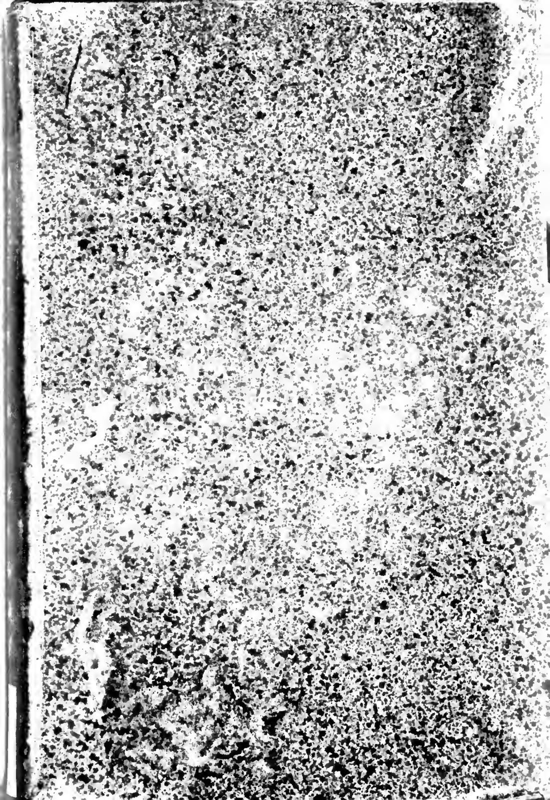


NOUVELLE HISTOIRE DE FRANCE,

Depuis le commencement de la Monarchie, jusques à la mort de Louis XIII.

Par M. LOUIS LE GENDRE, *Chanoine de l'Eglise de Paris.*

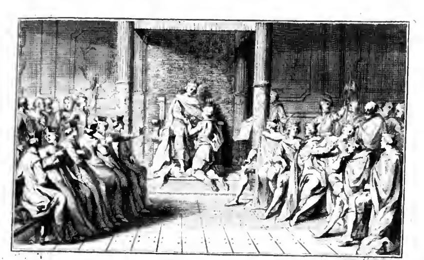
TOME II.





A PARIS,
Chez CLAUDE ROBUSTEL, ruë Saint Jacques, près la Fontaine S. Severin, à l'Image S. Jean.

M. DCC.XXVIII.
AVEC PRIVILEGE DU ROY.



HISTOIRE
DE
FRANCE.

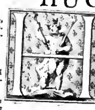
TROISIE'ME RACE.

HUGUES CAPET.

Collection de Duchesne. tom. 3. & 4.

Dante, pour se venger du Comte de Valois, qui l'avoit banni de Florence en 1301. a dit dans un de ses Poëmes, que Hugues Capet, dont le Comte descendoit, estoit fils d'un Boucher. Mais cette imposture n'a point d'autre fondement,

Genealogie de Hugues Capet.



UGUES CAPET, premier Roy de la troisiéme Race, estoit fils de Hugues le Grand, Duc de France & Comte de Paris. Le Pere fut nommé le Grand, tant à cause de sa Puissance, que pour ses belles qualitez; & le fils fut appellé Capet, à cause de son bon esprit, ou selon quelques-uns, de son trop d'opiniâtreté. Hugues le Grand estoit fils de Robert, & neveu d'Eudes, Rois de France. Robert ne regna qu'un an; Eudes en regna près d'onze. Le Pere de ces Rois, nommé Robert, fut par honneur appellé *le Fort*, parce que c'estoit le Capitaine le plus renommé de son tems. Les Historiens en parlent, comme d'un autre Machabée. Charles le Chauve lui confia le Comté d'Anjou, & ensuite le Duché de France; c'est-à-dire, le Gouvernement de ce vaste & riche Païs, qu'enferment la Loire & la Seine.

Robert le Fort deffendit ce Païs, avec autant de conduite, que de valeur, contre les Normands, jusques à ce qu'il fut tué par ces Infideles, dans un combat qu'il leur livra, près de Bissarte en Anjou. C'estoit un homme de la premiere [a] qualité : du reste, nous ne connoissons pas, du moins à n'en point douter, ni son Pere, ni sa Famille. Elle descend, selon les uns, du [b] fils aisné de Clodion; & selon d'autres, [c] de Childebrand, qui estoit frere de Charles Martel. Si Clovis, Pepin & Capet, sortoient de la mesme Tige, pourquoy a-t on distingué les Rois de France en trois Races? On ne voit en aucun endroit, que Pepin se soit dit de la Famille de Clovis, ni que Hugues ait prétendu estre de celle de Pepin, du moins en ligne masculine : au contraire, il paroist certain, que ce n'estoit que du costé des femmes, que Hugues Capet estoit Parent de Loüis V. dit le Faineant, dernier Roy de la seconde Race. De nos Anciens Auteurs; & aprés eux bien des Modernes, ont escrit que Robert le Fort estoit [d] Saxon d'origine, & petit-fils de Witikind, ce celebre Rebelle, qui fit tant de peine à Charlemagne. C'est l'opinion la plus commune. La plus assûrée; c'est qu'au-delà de Robert le Fort, nous ne connoissons guere les Aïeux de Hugues Capet.

que la malignité du Poete. Il n'est rien de plus clair, que la Genealogie de Hugues, jusques à Robert son Bisaieul.

a Robertus atque Ranulphus viri mira potestatis, & inter primos ipsi priores Normannorum gladio necantur. Fragm. Histor. Franc. p. 405. 2. tom. Duch.

b Belle-Forest, de Rubis, Jourdan, &c.

Comment Capet est parvenu à la Couronne.

Comment Hugues devint-il Roy? C'est surquoi on ne peut satisfaire la curiosité du Lecteur. Les Historiens contemporains ont parlé si confusément de cette revolution, qu'on ne sçauroit en démesler le secret, ni la verité. Loüis V. selon les uns, laissa par son Testament, le Roïaume à Hugues Capet, à la charge d'épouser sa Veuve [e]; selon d'autres, ce fut la Veuve, qui fit ce present à Capet. D'autres plus sensément, disent que *Charles* Duc de *Lorraine*, le seul Prince, qui restast du Sang des Carlovingiens, s'estant rendu fort odieux par les liaisons qu'il avoit prises avec les Allemans, la pluspart des Seigneurs François, Ecclesiastiques & Seculiers, ne voulurent point de lui pour Roy, & eslurent en sa place, Hugues Capet, Comte de Paris. On ajouste, que loin de briguer la Couronne, Hugues [f] ne l'accepta qu'avec peine. S'il en usa ainsi, il y a bien de l'apparence que ce fut un jeu joüé entre lui & ses Partisans, pour mieux cacher son ambition : car outre que Eudes son grand Oncle & son Aïeul, nommé Robert, estoient montez sur le Throsne; ce qui estoit un puissant attrait pour inspirer à la Famille, le desir de s'en emparer : c'est que Hugues & son Pere, s'estoient mis en possession, sous le Regne des trois derniers Rois, de toute l'autorité Roïale, & n'avoient laissé à ces Princes, que le Titre de Roy.

c Zampini, d'Esbene, Labbe, & autres disent, que Robert le Fort estoit fils d'un autre Robert, fils de Thierri, Comte de Matrie, & celui-ci, de Nebelong, qui eut pour pere Childebrand, frere de Charles Martel.

d Saxonici generis vir. Aimoin 3. tom Duch. p. 449. &c.

Hugues avoit des Troupes, des amis & beaucoup d'argent : il estoit adroit, prévoïant, & autant aimé des François, que le

Hugone Capetio ... Regnum ... translatum est de Genealogia Carolorum in progeniem, ... ante ... fessum, qui de genere Saxonum processerunt. Anonym. de Gest. Ludovic. VIII. 5. tom. Ibid. pag. 284.

Voiez encore les Historiens contemporains, 2. tom. Duch. depuis la page 626. jusques a 638. & le 2. tom. du Spicilege, page 804

d Glaber qui écrivoit sous le Roy Robert, aprés avoir dit, chap. 2. du Livre 3. de ses Histoires, que Hugues, pere de Capet, estoit fils de Robert, Comte de Paris, qui fut Roy fort peu de tems, ajouste qu'il ne parlera point de ses autres Aïeux : Cujus genus adnotare distulimus, quia valde inante reperitur obscurum, tom. 4. Duch. page 4

e 3. Tom. pag. 170. f 2. Tom. pag. 638.

Duc

Duc de Lorraine, son Concurrent en estoit haï. Celui-ci n'estoit point en France, quand Loüis V. son neveu mourut; il tarda trop à y venir : c'estoit un homme irresolu, peu actif & peu vigilant, qui formoit de vastes desseins, & qui manquoit toujours le moment de les executer. Des conjonctures si favorables mirent Hugues Capet sur le Throsne, & en exclurent son Rival, qui passoit depuis un long-tems, pour plus Allemand, que François. Quoiqu'il en soit, Hugues fut proclamé Roy, sur la fin de Juin de l'an 987. & couronné à Reims le 3. de Juillet suivant. Six mois aprés, il fit aussi sacrer son fils, moins pour l'associer à la Roïauté, que pour la lui assurer.

Le 1. Janvier 988.

Il y avoit bien des Seigneurs, comme Herbert, Comte de Vermandois, & son neveu le Comte de Tours, l'un Pere & l'autre cousin de la femme du Duc de Lorraine, qui ne s'estoient point trouvez à l'Assemblée Generale, où Hugues avoit esté élu : *Arnoul*, Comte de Flandres, ni *Guillaume*, Duc d'Aquitaine, ne vouloient point le reconnoistre. En pareille conjoncture, chacun se rend ou formidable ou necessaire, pour se faire acheter plus cher par celui qui veut s'élever. Hugues aïant à craindre dans ces commencemens de Régne, ou de trop effraïer les Grands, s'il en dépoüilloit quelqu'un, ou de les rendre plus mutins, s'il ne réprimoit leurs entreprises : il se ménageoit avec eux, souvent mesme il dissimuloit, & content de les chastier, il n'en poussoit aucun à bout.

Les discours peu respectueux de Guillaume Duc d'Aquitaine, aïant obligé le Roy à passer la Loire, il mit le siege devant Poitiers : ce siege ne réüssit point; & peu de tems aprés qu'il eut esté commencé, Hugues fut contraint de le lever, moins par la resistance des Bourgeois & de la Garnison, qu'à cause des pluies continuelles, qui avoient inondé ses Lignes. Le Duc le poursuivit; on en vint aux mains; la Victoire cousta au Roy environ deux à trois mille hommes; mais au lieu de s'en prévaloir, pour enlever au Duc une partie de ses Estats, il n'en tira d'autre avantage, que celui de repasser la Loire avec plus de seureté.

Expedition de Hugues Capet en Aquitaine.

987.

Hugues marchoit à grands pas pour combattre le Duc de Lorraine, qui, soutenu par les Allemans, & appellé en France par les amis qu'il y avoit, venoit de surprendre Laon, Ville si bien fortifiée, à la maniére de ce tems-là, qu'on la regardoit comme imprenable. Le Roy y courut, & perdit devant cette Place, sa réputation & ses forces. Les assiegez voïant ses Troupes rebutées par les fatigues d'un long siege : il y avoit deux mois qu'il duroit, fondirent sur elles à l'improviste, avec tant d'impetuosité, qu'ils en tuerent une partie, & mirent le reste en déroute, les bagages furent pris, le Camp pillé, le Roy mesme eut grand' peine à se sauver.

988.

Cet echec fortifia le Parti du Duc : Le Chef muet de la cabale; je dis muet, parce qu'il s'en cachoit, estoit le jeune *Arnoul*, fils naturel de Lothaire IV. & d'une femme de qualité, jeune hom-

Cabale contre le nouveau Roy.

me artificieux, malin & dissimulé, à qui trop legerement le Roy avoit procuré l'Archevesché de Reims, le croïant un de ses plus fideles & de ses plus ardens serviteurs. Hugues se trompoit fort, & se laissant éblouïr aux apparences d'un faux zele, il ne considéroit pas, combien il est dangereux de se fier trop facilement aux Parens proches d'un Ennemi. Les bienfaits s'oublient aisément; & les Princes, plus que les autres hommes, en perdent bien-tost le souvenir, parce qu'ordinairement ils ne reglent leur conduite, que par leur interest.

Il n'y avoit pas plus de six mois, qu'Arnoul estoit Archevesque, lorsqu'un Prestre, nommé *Aldager*, qui estoit dans sa confidence, ouvrit de nuit & par son ordre une des portes de Reims, aux Troupes du Duc de Lorraine. Les Lorrains entrez dans la Ville, y pillerent Eglises & maisons; & aprés y avoir commis les plus affreux excès, ils arresterent l'Archevesque, & de là le menerent à Laon; où quoiqu'il fust Prisonnier, du moins il vouloit qu'on le crust ainsi, il excommunia les Troupes qui avoient saccagé Reims, deux Comtes qui les commandoient, & le Prestre son confident, qui leur avoit ouvert la porte: mommerie qui ne trompa personne; car dès-lors ceux qui connoissoient le genie fourbe du Prelat, ne douterent point que ce ne fust lui, qui eust livré la Ville aux Lorrains. En effet, il ne fut pas long-tems à se démasquer, & à se declarer pour son Oncle le Duc de Lorraine: il leva des Troupes pour lui, & il l'accompagna à la prise de Montaigu, petite Place qui incommodoit Laon.

Ces disgraces desoloient le Roy; & peut-estre l'eussent elles exposé à se voir bien tost dethrosné, si au lieu d'emploïer la force qui ne lui avoit point réüssi, il n'eut eu recours à la ruse. Aïant donc rassemblé ses Troupes, il feignit d'en vouloir à Reims; puis tournant tout à coup vers Laon, il mit le siege devant cette Ville, dans l'esperance de l'emporter, non par la faim ni par la force, mais par une trahison qu'il négocioit avec l'Evesque. Ce Prelat, homme de plaisir, aïant eu des galanteries avec la femme du Roy Loüis V, le Duc de Lorraine Oncle de Loüis, avoit fait enlever l'Amant & l'Amante, & les avoit tenus en prison, jusques à ce que le Peuple de Laon, l'obligea de les en tirer. Quoiqu'il paroisse difficile d'oublier un si grand outrage, le Duc avoit fait depuis, tant d'honnesteté à l'Evesque, & l'Evesque de son costé, avoit témoigné pour le Duc, tant de zele & tant d'affection, que ce Prince croïoit n'avoir pas un meilleur ami. Peut-on faire une plus grande faute, que de se fier si promtement à un Ennemi reconcilié.

Cet Evesque s'appelloit *Ascelin*, & selon d'autres, *Adalberon*.

Le Roy, ami de vieux tems de ce Prelat voluptueux, l'aïant trouvé bien plus sensible à l'affront qu'il avoit reçu, qu'aux égards qu'on avoit pour lui, lui fit des offres si séduisantes, que le Pre-
991. lat, qui estoit ravi d'augmenter sa consideration, ses honneurs, son bien, son credit, en satisfaisant sa vengeance, livra la nuict du Jeudy Saint, une des portes de Laon au Roy. Le malheu-

reux Duc de Lorraine, sa femme, l'Archevesque de Reims, & les Principaux du parti qui s'estoient retirez dans cette Ville forte, y furent tous faits prisonniers, & de là conduits à Orleans, où le Duc, onze mois aprés finit ses jours dans une Tour.

Voiez la Genealogie de la Maison de France.

Par la prise du Chef, la cabale se dissipa, tous les Mécontens se soumirent, mesme le Comte de Flandre qui estoit un des plus mutins, encore qu'il meritast bien de perdre trois ou quatre Places que les François lui avoient prises : Hugues les lui rendit à l'instante priere de Richard Duc de Normandie, qui estoit l'appui du nouveau Roy. On loüa d'autant plus le Duc d'avoir fait cette Paix, que son Pere avoit esté tué par l'aïeul du Flamand. Il y avoit de la grandeur d'ame, & bien autant de politique dans la conduite de Richard ; son interest & celui des autres Grands Vassaux qui relevoient de la Couronne, estoit de ne pas souffrir que Hugues qu'ils avoient fait Roy les ruinast l'un aprés l'autre, sous des prétextes specieux, dont on ne manque jamais, quand on a la force à la main.

L. 4. c. 19. Hist. Normann.

Dans cette prosperité, le Roy soit pour se venger, soit plustost pour faire un exemple, résolut de punir Arnoul. Dès que cet Archevesque eut levé tout-à-fait le masque, Hugues & les Suffragans de la Métropole de Reims, escrivirent au Pape Jean XV. pour lui demander justice contre un Ingrat & un parjure, qui, au mépris de son serment, (serment donné par escrit & réïteré bien des fois,) avoit trahi les interests de son Roy & de son bienfacteur ; mais soit que Jean fust prévenu qu'Arnoul n'estoit point coupable, soit qu'avant que de se déclarer, il voulust voir lequel des deux, ou de Hugues, ou de son Concurrent, demeureroit enfin sur le Throsne, il ne répondit point, ni à la Lettre des Evesques, ni à celle du Roy : ce qui fit qu'onze mois aprés, quand le Roy fut maistre d'Arnoul, il ne s'adressa point pour lui faire faire son Procès à Jean XV. qui vivoit encore ; mais il assembla pour cela un Concile nombreux à Saint *Basle*, Abbaïe à trois lieuës de Reims.

Duch. Tom. 4. p. 101. & suiv.

Procès d'Arnoul, Archevesque de Reims.

Il se trouva à ce Concile des Prelats des Provinces, de Reims, de Sens, de Lyon, de Bourges, parmi lesquels il y avoit des gens d'un rare merite, comme *Arnoul* Evesque d'Orleans, qui passoit pour le plus sçavant & le plus éloquent de son tems : *Brunon* Evesque de Langres, Allié de la Maison Roïale, homme chaud, mais fort entendu, & aussi vertueux qu'habile ; & *Seguin* Archevesque de Sens, qui fut choisi pour President à cause de sa capacité, de son âge & de sa vertu, homme ferme, qui resista en face au Roy. 991.

A l'ouverture du Concile ce Prelat remonstra aux Peres ; qu'il falloit avant toutes choses, bien establir leur competence, soustenant qu'ils ne pouvoient instruire, encore moins juger ce Procés, sans en avoir l'ordre du Pape. Cet avis ne prévalut point, & malgré tous les vains efforts de Seguin & de ses amis, on decida, que sans attendre & sans demander de nouveau une réponse du saint Pere, on passeroit outre au jugement.

Arnoul fut donc accusé d'avoir contre son serment, (serment

donné par escrit, & réïteré plusieurs fois) livré Reims aux Ennemis du Roy. Pour sçavoir ce qui en estoit, on fit venir le Prestre Adalger, le mesme qui avoit ouvert une des portes de la Ville aux Troupes du Duc de Lorraine. Adalger aïant dit que c'estoit par ordre d'Arnoul, il s'éleva un fort grand bruit ; & sur cette seule déposition, le coupable dés ce moment eut esté condamné par acclamation, si Seguin n'eust representé qu'on ne pouvoit en venir là, sans avoir entendu Arnoul, & des gens de merite, qui demandoient à le justifier.

Quoiqu'on connust évidemment que le dessein du Roy estoit de perdre l'Accusé, il y avoit bien du monde qui en murmuroit hautement, & qui disoit, mesme à la Cour, que pour sauver les apparences, du moins devoit-on laisser la liberté de le deffendre. *Jean*, Theologal d'Auxerre ; *Ranulphe*, Abbé de Senone, & *Abbon*, Moine de Fleuri, lequel depuis en fut Abbé, plaiderent sa cause dans le Concile avec tant d'éloquence & de solidité, que le jugement en fut retardé ; peut-estre mesme n'en auroit-on rendu aucun, si le Roy, qui apprehendoit que l'affaire ne tournast pas bien, ne se fust trouvé avec son fils à la sceance suivante, pour soustenir, par leur presence, les Accusateurs du Prelat, & rallentir en mesme-tems le zele de ses Deffenseurs. L'Archevesque de Sens sçeut bien le reprocher au Roy, & lui dire, que c'estoit violer la liberté de l'Assemblée.

Arnoul, interrogé, devant les Rois, sur le crime dont on l'accusoit, ne s'expliqua point nettement jusqu'à ce qu'il eust conferé avec quelques-uns des Peres, qu'il eut permission de voir en particulier ; alors il avoüa tout : & soit que ce fust la verité, soit qu'il craignist, s'il desavoüoit, qu'il ne lui en coustast la vie, ou qu'on ne lui crevast les yeux, il demanda misericorde, & donna sa démission. Sur cela il fut déposé, aprés quoi le Clergé de Reims, & les Evesques suffragans esleurent pour son successeur, à la recommendation du Roy, un Moine appellé *Gerbert*, homme si sçavant en toutes choses, & principalement dans les Mathematiques, qu'en ces tems d'ignorance & de credulité, il a passé pour Magicien. Un autre merite de Gerbert, c'est qu'il avoit esté Précepteur de l'Empereur Othon, & de Robert fils de Hugues Capet : ce qui donnoit à ce Sçavant une si grande consideration dans l'une & dans l'autre Cour, que ce ne fut pas sans peine que le Pape vint about de le dégrader.

L'Archevesque de Sens, qui s'estoit opposé à la destitution d'Arnoul, & à l'élection de Gerbert, avoit escrit à Rome si favorablement pour l'un, & si fortement contre l'autre, que le Pape envoïa l'Abbé de Saint Boniface, pour revoir ce fameux Procés ; avec ordre cependant, avant que de commencer, de s'aboucher avec le Roy, & avec l'Empereur, pour les y faire consentir. Le Legat, homme habile, negocia si heureusement, que, quelque envie qu'eussent ces Princes de maintenir Gerbert, ils promirent de laisser décider son sort au Concile que le Legat alloit

assembler pour cela. Gerbert parla si bien au Concile de Mouson, que les Peres inclinoient pour lui; cependant lorsque son affaire fut pleinement examinée au Concile, que trois mois aprés le Legat tint exprès à Reims, il fut déclaré intrus dans cet Archevesché. Par la protection d'Othon, ce Prelat devint dans la suite Archevesque de Ravenne; & enfin Souverain Pontife sous le nom de Silvestre II. 995.

Hugues, fit en vain tous ses efforts pour empescher qu'Arnoul ne rentrast dans son Siege, priant qu'on mist en sa place ou l'Evesque de Chaslons sur Marne, ou quelque autre homme qui fust dévoüé à la Maison Royale, Le Pape pour faire davantage éclater son autorité, voulut qu'Arnoul fust restabli: Hugues n'osa s'en plaindre, & moins encore s'en venger, parce que les Papes estoient alors en si haute consideration, que leurs seules menaces faisoient trembler les plus grands Princes. Arnoul cependant ne fut point mis en liberté qu'aprés le decés de Hugues, qui mourut le 24. Octobre 997.

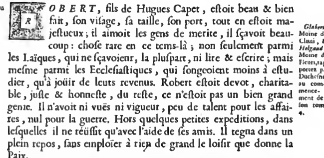
Caractere de Hugues Capet.

Aucun des anciens ne nous a bien marqué le caractere de ce Monarque. A en juger par le peu que nous en sçavons, ce n'estoit pas un grand guerrier, & il avoit du moins autant d'adresse que de bravoure; quand on songe qu'il s'est fait Roy, on ne peut se le representer que comme un homme de merite, à moins qu'il ne dust sa fortune à la foiblesse de son Rival, ou au bonheur des conjonctures. Si son Regne ne fut pas long, il fut du moins heureux, en ce qu'il monta sur le Throsne avec d'aussi grands applaudissemens, que s'il en eust esté le legitime heritier; & que sans répandre de sang, il s'y maintint jusques à la mort, dans une tranquillité qui ne fut presque point troublée.



ROBERT.

Portrait du Roy Robert.



ROBERT, fils de Hugues Capet, estoit beau & bien fait, son visage, sa taille, son port, tout en estoit majestueux; il aimoit les gens de merite, il sçavoit beaucoup: chose rare en ce tems-là; non seulement parmi les Laïques, qui ne sçavoient, la pluspart, ni lire & escrire; mais mesme parmi les Ecclesiastiques, qui songeoient moins à estudier, qu'à joüir de leurs revenus. Robert estoit devot, charitable, juste & honneste, du reste, ce n'estoit pas un bien grand genie. Il n'avoit ni vuës ni vigueur, peu de talent pour les affaires, nul pour la guerre. Hors quelques petites expeditions, dans lesquelles il ne réüssit qu'avec l'aide de ses amis. Il regna dans un plein repos, sans emploïer à rien de grand le loisir que donne la Paix.

Glabert Moine de Cluni, & *Helgaud*, Moine de Fleuri, rapportez par Duchesne au commencement de son tome 4.

Fascheuse affaire que lui attire son premier mariage avec une de ses Parentes.

Il s'attira d'abord une fascheuse affaire, en gardant opiniastrément *Berthe*, sa premiere femme, quoiqu'elle fust sa commere, & de plus sa proche parente. Le mariage entre parens estoit permis parmi les Juifs: il estoit mesme ordonné aux cadets d'un homme marié, d'en épouser la veuve, s'il n'en avoit point laissé d'enfans; ces mariages au contraire estoient en horreur à Rome, ce qui fit que pour faciliter le progrés de la Religion, on les deffendit aux Chrestiens: Deffense qui devint dans la suite une source intarissable de procés, & un moïen aisé de se débarasser de sa femme quand on en estoit dégousté.

Du vivant de son Pere, Robert avoit épousé, moins par raison d'Estat, que par inclination, la veuve du Comte de Chartres, nommée *Berthe* de *Bourgogne*, cousine de Hugues Capet, femme qui n'estoit plus jeune, du reste une des plus belles & des plus aimables personnes que l'on eust vuës depuis long-tems. Tous les Evesques aïant esté, selon l'usage de ce tems-là, invitez de se trouver aux Noces, quelques-uns s'abstinrent d'y aller, pour ne point paroistre approuver un mariage incestueux: il ne laissa pas de s'y en rencontrer beaucoup, qui bien loin de le condamner, déciderent que ce mariage, quoique contraire aux Canons, se pouvoit faire licitement en consideration du bien qui en reviendroit à l'Eglise & à l'Estat.

Ces Evesques flateurs furent bien-tost punis, d'avoir ainsi sacrifié les regles de l'Eglise au desir de faire leur cour; car le Pape irrité de ce que Hugues ni son fils n'avoient point eu recours à lui, pour obtenir une dispense, déclara le mariage nul dans un Concile tenu à Rome en presence de l'Empereur; il suspendit de leurs fonctions les Prelats qui avoient décidé que ce mariage estoit licite; & ordonna aux deux Parties qui venoient de le contracter,

Gregoire V. Helgaud, Vie de Robert.

de se séparer aussi-tost, sous peine d'estre excommuniez. L'époux & l'épouse furent long-tems à obéir, ce qui aigrit si fort le Pape, qu'il excommunia Robert, qui regnoit depuis quelques mois, & mit la France en interdit. L'effet de cette Censure estoit qu'on ne celebroit plus l'Office Divin dans les Eglises, que les Adultes estoient privez de l'usage des Sacremens, & qu'on n'enterroit plus aucune personne en terre sainte.

Un Anonyme, rapporté par Duchesne, tom. 4. p. 85 & Pierre Damien, Lettre 15. du 2. Liv. disent que Robert ne se sépara de sa premiere femme que parce qu'elle accoucha d'un monstre, qui avoit la teste d'un Oye: conte de Peuple, que ces Auteurs ont pris pour une verité. Helgaud, Historien de Robert, & qui l'avoit fort pratiqué, ne dit pas un mot de ce monstrueux accouchement.

L'interdit fut gardé si exactement, que le Roy, en moins de deux jours, fut délaissé de tout le monde, hors de deux domestiques, qui jettoient aux chiens ou au feu, ce qu'on desservoit de sa table. Malgré toute l'horreur qu'impriment de pareils spectacles, Robert, quoique scrupuleux, & quoique pressé de tous costez par ses proches, par les gens devots, de se séparer de sa femme, n'en auroit peut estre rien fait, si le murmure de ses Peuples indignez, qu'à cette occasion ils fussent privez des Sacremens, ne l'eust forcé de la quitter. Peu aprés il en prit une autre, dont l'opiniastreté, l'avarice, la bizarrerie le firent souffrir toute sa vie. Elle s'appelloit *Constance*, & estoit fille du Comte d'Arles. La charmante beauté de cette Princesse, & la trop grande complaisance, pour ne pas dire les bassesses de son mari, la rendirent si arrogante, qu'elle en devint insupportable.

Caractere de Constance, seconde femme du Roy Robert.

998.

Cette seconde femme estoit à peine arrivée, qu'un des enfans de la premiere, jeune homme de dix-neuf ans, vint troubler le repos du Roy, & enlever presque sous ses yeux une de ses Places les plus importantes. Ce jeune Témeraire estoit *Eudes II.* Comte de Brie & de Champagne. C'est le premier de sa famille, qui se soit fait appeller ainsi. La Maison de Champagne estoit encore fort nouvelle, elle avoit commencé par un Avanturier, qui avec beaucoup de cœur & autant de dexterité, avoit fait sous Hugues le Grand, Pere du Roy Hugues Capet, une fortune considerable. *Thibaut*, dit le *Tricheur*, fils de l'Avanturier, *Eudes I.* fils de Thibaut, & *Eudes II.* son petit-fils, augmenterent insensiblement la puissance de cette Maison, l'un par ses fourberies, le second par ses alliances, & le troisiéme, par son adresse à s'attirer la succession d'*Estienne* de Vermandois son cousin issu de germain, qui lui laissa par Testament les Comtez de Troyes & de Meaux. Par là Eudes devint fort puissant, tenant déja de son aïeul la Touraine, la Beausse, le Blesois, & de son Pere le Beauvoisis.

Origine des Comtes de Champagne.

Disponente Francorum Regnum Roberto Rege plurimas o·intulere sibi contumelia insolentias, illi maxime quos ex mediocri aut ex infimo genere tam ipse quam utique Hugo scilicet Pater & Avus fecerant maximis honoribus sublimari inter quos fuit Odo Rebellionum Maximus. Glaber, lib. 3. c. 3. 9.

Ces differens Païs estant éloignez l'un de l'autre, & Eudes ne pouvant aller de Brie en Beausse ou en Touraine sans mendier la permission, ou sans surprendre le moment de passer la Seine, il voulut s'assurer d'une Place sur cette Riviere. Melun estoit à sa bienséance, Hugues Capet l'avoit donné à un Comte nommé *Bouchard*, qui n'y entretenoit que quelques morte payes sous un Vicomte ou Lieutenant. Le Lieutenant moïennant une grosse somme, livra cette Place au Comte de Champagne.

999.

Bouchard au desespoir, pressa Robert de la reprendre, le Roy y avoit de la répugnance, craignant que cette petite guerre n'en

Expeditions du Roy Robert.

allumast une plus grande ; de sorte qu'il n'eust point armé si la Reine ne l'y eust obligé. Elle estoit jalouse de l'agrandissement du fils de l'aimable Veuve, que le Roy venoit de quitter. Le siege de Melun ne fut ni long ni meurtrier; Eudes n'accourant point pour le faire lever, les Bourgeois se rendirent & livrerent mesme le Vicomte, qui fut pendu avec sa femme, femme jolie & galante, dont Eudes avoit fait semblant d'estre éperduement amoureux, afin qu'elle lui aidast à corrompre plus aisément la fidelité du mari. Une conqueste si aisée fit d'autant moins d'honneur au Roy, que pour r'avoir cette Bicoque, il fut obligé d'implorer le secours de Richard Duc de Normandie.

Vuillelm. Gemetic. l. 5. c. 14. Histor. Normand.

1002. Les Bourguignons firent bien plus de résistance, lors qu'environ deux ans aprés le Roy entra en leur País pour les forcer à se soumettre. *Henry* Duc de Bourgogne, frere de Hugues Capet, estant mort sans laisser d'enfans, sa succession n'eust regardé que le Roy Robert son neveu, si peu avant que de mourir, l'oncle n'eust choisi pour heritier le fils d'une aimable veuve, qu'il avoit épousée quelques années auparavant. Robert protesta contre cette adoption, & fit sommer les Bourguignons de lui jurer fidelité, offrant de les maintenir dans leurs Coustumes & Privileges; mais ces Peuples qui vouloient un Maistre qui résidast dans la Province, ou plustost qui n'en vouloient point, qui fut assez puissant pour opprimer leur liberté, témoignerent plus d'inclination de se donner au fils adoptif, qu'à Robert qui estoit l'heritier.

Sur le refus qu'ils firent de reconnoistre le Roy pour Seigneur, il marcha contre eux. Ses principales forces consistoient en vingt-deux mille hommes, que Richard Duc de Normandie conduisit lui-mesme en Bourgogne. Le progrès ne répondit point à de si grands préparatifs. Auxerre tint près de deux ans ; Avalon qui n'estoit qu'un trou, se deffendit trois mois entiers, & ne capitula que parce que inopinément une partie de ses murailles tomba de caducité. Comme cela arriva lorsque le Roy en faisoit le tour, quelques Prelats qui le suivoient se mirent à crier miracle, & à lui dire par flaterie, qu'il estoit un autre Josué, devant qui venoient de tomber les murailles de Jericho. Si Robert estoit aussi pieux que ce Capitaine Juif, il s'en falloit beaucoup qu'il n'eust autant d'activité, de genie & de valeur. Les Bourguignons tinrent cinq ans. A la fin, las d'estre la proie de l'ami & de l'ennemi, ils se soumirent au plus fort. C'est où se terminerent les exploits de Robert ; car quoi qu'il s'interessast dans la guerre qui s'éleva en Flandre environ l'an 1005. il ne mit point de troupes sur pied.

Othon, fils aisné du malheureux Charles de France Duc de la Basse Lorraine, qui fut exclus de la Couronne aprés la mort de son Neveu Loüis V. dit le Faineant, n'aïant laissé pour heritiers que deux sœurs, qui avoient épousé, l'une *Albert* Comte de Namur, l'autre, *Lambert* Comte de Mons, l'Empereur, de qui relevoit le Duché de la Basse Lorraine, le donna à *Godefroy* d'Ardennes, Comte de Verdun & de Boüillon, au préjudice des deux Comtes

Comtes, qui s'attendoient à partager la succession de leur beau-frere. De là naquit une guerre qui fut plus vive que longue.

On arma de costé & d'autre : Godefroy pour se maintenir, les Comtes pour le dépoüiller; l'Empereur soustint Godefroy, les Comtes furent secourus par *Baudoüin à la Belle-barbe* Comte de Flandres & d'Artois. L'Empereur vint en personne faire le siege de Valenciennes, & fut contraint de le lever faute de vivres & de munitions : avantage qui eust mis les Comtes en estat de tout esperer, si Baudoüin à la Belle-barbe, qui craignoit de risquer son bien, en deffendant celui d'autrui, ne les eust point abandonnez.

Les Comtes ne pouvant seuls soustenir une grande guerre, eurent recours au Roy pour faire leur paix. Robert fut le Mediateur & l'arbitre de leur Traité. Le Duché demeura à Godefroy d'Ardennes, & les Comtes eurent pour récompense, des Terres dans leur voisinage, & une somme considerable, païable en differens termes.

Robert est l'Arbitre d'une guerre qui s'éleve en Flandres, aprés laquelle il s'abouche avec l'Empereur.

Cette negociation aïant fait faire au Roy un voïage sur la frontiere, [a] l'Empereur en prit occasion de lui demander une entrevuë. L'entrevuë fut magnifique, les deux Princes, à l'envi, y firent parade de leurs richesses. Il y avoit eu d'abord de si grandes difficultez pour regler le Ceremoniel, qu'on ne croioit pas qu'ils se vissent; mais l'Empereur pour les terminer passa la Meuse en un matin, & vint au quartier du Roy, le surprendre agréablement; Robert lui rendit sa visite le lendemain. Ils se firent des presens; & aprés de fort longs repas, en quoi consistoit alors la somptuosité du regal, ils se séparerent bons amis.

Ceremoniel de leur entrevuë.

Robert estoit ravi de n'avoir point de guerre pour pouvoir vacquer en repos aux exercices de pieté; il avoit plus les inclinations d'un Prestre que celles d'un Roy. Il assistoit à tout l'Office, il y chantoit avec le Chœur, souvent mesme, [b] il portoit la chappe la Couronne en teste, & le Sceptre à la main. Il se plaisoit à faire des Répons : il y en a de sa façon que l'on chante encore aujourd'hui. Il mettoit tous les ans une somme considerable à bastir de nouvelles Eglises, à réparer les anciennes; à orner les unes & les autres.

Exercices de pieté du Roy Robert.

Sa grande dépense estoit à nourrir des Pauvres; il en entretenoit deux à trois cens dans sa maison, & l'envie de les secourir, le portoit quelquefois si loin; que quand l'argent lui manquoit, il permettoit qu'ils le volassent, & trouvoit fort mauvais qu'on les en empeschast : ce qui faisoit que les filoux, sous pretexte de demander l'aumosne, le suivoient jusques dans sa chambre, & lui prenoient impunément ce qu'il avoit d'or & d'argent dans ses poches, & sur ses habits. Un d'eux qui lui avoit coupé la moitié d'une frange d'or, voulant emporter le reste, *contentez-vous*, lui dit le Roy, *vous en avez assez, ce qui reste pourra servir au besoin de vos camarades.*

De tems en tems il faisoit des pellerinages : il en fit deux à Rome avec une nombreuse suite. Il visitoit les Hospitaux, servoit les malades, & baisoit leurs plaies. Il avoit si grand soin de main-

a *Fuit ei pax cum Imperatore Henrico ... cum aliquando ad invicem colloquendum super Mosam fluvium qui limes est utriusque Regni convenissent, pluresque ex ambabus partibus mussitarent indecens esse ut quis illorum tantorum sese humiliaret Regum, quasi in alterius transiret auxilium, hoc etiam fore potissimum si in fluminis medio navibus portarentur simul locuturi, sed viri Eruditissimi illud utrique in mente habens. Quanto magnus et humilitate in omnibus primo mane Imperator transiit cum paucis ad Regem Francorum.... sequenti die Rex Robertus ad Imperatoris tentoria transiens.* Glaber. l. 3. c. 2. p. 26. tom. 4. Duch.

b *Duch. tom. 4. pag. 146. & 147.*

c *Sufficiat tibi quod abstulisti quia & alteri necessarium erit quod reliquum est.* Helgald. pag. 66. & 71. tom. 4. Duch. ibid. pag. 170.

tenir la foy dans sa pureté, qu'il alla exprés à Orleans pour y faire faire le Procés à des Chanoines de cette Ville, & à quantité d'habitans; qui seduits par une Italienne, estoient tombez dans les erreurs, & dans tous les desordres des Manichéens. Treize des plus obstinez furent bruslez à petit feu. On blasma le Roy de s'estre trouvé à leur supplice; & la Reine encore davantage, d'avoir avec une canne crevé l'œil d'un de ces malheureux, qui avoit esté son Confesseur.

Un autre soin de ce saint Roy estoit, que les Eveschez fussent remplis de bons sujets; vacquoit-il une Eglise, il s'informoit exactement qui estoit le plus digne des gens qui y aspiroient, & le recommandoit quelquefois en termes si forts, qu'on se plaignoit, que par un faux zele il violoit, sans y penser, la liberté des Elections; aïant de bonnes intentions, il croïoit que ce n'estoit point mal fait d'emploïer dans l'occasion, les prieres, promesses & menaces, pour empescher que les Chapitres n'eleussent par brigue ou par argent, des gens indignes de remplir les premieres places de l'Eglise.

Bourges aïant vacqué, il sollicita vivement les Chanoines de cette Eglise, d'élire pour leur Archevesque, *Gosselin*, Abbé de Fleuri, un de ses freres naturels; la réponse des Chanoines fut, qu'ils ne le pouvoient, parce que les Canons ont exclus les Bastards des honneurs de la Prelature. Les Chanoines avec fermeté refusant d'élire Gosselin, & Robert opiniastrément taschant de les y engager, le Siege vaqua quatre ou cinq ans, au bout desquels les Chanoines pour avoir le paix, & pour jouïr de leurs revenus qu'on avoit saisis, furent enfin contraints d'obeïr: ce qui aida à les consoler, c'est que le merite du Sujet reparoit pleinement ce qui manquoit à sa naissance.

Troubles dans la famille Roiale.

Robert passoit la vie dans ces occupations tranquilles, & ne prenoit presque point de part aux querelles de ses voisins, n'aïant d'ailleurs que trop à faire à mettre la paix dans sa maison; sa femme qui le méprisoit, le traitoit avec hauteur, & le contredisoit en tout; le bon Prince au lieu de s'en plaindre, taschoit par sa patience de calmer ou de prévenir les crieries de cette megere; mais plus il estoit souple, & plus elle estoit insolente.

Il avoit un ami à qui il contoit ses peines; l'ami avec le tems déplut si fort à la Reine, qu'elle le fit assassiner en presence du Roy, qui fit en vain tous ses efforts pour lui sauver la vie. Depuis, cette méchante femme tourna sa mauvaise humeur contre ses propres enfans. L'aisné nommé *Hugues*, avoit esté sacré par ordre du Pere, pour assurer de plus en plus la Roïauté dans la famille. Le fils & la mere ne s'accordoient point, l'un vouloit faire de la dépense, & l'autre qui estoit avare, ne pouvoit souffrir qu'il en fist. Ce jeune Roy mourut à vingt-huit ans sans avoir esté marié, & fut fort regreté à cause de ses belles qualitez; elles lui avoient acquis tant de réputation, qu'il auroit eu peine à la soustenir, s'il eust vescu long-tems.

Glaber. l. 3. c. 2. p. 36. Duch. 4. Tom.

Une Chronique rapportée par Duchesne, 3 to. p. 361 dit qu'Eudes estoit l'aisné, & qu'il ne fut point Roy parce qu'il estoit fou; mais tous les autres Contemporains disent que Eudes estoit cadet & de Robert & de Henry.

Enfans du Roy Robert.

Sa mort fit naistre de nouveaux troubles entre le Pere & la Mere. Il leur restoit trois fils, *Henry*, *Robert* & *Eudes*; celui-ci estoit imbecille, les deux autres avoient du merite, Henry estoit le plus âgé, Robert n'estoit que le cadet, mais il avoit cet avantage que la Mere l'aimoit tendrement, & qu'elle haïssoit l'aisné. L'intention du Roy estoit que Henry lui succedast: la Reine au contraire vouloit que ce fust Robert; neanmoins les Grands déciderent en faveur de l'aisné, & malgré toutes les cabales & les criailleries de la Reine, il fut couronné le 23. May 1027.

Peu aprés elle le traita si mal, qu'il s'enfuit de la Cour. Ses freres le suivirent, se plaignans tous également de l'avarice de la Reine, qui leur refusoit le necessaire. Ils prirent quelques Chasteaux, & pillerent les Terres du Roy. Un Abbé fit leur paix; & Robert avant que de mourir eut la consolation de les voir venir à ses pieds lui demander pardon. Il mourut à Melun le 20. Juillet 1031. à un peu plus de soixante ans; il ne fut jamais de meilleur Roy, plus sensible aux maux de son Peuple, & plus appliqué à le soulager: vertus admirables dans un Prince qui sçait se faire obeïr, mais qui perdent beaucoup de leur prix, dans un Prince qui ne sçait pas regner.

Mort du Roy Robert.

Robert eut le déplaisir de voir la famine ravager ses Estats trois fois, une l'an 1006. une autre en 1010. & la troisiéme en 1030. la premiere fut generale par toute l'Europe, & la derniere si cruelle en France, qu'il se trouva des gens qui deterroient les corps morts pour les manger: d'autres qui alloient à la chasse des petits enfans, ou qui se tenoient au coin des bois comme des bestes carnacieres pour dévorer les Passans. Il y eut un Boucher à Tournus qui exposa en vente de la chair humaine, il en fut puni par le feu: Juste supplice d'une si détestable inhumanité!

Trait singulier de la clemence du Roy Robert.

On conte du Roy Robert un trait de clemence, qui semble plus digne d'admiration, que ni la clemence d'Auguste, ni que la bonté de Trajan. Sur l'avis qu'on eut à la Cour qu'il se brassoit une conspiration contre le Roy & l'Estat, on arresta les Conjurez, & on instruisit leur Procés; mais pendant qu'on y travailloit, Robert les fit communier avec lui, & ensuite manger à sa table, puis quand les Juges furent assemblez, pour prononcer l'Arrest de mort, il leur fit dire: que les Coupables estant reconciliez avec Dieu, & avec lui, tout estoit pardonné.



HENRY I.

Guerre civile excitée par la Reine mere, à l'avenement d'Henry I. à la Couronne.



QUOIQU'IL y eut plus de quatre ans que *Henry* eut esté sacré quand son Pere mourut, la Reine Mere ne laissa pas de poursuivre son ancien dessein, qui estoit, de faire tomber la Coutonne au Prince Robert, moins par amour pour ce cadet, que par haine contre l'aisné.

Pour cela elle traita secretement avec plusieurs des Grands qui avoient des troupes sur pied, entre autres avec Baudoüin Comte de Flandres, homme brave & habile, & Eudes Comte de Champagne, homme fin & interessé; l'un & l'autre se vendit le plus cher qu'il put. Eudes, avant qu'Henry fust informé de leurs menées, se mit en campagne, non pour faire un nouveau Roy, quelque chose qu'il eust promise à la Reine mere, il n'en avoit point le dessein; mais dans l'intention de contraindre celui qui l'estoit, à racheter ou par de l'argent ou par quelques autres avantages, le mal qu'il lui pouvoit faire. Sa perfidie n'eut pas le succès qu'il en attendoit. Cependant les forces des Mécontens se trouverent si considerables, qu'ils enleverent en un mois ou deux Danmartin, Sens, Melun, Soissons, Villes d'autant plus importantes qu'elles sont voisines de Paris, & qu'elles estoient bien fortifiées.

Henry pris au dépourvu, alla lui douziéme à Roüen, implorer la protection de *Robert* Duc de Normandie, & lui offrir pour récompense des services qu'il en esperoit toutes les Places du Vexin François; Robert, soit dans le desir d'une si belle récompense, soit par haine contre le Flamand, avec qui il estoit en guerre, soit par jalousie contre le Comte de Champagne, dont la prosperité faisoit peine aux autres Princes, s'engagea à maintenir Henry, & effectivement il mit sur pied une armée qui deffit celle de la Reine mere, & qui reprit sur les Alliez les Villes qu'ils avoient conquises. Ce revers n'aïant fait qu'irriter la Reine, la France estoit à la veille de voir la mere & les enfans se faire la guerre à outrance, si *Foulques Nera* Comte d'Anjou, ne se fust entremis pour les accommoder.

Duchesn. to. 4 pag. 141.

Ce Comte autrefois le plus méchant homme, & le plus mutin de son tems, estoit devenu si devot, qu'il avoit fait jusques à trois fois le voïage de la Terre Sainte. Dans ces tems d'ignorance & de credulité, on croioit qu'un Pellerinage, selon le plus ou le moins qu'il y avoit de peine à le faire, effaçoit toute sorte de crimes; rarement cependant arrive-t-il qu'à courir le monde, on en soit plus homme de bien. Foulques, homme outré en tout, estant à Jerusalem, fut si touché du repentir de ses pechez, qu'il se fit traisner sur la claye par les grandes ruës de cette Ville, nud en chemise, la corde au cou, pendant quoi deux Penitenciers le

Chronique d'Anjou.

foüettant à tour de bras, il crioit de toute sa force : *Aiez pitié, Seigneur, de Foulques le Traistre & le Parjure.*

Ce Prince, ou par zele pour le bien public, ou par un reste de de jalousie contre le Comte de Champagne, emploïa tous ses bons offices auprés de la Reine Mere, & auprés des Chefs de la Ligue, pour les disposer à la Paix. Soit orgüeil, soit opiniastreté, la Reine resista long-tems, & si enfin elle se rendit, ce ne fut que parce qu'elle vit les Alliez se détacher l'un aprés l'autre, & faire leur Traité à part. Cette Mere dénaturée & la plus cruelle ennemie qu'ait jamais eu le Roy Henry, mourut peu de tems aprés, moins de fiévre que de dépit, de n'avoir pû le déthrosner. D'où venoit cette haine implacable pour un fils qui avoit du merite ? C'est ce que l'Histoire ne dit point. La mort de la Reine mere, le Traité que fit le Roy avec le Prince Robert, auquel il ceda la Bourgogne ; & plus encore que tout cela, l'éloignement du Comte de Champagne, à qui il survint une rude guerre, appaiserent tout-à-fait les troubles. Mort de Constance, seconde femme du Roy Robert.

Eudes II. Comte de Champagne, estoit par sa mere neveu & seul heritier de Raoul, dit le Faineant, Roy de la Haute-Bourgogne. Dans le démembrement de l'Empire François la Bourgogne avoit esté divisée en, Comté, Duché & Roïaume. Le Roïaume comprenoit une bonne partie de la Provence, le Dauphiné entier, le Lyonnois, la Bresse, le Bugey, & tout le reste du Païs qui s'estend jusques au Mont Saint-Claude. Raoul n'aïant ni freres ni enfans, le Comte de Champagne lui avoit proposé de lui remettre sa Couronne, ou du moins de la lui assurer en le faisant sacrer, tant-il souhaitoit d'estre Roy : son impatience lui fit perdre l'occasion de le devenir ; car l'oncle qui se portoit bien, & qui croïoit vivre long-tems, rejetta la proposition, & demeura si irrité de l'avidité du neveu, que quand il tomba malade de la maladie dont il mourut, il choisit un autre heritier, & donna tous ses biens & son Roïaume nommément à une de ses Parentes mariée à l'Empereur Conrad.

On ne peut bien representer la colere où cette nouvelle jetta le Comte de Champagne : sa petulance naturelle, l'interest & le point d'honneur, tout concourant à l'animer, il entra en Bourgogne & en conquit une partie, tandis que son ennemi, je veux dire, l'Empereur Conrad, estoit aux prises en Hongrie avec des Rebelles. Au retour de Conrad, la scene changea, Eudes perdit ses conquestes, & fut tué quelques années aprés dans une bataille qu'il donna avec plus de bravoure que de jugement. Ses prétentions sur la Bourgogne furent ensevelies avec lui, & aucun de ses heritiers ne s'avisa de les poursuivre. Il laissa deux fils, *Thibaud & Estienne*; l'un fut Comte de Beausse, de Touraine, & du Beauvoisis, & l'autre fut Comte de Champagne.

A peine Eudes estoit-il mort, que ses fils qui avoient herité de son humeur mutine, prirent les armes contre le Roy, & refuserent de lui rendre hommage, soustenant qu'ils ne lui en devoient plus, faute par lui d'avoir secouru leur Pere contre l'Em- Guerre civile.

pereur. Le devoir estoit mutuel entre le Vassal & le Seigneur : si le Vassal estoit obligé de rendre hommage au Seigneur, le Seigneur ne l'estoit pas moins, de donner secours au Vassal pour deffendre le Fief qu'il tenoit de lui, ce qui n'avoit pas lieu à l'égard du Comte de Champagne, puisque l'Empereur n'avoit point armé pour dépoüiller le Comte de la Brie ou de la Champagne qui relevoient de la Couronne, mais pour l'empescher d'envahir un Roiaume indépendant, que selon la loy du Païs le Roy Raoul avoit pû donner. Aussi ce prétendu devoir du Seigneur Suzerain à l'egard de son Feudataire, n'estoit-il qu'un prétexte dont les fils d'Eudes se servoient pour cacher un autre dessein.

Le projet de ces Seditieux estoit de mettre sur le Throsne le Prince *Eudes*, troisiéme frere de Henry, afin de regner eux-mesmes sous le nom d'un Roy imbecille. La conjuration fut funeste à ses Auteurs, Eudes fut pris en s'enfuïant, & enfermé dans une Tour, d'où il ne sortit que trois ans aprés. Estienne Comte de Champagne, fut vaincu par le Roy, & contraint de lui abandonner une partie de ses Estats. Thibaud Comte de Touraine, ne conserva les siens qu'à de très-dures conditions : le Roy ne leur pardonna que parce qu'il fut obligé de tourner ses armes & ses soins du costé de la Normandie, où les affaires se brouilloient.

Henry protege le jeune Duc de Normandie.

Robert Duc de Normandie, bourrelé par sa conscience, qui lui reprochoit à tout moment d'avoir empoisonné Richard III. son frere aisné, estant allé en Palestine en 1034. pour calmer ses remords, ou du moins expier son crime par un voiage si fatiguant, estoit mort en 1035. à Nicée en Bitinie, ne laissant d'enfans qu'un Bastard appellé *Guillaume*, qu'il avoit eu d'une Maistresse, fille d'un Pelletier de Falaise.

Quoique ce fils ne fust que Bastard, Robert avant que de partir l'avoit fait reconnoistre par les Villes, & par la Noblesse pour son Successeur legitime ; & par une autre précaution d'homme plus sage & plus prévoïant, qu'il ne l'estoit naturellement, il avoit dans son Testament conjuré Henry Roy de France, & Alain Comte de Bretagne, de vouloir estre, s'il mouroit, l'un Tuteur du jeune Guillaume, qui n'avoit que six ou sept ans, & l'autre Regent de Normandie pendant la minorité.

Guillelm. Gemmetic. Histor. Norman. lib. 7.

La mort du Pere jetta le trouble dans ses Estats, & mit le fils en grand danger d'en estre bien-tost dépoüillé ; tout sembloit lui estre contraire, ses oncles Paternels, l'un Comte d'Arques, & l'autre Archevesque de Roüen, prétendoient à la succession à l'exclusion de leur neveu, qu'ils méprisoient comme enfant & comme Bastard ; mais ce Bastard estoit né sous une estoile si heureuse, qu'il triompha deslors de ses plus cruels ennemis. Quoique son droit ne fust fondé, que sur un Testament, l'affection des Peuples fit prévaloir ce droit à celui des Princes ses Oncles. Ces Princes estoient si haïs, & leur Parti estoit si foible, que bien-tost ils furent contraints de reconnoistre leur Neveu pour Duc.

Les Ennemis les plus dangereux que Guillaume eut dans son

enfance, furent les Grands du Païs, qui vivoient dans l'independance, qui pilloient les Terres du Duc, qui jouïssoient de ses revenus, & bastissoient des Forteresses; d'où ils rançonnoient les Passans, & mettoient sous contribution tous les Villages d'alentour. Le Comte de Bretagne fit ce qu'il put deux ou trois ans, pour reprimer leurs brigandages; à la fin ne pouvant en venir à bout, il s'en retourna chez lui avec un poison lent, dont il mourut quelque tems aprés. Les entreprises des Seigneurs allerent toujours en augmentant, jusques à ce que le Duc Guillaume fut en age de gouverner : Alors il arma contre eux; & parce qu'ils s'estoient unis pour se deffendre plus aisément, il demanda du secours au Roy, qui le joignit proche de Caën, avec ses meilleures Troupes. Le Roy & le Duc livrerent bataille aux Rebelles, en un lieu dit le Val des Dunes, & les deffirent entierement. 1047.

Une Victoire si complette affermit le pouvoir du Duc, & mit ce Prince en estat, de se faire obéir de ses Peuples, & de se faire craindre de ses Voisins; mais d'un autre costé, cette prosperité lui suscita des Ennemis; le Roy mesme devint jaloux, & fasché d'avoir contribué à ruiner les Seigneurs Rebelles; il leur promit secretement un promt & puissant secours, s'ils vouloient reprendre les armes.

Sur l'assurance d'un tel appui, le Comte d'Arques Oncle du Duc, renouvella ses pretentions, & avec l'aide de Henry qui marcha pour le soustenir, il mit une Armée sur pied. Il en prit mal à tous les deux : le Comte qui tomba dans une embuscade, fut contraint, pour sauver sa vie, de renoncer à tous ses droits, & de se contenter d'une pension pour subsister, & le Roy aprés avoir vu toutes ses Troupes taillées en pieces dans le combat de Mortemer, fut obligé, de son costé, de rendre pour avoir la Paix, la Forteresse de *Tillieres*, Place importante sur la Frontiere, dont il s'estoit saisi pendant la minorité du jeune Duc de Normandie.

Ibid. c. 14. & 18.

1054.

Mort de Henry I.

Depuis cette malheureuse expedition, Henry ne songea qu'à ménager sa santé qui commençoit à devenir mauvaise, & qu'à establir sa Famille. Il avoit trois fils, tous trois enfans. Quoique l'aisné appellé *Philippe*, n'eust guere que sept à huit ans, il le fit couronner le jour de la Pentecoste 23. May 1059. L'année suivante, il nomma le Comte de Flandres, mari d'une de ses sœurs, pour Tuteur du jeune Philippe : peu aprés il deceda, d'avoir pris contre son sentiment une medecine mal-à-propos. Henry I. estoit un Prince belliqueux, liberal, religieux, sincere, qui estimoit les gens vertueux, & qui faisoit du bien aux gens de merite. 1060.



PHILIPPE I.

Philippe I. commence de regner très-jeune, sous la Tutele du Comte de Flandres.

PHILIPPE I. n'avoit guere que sept ans quand il commença de regner. *Baudoüin le Pieux* Comte de Flandres, fut son Tuteur & Regent du Roïaume, pendant la minorité, comme le Pere l'avoit ordonné. La Reine Mere inutilement fit ce qu'elle put auprés des Grands, pour se faire donner la Regence. On ne la croïoit point capable, ni de bien élever son fils, ni de bien gouverner l'Estat.

IV. Tom. de Duch. depuis la page 80. jusques à 99. & depuis 161. jusques à 167.

Le Comte s'acquitta de l'un & de l'autre, au contentement de tout le monde. Il donna à Philippe une éducation digne d'un Prince de son rang : il tint les Grands dans le devoir, autant par prudence que par autorité ; il prévint les plaintes du Peuple; il réprima avec vigueur les entreprises des Factieux, & entretint dans le Roïaume le repos & la seureté. La seule chose qu'on lui reproche, c'est de n'avoir pas empesché, tandis qu'il estoit Regent, que Guillaume Duc de Normandie, ne devinst maistre de l'Angleterre, & que par là il ne fust en estat de bien faire du mal à la France.

Exploits de quelques Normands, en Italie, & en Orient.

Quelque réputation qu'eust donné aux premiers Normands ce grand nombre d'exploits memorables que notre Histoire raconte d'eux sur le declin de la seconde Race, elle n'approche point de la gloire que leurs Descendans acquirent dans l'onziéme Siecle, en Italie, en Angleterre, en France & en Allemagne.

Quarante Pellerins de cette brave Nation, qui revenoient de Jerusalem, aïant abordé à Salerne dans le tems que les Sarazins qui assiegeoient cette Ville estoient prests de l'emporter d'emblée, demanderent aussi-tost aprés qu'ils se furent un peu reposez, la permission de faire eux seuls une sortie en plein jour. Quelque témerité qu'il y eust dans leur entreprise, elle ne laissa pas de réüssir ; cette brigade d'avanturiers fondit sur les assiegeans avec tant d'impetuosité, que ceux-ci prirent l'épouvente, & abandonnerent le siege. Quoique cet évenement ne paroisse guere vraisemblable, il est rapporté comme vrai par tous les Historiens du tems. Le Prince de Salerne eut beau offrir des récompenses à ses Liberateurs, les quarante Palladins n'en voulurent point d'autre pour une action si heroïque, que la gloire de l'avoir faite. Ils revinrent en Normandie, amenant avec eux des Ambassadeurs de ce Prince, lesquels avoient ordre de ne rien épargner pour attirer à son service le plus qu'ils pourroient de Normands.

Historiens de Sicile, de Naples & de Normandie, année 1003. & suiv.

De douze garçons qu'avoit *Tancrede* de *Hauteville* Gentilhomme de Basse Normandie, six passerent en Calabre, & peu aprés leur arrivée, ils remporterent l'an 1040. prés de la riviere d'Offana, une victoire d'autant plus celebre, que n'aïant que cinq cens fantassins,

1040.

& ſept à huit cent Cavaliers, ils deffirent ſoixante mille Grecs. La Calabre & la Poüille eſtoient le Theatre de la guerre, les Grecs vouloient s'y maintenir, les Saraſins les en chaſſer; & les Grands du Païs ſe deffaire des uns & des autres. Aprés avoir rendu des ſervices infinis, ces ſix Heros pour ſe païer ſe ſaiſirent à force ouverte d'abord de quelques Chaſteaux, enſuite d'un fort grand Païs.

Roger le Cadet des ſix ſurprit Palerme & Meſſine : un autre ſurnommé *Guiſcard*, c'eſt-à dire ruſé, s'empara de la Poüille & de la Calabre; eſtant de là paſſé en Grece, il y tailla en pieces une armée de quarante mille hommes, n'en aïant pas plus de dix mille, & revint peu de jours aprés au ſecours de Gregoire VII. aſſiegé dans le Chaſteau Saint-Ange. A peine ce grand homme eut-il délivré le Pape, que repaſſant en Grece, il battit une armée Navale. Il n'eſperoit pas moins que de prendre Conſtantinople, lorſque ſa femme l'empoiſonna à la perſuaſion de l'Empereur *Alexis Comnene*. Pour gagner cette méchante femme, Comnene avoit promis de l'épouſer, & en effet il l'épouſa; mais avant que de ſortir du Temple où s'eſtoit fait le mariage, il demanda à ſes Miniſtres, s'ils jugeoient qu'il deuſt la garder, ou pluſtoſt s'il ne devoit pas la punir de ſa perfidie : tous aïant répondu qu'elle meritoit d'eſtre bruſlée, on la mena du Temple au ſupplice.

Guillaume de Malmesburry, p. 107. 133. Roger de Hovveden. p. 710.

Les meſmes & autres Hiſtoriens, tant Anglois, que Normands. l'an 1066.

Conqueſte de l'Angleterre par Guillaume le Baſtard Duc de Normandie. Portrait de ce Prince.

Tandis que Guiſcard faiſoit de ſi grandes choſes, *Guillaume* Duc de Normandie, fils naturel du Duc Robert, eſtoit paſſé en Angleterre : ce Baſtard eſt un des Prince les plus celebres qui aïent regné en Occident : Homme maiſtre de ſes paſſions, ferme ou complaiſant, clement, ſévere ou cruel, ſelon les conjonctures & ſes intereſts, brave avec conduite, ruſé Capitaine, lent ou vif, ſelon l'occaſion qu'il ne manqua quaſi jamais, intrepide dans l'action, de ſang froid dans le commandement, preſque toûjours heureux, quelquefois liberal, jamais ſans regret, chargeant ſes Peuples d'impoſts, moins par neceſſité que dans le deſir d'amaſſer.

Edoüard Roy d'Angleterre, que ſes vertus Chreſtiennes ont fait mettre au nombre des Saints, n'aïant point eu d'enfans. Eh comment en auroit-il eu ? ſi ce que l'on a dit de lui eſt vrai, qu'en épouſant une des filles les plus charmantes de ſon tems, il fit vœu de virginité, & l'obligea d'en faire autant ? Deſſein extraordinaire, que bien des gens ont regardé comme une preuve de l'imbecillité ou de l'impuiſſance de ce Prince, pluſtoſt que de ſa dévotion. Edoüard, dis-je, n'aïant point d'enfans avoit choiſi pour heritier Guillaume Duc de Normandie, tant à cauſe de la parenté, qu'en conſideration des ſervices qu'il avoit reçûs de Robert, pere de Guillaume. Cette adoption aïant eſté agréée par les Grands Seigneurs d'Angleterre, *Haralde*, le premier d'entre eux, & qui aſpiroit à la Couronne, vint à Roüen auſſi-toſt aprés complimenter Guillaume, & faire en particulier un Traité ſecret avec lui. Cependant dès qu'Edoüard fut mort, Haralde ne ſe ſouvenant plus du ferment qu'il venoit de preſter, fit une brigue ſi puiſſante parmi les Sei-

gneurs Anglois qu'ils l'éleverent sur le Thrône; mais Guillaume ne luy donna pas le tems de s'y affermir.

Il falloit que le Duc pour une si grande expedition assemblast une Flotte nombreuse, & une armée à débarquer; il falloit pour n'estre point troublé dans la conqueste de l'Angleterre, qu'il empeschast que ses voisins, qui tous estoient ses ennemis, ou jaloux de sa prosperité, n'envahissent la Normandie: ce n'estoit pas une petite affaire de se ménager avec eux; car il avoit domté les Bretons, soumis les Manceaux, deffait le Duc d'Aquitaine, repoussé le Comte d'Anjou, & battu les François deux fois: il fut assez heureux ou assez habile pour surmonter tous ces obstacles, & sçeut dans cette conjoncture se faire craindre de ses Voisins, ou les gagner si à propos, qu'ils le laisserent tranquillement devenir par cette conqueste, assez puissant pour les ruiner, ou du moins les humilier tous. Baudoüin Comte de Flandres, bien loin de la traverser, comme il sembloit qu'il le devoit, tant pour ses propres interests, que pour ceux du Roy son Pupille, donna au Duc la permission de lever en Flandres & en France, les troupes dont il eut besoin. Ce n'estoit ni par amitié, ni parce que Guillaume avoit épousé sa fille, que le Comte en usa ainsi; mais plustost parce que le gendre estoit un homme si terrible, que le beaupere qui estoit timide, n'eut pas la force de resister.

Guillaume se mit en mer avec une Flotte de neuf cens voiles,
1066. & débarqua en Angleterre, dans le tems qu'assez loin de là, Haralde estoit occupé à estouffer une révolte. Guillaume fortifia son camp, il deffendit à ses Soldats de piller & de s'écarter; & pour leur annoncer qu'il falloit ou vaincre ou mourir, il fit brusler tous ses vaisseaux. A l'approche d'Haralde qui accourut pour le combattre, Guillaume luy offrit de terminer leur different par un combat singulier, qui n'exposant que leurs personnes, épargnast le sang de leurs troupes; mais le deffi ne fut point accepté, & Guillaume fut enfin contraint d'en venir à une bataille.

Les Historiens ne disent point à quoy montoient les deux armées; tout ce que l'on en sçait, c'est que de part & d'autre c'estoient toutes troupes d'élite. Guillaume & Haralde également braves & habiles se surpasserent dans le combat, & depuis six heures du matin jusqu'à trois heures aprés midi, ils tinrent la fortune en balance; à la fin la Cavalerie Normande qui avoit tenté quatre ou cinq fois d'enfoncer l'Infanterie Angloise, ne pouvant en venir à bout, Guillaume feignit de s'enfuir. Alors les Anglois rompirent leurs rangs, & croïant la Victoire seure, ils courroient au pillage quand les Normands tournant visage se jetterent sur eux d'une telle furie, qu'ils les taillerent tous en pieces. Haralde, & ses freres se firent tuer dans la meslée: il y perit, à ce qu'on dit, soixante & sept mille Anglois. La perte de Guillaume n'alla pas à plus de six mille hommes.

Tout plia sous le Victorieux, les principaux Seigneurs accoururent pour lui rendre hommage. Il entra avec eux dans Londres,

moins en Triomphateur, que comme un Roy legitime qui prenoit possession d'une Couronne qui lui appartenoit; cependant plus févere & plus sage que ne fut Alexandre, qui après ses Victoires prit les façons de vivre des Nations qu'il avoit vaincuës; il ordonna que les Anglois s'habilleroient comme les Normands; que comme eux, ils se raseroient la barbe; qu'ils garderoient la mesme Police; qu'ils n'auroient plus à l'avenir d'autres Loix que les Loix Normandes; que les Actes publics seroient tous dressez en François, qui estoit la langue des Normands; qu'on ne plaideroit qu'en cette langue; & que les Juges dans leurs Sentences ne pourroient en emploïer d'autre. Guillaume fut obéï: les Anglois quoique fort inquiets, & fort jaloux de leurs Coustumes, executerent ponctuellement ce que le Vaïnqueur leur ordonna. Un si grand succès allarma fort tous ses voisins, qui se repentirent trop tard, de ne s'y estre pas opposez: tout jeune qu'estoit le Roy Philippe, il y fut sensible, il en fit des reproches au Comte de Flandres son Tuteur, & témoigna de la douleur de n'avoir point esté en âge de traverser cette conqueste.

Philippus in primis multa strenue gessit annis, &c. Tom. 4. Duchesf. pag. 213. 293.

Philippe profite dans sa jeunesse de la discorde de ses voisins.

Autant que Philippe devint lasche & indolent quant il eut répudié sa femme, autant fut-il dans sa jeunesse appliqué aux affaires, attentif à ses interests, & jaloux de se distinguer: arrivoit-il un different entre les Grands de son Roïaume, il songeoit à en profiter, afin d'estendre à leurs dépens, les limites de son Domaine, qui estoit alors si borné, qu'hors Paris & quelques autres Places, il n'avoit presque rien en propre.

Chronique d'Anjou.

Geofroy Comte d'Anjou, avoit laissé faute d'enfans, ses Estats aux fils de sa sœur. L'aisné portoit le nom de l'oncle, & le second se nommoit *Foulques*, l'un estoit un bon homme, & l'autre un franc scelerat, aussi fut-il surnommé le *Rechin*, c'est-à-dire, féroce & cruel. Celui-ci se plaignant d'estre lezé dans son partage, prit les armes, sous ce prétexte dans l'esperance de tout avoir. Des Traistres lui livrerent Angers, où son frere fut fait prisonnier; cependant le malheureux Geofroy estant devenu en moins d'un an, ou de mélancolie, ou par quelque breuvage, tout hebeté dans sa prison; son sort fit tellement pitié aux gens mesme qui 1068.
l'avoient trahi, qu'ils exhorterent Foulques à le mettre en liberté. Le Roy fit grand bruit pour l'y obliger, mais dès que Foulques pour l'engager à estre neutre dans cette affaire, lui eut cedé le Gastinois, Philippe ne se mesla plus de la querelle des deux freres.

Une si belle acquisition qui ne cousta rien au jeune Roy, ne fit qu'accroistre son ambition & son avidité. Baudoüin de l'Isle, 1070.
Comte de Flandres, qui avoit esté son Tuteur, estant mort une 1071.
année devant; & *Baudoüin VI.* son fils aisné, qui regna après lui, n'aïant survescu que trois ans, il y eut aprés la mort de celui-ci, d'abord un grand different, ensuite une guerre ouverte pour la tutele de ses enfans, entre leur mere *Richilde de Hainaut*, & *Robert de Flandres* leur oncle. Le beau-frere & la belle-sœur s'estant donnez une bataille, où par un évenement bizarre ils demeurerent

Duch. tom. 4. p. 88.

tous deux prisonniers, Des flateurs firent entendre au Roy, qu'il n'avoit dans cette conjoncture qu'à se presenter en Flandres pour en estre aussi-tost le maistre; mais à peine y fut-il entré, que les Peuples qui apprehendoient qu'il n'opprimast leur liberté, s'il demeuroit plus long-tems chez eux, tirerent Robert de prison: de plus ils lui fournirent de l'argent, avec quoi il remit sur pied une armée si considerable, qu'il attaqua le Roy & le deffit entierement. Une victoire si grande & si inopinée fit changer les choses de face; Robert se voïant Vainqueur, s'empara du Comté de Flandres avec d'autant moins de peine, que le Roy y donna les mains, aimant mieux s'allier avec lui, que de l'avoir pour ennemi. Robert lui fit épouser une jeune Beauté, que sa femme avoit euë d'un premier mari.

Berthe, fille de Florent, premier Comte de Frise & de Hollande.

On ne pouvoit excuser une Paix si honteuse, que par la necessité où Philippe se trouvoit alors, d'avoir toutes ses forces ailleurs; Guillaume Duc de Normandie, estoit devenu si puissant par la conqueste de l'Angleterre, que la France avoit tout à craindre d'un aussi dangereux voisin, si elle n'eust eu l'adresse de soulever ses fils contre lui, & de perpetuer la discorde dans sa famille. Guillaume avoit trois fils, *Robert*, *Guillaume* & *Henry*. Robert estoit un petit esprit, fougueux, bizarre, leger & avide de commander, quoiqu'il en fust très-incapable: un Prince de ce caractere estant propre à causer des troubles, les Ministres de France l'avoient gagné de longue-main, en lui témoignant de l'estime, en entrant dans ses peines, en lui offrant une retraite & des secours d'hommes & d'argent, quand il voudroit demander raison des injustices qu'on lui faisoit; son principal sujet de plainte estoit que le Roy son Pere refusoit, quoiqu'il l'eust promis, de le déclarer son successeur dans le Roïaume d'Angleterre, & de lui ceder par avance, la joüissance de la Normandie.

1077. Les offres artificieuses des Ministres François produisirent bientost leur effet, Robert s'enfuit de chez son Pere, & vint se refugier en France, où le Roy lui donna des Troupes; & pour lieu de sa résidence, la petite Ville de Getberoi sur la frontiere de Normandie. Le Pere suivit le fils de près, & l'assiegea dans cette Place. Robert se deffendit avec valeur, & dans une sortie, il donna à son Pere, sans se douter que ce fust lui, un si terrible coup de lance, qu'il le desarçonna; au cri que Guillaume fit en tombant, Robert l'aïant reconnu, il se jetta à ses pieds, & les larmes aux yeux il luy aida à se relever. Le Pere, quoiqu'au desespoir d'estre à la merci de son fils, feignit d'avoir de la joie du repentir de ce Rebelle, & après l'avoir embrassé, il lui renouvella avec de si grands sermens, les paroles qu'il lui avoit données, que la Paix se fit sur le champ. Elle ne fut pas de longue durée, Robert toûjours inquiet, rompoit souvent avec son Pere, & renoüoit aussi aisément. Cette vicissitude de révoltes & d'accommodemens fit
1087. presque toute l'occupation des Cours de France & d'Angleterre jusqu'en 1087. que la guerre s'alluma entre Philippe & Guillaume pour un leger sujet.

Philippe, qui aimoit à rire, aïant sçu que le Roy d'Angleterre, qui estoit gros jusques à l'excès, prenoit des remedes à Roüen, pour diminuer son embonpoint, & qu'il gardoit le lict depuis un long-tems, dit tant de fois en se mocquant : *Quand donc le Roy d'Angleterre relevera-t-il de ses couches ?* que Guillaume homme impetueux, qui n'entendoit point raillerie, lui fit dire tout en colere, que si tost qu'il seroit accouché, il iroit faire ses relevailles à Sainte Geneviéve de Paris avec dix mille lances en guise de de chandelles.

Sur cette raillerie la guerre aïant recommencé, le Roy d'Angleterre entra dans le Vexin François, & y fit des ravages horribles, sans que Philippe parust en campagne, laissant tomber la vengeance de ses indiscretes railleries, sur ses Peuples qui n'en pouvoient mais. Guillaume aïant pris Mante, fit brusler cette Ville avec tant d'animosité, que lui-mesme de tems en tems alloit jetter du bois dans le feu, mais il en fut bien-tost puni; car à force de s'échauffer, sa graisse venant à fondre, la fiévre le prit. Un second malheur, qui augmenta sa maladie, & peut-estre la rendit mortelle, c'est qu'en franchissant un fossé il tomba de cheval & se froissa tellement les reins, qu'à peine fut-il à Roüen, où on le porta sur un brancard, qu'il y mourut. Quelque tems avant que de mourir, sous pretexte de justifier ses principales actions, il fit son Panegyrique en presence des Seigneurs, qui estoient autour de son lict. Tout avare & tout severe qu'estoit ce Prince, il fut regreté long-tems, à cause du peu de conduite & de mérite de ses Enfans. Il laissa par son Testament, la Normandie à l'aisné, l'Angleterre au second, & au troisiéme quelques Comtez, avec beaucoup d'argent comptant.

Guillaume le Bastard mourut à Roüen le 9. Septembre 1087. & fut enterré à S. Estienne de Caen, Abbaïe qu'il avoit fondée. *Order. Vital. ann. 1087. pag. 656. & suiv.*

Indolence de Philippe I. depuis qu'il eut répudié la Reine.

La mort de Guillaume, & les querelles continuelles que ses fils eurent l'un contre l'autre, aïant delivré Philippe des allarmes, que lui causoient de si formidables Voisins, il ne songea plus qu'aux plaisirs. Lorsque je parle ainsi, il ne faut pas se representer un de ces Mondains délicats, qui cherchent dans une agreable & ingenieuse vicissitude de festins, de jeu, de spectacles & de conversations polies, de quoi charmer avec esprit, les dégousts de l'oisiveté. Le plaisir de Philippe estoit de boire, de manger & de s'abandonner aux femmes.

1092. 1093.

La Reine ne lui plaisant plus, quelques Flateurs lui mirent en teste de faire casser son mariage : il ne lui en cousta pas grand'peine; car quoiqu'il y eust près de vingt ans que ce mariage eust esté fait selon les formes ordinaires, & que mesme il en fust venu un Prince qui avoit douze ans, il se trouva des Genealogistes, qui certifierent, pour de l'argent, que le Roy & la Reine estoient Parens, & des Evesques assez faciles pour declarer, sous ce prétexte, le mariage nul. Le malheur de la Reine, qui n'estoit ni jeune ni belle, n'excita que de la pitié; bien loin de prendre son parti, les Grands n'estoient point faschez de voir le Roy dans la débauche. Plus il y estoit plongé, moins il avoit d'attention

Duchesn. tom. 4. pag. 166.

à réprimer leurs entreprises. La pauvre Princesse fut releguée à Montreüil sur Mer, où elle mourut quelque tems aprés, de chagrin d'estre la victime des Concubines de son Mari.

Amours & mariage de Philippe avec Bertrade, femme du Comte d'Anjou.

Versipellis mulier. Orderic Vit. p. 699. Malmesb. l. 3. p. 98.

La Maistresse Regnante estoit *Bertrade* de *Montfort*, Epouse de Foulques Comte d'Anjou, femme de beaucoup d'esprit, imperieuse ou souple, serieuse ou enjoüée, plus ou moins prude ou débauchée, selon le goust de ses Amans. Quoique Foulques fust vieux & qu'il eust repudié deux femmes, Bertrade n'avoit pas laissé de l'épouser avec plaisir, pour se tirer de la servitude, où sa Mere la retenoit. Dans la suite ne s'accommodant point d'un Mari goureux & fantasque, elle estoit preste de le quitter, quand le Divorce de Philippe fit naistre à cette Coquette l'esperance de devenir Reine. Pour cela elle fit insinuer au Roy, que l'aimant avec passion, elle mouroit d'envie de le voir. Philippe aïant répondu qu'elle seroit la bien venuë, elle feignit un Pellerinage à Saint Martin de Tours, afin de se faire enlever, & de là conduire à Orleans, où le Roy l'attendoit.

Orderic Vital. l. 8. pag. 699.

Le project réüssit, la Belle fut enlevée à Tours, & de là menée à Orleans, où le Roy quelque tems aprés l'épousa en face d'Eglise. Au deffaut des Prelats François, qui refuserent en gens sages, de célebrer un mariage dans lequel il y avoit double inceste, & double adultere, *Eudes*, Evesque de Bayeux, moïennant quelques revenus qu'on lui promit pour récompense, en fit la ceremonie. Un mariage si scandaleux fit gemir tous les gens de bien: les Peuples en furent irritez, & en eurent moins de respect & moins d'attache pour le Roy. La pluspart des Evesques lui firent de vives remonstrances; mais comme le desordre est ordinairement suivi de la violence, Philippe fit piller leurs Terres, quelques-uns mesme des plus zelez furent mis en prison, ce qui fascha si fort les autres, qu'ils ne cesserent d'aigrir le Pape jusques à ce qu'ils l'eurent déterminé à excommunier le Roy.

Philippe est excommunié.

Matilde Comtesse de Toscane.

Les Papes estoient alors en si haute consideration, que tout plioit sous eux, depuis que Gregoire VII. homme hardi & habile, aidé des forces & des richesses d'une Comtesse, sa Penitente, avoit eu assez de courage & assez de dexterité pour déposer un Empereur. Cet Empereur estoit Henry IV. Prince accredité & puissant. Leur querelle avoit commencé par les plaintes que faisoit Gregoire, qu'Henry vendoit les Benefices, & qu'il donnoit l'Investiture des biens qui en dépendoient par la Crosse & par l'Anneau. La veritable cause qui porta les choses à l'excés, c'est qu'Henry fit de vains efforts pour faire déposer Gregoire, & mesme, à ce que l'on dit, pour le faire assassiner; & que de son costé, Gregoire vouloit se venger, se rendre maistre de l'Italie, & assujettir, s'il eust pû, tous les Potentats Seculiers à la puissance Pontificale.

Tout sembloit alors contribuer à ce dessein, l'Europe estant partagée en plusieurs petites Dominations, & les Papes estant tout-puissans par le respect que l'on avoit pour les Censures de l'Eglise;

les Estats foibles pour se deffendre de la tyrannie des plus forts, avoient tous secours au Saint Siege, & se mettoient sous sa protection, ou se rendoient ses Feudataires. S'il y eut eu l'un aprés l'autre quatre ou cinq Papes vigoureux, & qui eussent esté assez habiles pour profiter des conjonctures, les Souverains Pontifes seroient peut-estre devenus, Monarques de la Chrestienté, & aussi Maistres du Temporel, qu'ils l'estoient du Spirituel. Dans cette toute-puissance, celui qui estoit en place quand Philippe épousa Bertrade, n'auroit eu garde de manquer une aussi belle occasion d'exercer son autorité contre une Teste couronnée. Ce Pape, estoit Urbain II. autrefois Moine de Cluni, & Disciple de Gregoire VII.

L'Archevesque de Lyon assembla par ordre d'Urbain un Concile nombreux à Autun, où Philippe fut excommunié, s'il ne se séparoit de Bertrade. Le Throsne pour cela, quoiqu'en disent quelques Auteurs, ne fut point déclaré vacant, les François ne furent point déliez du serment de fidelité, ni le Roïaume, mis en interdit. On y preschoit à portes ouvertes, on y administroit les Sacremens publiquement : le Roy mesme obtint des Prelats, qu'il pourroit en particulier faire dire la Messe devant lui. Tout ce que produisit l'Excommunication, fut que l'Office ne se faisoit qu'à voix basse & portes fermées dans les lieux où le Roy alloit, & que les Festes principales, il n'estoit plus à l'ordinaire couronné pendant la grand' Messe, par les Evesques qui s'y trouvoient. Il fut peu sensible à ces desagrémens; & s'il n'avoit apprehendé des suites beaucoup plus funestes, il n'eust point supplié le Pape, de suspendre pour quelque tems l'execution de la Censure, sur la parole qu'il donna de satisfaire exactement à l'Ordonnance du Concile. 1094.

Le Continuateur d'Aimoin, *l. 5. c. 44.* & un Fragment d'Histoire, rapporté par Duchesne *tom. 4. pag. 93.* semblent dire que le Roïaume fut mis en interdit; mais comment en croire ces Anonimes plustost qu'Orderic Vital Historien Contemporain, qui rapporte en détail, les effets de l'Excommunication du Roy. *l. 8. an. 1092. p. 699.* Blondel, *De formula Regnante Christo.*

Urbain accorda la grace; mais environ un an aprés, ne voïant point de changement dans la conduite de ce Prince, il l'excommunia de nouveau au Concile tenu à Clermont en Novembre 1095. Il falloit que Philippe fust dans un grand mépris, pour qu'on osast, dans ses Estats, lancer des foudres contre lui, sans craindre, que pour se venger il n'en vinst à la violence, ou qu'il ne pensast à se soustraire de l'obéissance d'Urbain, dans un tems où il y avoit un Anti-Pape en Italie. Le Roy apprehendant que le Pape ne passast outre, donna des marques de repentir, & obtint son absolution au Concile de Nismes 1096. mais sa rechute fit bien voir que son regret n'estoit pas sincere : il reprit la Comtesse qu'il n'avoit quittée qu'avec peine, & il sacrifia son honneur & son interest au plaisir de la posseder : dans cet aveuglement, la Maistresse, le jeu & la table faisoient son occupation, n'aïant ni soin de son Roïaume, ni d'émulation pour la gloire; quelques exemples que lui donnassent les Ducs & Comtes ses Vassaux, qui porterent sous son Regne la renommée de la Nation jusques aux extremitez du Monde.

Dans la cruelle guerre que les Maures, depuis quarante ans, Exploits des

François en Espagne, contre les Maures.

faisoient aux Chrestiens d'Espagne; ceux-ci ne s'estoient soutenus que par les secours de France. Les Princes François du voisinage leur en avoient donné de plus ou moins considerables, soit par zele de Religion, soit par leur propre interest, pour empescher les Infideles, de faire en-deça des Pyrenées, des Conquestes ni des Incursions. Hugues Duc de Bourgogne, & quelques années après Guillaume V. Duc d'Aquitaine, avoient mené des Troupes en Espagne. Un besoin plus pressant y rappella les François une troisiéme fois: Alphonse VI. Roy de Castille, après la perte d'une bataille qu'il livra fort mal-à-propos, envoïa declarer en France, que si on ne le secouroit, il feroit sa Paix avec les Maures, & leur donneroit passage pour aller ravager les Gaules.

Mariana. Histor. Hispan. l. 9. 10. &c.

1091.

Le souvenir des maux affreux, que ces Infideles y avoient faits, leur nom, leurs forces, leurs victoires répandirent un si grand effroi en Guienne & en Languedoc, que les Nobles & le Peuple prirent les armes à l'envi, pour aller secourir Alphonse. Un des principaux Chefs de l'expedition fut *Henry* de Bourgogne frere du Duc Eudes I. A l'approche de l'armée Françoise, les Sarasins épouventez, abandonnerent la Castille. Selon quelques Historiens, ce ne fut qu'après un combat, où ces Infideles perdirent près des deux tiers de leur armée: quoiqu'il en soit, Alphonse, pour récompenser tant de braves hommes, qui venoient de répandre leur sang pour lui, & pour avoir toujours en main des Troupes prestes à le deffendre, offrit des Terres aux François, qui voudroient continuer à servir en Espagne. Plusieurs s'y establirent, entre autres Henry de Bourgogne: Alphonse lui donna une de ses Bastardes en mariage, & pour Dot ce qu'il pourroit prendre sur les Maures, en Portugal. Henry conquit sur eux un assez grand Païs, dont son fils fut proclamé Roy après la bataille d'Ourique, où il deffit cinq de leurs Rois; c'est-à-dire cinq de leurs Generaux. Ces expeditions firent bien de l'honneur aux François; mais quelque gloire qu'ils y acquirent, elle n'approche point de la réputation, que la Conqueste de Jerusalem leur donna quelques années après.

Fragm. Histor. Flor ac. Voiez aussi Godefroy & Sainte-Marthe sur la Genealogie des Rois de Portugal.

Premiere Croisade.

Cette sainte Cité avoit souvent changé de face, depuis que le Sauveur du Monde y avoit esté crucifié. Tite Vespasien la renversa de fond en comble. Dans la suite, elle fut rebastie par Adrien, ornée par Constantin, ruinée par les Perses, repeuplée par les Sarasins, prise & reprise sept ou huit fois, par les Perses, par les Arabes & par les Egiptiens, sur lesquels les Turcs la conquirent: ces nouveaux Maistres estoient feroces. Il n'y a point de vexations qu'ils ne fissent aux Chrestiens, non seulement à ceux de la Ville, mais encore aux Europeans, qui y alloient en pellerinage. Un de ces Pellerins fut si touché de ces excès, & de ce que lui en dit l'Evesque de Jerusalem, qu'il offrit à ce Patriarche, d'exciter le Pape & les Princes à joindre leurs forces ensemble pour délivrer la Terre Sainte. Ce Pellerin appellé *Pierre*, estoit

Gesta Dei per Franc. 4. Tom. de Duch. depuis la pag. 773. jusques à la fin.

estoit un Gentilhomme, qui s'estoit fait Hermite & Prestre, aprés avoir servi long-tems.

Pierre muni de pouvoirs repasse en Europe, & va trouver Urbain II. Le Pontife fut surpris, & de la grandeur du dessein, & du peu d'apparence de l'homme qui le proposoit. L'Hermite estoit fort petit, d'ailleurs de mauvaise mine, mal fait & fort mal vestu : en récompense, il cachoit une grande ame sous ses haillons. Ce petit homme sagement effronté sceut si bien persuader le Pape, qu'Urbain charmé des avantages qu'il trouvoit dans une si haute entreprise, lui donna ordre de la poursuivre, & d'aller par toutes les Cours, disposer les Rois & les Princes à s'unir pour l'executer.

La Mission du Pape augmentant le zele de Pierre il parcourut l'Europe, nu-teste, nu-jambes, nu-pieds, preschant avec entousiasme, un grand Crucifix a la main, & versant des torrens de larmes, lorsqu'il venoit à representer les indignitez & les maux que faisoient les Mahometans aux Chrestiens de la Palestine. Quand on sçait à propos prendre ainsi des airs de Prophete; quand on soutient ce Personnage par un grand desinteressement & par une vie austere, il n'y a rien qu'on ne persuade. Les Princes & les Peuples, en France principalement, embrazez d'une mesme ardeur, témoignerent de l'impatience de voir former une Ligue pour un si glorieux dessein.

Concile de Clermont en Auvergne, où fut publiée la premiere Croisade en Novembre 1095.

Urbain averti des progrés de son Précurseur, vint en France tenir un Concile, ou plustost une Assemblée generale, où se trouverent treize Archevesques, deux cent vingt-cinq Evesques, plus de trois cens Abbez, & une multitude prodigieuse de Laïques. Le Pape les larmes aux yeux representa à l'Assemblée, la prophanation des Lieux Saints, les maux épouventables qu'y souffroient les pauvres Chrestiens, le péril où estoit l'Europe, si, loin d'attendre les Barbares qui avançoient d'année à autre, on ne portoit la guerre chez eux; & aprés avoir proposé la conqueste de la Terre Sainte, il promit, de la part de Dieu, le pardon de tous les pechez aux Personnes qui seroient d'une si sainte expedition, ou qui y contribueroient, d'hommes, d'argent ou autrement. Il n'avoit pas encore fini, que soit que la chose fust concertée, soit que ce fust une inspiration, on entendit des voix sans nombre, qui s'écrierent : *Dieu le veut, Dieu le veut.* Ce mot fut pris à bon augure, & servit de devise aux *Croisez.* On appella ainsi ceux qui furent de ce voïage, parce que le Pape ordonna qu'ils porteroient par distinction une croix cousuë sur l'épaule.

A peine les Prelats retournez dans leurs Dioceses y eurent-ils publié cette premiere Croisade, que tout le monde voulut en estre : l'esperance de gagner le Ciel, le desir de se signaler; celui de faire fortune : dans les uns, l'envie de courir : en d'autres, le libertinage : en ceux-là, l'exemple des Grands : en ceux-ci, la honte & la crainte de passer pour des gens sans cœur, ou pour des Chrestiens peu zelez, firent entreprendre ce voïage à plus de cinq millions d'ames, Evesques, Abbez, Prestres & Moines, Ducs, Com-

Si omnes qui de Domibus suis egressi votum jam

tes, Marquis, Gentilshommes, Artisans, Soldats, Laboureurs.

Urbain estoit charmé de ce prodigieux succés, qui rendoit son nom venerable à toute la Posterité; & lorsqu'il consideroit que par ses seules remonstrances il avoit fait prendre les armes à un nombre infini de gens, il ne pouvoit contenir sa joie en découvrant les avantages que lui & ses Successeurs alloient tirer de cet exemple.

Par là, les Papes devenoient si formidables à tous les Princes, que ceux-ci n'eussent plus osé résister à leurs volontez. Ils devenoient par là les maistres du bien des Eglises, sous prétexte de l'emploïer à ces pieuses expeditions. Par là, insensiblement ils rendoient leur autorité arbitraire & absoluë, en accordant, sans que personne osast y trouver à redire, de frequentes Indulgences & toute sorte d'autres Dispenses en faveur des gens qui faisoient le voïage de la Terre Sainte; mais autant que les Croisades estoient avantageuses aux Papes, à ce que disoient les Politiques, autant aux yeux de ceux-ci sembloient-elles desavantageuses aux Potentats Séculiers, dont elles ruïnoient les Estats.

Par là, l'or & l'argent sortoit de toute l'Europe, les Terres y demeuroient incultes, les arts estoient abandonnez, les Villes dépeuplées, & les Roïaumes exposez aux insultes de leurs voisins. La France, plus qu'un autre, devoit apprehender ces suites; parce que s'il y avoit des Estrangers qui eussent aussi pris la Croix, ce n'estoit qu'en fort petit nombre en comparaison des François; cependant soit par non-chalance, soit de peur d'irriter le Pape, Philippe loin de s'y opposer, laissa sortir de son Roïaume, non seulement tous les gens de guerre, mais encore une infinité de gens de toutes Professions.

Les Croisez ne pouvant tous partir ensemble, les Princes & Seigneurs qui estoient les Chefs de l'entreprise, insinuerent à Pierre l'Hermite qu'il devoit prendre les devans, & conduire luimesme une populace infinie qui le suivoit aveuglément, & qui le regardoit comme un homme descendu du ciel. Le nom & les fonctions de General ne déplurent point à l'Hermite; il se chargea du commandement, & prit pour son Lieutenant un vieil Officier, appellé *Gaultier sans argent*. Cette premiere armée composée toute de François, Artisans, Marchands, Laboureurs, Vieillards, Femmes & Enfans, fut peu après suivie d'une autre de quinze à seize mille Allemands; & celle-ci d'une troisiéme de plus de deux cens mille hommes, François, Lorrains, Anglois Flamands.

Ces trois armées prirent la route de Hongrie, & commirent des desordres horribles. Il n'y a point d'insolences, de débauches, de prophanations, de violences, de cruautez, qu'elles ne firent en chemin; aussi n'estoit-ce que de la canaille, & si j'ose m'exprimer ainsi, la lie du peuple croisé. Le bras de Dieu s'appesantit sur ces Impies, toutes trois perirent en six mois, de faim ou de maladies, ou par le fer des Grecs ou des Turcs. Ce malheureux commencement d'une guerre si sainte, fut comme une décharge des

iter carperent simul illic adessent proculdubio sexagies centum millia bellatorum adessent, &c. Fulch. Carnot. *pag. 822. tom. 4. Duchesn.*

Opinionem hominum vincebat numerus quamvis estimarentur sexagies centum millia itinerantium. Malmesb. l. 4. p. 131.

humeurs corrompuës du corps de l'armée Chrestienne, soulagée par ces saignées, elle n'en eut que plus de vigueur à poursuivre son entreprise.

Il y avoit parmi les Croisez un nombre presque infini tant de braves Soldats que d'habiles Officiers, à la teste desquels estoient plus de deux cens cinquante ou Princes ou Seigneurs de marque; entre autres, *Robert* Duc de Normandie; *Estienne* Comte de Blois; *Hugues* Comte de *Vermandois*, frere de Philippe Roy de France, *Robert* Comte de Flandres; *Boëmond* Prince de Tarente, fils du fameux Robert Guiscard, *Raimond* Comte de Toulouze, *Godefroy* Comte de Boüillon, ses freres *Eustache* & *Baudoüin*, *Baudoüin du Bourg* leur cousin, & quantité d'autres Seigneurs, qui menoient chacun une armée, ou du moins un gros corps de troupes. Le rendez-vous de tous ces Princes estoit à Constantinople, où ils convinrent avec l'Empereur, que moïennant qu'il leur fournist des vivres & des munitions, ils lui remettroient de bonne foy toutes les Places qu'ils prendroient. Les sermens de l'un & des autres estoient des liens d'autant plus foibles, qu'il paroissoit comme impossible, que de costé & d'autre on ne manquast à sa parole. En effet, ni l'Empereur ne fournit point les secours qu'il avoit promis, ni les Croisez ne lui livrerent aucune des Villes qu'ils conquirent.

De ces six millions d'ames qui partirent pour la Terre Sainte, les uns ne passerent point, Rome, la Poüille ou la Hongrie, mais s'en revinrent sur leurs pas, rebutez des peines & des frais d'un aussi penible voïage, d'autres furent tuez sur les chemins, d'autres y perirent de maladies, de faim, de soif, de fatigues; de sorte que de ce nombre immense, il ne se trouva à la revuë qui en fut faite devant Nicée, que cinq cens mille hommes de pied, & cent trente mille cavaliers; quoique ce fust plus qu'il n'en falloit pour conquerir toute l'Asie, on est d'autant plus surpris des progrès que fit cette armée, que selon toutes les apparences, elle ne devoit en faire aucun.

Elle alloit assieger sans machines, munitions ni vivres, des Villes bien fortifiées, & combattre un Peuple guerrier, preparé à les secourir. Les Turcs estoient chez eux, ils avoient tout en abondance, & des ressources dans le besoin; les Chrestiens au contraire penserent par quatre ou cinq fois perir de faim ou de soif, & ils n'avoient d'autre ressource que la necessité de vaincre: les Turcs estoient unis, la plupart de leurs troupes estoient de leur Nation, & n'avoient toutes qu'un General, à qui elles obeïssoient: avantage si considerable, que de là depend bien souvent le succès des plus grands desseins. Tout au contraire, il y avoit dans l'armée Chrestienne des troupes de vingt Nations: Nations jalouses l'une de l'autre, & qui parlant divers langages, avoient entre elles peu de commerce. Il n'y avoit point dans cette armée de [a] Generalissime: autant de Princes, autant de Chefs; tous avoient un pouvoir égal; ils estoient d'ailleurs d'un genie si different, qu'on

[a] On dit communément que Godefroy de Boüillon fut élu Generalissime de l'armée des Croisez; mais c'est une erreur. Voici comme parlent les Contemporains, *Ipsorum grandes exercitus accelerabant quos Godefridus Dux, Boemundus, Raimondus Comes, Robertus Flandrensis, Episcopus de Podio, Robertus de Normannia communi consilio & pari concordia moderabantur.* Albert. Aquensis. p. 220. t. 1. Gesta Dei per Francos.

Quis tot Tetrarchas, tot Duces, tot Equites tot Pedites sine Rege, sine Imperatore dimicantes caeteris audivit, neque si quis eorum in isto exercitu alter alteri praefuit aliis aliis imperavit. Baldric Arch. p. 84.

ne peut assez admirer, qu'ils aïent agi tous de concert dans une expedition si longue & si difficile.

Portrait des principaux Chefs de la premiere Croisade.

Robert Duc de Normandie, estoit un lion dans les combats, du reste un petit esprit, incertain, colere, leger, avare d'inclination, magnifique par vanité, avide du bien d'autrui, prodigue du sien, donnant sans discernement & n'aïant pas la force de rien refuser, Prince sans conduite, & abandonné aux plaisirs.

Malmesb. pag. 114. G metir. l. 8. c. 13, p. 298.

Estienne Comte de Blois, estoit l'oracle de la Ligue; quand il y avoit plusieurs avis, le sien décidoit toûjours; il s'en falloit beaucoup qu'il n'eust autant de cœur qu'il avoit d'esprit, il estoit intrepide à la vuë des perils communs, & timide à la vuë des grands.

Hugues Comte de Vermandois, surnommé le *Grand*, à cause de sa taille, estoit un homme tout de feu, brave Soldat, & peu Capitaine.

Stephanus autem Comes quem . . . . . pro dictatore alii principe elegerant audiens famam belli aufugerat: Raimond. de Agiles, pag. 113. tom. 1. Gest. Dei per Francos.

Robert Comte de Flandres, estoit toujours en parti, & n'y alloit jamais sans remporter quelque avantage; c'estoit un très-vaillant homme, excellent subalterne, peu propre à commander en chef; personne ne brilloit plus que lui dans un petit combat, & n'estoit moins capable d'en donner un grand.

Boëmond au contraire, livroit une bataille aussi facilement qu'un autre alloit en parti, tant il avoit d'experience & de genie pour la guerre; homme infatigable, qui souffroit la faim & la soif au-delà de ce qu'on en peut croire, homme fier & rusé, affable & dissimulé, grand homme, s'il eust eu plus de sincerité, & un peu moins d'attache à ses interests.

Raimond Comte de Toulouze, estoit célebre par ses victoires, & par ses grandes qualitez, homme d'Estat, ferme & zelé, autant par temperament que par politique, à maintenir parmi les troupes le bon ordre & la discipline; exact observateur de sa parole pour s'attirer la confiance de ses Peuples & de ses Voisins; sévere & prompt à punir le vice, lent & circonspect à récompenser le merite, dont il estoit toujours plus ou moins jaloux, homme vain & opiniastre, qui croïant n'avoir point d'égal, vouloit que tout pliast sous lui, vieux débauché, qui n'aïant eu que des Maistresses jusques à sa vieillesse, prit la Croix par penitence pour consacrer dans ce voïage, ce qui lui restoit de vigueur; il en avoit encore, & fatiguoit comme un jeune homme.

Raimundus . . . paganis semper assiduus legitimam uxorem non dimisit, multimodo concubinatus complexum exercens. Malmesb. pag. 132.

Godefroi Comte de Boüillon & Duc de la Basse Lorraine, estoit un homme de bonne mine, affable, poli, complaisant; homme prudent, sincere, modeste, homme d'une valeur heroïque, & d'une si charmante douceur, que tout le Monde l'aimoit. Cette prédilection jointe à l'idée, que l'on avoit de sa capacité, lui acquit insensiblement une si haute réputation, qu'on attribua presque à lui seul toute la gloire de cette guerre, quoiqu'il n'y ait pas eu plus de part que les autres Princes de la Ligue.

In tantum lenis ut magis se ste Monachum quam Militem figuraret tom. 1. Gest. Dei per Franc. pag. 35.

Baudoüin son cadet avoit bien autant de courage, mais beaucoup moins de politesse & moins de prudence que l'aisné. Cette multitude de Chefs auroit fait échoüer l'entreprise, s'il ne s'estoit

Cujus mira humilitas, & Monachis etiam imitanda modestia. ibid. p. 148.

Vir magni nominis. Haimarus Podiensis Episcopus. ibid. p. 720.

Erat summa ingenuitatis & magna strenuitatis industriaque singularis. ibid. p. 721

Luctus immoderatus in tota christi militia factus, dit Orderic Vital : parlant de la mort de ce Prelat. p. 747 *quoniam ipse fuerat consilium nobilium, spes Orphanorum, imbecillium sustentamentum, militibus homo militaris, Clericos, Clericaliter educabat, prudentia singulari prælucebat, eloquens & jocundus omnibus omnis erat.*

trouvé parmi eux un genie superieur assez habile & assez sage, pour les concilier tous : C'estoit *Aimard* de *Monteil* Evesque du Pui en Velai, Legat du Saint Siege dans cette Expedition, vertueux & sçavant Prelat, qui n'entendoit pas moins la guerre, que ce qui estoit de sa profession.

Les Croisez, par ses soins, aïant réüni leurs forces, & plus encore leurs desirs, assiegerent & prirent Nicée Capitale de la Bitinie, & deffirent une armée qui venoit pour la secourir. Une seconde Victoire répandit si fort la terreur, que les Villes, dont la pluspart n'estoient peuplées que de Chrestiens, ouvrirent leurs portes aux Vainqueurs. Baudoüin de Bologne, frere du Comte de Boüillon, s'empara de Tarse, d'Edesse & d'un Vaste Païs, qui le reconnut pour son Prince.

Le Gros de l'armée tourna vers Antioche. Cette Ville, la plus grande qui fust au monde, aprés Rome & Constantinople, estoit si bien munie de tout, qu'aprés un siege de six mois, les Chrestiens eussent esté contraints de le lever honteusement, si Boëmond n'eut eu l'adresse de gagner un Officier Turc, qui lui livra une des portes Les Croisez firent dans Antioche, une moisson inestimable de richesses. Quelque tems aprés y aïant esté assiegez, la faim & les maladies les y auroient fait périr tous, si n'aïant point d'autre ressource, ils ne fussent sortis en bataille, sur les deux heures aprés minuit, ou pour tailler les Turcs en pieces, ou pour se faire passage au travers de ces Infideles. Le succés de cette sortie fut, qu'une partie des Assiegeans, dont le plus grand nombre dormoit, fut passé au fil de l'épée, & que le reste se dispersa. Cette Victoire assura la Ville aux Croisez, qui la donnerent à Boëmond, parce que c'estoit lui qui l'avoit prise : il y demeura pour la deffendre, & ne se trouva point au siege de Jerusalem.

Jerusalem estoit moins grande, mais beaucoup plus forte qu'Antioche. Il y avoit dedans prés de trente mille hommes de bonnes Troupes, outre vingt mille Habitans capables de porter les Armes. Il s'en falloit beaucoup que l'Armée des Croisez ne fust aussi nombreuse : le siege de Nicée, celui d'Antioche, les Garnisons considerables qu'on avoit laissées dans ces Villes : dans Edesse, dans Tarse & ailleurs, trois ou quatre batailles, quantité de petits combats, les maladies, les chaleurs, la faim, la soif, les desertions, l'avoient si fort diminuée, qu'elle n'estoit devant Jerusalem, que de vingt-deux à vingt-trois mille hommes. Mais la vigilance des Chefs, leur ardeur, leur bonne conduite, & la bravoure des Soldats, suppléerent au deffaut du nombre. Jerusalem soutint un premier assaut, & fut emportée au second : il n'y eut point de quartier pour les Infideles : hommes, femmes & enfans; tout fut égorgé : c'estoit une boucherie, & l'on vit pendant tout le jour, le sang couler à ruisseaux.

Minimi & pene dico pudendi

Les Principaux Croisez s'assemblerent le lendemain, pour donner ce petit Roïaume. (On appelloit ainsi selon l'usage du Païs,

toutes les Villes un peu remarquables, quoiqu'elles n'eussent dans leur Dépendance, que les Villages d'alentour.) Le Duc de Normandie se dispensa de l'accepter, pour ne pas avoir l'embarras & la peine de le deffendre; Raimond Comte de Toulouse, s'en excusa sur son grand âge: au refus de ces Princes & de Robert Comte de Flandres, qui vouloit revenir chez lui, on donna ce petit Roïaume à Godefroi Comte de Boüillon, qui en méritoit un plus grand. Il ne prit point le nom de Roy; soit parce qu'il ne croioit pas qu'une Ville & ses environs, d'eust lui donner un si grand titre; soit plutost, que par pieté, il se fist scrupule de le porter dans une Ville, où le Roy des Rois avoit refusé de le prendre.

Le 15. Juillet. 1099.

Regni Domin... Malmesb. pag. 147.

Regnum autem Jerusalem propter sui brevitatem principatum seu Baroniam appellamus. Gest. Lud. VII. Duch. tom 4. p. 402.

Malmesb. pag. 153.

Ces merveilleux Exploits causerent une joie inconcevable dans toute la Chrestienté. On ne parloit que de cette expedition; & au retour des Braves qui en avoient esté, d'autres animez par leur exemple, vendirent comme les premiers, Terres, Maisons, Principautez, au quart de ce qu'elles valoient, pour faire le mesme Voïage On publia une nouvelle Croisade. Le Roy Philippe eust moins ozé s'y opposer, qu'à la premiere, parce qu'il venoit d'estre excommunié au Concile de Poitiers en 1100. pour avoir repris sa Maistresse, quelques promesses qu'il eust faites de s'en separer pour jamais.

Henric. Huntindon. pag. 377.

Raimund. de Agiles p. 179.

Guib. Abb. 537.

Albert Aquensf. 283.

VVill. Tyr. 764.

Philippe excommunié de nouveau, pour avoir repris Bertrade, obtient enfin permission de l'épouser.

Ces foudres lancez si souvent lui donnerent enfin tant de peur, qu'il envoïa à Rome, négocier son absolution, & demander dispense pour contracter avec Bertrade, un mariage legitime. Le vieux Mari y consentoit moïennant une bonne somme: la Reine estoit morte: le zele des Evesques, qui avoient crié le plus fort estoit tellement ralenti, que quelques-uns écrivirent au Pape. C'estoit alors *Pascal II.* qu'ils croïoient que dans ces conjonctures, il ne devoit pas refuser la grace qu'on lui demandoit. Philippe offroit, pour l'obtenir, de faire telle penitence qu'on jugeroit à propos de lui imposer. Enfin, le Pape s'estant laissé flechir, après s'estre bien fait prier, des Legats par son ordre, assemblerent en France un Concile, où Philippe fut absous de toutes Censures. Comme il ne fut depuis, ni excommunié, ni menacé de l'estre, quoique lui & Bertrade véussent comme mari & femme, on présume que leur mariage fut rehabilité & declaré bon par le Pape.

En 1105. & selon d'autres en 1105.

Philippe met la Paix dans sa Famille avant que de mourir.

Bertrade devenuë Reine, & Maistresse absoluë des volontez de son mari, le sollicita vivement de choisir pour son Successeur, le fils qu'il avoit eu d'elle, & de faire agréer ce choix aux Grands de la Nation. Quelque penchant qu'y eust Philippe, il n'oza le tenter, pour ne pas soulever contre lui *Loüis*, surnommé *le Gros*, son fils unique du premier lict; Prince fort estimé de la Noblesse & du Peuple; ce qui fit que Bertrade desesperant de supplanter un si dangereux Competiteur, se détermina à le perdre. Le Prince, qui la craignoit, s'estant refugié à Londres, elle pria le Roy d'Angleterre, de le faire mourir secretement, ou de le retenir prisonnier; mais le Roy d'Angleterre: c'estoit alors *Henry I.*

Orderic. Vital. pag. 814.

tout impitoïable qu'il estoit, eut horreur de la proposition, & se fit un scrupule de violer l'hospitalité.

Le retour de Loüis le Gros ne fit qu'augmenter la fureur de sa belle-mere. De prétendus Sorciers n'aïant pû le tuer par leurs malefices, elle l'empoisonna. Le pauvre Prince ne pouvoit dormir ni manger, il en seroit mort, si un homme sans mine & sans nom, n'eust entrepris de le guerir avec quelques specifiques. L'homme à Secrets fut traité d'ignorant par les Medecins de la Cour; mais ils eurent la honte de voir que ce fut lui qui guerit le Prince.

Loüis aïant recouvré sa santé, vouloit tuer sa belle-mere. Le Roy les raccommoda: il aimoit sa femme & ménageoit son fils, sur qui il se reposoit des soins du gouvernement. Cette concorde dura jusques au deceds de Philippe, qui mourut le 29. Juillet 1108. 1108.
haï des Ecclesiastiques, parce qu'il les avoit maltraitez, & méprisé de tout le monde, pour avoir trop aimé la bonne chere & les femmes. Il eut pour successeur son fils aisné du premier lict.



LOUIS VI. DIT LE GROS.

Exploits de Loüis le Gros avant qu'il regnast.

LOUIS VI. dit le *Gros*, avoit à peine dix-huit ans, qu'avant mesme la mort de son Pere, il entreprit de réprimer les brigandages de la Noblesse, & de restablir dans le Roïaume le bon ordre & la seureté. Philippe I. endormi dans les bras de la volupté, laissoit regner la violence, fouler la Justice aux pieds, & mépriser ouvertement la Majesté Roïale : les Marchands, les Ecclesiastiques, les veuves, les orphelins, & autres gens indeffendus estoient exposez aux pillage.

Vie de Louis VI. par Suger Abbé de S. Denys. Fragmens d'anciens Historiens. La Chronique de l'Abbaïe de Morigni, proche d'Estampes, rapportez par Duch. tom. 4.

Les Seigneurs & les Gentilshommes avoient tous des Chasteaux d'où ils couroient les grands chemins & les rivieres d'alentour, les voïageurs ne marchoient plus qu'en caravanes, & le Roy mesme n'eust osé aller de Paris à Estampes, sans avoir une grosse escorte. Paris estoit comme bloqué par sept ou huit petites Villes, dont les Seigneurs avoient des troupes qui rançonnoient tous les passans ; & ces petits Tyrans estoient d'autant plus formidables, qu'ils estoient trés-unis entre eux, non seulement par les liens du sang, mais plus encore par les liens de l'interest. Loüis fit la guerre à ces Voleurs dés qu'il put monter à cheval, courant de tous les costez où l'on reclamoit son secours, n'épargnant ni peines ni soins pour réprimer les violences, & combattant assez souvent plus en determiné Soldat, qu'en Prince & en Capitaine.

Il commença par *Bouchard de Montmorenci*, contre lequel il embrassa la cause des Moines de Saint Denys, dont ce Seigneur pilloit les Terres ; Bouchard ajourné en la Cour du Roy, y fut condamné à reparer les torts qu'il avoit faits à l'Abbaïe : n'obeïssant point à l'Arrest, Loüis prit les armes, & le força par le brûlement de six Villages, à se soumettre à la raison. Il chastia de mesme *Dreux* de *Mouchi*, & *Lionnet de Meun*, qui tyrannisoient, l'un les Eglises du Beauvoisis, l'autre celles de l'Orleannois. Lionnet assiegé dans sa Forteresse, & pressé par le feu que le Prince y avoit fait mettre, se jetta en desesperé du haut d'une Tour en bas.

Il seroit ennuïeux de faire un plus long détail de ces petites guerres que Loüis le Gros eut toute sa vie contre de simples Gentilshommes ; & il suffit de remarquer que depuis qu'il fut Roy, il continua à les poursuivre. Il assiegea trois fois le Chasteau du *Puiset* en Beausse. A la seconde il fut battu par le Seigneur de cette Bicoque. La troisiéme fois, il prit ce nid à voleurs, & le

fit

fit raser aussi-tost. Ce ne fut qu'après un grand tems qu'il extermina ces Tyrans, ou les rangea à la raison. La pluspart périrent misérablement, les autres s'enfuïrent en Palestine, qui estoit alors le refuge, autant des Bannis & des Scelerats, que des veritables Penitens.

Guerre contre Henry Roy d'Angleterre, peu heureuse pour Loüis le Gros.

Le boute-feu & l'appui de tant de révoltes estoit *Henry* Roy d'Angleterre, qui possedant la Normandie, avoit un grand interest d'occuper les forces de la France dans une guerre intestine, de peur qu'on ne les emploïast à le troubler dans ses Estats; c'estoit lui, qui secretement fournissoit aux Séditieux des secours d'hommes & d'argent, tandis que ses Envoïez endormoient Philippe & son fils, par des protestations de vouloir vivre avec eux dans une parfaite intelligence. Le Pere & le fils furent long-tems trompez; à la fin Loüis s'en apperçut, & deslors, quelque obligation qu'il eust au Roy d'Angleterre qui lui avoit donné retraite, il résolut de se venger, & de lui faire une rude guerre.

Malmesb. Mathieu Paris, & autres Historiens Anglois.

Guillaume le *Bastard*, donnons-lui un titre plus noble, & disons, puisqu'il le merite, Guillaume le *Conquerant*, avoit laissé trois fils, *Robert Courtebeuse*, c'est-à-dire, à la *Courtecuisse*, *Guillaume* surnommé le *Roux*, à cause de la couleur, de son teint & de ses cheveux, & un autre appellé *Henry*: nous l'avons déja dit, Robert eut la Normandie, Guillaume fut Roy d'Angleterre, Henry eut quelques Comtez, & la meilleure part des thresors du Pere.

Soit zele, soit inquietude, il prit envie à Robert de faire le voïage d'outremer, & pour cela, n'aiant point d'argent, il en emprunta à Guillaume qui en avoit abondamment, non seulement de ses épargnes, mais plus encore de la vente des Eveschez & Abbaïes, qu'il ne donnoit ordinairement qu'à ceux qui en offroient le plus. Robert lui engagea le Duché de Normandie pour cent quarante mille marcs d'argent, qu'il reçut comptant.

Tandis que Robert estoit à faire son voïage, Guillaume fut tué d'un coup de fleche qui lui perça le cœur, & le fit tomber à la renverse. Ce fut un de ses Escuïers qui tira sur lui par mégarde, pensant tirer sur une beste. Les funerailles de ce Prince se firent sans pompe & sans larmes. Il estoit si universellement haï, qu'on crut que c'estoit à dessein que l'on avoit tiré sur lui. Ses infames plaisirs & ses cruautez ne l'ont pas moins deshonoré, que son extreme avarice; quoiqu'il n'eust ni femme ni enfans, il ne pouvoit se rassasier d'argent.

Robert, comme l'aisné, devoit ce semble lui succeder, mais il estoit si méprisé qu'on lui prefera son cadet; d'ailleurs celui-ci estoit sur les lieux, l'aisné n'y estoit pas: l'absent eut tort, Henry fut mis sur le Throsne; mais à peine fut-il proclamé, qu'on eut nouvelle que Robert de retour de la Terre Sainte, faisoit de grands préparatifs pour descendre en Angleterre. Il y débarqua dans un Port écarté, où on ne l'attendoit pas, & marcha pour combattre Henry.

L'armée du Duc estoit nombreuse, celle d'Henry ne l'estoit pas

Vu

moins. Au moment que les deux armées alloient en venir aux mains, la Paix se fit par la médiation des Seigneurs. Robert renonça à ses prétentions moïennant trois mille marcs d'argent tous les ans. Ce nouvel Esaü ne se contentant pas d'avoir vendu son droit d'aisnesse pour un potage de lentilles, remit mesme cette pension, charmé des honnestetez dont Henry le combla, dans une visite qu'il lui rendit. Dans la suite, les railleries du cadet sur la simplicité & les foiblesses de l'aisné, ouvrirent les yeux à celui-ci; il fut inconsolable de la faute qu'il avoit faite, & arma pour la reparer.

Henry plus diligent, fit une descente en Normandie sans que personne s'opposast à son débarquement; car soit que le bon Robert, qui avoit moins de prévoïance que de courage, n'eust point donné ses ordres, soit que la Noblesse dégoustée de sa pitoïable conduite, ne tinst compte de les executer, il n'y avoit sur le rivage ni Milices ni Troupes pour empescher une descente. Les Villes n'estant pourvuës ni de monde ni de munitions, Henry n'eut qu'à se présenter pour s'en rendre aussi-tost le maistre. Une si vaste Province ne lui cousta qu'une victoire qu'il remporta sur
1106. son aisné près du Village de *Tinchebrai*. Elle fut long-temps disputée; Robert estoit plus brave, & Henry beaucoup plus habille: la prudence de l'un l'emporta en cette occasion, comme elle avoit fait tant de fois, sur l'impetuosité de l'autre. Le corps de reserve de Henry venant à fondre tout-à-coup sur l'armée de Robert, qui estoit déja épuisée, acheva de la mettre en pieces. Ce malheureux Prince fut fait prisonnier sur la fin de l'action. Son frere le mena comme en triomphe en Angleterre, & le confina dans un Chasteau. Quelques tems après il lui fit crever les yeux; ou selon d'autres Historiens, il lui fit esteindre la vuë en le forçant de regarder un bassin d'airain tout en feu. Le pauvre Robert survescut Il mourut en 1134. vingt-huit ans à ses malheurs, enfermé dans une prison où il manquoit du necessaire. L'interest de la France eust esté de ne pas souffrir qu'Henry opprimast son frere, & moins encore qu'il réünist le Duché de Normandie à la Couronne d'Angleterre; mais Philippe qui regnoit alors, songeoit peu à ses interests.

1110. Loüis le Gros son Successeur estoit à peine proclamé, qu'il fit ses préparatifs pour attaquer Henry. Il y avoit de costé & d'autre de la disposition à rompre. Henry, par les Traitez, estoit tenu de razer *Gisors*; neanmoins au lieu de le démolir, il le faisoit fortifier: cette Ville située sur l'Epte, petite Riviere qui separe le Vexin Normand d'avec le Vexin François, estoit alors si importante, qu'elle fut pendant plus de cent ans le sujet de toutes les guerres d'entre la France & l'Angleterre. Loüis s'avança vers cette Place, & offrit à Henry qui vint au-devant de lui, de terminer leurs differends par un combat singulier. Les deux armées applaudissoient à ce deffi; mais Henry loin de l'accepter, n'y aïant répondu que par des railleries, on en vint à une bataille, où les Anglois furent deffaits.

La ressource du Vaincu fut de soulever les Grands de France, & de susciter une guerre qui occupast le Roy chez lui. A la teste du parti estoit *Philippe* frere du Roy, le Comte de Champagne, & celui de Bretagne furent des premiers à y entrer. La Noblesse mutine que le Roy avoit reprimée, ne manqua pas de son costé de reprendre aussi-tost les armes. Cette guerre intestine qui dura près de cinq à six ans, & qui se passa en bruslemens, en tuëries & en pillages, rallentit celle d'Angleterre, jusques en 1117. qu'il s'éleva en Normandie une faction puissante, qui y proclama Duc *Guillaume* surnommé *Cliton*, fils de l'infortuné Robert. Amauri Comte de Montfort, Foulques Comte d'Anjou, & Baudoüin Comte de Flandres, leverent des troupes pour Cliton: Loüis promit d'y joindre les siennes; & quoique huit ans devant il eust accordé à Henry l'Investiture de ce Duché, il reçut Guillaume Cliton à lui en rendre Foy & Hommage. 1117. 1118.

Henry se vit alors dans un estrange embarras, depuis principalement qu'il eut sçû que ses Domestiques estoient de la Conjuration; il en estoit si consterné, que se deffiant d'eux tous, il trembloit quand ils l'abordoient, & que la nuit, d'une heure à autre, il changeoit de lict & de Gardes. Il y avoit à son chevet une escoüade de Gardes l'épée nuë à la main, prests à fondre sur ses Domestiques, si ceux-ci osoient approcher, comme s'il y eust eu moins de danger à se livrer ainsi à la discretion des uns, qu'à se reposer à l'ordinaire sur la fidelité des autres. Il fut plus de quinze jours sans pouvoir surmonter ces soupçons, bien ou mal fondez.

Ses fraïeurs un peu appaisées, il se mit en campagne. Loüis y estoit avant lui, & faisoit le siege d'Andeli. Henry se soucia peu d'empescher la prise de cette ville, dans le dessein où il estoit de livrer bataille aux François. On en vint aux mains dans la plaine de Brenneville. La victoire vola tour à tour, si j'ose m'exprimer ainsi, après un Historien du tems, sur les enseignes des deux armées; & elle ne se declara que lorsqu'Henry aïant pris garde que la pluspart des François commençoient à se débander pour courir au pillage; il les chargea avec tant d'impetuosité, qu'ils ne firent plus de resistance. En vain Loüis fit-il des actions d'une bravoure surprenante; en vain fit-il l'impossible pour ramener ses gens au combat, presque tous furent taillez en pieces, ou faits prisonniers: sur la fin de l'action un Anglois se saisit de la bride de son cheval, & se mit à crier *le Roy est pris*; mais Loüis dans ce moment lui donna sur la teste un si terrible coup d'épée, qu'il le jetta mort à ses pieds, lui disant avec fermeté: *Ne sçais-tu pas qu'aux Eschecs on ne prend point le Roy.* S'estant ainsi débarrassé, il se jetta dans un bois où il erra assez long-tems, jusques à ce qu'une femme du Païs le conduisit à Andeli. 1118.

Cette deffaite estoit si grande, que Loüis craignant d'estre accablé & de n'avoir point assez de tems pour remettre une armée sur pied, eut recours à la médiation du Pape *Callixte II.* qui tenoit

Loüis a recours au Pape, qui ménage la Paix entre les deux Rois.

1119. un Concile à Reims. Il y avoit à ce Concile quatre cens vingt-quatre Evesques. Loüis y alla, il y prit place auprès du Pape, & lui fit de fort grandes plaintes contre Henry Roy d'Angleterre. La réponse de Callixte fut, qu'il ne pouvoit rien dire sans avoir oüi Henry, qu'après l'avoir entendu, il peseroit au poids du sanctuaire les raisons de l'un & de l'autre; qu'il n'avoit rien de plus à cœur que de voir les Princes Chrestiens dans une parfaite intelligence; qu'il emploiroit ses bons offices pour la restablir promtement; mais que s'il ne pouvoit y réüssir, il excommunieroit ceux qui par leur obstination troubleroient le repos public.

Orderic. Vital. pag. 858. & seqq.

Le Concile fini, Callixte alla trouver Henry, qui estoit alors à Gisors. Henry estoit Vainqueur, le Pape estoit son parent, Loüis estoit vaincu, la Paix se fit à ses dépens. Toutes choses par le Traité furent remises au mesme estat où elles estoient avant la guerre; le Duché de Normandie demeura à Henry, qui le donna à son fils aisné nommé *Guillaume Adelin.* Il ne fut fait mention ni de l'Infortuné Robert, ni de son fils Guillaume Cliton: leur sort faisoit pitié, le Pere estoit prisonnier, le fils estoit sans bien, & n'avoit pour se soustenir, que son merite & sa naissance: foibles ressources, qui ne lui attiroient qu'une compassion sterile.

Nouvelle guerre contre Henry Roy d'Angleterre, qui se ligue avec l'Empereur.

Henry s'en retournant en Angleterre la Palme dans une main, & l'Olive dans l'autre pour avoir triomphé des Normands Rebelles, & pour avoir fait une Paix avantageuse avec la France, s'embarqua à Barfleur sur un superbe vaisseau. Le nouveau Duc de Normandie se mit dans un autre, du moins aussi magnifique, aïant avec lui Richard son cadet, & plusieurs, tant de leurs freres naturels, que de leurs sœurs bastardes: Henry avoit seize enfans, trois legitimes, & treize qui ne l'estoient pas, toute la jeunesse de la Cour estoit sur le bord du Duc: on s'y réjoüit fort avant que de lever l'ancre; mais malheureusement les Matelots beurent tant, que ne sçachant plus ce qu'ils faisoient, ils allerent au sortir du Port briser le vaisseau contre un rocher. Le Duc qui se jetta dans un esquif, eust gagné terre aisément, si aïant apperçû la Comtesse du Perche, celle de toutes ses sœurs qu'il aimoit le plus tendrement, il ne fust viste allé à elle. Un nouveau malheur plus grand encore que le premier, fut qu'en la tirant dans l'esquif, tant de gens s'y jetterent, qu'il coula à fond. Le Duc, son frere Richard, quatre de leurs freres naturels, autant de leurs sœurs, & plus de cent soixante personnes des meilleures Maisons d'Angleterre perirent en cette occasion: Naufrage épouventable, qui fut regardé par bien des gens comme une punition de Dieu, qui vouloit abismer dans les gouffres de l'Ocean une infame jeunesse, laquelle s'adonnoit, mesme publiquement, à l'execrable crime des Villes de Sodome & de Gomorre qu'il abisma dans une mer de bitume & de souffre.

Le 25. Novembre.

1119.

On ne peut exprimer quelle fut la douleur d'Henry. Sa crainte quelques jours après, fut aussi grande que sa douleur, il ne pouvoit se rassurer depuis qu'on lui eut mandé que la mort des

Princes ses fils avoit fait revivre en Normandie la faction de son Neveu. Tous les Normands en general regardant le Roy d'Angleterre comme un Usurpateur, & quasi comme un Estranger, témoignoient une passion extreme d'avoir Cliton pour leur Duc. La Noblesse lui fit dire qu'elle armeroit en sa faveur, & les Villes le firent assurer qu'elles lui fourniroient de l'argent. Les Comtes d'Anjou & de Monfort entrerent aussi dans ce parti : la France promit de l'appuïer. Qui n'eust cru dans ces conjonctures, que le neveu n'eust supplanté l'oncle! Mais Henry, homme diligent, passa si viste en Normandie, & avec de si grandes forces, que personne n'osa y remuer.

Comme c'estoit Louis le Gros qui fomentoit toutes ces Ligues, Henry, de son costé en fit une avec l'Empereur pour fondre en France en mesme-tems, l'un par la Normandie, l'autre par la Champagne. Cet Empereur nommé *Henry V.* avoit quelques années devant épousé *Matilde* d'Angleterre, fille legitime de Henry. Le beau-pere n'eut point de peine à gagner son gendre, parce qu'il y avoit plus de cinq ans que l'Empereur menaçoit de saccager Reims, & de le raser tout-à-fait, en haine, à ce qu'il disoit, de ce qu'on avoit souffert qu'il y fust excommunié au sujet des Investitures.

Querelle des Papes & des Empereurs, au sujet des Investitures.

Quand on se represente combien de sang on a répandu pour soutenir les *Investitures*, ou pour les abolir, on ne sçauroit regarder une si sanglante querelle, que comme un point très-important à l'Eglise & à l'Estat : neanmoins il y a des gens, qui aprés avoir tout pezé, sans chaleur & sans prévention, sont surpris qu'elle ait pû tant faire & de bruit & de mal.

Donner l'Investiture, en langage de ce tems-là, c'estoit mettre en possession, d'une Terre, d'une Maison, d'un Fief, par de certaines formalitez, qui sont des fictions de droit : comme de presenter à celui qu'on investissoit, une branche, une clef, un anneau, une canne, un gand, une épée, & autres symboles differens, selon la coutume des lieux. L'ancien usage en Allemagne estant d'investir d'un Fief par l'anneau, ou par le baston, & quelquefois par les deux ensemble, les Empereurs, dès les premiers tems, y donnoient aux nouveaux Prelats, l'Investirure de leurs Fiefs, par la crosse & par l'anneau ; parce que le Bien de l'Eglise n'estant point d'une autre nature que celui des Seculiers, il n'y avoit nulle raison à ne pas garder les mesmes formes à l'égard de l'un & de l'autre.

Cette coutume dura long-tems, sans qu'on y trouvast à redite; mais, vers la fin du onziesme siecle, & beaucoup plus dans le douziéme, les Empereurs aïant exigé des sommes fort considerables, pour accorder l'Investiture; & bien des gens, sous ce pretexte, achetant d'eux les Eveschez, les Papes voulurent, pour oster toute occasion de Simonie, que l'Empereur & les autres Princes renonçassent aux Investitures. L'Empereur Henry IV. aïant refusé d'obéir, Gregoire VII. le déposa. Les Successeurs

de ce Pontife ne furent pas moins vigoureux ; ce qui fit que les Empereurs, pendant prés d'un demi-siecle, que dura ce grand differend, firent élirent des Anti-Papes, & les maintinrent par la force.

Dans cette confusion les veritables Papes *Urbain II. Pascal II.* & *Gelase II.* contraints de s'enfuir de Rome, se réfugierent en France, où ils trouverent du secours, & un asile honorable. Gelase y estant mort, les Prelats de sa suite élurent *Callixte II.* qui assembla un Concile à Reims, où l'Empereur Henry V. fut excommunié. Henry s'en prit, moins au Pape, qui lança la foudre, qu'à Loüis le Gros, qui estant present, ne l'en avoit pas empesché ; & c'estoit afin de s'en venger, autant que pour soutenir les interests de son beau-pere, qu'il promit d'entrer en Champagne avec une armée nombreuse, tandis que le Roy d'Angleterre s'avanceroit jusques à Paris.

Loüis marche contre l'Empereur. 1124.

Loüis bien averti du péril qui le menaçoit, ordonna que tous les Vassaux qui relevoient de la Couronne, se trouveroient à certain jour dans la plaine de Saint Denis, avec le monde qu'ils devoient avoir. A cette occasion, on peut remarquer en passant, la difference qu'il y avoit entre les forces du Roïaume & les forces du Roy : Quand le Roy ne faisoit la guerre que pour ses interests, il n'avoit que ses Troupes ; au lieu que quand il s'agissoit de la deffense du Roïaume, tous les Feudataires marchoient avec le nombre de gens de guerre qu'ils estoient obligez de mener à l'armée, à proportion de l'estenduë & de la dignité de leurs Fiefs. A la revuë qui se fit dans la plaine de Saint Denis ; quoiqu'il n'y eust que l'Isle de France, la Champagne & la Picardie, qui eussent fourni leur contingent, il s'y trouva près de deux cens mille hommes. On auroit peine à le croire, si on ne sçavoit qu'en ce tems-là la profession la plus commune estoit de porter les armes : peu de monde se faisoit d'Eglise : il n'y avoit guere de Marchands : nuls Praticiens, ni presque point de Financiers.

Une Armée si nombreuse fit tellement peur à l'Empereur, qui estoit déja en Lorraine, qu'aussi-tost qu'elle fut en marche il repassa précipitamment la Moselle & le Rhin, pour se couvrir de ces Rivieres : lascheté honteuse, qui termina la guerre avant qu'elle fust commencée. Loüis auroit bien voulu emploïer ses deux cens mille hommes à conquerir la Normandie ; mais quelques efforts qu'il fist pour le persuader aux Seigneurs, tous refuserent d'y concourir ; faisant une grande difference entre le Roy d'Angleterre, qui estoit Vassal de la Couronne, à cause de la Normandie, & l'Empereur son gendre, contre qui ils n'avoient armé, que parce que c'estoit un Estranger qui venoit envahir la France. La resistance des Barons disposa le Roy à la Paix.

Loüis punit les Assassins du Comte de Flandres.

Loüis ne reprit les armes que pour punir les Assassins de *Charles de Danemarc* Comte de Flandres. Le brave Comte Robert II. qui acquit tant de gloire au siege de Jerusalem, avoit eu pour

son successeur Baudoüin VII. son fils aisné, qui mourant sans, enfans en 1119. avoit nommé pour heritier, Charles fils de sa tante Alix, & de Kanut Roy de Danemarc. Charles gouverna sept à huit ans, avec tant de moderation, qu'il en fut surnommé le *Bon*, rendant justice à tout le monde, protegeant les Ecclesiastiques, secourant les Pauvres, empeschant qu'on ne les opprimast, & ne faisant de mal à personne : cependant il ne laissa pas de s'attirer la haine de quantite de Scelerats, entre autres d'un oncle & d'un neveu, nommez les *Van-Strate*, gens accreditez & puissans, qu'il avoit comblez de bien-faits. L'un estoit Prevost de Saint Donat de Bruges, & l'autre Maire de la Ville.

Ces deux Perfides indignez de ce que le Comte les avoit, en tems de famine, obligez d'ouvrir leurs greniers, & de vendre leur bled à bas prix, complotcrent de l'assassiner. Pour cela, un jour qu'il estoit allé de bon matin à Saint Donat, ils y coururent avec main forte. L'y aïant trouvé en prieres, prosterné au pied d'un Autel, le Prevost le toucha un peu par derriere, afin de lui faire lever la teste, & le neveu dans le moment la lui coupa d'un coup de sabre. Ces Furieux & leurs Complices coururent les ruës tout le jour, faisant main-basse sur les amis & sur les Officiers du Comte; puis ils se retrancherent dans l'Eglise de Saint Donat & dans le Chasteau qui y joignoit, pour se deffendre contre le Peuple, qui s'estoit mutiné contre eux. L'horreur de ce crime fit monter le Roy à cheval. Le Prevost fut pendu, le Neveu eut les yeux crevez, le nez & les bras coupez; puis élevé sur une rouë, il fut lardé de coups de fleches, que l'on tiroit l'une après l'autre, pour le faire souffrir plus long-tems. Trente de leurs Complices refugiez dans le Chasteau, furent précipitez du haut de la Tour en bas.

Le 2. de Mars 1127. *Suger. p. 315. Chron. de Flandres.*

1127.

Après la mort du Comte Charles decedé sans laisser d'enfans, beaucoup de Princes, qui par les femmes descendoient de la Maison de Flandres, pretendirent à ce beau Comté. Les plus apparens, estoient *Estienne de Blois* Comte de Bologne par son épouse, & frere du Comte de Champagne, *Guillaume* dit *Cliton*, fils de Robert Duc de Normandie, & *Thierri d'Alsace*, fils de Thierri Duc de Lorraine. Soit que Cliton eust le meilleur droit; soit que le Roy, en le favorisant, voulust le rendre assez puissant pour troubler le Roy d'Angleterre, dans son Isle & en Normandie, il lui adjugea le Comté, & lui en donna l'Investiture. Loüis le Gros estoit Juge de ce grand differend, parce que le Comté de Flandres estoit mouvant de la Couronne.

Quoique l'interest des Flamands ne fust pas d'avoir pour Seigneur un Prince gueux & affamé, qui devoit vraisemblablement faire la guerre toute sa vie, & la leur attirer chez eux, ils ne laisserent pas de recevoir Cliton avec de grandes acclamations. Estienne Comte de Bologne, protesta contre le Jugement & en demeura là : Thierri d'Alsace prit les armes, & vint faire le siege d'Alost : Cliton y courut; il donna bataille à Thierri & le deffit

entierement ; mais en poursuivant les Fuïards avec trop d'ardeur il reçut malheureusement un coup de pierre dans le bras. La plaie devint mortelle, pour avoir esté négligée. Cliton fut regreté. A l'avarice prés, qui estoit le vice de la Famille, c'estoit un grand Prince qui avoit tous les talens d'un Capitaine & toute la bravoure du plus déterminé Soldat. Ses Ennemis recueillirent le fruit d'un triomphe qui lui avoit cousté la vie. Sa mort assura le Duché de Normandie à son oncle le Roy d'Angleterre, & le Comté de Flandres à Thierri d'Alsace. Loüis le Gros ne pouvant déposseder Thierri, aima mieux s'allier avec lui, que d'entreprendre mal à propos, une grande guerre sans profit, & selon toutes les apparences, sans esperance de succés.

Pour assurer la Couronne dans sa famille, Loüis fait sacrer de son vivant deux de ses fils, l'un aprés l'autre.

Loüis avoit d'ailleurs une affaire bien plus importante, qui estoit de faire sacrer son fils pour lui assurer la Couronne. Comme il ne le pouvoit, selon l'usage de ce tems-là, sans l'agrément des Grands, l'embarras fut de les gagner, parce que le Roy, homme tout d'une piece, & qui ne pouvoit se contraindre, bien loin de les ménager, les avoit tous mécontentez ; cependant ses Ministres qui estoient habiles, sçeurent si bien prendre leur tems, leur mesures, leurs précautions, que du consentement de tous les Ordres du Roïaume, *Philippe* l'aisné de ses fils, fut couronné Roy des François Ce fils aisné n'aïant pas survescu trois ans, le Pere se trouva plus embarrassé que jamais à faire sacrer le second, parce que croïant n'avoir plus affaire, des Evesques principalement, il en avoit traité quelques-uns fort indignement. L'expedient que l'on prit pour empescher qu'ils ne remuassent, fut de prier le Pape de faire lui mesme le Sacre.

Innocent II. par reconnoissance de ce que Loüis le Gros l'avoit soustenu contre l'Anti-Pape Anaclet, sacre lui mesme Loüis le Jeune au Concile de Reims.

Chronol. Morign. tom. 4. de Duchesn. p. 376.

Suger. p. 317. ibid.

Voiez aussi dans Malmesb. pag. 176.

La Lettre de Pierre Evesque de Porto, aux Cardinaux qui avoient éslû Innocent.

A Callixte II. avoit succedé *Honoré II.* aprés la mort duquel les Cardinaux ses créatures, sous pretexte de rompre une brigue qu'on faisoit pour un de leurs confreres, qui n'estoit pas de leurs amis, en firent une autre à petit bruit ; & sans attendre le jour prefix, ni se trouver au lieu assigné pour proceder à l'élection, ils choisirent précipitamment un d'entre eux, appellé Gregoire, qui prit le nom d'*Innocent II.* Les autres Cardinaux qui estoient en bien plus grand nombre, & d'ailleurs les plus anciens, déclarerent cette election nulle, & du consentement, du Clergé, des Nobles & du Peuple, ils nommerent unanimement le Cardinal Pierre de Leon, qui se fit appeller *Anaclet.* Les deux Elûs avoient l'estime & l'approbation publique, ils estoient de famille illustre, avec cette difference, que la famille d'Anaclet estoit beaucoup plus puissante que celle de son concurrent, qui par là se vit obligé de sortir promtement de Rome, pour se refugier en France.

Il s'estoit tenu dans le Roïaume une grande Assemblée d'Archevesques, d'Evesques & d'Abbez, pour décider qui des deux Papes devoit y estre reconnu. L'Histoire ne nous apprend point les intrigues de cette Assemblée, où le Roy se trouva avec les plus grands Seigneurs, ni par quelle considération Innocent y fut préferé à son Competiteur. Tout ce que l'on en sçait, c'est qu'on

s'y

Rex piissimus Concilium Archiepiscoporum, Episcoporum, Abbatum ... Stampis convocat & eorum Consilio Magis de persona quam de Electione investigans... ejus (Innocentii) assensum Electioni præbuit. Suger pag. 317. tom. 4. Duchesn. *Chron. de Maurigny, tom. 4 de Duchesn. pag. 374.*

s'y attacha moins à juger qui des deux Pontifes avoit esté, selon les formes, le plus canoniquement élû, qu'à examiner qui des deux avoit plus merité de l'estre. En moins de dix huit mois, l'Allemagne, l'Angleterre, & generalement tout ce qui est en deçà des Alpes, suivit l'exemple de la France.

Comme Innocent II. devoit un si grand succès à la protection du Roy, il embrassa avec plaisir l'occasion qui se presentoit de lui marquer sa gratitude, il sollicita vivement les Evesques qui se trouvoient à Reims au Concile qu'il y tenoit; & lorsque tout fut préparé pour le Sacre du jeune *Loüis*, il en fit la ceremonie. Jamais Sacre n'a esté plus auguste que celui-ci, qui fut fait par un Pape, en presence du Roy, de plus de quatre cens Evesques, & d'un nombre infini de Princes & de Grands Seigneurs. Une autre circonstance que bien des gens desapprouverent, c'est qu'avant la ceremonie le Pape alla querir lui-mesme le jeune Prince où il logeoit, & le conduisit par la main jusques à l'Eglise Cathedrale, où le Pere les attendoit. Cette démarche déplut fort aux Italiens, qui disoient: que c'estoit au Roy à aller prendre le Saint Pere dans son appartement, & à l'accompagner jusques à son Throsne dans l'Eglise.

Les infirmitez de Loüis l'empeschent de profiter des troubles d'Angleterre.

Le Sacre de Loüis le Jeune affermit d'autant plus la Paix du Roïaume, que les Princes Estrangers n'estoient ni en volonté ni en estat de la troubler. Henry Roy d'Angleterre, estoit accablé de chagrin du mariage qu'il venoit de faire de Matilde sa fille unique, veuve de l'Empereur Henry V. avec *Geofroy Plantegenet*, fils de Foulques Comte d'Anjou. Les Noces s'estoient faites à Roüen avec une magnificence qui n'avoit point eu de pareille dans les Regnes passez. Matilde estoit un grand parti, Geofroy ne l'estoit pas moins, autant par son merite, que par ses Estats. En vain Henry s'estoit flatté de tirer de cette alliance des avantages considerable. L'époux & l'épouse estoient à peine mariez, qu'ils se mirent à le harceler, parce que s'estant engagé à leur ceder la Normandie, non seulement il n'en faisoit rien, mais il ne cherchoit qu'à éluder. Sa fille & son gendre lui firent à cette occasion, des reproches si piquans & des menaces si insolentes, que de peut, la fievre le prit; peu aprés, pour avoir trop mangé d'un ragoust de

Le 1 Décembre.

lamproies, il eut un dévoiement dont il mourut en quatre jours, 1135.
Grand & Puissant Prince, toûjours accablé de chagrin, mais justement malheureux, pour ne s'estre élevé que par des injustices.

Quoiqu'il n'eust d'enfant legitime que Matilde Comtesse d'Anjou, elle estoit tellement haïe à cause de son orgueil & de son extresme avarice, qu'elle ne fut point son heritiere. Les Anglois élurent pour Roy, *Estienne* Comte de Bologne, fils puisné d'une des sœurs d'Henry. Estienne estoit bien fait, & n'avoit rien à desirer de toutes les qualitez du corps; celles du cœur & de l'esprit n'estoient pas moins considerables; avec une grande vivacité, il avoit de la sagesse & de la moderation, & il fit voir pendant son Regne, autant d'habileté dans les Negociations que de

bravoure dans la guerre qu'il entendoit parfaitement. La Loy estoit pour Matilde; mais la ruse & la diligence déciderent en faveur d'Estienne, qui sans perdre de tems estoit passé en Angleterre. Matilde n'osoir s'y montrer, tant elle y estoit haïe; son cousin au contraire y estoit presque adoré, à cause de sa douceur, de ses manieres populaires & de ses liberalitez. S'il monta sur le Throsne avec plus d'ambition que de justice, il s'y maintint avec plus d'équité que d'ambition.

Dès qu'il fut affermi il mit une armée sur pied pour descendre en Normandie, qu'il reclamoit comme une dépendance de la Couronne d'Angleterre. Les Normands ne s'entendoient point; les uns, comme les Evesques, les Abbez & autres Seigneurs qui avoient des biens en Angleterre, craignant de n'en plus jouïr si on venoit à s'en détacher, briguoient en faveur d'Estienne; d'autres vouloient un Duc qui résidast en Normandie, & de ceux-ci qui estoient en grand nombre, les uns jettoient les yeux sur Thibaud Comte de Champagne, frere aisné du Roy d'Angleterre, & d'autres sur le Comte d'Anjou, qui après bien du tems perdu en déliberations frivoles, s'estoit mis enfin en campagne avec une bonne armée. Il y avoit une si grande animosité entre ces differents Partis, qu'ils auroient plustost consenti que la Province fust retournée sous la Domination Françoise, que de se la ceder l'un à l'autre : C'estoit une belle occasion de recouvrer ce riche Duché, si les infirmitez du Roy lui eussent permis d'y penser. Loüis estoit devenu si gros, que l'on apprehendoit qu'il n'étouffast à tout moment; ne pouvant presque plus agir, il ne songeoit qu'à bien marier le jeune Roy. Le bonheur, plus que ses intrigues, en fit naistre l'occasion, & il eut le plaisir avant que de mourir, de voir ce fils bien-aimé, épouser le plus grand Parti qu'il y eust alors en Europe.

Loüis meurt après avoir marié son fils à l'Heritiere d'Aquitaine.

Guillaume X. Duc d'Aquitaine, avoit esté si fort touché de l'énormité de ses crimes, qu'il fit vœu pour les expier, d'aller en demandant l'aumosne à Saint Jacques de Compostelle; & avant que de partir, il avoit fait son Testament, & déclaré que s'il mouroit, il vouloit que sa fille aisnée, qui s'appelloit *Eleonor*, heritast de tous ses Estats, & qu'elle épousast le fils aisné du Roy de France. Guillaume estant mort pendant son pellerinage, les Seigneurs qu'il avoit chargez de l'execution de ses ordres, firent sçavoir au Roy la bonne volonté du Duc, & le desir qu'avoient les Peuples que le mariage s'accomplist : si quelque chose eut esté capable de rendre la santé à Loüis, ç'auroit esté cette nouvelle, qui le combla de joie autant que ses infirmitez lui permettoient d'en ressentir.

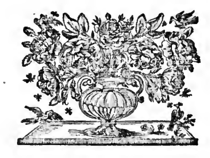
Quelques Legendes, contre le témoignage exprès de tous les Historiens du tems, disent, que ce Guillaume ne mourut point à Compostelle; mais qu'il fit semblant de mourir, & qu'après qu'on eut enterré je ne sçai quoi, au lieu de son corps, il se retira en Italie, où il fonda l'Ordre des Guillemins.

Les Noces se firent à Bordeaux où Loüis le Jeune estoit allé dans un équipage pompeux. Pendant ces réjoüissances son Pere mourut le premier Aoust 1137. n'aïant pû supporter les chaleurs de la canicule. Quoiqu'il fust d'une prodigieuse grosseur, c'estoit un homme infatigable, & le plus actif de son tems, toûjours à

Ultra quã deceret Majestatem, miles emeritus, militis officio non Regis singulariter decertabat. Suger. pag. 304. tom. 4. Duch.

Caractere de Louis le Gros.

cheval, brave comme un César, plus Soldat que Capitaine, nullement homme de cabinet; il n'estoit point assez délié pour conduire une intrigue, ou pour s'en démesler. Il fut gouverné longtems par ses Favoris, & toute sa vie par sa femme. Il eut pour elle la complaisance d'ordonner qu'on datast les Chartres par les années du Regne de cette Princesse, comme on les datoit par les années du sien: Preuve autentique, à ce qu'il sembloit à bien des gens, & de la foiblesse du mari, & de l'ambition de la femme.



LOUIS VII.

DIT

LE JEUNE.

Loüis arme contre des mutins, foustenus par le Comte de Champagne.

Les Gestes de Louis VII. & tout ce qui se trouve de lui, depuis la page 319. jusques à la fin du 4. Tom. de Duchesne.

QUELQUES-uns de ces petits Tyrans, que Loüis VI. avoit terrassez, ou du moins qu'il avoit contraints à se contenir pour un tems, recommencerent dès qu'il fut mort, à piller, à tuer, à voler, se flattant que le nouveau Roy, qui n'avoit ni l'activité ni le courage de son Pere, les souffriroit impunément continuer leurs brigandages. En effet, Loüis les laissa faire; & s'ils n'eussent porté leurs violences à l'excès, peut-estre ne les eut-il point reprimez. Ses Ministres lui remonstrerent si vivement de quelle consequence il estoit pour le repos Public, & pour ses propres interests, de remedier à ce desordre, qu'il arma contre ces Brigands. Il les eust exterminez tous sans les secours secrets qu'ils recevoient de tems en tems, de *Thibaud IV.* Comte de Brie & de Champagne, homme à canoniser, selon quelques Historiens, selon d'autres un rusé Devot, qui mettoit toute sa politique à susciter aux Rois quelque querelle, grande ou petite pour les tenir dans l'embarras. Effectivement il ne se fit point de Ligue où il n'eust plus ou moins de part. Loüis estant beaucoup plus puissant que ne l'avoient esté les autres Rois de la troisiéme Race, Thibaud en fut plus attentif à lui susciter des affaires, & à traverser ses desseins.

Intrigues du Comte de Champagne, pour brouiller le Pape & le Roy.

Duchesne. Tom. 4. pag. 414.

D'abord il se mit mal avec le Pape, qui par la peur que l'on avoit des foudres de l'Eglise, estoit alors le plus fascheux, & le plus terrible Ennemi qu'un Prince se pust attirer. Bourges aïant vaqué, les Chanoines de cette Eglise éleurent pour leur Archevesque, les uns *Pierre de la Chastre*, Personnage pieux & sçavant; & d'autres un nommé *Cadurque*, qui n'avoit guere d'autre merite que la recommendation du Roy, dont il estoit Officier. Le different porté à Rome, le Roy & le Comte de Champagne sollicitèrent vivement, le Roy pour son Chappelain, le Comte pour l'homme Devot: le Roy avoit un plus grand nom, & le Comte un plus grand credit, parce que depuis long-tems il s'estoit fait en cette Cour des amis & des Protecteurs. Enfin la Chastre gagna son procès, moins à cause de son bon droit, à ce que disoient ses envieux, que par les intrigues du Comte; le Pape mesme sacra le nouveau Prelat, soit par estime pour sa vertu, soit par consideration pour le Prince qui le soustenoit.

Quoique les Chanoines des Cathedrales fussent en droit & en possession d'élire leurs Prelats, l'Election ne se faisoit point sans

en avoir permission, & l'Elu n'estoit point sacré que le Roy n'y eust consenti. Loüis instruit de ses droits, & échauffé par les amis que Cadurque avoit à la Cour, fit serment de ne jamais souffrir que la Chastre prist possession. Sur cela, à la persuasion de Thibaud Comte de Champagne, le Pape mit en interdit toutes les Villes, Bourgades, Villages & Maisons qui estoient au Roy: Loüis s'en prit au Comte, & le menaça; mais ce Dévot fier & malin, n'en fut ni plus retenu à parler du Roy, ni moins appliqué à lui nuire.

Jam tenens Gladium Ecclesiasticum in ultionem exercens per omne Regis dominium divinorum celebrationem Officiorum interdixit. Ibid. p. 387.

Raoul Comte de Vermandois, degousté de sa femme, avoit fait rendre par quatre Evesques une Sentence de Divorce: aprés quoi, le Roy qui l'aimoit l'avoit marié à la cadette de la Reine Eleonor. Ce divorce fit grand bruit, parce qu'il estoit quasi notoire qu'avant que de prononcer, les Prelats trop amis de Raoul, n'avoient point entendu sa femme, ni verifié, selon les formes, si lui & elle estoient parens. La femme se plaignit: Thibaud son cousin-germain appuïa fortement ses plaintes, & engagea le Pape d'envoïer un Legat en France, pour revoir le Procés. Le Roy inutilement pria le Pape de suspendre: il vint un Legat qui cassa la Sentence, qui interdit les Juges, & qui excommunia Raoul de Vermandois, s'il ne quittoit sa seconde femme, & ne reprenoit la premiere. 1142.

Loüis est au desespoir de ce qu'il a fait pour se venger du Comte de Champagne.

Ces deux affronts irriterent tellement le Roy contre le Comte Thibaud, qu'il entra en Champagne la rage dans le cœur & le flambeau à la main. Aprés y avoir surpris la petite Ville de *Vitry*, aïant sçû que les Habitans s'estoient réfugiez dans l'Eglise, il y courut mettre le feu; & quoique ces pauvres gens, dont treize cens furent brulez, fissent des cris épouventables, il eut l'inhumanité d'empescher qu'ils ne se sauvassent. Sa fougue passée, ce spectacle lui fit tant d'horreur, qu'il se desesperoit, croïant voir à toute heure les foudres du ciel tomber sur lui. *Bernard* Abbé de Clairvaux, eut peine à lui persuader, qu'il n'y a point de crime dont on n'obtienne le pardon par une sincere penitence. Ce saint Abbé depuis dix ans s'estoit mis en si haute estime par l'austerité de sa vie, par son zele & par son esprit, qu'il n'arrivoit rien d'important ni dans l'Eglise ni dans l'Estat, surquoi on ne demandast son avis ou son entremise. Thibaud crioit vengeance, & taschoit d'engager le Pape à excommunier le Roy. L'Abbé calma tout, l'Interdit fut levé à trois conditions; la premiere, que Loüis souffriroit que Pierre de la Chastre jouist de son Archevesché; la seconde, qu'il obligeroit le Comte Raoul de Vermandois à reprendre sa premiere femme; & la troisiéme, qu'il meneroit, ou que du moins il envoïeroit un corps de troupes considerable, au secours de la Terre Sainte. De ces conditions deux lui estoient peu honorables, & la troisiéme fort à charge.

Duchesne, Tom. 4 pag. 438.

Occasion de la seconde Croisade.

Godefroi de Boüillon premier Roy de Jerusalem, avoit eu pour son successeur Baudoüin de Bologne son cadet; & celui-ci Baudoüin du Bourg leur cousin-issu-de-germain. Du Bourg n'aïant

que des filles, maria l'aiſnée au Comte Foulques, qui après un Regne de onze ans, ſe tua en chaſſant un lievre dans la Plaine de Ptolemaide. De ce mariage vint Baudoüin III. ſous le Regne de qui le Roïaume de Jeruſalem, & les Principautez d'Edeſſe, d'Antioche & de Tripoli, que les Premiers Croiſez avoient fondées en Orient, commencerent ſi fort à deſcheoir, que quelque effort qu'on fiſt depuis pour les empeſcher de périr, on ne put en venir à bout. La déroute commença par *Joſſelin* Prince d'Edeſſe, qui aimant moins la gloire que le vin, le jeu & les femmes, laiſſa ſurprendre par les Turcs, non ſeulement ſa Capitale, mais encore d'autres Places fortes qui pouvoient tenir plus de trois ans.

Saint Bernard engage le Roy & l'Empereur à ſe croiſer.

Ce malheur aïant donné lieu à une nouvelle Croiſade, Saint Bernard Abbé de Clairvaux, fut chargé de la publier. Il le fit avec tant d'ardeur, que ſelon quelques Hiſtoriens, il promit de la part de Dieu, qu'elle auroit un heureux ſuccès Le Roy vouloit en eſtre, Saint Bernard l'en preſſoit; Suger Abbé de Saint Denys l'exhortoit au contraire à n'y envoïer que des troupes, ſans expoſer ſa vie dans un ſi penible voïage, où il y avoit beaucoup à craindre, & peu de choſe à eſperer.

Paralelle de de Saint Bernard Abbé de Clairvaux; & de Suger Abbé de Sains Denis.

Ces differents avis firent que le Roy balança long-tems avant que de ſe déterminer, ne ſçachant à quoi ſe réſoudre, parce qu'il aimoit également & eſtimoit ces deux Abbez, gens d'un rare merite, & qui d'ailleurs avoient de l'eſprit infiniment. Saint Bernard l'avoit plus brillant, & Suger plus propre aux affaires, gens fort zelez, avec cette difference, que l'un eſtoit inflexible, & que la fermeté de l'autre avoit ſes bornes & ſes regles. Saint Bernard avoit l'air & l'entouſiaſme d'un Prophete; Suger qui avoit plus de monde eſtoit plus retenu, & beaucoup plus inſinuant; tous deux avoient de bonnes vuës, & ne ſongeoient qu'à procurer, l'un le bien de la Religion : du moins il le croïoit ainſi; & l'autre le bien de l'Eſtat. Enfin le zele du premier l'emporta ſur la politique & ſur les allarmes de l'autre. Le Roy eſtoit ſi frappé de l'énormité de ſes crimes, & principalement de l'action barbare qu'il avoit commiſe à Vitry, qu'il crut ne pouvoir les expier que par le voïage d'outremer.

1146.

Sa reſolution priſe, il convoqua un Parlement pour la lui faire agréer. C'eſt la premiere fois que noſtre Hiſtoire ſe ſoit ſervie du mot de *Parlement*, pour déſigner une aſſemblée du Clergé & de la Nobleſſe. Il ſe trouva à cette Aſſemblée un ſi grand nombre de Prelats, de Seigneurs & de Gentilshommes, que le Roy fut contraint de la tenir dans une Plaine à la vuë d'un Peuple infini. Saint Bernard y harangua avec tant de vehemence, qu'il inſpira à tout le monde le deſir de prendre la Croix. Apres que le Roy l'eut reçuë des mains de ce Saint Abbé, tous les Seigneurs en firent autant.

Vezeliaci magnum Parlamentum congregavit. Ibi Archiepiſcopi, Epiſcopi & Abbates & magna pars Baronum Franciæ convenerunt, p.392. tom. 4. Duch.

Ces Aſſemblées générales s'appelloient auparavant *Conventus, Placita, &c.*

On eſtoit ſi fort prévenu que l'Abbé faiſoit des miracles, qu'il avoit des révelations, & que le ſuccès de l'expedition dépendoit tout-à-fait de lui, qu'on le pria d'en eſtre le Generaliſſime; mais

non seulement il refusa un honneur qui ne convenoit point à un homme de sa profession, mais mesme il se dispensa de suivre l'armée des Croisez. Il y avoit tant de presse à s'enroller pour cette guerre, qu'on eust dist que tous les François dégoustez du riche Païs que leurs Ancestres avoient conquis, alloient s'establir ailleurs. Il n'y eut pas jusques à la Reine qui ne voulust estre du voïage. Voluptueuse & galante comme l'estoit cette Princesse, qu'eust-elle fait en France en l'absence de son mari, & de la jeunesse de la Cour!

Duch. pag. 384. Cette pieuse fureur estant passée en Allemagne, l'Empereur Conrad III. les Prelats, Princes & Seigneurs y reçurent aussi la Croix; & convinrent avec les François, que les deux Nations prendroient la route de terre qu'avoient tenuë les premiers Croisez. Celle de la mer estoit la plus courte, & peut-estre la moins dangereuse; mais où trouver assez de barques, de vaisseaux & de bateaux plats pour porter si loin deux armées, dans chacune desquelles il y avoit cent mille chevaux, & des gens de pied à l'infini? Deux armées si nombreuses, qui eussent conquis toute l'Asie, si les Chefs qui les commandoient avoient esté aussi habiles que les Soldats en estoient braves, firent trembler non seulement les Turcs, mais encore l'Empereur de Grece, qui ne voïoit qu'avec jalousie les establissemens que les Chrestiens Europeans vouloient faire en Orient; & qu'avec de grandes allarmes, tant de troupes passer sur ses terres.

Voïage peu heureux de Conrad III. Empereur, & du Roy Loüis VII. en Orient.

1148.

Ne pouvant pas s'imaginer que les deux Potentats les plus puissans de l'Occident eussent marché en personne, si ce n'estoit pour quelque projet tout autre que de secourir les Chrestiens de la Palestine; il s'estoit mis en teste que de si grandes forces estoient sans doute destinées à assieger Constantinople. Les premiers Croisez en eurent quelque tems le dessein, & depuis ils se repentirent de ne l'avoir pas executé.

Ces soupçons bien ou mal fondez firent prendre à l'Empereur de Grece la résolution d'armer par mer & par terre, de veiller sur ces Estrangers, & de travailler secretement à les faire périr. Il n'y eut pas grand' peine, parce que les Croisez furent assez simples pour se fier en sa parole, sans en avoir d'autres garands que les caresses qu'il leur fit lorsqu'ils furent à Constantinople, & que les faux empressemens qu'il témoigna un mois ou deux, de pourvoir à tous leurs besoins: Zele trompeur, qui neanmoins charma si fort les Croisez, particulierement Conrad & ses Allemands, que si-tost qu'ils furent en Asie, ils s'abandonnerent à l'aveugle à quatre ou cinq perfides qu'il leur avoit donné pour guides.

Ibid. pag. 391. Il y avoit deux chemins pour aller à Antioche, l'un plus court, mais par des deserts où l'on ne voïoit que des Ours; l'autre plus long, mais plus commode, & par un assez bon païs. Au lieu de faire prendre le bon chemin aux Allemands, les Guides qui estoient payez par l'Empereur de Constantinople, pour les livrer aux Infideles, les engagerent peu à peu dans les Détroits du

Mont Taurus, sans que Conrad, ni les autres Chefs prissent garde où on les menoit, ni que bien-tost les vivres & fourrages leur manqueroient dans ces Détroits. Conrad mesme fut si négligent, que loin de faire garder à vuë, comme ce semble il le devoit, les Guides qui le conduisoient, il les laissa sortir du Camp, lorsque sous un pretexte, ils lui en demanderent permission, pour aller annoncer aux Turcs, qui n'estoient qu'à une petite lieuë, le malheureux estat où se trouvoit l'Armée Allemande. Sur cet avis, les Infideles au point du jour, la chargerent d'une telle furie, que les Allemans à demi deffaits, par la faim & les maladies, furent presque tous taillez en pieces. Il ne s'en sauva pas la dixiéme partie, & le peu mesme qui se sauva, eut peine à se rallier, & plus encore à subsister jusques à l'arrivée des François.

Quibus verbis Imperator sicut vir simplex erat persuasus. Guill. Tyr. l. 16, c. 21, 22.

L'Armée Françoise n'avoit pas pris la mesme route que les Allemans; mais tirant un peu vers la mer, elle y avoit trouvé plus de commodité & moins de danger : de sorte qu'elle s'avançoit, sans avoir d'autre inquietude, que celle de ne point recevoir de leurs nouvelles, quand en moins d'un jour & demi, Loüis en reçut de bien differentes; car d'abord les mesmes Espions, qui avoient trompé les Allemands, vinrent lui dire, que l'Empereur avoit deffait les Infideles, & pris Iconium d'assaut. En piquant Loüis de jalousie, ces scelerats comptoient qu'ils le feroient haster; & que par là ils l'engageroient à prendre un certain chemin, où les Victorieux l'attendoient ; mais la nouvelle s'évanouit avec ses auteurs, à l'arrivée du Duc de Suabe, qui apprit aux François la deffaite de l'Empereur, & qui les conjura de ne pas le laisser perir. Si les François doublant le pas, n'eussent marché promptement au secours, l'Empereur & ce qui lui restoit, de gens, sains, blessez, ou malades, eussent esté en moins de trois jours, ou pris, ou tuez par les Turcs.

Cette premiere disgrace & les fatigues du voïage, rebuterent tellement Conrad, que quelques instances qu'on lui fist, pour l'engager à le poursuivre, il remit au Printems suivant; & soit de honte de paroistre quasi un simple Volontaire à la suite du Roy de France; soit de chagrin d'avoir perdu sa réputation & ses forces, il retourna à Constantinople, pour y attendre des renforts, qui devoient le joindre bien-tost. Il y fut bien reçu, parce qu'il faisoit alors plus de pitié que de peur.

Les François cependant arriverent aux bords du Méandre, Riviere large par-tout & profonde en beaucoup d'endroits. On estoit au mois de Janvier : il pleuvoit depuis trés-long-tems : il n'y avoit ni ponts ni bateaux ; les gens du Païs assuroient unanimement, qu'ils ne connoissoient point de gué : néanmoins à force de chercher, les François en découvrirent un, où ils passerent la Riviere, à la barbe des Turcs, qui lancerent inutilement une gresle de fleches sur eux. Les François armez de cuirasses, souffrirent si peu de cette gresle, qu'aïant enfin gagné le bord, ils se jetterent sur les Turcs & les mirent en fuite; mais malheureusement les

Vainqueurs,

Vainqueurs, quelques jours après furent deffaits à leur tour, par la faute de l'Officier qui commandoit leur avant-garde.

Quoiqu'il eust ordre de s'arrester sur le sommet d'une Montagne, où l'on devoit passer la nuit, il se laissa persuader par les Guides, qui le conduisoient, de pousser jusques à un Vallon, où il y avoit plus de commoditez, & n'eut point la précaution d'en avertir l'arriere-garde, qui estoit encore fort loin : imprudence qui cousta bien cher ; car si-tost que cette arriere-garde, qui croïoit n'avoir rien à craindre, fut entrée dans des deffilez, les Turcs, qui estoient sur les aisles, la chargerent à l'improviste, avec tant d'impetuosité, que tout braves qu'estoient les François, ils ne purent soutenir le choc. La premiere ligne fut renversée, la seconde se deffendit mieux ; neanmoins vrai-semblablement tout alloit estre haché en pieces, si la nuit ne fust survenuë.

On regarda comme un miracle, que le Roy n'eust point esté tué ; soit dans la meslée, où il combattoit vaillamment ; soit un peu après l'action. Quelques Pillards le poursuivant pour avoir ses éperons dorez, il s'adossa contre un gros arbre, & les repoussa si vivement, qu'il eut le tems d'y monter. Heureusement, faute de le connoistre, ces affamez manquerent une si belle proie : après lui avoir lancé une fleche ou deux en passant, ils le laisserent perché sur son arbre, pour aller butiner ailleurs. Les chemins estoient si mauvais & la nuit si sombre, qu'il eut peine à gagner le Camp de son avant-garde ; il arriva fort à propos pour y remettre les esprits : on y estoit consterné, moins de la perte qu'on venoit de faire, que de la fuite des Guides, qui s'estoient échappez, de peur qu'on ne vengeast sur eux le malheur dont il estoient cause. On fut un jour ou deux à les chercher ; enfin ne se trouvant point, l'armée marcha à l'avanture jusques à ce que le lendemain elle arriva à Attalie, petite Ville Maritime, où Loüis s'embarqua pour Antioche.

Raimond de Poitiers Prince d'Antioche, par sa femme, & oncle paternel d'Eleonor Reine de France, rendit au Roy tous les honneurs imaginables. Il lui fit des presens ; il en fit à toute la Cour, aux Troupes, aux Officiers. Un si bon accueil estoit un peu interessé ; & Raimond n'en avoit tant fait, que pour engager les François, de l'aider à prendre les Villes d'Alep & de Cesarée, qui estoient à sa bienseance. La Reine en prioit le Roy, moins pour faire plaisir à Raimond, que pour avoir occasion de faire un plus long séjour dans un si délicieux Païs ; mais les prieres de la femme, furent peut-estre la cause de l'obstination du Mari.

Et cum perrexisset ultra mare cum uxore sua audivit eam ut fertur à Saladine, munera acce-

Galanteries de la Reine à Antioche.

Quelques personnes mal avisées l'aïant averti depuis peu, que la Reine, pendant le voïage, avoit eu des galanteries, & qu'en arrivant à Antioche, elle s'y estoit amourachée, du moins à ce qu'on disoit, d'un Turc appellé *Saladin*, plus elle souhaitoit d'y demeurer, & plus le Roy avoit d'empressement à l'en tirer : de sorte qu'il ne voulut jamais, quelques instances qu'on lui en fist,

aider Raimond dans l'entreprise, que celui-ci ne pouvoit faire qu'avec les forces des Croisez. Raimond au desespoir de n'avoir pu rien obtenir, après la dépense énorme qu'il avoit faite pour le Roy, méditoit de s'en venger sur lui, si Loüis n'eust trouvé moïen de sortir d'Antioche la nuit, pour joindre ses Troupes qui estoient dans les Villages d'alentour. Peu après, il se mit en marche pour aller à Jerusalem.

pisse unde post reditum suum, in Franciam non solum, ob causam prædictam sed etiam ob ipsius mulieris incontinentiam, voluit eam repudiare, ut enim dicit Helinandus non tanquam Reginam, segerebat sed fere tanquam meretrix. Duch. tom. 4. p. 440.

L'Empereur [a] Conrad l'y attendoit pour concerter ensemble à quoi ils s'attacheroient. Une entreprise, qui leur parut aussi glorieuse qu'utile, fut d'assieger Damas, Ville peuplée & opulente, qui incommodoit également le Roïaume de Jerusalem, & les Principautez d'Antioche & de Tripoli. Cette importante Place estoit fortifiée d'un costé; de l'autre, toute sa deffense consistoit dans une multitude prodigieuse de Jardins, qui tenoient plus d'une bonne lieuë. Quoiqu'il parust presque impossible de forcer ces Jardins, à cause d'une infinité, de haies, de murs, de chemins, qui formoient comme un labirinthe, où l'on ne pouvoit avancer, sans courre risque d'estre chargé, en teste, en queuë, & en flanc, les Croisez neanmoins firent par là leur premiere attaque, & la pousserent si vivement, qu'en moins de cinq ou six jours, malgré toute la resistance qu'ils trouverent dans ces Jardins, ils en chasserent les Infideles : de sorte que la prise de la Ville estoit après ce succès, aussi aisée que certaine, si la discorde ne se fust mise parmi les assiegeans.

Celebratum est divortium inter Lud. Regem Francorum, & Alienor Reginam suam propterea quod diffamata esset de adulterio etiam cum infideli, & quæ de genere fuit diaboli. Math. Paris, an. 1150. pag. 112.

Le Roy de Jerusalem & les autres Princes Levantins, qui estoient venus au siege, aïant eu de la jalousie, de ce que le Comte de Flandres vouloit s'establir à Damas, formerent le méchant dessein d'empescher qu'on ne prist cette Ville, aimant mieux qu'elle demeurast en la possession des Turcs, que de la voir passer sous la domination du Comte. Pour cela, ils insinuerent adroitement qu'il falloit quitter les Jardins, & faire une nouvelle attaque du costé le plus fortifié. On ne peut assez s'estonner de la simplicité du Roy & de l'Empereur, qui donnerent, sans y reflechir, dans un piege si grossier, mais ils ne furent pas long-tems à s'en repentir; car en moins de quatre ou cinq jours, on manqua dans le nouveau Camp, de vivres, d'eau & de fourrages.

[a] *Gestes de Louis VII. pag. 404 & suiv. du 4. tom. de Duch.*

Guill. Tyr. l. 17. ch. 2. jusques au 7.

Peu après la tromperie se découvrit : on sçut que les Princes Levantins avoient reçu une grosse somme pour faire échoüer cette entreprise; ce qui irrita si fort le Roy & l'Empereur, qu'ils leverent le siege, pour retourner dans leurs Estats, detestant la méchanceté de ces Chrestiens Orientaux, plus fourbes & plus corrompus, que n'estoient les Mahometans. Quelques Historiens rapportent, que Loüis revenant en France, fut pris sur mer par les Grecs, & delivré par les Normands, qui tenoient alors la Sicile; mais dans la Lettre où il raconte les circonstances de son retour, il ne dit rien de cette avanture.

Epist. Lud. VII. ad Suger. p. 94. 96.

1149. A l'arrivée du Roy, on n'entendit de tous costez que plaintes & gemissemens. Chacun pleuroit à chaudes larmes, l'un son Pe-

Math. Paris. pag. 107.

Chron. Norman. pag. 983. re; l'autre ses enfans; l'autre ses freres & ses amis. Les gens les plus moderez, maudissoient ce fatal voïage, qui avoit ruiné tout le monde, ou par les taxes qu'avoient païé ceux qui n'en avoient pas esté, ou par l'excessive dépense qu'avoient fait ceux qui en estoient. On estoit principalement déchaîné contre Saint Bernard. Peu de personnes l'excusoient; la pluspart le blasmoient. C'eut esté pour le Saint Abbé, s'il avoit eu moins de vertu, une grande mortification; d'autant plus que dans le tems mesme qu'on le traitoit de faux Prophete, on donnoit de tous les costez des benedictions à Suger, qui pendant la Croisade avoit gouverné la France avec une moderation & une habileté qu'on ne pouvoit assez admirer. Le Roy en nommant Suger pour Regent, avoit fait plaisir à ses Peuples, qui aimoient ce Ministre, parce qu'il s'appliquoit à les rendre heureux. Sans lui, pendant que le Roy & toutes les forces du Roïaume estoient dans la Palestine, la Monarchie eust peri, ou par les troubles qui s'éleverent, s'il n'eust eu la prudence de les appaiser à propos, ou par les armes des Voisins, s'il n'eust eu la précaution & l'adresse d'entretenir la guerre civile parmi eux.

Estienne Roy d'Angleterre & Matilde Comtesse d'Anjou, à laquelle selon la Loi du sang, l'Angleterre & la Normandie appartenoient legitimement, se faisant la guerre à outrance, le vigilant Suger, pour empescher qu'elle ne cessast, les animoit secretement sans prendre parti, de peur que s'il se declaroit, & qu'ils vinssent à s'accorder, la France ne fust exposée aux ravages de l'un ou de l'autre.

Loüis de retour en France, fomente la guerre civile d'Angleterre.

Loüis de retour de la Croisade, ne tint point la mesme conduite; à peine fut-il arrivé, que voulant marier sa sœur à Eustache Comte de Bologne, fils unique du Roy d'Angleterre, il se declara contre Matilde; & aprés le mariage fait, il entra avec son beau-frere, dans la Haute Normandie. Ils pousserent jusques à Arques, qu'ils croïoient emporter d'emblée; mais la Place se deffendit si bien, que le Roy & le Comte, qui avoient commencé le siege, sans machines, sans provisions & sans avoir assez de troupes pour le presser vigoureusement, furent contraints de le lever à l'approche du Prince *Henry*, fils aisné de Matilde & de Geofroi Plantegenet. *Chron. Norman. p. 984. & seq.*

L'Armée de Henry estoit si fort superieure à celles du Roy & du Comte, qu'il pouvoit les tailler en pieces. Neanmoins loin de les attaquer, il fit offrir au Roy, que s'il vouloit le recevoir à lui rendre Foy & Hommage pour le Duché de Normandie, & lui en donner l'Investiture, lui, Matilde & Plantegenet lui cederoient à perpetuité pour estre unies à la Couronne, toutes les Places du Vexin Normand. Les nœuds de l'amitié ni ceux que forme le sang ne sont point si indissolubles que l'interest, selon qu'il est plus ou moins grand, ne les rompe plustost ou plus-tard. L'acquisition estoit si belle, & elle devoit couster si peu, que quoique le Comte de Bologne vinst d'épouser la sœur du Roy; cependant parce que ce beau-frere, ni son Pere le Roy d'Angleterre

n'avoient point de quoi récompenser des offres si avantageuses, Loüis renonça à leur alliance, & reçut l'Hommage d'Henry, qui cultiva son amitié jusques au divorce de la Reine.

Divorce de Loüis VII. avec la Reine Eleonor, laquelle se remarie a Henry II. Duc de Normandie, Heritier présomptif de la Couronne d'Angleterre. Source de guerres entre ce Royaume & la France.

Loüis & Eleonor n'estoient point faits pour vivre ensemble, l'un faisoit les plaisirs, l'autre les aimoit éperdument; le Roy estoit doux & humble, & la Reine fort altiere. Ces differens temperamens avoient insensiblement formé entre eux, avec le tems, une si grande antipatie, qu'ils ne pouvoient plus se souffrir: la femme se mocquoit de la simplicité du mari, le mari se plaignoit des galanteries de la femme; à la fin les airs dédaigneux de cette orgueilleuse Princesse piquerent tellement le Roy, qu'il résolut de la quitter, d'autant plus que depuis quinze ans qu'ils estoient mariez ensemble, il n'avoit d'elle que des filles. Ce divorce devoit avoir de si grandes suites pour la France, que le Roy eust eu grand besoin pour se bien conduire dans cette affaire, d'avoir un guide aussi fidele & aussi sage qu'estoit Suger; mais cette habile Ministre estoit mort deux années devant.

Rex Columbina simplicitates. Duch. tom. 4. pag. 410. *Paulo simplicior quam deceret Principem.* Ibid. pag. 418. *Mulier impudens, ... thori conjugalis fidem oblita.* Guill. Tir. l. 16. c. 27. Id Math. Paris 112.

En répudiant la Reine, il n'y avoit d'autre parti à prendre que de luy rendre tous ses biens, ou d'en retenir une partie pour servir de dot à ses filles. Quelque chose qu'on pust dire au Roy pour
1152. lui persuader de prendre le second parti, il choisit le premier comme le plus conforme à son inclination, qui le portoit à rendre justice; & si-tost qu'un nombreux Concile qu'on assembla à Baugenci pour juger de la validité de son Mariage avec la Reine, eut déclaré qu'il estoit nul pour cause de parenté, Loüis retira ses garnisons de toutes les Villes d'Aquitaine, & rendit à Eleonor ses riches meubles, ses pierreries, & generalement tout ce qu'elle lui avoit apporté. Il y eut bien des gens qui traiterent de simplicité une si scrupuleuse bonne foy; il faudroit pour en bien juger, connoistre mieux que nous ne faisons, quelle estoit la scituation des affaires de ce tems-là. Eleonor de Guyenne, délivrée d'un mari pour qui elle n'eut jamais ni estime ni amitié, épousa peu de tems après Henry Duc de Normandie; Prince, jeune, brave, vigoureux: très capable de bien deffendre les Estats de cette Princesse, & de contenter ses desirs.

Pravo usus consilio uxorem suam cum pranominata terra qua Regnum aliquando per se extiterat dimisit. Duch. tom. 4. pag. 427.

Ce Mariage allarmant la France, le Roy fit une nouvelle Ligue avec Estienne Roy d'Angleterre, & avec son fils Eustache Comte de Bologne; mais la Ligue n'eut point d'effet, par la mort subite du Comte, qui mourut en se mettant à table. La mort du fils dérangea toutes les vûës du Pere, & lui en donna de nouvelles. Estienne n'aïant point d'enfans, les Anglois desirant la Paix, Matilde consentant qu'il demeurast Roy d'Angleterre le reste de ses jours, il écouta la proposition qu'elle lui fit, de choisir pour son heritier Henry Duc de Normandie, avec d'autant plus de plaisir, qu'elle lui fit entendre, à ce que disent quelques Historiens, qu'il estoit Pere de Henry: Estienne & elle s'estoient aimez.

Polidor. Virgil. l. 12. p. 215.

1154. Ce Traité fut executé; & lorsqu'Estienne fut mort, ce qui arriva un an après, Henry Duc de Normandie fut proclamé Roy d'An-

gleterre de l'unanime consentement, de tous les Ordres du Roïaume. Estienne mourut dans une grande réputation, aïant fait voir dans les combats une valeur extraordinaire, & une fine politique dans le Gouvernement. S'il monta sur le Throsne par la ruse, & autres moïens dont se servent les Usurpateurs, il s'y maintint vingt ans durant avec toute l'équité & toute la moderation des Rois les plus legitimes; & lorsqu'avant que de mourir il choisit pour son successeur à la Couronne d'Angleterre Henry Duc de Normandie, il se conduisit si sagement, qu'il parut faire à ce Prince une liberalité, plustost qu'une restitution.

Henry devint par là un des plus riches Potentats & des plus puissans de l'Europe, joüissant en paix, de l'Angleterre, du Ponthieu, de la Normandie, du Perche, du Maine, de l'Anjou, de la Touraine, du Limousin, d'une partie de l'Auvergne, du Poitou tout entier, & de la Guyenne jusques aux Pyrenées. Son merite personnel relevoit de beaucoup la consideration que sa puissance lui donnoit; car quoi qu'à peine il eust vingt ans, il estoit déja très-habile dans la science des Souverains, je veux dire dans la politique; d'ailleurs l'élevation de son genie, sa grandeur d'ame, son courage, son zele à maintenir l'ordre, & à faire rendre la Justice, son affabilité & toutes ses autres vertus roïales le faisoient non seulement aimer, mais admirer de tout le monde.

Math. Paris ann. 1158.

Dans cette haute prosperité l'orgueil ne l'aveugla point, il gardoit des ménagemens avec les Princes ses voisins, & principalement avec le Roy de France, de qui relevoient tous les Estats qu'il tenoit en deçà de la mer. Henry lui faisoit des presens presque tous les mois; il l'appelloit en lui écrivant, son Seigneur & son Souverain, & venoit à Paris lui rendre visite de tems en tems. 1158.
Loüis aïant eu envie de faire un Pellerinage au Mont Saint Michel, qui est en Basse-Normandie, Henry vint le recevoir sur la frontiere de la Province, l'accompagna dans son voïage, le défraïa splendidement, & lui fit rendre par ses Sujets tous les honneurs imaginables. Cette bonne intelligence dura cinq ou six années, jusqu'à ce qu'elle fut rompuë par de nouvelles jalousies.

Louïs VII. Roy de France & Henry II. Roy d'Angleterre, après avoir esté en assez bonne intelligence pendant cinq ou six années, entrent en guerre, puis font la Paix l'année suivante, & en mesme tems le mariage du fils aisné d'Angleterre avec une fille de France.

Henry, non content d'avoir de si grands Estats, voulut encore faire valoir des droits presque surannez, que la Reine sa femme avoit sur le Languedoc. *Guillaume V.* Comte de Toulouse, n'aïant d'enfans qu'une fille, la maria au Duc d'Aquitaine, *Guillaume IX.* grand dissipateur, qui vendit quelques années après à un des oncles de sa femme, nommé Raimond de Saint-Gilles, Toulouze & tout ce Comté; Henry soustenoit, que ce n'estoit point une vente, mais seulement un engagement: & effectivement lorsque Loüis, vingt-deux ans devant, eut épousé Eleonor, il avoit reclamé Toulouse, & les autres Villes du Languedoc, & Raimond qui en joüissoit ne s'estoit liberé de cette importune recherche qu'en épousant la sœur du Roy, veuve d'Eustache de Bologne.

Henry aïant les mesmes droits, fit sommer Raimond de Saint-Gilles de recevoir son remboursement; & sur le refus qu'en fit,

le Comte, Henry ravagea ses Terres, & mit le siege devant Toulouze. Le Comte estoit dedans avec ses meilleures troupes, mais
1159. l'armée ennemie estoit si bien pourvuë de tout, si nombreuse & si aguerrie, qu'il n'eust pû resister long-tems, si le Roy de France son beau-frere, moins par amitié pour lui que par jalousie contre Henry, n'eust marché promtement au secours.

Loüis se jetta dans la Place avec des troupes d'élite : s'il joüoit à tout perdre en s'enfermant dans une Ville qui n'estoit guere fortifiée, Henry manqua à tout gagner, en levant le siege précipitamment; s'il n'en eut point d'autre sujet, comme le disent quelques Historiens, que la crainte de ne pas réüssir, il ne meritoit pas la proie qui lui échappa. Cette guerre ne fut pas longue, car dès que les troupes de Normandie se furent approchées de Paris, les habitans de cette Ville, qui craignoient qu'on ne pillast leurs terres, témoignerent tant d'empressement pour qu'on fist promtement la paix; que le Roy qui estoit accoutu au secours de sa Capitale, fut contraint, pour ne les point aigrir, d'écouter des propositions.

L'affaire de Toulouze fut mise en négociation ; & afin de renouveller & d'affermir de plus en plus la bonne intelligence qui regnoit entre les deux Rois, avant que cette querelle les eust broüil-
1160. lez l'un avec l'autre, ils arresterent le mariage de l'aisné des fils d'Angleterre nommé *Henry*, comme le Pere, avec l'aisnée des deux filles, que Loüis avoit d'un second lict. Le Roy d'Angleterre insista fortement, à ce que le Roy de France donnast pour doc à sa fille, les Villes du Vexin Normand : les Grands de France s'y opposoient; Loüis, de son costé y avoit de la répugnance, à la fin neanmoins il s'y engagea par serment, intimidé par les ménaces, ou éblouï par les promesses des Legats d'Alexandre III. qui avoit un grand interest de prévenir autant qu'il pourroit, tout sujet de mesintelligence & de guerre entre les deux Rois.

Les deux Rois soutiennent Alexandre III. & rendent & font rendre de grands honneurs à ce Pontife, quand il vient en France.

Après la mort d'Adrien IV. il y avoit eu deux Papes élus, l'un par vingt-deux Cardinaux, & l'autre par cinq seulement. L'Elu par le plus grand nombre, prit le nom d'*Alexandre III.* & l'autre le nom de *Victor*. La principale difficulté qui faisoit que l'on avoit peine à juger bien exactement laquelle des deux Elections estoit la plus canonique, c'est qu'elles s'estoient faites; la derniere avec l'agrément, du Clergé, des Nobles, & du Peuple; & l'autre, sans le demander. Dans l'ancienne Eglise le Peuple estoit appellé à l'Election de son Pasteur; & cet usage avoit duré jusques au Regne d'Innocent II. qui en haine de ce que les Nobles avoient tenté, pendant le Schisme, de se rendre les Maistres de Rome, les declara, eux & le Peuple déchus du droit de suffrage, qu'ils avoient eu le tems passé dans l'Election des Papes.

Les deux Competiteurs deffendoient leur Election ; Victor par l'ancien usage; Alexandre par le droit nouveau. L'Empereur Frederic I. qu'on a surnommé *Barberousse*, reconnut le Pape Victor, moins par estime qu'il eust pour lui, que par l'aversion qu'il avoit pour son Concurrent, parce qu'Alexandre avoit ozé acce-

pter le Pontificat, sans lui en demander permission. Ces plaintes eussent paru justes quatre ou cinq siecles auparavant; mais les choses estoient si changées, qu'au lieu que dans ces premiers tems il falloit que les Empereurs confirmassent l'Election des Papes, les Papes insensiblement s'estoient mis en possession de confirmer, ou de casser l'Election des Empereurs.

Chron. Norman. pag. 998.

Les Rois de France & d'Angleterre se declarerent pour Alexandre, tant à cause que son Election leur parut la plus juridique, qu'afin de faire voir à Frederic, qui leur avoit insinué qu'ils devoient s'en tenir à son choix, afin dis-je, de lui faire voir qu'ils n'estoient, comme il le pensoit, ni ses Feudataires, ni ses Lieutenans. Ce Prince plein d'une vanité aussi frivole que ridicule, croïoit estre le Maistre du Monde, & particulierement le Souverain de toute l'Europe; jusques là qu'il ne regardoit les Rois & les autres Princes, quelques Estats qu'ils y possedassent, que comme ses premiers Vassaux, & ses principaux Officiers.

Math. Paris ann. 1170. pag. 363 dit, qu'un jour ce même Henry Roy d'Angleterre, tint la bride du cheval de l'Archevesque de Sens, quand ce Prelat en descendit, & quand il y remonta.

Le Schisme aïant produit une guerre en Italie, Alexandre se sauva de Rome, à l'approche de Frederic, & passa promtement en France, où il fut reçu avec joie: le Roy & le Roy d'Angleterre allerent au-devant de lui jusques à Touci sur Loire. Du plus loin qu'ils le virent, ils descendirent de cheval; & aprés qu'ils eurent reçu sa benediction à genoux, ils prirent la bride de sa Mule, & le conduisirent teste nuë, jusques au lieu où il devoit loger.

Un si bon accüeil allarmant les Imperiaux, ils proposerent une entrevuë des deux Rois avec l'Empereur, & où les Papes se trouveroient, afin qu'on pust y décider du sort de l'un & de l'autre. Victor y consentit, parce que ses affaires alloient mal. Alexandre au contraire, ne voulut jamais y entendre, parce que Rome, Florence, Venise & autres Villes d'Italie venant de prendre son parti, il estoit par là en estat, pour peu qu'il reçust de secours des Rois de France & d'Angleterre, de tenir teste à Frederic.

En effet, non seulement il se deffendit plus de dix-huit ans contre lui, mais sur la fin de cette guerre il le poussa si vivement, que cet orgueilleux Empereur fut contraint d'aller à Venise, se jetter aux pieds du Pontife, & de lui demander publiquement, dans la grande Place de Saint Marc, à la vuë d'un Monde infini, très-humble pardon du passé, & l'absolution des censures lancées contre lui: ceremonie bien humiliante pour un Prince si vain, & bien glorieuse pour Alexandre, qui profitant des conjonctures, sceut enfin mettre sous ses pieds un si formidable Ennemi.

Ceci doit s'entendre dans un sens figuré; car de dire, comme font quelques gens, que le Pape veritablement mit le pied sur la gorge de l'Empe-

Comme les principaux secours, qui pendant cette guerre, rendirent le Pape victorieux, venoient de France & d'Angleterre, un de ses plus grands soins avoit esté d'entretenir la concorde entre les deux Rois, & de prévenir, en homme sage, tout ce qui pouvoit la troubler.

Plaintes reciproques des deux Rois,

Il y avoit presque tous les ans quelque querelle entre ces Princes, puis une Treve ou Paix; & bien souvent une entrevuë. Loüis

de Henry principalement, qui ne pouvoit souffrir, que Louis protegeast l'Archevesque de Cantorberi.

se plaignoit qu'avant le tems Henry s'estoit fait livrer les Places du Vexin Normand. On estoit convenu qu'elles seroient mises en sequestre, entre les mains des Templiers, en attendant le mariage de l'aisné des fils d'Angleterre qui n'avoit guere que cinq ans, avec *Marguerite* de France, qui n'en avoit que trois. Henry de son costé, se plaignoit, que Loüis protegeoit tous les gens qui lui faisoient peine, entre autres un de ses Sujets, qui avoit esté son Confident, & qu'Henry regardoit alors comme son plus cruel Ennemi.

teur : c'est un conte, qui ne se trouve point dans les Historiens de ceux.

Ce Favori disgracié, estoit le pieux & celebre *Thomas Bequet*, homme de bon esprit, aussi équitable qu'habile, que le Roy d'Angleterre avoit fait son Grand Chancelier, & à qui quelques annécs après il avoit procuré l'Archevesché de Cantorberi. Cette nouvelle Dignité changea Bequet tout à coup; car autant qu'il avoit esté, complaisant, somptueux, liberal, quand il estoit Grand
1163. Chancelier; autant quand il fut Prelat, devint-il, austere, frugal, économe, simple dans ses habits, modeste dans ses équipages. De plus, dès qu'il fut sacré, il remit les Sceaux, au grand regret du Roy d'Angleterre, qui auroit souhaité, que l'Archevesque eust continué d'exercer, comme auparavant, la Charge de Grand Chancelier.

Math. Paris, depuis 1162. jusques en 1171.

Roger de Hoveden, depuis 1164. jusques en 1171.

Polidor. Virgil. l. 13.

Henry peu après aïant tenu un Parlement, pour regler les contestations qu'il y avoit depuis quarante ans, entre le Roy & les Prelats, il y fut arresté, que suivant l'ancien usage, le Juge Roïal pourroit connoistre du Patronage des Eglises, & des Causes des Ecclesiastiques, au Civil & au Criminel; que les Chapitres des Cathedrales, ne pourroient élire leurs Evesques, ni les Elus estre sacrez, sans la permission du Roy; qu'il joüiroit du revenu des Eveschez & Abbaïes, pendant la vacance des Sieges; & qu'enfin ses Officiers ne seroient point excommuniez, qu'on ne lui en eust communiqué.

Personne ne reclama contre ces Loix; l'Archevesque, comme les autres, fit serment de les observer; mais bien-tost il s'en repentit, & se faisant scrupule, de ne pas s'opposer à leur execution, il écrivit à Rome, pour estre absous de son serment. Cette conduite toute injurieuse qu'elle sembloit estre au Roy & au Parlement, offensa moins Henry, que celle que tint l'Archevesque, à l'égard des Prelats, qui se soumirent sans répugnance à ce qui avoit esté arresté; car il les excommunia : & lorsque par represailles, si j'oze m'exprimer ainsi, le Parlement l'eust fait citer, pour répondre devant les Seigneurs, à une accusation que l'on intentoit contre lui pour des malversations dans sa Charge de Chancelier, il ne comparut devant eux, que pour leur dénoncer qu'il ne les reconnoissoit point pour Juges, & que s'ils ozoient passer outre, ils estoient excommuniez, comme violateurs des Privileges du Clergé; ensuite il s'enfuit en France.

Loüis prit ses interests avec une chaleur, qui marquoit bien autant de jalousie contre Henry, que d'estime pour l'Archevesque.

que. Pour peu qu'un Prince soit jaloux de son autorité, il n'y a rien qui puisse lui faire plus de peine que de se voir obligé par les prieres ou menaces d'une Puissance estrangere, de traiter avec son sujet quasi d'égal à égal, & de lui faire grace ou justice; quelque répugnance qu'eust Henry à en user ainsi, les conjonctures neanmoins le forcerent au bout de sept ans à consentir, sur les instances du Pape & du Roy de France, que Thomas rentrast dans son Siege. Le triomphe du Prelat ne fit qu'augmenter son zele; car à peine fut-il retourné, que comme Primat d'Angleterre il interdit l'Archevesque d'Yorc, pour avoir contre ses deffenses, couronné le jeune Henry; que le Pere s'estoit obligé d'associer à la Royauté.

Ces nouvelles Censures r'ouvrirent les anciennes plaies. Le vieil Henry ne fut plus maistre de son ressentiment, de sorte qu'en plaignant son sort, il disoit devant tout le monde : *Que je suis malheureux de ne pouvoir venir à bout d'un Prestre ingrat & inquiet!* 1170. En pareille rencontre, les plaintes des Rois sont quasi des commandemens. En effet, quatre Gentilshommes, ou par ordre secret de Henry, qui estoit alors en Normandie, ou croïant lui faire plaisir, allerent à Cantorberi, & massacrerent l'Archevesque, qui disoit Vespres dans son Eglise.

Fin tragique de l'Archevesque de Cantorberi.

Le 29. Decembre.

La voix du sang d'Abel se fit entendre jusques au ciel; une action si abominable fit frémir tout le monde d'horreur, & il n'y eut personne qui ne pressast Alexandre III. de faire de ce sacrilege une punition exemplaire. Le Pontife n'y estoit déja que trop porté, tant par l'énormité du crime, que parce que c'estoit une occasion de faire abroger les Loix qui en estoient la premiere cause. Henry desavoüoit l'assassinat : cependant, soit qu'il fust touché, d'y avoir peut-estre donné lieu, par des paroles indiscretes, soit qu'il aprehendast, que ses Peuples, ou ses Enfans, ne se revoltassent contre lui, s'il estoit excommunié; il envoïa à Rome, offrir de faire penitence, & de casser toutes les Loix, qu'on n'y approuveroit pas. Ses offres y furent acceptées; deux Legats vinrent l'absoudre à Londres, à condition, que dans trois mois, il envoïeroit à ses dépens, deux cens hommes d'armes au Levant, & qu'au plus tard trois ans aprés, il y meneroit lui-mesme un secours plus considerable.

Henry jusques là, avoit esté heureux plus qu'aucun Prince de son tems; car outre qu'il avoit vaincu les Ecossois jusques à trois fois, & par là les avoit contraints de lui païer tribut tous les ans, il estoit tout nouvellement, sans qu'il lui en eust cousté, ni sang, ni argent, devenu maistre de l'Irlande, en promettant au Pape, de qui cette Isle relevoit, de la tenir en Fief du Saint Siege; & aux Princes qui la possedoient, divisée en plusieurs Cantons, de les en laisser joüir en repos. Sa réputation estoit montée au plus haut point; mais ordinairement plus un homme est élevé, plus il approche de sa chute, à cause de la jalousie qu'excite sa prosperité.

Louis soulève les fils d'Angleterre contre Henry leur Pere.

L'assassinat de l'Archevesque, où Henry, à ce qu'on croïoit, avoit plus ou moins trempé, l'aïant rendu fort odieux, sa femme, trois de ses garçons & les Rois de France & d'Ecosse, prirent de là occasion de se liguer ensemble contre lui. Sa femme se plaignoit de ce qu'il avoit des Maistresses, & ses fils de ce qu'il differoit, nonobstant toutes ses promesses, à les mettre en possession, l'aisné de la Normandie, le second du Poitou, & le troisiéme de l'Anjou. Les fils s'enfuirent de chez le Pere, & se refugierent en France, où ils convinrent avec le Roy, qu'en mesme tems, que d'un costé il entreroit en Normandie, & que d'un autre le Roy d'Ecosse ravageroit le Païs de Galles, l'aisné des Princes Mécontens feroit une descente en Angleterre, & les cadets attaqueroient, l'un l'Anjou, l'autre le Poitou. Ces fastueux projets firent moins de peur à Henry, que le bruit que ses propres fils répandoient malicieusement, que c'estoit par son ordre qu'on avoit poignardé l'Archevesque de Cantorberi.

Penitence de Henry II. Roy d'Angleterre, pour le meurtre de Saint Thomas Archevesque de Cantorberi.

1172.

Depuis la mort de ce Prelat il y avoit toûjours eu un grand concours à son tombeau, les miracles s'y multiplioient, & le Pape, qui avoit aimé cet intrepide deffenseur des Immunitez de l'Eglise, venoit de le canoniser. Ce fut un cuisant chagrin pour Henry, de voir rendre un si grand honneur à un homme, qui pendant sa vie, lui avoit causé tant de peine. La canonisation, & les merveilles qu'operoit l'intercession du nouveau Saint, avoient tellement augmenté l'horreur qu'on avoit déja de son assassinat, que les Peuples estoient disposez à une revolte generale, si Henry ne les eust appaisez par un pellerinage qu'il fit à Cantorberi. Au deffaut des meurtriers qu'il avoit cachez plus d'un an, & qu'ensuite il fit évader, il prit la resolution d'estre lui-mesme la victime, pour racheter par un peu de honte, & par un mal d'une heure ou deux, la confiance de ses Peuples.

1174.

En partant de Normandie, où il estoit venu pour tascher de regagner ses fils, il prit le sac de penitent, & ne le quitta point qu'il n'eust accompli son vœu; il jeuna au pain & à l'eau pendant son pellerinage; & du plus loin qu'il apperçut l'Eglise de Cantorberi, il descendit de cheval & fit le reste du chemin nu-pieds & nu-teste. En entrant dans l'Eglise il se prosterna tout de son long, criant de toute sa force, misericorde, misericorde, & redoubla ses gemissemens à mesure qu'il approchoit du Tombeau du Saint Archevesque. Il fut long-tems devant, le visage collé contre terre; ensuite s'estant dépoüillé, il se fit donner des coups de verges par chacun des Ecclesiastiques qui estoient là en fort grand nombre. Pendant cette flagellation, l'Evesque de Londres harangua, pour persuader au Peuple, que Henry n'estoit, ni auteur, ni complice de l'assassinat.

Math. Paris, p. 168, 173, 174.

Carnem suam nudam disciplinæ virgarum supponens a singulis viris Religiosis, quorum multitudo magna convenerat, ictus ternos, vel quinos excep t. I. Roger d. Hoved.

La penitence de ce Prince eut des suites miraculeuses. Les Anglois attendris d'avoir vû ruisseler le sang sur les épaules de leur Roy, bien loin de se revolter, lui fournirent à l'envi de quoi mettre une armée sur pied. Ses Ennemis échoüerent par tout: le jeune

Henry son fils aisné ne put descendre en Angleterre, tant les vents lui furent contraires; les deux cadets furent chassez, l'un de Poitou, l'autre d'Anjou; le Roy d'Ecosse fut vaincu & pris dans une bataille, qu'il hazarda mal-à-propos. Le Roy de France fut contraint de lever le siege de Roüen. Les Bourgeois sans aucun secours, s'estoient seuls si bien deffendus, qu'ils donnerent à Henry, le tems de les délivrer: ils le reçurent avec de grandes acclamations; ne se lassant point d'admirer son courage & sa promtitude. Comme il estoit suivi du Roy d'Ecosse son captif, son entrée dans Roüen, fut une espece de triomphe.

Duch. tom. 4 pag. 411. & suiv.

Nouveau Traité entre les deux Rois, qui arrestent le mariage du second des fils d'Angleterre, nommé Richard, avec Adele de France.

Tant de succès, favorables au Roy d'Angleterre & funestes à ses Ennemis, firent bien-tost conclure la Paix: Les fils rebelles se jetterent aux pieds de leur Pere, qui demanda pour le second *Adele* de France en mariage. Loüis ne put la lui refuser, ni se deffendre de faire la Paix, parce que ses Peuples la souhaitoient. Ce Traité fut mieux observé que les autres; les deux Monarques le jurerent de bonne foi, parce que Henry craignoit ses enfans, & que Loüis, qui se portoit mal, ne vouloit point laisser au sien, qui n'avoit guere que douze ans, une grande guerre sur les bras. 1176.

Ibid. p. 436. 437.

Voiage de Loüis en Angleterre.

Ce fils unique nommé *Philippe*, estant tombé en phrenesie, Loüis fit vœu, pour le rechaper, d'aller en pellerinage au tombeau de son bon ami Saint Thomas de Cantorberi. Henry reçut le Roy de France, à la descente du Vaisseau, il le regala splendidement, & lui tint compagnie, jusques à ce qu'il fust rembarqué. Ce pellerinage restablit la santé du fils, & altera celle du Pere. Loüis en revint paralytique. Depuis il ne songea plus qu'à faire couronner Philippe: Le sacre fut pompeux, le Pere ne put s'y trouver, à cause de ses infirmitez. Il mourut onze mois après, [a] à soixante ans ou environ: Prince sans malice, Mari ombrageux, Voisin inquiet, homme trop credule. 1179.

Le 18. Septembre.

Sa mort.

Caractere de ce Prince. 1180.

[a] Il falloit que ce Prince parust plus vieux, puisque Rigord & le Breton, qui pouvoient l'avoir vû, disent qu'il estoit septuagenaire.

Sur un bruit qui se répandit, que sa seconde femme, fille d'Alphonse Roy de Castille, estoit bastarde; il alla en Espagne, s'en informer à son beau-pere: c'estoit bien s'adresser pour sçavoir ce qui en estoit! On conte encore de lui, que * tandis qu'on tenoit à Cisteaux, le Chapitre General de l'Ordre, il s'y rendit à l'improviste, & qu'estant entré dans la Salle, où les Peres estoient assemblez, il se jetta à leurs pieds, & ne voulut point se relever, qu'ils ne lui eussent donné parole, que la Reine accoucheroit d'un fils. Ce fils fut *Philippe Auguste*. Loüis craignoit Dieu, & en paix comme en guerre, il mettoit plus ses esperances dans les prieres des gens de bien, que dans l'adresse de ses Ministres, ou dans la bravoure des Troupes.

* *Iste Ludovicus cum omnes Abbates ordinis Cisterciensis, cum semel essent in eodem Monasterio . . . prostravit se in oratione manibus expansis in Capitulo in medio eorum, & cum clamarent ut surgeret nunquam voluit corpus de terra levare quousque illi oratione fusa ad Dominum ex parte Dei omnipotentis certificaverunt eum quod in brevi prolem esset masculam habiturus*, Guill. Armoric. pag. 71. tom. 5. Duch.

PHILIPPE II.

DIT

AUGUSTE.

Titres d'honneur donnez à Philippe II.



IL n'est point de titre honorable que les Historiens n'aient donné à *Philippe II.* Ils l'ont appellé le *Conquerant*, le *Magnanime*, le *Dieu-donné*; & comme si tant de grands noms n'eussent pas esté suffisans pour exprimer toute sa gloire, ils l'ont surnommé *Auguste.*

Philippe commence son Regne par reprimer les violences des Gentilshommes, & par exterminer des Brigands, qui voloient par troupes.

Il s'attacha d'abord à punir les Blasphemateurs, les Libertins, les Heretiques, à réprimer les violences que faisoient la pluspart des Nobles, & à exterminer des Bandits nommez *Cottereaux*, *Brabançons*, *Routiers*, *Traverdins*, gens sans foy ni loy, qui pilloient indifferemment les Eglises & les Synagogues, qui brisoient Calices & Ciboires, qui faisoient des Chappes & Chasubles des manteaux & juppes à leurs femmes, & qui exerçoient contre les Prestres des cruautez épouventables. Ils en écorcherent quelques-uns, & en firent mourir un grand nombre à coups de verges ou de baston.

Voiez sur le Regne de ce Prince, Rigord, ou Historiographe, Guillaume le Breton son Aumosnier, la Philippide &c. 5 tom. Duchesne, & les Historiens Anglois, comme Mathieu Paris, Roger de Hoveden, Guillaume de Neubrige, &c.

Ces compagnies de Brigands se cantonnoient dans les Provinces, & formoient quelquefois des armées, de quatre, de six, de huit mille hommes, avec lesquelles ils desoloient les Bourgades & le Plat-Païs. Exterminer ces Scelerats, c'estoit une si grande affaire, que les Poëtes l'auroient mise au nombre des Travaux d'Hercule. Philippe II. en vint à bout en moins de deux ou trois ans; ces vagabons furent tous tuez ou dispersez. Les Communes de Berry fortifiées des troupes du Roy, en hacherent plus de dix mille en pieces.

Philippe Auguste chasse les Juifs.

Les Juifs estoient d'autres voleurs, qui sans user de violence, n'en estoient guere moins dangereux. On dit qu'ils avoient acquis à prester à gros interest plus d'un tiers du bien du Roïaume: chose d'autant moins incroïable, que pour voler impunément, ils faisoient part de leurs larcins aux Seigneurs qui les soustenoient. La protection des Grands avoit rendu ces usuriers si témeraires & si hardis, qu'ils contraignoient un debiteur à renoncer à sa liberté, & à se rendre leur esclave quand il ne pouvoit pas les payer. Philippe les haïssant, & leur bien lui faisant envie, il ordonna que dans trois mois ils sortiroient tous du Roïaume; qu'ils ne pourroient en emporter que leurs meubles & l'argent comptant, du reste, que tous leurs biens-fonds seroient vendus à son profit.

Rigord. pag. 8. 5. tom. Duchesne.

1182.

Cette résolution déplut à beaucoup de monde, aux uns parce qu'ils croïoient qu'il y avoit de l'injustice à dépoüiller ainsi les

Juifs, sans estre entré en discussion des crimes qu'on leur imputoit; aux autres, parce qu'ils estimoient que de chasser tant de gens à la fois, c'estoit dépeupler le Roïaume, & qu'on ne pouvoit sans l'appauvrir, permettre qu'on en enlevast tout ce que les Juifs possedoient, d'or, d'argent & de pierreries; d'autres allant plus loin disoient, que les gens qui prestent, bien loin de nuire dans un Estat, sont d'une grande utilité, & quasi mesme necessaires, pourvû qu'on soit attentif à empescher qu'ils n'en abusent, & qu'ils ne prennent un interest plus fort que le taux du Prince. Ces murmures ni les remonstrances que firent sur cela les Grands Seigneurs, n'ébranlerent point le jeune Roy : ce qui le rendit inflexible, c'est qu'il sçut, à n'en point douter, que des Juifs mesme ses Sujets avoient presté de grosses sommes à Henry II. Roy d'Angleterre, pour faire la guerre à la France.

Math. Paris. & autres Historiens Anglois.

Philippe seme & entretient le trouble dans la famille Roialle d'Angleterre.

Henry II. Roy d'Angleterre, estoit si fin & si puissant, que la France eut eu tout à craindre d'un si formidable voisin, si les révoltes de ses enfans n'eussent traversé ses desseins. L'aisné nommé *Henry au court Mantel*, venoit de mourir de desespoir, de n'avoir pû détrosner son Pere. De rage la fiévre le prit, puis survint une dissenterie qui le mit bien-tost au tombeau. Quand il se vit prest de sa fin, il changea tout à coup, & témoignant de grands regrets, il se fit mettre sur un lict de cendres, où il expira peu après nud en chemise, la corde au cou : Prince si ambitieux, que la passion de regner avoit estouffé en luy les sentimens de la nature. Le jour de son couronnement, son Pere pour lui faire honneur aïant bien voulu s'abbaisser jusques à le servir lui-mesme à table: *N'en soiez point surpris*, dit le fils à des Courtisans qui en paroissoient estonnez; *je suis Roy, & né fils de Roy, & mon Pere n'est fils que d'un Comte.* Le Pere se repentit trop tard, d'estre en quelque maniere descendu du Throsne, pour y faire monter trop tost un fils ingrat & orgueilleux.

La mort de l'aisné ne fit qu'accroistre la petulance & l'ambition de ses cadets. Il y avoit dans cette malheureuse famille un levain de rebellion, qui se fermentoit tous les jours par ses propres infortunes; les cadets animez par de mauvais conseils, firent encore pis que l'aisné : c'estoit la France qui faisoit joüer tous ces ressorts, & les mariages de ses filles avec les fils d'Angleterre, estoient pour ainsi parler, autant de pommes de discorde qu'elle sçavoit jetter à propos, entre le Pere & les enfans.

Il restoit trois fils à Henry, *Richard* Comte de Poitou, *Geofroy* Comte de Bretagne, par sa femme appellée Constance, heritiere de ce Comté, & *Jean*, surnommé *Sans-Terre*, parce qu'il n'avoit point d'Appanage. Geofroy le moins mutin des trois, estant tombé dans un Tournoi qui se fit à Paris en 1186. il y fut tellement froissé avant qu'on le relevast, qu'il mourut à quelques jours de là. Sa memoire est celebre parmi les Bretons, parce que c'est lui qui ordonna que dans les Maisons de Barons les enfans ne partageroient plus les biens du Pere également; mais que l'aisné recueilleroit toute la 1186.

succeſſion, & en feroit à ſes puiſnez telle part qu'il aviſeroit avec les principaux parens. Les ſimples Gentilshommes pour ne point ceder aux Barons, demanderent peu de tems aprés à eſtre compris dans cette Loy. On ne peut eſtre plus regreté que Geofroy le fut en France & en Angleterre : il avoit charmé les deux Cours par ſes honneſtetez, Philippe l'aimoit tendrement, & ce n'eſtoit que par amitié & par complaiſance pour lui, qu'il differoit depuis un an, à prendre les armes contre Henry.

Premiere guerre contre l'Anglois, appaiſée par un Legat.

Loüis VII. dit le Jeune, en mariant ſa fille Marguetite avec Henry au court Mantel, lui avoit donné pour ſa Dot les Villes du Vexin Normand; à la charge qu'elles retourneroient à ſes ſucceſſeurs Rois de France, ſi ſa fille n'avoit point d'enfans. Henry au court Mantel n'en aïant point eu d'elle, Philippe frere de Marguerite, fit ſommer le Roy d'Angleterre de lui remettre le Vexin; mais ce petit Païs qui ſervoit de barriere à la Normandie contre les irruptions de la France, accommodoit ſi fort Henry, que quelque juſtice qu'il y euſt à le reſtituer, il ne put jamais s'y réſoudre.

En vain Philippe renouvella ſes ſommations d'année à autre, Henry ne fit que l'amuſer par des negociations qui ne tendoient qu'à gagner du tems. A la fin Philippe, indigné de toutes ces fauſſes fineſſes, entra en Berry & y prit *Iſſoudun*, qui ne fit pas grande reſiſtance. *Chaſteauroux* en fit davantage, & donna aux Anglois le tems de le ſecourir. Henry y courut avec cette diligence que les chagrins & les années ne purent jamais rallentir. Philippe leva le ſiege à l'approche des ennemis, & marcha à eux; mais tandis que de part & d'autre on mettoit l'armée en bataille, un Cardinal Legat, envoïé exprès aux deux Rois pour taſcher de les accorder, leur parla avec tant de force, qu'il les fit convenir qu'il n'y auroit point de combat, & qu'ils garderoient par proviſion, l'un le Vexin, l'autre Iſſoudun, juſques à ce que les Pairs de France, au Tribunal deſquels ces deux Monarques ſe ſoumettoient, euſſent rendu leur jugement.

Occaſion de la troiſiéme Croiſade.

L'intention du Pape, en procurant la Paix entre les deux Rois, eſtoit de les engager à envoïer en meſme tems chacun un corps conſiderable au ſecours de la Terre Sainte. Depuis la mort de Baudouin III. que ſon Medecin empoiſonna, le Roïaume de Jeruſalem eſtoit tout-à-fait déchû de l'eſtat floriſſant où l'avoient mis l'habileté & la ſurprenante valeur des Heros qui l'avoient fondé. Les ſucceſſeurs de ces Grands Hommes heriterent de leurs Eſtats, ſans heriter de leurs vertus. Aprés Baudoüin III. regna ſon frere Amauri, & aprés Amauri Baudoüin IV. dit le Lepreux, lequel eut pour ſucceſſeur ſon neveu le Petit Baudoüin, fils de Sibile ſa ſœur aiſnée, & du Marquis de Montferrat. Baudoüin V. n'eſtant qu'un enfant, il y eut un grand different pour ſçavoir qui gouverneroit pendant la minorité, ou de Raimond Comte de Tripoli, parent proche des derniers Rois, ou du Comte Guy de Luſignan, que Sibille venoit d'épouſer. La querelle s'aſſoupit alors

par l'entremise des gens de bien; mais si tost que Baudoüin fut mort, ce qui arriva peu après, elle s'échauffa plus que jamais entre Sibille & Raimond.

L'un & l'autre pretendoit à la succession. Sibille, comme mere de Baudoüin, & Raimond comme son parent: Le droit de la mere estoit le plus apparent; mais on lui soustenoit qu'elle estoit déchûë de son droit, parce qu'on sembloit ne point douter qu'elle n'eust empoisonné son fils. A l'occasion de cette guerre le malheureux Raimond, pour s'assurer d'un promt secours, fit alliance avec les Turcs, & promit d'embrasser leur Loy. La punition suivit le crime de près; à quelque tems de là, le Perfide devint fou d'avoir esté trompé par le Roy de ces Infideles, qui se mocqua du Traistre dès qu'il eut profité de la trahison.

Ce Roy nommé *Saladin* estoit un homme de fortune, qui de simple soldat s'estoit élevé par son merite jusques au faiste des grandeurs. Introduit dans la Galilée par le Comte de Tripoli, il y prit *Acre, Sayde & Barut*: Il battit Guy de Lusignan, le fit prisonnier, & enleva la vraie Croix à la journée de Tiberiade; ensuite sans perdre de tems, il s'alla presenter devant Jerusalem, qui ne tint pas plus de quinze jours. Par cette catastrophe aussi funeste qu'imprevuë, ce petit Roïaume après avoir subsisté environ quatre-vingt huit ans, fut enlevé aux Chrestiens par un juste jugement de Dieu, quand leurs pechez furent au comble, & leur vie plus corrompuë que celle des Mahometans.

Une nouvelle si affligeante répandit la consternation parmi tous les Européans; jamais douleur ne fut plus grande, ni plus universelle. Urbain III. en mourut; les Rois de France & d'Angleterre en furent tellement touchez, qu'à l'arrivée d'un [a] Legat, qui venoit exciter leur zele, ils eurent ensemble une entrevûë, où tous deux prirent la Croix. Richard Comte de Poitou, fils aisné du Roy d'Angleterre, Hugues Duc de Bourgogne, les Comtes de Flandres & de Champagne, & quantité d'autres Seigneurs se croiserent en mesme-tems.

[a] Guillaume Archeveique de Tyr, le meme qui a écrit l'Histoire des Croisades, & celle des Rois de Jerusalem.

Philippe Roy de France, & Henry II. Roy d'Angleterre, renouvellent la Tréve pour aller ensemble au Levant, puis la rompent incontinent.

Les deux Rois convinrent d'une Tréve jusques à leur retour du Levant, aprés quoi ils se séparerent pour se disposer au voïage. Le principal préparatif estoit d'avoir beaucoup d'argent; pour cela on leva la dixme de tous les biens meubles & immeubles, Ecclesiastiques & Seculiers. Il n'y eut que les Hopitaux, les Chartreux, les Bernardins, & les Religieux de Fontevraut, parce que les uns & les autres n'avoient encore que peu de bien, qui furent exemts de la taxe. Quelque zele qu'on eust pour le recouvrement de la Sainte Cité, cet impost fit beaucoup crier, en France principalement; soit parce qu'il estoit énorme, soit de peur qu'il ne servist d'exemple pour en lever d'autres dans la suite. Toutes choses estant prestes de costé & d'autre, on seroit parti au Printems, si la division qui se mit entre les deux Rois, n'eust tourné contre les Chrestiens les armes qui estoient destinées à combattre les Infideles.

1188. Sur ces entrefaites Richard Comte de Poitou, ou par sa propre inquietude, ou par ordre secret de son Pere, qui ne cherchoit qu'à éluder le voïage de la Terre Sainte, estant entré à l'improviste sur les Terres du Comte de Toulouse, Philippe, pour secourir le Comte en faisant une diversion, entra aussi en Berri, & enleva toutes les Places, que l'Anglois y tenoit encore. Henry ne put les sauver: il arriva trop tard; & bien loin de livrer bataille, comme il en menaçoit, il se retira en fuiant, aïant à ses trousses Philippe, qui le poursuivit jusques aux frontieres de Normandie.

Il y eut là quelques rencontres, entre autres une près de Gisors, où Henry fut mis en déroute, & une seconde auprès de Mante, où le brave *Desbarres*, l'Achile des François le repoussa vigoureusement : c'est où se terminerent ces premieres hostilitez ; parce qu'un Legat venu exprès, & d'un autre costé les Comtes de Flandres & de Champagne, qui vouloient accomplir leur vœu, parlerent à Philippe & à Henry si vertement, que les Monarques apprehendant d'irriter le Pape & ces Princes, promirent d'avoir une entrevuë, pour finir leurs contestations.

Philippe proposa dans cette entrevuë de donner à sa sœur Adele, qui devoit épouser Richard, le Vexin Normand pour sa Dot, pourvû que le mariage se fist sans plus retarder, & que quelques jours auparavant, Richard fust couronné Roy, comme l'avoit esté son aisné. On ne pouvoit rien proposer de plus desagreable à Henry : car outre qu'il estoit amoureux d'Adele, qu'on avoit menée toute jeune à Londres, pour y estre élevée dans les manieres du Païs, c'est qu'il s'estoit si mal trouvé d'avoir fait couronner son fils Henry au court Mantel, qu'il n'avoit garde d'accorder le mesme avantage à Richard, qui estoit beaucoup plus mutin & plus violent, que son aisné. N'ozant donc accepter ni rejetter la proposition, Henry offrit pour l'éluder, de donner les mains à la Paix, pourvu qu'Adele épousast, non le Prince Richard, mais Jean Sans-Terre son cadet.

Fermeté de Philippe contre les menaces d'un Legat.

Rigord, le Breton & les autres Historiens François, ne font point mention de cette entrevue, ni de cette contestation, du Roy avec le Legat ; elle n'est rapportée, que par les Ecrivains Anglois, *Rex Francorum respondit se ipsius sententiam nullatenus formidare cum*

Le Legat, qui n'avoit que la Croisade en teste, exhorta vivement Philippe, d'agréer ce temperament ; & comme Philippe s'en excusoit, l'impetueux Legat le menaça plus d'une fois, de mettre la France en interdit : menaces indiscretes, qui séioient bien mal dans la bouche d'un Mèdiateur ; aussi Philippe de son costé, lui rendant fierté pour fierté, répondit avec vigueur ; qu'il n'apprehendoit point une censure aussi injuste, que seroit celle dont on le menaçoit ; qu'il ne tenoit sa couronne que de Dieu seul ; qu'il sçauroit bien en maintenir la souveraineté, contre qui que ce fust ; que les Papes n'avoient aucun droit d'empescher, que les Rois de France, ne prissent les armes quand ils voudroient, pour punir des Vassaux rebelles ; & que du reste on voïoit bien par l'emportement du Legat, qu'il s'estoit laissé corrompre par l'argent qu'il avoit reçu, ou qu'il esperoit de Henry. Richard au desespoir, de ce que son Pere le joüoit, & de ce que le Legat approuvoit cette iniquité, entra en furie, & mettant l'épée à la main,

nulla æquitate fulcretur addidit ad Ecclesiam Romanam minime pertinere in Regem aliquem maxime, Francorum per sententiam animadvertere, si Rex idem in homines suos demeritos insurgere dispofuerit, &c. Math. Paris, p. 199. & 100.

main, il auroit percé le Legat si on ne l'en eust empesché. Ce Prince estoit si en colere, que quittant brusquement son Pere, il passa dans le Camp des François, & se mit à leur teste, après avoir rendu hommage à Philippe.

L'Assemblée rompuë, Philippe & Richard allerent assieger le *Mans*, où Henry s'estoit retiré. Quoique ce fust la plus forte Place que le Roy d'Angleterre eust en deçà de la mer, elle ne tint pas plus de trois jours par la faute du Gouverneur, qui n'eut point la précaution en faisant brusler les Fauxbourgs, d'empescher de bonne heure que le feu ne gagnast la Ville. La muraille en quelques endroits en aïant esté consumée, les Assiegeans profiterent de cet accident; & un soir que la garnison qui venoit de faire une sortie, rentroit en haste par les breches, les Soldats de Philippe la poursuivirent si vivement, qu'ils entrerent pesle-mesle avec elle. Henry n'eut que le tems de se sauver.

Il se refugia à Chinon, résolu de s'ensevelir sous les ruïnes de cette Ville, qui est scituée au confluent des rivieres de Loire & de Vienne; mais la fortune qui le persecutoit lui envia, pour ainsi dire, un si glorieux tombeau, pour le faire mourir peu après, d'ennui, de honte & de douleur. Les cris des Manceaux qui menaçoient de secouer le joug si la guerre continuoit, l'aïant obligé à demander humblement la Paix, Philippe & lui s'aboucherent en raze campagne. Ce ne fut pas sous de bons augures; car au moment qu'ils s'aborderent, la foudre tomba entre eux deux. La conference dura trois heures; enfin après bien des contestations ils convinrent, que Richard épouseroit Adele; qu'il seroit couronné avant que de l'épouser; que le mariage ne se feroit qu'au retour de la Terre Sainte; & que la Princesse, en attendant, seroit mise en la garde d'une personne sage, agréable au Pere & au fils.

Math. Paris. p. 205. Roger de Hoveden, p. 654.

Mort d'Henry II. Roy d'Angleterre.

La Paix concluë, une fatale curiosité du Monarque Anglois lui en fit perdre tout le fruit, & le plongea dans un chagrin qui fut la cause de sa mort. Souhaitant avec passion de sçavoir qui de ses Sujets avoient conspiré contre lui en faveur du Prince Richard; il pressa tellement Philippe qui avoit leurs seings & leurs sceaux, de lui en faire voir la liste, que Philippe pour le satisfaire, ou plustost pour le mortifier, la lui monstra avec plaisir; parce qu'à la teste des Conjurez estoit le Prince Jean Sans-Terre, le fils bien-aimé de Henry.

En ce moment, que ne sentit point un si malheureux Pere? Il maudit mille fois le jour où il estoit né. Il donna mille imprécations à ses fils; & quelque chose qu'on lui pust dire pour le disposer à leur pardonner, jamais il ne le voulut. Le soir, la colere & la douleur lui causerent une si grosse fiévre, que sentant bien qu'il en mourroit, il se fit porter à l'Eglise le lendemain de grand matin, pour y recevoir ses Sacremens au pied de l'Autel. Peu après qu'on l'eust reporté chez lui, il expira, témoignant un très grand regret, autant de quitter la vie, que de l'avoir passée dans une continuelle débauche.

Dès qu'il fut mort on emporta jusques à son lict; on lui osta jusques à sa chemise; son corps demeura nud sur le plancher pendant presque toute la journée, sans que personne eust daigné prendre soin de ses funeraillies, si un Page de douze à treize ans qui le couvrit de son manteau, n'eust fait honte aux autres domestiques, d'abandonner ainsi leur Maistre.

1189. Tandis qu'on le portoit en l'Abbaïe de Fontevraut, revestu de ses habits royaux, & le visage découvert, Richard estant arrivé, le corps du Pere jetta du sang par la bouche & par les narines, comme s'il eust crié vengeance à la vûë d'un de ses meurtriers. Un spectacle si touchant pénétra tellement Richard, qu'il ne cessa de pleurer pendant la marche du convoy.

Portrait de Henry II. Roy d'Angleterre.

Les Historiens ont parlé bien diversement d'Henry II. Roy d'Angleterre; les uns lui donnent de grandes loüanges, & disent qu'il a excellé en toutes les vertus roïales; d'autres le representent comme un homme fort inégal, somptueux en public par ostentation, mesquin jusques à la vilenie en son particulier, affable aux gens de dehors, fascheux & fantasque dans son domestique, quelquefois vain jusques à l'excès, & quelquefois humble & rampant jusques à faire des bassesses, ou par legereté ou par quelque terreur panique. Ces Censeurs ont beau dire, c'est un des plus grands Rois qui aïent regné en Angleterre. L'Irlande acquise par adresse, l'Ecosse renduë tributaire par la force des armes, & la tranquillité affermie dans ses Estats nonobstant les révoltes continuelles de ses enfans, donnent une haute idée du courage, de la fermeté & de l'esprit de ce Monarque. Il eut pour successeur Richard Comte de Poitou, l'aisné des fils qui lui restoient.

Philippe Roy de France & Richard, nouveau Roy d'Angleterre, se jurent amitié, & partent pour la Terre Sainte.

Tout changea de face par la mort d'Henry, Philippe & Richard convinrent de partir bien-tost pour le voïage d'outremer, & firent un nouveau Traité, par lequel Richard s'obligea d'épouser la Princesse Adele; de païer à Philippe trente mille marcs d'argent pour les frais de la derniere guerre; & de plus, de lui abandonner, Issoudun & les autres Places que les Anglois tenoient en Berry. Philippe, de son costé promit de rendre incessamment tout ce qu'il avoit pris ailleurs, & de ceder ses prétentions sur les Villes du Vexin Normand, pour servir de dot à sa sœur. Les deux Monarques furent quelque tems si bons amis, qu'ils mangeoient, qu'ils couchoient ensemble, & ne pouvoient se séparer.

Parallele de ces deux Monarques.

L'un & l'autre estoit de la riche taille; l'un & l'autre avoit l'air aussi majestueux que galant; tous deux magnifiques, dans leur table, dans leurs équipages, à l'Armée autant qu'à la Cour; tous deux braves; Philippe, avec conduite; Richard, sans ménagement: sa bravoure extraordinaire qui l'a fait nommer *Cœur de Lion*, estoit plus un feu inquiet qu'une vraie magnanimité, & elle tenoit plus de la ferocité que de la veritable valeur. Tous deux aimoient également, la gloire, les femmes & l'argent; ils avoient trop d'ambition pour estre long-tems bons amis: il en fut de ces Princes comme de deux Rivaux, qui ne sont bien ensemble que

jusques à ce qu'ils se soient apperçûs qu'ils aiment la mesme personne. La gloire fut leur commune maistresse, la passion qu'ils eurent pour elle les rendit bien-tost ennemis ; car ils rompirent dès l'année suivante, & depuis ne renoüerent jamais.

Peu avant que Philippe partist pour la Terre Sainte, ses Ministres & ses amis firent un dernier effort pour le détourner d'y aller ; les Dévots au contraire, les Legats & la Reine mere, l'exhortoient à n'y pas manquer ; la mere estoit plus sensible à l'esperance de regner en l'absence de son fils, qu'à l'apprehension de le perdre. Les conseils de cette Princesse, & le desir qu'avoit Philippe d'acquerir de la gloire, l'emporterent sur les remonstrances des gens sages & éclairez. Le voïage fut résolu, & pour avoit dequoi le faire, on eut recours à deux moïens ; l'un fut de vendre à vil prix le Domaine du Roy & les Charges de sa Maison ; & l'autre d'obtenir du Pape la permission d'oster la Croix aux gens qui demanderoient d'estre dispensez pour de l'argent, de faire un si long voïage.

Accepta licentia à Baronibus suis Adelæ Charissimæ matri & Guillelmo Remensi Archiepiscopo avunculo suo prætutela & custodia totum regnum Francorum cum filio suo dilectissimo commendavit. Rigord. pag. 29. 5. Tom. Duchesn. pag. 66. & 67.

Philippe, de l'avis des Grands, nomma Regens de son Roïaume la Reine sa mere & *Guillaume de Champagne*, Cardinal, Archevesque de Reims, un des freres de cette Princesse. Une autre précaution fut, que de peur qu'ils n'abusassent du pouvoir quil leur confioit, il le fixa par un Ecrit en forme de Testament ; & leur donna pour surveillans des gens de bien, qu'ils ne connoissoient pas ; ses soins s'estendirent à tout : Alexandre allant subjuguer les Perses, ne partit point de Grece avec plus d'applaudissemens, que Philippe en reçut en partant pour la Palestine. Le Macedonien ne mena pas de plus belles troupes que le François, & dans le cours de la guerre, il ne fit pas voir plus de résolution ni plus de valeur ; mais il fut plus heureux, & mieux secondé.

Les deux Rois arrivent en Sicile, & s'y broüillent peu de tems après.

Les deux Rois estant convenus de prendre la voie de la mer, Philippe s'embarqua à Genes ; & Richard à Marseille, pour se rejoindre en Sicile. Roger Roy de Sicile, qui fut marié trois fois, avoit eu de sa premiere femme Guillaume, nommé le Mauvais, & du troisiéme lict, une fille appellée Constance, laquelle à prés de quarante ans épousa l'Empereur Henry VI. A Guillaume le Mauvais succeda Guillaume le Bon, son fils & son heritier. Celuici estant mort sans laisser d'enfans, la Couronne legitimement appartenoit à l'Imperatrice ; mais les peuples qui vouloient un Roy qui demeurast dans le Païs, & qui fust du sang des Normands, mirent sur le Throsne de Sicile, Tancrede, bastard de Roger. Ce fut cet Usurpateur qui reçut à Messine Philippe & Richard. Richard arriva plus tard, & Philippe moins heureusement ; une tempeste l'aïant obligé de jetter à la mer quantité de hardes & de chevaux, il donna genereusement à ceux qui manquoient d'argent, de quoi se remettre en équipage. Jusques-là, les Rois de France & d'Angleterre avoient esté amis ; mais à peine furentils en Sicile, qu'ils se broüillerent à l'occasion du differend que Richard eut avec Tancrede.

Richard demandoit la dot de sa sœur Jeanne d'Angleterre, veuve de Guillaume le Bon, & les legs que ce Roy Guillaume avoit fait par son Testament à son beau-pere Henry II. Legs extraordinaires, consistant, en une table d'or de douze à treize pieds de long sur environ moitié de large : en vingt-quatre gros flacons : en autant de grands plats d'argent : en soixante mille muids, de bled, d'orge & d'avoine : & en cent galeres équippées & fournies de tout pour deux ans. Le Roy de Sicile éludant toutes ces demandes, les Anglois pillerent Messine, ce que Philippe trouva si mauvais, qu'il se seroit déclaré contre eux, s'il n'eust apprehendé d'allumer par là, une guerre qui auroit rompu le voïage de la Terre Sainte ; ainsi loin d'aigrir les choses, il se rendit Médiateur entre Tancrede & Richard ; & força l'un à racheter, moyennant quarante mille onces d'or, toutes les prétentions de l'autre.

Rigord. p. 31. & seqq. 5. tom. Duchesn.

Le Roy de Sicile qui soustenoit ne rien devoir, fut si fasché d'estre contraint à païer une somme énorme, que, déja indigné d'ailleurs de ce que Philippe qui estoit veuf depuis environ six mois, avoit refusé avec mépris, d'épouser une de ses filles, il changea tout à coup, & fit alliance avec Richard, qui lui remit une partie des quarante mille onces d'or. Par là, Tancrede & Richard furent bien-tost si bons amis, que n'aïant plus rien de secret ni de réservé l'un pour l'autre, le perfide Tancrede, moins pour faire sa cour à Richard, que pour se venger de Philippe, monstra à l'un confidemment des lettres vraies ou supposées, par lesquelles l'autre l'exhortoit de faire main-basse sur les Anglois, & de ne point épargner leur Roy. Philippe eut beau dire que ces lettres estoient fausses, Richard les crut veritables : on en vint de costé & d'autre aux reproches & aux menaces, Richard se plaignant de ce qu'on attentoit à sa vie, & Philippe à son honneur.

A cette occasion Richard, qui ne cherchoit qu'à rompre, dit que jamais il n'auroit pour femme la sœur d'un Prince, qui avoit formé un si noir projet contre lui ; ce n'estoit qu'un pretexte pour ne point épouser Adele, & pour se marier à la Princesse de Navarre, que la vieille Eleonor Reine Doüairiere d'Angleterre lui mena elle-mesme à Messine. Eleonor haïssoit fortement Adele, parce qu'elle la regardoit comme une Maistresse de son Mari, jusques à dire publiquement, que la jeune Princesse avoit eu de lui des enfans. Ce nouvel incident auroit fait échoüer la Croisade, si les Seigneurs des deux Nations, qui vouloient accomplir leur vœu, n'eussent engagé les deux Monarques à terminer leurs differends à l'amiable ; Richard consentit à rendre le Vexin Normand, & Philippe à reprendre Adele, dont l'infamie devint publique & si certaine par cet accord, qu'on ne pouvoit plus en douter.

Rex Angliæ respondit quod sororem illius (Philippi) sibi in uxorem ducere nulla ratione posset, quia Rex Angliæ Pater suus eam cognoverat, & filium ex ea genuerat. Roger de Hoveden, pag. 688.

Siege de Ptolemaïde, autrement nommée Saint-Jean d'Acre.

Le Traité signé, Philippe & les François s'embarquerent pour *Ptolemaïde* : Richard & les Anglois ne suivirent que trois semaines aprés. Ptolemaïde, autrement nommé *Saint-Jean d'Acre*, estoit un Port considerable & une Ville trés-riche, que Bau-

doüin I. avoit prise en 1101. & que Saladin avoit reprise en 1187. Ville également necessaire aux Infideles & aux Chrestiens : aux uns, afin d'assurer la communication de l'Egypte avec la Syrie ; & aux autres, pour mieux conserver Tyr, Antioche & Tripoli, quand les nouveaux Croisez, je veux dire Philippe & Richard, & tous les gens qui les suivoient, arriverent en Orient.

Il y avoit environ un an que Guy de Lusignan Roy Titulaire de Jerusalem, avoit commencé mal-à-propos le siege d'une Place si forte, avec moins de monde qu'il n'y en avoit à la deffendre. 1191. Heureusement pour lui, son Armée grossit peu à peu par des recruës d'Europeans, qui arrivoient de tems en tems, & principalement par le débris d'une Armée nombreuse, que l'Empereur Frederic I. avoit menée par terre, au secours de la Terre Sainte. Frederic après avoir remporté deux grandes Victoires sur les Grecs, & autant sur les Infideles, marchoit à Jerusalem, presque assuré de la reprendre, lorsqu'estant sur les bords du Cigne, l'envie lui prit de s'y baigner ; mais dans le moment qu'il s'y jetta, il fut saisi d'un froid si vif, qu'il ne survescut pas une heure. Ses Troupes se dispersérent après sa mort : la plus grande partie s'en retourna en Allemagne, le reste continuant sa route, alla joindre devant Acre, les Chrestiens qui en faisoient le siege.

Quoiqu'il y eust près d'un an que ce siege fust commencé, il n'estoit guere avancé, lorsque Philippe y arriva ; ses liberalitez, sa bravoure & sa vigilance, r'animerent le courage & l'esperance des assiegeans. Les François eurent bien-tost fait breche ; & il ne tint qu'au Roy, qu'ils ne prissent la Ville d'assaut. Ce qui fit qu'il ne le voulut pas ; c'est que par le Traité qu'il avoit fait avec Richard, il estoit dit, que les deux Rois partageroient également toutes les Conquestes qu'ils feroient. Philippe scrupuleusement, estendant jusques à la gloire, un article qui ne regardoit que les Villes & les Provinces, voulut qu'on attendist Richard, pour partager avec ce Prince l'honneur de prendre Saint-Jean d'Acre ; il y eut bien des gens qui traiterent de simplicité cette trop exacte candeur. Richard mesme n'en tint aucun compte, & il n'en fit que rire, lorsque l'on cita cet exemple, en lui demandant quelque tems après la moitié d'un Roïaume dont il venoit de s'emparer.

Hist. de Chipre ann. 1191.

Conqueste de l'Isle de Chipre, par Richard Roy d'Angleterre.

Trois de ses plus gros Vaisseaux, démastez & à demi brisez par une tempeste épouventable, qui avoit dispersé sa Flotte à cinquante mille de Messine, estant allé échoüer sur les Costes de Chipre, Isle si celebre par sa beauté, que les Païens l'avoient consacrée à Venus, *Isaac Comnene* Roy de cette Isle, homme avare & féroce, se saisit de ces trois Vaisseaux, & maltraita fort l'Equipage : il n'en falloit pas tant pour mettre Richard en furie ; aussi, dès qu'il eust rassemblé la meilleure partie de sa Flotte, il cingla vers cette Isle, & en moins de vingt-deux jours il s'en rendit le maistre ; moins par la valeur de ses Troupes, que par la lascheté & par la perfidie des Milices qui la deffendoient. Il ne s'y arresta

pas un mois, tant il avoit d'impatience d'arriver au Camp des Croisez.

Troubles entre les Princes Chrestiens, devant Acre.

La discorde estoit si grande dans ce Camp, qu'on y avoit esté à la veille d'en venir aux mains, pour décider par un combat, à qui devoit appartenir le Roïaume de Jerusalem, ou au Comte Guy de Lusignan, ou à Conrad Marquis de Tyr. Tous deux y prétendoient, du chef de leurs femmes, sœurs de Baudoüin, dit le Lepreux. L'aisnée appellée Sibille, avoit épousé Lusignan, la cadete nommée Isabelle, estoit mariée à Conrad. Sibille estant morte sans laisser d'enfans, Isabelle soustenoit que le Roïaume lui estoit dévolu, & que Guy Mari de Sibille, n'y avoit plus de droit; Lusignan au contraire, disoit qu'aïant esté sacré & une fois reconnu Roy, il devoit l'estre toute sa vie.

La presence des Rois de France & d'Angleterre, ne fit qu'augmenter le trouble, parce qu'ils prirent parti, Philippe contre Lusignan, dont il haïssoit la Famille, & Richard contre le Marquis, qu'il regardoit comme un obstacle au dessein, qu'avoient les Anglois, de s'establir en Orient. Philippe & Richard estoient plus jaloux que jamais, & plus méconrens l'un de l'autre : Richard, de ce que Philippe avoit si fort pressé le siege, qu'en quelque tems qu'on prist la Ville, il en auroit toute la gloire; & Philippe, de ce que Richard lui débauchoit ses meilleurs hommes. Les plus braves d'entre les Croisez, s'attachoient au Roy d'Angleterre, à cause de ses profusions : largesses qui desoloient Philippe, lequel avoit peu d'argent, & d'ailleurs nulle envie de le prodiguer.

Tout le Camp se declara pour l'un ou l'autre de ces Monarques; Hugues Duc de Bourgogne, Conrad Marquis de Tyr, les Genois, les Chevaliers du Temple & les Allemans, pour Philippe. Pour Richard, Guy de Lusignan, Henry Comte de Champagne, les Pisans, les Flamands & les Chevaliers de l'Hopital. Ces factions alloient tout perdre, si des gens sages & habiles, à force de faire des remonstrances, n'eussent enfin obtenu, que les Rois de France & d'Angleterre suspendroient leurs inimitiez, & qu'on remettroit à décider, après la prise de la Ville, du droit de Guy & de Conrad.

Sans cette Tréve de quelques jours, qui cousta aux Médiateurs, des peines infinies, Saladin, qui n'estoit pas loin, auroit sans doute sauvé Acre; soit en forçant les Lignes, ce qu'il n'oza pas entreprendre; soit plustost en entretenant la discorde entre les Croisez, sur l'esperance qu'on lui donnoit, qu'elle pourroit venir à un point, que d'eux-mesmes ils leveroient le siege. Le rusé Sultan, en envoïant de jour à autre des fruits de Damas aux deux Rois, affectoit malicieusement de faire presenter les plus beaux au Roy d'Angleterre, pour allumer de plus en plus la jalousie de Philippe.

Prise d'Acre. 1191.

Depuis l'accord on pressa tellement le siege, que la Ville, quoiqu'il y eust encore des Troupes nombreuses à la deffendre, fut contrainte de capituler. La vie des assiegez demeura caution du (Le 13. Juillet.)

Traité : il portoit, qu'ils feroient en sorte, que Saladin rendist la vraie Croix qu'il avoit prise à la bataille de Tiberiade ; qu'il paiast comptant aux deux Rois, deux cens mille bezans d'or, & qu'il donnast la liberté à tous les Prisonniers Chrestiens. D'un butin presqu'immense, que l'on trouva dans cette Ville, les deux Rois eurent pour leur part les Bourgeois & la garnison, qu'ils traiterent fort humainement, jusques à ce qu'on sceut que Saladin avoit refusé de ratifier la capitulation. Richard en fut si irrité, qu'il fit couper le cou à sept mille de ses Prisonniers. Philippe en usa mieux à l'égard des siens : il les laissa tous à Conrad, avec ordre d'en faire des échanges, quand le Cartel seroit arresté.

Retour de Philippe, & ses plaintes contre le Roy d'Angleterre.

La prise d'Acre fit beaucoup d'honneur à Philippe ; & du moins autant de plaisir ; tant il estoit impatient de retourner dans ses Estats. Il eut beau dire, que l'air de la Palestine estoit nuisible à sa santé. (Il y avoit gagné un mal, qui lui fit tomber les cheveux, les ongles, la barbe & les sourcils.) Un départ si précipité fut pris en mauvaise part : Les uns l'attribuerent au desir d'envahir la Flandre, dont le Comte venoit de mourir au siege de Ptolemaïde ; & d'autres à la jalousie & à la haine, que Philippe avoit conçuë contre Richard.

Quoique Philippe en partant, eust laissé sous le commandement de Hugues III. Duc de Bourgogne, dix mille Fantassins François & cinq cens Gendarmes, avec ordre de suivre Richard, les Anglois disoient hautement, que c'estoit moins pour favoriser, que pour faire échoüer les vastes desseins de leur Roy. Philippe ne rapporta de cet infructueux voïage, que le chagrin de l'avoir fait ; & qu'un desir ardent de se venger du Roy d'Angleterre, qu'il accusoit de bien des choses, entre autres d'avoir excité l'*Ancien*, ou *Vieil* de la Montagne, à le faire assassiner.

Le Vieil de la Montagne estoit le Prince d'un petit Estat, qui consistoit en dix Chasteaux & cent, tant Bourgs que Villages, habitez par les *Assassins*, petit Peuple, qui cent ans devant, estoit venu des Confins de Perse, s'establir dans la Phenicie, où il s'estoit maintenu contre tous les efforts des Califes d'Egypte & des Rois de Jerusalem. Ce Peuple elisoit son Prince, qui ne prenoit point d'autre titre que celui de *Vieil* ou d'*Ancien*, moins pour marquer son âge que son autorité. Tous ses Sujets avoient pour lui une si grande soumission qu'il n'y avoit point de danger où ils ne s'exposassent pour bien executer ses ordres. Leur faisoit-il le moindre signe, ils se précipitoient du haut d'une tour en bas : vouloit-il faire poignarder un Roy ou un autre Prince, il n'y a point d'artifice que ces foux ne missent en usage pour en venir à bout, & après le meurtre commis, ils souffroient avec joie les plus cruels tourmens, tant ils estoient persuadez, qu'en executant à l'aveugle ce que l'Ancien leur ordonnoit, ils joüiroient après leur mort d'une felicité éternelle.

Guill. de Tir. l. 10. Jacques de Vitri, ch. 14

Sur l'avis qu'eut Philippe, qu'il y avoit de ces gens en France, il se fit garder nuit & jour, & pour plus grande précaution, il envoïa

de grands presens à l'Ancien de la Montagne. Ce n'estoit qu'une fausse allarme : l'Ancien n'avoit point songé à le faire assassiner, ni le Roy d'Angleterre à en solliciter l'Ancien.

Exploits de Richard dans la Palestine.

En un an & demi que Richard demeura dans la Palestine, il y fit des actions d'une si prodigieuse valeur, qu'elles paroissent incroïables. Allant assieger Ascalon avec quarante mille hommes, il passa sur le ventre à plus de trois cens mille, qui s'opposoient à son passage. Une autre fois n'aïant que cinq cens hommes d'armes, il deffit douze mille Sarasins qui escortoient une Caravanne de sept à huit mille chameaux chargez de riches marchandises, & de toute sorte de Provisions. Une autre fois aïant appris que soixante mille des Ennemis venoient d'assieger Joppé, où il avoit laissé beaucoup de femmes & de malades, il se jetta dans la Place avec quatre-vingt Gendarmes, & quatre cens Arbalestriers ; & après avoir soustenu trois assauts des plus violens, il contraignit les Infideles par des sorties vives & fréquentes à décamper honteusement. Comme il ne se fioit point ni aux troupes Françoises qui servoient sous lui, ni en beaucoup d'autres Croisez qu'il avoit offensez, il n'osa entreprendre le siege de Jerusalem, quelqu'un lui montrant de loin cette sainte Cité, il se tourna de l'autre costé, n'estant pas digne, disoit-il, de la regarder, puisqu'il ne pouvoit la délivrer.

Ces prodigieux Exploits eussent fait à Richard un honneur infini, si tout à coup il ne lui eust pris une si grande envie de retourner en Angleterre, qu'il sacrifia à ce desir, tout le fruit de son heroïque valeur : par la Treve qu'il fit avec Saladin, il lui rendit toutes les Places qu'on avoit prises ou fortifiées, depuis le départ de Philippe ; ce qui fit dire à bien du Monde, que Richard les avoit venduës, & que depuis long-tems il s'entendoit avec les Turcs ; quoiqu'il fust quelquefois prodigue, il estoit affamé d'argent, sa passion dominante estoit d'en amasser. Après avoir vendu l'Isle de Chipre aux Templiers, & en avoir touché le prix, il se mocqua de ces Chevaliers, & la revendit deux fois autant à Guy de Lusignan, qui parmi le marché, lui ceda le vain Titre de Roy de Jerusalem : Marchez indignes, qui ternirent beaucoup la réputation de Richard.

Malheurs qui lui arrivent en revenant en Europe.

En partant de Syrie, pour retourner en Angleterre, il mit sur ses gros Vaisseaux, ses riches meubles & son Thresor, & monta sur une Fregate pour aller plus viste ; mais malheureusement une tempeste l'aïant jetté entre Venise & Aquilée, il changea de dessein ; & au lieu de se r'embarquer, il prit la route d'Allemagne, habillé en Palefrenier, & le visage barboüillé de suïe, de peur d'estre reconnu : les Allemans le haïssoient, parce qu'au siege d'Acre, il les avoit fort maltraitez, jusques là, que le Duc d'Austriche aïant fait mettre leur Estendart sur une Tour, qu'ils avoient prise, Richard le fit arracher & jetter dans la boüe avec indignité. Il eut beau se déguiser, son langage, sa grande dépense & l'indiscretion de ses gens, firent d'abord naistre le soupçon, puis courre le

le bruit que c'estoit lui. On le manqua deux fois : à la troisiéme il fut pris dans le cabaret d'un Village, proche de Vienne, tournant la broche dans la cuisine. Un Diamant qu'il avoit au doigt, aïant fait soupçonner, que ce prétendu Palefrenier pourroit bien estre le Roy Richard, sur l'avis qu'en donna le Maistre de l'Auberge, elle fut investie aussi-tost par une troupe de Soldats, qui reconnurent le Roy d'Angleterre, pour l'avoir vû au siege d'Acre.

Ut Regem ad immoderatam redemptionis pecuniam compelleret, quantitatem vendenti praecepit in tribulis à quo careere ... antea exivit Math. Paris, pag. 231.

Le Duc d'Austriche, par une vengeance barbare, le fit enchaisner ; puis à quelque tems de là, il le vendit comme un Esclave, à l'Empereur Henry VI. Prince, gueux, feroce, & avare, qui fit mettre dans une basse-fosse, l'infortuné Roy d'Angleterre, pour tirer de lui de l'argent. Le pretexte de cette injustice fut l'alliance, que Richard avoit faite à Messine, avec Tancrede Roy de Sicile. Nous l'avons déja dit, le Roïaume de Sicile appartenoit légitimement à Constance, femme de Henry : elle ne put neanmoins s'en mettre en possession, que quelque tems après le deceds de l'Usurpateur. On dit que cette Princesse devenuë grosse à cinquante ans, affecta de faire ses couches à la vuë de tout le Monde, dans la grande Place de Palerme, de peur qu'on ne l'accusast d'avoir supposé un enfant. Le fils dont elle accoucha fut l'Empereur Frederic II.

Dès que l'on sceut en France, que Richard estoit arresté, Jean Sans-Terre son frere puisné & Philippe, eurent une entrevuë, où ils convinrent de s'unir, pour s'emparer en mesme tems ; l'un du Roïaume d'Angleterre ; & l'autre de la Normandie.

Relictum vindicto indicens. Guil. Neubridg. l. 4. ch. 32. Roger & Math Paris. Idem.

Philippe envoïa declarer la guerre au Roy Prisonnier ; ce qui fut fort desapprouvé, non seulement, parce que Richard n'estoit point en estat de se deffendre contre lui ; mais encore parce que Philippe, en partant de la Palestine, avoit promis avec serment, de ne faire aucune irruption, que quarante jours après que le Roy d'Angleterre seroit revenu dans ses Estats. Philippe cependant oubliant sa parole, ou l'expliquant à sa maniere, prit Gisors, Aumale & Evreux, tandis que de son costé, Jean Sans-Terre faisoit à Londres, des cabales contre son aisné. 1192.

L'unique ressource de Richard dans un si pitoïable estat, fut la tendresse de sa Mere, femme courageuse & habile, qui mit tout en œuvre pour le tirer de captivité. D'abord elle somma le Pape, d'emploïer son autorité en faveur d'un Prince croisé ; mais le Pontife, qui craignoit de se broüiller avec l'Empereur, aïant esté insensible aux, prieres, reproches & menaces de cette Mere passionnée, elle traita avec Henry, & après dix à onze mois de négociation, elle obtint enfin avec peine, qu'on tiendroit une Diette, où son fils seroit entendu.

Richard s'y presenta, non avec cette noble fierté, qui sied si bien à un grand Roy que l'on detient injustement, mais avec l'air d'un criminel, qui demanderoit misericorde. On l'accusa d'avoir vendu à Saladin des Places dans la Palestine : d'avoir pro-

tegé Tancrede, qui retenoit injustement la Sicile à l'Imperatrice : d'avoir trompé les Templiers, en leur vendant l'Isle de Chipre : & d'avoir insulté les Allemands & le Duc d'Autriche au siege de Ptolemaïde. Richard pouvoit se retrancher sur l'incompetence des Juges ; mais autant qu'il estoit superbe quand ses affaires alloient bien, autant quand elles alloient mal estoit-il petit & rampant.

Au lieu de se deffendre avec courage, il fit cent bassesses pour obtenir sa liberté, jusqu'à se démettre de ses Estats, & à en investir l'Empereur, qui les lui rendit sur le champ moïennant un tribut par an. De plus Richard s'obligea de païer en differents termes, cinquante mille marcs d'argent au Duc d'Austriche qui l'avoit pris, & cent mille autres à l'Empereur. Henry parut content de ces conditions, neanmoins parce que Jean Sans-Terre & Philippe lui faisoient offrir la mesme somme argent comptant, s'il retenoit le Prisonnier, & une de beaucoup plus forte, pourvû qu'on le leur livrast ; il se trouva si embarrassé, que sans les sanglans reproches que lui firent les Princes Allemands sur une conduite si honteuse, il n'eust point relasché Richard. A peine mesme l'avoit-il mis en liberté qu'il s'en repentit, & fit courre aprés lui : il n'estoit plus tems : Richard qui s'estoit douté de la perfidie de Henry, avoit fait tant de diligence, qu'on ne put l'attraper.

Roger de Hoveden. pag. 722.

Deposuit se de regno Angliæ & tradidit illud imperatori .... & investivit eum per pileum suum. Ibid p 724.

Ibid. p. 733.

Guerre entre Philippe & Richard.

1194.

Ce Lion échappé rugit plus qu'il ne fit de mal, ses exploits ne répondirent point à son ressentiment ; il n'eust pu mesme se soustenir, si Jean Sans-Terre son cadet n'eust rompu avec la France pour faire sa paix avec lui. Jean, Prince perfide (c'estoit son plus grand talent,) voulant pour se racommoder lui livrer la Ville d'Evreux, où Philippe, qui l'avoit conquise, lui avoit permis d'entretenir un corps de troupes pour sa garde, invita à un grand regal deux à trois cens François qui y estoient en garnison, tous Gentilshommes ou Officiers, trop fideles pour se laisser corrompre, & trop braves pour se laisser tuer si on ne les eust surpris. Tous s'estant trouvez au repas, sans armes & sans précaution, (ils n'avoient garde de penser, que l'on en voulust à leur vie,) Jean les fit massacrer à table ; puis ajoustant une nouvelle inhumanité à une cruelle trahison, il les fit décoller & mettre leurs testes sur les murailles.

Philippe qui estoit alors devant Verneüil, quitta ce siege pour venir reprendre la malheureuse Ville d'Evreux, elle fut bruslée entierement, comme complice du massacre. Philippe & Richard se firent la guerre à outrance, bruslant ou démolissant, Chasteaux, Villes, Bourgs & Villages, & passant au fil de l'épée tout ce qui s'y trouvoit d'habitans. Philippe pensa estre pris entre Blois & Freteval par des troupes mises en embuscade ; elles enleverent son bagage, dans lequel il faisoit porter, selon l'usage de ce tems-là, les Sceaux & Titres de la Couronne, comme fait encore aujourd'hui le Grand Seigneur parmi les Turcs. Il eut sa revanche en Normandie, il força Richard à décamper de devant Arques : il prit Dieppe à sa barbe, & sa Flotte battit l'Armée navale d'Angleterre ; quoiqu'il fust victorieux sur terre & sur mer, il offrit à

Rigord. pag. 37. Le Breton pag. 77.

Richard de terminer leurs differends par un combat singulier. Richard accepta; mais les Seigneurs François ne voulurent jamais consentir que le Roy hazardast sa personne contre son Vassal.

La guerre continua donc, en Berry principalement, où Philippe prit Issoudun à la vûë de son ennemi, accouru pour la secourir. Tout se préparoit à une sanglante journée, & on n'attendoit plus que le signal pour commencer, quand Richard changeant tout à coup, se détacha à l'improviste pour venir rendre hommage au Roy, & lui demander son amitié. 1195.

Ricardus Rex in se revertens armis depositis, prater spem omnium, accessit ad Dominum suum Philippum Regem flexisque genibus factus est ei hominium. Rigord. pag. 39. Le Breton, pag. 78.

Les deux Monarques s'embrasserent; après, s'estant écartez pour traiter seuls de leurs affaires, ils s'assirent sous un arbre, d'où, tandis qu'ils s'entretenoient, il sortit un serpent qui leur fit si grand peur, par sa prodigieuse grosseur, & par ses horribles sifflemens, qu'ils mirent l'épée à la main pour se deffendre contre ce Dragon: Spectacle qui donnant l'allarme aux deux armées, qui le voïoient & qui en ignoroient la cause, les auroit fait venir aux mains, si les Princes, de costé & d'autre n'eussent fait signe qu'on n'avançast pas. Philippe & Richard après avoir déchargé sur le serpent qui les menaçoit, les coups qu'on apprehendoit qu'ils ne se portassent l'un à l'autre, se remirent à parler d'affaires, & conclurent enfin un Traité par lequel le Roy d'Angleterre rentra dans toutes ses Places, hors dans celles du Vexin Normand, & dans la Ville de Vernon, qui demeurerent à la France.

Nouvelle guerre, peu heureuse à Philippe Auguste.

Autant qu'on eut de joie de cette Paix inopinée, autant eut-on de déplaisir de la voir rompre six mois après, sur ce que le Roy d'Angleterre bastissoit une forteresse dans une des Isles de la Seine; la veritable cause estoit moins cette nouveauté que l'inquietude & l'ambition des deux Monarques, qui témoignoient se repentir, l'un d'avoir rendu ses conquestes, & l'autre d'avoir abandonné Vernon & le Vexin Normand. Les François assiegeant Aumale, le Roy d'Angleterre les attaqua mal-à-propos, & perdit la bataille pour l'avoir donnée avec des troupes moins nombreuses que n'estoient celles des François. 1196. 1197.

Au desespoir d'estre vaincu, il se ligua avec ses voisins. Baudoüin Comte de Flandres, excité par Richard, & irrité contre Philippe, qui lui avoit enlevé l'Artois, aïant mis le siege devant Atras, Philippe marcha au secours avec de si grandes forces, que Baudoüin de beaucoup plus foible fut obligé de décamper; mais en se retirant par un marais impraticable, le Comte sçut si à propos en rompre les digues & les ponts, & en faire lascher les écluses, que Philippe qui le poursuivoit avec plus d'ardeur que de précaution, s'y trouva comme prisonnier; ne pouvant ni avancer ni reculer; il y fust mort de faim, si pour avoir des vivres & sortir de cette prison, il n'eust promis de rendre au Comte les Places qu'il lui avoit prises.

Math. Paris, pag. 156.

Philippe peu après reçut encore un échec. En allant secourir Gisors avec quelques gens de pied, & environ cinq cens Gendarmes, Richard l'attaqua avec une armée; la partie n'estant pas égale, tous braves qu'estoient les François, la pluspart furent tuez ou

Rigord, pag. 42. Roger, pag. 770.

pris, & le Roy ne pouvoit manquer d'avoir bien-toſt le meſme ſort, ſi quelques Gentilshommes qui l'eſcortoient dans ſa retraite, ne fuſſent retournez à la charge, pour lui donner le tems de gagner Giſors.

Echappé d'un danger, il en courut un autre qui ne fut pas moins grand, le Pont de Giſors eſtant venu à s'abaiſſer au moment qu'il eſtoit deſſus, il tomba dans l'Epte, riviere peu large, mais profonde, où ſans doute il ſe ſeroit noïé s'il n'euſt eu aſſez de vigueur & aſſez de preſence d'eſprit pour ſe tenir ferme ſur ſon cheval, & la lui faire paſſer à nage. Ce double danger rallentit l'ardeur de Philippe, & le diſpoſa à conſentir à une Tréve de cinq ans, qu'un Legat ménagea entre les deux Rois.

Pendant cette Tréve un Gentilhomme Limouſin, Vaſſal du Roy d'Angleterre, aïant trouvé un grand threſor, l'affamé Richard voulut que le Gentilhomme le lui remiſt entre les mains. Ce threſor, à ce que l'on dit, conſiſtoit en une table d'or, autour de laquelle eſtoient aſſis un Empereur de Conſtantinople, ſa femme & pluſieurs enfans, toutes figures d'or maſſif, & auſſi grandes que nature. Quoiqu'il y euſt autour de la table quelques lettres Grecques encore liſibles, on ne put déchiffrer, ni quel eſtoit cet Empereur, ni par quelle avanture un ſi précieux grouppe avoit eſté porté dans l'endroit où il fut déterré.

Math. Paris. pag. 260. & ſuiv.

Roger. pag. 42. & ſuiv.

Le Gentilhomme qui avoit trouvé le threſor, l'aïant mis, de peur de ſurpriſe, dans le fort Chaſteau de *Chalus*, Richard y courut, mais il en fut bien-toſt puni; car au moment qu'il approcha, un Archer de la garniſon le bleſſa d'un coup d'arbaleſte, arme meurtriere, dont Richard avoit renouvellé l'uſage. La Place priſe trois jours après, Richard voulut voir l'Archer; & comme il le menaçoit de le faire mourir de mille morts: je les ſouffriray avec joie, répondit fierement l'Archer, puiſque je ſuis aſſez heureux d'avoir vengé en te bleſſant, la mort de mon Pere & de mes freres que tu as tuez de ta propre main. Fierté inſolente, qui ſurprit tellement Richard, que changeant ſa colere en eſtime pour ſon meurtrier, il lui promit ſa grace: l'Archer la refuſa avec dédain, & ce fut quaſi malgré lui qu'on lui donna, la vie, de l'argent & la liberté. Dix jours après Richard mourut de ſa bleſſure, elle ne devint mortelle que parce qu'il l'a negligea, & qu'au lieu de ſe contenir, il fit débauche à l'ordinaire.

Ibid. pag. 791.

Le 6 Avril 1199.

Mort de Richard, Roy d'Angleterre; & le caractere de ce Prince.

Le Peuple qui n'eſtime que les gens qu'il craint, & qui ne meſure le merite des hommes que par le fracas qu'ils font, ou par le bonheur qui leur arrive, ne parloit de ce Prince qu'avec admiration; les gens de guerre ne lui donnoient pas moins de loüanges à cauſe de ſa bravoure, qui l'a fait nommer *Cœur de Lion*; les autres gens au contraire l'eſtimerent peu de ſon vivant, & encore moins après ſa mort.

Richard ordonna que ſon cœur fuſt porté à Roüen, en témoignage de l'eſtime qu'il avoit pour la valeur & la fidelité des Habitans de cette Ville.

Les uns ne trouvoient en lui aucune des grandes qualitez, qui donnent à un Souverain une réputation ſolide, nul amour pour ſes Peuples, peu de zele pour la Juſtice, une médiocre connoiſſance des Miſteres de la Politique, nulle application à faire

fleurir dans ses Estats, le Commerce, les Sciences & les Arts; d'autres lui reprochoient, son orgueil, sa legereté, ses emportemens continuels, son avarice insatiable; d'autres ne pouvoient lui pardonner son impudicité outrée. *Foulques* Curé de *Neuilli*, Predicateur le plus fameux de ce tems-là, le pressant fort de se defaire de trois filles, qui scandalisoient tout le Monde: c'est ainsi, que le Predicateur appelloit, la vanité de ce Monarque, sa sordide avarice & son extreme incontinence: à cela ne tienne répondit Richard, que vous ne soïez content de moi, je suis tout prest de congedier ces trois filles en mesme tems; & afin de les bien placer, je donne la premiere aux Chevaliers du Temple, la seconde aux Moines de Cisteaux, & la troisiéme aux Evesques de mes Estats; c'est ainsi que ce Monarque peu religieux, se joüoit des Predicateurs, qui l'exhortoient à la vertu.

Sa mort combla Philippe de joie, parce qu'elle lui donnoit occasion de s'agrandir. Les Rois les plus celebres doivent souvent leur réputation, moins à leurs grandes qualitez, qu'à la foiblesse de leurs Voisins, ou au bonheur des conjonctures. Vrai-semblablement Philippe n'eust fait aucun progrès, si Richard eust vescu long-tems; & la balance ne pencha du costé des François, que depuis qu'ils n'eurent plus en teste ce Roy, *Cœur de Lion*.

Deux Princes prétendirent à sa succession, *Jean Sans-Terre* son cadet & *Artus* Comte de Bretagne, fils de *Geofroy*, aisné de Jean. Artus n'estoit qu'un enfant, Jean son Competiteur estoit un homme de quarante ans; l'un n'aïant point d'argent, ne put se faire de creatures, l'autre, qui s'estoit saisi des thresors du feu Roy, gagna par ses liberalitez, les gens guerre & la Noblesse; outre cela il eut l'adresse de faire répandre de tous costez, qu'il ne vouloit regner; que pour abolir les Imposts & pour rendre ses Sujets heureux: Magnifiques promesses, dont les Usurpateurs ont coustume de leurer le Peuple, & dont ils ne tiennent aucune. La Reine Mere le favorisoit, moins par amour pour lui, que par antipatie pour la Mere d'Artus: ces circonstances éleverent l'oncle [a] sur le Throsne, & en exclurent le neveu.

[a] L'Archevesque de Cantorberi lui dit, avant que de le sacrer, que c'estoit par élection, qu'ils le faisoient Roy, la Nation voulant se maintenir en possession de mettre sur le Throsne tel Prince qu'elle voudroit choisir dans la Famille de ses Rois. *Matth. Paris, p. 164.*

Philippe profite des troubles, que fait naistre la mort de Richard.

Quoique Jean fust paisible, les François ne laisserent pas de
se declarer pour Artus; & sous pretexte d'appuïer le bon droit
de ce jeune Prince, Philippe entra en Normandie, avec de si
grandes forces, que Jean, qui en fut allarmé, passa aussi-tost la
mer, pour venir demander la Paix: il proposa pour l'obtenir de
marier une de ses niéces, fille d'Alphonse Roy de Castille à
Louis, fils aisné de France; de declarer cette Princesse heritiere
de toutes les Provinces, que les Anglois tenoient en France, si lui
Jean mouroit sans enfans, & de lui donner par avance, toutes les
Villes du Vexin Normand, & celles du Comté d'Evreux: Con- 1200.
ditions si avantageuses, que la Paix se conclut avant que la guerre
commençast. Artus fut le prix & la victime du Traité; Philippe
reconnut l'oncle & abandonna la neveu, qui s'échapa fort à propos; Jean offrit trente mille marcs d'argent, à qui pourroit le lui livrer.

1201. Cette Paix ne fut pas de longue durée, parce que Philippe d'un costé, & Artus de l'autre, ne cherchoient que l'occasion de profiter de l'indolence, où tomba le Roy d'Angleterre, après qu'il eut épousé *Isabeau d'Angoulesme*. Jean invité aux Noces de cette belle fille, fut si épris de sa beauté, qu'il l'enleva lui-mesme lorsqu'on la menoit à l'Eglise, pour estre mariée à Hugues Comte de la Marche : Jean borna sa gloire à cette conqueste, & depuis qu'il en fut le Maistre, il ne songea qu'à se divertir.

Quoiqu'il eust des avis certains, que Hugues par ressentiment, & d'autres Seigneurs, par interest, cabaloient contre lui : il n'en voulut rien croire, jusques à ce que six mois après ils porterent leurs plaintes à Philippe, comme à leur Seigneur Suzerain. Le Comté de la Marche & les autres Principautez, que possedoient les Grands Seigneurs, en Auvergne, en Guyenne, en Poitou, relevoient toutes de la Couronne, sinon immediatement, du moins en arriere-Fief. Philippe reçut ces plaintes, & promit à Hugues & aux autres, de leur faire Justice : cependant il ne reprit les armes, que lorsqu'Artus lui eut offert, pour le mettre dans ses interests, de partager ensemble, les Estats que le Roy d'Angleterre tenoit en deçà de la mer : le Roy devoit avoir pour lui, la Guyenne & la Normandie, & Artus, le Maine, l'Anjou, la Touraine & tout le Poitou.

En consequence du Traité, Philippe lui donna une armée de Troupes d'élite, avec laquelle le jeune Prince alla précipitamment mettre le siege devant Mirebeau, où la Reine-Mere d'Angleterre, venoit de se refugier; Artus la poursuivoit, moins pour se venger d'elle, qu'esperant, s'il pouvoir la prendre, en tirer une grosse rançon : Artus emporta la Ville; mais le Chasteau tint assez long-tems, pour que Jean pust le delivrer. Ce Monarque marcha au secours, si viste, si secretement, & avec de si grandes forces, que *Guillaume des Roches* General des Troupes d'Artus, crut que son Maistre estoit perdu, s'il ne le sauvoit par un accord; ainsi sans lui en parler, il traita avec Jean, & sans prendre d'autre sureté que la parole de ce perfide, il l'introduisit dans la Ville.
1202. Jean n'y fut pas entré qu'il enleva son neveu au lict. Le pauvre Artus fut mené de là à Falaise, & de Falaise à Roüen, depuis on ne le vit plus. La plus commune opinion est, que son oncle Jean le tua de sa propre main, au refus de son Capitaine des Gardes, qui ne voulut pas se deshonorer par une si méchante action.

Joannes nepotem suum Arturum manu propria occiderat. Rigord, pag. 64. Math. Paris, pag. 278.

Conquestes de Philippe sur Jean Sans-Terre Roy d'Angleterre.

La France profita des malheurs d'Artus; les Bretons indignez du meurtre de leur jeune Comte, en demanderent justice au Roy, qui estoit Seigneur Suzerain du Mort & de l'Assassin. Jean fut ajourné en la Cour des *Pairs* (c'est la premiere fois qu'on voit ce mot dans nostre Histoire, pour désigner les Grands de France qui relevoient immediatement de la Couronne;) & faute d'avoir comparu ou d'avoir envoïé quelqu'un, pour le deffendre, ou pour l'excuser, il fut déclaré coupable, & déchu de tous les Estats qu'il tenoit en deçà de la mer.

Ibid. p. 279.

Chron. de Monfort. p. 764. 5. tom. Duchesne.

Philippe, en faveur de qui ces Estats furent confisquez, arma pour s'en emparer. Il prit en moins de six mois, par intelligence, ou par force, presque toutes les Villes de la Haute-Normandie, pendant quoi l'efféminé Jean, qui séjournoit alors à Caën, ne songeoit qu'à s'y divertir, avec sa charmante épouse : *Laissez-les faire*, disoit-il, en parlant des François, quand on lui apportoit de méchantes nouvelles; *j'en reprendrai plus en un jour, qu'ils n'en auront pris en un an.* Rodomontade d'autant plus vaine, qu'il n'avoit ni argent ni Troupes.

Philippe ne trouva dans cette premiere irruption, de resistance un peu vive, qu'au siege du *Chasteau Gaillard*, Chasteau scitué près d'Andeli, sur une roche escarpée. Après avoir tenu cinq mois, le brave homme qui y commandoit, n'aïant plus munitions ni vivres, en sortit l'épée à la main, pour vendre cherement sa vie; mais Philippe la lui sauva, par estime pour sa valeur, & traita bien la garnison.

A cette nouvelle, Jean passant tout à coup de l'indolence à la terreur, s'enfuit promtement à Londres; ce qui donna lieu à Philippe de réduire, sans coup ferir, toute la Basse-Normandie, Caën, Bayeux, Avranches, Coustance, Domfront, Falaise, Lisieux, tout ouvrit ses portes au Vainqueur : de sorte qu'il ne restoit plus dans cette riche & vaste Province, que Roüen, qui en est la Capitale, qui tinst pour le Roy d'Angleterre. Cette Ville estoit très-forte : il y avoit une double muraille, & un fossé large & profond; ces fortifications & principalement le nombre de ses Habitans, presque tous gens de grand courage, l'avoient renduë imprenable, autant de fois que les Rois de France en avoient entrepris le siege : Ces genereux Bourgeois toûjours fideles à leur Prince, estoient encore disposez à donner en cette occasion, les mesmes preuves de valeur, si Jean ne les eust abandonnez. 1203.

Genereuse deffense des Bourgeois de Roüen.

La Ville lui envoïa des Deputez en Angleterre, pour lui dire, que réduite à l'extremité, elle avoit promis de se rendre, si au plus tard dans trente jours, elle ne recevoit du secours. Jean, qui joüoit aux Echecs, lorsque les Deputez lui furent presentez, fut si fasché, qu'on l'eust troublé, qu'à peine les regarda-t-il, & qu'il remit à les écouter, quand la partie seroit finie; puis chagrin de l'avoir perduë, *Eh de quoi vous avisez-vous*, leur dit-il brusquement, *de me demander du secours, je n'en ai point à vous donner, faites comme vous l'entendrez.* Sur cette réponse, Roüen se rendit à composition. 1203.

Par là la Normandie fut réünie à la Couronne, environ trois cens ans après qu'elle en eut esté détachée. Pendant ces trois siecles, elle avoit esté gouvernée par seize Ducs, du sang de ces fameux Normands, qui forcerent Charles le Simple, à la leur ceder. Six de ces Ducs avoient esté Rois d'Angleterre : la mollesse de Jean, qui fut le dernier des six, & le mépris qu'on avoit pour lui, la firent retourner sous le joug de ses anciens Maistres.

La fortune de Philippe n'en demeura pas là. Guillaume des Roches, homme de grande intrigue & fort accredité en Tourai-

ne, au Maine & en Anjou, au desespoir d'avoir esté la cause de la mort d'Artus, en croïant lui sauver la vie, fit soulever ces trois Provinces, & disposa les habitans à se soumettre à la France. *Henry-Clement* Mareschal de France, (alors il n'y en avoit qu'un) conquit presque en mesme-tems toutes les Places du Poitou, hors Niort, Thoüars & la Rochelle. Les François n'eurent d'autre peine que de parcourir la Province pour en estre aussi-tost les maistres, tant Jean y estoit haï. Ce torrent de bonne fortune eust aussi entraisné la Guienne, si Philippe au lieu de traiter, comme il fit très-mal-à-propos, les Grands Seigneurs avec hauteur, se fust ménagé avec eux.

1206. Ces Seigneurs plus aigris qu'estonnez des menaces de ce Conquerant, donnerent au Roy d'Angleterre de si grandes fraïeurs des suites de sa letargie, qu'à leur persuasion il leva une armée, & mit en mer une Flotte, avec laquelle il débarqua à la Rochelle; mais le Ciel & la Terre estoient deschaisnez contre lui. Ses amis le trahirent, ses Sujets lui furent infideles, & il s'abandonna lui-mesme; de sorte qu'aussi-tost après qu'il eut à force d'argent, obtenu une Tréve de deux ans, il s'en retourna à Londres pour y passer son tems dans la faineantise & dans la débauche. Sa mauvaise fortune lui envia mesme ce plaisir; & après lui avoir fait perdre les Estats qu'il tenoit en France, elle le suivit en Angleterre, & elle ne cessa de le troubler jusques à la mort.

Quatriéme Croisade.

Les conquestes de Philippe n'auroient point esté si rapides si la pluspart des Grands de France, qui avoient interest qu'il ne devinst pas si puissant, ne fussent partis un an devant pour passer dans la Palestine. *Foulques Curé de Neüilli*, Prédicateur celebre, dont j'ay déja parlé, à qui une voix de tonnerre & un zele sans ménagement, avoit acquis en peu de tems sur les consciences timorées une autorité surprenante, aïant eu commission du Pape de publier une Croisade, crut ne le pouvoir faire avec plus de succès qu'en un Pas d'armes ou Tournoi qui se devoit tenir en Champagne.

Petit Village à trois lieues de Paris.

Il prescha dans cette Assemblée avec tant de vehemence, que les Princes & Seigneurs qui s'y trouverent en grand nombre, promirent tous d'estre de la Croisade; entre autres, *Thibaud* Comte de *Champagne*, qui mourut avant que de partir : son frere le Comte de *Blois* : *Gaultier* Comte de *Brienne*, gendre de Tancrede Roy de Sicile : *Guillaume* Sire de *Monmirel* : & *Simon* Comte de *Montfort* : *Baudoüin* Comte de *Flandres* : Henry d'*Anguien* son frere : les Comtes du *Perche* & de *S. Paul*, & quantité d'autres Seigneurs firent aussi le mesme vœu, moins par devotion, que parce que n'aïant pas trouvé dans le nouveau Roy d'Angleterre la fermeté de son aisné, ils n'avoient plus d'autre moïen pour se mettre à couvert de la vengeance de Philippe, avec qui ils estoient broüillez, qu'en partant pour la Terre Sainte, (nous l'avons déja dit,) on estoit en la Sauve-garde & sous la protection du Pape dès qu'on avoit pris la Croix; & aucun Prince n'eust osé, de peur d'estre excommunié, ravager les Terres d'un Croisé.

Le Breton, pag. 82.

Idem, l. 6. de la Philipide.

Ces

Ces Princes & Seigneurs aïant envoïé à Venise loüer des barques & des vaisseaux pour transporter en Orient trente-cinq mille Chevaliers, neuf mille autres Gendarmes, & vingt-deux mille fantassins, on y convint, que le fret en seroit païé, partie en argent, partie en services, que cette Armée rendroit à la Republique, en lui aidant à reprendre Zara, & quelques autres Places de Dalmatie. Le Traité fut executé, les Croisez païerent une somme, & aiderent à prendre Zara : les Venitiens de leur costé, préparerent leurs barques & Vaisseaux : de sorte que peu de tems après, les Croisez, selon leur projet, seroient passez en Palestine, si le fils d'*Isaac l'Ange* ne fust venu leur proposer de restablir son Pere dans l'Empire de Constantinople; leur promettant, s'ils le faisoient, de grandes sommes argent comptant, & toutes sortes de secours pour le recouvrement de la Terre Sainte. Isaac l'Ange avoit esté dépossedé par son frere *Alexis*, qui le retenoit en prison, après lui avoir arraché les yeux & l'Empire.

Rigord. 45. & 46. le 5. Tom. Duchesn. depuis la pag. 272 jusques en 283. & principalement l'Histoire de cette Expedition, par Villehardouin Mareschal de Champagne.

Des offres si specieuses furent mises en deliberation, dans l'Assemblée des Croisez. Leur nombre, depuis qu'ils estoient à Venise, estoit fort augmenté; car *Boniface* Marquis de *Monferrat*, plusieurs autres Seigneurs Italiens & cinq cens Nobles Venitiens, avoient aussi pris la Croix, à l'exemple de leur Doge *Henry Dandolo*, vieillard de quatre-vingt ans, en qui la perte de la vûë n'avoit rien diminué, ni de son attention aux affaires, ni de son ardeur à les poursuivre. Cet homme incomparable, eut le courage de quitter, sa Patrie, sa femme, ses enfans, & les resnes du Gouvernement, pour sacrifier, [a] ou à sa gloire, ou au bien de la Religion, ce qui lui restoit de vigueur.

[a] *Dandulus homo cæcus & capularis, ut calliditate singulari sia & arrogantia immensa sis se prudentum prudentissimum appellaret & glorioſa cupiditate omnes superaret*; c'est un Grec qui parle. Nicetas, l. 3. n. 9.

Quelques-uns des Croisez impatiens d'accomplir leur vœu, rejetterent avec chaleur, la proposition d'aller restablir Isaac l'Ange : cependant le plus grand nombre l'accepta, à la persuasion du Doge, qui leur representa qu'il ne falloit point esperer, que les Croisades réüssissent, si les Grecs ne les favorisoient, ou si les Princes Latins ne se rendoient les Maistres des Grecs; ainsi il fut resolu, qu'avant que d'aller plus loin, on assiegeroit Constantinople; ceux qui furent d'un autre sentiment, comme Simon Comte de Monfort, & quantité d'autres François, ne se trouverent point à ce siege, mais passerent dans la Palestine, où Monfort brilla beaucoup moins qu'il ne fit en France quatre ans après.

Prise de Constantinople par les Latins en 1204.

Constantinople estoit alors la Ville la mieux fortifiée & la plus peuplée de l'Europe. Il y avoit, outre les Bourgeois, soixante mille hommes à la deffendre : cependant quoique les assiegeans ne fussent pas plus de trente mille, Italiens, François, ou Flamands, ils ne laisserent pas d'y donner un furieux assaut; les François & Flamands du costé de terre, & les Italiens du costé du Port. Les premiers furent repoussez; les autres plus heureux, s'emparerent de vingt-deux Tours. La principale gloire en estoit dûë au Doge, qui avoit obligé ses gens à le descendre à terre, à l'armer de toutes pieces, comme s'il eust voulu combattre, & à le

mener aux attaques, afin de donner ses ordres; ce qu'il fit avec un courage & une presence d'esprit, qu'on ne pouvoit assez admirer.

Les Tours prises, le Tyran s'enfuit de la Ville. Alors le Peuple de Constantinople restablit le vieil Empereur, & l'engagea en mesme tems à faire couronner son fils. Il y eut de la faute de l'un & de l'autre, s'ils ne joüirent pas long-tems de leur bonne fortune: le fils s'oublia, & croïant n'avoir rien à craindre, ni à esperer des Croisez, non seulement il ne tint rien de tout ce qu'il leur avoit promis, mais mesme il ne s'appliqua qu'à les faire perir. Comme ils n'estoient pas gens à souffrir cette perfidie, ils ravagerent le plat Païs; ils bloquerent la Ville Imperiale, & en brusslerent les Fauxbourgs; ce qui donna occasion à *Alexis Ducas*, surnommé *Murzulphe* Grand-Maistre de la Garde-robe du jeune Empereur, d'exciter une sédition, pendant laquelle il l'estrangla, au moment que le Pere expiroit: l'un & l'autre mort, Murzulphe se fit proclamer Empereur.

Cette revolution ne fit point perdre aux Croisez, le dessein qu'ils avoient conçu de se rendre maistres de Constantinople. Le nouvel Empereur eut beau fortifier cette grande & puissante Ville; s'ils ne purent l'emporter au premier assaut, ils en vinrent à bout au second. Ils pillerent quatre jours durant, Eglises, Palais & maisons: au cinquiéme, le butin qui estoit immense, fut partagé également entre les Croisez Italiens & ceux des autres Nations; puis on nomma de part & d'autre, six hommes des plus
1204. qualifiez, pour élire un Empereur.

Le grand age du Doge empeschant, qu'on ne pensast à lui, l'Election ne roula que sur Baudoüin Comte de Flandres, & sur le Marquis de Monferrat. L'un & l'autre avoit bien servi, & estoit d'un merite égal; mais le Doge toûjours attentif aux interests de sa Patrie, apprehendant que le Marquis, dont les Estats estoient voisins de ceux de la Republique, n'entreprist de la ruiner, s'il devenoit Maistre paisible de l'Empire de Constantinople, fit adroitement tomber le sort sur Baudoüin Comte de Flandres: le Marquis eut en récompense, le Roïaume de Thessalie & l'Isle de Candie, qu'il vendit aux Venitiens.

Guerre contre les Albigeois.

Une autre Croisade qu'on avoit presque en mesme-tems publiée contre les *Albigeois*, eut à proportion un succés aussi éclatant.
1206. Les Heretiques qui estoient en France, estoient tous appellez Albigeois, parce qu'ils demeuroient la pluspart à Albi & aux environs, où ils vivoient à leur maniere sous la protection de *Raimond*, Comte de Toulouze, Prince sans pieté, qui ne se soucioit guere de quelle Religion on fust, pourvû qu'on vescut en paix; tous convenoient en une chose, qui estoit de se déchaisner avec une égale fureur contre l'Eglise Romaine, parce qu'elle les condamnoit tous; du reste leur créance estoit differente; car il y avoit parmi eux, des Arriens, des Manichéens, des Humiliez, des Popelicains, des Vaudois, des Petrobussiens.

Pierre Moine des Vaux de Cernai, p. 555. & suiv. 5 Tom. Duchesn. & dans le mesme tome la Chronique de Pui-Laurent. p. 666. celle de Montfort. p. 764. Regord. p. 49. & suiv. Mathieu Paris, pag. 122. & suiv.

Le mal augmentant, quelques Moines de Cisteaux, dont le

Chef appellé *Chasteauneuf*, avoit le titre de Legat, allerent prescher en Languedoc pour convertir ces Heretiques. Peu de tems aprés un Chanoine Espagnol de l'illustre Maison de Gusman, lequel revenoit de Rome, se joignit à ces Missionnaires; & pour avoir toûjours en main des Ecclesiastiques vertueux, capables d'instruire les Peuples, ce Chanoine nommé *Dominique*, forma une compagnie de *Freres*, appellez *Preschenrs*. Le champ estoit vaste, on ne manquoit point d'ouvriers, avec tout cela la moisson fut peu abondante, parce que le grain qu'on semoit ne tomboit qu'en méchante terre, peu d'Albigeois se convertirent; le Legat Chasteauneuf s'en prit au Comte de Toulouze, & lui parla si vertement, que Raimond le fit poignarder.

En vain le Comte desavoüa un meurtre aussi odieux; comme on ne doutoit point que ce ne fust lui qui l'eust fait faire, le Pape l'excommunia, & publia une Croisade contre lui & les Albigeois. Ce 1209. Pontife estoit Innocent III. homme d'un rare merite, grand Canoniste, grand Politique, qui fut l'Oracle & l'Arbitre de tous les Princes de son tems. Quatre à cinq cens mille hommes prirent les armes contre les Albigeois: les principaux Croisez furent l'Archevesque de Roüen, celui de Sens, les Evesques, d'Autun, de Bayeux, de Chartres & de Lisieux; Eudes III. Duc de Bourgogne, les Comtes de *Nevers* & de *S. Paul*, & Simon *Comte de Montfort*. Philippe refusa d'estre Chef de cette Croisade, craignant, à ce qu'il disoit, que s'il venoit à s'éloigner, l'Anglois ne fist quelque descente en Poitou ou en Normandie: le vrai motif de son refus, c'est qu'il vouloit en homme sage, voir avant que de prendre parti, quel seroit le succès d'une si grande expedition.

Dans les Croisades du Levant, les Croisez portoient la Croie, sur l'épaule, & dans celle-ci, sur la poitrine.

Duchesn, Tom. 5. pag. 568.

Raimond, épouventé de l'orage qui le menaçoit, envoïa promtement à Rome assurer de sa soumission, & demander un autre Legat, promettant de lui obeïr, pourvû qu'il ne fust pas Moine; il se plaignoit de Chasteauneuf, qui s'estoit par ses violences attiré la haine des Peuples, & le ressentiment des Assassins qui l'avoient tué. Sur les offres de Raimond, il vint deux nouveaux Legats, à qui pour gage de sa parole, il remit sept Places en Provence: grandes avances, cependant qui ne suffirent point pour lui épargner la honte d'une penitence publique.

Le Breton, l. 8. p. 192. 5. Tom. Duchesn.

Le jour pris pour l'absolution, le Comte, nud en chemise, la torche au poing, la corde au cou, se jetta aux pieds des Legats, qui estoient assis sur un Throsne devant la grande porte de l'Abbaïe de Saint Gilles, accompagnez de vingt Prelats, en presence desquels le Penitent jura sur le saint Sacrement, de se soumettre avec respect à tout ce qui lui seroit ordonné. L'absolution donnée, un Legat avec son estole lia le Comte par le cou, puis le tenant de la main gauche & le fustigeant de la droite, il l'introduisit dans l'Eglise. Il y avoit tant de monde, que le Comte n'aïant pû sortir par où il estoit entré, on fut contraint de le conduire par un lieu souterrain où estoit enterré le Legat Chasteauneuf, ce qui fit dire à bien des gens, que Dieu l'avoit ainsi permis, afin que le Criminel

nud en chemise, la corde au cou, fist amende honorable devant le tombeau du Religieux qu'il avoit fait assassiner.

Raimond n'en fut pas quitte pour cette Penitence, on le força de prendre les armes contre ses propres Sujets, & d'aider aux Croisez à ruiner ses Villes. Beziers pris d'assaut, on passa au fil de l'épée la plufpart de ses habitans; l'innocent y fut confondu avec le coupable, sept mille de ces malheureux furent égorgez dans une Eglise où ils s'estoient réfugiez. Un Auteur dit, soixante mille, mais c'est un Poëte qui exagere. Les Bourgeois de Carcassone furent tellement épouventez d'une si cruelle tuerie, qu'ils se rendirent à discretion, & consentirent de sortir nuds en chemise, de leur Ville.

Aprés la prise de ces deux Places, les Croisez tinrent un grand Conseil pour y élire un General, qu'ils pussent laisser en Languedoc avec des forces suffisantes pour conserver ces deux conquestes, & pour en faire de nouvelles. Au refus du Duc de Bourgogne, le commandement fut donné à *Simon Comte de Montfort*, qui fut long-tems à l'accepter, parce qu'il prévoïoit qu'aprés le départ des Croisez, dont beaucoup vouloient retourner chez eux, il lui demeureroit si peu de monde, qu'il ne pourroit se soustenir. Sa valeur heroïque supplea au deffaut du nombre; & quoiqu'effectivement il lui fust resté peu de troupes, non seulement il se maintint dans Beziers & dans Carcassonne, mais il conquit encore, Albi, Mirepois, Pamiers & plus de cent autres, Villes ou Chasteaux.

Sa plus grande ressource estoit, son activité, une bravoure sans égale, celle du peu de troupes qu'il avoit, la confiance qu'elles avoient en lui, la lascheté des Albigeois, l'effroi où les avoient mis ses prodigieux exploits; enfin la prévention où l'on estoit, que Dieu l'assistoit en tout. Le Comte pour le faire croire, ou plustost pour le meriter, menoit une vie trés-reguliere, entendoit tous les jours la Messe, se confessoit les Dimanches & Festes, & n'alloit jamais au combat qu'il n'eust communié, & que son monde à son exemple, n'eust fait aussi ses devotions.

Ses conquestes surprenantes allarmant les Princes voisins, ils se joignirent à Raimond, pour porter leurs plaintes, au Pape, au Roy & à l'Empereur. Raimond alla à Rome pour y representer, que depuis qu'il s'estoit soumis, il en estoit plus maltraité. Le Pape lui fit un bon accueil; du reste, sans rien accorder de ce que le Comte demandoit, il le renvoïa au Legat qui l'avoit absous à Saint Gilles, sous prétexte qu'estant sur les lieux, le Legat jugeroit mieux qu'un autre, de la justice de ces plaintes. Le Legat au lieu de les écouter, en fit de grandes de son costé, disant que Raimond continuoit à proteger les Albigeois; de sorte que loin de le restablir dans les Villes qu'on lui avoit prises, il l'excommunia, & donna toutes ses autres Places au premier qui s'en saisiroit.

Raimond au desespoir d'avoir fait inutilement tant d'avances & tant de bassesses, se ligua avec ses voisins les Comtes de Foix & de Comminge, sur lesquels indifferemment Montfort avoit pris des

Villes. Les trois Comtes aïant assiegé ce Heros dans Castelnauda-ri, il fit à quelques jours de là, une sortie si vive sur eux avec soixante Gendarmes, qu'il mit leur armée en fuite. Les Comtes en recueillirent le débris; ils leverent de nouvelles troupes, & renforcez par un gros corps que leur mena le Roy d'Arragon, ils allerent avec cent mille hommes faire le siege de Muret, petite Ville sur la Garonne.

Il y avoit peu de monde à deffendre cette Bicoque, & il sembloit comme impossible que Montfort en pust ramasser assez pour la secourir. Dans cette extremité, il s'y jetta sur le minuit avec sept cens Fantassins, & environ huit cens Gendarmes, puis le lendemain au point du jour, n'aïant pas plus de deux mille hommes, il surprit l'armée ennemie, & perça jusques au centre, où fut rué le Roy d'Arragon, à table, selon quelques-uns, & selon d'autres, dans son lict. L'effroi & le desordre furent alors si grands dans le Camp, qu'Officiers, Soldats, Gentilshommes, tous s'enfuirent à vauderoute; croïant avoir à leurs trousses un Ange exterminateur, tant le monde estoit prévenu qu'il y avoit du surnaturel dans l'intrepidité & dans le bonheur de Montfort. Il demeura sur la Place plus de vingt mille des assiegeans: Victoire d'autant plus complete, qu'elle ne cousta qu'un Gendarme & sept Fantassins à Montfort. Son Histoire est si peu croïable, qu'on la prendroit pour un Roman, si les Auteurs contemporains, tant ennemis qu'amis, n'assuroient qu'elle est veritable. C'estoit fait de tous les Albigeois, s'il eust reçu du secours à tems; il offroit pour en obtenir, de faire part à Philippe des conquestes de Languedoc; mais quand Montfort lui fit ces offres, le Roy qui se preparoit à à une expedition qu'il croïoit plus avantageuse, ne daigna pas les écouter.

Cette bataille se donna le 12. Septembre.

1213.

Depuis deux ou trois ans l'Angleterre estoit toute en trouble à l'occasion de la querelle du Pape Innocent III. avec Jean Roy de cette Isle. L'Archevesché de Cantorberi estant venu à vacquer, il y avoit eu deux gens élus à cette grande Prélature, l'un sans le consentement du Roy, l'autre à sa recommandation, & le différend porté à Rome, le Pape avoit déclaré les deux élections nulles, & donné cet Archevesché à un Anglois nommé *Langton*, qui estoit devenu Cardinal par sa grande érudition.

Mathieu pag. 329 3. Tom. Duchesne, pag. 679. & 767. Mathieu Paris. p. 284. & suiv.

Philippe arme pour s'emparer de l'Angleterre à la sollicitation du Pape.

Jean regardant Langton comme un homme dévoüé à la France, fit serment qu'il ne souffriroit point qu'il mist le pied en Angleterre, ni qu'on prist possession pour lui de l'Eglise de Cantorberi. On s'échauffa de part & d'autre, le Roy contre le Cardinal, le Pape contre le Roy. Innocent III. mit l'Angleterre en interdit; Jean, de son costé confisqua le bien des Eglises, & chassa du Royaume ceux des Prestres, Moines & Evesques qui observerent l'Interdit.

L'Europe estoit attentive au dénoüement de cette affaire, & on estoit curieux de voir qui des deux se relâcheroit, ou d'un Pape si fier & si entreprenant, ou d'un Monarque si emporté. Innocent passa outre, il excommunia Jean, & aprés avoir pris ses mesures avec

la France, il donna son Royaume au premier qui s'en saisiroit.

Tout sembloit concourir à perdre le Roy d'Angleterre; sa lascheté; son indolence & sa legereté l'avoient rendu fort méprisable; ses impudicitez & ses exactions excessives l'avoient rendu fort odieux: il avoit outragé en leurs biens ou en leurs personnes, le Clergé, les Nobles & le Peuple; tout paroissoit si disposé à une révolte generale, que Philippe, sans déliberer, accepta avec plaisir, le present que lui fit le Pape de la Couronne d'Angleterre.

Les Ministres de Philippe eurent beau lui representer, que d'acquerir par cette voie le Royaume d'autrui, c'estoit se mettre en danger d'estre un jour dépoüillé du sien: ils eurent beau lui remonstrer la dépense qu'il lui faudroit faire, au hazard de ne point réüssir, soit par la résistance qu'on trouveroit en Angleterre, soit par le changement du Pape; Philippe n'écouta que le desir & l'esperance de se rendre maistre de ce Roïaume. Pour cela il leva une Armée nombreuse, & mit en mer une Flotte de dix-sept cens voiles.

Ces formidables apprests, les cabales des Seigneurs Anglois, & le mécontentement du Peuple effraïerent tellement le miserable Jean, que se croïant perdu sans ressource, il offrit au Roy de Maroc, pour en obtenir du secours, de se faire Mahometan, & de lui païer un gros tribut. Au refus du Roy de Maroc, qui méprisa ces offres, parce qu'il ne les crut pas sinceres, Jean aussi lasche, à la vûë du peril present, qu'il estoit insolent, quand il le croïoit éloigné, se jetta dans les bras du Pape, & lui fit don de sa Couronne.

Math. Paris. p. 314. 320. 321.

Cet homme extreme en tout, voulut mesme faire la chose avec éclat; & pour rendre sa soumission, du moins aussi remarquable, que l'avoit esté sa fierté, il choisit un jour solennel, pour cette honteuse ceremonie, & souhaita qu'elle se fist dans l'Eglise des Templiers, qui estoit une des plus grandes & la plus frequentée de Londres. Là, en presence des Prelats & des autres Seigneurs Anglois, il quitta ses habits roïaux, & ostant lui-mesme sa Couronne, il la remit entre les mains d'un Legat appellé ***Pandolphe***, qui ne la lui rendit que cinq ou six jours après. Jean reconnut la tenir du Saint Siege; & par Acte signé de sa main & scellé de ses armes, il promit de lui en faire hommage & de lui païer tous les ans mille marcs sterlins de tribut.

Dès que le nouveau Vassal eut rendu hommage au Saint Siege, en la personne de Pandolphe, ce Legat repassa en France, pour dénoncer au Roy, que l'Angleterre estant alors sous la protection du Pape, non seulement il n'y avoit plus d'occasion de l'envahir; mais, que quiconque l'entreprendroit, seroit excommunié. Philippe se plaignoit d'avoir esté trompé par le Pape & par le Legat; & quelque danger, qu'il y eust à s'attirer l'indignation d'un Pontife aussi hardi que l'estoit Innocent III. il eust poursuivi son dessein, s'il n'eust eu des avis certains, que ses voisins se préparoient à fondre en France de tous costez, si-tost qu'il seroit en mer,

Grande Ligue contre Philippe.

Il s'estoit fait secretement une Ligue entre, l'Empereur, trois autres Princes d'Allemagne, les Ducs de Brabant & de Lorraine, & les Comtes de Flandres, de Bologne & de Nevers, moins pour soustenir Jean, qui ne faisoit pitié à personne, que pour traverser Philippe, dont la prosperité donnoit de la jalousie. Raimond Comte de Toulouse, les Comtes de Foix & de Comminge & autres Princes Albigeois, se mirent aussi de la partie, en haine de ce que le Roy avoit fourni, à ce qu'ils croioient, des secours secrets à Monfort.

Rigor, p. 34. & suiv. 1. Tom. Duchesn.

Philippe bien averti de l'orage qui le menaçoit, au lieu de descendre en Angleterre, tourna tout à coup ses forces contre *Ferrand* Comte de Flandres, qui estoit l'auteur de la Ligue : il prit Cassel & Saint-Omer : il ravagea le plat Païs, & mit le siege devant Gand; mais à quelques jours de là, il fut contraint de le lever, pour marcher aux Anglois, qui venoient de couler à fond, ou de brusler, dans le Port de Dam, la pluspart de ses gros Vaisseaux : le malheur n'arriva, que parce que des Officiers ne croïant pas qu'un coup de vent, pust amener si tost les Anglois, avoient permis aux Equipages, & aux Troupes de débarquement, d'aller se réjouïr à terre.

Philippe tailla en pieces, quatre ou cinq mille Anglois, qui, fiers de leur avantage, avoient eu la témerité de s'avancer pour le combattre, & aprés avoir obligé les autres à se r'embarquer, il fit mettre le feu à la Ville de Dam, afin que la perte du Flamand, à qui cette Ville appartenoit, ne fust pas moindre que la sienne. Ce ne fut point par emportement, comme le bruit en courut, qu'il fit aussi brusler ce qui lui restoit de Vaisseaux; mais dans la crainte, qu'ils ne tombassent dans les mains de ses Ennemis.

Les Alliez présumoient si fort de leur nombre & de leur puissance, qu'ils partagerent la France entre eux, avant que de s'en estre rendu les maistres; le Comte de Flandres, devoit avoir Paris & les environs; le Comte de Bologne, le Vermandois; le Roy d'Angleterre, les Provinces de delà la Loire; & son neveu l'Empereur Othon, la Bourgogne & la Champagne : Esperances d'autant mieux fondées, que les victoires de Philippe allarmant ses propres Sujets, ils en estoient moins disposez à lui donner de grands secours, de peur qu'il ne s'en servist à opprimer leur liberté : d'ailleurs les Provinces qu'il avoit conquises, estoient encore si peu soumises, & si peu affectionnées, que le Clergé & le Peuple y prioient Dieu publiquement pour la prosperité de leur ancien Maistre, & que secretement les Grands y cabaloient en sa faveur.

Les Seigneurs Poitevins, gens d'une fidelité journaliere, asseurerent Jean si fortement qu'ils joindroient leurs forces aux siennes, & qu'ils lui presteroient de l'argent, s'il vouloit penser tout de bon à recouvrer cette Province, qu'il debarqua à la Rochelle avec une grande Armée. De là passant en Poitou, il y reprit toutes les Places que les François y avoient prises ; ensuite entrant en Anjou, il y restablit les fortifications d'Angers qu'ils avoient en- 1214.

tierement razées; & après avoir ravagé tout le Païs jusques à Nantes, il assiegea la Roche aux Moines, Place importante sur la Loire; mais à peine sçut-il que le Prince Loüis, fils de Philippe, approchoit pour la secourir, qu'au lieu d'aller au devant pour lui donner bataille, il leva le siege si brusquement, qu'il laissa dans son camp, la plus-part de ses gros bagages, toute son artillerie & un grand nombre de malades.

Un Historien contemporain raconte la chose autrement, & dit que les deux armées estant fort près l'une de l'autre, elles furent saisies tout-à-coup d'une terreur panique, & que de part & d'autre on s'enfuit à vauderoute. Quoiqu'il en soit, les Anglois ne tinrent plus la campagne; Jean alla s'enfermer dans le Chasteau de Partenai, pour y attendre en seureté quels progrés feroit l'Empereur.

Le fort de la guerre estoit du costé de Flandres; l'Empereur y estoit venu avec deux mille Chevaliers, cinq à six mille autres Gendarmes, & cent cinquante mille Fantassins; du moins on le dit ainsi. Cette armée jointe à deux gros corps de gens d'élite & aguerris, qu'avoient Ferrand Comte de Flandres & *Renaud* Comte de Bologne, faisoit près de deux cens mille hommes. Quoique l'Armée Françoise fust plus foible, presque des trois quarts, du moins en Infanterie, Philippe n'avoit pas laissé de s'avancer jusques à Tournay, dans le dessein de livrer combat, si l'occasion se presentoit de le donner avec succès. On ne peut assez loüer la bravoure & l'habileté qu'il fit voir en cette journée.

On dit, que quelques heures avant l'action, il fit mettre une Couronne d'or sur un Autel fort élevé, où tout le monde pouvoit la voir, & que la monstrant à ses Troupes, il leur dit: Genereux François, si vous jugez qu'il y ait quelqu'un plus digne que moi de la porter, je la lui cede volontiers, & suis prest de lui obéïr, pourvû que de vostre part, vous vous disposiez aujourd'hui à deffendre vigoureusement l'honneur de la Nation. On adjouste, que quoiqu'il y eust bien des gens qui regarderent ce discours comme une fanfaronnade, il ne laissa pas de charmer les autres: de sorte que par acclamation, ils s'écrierent à l'envi, *Vive le Roy Philippe, nous promettons de le servir aux dépens de nos vies.*

Victoire de Bouvines, le 27. Juillet. 1214.

Les deux Armées se rencontrerent près du Village de Bouvines: l'Empereur avoit dans la sienne le Comte de *Salisberi*, frere bastard du Roy d'Angleterre, *Ferrand* Comte de Flandres, *Renaud* Comte de Bologne, *Othon* Duc de Limbourg, *Guillaume* Duc de Brabant, *Henry* Duc de Lorraine, *Philippe* Comte de Namur, sept ou huit Princes Allemands, trente Seigneurs Bannerets des Troupes bien disciplinées & des Officiers habiles. Il commandoit le Corps de bataille, le Comte de Flandres l'aisle droite, le Comte de Bologne la gauche. Il n'y eut point de Corps de Reserve, tant l'Empereur estoit persuadé, que les François enveloppez par cette épouventable Armée, seroient tous, ou hachez en pieces, ou pris dès le premier choc.

Le Roy avoit dans son Armée, *Eudes* Duc de Bourgogne, *Robert* Comte

Comte de Dreux, *Philippe* frere de Robert, *Pierre de Courtenai* Comte d'Auxerre & de Nevers, *Estienne* Comte de Sancerre, *Jean* Comte de Ponthieu, *Gaucher* Comte de S. Paul, vingt deux Seigneurs portant banniere, environ douze cens Chevaliers, & six fois plus d'autres Gendarmes. Il se mit au corps de bataille, & donna au Duc de Bourgogne l'aisle droite à commander, & la gauche au Comte de Saint-Paul.

L'action commença un tant-soit-peu avant midi; l'aisle droite de l'Armée Françoise fit d'abord peu de résistance, puis venant à se rallier, elle enfonça les ennemis & conserva son avantage jusques à la fin du combat. La gauche sans reculer d'un pas, soustint tous les vains efforts de l'aisle droite des Alliez, & leur tua deux à trois mille hommes. Le plus grand carnage fut aux corps de bataille, les François & les Allemands s'acharnant avec furie, les uns à prendre l'Empereur, & les autres à tuer le Roy. L'Empereur fut pris & recous; le Roy fut desarçonné, blessé à la gorge, puis jetté à bas de son cheval; il estoit pris ou tué si quelques braves qui l'entourerent, entre autres *Galon de Montigni*, & *Pierre Tristan*, n'eussent écarté les ennemis jusques à ce qu'il fust remonté. La victoire ne se déclara qu'après cinq heures de combat; enfin les Alliez furent deffaits & plierent de tous les costez, l'Empereur s'enfuit, son estendard fut mis en pieces: on fit prisonniers les Comtes de Flandres & de Bologne; trois autres Comtes très-puissans; quatre Princes Allemands; vingt-cinq Seigneurs portant banniere, & un nombre infini d'Officiers & de Gentilshommes.

Presque tous les François combattirent comme des lions, il y en eut peu de tuez, quantité de blessez, & quasi point de prisonniers. Ceux d'entre eux qui eurent le plus de part au péril, & à la victoire furent, Robert Comte de *Dreux* : Jean Comte de *Ponthieu* : Barthelemi de *Roye* : Guillaume des *Barres* : Adam de *Melun* : Mathieu de *Montmorenci* : & Frere *Guerin*, Chevalier de l'Ordre des Hospitaliers, élû Evesque de Senlis. Ce fut lui qui rangea l'Armée en bataille, & qui en habile homme, posta les troupes de maniere qu'elles avoient le Soleil à dos : Avantage si considerable, qu'une des causes principales de la deffaite des ennemis, fut, qu'ils eurent pendant cinq heures, le Soleil, le vent & la poudre au nez.

Une victoire si glorieuse: je n'en sçache point dans l'Histoire de la troisiéme Race, de plus celebre que celle-ci, soit par le nombre des combattans, soit par la dignité & la réputation des Chefs. Une victoire, dis-je, si complette, causa en France autant de joie, qu'on y avoit eu de fraïeur des forces immenses des Alliez. Quand Philippe revint à Paris, les Bourgeois l'y receurent avec de grandes acclamations, son entrée fut une espece de triomphe: Ferrand Comte de Flandres, & d'autres illustres Prisonniers suivoient le char du Vainqueur.

Ce Ferrand, homme curieux, de sçavoir les choses d'avance, comme le font la pluspart des Grands aïant consulté des Devins sur le suc-

cès de cette guerre, ils avoient répondu : *Qu'il y auroit un grand combat : Que le Roy y seroit terrassé & foulé aux pieds des chevaux : Qu'il ne seroit point enseveli, & qu'après la victoire, lui Comte de Flandre, entreroit en grande pompe à Paris.* La premiere partie de la prédiction fut accomplie à la lettre; & la seconde, dans un autre sens, que Ferrand ne l'avoit entenduë. Il entra en pompe à Paris, mais chargé de chaisnes, & attaché dans un chariot tiré par quatre Alezans, alors appellez *Ferrands :* ce qui donna occasion à la chanson que fit le Peuple : *Quatre Ferrands bien Ferrez, traisnent Ferrand bien enferré.*

Jean Roy d'Angleterre fut tellement consterné d'une si terrible nouvelle, qu'il fut deux jours sans manger, résolu à mourir de faim, plustost que d'estre, comme il le craignoit, ou enlevé par les François, ou trahi par les Poitevins. Ce lasche Prince au lieu de prendre courage, s'abandonnoit au desespoir; ne pouvant plus compter, ni sur ses Alliez, qui venoient d'estre taillez en pieces, ni sur ses Sujets qu'il avoit opprimez, il ne faisoit que de tristes réflexions sur le passé, & ne voïoit rien dans l'avenir capable de le consoler.

En effet, il estoit perdu si on l'eust poursuivi; mais Philippe sçut mieux vaincre que profiter de sa victoire; car peu de tems après, soit qu'il eust peur de s'attirer la colere du Pape, lequel intercedoit pour Jean; soit qu'il se fust laissé tenter aux grosses sommes qu'on lui offrit, il consentit à une tréve de cinq ans, moïennant soixante mille livres sterlings, qui lui furent païez comptant. *Rigor. pag. 66. 5. tom. Duch.*

Il en fut fort blasmé par les gens de bon sens, qui ne comprenoient pas comment estant si puissant & si ambitieux, il manquoit, ou par avarice ou par une fausse crainte, une aussi belle occasion de réünir à la Couronne, sans risque, sans peine, sans frais tout ce que les Anglois possedoient en deçà de la mer : Avantage plus grand & beaucoup plus certain, que la bonne fortune que son fils, deux années après, alla chercher en Angleterre.

Troubles en Angleterre, où Loüis de France appellé par les Peuples, est receu d'abord avec acclamation, & d'où ensuite il est contraint de se retirer avec honte.

1216.

Jean sorti d'un danger, estoit retombé dans un autre; il avoit soulevé ses Peuples, par ses impietez, par ses exactions tiranniques, & principalement par le refus qu'il fit de leur donner une nouvelle Chartre qui confirmast leurs Privileges. Le Cardinal de Langton Archevesque de Cantorberi, à qui il avoit permis de joüir de son Benefice, aïant trouvé un exemplaire de la Chartre de Henry I. dans laquelle estoient rapportées les Franchises de la Nation, les Seigneurs avoient pressé Jean de restablir ces Libertez, qui n'avoient esté abolies que par fraude & par violence. Jean, d'abord avoit refusé avec une extreme hauteur, puis passant tout à coup, d'une grande fierté à une grande bassesse, il avoit accordé la Chartre telle qu'on la vouloit, & promis aux Seigneurs qu'elle seroit executée. Il ne cherchoit qu'à gagner du tems pour se mettre en estat de donner la loy, & non de la recevoir.

En effet, il leva une armée de bandits & de scelerats, à qui il ne donnoit d'autre solde que la permission de piller, ensuite il prit la Croix, & la fit prendre à tous ses gens, comme si il eust eu

dessein de passer dans la Palestine ; puis par une autre précaution, qu'il crut aussi efficace, il envoïa à Rome une grosse somme argent comptant, & en promit une plus forte afin d'engager le Pape à excommunier les Rebelles.

Rex Joannes noverat & multiplicis arduis experimentis quod Papa, super omnes mortales ambitiosus erat & superbus pecuniaeque sitiens insatiabilis, & ad omnia scelera pro praemiis datis vel promissis cereus & pronus. Math. Paris. pag. 97.

Un Historien Contemporain, satirique, à la verité, du reste assez informé, du moins de ce qu'on disoit parmi les gens de qualité en Angleterre & ailleurs, dit du Pape Innocent III. à propos de cette Ambassade, qu'il estoit homme à tout faire, selon la somme qu'on lui offroit. Ce seroit une vilaine tache dans un si grand Pontife, homme assurément d'un rare merite, si cet Historien disoit vrai : quoiqu'il en soit, ce que Jean demandoit, lui fut accordé sans peine, au grand scandale des gens de bien, qui disoient, que le Pape auroit dû en Pere commun, exhorter les Peuples d'Angleterre à se soumettre à leur Roy ; & leur Roy, reciproquement, à ne point maltraiter ses Peuples.

On blasmoit Innocent d'emploïer son autorité, non à deffendre les Opprimez, mais à favoriser l'oppression ; non à corriger le Tiran, mais à maintenir la tirannie, & on trouvoit fort à redire que ce Pontife, tour à tour, tantost François, tantost Anglois, eust excommunié les deux Nations & les deux Rois, selon que son interest l'engageoit à prendre parti.

Les Mécontens firent si peu de cas des foudres qu'il lança contre eux, qu'après avoir appellé, du Pape surpris, au mesme Pape, mieux informé, ils déclarerent Jean décheu de la Roïauté, à cause de sa tirannie, & élurent pour Roy en sa place, *Loüis*, fils aisné de France, Mari de *Blanche* de *Castille*, petite-fille, par sa mère, de Henry II. Roy d'Angleterre.

Il est bien rare que l'on refuse une Couronne : Philippe & son fils accepterent avec plaisir celle qu'on leur offroit ; En vain pour les en détourner, Innocent escrivit à l'un & à l'autre ; en vain leur envoïa-t-il un Legat. Le Legat parla haut, mais il fut si peu écouté, que tandis que le Pere l'adoucissoit par des excuses, le fils équippoit sa Flotte pour aller prendre possession du Roïaume où on l'appelloit. 1216.

La Flotte Françoise, la plus belle & la plus nombreuse que l'on eut vuë sur l'Ocean depuis plus de deux cens ans, aborda en l'Isle de Tanet, sans que personne l'en empeschast : parce qu'une tempeste épouventable avoit brisé ou dissipé l'Armée navale d'Angleterre, Cantorberi ouvrit ses portes au nouveau Roy, les autres Villes du Païs de Kent se soumirent presque en mesme-tems. Il n'y eut que Douvres qui tint bon. Loüis laissa cette Place derriere, ce qui estoit une grosse faute, & marcha droit à Londres, où le Peuple le reçut avec de grands applaudissemens ; les autres Villes en eussent fait autant, si le Legat qui arriva, n'eust lancé contre lui les foudres de l'Eglise.

Loüis appella à Rome, & y fit soustenir par ses Ambassadeurs ; que, du chef de sa femme, l'Angleterre lui appartenoit, & que Jean n'y avoit point de droit, tant à cause de sa tirannie, que parce qu'il avoit esté condamné deux fois à la mort, une fois pour crime de felonie par son frere Richard I. Et une autre par les Pairs

de France, pour le meurtre du Comte de Bretagne. Ces raisons ne furent point écoutées; bien loin de cela, le Pape qui avoit interest de maintenir son Feudataire, confirma l'Excommunication fulminée contre le Prince Loüis, & déclara de plus, que Philippe y estoit compris pour lui avoir fourni du secours.

Philippe nioit fortement qu'il en eust donné aucun, & offrit mesme de confisquer toutes les Terres de son fils ; ce qui fit que les Prelats de France refuserent avec courage, de mettre le Roïaume en interdit, quoique le Pape en colere, le leur eust ainsi ordonné. Malgré toutes ces Censures, Loüis vrai-semblablement fust devenu Roy d'Angleterre, s'il n'eust eu que le Roy Jean en teste.

1216. Ce miserable Roy sçavoit si peu ce qu'il faisoit, qu'au lieu de
1217. mettre tout en œuvre, pour regagner le cœur de ses Peuples, il n'avoit, depuis quatre mois, songé qu'à se venger d'eux, par des ravages épouventables, pillant & bruslant toutes les Villes où il passoit ; tant celles qui lui estoient fideles, que celles qui ne l'estoient pas. Dans la furie où il estoit, il eust lui-mesme mis en cendre plus de la moitié de son Royaume, s'il ne fust mort sur ces entrefaites.

Ce ne fut, ni d'avoir trop mangé de pesches, comme le disent quelques Historiens, ni selon d'autres, d'avoir trop bu de vin d'Espagne & de biere, que mourut ce malheureux Prince, mais d'avoir perdu ses Thresors, au passage d'une Riviere, qu'il traversa mal-à-propos, sans en connoistre la profondeur. Perte irreparable, qui le saisit si fort, que de rage & de desespoir, il étouffa deux jours après. *Math. Paris. pag. 318.*

Mort de Jean Sans-Terre Roy d'Angleterre, & le caractere de ce Prince.

Dans la haine & dans le mépris que tout le monde avoit pour lui, de qui auroit-il esté regreté? Prince mou & cruel, ravisseur de filles & de femmes, ambitieux, avare & fourbe, fier & presomptueux, quand les maux estoient éloignez, timide dans les maux presens; homme sans foy, sans honneur & sans relgion. Il laissa deux fils & cinq filles. L'aisné des fils nommé *Henry*, n'avoit guere plus de neuf ans.

La haine des Anglois s'éteignit par la mort de Jean. Bien plus, l'aversion qu'ils avoient pour lui, se tourna contre les François, sur un bruit qui se répandit, que le Vicomte de *Melun*, un de leurs principaux Chefs, avoit dit au lict de la mort, que le dessein de Loüis estoit, dès qu'il seroit paisible, d'exterminer tous les Milords, comme des Traistres & des Factieux. Le Legat profitant de ce bruit, vrai ou faux, sçut si bien ménager l'esprit de quelques Seigneurs, que peu après la mort de Jean, ils proclamerent Roy, le jeune Henry, son fils aisné. L'age du jeune Roy excitoit la compassion : ses inclinations donnoient de bonnes esperances. Par là, insensiblement les Peuples venant à s'attendrir, son Parti se fortifia.

Les fautes que firent les François, aiderent beaucoup à le grossir : c'en estoit une grande, d'avoir laissé Douvres derriere, quand après avoir débarqué, Loüis eut pu s'en rendre le maistre, parce qu'il n'y avoit alors, ni Troupes, ni munitons suffisamment pour

la deffendre. Jean aïant eu le tems d'y en jetter en abondance, cette importante Place, lorsque Loüis s'avisa de s'y attacher après coup, fut si bien deffenduë par *Hubert du Bourg*, homme zelé pour sa Patrie, (vertu rare, & qui n'a esté bien connuë que des anciens Romains,) qu'après quatre mois de siege, Loüis fut contraint de le lever : Fascheux échec qui rebuta tellement ce Prince, que contre l'avis de ses Ministres, il consentit à une Tréve. Comme les Ennemis ne l'avoient souhaitée, que pour avoir le tems de se fortifier, ils la rompirent aussi-tost qu'ils eurent mis une Armée sur pied.

Pendant cette Tréve, Loüis fit un voïage en France : Voïage précipité, qui le rendit suspect aux Anglois, & qui ralentit tout à coup, ceux d'entre eux, qui avoient paru les mieux intentionnez pour lui : Voïage d'ailleurs si inutile, que de peür d'estre excommunié, Philippe n'oza voir son fils, ni lui donner aucun secours.

Pour surcroist de malheur, peu après que Loüis fut retourné en Angleterre, les meilleures Troupes qu'il y eust, furent deffaites dans *Lincoln*, par la faute du Comte du Perche, qui après avoir pris la Ville, faisoit le siege du Chasteau. Le Comte, quoiqu'averti, que les Ennemis accouroient, au lieu d'aller au devant, attendit à fondre sur eux, qu'ils fussent bien avant dans la Ville, où ils entrerent par les breches. Les places & les ruës servirent de Champ de bataille : les Troupes Françoises, quoiqu'attaquées en mesme tems, d'un costé par celles du Chasteau, de l'autre par l'Armée Angloise, qui venoit pour le secourir, se deffendirent quatre ou cinq heures. A la fin, elles succomberent : peu se sauverent; la plus grande partie fut taillée en pieces, leur temeraire General, plustost que de survivre à sa deffaite, se fit tuer dans la meslée, aimant mieux mourir en brave homme, que de racheter sa vie aux dépens de sa liberté.

Mat. Par. pag. 8.

Une si grande perte ruina entierement le Parti François. Les Villes l'abandonnerent l'une après l'autre; & lorsque Londres fut bloquée, les Bourgeois obligerent Loüis, qui s'y estoit refugié avec le reste de ses Troupes, de traiter avec Henry : moïennant quinze mille marcs d'argent, que Loüis toucha comptant, il promit de repasser en France, & de restituer aux Anglois, si jamais il devenoit Roy, les Provinces d'en deça de la mer, qu'on avoit conquises sur eux. Telle fut la Roïauté du Prince Loüis en Angleterre: Roïauté d'environ un an & demi, & peu glorieuse pour lui; puisqu'il fut obligé, non seulement d'y renoncer, mais de souscrire à un Traité, dont l'execution causa de cruelles guerres.

Loüis, fils de Philippe, marche contre les Albigeois. 1219.

Pour réparer la honte de cette expedition, Loüis marcha contre les Albigeois, qui venoient de remporter des avantages considerables. Le Concile de Monpellier, ensuite Innocent III. puis le Grand Concile de Latran, tenu en 1215. aïant liberalement donné au Comte de Monfort, pour lui & ses descendans; toutes les Villes, qu'il avoit prises sur Raimond Comte de Toulouse, & sur les Princes du voisinage, il ne lui manquoit plus, pour en

A ce Concile tenu à Rome, dans l'Eglise de Saint Jean de Latran, se

Ddd iij

estre possesseur paisible, que d'en avoir l'Investiture. Philippe n'oza la refuser, de peur d'estre excommunié. Par là, le malheureux Raimond, se voïant presque dépoüillé, s'estoit retiré en Arragon, d'où il entretenoit correspondance dans ses Estats, en attendant que le moment se presentast, pour y rentrer. Ce moment arriva, ses Peuples touchez, ou de compassion pour lui, ou d'indignation contre ceux qui le persecutoient, le reçurent avec joie, & armerent pour le maintenir.

Monfort assiegea Toulouse, & ne put la prendre en neuf mois, ce qui rebuta tellement un Legat de mauvaise humeur, qui estoit Generalissime de l'Armée des Croisez, [a] qu'il reprocha au Comte de n'estre ni assez actif, ni assez entendu, pour conduire un si grand siege. Monfort sensible à ces injures, qu'il auroit bien dû mépriser, se ménagea moins que jamais : de sorte, que peu de tems aprés visitant les travaux, de jour & sans précaution, il fut blessé à mort, d'un coup de pierre à la teste, & de cinq fleches dans le corps. Homme incomparable, s'il avoit esté moins cruel, & moins attaché à ses [b] interests. *Amauri*, fils de ce Heros, n'aïant ni le bon esprit ni l'intrepidité du Pere, les Albigeois incontinent reprirent les armes de tous costez, & recouvrerent beaucoup de leurs Places.

Loüis marcha contre eux, il prit & pilla Marmande, puis ne pouvant prendre Toulouze, qu'il assiegeoit depuis deux mois, il se fit envoïer un ordre de revenir promtement en France. Le Pape Honoré III. successeur d'Innocent III. pressa vivement Philippe de renvoïer le Prince Loüis faire la guerre en Languedoc, offrant de le gratifier de toutes les Terres des Albigeois. Le Roy resista long-tems, soit pour vendre son secours plus cher, soit dans la crainte que cette guerre n'eust pas un heureux succés; enfin neanmoins il ne put se deffendre de convoquer une Assemblée du Clergé & de la Noblesse, pour y examiner la proposition du Pape; mais sut ces entrefaites la mort surprit Philippe à Mante le 14. Juillet 1223.

trouverent le Pape Innocent III. les Patriarches de Constantinople & de Jerusalem en personne, ceux d'Antioche & d'Alexandrie, par leurs Legats, 71. Metropolitains, que le Breton Historien du tems, appelle tous Primats: *Concilium generale septuaginta unius Primatum* 412. Evesques 800. tant Abbez que Prieurs & les Ambassadeurs, de l'Empereur d'Orient, de celui d'Allemagne, des Rois de France, d'Angleterre, d'Arragon, de Hongrie, de Chipre, de Jerusalem, & de toutes les autres Puissances du Monde Chrestien.

a 5. Tom. *Duchesn. pag.* 684.

b *Rigord. pag.* 56.

1223.

Portrait de Philippe Auguste.

Ce Monarque mourut dans une haute réputation, haï des Grands qu'il avoit humiliez, & moins aimé que craint, du Peuple qu'il avoit surchargé d'Imposts. C'est celui de nos Rois, j'entends de la troisiéme Race, qui a fait le plus de conquestes. Il eut du merite, & du moins autant de bonheur; sage politique, qui sçavoit emploïer les caresses ou les menaces, les graces ou les chastimens, selon le tems & les personnes; trop ferme, pour ne pas dire opiniastre quand il commença de regner. Egalement constant dans la haine & dans l'amour, il auroit perdu ses affaires si l'experience ne lui eust appris, qu'on ne profite des conjonctures qu'autant qu'on sçait s'y accommoder: Prince exact à rendre justice, ami des Sçavans & des gens de bien, magnifique dans les occasions d'éclat, ménager, pour ne pas dire mesquin, dans sa dépense ordinaire, aimant l'argent & en amassant le plus qu'il pouvoit.

Tout jeune qu'il estoit, il ne voulut souffrir, ni danses, ni

comedies, ni aucun des ſpectacles, dont les Princes ſe divertiſſent, & dont ils amuſent le Peuple. Cette atrabile ſi enne nie des plaiſirs, le rendoit quelquefois feroce. Entendoit-il jurer, il faiſoit ſur le champ néïer le blaſphemateur; quelquefois la moindre reſiſtance le faiſoit entrer en furie. De pareils excès auroient beaucoup fleſtri ſa gloire, s'ils euſſent eſté frequens: Mais ce feroit le traiter avec trop de rigueur, ſi pour ne s'eſtre pas poſſedé, peut-eſtre trois ou quatre fois, on lui refuſoit les loüanges qu'il mérite, & par ſes Exploits, & par ſes grandes qualitez.

Quando fortuito casu, miles vel quilibet alius ludens præsente Rege juramentum inconsiderate proferebat, statim ad mandatum Regis in fluvium aut in lacum projiciebatur. Rigord. p. 5. & 37.

Il épouſa trois femmes; ſon divorce avec la ſeconde, lui attira bien des affaires. Je remets à les raconter, en parlant de cette Princeſſe, dans le Traité particulier, que j'ai fait, de l'age des Rois, de la durée de leur Regne, & de leurs femmes & enfans. Le corps de Philippe fut apporté à Saint Denis, où on lui fit de magnifiques [a] funerailles.

[a] Rigor. pag. 67. dit qu'à ces funerailles, où ſe trouverent les fils de Philippe, Jean Roy de Jeruſalem, deux Archeveſques, vingt Eveſques, & tous les Grands Barons de France, la Meſſe fut chantée en meſme tems & ſur le meſme ton, à deux Autels, près l'un de l'autre, par un Cardinal Legat & par l'Archeveſque de Reims; comme ſi les Prelats de France, euſſent eu peine à ſouffrir, qu'un Eſtranger officiaſt ſeul aux funerailles de leur Roy.



LOUIS VIII.

LOUIS VIII. fils & successeur de Philippe Auguste, avoit si peu de santé, que son Pere par affection, ou selon d'autres, par jalousie, lui avoit fort recommandé de mener une vie tranquille, de peur qu'il ne mourust bien-tost, s'il venoit à trop fatiguer; cette crainte estoit bien fondée, Loüis vescut moins de quarante ans. Il en avoit trente-six quand il parvint à la Couronne; aucun des Grands ne le troubla en ce commencement de Regne, ses liberalitez, sa réputation & les troupes qu'il avoit sur pied, tinrent tout le monde dans le devoir.

Gest. Lud. VIII. 5 Tom. Duch. pag. 284. & suiv.

Loüis VIII. entre en guerre avec les Anglois.

1224.

Dés qu'il fut couronné, les Anglois lui vinrent demander l'execution de sa parole. Ils ne l'avoient laissé sortir de Londres qu'après qu'il eut fait serment de leur rendre, quand il seroit Roy, la Normandie, la Touraine, le Poitou, le Maine & l'Anjou. Loüis répondit, que ces Provinces avoient esté confisquées par jugement de la Cour des Pairs, devant qui, il offroit encore de justifier le droit qu'il avoit de les retenir. Les Anglois sur cette réponse lui aïant déclaré la guerre, il les prevint, & estant entré en Poitou, il y deffit *Savari de Mauleon*, Gentilhomme de cette Province, qui y commandoit depuis long-tems les armées du Roy d'Angleterre, & qui estoit en réputation du General le plus habile qu'il y eust alors en Europe.

Cette victoire facilita la prise de deux Villes fortes, Niort & Saint-Jean d'Angeli; l'une fit peu de résistance, la seconde n'en fit aucune. Savari de Mauleon refugié à la Rochelle, y tint dix-neuf à vingt jours, au bout desquels il la rendit, indigné de ce que les Anglois qui commençoient à se deffier de lui, au lieu d'argent qu'il demandoit pour en païer la garnison, ne lui envoïerent en trois coffres, que des pierres, & de la feraille.

C'est ainsi que le raconte l'Historien de Loüis VIII. pag 286. tom 5. de Duchesne. Mais Mathieu Paris ne dit rien de ce fait, qui a bien l'air d'un conte.

Loüis conquit en deux mois tout ce qui est en deçà de la Garonne. Poussant plus loin l'Esté suivant, il auroit vrai-semblablement pris Bordeaux, & les autres Places que les Anglois tenoient en Guienne, si trente mille marcs d'argent comptant qu'ils lui offrirent à propos, ne l'eussent enfin déterminé à leur accorder une Tréve. Il faut croire pour son honneur, que ce fut moins par avarice qu'il y donna les mains, que parce que quelque chose de plus pressé demandoit sa presence ailleurs.

Loüis appaise les troubles de Flandres.

1224.

Toute la Flandres estoit en trouble par l'arrivée d'un homme qui se disoit le Comte Baudoüin, eslu vingt années devant Empereur de Constantinople. Cette apparition surprit d'autant plus les Peuples, qu'on croïoit sur le bruit commun, que Baudoüin avoit esté tué par ordre d'un Roy des Bulgares qui l'avoit pris dans un combat dés l'an 1206. L'Avanturier ressembloit si fort à Baudoüin, qu'on

qu'on ne pouvoit à le regarder & à l'entendre discourir de ses differentes avantures, ne pas croire que ce ne fust lui. Le Peuple, les Ecclesiastiques & la pluspart de la Noblesse témoignerent qu'ils n'en doutoient point; & il n'y eut presque que les filles du veritable Baudoüin, qui, aïant interest que leur Pere ne fust point en vie, osassent dire qu'il estoit mort.

Baudoüin IX. Comte de Flandres & Empereur de Constantinople n'aïant eu d'enfans que deux filles, l'une appellée *Jeanne*, & l'autre nommée *Marguerite*. Jeanne regnoit en Flandres depuis la mort de Baudoüin, & goustoit un si grand plaisir à regner, qu'elle eust esté au desespoir qu'il fust venu la deposseder: c'estoit une de ces femmes imperieuses, qui ne peuvent souffrir ni de compagnon ni de maistre; & c'estoit pour cela du moins, à ce qu'on disoit, qu'elle ne païoit point la rançon du Comte Ferrand son mari, prisonnier dans la Tour du Louvre depuis la journée de Bouvines. On eut beau la prier de voir du moins l'Avanturier, jamais elle ne le voulut; plus on la pressoit, & plus elle s'emportoit, menaçant si elle le tenoit, de le faire mourir de mille morts; ce qui aigrit tellement le Peuple, qu'elle estoit en danger d'estre chassée de ses Estats, & peut-estre d'estre massacrée, si le Roy qui la protegeoit, ne se fust mis en marche pour la soustenir.

Loüis estant à Peronne, y fit venir sur sa parole, l'homme qui causoit tant de troubles: l'homme y joüa mal son roolle: sommé de répondre sur des affaires de famille, qui ne pouvoient estre connuës que du veritable Baudoüin, on n'en put tirer autre chose sinon, qu'il ne diroit rien en presence de tant de monde. Réponse frivole, qui rendit tellement suspect ce Baudoüin résuscité, qu'il fut chassé honteusement, & traité comme un imposteur. Depuis cet éclaircissement la plus part des Flamands l'abandonnerent peu à peu. Il fut pris comme il s'enfuïoit, & pendu quelques jours aprés par ordre exprés de la Comtesse. Elle fit courre le bruit que le fourbe avant que de mourir avoit avoüé son imposture; mais bien des gens disoient, qu'il avoit toujours soustenu, qu'il estoit le vrai Baudoüin; la Comtesse estoit si haïe à cause de son avarice, & on estoit si prévenu qu'elle auroit tout sacrifié à la passion de dominer, qu'on lui reprocha dans un libelle, qu'elle avoit mieux aimé faire pendre son propre Pere, que de renoncer au commandement. *Math. Paris pag. 431.*

Le supplice de l'Avanturier aïant remis le calme en Flandres, le Roy reprit le dessein de continuer la guerre en Guienne dès que la Tréve seroit expirée. Le Pape Honoré III. fit inutilement ce qu'il put pour l'en destourner; ni les prieres du Pontife ni ses menaces réïterées ne firent point d'impression, & Loüis estoit résolu à executer son projet, si au lieu des Places de Guienne, dont il esperoit s'emparer, un Legat ne fust venu exprès lui proposer de conquerir la Provence & le Languedoc: Conqueste qui flatoit le Roy d'autant plus agréablement, que le Pape s'engageoit de publier une Croisade, ce qui devoit fournir des troupes; & de *Loüis arme contre les Albigeois.*

plus, de permettre au Roy de lever sur le Clergé de France, une taxe extraordinaire, ce qui devoit donner dequoi les entretenir. Avantages si considerables, que le Roy promit avec joie de laisser les Anglois en paix, & de tourner ses armes contre le Comte de Toulouze.

Après la mort du vieux Raimond Comte de Narbonne, & de Toulouze, qui s'estoit ruïné à proteger les Albigeois, Raimond le jeune son fils aisné, lui avoit succedé dans l'un & l'autre de ces Comtez, & à force de s'humilier, il avoit enfin obtenu une absolution autentique des Censures lancées contre lui, comme complice des erreurs & des desordres de son Pere; cependant, soit qu'il fust retombé, soit qu'il n'eust pas assez d'ardeur à reprimer les Heretiques, soit enfin pour quelque autre cause que l'Histoire ne nous apprend point, le Pape vouloit le dépoüiller.

Pour cela un Legat envoïé exprès, assembla un Concile à Bourges, Raimond y comparut, & demanda qu'on lui fist voir en quoi *Duchesn. Tom. 5. p. 286*
1226. il estoit coupable; il pria le Legat de se transporter en Languedoc; d'en visiter toutes les Villes; d'y punir à sa volonté, les personnes qui s'y trouveroient estre suspectes d'heresie; d'y faire des informations de sa foy & de sa conduite; offrant, s'il estoit en faute, non seulement de la réparer, mais d'en faire telle penitence qu'on croiroit devoir lui enjoindre. *Mathieu Paris. p. 419. & suiv.* Tant de soumissions ne mirent point Raimond à couvert, le Legat l'excommunia, quelques Evesques en murmurerent, disant qu'il n'estoit point juste de condamner qui que ce fust, & plus encore un Souverain, sans l'avoir convaincu, & sans avoir mesme informé des crimes dont on l'accusoit; mais, le Legat laissa murmurer, & ne pensant uniquement qu'à bien executer ses ordres, il publia une Croisade contre le Comte de Toulouze.

Cette Croisade fut preschée avec un si grand succès, que tout le monde voulut en estre; les Grands pour faire leur cour, les uns au Pape, les autres au Roy, les Soldats & les Officiers pour faire fortune dans cette guerre, le Peuple par simplicité ou entraisné par ces exemples, ne témoigna pas moins d'ardeur; de sorte qu'en moins de trois mois le Roy se vit à la teste d'une armée des plus florissantes. On assure qu'il y avoit soixante mille hommes d'armes, & des gens de pied à l'infini; l'Histoire n'en dit point le nombre, parce qu'en ce tems-là, on en faisoit si peu de cas, qu'on les comptoit quasi pour rien. *Ibid. pag. 445. & suiv.*

Le Comte de Toulouse voïant qu'il ne pouvoit flechir, ni le Pape, ni le Roy, se prépara de son costé, à se deffendre avec vigueur. Il fortifia ses Places; il y fit transporter ce qu'il y avoit à la campagne, de vin, de bled & de fourrages; il fit labourer les prez, boucher les puits, abattre les fours & moulins; & secouru par ses Voisins, il assembla assez de Troupes, sinon pour donner bataille aux Croisez, du moins pour les harceler dans leurs marches & leurs campemens, & pour enlever leurs convois. Sages précautions, qui contribuerent plus qu'autre chose, à faire échoüer leur entreprise.

Les Croisez aïant resolu, qu'avant que d'entrer en Languedoc, ils tascheroient de s'emparer de cette partie de la Provence, qui appartenoit au Comte de Toulouse, le Roy s'approcha d'Avignon; & comme la Place estoit si forte, qu'on avoit tout sujet de craindre, que le siege ne durast long-tems, il fit demander aux habitans, des fourrages en paiant, & la permission de passer à travers leur Ville. Les fourrages furent promis; à l'égard de la permission, les habitans ne l'accorderent qu'à deux conditions; l'une, que les François ne seroient armez qu'à demi; l'autre, qu'il n'en entreroit qu'un certain nombre à la fois. De part & d'autre, on ne cherchoit qu'à se tromper. Le dessein du Roy estoit de surprendre la Ville, & celui des Bourgeois, estoit d'arrester le Roy.

Les Croisez insistant à avoir le passage libre, les habitans de leur costé, continuant à le refuser, la Place fut attaquée avec furie; mais elle fut si bien deffenduë, que le siege, au bout de trois mois, n'estoit encore guere avancé. Les assiegeans manquoient de munitions, tant, parce que venant de loin, elles arrivoient souvent fort tard, & en petite quantité, que parce que beaucoup de ces convois estoient enlevez sur les chemins. La disette & les chaleurs avoient engendré dans le Camp, des maladies contagieuses, qui faisoient mourir tous les jours quantité d'hommes & de chevaux: il se formoit de ces corps de grosses mouches, qui desoloient ce qu'il y avoit de gens en santé.

Un autre malheur, c'est qu'un grand nombre de Croisez desertoit, de semaine à autre; les uns sous pretexte de maladie; & d'autres plus ouvertement, disant, que selon l'usage pratiqué de tout tems en France, ils n'estoient obligez de servir, que quarante jours; *Thibaut* Comte de Champagne, n'allegua point d'autre raison pour retourner dans ses Estats.

De si fascheuses conjonctures eussent obligé le Roy à décamper honteusement, si par le plus grand bonheur du monde, les assiegez, qui estoient réduits aux dernieres extremitez, n'eussent offert à propos, de se rendre à [a]composition. Le Roy ne les y reçut qu'à condition, que leurs fossez seroient comblez, & leurs murailles démolies, aussi-bien que les Hostels des Nobles: Hostels si vastes, si bien fermez & ornez de tant de Tourelles, qu'ils sembloient plustost des Forteresses, que des maisons. J'ai peine à croire ce qu'on dit, qu'il y avoit dans Avignon, jusques à trois cens de ces Hostels.

La prise de cette Ville avoit tant cousté aux Croisez, que le Roy, malgré qu'il en eut, fut obligé de differer jusques au Printems de l'an suivant, à faire le siege de Toulouse. Il se croïoit si assuré de prendre cette grosse Ville, qu'il médixoit déja de pousser plus loin ses conquestes. Le pauvre Prince ne sçavoit pas qu'il n'avoit plus qu'un mois à vivre.

[a] C'est ainsi que les Historiens François, racontent la prise d'Avignon en 1226. mais Mathieu Paris, dit, que Louis VIII. mourut avant la fin de ce siege, que le Legat cela sa mort, & que dans l'entretems, aïant demandé aux Bourgeois, à entrer dans leur Ville, pour y conferer avec eux, il s'en estoit rendu le maistre, par des Troupes, qui le suivirent par pelotons.

Loüis revenant en France, mourut à Monpensier le 8. Novembre 1226. de dissenterie, selon les uns, & selon d'autres, de poison. Au lict de la mort, il fit promettre aux Evesques & aux

Mort de Louis VIII.

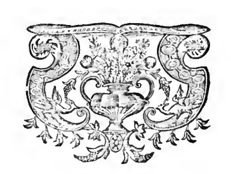
I. Tom. de Duch.

Comtes qui se trouverent là, qu'ils proclameroient Roy, le Prince Loüis, son fils aisné. Il donna par son Testament, l'Artois à son second fils, le Poitou au troisiéme, l'Anjou & le Maine au quatriéme. Loüis VIII. avoit du mérite, & plus de courage, que de santé.

Il estoit si chaste, que selon quelques Historiens, il ne mourut que d'une trop longue continence; la Reine n'avoit pas esté du voïage. Quelques-uns l'ont surnommé *le Lion Pacifique*. C'est une grande loüange, de joindre l'amour de la Paix à la souveraine valeur; mais comment cet Eloge convient-il à Loüis VIII. Prince guerrier & inquiet, qui ne cherchoit qu'à s'agrandir aux dépens de tous ses Voisins?

Guillaume Du-m-Laurent.

5. Tom. Duchesn. pag. 688.



LOUIS IX.

5. Tom. de Duchesn. Guill. de Nangis Moine de S Denis, p. 326. & un autre Moine Anonime de la mesme Abbaie, pag. 395.

Geofroi de Beaujeu & Guillaume de Chartres, l'un Confesseur & l'autre Chapelain de S. Louis. pag. 444. & 466. Joinville, Guiard, Mouskes, & autres, avec les Observations de Ducange & de Menard.

a Math. Paris. pag. 446. 474. 489. Edit. de Londres, in 4. 1571.

b Fauchet. l. 2. p. 117. des anciens Poetes François.

LOUIS IX. vulgairement appellé Saint Loüis, n'aïant que onze à douze ans, lorsqu'il fut proclamé Roy, ses Estats furent gouvernez par sa Mere *Blanche de Castille*, Princesse d'un grand nom, qui n'a pas eu moins de censeurs, que de panegiristes, & d'admirateurs.

Portrait de Blanche de Castille Mere de S. Louis.

Ceux-ci la representent comme une femme d'une beauté parfaite, qui avoit toutes les vertus des Reines les plus renommées, sans avoir aucun de leurs vices; femme d'esprit, plus ou moins fiere, ou caressante, selon l'estat de ses affaires; intrepide dans le danger, adroite à s'en tirer; femme de pieté, témoin ces belles paroles, qu'elle disoit souvent à son fils: *Quelque tendresse que j'aie pour vous, j'aimerois mieux vous voir mourir, que de vous voir commettre un peché mortel.*

Ces sages dehors ne la sauverent point des traits de la médisance. Il courut d'elle de mauvais bruits; & un [a] Auteur contemporain, homme libre à la verité, & quelquefois un peu trop mordant; d'ailleurs assez bien instruit, du moins de ce qu'on disoit, a écrit en plus d'un endroit, qu'elle a eu des galanteries. Thibaut Comte de Champagne aima cette Reine à la folie : elle sçut en profiter, pour le mettre dans ses interests, & pour lui enlever une partie de ses Estats, après lui avoir enlevé son cœur. Les éclats indiscrets de ce Prince amoureux & [b] Poëte, ne laisserent pas de faire tort à la réputation de Blanche; & les gens graves auroient voulu, qu'au lieu d'en rire, comme elle faisoit, elle en eust témoigné de l'indignation. Pour peu qu'on donne de prise aux mauvais jugemens, quand, principalement, on est dans une grande Place, le monde malin & envieux, ne manque point de tourner en mal, les choses les plus innocentes. Le Comte fit tant de folies, qu'on l'accusa publiquement, d'avoir empoisonné Loüis VIII. afin d'en épouser la Veuve.

Cette Princesse, selon ses censeurs, estoit plus jolie que belle. Il s'en falloit bien, selon eux, que ce ne fust un si grand genie: ils ajoustent qu'elle ne brilla, que par ses Ministres; que sa fierté n'estoit qu'orgueil, & que sa fermeté si vantée, venoit plustost d'obstination, que de grandeur d'ame. Ils ont beau dire, c'estoit une femme forte, aussi vertueuse, que spirituelle, qui gouverna dix ans, avec un grand courage & autant de dexterité.

5. Tom. Duchesn. pag. 324.

La Reine Mere s'empare de la Regence, & laisse murmurer les Grands.

Quoique Loüis VIII. fust decedé sans regler, qui auroit la Regence, (du moins dans son Testament, il n'en est point fait de mention,) & que du grand nombre de Seigneurs, qui se trouverent à sa mort, il n'y eust que trois ou quatre Evesques, qui attestassent lui avoir oüi dire, qu'il souhaitoit que sa Veuve

eust la Tutele de ses Enfans & la conduite de l'Estat, cette Princesse ne laissa pas de s'emparer de la Regence, sur le témoignage de ces Prelats, sans attendre & sans demander l'agrément des autres Seigneurs.

Mat. ou Paris, pag. 447.

Comme en pareille conjoncture, la coustume estoit de les assembler tous pour regler le Gouvernement, l'entreprise de la Reine Mere les irrita si fort contre elle, que lorsqu'elle les invita au Sacre de son fils aisné, ils répondirent la plûpart, qu'avant qu'il fust couronné, il falloit que selon l'usage, elle fist mettre en liberté tous les Prisonniers d'Estat, qu'elle reparast tous les dommages, que la Nation avoit soufferts sous le Regne des deux derniers Rois, & qu'elle restituast les biens que ces Princes avoient usurpez sur quantité de Gentilhommes, qui n'avoient pu, selon les Loix, en estre dépossedez, que par le Jugement des Pairs.

Sacre de S. Louis. 1226.

S. Louis fut sacré le 29 Novembre, par Jacques de Bazoche Evesque de Soissons, premier Suffragant de l'Archevesché de Reims, qui vacquoit alors.

Ces plaintes ne retarderent point le Sacre; bien au contraire, de peur que les Mécontens n'en troublassent la ceremonie, il se fit en haste & sans éclat. Hors la Noblesse des environs, le Roy de Jerusalem, le Cardinal Romain, Legat en France depuis deux ans, & quelques Evesques en petit nombre; il ne s'y trouva que trois Comtes. [a]Le Comte de Champagne estoit en chemin pour y aller; mais la Noblesse lui fit dire, qu'il n'eust pas à s'y presenter, parce qu'on le regardoit comme l'assassin de Loüis VIII. La Regente de son costé, donna ordre aux Officiers qui gardoient les portes de Reims, que s'il venoit pour y entrer, on l'en empeschast par la force. Un affront si public mortifia tellement le Comte, homme vain & fort emporté, qu'il fut aisé aprés cela de l'engager dans la cabale, en lui faisant entendre que la Reine n'en usoit ainsi, que parce qu'elle aimoit ailleurs.

a *Mousk. pag. 8.*

Blanche avoit pour Conseil *Guerin* Evesque de Senlis, qui estoit dans le Ministere dès le commencement du Regne de Philippe Auguste, & le Cardinal *Romain*, qui n'y estoit entré que sous le Regne du feu Roy. L'un estoit François, & l'autre Italien, tous deux gens de grand merite, avec cette difference, que l'Evesque estoit aussi rustre que le Legat estoit poli. La Reine s'estant dégoustée des manieres du vieil Evesque, dont les discours avoient plus l'air de reprimendes que d'avis, ne croïoit que le Cardinal: cette confiance sans reserve, la bonne mine du Legat, son air galant & enjoüé, ses assiduitez chez la Reine, les égards qu'elle avoit pour lui, faisoient dire aux Courtisans, que le Legat l'aimoit, & qu'elle ne le haïssoit pas. Sur ces bruits vrais ou faux, le Comte de Champagne, de dépit & de jalousie, prit le parti des Mécontens.

Mathieu Paris. pag. 474. 483. &c.

Ligue du Roy d'Angleterre, & des plus Grands Seigneurs de France, contre la Regente, qui fait échoüer.

Les plus puissans Seigneurs estoient entrez dans cette Ligue par differens motifs. *Philippe* Comte de Bologne, second fils de Philippe Auguste, dans l'esperance d'estre Roy: *Jeanne* Comtesse de Flandres, par haine contre la Regente: *Pierre* de Dreux Comte de Bretagne, dans le desir de s'affranchir de l'Hommage qu'il faisoit au Roy: *Hugues* Comte de la Marche, pour se saisir de quelques

Places qui estoient à sa bienséance : *Raimond* Comte de Toulouze, pour rascher de recouvrer les siennes : *Beranger* Comte de Provence, par deference pour Raimond, qui estoit son voisin, son parent, son intime ami ; & quantité d'autres Seigneurs, ou par liaison avec ceux-ci, ou dans l'envie d'arracher quelque grace de la Regente ; & comme si toutes leurs forces n'eussent pas esté suffisantes pour accabler un Roy enfant, ils appellerent le Roy d'Angleterre, qui promit de passer la mer avec des troupes nombreuses. tous leurs projets.

La Regente ne s'effraïa point du nombre & des forces de tant de Princes Mécontens, elle avoit du courage, beaucoup d'argent, un bon Conseil, peu d'amis à la verité, mais tous habiles & zelez. Pour regagner les cœurs que sa fierté avoit aigris, elle changea de conduite, & fit, des caresses au Peuple, des honnestetez à la Noblesse, & de grands honneurs aux Prelats ; de plus elle fit publier, que tous gens qui pouvoient se plaindre d'avoir reçu quelque dommage sous le Regne des deux derniers Rois, eussent à venir le declarer, afin qu'elle le réparast. Enfin comme il est de la prudence de ne rien ménager lorsqu'on risque de tout perdre, elle distribua au grands Seigneurs, selon le plus ou le moins qu'ils pouvoient en cette occasion, lui faire de bien ou de mal, les Terres, Domaines, Chasteaux qui appartenoient au Roy son fils, en Normandie, en Poitou & en d'autres Provinces, dont la fidelité n'estoit pas encore éprouvée. Une autre précaution, du moins aussi efficace, fut d'offrir en particulier à chacun des Confederez, des avantages considerables, & de l'argent à leurs favoris. Cette bonne conduite dissipa la Conjuration, & la Regente eut le bonheur non seulement de sauver l'Estat, mais encore de l'enrichir de la dépoüille des Conjurez. Mathieu Paris, pag. 410.

Henry III. Roy d'Angleterre, tout occupé de ses plaisirs, se reposoit sur son Ministre des soins du Gouvernement. Ce Ministre estoit le fameux du *Bourg*, qui avoit si glorieusement deffendu, le Maine, l'Anjou, la Normandie, le Poitou contre Philippe Auguste, & l'Angleterre contre Loüis VIII. Qui croiroit qu'un homme rassasié de gloire eut esté affamé d'argent ? Elevé aux plus grandes Charges, & comblé de biens par son Prince, il ne laissoit pas de recevoir, des ennemis, comme des amis, tous les presens qu'on lui offroit. Ibid. pag. 486.

Blanche qui le connoissoit, lui compta trois mille marcs d'argent, moïennant quoi il s'engagea d'empescher que le Roy son maistre ne vinst ravager la France. Henry se préparoit à y faire une descente : le Comte de Bretagne l'en pressoit : c'estoit dans les Ports du Comte que l'Armée devoit débarquer : depuis long-tems on n'avoit vû d'armée plus leste ni plus nombreuse : Henry devoit la commander : toute la Noblesse devoit le suivre ; mais quand la revûë fut faite, & qu'on fut prest à s'embarquer, il ne se trouva pas la moitié de ce qu'il falloit de barques, & de vaisseaux plats pour transporter toutes ces troupes. Du Bourg fut accusé, de

negligence par les uns, & de trahison par les autres, Henry mesme l'en soupçonnoit; cependant l'habile Ministre sçeut si bien colorer son crime, que son Roy l'en crut innocent.

Pendant qu'en Angleterre on se flatoit d'envahir la France, Blanche rassurée par du Bourg, n'avoit songé qu'à desunir les principaux des Alliez, & qu'à en regagner quelqu'un. Ferrand Comte de Flandres, pris par Philippe Auguste à la bataille de Bouvi-
1227. nes, estoit demeuré depuis treize ans prisonnier dans la Tour du Louvre par la malice de sa femme, qui feignoit sous divers prétextes, de ne pouvoir païer sa rançon : l'époux & l'épouse s'aimoient si peu, que la Comtesse estoit aprés à faire casser son mariage, pour en contracter un nouveau avec le Comte de Bretagne, homme beaucoup plus enjoüé & plus spirituel que Ferrand. Pour faire échoüer ce mariage, la Regente qui en voïoit les suites, mit le Comte Ferrand en liberté, & à des conditions si douces, qu'il demeura toute sa vie attaché, par reconnoissance, au parti de sa Bienfaitrice. Le retour du mari fit perdre à la femme le desir d'en avoir un autre. Ils vescurent depuis en assez bonne intelligence, & la Comtesse consentit par complaisance pour Ferrand, que suivant son Traité, il se déclarast pour la Reine.

On dit que leur haine venoit du jeu, où ils se querelloient sans cesse, le mari ne pouvant se consoler de perdre toûjours aux échecs, ni la femme se résoudre à s'y laisser gagner. Chron. de Fland.

Blanche, presque en mesme-tems avoit renoüé adroitement avec le Comte de Champagne. Le dépit de ce Prince ne lui avoit point fait de peur; quoi qu'elle eust plus de quarante ans, elle présumoit assez de sa beauté & de ses charmes, pour croire qu'elle rallumeroit l'amour du Comte quand elle voudroit. En effet, dés qu'elle lui eut fait dire qu'elle seroit bien-aise de le voir, le Comte ravi de ces avances, vint se jetter à ses genoux, lui demander pardon du passé, & lui promettre à jamais un attachement inviolable.

Joinville, par Ducange, p. 17.

Ce fut par lui que l'on apprit que les Alliez secretement venoient de faire filer des troupes pour enlever le Roy qui revenoit d'Estampes à Paris, le jeune Monarque n'eut que le tems de de se sauver dans le Chasteau de Montlheri, où il auroit esté forcé pour peu que les Parisiens eussent tardé à le secourir. Ils le ramenerent en triomphe au milieu de six bataillons de Bourgeois armez à la haste. Cet attentat des Alliez sur la personne du jeune Roy, rendit la Ligue si odieuse, que bien des gens, qui jusques-là n'avoient point encore pris parti, se déclarerent pour la Reine.

Autant que Blanche eut de joie, & peut-estre de vanité d'avoir ramené si aisément Thibaud Comte de Champagne, autant les autres Confederez, nommément le Comte de Bretagne, & Philippe Comte de Bologne furent-ils indignez de l'infidelité & de l'inconstance de ce Prince. Ils publierent un manifeste contre lui & contre la Regente; ensuite unissant leurs forces, ils entrerent
1228. en Champagne, & mirent tout le plat Païs à feu & à sang. Thibaud eut recours à sa Protectrice, qui negocia secretement avec le Comte de Bologne. Ce Comte second fils de Philippe Auguste estoit parmi les François dans une grande consideration, sa naissance, ses manieres honnestes & un zele apparent pour le bien public,

blic, lui avoient attiré l'estime & la confiance de tout le monde. De tous les Mécontens c'estoit le plus animé contre le Comte de Champagne, jusques-là, qu'il l'avoit appellé en duel, voulant prouver que c'estoit lui qui avoit empoisonné Loüis VIII.

La Reine qui avoit un grand interest d'étouffer cette accusation, laquelle retomboit plus ou moins sur elle à cause des liaisons qu'elle avoit avec l'Accusé, n'eut garde de rien épargner pour gagner le Comte de Bologne: il resista; à la fin neanmoins on lui fit de si grandes offres, qu'il les accepta avec joie. Ce qui aida à le déterminer, c'est qu'il sçut que ce n'estoit pas lui, mais le Seigneur de *Couci*, que les Alliez avoient dessein d'élever à la Roïauté. Couci Gentilhomme d'ancienne Noblesse, avoit esté assez crédule pour se faire faire, sur leur parole, une couronne magnifique, sans estre seur de la porter. Quoique le Comte de Bologne eust paru jusques-là si zelé pour le bien public, il ne laissa pas de le sacrifier aux avantages particuliers qu'on lui faisoit par le Traité. S'il en cousta à la Regente de l'argent, une pension, & de plus, quatre ou cinq Chasteaux; elle gagna beaucoup à les perdre pour une si bonne occasion.

Cum sci-visset (Regina) quod Enguerrandus de Couci, jam fecerat fieri coronam, sperans esse Rex, sicut dicerent quod fecerant Regem Comitem Bononiensem.

Chronique rapportée par Duchesne dans son Histoire de Couci, p. 367.

Tandis qu'on negocioit elle estoit entrée en Champagne pour en chasser les Alliez; quoiqu'elle eust de très-bonnes troupes, ils apprehendoient plus ses artifices que ses forces. Elle avoit parmi eux des espions fideles & rusez, qui offroient de sa part, de l'argent & des récompenses, tant aux Soldats qu'aux Officiers: & pour semer parmi les Chefs, la discorde & la jalousie; tantost elle faisoit des presens à l'un, & sembloit negliger les autres; & tantost elle répandoit qu'elle estoit d'accord avec ceux qui sembloient les plus animez: ces intrigues en moins de deux mois, jetterent tant de confusion dans l'armée des Confederez, que les Princes qui la commandoient, se deffiant les uns des autres, se retirerent chacun chez eux, n'osant ni faire de siege, ni hazarder une bataille, de peur d'estre abandonnez, ou livrez par leurs propres troupes.

Un si heureux succès, qui n'estoit dû qu'à la prudence & au courage de la Regente, la mit dans un haut credit, & la haine qu'on avoit pour elle se tournoit en admiration quand on venoit à considerer sa vigueur & sa fermeté à poursuivre les Mécontens, son adresse à les desunir, & sa generosité à mépriser les mauvais contes qu'ils faisoient d'elle à tout moment. Cette estime publique affermit son pouvoir, & la fortifia dans le dessein où elle estoit, de pousser les Alliez à bout. Hugues Comte de la Marche, venoit de les abandonner pour une grosse pension, & pour deux Places en Poitou.

Quoique la deffiance que la Reine avoit sceu semer entre les Princes confederez, les eust fait retourner chez eux, la crainte de se voir bien-tost opprimez tous l'un après l'autre, les réünit peu de tems après, & les fit traiter de nouveau avec Henry Roy d'Angleterre. Henry sollicité par le Comte de Bretagne, le plus mutin des Alliez, débarqua en cette Province avec une armée nombreu-

qu'il distribua sur les frontieres pour empescher que la Regente ne fist le siege de Bellesme.

La Regente assiege & prend en Janvier la forte place de Bellesme à la barbe des Alliez.

Cette petite Ville capitale du Perche, estoit la Place la plus forte, & la plus reguliere qu'il y eust alors en Europe. Il y avoit une grosse garnison, les Anglois estoient à portée d'y jetter du monde & des vivres : Obstacles qui rendroient ce siege si difficile & si douteux, qu'on ne comprenoit pas comment Blanche osoit l'entreprendre, moins encore comment elle en vint à bout, en quinze jours, au mois de Janvier, & par un froid épouvantable.

Ses troupes ne manquant de rien, & d'ailleurs estant animées, par sa presence, par ses promesses & par ses liberalitez, le siege fut poussé si vigoureusement, qu'après que la grosse tour, qui estoit comme la Citadelle, & une partie des murailles eurent esté renversées, les Assiegez furent contraints de se rendre à discretion, faute de recevoir du secours. Ils eurent beau en demander, il ne leur en vint, ni de Bretagne, parce que la Reine, à force d'argent avoit fait soulever les Bretons, ni du Camp des Anglois, quoiqu'ils ne fussent qu'à quatre lieuës, parce que cette habile femme avoit engagé du Bourg premier Ministre d'Angleterre, à détourner le Roy son maistre, de penser à sauver Bellesme.

Du Bourg n'y eut pas grand' peine, le caractere de Henry estoit de faire de grands projets, & de n'en executer aucun. Quoiqu'il eust apporté des sommes immenses d'Angleterre, qu'il depensa mal-à-propos, en ballets, au jeu, en festins, il se trouva au Printems suivant si dénué d'argent & de forces, (la pluspart de ses troupes avoient peri pendant l'Hyver, de débauches & de maladies,) que bien loin de rien entreprendre, il ne put tenir la campagne; de sorte que dans la peur qu'il eut d'estre ou trahi par les Bretons, ou enlevé par les François, il repassa promptement la mer, laissant le Comte de Bretagne & les autres Confederez à la merci de la Regente.

La Regente force le Comte de Bretagne, & celui de Toulouze, à lui demander misericorde.

Le Comte de Bretagne aussi lasche dans la disgrace, qu'il estoit insolent dans la prosperité, n'aïant plus de ressource pour se soustenir, vint la corde au cou se jetter aux pieds de la Reine, & lui demander misericorde. Il eut peine à l'obtenir, & ce ne fut qu'à condition qu'il rendroit au Roy, Hommage lige de la Bretagne; c'est pour cela que les Bretons ont appellé ce Comte, *Mauclerc*, comme qui diroit mal habile, parce qu'ils prétendent que leur Province ne devoit qu'un Hommage simple.

Comes Britanniæ venit laqueum in collo gerens & proditorem se esse recognovit. Mat. Paris. 344.

Il en cousta bien davantage à Raimond Comte de Toulouze : en partant pour Bretagne, Blanche avoit envoïé le Cardinal Romain faire la guerre en Languedoc. Ce Legat, homme propre à tout, également capable de bien commander une armée, & de bien conduire une intrigue, sans s'amuser à des bicoques, dont la plusspart tombent aussi-tost que l'on est maistre des grandes Villes, s'avança jusques à Toulouze, & au lieu de l'assieger en forme, il fit faire un cruel degast trois mois durant aux environs, arrachant les vignes & les arbres, bruslant les bleds & autres grains, rasant

Histoire de Toulouze, par Catel.

les Bourgs & les Villages, ce qui fit que les Toulouzains au desespoir de ces ravages, menacerent leur Comte de le livrer à la Regente, s'il ne faisoit sa paix avec elle.

Il fut dit par l'accord, qu'il renonceroit à ses Estats en faveur de sa fille unique; que cette Princesse épouseroit le troisiéme des fils de France; & que si de ce mariage il ne venoit point d'enfans, le Comté de Toulouze seroit rëüni à la Couronne. Moïennant ces conditions & quelques autres moins considerables, le Comte obtint qu'on leveroit les Censures lancées contre lui. Il en reçut l'absolution dans l'Eglise de Paris, nud en chemise, la corde au cou.

Ces differens Traitez dissiperent si fort les cabales, qu'aucun des Grands n'osa remuer, du moins de quatre ou cinq années, soit par estime pour la Regente, soit dans la crainte de s'attirer la colere d'une Princesse, qui sçavoit si bien se venger.

Education du jeune Roy.

Joinville, pag. 15.

Pendant ces quatre ou cinq ans de tranquillité & de paix, le plus grand soin de Blanche fut de bien élever le Roy; comme elle ne mit auprès de lui que des Prestres & des Religieux, les Courtisans disoient, que pour estre toûjours la maistresse, elle songeoit à le former, moins aux affaires qu'à la vertu. Si c'estoit son intention, ses desirs furent satisfaits; car, le jeune Loüis avoit pour elle une si grande defference & un si scrupuleux respect, qu'il ne faisoit que ce qu'elle vouloit.

Duchesn. tom. 5. p. 445. 446.

Les leçons de la Mere & la docilité du fils rendirent ce Prince si retenu, que quoiqu'il aimast, la chasse, la pesche, le vol de l'oiseau & quelques autres innocents plaisirs, il renonça à en prendre aucun dès l'age de quinze à seize ans. Une éducation si serieuse déplaisant fort aux courtisans, quelques-uns essaïerent de le débaucher: ce qui donna occasion au bruit qui se répandit, que le Roy avoit des Maistresses, & que sa Mere s'en soucioit peu pourvû qu'elle gouvernast.

Ces bruits tout faux qu'ils estoient effraïerent tellement la Reine, que craignant que malgré ses soins son fils ne se corrompist, & que par là, elle ne vinst à perdre une partie de son credit, si quelque Maistresse, belle & adroite s'emparoit du jeune Monarque, elle le maria de fort bonne heure à une Princesse de quatorze ans. L'époux & l'épouse estant encore bien jeunes, elle retint sur eux un empire si absolu, que le Roy ne voïoit sa femme, que quand Blanche le lui permettoit. Si quelquefois il se déroboit, pour aller chez la jeune Reine, il se cachoit, dès que la Reine Mere paroissoit. Un jour l'y aïant trouvé, elle le mit dehors, & lui fit devant tout le monde, une très-vive reprimende. 1234.

Chron. de S. Louis, ch. 76.

Joinville, p. 98. 99

Déference pour sa Mere.

Le Roy souffroit patiemment l'humeur hautaine de sa Mere, par respect, par reconnoissance & par le besoin qu'il avoit des conseils de cette Princesse, pour tenir les Grands dans le devoir. Quoique les plus mutins fussent partis pour le Levant, il en restoit en France, qui n'estoient que trop disposez à troubler le repos public. De tous ces Grands si peu soumis, Hugues Comte de la Marche, estoit le plus considerable, à cause de son alliance avec Henry Roy d'Angleterre, dont

la Mere s'estoit remariée à ce Comte son premier Amant.

Loüis fait la guerre au Comte de la Marche, & à Henry III. Roy d'Angleterre, beau-fils & allié du Comte.

Loüis devenu Majeur, (nos Rois ne l'estoient alors qu'à vingt-cinq ans,) mit ses freres en possession des Estats, que le Roy leur Pere leur avoit laissez par Testament. Robert fut Comte d'Artois, Alphonse fut Comte de Poitou, Charles eut le Maine & l'Anjou. Pour installer Alphonse, le jeune Roy tint à Poitiers, une Cour pleniere, où furent mandez les Feudataires, qui relevoient de ce
1240. Comté. Tous comparurent, pour rendre hommage, hors Hugues Comte de la Marche, qui bien loin de les imiter, s'avança pour enlever le Roy. La femme de Hugues, qui avoit esté Reine, & qui ne parloit qu'avec mépris de Blanche & de ses enfans, ne pouvoit se resoudre à s'humilier devant l'un d'eux.

Duchesn. 336. & suiv. Math. Paris.

Le Roy avoit peu de Troupes: le Comte en avoit beaucoup: Potiers n'estoit point en estat de soutenir un siege, ni le Roy dans la volonté d'en essüier tous les hazards. Pour sortir d'un si mauvais pas, il se jetta, sans y penser, dans un danger encore plus grand, en allant malgré ses Ministres, & sans prendre de précautions, traiter lui-mesme avec Hugues. Le Comte n'en abusa point, & de peur d'avoir sur les bras toutes les forces du Roïaume, s'il retenoit le Roy prisonnier, il n'oza, quoique sa femme l'en pressast fort, en venir à la violence.

Le fruit de l'entrevuë, fut une Tréve, qui ne dura, qu'autant de
1242. tems qu'il en falloit pour se préparer à la rompre. Le Comte, qui s'y attendoit, fit fortifier ses Places, & leva de nouvelles Troupes; Henry Roy d'Angleterre & son frere le Prince Richard, lui en amenerent de fort lestes. Par là l'Armée Ennemie devint si considerable, que dans la crainte qu'elle n'envahist une partie de la France, tous les Vassaux de la Couronne; soit pour faire leur cour au Roy; soit par haine contre les Anglois, fournirent en cette occasion, au delà de leur contingent. L'Armée Françoise ravagea le Païs de Hugues; elle l'eust conquis entierement, si quatre Seigneurs Anglois, ne fussent venus fort à propos, representer au jeune Loüis, qu'au lieu de faire des conquestes, il estoit de son honneur de rendre, sans plus differer, celles que son Pere avoit promis de restituer au Roy leur Maistre.

Loüis, qui estoit scrupuleux se trouva fort embarassé; car, d'un costé, il apprehendoit pour l'ame de son Pere, & de l'autre, on lui remonstroit, que son Pere lui-mesme, n'avoit point esté obligé à executer sa promesse, parce que les Ennemis n'avoient point accompli les leur. Après avoir, un jour ou deux, pezé le pour & le contre, les scrupules enfin l'emporterent; & sans en croire d'autre conseil, que les allarmes de sa conscience, Loüis répondit, que volontiers il consentiroit à la Paix, offrant, pour qu'à l'avenir il n'y eust plus sujet de la rompre, de ceder au Roy d'Angleterre, le Poitou tout entier, & la meilleure partie de la Normandie, si Henry, pour ses prétensions, se contentoit de ces Provinces. Heureusement pour la France, Henry fut assez aveugle pour ne pas accepter ces offres, sur l'esperance imaginaire, qu'il

Insuper Pictaviam & Normanniæ maximam partem in quibus se jus habere asse-

rit & spem ex patris mei Ludovici praestito in Anglia juramento gratanter concedo. Math. Paris, pag. 768.

conçut qu'avec les secours, que lui promettoient les Gascons, il recouvreroit en moins d'un an, tout ce que son Pere avoit perdu.

Loüis irrité de ce refus & aïant honte d'avoir offert deux Provinces si considerables, poussa jusques à la Charante, pour combattre le Roy d'Anglererre, qui campoit avec son beau-pere sur l'autre bord de cette riviere. Comme il n'y avoit en cet endroit, ni gué ni barques pour la passer, mais seulement un pont fort estroit, 1243.
il ne falloit pour empescher, que les François ne pussent avancer, que rompre une arche du pont, ou se retrancher à l'un des bouts.

De là dépendoit si fort le salut de l'Armée Angloise, que faute d'avoir eu à tems une si sage précaution, cette Armée fut mise en déroute par une poignée d'Enfans perdus. Quelques Troupes Françoises, aïant à leur arrivée, passé le pont précipitamment & donné avec furie, sur un Corps qui se presenta, elles jetterent un si grand effroi dans le Camp du Roy d'Angleterre, que tout s'enfuit à vauderoute : le timide Henry courut deux jours & deux nuits, sans manger & sans reposer, pour se sauver jusques à Blaye.

Duchesn. pag. 339.

Une fuite si honteuse, la dispersion de l'Armée Angloise, & le peu de fonds qu'il y avoit à faire sur le secours d'un Prince aussi lasche & aussi leger que Henry, contraignirent le Comte de la Marche & sa femme la Comtesse Reine, toute orgueilleuse qu'elle estoit, de se jetter aux pieds du Vainqueur. Loüis leur pardonna, à condition qu'ils lui seroient plus fideles à l'avenir : Generosité qui fut d'autant plus estimée, qu'on disoit que la Comtesse Reine avoit suborné des gens pour le tuer, ou l'empoisonner.

Il avoit une si belle Armée, qu'il eust pû dans cette Campagne, se rendre maistre de la Guyenne, si les Seigneurs François, jaloux de sa prosperité, ou gagnez par l'argent d'Henry, n'eussent rappellé leurs Troupes trop tost, sous pretexte qu'elles avoient servi bien plus de tems qu'elles ne devoient. Par là l'Armée du Roy estant diminuée de moitié, il fut obligé de traiter avec les Anglois.

De long-tems il n'y avoit eu une aussi belle occasion de conquerir sur eux ce qu'ils tenoient en-deça de la mer, non seulement, parce qu'ils n'avoient point de forces pour s'y maintenir ; mais principalement, parce que leur Roy Henry III. estoit dans un si grand mépris, à cause de sa lascheté & de ses folles prodigalitez, que les Peuples ne demandoient pas mieux, que de se donner à la France.

La Tréve que le Roy avoit faite avec les Anglois fut observée exactement, & on ne reprit les armes en France, environ dix-huit mois après, que pour une nouvelle Croisade. Le Roy aïant esté malade, & si malade, qu'on le crut mort, il fit vœu, que s'il en rechappoit, il meneroit dans la Palestine, une Armée assez forte pour en chasser 1244.
les Turcs. Grand & vaste dessein, qui avoit déja esté tenté par Loüis VII. par Philippe Auguste, & qui bien loin de réüssir cette troisiéme fois, échoüa avec plus de honte & plus de malheur que jamais.

Loüis, dans une grande maladie, fait vœu d'armer contre les Turcs.

Joinville dit que ce fut à Paris, Gaiart à Maubuisson prés de Pontoise, & Nangis à Pontoise mesme.

Les freres du Roy & la Reine sa femme, s'unirent inutilement pour le détourner de ce voïage. Si-tost qu'il fut en santé, il commença à s'y préparer, avant mesme que d'estre assuré, si les Grands y consentiroient. Guillaume Evesque de Paris, Prelat celebre par ses Ecrits, & plus encore par sa vertu, & plusieurs autres gens de bien, eurent beau lui representer qu'il estoit absous de son vœu, dès qu'il ne pouvoit l'accomplir, sans exposer en mesme tems, ses Estats à estre envahis, ses Peuples à estre ruinez, & sa vie aux plus grands dangers.

Duch. pag. 341. Mathieu Paris, p. 877. 880.

Ses Ministres eurent beau lui dire, qu'il estoit du bien de l'Estat de rompre ce voïage, ou du moins de le differer, parce qu'alors toute l'Europe estoit, ou en armes, ou en mouvement, à l'occasion des differends du Pape avec l'Empereur : rien n'ébranla le jeune Roy ; & quoique la Reine Mere eust un empire presque absolu sur l'esprit d'un fils si soumis, il ne se rendit point aux prieres de cette Princesse ; ce qui fit dire aux Courtisans, qu'elle n'agissoit que foiblement, esperant de gouverner seule, quand le Roy s'en seroit allé.

La principale difficulté que Loüis trouva dans son dessein, fut d'y faire consentir les Grands ; tous y avoient de la répugnance, soit à cause du mauvais succès des deux précedentes Croisades, soit plustost parce qu'ils croïoient que la possession des Lieux Saints n'estoit point un assez grand bien pour sacrifier à l'acquerir ce qu'il en cousteroit, d'hommes, de peines & de dépense : raisons qui sembloient si fortes, que tous presque estoient résolus de ne point suivre le Roy au Levant.

Ses propres domestiques y estoient si peu disposez, qu'il usa d'artifice pour les y engager. L'artifice fut, qu'à Noël, une des deux festes de l'année ausquelles nos Rois avoient coustume de faire faire des cappes neuves à leurs Officiers, Loüis fit donner aux siens des cappes plus belles qu'à l'ordinaire, sur lesquelles il avoit fait mettre une croix en broderie ; de sorte que ces Officiers, quand ils vinrent à mettre leurs cappes, parurent tous s'estre croisez sans en avoir aucune envie. Quelque dépit qu'ils eussent de cette innocente tromperie, ils n'oserent plus resister.

Presque en mesme-tems les vives instances d'un Legat aïant vaincu la répugnance que les Seigneurs & Gentilshommes avoient marquée pour la Croisade, la pluspart promirent d'en estre, au grand contentement du Roy, qui redoubla son activité à haster ses préparatifs afin d'accomplir son vœu, si-tost que pour satisfaire aux remonstrances de ses Ministres, il auroit une derniere fois tasché de reconcilier le Pape avec l'Empereur.

Loüis tasche avant que de partir, de finir la querelle du Pape & de l'Empereur.

Quelque bien que les Papes eussent fait dans l'occasion aux Empereurs de la Maison de Suabe, ces Empereurs, moins par interests que par picque & par jalousie, n'avoient cessé de les matter, selon le plus ou le moins que les Papes avoient témoigné de foiblesse ou de fermeté. De là vinrent toutes leurs querelles, & cette fatale inimitié, qui fit naistre les factions des *Guelphes* & des *Gibelins*, dont les uns tenoient pour le Pape, & les autres pour l'Empereur.

Le plus ingrat de tous ces Princes fut l'Empereur *Frederic II.* quoique ce fust Innocent III. qui lui eust asſuré le Roïaume des deux Siciles, & Honoré III. qui lui eust procuré l'Empire, à peine y fut-il élû qu'il insulta Gregoire IX. homme d'un grand merite, & aussi vigoureux à quatre-vingt-quinze ans, que d'autres gens le sont à quarante.

Duchesn. pag. 348. & ſuiv.

Mathieu Paris. pag. 694.

Loüis refuſe l'Empire pour ſon frere le Comte d'Artois.

Gregoire résolu de le déposer, offrit l'Empire au Roy de France, pour son frere le Comte d'Artois; mais la réponse des Seigneurs assemblez pour déliberer sur cette proposition, & sur les plaintes que le Pape faisoit contre l'Empereur, fut que le Comte d'Artois se tenoit assez honoré d'estre frere d'un Monarque, qui estant Roy par sa naissance, est au dessus de l'Empereur, dont la couronne n'est qu'élective; & qu'à l'égard de Frederic, il y auroit de l'injustice à se déclarer contre lui, avant qu'il fust convaincu des crimes dont on l'accusoit, ou qu'il en demeurast d'accord: enfin, qu'en tous cas, s'il y avoit lieu de le dépoüiller de ses Estats; ce n'estoit pas au Pape, qui estoit sa partie, mais au Concile à en juger.

Ad quod lento Consilio circumſpecta prudentia Francorum reſpondit, quod ſi ritè vel aliquâ tenus ratio Papa tantum Principem non convictum, vel confeſſum de objectis ſibi criminibus exhæredavit & ab apice Imperiali præcipitavit quod ſi meritis ſuis exigentibus deponendus eſſet non niſi per Concilium Generale caſſandus judicaretur. Ibid.

Celestin IV. vieillard valetudinaire, malade mesme quand on l'élut en la place de Gregoire IX. n'aïant regné que dix-huit jours, n'eut pas le tems d'examiner s'il estoit plus utile de poursuivre la dégradation d'un Prince aussi diffamé qu'estoit l'Empereur Frederic, que de faire de nouveaux efforts pour le ramener par la douceur.

Après la mort de Celestin, le Saint Siege vacqua fort long-tems, tant par l'intrigue de Frederic, qui auroit souhaité qu'il n'eust jamais esté rempli, que par les brigues des Cardinaux, réduits alors à huit ou neuf; enfin au bout de vingt un mois, d'un Conclave fort tumultueux, Sinibalde Cardinal de *Fiesque*, qui prit le nom d'*Innocent IV.* fut élû Pape tout d'une voix, au grand regret de Frederic, qui apprenant cette nouvelle, dit à ses Courtisans: Vous me felicitez sur l'élection du nouveau Pape, parce que jusques à present il a esté de mes amis; & moi je crains, qu'avant qu'il soit peu, hardi & ferme comme il est, il ne me fasse plus de peine qu'aucun de ses Predecesseurs: Frederic ne se trompoit pas.

En effet, il n'y avoit pas huit mois qu'Innocent IV. estoit élû, que craignant ou feignant de craindre que l'Empereur qui avoit des troupes en Lombardie & en Toscane, n'eust dessein de le faire enlever, il se sauva par mer en France, & convoqua à Lyon un Concile general, où se trouverent douze Cardinaux, trois Patriarches, cent quarante Archevesques ou Evesques, l'Empereur de Constantinople, les Comtes de Toulouze & de Provence, & des Ambassadeurs de tous les Potentats Chrestiens. Frederic y envoïa deux Ministres aussi sages que sçavans, qui inutilement firent ce qu'ils purent pour détourner l'orage qui le menaçoit. Ils eurent beau joindre aux raisons, des prieres & des remonstrances, leur Maistre y fut déposé, & ses Sujets y furent absous du serment de fidelité. Bien des gens dirent dès ce tems-là, qu'il y avoit de costé & d'autre plus de chaleur que de raison.

Frederic estoit accusé de n'avoir point de Religion, de s'en-

tendre avec les Turcs, d'avoir outragé deux Papes, & commis cent impietez. De son costé, ce Prince reprochoit aux Papes, une avarice insatiable, une ambition demesurée, un mépris public des autres Puissances, & un dessein formé de se rendre les Maistres de la Chrestienté. Le bruit courut en ce tems-là que les Rois, de France, d'Angleterre & d'Arragon, aïant refusé à Innocent une retraite dans leurs Estats, il avoit dit publiquement, parlant d'eux & de l'Empereur : *Il faut que j'appaise le Dragon, si je veux plus facilement fouler aux pieds ces Serpenteaux.* Il n'y a guere d'apparence qu'il eust échappé à un Pape, quelque orgueilleux qu'on le dépeigne, des paroles aussi indiscretes.

Papa in excandui vehementi & recolens quod tam Rex Francorum quam Aragonum ingressum Regnorum suorum vetuissent ipsi postulanti nec Rex Anglorum adventum suum in Angliam acceptasset .. . dixit in iracundia magna oculos obliquando, & nares corrugando expedit ut componamus eum... ut hos reguli contemptus recalcitrantes, contrito enim vel pacificato Dracone cito serpentuli conculcabuntur. Math. Paris, 892. & 1028.

Frederic estoit si haï, il estoit si fort décrié à cause de ses fourberies & de ses impietez, que quoique les autres Potentats eussent sans doute un grand interest de ne pas permettre ou approuver que le Pape ni le Concile entreprissent de le dégrader, personne ne prit sa deffense; bien au contraire, la Sentence qui l'excommunioit fut affichée de toutes parts, les Curez, les Prédicateurs la leurent par ordre du Pape, & par permission du Roy, dans toutes les Eglises de France. Loüis souffrit mesme qu'Innocent levast trois années de suite le vingtiesme des biens du Clergé, pour faire la guerre à l'Empereur.

Frederic s'en plaignit avec d'autant plus d'aigreur, que le Roy & la Reine Mere, qui s'estoient déja entremis pour faire son accommodement, avoient promis de continuer à lui rendre de bons offices. Sur ces plaintes qui estoient justes, le Roy & sa Mere allerent jusques à Cluni pour tascher de flechir le Pape. Innocent s'y rendit avec douze Cardinaux, deux Patriarches, dix-huit Evesques & l'Empereur de Constantinople, tous en équipage pompeux. La Cour de France ne parut pas moins magnifique. Le Roy & la Reine Mere confererent en particulier huit jours de suite avec le Pape, sans pouvoir en rien obtenir.

Idem. p. 884.

Ne se rebutant point du mauvais succés de cette entrevûë, ils continuerent plus de six mois leurs sollicitations pour terminer à l'amiable une querelle si funeste à l'Eglise & à l'Europe, & ce ne fut que lorsqu'il n'y eut plus d'esperance d'y réüssir, que le Roy qui n'avoit tant fait de démarches infructueuses qu'à la priere de ses Ministres, résolut enfin malgré eux de partir sans plus retarder pour son voïage d'outremer. Il y mena ses freres & sa femme, & laissa à sa Mere la Regence de ses Estats.

Cinquiéme Croisade.

Loüis aborda en Chipre en vingt jours de navigation, & passa l'hyver dans cette Isle à attendre les autres Croisez; quelques-uns joignirent si tard, qu'on ne put partir qu'à la mi-May. La Flotte Françoise estoit de dix-huit cens voiles; mais à peine fut-elle en mer, qu'un gros vent qui dura trois jours, en écarta tant de vaisseaux, que le Roy n'avoit pas le tiers, ni mesme le quart de son monde quand il débarqua en Egipte. On lui avoit representé la conqueste de ce Païs-là, comme absolument necessaire; & effectivement l'experience avoit fait voir dans les précedentes Croisades,

Idem. p. 916.

Croisades, qu'à moins d'en estre le maistre, il n'estoit presque pas possible de recouvrer la Palestine, ou du moins de s'y maintenir. Quinze ou vingt mille Sarasins qui campoient sur le bord de la mer firent des cris épouventables à l'approche de l'Armée Chrestienne, ce furent presque leurs plus grands efforts; car après avoir en tremblant décoché une nuée de fleches, ils s'enfuïrent, & de plus dès la nuit suivante, ils abandonnerent *Damiette*, qui n'est qu'à un quart de lieuë de la mer, Ville opulente, & la mieux fortifiée de toute l'Egypte.

Loüis débarque en Egypte, & s'y empare de Damiette.

1249.

Un si heureux commencement ne presageoit pas moins que la conqueste de ce Roïaume, si le débordement du Nil eust laissé le tems de la faire. Ce fleuve s'enfle peu à peu en de certains tems de l'année, puis sortant de son lict il fertilise la campagne, y laissant quand il se retire, un limon si bon à produire, que pour en amortir la trop grande fécondité, on est contraint assez souvent d'ymesler du sable. Le débordement du Nil empeschant l'année d'avancer, elle passa l'Esté à Damiette, non à se préparer à pousser au Printems suivant, la guerre avec vigueur; mais, à faire l'amour, à joüer, à boire, à danser: l'oisiveté & l'abondance y corrompirent les Croisez.

Joinville. pag. 31. & suiv.

On ne voïoit de tous costez que des lieux de prostitution, on en voïoit jusques dans le quartier du Roy, sans que ce Prince pust l'empescher, parce qu'il avoit peu de pouvoir sur des gens, qui pour la pluspart servoient volontairement; d'ailleurs, l'estime qu'on avoit pour lui, estoit beaucoup diminuée, depuis qu'il s'estoit saisi de l'argent, des armes & machines qui s'estoient trouvées dans Damiette en prodigieuse quantité. On eut beau lui representer qu'il ne lui en appartenoit que le tiers; & que selon l'usage pratiqué aux autres Croisades, le reste estoit aux Croisez. Il ne leur abandonna que quelques meubles peu considerables, qui ne furent estimez que cinq à six mille livres, c'est-à-dire, de nostre monnoie environ quarante mille écus.

Offres du Soudan, pour engager Loüis à se retirer de l'Egypte.

Joinville. Math. Paris.

Tandis que les Croisez s'affoiblissoient par leurs débauches, les ennemis avoient repris courage; si bien que quand au Printems, l'Armée Chrestienne se mit en marche pour aller assieger le *Kaire*, ils ne cesserent de la harceler, l'attaquant de nuict & de jour, tantost en queuë, tantost en flanc, & quelquesfois mesme de front. S'ils ne s'estoient point deffendus, à la descente, ni dans Damiette, c'estoit moins manque de valeur que par la politique de l'Emir qui les commandoit.

Sur l'avis qu'eut l'Emir que le Soudan venoit de mourir, il avoit en toute diligence emmené le plus de monde qu'il avoit pû pour s'emparer de ses thresors. Le Soudan qui vivoit encore en fut tellement irrité, que l'Emir eust eu le cou coupé, si on n'avoit apprehendé que les troupes ne se révoltassent, pour prévenir ou pour venger la mort de leur General. *Emir*, en langue Sarasine signifioit un Commandant de troupes; & *Soudan*, le Roy d'un Païs. Il restoit au Soudan plus de vigueur que de vie, & quoique presque à l'agonie, il estoit moins sensible au mal qui le tourmentoit, qu'au

chagrin de voir les Chrestiens se fortifier dans Damiette. Desesperant de les en chasser par la force, il leur fit proposer que s'ils vouloient la lui remettre, il leur rendroit toutes les Places du Roïaume de Jerusalem.

La Croisade n'aïant pour but que de recouvrer ce Roïaume, il sembloit à bien des gens sages, que ce seroit une grande imprudence de manquer une occasion quasi certaine d'y rentrer, sans risque, sans peine, sans frais; cependant, soit que les Croisez fussent faschez que ce Traité leur derobast si promtement la gloire de se signaler; soit plustost qu'ils fussent prévenus qu'on ne pouvoit se maintenir dans la possession des Lieux Saints, sans estre maistre de l'Egypte; soit qu'enfin ils se deffiassent, que ces offres n'estoient point sinceres, non seulement ils les rejetterent, mais encore il fut arresté dans le conseil qu'on tint sur cela, qu'on n'en écouteroit aucune. Ce furent le Comte d'Artois & le Legat du Pape qui insisterent le plus à faire prendre cette résolution. Leur principale raison estoit, qu'on ne pouvoit faire de paix, du moins solide & durable avec un Prince qui se mouroit; en effet, le Soudan mourut le jour mesme, laissant pour son successeur un fils unique, qu'on élevoit dans une Province éloignée.

Deffaite des Croisez dans la Massore le 8. Janvier 1250.

Quoiqu'on fust en negociation, les Croisez n'avoient pas laissé de continuer leur marche, & de gagner les bords du *Thanis*, riviere plus creuse que large, qui est proprement un bras du Nil; comme ils n'avoient pour la passer, ni radeaux ni barques, ils entreprirent une chaussée qui traversast cette riviere; & pour couvrir les travailleurs, on fit une gallerie, & au bout de cette gallerie deux tours ou chasteaux de bois, du haut desquels des gens de traits tiroient sur l'autre rivage. Travail d'une peine infinie, dont on ne tira aucun fruit, tant parce que l'eau ruinoit la nuict, l'ouvrage qu'on faisoit de jour, que parce que les Sarasins brusserent les deux tours de bois, & contraignirent les Ouvriers à abandonner le travail à force de lancer sur eux des tourbillons de feu gregeois: feu violent, qui consumoit tout, feu qui brusloit jusques dans l'eau, & qui faisoit en y entrant autant de bruit que le tonnerre; ainsi, du moins de long tems, quelque envie qu'eussent les Croisez de pénetrer dans le Païs, ils n'eussent pû aller plus avant si un Transfuge, fort à propos, ne fust venu enseigner un gué.

Le gué s'estant trouvé bon, le Comte d'Artois y passa avec deux mille chevaux; il eust fait prudemment de se retrancher sur l'autre bord pour deffendre le gué, & pour attendre en seureté que le reste de l'Armée y eust passé. Le Comte, homme impetueux, présumant trop de sa valeur, ne fut pas sur l'autre rivage, qu'il alla précipitamment, sans trop sçavoir qui le suivoit, fondre sur un corps de Sarasins qui campoient à demi-lieuë de là. Il les deffit & les mena battant jusques aux portes de la *Massore*, villace qu'il trouva ouverte; mais tandis qu'il s'y reposoit, les fuïards s'estant apperçus que ce n'estoit pas l'Armée entiere qu'ils avoient à leurs trousses, mais seulement quelques Avanturiers, ils se rallierent &

s'approcherent de la Massore pour soustenir les habitans qui venoient de se barricader pour se deffendre contre les Croisez. Le Comte y fut tué avec plus de quatorze cens, tant hommes d'armes que Chevaliers, des pierres, du sable embrasé, des feux gregeois, de l'eau boüillante qu'on jettoit sur eux par les fenestres. Ce premier malheur fut la cause de tous les autres.

Math. Paris, dit pag. 1051. Que le Comte s'retira du combat, & qu'il se noya dans le Tanis, voulant le passer a la nage; mais tous les Historiens François, disent qu'il fut tué dans la Massore.

De nouveaux combats épuisent si fort l'Armée des Croisez, qu'elle ne peut tenir contre les Infideles.

Dés que l'Armée Chrestienne eut passé le Tanis, les troupes sans garder de rangs, coururent toutes vers la Massore, ou pour secourir le Comte, ou pour partager avec lui, le butin qu'il y avoit fait. Il leur en cousta cher, de marcher à la débandade en païs ennemi; car, les Sarasins qui estoient cachez en differentes embuscades, les chargerent à l'improviste si vigoureusement, qu'il ne fust pas resté un homme de toute l'Armée Chrestienne, si elle ne se fust ralliée promtement.

Alors on se battit de part & d'autre avec bravoure; d'abord de loin, à coups de fleches; puis de près à grands coups de sabre. Le Roy, sans se ménager, couroit au fort de la meslée, selon qu'il voïoit ses gens poussez par les Ennemis. Il ne se desbarassa de six hommes, qui l'entouroient, que par une valeur heroïque. La perte fut grande des deux costez, & à peu près égale, avec cette difference, que les Infideles pouvoient réparer aisément la leur, au lieu que l'Armée Chrestienne ne pouvoit, du moins de long-tems, recevoir, ni mesme esperer aucun renfort considerable.

Deux jours après cette action les Ennemis revinrent à la charge. L'arrivée du nouveau Soudan, ses liberalitez, la confiance qu'ils prirent dans un homme de reputation, qu'il leur donna pour General, & les continuels avantages qu'ils remportoient depuis un mois, les avoient si fort enhardis, qu'au lieu de se retrancher tout proche de l'Armée Chrestienne, & de la tenir comme bloquée, pour la faire périr, de faim & de maladies, ou pour la forcer à se rendre, ils l'attaquerent dans son Camp. Ils furent repoussez deux fois de suite avec vigueur: cependant l'Armée Chrestienne estoit si lasse, si diminuée, si délabrée, que ne pouvant, sans éstre deffaite, soutenir un troisiéme choc; il n'y eut point à déliberer sur le parti qu'on avoit à prendre, & tout le monde fut d'avis de repasser promtement le Tanis, pour s'en retourner a Damiette.

Il y avoit tant de risque à courre avant que d'y arriver, qu'on conjura le Roy, qui avoit le scorbut & la dissenterie, de se mettre sur un Vaisseau, pour se sauver plus aisément. On lui representa, que dans l'estat où il estoit, il ne devoit pas s'exposer, ni aux hazards d'une bataille, ni aux fatigues d'une marche; mais on ne put le persuader, & il dit genereusement, [a] qu'il mourroit avec ses Troupes, plustost que de les abandonner.

a Cum per navem evadere posset, cupi una cum aliis se permisit dicens, quod militiam suam quam secum duxerat, secum reduceret si valeret cum eisque mori volebat. Duchesn. 404.

Louis est fait Prisonnier.

A peine l'Armée Chrestienne eut-elle fait une lieuë ou deux, qu'elle se trouva enveloppée de toutes parts: la resistance ne fut pas grande: les Croisez n'estoient point en estat d'en faire: tout fut pris ou tué. Le Roy fut fait prisonnier dans la petite Ville de 1250.

Le 5. Avril.

Cazel, où on avoit esté contraint de le descendre de cheval, à cause d'une grande foiblesse, qui lui avoit pris en chemin. Dans le moment qu'on l'arresta, il parut si peu effraié, que voïant qu'il se faisoit tard, & que l'heure de Vespres approchoit, il demanda son Breviaire à un de ses Aumosniers, pour dire Nones avec lui, songeant bien moins à s'évader, dit un Historien, qu'à estre exact, à dire en tems, toutes les Heures de son Office.

Selon un autre [a]Historien, il ne fut pas à beaucoup près aussi tranquille dans sa prison; car, il passa près de deux jours sans vouloir, ni boire, ni manger, tant il aprehendoit, qu'on ne le menast en Orient, pour servir de parade au triomphe des Sarasins, ou pour y estre confiné dans les cachots de leur Califfe, d'où il ne sortoit jamais personne. Loüis ne pouvoit l'éviter, s'ils eussent surpris Damiette. Ils se presenterent pour y entrer, armez & habillez à la Françoise; mais leur visage bazané les aïant découvert trop tost, la ruse ne réussit point.

Accidit .... ut Rex Ludovicus cum duobus fratribus suis ... in manus Saracenorum i.. derent, & capti sint ... Stanti cum videret Rex Christianissimus horam diei Nonam declinare ad Vesperam, petiit à quodam suo Cappellano, Breviarium ut hora qua praterierat laudes Domino decantarent: magis enim erat sollicitus Devotus, Rex quomodo crentari suo servitium impenderet quam fuga & evasionis praesidium properaret. Nangis. p. 356. 5. tom. Duchesn.

Il traite avec les Sarasins.

Pour r'avoir cette Ville, qui estoit la clef de l'Egypte, ils firent au Roy, dans sa prison, des menaces qu'il méprisa, ensuite des propositions, à quoi il ne voulut entendre, qu'après qu'il fut assuré, que la Place ne pouvoit tenir, aimant mieux mourir prisonnier, que de la rendre pour se delivrer, si les Chrestiens avoient esté en estat de la conserver. Il se fit donc entre le Roy & le Soudan, un accommodement par lequel il fut dit, qu'il y auroit Tréve pour cinq ans; que Damiette seroit renduë pour la rançon du Roy; & que pour celle des autres Prisonniers, il païeroit quatre cens mille livres; c'est-à-dire, huit millions de ce tems-ci.

Ce ne fut point le jeune Soudan, qui toucha cette somme; il venoit d'estre assassiné par ses principaux Officiers, qu'il avoit soulevez contre lui, par un orgueil insupportable, & par des menaces indiscretes. Les Rebelles eurent quelque pensée de choisir le Roy pour Soudan, & il avoüa depuis, que si on le lui avoit proposé, il n'eust point refusé de l'estre, dans le desir de restablir le Christianisme en Egypte.

a Mutuum est consilium ne forte Rex moreretur prae tristitia, quia revera non comedere voluit vel bibere quidquam perdiuus dies & mori optavit post suam captionem. Mathieu Paris, pag. 1055.

Le Traité que le Soudan avoit fait avec les Croisez, lui estoit si avantageux, que les Emirs offrirent au Roy, d'en ratifier tous les articles, pourvû que de son costé, il promist de les executer, & que de plus, il consentist, que s'il venoit à y manquer, on le regardast comme *un Impie, qui renie son Dieu, & qui méprise Jesus-Christ, jusques à cracher sur la Croix.* Ces mots lui firent tant d'horreur, qu'il ne put se resoudre à les prononcer. Les Emirs en fureur, lui mirent le poignard sous la gorge. Ils attacherent à un poteau le Patriarche de Jerusalem, vieillard de quatre-vingt ans, & lui firent mille indignitez, s'imaginant que c'estoit lui, qui détournoit le Roy, de faire ce qu'ils souhaitoient.

Joinville, pag. 73. Duchesne. 468, 469.

Le Patriarche, au contraire, lui crioit de toute sa force, qu'il n'y avoit nul peché à faire ce serment, dès qu'il estoit dans le dessein de le garder exactement. Cependant, ni les larmes de ce vieillard, ni les prieres & remonstrances d'autres personnes de pieté, ne purent

ébranler le Roy: de sorte que de peur de perdre le moment de recouvrer Damiette, & de toucher une grosse somme, les Emirs furent enfin contraints de se contenter de sa parole. Il la tint si exactement, qu'aïant sçu qu'ils s'estoient trompez d'une somme considerable, dans le païement qu'on leur avoit fait, il voulut avant que de partir, qu'on la leur portast sur le champ, après quoi il mit à la voile pour aller à Ptolemaïde y deliberer en repos, s'il retourneroit en Europe.

Après estre sorti de prison, Louïs passe trois ans dans la Palestine.

Ceux qui en estoient d'avis, disoient qu'il seroit honteux à un Prince d'un si grand nom, de demeurer dans la Palestine sans y avoir des forces suffisantes, non seulement pour la deffendre; mais encore pour faire des Conquestes; que le devoir des Rois n'estoit point de courir le Monde, pour cause mesme de pieté, mais de bien gouverner leurs Peuples, & de tascher de les rendre heuteux; ce que le Roy ne pouvoit faire, tant qu'il seroit hors de son Roïaume; que son voïage du Levant les aïant déja appauvris, le séjour qu'il y feroit, acheveroit de les ruiner, par la necessité, où l'on seroit de les surcharger pour lui envoïer de l'argent.

D'autres personnes lui remonstroient, qu'il y alloit de son honneur de ne point quitter la Terre Sainte, dans un tems où plus que jamais, elle avoit besoin de secours, qu'aïant encore tout son Thresor, (les quatre cens mille livres de la rançon des Prisonniers avoient esté païez de l'argent qu'on avoit levé à Damiette & aux environs,) il lui seroit aisé de remettre sur pied une Armée, avec laquelle il pourroit restablir sa réputation, par la prise de Jerusalem. Cette esperance, quoique vaine, le retint dans la Palestine. Il y passa plus de trois ans à faire des Pelletinages, à munir & à réparer ce qui restoit de Places aux Chrestiens. Il s'y plaisoit si fort, qu'il y eust fait un plus long séjour, si la mort de sa Mere ne l'eust rappellé en France.

Le 1. Decembre.

Mort de Blanche Mere de S. Louis. 1252.

Cette illustre Reine mourut de chagrin. Les malheurs de son fils aisné; la mort du second; les infirmitez du troisiéme; & le regret qu'elle eut, d'avoir fait pendre deux malheureux, qui debiterent les premiers, que le Roy estoit Prisonnier, l'avoient accablée de douleur. Elle eut de si grands remords depuis cette execution, que ne pouvant se consoler, d'avoir sacrifié à son emportement, ou à sa politique, la vie de deux innocens, elle ne fit que languir, n'aïant plus, ni fermeté, ni vigilance, ni presque aucun soin de l'Estat; jusques là mesme qu'elle souffrit, que quelque tems après, plus de cent mille Païsans prissent les armes tumultuairement, pour aller, disoient-ils, mettre le Roy en liberté.

Mathieu Paris, pag. 1059.

Le Chef de cette canaille estoit un Moine Apostat; Prophete selon le petit Peuple, & selon les gens de bons sens, un Imposteur ambitieux. Cet homme, sans avoir d'autre mission, qu'une envie dereglée de faire parler de lui, s'estoit mis à prescher; que Dieu vouloit que le Saint Roy fust delivré par des Bergers;

La longue barbe du Predicateur, son visage pasle & décharné, ses yeux enfoncez & étincelans, une voix de tonnerre, ses larmes, ses austeritez, lui donnerent un si grand credit sur l'esprit de la Populace, qu'elle crut, comme il le disoit, qu'il estoit envoïé de Dieu, qu'il avoit des revelations, & qu'il faisoit force miracles. Par tout où il alloit on se prosternoit devant lui. Il fut reçû comme en triomphe à Paris; & peut estre eust-on continué à le regarder comme un Saint, si l'Armée qui le suivoit, se lassant de vivre d'aumosnes, ne se fust mise à piller. Elle commit de si grands desordres, que la Noblesse & les Communes firent main basse sur ces Brigands.

Pieux exercices de Loüis IX.

Loüis depuis son retour fut toûjours triste & resveur, rien ne pouvoit le réjoüir; sa Maison estoit reglée comme un Couvent, il y vivoit en Religieux, & sa plus grande joie eut esté de l'estre en effet. [a] Je ne parlerai point ici [b] de son humilité, qui, quelquefois sembloit excessive, de sa charité envers les Pauvres, de son exacte continence, en Advent, en Caresme, les jours de Festes & de Dimanche; [c] de la violence qu'il se faisoit pour ne point se mettre en colere; de son attention à ne nommer aux Benefices que des gens sages & capables; de ses jeûnes, de ses disciplines, de ses frequentes oraisons, des cinquante genuflexions qu'il faisoit tous les jours en l'honneur de la Sainte Vierge, & de beaucoup d'autres exercices qu'on peut lire dans la Legende. [d] C'est là qu'on doit plus s'estendre sur ces pratiques de pieté, qu'il ne convient de le faire dans une Histoire politique. Je dirai seulement, que bien loin de faire servir la Religion à ses interests, comme les Princes le font quelquefois, il auroit volontiers sacrifié ses interests à la gloire de la Religion.

Il fit de belles Ordonnances contre les femmes prostituées, & contre les méchans Juges. Il en fit de plus rigoureuses pour punir les blasphemateurs, & d'autres encore plus séveres pour réprimer les Heretiques, qu'il vouloit qu'on exterminast par le glaive ou par le feu. Il deffendit le duel & les guerres particulieres; ce qui n'eut lieu que sur ses Terres, à cause de l'ancien usage, qui permettoit aux Gentilshommes de se faire la guerre les uns aux autres; & aux Seigneurs Hauts-Justiciers, d'ordonner la preuve par duel, quand ils le jugeoient à propos. La passion du saint Roy eust esté d'affermir la Paix, dans le Roïaume entre ses Vassaux, au dehors avec ses voisins. Il ménageoit si fort ceux-ci, & avoit une si grande envie de vivre en bonne intelligence, que souvent il cedoit du sien, plustost que de rompre avec eux.

Loüis termine par un Trai-

Depuis plus de cinquante ans que l'on estoit en guerre avec les Anglois, on n'avoit pû faire de Paix; parce que les uns deman-

[a] Un Auteur, qui escrivoit l'année mesme, que cela arriva, dit que le Roy estant un jour aux Dominiquains de Paris: (On les y appelle Jacobins, parce que l'Eglise du Grand Couvent est dediée à S. Jacques) & s'entretenant avec eux, du bonheur qu'avoit eu la Vierge, de porter Jesus dans ses flancs, ils lui dirent qu'il ne tiendroit qu'à lui, d'avoir le mesme bonheur, qu'en entrant dans leur Ordre, & s'y faisant Prestre, il porteroit, en disant la Messe, J. C. dans ses mains. Que le Roy de retour au Palais, en aiant parlé à la Reine, elle fit venir ses Enfans, pour sçavoir d'eux, s'ils aimoient mieux estre appellez fils de Prestre, que fils de Roy. Qu'à cette occasion, l'aisné, nommé Louis, qui deceda avant son Pere, s'estant fort emporté contre les Jacobins, le Roy, pour le faire taire, lui donna un soufflet; cependant que craignant pour eux, si ce fils venoit à regner, il n'oza prendre leur Habit. *Spicileg. Tom. 3. 411. 412.*

b *Duchesne*, 403.

c Je lui dis que je n'estois mie venu devers lui pour telle chose marchander, & que de ses deniers ne voulois-je plus, mais qu'il me fist autre marché & convention; c'est à sçavoir, qu'il ne se courrouçast de chose, que je lui demandasse; ce qu'il faisoit souvent, dit *Joinvill.*, *pag.* 95. en parlant à Saint Louis lui-mesme. d On peut les voir en détail, *pag.* 366. *& suiv.* 396. *jusques à* 406. *& depuis* 444. *jusques au* 477. *5. Tom. Duchesn.*

doient trop, & que les autres n'offroient pas assez. Les Anglois reclamoient la Normandie, la Touraine, le Poitou, le Maine, l'Anjou, la Xaintonge, le Berry, le Limousin, le Querci & le Perigord; & alleguant en leur faveur une possession de trois cens ans, fondée sur la Cession que les Rois de France avoient faite de ces dix Provinces, ils soustenoient que c'estoit à tort qu'elles avoient esté confisquées sur Jean Sans-Terre Roy d'Angleterre, & enlevées par Philippe Auguste; si bien mesme que Loüis VIII. s'estoit engagé par serment, à les rendre toutes aux Anglois.

[Margin: té tous le différends qu'il avoit avec le Roy d'Angleterre, qui vient à Paris l'en solliciter.]

C'estoit dequoi embarasser la conscience de son successeur, qui apprehendoit plus d'avoir quelque chose du bien d'autrui, que de perdre beaucoup du sien; de sorte qu'il eust tout rendu, si les Grands y eussent consenti. Les plus rusez l'y excitoient, ne voïant qu'avec peine accroistre le pouvoir des Rois; d'autres, en plus grand nombre, moins jaloux de leur interest, que de la gloire de la Nation, s'opposoient avec fermeté à cette restitution, qu'ils ne croïoient point raisonnable. Henry Roy d'Angleterre la sollicitoit vivement, c'est pour cela qu'il vint en France, & qu'il y répandit des sommes immenses, esperant de gagner les Grands qui lui estoient le plus contraires.

Tant qu'il fut à Paris, il y eut au Temple, où il logeoit, table ouverte à tout venant; le festin qu'il donna au Roy fut d'une somptuosité, que l'Historien Anglois avouë ne pouvoir descrire. [a] Le Roy de France, que le mesme [b] Historien appelle en plus d'un endroit, *le Roy des Rois de la Terre*, le Roy de Navarre, le Roy d'Angleterre, mangerent à la mesme table, avec dix-huit Comtesses, douze Evesques, & vingt-cinq, tant Comtes que Ducs. Loüis vouloir par honnesteté, qu'Henry se mit au milieu, qui estoit la place d'honneur; mais Henry loin de l'accepter, obligea le Roy à la prendre, lui disant respectueusement, *Vous estes & serez toûjours mon Seigneur.* Ces manieres flateuses & les magnifiques presens qu'Henry faisoit à tous momens, ne lui furent point inutiles. Le Roy en eut plus d'ardeur, & les Grands moins de répugnance à terminer à l'amiable une contestation qui avoit fait verser tant de sang.

[Margin: Respects que rend au Roy de France Henry III. Roy d'Angleterre. 1254.]

[Margin: a Mathieu Paris, pag. 1100.]

[Margin: b Consederunt igitur sic ordinati Dominus Rex Francorum, qui terrestrium Rex Regum est in medio sedebat, & Dominus Rex Angliæ à dextris & Dominus Rex Navarræ à sinistris, & cum niteretur Dominus Rex Francorum aliter ordinare, ut videlicet Dominus Rex Anglorum in medio & eminentiori loco sederet, ait Dominus ex Anglia, non Domine mi Rex, decentius sedetis modo scilicet in medio & dignius. Dominus meus estis & eritis. Idem.]

Loüis ceda à Henry, le Limousin, le Perigord & le Querci, moïennant quoi de leur costé, Henry, ses fils & ses freres renoncerent à la Normandie, au Poitou, au Maine, à l'Anjou, au Berry, & à la Touraine. Ce Traité si agréable aux deux Rois, déplut fort aux deux Nations; les Anglois se plaignoient qu'Henry, pour si peu de chose, eust renoncé à des prétentions aussi solides que les siennes; & les François trouvoient mauvais que Loüis liberalement eust donné un si grand Païs pour des prétentions surannées, dans un tems, principalement où le Roy d'Angleterre avoit beaucoup plus lieu de craindre de faire de nouvelles pertes, que l'esperance de réparer celles que son Pere avoit faites.

[Margin: Joinville, pag. 14.]

Henry estoit en guerre avec ses sujets; il les avoit poussez à bout en violant leurs libertez, en les traitant avec hauteur, & en les accablant d'impósts, pour fournir à ses vains projets & à ses prodiga-

[Margin: Duchesne, pag. 372. Math. Paris, p. 1322. & suiv.]

[Margin: Henry Roy d'Angleterre, & les Méconttens de te-]

Roïaume, choisissent Loüis IX. pour juge de leurs differends.

litez: c'estoit le meilleur Prince du monde, à l'égard des estrangers, qu'il ne cessoit de combler de biens, & le plus dur qui fut jamais à l'égard de ses Peuples, aux dépens desquels il exerçoit ses liberalitez, qui faisoient sa misere & la leur, toûjours pauvre, & toûjours prodigue; il ruïnoit ses Estats pour avoir de quoi satisfaire à ses profusions. Les Grands d'Angleterre irritez de tant d'extorsions, se liguerent entre eux contre lui, & l'obligerent par leurs menaces à leur accorder une Chartre, qui estendoit leurs Privileges, sous prétexte de les conserver. Cet Acte fut appellé le *Convenant*.

Voïez p. 588. du 12. Tom. du Spicilege, le Compromis qu'ils en passerent.

Henry le signa de peur d'estre déposé, & donna pour caution de la promesse qu'il faisoit de l'observer exactement, son beau-frere, le Comte de *Leycestre*. Ce Comte, François de naissance, & fils du fameux Monfort, qui s'estoit si fort signalé contre les Albigeois, contraint de sortir de France pour une affaire qu'il se fit avec la Reine Blanche, s'estoit retiré en Angleterre où estoit le bien de sa mere; & après y avoir acquis, tant par sa grande probité, que par ses honnestetez, une si bonne réputation, que les Grands & le Peuple avoient toute confiance en lui, il y avoit épousé une des sœurs du Roy, veuve du Comte de Perche.

Henry n'eut pas signé le Convenant qu'il s'en repentit, & arma pour chastier les Grands. Les Grands, de leur costé aïant armé pour se deffendre, Leycestre se mit à leur teste, & comme Caution de la parole qu'Henry leur avoit donnée, il le somma de la tenir. Quelques gens sages des deux partis leur proposerent de choisir le Roy de France pour arbitre: Henry l'accepta sans peine,
1264. & les Grands avec répugnance, ne voulant point de Roy pour juge dans une cause, qui sembloit estre celle de tous les Rois. En effet, Loüis jugea en faveur d'Henry; mais les Grands n'estant pas contens d'un jugement qu'ils croïoient injuste, ils se mirent en campagne pour se faire eux-mesmes justice; se plaignant que le Roy de France ne la leur avoit pas renduë, & qu'il s'estoit laissé séduire, ou par son propre interest, ou par les flateries d'Henry, qui se conduisoit par ses avis.

On en vint donc aux mains; les Roïalistes eurent d'abord de l'avantage, mais l'habileté de Leycestre, sa valeur, son activité, & la bravoure de ses troupes firent pancher en moins de deux heures la victoire de son costé. Il fit prisonniers Henry Roy d'Angleterre, son frere Richard Roy des Romains; Edoüard fils aisné d'Henry, & Edmond puisné d'Edoüard. Leycestre devenu maistre de l'Angleterre par une victoire si complette, gouverna avec sagesse jusques à ce qu'une année après il fut tué dans une bataille que lui livra le Prince Edoüard qui s'estoit échappé. Tout habile qu'estoit Leycestre, il fut forcé de la donner, & tout brave qu'il estoit, il la perdit avec la vie, parce qu'il ne fut point secondé.

Autant que la Cour eut de joie de sa mort, autant les Nobles & le Peuple en témoignerent-ils de regret. Si les Courtisans le traitoient de rebelle & de scelerat; les Peuples au contraire le regardoient

gardoient comme un Martyr qui avoit répandu son sang pour la deffense du bien public. On eut beau faire pour flestrir sa memoire, on ne put empescher qu'on ne visitast son tombeau, & qu'on ne le reclamast comme un Saint. Estrange effet des préjugez, qui décident si differemment du salut & de la réputation des hommes!

Ce Comte de Leicestre estoit un homme d'un grand merite, grand Capitaine, vaillant Soldat, homme de bien, homme ferme, sobre, temperant, un Heros Chrestien, à qui jamais rien n'échappoit qui pust blesser, les bienseances, la pudeur ou la charité. Il avoit eu de la sœur du Roy d'Angleterre, cinq garçons qui ne cederent en rien à leur Aïeul & à leur Pere. Deux moururent avec lui dans la seconde bataille qu'il donna; les autres qui n'y estoient point s'enfuirent d'Angleterre, & allerent se signaler dans la guerre que les François faisoient alors en Italie.

Histoire de France & de Naples. Duchesn. pag. 373. & suiv.

Conqueste des deux Siciles par Charles, cadet de Saint Loüis.

Charles Comte *d'Anjou* y estoit passé quelque tems devant pour se mettre en possession du Royaume de Naples, & de celui de Sicile, qui en ce tems-là n'en faisoient qu'un. Les Papes le lui avoient donné comme dévolu au Saint Siege par la dégradation de l'Empereur Frederic II. qui le tenoit de ses Aïeuls. *Mainfroi*, bastard de Frederic joüissoit alors de ce Royaume, qu'il avoit usurpé sur son neveu le jeune Conrad, autrement nommé *Conradin*, Prince de quinze à seize ans, & le dernier de la Maison de Suabe. Mainfroi, homme brave & adroit, s'estant emparé du Throsne sans l'appui ni l'aveu des Papes, ne vouloit point les reconnoistre pour Seigneurs Suzerains; & bien loin de leur rendre hommage comme Feudataire du Saint Siege, il ne cessoit de ravager leurs Terres; ce qui les irrita si fort, qu'ils publierent une Croisade contre lui; & donnerent sa dépoüille à Charles de France, Comte d'Anjou.

Charles vainquit Mainfroi dans une sanglante bataille, où Mainfroi faisant tout devoir de Capitaine & de Soldat, fut tué de plus de dix coups, d'épée, de sabre ou de fleches. Deux ans aprés Charles deffit aussi Conradin, qui estoit entré en Calabre, reclamant le bien de ses Peres. Conradin s'échappa, mais à quelques jours de là aïant esté livré par des gens qu'il croïoit fideles, non seulement on le mit en prison; mais le traitant en criminel, & non en prisonnier de guerre, on lui fit son procés. Quoique son crime ne consistast qu'à estre entré dans un Roïaume qui lui appartenoit par la loy du sang, des Juges flateurs & corrompus ne laisserent pas de le condamner à avoir la teste tranchée.

Quand il se vit sur l'échafaut il dit: Qu'il donnoit ses droits sur le Roïaume des deux Siciles à celui qui vengeroit sa mort; & pour marque d'investiture il jetta son gand dans la place. Un Cavalier qui ramassa ce gand le porta au Roy d'Arragon, lequel avoit épousé une des filles de Mainfroi. Conradin fut décapité dans le Marché de Naples; le Peuple vit, les larmes aux yeux cette estrange execution. Elle surprit tout le monde; & on avoit peine à comprendre que le nouveau Roy de Sicile eust esté, ou assez feroce ou assez imprudent pour faire rendre un Jugement qui l'exposast lui-mesme à mourir

de la main d'un bourreau, s'il venoit malheureusement à estre pris dans un combat.

Bien des gens crurent qu'il n'en avoit usé ainsi que pour faire sa cour aux Papes, en flestrissant par ce supplice, la Maison de Suabe, qui les avoit tant outragez ; & les Historiens rapportent, que le Vainqueur embarassé de ce qu'il feroit de son Prisonnier, aiant consulté Clement IV. ce Pontife pour réponse lui envoia une médaille, où d'un costé il y avoit : *La mort de Conradin, est la vie de Charles*, & de l'autre : *La vie de Conradin, est la mort de Charles*. Cette execution, toute cruelle qu'elle estoit, rendit Charles Comte d'Anjou, maistre absolu des deux Siciles, c'est-à-dire de l'Isle de Sicile, & du Roiaume de Naples, qu'on appelloit en ce tems-là, la Sicile d'en deçà le Fare.

Sixiesme Croisade.

Quoique Loüis fust jaloux de la gloire de son cadet, cette conqueste lui fit plaisir, parce qu'elle facilitoit celle de l'Egypte & de la Palestine. Il y avoit long-tems que Loüis songeoit à y retourner avec de plus grandes forces, dans le desir de reparer l'affront qu'il y avoit reçû. Le Pape Clement IV. fit ce qu'il put pour l'en detourner ; & ce ne fut qu'avec répugnance que ce Pontife intimidé par les reproches des Cardinaux, envoïa un Legat en France, à l'instante priere du Roy, y publier une Croisade.

Non bene quietus animo remorsu conscientia perurgente eo usque levans illam peregrinationem quam ad partes Syriæ fecerat magis Regno Franciæ dedecus & opprobrium peperisse quam Christi Ecclesiæ quicquam profuisse attulisset. Duchesn. 383, & suiv.

1269. Le Clergé la désapprouvoit, parce qu'il devoit en porter les frais ; la Noblesse, rebutée des fatigues du premier voïage, n'estoit point en disposition d'en entreprendre un second : à la fin neanmoins elle se laissa gagner, aux prieres, aux promesses & aux presens du Roy. Le voïage résolu, on tint un grand Conseil, afin de déterminer où les Croisez porteroient la guerre. Les uns estoient d'advis d'aller droit dans la Palestine, & de descendre à Ptolemaide, autrement nommée Saint-Jean d'Acre ; d'autres opinoient à débarquer vers Damiette ; mais le Roy de Sicile, consulté sur cette Croisade, & prié de vouloir en estre, conseilla d'attaquer *Tunis*, disant que c'estoit de là, que l'Egypte & la Palestine tiroient leur plus grand secours. C'estoit par interest qu'il parloit ainsi, parce que Tunis & toute cette coste estoient à sa bienseeance. Loüis se rendit à cet advis par complaisance pour son frere.

On prit terre en Afrique sans y trouver de résistance, & le lendemain du debarquement on se rendit maistre de Carthage, autrefois Ville d'un grand nom, & alors une simple Bourgade, dont le Chasteau estoit si foible, qu'en deux heures il fut emporté par une poignée de Matelots. Aprés on se retrancha pour attendre le Roy de Sicile, qui devoit joindre incessamment avec un renfort de troupes, & apporter sur ses vaisseaux toutes sortes de provisions. Lorsque ce Prince arriva, le Roy estoit à l'agonie. Les chaleurs excessives, le manque d'eau & l'infection des corps morts aiant engendré dans le Camp des maladies contagieuses, Loüis en fut attaqué, & mourut peu de jours aprés, dans une parfaite soumission aux ordres de la Providence. Il estoit dans sa cinquante-sixiéme année, & de son Regne la quarante-quatre.

Mort de Louis IX. en Afrique le 25. Aoust 1270.

Sa haute pieté & ses autres vertus Chrestiennes, l'ont fait mettre au nombre des Saints ; il avoit d'ailleurs de grandes qualitez, de la bravoure autant qu'homme en ait jamais eu, de la tendresse pour son Peuple ; de l'estime pour les gens de bien ; du goust pour les Lettres ; de la facilité & de la grace à s'énoncer ; de la pénetration à bien développer toutes les faces d'une affaire, & tous les détours d'un procés.

Souvent selon l'usage de ce tems là, il donnoit audience aux Parties, & jugeoit sur le champ, avec les Comtes & les Evesques qui se rencontroient à sa suite ; homme sobre, homme circonspect, qui ne disoit jamais rien de desobligeant, & qui ne souffroit point qu'on medist. On lui reproche d'avoir aimé l'argent, d'avoir esté irrésolu, quelquefois fort opiniastre, sujet à se mettre en colere, [a] lent à rendre justice, & à chastier les méchans Juges. Il eut pour successeur Philippe III. dit le Hardy, l'aisné des fils qui lui restoient.

[a] *Aliqui facta ejus exterius attendentes timebant ei ne ex solita & naturali benignitate negligentiam nimis remissam incurreret super correctione Baillivorum & aliorum Officialium . . . . & quod tardus videbatur ad justitiam exhibendam.* C'est son Confesseur qui parle ainsi, & qui taiche de l'excuser. *pag.* 446. 5. *Tom. Duchesn.*



PHILIPPE III.
DIT
LE HARDY.

Caractere de Philippe III.

PHILIPPE III. Prince, doux, affable & civil, succeda à Saint Loüis, [a] à vingt-cinq ans & quelques mois. Le nouveau Roy n'aïant aucune experience dans la guerre, ni dans les affaires; manquant d'ailleurs d'hommes & de vivres, eut esté fort embarassé à se tirer d'Afrique, où il avoit suivi son Pere, si le Roy de Sicile ne fust arrivé à propos avec des Troupes d'élite, & toutes sortes de provisions. Un si grand renfort fit changer les choses de face. Les Infideles, qui jusques-là n'avoient cessé de harceler & d'insulter l'Armée Chrestienne, commencerent à fuir devant elle.

Nangis, p. 516. & suiv.

Chron. de Monfort 704. & 785. 5. tom. Duchesn.

Celle de Trevet Dominiquain Anglois, rapportée dans le 8. tom. du Spicilege, &c.

De part & d'autre on estoit bien las de la guerre. Philippe vouloit s'en revenir. Charles Roy de Sicile ne demandoit que de l'argent, le Soudan de Tunis en offroit. Chacun souhaitant la Paix, elle fut bien-tost faite. Le principal article fut, que le Soudan païeroit aux deux Rois, trois cens mille onces d'or comptant, & à l'avenir un gros tribut à la Couronne de Sicile. Il fut dit encore, qu'il permettroit à ses Sujets d'embrasser la Religion Chrestienne, & aux Missionnaires, de la prescher dans ses Estats : Clause frivole, qui ne fut mise dans le Traité, que pour sauver l'honneur des Croisez, qui craignoient qu'on ne leur reprochast de n'avoir point accompli leur vœu, ni pensé mesme à procurer avec de si grandes forces, quelque avantage considerable à la vraie Religion.

[a] Adolescentis animus adhuc rebus bellicis inexpertus & corporis infirmitas ... insufficientiam in tanto regimine minabantur. pag. 516. Duch. 5. tom.

De toutes les Croisades, celle-ci fut la plus malheureuse; il y perit trente mille hommes, de disette, ou de maladies, sans avoir ni donné bataille ni assiegé aucune Place. Saint Loüis y mourut, Philippe III. y perdit sa [b] femme, un frere, un oncle, un beaufrere; & pour fruit de tant de fatigues, il ne rapporta en France, que des cercüeils pleins d'ossemens.

[b] Isabelle d'Arragon, Jean Tristan Comte de Nevers, quatriéme fils de saint Louis, Alphonse Comte de Poitiers, frere de ce Monarque, Thibaud VII Roy de Navarre, un des gendres du mesme Louis IX.

Depuis son retour, ses Estats furent toûjours en Paix. Tout concouroit à l'affermir : le Roy avoit peu d'ambition : ses Ministres aimoient le repos: les Croisades avoient ruiné ou appauvri les grands Seigneurs : les plus mutins y estoient morts; & les Princes voisins avoient la guerre chez eux. Dans cette heureuse tranquillité, Philippe menoit une vie douce, partageant sa tendresse, entre *la Brosse* son Favori & la Reine sa nouvelle [c] épouse, femme simple, mais belle à charmer; & qui avoit pour son époux autant d'égards & de respect, que la premiere femme avoit eu de mépris pour lui.

[c] Marie, fille de Henry III. Duc de Brabant.

Philippe se laisse gouverner par un indigne Favori.

La Brosse autrefois Barbier de Saint Loüis, avoit enchanté le Pere, par un exterieur devot, & le fils, par ses complaisances : de sorte qu'il estoit l'ami & tout le conseil de Philippe. La Brosse, qui depuis long-tems l'avoit possedé seul, ne voïant qu'à regret la faveur de la jeune Reine, devint tellement jaloux de l'estime & de la tendresse, que le Roy témoignoit pour elle, qu'afin d'esteindre tout-à-fait, ou du moins de diminuer la passion du Mari, il fit courre le bruit, que c'estoit cette seconde femme qui avoit fait empoisonner le fils aisné du premier lict. *Duchesn. 329.*

Simplicité de Philippe.

Ibid. 330. Ce bruit, quoique sans fondement, ne laissa pas d'effraïer le Roy. Il voulut en estre éclairci ; & pour cela, il envoïa un Evesque & un Abbé, consulter une Pithonisse, qui faisoit sa demeure à Nivelle. Trois gens passoient alors pour avoir des revelations. Le Vidame de Laon, homme adroit & interessé ; un Moine vagabond, qui vivoit de ses Propheties ; & une Beguine de Nivelle. La Beguine avoit plus la vogue, parce qu'elle estoit de qualité, & que d'ailleurs elle paroissoit dans un continuel entousiasme. La réponse de cette Sibile fut d'abord aussi ambiguë que l'estoit celle des Oracles ; & ce ne fut qu'à la seconde fois, que de nouveaux Ambassadeurs estant allez la conjurer de s'expliquer sans équivoque, elle dit nettement que la Reine estoit innocente.

Fin tragique du Favori.

Ibid. 336. Cette avanture, qui alloit à perdre la Reine, si elle se fust trouvée coupable, augmenta beaucoup son credit, & fit insensiblement tomber celui de la Brosse. Le Roy commença de le haïr autant qu'il l'avoit aimé. L'aversion s'accrut par le bruit que firent répandre les ennemis du Favori, qu'il estoit Pensionnaire des Rois de Castille & d'Arragon, & qu'il leur reveloit les secrets du Conseil de France.

Sur les soupçons qu'on en avoit, & sur quelques lettres interceptées, il fut mis en prison & pendu quelque tems aprés, en presence du Duc de Bourgogne, du Comte d'Artois & du Duc de Brabant, frere de la Reine. Comme on ne divulgua point de quoi il estoit coupable, bien des gens le crurent innocent. Le Peuple mesme, quoique ennemi des Favoris, témoigna de l'indignation du supplice de celui-ci, tant on estoit persuadé, que le malheureux la Brosse avoit esté sacrifié à la colere de la Reine, & à la jalousie des Grands, qui ne pouvoient souffrir que le Roy ne se fiast qu'en lui.

Philippe arme contre les Rois de Castille & d'Arragon ; puis fait une Tréve avec eux pour secourir plus aisément son oncle le Roy de Sicile. 1274.

Quelque inclination que Philippe III. eust à la Paix, il fut obligé d'armer, non pour deffendre ses Estats : personne ne les attaqua ; mais pour venger ses proches, des injustices que leur faisoient les Rois de Castille & d'Arragon. *Thibaud II.* Roy de Navarre, Comte de Brie & de Champagne, fils aisné de *Thibaud I.* Amant de la Reine Blanche, estant decedé sans lignée, avoit eu pour son successeur, son frere puisné *Henry I.* homme gros jusques à l'excès, qui mourut au bout de deux ans, ne laissant d'enfans, qu'une fille. Les Rois de Castille & d'Arragon demanderent pour leurs fils aisnez, cette puissante & riche heritiere. L'un & l'autre vouloit l'enlever ; mais la Veuve, qui en fut avertie, eut le tems de les prévenir, & de se sauver avec elle en France.

La mere & la fille y furent d'autant mieux reçuës, que la mere, qui estoit Françoise, souhaitoit avec passion, que sa fille epousast le fils aisné du Roy de France. Cette proposition estoit un puissant attrait, pour engager Philippe à prendre sous sa protection, les Estats de la jeune Reine.

En effet, regardant déja la Navarre, comme appartenante à son fils, il y envoia aussi-tost un Commandant François, avec des Troupes d'élite, autant pour contenir le Peuple & les Nobles de ce petit Roiaume, que pour le deffendre contre les Rois de Castille & d'Arragon, qui menaçoient de l'envahir.

Le Gouverneur François fut respecté & obeï, tant qu'il ne toucha point aux Privileges du Païs; mais si-tost que l'on s'apperçut, qu'il commençoit à les violer, les Gentilshommes se souleverent contre lui, & les Bourgeois de Pampelune l'assiegerent dans le Chasteau. Quoique la Place ne fust pas bonne, le Gouverneur s'y deffendit jusques à ce que six mois aprés le Roy alla le delivrer.

Ce n'estoit pas seulement pour contenir les Navarrois, que Philippe avoit armé; mais principalement pour porter la guerre en Castille. *Alphonse* Roy de Castille, en mariant son fils aisné, *Ferdinand* dit *de la Cerda*, à une fille de Saint Loüis, avoit promis, que les enfans, qui naistroient de ce mariage, succederoient à leur Aïeul, quand bien mesme il arriveroit, que leur Pere moutust avant lui. De ce mariage virent deux fils: leur Pere mourut avant Alphonse: cependant Alphonse, loin d'executer la parole qu'il avoit donnée, declara pour son heritier le Prince *Sanche* son second fils, disant que c'estoit la Loi & la Coustume du Païs, que les enfans puisnez du Roy lui succedassent, à l'exclusion des enfans de leur frere aisné. Sanche estoit fort aimé; sa belle-sœur ne l'estoit point du tout, & elle n'avoit d'autre ressource, que la protection de son frere le Roy de France.

Philippe pressa Alphonse, toûjours inutilement, de reconnoistre ses petits-fils pour ses heritiers legitimes. La promesse qu'il avoit faite en leur faveur, estoit moins une grace, qu'une obligation, parce que ce n'estoit qu'à cette condition, que Saint Loüis avoit renoncé aux prétentions qu'avoit sa Mere, sur la Couronne de Castille. On disoit à Alphonse: Ou executez le Traité, ou faites-nous justice des Droits de la Reine Blanche. Alphonse méprisa & instances & menaces, jusques à ce qu'il vit, que les François estoient entrez dans la Navarre. Alors, afin d'amuser le Roy pendant le reste de la Campagne, il proposa de terminer le different à l'amiable; ce qui lui réüssit.

Philippe n'entreprit rien, comptant trop legerement sur ces feintes négociations, pendant quoi, de semaine à autre, son Armée déperit si fort, que bien-tost il fut obligé de repasser les Pirenées. Ses Ministres estoient d'advis qu'il retournast l'année suivante; mais le Pape le lui deffendit: deffense qui vint à propos, pour tirer le Roy d'embaras: il n'aimoit point la guerre; celle-ci lui coustoit beaucoup, de soins, de peines, d'argent. D'un autre costé, le Roy de

Duch. Tom. 5. p. 517.

Sicile, qui avoit besoin de secours, le conjuroit si vivement de la finir, que Philippe, qui craignoit cet oncle, peut-estre plus qu'il ne l'aimoit, donna volontiers les mains à la Tréve qu'on lui proposa.

Charles I Roy des deux Siciles, avoit de si grands desseins, qu'il ne songeoit pas moins qu'à conquerir Constantinople, à se rendre maistre de l'Italie, & à forcer les Allemands à le choisir pour leur Empereur. L'Empire d'Allemagne avoit passé en bien des mains depuis que Frederic II. en avoit esté dégradé ; car outre que de son vivant on lui avoit substitué Henry Landgrave de Turinge, puis Guillaume Comte de Hollande, les Electeurs s'estant broüillez aprés la mort de ce Guillaume, avoient vendu argent comptant le titre d'Empereur, les uns au Roy de Castille, *Alphonse X.* dit l'*Astrologue*, & les autres au Comte *Richard*, frere de Henry Roy d'Angleterre. Les Princes Allemands ne briguoient point alors cette premiere dignité, parce qu'elle donnoit peu de pouvoir, & que souvent elle engageoit à faire beaucoup de dépense. Richard passa en Allemagne ; Alphonse plus attentif à résoudre un problême qu'à recueillir une Couronne, ne s'y fit connoistre que par son argent.

Les trop vastes desseins de Charles I. Roy de Sicile, excitent contre lui la jalousie de ses voisins, & lui attirent de fâcheux revers.

Cette double élection y causa de si grands desordres, que pour y rémedier, les Electeurs convinrent aprés la mort du Prince Anglois, de ne point faire d'Empereur qui ne fust de leur Nation ; & effectivement ils élûrent en sa place *Rodolphe Comte d'Hasbourg*, d'une fort ancienne Maison, issuë des Comtes d'Alsace, du reste si dénué de biens, que selon quelques Historiens, il avoit esté Domestique d'*Ottocare* Roy de Bohême. Dans la suite aprés avoit vaincu ce Roy, qui refusoit de lui rendre hommage, il confisqua sur lui le Duché d'Austriche, & en donna l'Investiture à Albert, l'aisné de ses fils, qui quitta le nom d'*Hasbourg* pour prendre le surnom d'*Austriche*, comme plus honorable que celui de leur origine.

Commencement de la Maison d'Austriche.

1273.

En dix-huit ans de regne, le soin unique de Rodolphe fut d'amasser du bien. Pour cela il mit tout en vente. Milan, Luques, Florence & autres Villes d'Italie qui relevoient de l'Empire, s'affranchirent pour de l'argent. De ce démembrement il se forma au-delà des Monts plusieurs petites Republiques, si jalouses l'une de l'autre, que bien loin de s'unir ensemble afin de se maintenir, elle ne cherchoient qu'à se détruire. L'occasion estoit belle de les envahir toutes, si le Roy de Sicile eust eu l'adresse de cacher la grande envie qu'il en avoit.

Il s'en falloit beaucoup que ce Roy ne fust aussi sage qu'il estoit actif & vaillant. Faute de réflexion, dont il n'estoit guere capable, il conduisoit ses entreprises avec plus de hauteur, que de ménagement. Ses forces de terre & de mer, ses vastes esperances dont il ne faisoit point de mistere, son courage, sa réputation avoient effraïé tout le monde. Allarmes assez bien fondées, qui durerent jusques au Regne du Pape *Nicolas III.* homme habile & vigoureux, qui entreprit de ruiner ce Prince. On dit que ce fut par ressentiment de ce que Charles, avec mépris, refusa une de ses filles pour le neveu de ce Pontife.

Nicolas commença par oster au Roy de Sicile les Titres pompeux de *Senateur de Rome*, & de *Vicaire du Saint Siege*: Dignitez éminentes, qui donnoient trop d'autorité à celui qui les possedoit. La dignité de Senateur le rendoit le maistre de Rome, & celle de Vicaire du Saint Siege lui permettoit d'entretenir autant de troupes qu'il vouloit dans toutes les Places de l'Eglise. *Daniel t. pag. 335.*

Charles ne resista point, il donna sa démission, croïant appaiser le Pape; mais cette soumission trop promte, qu'on regarda comme une foiblesse, rendit le Pape encore plus fier, & le fortifia dans le dessein où il estoit, de chasser les François du Roïaume des deux Siciles, & d'y appeller les Arragonois. Cependant comme c'estoit le Saint Siege qui en avoit investi Charles, tout hardi qu'estoit ce Pontife, il n'eust osé ouvertement entreprendre de l'en dépoüiller; aussi ne fut-ce qu'en cachette qu'il promit au Roy d'Arragon, de l'aider, d'hommes & d'argent. *Ibid. 338. & suiv.*

Pierre Roy d'Arragon, avoit des droits sur la Sicile du chef de la Reine son épouse, qui estoit fille de Mainfroi. Il avoit des intelligences dans toutes les Villes de cette Isle, les François y estoient haïs, l'humeur Espagnole convenoit mieux aux mœurs du Païs; la Noblesse & le Peuple souhaitoient fort changer de maistre, sur l'esperance qu'on leur donnoit que le nouveau osteroit les imposts: Magnifique promesse, dont le Peuple est toûjours la duppe! Le plus dangereux des Mécontens estoit un *Jean de Procida*, nom d'une Isle qui estoit à lui, & d'où on l'avoit chassé. Cet homme fin & fier, Soldat, Capitaine & Negociateur, fit des voïages continuels, presque tous en habit de Moine, à Rome, à Constantinople, à Sarragosse, à Palerme, jusques à ce que tout fust préparé pour la sanglante execution qu'on devoit faire des François. La trame fut si bien conduite, que le Roy de Sicile ne fut averti de rien.

Il n'estoit attentif qu'à équipper sa Flotte pour assieger Constantinople, qu'il disoit lui appartenir aux droits de Baudoüin II. sur qui Michel Paleologue, Capitaine celebre & en credit parmi les Grecs, avoit pris cette Ville en 1261. Michel, aussi Politique que brave, pour s'affermir dans sa conqueste envoïa aussi-tost à Rome; & de peur qu'on ne publiast une Croisade contre lui, il offrit d'obliger les Grecs à renoncer à leurs erreurs, pourvû que le Pape le reconnust pour legitime Empereur, & qu'il ordonnast à Baudoüin de ne plus en prendre le titre. Ce Baudoüin II. de la Maison de Courtenai, est le dernier des Empereurs Latins, qui ait possédé Constantinople, que des Croisez avoient conquise en 1204. A Rome comme ailleurs, l'interest quelquefois décide de bien des choses. Gregoire X. accepta la proposition, les Grecs abjurerent au Concile de Lyon en 1274. Paleologue y fut reconnu Empereur, & on y fit deffense à tous Princes de le troubler.
1274.

Malgré cette deffense, Charles se préparoit à le déthrosner, quand il apprit que les François qu'il avoit mis en garnison en divers lieux de la Sicile venoient d'y estre massacrez à mesme heure

& en

& en mesme jour par les Habitans de cette Isle. Ce massacre fut appellé *les Vespres Siciliennes*, parce qu'il se fit à l'heure de Vespres, le propre jour de Pasques 1281, il y eut plus de huit mille hommes de tuez. Après cette tuërie, les principaux Conspirateurs appellerent le Roy d'Arragon, qui, d'intelligence avec eux, se tenoit dans le voisinage avec une grande Flotte, équippée en partie, de l'argent que lui avoient presté les Rois de France & de Sicile. Il avoit eu l'adresse de leur en emprunter, sous le pieux prétexte d'entreprendre une Croisade.

Vespres Siciliennes.

Duchesn. pag. 140.

Charles plus irrité qu'abbatu d'un si grand revers, rassembla promtement ses forces, & se presenta devant Messine si à propos, que les Bourgeois eussent esté contrains, faute de vivres & de munitions, de se rendre à discretion, s'il ne leur eust donné le tems de pourvoir à tous leurs besoins. Ils l'amuserent huit jours durant par des Negociations, & tirerent sur lui au neuviesme. De rage d'avoir esté duppé, il donna trois assauts aux Tours qui gardoient le Port, puis desesperant de les prendre, il repassa en Calabre pour y attendre en seureté les secours d'hommes & d'argent que le Pape lui envoïoit. Ce n'estoit plus Nicolas III. ce Pontife, qu'on a toûjours crû, ou auteur ou complice des Vespres Siciliennes, estoit mort avant le massacre.

Martin IV. son successeur, François de naissance & d'inclination, ne fut pas plustost installé qu'il lança contre les Siciliens une Excommunication majeure, & se réserva à lui seul, le pouvoir de les en absoudre. Foudre précipité, qui leur fit moins de peur que l'approche de l'Armée Françoise qui alloit au secours de Charles. Cette Armée estoit si nombreuse, que le Roy d'Arragon craignant de ne pouvoir tenir avec le peu de monde qu'il avoit, eut recours à ses artifices, afin de gagner le tems de lever de nouvelles forces.

Il offrit au Roy Charles de vuider leur querelle par un combat particulier de cent Chevaliers Arragonois, contre autant de Chevaliers François; à condition que les deux Rois seroient du nombre des Champions, & que celui des deux qui succomberoit dans le combat, ou qui manqueroit de s'y trouver, seroit déclaré infame & déchû de la Roïauté. Charles, plus brave qu'avisé, accepta le deffi pour le tems qu'on lui proposoit, qui estoit de six mois après. Si l'appel se fust fait pour se battre incontinent, il y eust eu autant de gloire à vaincre le Roy d'Arragon à la teste des deux Armées, qu'il y avoit de simplicité à lui donner, sous un prétexte aussi frivole, que ce deffi, le tems de se fortifier.

Idem. pag. 141. & suiv.

Le jour marqué, Charles se presenta avec cent Chevaliers au lieu de l'assignation : c'estoit proche de Bordeaux, sur les Terres du Roy d'Angleterre, qui comme parent des deux Monarques, leur avoit asseuré le Champ. L'Arragonois n'y parut point de tout le jour, mais quelques heures avant minuict, il arriva en poste, pour prendre Acte pardevant Notaires de la Déclaration qu'il faisoit; que si lui & ses Chevaliers avoient manqué au rendez-vous, c'estoit parce que le Roy de France & les plus grands Seigneurs

Philippe va à Bordeaux pour assister au duel qui s'y devoit faire entre Charles Roy de Sicile, & Pierre Roy d'Arragon.

François y estoient venus si accompagnez, qu'on voïoit par là aisément que c'estoit à autre dessein que d'estre témoins du combat.

Philippe & les Grands de France qui n'estoient allez à Bordeaux que par curiosité, furent si indignez de la supercherie & de la lascheté de l'Espagnol, qu'ils en donnerent plus volontiers des secours au Roy de Sicile. Avec ce renfort, Charles eust pû réparer ses pertes, si un de ses fils, imprudemment ne lui en eust causé de nouvelles.

Le Pere en partant de Naples y avoit laissé son fils aisné nommé *Charles le Boiteux*, avec ordre de ne rien hazarder; le fils n'obeït point, & lorsque les Siciliens se présenterent devant le Port avec une grande Flotte, deffiant les François, & leur reprochant leur peu de cœur, il ne put tenir contre ces injures, & se mit aussi-tost en mer pour chastier ces insolens. Il le receurent avec courage, & aprés l'avoir entouré, ils le firent prisonnier. Sa teste courut grand risque; ils vouloient la faire sauter en repréfailles, du supplice du jeune Conradin: la Reine d'Arragon qui estoit alors à Palerme sauva la vie au Prisonnier. Charles arriva à Naples quatre jours aprés cette deffaite; il dissimula sa douleur pendant un assez long-tems, pour ne point effraïer ses Peuples; à la fin il y succomba, & mourut prés de six mois aprés, laissant Charles le Boiteux, heritier de sa Couronne & de ses malheurs.

Philippus Rex Franciæ...... in partibus Tolosanis incredibilis multitudinis de omni Regno suo exercitum congregavit ut Regnum Arragoniæ concessum filio expugnaret. Duchesn. 5. tom. pag. 544.

Le Pape aïant dégradé le Roy d'Arragon, & donné ce Roïaume à Charles, second fils de France; Philippe arme pour mettre ce fils en possession.

La mort du Pere, ni la captivité du fils n'eurent point les suites funestes qu'on pouvoit en apprehender. *Robert* Comte d'*Artois*, contint Naples dans le devoir; & le Pape, loin de relascher de la vigueur avec laquelle il s'estoit élevé contre l'Usurpateur, l'excommunia tout de nouveau, lui deffendit par une Bulle de ne plus prendre le nom de Roy, & donna le Royaume d'Arragon à *Charles* Comte de *Valois*, le second des fils de Philippe. Depuis cette Bulle foudroïante, l'Arragonois qui s'en mocquoit, ne se fit appeller que le *Chevalier* d'*Arragon*; du reste, quelques menaces qu'on lui fist, il ne quitta la Sicile pour repasser en Arragon, que lorsqu'il vit le Roy de France en marche pour le dépoüiller.

Petrum Arragoniæ Regem.... Martinus Papa per Sententiam privavit à Regno Arragoniæ... ejusque Vassallos ab ipsius fidelitate absolvens Regnum Arragoniæ cum suis pertinentiis Carolo Regis Franciæ Philippi.. contulit & concessit. Nangis Chron.

Philippe voulant aller lui-mesme mettre son fils en possession, avoit levé une Armée de terre de prés de cent mille combattans; & équippé à ses dépens une Flotte de trois cens Vaisseaux, la pluspart Genois ou Pisans; mais le succès ne répondit point à de si grands préparatifs: Perpignan se rendit à composition, Elne fut prise d'assaut, Gironne tint plus de trois mois, & ne capitula que parce que le Roy d'Arragon qui voltigeoit aux environs pour y faire entrer du secours, reçut dans une escarmouche une blessure dont il mourut.

Philippe croïant alors n'avoir plus besoin d'une Flotte, congedia précipitamment les Vaisseaux Genois & Pisans, ce qui donna aux ennemis occasion, de couler à fonds, ou de prendre, ce qui restoit de l'Armée Navale de France. Cette disgrace en attira une plus grande: l'Armée de terre manqua de provisions dès qu'elle

n'en reçut plus par mer, la disette & les chaleurs y engendrerent des maladies. Le Roy tomba en langueur de fatigues & de déplaisir; & enfin mourut d'une fiévre le 6. Octobre 1285. Mort de Philippe III. le 6. Octobre 1285.

Il fut regreté de ses Peuples, parce qu'il ne les chargeoit point d'Imposts; il ne laissoit pas d'aimer l'argent, & l'Histoire remarque qu'aïant fait mettre en prison quantité d'Usuriers, il les relascha pour une somme quelques jours après. C'estoit en quelque maniere leur permettre & les avertir de faire de plus grands larcins, pour avoir de quoi rassasier son avarice & la leur. Je ne sçai pourquoi on l'a surnommé le *Hardy*, car on ne voit point qu'il ait donné aucune preuve d'une hardiesse extraordinaire.



PHILIPPE IV.

DIT

LE BEL.

La Chronique de Monfort p. 786. & suiv. 5. tom. de Duch. Celle de Trevet. 8 tom. du Spicilege. Nangis & son premier Continuateur. Tom. XI. du mesme Spicilege. L'Histoire du different de Boniface VIII. avec Philippe IV. La Condamnation des Templiers, par Dupuy, &c.

PHILIPPE IV. dit le *Bel*, fils aisné de Philippe III. commença de regner à l'age de dix-sept ans. Il avoit épousé à seize la fille & seule heritiere * d'Henry I. Roy de Navarre, Comte de Brie & de Champagne: L'union de ces Estats avec ceux de Philippe, augmenta si fort sa puissance qu'elle devint formidable, à ses Peuples & à ses voisins.

* C'est cette Reine qui a fondé le College de Navarre, à Paris.

La France est en paix les huit premieres années du Regne de Philippe IV.

La France fut en paix les huit premieres années du Regne, soit parce que les dernieres guerres l'avoient tellement épuisée, qu'il lui falloit du tems pour se remettre de ses pertes; soit plustost parce que ses Voisins n'estoient point en estat de rien entreprendre contre elle. *Edoüard I.* Roy d'Angleterre, successeur de Henry Troisiéme, vint rendre hommage de la Guienne; il avoit alors tant d'affaires chez lui, qu'afin, de n'en point avoir au dehors, il s'appliquoit à prévenir toutes les guerres estrangeres.

Ce fut lui qui fit le Traité de Charles II. Roy de Naples, vulgairement appellé le Boiteux, avec le nouveau Roy d'Arragon, qui le retenoit prisonnier. Edoüard païa la rançon, qui fut de trente mille livres, ce qui fait à peu près, sept à huit cens mille livres de nostre monnoïe. Charles sortit de prison, à condition d'y retourner, si dans trois ans il n'engageoit le Roy de France & son cadet, à renoncer à leurs prétentions sur la Couronne d'Arragon. Philippe, ni son frere le Comte de Valois ne vouloient point s'en desister, & s'ils le firent à la fin, ce ne fut que parce que le nouveau Pape qui n'estoit pas de leur amis, leva, sans leur en parler, toutes les Censures fulminées contre la Maison d'Arragon.

Lui & son frere renoncent à leurs pretentions sur la Couronne d'Arragon, de peur d'irriter Boniface VIII.

A Martin IV. succederent l'un après l'autre, *Honoré IV. Nicolas IV.* & *Celestin V.* Hermite de quatre-vingt-deux ans, qui ne songeoit guere à estre Pape. Ce fut Charles le Boiteux, qui, se flatant de le gouverner, le fit élire malgré lui. Le vieil Hermite n'aïant ni assez d'esprit, ni assez d'experience pour remplir une si grande place, on l'exhorta de la quitter. Il le fit avec joie pour n'estre plus exposé, aux railleries, aux reproches, aux surprises des Courtisans; & sur sa démission les Cardinaux élurent le Cardinal Gaëtani, un de leurs plus anciens confreres, qui prit le nom de *Boniface VIII.* homme d'un grand sens quand il n'estoit point en colere, bel esprit, qui tournoit bien une pensée. On ne peut lire sans estime, (je ne parle

Caractere de ce Pape.

On dit communément, que Boniface VIII. abusant de la simplicité de son Prédecesseur, lui disoit la nuit à l'oreille par une sarbacane: *Celestin, retourne en ton Hermitage, tu n'es point propre à estre Pape*, & que ce bon Vieillard n'abdiqua le Pontificat que parce qu'il crut que c'estoit Dieu qui lui parloit. Ce conte ne se trouve point dans les Historiens du tems, ni dans aucune des Pieces qui furent faites contre Boniface avant & après sa mort.

que de l'élocution, & non des choses qu'il y traite ;) les Actes qu'il dressa lui-mesme pendant son differend avec Philippe le Bel ; il ne manque à ces Bulles pour la perfection du stile qu'une latinité plus pure. Homme austere à l'égard des autres, plus pointilleux, qu'exact, admirable pour donner conseil, incapable de le recevoir, ou de le prendre bon : quelques Historiens le representent comme une ame ferme & élevée ; mais à le regarder de prés, on remarque aisément, qu'il estoit moins, courageux que fanfaron, inflexible quand on le craignoit, timide & rampant, selon qu'on lui resistoit. Il y avoit dans ce Pape beaucoup de bon & de mauvais, de grands talens, de grands deffauts, entre autres une avarice insatiable : Vice indigne d'une belle ame, telle qu'il se piquoit de l'avoir.

Boniface VIII, fut élû le 14. Decembre 1294.

Peu aprés son exaltation il envoïa des Nonces exhorter les Princes à la Paix ; ces exhortations estoient des commandemens, pas un Monarque en ce tems là n'eust osé n'y pas déferer, tant on craignoit l'Excommunication, l'Interdit & les autres foudres que les Papes lançoient quand on ne leur obeïssoit pas. Par le moïen des Croisades qu'ils avoient publiées, dabord contre les Infideles, ensuite contre les Heretiques, puis indifferemment contre tous gens qui leur déplaisoient ; ils s'estoient mis en possession de regler les grands differends qui naissoient dans la Chrestienté ; de contraindre les Potentats à prendre ou à poser les armes ; de connoistre de leur conduite ; de les priver de leur Couronne ; d'affranchir leurs Sujets d'Imposts ; & generalement d'exercer, quand bon leur sembloit, dans tout le monde Chrestien, les Actes les plus essentiels d'une Souveraineté temporelle.

En France, plus qu'ailleurs, on portoit ce joug avec peine ; & comme on y connoissoit l'humeur altiere du nouveau Pape, qui y avoit esté Legat, on y estoit plus en garde contre tout ce qu'il proposoit ; cela fit qu'on eut moins d'égard que peut-estre on ne le devoit, à l'empressement qu'il témoigna pour restablir la Paix entre la France & l'Angleterre.

Trevet, pag. 660. & suiv. 8. tom. Spicil.

Guerre entre Philippe le Bel & le Roy d'Angleterre. 1292.

Les deux Nations estoient en guerre depuis environ deux ans pour une querelle de Pilotes ; l'un Anglois & l'autre Normand. La brutalité de ces vils Sujets, cousta aux deux Nations beaucoup de sang, d'argent & de peines, sans recueillir de cette guerre, ni profit, ni gloire. Les deux Pilotes aïant eu prise dans un Port, ils se gourmerent, ensuite regagnant leur bord, ils en firent armer l'Equipage. Les deux Navires se battirent avec furie, & ne se séparerent, que pour aller chercher du renfort. Peu aprés sortirent des Ports, de Normandie & d'Angleterre, deux Flottes de petits Vaisseaux, qui se donnerent un sanglant combat, où les Anglois furent vaincus.

Les deux Rois jusques-là, n'avoient point eu de part à cette riote de Mariniers ; mais des Navires de guerre Anglois aïant à quelques jours de là, pris, bruslé ou coulé à fond prés de deux cens Barques Normandes, Philippe en demanda raison ; & prenant pour refus les delais du Roy d'Angleterre, il le fit adjour-

ner en la Cour des Pairs. Edoüard, faute d'y comparoiſtre, fut declaré atteint & convaincu de felonie, & en conſequence déchu, des Droits, qu'il pouvoit avoir ſur la Guienne & autres Provinces, que les Anglois tenoient en France. Il y eut bien des gens qui trouverent la peine peu proportionnée au délict.

Edmond frere d'Edoüard vint offrir de réparer le mal, & de donner pour ſeureté, ſix Villes en Guienne ou en Saintonge: Ces offres furent acceptées; & par la médiation de la Reine Doüairiere de France & de la Reine regnante, il ſe fit deux Traitez, à ce que diſent les Anglois; l'un public & l'autre ſecret: par le premier il eſtoit dit, que Philippe garderoit ces Places, juſques à ce qu'il fuſt ſatisfait; & par l'autre au contraire, qu'il ne les garderoit que trois jours. Ces Hiſtoriens ajouſtent, que lorſqu'il en fut le maiſtre, il deſavoüa les Reines, & niant avoir rien promis, il fit marcher ſes Troupes en Guienne. *Idem. ibid.*

1294.

Son Conneſtable y prit Bordeaux & un grand nombre d'autres Places, la pluſpart par intelligence, peu par la force: *Robert* Comte d'Artois & *Charles* Comte de Valois, l'aïant joint quelque tems aprés avec des renforts, il battit les Anglois deux fois. Une terreur panique cauſa toutes les deux fois la déroute de leur Armée, Edmond Comte de Lancaſtre, frere du Roy d'Angleterre fut bleſſé au ſecond combat, & mourut à Bayonne, pour avoir negligé ſa plaie.

* Grande Ligue contre Philippe.

Le Roy d'Angleterre voulant reparer ſes pertes, équippa une *grande Flotte, leva une Armée de terre, & fit alliance avec les Comtes, de Bretagne, de Hollande, de Bar, de Julliers, de Gueldre, de Flandres, de Luxembourg, les Ducs d'Auſtriche & de Brabant, & avec l'Empereur Adolphe. L'empereur Rodolphe I. Tige de la Maiſon d'Auſtriche, eſtoit mort deux années devant, plus comblé de biens, que de gloire; car, s'il jetta les fondemens de la prodigieuſe grandeur de ſa Maiſon en Allemagne; il ſappa, pour ainſi parler, ceux de l'Empire en Italie, en renonçant pour de l'argent, à la ſouveraineté de la pluſpart des groſſes Villes. Aprés ſa mort les Electeurs élurent *Adolphe* Comte de Naſſau, brave & genereux Prince, qui euſt ſoutenu ſa dignité mieux qu'aucun de ſes Predeceſſeurs, s'il avoit eu autant de bien que de courage.

Son extréme pauvreté le rendant affamé d'argent, il en reçut, du Roy d'Angleterre, pour faire une irruption en France, & de Philippe Roy de France, pour rompre avec l'Angleterre, ou du moins pour demeurer neutre. Par là la Ligue échoüa: le Duc d'Auſtriche s'en détacha pour une ſomme, les autres Princes en firent autant, de ſorte qu'à force d'argent cette nuée de Confederez, s'évanoüit preſque tout à coup. Le Roy d'Angleterre & Guy de Dampierre Comte de Flandres, le ſeul Allié qui lui reſta, au lieu d'envahir la France, comme ils l'en avoient menacée, furent réduits par ce changement, à ſe tenir ſur la deffenſive. *Trevet, 684. 8. tom. du Spicilege.*

Philippe entra en Flandres: il y prit en perſonne, l'Iſle, Doüay & Courtray; une autre de ſes Armées, commandée par le Comte

d'Artois, deffir les Flamands, près de Furnes, & en tua plus de seize mille. Le Comte de Flandres estoit perdu, si le Roy d'Angleterre n'eust passé promtement la mer, pour empescher par sa presence, qu'on n'accablast son Allié.

Edoüard, à son arrivée, trouvant, la Ligue décousuë, les Flamands mal intentionnez, & les François victorieux, fut d'autant plus embarassé, qu'il avoit amené peu de Troupes. Trop genereux pour fuir devant des Ennemis qu'il estoit venu chercher: trop sage d'un autre costé, pour hazarder une bataille avec des forces inferieures, il se retira à Gand, où il eut beaucoup à souffrir, moins des insultes des François, qui alloient le braver jusques aux portes de cette Ville, que de l'insolence des habitans, qui le traitoient indignement, & qui estoient toûjours aux prises avec les Anglois. L'antipatie estoit si grande entre les Soldats d'Edoüard & les Bourgeois de Gand, qu'un jour, ce Prince en personne, & le Comte de Flandres avec lui, furent obligez, pour arrester un massacre épouventable, de se jetter dans la meslée. Edoüard ne pouvant après cela, demeurer, ni avec honneur, ni avec seureté parmi un Peuple si mutin, repassa promtement la mer, laissant à la discretion des François, Guy de Dampierre Comte de Flandres, qui par là n'eut d'autre ressource, que de se jetter dans les bras du Pape.

Démarches hautaines de Boniface VIII. pour obliger les Rois de France & d'Angleterre a faire la Paix.

Pour finir cette guerre, Boniface avoit envoïé, dès qu'il fut élevé au Souverain Pontificat, des Nonces Extraordinaires à Philippe & à Edoüard, pour les exhorter à la Paix; mais les choses n'estant point encore dans un point de maturité, les Nonces n'avoient point esté écoutez, ni de Philippe qui estoit vainqueur, ni d'Edoüard qui se flattoit de bien-tost réparer ses pertes. D'ailleurs les Nonces s'y estoient mal pris, parce qu'au lieu de ménager ces Princes, ils leur avoient signifié une Bulle de Boniface, par laquelle le Pape ordonnoit à Philippe & à Edoüard, sous peine d'estre excommuniez, de faire une Tréve ou Paix: Hauteur qui déplut si fort à l'un & à l'autre de ces Monarques, qu'ils ne voulurent en rien faire. Boniface ne se rebuta point, & ne cessa de presser Philippe, qui fit toûjours le difficile jusques à ce qu'on eust eu nouvelle, que le Roy d'Ecosse, son Allié, son Parent & son pensionnaire, avoit esté pris par Edoüard dans un long & sanglant combat, où l'Armée Ecossoise avoit esté hachée en pieces.

Et ipse Apostolicus non tanquam judex sed ut bonus pacis Mediator in nullius prejudicium satageret ad pacem & tranquillitatem Regnorum. Regum am-

Alors les choses aïant changé de face, & de nouveaux Nonces estant venus exhorter Philippe & Edoüard, les deux Rois accepterent la médiation de Boniface, à la charge qu'il n'agiroit qu'en amiable Compositeur, & qu'il ne décideroit point en Juge: Clause mortifiante pour un Pape si orgueilleux! A cela près, il aima mieux n'estre que simple Mediateur, que de n'avoir aucune part à l'accord qui alloit se faire.

Il fut reglé par le Traité qu'il y auroit une Tréve de deux ans; que l'Isle, Doüay & Courtrai seroient rendus au Comte de Flandres; que le Roy d'Ecosse en mesme-tems seroit restabli dans ses Estats, & que

pour disposer les choses à une Paix ferme & durable entre la France & l'Angletre, Edoüard, veuf depuis un an, épouseroit la sœur de Philippe, & que Philippe donneroit sa fille à l'aisné des fils d'Edoüard.

micitiam, in futurum prosimum reformare. Trevet pag. 694. & 695. 8. tom. Spicileg.

Ces mariages s'accomplirent, celui du Pere incontinent, celui du fils huit ans après; du reste, les autres articles demeurerent sans execution, à cause des difficultez que firent naistre les deux Rois. Boniface dissimula, & loin de les menacer, comme il avoit fait avant le Traité, il leur fit de nouvelles graces, afin de les engager d'envoïer des troupes au Levant, ou de les y conduire eux-mesmes.

Boniface VIII. fait publier une Croisade. 1297.

De toutes les conquestes qui s'estoient faites en Orient dans les differentes Croisades, il ne restoit aux Chrestiens que la Ville de Ptolemaïde, autrement nommée Saint-Jean d'Acre, Ville forte & puissante, dont le Pape, le Roy de Chipre, le Patriarche de Jerusalem, & le Grand Maistre des Templiers pretendoient estre Souverains: differentes Nations, François, Anglois, Allemands, Venitiens, Pisans & Genois y avoient chacun leurs quartiers & leurs Magistrats separez; de sorte qu'en quelque maniere il y avoit six Villes dans l'enceinte de celle-ci. Cette diversité de Maistres & de Nations y entretenoit le desordre, il se faisoit tous les jours dans la Ville & aux environs, des vols, batteries & massacres, ce qui donna aux Infideles l'esperance de s'en emparer. Le faux zele de quelques Croisez en fit naistre l'occasion.

Des Estourdis nouvellement arrivez d'Europe aïant violé la Tréve qu'on avoit faite avec les Turcs, les Turcs qui de leur costé l'avoient gardée exactement, assiegerent Acre aussi-tost, la prirent d'assaut trois semaines après, & passerent au fil de l'épée tout ce qui s'y trouva de Chrestiens. Depuis ce malheur, quoique les gens de bien aïent continué pendant long-tems à leguer de fort grosses sommes pour faire la guerre en Orient; il n'y est plus passé de troupes, & les Croisades que des Legats ont publiées de tems en tems, n'ont plus servi que de prétexte à lever sur les gens d'Eglise, des Décimes extraordinaires au profit des Papes ou des Princes.

Boniface, touché d'une perte si considerable, publia pour la réparer une Croisade universelle, voulant que tous les Princes en fussent, ou du moins qu'ils y contribuassent, d'hommes & d'argent à proportion de l'estenduë de leurs Estats. Le Nonce qui vint en France exhorter Philippe le Bel à prendre la Croix, fut *Bernard de Saisset*, premier Evesque de Pamiers. Boniface ne pouvoit faire un plus mauvais choix, parce que Saisset passoit à la Cour pour un homme chaud & indiscret.

En effet, le Roy aïant répondu, que des affaires importantes ne lui permettoient point d'envoïer des Troupes au Levant, moins encore de les y mener, l'Evesque en vint aux menaces, lui dit qu'on l'y contraindroit; & qu'il devoit se souvenir, que le Roy de France, comme les autres, estoit sujet en toute chose à la correction du Pape. Dans la conversation le Nonce n'estoit pas plus sage, parlant du Roy sans respect, jusques à dire

Actes du Procès fait à l'Evesque de Pamiers, *pag. 653. & suiv. Dupui.*

dire publiquement, que ce n'estoit qu'un phantosme d'homme, qui n'avoit ni esprit ni cœur; à quoi l'Evesque ajoustoit, qu'il avoit oüi dire à Saint Loüis, que le Roïaume periroit sous le Regne de son petit-fils, parce que ce petit-fils seroit un homme violent, qui n'aimeroit point les Religieux, & n'obeïroit point aux Papes.

De si grandes pauvretez n'estoient dignes que de mépris; mais le Roy qui estoit emporté, & quelques-uns de ses Ministres qui l'estoient encore davantage, conceurent tant d'indignation des impertinences du Nonce, qu'ils le firent mettre en prison. Bien des gens n'approuverent point qu'on eust violé le droit des gens en la personne d'un Ministre du Pere commun des Fideles, dans un tems principalement où Boniface combloit d'honneurs un Prince de la Maison de France. Charles Comte de Valois, frere du Roy, estant allé en Italie épouser l'heritiere des derniers Empereurs Latins, chassez de Constantinople, Boniface qui estimoit ce Comte, non seulement l'avoit déclaré, son Vicaire, ou Lieutenant dans toutes les Places de l'Eglise; mais de plus, s'estoit entremis pour lui faire tomber l'Empire d'Allemagne.

1301.

Le Nonce est mis en Prison à Paris.

Contin. de Nangis. pag. 604. du 11. tom. du Spicilege.

L'argent qu'avoient receu des Rois de France & d'Angleterre, Albert Duc d'Austriche, & l'Empereur Adolphe, n'avoit servi qu'à élever la fortune de l'un, & qu'à ruïner celle de l'autre; car, le Duc fort ambitieux aïant emploïé cet argent à corrompre les Princes Allemands, ces Princes déposerent Adolphe, qui refusoit de leur faire part de celui qu'il avoit touché, & élurent Albert en sa place. Les deux Competiteurs en estant venus aux mains, & Adolphe aïant esté tué, les Electeurs pour rectifier ce qu'ils avoient fait de son vivant, élurent Albert tout de nouveau; mais Boniface refusa long-tems de confirmer l'élection, moins à cause de ce qu'elle s'estoit faite sans lui en avoir communiqué, que par ressentiment du peu d'égard qu'on avoit eu aux vives prieres qu'il avoit faites en faveur de Charles de France, Comte de Chartres & de Valois.

Depuis l'affront fait à Saisset, on ne parla plus de Croisade, & Boniface ne songea qu'à se venger avec éclat; il ne s'amusa point à demander réparation, mais, se faisant lui-mesme justice, il révoqua toutes les graces que les Papes avoient accordées, à Philippe en particulier, & aux Rois ses prédecesseurs. Elles estoient si considerables, que le a revenu des Rois de France, qui, selon ce Pontife, n'alloit sous Philippe Auguste, qu'à dix-huit ou dix-neuf mille livres, c'est-à-dire, à quatre cens soixante mille livres de nostre monnoie d'aujourd'hui, estoit augmenté de moitié par les Décimes que ces Princes avoient obtenuës des Papes.

Boniface révoque les graces accordées par les Papes à Philippe le Bel, & aux Rois ses prédecesseurs.

a *Scimus quod aliquando temporibus magni Philippi Rex Franciæ non habebat de suis reditibus decem octo mill. libr. & hodie per fomenta, gratias & dispensationes istius Ecclesiæ habet quadraginta mill. libr. &c.* C'est Boniface qui parle ainsi, p. 77. des preuves du different de ce Pontife avec Philippe le Bel. Par Dupui. *Ibid. p. 47. & suiv.*

Un Nonce vint en France présenter deux Brefs, l'un au Roy, & l'autre au Clergé, par lesquels le Pape ordonnoit, au Roy d'envoïer à Rome, & aux Evesques d'y aller. Boniface disoit dans ces Brefs, que Dieu l'avoit establi pour planter & pour arracher, pour détruire & pour édifier; que c'estoit une folie de croire, & une

Bonifacius Papa .... transmisit litteras ... eidem Regi

heresie d'assurer que les Rois ne sont point sujets, en ce qui regarde le temporel à la correction du Pape; que Philippe & ses Ministres avoient commis de grands excès, parmi lesquels le Pape marque l'alteration de la monnoie; les vexations faites aux Eglises; les grands Imposts mis sur le Peuple, & l'abus que le Roy faisoit du revenu des Evesches pendant la vacance des Sieges. Il ajoustoit, que le Roy ne se corrigeant point, quoique plus d'une fois il en eut esté averti, il estoit du devoir de lui Souverain Pontife, de le punir séverement.

in quibus mandabat eidem quod cum ipse Papa esset Dominus in temporalibus & spiritualibus in universo mundo, volebat quod recognosceret Regnum Franciæ ab eodem & contrarium tenere & sentire Hereticum judicabat.

a Tom. Duch. pag. 787.

Précautions que l'on prend contre les menaces du Pape.

Ces menaces n'effraierent point, parce qu'on sçavoit que Boniface estoit un homme de grand bruit & de peu de résolution; on ne laissa pas neanmoins, de prendre des précautions, on chassa du Roïaume l'ancien & le nouveau Nonce; on fit deffense d'en sortir, aux Evesques, Abbez & Docteurs, & à qui que ce soit d'en transporter or ni argent. On supprima quelques imposts qui avoient fait beaucoup crier; & afin de mieux s'assurer de la disposition des cœurs, on convoqua une Assemblée, du Clergé, des Nobles & du Peuple dans Nostre-Dame de Paris, pour leur communiquer les prétentions de Boniface.

1302. *Pierre Flotte* Chancelier de France, harangua avec chaleur, contre la personne de [b] ce Pontife, & contre ses prétensions; soustenant, qu'elles estoient frivoles, nuisibles à la Religion, inconnuës à l'antiquité, injurieuses aux Potentats, & pour tout dire en un mot, qu'elles n'avoient d'autre fondement que la trop vaste ambition de quelques Pontifes des derniers tems; & que l'avidité ou la foiblesse de quelques Princes, qui, contre leurs propres interests s'estoient rendus executeurs des jugemens iniques des Papes. La harangue du Chancelier émeut si fort les Députez, qu'après avoir tous répondu, par acclamation, qu'ils estoient de son sentiment, ils firent brusler en leur présence, la Bulle, que le Pape avoit adressée au Roy; & afin d'instruire le monde, ou de l'aigrir contre Boniface, ils dresserent un Procès-verbal de ce qui s'estoit dit & fait dans cette nombreuse Assemblée, & [c] le firent afficher dans les ruës. Les François estoient si jaloux de l'honneur de leur Monarchie, que la crainte des foudres de Rome n'excita aucune révolte.

b Il n'est point fait mention dans les Historiens du tems de deux petites Lettres qui se trouvent dans les Modernes; l'une du Pape, au Roy, & l'autre, du Roy, au Pape. La premiere n'est évidemment qu'un Extrait de la Bulle *Ausculta Fili.* Et le stile seul de la seconde, fait voir qu'elle est supposée: *Bonifacio se gerenti pro Summo Pontifice, salutem modicam seu nullam: sciat fatuitas tua.* A Boniface, soi disant, Pape, peu ou point de salut: seachez, Monsieur le Fat, &c.

Ces précautions estoient d'autant plus necessaires, que Philippe n'estoit point aimé, & qu'il avoit en ce tems-là une grande guerre à soutenir. La Tréve qu'il avoit faite avec le Roy d'Angleterre, & avec le Comte de Flandres, ne fut pas plustost expirée, qu'une Armée de François, prit Dixmude & Dam, & assiegea dans Gand le Comte de Flandres & sa Famille. Ce Prince n'aïant point de Troupes, ou esperance d'en recevoir, ni du Roy d'Angleterre, qui faisoit la guerre en Ecosse, ni des Princes d'Allemagne, qui estoient acharnez les uns contre les autres, se livra lui-mesme aux François avec deux de ses enfans, sur la parole qu'on lui donna,

Guerre en Flandres.

c Voiez la Requeste du Peuple François au Roy, contre le Pape Boniface, rapportée en langage de ce tems-là, dans le Recueil intitulé *Acta inter Bonifacium VIII. & Benedictum XI. P. P. & Philippum Pulchrum Regem Christianissimum.*

qu'il seroit conduit à Paris, pour traiter avec le Roy; qu'il n'y seroit point enfermé; que si dans dix ou douze mois, il ne pouvoit faire sa Paix, il auroit toute liberté de retourner en son Pais; & qu'enfin pendant cette année, il y auroit une suspension d'armes.

Ces trois dernieres conditions ne furent point executées, parce que Philippe desavoüa ceux qui les avoient accordées : bien au contraire, le Comte fut mis en prison, & le Roy acheva de se rendre maistre de la Flandres : s'il ne le fut pas long-tems, ce fut la faute du Gouverneur qu'il y laissa. Les violences de ce Commandant, son orgueil, ses exactions, firent revolter les Flamands, irreconciliables ennemis de l'injustice & de l'oppression. Les Villes, de Cassel, de Bourbourg, de Bruges & de Furnes, massacrerent leurs garnisons, & mirent des Troupes sur pied.

Cette Armée levée à la haste n'estoit guere que de vingt mille hommes, mal armez, mal disciplinez, parmi lesquels il n'y avoit ni Noblesse ni Cavalerie. Une valeur farouche, animée par le desespoir suppléa à tout. L'Armée Françoise qui marcha contre ces Rebelles, estoit de dix mille chevaux & de quarante mille hommes de pied : elle estoit commandée par le Comte d'Artois, Prince celebre, qui avoit deffair les Flamands, à la journée de Furnes, vaincu les Anglois en Guienne, & empesché les Espagnols d'envahir le Roiaume de Naples. C'eut esté un grand General, s'il eust eu plus de prévoïance & moins de presomption. Il méprisoit si fort cette canaille de Rebelles, c'est ainsi qu'il les appelloit, que sans les faire reconnoistre, il fit marcher à eux sa Gendarmerie au galop, de peur qu'ils ne lui échappassent.

Deffaite des François à Courtray, le onze de Juillet, 1302.

Duchesne, pag.

Une poussiere épaisse qu'exciterent tant de Cavaliers, qui couroient à la débandade, les empeschant d'appercevoir un canal qui estoit devant eux. La pluspart tomberent dans ce gouffre, & y demeurerent embourbez, à la merci des Ennemis : deux ou trois Escadrons, qui n'avoient pas esté si viste, avertis du danger par les cris affreux des mourans, rebrousserent chemin, mais dans un si furieux desordre, que les gens de pied, qui les suivoient, perdirent courage tout à coup, & se mirent à fuir comme eux. Alors les Flamands passant le canal sur un pont d'hommes & de chevaux, chargerent cette Infanterie, & en tuerent prés de la moitié. Il périt en cette journée prés de vingt mille François : du nombre des morts, furent le Comte d'Artois, le Roy de Majorque, un frere du Duc de Brabant, un fils du Duc de Lotraine, les Comtes de la Marche, d'Aumale, d'Eu, de Tancarville & de Saint-Paul, le Connestable Raoul de Nesle, Guy son frere Mareschal de France, & plus de deux mille Gentilshommes.

Heureusement cette disgrace n'eut point de suites, parce que le Roy d'Angleterre, loin de secourir les Flamands, comme il le leur avoit promis, les abandonna à Philippe, qui lui rendit toutes les Places que les François avoient conquises, en Querci, en Guienne, en Xaintonge. Les deux Rois souhaitoient la Paix, pour fai-

re la guerre à ourrance, l'un aux Ecossois, & l'autre aux Flamands. Tous deux estoient si irritez contre ces ennemis, qu'ils en oublierent leurs veritables interests. Edouard ne profita point de la deffaite des François : Philippe ne se prévalut point de la révolte des Ecossois, les deux Princes s'accorderent aux dépens de leurs Alliez, & se les sacrifierent l'un à l'autre, tant il est vrai qu'assez souvent la politique a moins de part aux évenemens, que la passion des Souverains.

Nouvelles précautions contre les menaces de Boniface VIII.

Cette Paix rassura Philippe & le rendit plus fier & plus ferme à l'égard de Boniface VIII. ce Pape & lui estoient broüillez à ne se racommoder jamais, à cause des mauvais rapports qu'on faisoit à l'un & à l'autre. Les Jacobins & Cordeliers, gens alors à la mode, & fort écoutez à la Cour, irritez contre Boniface de ce qu'il leur avoit osté le Privilege de confesser sans permission des Ordinaires, ne cessoient d'échauffer le Roy. *Guillaume de Nogaret*, autre boutefeu : (c'estoit un Chevalier és Loix, homme hardi & entreprenant, que Philippe, quelque tems devant avoir envoïé à Rome,) disoit y avoir appris que le Pape estoit un Impie ; qu'il menoit une vie scandaleuse, & ne parloit du Roy que comme d'un Prince sans esprit ; les choses estoient si aigries, que Philippe ne voulut entendre à aucune des propositions qu'un Legat estoit venu lui faire. Le Legat fut chassé, on arresta un de ses gens qui lui apportoit l'ordre d'excommunier le Roy ; & pour plus grande précaution en des tems aussi difficiles, on convoqua tout de nouveau, le Clergé, les Nobles & le Peuple.

Privilegium datum Prædicatoribus & Minoribus de Confessionibus audiendis à Papa Bonifacio irritatur & decrevit idem Papa ne confessus iisdem fratribus confiteatur eadem peccata proprio sacerdoti. Nangis. Ann. 1298.

1303. En Juin.

Le Comte d'*Evreux* frere du Roy, le Comte de *Dreux* Prince du Sang, *Guy* Comte de *Saint-Paul*, & un *Guillaume Duplessis*, Chevalier ès Loix, se rendirent Dénonciateurs contre le Pape Boniface. Duplessis, parlant pour eux quatre, soustint qu'il n'estoit point Pape, mais un fort méchant homme, intrus par des tromperies au Souverain Pontificat. Il l'accusa d'impieté, de sortilege, de simonie, & d'autres crimes abominables, qu'on ne peut ni nommer ni croire : Pour conclusion, il appella au futur Concile de ce que Boniface avoit fait, & de tout ce qu'il pourroit faire au préjudice des droits du Roy, & des Libertez du Roïaume. Si Philippe en fust demeuré là, bien des gens l'eussent autant loüé, d'avoir maintenu en Prince habile, l'indépendance de sa Couronne, qu'ils le blasmerent dans la suite de n'avoir sçû mettre de bornes à son ressentiment.

Dupui. 101. & suiv.

Fin tragique de ce Pontife.

Nogaret, fut chargé d'aller signifier l'appel : cette commission n'estoit qu'un prétexte pour cacher l'ordre qu'il avoit de se saisir de Boniface, & de l'amener à Lyon pour lui faire son procès dans un Concile general. Si au lieu de thesauriser, le Pape, qui depuis long-tems sçavoit bien qu'on lui en vouloit, eust semé de l'argent pour se faire des amis, & pour lever de bonnes troupes, on n'auroit ni osé, ni pû, rien entreprendre contre lui ; mais il estoit si peu sur ses gardes, & si fort entesté du grand respect

qu'on lui devoit, qu'il ne pouvoit s'imaginer que jamais on lui en manquast. Son avarice & cette fausse securité furent la cause de ses malheurs.

Nogaret arrivé avec de l'argent, le répandit si à propos parmi les Bourgeois d'Anagnie, qu'ils s'engagerent à lui livrer une des portes de leur Ville; Boniface s'y estoit retiré, s'y croïant plus en seureté, au milieu de ses Compatriotes, qu'à Rome, où il estoit haï. La famille *Colonne* fournit des troupes à Nogaret. Il y avoit long tems que le Pape la persecutoit, jaloux de l'autorité & du merite de quatre hommes de cette puissante famille, deux Cardinaux, deux Capitaines, si estimez & si aimez, que Boniface ne pensoit pas estre jamais le maistre chez lui, qu'il ne les eust exterminez.

Nogaret, introduit avec des troupes dans Anagnie, força le Palais du Pape avec un si grand fracas, que Boniface, qui, à ce bruit, crut que c'estoient les Gibelins qui venoient pour l'assassiner, prit sa Chappe & sa Thiarre & s'assit sur son Throsne, tenant ses Clefs d'une main, & de l'autre sa grande Croix, pour y attendre ses Meurtriers, résolu de mourir martyr du trop de zele qu'il avoit eu pour la gloire du Pontificat. Les Conjurez lui firent mille indignitez. *O Toi, chetif Pape*, lui dit Nogaret, *regarde combien de Monseigneur le Roy de France la poëssance est grande.* Un autre, d'un coup de gantelet, ce fut *Sciara Colonne*, lui mit le visage en sang; d'autres lui donnerent des nazardes. Il essüia tous ces outrages sans dire mot, jusques à ce que se voïant pressé d'abdiquer le Pontificat, il répondit avec courage, qu'il aimoit mieux perdre la vie. Réponse qui aigrit si fort ces Satellites, qu'après lui avoir osté ses ornemens Pontificaux, ils le maltraiterent plus que jamais, le faisant courir à cheval pendant un assez long tems, dans les plus grandes ruës, sans selle, sans esttiers, le visage tourné vers la queuë.

Dupui, 195.

Comme il n'y avoit nulle apparence de pouvoir le mener jusques à Lyon, les Conjurez delibererent de ce qu'ils en feroient. Les uns opinoient à l'empoisonner, d'autres à le laisser mourir de faim, & d'autres à le décoller pour envoïer sa teste en France; c'estoit fait de lui si les habitans d'Anagnie ne l'eussent enlevé d'entre leurs mains, dans l'esperance de recevoir autant d'argent pour le sauver, qu'ils en avoient touché pour le laisser prendre. Six mille Bourgeois prirent les armes & l'escorterent jusques à Rome; Boniface y mourut trente-cinq jours après, outré d'un si grand affront & de la perte de ses thresors, que l'on avoit pillez quand il fut arresté.

Le 11. Octobre 1303.

Il n'y a sorte de contes que l'on n'ait fait de ce Pontife; les uns ont dit qu'il estoit mort se mangeant les bras & les mains, & faisant des imprécations contre les François; d'autres font prophetiser Celestin son Predecesseur, & lui font dire; que Boniface parviendroit en Renard au souverain Pontificat; qu'il regneroit en Lion, & mourroit enfin comme un Chien. L'orgueil de Boniface l'avoit rendu insupportable; sa passion eust esté de soumettre à la Thiare la Couronne des Souverains; & bien des gens ont cru qu'il n'insti-

rua le *Jubilé* en 1300. c'est-à dire, qu'il n'accorda une indulgence pleniere aux fideles qui visiteroient le Sepulcre des Saints Apostres, qu'afin qu'attirant à Rome des Catholiques de tous Païs, il pust se faire reconnoistre à la face de toutes les Nations, pour Monarque universel & Seigneur Suzerain du monde Chrestien.

En effet, tant que dura le Jubilé, il affecta de se monstrer, tantost en habit de Pape, tantost avec la Couronne & le Sceptre d'un Empereur, & de faire toûjours porter deux épées nuës devant lui pour marquer la double puissance. Ostentation, qui, découvrant ses intentions, ne servit qu'à les faire échoüer. Quand on veut se rendre le maistre, il faut le faire sans le dire, autrement on révolte bien-tost ceux qu'on croïoit assujettir.

Quelque joie qu'on eust en France de s'estre vengé de Boniface, on n'y estoit pas sans crainte, que le Pape qui lui succederoit ne mist le Roïaume en interdit; qu'il n'excommuniast le Roy, & qu'il ne publiast une Croisade contre lui, pour punir le sanglant affront que l'on avoit fait au Saint Siege. Les avances du nouveau Pontife, homme timide & paisible, calmerent ces inquietudes. *Benoist XI.* ne fut pas élû, qu'il envoïa un Bref au Roy pour l'absoudre de toutes Censures. Grace inesperée, qui fit grand plaisir a Philippe, dans un tems où il avoit besoin de réünir toutes ses forces pour dompter l'orgueil des Flamands.

Benoist XI. sans en estre sollicité, absout le Roy de toutes Censures.

Papa Benedictus... Regem Francorum non petentem à Sententia Excommunicationis per prædecessorem suum lata in eum absolvit. Trevet. pag. 722. 8. Tom. Spicil. Id. Contin. Nangis. pag. 614. tom. XI. du Spicil. *Ibid.* 615. *&* 616.

Leur insolence estoit montée au plus haut point, depuis que deux ans de suite estant allé en leur Païs, il n'avoit osé les combattre. Ils furent vaincus l'année d'aprés, sur mer, proche Ziriczée, & sur terre prés de Mons en Puelle. L'Armée Françoise les attaqua de grand matin; elle força leur retranchement, & de soixante mille qu'ils estoient, elle en tua quinze à seize mille. Ces feroces Rebelles se rallierent sur le soir, & avertis que les François, qui croïoient n'avoir rien à craindre de gens qu'ils venoient de battre, s'estoient mis à faire débauche; ils les chargerent avec furie, & percerent en moins d'un quart d'heure jusques au Pavillon du Roy. Philippe ne s'effraïa point, & aprés avoir ramassé une partie de ses bonnes troupes, il chargea à son tour avec tant d'impetuosité, qu'il tua dans cette seconde action sept à huit mille des ennemis.

Victoire de Mons en Puelle le 18. Aoust. 1304.

De si grandes saignées ne purent abbatre leur courage, & résolus de perir tous plustost que de perdre leur liberté, ils revinrent quelques heures aprés, offrir, ou de livrer bataille, ou de recevoir la Paix, pourvû qu'on la leur accordast à des conditions raisonnables. Philippe, en Prince sage choisit ce dernier parti, où il y avoit moins à risquer; les principaux articles du Traité qu'on fit avec eux, furent, que leur Comte seroit restabli, & qu'eux joüiroient paisiblement de leurs Franchises & Libertez, mais à la charge que leurs Villes seroient toutes démantelées, hors l'Isle, Doüay & Orchies, qui demeureroient au Roy pour gages de huit cens mille livres, qu'ils s'obligeoient de lui païer pour les frais d'une si longue guerre.

Cette Paix toute avantageuse qu'elle estoit, donna moins de

joie à Philippe que l'élection d'un Pape, tel à peu près qu'il le vouloit. Benoist XI. après un Regne de huit mois, aïant esté empoisonné par des gens qui ne pouvoient souffrir qu'il parlast de les réformer, le Saint Siege vacqua près d'un an, parce qu'il y avoit dans le Conclave deux factions également puissantes, la faction Françoise, & la faction Italienne; celle-ci estoit composée des créatures de Boniface VIII. & celle-là, de ses ennemis. Les deux Partis emploïerent pour se surprendre toutes les ruses imaginables; à la fin s'estant ennuïez d'estre si long-tems enfermez, ils convinrent que les Italiens proposeroient trois sujets qui seroient d'endeçà les Monts; & que celui des trois que les François nommeroient Pape, seroit unanimement proclamé par tout le College.

Le plus papable des trois sujets, si j'ose m'exprimer ainsi, estoit *Bertrand Dagout* Archevesque de Bordeaux, ami intime de Boniface, & par là, le plus agréable à la faction Italienne, qui esperoit que ce Prelat, homme fier & vindicatif, d'ailleurs ennemi des François, qui l'avoient maltraité, éclateroit contre le Roy; Mais, est-il quelque injure qu'on n'oublie, mesme avec plaisir, quand par là on peut parvenir à la plus grande dignité où un homme puisse aspirer?

Philippe procure à Clement V. le Souverain Pontificat.

Philippe, qui estoit alors en Poitou, averti plustost que l'Archevesque, de la convention des Cardinaux, lui fit demander une entrevûë. Le rendez-vous fut dans un bois, afin d'avoir moins de témoins du marché qu'ils y alloient faire; Philippe s'engagea de faire élire l'Archevesque au Souverain Pontificat, pourvû que de son costé, l'Archevesque promist d'accorder un pardon ample & absolu, de l'outrage fait à Boniface, une condamnation autentique de la memoire de ce Pontife, une Décime pour cinq ans, le restablissement des Cardinaux Colonne; & un cinquiéme chef qu'on lui diroit en tems & lieu.

Le Prelat ne marchanda point sur les conditions: un homme aussi ambitieux eust acheté plus cher une si haute dignité. Il fut élu par les François de l'ordre secret de Philippe, & proclamé avec joie par les Cardinaux Italiens. Ceux-ci ne furent pas à se repentir quand ils sceurent ce qui s'estoit passé & lorsque le nouveau Pape, qui prit le nom de *Clement V.* leur manda de venir à Lyon, où il fut couronné en presence du Roy. Philippe, lui-mesme, son frere le Comte de Valois, le Duc de Bretagne, & autres Princes, tour à tour tinrent les uns après les autres, la bride de la Mule du Pape, dans la Cavalcade qu'il fit, de l'Eglise, où il fut couronné, en la maison où il logeoit. 1305.

Durant la marche, un vieux mur trop chargé de peuple, s'estant éboulé tout à coup, blessa le Roy, legerement, son frere, un peu davantage, & le Duc de Bretagne si notablement, qu'il mourut quelques jours après. Le Pape mesme, dans l'émotion fut si poussé de toutes parts, que sa Thiare tomba. Sinistres présages, que l'on regarda dans la suite comme une annonce des malheurs que la translation du Saint Siege à Avignon, devoit causer à la France

& mesme au Pontificat, qui par-là, fut pendant long-tems à la discretion de la Puissance Seculiere.

Clement par complaisance pour Philippe, informe contre Boniface VIII.

1306. & suiv.

Clement executa une partie de ses promesses, il adoucit ou révoqua les Bulles dont on se plaignoit, il fit des Cardinaux à la devotion du Roy; il lui accorda pour cinq ans le dixiéme du revenu de toutes les Eglises de France; & à l'égard de l'autre chef, sur lequel Philippe insistoit, qui estoit la condamnation de la memoire de Boniface, Clement prit du tems, & ne cherchant qu'à éluder les trop vives poursuites du Roy, il se contenta d'ordonner qu'il seroit informé des vie & mœurs de Boniface. A la fin neanmoins Clement fut si fort pressé, qu'il indiqua à Avignon, où il devoit faire sa résidence, un jour fixe, pour y recevoir les dépositions des témoins; il s'y en presenta qui chargerent beaucoup Boniface, & d'autres qui le déchargerent: cette varieté fit que le Pape, qui, en habile homme, ne songeoit qu'à gagner du tems, remit, aprés plusieurs délais, le jugement de cette affaire, au Concile general qu'il venoit de convoquer à Vienne en Dauphiné.

Duchesne. 5. tom. pag 718. & suiv.

Spicil. tom x 1. 633. 634.

Ibid. 639. & 40.

Philippe se trouve au Concile de Vienne, & ne peut obtenir que Boniface VIII. y soit declaré heretique.

Philippe avoit si à cœur de faire condamner la memoire de Boniface, qu'il alla exprès au Concile, croïant que par sa presence, par ses prieres & caresses, il disposeroit les Peres à faire ce qu'il souhaitoit. Il soustenoit que ce Pontife avoit esté heretique, & demandoit qu'en consequence ses ossemens fussent bruslez. Il assista à la seconde Session, assis à costé du Pape, sur un siege un peu plus bas: on lui rendit de grands honneurs, du reste, il eut le chagrin de voir qu'unanimement les Peres du Concile déclarerent, que Boniface n'avoit point esté heretique; mais qu'au contraire il estoit mort, & qu'il avoit toûjours vescu en fort bon Catholique.

a Rege Francia Philippo à dexeris Summi Pontificis in sede tamen inferiori aliquantulum sedente. Ibid. Nangis.

Trois celebres Docteurs, l'un en Theologie, l'autre en Droit Canon, & le troisiéme en Droit Civil, haranguerent pour justifier la déclaration des Peres. De plus, deux Gentilshommes Catalans se presenterent tout armez pour la soustenir par le combat, & oserent en face du Roy, jetter un gage de bataille, & appeller en duel ceux qui seroient assez téméraires pour dire qu'elle n'estoit pas juste. Le Roy fut bien mortifié, autant de ce deffi, que de la decision des Peres; & ce fut pour l'en consoler, que Clement dans cette Session abolit l'Ordre des Templiers, contre lequel depuis cinq ans Philippe avoit exercé de cruelles rigueurs.

Clement V. à la poursuite de Philippe, abolit l'Ordre des Templiers.

L'Ordre des Templiers estoit un Ordre Religieux & Militaire tout ensemble, institué à Jerusalem par les premiers Croisez, pour deffendre les Pellerins Chrestiens contre les Bandits Turcs, qui en infestoient le chemin. Cet Ordre fleurit en peu de tems, & par les dons immenses, du Clergé, des Princes & des Peuples, il devint si puissant, qu'il mettoit des armées sur pied. Ses trop grandes richesses furent cause de sa décadence; les Chevaliers se relascherent de leur ancienne discipline, & bien-tost ils s'abandonnerent à toute sorte de vices; leurs débauches, leur libertinage, leur avarice

Procés des Templiers. *Dupuy 134 Et le Continuateur de Nangis.*

avarice, leurs exactions, leur conduite insolente envers les plus puissans Princes qui alloient en la Terre-Sainte, & le mépris public qu'ils faisoient de toutes les Puissances, les avoient rendus si odieux, que personne n'eust esté fasché de voir qu'on les chastiast, si Philippe le Bel, toûjours outré dans sa vengeance, n'eust poussé les choses trop loin.

Les propos licentieux qu'ils tenoient de lui à tout moment, le peu de déference qu'ils avoient pour ce qu'il souhaitoit, & la mauvaise volonté qu'ils firent voir à son égard en deux seditions qui arriverent à Paris, à l'occasion de la monnoie, l'avoient si fort aigri contre eux, que rien ne lui fit plus de plaisir que d'avoir découvert le moïen de les ruiner. Deux scelerats d'entre eux, l'un François & l'autre Italien, prisonniers à Paris pour des crimes atroces, lui firent dire que s'il vouloit les faire mettre en liberté, ils lui reveleroient des choses horribles de leur Ordre.

Ces choses épouventables estoient; qu'en prenant l'habit, le Novice baisoit le Superieur au bas du dos, à la bouche & au nombril; que dans leurs Assemblées qui se faisoient, presque toûjours la nuict, les Chevaliers renioient Jesus-Christ, en crachant sur un Crucifix; qu'ils y adoroient une Idole, qui avoit une longue barbe, des moustaches touffuës & pendantes, & pour yeux deux grosses escarboucles qui étincelloient comme le feu; que l'on leur deffendoit de voir ni filles ni femmes; & que si par hazard quelqu'un d'eux avoit des enfans, on faisoit rostir ces enfans, & de la graisse qui en sortoit, on frotoit la barbe & les moustaches de l'Idole.

Cette déposition meritoit d'autant moins de foy, qu'elle estoit faite par deux hommes, chassez de l'Ordre pour leurs crimes, & prests à estre suppliciez : cependant ils eurent leur grace comme on le leur avoit promis, mais ils n'en joüirent pas long-tems; car le François fut assassiné en sortant de prison, & l'Italien y fut remis pour un nouveau meurtre, & pendu quelques jours après.

Sur cette dénonciation, sans qu'il y eust de plainte précedente, sans informer mesme en secret de la verité de ces faits, le Roy fit en mesme jour arrester tous les Templiers, qui estoient alors dans ses Estats, & de peur qu'on ne l'accusast de n'agir que par passion, on publia à son de trompe, que le Peuple eust à se trouver huit jours après dans le Jardin du Palais Roïal à Paris, pour y entendre la lecture des abominations dont on chargeoit ces Chevaliers. Ces abominations firent horreur à la populace, & pitié aux gens de bon sens, parce qu'elles paroissoient plus ridicules que croïables. 1307. & suiv.

Quelle apparence, disoit-on, que parmi ce grand nombre de Prestres & de gens d'Epée, dont cet Ordre estoit composé, aucun, depuis si long-tems n'eust revelé, à son ami, à son pere, à son Confesseur, tant de mysteres d'iniquité? Le Pape fit grand bruit de l'emprisonnement des Templiers, prétendant qu'il n'y avoit que lui qui eust droit de les chastier : il évoqua l'affaire, & fit deffense aux Evesques & à tous Juges d'en connoistre; mais on l'eut bien-tost appaisé, soit par des soumissions, soit plustost,

comme on le crut alors, par l'esperance qu'on lui donna, qu'il auroit la meilleure part de la dépoüille des Criminels; ainsi peu de tems aprés il consentit que leur Procés fust instruit par les Ordinaires, & jugé deffinitivement par le Concile de la Province.

On interrogea donc deux cens soixante Templiers; le plus grand nombre avoüa tout; le reste soustint fortement, que ces accusations n'estoient que des calomnies. La constance de ceux-ci fit revenir la plus part des autres; plus de cent se dédirent, & protesterent jusques à la mort, que la peur de la question, leur avoit fait déposer faux. Cette rétractation rendoit le procès des Accusez plus difficile qu'auparavant, parce qu'il y avoit alors plus de témoins qui les déchargeoient qu'il n'y en avoit qui persistassent dans leur premiere déposition; cependant, on ne laissa pas de passer outre, & de juger ces malheureux.

En deux Executions qui se firent à Paris 1310. on en brusla jusques à cent treize. Ils moururent en parfaits Chrestiens, témoignant un fort grand regret d'avoir dit par timidité des choses fausses de leur Ordre. Fermeté admirable, qui les fit croire tous innocens, quoique l'Ordre deux ans aprés fut aboli par Clement V. dans le Concile general de Vienne; on doute encore aujourd'hui, si jamais ils furent coupables des crimes qu'on leur imputoit; & bien du monde est persuadé qu'on les sacrifia à la vengeance de Philippe, & à l'envie d'avoir leur bien.

Pendant qu'on méditoit de les arrester tous, on avoit attiré en France *Molai* Grand-Maistre de l'Ordre; *Guy* Grand Prieur de Normandie, frere du Dauphin de Viennois; le Prieur d'Aquitaine; & un autre des grands Officiers. Ces quatre, comme beaucoup d'autres, avoüerent tout ce qu'on voulut. Molai[a] estoit un idiot, à qui successivement la crainte ou le repentir fit trois ou quatre fois confesser & desavoüer les crimes dont on l'accusoit. On leur avoit fait esperer, qu'aprés avoir déposé, on les mettroit en liberté; cependant au bout de cinq ans, voïant qu'on n'en faisoit rien, ils demanderent qu'on fist leur Procès, ou qu'on les tirast de prison. Par le jugement qu'on rendit contre eux, ils furent condamnez à y demeurer toute leur vie, & à estre échafaudez, c'est-à-dire, à estre exposez nuds en chemise sur un échafaut, tandis qu'on lisoit leur Sentence.

[a] *Visum fuit Dominis Commissariis. Ex aspectu & consideratione persona sua actuum, gestuum & loquela quod erat valde simplex vel fatuus & non bene compos mentis sua.* Pag. 122. Dupui.

L'execution se fit devant le grand portail de Nostre-Dame de Paris; mais avant qu'on eust achevé la lecture de la Sentence, le Grand-Maistre Molai, & le Prieur de Normandie s'écrierent fondant en larmes, qu'ils avoient racheté leur vie aux dépens de leur conscience; que leur Ordre n'estoit point soüillé des abominations dont eux-mesmes l'avoient chargé; & que c'estoit à la persuasion & du Pape & du Roy, qu'ils avoient déposé de si horribles faussetez.

Cette nouvelle mit Philippe en telle colere, qu'il ordonna que sur le champ ils fussent bruslez à petit feu derriere le jardin de son Palais. Leur constance au milieu des flammes persuada à beaucoup de gens, que tous quatre mouroient innocens. Molai,

particulierement fit voir plus de fermeté que l'on n'en attendoit d'un esprit aussi variable & aussi foible que le sien. On dit que peu avant qu'il expirast, il ajourna le Pape à comparoistre devant Dieu au plus tard dans quarante jours, & le Roy quatre mois après. Comme Clement & Philippe moururent juste dans ce terme, cela parut une nouvelle preuve de l'innocence des Templiers.

Contin. de Nangis.

Philippe, avant que de mourir essuïa deux cuisans chagrins. Il avoit trois fils, *Louis* Roy de Navarre, du chéf de la mere, qui estoit morte dix ans devant; *Philippe* Comte de Poitou, & *Charles* Comte de la Marche. Ces Princes les plus beaux hommes de leur tems, estoient mariez à trois coquettes, que l'on accusa d'adultere. La femme de l'aisné & celle du cadet en furent convaincuës : à l'égard de celle du second, il n'y avoit que des soupçons contre elle. Les galands des deux autres estoient deux freres assez malfaits, qui furent condamnez, le Roy en personne presidant à leur jugement, qui furent, dis-je, condamnez à estre écorchez tout vifs; ensuite à estre traisnez dans un Pré nouvellement fauché; puis à estre mutilez des parties qui avoient peché; après à estre décolez, & enfin à estre pendus par-dessous les aisselles à un gibet.

Philippe, avant que de mourir, voit le desordre dans sa famille, & dans son Roïaume, une revolte presque generale.

Philippe & Gautier de Launoi Gentilshommes Normands

On y mit avec eux un Huissier de la Chambre, qui pendant une année ou deux, avoit facilité ce méchant commerce. D'autres gens qui y avoient eu part furent expediez secretement. Les trois Princesses furent enfermées en des Chasteaux. La Reine de Navarre y fut estranglée aussi tost par ordre exprès de son époux. La Comtesse de Poitiers y demeura environ huit mois, au bout desquels son mari la reprit avec lui : pour la Comtesse de la Marche, elle n'en sortit que sept ans après, & à la charge de consentir que son mariage fust cassé. On blasma fort le Roy de n'avoir point, ou prévenû, ou estouffé cette infamie.

Contin. de Nangis.

L'autre chagrin qu'il essuïa, fut de voir ses Sujets quasi tous soulevez contre lui. Depuis vingt-neuf ans qu'il estoit sur le Throsne, il s'estoit levé des sommes immenses, sans cependant qu'il en fust plus riche. Ses coffres ressembloient au tonneau de Danaé, où l'on versoit sans cesse, sans que jamais il se remplist. L'année qu'il mourut, ses Ministres aïant proposé de doubler les Subsides, & de les faire païer sans distinction à tout le monde; les Ecclesiastiques & les Nobles, qui prétendoient en estre exemts, firent sur cela des remonstrances; mais comme elles furent inutiles, il commença à se former de dangereuses Ligues, non seulement en chaque Province, mais de plusieurs Provinces ensemble, pour deffendre leurs libertez.

Ce fut en Champagne que se fit la premiere Ligue; les Evesques, Chapitres & Abbez, les Seigneurs, les simples Gentilshommes & toutes les Villes y entrerent : il s'en fit de pareilles en Nivernois, en Vermandois, en Beauvoisis. Tout tendoit à une revolte generale, & le Roy estoit à la veille d'estre contraint, ou de revoquer tout ce qu'il avoit fait pour estendre son autorité, ou de subjuguer son Roïaume. Comme depuis qu'il regnoit, il

avoit trouvé dans ses Peuples une assez promte obéissance, il fut si chagrin & si effraïé de les voir quasi revoltez, qu'il en tomba malade, & mourut quelques jours aprés, à Fontainebleau, dans la chambre où il estoit né. Selon d'autres Historiens, il mourut de s'estre blessé en tombant de cheval à la chasse

Mort de Philippe IV. dit le Bel.

1314.

Le 29 Novembre.

Au lict de la mort il témoigna un grand regret d'avoir foulé ses Peuples : repentir qui venoit bien tard & pour eux & pour lui. C'est le premier de nos Rois qui ait alteré la Monnoie ; ce qui lui attira le nom de *Faux Monnoïeur*. C'est lui qui ordonna que le Parlement, qui jusques-là avoit esté ambulatoire, seroit sédentaire à Paris, & qu'il se tiendroit deux fois l'année, dans une des Salles du Palais, qu'il avoit fait bastir dans cette Capitale.

Ce Roy Philippe IV. estoit un des plus beaux hommes & des mieux faits que l'on eust vû ; homme, fier, vaillant, magnifique, avide de gloire & d'argent, grand dépensier, trop severe quelquefois, toûjours trop vindicatif. Ses Ministres, gens impitoïables, avares & entreprenans, eurent plus de part que lui à ce qui se fit sous son Regne, de dur & de violent. Il leur avoit laissé prendre une si grande autorité, [a] qu'on lui reprocha plus d'une fois, qu'il n'avoit que le nom de Roy, & que c'estoient eux qui regnoient.

[a] *Bonifacius... considerans Regis formosi simplicitatem & quod totum Regni regimen à suis consiliariis dependebat ;* preuves du different de Bonifade VIII. & de Philippe le Bel, par Dupui, p. 4.



LOUIS X.

DIT

HUTIN.

Chron. de S. Victor de Paris. Celle de Flandres. La continuation de celle de Nangis.

Caractere de Louis Hutin.

LOUIS X. avoit vingt-six ans quand il commença de regner. Je ne sçai pourquoi on l'a surnommé *Hutin*; c'est-à-dire Mutin; car, on ne voit point qu'il ait esté, ni inquiet, ni querelleur. C'estoit un folastre qui n'aimoit qu'à rire, & qui avoit tous les vices de la jeunesse, sans en avoir les avantages; foible, mou, & irresolu, de grand bruit & de peu d'effet, se laissant gouverner par quelques Ministres du Roy son Pere & par le Comte de Valois son oncle, plus par timidité que par estime qu'il eust pour eux.

Il regna un an, huit mois & six jours. Un Regne si court produisit peu d'Evenemens : le plus considerable, est la malheureuse catastrophe du Surintendant des Finances, *Enguerrand le Portier* Seigneur de *Marigny*, homme dur & avare, qui avoit sous le dernier Regne gouverné le Roy & l'Estat & acquis plus de bien que ne doit en avoir un Serviteur sage & fidele.

Quoique l'on eust levé des sommes immenses sous le feu Roy, il y avoit à l'Epargne si peu d'argent quand il mourut, qu'il ne s'y trouva pas de quoi faire les frais du Sacre de son Successeur. Marigny appellé pour en rendre raison, dit au Roy devant tous les Grands, que de tant deniers qu'on avoit levez sur le Peuple, le Comte de Valois en avoit pris une partie, & que le reste avoit servi à paier les charges de l'Estat, & à faire la guerre aux Flamands.

Ibidem.

Procès de Marigny Surintendant des Finances.

1315.

Le Comte donna un démenti à Marigny, Marigny lui en donna un autre. Ils se fussent égorgez en presence du Roy, si on ne les eust separez. Marigny fut mis en prison, sur les vives instances du Comte, qui l'accusoit, d'avoir alteré la Monnoie, surchargé le Peuple, volé plusieurs grandes sommes, dégradé les Forests du Roy, entretenu correspondance avec les Flamands, & receu d'eux beaucoup d'argent, pour empescher quatre ou cinq fois, que le Roy ne les chastiast. [a] L'accusé demanda à estre entendu & ne put l'obtenir.

[a] Et licet ob sui purgationem legitimam sæpe & sæpius cum multa instantia audientiam postulasset obtinere tamen non potuit Comitis impediente potentia. ibid.

Pour comble de malheur, lorsque cette poursuite commençoit à se ralentir, par les prieres & soumissions des deux freres de Marigny, l'un Evesque de Beauvais, & l'autre Archevesque de Sens, on sçut que sa sœur & sa femme avoient fait faire, par un Sorcier, une figure du Roy, en cire, & une du Comte de Valois.

Sur cela, dans la créance ridicule où l'on estoit en ce tems-là, (il n'y a point d'extravagance, que l'esperance ou la crainte ne fasse croire à des esprits foibles;) dans la créance, dis-je, où l'on estoit en ce tems-là, que par les charmes de la magie, on pouvoit faire mourir les gens, en faisant fondre devant le feu, ou en poignardant leurs figures, ces Dames furent arrestées comme aïant voulu attenter à la vie du Roy & du Comte. Elles eurent beau dire qu'elles n'avoient eu d'autre dessein, que d'adoucir par là l'esprit de l'un & de l'autre, elles furent condamnées à une prison perpetuelle; & le prétendu Magicien, qui avoit fait les deux figures, eust sans doute esté bruslé vif, si pour ne point estre exposé à un si douloureux supplice, il ne se fust estranglé lui-mesme.

Sa mort avança celle de Marigny, parce qu'on le crut auteur ou complice du pernicieux dessein, qu'avoient eu sa sœur & sa femme: à quelques jours de là il fut pendu. Quoique ses prodigieuses richesses fussent des preuves presque certaines qu'il estoit coupable de malversation & de vol, bien des gens le crurent innocent, parce qu'il fut condamné sans avoir esté entendu. Il n'y eut pas jusques au Comte de Valois, qui ne se repentist de l'avoir fait mourir. Il en eut un si grand regret, qu'estant devenu paralitique, il disoit devant tout le monde, que c'estoit en punition du Procès fait à Marigny: aveu qui justifieroit la memoire de ce Ministre, si l'Histoire n'avoit remarqué, que depuis que le Comte fut tombé en paralisie, il eut l'imagination aussi malade que le corps.

Contin. de Nangis. 661.

Idem. 715.

Vexations sous le Regne de Loüis Hutin.

L'esprit de Marigny regna encore après sa mort. On opprima le Peuple, bien loin de le soulager: on força les Seigneurs Laïques à prester de l'argent au Roy, & les Ecclesiastiques à lui païer une Decime: on vendit les Charges de Judicature: on chastia les méchans Juges, plus par la bourse qu'autrement: on recherecha les Financiers: le Roy offrit à ses Esclaves, (il en avoit un très-grand nombre dans les Terres & Maisons qui dépendoient de son Domaine,) on offrit, dis-je, aux Esclaves, des Lettres d'affranchissement; & comme on vit qu'ils préferoient le joug de la servitude, à une liberté, qu'on vouloit leur vendre trop cher, on leur fit prendre de ces Lettres au prix que le Roy y mit; de sorte qu'il ne fut pas en leur pouvoir de n'estre pas libres.

Ces moïens extraordinaires remplirent les coffres de Loüis Hutin, & le mirent en estat de faire la guerre aux Flamands, si-tost qu'il eut esté sacré. Cette ceremonie fut differée cinq ou six mois, non seulement faute d'argent, mais encore, parce qu'on craignoit qu'il n'y eust opposition de la part, tant des Gentilshommes, que des Villes de quelques Provinces; depuis qu'elles s'estoient liguées sur la fin du Regne passé, pour recouvrer leurs libertez, & se faire décharger des Taxes qu'on leur demandoit, ces Provinces n'avoient point voulu desarmer. On eut beau emploïer, promesses, offres & menaces pour desunir les Confederez, on ne put en venir à bout, qu'en leur accordant bien des choses, & qu'en leur promettant de leur faire justice sur les autres.

Expedition en Flandres.

Dès que Loüis fut sacré il se mit en campagne pour forcer les Flamands à executer les Traitez qu'ils avoient faits douze ans devant avec le feu Roy. *Robert* dit *de Bethune*, nouvellement Comte de Flandres, se plaignoit au contraire, que c'estoit Loüis Hutin, qui ne les executoit pas; & soutenant qu'il avoit païé à Enguerrand de Marigny, la somme fixée par le Traité, pour pouvoir rentrer dans les Villes, de l'Isle, de Doüay & d'Orchies, que les François lui retenoient, il avoit commencé à faire le siege de la premiere; mais à l'approche des François, ses Troupes eurent si grand' peur, qu'elles se retirerent en desordre, & se jetterent dans Courtray.

Chron. de Flandres.

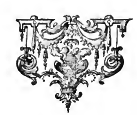
Loüis les y assiegea inconsiderément, n'aïant ni vivres ni munitions, & par un si mauvais tems, que les pluies seules, eussent suffi pour le contraindre à décamper: En effet, il fut obligé de lever honteusement le siege, laissant dans la fange presque tout son bagage, & une partie de son Armée, à la merci des Ennemis.

Le Comte ne put en profiter, parce que les ravages des gens de guerre, avoient causé en son Païs une si horrible famine, que le Peuple mouroit à milliers: Bien loin, dis-je, de profiter de la disgrace des François, ce nouveau fleau, plus terrible encore que celui de la guerre, le força à demander la Paix, & à la recevoir à telles conditions, que l'on voulut lui imposer. Il y estoit contraint par les cris de ses Peuples, qui se voïant reduits à mourir de faim, estoient prests de se donner au Roy pour avoir du pain. 1315.

Mort de Louis Hutin. 1316.

Loüis ne survécut que six mois à cette Expedition. Sur la fin de May 1316. il tomba tout à coup malade, d'avoir bû à la glace, après s'estre trop échauffé à joüer à la longue paume, & mourut le 5. a Juin suivant, laissant sa seconde femme grosse de trois mois. Il n'avoit eu de la premiere, qu'une fille nommée *Jeanne*, qui épousa dans la suite le fils du Comte d'Evreux.

a Le Continuateur de Nangis, est le seul Historien qui dist, que Louis Hutin mourut le 5. Juillet.



PHILIPPE V. DIT LE LONG.

LORSQUE Loüis X. mourut, son frere Philippe estoit à Lyon, où par ordre de Loüis il travailloit à faire un Pape. Il s'y estoit emploïé avec tant de zele, qu'après avoir rassemblé vingt-deux Cardinaux, il les avoit fait convenir qu'ils nommeroient un Pape au plus tard dans quarante jours. Il y avoit deux ans, trois mois & dix-sept jours que le Saint Siege estoit vacant, lorsqu'ils élurent au jour préfix, *Jacques d'Ossa* Cardinal, Evesque de Porto, fils d'un Savetier de Querci; d'ailleurs homme de merite, & très-sçavant à la maniere de ce tems-là. *Contin. de Nangis.*

Quelques Historiens content la chose autrement, & disent que les Cardinaux, qui depuis si long-tems n'avoient pû encore s'accorder, estant convenus de proclamer celui que d'Ossa nommeroit Pape, il se nomma lui-mesme, au grand estonnement de tout le Conclave, qui pourtant en passa par là. Ce Pontife prit le nom de *Jean*, & fut le XXII. de ce nom.

Philippe le Long est declaré Regent pendant la grossesse de la Reine sa belle-sœur.

Philippe revenu en poste à Paris, se logea au Palais Roïal, & convoqua un Parlement, où il fut arresté que ce Prince gouverneroit jusques aux couches de la Reine; qu'il auroit la Regence, si elle accouchoit d'un garçon; & qu'il seroit reconnu Roy, si elle accouchoit d'une fille.

La Couronne est disputée à Philippe, par sa niece, fille de Louis Hutin.

Cette résolution ne passa pas tout d'une voix. Il y avoit un parti pour élever sur le Throsne *Jeanne*, fille de Loüis Hutin: aucune Loy, du moins écrite, n'en avoit point encore exclus les Princesses du Sang; ce n'estoit que l'ancien usage, contre lequel on opposoit l'exemple des autres Monarchies, & celui des Pairies de France. Le Roïaume, disoit-on, est-il d'une autre nature que les grands Fiefs qui en relevent? Si les filles ont herité, du Languedoc, de la Champagne, de la Flandres, de la Normandie, de la Guienne, & de la Bretagne, pourquoi n'heriteront-elles pas du Roïaume?

Charles Comte de la Marche, cadet de Philippe; *Charles* Comte de *Valois*, & *Loüis* Comte d'*Evreux* leurs oncles Paternels. *Eudes IV.* Duc de Bourgogne, & plusieurs autres Princes du Sang, appuïoient les prétentions de la fille de Loüis Hutin. Philippe avoit besoin d'amis; il s'en fit beaucoup en quatre mois qu'il fut Regent; joüissant à ce titre des revenus de la Couronne, il les emploïa à se la mettre sur la teste.

Sur

1316.

Sur la fin du mois d'Aoust 1316. la Reine veuve de Loüis Hutin, eut une fiévre lente qui nuisit beaucoup à son fruit. En effet, le 15. Novembre suivant, elle accoucha d'un fils, mais qui estoit si attenué, qu'il ne vescut que cinq ou six jours. On l'enterra à Saint Denis, & dans sa pompe funebre il fut proclamé Roy de France & de Navarre; c'est ce qui a donné lieu à des Historiens Modernes de le mettre au nombre des Rois, & de l'appeller *Jean I.*

Contin. de la Chron. de Nangis, année 1316. 1317. pag. 669. & suiv.

La mort du neveu éleva l'oncle sur le Throsne; Philippe fut sacré à Reims le 9. Janvier 1317. son frere ni ses oncles ne se trouverent point à la ceremonie; & avant qu'elle commençast, les Evesques qui la devoient faire, receurent des Lettres de la Doüairiere de Bourgogne, cinquiéme fille de Saint Loüis, & belle-mere du Roy Loüis Hutin, par lesquelles elle les conjuroit de surseoir le couronnement jusques à ce qu'on eust examiné les droits de sa petite-fille. On ne laissa pas de passer outre; le Sacre fut pompeux, & Philippe fut couronné avec de grandes acclamations.

1317.

Lorsqu'il fut de retour à Paris, il s'y tint une grande Assemblée, de Prelats, de Seigneurs Laïques & de Bourgeois de cette Ville, lesquels firent tous serment entre les mains du Chancelier, qu'ils ne reconnoistroient pour Roy que Philippe & ses enfans masles. C'est [a] dans cette Assemblée que l'on fit une Loy expresse pour exclure de la Couronne les Princesses du Sang; & qu'il fut déclaré, que selon l'ancien usage, il n'y a que les masles qui soient capables d'y succeder.

[a] *Tunc etiam declaratum fuit quod ad coronam Regni Franciæ mulier non succedit.* idem. pag. 670.

Ces grandes questions ne se décidant point par un simple Arrest, le nouveau Roy aussi adroit que vigoureux, emploïa la ruse & la force pour réduire les Mecontens. Il arma puissamment contre eux, tandis mesme que secretement, il leur faisoit faire des offres: une cabale se dissipe dès qu'on sçait à propos en desinteresser les Chefs. Le Roy donna sa fille aisnée à Eudes IV. Duc de Bourgogne, & pour dot, la Franche-Comté, Païs riche & à la bienséeance du Duc. Il maria la fille unique de Loüis Hutin, au fils du Comte d'Evreux, & s'engagea de leur donner le Roïaume de Navarre, & le Comté de Champagne quand l'époux & l'épouse seroient en age de gouverner: ces mariages calmerent les troubles.

Caractere de Philippe V. dit le Long.

Philippe regna paisiblement. C'estoit un Prince de grand merite, devot sans foiblesse, religieux observateur de sa parole, vigilant & habile, prudent & hardi; le seul deffaut qu'on lui reproche est d'avoir trop aimé l'argent. On estoit tellement prévenu, qu'il l'aimoit avec passion, qu'on croïoit qu'il ne faisoit rien que dans la veuë d'en amasser.

Peu avant que de mourir aïant marqué plus d'une fois, qu'il vouloit que pour un plus grand ordre, il n'y eust en France qu'une Monnoie, un Poids & une Mesure, ce dessein, tout loüable qu'il estoit, pensa causer une révolte; car, sur le bruit qui se répandit qu'afin de faire un fonds suffisant pour dédommager les Prelats, les Eglises & Seigneurs qui avoient droit de battre Monnoie, il

Idem. p. 695 &c.

avoit résolu de lever le cinquième de tous les biens de ses Sujets, les Ligues se renouvellerent en beaucoup d'endroits du Roïaume; le Clergé & les Gentilshommes s'unirent avec les Villes, pour s'opposer avec vigueur à une nouveauté, qu'ils disoient n'estre qu'un prétexte pour lever un Impost énorme.

Sa mort.

Sur ces entrefaites, Philippe, qui depuis cinq mois avoit une dissenterie, & une fievre intermitente, mourut le 2. de Janvier Le Continuateur de Nangis dit le 3. de ce mesme mois.
1322. 1322. On porta en grand' pompe son corps à Saint Denis, son cœur aux Cordeliers de Paris, & ses entrailles aux Jacobins. C'est dommage qu'un Prince si sage n'ait vescu que vingt-huit ans & qu'il n'en ait regné que cinq. On l'a surnommé le *Long*, à cause de sa taille.



CHARLES IV.

DIT

LE BEL.

Continuat. de la Chron. de Nangis, les 25. premiers chap. du premier volume de Froissart, & les Historiens Anglois.

Talens & vertus de Charles le Bel.

PHILIPPE V. dit le Long, n'aïant laissé que des filles, son frere *Charles* lui succeda, du consentement de tout le monde. Ce Charles IV. dit le Bel, est un des plus grands Rois de la troisiéme Race; homme d'esprit & de probité, aimant la vertu, punissant le vice, mesme dans ses proches; homme d'ordre & exact, liberal à récompenser le merite, peu magnifique dans sa dépense, méprisant le faste, & ne mettant sa gloire qu'à bien gouverner ses Peuples. Les Courtisans disoient, qu'il tenoit plus du Philosophe que du Roy.

Charles commence son Regne, par reprimer les violences des Gentilshommes, & par punir les méchans Juges.

1323.

Au commencement de ce Regne, on rechercha les Financiers. Un d'eux appellé la *Guette*, autrefois Maistre de la Monnoie, & Receveur general des revenus de la Couronne, mourut à la question sans avoüer où estoient ses thresors. On envoïa dans les Provinces des gens integres & éclairez pour chastier les méchans Juges, & pour réprimer la Noblesse, qui s'empatoit impunément du bien des Particuliers : il y eut ordre de n'épargner personne, & de punir moins par la bourse, que par des peines afflictives, pour faire de plus grands exemples.

Continuat. de Nangis, pag. 701.

Un Gentilhomme nommé *Jourdain*, Seigneur de Lisle en Aquitaine, fameux par ses brigandages, & par la tirannie qu'il exerçoit dans le Païs, aiant eu la témerité de venir à Paris, après avoir tué de sa main un Huissier qui l'avoit cité à comparoistre au Parlement, fut mis aussi-tost en prison, & pendu quelques jours après, quoiqu'il eust épousé la Niéce du Pape *Jean XXII.*

Il oblige son beau-frere le Roy d'Angleterre, à lui rendre Foy & Hommage des Estats qu'il tenoit en France.

1323.

Charles n'eut pas moins de vigueur à soustenir ses droits contre les Estrangers, qu'il en avoit marqué à establir parmi ses Peuples, le bon ordre & la seureté. *Edoüard II.* Roy d'Angleterre, differant à lui rendre hommage, tant du Comté de Ponthieu que du Duché de Guienne, qui relevoient de la Couronne, il le fit ajourner en la Cour des Pairs.

Edoüard I. estoit mort dès 1308. dans une haute réputation; il meritoit toutes les loüanges qu'on lui donna, de long-tems il n'avoit paru de Prince d'un plus grand merite, excellent Capitaine, rusé politique, bon Roy, bon Maistre, bon Pere, bon ami, fidele Allié, aussi brave qu'habile, de mœurs très-pures, & d'une ambition moderée; il s'en falloit beaucoup que son fils ne lui ressemblast. Edoüard II. estoit bien fait, mais ni le cœur, ni l'esprit ne répondoit point à sa bonne mine; il n'avoit ni capacité pour

le Gouvernement, ni talens pour la guerre, ni sagesse dans sa conduite, petit genie, qui fut le joüet de ses Ministres, & la victime de sa femme.

Charles vouloit que le Roy d'Angleterre lui tendist Hommage en personne, Edoüard y avoit de la répugnance; ses excuses, fuites & délais obligerent le Roy d'envoïer des troupes en Guienne, sous le commandement de son oncle le Comte de Valois. Le Comte prit en deux mois tout ce qui est en deçà de la Garonne; vraisemblablement le reste eust bien-tost suivi, si la Reine d'Angleterre, qui venoit d'arriver en France avec Edoüard son fils aisné, n'eust obtenu du Roy son frere (elle estoit fille de Philippe IV. dit le Bel;) qu'il y auroit une suspension d'armes, pendant quoi on négocieroit. En effet, il se fit un Traité par lequel il fut dit, que le Roy d'Angleterre cederoit à son fils aisné, la Guienne & le Ponthieu, que ce fils en tendroit hommage, & que son oncle Charles le Bel lui en donneroit l'Investiture.

Troubles dans la famille d'Edoüard II. Roy d'Angleterre, causez par les débauches de ce Prince, & par les galanteries de la Reine sa femme.

C'estoit moins pour faire la Paix, que la Reine d'Angleterre estoit venuë trouver son frere, que pour lui demander un azile, & sa protection contre les Mignons de son mari. Edoüard II. ne pouvoit se passer de Mignons. Du vivant mesme de son Pere il s'estoit déja décrié, par la passion qu'il témoigna pour *Pierre de Gaveston*, fils d'un Gentilhomme de Guienne, qui avoit bien servi dans les guerres contre les François. Le fils, beau & bien fait, adroit à tous exercices, caressant, doux & complaisant, estoit à peu près de mesme âge, & de mesme humeur qu'Edoüard. Il avoit l'air noble & galant, l'esprit aisé & agreable: il avoit du talent pour la guerre & pour les affaires. Si l'amour des plaisirs ne l'eust jetté de trop bonne heure dans une vie molle & voluptueuse, il eust pû devenir aussi grand Capitaine, que grand Politique.

Ses manieres flateuses, ses respects, ses assiduitez, toucherent si fort le jeune Edoüard, qu'il se forma entre eux une amitié de simpatie, dont ordinairement les nœuds sont indissolubles. Edoüard I. qui en craignoit les consequences, relegua Gaveston en Guienne, & fit promettre au jeune Prince qu'il ne l'en rappelleroit jamais. Le Prince le promit; cependant à peine son Pere fut il mort, qu'il rappella Gaveston, & le combla de biens & d'honneurs, jusques à le faire Viceroy & Gardien de tous ses Estats. Le Favori devint bien-tost insuportable: il ne pouvoit s'abstenir de faire des railleries piquantes de tous les Seigneurs de la Cour. Les Seigneurs outragez s'unirent ensemble pour le perdre, & demanderent sa proscription avec tant de chaleur, que le foible Monarque aussi timide que leger, n'oza leur rien refuser. Gaveston se sauva en France & de là en Irlande; mais malheureusement estant repassé en Anglèterre, au bout d'environ deux ans, il fut pris dans une petite Ville & décolé une heure après.

Spenser, autre Mignon encore plus beau que Gaveston, succeda à toute sa faveur. Il en avoit les vices sans en avoir l'esprit,

ni aucun autre de ses talens ; mais son Pere, homme très-habile sceut lui inspirer les moïens de s'emparer des grandes Charges & de toute l'autorité, en se rendant maistre de l'esprit & du cœur du Roy d'Angleterre. La Reine d'Angleterre, qui n'avoit souffert Gaveston qu'avec une grande violence, se déchaisna contre Spenser. Spenser de son costé, s'acharna à la décrier. La Reine avoit des Amans : Spenser le dit au Roy qui devint jaloux : le plus connu de ces Galands estoit *Roger de Mortemer*, d'une famille originaire de Normandie, jeune homme fort & vigoureux, aussi beau que Spenser, & sans comparaison plus brave.

Spenser, qui l'aprehendoit, l'aïant fait mettre en prison, Mortemer, quoique gardé à vûë, se sauva au bout de deux mois, & vint en France, trouver la Reine. La joie de l'Amante éclata si fort à l'arrivée de l'Amant, que les gens sages en murmurerent ; & bien-tost ce mauvais commerce fit crier si haut les Dévots, qu'il fallut, pour les contenter, congedier cette Princesse. Son Mari la redemandoit : le Pape & le Roy de Castille prioient qu'on la lui renvoïast : les Ministres de France, gagnez par les Spensers, insinuoient adroitement à Charles, qu'il n'y avoit, ni justice, ni honneur à la proteger. Quoique le Roy aimast fort sa sœur, il ne put resister à tant de sollicitations, non seulement il lui fit dire de s'en aller, mais encore il deffendit à tous François de l'assister.

Froissart, c. 9 & suiv. 1. vol. La Reine d'Angleterre s'estant retirée en Ponthieu, *Jean de Hainaut* se declara son Chevalier. Ce jeune Prince qui se piquoit d'avoir toute la valeur & toute la generosité des Chevaliers errans, ravi de cette occasion, assembla trois cens Gentilshommes avec lesquels il entreprit de remener en Angleterre, une Reine belle à charmer, & à ce qu'il lui sembloit, plus malheureuse que coupable. Ce nouvel Amadis estoit frere du Comte de Hainaut, qui l'aida de troupes & d'argent.

Dès que la Reine eut débarqué, la pluspart des Seigneurs Anglois joignirent des troupes aux siennes. Son Armée grossit tout à coup, & elle se vit en moins d'un mois en estat d'assieger & de prendre Bristol. La Ville prise, Spenser le Pere qui s'y trouva, fut décapité sur le champ. Le Roy & Spenser le fils, qui s'estoient sauvez au Chasteau, furent arrestez en s'enfuïant. On éleva à Spenser, comme à un autre Aman, un gibet de cinquante pieds, au haut duquel il fut pendu.

Huit jours après l'execution du Favori, Edoüard II. fut dégradé & condamné par les Seigneurs, à finir ses jours en prison. Dans la suite, les amis de ce malheureux Prince acheverent de le perdre, par les inutiles efforts qu'ils firent pour le délivrer : de peur qu'ils n'y réüssissent il y eut ordre de l'expedier, mais de maniere qu'il ne parust point sur son corps, de marque de mort violente. Pour cela, les Scelerats qui le gardoient lui fourrerent dans le fondement, à travers un tuïau de corne, un fer ardent, qui lui brusla les intestins : Genre de mort qui fait horreur, & que la rage seule estoit capable de suggerer.

En dépoſant Edoüard II. les Anglois proclamerent Roy, le jeune Edoüard ſon fils aiſné ; & comme il n'avoit que treize ans, ils reglerent, que juſques à ce qu'il en euſt vingt, la Reine Mere ſeroit Regente ; mais ils ne furent pas long-tems à s'en repentir ; car, cette Princeſſe ſans conduite, aïant remis toute l'autorité entre les mains de Mortemer, & l'Amant n'en uſant pas mieux que les Favoris du Mari, les Grands Seigneurs ſe mutinerent, & firent entendre au jeune Roy, que c'eſtoit la Reine ſa Mere & ſon bon ami Mortemer, qui avoient fait mourir ſon Pere.

Le jeune Edoüard le crut d'autant plus aiſément, qu'il ne pouvoit ſouffrir l'inſolence du Favori ; de ſorte que loin de le proteger, il ſe joignit aux Mécontens, & alla un ſoir avec eux l'enlever du lict de la Reine. La Reine moins inquiete pour elle-meſme, que pour la vie de ſon Amant, pria ſon fils & les Seigneurs de ne le point faire mourir, mais elle ne fut point écoutée. Mortemer eut le cou coupé, & la Reine ſa bonne amie, fut enfermée dans un Chaſteau, où on lui avança ſes jours ; on pourroit dire juſtement, ſi c'euſt eſté par l'ordre de tout autre que de ſon fils.

Mort de Charles le Bel. 1328.

Durant ces troubles d'Angleterre, la France fut en Paix, par la ſage conduite de Charles le Bel. Il euſt rendu ſes Peuples heureux, s'il euſt vécu long-tems. Il mourut à trente-trois ans, & en regna ſix & un mois. Il épouſa trois femmes ; de l'une il n'eut point d'enfans : de la ſeconde il eut un fils, qui mourut au bout de huit jours, & laiſſa la troiſieſme groſſe.

Le 1 Fevrier.



PHILIPPE VI.

DIT

DE VALOIS.

Froissart. Les Continuateurs de Nangis, & les Historiens, tant d'Angleterre que de Flandres.

APRE'S la mort de Charles IV. les Estats s'assemblerent pour pourvoir au Gouvernement jusques aux couches de la Reine, qui estoit grosse de sept mois.

La Couronne est disputée à Philippe VI. par Edoüard III. Roy d'Angleterre.

Froissart. c. 22 1. vol. Dit, que Charles le Bel declara au lict de la mort, que si la Reine sa veuve accouchoit d'une fille, ce seroit aux Barons de France à en adjuger la Couronne *à celui qui avoir le doit par droit.*

Deux Princes briguoient la Regence, *Philippe de Valois*, fils aisné de Charles de France, premier oncle paternel des trois derniers Rois, & *Edoüard III.* Roy d'Angleterre, fils aisné d'une de leurs sœurs. Ces deux Princes estoient les plus proches parens du feu Roy; Edouard, du costé des femmes; Philippe, du costé des masles : l'un fondoit ses pretentions sur la proximité du degré, & l'autre sur la Loy Salique. Edouard disoit, que cette Loy, en déclarant les femmes incapables de la Couronne, n'en avoit point exclus leurs fils; & que par représentation ces fils devoient y succeder. Subtilité qui ébloüit fort peu de monde. Comment la mere, disoit-on, peut-elle transmettre à ses enfans un droit qu'elle n'a jamais eu ? Quelques Jurisconsultes bien païez par le Roy d'Angleterre, décidérent en sa faveur; mais le plus grand nombre fut pour Philippe.

Contin. de Nangis. p. 725. & suiv.

Son droit sembloit le meilleur; il avoit de puissans amis, leurs brigues, leur credit, la force de la Coustume observée rigoureusement dès le commencement de la Monarchie. La Loy expresse qu'on avoit faite aux Estats tenus à Paris après la mort de Loüis Hutin; par dessus tout cela, l'aversion invincible que les François avoient pour la domination Angloise, déterminerent les Estats à donner la Regence à Philippe de Valois : c'estoit par avance lui asseurer la Roiauté en cas que la Reine veuve n'accouchast pas d'un enfant masle. En effet, cette Princesse six semaines aprés estant accouchée d'une fille, Philippe fut proclamé Roy avec de grandes acclamations.

On le nomma *le Fortuné*, parce qu'il venoit à la Couronne aprés trois Princes décedez jeunes. Est-ce une bonne fortune que de voir tomber sur sa teste un si terrible poids? & n'y a-t-il point plus de sujet de s'attrister que de se réjoüir d'estre élevé à une place où on ne peut se maintenir, du moins avec réputation, qu'il n'en couste des soins infinis, & souvent bien de la fatigue? Les Flamands qui haïssoient le nouveau Roy, parce que servant sous son Pere, il les avoit fort maltraitez, ne l'appelloient par mépris que le *Roy Trouvé*, c'est-à-dire, un Roy de rencontre; ils en furent punis dés la premiere année du Regne.

Guerre contre les Flamands.

Ces Peuples toûjours mutins, ne vouloient obeïr ni au Comte qui estoit leur Seigneur, ni au Roy qui estoit le Seigneur Suzerain du Comte. A *Gui de Dampierre* Comte de Flandres, avoit succedé *Robert de Bethune* son fils aisné, aprés la mort de qui il y eut procès pour le Comté entre *Robert*, son second fils, & *Loüis* dit de *Cressi*, fils de son aisné. Comme en Flandres, non plus qu'en Artois la representation n'a point lieu, l'oncle auroit gagné son procès, si content de ce que son Pere lui avoit donné en partage deux ans avant que de mourir, il n'eust renoncé par acte exprés à toutes ses prétentions, & consenti que son Neveu succedast au Comté de Flandres. Sur cette piece décisive les Pairs de France deciderent en faveur de Loüis de Cressi : l'Arrest fut executé, l'oncle y acquiesça, & Loüis eust esté paisible si par son imprudence, ses injustices, ses violences, il neust fait révolter les grosses Villes contre lui.

Chroniq. de Flandres.

Philippe de Valois, son Parent, ami & Seigneur marcha pour le secourir. L'Armée du Roy estoit de trente mille hommes, parmi lesquels il y avoit treize à quatorze mille Gendarmes. L'Armée des Rebelles estoit toute de Fantassins, au nombre de seize à dix-sept mille, Païsans, Pescheurs, Artisans, qui avoient pour leur General un petit Marchand de Poisson, appellé *Collin Zannequin.* Ce General Chasse-marée ne manquoit de cœur ni d'esprit, il s'en fallut bien peu qu'il ne deffist l'Armée Françoise.

Collin Zannequin, trois jours de suite, y porta du plus beau poisson qu'il donnoit à fort bon marché, afin d'y estre le bien venu, & d'avoir plus de liberté d'observer ce qui s'y faisoit : on y joüoit, on y dansoit, on y estoit long-tems à table, on y dormoit la meridiane, & la garde s'y faisoit si mal, que profitant de ce desordre, Zannequin forma le dessein de surprendre le Roy dans son camp ; & afin de le mieux tromper, il lui presenta la bataille pour le vingt-quatre du mois d'Aoust. Selon l'usage de ce tems-là, quand une fois on estoit convenu du jour qu'elle se devoit donner, il y avoit tréve jusques-là ; & celui qui la violoit passoit pour traistre & pour infame.

1328.

Bataille de Cassel, donnée 1328. le jour de Saint Barthelemi ; selon Froissart, la veille ; selon le Continuateur de Nangis ; & selon les autres Historiens le 22. Aoust.

Zannequin se souciant peu de passer pour tel pourvû qu'il deffist le Roy, ne laissa pas dès l'avant-veille du jour marqué pour le combat de s'approcher à la sourdine. Les Flamands entrerent dans le camp sur les deux heures après midy, tandis qu'on y reposoit, & gardant un fort grand silence, ils pousserent sans estre apperçus jusques à la tente du Roy. Heureusement son Confesseur qui estoit un Dominicain, n'estoit point encore endormi : sans cela tout estoit perdu.

Ce Religieux effraïé, aïant viste réveillé le Roy, & fait sonner le bouteselle, les troupes s'armerent & donnerent sur les Flamands avec tant d'impetuosité, qu'elles les hacherent tous en pieces. Un Historien contemporain dit que Philippe ne perdit que dix-sept hommes dans le combat, & qu'il y demeura onze à douze mille des ennemis. Collin Zannequin leur General voïant les choses desesperées

De Francis pauci sunt mortui ita ut numerus mortuorum in ipso conflic-

eu ultra decem & septem persones tam nobilium quam ignobilium non excederet, de Flamingis vero, &c. Cont. de Nangis, p. 735.

esperées, se jetta dans le fort de la meslée, aimant mieux se faire assommer que de survivre à sa deffaite.

La Flandres mattée par cet échec, fut à la merci du Vainqueur; il en fit demanteler les principales Villes; il leur osta leurs Privileges; il en desarma les habitans; & fit pendre ou noïer deux à trois cens des plus mutins. Execution précipitée, qui laissa dans le cœur des autres une rage si violente, que loin de s'éteindre avec le tems, elle éclata dix ans après avec plus de furie que jamais.

Edoüard de l'avis des Pairs d'Angleterre, rend Hommage à Philippe, des Estats qu'il possede en France

1329.

De si heureux commencemens réhaussant la fierté & le courage du nouveau Roy, il somma le Roy d'Angleterre de venir en personne lui rendre Hommage de la Guienne & du Comté de Ponthieu. Le Roy d'Angleterre, c'estoit le jeune Edoüard III. eust bien voulu s'en dispenser; cependant l'estat de ses affaires ne lui permettant pas d'entreprendre de guerre si-tost, & les Pairs d'Angleterre lui conseillant de satisfaire à un devoir qu'ils croïoient juste, il promit de n'y point manquer.

En effet, il vint à Amiens avec une Cour nombreuse; & là dans la grande Eglise, en presence, des Rois, de Boheme, de Navarre & de Majorque, des Ducs de Bourgogne & de Lorraine, & d'un nombre infini d'autres, Princes, Prelats & Seigneurs, il y rendit Hommage au Roy, mais de bouche seulement & en paroles generales, sans se mettre à genoux, & sans avoir ses mains dans celles du Roy son Seigneur.

Ces Lettres sont rapportées par Froissart, C. 25. 1. volum.

Cet Hommage imparfait ne fut accepté, que par provision, & que sur la parole que donna le Roy d'Angleterre, de déclarer par Acte exprès, que c'estoit un Hommage Lige, s'il se trouvoit qu'il y fust tenu. Il executa sa promesse; & après avoir pris l'advis des premiers Pairs de son Roïaume, & avoir consulté les Archives qui estoient à Londres, il envoïa des Lettres scellées de son grand Sceau, par lesquelles il reconnoissoit, que l'Hommage qu'il avoit rendu, tant pour le Duché de Guienne, que pour le Comté de Ponthieu, estoit un Hommage lige, c'est-à-dire, Hommage pur & simple, & de Vassal à Seigneur.

Il ne songeoit guere alors à se dire Roy de France, comme il fit, quelques années après. Ce fut un Prince François, qui par ressentiment lui en inspira la pensée. Detestable conseil, qui causa une guerre, laquelle dura plus de cent ans.

A la persuasion d'un Prince François, Edoüard renouvelle ses prétentions sur la Couronne de France, & fait la guerre à Philippe.

Robert II. Comte d'*Artois*, aïant de trois ou quatre ans survescu à son fils *Philippe*, il y eut après la mort du Pere un grand procès pour ce Comté entre *Mahaud* fille de Robert, & *Robert III.* fils de Philippe. Mahaud soustenoit, qu'estant plus proche d'un degré, elle devoit avoir le Comté à l'exclusion de son neveu; celui-ci au contraire prétendoit, qu'estant fils du frere, le Comté lui appartenoit. La tante gagna son procès, parce que par l'enqueste qui fut faite, il se trouva que la representation n'a point lieu dans le Comté d'Artois.

Le neveu se pourvut, une fois sous Philippe V. une autre fois

Charles le Bel, toûjours inutilement; une troisiéme fois il revint
1332. contre cet Arrest sous Philippe VI. dit de Valois, avec d'autant plus d'esperance, qu'il produisoit un Testament par lequel Robert son grand-pere le rappelloit à sa succession: la piece estoit décisive si elle eust esté veritable, mais elle fut déclarée fausse, & *Contin. de* une femme qui l'avoit faite fut traitée de sorciere & bruslée vive *Naugis. pag 751. & suiv.* à petit feu, comme si sans l'aide du Diable, on ne pouvoit faire de faux Titres.

Robert outré d'avoir perdu & son procès & son honneur, s'en prit au Roy, plus qu'à personne, prétendant que Philippe auroit deu le favoriser, tant parce qu'ils estoient beau-freres, que parce que Robert estoit celui de tous les Seigneurs du Roïaume qui avoit le plus contribué à mettre Philippe sur le Throsne. Robert en colere lui fit de si grands reproches, & des menaces si indiscretes, qu'il en auroit esté puni, s'il ne se fust enfui à propos. Il se retira à Londres, la rage dans le cœur; & il ne cessa depuis d'animer le Roy d'Angleterre, les Seigneurs, & le Peuple mesme contre Philippe de Valois. A force de souffler le feu, ce feu devint si violent, qu'il pensa dévorer la France.

Edoüard III. Roy d'Angleterre, un des Princes les mieux faits
1336. & des plus beaux qu'on vit jamais, avoit alors vingt-deux ans; sa bonne mine charmoit tout le monde, ses manieres répondoient à un exterieur si aimable; il estoit affable, civil, modeste, doux & prévenant; sa politesse neanmoins, & son attrayante douceur n'empeschoient point qu'il neust & la noble ambition & la valeur des Conquerans.

Ce Prince, animé par Robert d'Artois, oubliant que cinq ans devant il avoit reconnu Philippe pour legitime Roy de France, prit la résolution de lui faire la guerre à outrance, ne le regardant plus que comme un usurpateur, qui lui avoit ravi un si beau Roïaume. Pour cela, il amassa beaucoup d'argent, & fit alliance secretement, avec l'Empereur *Loüis de Baviere*, avec l'Electeur de *Cologne*, les Ducs de *Gueldres* & de *Brabant*, le Comte de *Hainault*, & le Marquis de *Juliers*. Selon l'usage de ce tems-là, chacun de ces Princes separément, quand la Ligue fut déclarée, envoïa deffier Philippe.

Philippe s'attendoit si peu d'avoir une guerre sur les bras, que malgré toutes les prieres & les remonstrances de ses Ministres, il venoit de prendre la Croix pour passer dans la Palestine. Dessein où il ne songea plus, dès qu'on lui eut donné avis, qu'il se brassoit une Ligue contre lui. Il s'en plaignit à Benoist XII. Successeur de Jean XXII.

Ces deux Papes, l'un fils de Meusnier, & l'autre fils de Savetier, estoient venus au Pontificat par une voie extraordinaire: Les Cardinaux embarassez sur le choix d'un nouveau Pontife, s'en estant rapportez à Jean, lui mesme s'estoit nommé Pape; & Benoist l'estoit devenu contre l'attente des Cardinaux, qui ne lui avoient donné leur voix au Scrutin, où il fut élu, que dans l'in-

tention de la perdre. Si Jean estoit plus habile, Benoist fut plus charitable. L'un laissa des thresors amassez par de mauvais moiens; l'autre donna tous ses biens aux pauvres, & ne laissa à ses heritiers, que des exemples de vertu, infiniment plus estimables, que les richesses immenses de son avare Predecesseur.

Les Legats de Benoist ne purent prévenir la guerre : elle se fit par mer & par terre. Les Anglois prirent des Chasteaux, en Poitou, en Guienne, en Xaintonge : les François en surprirent d'autres : la Flotte de Philippe, composée de Vaisseaux, Pisans, Genois & Castillans, courut les Costes d'Angleterre. Ces premieres hostilitez firent plus de bruit que de mal. La guerre ne se fit tout de bon, que lorsque les Villes de Flandres, j'entends les grosses & les plus riches, eurent embrassé ouvertement le parti du Roy d'Angleterre. 1337. 1338.

Loüis de Cressi Comte de Flandres, dès qu'on eut découvert la Ligue, s'estoit declaré pour Philippe, son ami, allié & Seigneur. Les Villes au contraire, eurent peine à se declarer, dans la peur juste qu'elles avoient, ou d'estre traitées comme rebelles, en rompant avec la France, ou de voir tomber leur commerce, si elles ne se ménageoient avec l'Angleterre, & si après qu'Edoüard eut deffendu à ses Sujets, de transporter de la Laine en Flandres, elles promirent à Artevelle, de ne point secourir Philippe : ce ne fut que secretement, qu'elles s'y engagerent, & elles furent encore plus d'un an, sans lever tout à fait le masque.

Froissart. t. 30. & suiv.

Jacques Artevelle, si celebre dans cette guerre, n'estoit qu'un simple Brasseur; mais homme adroit, entreprenant, politique, brave, vigilant; qui par audace & par finesse, avoit acquis un tel pouvoir sur l'esprit de tous les Flamands, qu'il estoit plus maistre du Païs, que le Comte qui en estoit Seigneur. L'argent qu'Edoüard sacrifia à gagner ce tout-puissant Brasseur ne pouvoit estre mieux emploïé; cet Allié lui fut d'un plus grand secours, que l'Empereur Loüis de Baviere, ni que cinq autres Princes, qui estoient entrez dans la Ligue.

Continuat. de Nangis, pag. 775. & suiv.

1338. Quoique les Villes de Flandres balançassent à se declarer, Edoüard n'avoit pas laissé, sur la parole d'Artevelle, de prendre terre à l'Ecluse, avec une grande Armée; & après avoir conferé à Coblents avec l'Empereur, il estoit revenu faire le siege de Cambray. Jean Duc de Normandie, fils aisné de Philippe, s'estoit jetté dans cette Place une semaine auparavant, avec des troupes d'élite. Philippe marcha au secours : les deux Armées furent en presence quatre jours, & on ne doutoit point qu'au cinquiesme, il n'y eust bataille. Les François l'avoient presentée : les Anglois l'avoient acceptée : on estoit convenu du jour. Cependant on ne se battit point, parce que la science ou la sagesse de Robert Roy de Naples fit changer de resolution à l'Armée Françoise.

Il avoit envoïé Courier sur Courier à Philippe, pour le conjurer de ne point hazarder de bataille contre Edoüard, à qui les astres promettoient une victoire complette. Quelque vanité qu'il

Philippe s'abstient de livrer bataille, sur l'avis que lui

donne Robert Roy de Naples, qu'elle sera funeste aux François.

y ait dans l'Astrologie Judiciaire, dont Robert faisoit son estude, il parut dans la suite que sa prédiction n'estoit que trop bien fondée; mais qu'estoit-il besoin de consulter le Ciel sur le parti qu'il y avoit à prendre? Un peu de reflexion ne faisoit que trop voir que le danger n'estoit pas égal.

Edoüard perdant une bataille, n'avoit autre chose à craindre, que d'estre forcé le lendemain de lever le siege de Cambray: Philippe au contraire ne la gagnant pas, risquoit de perdre son Roïaume; c'est ce que ses Ministres lui remonstrerent si fortement, que méprisant les vains reproches, que lui fit le Roy d'Angleterre, sur ce qu'il manquoit à sa parole, il se tint sur la deffensive, & ne s'attacha qu'à regagner la confiance des Flamands. Il estoit bien tard : d'ailleurs il s'y prit si mal, qu'il refusa de leur rendre, Doüay, l'Isle & Orchies, qu'ils redemandoient instamment.

Edoüard III. Roy d'Angleterre, prend le titre de Roy de France.

1339.

Ce refus acheva de les aliener; un scrupule neanmoins les empeschoit encore de se declarer contre lui; c'est qu'ils avoient promis d'estre fideles au Roy de France: pour lever cette difficulté, Artevelle & Robert d'Artois persuaderent à Edoüard d'en prendre le nom & les Armes : Alors comme si cette témerité eust dégradé le Roy Philippe, les Flamands leverent le masque; & se croïant tout-à-fait quittes du serment qu'ils lui avoient presté, ils l'envoïerent deffier; ils chasserent leur Comte; ils rendirent hommage à Edoüard, & s'engagerent à lui fournir, de l'argent, des hommes & un Port. *Contin. de Nangis. pag. 777.*

Il n'estoit pas aisé de lui livrer ce Port, parce que le Roy avoit sur leurs Costes une Flotte de trois cent Vaisseaux, commandée par deux vieux Pilotes, l'un nommé *Babuchet*, & l'autre appellé *Quieret*, qui passoient pour les gens de mer les plus habiles de l'Europe. Ils l'estoient en effet; mais malheureusement, l'un estoit trop timide, & l'autre trop entreprenant. D'ailleurs ces deux Commandans estoient si jaloux l'un de l'autre, qu'ils ne pouvoient s'accorder en rien; de là principalement vint le desastre qui leur arriva. *Idem. pag. 777.*

Combat Naval, funeste aux François, & bien glorieux à Edoüard.

1340.

Edoüard repassant d'Angleterre en Flandres, rencontra cette Armée Navale. Quoique la sienne fust plus foible, les Anglois disent de moitié, il accepta avec joie le combat qu'on lui presenta. Les Vaisseaux se joignirent & se choquerent rudement; puis on en vint à l'abordage, & bien-tost de costé & d'autre, on vit le tillac inondé de sang & couvert de morts. La victoire fut balancée quelque tems; & malgré le peu d'union qu'il y avoit parmi les François, elle alloit se declarer pour eux, si la Flotte des Flamands ne fust venuë mal-à-propos secourir celle des Anglois.

Edoüard eut grand'part au succés de cette bataille, tant par son habileté à gagner le dessus du vent, & à bien ranger ses Vaisseaux, que par la valeur heroïque, qu'il fit paroistre dans la meslée. Quoiqu'il fust blessé à la cuisse, on ne put l'obliger à se retirer avant la fin du combat.

Depuis plus de deux cens ans, il ne s'estoit point passé sur mer

d'action aussi meurtriere. Les Anglois ne firent quartier, ni aux Matelots, ni aux Soldats; à peine en firent ils aux Officiers. Ils n'en traiterent aucun plus indignement que l'Amiral Bahuchet, qu'ils pendirent au haut du masts de son Navire, en represailles des cruautez qu'il avoit exercées un an devant en Angleterre. Les François en cette occasion, perdirent, à ce que l'on dit, dix-huit à dix-neuf mille hommes, & plus de la moitié de leur Flotte.

Le Continuateur de Nangis, dit que ce fut par mépris pour le Roy Philippe.

Quoique la perte des Anglois ne fust pas de moitié si grande, néanmoins elle estoit si considerable, (les Historiens la font monter à six ou sept mille hommes) que cette victoire n'eut point de suite. Edoüard assiegea Tournay, Place importante sur l'Escaut: il croïoit l'emporter d'emblée; mais il trouva dans les Bourgeois une resistance si vive, qu'il fallut ouvrir la tranchée, & assieger la Place en forme.

Tandis qu'il estoit devant, le Rebelle Robert d'Artois, qui commandoit l'Armée des Flamands, forte de cinquante mille hommes, fut rencontré près Saint-Omer, par une des Armées du Roy, commandée par le Duc de Bourgogne. D'Artois fut deffait à platte couture: peu s'en fallut qu'il ne tombast entre les mains des Victorieux. A peine put-il se sauver tout blessé au Camp des Anglois, fuïant également devant les François, qui le poursuivoient, & devant les Flamands, qui l'accusoient de trahison.

Edoüard irrité de ces mauvais succès, envoïa offrir à Philippe, de terminer leur differend par un duel entre eux deux, ou par un combat de cent Gendarmes contre cent, si mieux il n'aimoit qu'une bataille en décidast. La réponse fut, que le Seigneur n'estoit point tenu d'accepter un deffi fait par son Vassal.

Les deux Armées estoient fort près l'une de l'autre, toutes deux résoluës, l'une de prendre Tournay, & l'autre de secourir la Place. Edoüard eust bien voulu pouvoir attaquer Philippe; mais dans le dessein où estoit Philippe d'affamer les Anglois, ou de les contraindre, sans coup ferir, à lever le siege faute de vivres, il s'estoit si bien retranché, qu'on ne pouvoit sans témerité, entreprendre de le forcer. De part & d'autre on estoit fort embarassé: Edoüard avoit peur de manquer de provisions; Philippe craignoit de son costé, que la Ville ne tinst pas long-tems. On profita de ce moment non pour négocier une Paix; les esprits estoient encore trop aigris, mais du moins pour faire une Tréve.

Idem. p. 781. — Tréve entre les deux Rois.

Ce fut l'ouvrage d'une femme. *Jeanne de Valois* Doüairiere de Hainaut, sœur de Philippe, & belle-mere d'Edoüard, s'estoit retirée dans un Couvent après la mort de son mari. Elle en sortit pour mettre d'accord deux Princes qui lui estoient si chers: & elle y réüssit si bien, que vrai-semblablement la Tréve par sa médiation eust esté peu de tems après convertie en Traité de Paix, si la mort du Duc de Bretagne n'eust rallumé plus que jamais, la guerre entre les deux Rois. 1341.

Ibid. 790. & suiv. — La guerre recommence entre Philippe

Artus II. Duc de Bretagne, avoit eu de sa premiere femme *Jean III. Pierre & Guy*; & de la seconde, un autre fils qui fut

& Edoüard, à l'occasion des troubles de Bretagne.

Froissart. c. 61. & suiv. Hist. de Bretagne.

appellé *Jean de Montfort*, parce que du chef de sa mere il herita de ce Comté. Des deux cadets du premier lict, l'un vescut dans le celibat, & l'autre laissa une fille nommée *Jeanne la Boiteuse*, que Jean III. qui n'eut point d'enfans, maria comme son heritiere à *Charles de Chastillon*, autrement *Charles de Blois*, second fils du Comte de Blois, & d'une sœur du Roy Philippe. Cependant Chastillon ni sa femme ne recueillirent point cette opulente succession. Montfort plus vigilant qu'eux se saisit des thresors du Duc & des Places fortes du Duché; soustenant, qu'à son préjudice Jean n'avoit pû en disposer.

La contestation portée en la Cour des Pairs, parce que la Bretagne estoit un Fief qui relevoit de la Couronne; Montfort comparut, & sollicita fortement, jusques à ce que s'estant apperçu que l'on songeoit à l'arrester, il se sauva. Son absence n'empescha point qu'on ne passast outre au Jugement; & comme il avoit laissé des gens d'affaires à Paris, avec ordre d'instruire ses Juges, il y eut Arrest contradictoire qui adjugea la Bretagne à Charles de Blois.

Montfort se recria contre l'Arrest : il ne fut pas le seul, & dès lors bien des gens trouverent, qu'à torr, Jeanne la Boiteuse avoit-elle esté préferée à un de ses oncles paternels, qui auroit deu l'emporter, tant par la dignité du sexe, que par la proximité du degré. Raison qui sembloit si forte, que l'on disoit mesme à la Cour, que c'estoit le credit du Roy, qui avoit fait pancher la balance.

Il estoit plus aisé de faire rendre un Jugement en faveur de Charles de Blois, que de mettre ce Prince en possession de la Bretagne. Jean Duc de Normandie, fils aisné de Philippe, estant entré dans la Province, Montfort qui aïant peu de monde, ne pouvoit tenir la campagne, s'enferma dans le Chasteau de Nantes, résolu de s'ensevelir sous les ruines de cette Place, pour peu qu'il fust secondé, tant par les troupes qui y estoient, que par la Bourgeoisie qui gardoit la Ville : les uns & les autres lui promettoient de se deffendre jusques aux dernieres extremitez; cependant à peine furent-ils assiegez, que passant tout à coup d'une extrême hardiesse à une extrême consternation, ils forcerent Montfort à se rendre. Il fut mené à Paris, & mis prisonnier dans la Tour du Louvre.

1342. La guerre n'en fut pas moins vive; *Jeanne de Flandres*, femme du Prisonnier la soustint courageusement. Cette Princesse estoit une femme de grand merite, aussi habile, à ce qu'on dit, à la teste d'un Conseil d'Estat, que hardie & prudente à la teste des Armées; ame ferme dans l'adversité, modeste & sage dans la prospérité : sa charmante beauté estoit le moindre de ses avantages.

Revenuë des fraïcurs que lui donna quelques momens la disgrace de son mari, elle envoïa à Londres leur fils, agé de quatre ans, pour servir d'ostage à Edoüard du Traité qu'elle fit avec lui pour en obtenir du secours. Le secours arriva trop tard pour conserver Rennes, mais il sauva Hennebond où Jeanne s'estoit reti-

rée. Une Tréve quelques mois après donnant à cette Heroïne le tems d'aller en Angleterre, elle en ramena des troupes, commandées par Robert d'Artois.

La mauvaise estoile de ce Prince infortuné le suivoit par tout: à peine eut-il débarqué en Bretagne, qu'il fut assiegé dans Vannes, & si blessé à un assaut, qu'estant retourné à Londres pour s'y faire panser, il y mourut de ses blessures, autant cheri & consideré des Anglois, qu'il estoit détesté de tous les bons François. 1343.
Pendant sa maladie, Edoüard pour le consoler, lui promit qu'il iroit lui-mesme venger sa mort en Bretagne.

En effet, Edoüard y passa avec la fleur de sa Noblesse, & assiegea en mesme-tems, Nantes, Rennes, Vannes & Guingan: c'en estoit trop pour estre heureux par tout. Après la prise de Guingan, il rappella les troupes qui assiegeoient Nantes & Rennes, & réünit toutes ses forces devant la Ville de Vannes, parce que Jean Duc de Normandie, approchoit pour la secourir. Edoüard avoit deux grands desseins, l'un de prendre cette Ville à la barbe de l'Armée Françoise; & l'autre, de donner bataille: mais il n'executa ni l'un ni l'autre de ces projets, car il ne put ni prendre Vannes, ni obliger Jean à combattre.

Froissart. c. 99. Edoüard inutilement lui fit quatre ou cinq deffis; le Duc n'en accepta aucun, ne songeant qu'à tenir l'Armée Angloise investie, Contin. de Nangis. 791. pour la réduire par la faim, non seulement à décamper, mais à se rendre à discretion. Il avoit tant de troupes, qu'il eust pû en venir à bout, s'il n'eust point manqué de fourrages: cette incommodité le rendit bien tost plus traitable, & le fit enfin consentir à un Tréve de deux ans laquelle fut negociée par les Legats du nouveau Pape.

Benoist XII. estoit mort une année devant, & avoit eu pour successeur le Cardinal Roger Archevesque de Roüen, qui prit le nom de Clement VI. Celui-ci estoit plus sçavant, & l'autre, beaucoup plus vertueux. Benoist ne laissa rien à ses parens, & Clement ne songea qu'à enrichir les siens.

A peine de costé & d'autre avoit-on mis les armes bas, que Philippe donna occasion de les reprendre. Douze Seigneurs Bretons, dont le plus distingué estoit *Olivier de Clisson*, pere d'un fils de Froissart. c. 100. mesme nom qui fut Connestable de France, tous amis de Charles de Blois, estant venus avec ce Prince à un Tournoi fameux 1344.
qui devoit se faire à Paris, furent arrestez en arrivant; & sans garder aucunes formes, décollez quelques jours après.

Le Roy eut beau dire, que les meurtres & les bruslemens que ces Gentilshommes avoient faits, meritoient une mort plus rude; & de plus, qu'on ne pouvoit douter qu'ils n'eussent des liaisons secretes avec le Roy d'Angleterre, personne ne les crut coupables, & ce supplice précipité de tant de gens de qualité, qui n'estoient convaincus de rien, fut fort blasmé de tout le monde: les uns desapprouvoient que l'on eust violé la foy publique d'un Tournoi; & d'autres, qu'on eust fait mourir tant de gens aussi distinguez sur de simples soupçons, qui peut-estre estoient mal fondez.

La mort tragique de ces Seigneurs irrita tellement Edoüard, qu'il fit serment de les venger, & de passer en France la torche & le fer à la main, pour faire des funerailles épouventables à son ami Robert d'Artois, à Clisson, qu'il consideroit, & aux autres Seigneurs que Philippe avoit immolez à son imprudente vengeance. En vain les Legats du Pape firent-ils des propositions pour appaiser Edoüard, il ne voulut entendre à aucun accommodement avec un Prince qu'il traitoit d'homme perfide & feroce, & d'Usurpateur d'un Royaume, qu'il disoit lui appartenir.

Guerre, en Guienne, en Bretagne & en Flandres.

1345.

La guerre recommença donc entre la France & l'Angleterre; ce fut en Guienne que se firent les premiers exploits. Le Comte d'*Herbi* General des troupes Angloises, estant en marche pour ravager ce qui est en deçà de la Dordogne, le Seigneur de l'*Isle-Jourdain*, qui commandoit pour Philippe dans cette partie de la Guienne, ne pouvant tenir la campagne, se jetta dans Bergerac, pour disputer aux ennemis le passage de la riviere; mais quelques jours après, soit que de l'Isle manquast de monde, soit plustost qu'il manquast de cœur, il leur abandonna ce poste, & les laissa impunément courir toute la Haute-Guienne, où ils prirent & pillerent quarante tant Villes que Bourgs. *Froissart, c. 103. & suiv.*

Un nouveau malheur, plus funeste que le premier, fut que de l'Isle assiegeant Auberoche avec des troupes ramassées, fut battu & pris prisonnier par le Comte d'Herbi, qui n'avoit pas plus de mille hommes. Victoire inesperée, qui mit les Anglois en estat d'assieger & de prendre à leur aise, Aiguillon, la Reole, Tonneins, Monpezat, Miremont, Angoulesme. Si dans les autres endroits où la guerre s'estoit rallumée ils eussent esté aussi heureux, Philippe auroit succombé, faute de tems pour se reconnoistre; mais il s'en falloit bien qu'ils n'eussent eu d'aussi grands succès, ni en Bretagne ni en Flandres.

Montfort sorti de prison en vertu du dernier Traité, à la charge neanmoins qu'il ne s'éloigneroit point de Paris, estoit demeuré dans cette Ville environ un mois & demi; puis feignant d'estre bien averti qu'il y avoit ordre de l'arrester, il s'estoit enfui en Bretagne, où dès que la guerre recommença, il fit le siege de Quimper avec des troupes Angloises. Le siege fut lent, moins par la resistance des Bourgeois & de la garnison, que parce que les Assiegeans manquoient de vivres & de fourrages; enfin, loin de prendre la Place, comme Montfort & les Anglois s'en estoient vantez bien des fois, eux & lui furent battus devant, & contraints de se retirer.

1345.

A quelques jours de là, ce Prince mourut de maladie, ne laissant qu'un fils de neuf ans, appellé *Jean*, comme son Pere. Ce fut à juste titre qu'on donna au fils dans la suite le surnom de *Vaillant*, puisqu'après de grandes traverses, sa valeur & sa fermeté le firent enfin triompher, & de sa mauvaise fortune, & de toute la haine de la France.

La fortune ne fut pas en Flandres plus favorable aux Anglois, qu'elle

qu'elle l'avoit esté en Bretagne, Edoüard estoit passé en Flandres esperant que sans coup ferir il alloit en estre le maistre par les menées d'Artevelle, homme inquiet & hardi ; qui non content d'avoir chassé le Comte de Flandres son Seigneur, vouloit encore le dégrader, & faire tomber le Comté, à Edoüard, ou à son fils aisné. Artevelle croïoit si bien y réüssir, qu'il avoit fait venir ces deux Princes pour les mettre en possession de leur nouvelle Principauté.

Toutes les Villes députerent au Pere & au Fils : on rendit à l'un & à l'autre tous les honneurs imaginables ; mais quand les Ministres d'Edoüard proposerent à ces Députez de se donner à lui, & de le reconnoistre, lui & son fils, pour Souverains, tous les Députez répondirent, qu'ils n'en avoient point le pouvoir, & qu'ils ne croïoient pas que les Villes qui les envoïoient, agreassent cette proposition. En effet, comment ces Peuples peu endurans & jaloux de leur liberté, eussent-ils de gaïeté de cœur, changé de Domination, pour se donner un Maistre capable de les opprimer?

Froissart. c. 116.

Cette proposition rendit tout à coup Artevelle si odieux, qu'il fut massacré par le Peuple, comme un Traistre qui avoit vendu la liberté de la Patrie. Edoüard depuis ce meurtre n'eut plus de confiance aux Flamands ; & les Flamands, de leur costé n'en eurent plus aucune en lui. Grand avantage pour les François, si de nouveaux malheurs n'eussent fait perdre à Philippe l'occasion d'en profiter.

Le Comte d'Herbi faisant en Guienne de jour à autre, des progrès très-considerables, Philippe pour les arrester envoïa de ce costé-là Jean Duc de Normandie à la teste de cent mille hommes ; Armée formidable par le nombre & par la valeur, qui pourtant ne fit rien, du moins qui soit remarquable, jusques au siege d'Aiguillon : trois assauts donnez chaque jour, & soustenus, une semaine entiere, avec une égale vigueur, prouvent glorieusement & la furie des Assiegeans, & le courage des Assiegez ; neanmoins ces braves deffenseurs manquant de vivres plus que de forces, estoient prests de capituler lorsque le Duc de Normandie, qui les pressoit si fort, fut rappellé par le Roy son Pere, lequel venoit d'estre deffait à platte couture par les Anglois, près du Village de Cressi.

Edoüard descend en France, & aprés y avoir conquis la plus grande partie de la Normandie, il prend la route de Flandres.

Le Roy d'Angleterre aïant mis deux fois à la voile avec le Prince son fils aisné, pour descendre à Bordeaux, & marcher au secours d'Aiguillon ; & aïant esté par deux fois repoussé par les vents contraires, un François réfugié qui estoit à sa suite, se mit à lui representer que sans plus penser à la Guienne, il ne pouvoit rien faire de mieux que de débarquer en Normandie, Païs extrémement gras, & qui n'avoit point veu la guerre depuis près de cent-cinquante ans, Païs aisé à conquerir, non seulement parce qu'il n'y avoit ni troupes ni munitions, mais principalement parce que le Peuple & la Noblesse, également foulez par Philippe, y estoient prests de se révolter.

Ibid. c. 121. & suiv.

Le Transfuge qui donna ce pernicieux conseil estoit *Geofroy de*

Harcourt, Favori de Philippe un an ou deux auparavant, & qui se voïant disgracié, s'estoit sauvé en Angleterre comme avoient fait d'autres François, pour n'estre point exposez aux funestes effets de l'humeur farouche du Roy.

Edoüard débarqua donc en Basse-Normandie avec quatre mille hommes d'armes, dix mille Archers Anglois, autant de fantassins Gallois, gens encore à demi sauvages, & six mille Irlandois. *Carentan*, *Saint-Lo*, & *Valogne* furent pris l'épée à la main. *Caën* tint plus long-tems, & cette Ville estoit si forte qu'Edoüard n'eust pû s'en rendre maistre, sans du moins qu'il lui en eust cousté beaucoup d'hommes, de peines & de tems, si les Bourgeois eussent voulu mettre le feu à leurs fauxbourgs, & ne point faire de sorties. *II. Contin. de Nangis. pag. 797. & suiv.*

Le Comte d'Eu Connestable de France, & le Comte de Tancarville Connestable de Normandie, eurent beau les en conjurer; ces Bourgeois plus mutins que braves, non seulement n'obeïrent point, mais à force de harceler les Comtes, & de leur reprocher qu'ils sembloient craindre l'ennemi, ils les engagerent à la fin à se mettre à leur teste pour livrer bataille aux Anglois. Edoüard punit aisément, & la témerité des uns & la complaisance des autres; ces troupes Bourgeoises ne pouvant soustenir ni le choc des Gendarmes, ni la décharge des Archers, lascherent aussitost le pied, & abandonnerent les Comtes, qui demeurerent prisonniers. Les Vainqueurs suivant les fuïards, entrerent pesle-mesle avec eux, & saccagerent cette Ville.

Caën pris, le Victorieux Edoüard continua sa marche par le Lieuvin, le Païs d'Ouche & par le Comté d'Evreux; & ne trouvant point de résistance, il pilla & brusla cinq ou six Villes des environs, qui sont scituées sur la Seine, & vint jusques à Poissy, qui n'est qu'à six lieuës de Paris.

De Poissy il envoïa deffier Philippe à un combat, ou general, ou singulier, puis aprés s'estre rafraichi, & avoir attendu cinq jours, une réponse, qui ne vint point, il traversa le Beauvoisis, se retirant à grands pas en son Comté de Ponthieu, à dessein & de restablir son Armée qui estoit beaucoup diminuée, & de se joindre aux Flamands, qui ne pouvant sans son aide se soustenir dans leur révolte, lui avoient fait, depuis un mois, des offres tres-avantageuses.

Les François qui se mirent à ses trousses, n'eurent point besoin d'espions pour estre informez de sa marche; dans les endroits où il passa il mit tout à feu & à sang, n'épargnant ni hommes ni maisons, pour venger, disoit-il, la mort injuste des Seigneurs à qui Philippe un an devant, avoit fait précipitamment trancher la teste à Paris. Ce ravage continua jusques à ce qu'Edoüard fut si pressé par l'Armée qui le poursuivoit, que sans plus penser à piller, il ne songea qu'à sa seureté.

Son dessein estoit de ne point donner de combat avant qu'il eust passé la Somme, parce qu'estant vaincu en deçà, il ne sçavoit où se

retirer; cependant comme les François estoient maistres de tous les Ponts, il lui auroit fallu en venir aux mains malgré lui ayant que de passer cette riviere, si un de ses Prisonniers, (il en traisnoit comme en triomphe quinze à seize mille après lui,) ne lui eust enseigné un gué nommé le Gué de *Blanquetaque*.

Ce gué estoit deffendu par six mille Arbalestriers, & par autant de Cavaliers; mais soit que leur Commandant appellé *Gondemar du Fay*, eut esté gagné par Edoüard; soit que ces lasches eussent peur, à peine eurent-ils essuié une premiere charge de fleches & de coups de pierre, qu'ils se retirerent en fuïant. Les Anglois après avoir passé la Somme allerent camper sur le soir près du Village de *Cressi*, quatre lieuës au-delà d'Abbeville. Philippe qui les poursuivoit passa la nuict en cette Ville sans beaucoup dormir, tant il estoit impatient de courir après eux, de peur qu'ils ne lui échappassent. Il croïoit que les avoir atteints, c'estoit les avoir vaincus, ne pouvant pas s'imaginer que leur Armée qui estoit si fort inferieure en nombre à la sienne, osast tenir devant lui.

Ibid. 100.

Pour les vaincre sans rien hasarder, il n'y avoit qu'à les affamer en les resserrant dans leur camp; par là, en quatre ou cinq jours ils eussent esté contraints, faute de pain & de fourrages, de se rendre à discretion; mais comme Philippe n'estimoit pas que la Victoire fust glorieuse s'il n'y avoit du sang répandu, il se mit en marche de grand matin dans le dessein de les combattre.

Il en avoit si grande envie, que quoique ses troupes ce jour-là mesme eussent fait, par un fort grand chaud, & par un chemin difficile, une traite de près de cinq lieuës, il fit, contre le sentiment de ses meilleurs Officiers, qui estoient d'avis de differer la bataille au lendemain, il fit dis-je, sonner la charge dès qu'elles furent arrivées, sans leur laisser le tems de repaistre, ni celui de se reposer. Faute irreparable, qui lui ravit l'honneur d'une des plus terribles journées dont l'Histoire fasse mention. Le combat commença sur les quatre heures après midi, & dura jusques à plus de neuf.

L'Armée Angloise estoit de deux mille trois cens hommes d'armes, de cinq mille quatre cens Archers, & de vingt mille autres Fantassins, la pluspart du Païs de Galles, ce qui faisoit en tout vingt-sept à vingt-huit mille hommes, tous gens braves, bien disciplinez, & commandez par de bons Officiers.

Bataille de Cressi, donnée 1346. Selon Froissard, le 26. Aoust & selon le Continuateur de Nangis le 25. Feste de Saint Loüis.

Cette Armée estoit divisée en trois lignes. A la teste de la premiere estoit le *Prince de Galles*, jeune homme de treize à quatorze ans, qui avoit pour ses Lieutenans deux Generaux fort estimez, *Jean* Comte de Varvic, & le Transfuge *Geofroy de Harcourt*, le mesme qui avoit persuadé à Edoüard & à son Armée de débarquer en Normandie. La seconde ligne estoit commandée par les Comtes *d'Arondel* & de *Nortanton*, qui avoient vieilli dans le mestier. Et la troisiéme par Edouard, qui de l'aveu de tout le monde, estoit un des Capitaines les plus habiles de son temps.

L'Armée Françoise estoit de vingt-cinq à trente mille Archers, de

cinquante mille autres Fantassins, & de dix-neuf mille Gendarmes, ce qui faisoit près de cent mille hommes; mais malheureusement il y avoit dans un si grand nombre beaucoup plus d'hommes, que de Soldats, plus de Rois & de Princes, que de Chefs & de Capitaines. *Froissart. c. 129. & suiv. Contin. de Nangis p. 801. & suiv.*

Philippe y estoit en personne avec *Jean* Roy de Boheme, *Charles* Roy des Romains, *Raoul* Duc de Lorraine, le Dauphin de Viennois, les Comtes, de Flandres, de Savoye, d'Alençon, de Nevers, de Blois, de Hainaut, de Saint-Paul, de Namur, d'Auxerre, & un nombre presque infini de Grands Seigneurs non Souverains.

Il y avoit dans cette Armée si peu d'ordre & de discipline, que les Princes & les Grands Seigneurs voulurent tous par ostentation, combattre séparément avec leurs troupes particulieres, & qu'ils marcherent à l'avanture, sans s'entendre ni garder de rang. Il y avoit si peu d'ordre, que l'Histoire n'a pû nous apprendre, du moins bien précisément, de quoi estoient composées, & par qui estoient commandées, l'avant-garde, le corps de bataille & l'arriere-garde. Tout ce qu'on sçait certainement; c'est qu'à la teste de l'Armée il y avoit quinze mille Genois, presque tous Arbalestriers, & que par eux commença la deroute.

Ces Estrangers aïant eu ordre de donner les premiers, sous le commandement de leurs deux Generaux, *Grimaldi* & *Doria*, les deux Chefs s'avancerent avec beaucoup de resolution, & les troupes avec répugnance, non seulement, parce qu'elles estoient lasses de la marche précipitée, qu'on leur avoit fait faire; mais principalement, parce qu'une pluie, qui venoit de tomber, avoit tellement ramolli la corde de leurs Arbalestes, qu'ils ne pouvoient presque en tirer.

Cet accident rendant leurs armes inutiles, à peine ces troupes Auxiliaires eurent-elles fait une premiere décharge, qu'elles lascherent le pied. Le remede estoit bien aisé, il n'y avoit qu'à s'ouvrir & qu'à laisser passer les fuïards, afin de leur donner le tems de se remettre de leur fraïeur, & de se r'allier derriere la Gendarmerie; mais le Roy & son frere le Comte d'Alençon, estoient si fort en colere contre ces lasches qui reculoient, qu'ils crierent aux hommes d'armes : *Tuez cette canaille qui ne fait que nous embarasser :* Ordre donné imprudemment, & qui ne fut que trop promtement executé. La Gendarmerie Françoise imitant ces furieux dont parle la Fable, qui prests à fondre sur Cadmus, tournerent leurs armes contre eux-mesmes, déchargea sur ses propres troupes, des coups qu'elle n'eust dû porter que contre ses Ennemis.

Les Anglois profiterent de cette confusion : leur avant-garde, le Prince de Galles à la teste, fit un carnage horrible, tant des Genois que des François, & punit également la lascheté des uns & la fureur inconsiderée des autres : cependant comme l'Armée Françoise estoit fort superieure en nombre, cette avant-garde couroit risque d'estre bien-tost enveloppée, si la seconde Ligne ne

l'eust secouruë à propos. Quelques Seigneurs Anglois estant allez dire à Edoüard, que son fils estoit en péril : *Est-il tué*, leur dit-il ? *S'il vit il s'en tirera. Il faut qu'il gagne ses esperons, & je veux qu'il ait seul l'honneur de cette Journée.*

Edoüard en parlant ainsi ne demeuroit pas immobile, & ne négligeoit point le salut du jeune Prince ; mais posté sur une éminence, d'où il découvroit à son aise le fort & le foible des deux Armées, il donnoit ordre à tout, & il envoïoit du secours où il le jugeoit à propos, & quelquefois le menoit lui-mesme. La seconde ligne des Anglois aiant donné avec furie, acheva de vaincre les François : Edoüard eut la plus grand' part au succès de cette Journée ; & ce fut son habileté, du moins autant que sa valeur qui lui fit remporter une si memorable victoire.

Il n'y en a guere eu de plus complette pour les vainqueurs, ni de plus sanglante pour les vaincus : ceux-ci ne furent deffaits, que faute d'ordre & de discipline. Pour le courage, loin de leur manquer, ils le porterent jusques à la fureur : leur perte fut grande : l'Anglois se saoula de sang, & ne fit quartier à personne.

Il demeura sur la place, du costé des François, trente mille hommes de pied, au moins douze cens Gendarmes, & plus de quinze cens, tant Princes que Seigneurs de marque, entre autres le Duc de Lorraine, les Comtes de Flandres & d'Alençon, le Dauphin de Viennois & le Roy de Bohëme, vieillard de quatre-vingt ans, qui méprisant la vie, se fit mener au fort du combat où il périt glorieusement. Philippe en eust fait autant, si le Comte de Hainaut prenant son cheval par le chanfrein, ne l'en eust tiré malgré lui. C'est dans cette bataille que l'on s'est servi de canon pour la premiere fois ; Edoüard en avoit cinq pieces, qui ne cesserent de tirer avec d'autant plus de succès, que ces foudres de guerre estoient inconnuës aux François.

Le lendemain de la bataille il y eut un nouveau carnage plus grand encore que le premier, deux mille Archers Anglois, & environ six cens Gendarmes allant à la découverte, rencontrerent les Milices, de Normandie, du Beauvoisis & de l'Isle de France, qui ne sçachant rien de la deffaite, alloient joindre l'Armée de Philippe.

Ces Milices mal disciplinées, croïant n'avoir rien à craindre, marchoient avec si peu d'ordre & si peu de précaution, que l'ennemi qui les surprit en tua autant qu'il voulut. Un Historien Contemporain fait monter le nombre des morts à trois fois plus que la journée d'auparavant. Mais quelle apparence y a-t-il, qu'environ deux mille cinq cens hommes en aient tué quatre-vingt dix mille, en un jour, à coups de fleche & d'épée ?

Quelques jours après la funeste journée de Cressi, Edoüard assiegea Calais, qui tint près de douze mois : c'estoit plus de tems qu'il n'en falloit pour secourir la Place, si cet habile Prince n'eust si bien pris ses précautions, qu'on n'y put jamais réüssir.

Siege de Calais par le Roy d'Angleterre, qui ne prend cette Ville qu'une année après.

Jean Duc de Normandie, qu'on avoit rappellé de Guienne,

aïant joint la nouvelle Armée que son Pere venoit de lever, ils marcherent vers Calais, dans l'esperance, quasi certaine, qu'avec d'aussi grandes forces, (leurs Armées jointes ensemble faisoient près de deux cens mille hommes) non seulement ils feroient lever le siege, mais encore qu'ils forceroient Edoüard à repasser promtement la mer; cependant cette pompeuse marche, dans laquelle le Roy fit porter la Banniere de Saint Denis, vulgairement appellée l'*Oriflamme*, ce qui ne se pratiquoit que dans les plus grandes guerres, fit beaucoup plus de bruit que d'effet; car l'Armée ennemie se trouva si bien retranchée, qu'on ne pouvoit l'attaquer sans courre risque d'estre battu.

Edoüard qui avoit prévû que le siege dureroit long-tems, avoit fait fortifier son camp : c'estoit moins un camp qu'une ville, il y avoit des ruës, des maisons, des boutiques, des halles, des places, le marché s'y tenoit deux fois la semaine, & on trouvoit en ce marché, des habits, des bas, des souliers & toute sorte de provisions qu'on y apportoit d'Angleterre.

Les deux Armées furent en presence plus d'un mois sans en venir aux mains; & ce fut inutilement que les Herauts de France allerent faire deffi sur deffi, le sage Edoüard ne leur répondit autre chose sinon : *Qu'il estoit-là pour prendre Calais, & non pas pour donner bataille.* Sa prudente fermeté à mépriser tant de deffis, & son attention à se bien retrancher, le firent sans rien hazarder, triompher de l'Armée Françoise, qui sembloit n'estre venuë devant cette Ville que pour estre témoin de sa prise. Conqueste d'une telle consequence, qu'Edoüard pouvoit se vanter d'avoir en la possedant, les clefs de la France entre les mains.

Les Assiegez réduits à l'extremité, & n'esperant plus de secours, demanderent à capituler; il estoit trop tard pour obtenir composition : leur opiniastreté (c'est ainsi qu'Edoüard appelloit la belle & genereuse resistance que faisoient depuis près d'un an ces fidelles & braves Bourgeois) l'avoit tellement irrité, qu'il refusa de leur pardonner, à moins qu'ils ne lui livrassent six d'entre eux pour estre pendus. Le choix eut esté difficile à faire, si *Eustache de Saint Pierre*, le premier homme de la Ville, par son bien & par son credit, ne se fust genereusement offert pour estre un des six. Sa generosité inspira tant de cœur aux autres, que le nombre fut bien-tost rempli.

Generosité de quelques Bourgeois de Calais.

Ces Martyrs de leur Patrie, nuds en chemise, la corde au cou, s'estant presentez à Edoüard, il s'en alloit les faire pendre, si la Reine sa femme qui venoit d'arriver au camp, ne l'en eust empesché. Elle eut toute les peines imaginables à obtenir leur grace, & le mari ne l'accorda qu'à la charge, qu'ils feroient serment de ne jamais rentrer dans Calais. Edoüard chassa de cette Ville tout ce qu'il y avoit de François, & la repeupla entierement d'Anglois naturels.

Froissart. c. 146.

De si celebres exploits donnerent à ce Monarque d'autant plus de consideration, qu'en Bretagne, en Guienne, en Ecosse, ses

armes n'avoient pas esté moins heureuses qu'en Ponthieu. Jean Duc de Normandie, avoit à peine quitté la Guienne, que le Comte d'Herbi qui commandoit l'Armée Angloise demeuré maistre de la Campagne, non seulement avoit reconquis quelques petites Villes qu'on lui avoit prises, mais s'estoit encore empaté de Saint-Jean d'Angeli, de Poitiers, de Niort & de Xaintes.

La Veuve de Montfort venoit de gagner en Bretagne une sanglante bataille, où Charles de Blois son ennemi avoit esté fait prisonnier, perdant son sang & ses forces par dix-huit plaies plus ou moins grandes qu'il avoit receuës dans la meslée : & quasi dans le mesme-tems, la Reine d'Angleterre, digne femme d'Edoüard, tandis que le Roy son mari pressoit le siege de Calais, avoit dans une bataille deffait & pris le Roy d'Ecosse.

Bataille de la Roche de Rien en Bretagne, donnée aux flambleaux le 18. Juin. 1347.

Tant de prosperitez n'aveuglerent point Edoüard, & n'empescherent point qu'il ne consentit, sans répugnance, à une Tréve avec la France, parce qu'il manquoit d'hommes & d'argent; & que depuis environ un an son Roïaume estoit désolé par une peste la plus maligne, dont jamais on ait oüi parler.

a La Chine.

Cette peste avoit commencé en Asie, au Roïaume de a Cathai, par une vapeur horriblement puante, qui, sortant de la terre, consuma en trés-peu de tems jusques aux arbres & aux pierres, & infecta tellement l'air, qu'on en voïoit tomber des fourmillieres de serpenteaux & autres insectes venimeux. D'Asie elle avoit passé en Afrique, & delà en Europe, qu'elle saccagea toute entiere jusques aux extremitez du Nort. A peine resta-t-il le tiers des habitans dans les Lieux les moins maltraitez. Le venin de cette peste estoit si contagieux, qu'il tuoit, mesme par la veuë.

Le 22. Aoust.

Pendant la Tréve, Philippe se remaria à une jeune Beauté, qui le mit bien-tost au tombeau. Il mourut à cinquante-sept ans, haï du Peuple, parce qu'il establit la Gabelle; peu regretté de la Noblesse, qu'il avoit maltraitée en plusieurs rencontres; & aimé des Ecclesiastiques, parce qu'il leur fit du bien, & qu'il les maintint dans leurs Droits.

Mort de Philippe VI. 1350.

Du tems que les Laïques ne sçavoient la pluspart, ni lire, ni écrire, les Evesques ou leurs Officiaux s'estoient mis en possession de juger de tous differends; ils connoissoient, par préference, de tout ce qui concernoit, le Clergé, les Pauvres & les Veuves; ils connoissoient encore de tous Actes faits avec serment, de l'Usure, de l'Adultere, du Sortilege, du Parjure, de la Fornication & generalement de tout ce qui estoit peché. Les Laïques dans la suite estant devenus sçavans, reclamerent beaucoup de ces causes, disant, que le Juge d'Eglise ne devoit point connoistre d'aucune affaire temporelle.

Contin. de Nangis, pag. 745.

Celebre dispute sur la jurisdiction des Ecclesiastiques qui sont maintenus par Philippe, dans la jouissance de leurs Droits.

Ce conflict dura quelque tems; on porta, de costé & d'autre de vives plaintes à Philippe. *Pierre de Cugnieres* Chevalier és Loix, soustint avec chaleur les prétentions des Seculiers. *Pierre Roger*, qui depuis fut Pape, sous le nom de Clement VI. & *Bertrand* Evesque d'Autun, deffendirent celles du Clergé. Le Roy eut peine à

se resoudre ; enfin, soit qu'il apprehendast dans un commencement de Regne (la querelle s'émeut en 1329.) d'aigrir des gens aussi puissans que les Evesques l'estoient alors ; soit qu'il voulust les disposer à lui païer quelque décime ; soit plustost qu'il fust persuadé de la justice de leurs plaintes, il ordonna qu'à l'avenir les Juges d'Eglise continueroient de connoistre de toutes les causes sur lesquelles ils estoient alors en possession de prononcer. Les Prelats, par reconnoissance lui donnerent le nom de *Bon Catholique.*

Zele de Philippe pour la pureté de la Foy.

Il meritoit ce titre par le zele qu'il témoigna à conserver la foy dans sa pureté. Le Pape Jean XXII. aïant soustenu à Avignon, que les ames des Bienheureux, ne joüissoient de la vûë de Dieu qu'après la résurrection, (il ne l'avoit proposé que par maniere de dispute,) cette doctrine fit grand bruit, en France principalement, où par ordre du Roy, il se tint sur cela une Assemblée nombreuse, d'Evesques, d'Abbez, de Docteurs. L'Assemblée aïant décidé que ce Dogme estoit hérétique, Philippe, escrivit au Pape, qu'il eust à se retracter, sinon *qu'il le feroit ardre*, c'est-à-dire, qu'il le feroit brusler. Menaces qui représentent bien le caractere de ce Prince, homme rustre & violent.

Contin. de Nangis. p. 751.

Dupui, Traité des Papes qui ont tenu le Siege à Avignon.

Acquisitions de Philippe VI. dit de Valois.

C'est lui qui a acquis le Dauphiné, il en eut bon marché. Cette Province ne lui cousta qu'une grosse pension, & quarante mille écus comptant. Le Vendeur fut Humbert II. dernier Dauphin de Viennois, Prince foible d'esprit & de corps, qui, dégousté du monde, pour avoir esté cause de la mort de son fils unique, qu'il laissa tomber par mégarde du haut d'une fenestre en bas, vouloit se retirer dans un Couvent, & vendre sa Principauté. Sa premiere pensée fut d'en traiter avec le Pape ; mais la Noblesse l'aïant prié que ce fust plustost avec le Roy, de qui elle attendoit des graces, il y donna les mains ; à la charge que l'aisné des Enfans de France porteroit toûjours à l'avenir les Armes & le Titre de Dauphin.

L'Hist. de Dauphiné, par Thomassin & par Chorier, année 1343. & 1349.

Quoique le marché fust fait dès 1343. il ne fut point executé à cause des irrésolutions d'Humbert, jusques à ce qu'il l'eust ratifié en 1349. Incontinent après ce bon Prince se fit Jacobin, & à Noël suivant, il receut le Soudiaconat à la Messe de Minuit, le Diaconat à la Messe du Point du jour, & la Prestrise, à la troisiéme. Il celebra le mesme jour, & fut sacré huit jours après Patriarche d'Alexandrie.

C'est encore Philippe VI. qui a réüni à la Couronne, la Champagne & la Brie, quoique ces deux Provinces appartinssent legitimement à Philippe d'Evreux Roy de Navarre, du chef de sa femme Jeanne de France fille unique de Loüis Hutin, lequel estoit fils aisné de l'Heritiere de Champagne, Charles IV. dit le Bel, & avant lui Philippe V. les avoient pourtant possedées comme freres de Loüis Hutin, & fils de la mesme mere ; mais Philippe VI. dit de Valois, n'aïant ni droits ni prétentions, sur l'une ni l'autre de ces Provinces, il ne pouvoit se dispenser, ou de les restituer au

Roy

Contin. de Nangis, pag. 730.

Roy & la Reine de Navarre, ou de s'en accommoder avec eux. Il prit ce dernier parti, & dans une occasion qu'ils eurent besoin de son secours, il les obligea à lui abandonner leurs droits sur la Brie & sur la Champagne, moïennant une grosse somme, qui fut paiée comptant, & des revenus considerables qu'il leur assigna sur ses Terres.

Caractere de Philippe VI.

Philippe fut plus heureux dans les négociations que dans les combats; ce n'est pas qu'il ne fust très-brave, mais c'est qu'il s'en falloit beaucoup qu'il ne fust aussi habile & aussi sage que vaillant, homme fougueux, deffiant & vindicatif. On le nomma le *Fortuné*, parce qu'il parvint à la Couronne contre toute esperance; c'est où se termina son bonheur. Depuis, presque en toute occasion les destins lui furent contraires. Pour comble d'infortune, il laissa un fils encore plus malheureux que lui.



JEAN.

Caractere du Roy Jean.

Froissart. depuis le chap. 153. jusques au 219. du 1. vol. Le 11. Continuat. de Nangis. Du Tillet, & les Historiens d'Angleterre.

JEAN avoit plus de quarante ans quand il parvint à la Couronne, il avoit de l'experience dans la guerre & dans les affaires, mais malheureusement il n'en estoit, ni plus habile, ni moins emporté; il fut encore plus infortuné que son Pere, parce qu'il fut encore moins prudent, prenant rarement conseil, ne choisissant jamais le bon, faisant tout précipitamment, & ne suivant que sa passion : c'estoit un des plus braves hommes du monde; du reste, homme sans conduite, sans genie, ni discernement.

Jean commence son Regne par une execution précipitée, qui fait bien des Mecontens.

Il commença son Regne par un acte de séverité, qui lui fit grand tort. Le Connestable *Raoul de Brienne*, Comte d'Eu & de Guisnes, prisonnier de guerre en Angleterre depuis la Bataille de Caën, avoit fait, en trois ou quatre ans, tant de voïages à Paris, sous prétexte d'y amasser de quoi païer sa rançon, que ses ennemis prirent de là, occasion de le rendre suspect, & de répandre à la Cour, qu'il ne revenoit si souvent que pour y faire des cabales en faveur du Roy d'Angleterre. Sur ce soupçon, bien ou mal fondé, le Connestable fut arresté, & décollé trois jours après,
1350. dans une maison particuliere, entre onze heures & minuict, en presence de quelques Seigneurs, devant qui, à ce qu'on publia, il avoüa qu'il avoit promis de livrer aux Anglois sa Ville de Guisnes, petit Port qui leur convenoit pour faire des descentes en France.

Les favoris du Roy, *Jean d'Artois*, surnommé *Sans-Terre*, & *Charles*, dit de la *Cerda*, issu de Saint Loüis par les femmes, & du costé des masles, d'Alphonse X. Roy de Castille, partagerent entre eux la dépoüille de Raoul de Brienne. Charles eut l'épée de Connestable, Jean d'Artois eut le Comté d'Eu. Cette execution faite sans formes de Justice, & sur de simples deffiances, allarma les plus grands Seigneurs. Ils en eurent moins d'ardeur à servir le Roy & l'Estat; & si-tost qu'ils se virent un Chef capable de les proteger, ils s'attacherent tous à lui pour se deffendre avec son secours, contre les violences dont ils estoient tous menacez.

Charles I. Roy de Navarre, se met à leur teste.

Portrait de ce Prince.

Ce Chef de Mécontens estoit *Charles I. Comte d'Evreux*, & Roy de Navarre, homme de beaucoup d'esprit, propre à former un grand dessein, trop inquiet pour l'executer, habile à conduire un siege, incertain & embarassé à la veille d'une action; homme beau & bien fait, liberal, sçavant, éloquent, homme affable & caressant : qualitez éminentes, mais pernicieuses dans ce Prince : car, il en fit si mauvais usage, qu'on l'en a surnommé *Charles le Mauvais*. Il estoit venu en France épouser une fille du Roy, dans l'esperance, d'obtenir en faveur de ce mariage, quelques Comtez

qu'il reclamoit, entre autres celui d'Angoulesme, que sa mere avoit eu en dot. Il estoit fils aisné de Philippe Comte d'Evreux, & de Jeanne Reine de Navarre, fille unique de Loüis Hutin.

Le Comté d'Angoulesme aïant esté donné au Connestable Charles d'Espagne, & le Roy qui aimoit ce Prince ne voulant point le lui oster, le Navarrois s'en plaignit fort, & menaça hautement de se faire lui-mesme justice, si on ne la lui rendoit, ce qui ne fit qu'irriter le Roy & le Favori. Le refus de l'un, & quelques paroles de mépris qui échapperent à l'autre, trop orgueilleux de son credit, furent les causes principales de la tragique execution qui se fit quelque tems après. Coup aussi cruel que hardi.

Il fait assassiner Charles d'Espagne Connestable de France & Favori du Roy.

Contin. de Nangis. pag. 818.

Le Navarrois qui tenoit sa Cour à Evreux, aïant sceu que le Connestable estoit au Chasteau de l'Aigle, petite Ville de Normandie, qui n'en est qu'à six ou sept lieuës, alla lui mesme avec du monde, faire escalader ce Chasteau, entre onze heures & minuict le 6. de Janvier 1354. Le Connestable surpris au lict, eut beau demander la vie, il fut percé de mille coups.

Froissart. c. 154.

1354.

Tout execrable qu'estoit cet assassinat, non seulement le Roy de Navarre n'eut point honte de l'avoüer, mais il eut mesme l'effronterie d'écrire à tous les Grands Seigneurs & aux grosses Villes du Roïaume, que c'estoit pour le bien public, qu'il en avoit usé ainsi, les priant de se joindre à lui, afin d'obliger le Roy, à gouverner selon les Loix, & à supprimer les Imposts.

Dans les premiers transports, le Roy ne put se contenir, & ne parloit que de se venger: dans la suite, son conseil lui fit violence. Le Navarrois aïant des troupes, beaucoup d'argent pour les grossir, des amis fideles & puissans, des liaisons avec l'Angleterre, des Places proche de Paris: on jugea dans ces conjonctures, qu'il falloit, au lieu de l'aigrir, le disposer, si on pouvoit, à demander pardon au Roy. Le Navarrois y consentit, à la charge qu'on lui donneroit les fils de France en ostage, une grosse somme argent comptant, six petites Villes en Normandie, qui estoient à sa bien-sceance, & une remission pure & simple pour tous ceux qui avoient eu part au massacre du Connestable.

Ibid.

A ces conditions, le Navarrois vint à Paris, où le Roy tint un Parlement, exprès pour l'y recevoir; tous les Princes s'y trouverent; le Navarrois y comparut, moins en criminel, qu'en accusateur, tant ses excuses furent foibles, & ses plaintes grandes & violentes. Il fut arresté pour la forme, & relasché dans le moment; ensuite aïant pris sa place, il mit un genou en terre, pour remercier le Roy, de toutes les graces qu'il lui faisoit.

Cette reconciliation n'estoit nullement sincere. Le Roy brusloit du desir de se venger; le Navarrois, de son costé ne cessoit comme auparavant, de faire des plaintes parmi le Peuple, des cabales parmi la Noblesse, des ligues avec les Estrangers, des levées d'hommes & d'argent, pour estre toûjours en estat, d'attaquer, ou de se deffendre. Tout rusé qu'il estoit, il donna dans un piege qu'on lui fit tendre par le Dauphin.

Le Dauphin, qui depuis fut le Roy Charles V. estoit son intime ami, au grand regret du Roy, qui craignoit avec raison, que son fils ne se corrompist par la frequentation d'un si méchant homme. A force de dire au Dauphin, que ce commerce le perdroit, on lui persuada de le rompre, & de concourir mesme à arrester le Navarrois.

1356.

L'Emprisonnement du Roy de Navarre, & l'execution de cinq ou six autres mutins, fait renaistre la guerre entre la France & l'Angleterre.

Froissart, c. 156. Contin. de Nangis. pag 819. 810. 21. & 22.

Le Roy aïant donné la Normandie au Dauphin, le nouveau Duc alla en prendre possession, & invita tous ses amis aux réjoüissances qu'on fit à Roüen. Le Roy de Navarre fut des premiers à s'y trouver avec *Jean* Comte de *Harcourt*, *Loüis* & *Guillaume*, freres de Jean, les Seigneurs de *Graville*, de *Clere*, de *Preaux*, de *Maubué*, & autres amis de ce Monarque; mais quelques jours aprés, lorsqu'ils estoient à table dans la grande salle du Chasteau, le Roy avec main-forte entra par une poterne, & se saisit du Navarrois, & de ses principaux Confidens.

Quatre des plus mutins, du nombre desquels estoit le Comte de Harcourt, furent menez à cent pas de là, & décapitez sur le champ en presence du Roy. Le Navarrois fut envoïé au Chasteau Gaillard d'Andeli, puis traduit en plusieurs prisons, & mis enfin sous bonne garde dans un Chasteau du Cambresis.

Ces violences, bien-loin de prévenir la guerre, ne servirent qu'à la rallumer. *Philippe*, frere du Navarrois, tous les amis de leur Maison, & les parens des Gentilshommes que l'on avoit executez, se mirent en campagne, ravagerent la Normandie, appellerent le Roy d'Angleterre, & lui livrerent quelques Places, pour l'obliger par là, à rompre avec le Roy de France.

Hist. de Bretagne.

La Tréve signée en 1347. entre la France & l'Angleterre, avoit esté cinq ou six fois renouvellée en huit à neuf ans; & comme ce n'estoit que l'impuissance de poursuivre la guerre, & non l'envie de la finir, qui avoit fait conclure cette suspension d'armes, elle n'avoit point empesché que de costé & d'autre, on ne se fust surpris des Places, ni que les Alliez des deux Couronnes n'eussent continué, comme devant, à se faire la guerre à ourrance.

Le jeune de *Montfort* & *Charles de Blois*, qui se disputoient la Bretagne, estoient alors en Angleterre, le premier, à la Cour du Roy, le second, dans la Tour de Londres; mais pendant l'absence de l'un, & la captivité de l'autre, la femme de Charles de Blois, & la mere du jeune Montfort, deux veritables Heroïnes, avoient soustenu, l'une son propre droit, & l'autre, celui de son fils, avec autant d'habileté que de vigueur, soit à la teste des Armées qu'elles avoient commandées; soit dans les Villes & Chasteaux où elles s'estoient enfermées pour en soustenir le siege.

Quoique les François & les Bretons, du parti de Charles de Blois fissent ensemble une grosse Armée, la Comtesse de Montfort eut la hardiesse avec un corps beaucoup inferieur au leur, de leur presenter le combat, & le bonheur de les deffaire à platte-couture.

Nonobstant ces hostilitez, on estoit à la veille de voir une Tré-

ve generale par la Mediation du Pape, si l'emprisonnement du Roy de Navarre, & l'execution de ses principaux Confidens, gens dévoüez au Roy d'Angleterre, n'eussent rallumé la guerre entre les deux Couronnes avec plus de fureur que jamais.

Le Prince de Galles, le mesme qui dix ans devant avoit acquis encore tout jeune tant de réputation à la journée de Cressi, aïant fait d'horribles ravages, en Auvergne, en Limousin, & dans une partie du Poitou, le Roy passa la Loire pour arrester ces incursions, se mit aux trousses du Prince, qui rebroussa aussi-tost chemin, & l'atteignit près de Poitiers, en un lieu appellé *Maupertuis*, lieu peu connu auparavant, & depuis, bien aussi célebre par la deffaite des François, que l'ont esté Cannes & Trebie, par la deffaite des Romains.

Jean poursuit le Prince de Galles, & rejette ses offres: de sorte que de part & d'autre, on se prepare à un combat.

A l'approche de l'Armée Françoise, qui estoit de beaucoup plus forte que celle du Prince de Galles; il se retrancha dans un endroit entouré d'un costé, de haies & d'un bois tailli, de l'autre, de vignes & de fossez, autant de remparts qui ne couvroient pas moins ses troupes, que les charettes & chariots, & les abbatis d'arbres dont elles fortifierent leur Camp.

Leur jeune general les rangea en bataille dans cet avantageux terrain, avec un sang froid admirable. Loin d'estre surpris & effraïé de la multitude des François, il paroissoit sur son visage quelque chose de fier, qui portoit la mesme intrépidité jusques dans le cœur de ses Soldats.

Un Cardinal Legat, fit au monde tout ce qu'il put pour empescher, qu'on n'en vinst aux mains; il ne fit pendant tout un jour qu'aller d'un Camp à un autre, exhortant les Anglois, qui estoient les plus foibles, à ne point risquer de combat, & priant les François, qui estoient beaucoup plus forts, de ne point abuser de leur superiorité. Son éloquence persuada tellement les Anglois, que le Prince de Galles qui crut sa perte inévitable, offrit de païer comptant tout le dommage qu'il avoit causé; de rendre tous les Prisonniers, & de ne servir de sept ans, lui & ses troupes contre la France: mais le Roy exigeant de plus, que ce jeune General se rendist à discretion avec cent de ses Chevaliers, le Prince aima mieux mourir que de passer ainsi sous le joug; de sorte qu'on ne songea plus, d'un costé, qu'à bien attaquer, & de l'autre, qu'à se bien deffendre.

Il y avoit dans l'Armée Françoise vingt-cinq à trente mille hommes d'armes, & presque autant de gens de pied: le Roy y estoit en personne avec ses quatre fils, le Duc d'Orleans son frere unique, plusieurs autres Princes de son sang, le Duc d'Athenes son Connestable, les deux Maréchaux de France, vingt-cinq, tant Comtes que Ducs, & toute la fleur de sa Noblesse.

L'Armée Angloise n'estoit que, de sept mille Archers, d'environ deux mille hommes d'armes, & de trois à quatre mille *brigands*. On appelloit ainsi les Pietons, qui avoient une brigandine, c'est-à-dire, une cotte de maille. De ces douze mille hommes

il n'y avoit que trois mille Anglois, les neuf autres mille estoient Gascons; les uns & les autres estoient gens, braves, aguerris, & commandez par des Officiers aussi prudens que courageux. Tous firent merveille dans ce combat, le Prince y donna ses ordres en grand Capitaine, & y combattit en soldat. Personne ne lui dispura l'honneur de la victoire; on douta seulement qui y avoit eu le plus de part, ou de sa grande habileté, ou de sa suprême valeur.

Bataille de Poictiers, où le Roy Jean est fait prisonnier le 19. Septembre.

1356.

Froissart. c. 159. Continuat. de Nangis. pag. 119. & suiv.

Pour le vaincre sans coup ferir, il n'y avoit qu'à l'entourer. Faute de vivres & de fourrages, il lui auroit fallu se rendre au plutard en deux ou trois jours. Jean n'y fit point d'attention, l'impatience le prit, parce qu'il crut la victoire seure, il ne tint pas mesme de conseil pour regler l'ordre de la bataille; & sur l'advis d'un Chevalier, dont il estimoit la bravoure, il fit mettre pied à terre à toute sa Gendarmerie, hors à trois cens Lanciers, qu'on tria parmi les meilleurs pour faire la premiere attaque sous le commandement des deux Maréchaux de France.

Le signal donné, les deux Armées s'ébranlerent; la Françoise fondit sur l'autre avec toute l'impetuosité de gens qui se croïent seurs de vaincre, & avec tout le mauvais ordre que cette fausse confiance a coustume de leur inspirer; l'Armée Angloise au contraire, après avoir fait quelques pas, attendit l'ennemi de pied ferme, résoluë à soustenir le choc & à vendre cherement sa vie, si elle ne pouvoit la sauver.

Les trois cens hommes d'armes, dont je viens de parler, les seuls à qui le Roy Jean n'avoit point fait mettre pied à terre, donnerent les premiers; mais à peine estoient-ils entrez dans un chemin rude & estroit qui menoit au Camp ennemi, qu'ils furent tous lardez de fleches. L'Anglois, caché dans les haies ne tiroit pas un coup qui ne tuast homme ou cheval, & souvent l'un & l'autre ensemble. Cette greile qu'on ne pouvoit parer, redoublant de moment à autre, ceux de ces trois cens enfans perdus, qui ne furent pas tuez sur le champ, se renverserent sur les Allemands, commandez pour les soustenir. Les Allemands, quoiqu'ils touchassent double solde firent encore moins de résistance, & mirent la confusion dans le corps de l'Armée. Tout plia tombant l'un sur l'autre, & si-tost que les ennemis se jettant à droit & à gauche eurent pris les François en flanc, ce ne fut plus un combat, mais une déroute: de sorte que les Anglois n'eurent plus qu'à tuer ou à faire des prisonniers.

Le Roy avec quelques gens d'élite se deffendit encore longtems, se faisant remarquer, moins par sa cotte d'armes semée de fleur-de-lys d'or, que pat un courage invincible. Le plus jeune de ses quatre fils, acquit en cette occasion, le surnom de *Hardi*, en n'abbandonnant point son Pere, & refusant de suivre ses freres, que des Gouverneurs trop prudens, retirerent trop tost du combat avec huit cens Lanciers qui les escortoient. A la fin le Roy accablé, se rendit à *Jean de Morbeque*, Gentilhomme Bou-

lonnois, qu'il avoit banni du Roïaume pour un sujet assez leger. Douze Soldats, Gascons selon les uns, Anglois selon d'autres, l'arracherent à ce Gentilhomme ; d'autres survenant dans le moment, taschoient de le toucher tous, pour avoir part à sa rançon : la foule fut bien-tost si grande, qu'il couroit risque d'estre estouffé, si deux Seigneurs Anglois ne fussent venus le retirer des mains de cette Soldatesque, pour le mener au Prince de Galles, qui se rafraichissoit sous un Pavillon que l'on venoit de lui dresser au milieu du champ de bataille.

Le jeune Vainqueur à l'age à peu près d'Alexandre & de Scipion, avoit toute l'ardeur de l'un & toute la douceur & la politesse de l'autre. Plus grand par sa moderation, que par sa victoire, il reçut le Roy, moins comme son Prisonnier, que comme son Souverain ; il tascha de le consoler : il loüa sa valeur, & lui rendit plus de respects, qu'il n'en eust rendû à son Pere. Le soir mesme il le servit à table ; & quoique le Roy le pressast de s'y asseoir auprès de lui, il s'en excusa, disant qu'il n'estoit pas digne de manger à la table d'un si grand Roy.

Il y eut dans cette Journée quinze mille François faits prisonniers, & cinq à six mille de tuez. Du nombre de ceux-ci furent le Duc de Bourbon, le Comte de Ponthieu son frere, le Duc d'Athenes Connestable, le Mareschal de Clermont, près de cinquante autres Seigneurs, & plus de huit cens Gentilshommes.

Le Roy Jean est mené à Bordeaux, & quelque tems après à Londres.

Dès le lendemain de la bataille le Prince de Galles décampa pour conduire le Roy à Bordeaux, craignant que quelque accident ne lui enlevast une si belle proie. Il avoit tant de chemin à faire à travers Païs ennemi, qu'on ne peut assez s'estonner comment les troupes Françoises ne se rallierent point pour le combattre, & comment on ne sortit point de toutes les Villes & Bourgades, le long desquelles il passa ; comment, dis-je, on ne sortit point pour se jetter sur sa petite Armée, diminuée de plus de mille hommes, épuisée de fatigues, & surchargée de butin : elle en avoit fait un immense dans le Camp des vaincus. Une victoire si peu croïable avoit donné à tout le monde une si haute idée de la bravoure des Anglois, qu'ils ne trouverent aucun obstacle dans leur marche.

Le Roy passa l'hyver à Bordeaux, aussi bien servi qu'à Paris. Les Gascons, qui se faisoient honneur de l'avoir pris, refusoient de le laisser aller, de sorte qu'au Printems suivant il fallut bien prendre son tems, & leur promettre bien des choses pour les faire consentir qu'on le menast en Angleterre.

On lui fit à Londres une entrée magnifique : il y parut, moins en Prisonnier, qu'en Triomphateur, monté sur un cheval blanc, marque de Souveraineté, & aïant à sa gauche le Prince de Galles son Vainqueur, sur une petite haquenée noire, & fort modestement vestu. Le Roy d'Angleterre, la Reine sa femme, les Princes & les Grands Seigneurs, rendirent visite au Roy captif, & tascherent de le divertir ; mais pour peu qu'un Roy ait de cœur,

peut-il gouster aucun plaisir, quand il pense qu'il est Prisonnier, & combien ses Peuples en souffrent?

Troubles en France, à Paris principalement.

La prise du Roy mit la France dans un si grand trouble, que si pendant ce desordre, les Ennemis, au lieu d'écouter les propositions qu'on leur fit, eussent poussé vivement leurs conquestes, elle couroit risque de passer, en moins de deux ou trois ans, sous la domination Angloise. Heureusement le Roy d'Angleterre estoit si enchanté de sa bonne fortune, qu'il oublia ses interests; content
1356. de joüir du plaisir de manger souvent en public entre deux Rois
1357. ses Prisonniers, le Roy de France à sa droite, & celui d'Ecosse à
1358. sa gauche, il consentit sans répugnance à une Tréve de deux ans.

Cette Tréve, qui devoit ce semble soulager les maux de la France, ne servit qu'à les augmenter, parce que dans cet intervale de tranquilité au dehors, il s'éleva dans le Roïaume de si violentes factions, qu'elles penserent renverser l'Estat.

Quoiqu'aprés le malheur du Roy, le Dauphin, l'aisné de ses fils, eust pris le nom de son Lieutenant, il n'en eut pas plus de pouvoir. Il assembla trois fois les Estats Generaux; mais il y fut si peu le maistre, que malgré toutes ses remonstrances, on y fit le Procés aux Ministres du Roy son Pere, gens odieux par leurs violences & par leur extreme avarice.

Froissart. c. 170. 171. 179.

Ce ne fut qu'aprés une année d'intrigues & de contestations, & qu'avec des peines infinies, que le Dauphin parvint à estre declaré Regent, encore ne fut-ce qu'à condition, qu'il ne feroit rien d'important, sans l'avis de trente-six personnes, qui lui furent données pour Conseil; sçavoir, douze Ecclesiastiques, douze Seigneurs ou Chevaliers, & douze hommes du Tiers Estats. *Le Coq* Evesque de Laon, le plus mutin des trente-six, fut nommé Chef de ce Senat.

Cette forme de Gouvernement ne fit qu'accroistre la confusion; car, le Dauphin d'un costé, qui souffroit impatiemment qu'on l'eust mis ainsi en tutele, & les trente-six de l'autre, donnoient des ordres si contraires, qu'on ne sçavoit à qui obéïr; de sorte que pendant un long-tems l'Estat fut comme en Anarchie.

Le Roy de Navarre échappé de prison, vient augmenter les troubles.

Le Roy de Navarre vint encore augmenter le trouble. Les trente-six l'avoient fait sauver de la prison où il estoit, afin de l'opposer au Dauphin. Autant que ces Princes s'estoient aimez autrefois, autant se haïssoient-ils, moins par ressentiment, que par jalousie. Le Roy de Navarre avoit plus de brillant & le Dauphin plus de solide; l'un estoit plus fin & l'autre plus sage; l'un avoit plus d'experience & l'autre plus de maturité.

Ils partageoient la confiance & l'estime des Parisiens. Les gens paisibles estoient attachez au Dauphin, & les mutins au Navarrois. A la teste des Seditieux estoit le Prevost des Marchands, appellé *Estienne Marcel*, & un Eschevin, nommé *Ronsac*; l'un & l'autre avoit tout pouvoir sur l'esprit de la populace, parce qu'ils témoignoient un grand zele pour le bien Public. Ce zele vrai ou faux,

faux, dégenera bien tost en une faction pernicieuse, qui faillit à tout bouleverser.

A peine le Navarrois fut-il arrivé à Paris, qu'il y fit publier à son de trompe dans les carrefours, qu'il vouloit haranguer le Peuple dans la Place des Lices. (Elle estoit entre le Pré aux Clercs & l'Abbaïe de Saint Germain.) Monté sur l'Amphiteatre, d'où le Roy & toute la Cour avoient coustume de regarder les combats en champ clos, qui se faisoient dans cette Place, le Navarrois representa avec une noble vehemence la dureté de sa prison, la tyrannique execution de ses amis, les injustices qu'on lui faisoit, son zele pour le bien de l'Estat, & conjura son Auditoire, qui estoit de plus de vingt mille ames, d'obliger le Dauphin à lui donner satisfaction. Il fut assez hardi pour avancer dans sa harangue, qu'il avoit droit à la Couronne plus que le Roy qui la portoit, & que l'Anglois qui y prétendoit. La bonne mine de l'Orateur, qui parla plus d'une grande heure, son éloquence patetique & les maux qu'il avoit soufferts, émurent si fort ses Auditeurs, que la pluspart battant des mains, lui crierent qu'il pouvoit compter qu'ils l'appuïeroient en tout, & lui feroient rendre justice.

Froissart. c. 181.

Le Dauphin qui harangua aux Halles vingt quatre heures aprés, n'eut pas le mesme succés, tout au contraire, il ne fut quasi point écouté, & bien loin que les factieux se rendissent à ses raisons, ils le menacerent de faire pis : de sorte que de peur d'estre arresté, il fut contraint, pour leur complaire, d'accorder au Roy de Navarre six Places fortes en Normandie, & de réhabiliter la memoire des quatre Seigneurs qu'on avoit décollez à Roüen.

Le Navarrois leur y fit faire de magnifiques funerailles, & dans leur Oraison Funebre qu'il prononça sur un Theatre dans le Parvis de la Grande Eglise, il traita le Roy de Tyran, le Dauphin de Fourbe & de Traistre, & ces quatre Seigneurs de victimes du bien public. Il eut beau faire pour soulever cette Province, bien loin d'en venir à bout, les Gouverneurs & les Bourgeois des Villes qu'on devoit lui rendre, refuserent de le recevoir.

Idem. ib. 179. Contin. de Nangis. 810. & suiv.

Les Mutins de Paris s'en prirent au Dauphin, ou plustost à ses Confidens; & Marcel Prevost des Marchands, fut assez insolent pour aller avec main forte, jusques dans la chambre de ce Prince, massacrer au pied de son lict, le Mareschal de Normandie & celui de Champagne. Le Dauphin tremblant pour lui-mesme : *Eh quoi*, leur dit-il, *en voulez-vous au Sang de France!* Il n'en eut que la peur, le Prevost lui donna son chapperon pour sauvegarde. Quelque desir qu'eust le Dauphin de se venger de cet outrage, il sceut le dissimuler, jusques à ce qu'il fust hors de Paris, & qu'il eust assemblé assez de troupes pour l'assieger.

Guerre entre le Dauphin & le Roy de Navarre.

Un Peuple criminel est aussi insolent tant qu'il ne craint point la punition, qu'il est foible & timide, quand il croit la voir approcher. Les factieux épouvantez de l'orage qui les menaçoit, députerent au Dauphin pour lui demander pardon; mais ce Prince aïant répondu qu'avant que de l'accorder, il vouloit que l'on lui

livraſt douze Bourgeois qu'il nommeroit, le Prevoſt des Marchands & l'Eſchevin Ronſac, perſuadez qu'ils ſeroient ſans doute du nombre des douze proſcripts, ne ſongeient plus qu'à ſe deffendre.

Froiſſart, c. 185.

Ils firent fortifier les endroits les plus expoſez, & eſcrivirent aux autres Villes pour leur demander du ſecours. Pas une n'en voulut donner, ni ſe joindre aux Pariſiens, qui par là n'eurent d'autre reſſource, que d'appeller le Navarrois.

Contin. de Nangis. p. 838. 839.

Le remede fut pire que le mal : les troupes de ce Prince commirent nuict & jour de ſi grands deſordres à Paris, que les Pariſiens firent main-baſſe ſur la pluſpart, & le chaſſerent enfin luimeſme, au grand regret de l'Eſchevin Ronſac & de Marcel Prevoſt des Marchands, qui travaillerent ſecretement, quand l'émotion fut appaiſée, à le faire revenir, aimant mieux lui livrer Paris, que de ſe voir expoſez à la vengeance du Dauphin.

Froiſſart, c. 187. Contin. de Nangis, p. 844. & ſuiv.

Le complot fut ſi bien conduit, qu'il eſtoit preſt de réüſſir, ſi par le plus grand bonheur du monde, des Bourgeois bien intentionnez, ne l'euſſent, en montant la garde, éventé une heure devant qu'il ſe devoit executer. Ce pernicieux deſſein leur fit tant d'horreur, que pour prévenir les Seditieux, ils maſſacrerent le Prevoſt, & ouvrirent les portes au Dauphin.

Paris n'en fut point plus libre, parce que le Navarrois vint l'aſſieger incontinent, pour obliger les habitans, par la force, ou par la faim, à lui livrer ſon Ennemi. On y manqua bien-toſt, de ſel, de bois & de pain ; & cette grande Ville, avant peuteſtre cinq ou ſix jours, euſt eſté forcée de ſe rendre, ſi le Roy de Navarre, à la veille d'en eſtre le maiſtre, n'euſt tellement changé tout à coup, que ſans en eſtre ſollicité, il offrit la Paix au Dauphin, plus en ſuppliant qu'en Vainqueur.

Changement ſubit du Navarrois.

Ce changement fut regardé comme un miracle par les gens qui ne connoiſſoient pas le caractere du Navarrois : homme inquiet & inconſtant, qui ne ſçavoit, ni garder ſa foy, ni la rompre à propos. Cette legereté aida à ſauver la France, dans un tems où le Roy d'Angleterre ſe préparoit à l'envahir.

Ecce quod ſubito Rex Navarræ, quaſi Spiritu ſancto inſpiratus, dixit ſuis : ego volo loqui cum Domino Duce Regente, &c. Idem. 856.

1359. Le Roy Jean s'ennuïant fort dans ſa priſon, avoit promis pour en ſortir, de ceder au Roy d'Angleterre en toute ſouveraineté, la Normandie, la Xaintonge, le Poitou, la Guienne, le Maine, l'Anjou, la Touraine, le Païs d'Aunix, le Perigord, le Limouſin, le Ponthieu, le Boulonnois, & generalement tout ce que les Rois d'Angleterre poſſedoient en deçà de la mer cent cinquante ans auparavant. Il s'eſtoit encore obligé de païer pour ſa rançon, en deux termes, argent comptant, quatre millions d'écus d'or fin de la forte Monnoie du Roy Philippe de Valois. Conditions qui eſtoient ſi dures, que le Dauphin & les Eſtats refuſerent de les ratifier. Il y a moins lieu d'eſtre ſurpris d'un ſi genereux refus, que de la foibleſſe qu'eut le Roy Jean, de ſouſcrire à un Traité qui le dégradoit en quelque ſorte, & qui enlevoit à la Monarchie ſes plus belles Provinces.

Froiſſart, c. 201.

Froissart, c. 107 & suiv. Continuat. de Nangis. pag. 863. & suiv.

Le Roy d'Angleterre vient ravager la France, irrité de ce qu'on ne vouloit pas ratifier le Traité honteux que Jean avoit fait à Londres.

1359.

Le Roy d'Angleterre, c'estoit toûjours Edoüard troisiéme, fut si picqué de ce refus, que dès que la Tréve fut expirée, il vint descendre à Calais la veille de la Toussaints avec les Princes ses enfans, & une Armée de terre de cent mille hommes effectifs, & ouvrit la campagne dans un mois où les autres Princes ont coustume de la finir. Quoique la saison fust avancée, il eust pû se promettre tout avec des troupes si nombreuses, si les Places de France eussent esté ou moins fortifiées, ou moins pourvûës de munitions, ou que les François eussent voulu décider par une bataille du sort des deux Nations; c'est ce que le Dauphin n'avoit garde de hazarder. Appliqué à munir les principales Villes du Roïaume, il laissa courir l'ennemi, & lui abandonna le plat Païs, qu'il ne put sauver.

Edoüard pilla & brusla, l'Artois & le Cambresis, la Picardie & la Champagne, sans entreprendre aucun siege, dans l'impatience où il estoit de venir faire celui de Reims. Son dessein estoit de se faire sacrer dans cette Ville avec la sainte Ampoule, esperant que cette Onction seroit respectée des François, & qu'alors ils ne feroient plus de difficulté de le reconnoistre pour leur Roy. Cette Ville quoique peu fortifiée, fut si bien deffenduë par l'Archevesque, nommé de *Craon*, qu'Edoüard au bout de six semaines fut contraint d'en lever le siege.

De Reims, Edoüard ravageant la Brie, vint braver le Dauphin jusques aux portes de Paris, & lui offrit de terminer la guerre par une bataille. Le sage Dauphin n'opposa que sa patience à l'impetuosité d'Edoüard, & sans se picquer, ni des reproches, ni des deffis qu'on lui faisoit, il demeura clos & couvert à l'ombre des remparts & des murailles de cette Ville.

Edoüard desesperant d'attirer le Dauphin en raze campagne, n'osant attaquer Paris, dans la crainte que son Armée, fort diminuée par les fatigues d'un hyver, passé tout entier en marches & en campemens, n'achevast de se ruïner au siege d'une si grande Ville, tourna vers la Beausse. Son intention estoit de s'approcher des bords de la Loire, tant pour faire rafraischir ses troupes, dans un Païs aussi agréable que bon, que pour se préparer, en cas qu'il lui arrivast quelque échec, une retraite seure en Bretagne.

Telles estoient les pensées d'Edoüard quand il décampa de devant Paris, ne voulant entendre à la Paix qu'aux conditions dures & honteuses ausquelles les Estats de France avoient refusé de souscrire. Deux Legats inutilement le pressoient de se relascher, rien ne put, ni toucher son cœur, ni vaincre son ambition; il fallut pour cela que le ciel emploïast un de ces prodiges, qui en imprimant la terreur, triomphent de la fierté des hommes.

L'Armée Angloise estant à la vûë de Chartres, il s'éleva tout à coup un orage extraordinaire; des éclairs furieux & un tonnerre épouventable, jetterent la fraïeur dans le Camp; le vent renversa les tentes; après survint une gresle, si grosse, à ce que l'on dit,

qu'elle tua huit à neuf cens hommes, & trois à quatre mille chevaux. Tous les soldats crurent périr; Edoüard lui-mesme eut si grand'peur, qu'envisageant cette tempeste comme un sévere chastiment de sa trop vaste ambition, & du ravage que ses troupes avoient fait de tous les costez, il se tourna vers l'Eglise de Chartres, & promit que si Dieu le délivroit d'un danger aussi eminent, il donneroit la Paix à la France, à des conditions moderées.

A peine eut-il prononcé son vœu, que tout à coup le vent cessa, le Soleil parut, & le ciel reprit sa serenité, ce qui fut regardé comme un miracle. Le péril passé, Edoüard fit par politique, ce qu'il avoit promis par timidité. L'Armée Angloise estant diminuée des deux tiers, le Dauphin en assemblant une, & les Princes Estrangers lui offrant un puissant secours, Edoüard crut qu'il estoit tems de donner les mains à la Paix. Elle se fit à *Bretigni*, hameau à une lieuë de Chartres.

Paix de Bretigny, le 8. May. 1360.

Le Traité en est rapporté tout au long par Froissart c. 212. Et par extrait par du Tillet, pag. 70. du Recueil des Traitez entre la France & l'Angleterre.

Les principaux articles furent, qu'Edoüard ne prendroit plus la qualité de Roy de France; Que lui & ses successeurs auroient en toute souveraineté, la Xaintonge, la Guienne, le Poitou, la Rochelle & le Païs d'Aunix, le Perigord, le Limousin, l'Angoumois, le Roüergue, le Querci, Calais & ses dépendances, avec les Comtez de Guisnes, de Boulogne & de Ponthieu; Que Jean païeroit pour sa rançon trois millions [a] d'écus d'or, & qu'il ne seroit mis en liberté qu'en donnant pour Ostages, les Ducs d'Anjou & de Berry son second & troisiéme fils, le Duc d'Orleans, son frere unique, quatre autres Princes de son sang, trente Comtes ou Seigneurs de marque, & quarante Bourgeois, sçavoir, quatre de Paris, & deux des dix-huit grosses Villes qui furent nommées dans le Traité. Moïennant ces conditions, on amena le Roy prisonnier en grande pompe à Calais, où il fut échangé avec les Ostages.

[a] L'écu d'or valoit alors 18 sols 9. den. de nostre monnoie d'aujourd'hui.

Jean de retour en France, entreprend une Croisade mal à propos, puis retourne à Londres, où il meurt.

Son retour en France y auroit causé plus de joie, si profitant de ses disgraces, & si faisant attention sur les malheurs que sa prison avoit attirez à ses Peuples, il en eust esté plus prudent & plus sensible à leur misere. A peine y avoit-il un an qu'il estoit revenû de Londres, qu'à la priere du Roy de Chypre, que les Turcs vouloient dépoüiller, il se croisa pour le secourir, & pour faire la guerre en Egypte. *Contin. de Nangis. p. 886.*

On eut beau lui representer que la France estoit épuisée, & que ce seroit une imprudence; que personne ne lui pardonneroit s'il achevoit de la ruiner par une guerre éloignée. Guerre d'une dépense effroïable, d'un succès incertain, & toûjours fatale aux Rois ses prédecesseurs: il vouloit accomplir son vœu, & selon quelques Historiens, il ne fit le voïage d'Angleterre sur la fin de l'année 1363. que croïant engager Edoüard à estre de cette Croisade.

1363.

Ce ne fut point pour cela, selon d'autres Historiens, que le Roy Jean passa à Londres, mais pour y revoir une Dame, dont

Ibid. 881. les attraits lui avoient aidé à charmer les ennuis de sa captivité. Une troisiéme opinion, & la plus vrai-semblable est, que Jean ne fit ce voiage que dans le desir de réparer la faute d'un de ses enfans.

Les Ducs d'Anjou & de Berri, qui estoient en ostage à Londres, aiant eu permission de passer trois mois à Calais, le premier s'évada, & revint à Paris au grand regret du Roy son Pere, qui lui en fit une réprimende publique, & qui lui ordonna de reprendre sur le champ le chemin de Calais. Le Duc n'aïant point voulu obeïr, le Roy pour faire connoistre combien il desapprouvoit cette infidelité, prit le parti de retourner à Londres.

Ibid. 891. Froissart. c. 219. Il y fut receu avec magnificence, comme un Roy qui rendroit visite à un autre Roy de ses voisins, & non comme un Prisonnier qui iroit se remettre entre les mains de son vainqueur. Edoüard & sa Cour s'estudierent à le divertir : ce ne furent que jeux, que spectacles, festins, carousels. Au bout de deux mois de continuelles réjoüissances, Jean tomba malade, & mourut à Londres le 8. Avril 1364. dans le Palais de la Savoye. Son corps fut apporté à Saint Denis. 1364.

Caractere du Roy Jean. Je ne sçai d'où vient on l'a sur nommé le *Bon*, si ce n'est à cause de la facilité qu'il y avoit à le tromper ; du reste, bien-loin d'estre humain, il estoit fougueux & cruel, pardonnant rarement, toûjours à regret. C'estoit un des plus braves hommes de son tems & un des plus opiniastres, homme franc, candide, veritable, inviolable observateur de sa parole. C'est à lui à qui on fait dire ce mot heroïque : *Que si la verité & la bonne-foy estoient bannies du reste du monde, elles devroient se retrouver dans la bouche des Rois.*

Estat malheureux de la France sous le Regne de ce Monarque. Sous ce malheureux Regne, la France fut affligée de toute sorte de fleaux ; d'une peste qui fit mourir le tiers de ses habitans ; d'une famine qui ruina les autres ; d'une cruelle guerre, tant intestine, qu'estrangere. La Paix faite, les Soldats se mirent à voler ; ces Bandits se firent des chefs, & formerent de petites armées.

La plus considerable estoit celle d'un *Arnoul Quenolle*, qui se faisoit appeller l'*Archiprestre*, & quelque fois l'*Ami de Dieu*, & l'*Ennemi des Hommes*. Ce chef de voleurs entra dans le Comté d'Avi-
Froissart. c. 177. gnon, & obligea le Pape pour se racheter du pillage, à lui paier comptant quarante mille écus d'or, à lui donner l'absolution des Censures lancées contre lui ; à le faire manger à sa table, & à lui rendre autant d'honneurs que l'on en rend à Rome aux Princes Souverains. On ne peut exprimer le mal que firent ces Brigands.

Luxe de la Noblesse. Un autre fleau fut le luxe des gens de la Cour. Qui le croiroit ? Le luxe fut porté à l'excès au milieu de tant de miseres ; on ne voïoit que somptueux repas, que chapperons de toile d'or, & qu'habits chamarrez de dentelles & de broderie. Pour fournir à cette dépense il n'y a sorte de tyrannie que la Noblesse n'exerçast sur les Peuples de la campagne.

Contin. de Nangis. pag. 824. & suiv. Ces pauvres gens, battus, pillez, courrus comme des bestes sauvages, & n'aïant plus d'autre retraite, que les bois, cavernes &

marais, s'attroupercnt en quelques endroits pour exterminer la Noblesse, & firent de si grandes cruautez, que les Gentilshommes de tous Païs, François, Anglois, Navarrois se joignirent pour les mettre en pieces. Cette sedition fut appellée *la Jacquerie*, parce que les Gentilshommes, lorsqu'ils pilloient le Païsan, l'appelloient par dérision, *Jacque-bon-homme*.

La Jacquerie.

Changement notable dans le Gouvernement.

De la confusion où toutes choses avoient esté sous ce malheureux Regne, s'ensuivirent de grands changemens dans la forme du Gouvernement. Jusques-là, ce n'estoit point le Roy qui faisoit les Impositions; lorsqu'il demandoit des subsides, les Estats lui en accordoient à proportion de ses besoins; & l'argent qui en provenoit estoit receu & depensé par des Officiers qu'ils nommoient : de là, vient le nom d'*Esleus*, qu'on donnoit à ces Officiers. Depuis les guerres des Anglois, les besoins estant plus frequens, l'Assemblée des Estats plus rare, & les Particuliers moins jaloux de maintenir les droits du Public, le pouvoir de mettre des Imposts demeura insensiblement à la discretion du Prince.

Ce fut encore sous ce Regne qu'on commença d'abolir les guerres privées; Jean les suspendit jusques à la Paix generale, & depuis, il les deffendit, dans la crainte qu'elles ne troublassent la tranquillité de l'Estat.

C'est le premier de nos Rois qui ait eu une garde ordinaire; nouveauté, qui fit murmurer tous les Grands, lesquels ne pouvoient souffrir qu'il demeurast armé, pendant qu'ils ne l'estoient pas.

Establissement de l'Ordre Militaire de l'Estoile.

C'est lui encore qui a institué la Chevalerie de *l'Estoile*, Ordre Militaire, qui s'avilit si fort par le peu de merite, & par la multitude des gens à qui il fut donné, que Charles V. l'abandonna aux Archers du Guet de Paris, & au Chevalier qui les commande.



CHARLES V.

DIT

LE SAGE.

Froissart. c. 210. & suiv. jusques au 58. du 2 volume.
Vie de Louis III. Duc de Bourbon.
Celle de Bertrand du Guesclin.
L'Hist. de Bretagne & celle d'Angleterre.

JEAN laissa le Roïaume dans un si pitoïable estat, que si Charles l'aisné de ses fils n'avoit eu plus d'esprit & plus de conduite que le Pere, la Monarchie seroit tombée.

Charles en moins de dix ans, restablit l'ordre dans les Finances, la discipline parmi les troupes, la seureté dans les grands chemins, l'abondance & le repos dans les Villes & à la Campagne. Quoiqu'il n'eust pour la guerre qu'un talent médiocre, il n'y a guere eu de Prince qui ait fait de plus grands Exploits. Sa prudente lenteur & ses mesures concertées, embarasserent plus Edoüard III. & le Prince de Galles, les deux Heros de l'Angleterre, que n'avoient fait depuis trente ans, le courage de Philippe VI. ni l'impetuosité de Jean, ni tant d'Armées nombreuses, que ces deux Rois avoient levées : Tant il est vrai, qu'on vient à bout des grandes choses, plus par l'adresse, que par la force ; & que souvent le gain des batailles, est moins l'effet de la bravoure des gens de guerre qui les donnent, que de la sage disposition du cabinet.

Talens de Charles V.

Charles V. a esté surnommé le *Sage* ; & certes à très juste titre ; car, il l'estoit en effet, autant par temperamment, que par reflexion : homme d'un grand sens, devot sans ostentation, prudent sans finesse, diligent & vif sans empressement, toûjours attentif aux démarches de ses Voisins, & aux besoins de son Estat ; admirable dans le choix de ses Officiers, n'emploïant que des gens de mérite, ne les emploïant que selon leur talent. Autant que le Pere estoit précipité & indiscret dans sa vengeance, autant le fils estoit-il maistre de son ressentiment : heureux presages de la prosperité du Regne.

Guerre contre le Navarrois.

Le Roy de Navarre aïant recommencé la guerre, sous pretexte de ses prétentions, sur la Brie & sur la Champagne, il en fut aussi-tost puni. On lui enleva, Mante, Meulan & plusieurs autres forteresses qu'il avoit le long de la Seine. De plus, sa petie Armée qui estoit en marche pour les reprendre, fut deffaite entierement, entre Evreux & Vernon, près du Village de *Cocherel*. Elle estoit composée de sept cens hommes d'armes, de trois cens Archers à cheval & de cinq à six cens Fantassins, Gascons, Normands & Navarrois. Le General de cette Armée, estoit *Jean* Sire de *Grailli*, homme fameux, sous le nom de *Captal de Buch*.

L'Armée Françoise estoit de cinq cens Gendarmes, d'environ quatre cens Archers & d'un peu plus de gens de pied. Elle estoit commandée par *Bertrand du Guesclin* Breton, déja fort renommé, qui fit voir en cette Journée, qu'il sçavoit également bien emploïer la ruze ou la force.

Bataille de Cocherel le 16. May. 1364.

Froissart, c. 222. 1. volume. Contin. de Nangis. pag. 834. & suiv.

Les Ennemis estoient campez sur une colline assez roide, aïant un bois à leur droite, & des ravines à leur gauche ; ils ne manquoient de rien, les Païsans des environs, Sujets du Roy de Navarre, à cause de son Comté d'Evreux, fournissoient tout en abondance.

Les François campez dans la Plaine, à cent cinquante pas de là, n'avoient du pain que pour deux jours, ils manquoient de vin & de viande ; ce qui donna occasion au General des Ennemis, de faire, au pied de sa montagne, dresser quantité de tables, où il y avoit, du pain & du vin, de la volaille, des jambons, pour tous ceux qui en voudroient prendre. Il croïoit que bien des François venant à se destacher pour rassasier leur faim, il defferoit aisément le reste ; mais pas un ne se débanda.

Les Navarrois estant postez en lieu si avantageux, qu'on ne pouvoit aller à eux sans estre battu, le General François, pour les en faire déloger, feignit de se retirer vers les deux heures après midi. Quoique ordinairement on courre plus ou moins de risque, à faire retraite en plein jour en presence d'une Armée plus forte, cette manœuvre réüssit.

Les Navarrois descendirent de leur montagne, à dessein de donner sur l'arriere-garde. Alors les troupes Françoises, qui commençoient à defiler, rebrousserent aussi-tost chemin : on se battit avec valeur & avec un succès égal, jusqu'à ce que deux cens hommes d'armes, qui par ordre de du Guesclin, avoient fait un fort grand détour, pour venir fondre par derriere, chargerent en queuë & en flanc, avec tant d'impetuosité, que les Ennemis, qui estoient las, & qui se trouvoient entre deux feux, furent enfoncez de tous costez.

Il en demeura sur la place, mille à onze cens, Gendarmes, Archers ou Fantassins, le reste fut pris ou dispersé. Le plus illustre des Prisonniers, fut le Captal leur General. Il n'y a guere eu de bataille où les troupes, de costé & d'autre, aïent mieux fait qu'en celle-ci, parce que c'estoient tous hommes d'élite, & qui combattoient plus pour la gloire, que pour le butin.

Cette victoire inopinée causa d'autant plus de joie, que les François depuis trente ans, avoient toûjours esté battus, & qu'elle ne leur cousta que cinq cens hommes tuez ou blessez. Elle n'eut point d'autre suite, que d'humilier le Navarrois, parce que les affaires de Bretagne obligerent le Roy, de tourner ses armes de ce costé-là.

Guerre en Bretagne.

La guerre y estoit plus allumée que jamais, entre le jeune de *Montfort* & *Charles de Blois*, sorti de la Tour de Londres, en donnant ses fils en ostage. Nous l'avons déja dit. Montfort & de Blois prétendoient à ce beau Duché ; l'un du chef de son Pere ; l'autre aux droits de sa femme.

Montfort

Montfort devenu brave, par les exemples de sa Mere, & habile par ses conseils, avoit pris les meilleures Places, gagné le Clergé, & la Noblesse, & forcé son Competiteur, à consentir, que la Bretagne fust partagée entre eux deux. D'un Duché on en eust fait deux : Nantes auroit esté la Capitale de Montfort, & Rennes, celle de Blois; mais la femme de celui-ci, n'aïant pû se resoudre à ceder la moitié de ce qu'elle croïoit lui appartenir tout entier, il fallut reprendre les armes, & mendier de nouveaux secours. Montfort en eut d'Angleterre; de Blois en reçut de France : du Guesclin lui mena prés de deux mille hommes de vieilles troupes.

Contin. de Nangis. p. 901. & suiv. Froissart. c. 226. & 27. & suiv. I. Vol.

Bataille d'Aurai le 29. Septembre. 1364.

Montfort assiegeant Aurai, de Blois marcha au secours. Les plus braves hommes qui fussent alors, François, Anglois ou Bretons, se trouverent à cette bataille. L'Armée de Montfort estoit de seize cens hommes d'Armes & de huit à neuf cens Archers. Celle de Charles de Blois estoit de deux mille cinq cens Gendarmes & de mil à douze cens Archers. Les deux Chefs estoient résolus de périr ou de vaincre en cette occasion, n'ignorant pas que les Bretons de l'un & de l'autre Parti, estoient convenus entre eux, que pour mettre fin à cette guerre, qui les ruïnoit tous, on tuëroit celui des deux Princes qui succomberoit dans le combat. Avec des résolutions si desesperées, la bataille ne pouvoit estre que fort sanglante.

La Victoire balança huit heures avant que de se déclarer pour Montfort, à qui elle demeura toute entiere. Charles de Blois son concurrent vaincu & pris prisonnier, fut tué quelque tems après par un Officier Anglois, qui lui donna dans la bouche un si furieux coup de dague, qu'elle sortoit beaucoup hors du cou. Il fut fort regreté du Peuple, parce qu'il estoit doux & honneste & charitable envers les pauvres. Il estoit si dévot qu'il ne quittoit presque point la haire; d'où vient que les Courtisans disoient qu'il estoit plus propre à en faire un bon Religieux qu'un Prince & un Capitaine.

Sa veuve demanda, de nouveaux secours à la France; on lui en promit, pour ne la point desesperer; mais l'interest du Roy n'estant plus de la soustenir, on n'eut garde de lui en donner. La victoire d'Aurai avoit si fort changé les choses, que dans la crainte que le Vainqueur ne rendist Hommage aux Anglois, le Roy bien loin de l'aigrir, lui envoïa trois Grands Seigneurs, pour le disposer à la Paix. Monfort y donna les mains, parce que ses Peuples la vouloient. Par le Traité fait à *Guerrande*, il demeura Duc de Bretagne, à condition que s'il mouroit sans laisser de posterité, le Duché passeroit aux enfans de son Concurrent.

Traité de Guerrande qui pacifie la Bretagne.

La Paix de Bretagne obligea le Roy de Navarre à faire promtement la sienne, pour ne pas estre enveloppé, d'un costé par le Roy de France, & de l'autre, par le Roy d'Arragon, qui menaçoit de l'attaquer. De ce double Traité naquit une guerre plus dangereuse que celles qu'on venoit d'éteindre. 1365.

Charles V. fait passer les *Grandes Compagnies* en Castille, au secours de Dom Henry, qui disputoit cette couronne à Pierre le Cruel.

Contin. de Nangis. 906. 912. & suiv. Froissart. c. 230. & suiv.

La Paix avoit fait des faineans & des vagabonds, qui ne pouvoient plus subsister qu'en retournant à la charruë, d'où la guerre les avoit tirez. La vie de soldat eut pour eux plus de charmes, que la vie dure de la campagne ; ils s'attrouperent pour piller, & se choisirent pour Commandans des Officiers de qualité & de réputation, qui n'aïant ni bien ni emploi, n'eurent point honte de se mettre à la teste de ces Brigands. Ces bandes de Voleurs, composées de Soldats de toutes nations, prirent le nom de *Grandes Compagnies*. Elles firent une Ligue entre elles, & en se separant pour vivre plus commodément, elles convinrent de se réünir dès qu'on en attaqueroit aucune.

Le mal croissoit, les meilleures Provinces estoient en proie à ces Brigands, sans que le Roy pust y remedier; son unique ressource pour les faire sortir du Roïaume, fut de negocier avec les Chefs, par le moïen de du Guesclin, frere d'armes de beaucoup d'entre eux. L'argent que du Guesclin répandit à propos, son éloquence martiale, ses raisons, presens & promesses, l'esperance d'un plus grand butin, la crainte d'estre taillez en pieces si le Roy levoit une Armée, ou si le peuple entrant en furie, venoit à prendre les armes, déterminerent les soldats & les Chefs de ces compagnies à passer sans cesse en Espagne, sous la conduite de du Guesclin, qui promit qu'on leur fourniroit de quoi les mettre en équipage.

Alphonse XI. Roy de Castille, avoit eu de sa femme *Pierre*, qui lui succeda, & d'une Maistresse, cinq autres fils, dont l'aisné appellé *Henry*, estoit Comte de Tristemare. Pierre fut à bon droit surnommé le *Cruel*.

Mariana, l. 17.

Continuat. de Nangis. 914. & 915.

De la maniere qu'on en parle, c'estoit un monstre & un tyran, qui avoit fait mourir, deux de ses freres naturels, la Comtesse leur mere, la Reine sa femme ; Princesse aussi vertueuse que belle, fille de Pierre Duc de Bourbon, & sœur de la Reine de France, dix Seigneurs, qui n'estoient coupables que d'avoir de l'argent comptant, & plus de deux mille autres gens de differentes professions, homme sans foy ni loy, Chrestien de nom, Mahometan d'inclination, qui enlevoit impunément le bien du pauvre & du riche; homme perdu de debauches, & qui avoit violé quantité de femmes & de filles; ses inhumanitez, ses violences, ses injustices aïant soulevé ses Peuples, Henry se mit à leur teste. Pierre par sa diligence dissipa ce premier orage, qui fut bien-tost suivi d'un autre.

Henry son concurrent estoit venu en France demander du secours au Roy, qui lui en promit, parce que c'estoit une occasion de chasser du Roïaume les grandes compagnies. Henry accompagné de du Guesclin passa en Castille avec ces troupes de Brigands, qui faisoient plus de vingt mille hommes.

A son arrivée, la Noblesse & les Villes se déclarerent en sa faveur, de sorte qu'en moins de trois mois cet heureux Bastard, que sa naissance illegitime avoit éloigné du Throsne, y monta

sans tirer l'épée. Il fut couronné à Burgos, après quoi il récompensa, en Charges, en Terres ou en argent du Guesclin & les plus célebres des Chefs des grandes Compagnies ; puis croïant n'avoir rien à craindre, parce que le Tyran s'estoit enfui, il congedia ces Compagnies, de peur qu'elles ne lui fussent à charge, & ne retint que quinze cens Gendarmes : précaution qui lui fut funeste; car, ces Compagnies licentiées prirent parti contre lui, & servirent peu de tems près à lui oster une Couronne, qu'elles venoient de lui procurer.

Froissart c. 232. & suiv.

Pierre le Cruel s'estoit sauvé en Portugal, & de là en Guienne, esperant que le Prince de Galles, qui y faisoit sa résidence depuis que le Roy son Pere lui avoit donné ce Duché, ne manqueroit à le secourir dès que la France protegeoit Henry. Les malheurs de Pierre couvrirent ses crimes, son sort fit pitié au Prince de Galles ; d'ailleurs, s'il y avoit peu d'honneur à restablir un Roy Tyran, il y en avoit beaucoup à conquerir un grand Roïaume. Le Prince ne put résister à la pensée flateuse de soumettre l'Espagne, après avoir vaincu la France, il promit de le restablir, & de marcher en personne à cette expedition.

Les grandes Compagnies que Henry avoit congediées, accoururent de toutes parts pour servir sous le Prince Anglois, qui faisoit l'admiration & les delices des gens de guerre. Ses manieres les avoient charmez, & la confiance qu'ils avoient, en sa prudence, en son courage & en sa grande experience, les flatoit de n'estre point deffaits, tant qu'ils combattroient sous ses ordres.

Il passa en Espagne avec trente mille hommes, l'Armée du Roy Henry estoit de moitié plus forte. Du Guesclin qui la commandoit, donna un fort bon conseil, mais malheureusement son advis ne fut point suivi. Henry estant campé dans un endroit inaccessible, il n'avoit qu'à y demeurer, & y attendre en patience que la faim & les maladies eussent deffait les Ennemis. Ce Prince aïant tout à craindre, s'il venoit à perdre la bataille, & presque rien à esperer en la gagnant, du Guesclin le conjuroit de l'éviter; mais les jeunes Officiers lui conseillant de la donner, il suivit le mechant advis, sans penser qu'il avoit affaire à des troupes victorieuses, commandées par un Prince, habile, vaillant & heureux.

Id. c. 239. & suiv. c. 241.

Bataille de Navarrette en Espagne, le 3. Avril. 1367.

La bataille se donna près de la Ville de *Navarrette*. Ce ne fut point un combat, mais une déroute. Les freres de Henry aïant fuï dès le premier choc, toute l'aisle gauche les suivit. La droite ébranlée par ce mauvais exemple, ne fit pas grande resistance. Henry se sauva lorsqu'il vit tout desesperé. Du Guesclin soustint plus long tems, à la fin il fallut se rendre ; de soixante mille hommes qu'avoit Henry dans son Armée, il y en eut huit mille de tuez, le reste se dispersa, ou fut noïé dans l'Ebre en voulant le passer avec trop de précipitation. Cette victoire restablit Pierre sur le Throsne.

Une si grande action, entreprise par vanité, fut païée d'ingratitude. Des que le Tyran n'eust plus besoin du secours du Prince

de Galles ; il se plaignit des Anglois, & les laissa manquer de tout. Quelques reproches qu'on lui en fist, il ne changea point de conduite, jusques à ce que les maladies, les chaleurs, les mauvaises eaux eussent contraint le Prince de Galles à répasser les Pyrennées.

L'Ingrat ne joüit guere de sa bonne fortune ; ses nouvelles inhumanitez irriterent tellement ses Peuples, qu'ils rappellerent Dom Henry, qui estoit venu en France implorer le secours du Roy. Charles Cinquième estoit alors en estat de lui en donner, aïant par sa vigilance, & par sa sage Economie, réparé presque tout le mal que les disgraces de son Pere avoient causé dans le Royaume. La campagne estoit repeuplée, les terres cultivées, le commerce florissant ; & quoique le Roy eust supprimé une partie des Imposts, il avoit toujours de l'argent, parce qu'il sçavoit le ménager, ne faisant que peu de dépense, & prenant lui-mesme le soin de faire compter les Officiers qui manioient les deniers publics. Froissart, c. 243.

L'interest de la France estant d'entretenir la guerre civile en Espagne, Charles fournit à Dom Henry, de l'argent, des vivres & des hommes. Avec ce renfort qui fut conduit par du Guesclin, nouvellement sorti de prison, Henry rentra en Castille, & deffit Pierre le Cruel à la bataille de *Montiel*.

Pierre s'enfuit dans un Chasteau, où il fut bien-tost investi. Par là, réduit à se rendre, ou à mourir de faim, il en sortit de nuit. Un Officier qui l'arresta, promit de lui sauver la vie ; mais au moment que Pierre fut dans la tente de l'Officier, arriva Dom Henry, escorté de cinq ou six Braves. Pierre se jetta sur lui & le terrassa ; à la fin avec un peu d'aide, Henry reprit le dessus, & plongea son poignard dans le sein de son ennemi. Id. ch. 245. 1369. Le 2. Mars.

Cette catastrophe termina la guerre d'Espagne. Tout subit la Loy du Vainqueur, il ne fut point ingrat, comme l'avoit esté le Cruel ; il s'allia avec la France, autant par reconnoissance que par interest ; & lorsqu'elle fut rentrée en guerre avec les Anglois, ce qui arriva quelques mois après, il envoïa à son secours une Armée de terre & une de mer.

Charles déclare la guerre aux Anglois, & la leur fait avec un grand succés

Le Prince de Galles aïant mis un nouvel Impost sur tous les Païsans de Guienne, les Païsans s'en plaignirent à leurs Seigneurs, & ceux-ci avec chaleur, non seulement au Prince lui-mesme, mais encore au Roy d'Angleterre ; & sur ce que le Pere & le fils refuserent opiniastrément d'oster le nouvel Impost, beaucoup de ces Seigneurs porterent leurs plaintes au Roy de France, & lui demanderent du secours, prometant, s'il leur en donnoit, de le reconnoistre, comme ils faisoient, avant le Traité de Bretigni, pour leur Souverain legitime. Quoique Charles Cinquiéme parust froid & mesme indolent, il n'en estoit pas moins ambitieux, moins ferme ni moins vigilant : l'occasion estoit si belle de rentrer dans tous les Païs qu'on avoit cedez aux Anglois, qu'il ne crut pas devoir la manquer. Froissart, c. 244. & 246.

Autant qu'Edoüard Roy d'Angleterre avoit esté dans son jeune age, actif, sage, vigoureux, autant depuis sa vieillesse estoit il devenu, voluptueux, mou, effeminé. Le Prince de Galles son fils aisné, n'estoit plus en estat d'agir; un poison lent que Pierre le Cruel lui avoit donné en Castille pour récompense de ses services, ou selon d'autres Historiens, une hidropisie l'avoit fait tomber en langueur. Les troupes victorieuses qu'il avoit ramenées d'Espagne, l'avoient quitté faute de païe. Il y avoit en Angleterre quantité de Mécontens, qui estoient prests de se révolter: Conjonctures d'autant plus heureuses que Charles se trouvoit très en estat d'en profiter.

Il avoit, de l'argent, des Ministres sages & habiles, du credit chez les Estrangers, des amis & des Espions jusques dans le Conseil d'Edoüard; des liaisons estroites, tant avec l'Empereur, qui s'engagea à lui fournir autant de troupes qu'il lui en faudroit, qu'avec le Roy d'Ecosse, qui promit de faire diversion.

Froissart. c. 247.

Ces mesures prises avec sagesse, Charles reçut l'Appel des Gascons, & se croïant autorisé comme Seigneur Suzerain, à leur faire justice des vexations du Duc de Guienne, il le fit ajourner en la Cour des Pairs, pour y répondre sur ses plaintes. La Guienne avoit esté cedée par le Traité de Bretigni, en toute Souveraineté à Edoüard III. Roy d'Angleterre; mais parce qu'Edoüard & ses Sujets avoient violé le Traité par beaucoup de contraventions, Charles ne crut pas de son costé estre obligé de le garder.

L'Acte d'Ajournement y est rapporté tout au long.

Ibid. c. 251.

Tandis qu'on citoit le fils, on declara la guerre au Pere. Qui se seroit imaginé, qu'un Roy qui n'estoit pas brave, eust osé declarer la guerre à deux si terribles Ennemis, & qu'il l'eust faite avec succès, sans sortir de son cabinet? Charles ne commandoit point ses Armées en personne, pour ne pas essuïer, ou la honte d'estre battu, ou le risque d'estre prisonnier. En récompense, ses soins s'estendoient à tout, rien ne se faisoit que par ses ordres: il regloit, ses desseins, les marches & les campemens: il entroit dans tous les détails, & veilloit à ce que ses troupes fussent païées exactement. 1369.

Ibid. c. 252. & suiv.

En cette occasion il mit cinq Armées sur pied, & donna le commandement de la plus nombreuse à du Guesclin, qu'il avoit rappellé en France, pour le faire son Connestable. A la force des armes, Charles, en Prince habile, joignit celle de la Religion, qui peut tant sur l'esprit des Peuples. Les Curez, les Predicateurs n'entretenoient leurs Auditoires, que de l'injustice des Anglois, & que du bon droit du Roy. Il fit faire par tout son Roïaume des Prieres extraordinaires. Il assistoit aux Processions, la teste nuë, les pieds nuds & en habit de Penitent: ces précautions eurent leur effet: la guerre en fut plus heureuse, & le Peuple, qui la croïoit juste, en supporta plus volontiers les incommoditez & les frais.

Vie de du Guesclin. in 4°. à Paris 1618.

Progrès des armes Françoises en Guienne.

Du Guesclin revenant d'Espagne, parut en Guienne comme un foudre, tant fut grande la rapidité avec laquelle il enleva, Agen, Tonneins, Aiguillon, & autres Places de la Province: de sorte 1370.

qu'en un mois ou deux, il auroit conquis tout le reste, si le Roy ne l'eust rappellé, pour l'opposer à *Robert Knolles* General Anglois, qui estoit en réputation de n'estre pas moins brave ni moins habile que du Guesclin. *Froissart. c. 282.*

Knolles aïant assemblé trente-cinq mille hommes en Ponthieu, estoit entré en Vermandois, & de là passé en Champagne, saccageant & bruslant tous les lieux par où il passoit; puis continuant à ravager, il estoit venu jusques à Paris. De dessus les remparts de cette Capitale on voïoit la Campagne en feu: les Anglois par quatre & cinq fois, deffierent le Roy à un combat; mais, ni les fanfares de leurs trompettes, qui se firent entendre jusques au Louvre, ni leurs insultantes bravades, n'émurent point le sage Prince. Résolu à ne rien risquer, il ne fit point de sortie sur eux, & lorsque la faim les força à se retirer, il ne se mit point à leurs trousses. C'estoit ou un honneur ou un danger qu'il reservoit à du Guesclin. Knolles trouva en ce Capitaine un Rival de sa gloire, qui arresta ses courses, qui le resserra dans ses marches, qui reprit à sa barbe quantité de très-bonnes Places, & qui enfin lui enleva tous ses quartiers l'un après l'autre. *Ibid. c. 288 & suiv.*

1371. Du Guesclin ne trouvant plus le brave Knolles en son chemin,
1372. non seulement chassa les Anglois, qui estoient entrez, en Berri, en Touraine & en Anjou, mais encore il conquit sur eux, le Roüergue, le Perigord & une partie du Limousin. Le Prince de Galles reprit Limoges d'assaut: il fit saccager cette Ville, & passer au fil de l'épée quatre mille de ses habitans, irrité de ce qu'un an devant, elle s'estoit renduë aux François, sans avoir resisté, du moins autant qu'elle le pouvoit. Mais ce fut son dernier Exploit.

Son mal augmentant, il retourna en Angleterre, pour y respirer l'air natal. Alors ceux d'entre les Seigneurs Gascons, qui, de peur de s'attirer l'indignation d'un si grand homme, ou qui par estime pour lui, ne s'estoient point encore declarez, leverent tout-à-fait le masque, & reconnurent le Roy de France pour leur legitime Souverain, malgré tous les vains efforts de *Jean Duc de Lancastre*, un des freres du Prince de Galles, & celui qui lui succeda dans le Duché de Guienne.

Le mariage de Lancastre avec une des filles de Pierre le Cruel, fut un nouveau bonheur pour Charles; car, Lancastre, du jour de ses Noces, s'estant fait appeller Roy de Castille & de Leon, Dom Henry possesseur paisible de l'un & de l'autre de ces Roïaumes, en fut tellement irrité, que sçachant qu'il devoit passer des troupes Angloises en Poitou, il mit en mer une Flotte, qui alla les attendre dans le Canal de la Rochelle. *Ibid. c. 305 & suiv.*

1372. Les Anglois, qui ne croïoient point trouver d'Ennemis en mer, ne s'estoient armez qu'à demi; cependant ils ne laisserent pas de se deffendre vingt-quatre heures, au bout desquelles leurs Vaisseaux furent tous pris ou coulez à fonds, sans qu'il sortist de la Rochelle, personne pour les secourir. Les Bourgeois de cette Ville, *Le 24. Juin.*

quoique Sujets du Roy d'Angleterre, virent de sang froid, donner, presque sous leurs murailles, une si sanglante bataille. Il y eut en cette occasion quatre mille Anglois de tuez, deux mille autres blessez, & autant de faits prisonniers.

Depuis cette deffaite, Edoüard, faute de Vaisseaux, n'aïant pû assez promtement envoïer des troupes, en Poitou, en Guienne, au Païs d'Aunix, les Generaux François trouverent peu de resistance. Les habitans de la Rochelle, qui songeoient à secoüer le joug, se saisirent adroitement du Chasteau qui commandoit la Ville; puis appellerent du Guesclin pour faire leur composition. Presque toutes les Places du Poitou & de la Xaintonge, suivirent l'exemple de la Rochelle.

Conquestes en Poitou, Xaintonge & & Païs d'Aunix.

Froissart. c. 307. & suiv.

Il n'y eut que *Thoüars* qui tint bon. Quelques Seigneurs Poitevins, du Parti Anglois, s'estant jettez dans cette Place, arresterent quelques semaines, la rapidité du bonheur & des Conquestes des François : cependant comme la Ville n'estoit pas forte, ces Seigneurs, au bout de quinze jours, furent contraints de capituler, & de promettre de la livrer, avec les autres qu'ils tenoient au nom du Roy d'Angleterre, si dans un jour, dont on convint, ce Roy ou un de ses fils, ne venoit pas la secourir.

Ces sortes de compositions s'executoient ponctuellement. Les Ostages donnez, les assiegeans se retiroient, & laissoient aux assiegez, toute sorte de liberté, hormis celle de recevoir des gens de guerre dans leur Ville.

A cette nouvelle le Roy d'Angleterre sentant réveiller en lui le souvenir de ses victoires, mit en mer quatre cens Vaisseaux, pour aller au secours de Thoüars. Le trajet n'est pas long de la Rie à Calais : on le fait ordinairement en moins de six ou sept heures; mais pendant cinq à six semaines, les vents furent si contraires, qu'aprés bien des tentatives, sans jamais pouvoir aborder, la tempeste le força de r'entrer dans ses Ports. Il connut alors l'inconstance de la fortune, qui l'abandonnoit sur mer & sur terre, aprés l'avoir fait triompher tant de fois sur l'une & sur l'autre. Thoüars & toutes les Villes comprises dans la Capitulation, ne pouvant estre secouruës, se rendirent au jour marqué.

Les armes de France n'eurent pas en Bretagne un succès moins heureux, qu'en Guienne. Jean de Montfort Duc de Bretagne, ne voïoit qu'avec jalousie la prosperité des François ses anciens Ennemis, & qu'avec un très-grand regret les malheurs du Roy d'Angleterre son beau-pere & son protecteur, mais le Duc n'estoit point alors tout-à-fait le Maistre chez lui, la Noblesse ni le Peuple ne vouloit plus de guerre, & ne s'accommodoit point de la fierté Angloise. D'ailleurs, la plus part des Seigneurs Bretons éblouïs des richesses & de la fortune de du Guesclin, aspiroient aux Pensions de France, & aux grandes Charges de la Couronne.

Dans ces dispositions, le Duc aïant témoigné qu'il vouloit reprendre les armes pour tenir la balance égale entre les deux Couronnes, ses Peuples, dans l'apprehension des malheurs d'une nou-

velle guerre, se souleverent contre lui, & receurent garnison Françoise dans la plupsart des bonnes Villes. Révolution inopinée, qui effraïa tellement Montfort, qu'il s'enfuit en Angleterre, où il passa l'hiver, à exciter Edoüard à faire de nouveaux efforts, & en revint l'année suivante avec Jean Duc de Lancastre, à la teste de trente mille hommes.

Vains efforts des Armées Angloises, que ruine Charles V. par sa bonne conduite.

1373.

1374.

Cette Armée florissante traversa & pilla l'Artois, la Picardie, la Champagne, puis au lieu de marcher en Bretagne, comme Montfort s'en estoit flatté, elle prit par le Beaujolois, par l'Auvergne, par le Limousin, & de là, vint descendre en Guienne, mais tellement diminuée, qu'elle n'estoit pas de six mille hommes quand elle arriva à Bordeaux, tant elle avoit souffert par la bonne conduite de Charles, pendant une si longue marche.

Charles toûjours ferme dans la résolution de ne point hazarder de combat contre les Anglois, s'appliquoit à les ruiner en leur ostant tous les moïens de subsister en son Païs; il enlevoit de la campagne ce qu'il pouvoit emporter, de grains, de paille, de foin; & au lieu d'une Armée nombreuse, qui n'est bonne qu'à donner bataille, il n'avoit que des Camps volans; l'un prenoit les devants, pour ravager ce qui restoit sur la route de l'ennemi, deux autres à droit & à gauche ne cessoient de le harceler, & de le resserrer dans sa marche; un autre le suivoit en queuë. Par là, les Armées Angloises, toutes nombreuses qu'elles estoient, perissoient insensiblement faute de vivres & de fourrages, sans pouvoir ni donner bataille, ni faire de sieges.

Le bonheur de Charles ne l'aveugla point, quelque avantage qu'il pust esperer en continuant la guerre; il ne fut point fasché de la voir finir pour un tems, d'autant plus que deux grands fleaux desoloient alors son Roïaume, je veux dire, la famine & *le Mal des Ardens.* On appelloit ainsi une maladie épidémique, qui prenoit dans l'aisne. Le Pape & d'autres Puissances l'aïant instamment prié de consentir à une Tréve, il y donna les mains, apprehendant en homme sage, quelque reflux aussi contraire, que celui des années dernieres, lui avoit esté favorable.

Mort du celebre Prince de Galles.

1376.

Pendant la Tréve qu'on prolongea jusques à trois fois, *Edoüard Prince de Galles*, si célebre par ses victoires, finit dans son lict à quarante-cinq ans, une des plus glorieuses vies du monde. Les Anglois disent qu'il ne cedoit ni en valeur ni en bonté à pas un des Heros de l'antiquité, & que ses vertus n'estoient pas moins polies que les leur, ni ses triomphes moins éclatans. Le 8. Juillet.

Mort d'Edoüard III. Roy d'Angleterre.

1377.

Son illustre Pere *Edouard III.* Roy d'Angleterre, ne lui survescut que d'onze mois; il mourut à soixante cinq ans, entre les bras d'*Alix Peres*, charmante Espagnole, qui l'avoit enchanté, autant par son esprit, que par sa beauté. La santé d'Edoüard avoit esté parfaite jusques à soixante ans; si depuis il se porta mal, son intemperance en fut cause, les excès qu'il fit à cet age avec la belle Espagnole avancerent ses jours plus que les fatigues de la guerre. Le 23. Juin.

C'est dommage qu'il ait terni par ce desordre, l'éclat d'un aussi beau

beau Regne que le sien; Prince hardi dans ses entreprises, prudent dans l'execution, aussi fier dans le combat, que modeste après la victoire, charitable, doux & honneste; liberal sans prodigalité, somptueux dans ses meubles, magnifique dans ses équipages, & cependant bon ménager. Il eut sept fils & cinq filles; cette multitude d'enfans fut sa force pendant sa vie, & la ruine de ses Estats après sa mort. Le Prince de Galles avoit laissé un fils qui succeda à son Aïeul, sous le nom de Richard II. à l'age de de douze à treize ans.

La mort d'Edoüard III. le bas age de *Richard II.* le peu de merite du Regent qui gouvernoit en Angleterre, la peste furieuse qui y regnoit depuis quatre ans, & les fréquentes irruptions que les Ecossois y faisoient, donnoient de si grandes esperances de pouvoir dans ces conjonctures, chasser les Anglois de France, que quelques instances que fist le Pape pour disposer Charles Cinquiesme à faire la Paix avec eux, il ne voulut jamais y entendre.

Froissart. c. 327. I. Vol.

La Tréve expirée, Charles les attaqua, chez eux avec une Flotte, en France avec quatre Armées, une en Artois, une en Auvergne, une en Guienne, une autre en Bretagne. Il en retint une cinquiesme auprès de lui pour secourir celle des quatre qui pourroit en avoir besoin. L'Armée d'Artois fut commandée par le Duc de Bourgogne; celle d'Auvergne, par le Duc de Berry; celle de Guienne, par le Duc d'Anjou; & celle de Bretagne, par le Connestable du Guesclin.

Nouveaux progrés de Charles contre les Anglois.

La Flotte Françoise pilla & brusla la *Rie*, elle ravagea l'Isle de Wicht, & porta l'épouvante sur toutes les costes d'Angleterre. La terreur ne fut pas moins grande dans les Païs que les Anglois tenoient en deçà de la mer; ils furent poussez de tous costez: en Guienne principalement par Loüis de France Duc d'Anjou; il les deffit en trois rencontres, & leur enleva toutes les Places de cette belle & vaste Province, hors Bordeaux, & deux ou trois Forts qui gardoient l'entrée de la Garonne.

Les secours d'hommes & d'argent qu'ils envoïerent en Bretagne, n'empescherent point le Connestable d'y faire de si grands progrès, que le Roy estoit à la veille d'en estre tout-à-fait le maistre, si son trop de précaution ne lui eust fait manquer l'occasion de le devenir. Il arrive quelquefois que les hommes les plus sages s'éloignent de leur but, par des moïens que la prudence leur fait envisager comme seurs pour y parvenir.

Charles manque l'occasion de se rendre maistre de la Bretagne, pour avoir fait trop voir d'envie de le devenir.

Monfort Duc de Bretagne, voïant que l'Armée Angloise, à la teste de laquelle il estoit venu trois ans devant, n'avoit rien fait en sa faveur, s'estoit une seconde fois réfugié en Angleterre. Le lieu de sa retraite aggravant son crime, le Roy le fit adjourner en la Cour des Pairs. Monfort n'aïant eu garde de comparoistre, la Cour des Pairs le déclara atteint & convaincu de felonnie, pour avoir deffié le Roy, son Souverain Seigneur, & estre entré à main armée dans le Roïaume avec les ennemis de l'Estat; en consequence, le mesme Arrest confisqua au profit de Charles,

le Duché de Bretagne, & les autres Terres du Montfort; mais ce qui paroissoit devoir abbattre le Duc, fut cela mesme qui le releva.

Les Bretons, qui depuis mil ans combattoient genereusement pour maintenir la dignité & la Franchise de leur Païs, connoissant par ces procedures, que le Roy en vouloit, moins au Duc qu'au Duché, & qu'il n'avoit d'autre dessein que de les mettre sous le joug, se liguerent pour s'en affranchir. Il se fit des associations entre les Villes & la Noblesse.

Jeanne dite *la Boiteuse*, veuve de Charles de Blois, quoiqu'ennemie de Montfort, ne laissa pas de protester publiquement contre l'Arrest; soustenant que la Bretagne ne pouvoit estre rëünie, attendu que ce n'estoit point un démembrement de la Couronne; qu'elle ne pouvoit estre confisquée, parce que ce n'estoit point un Fief; & que si les Ducs avoient soumis leurs personnes au Roy, en s'obligeant à le servir, ils n'avoient pû lui assujetir leur Duché.

Soit que le Roy ignorast la disposition des Bretons, soit qu'il crust pouvoir la changer, il manda les plus Grands Seigneurs, & tascha de les engager à lui promettre qu'ils aideroient à faire executer l'Arrest: ils promirent tout de peur qu'on ne les arrestast à Paris; mais dès qu'ils furent retournez, bien-loin de tenir parole, ils rappellerent Montfort, & armerent pour le soustenir.

Le Duc ramené par les Anglois, fut receu avec joie du Peuple & de la Noblesse, qui lui fournirent abondamment dequoi recouvrer ses Places. Ce revers mortifia tellement le Roy, qu'il estoit résolu de jetter au Printems suivant, toutes ses forces en Bretagne, si la mort ne l'eust prévenu.

Mort de Charles Cinquiéme, le 6. Septembre. 1380.

Tandis que Charles V. n'estoit encore que Dauphin, Charles le Mauvais Roy de Navarre lui avoit donné un poison, qui lui fit tomber en un mois, la barbe, les ongles & la peau. Un Medecin Allemand le guerit, en lui ouvrant un bras pour faire écouler le venin, & l'avertit que si l'ulcere venoit une fois à se boucher, il ne pouvoit en rechapper. En effet, la fistule ne fut pas fermée, que Charles mourut deux jours après, au grand regret de tout le Roïaume. *Froissart. c. 56. 58. II. vol.*

Ses talens & vertus.

Eh! comment ne pas regreter un Prince d'un si grand merite, qui avoit toutes les vertus d'un Chrestien, les qualitez de l'honneste homme, & tous les talens d'un grand Roy? Prince habile, qui sans estre homme de guerre, enleva par sa vigilance quatre ou cinq Provinces aux Anglois, avec une rapidité d'autant plus estonnante, qu'il ne lui en cousta point de sang. Sa conduite eut plus de part à ses conquestes que sa valeur, ses intrigues plus que ses Armées; Prince équitable, zelé & exact à rendre justice. Il se plaisoit à la rendre en personne, & se trouvoit si souvent aux audiences du Parlement, que les Courtisans, à qui cela déplaisoit, disoient de lui en se mocquant, que c'estoit un bon Avocat; Prince modeste & devot, sans en estre moins attentif à ses affaires, ni moins jaloux de son rang.

L'Empereur Charles IV. qui avoit esté élevé en France, y

Entreveuë du Roy de France Charles V. & de l'Empereur Charles IV. *In quarto par Godefroy.* Le 4. Janvier.

estant revenu pour un pellerinage, le Roy envoïa au-devant de lui deux Comtes jusques à Cambray, deux Ducs à Compiegne, deux de ses freres à Senlis, puis lui-mesme l'alla recevoir hors un des Fauxbourgs de Paris.

Son attention à garder son rang.

En entrant dans la Ville, le Roy, l'Empereur & son fils, marcherent sur la mesme ligne, le Roy au milieu, l'Empereur à sa droite & le Roy des Romains à gauche ; ces deux Princes sur des chevaux noirs, & le Roy sur un cheval blanc; ce qui estoit en ce tems-là une marque de Souveraineté. Le Roy les regala avec magnificence ; & lorsqu'ils s'en retournerent, il ordonna qu'on leur rendist dans tous les lieux de leur passage, tous les honneurs imaginables, hors ceux qui eussent pû dans la suitte, servir de titre ou de pretexte à des prétentions chimeriques.

1378.

Richesses que laissa Charles V.

Charles, comme Salomon, fut surnommé le Sage, & comme lui il laissa de très-grands thresors. Je ne puis croire neanmoins ce que disent quelques Historiens, qu'en lingots, en meubles, en argent, il laissa près de dix-sept millions de francs d'or, somme immense en ce tems-ci, & plus encore en ce tems-là, parce que le franc d'or valoit sept livres de nostre monnoie : combien eust-il fallu faire de malheureux pour amasser un si grand fonds?

De quoi on le blasme.

Tout habile qu'estoit ce Monarque, il y a bien des gens qui trouvent qu'il a fait d'assez grosses fautes. C'en estoit une selon eux, d'avoir donné à son cadet, qui estoit le plus petulant & le moins soumis de ses freres, un Duché aussi important qu'estoit celui de Bourgogne. Une autre faute bien plus grande, fut de lui faire épouser l'heritiere de Flandres. Par l'union de tant d'Estats, le cadet devint si puissant, que sa posterité fut à la veille plus d'une fois, d'accabler celle de l'aisné.

On reproche encore à Charles V. d'avoir fomenté le Schisme. Depuis que *Clement V.* eut transporté, à la priere du Roy & des Grands de France, le Saint Siege à Avignon en 1306. ses six Succeurs immediats, *Jean XXII. Benoist XII. Clement VI. Innocent VI. Urbain V.* & *Gregoire XI.* qui comme lui estoient François, y avoient aussi demeuré, jusques à ce que ce mesme Gregoire, pour ne plus estre exposé au pillage des gens de guerre, qui s'attroupoient de tems en tems, pour rançonner en cette Ville, le Pape & les Cardinaux, en sortit avec sa Cour 1376. pour aller resider à Rome.

Gregoire mort 1378. le Clergé & le Peuple Romain, craignant que si les Cardinaux choisissoient encore un François, il ne transportast de nouveau le Saint Siege à Avignon, allerent en foule au Conclave, demander avec menaces qu'on éluft un Italien; ce qui fit que précipitamment, & malgré l'opposition d'un des plus anciens Cardinaux; les autres au nombre de seize, parmi lesquels il y avoit douze François, nommerent pour Pontife *Barthlemi Boutillo* Archevesque de Bari, Pisan selon les uns; selon d'autres Napolitain, qui n'estoit point de leurs Confreres. Après quoi les douze François sortirent de Rome en cachette, & publierent, que ce

n'estoit que dans la crainte de la mort, qu'ils avoient nommé Boutillo; cependant quelques jours après, charmez des belles esperances qu'on sceut leur donner à propos, ils y retournerent avec joie, & ratifierent l'Election, aussi-bien que les Italiens : de sorte que le nouveau Pape, qui se fit appeler *Urbain VI.* eut esté tout-à-fait paisible, si à force de dire aux uns & aux autres, qu'il vouloit qu'ils se reformassent, il ne les eust tellement irritez, qu'ils se retirerent tous à Fondi. Là, après l'avoir degradé du Souverain Pontificat, ils élurent en sa place le Cardinal de Geneve, qui prit le nom de *Clement VII.*

Cette double Election causa d'autant plus de trouble, qu'on ne sçavoit quasi demesler qui estoit la plus legitime : en effet, de costé & d'autre il y avoit des raisons si fortes, qu'on ne put esteindre ce Schisme, qu'en forçant, trente-neuf ans après, les Successeurs de ces deux Papes, d'abdiquer le Pontificat.

Dans cette incertitude, chacun selon ses interests, reconnut Clement ou Urbain. La France se declara pour le premier : la Reine de Naples, les Rois de Castille & d'Ecosse, & quelques autres Potentats le reconnurent aussi, par complaisance pour la France. Les Anglois au contraire, par aversion pour elle, les Flamands & le Navarrois par liaison avec les Anglois, soutinrent l'Election d'Urbain.

On reprocha à Charles V. qu'il ne s'estoit declaré en faveur de Clement, que parce que ce Pape lui promit de resider à Avignon. Charles le souhaitoit fort, pour obtenir plus aisément des Décimes & les autres graces qu'il pouvoit esperer des Papes.

C'estoit un Politique, qui rapportoit tout à ses interests; aussi ses envieux disoient qu'il n'avoit que l'apparence des vertus; que sous un air, doux & modeste, il cachoit une vaste ambition; qu'il ne faisoit du bien, aux Eglises, aux Pauvres, aux Sçavans, que pour s'attirer des loüanges; & que quelques caresses qu'il fist au Peuple, il ne songeoit qu'à l'ébloüir, & nullement à le soulager. On a beau faire: il n'est pas possible d'échapper à la censure des critiques. Il y a dans la pluspart des gens, un fonds intarissable d'une maligne jalousie, qui presque toûjours leur fait trouver plus ou moins à reprendre dans les hommes les plus accomplis.

Le peu de santé de Charles V. lui faisoit fuir tous les plaisirs. J'entends ceux qui peuvent l'alterer. Il n'eut point de Maistresses : la Reine sa femme meritoit bien de le posseder tout entier: c'estoit la plus belle personne de son tems; femme sage, d'une humeur complaisante, & d'un si bon esprit, que son Mari ne faisoit rien sans la consulter. Elle mourut deux ans avant lui.

Le grand plaisir de ce Monarque estoit la conversation, parce qu'il y brilloit. Il parloit de toute chose, si bien & si à propos, qu'on admiroit son bon sens & son éloquence. Comme il aimoit à lire, & qu'il ne sçavoit que le François, il se fit traduire la Bible, & ce qu'il y a d'Auteurs excellens, en tout genre de Litterature.

Sa vie estoit reglée, & presque tous les jours la mesme. Il se levoit à six heures & demie; à sept il disoit son Breviaire avec un de ses Aumosniers; à huit il entendoit une grand' Messe en musique, & donnoit audience au retour; à dix il se mettoit à table; après disner il travailloit jusqu'à midi & demi, qu'il se retiroit pour dormir; à une heure & demie il entroit chez la Reine, où il caressoit ses enfans; à trois heures il alloit à Vespres, & de là à la promenade; ou si le tems estoit mauvais, il lisoit l'Ecriture ou quelque Livre de Morale, ou il faisoit conversation. Il soupoit peu, & se couchoit de fort bonne heure. Le Lecteur ne sera point fasché, que je lui aie fait ce petit détail, pour lui apprendre de quelle maniere vivoient nos Princes dans l'ancien tems. Son train de vie ordinaire.

C'est Charles V. qui a fixé la Majorité de nos Rois à treize ans & un jour, pour prévenir les entreprises des Regens. Il laissa deux fils, *Charles VI.* dit le *Bien-aimé* & *Louis I.* Duc d'Orleans.



CHARLES VI.

Les oncles de Charles VI. gouvernent l'Estat pendant la minorité de ce Prince.

Froissart, depuis le 58.c. du II. volume jusques à la fin de son Ouvrage.
Chron. depuis 1380. jusques en 1415. écrite en Latin par un Moine de S. Denis, & traduite en François par le Laboureur.
Hist. de Charles VI. par des Ursins, & les autres Memoires & Journaux, qui sont dans le mesme Volume, Impression du Louvre.
La Vie de Louis III. Duc de Bourbon, in 4°.
Monstrelet jusques à la fin du premier volume, &c.

CHARLES VI. dit le *Bien-aimé*, n'aïant que onze à douze ans quand il commença de regner, il eut pour Tuteurs, Loüis Duc d'*Anjou*, Jean Duc de *Berri*, Philippe Duc de *Bourgogne*, ses oncles paternels, & Loüis II. Duc de *Bourbon*, frere unique de la feuë Reine. Bourbon estoit autant aimé, à cause de sa douceur & de son humeur bien-faisant, que les autres estoient haïs, à cause de leurs pilleries : tous trois prenoient à toutes mains.

Le Duc d'Anjou fut seul Regent dix-sept jours, au bout desquels il consentit que le Roïaume fust gouverné par un Conseil, composé des oncles du Roy, du Connestable, du Chancelier, & de dix autres gens Notables. En dix-sept jours que le Duc d'Anjou fut Regent, il se saisit des pierreries, des meubles les plus précieux, & de l'argent comptant du feu Roy. Ce n'estoit point pour thesauriser; ce Duc estoit né, moins avare, que dissipateur ; mais parce qu'il avoit besoin d'un fonds extraordinaire, pour aller s'establir à Naples, où la Reine Jeanne l'appelloit.

Loüis Duc d'Anjou, le premier des quatre Regens, passe les Alpes, pour secourir Jeanne I. Reine de Naples, qui l'avoit adopté.

Tant qu'il y eut deux Papes, il n'estoit pas possible de prendre le parti de l'un, sans s'attirer en mesme tems l'indignation de l'autre. Jeanne I. Reine de Naples, s'estant declarée pour Clement Pape d'Avignon, Urbain VI. Pape de Rome, excommunia cette Princesse, & donna son Roïaume à *Charles* de *Duras*, dit de *la Paix*, qui estoit de mesme sang qu'elle. Il n'y a point d'obligation que Duras n'eust à cette Reine : Elle l'avoit élevé comme son propre fils; & afin qu'il lui succedast, elle l'avoit marié à une de ses niéces. La passion de regner rompit tous ces liens. Duras arma pour déthrosner sa bienfaictrice, & Urbain, pour fournir aux frais, fit fondre une bonne partie de ce qu'il y avoit à Rome, de Calices, de Croix & d'Images, d'or ou d'argent.

Jeanne persecutée par le Pape de Rome, eut recours au Pape d'Avignon, qui lui conseilla d'adopter Loüis Duc d'Anjou, afin d'estre secouruë. Le secours fut demandé trop tard, ou ne fut pas prest assez tost : Duras fut receu dans Naples par le Peuple & par la Noblesse ; il prit Jeanne dans le Chasteau, & quelques jours après, l'aïant fait mener à Aversa, il la fit estrangler, dans l'endroit, où huit ans devant elle avoit fait mourir son premier Mari.

Cette Reine, à ce que disent les Historiens, estoit une femme
1382. très-débauchée, qui eut force Galants & quatre Maris. Les deux premiers Maris, *André d'Anjou-Hongrie* & *Louis d'Anjou-Tarente*, estoient ses proches Parens ; le III. *Jacques d'Arragon*, estoit fils

du Roy de Majorque ; le IV. fut *Othon* Duc de *Brunzwic*. Elle fit mourir le premier, parce qu'il ne la satisfaisoit pas : le second s'épuisa à la contenter : elle se deffit de l'Espagnol, parce qu'il estoit jaloux : l'Allemand, jeune & bien fait, fut celui qu'elle aima le mieux. Toute décriée qu'est cette Reine, il y a des Auteurs qui ont fait son Apologie, peut-estre avec plus d'art, que de sincerité.

Malheureux succès du voïage du Duc d'Anjou. 1382.

Sa mort ne rompit point le voïage du Duc d'Anjou ; il passa en Calabre avec trente mille chevaux, & plus de six cens mulets, chargez d'or & d'argent, de meubles & de pierreries. C'estoit le thresor de Charles V. & la dépoüille de la France, que le Duc avoit rançonnée.

Au lieu de combattre un si puissant Rival, Duras ne fit que l'amuser par des presens, par des deffis, par des propositions de Paix, dans le dessein de faire perir de faim & de maladies une Armée si florissante. Il avoit donné de si bons ordres, que presque dans tous les villages où l'Armée Françoise passoit, elle n'y trouvoit ni foin ni paille ; de sorte que le Duc d'Anjou, tout prodigue qu'il estoit envers ceux qui lui apportoient ou des fourrages ou des grains, pouvoit à peine subsister. Par là, il ne fut pas long-tems à dissiper ce qu'il avoit, d'or, d'argent, de riches meubles & de pierreries.

Froissart, c. 152. II. vol. Des Ursins.

1384.

Pour surcroist de malheur, un infidele ami qu'il avoit envoïé en France pour amasser de nouveaux fonds, mangea cet argent à Venise : le Duc ne recevant point de ses nouvelles, se laissa vaincre au déplaisir, & mourut, moins de fiévre que de douleur, n'aïant plus pour vaisselle qu'un gobelet d'argent, & pour toute marque de Majesté, qu'une cotte d'armes de toile peinte, semée de fleurs-de-lys jaunes. Il ne fut regreté, ni en Italie, où il estoit fort méprisé, ni en France, où il estoit haï.

Le Duc de Bourgogne demeure principal Regent.

Dès qu'il en fut parti, les Ducs de Berry & de Bourgogne s'emparerent du Gouvernement ; Berry y eut peu de part, parce que c'estoit le moins habile & le moins petulant des deux. Bourgogne disposoit de tout ; & quelque chose qu'on arrestast dans le conseil de la Regence, s'il n'estoit pas de mesme advis, il ne souffroit point qu'on en fist rien.

Il engage le Roy son Pupille, à marcher en personne au secours du Comte de Flandres, Beau-pere du Duc.

Il y avoit vingt ans que le Comte de Flandres son beau-pere, estoit aux prises avec ses Peuples ; les Gantois estoient les plus fiers & les plus séditieux, parce qu'ils estoient les plus puissans & les plus jaloux de maintenir leur liberté que le Comte vouloit opprimer ; ils lui avoient enlevé des Places, taillé ses troupes en pieces ; & après l'avoir par deux fois fait décamper honteusement de devant leurs murailles, ils l'avoient enfin obligé à consentir à une Paix telle qu'ils voulurent la lui prescrire.

Froissart, c. 68. II. vol. Des Ursins, 1381. & 1382.

Cette Paix dura quelques années ; mais les inquietudes du Comte, ses negociations, ses intrigues aïant réveillé leurs soupçons, ils venoient de reprendre les armes. Le Comte demanda du secours au Roy ; le Conseil n'estoit point d'advis de s'engager mal-à-propos dans un tems de minorité, en une guerre ruineuse & de

nul profit pour la France ; mais le Duc de Bourgogne fit changer de résolution, & voulut mesme que le Roy qui n'avoit guere que treize ans, fist là, ses premieres armes.

L'Armée Roïale estoit de vingt mille hommes d'armes, & de soixante mille gens de pied ; le Roy y estoit en personne avec ses trois oncles, quelques autres Princes de son sang, son Connestable, son Amiral, les deux Maréchaux de France, & toute la fleur de sa Noblesse.

L'Armée ennemie n'estoit pas de plus de cinquante mille hommes, qui pour n'estre que des Fantassins, Païsans ou gens de mestier, n'en avoient pas moins de courage. Leur General estoit *Philippe Artevelle*, fils de ce Jacques Artevelle, qui avoit esté trente ans durant tout-puissant parmi les Flamands. Le Pere avoit autant de prudence que de valeur, & le Fils beaucoup plus d'audace que de sagesse & d'habileté.

Les Ennemis estant campez en lieu si avantageux, qu'on ne pouvoit les y forcer, ils n'avoient qu'à s'y retrancher pour faire perir l'Armée Roïale, de faim, de froid, de misere ; d'autant plus que le Roy n'avoit aucunes provisions, que le Païs en fournissoit peu, qu'on alloit entrer en hyver, & qu'il ne cessoit de pleuvoir. L'indiscrete vanité du General Flamand lui fit abandonner ce poste, pour aller braver les François ; il comptoit si fort de les battre, qu'avant que d'en venir aux mains, il donna ordre à ses gens de ne faire quartier à personne, *hors au petit Roy Charles VI. qu'il vouloit qu'on menast à Gand, pour lui apprendre le Flamand.*

Bataille de Rosebecque, le 27. Novembre. 1382.

Les deux Armées se rencontrerent dans la Plaine de *Rosebecque* : les Flamands estoient si serrez, qu'il paroissoit impossible de les entamer ; leurs bataillons estoient quarrez & postez de maniere qu'ils se deffendoient les uns les autres. *Froissart. & des Ursins.*

L'Armée Roïale estoit rangée sur trois lignes : à la teste estoient les Archers, derriere eux la Gendarmerie, en queuë un Corps de reserve, composé d'Arbalestriers & de Cavalerie Legere. Le Roy & ses oncles estoient au Corps de bataille, le Connestable à l'avant-garde avec les deux Maréchaux, l'Amiral à l'arriere-garde.

Les Flamands attaquerent d'une telle furie, que l'avant-garde des François commençoit à se renverser, lorsqu'un homme qui n'estoit pas loin de l'arriere-garde des Flamands, s'écria d'un air effaré ; on ne sçait si ce fut à dessein, ou par indiscretion : *Ah Dieu ! voilà les Vilains qui tournent le dos.* A ce cri effraïant, les Flamands de la premiere ligne, qui combattoient avec valeur, s'estant retournez brusquement pour voir si en effet leur arriere-garde laschoit le pied, la Gendarmerie Françoise les enfonça dans ce moment, & les prit en queuë & en flanc.

Le combat ne dura pas une heure : il demeura sur la place vingt-cinq mille des Ennemis, du nombre desquels fut Artevelle. Du costé des François, il n'y eut pas cent hommes de tuez, à ce que disent nos Historiens, qui asseurent ce fait comme vrai, quoiqu'il ne soit guere vrai-semblable.

Une

Charles punit à son retour, Paris & quelques autres Villes où il y avoit eu de grandes séditions.

Des Ursins. pag. 18.

Une si grande victoire restablit la tranquillité, non seulement en Flandres, mais encore en France, où depuis une année ou deux il estoit arrivé dans la plusspart des grosses Villes, des séditions aussi furieuses que fréquentes. Le Peuple de Paris avoit jusques à trois fois bruslé les Bureaux des Fermes, massacré les Commis & pillé les maisons des Juifs. La Canaille de Roüen avoit forcé un bon Bourgeois d'accepter le titre de Roy; de se laisser mener sur un char comme en triomphe dans la Ville; de recevoir sur un amphiteatre, l'Hommage des Habitans, & de promettre que de son Regne il ne mettroit aucuns Imposts. Tous ces desordres ne venoient que de l'avarice insatiable des Ducs de Berri & & de Bourgogne, qui par leurs exactions mettoient le monde au desespoir.

Charles revenant vainqueur, en eut plus d'empressement à punir ces séditions. Trente mille Parisiens armez de pied en cap, allerent audevant de lui jusques à Saint Denis, moins pour lui faire honneur, que pour l'épouventer; cependant dès qu'il leur eust fait dire de s'en retourner dans leurs maisons; ces trente mille fanfarons mirent aussi-tost les armes bas, & le laisserent, sans branler, abbattre les Portes de leur Ville, raser cent toises de leurs murailles, oster les chaisnes du coin des ruës, & supprimer leurs Privileges. Trois cens des plus Mutins furent sans forme de procès, neïez, pendus ou décollez.

Ibid. p. 14. & 15.

Du nombre de ceux-ci fut un *Jean Desmarets* Avocat du Roy, qui avoit esté assez long tems, l'Arbitre & le Mediateur entre le Peuple & la Cour. Le plus grand crime de ce vieillard, estoit de s'estre opposé à la tyrannie des Regens. On ne put jamais l'obliger à demander pardon au Roy, protestant jusques à la mort, qu'il l'avoit toûjours bien servi. Charles V^e^. estimoit fort ce Magistrat.

La consternation augmenta fort deux jours après, par l'ordre qu'eurent les Bourgeois, de se rendre le lendemain dans la Cour du Palais, pour y entendre prononcer l'Arrest de leur condamnation : on y avoit dressé un vaste amphiteatre, où le Roy estoit sur un throsne, aïant à droit & à gauche toute sa Cour à ses costez.

Le Chancelier ouvrit la scene par reprocher aux Parisiens leurs insolentes cruautez. Sa harangue fut si vehemente, qu'à peine avoit-il fini, qu'on entendit des voix sans nombre s'écrier, *Misericorde*, *Misericorde* Hommes & femmes se mirent à genoux, sans que le Roy parust disposé à leur pardonner, jusques à ce que ses oncles le prierent de se laisser flechir. Les Parisiens racheterent leurs vies aux dépens de leur bien; on épargna leur sang, mais on n'épargna pas leur bourse. Ce fut le dénoüement de cette comedie; ils consentirent de païer une taxe extraordinaire.

Ibid.

Roüen, Troyes & Orleans furent punies de mesme, à proportion de leurs richesses : de tant d'amendes qui montoient à des sommes qu'on ne sçauroit nombrer, rien n'entra aux coffres du Roy, la moisson fut toute entiere pour ses oncles; & quand la Tréve expirée, on voulut reprendre les armes pour faire la guerre

aux Anglois, l'épargne se trouva si vuide, qu'on fut contraint d'avoir recours à de nouvelles Impositions.

Depuis quelques années l'Angleterre estoit dans une estrange confusion; le Peuple déchaisné contre la Noblesse, les Grands soulevez contre le Roy, un Roy foible & voluptueux, obsédé par des Favoris. Ce Roy estoit Richard II. Prince indigne de la Roïauté, qu'il exerça avec peu de justice, & qu'il abdiqua avec lascheté: ces conjonctures promettoient un si grand succès, que le Conseil de France prit la résolution d'attaquer les Anglois, non seulement en Guienne, mais mesme jusques dans leur Isle.

Histoire d'Angleterre.

Charles VI. arme contre les Anglois, pour profiter de la cruelle guerre qu'ils se faisoient les uns aux autres.

1386.

Pour cela, on fit de grands préparatifs, de Vaisseaux, d'hommes & de machines, on loüa ou l'on acheta tout ce qui se trouva de Navires, en Flandres, en Suede, en Dannemarc. Cette nombreuse Flotte, quand le Roy en fit la revuë, à la rade de l'Ecluse, estoit, à ce que l'on dit, de douze cens quatre-vingt-sept Voiles, sans compter soixante gros Vaisseaux & une vingtaine de petits, que le Connestable de Clisson devoit amener de Bretagne. Au milieu de cette Flotte estoit une Ville de bois, de trois mille pas de diametre, avec ses tours & bastions sur des batteaux liez ensemble. On pouvoit monter ou démonter cette Ville en moins d'un jour: c'estoit pour loger des troupes quand elles auroient mis pied à terre.

Froissart, c. 41. & suiv. 3. vol.

L'Armée de débarquement estoit de vingt mille Cavaliers, de vingt mille Arbalestriers, & d'autant d'autres Fantassins armez de haches, de pertuisanes, de demi piques ou de maillets de fer. Tout ce qu'il y avoit en France, de Princes, de Grands, de Gentilshommes se rendirent dans les Ports de Flandres, pour servir sous le Roy en cette expedition. De si terribles préparatifs, qui firent trembler l'Angleterre, ne présageoient pas moins que la conqueste de cette Isle, si le Duc de Berry n'eust fait échoüer l'entreprise, parce qu'elle avoit esté formée sans lui en avoir communiqué.

Ce Duc, le premier des oncles du Roy, & pour qui le jeune Monarque n'avoit que trop de defference, se fit attendre si long tems, & forma tant de difficultez quand enfin il fut arrivé, que le tems de se mettre en mer s'écoula insensiblement. Pour surcroist de malheur, une tempeste dispersa la Flotte, mit en pieces la Ville de bois, & en jetta les débris jusques dans la Tamise. Triste succès d'un armement qui avoit cousté des sommes immenses!

La faute en estoit au Duc de Berri; tout le monde la lui attribua, le Roy mesme publiquement lui en fit de sanglans reproches; & prit de là, occasion de déclarer aux deux Regens, qu'il ne vouloit plus qu'ils se meslassent d'affaires d'Estat. Charles forma un nouveau Conseil, qui gouvernoit avec douceur, tandis que le jeune Roy passoit le tems en Mascarades, en Bals, en [a] Chasses, en Tournois, en Festins & Courses de bague, & en pompeuses Ceremonies. Telle fut celle qu'il fit en l'Abbaïe de Saint Denis,

Des Ursins, p. 55. & suiv.

1387

[a] Charles VI. chassant dans la Forest

de Senlis, prit un Cerf d'une grandeur extraordinaire, & qui avoit un colier de cuivre doré, où estoient gravez ces paroles, *Hoc me Cæsar donavit.* A cette occasion Charles prit des Cerfs pour supposts de ses Armes. *Selon Froissart, t. 105. du II. vol.* Ce fut à propos d'un resve que ce Monarque eut la nuict.

pour donner l'Ordre de Chevalerie à ses Cousins-germains *Louis II. Roy de Naples*, & *Charles* Prince de *Tarente*, fils du feu Duc d'Anjou.

Ces festes aussi superbes que frequentes, causoient au Roy tant de dépense, qu'il fallut pour les continuer, augmenter les Impositions. Les Peuples s'en prirent aux Ministres, & principalement au Connestable de *Clisson*, qui estoit le plus en faveur; son merite, sa réputation, sa fierté, ses grandes richesses, lui avoient fait bien des jaloux.

Histoire de Bretagne.

Le Duc de Bretagne fait arrester Clisson Connestable de France; ce qui irrite fort le Roy.

Le Duc de Bretagne, dont Clisson estoit né Sujet, souffroit avec impatience qu'il allast de pair avec lui, & qu'il eust eu la hardiesse de marier une de ses filles à Jean Comte de Penthievre, fils aisné de Charles de Blois, & de Jeanne, dite la Boiteuse: Alliance qui allarmoit d'autant plus le Duc, que Penthievre, contre sa parole & contre la foy des Traitez, continuoit à porter le nom & les armes pleines de Bretagne. Le Connestable avoit des Places dans la Province, des amis parmi la Noblesse, des Créatures dans les Villes: ce n'estoit pas sans fondement que le Duc estoit allarmé; il avoit tout à craindre de la témerité du gendre, & de la puissance du beau-pere.

Pour calmer ses fraïeurs, le Duc prit la résolution de se saisir du Connestable, qui estoit alors en Bretagne. Pour cela, il le fit inviter de vouloir se trouver à Vannes, où le Duc venoit d'assembler les plus grands Seigneurs du Païs, pour avoir leur advis sur une affaire importante. Le Duc donna aux Conviez un somptueux regal, au sortir duquel, redoublant ses honnestetez pour Clisson, il le pria d'aller avec lui à un Chasteau qu'il faisoit faire sur le bord de la mer, estant bien-aise, lui dit-il d'un ton naïf & flateur, de prendre conseil d'un homme aussi entendu, sur ce qu'il y avoit à faire pour rendre la place imprenable.

Des Ursins, p. 61. & suiv.

Clisson, quoiqu'averti que le Duc lui vouloit du mal, fut assez duppe pour le suivre; mais à peine furent-ils au Chasteau, qu'on arresta le Connestable, & qu'on lui mit les fers aux pieds. Il fut tout prest deux ou trois fois d'estre, neïé, ou décapité, selon les ordres que le Duc, agité de differentes passions, envoïoit de moment à autre. Le dernier ordre fut, que le soir on mettroit Clisson dans un sac, & qu'on le jetteroit à la mer. Heureusement le Gouverneur differa jusques au lendemain: sa sage desobéïssance sauva la vie au Connestable, & donna au Duc de Bretagne, le tems de se repentir. Il ne fut point fasché qu'on ne lui eust pas obéï, il traita avec le Prisonnier: Clisson fut mis en liberté, en païant cent mille francs comptant, & en livrant ses Places au Duc.

Comme ce n'estoit que par force que le Connestable s'estoit soumis à de si dures conditions, il ne fut pas de retour en France, qu'il demanda justice au Roy. Plus l'outrage estoit grand, plus Charles, qui le regardoit comme quasi fait à lui mesme, avoit envie de s'en venger; neanmoins ses oncles qui estoient rentrez en

faveur, calmerent ces premiers transports, en lui representant, que ses Peuples trouveroient mauvais, que pour une querelle particuliere du Duc & du Connestable, il entreprist mal-à-propos une guerre d'un succès douteux; ainsi le Duc en fut quitte pour rendre l'argent & les Places.

L'Aventure de Clisson ne fit qu'accroistre la tendresse que Charles VI. avoit pour lui; mais ce credit superieur, dont le Favori abusoit, le fit encore plus haïr, & ne put le mettre à couvert de l'insulte de ses ennemis.

Gens qui avoient attenté à la vie du Connestable, s'estant refugiez en Bretagne, le Roy se met en marche pour forcer le Duc à les lui livrer, ou pour le punir.

Pierre, Seigneur de *Craon*, allié de la Maison Roïale, chassé de la Cour de France, s'estoit retiré auprès du Duc de Bretagne, qui l'assura que sa disgrace ne venoit que de la jalousie & des intrigues du Connestable. De Craon, se le mit si bien en teste, qu'il forma le dessein de faire assassiner Clisson.

Ce n'estoit point le Favori qui avoit fait bannir de Craon; la disgrace de celui ci venoit de ce qu'en estourdi, il avoit donné des advis au Duc d'Orleans frere du Roy, sur la conduite de sa femme, & à la Duchesse d'Orleans, sur la conduite de son mari. De Craon pour executer son dessein, envoïa quarante Scelerats, l'un après l'autre à Paris, avec ordre de loger chez lui, & de ne se point monstrer qu'il ne fust arrivé: il avoit un Hostel dans l'endroit où est aujourdhui le Cimetiere Saint Jean. *Froissart, p. 89.*

1392. Le jour du Saint Sacrement il y eut à l'Hostel Saint-Paul, où le Roy demeuroit alors, musique le marin, joustes l'après-disnée, & un grand bal après soupper. Le Connestable n'en sortit qu'à plus de minuict, n'aïant pour toute compagnie que cinq de ses gens qui le suivoient, & deux autres qui marchoient devant avec des flambeaux. Le petit nombre de domestiques fut cause en partie du malheur du Maistre: de Craon & ses Sattellites éteignirent les flambeaux, & après avoir écarté les Domestiques du Connestable, à coups de sabre & de massuë, ils se jetterent sur lui, & lui donnerent tant de coups, que croïant l'avoir tué, ils le laisserent sur le carreau. Quoiqu'il eust près de soixante plaies, aucune ne se trouva mortelle, & il guerit en moins d'un mois.

Comme en l'abordant, de Craon lui mesme s'estoit nommé, on ne fut point en peine de sçavoir qui estoit l'Assassin; l'embaras fut de le trouver: on eut beau faire courrir après, il estoit en Bretagne avant qu'on eust de ses nouvelles. Le Duc sommé de le livrer, répondit avec hauteur, qu'il ne sçavoit point où il estoit. Excuse qui fit soupçonner que ce Prince ne fust du complot, & qui aigrit si fort le Roy, que malgré toutes les remonstrances des Ducs de Berri & de Bourgogne, qui s'efforçoient de l'appaiser, il assembla toutes ses troupes, & alloit entrer en Bretagne pour la mettre à feu & à sang, sans le funeste accident, que fut la cause de ses malheurs, & de ceux de tout le Roiaume.

Charles tombe en démence, guerit & retombe.

L'Armée passant dans un bois, une lieuë au de-là du Mans, le cinquiesme Aoust, sur les deux heures après midi, & par un chaud épouventable, un grand homme have & décharné, nu-

teste, nu-pieds & en haillons, s'élança de derriere un arbre, & se jettant à l'improviste à la bride du cheval du Roy, s'écria d'un air effaré : *Arreste, Roy, où vas-tu, tu es trahi?* puis disparut.

Fenin, Ecuïer & Pannetier de Charles VI. raconte autrement le commencement de cette phrenesie ; & dit que ce Prince entendant la Messe, on lui presenta des heures ; & qu'au moment qu'il les ouvrit, il fut tout à coup si troublé, qu'il sortit de la Chappelle en furie. *p. 495. du Recueil des Historiens de Charles VI. par Godefroy.*

Le Roy qui avoit la cervelle foible, & qui de jour à autre l'affoiblissoit par ses débauches, fut si troublé dés ce moment, qu'on ne fut point surpris si elle lui tourna tout-à-fait, lorsqu'environ demi-heure aprés, resvant à l'apparition & aux menaces du Satire, il crut en voir l'execution, en entendant subitement un cliquetis d'armes derriere lui.

De deux Pages qui le suivoient, dont l'un portoit sa lance, & l'autre son casque : le premier s'estant endormi, la lance tomba tout à coup sur le casque que l'autre tenoit ; à ce bruit aigu, & à la veuë d'une lance baissée, le phantosme & ses menaces se presentent à l'esprit du Roy : il fremit, son imagination se broüille ; le pauvre Prince entre tout à coup en furie, & prenant pour des Assassins tous les gens qui approchent de lui, il frappe à tort & à travers, jusques à ce que son épée se casse. On le transporta au Mans, lié sur un chariot.

Aprés ce premier accés de fureur, il tomba dans une létargie qui dura deux jours ; au troisiesme il ouvrit les yeux, & commença à se mieux porter : de sorte qu'avec le tems & les remedes qu'on lui fit, il auroit tout-à-fait gueri, si un nouveau malheur, qui arriva cinq mois aprés, n'eust r'allumé son atrabile.

La nuict du 27. au 28. Janvier.

Cet accident arriva, selon *Froissart. c. 52. IV. volume*, en l'Hostel S. Paul à Paris ; & selon *Des Urfins, p. 93.* au Fauxbourg saint Marceau, en l'Hostel de *la Reine Blanche.* Selon le premier, ce fut la Duchesse de Berry, qui sauva le Roy ; selon l'autre, ce fut une Dame Veuve.

Aux Noces d'un de ses Gentilshommes : Noces splendides, où 1393.
se trouva toute la Cour, parce que ce Gentilhomme épousoit une des filles de la Reine, il y eut un grand Bal, où parurent six Masques, vestus en Ours ou Sauvages, aïant des habits de toile, garnis d'estoupe teinte en noir, & collée avec de la poix. Cinq de ces Masques estoient liez les uns aux autres ; le sixiesme, qui estoit le Roy, marchoit devant sans estre lié ; ce qui contribua à le tirer de l'affreux péril qu'il courrut, par l'indiscretion de son frere le Duc d'Orleans.

Ce Prince, qui ne sçavoit qui estoient ces Masques, baissant, pour les reconnoistre, le flambeau que tenoit un Page, mit le feu à un de leurs habits. En un moment la Salle fut pleine de flammes ; on s'étouffoit pour en sortir : on eut peine à sauver le Roy de ce torrent de feu ; ce fut une Dame qui le couvrit de son manteau.

Les Masques, gens de qualité, furent tous plus ou moins grillez. Deux moururent sur le champ ; d'autres languirent jusques au lendemain, faisant des cris épouventables ; il n'y en eut qu'un qui réchappa, en allant se jetter dans une cuvette pleine d'eau. L'horreur de cette avanture demeura si vivement empreinte dans l'esprit foible de Charles VI. que ne pouvant revenir, mesme plus de quatre mois aprés, de la surprise & de la peur qu'elle lui avoit causée, il retomba dans sa folie.

On eut recours pour le guerir, aux Medecins, aux Empiriques, aux Magiciens : on fit inutilement, des Vœux, des Pellerinages,

des Prieres & des Processions; le mal augmenta toûjours, & lui reprit jusques à la mort, des quatre & cinq fois tous les ans. Quand il se ménageoit, les accès duroient moins long-tems : quand il se jettoit dans la debauche, ce qui arrivoit souvent, ils estoient de beaucoup plus longs.

La veille de l'accès, il commençoit à s'assoupir, & devenoit le lendemain, ou furieux, ou hebeté, pleurant quelquefois à chaudes larmes, & quelquefois écumant de rage & criant comme un forcené. Il ne connoissoit dans ces momens, ni femme, ni freres, ni oncles.

La Duchesse d'Orleans estoit la seule qui eust pouvoir de lui faire prendre quelque chose; ce qui fit dire aux gens credules, qu'elle l'avoit ensorcelé, comme l'on dit depuis, que le Duc son Mari avoit ensorcelé la Reine. Le Mari n'estoit pas plus sorcier que la femme; la magie du Duc, estoit sa vivacité, sa jeunesse, sa bonne mine, & son attache pour la Reine; & le sortilege de la Duchesse, n'estoit autre chose, que sa beauté, sa complaisance & son esprit, qui avoient enchanté le Roy. *Froissart, IV. volume c. 84. Des Ursins, p. 102.*

Dispute pour la Regence de l'Estat, entre les Oncles du Roy, & son frere, le Duc d'Orleans.

La Cour changea de face par la démence de Charles VI. Ses Ministres furent congediez : Les Ducs de Berry & de Bourgogne reprirent le Gouvernement : Berry y eut peu de part, parce qu'il n'en estoit point capable. Pourvû qu'on le laissast piller, il souffroit sans impatience, que son frere le Duc de Bourgogne, reglast tout à sa fantaisie. Le Duc d'Orleans, qui pretendoit à la Regence, en fut exclus par les Estats, sous pretexte de sa jeunesse. La bonne raison, c'est qu'il estoit trop violent, & plus avide que ses oncles. Cette exclusion, dont il crut que le Duc de Bourgogne estoit le principal auteur, l'irrita si fort contre lui, qu'il en vint jusques aux menaces. *Froissart, sur la fin du ch. 44 du IV. vol.*

Ils estoient déja mal ensemble. Les pointilleries continuelles de *Marguerite de Flandres* Duchesse de Bourgogne, & de *Valentine de Milan* Duchesse d'Orleans, y avoient beaucoup contribué. Marguerite avoit quarante ans & Valentine la moitié moins; l'Italienne estoit plus belle, & la Flamande incomparablement plus riche; celle-ci avoit plus de naissance, & celle-là plus de genie. Elles se méprisoient fort : la haine des femmes s'estant glissée peu à peu dans le cœur des Maris, ils ne furent jamais amis. Le Duc d'Orleans décrioit en toute rencontre la conduite du Duc de Bourgogne, & mettoit tout en œuvre pour le supplanter.

Tous ses efforts furent inutiles neuf ans durant; parce que dans les intervalles que le Roy estoit en santé, ses oncles lui faisoient entendre qu'il couroit risque d'estre déposé, si son frere le Duc d'Orleans, Prince ambitieux & violent, avoit le pouvoir en main.

Le Duc ne se rebuta point. Le Roy l'aimoit, la Reine ne l'aimoit pas moins; la femme du Duc gouvernoit le Roy. Charles ne put resister aux charmes de sa belle-sœur, ni aux instances de la Reine. Tandis que le Duc de Bourgogne estoit allé faire un voiage, le Roy declara qu'il vouloit que ce fust son frere, qui

Des Ur-fins, p. 147. eust toute l'autorité. Si ce frere en eust bien usé, il auroit pû la conserver; mais son avidité lui aïant fait incontinent imposer de nouvelles taxes, les Estats Generaux rappellerent le Duc de Bourgogne, qui supprima tous ces Imposts, bien moins pour soulager les Peuples, que pour rendre son neveu odieux.

Ibid. p. 118. Depuis ce tems-là les deux Princes se haïrent à mort, & l'on fut pendant trois années à la veille, presque tous les jours, de voir l'oncle & le neveu disputer dans une bataille, à qui auroit le Gouvernement. Cela dura jusques en Avril 1404. que mourut le Duc de Bourgogne, Prince, après les Rois, le plus grand Terrien de son tems, & qui ne leur cedoit, ni en richesses, ni en puissance: quoiqu'il eust pris à toutes mains, il s'estoit si fort appauvri par ses dépenses excessives, en équipages, en festins, en pensions, en meubles, en musique, que sa femme renonça à la Communauté. Il mourut endetté de sommes immenses.

Mort de Philippe de France, premier Duc de Bourgogne de la seconde Race, le 17 Avril. 1404.

Les Grands ne païent pas volontiers leurs dettes: le Duc d'Orleans en faisoit gloire; & un jour aïant assemblé les gens à qui il devoit, (il s'en trouva plus de huit cens): il leur fit dire pour païement, que c'estoit bien de l'honneur pour eux, de prester à un si grand Prince.

Philippe dit le *Hardy*, premier Duc de Bourgogne de la seconde Race, laissa quatre filles & trois fils, *Jean* Duc de Bourgogne, surnommé *Sans peur*, *Antoine* Duc de *Brabant*, & *Philippe* Comte de *Nevers*.

Dispute pour la Regence, entre le Duc d'Orleans & le nouveau Duc de Bourgogne, qui, quelques années après, fait assassiner son Rival.

Le Duc d'Orleans ne gagna rien à cette mort, parce que le nouveau Duc de Bourgogne, qui avoit plus d'ambiton & plus de vigueur que son Pere, voulut avoir part aux affaires. Il fut d'abord autant aimé, à cause du zele qu'il témoigna pour le soulagement des Peuples, que le Duc d'Orleans estoit haï, à cause de ses vexations & du mauvais usage qu'il faisoit des deniers publics: Car, ou il emploïoit cet argent à acheter des Terres pour lui, ou il le dépensoit à donner à la Reine, des festins, des bals, des presens. Cette Princesse ne songeoit qu'à se divertir, tandis que le Roy son Mari passoit sa vie dans une chambre, avec deux ou trois Valets, qui le traitoient fort durement. *Ibid. 413. & suiv.*

Ces folles dépenses à la fin firent tant crier, que le Roy en fut averti. Il en fut indigné; & ce fut pour y remedier, qu'il convoqua une Assemblée, où tous les Princes furent invitez, nommément le Duc de Bourgogne, qui estoit alors dans ses Estats.

Ibid. A l'approche du Duc, qui venoit avec une escorte de cinq à six mille hommes d'armes, la Reine & le Duc d'Orleans se retirerent précipitamment, & lui abandonnerent le Roy & Paris: puis revenus de leur fraïeur, ils leverent des troupes, pour rentrer dans cette Capitale, & reprendre le Gouvernement: de sorte qu'on crut pendant quelque tems, qu'une bataille en décideroit, mais il n'y eut point de coups donnez. Les Princes sous ce Regne, armoient sans cesse l'un contre l'autre, & au moment que l'on pensoit qu'ils alloient en venir aux mains, ils se racommodoient toûjours aux dépens du Peuple. 1405.

La Paix se fit ; & afin de l'entretenir en portant la guerre au dehors, on convint que le Duc d'Orleans attaqueroit les Anglois en Guienne, & que le Duc de Bourgogne feroit le siege de Calais. Le premier, qui aimoit le plaisir, s'ennuïa bien-tost devant Blaye ; il y perdit son tems & sa réputation : l'autre ne fit que se

1406. monstrer devant Calais, & n'osa en former le siege, se plaignant que le Duc d'Orleans avoit diverti les fonds que le Conseil avoit assignez pour les frais de cette entreprise. La jalousie se ralluma plus que jamais entre ces Princes ; & quoique par la médiation des Ducs de Berri & de Bourbon, ils se fussent embrassez depuis ces nouvelles plaintes, & promis d'estre toûjours amis, ils estoient effectivement si peu réconciliez, que le Duc de Bourgogne fit environ un an aprés assassiner le Duc d'Orleans.

On n'a jamais bien sceu la veritable cause d'une action si détestable ; les uns l'ont attribuée à la passion de regner seul, & quelques autres, à la vengeance. On dit que le Duc d'Orleans, amoureux de toutes les Belles, avoit fait fort long-tems la cour à la Duchesse de Bourgogne ; que ne pouvant la séduire, il voulut un jour la forcer ; & que cette Princesse s'en estant plainte à son mari, il lui promit de la venger.

Meyer, Annal. de Flandres, Liv. 15.

Loüis de France Duc d'Orleans, frere unique de Charles VI. est assassiné à Paris le 23. Novembre, selon Monstrelet, ou le 22. selon des Ursins.

Raoul d'Ocquetonville, se chargea de l'execution. Je nomme ce méchant homme, afin que sa memoire soit en horreur à tous les siecles : il en vouloit au Duc d'Orleans, parce que le Duc lui avoit osté une petite Charge de chez le Roy. Ce Scelerat, escorté de quinze ou vingt autres, se posta sur les avenuës de l'Hostel où logeoit la Reine, afin de surprendre le Duc quand il sortiroit de chez elle. Ce Prince y estoit sans cesse, principalement le soir, & souvent il se retiroit avant que ses domestiques fussent venus pour

1407. le reprendre. Il lui en cousta la vie pour ne les avoir pas attendus.

Sortant de nuict de chez la Reine, monté sur une mule, & n'aïant avec lui que trois ou quatre de ses gens, il n'eut pas fait cent pas qu'il fut enveloppé. Ocquetonville le jetta à bas, lui coupa la main droite d'un premier coup de hache d'armes, & d'un second lui fendit la teste, les autres Meurtriers lui donnerent aussi plusieurs coups, après quoi ils s'enfuirent ; & semant après eux des chausse-trapes dans les ruës, de peur qu'on ne les suivist, ils se sauverent tous dans l'Hostel du Duc de Bourgogne.

Ainsi mourut Loüis I. Duc d'Orleans, Prince avare & prodigue ; injuste à l'égard du Public, pour estre liberal envers les Particuliers, aimé des femmes, haï du Peuple & meprisé des gens de bien. Il avoit beaucoup de talens & peu de vertus.

Au premier bruit de ce massacre le Bourguignon fit bonne mine, assista à l'enterrement, plaignit le mort & le pleura ; mais si-tost qu'on eust résolu que pour trouver les Meurtriers, on foüilleroit dans tous les Hostels, il s'enfuit en grand'haste, après avoir avoüé aux Ducs de Berri & de Bourbon, que c'estoit lui qui estoit l'Auteur de ce cruel assassinat.

Vaines pour-

Le coupable estoit si puissant, que le crime demeura impuni. Dans

suites contre le Duc de Bourgogne, qui fait haranguer un Cordelier nommé Petit, pour justifier l'assassinat du Duc d'Orleans.

Dans l'estat malheureux où la France estoit réduite, il y avoit un si grand danger à irriter ce Prince, que bien-loin de le pousser à bout, on ne songea qu'à l'appaiser. Le Duc de Berri, le Duc d'Anjou Roy de Sicile & le Duc de Bourbon allerent jusques à Amiens l'inviter de la part du Roy, à revenir à la Cour, & à prendre comme auparavant, les rhesnes du Gouvernement.

Il revint triomphant, & bien-loin de demander pardon, non seulement il soustenoit, qu'il n'avoit rien fait que de juste; mais il exigea mesme, que *Jean Petit*, Cordelier de réputation, & Docteur en Theologie, qu'il avoit pris pour Orateur, fust entendu en plein Conseil. Petit n'eut point honte d'emploïer toute son industrie à prouver par un long discours, que le meurtre du Duc d'Orleans n'estoit point, comme on le croioit, un forfait noir & détestable, mais une action digne de louanges; parce que ce Prince, disoit-il, avoit opprimé le Peuple, & conspiré plus d'une fois, contre le Roy & l'Estat. Chacun fremit de l'impudente audace de ce Harangueur, sans qu'on osast le témoigner. Le Bourguignon estoit le maistre, & il l'auroit toûjours esté, si une guerre estrangere ne lui eust fait quitter la Cour.

Cette harangue est rapportée tout au long, ch. 39. du 1. volume de Monstrelet.

Les Chanoines de Liege indignez de ce que leur Evesque (c'estoit alors *Jean de Baviere*,) ne vouloit point prendre les Ordres, à la fin en élûrent un autre. L'Evesque estoit frere de la Duchesse de Bourgogne, & le nouvel Elû estoit fils d'un Seigneur, lequel tiroit son origine de l'ancienne Maison de Brabant.

Cette nouvelle élection fit naistre la guerre dans le Païs. Le Duc de Bourgogne se déclara pour son beau-frere, & les Peuples pour le nouvel Elû. On arma de costé & d'autre; les Liegeois mirent sur pied une Armée de trente-six mille hommes : celle du Duc ne montoit pas à plus de dix-huit mille; en récompense c'estoient de si bonnes troupes, qu'elles taillerent les Liegeois en pieces. Il demeura de ceux-ci près de trente mille sur la place.

L'Evesque fut par là restabli dans son Evesché, mais il en usa mal, & moins en Pasteur qu'en Tigre; car, on dit que pour se venger, il fit roüer, pendre ou neïer plus de trois mille de ses Diocesains, hommes, femmes, enfans, Moines, Prestres, Artisans, Soldats.

Une si grande victoire allarma fort la Cour de France, où le Duc pendant son absence, sur les vives poursuites de la veuve du Duc d'Orleans, avoit esté condamné à perdre la vie & les biens. Il se mocqua de cette procedure; en effet, pour estre proscrit, il n'en estoit pas moins puissant, & quand il revint en France, il n'en fut pas moins bien receu à Paris principalement. Il y entra comme en triomphe, au milieu d'un peuple infini, qui s'empressoit de lui marquer par des acclamations sans fin, combien on avoit de joie de le voir revenir vainqueur.

Monstrelet, c. 44. & suiv. rapporte aussi le Plaidoïer de Guillaume Cousinet Advocat de la Duchesse d'Orleans.

Le Roy & la Reine s'estant enfuis à Tours, tout se préparoit à la guerre, lorsque par l'entremise des Ducs de Berri & de Bourbon, il se fit un Traité, par lequel il fut dit, que de costé & d'autre on oublieroit tout le passé. La reconciliation se fit dans la

Cathedrale de Chartres. Le Duc de Bourgogne & les fils du feu Duc d'Orleans s'y trouverent au jour marqué ; & par ordre du Roy, qui estoit present, ils se jurerent amitié. La Duchesse d'Orleans, Princesse fiere & vindicative, ne put survivre à la honte d'un si triste accommodement ; elle mourut de dépit de n'avoir pû venger le massacre de son Mari.

Des Ursins, p. 195. & suiv.
Monstrelet, c. 49.

Par là le Duc de Bourgogne devint tout-à-fait le maistre. Il usa bien de son pouvoir, soulageant le Peuple, maintenant le Clergé & la Noblesse dans leurs droits, rendant aux Villes leurs Privileges. Il fit faire le Procès à quantité de Gens d'affaires, tant afin de trouver des fonds sans faire de nouvelles taxes, que pour flater le Peuple, qui se console de sa misere quand il voit qu'on chastie ceux qu'il croit en estre la cause.

Le plus grand nombre ne fut puni que par la bourse, il n'en cousta la vie qu'au Sur-Intendant *Montaigu*, homme d'une naissance mediocre, que l'intrigue & la faveur avoient élevé jusques à la Charge de Grand-Maistre de la Maison du Roy. Les richesses immenses de ce Favori l'avoient tellement aveuglé & si fort éblouï les premiers Seigneurs de la Cour, qu'ils avoient épousé ses filles, & qu'il avoit marié son fils à la fille du Connestable.

Guerre entre les Princes, d'où naissent deux Factions, à Paris, & dans le Roïaume, l'une, dite des *Orleanois*, autrement nommée *Armagnacs* ; & l'autre des *Bourguignons*.

Cette recherche produisit une nouvelle guerre ; les Financiers, pour conserver la meilleure partie de leur bien, sacrifierent le reste à se faire des Protecteurs. Les Princes du Sang, Ennemis du Duc de Bourgogne, leverent des troupes de cet argent : de là, naquirent à Paris, & ensuite dans tout le Roïaume deux Factions puissantes, l'une nommée des *Orleanois*, & l'autre des *Bourguignons*. A la teste de la premiere estoient les fils du Duc d'Orleans, les Ducs de Berri & de Bretagne, Pierre Comte d'Alençon, & le Comte d'Armagnac, homme d'une si grande réputation, que ce Parti, dont il estoit l'ame, fut nommé à cause de lui, la Faction des *Armagnacs*. A la teste de l'autre Parti estoient, le Duc de Bourgogne, & quelques Seigneurs de ses amis. On ne peut bien représenter, les meurtres, les saccagemens, les incendies, les brigandages & tous les autres maux affreux que ces Factions causerent en France, sous ce Regne, & sous le suivant.

Les Orleanois aïant réüni leurs forces, dans l'esperance qu'on leur donnoit, qu'ils pourroient surprendre Paris, le tinrent bloqué assez long-tems, en attendant que des Bourgeois, qui estoient de l'intelligence, leur livrassent une des portes ; mais peu avant que ces Bourgeois executassent leur dessein, le Comte de Saint-Paul, qui commandoit dans cette Ville en l'absence du Duc de Bourgogne, fut averti si à propos, qu'il eut le tems de changer la garde, & d'écarter les Factieux. Le Comte se deffiant de la Bourgeoisie, se fortifia de la canaille, & mit sur pied des Compagnies, de Bouchers, d'Ecorcheurs & autres hommes de sang, qui tinrent Paris en respect jusques à ce que le Duc de Bourgogne y revint avec des troupes.

Tout changea de face à l'arrivée du Duc, les Villes d'alentour se déclarerent en sa faveur, les Orleanois leverent aussi-tost le blocus; & craignant de se voir bien-tost accablez par le Bourguignon, qui avoit plus de troupes qu'eux, ils envoierent en Angleterre pour y demander du secours, ce qui fascha si fort le Roy, que tout malade qu'il estoit, il résolut d'aller lui-mesme les en punir. Ils s'estoient retirez à Bourges, pour en faire leur Place d'armes.

Charles les assiegea dans cette Ville; il y avoit trop de Traistres parmi les Assiegeans, & trop de braves hommes parmi les Assiegez pour que la Place fust si tost prise. Le siege traisna, pendant quoi se fit un Traité, par lequel il fut dit, que l'on oublieroit le passé, & que pour oster à l'avenir toute occasion de jalousie entre les Bourguignons & les Orleanois, aucun Prince du Sang, non pas mesme le Duc de Bourgogne, n'auroit de part aux affaires; & que l'Estat seroit gouverné par la Reine & par le Dauphin.

La Regence est déferée à la Reine & au Dauphin Louis, qui reçoit peu de tems aprés, un sanglant affront à Paris.

Ce Dauphin nommé *Loüis*, quoiqu'il n'eust guere que seize ans, estoit déja fort débauché, s'il eust regné, ce n'eust pas esté un grand Roy, à moins qu'il ne se fust corrigé; car, il estoit naturellement aussi violent qu'estourdi.

De jeunes gens lui aïant mis en teste, qu'afin de dompter Paris, il devoit se saisir de la Bastille, où il y avoit garnison Bourgeoise; la Populace se souleva dès qu'on découvrit ce dessein, & les seditieux au nombre de plus de douze mille, conduits par un Chirurgien, l'Histoire le nomme *Jean de Troyes*, allerent Enseignes déploiées, forcer l'Hostel du Dauphin, faire à ce Prince des réprimendes sur les desordres de sa vie, & enlever à sa barbe, trente-cinq, tant hommes que femmes, qu'on accusoit de le corrompre. Du nombre de ces Prisonniers estoient, le frere de la Reine, le Duc de Bar cousin du Roy, de Corbie Chancelier de France, & dix femmes de qualité, à qui on fit mille avanies, en les conduisant en prison.

Des Ursins, p. 251. & suiv. Monstrelet, c. 103.

Le Dauphin qui estoit alors à Paris, au desespoir de se voir traité en enfant, s'en prit au Duc de Bourgogne, & negocia secretement avec les Orleanois, qui firent filer adroitement quelques troupes à son secours. Avec ce renfort, & l'aide des bons Bourgeois, le Dauphin devenu le Maistre, restablit le repos & la seureté dans Paris; les Mutins ne parurent plus, & à l'approche du Duc d'Orleans qui venoit à grandes journées, le Duc de Bourgogne se retira.

1413. A peine estoit-il sorti de Paris, qu'on y vit une estrange revolution; ses amis en furent bannis, quelques-uns mesme tumultuairement, furent tuez, pendus ou néiez; ses Terres furent confisquées, & quelque tems aprés, le Roy en personne, le Dauphin & les autres Princes, se mirent en campagne, pour le dépoüiller de ses Estats. On lui prit, en un mois, Soissons d'emblée, & Compiegne par composition. (Il s'estoit emparé de l'une & de l'autre de ces Villes, & les avoit fait fortifier pour bloquer Paris, quand il le jugeroit à propos.) Mais si-tost qu'on sceut à la Cour, que pour

ſauver ſes autres Places, il alloit ſe joindre aux Anglois, qui armoient par mer & par terre, pour faire une deſcente en France, bien-loin de le pouſſer à bout, on lui rendit pour l'appaiſer, les Villes qu'on lui avoit priſes.

Gueres civiles entre les Anglois, après leſquelles leur Roy fait une deſcente en France.

Depuis que Charles V. avoit conquis ſur les Anglois une partie de la Guienne, il ne s'eſtoit point fait d'armement, du moins bien conſiderable, ni de leur part pour recouvrer leurs pertes, ni de la part des François, pour achever cette conqueſte. Après ſept ou huit ans, ou de Tréve, ou de foible guerre, Charles VI. ou plutoſt ſes oncles, avoient fait des préparatifs pour deſcendre en Angleterre; mais (nous l'avons déja dit) la meſintelligence fit échoüer un ſi beau deſſein. Une partie de la Flotte fut diſperſée par la tempeſte, une autre fut coulée à fond, une autre fut priſe ou bruſlée. Par là les Coſtes de France euſſent eſté expoſées aux ravages des Ennemis, ſi la diviſion qui regnoit alors parmi eux, ne les euſt empeſché de profiter de leur victoire.

Richard II. Roy d'Angleterre ne reſſembloit, ni de viſage, ni d'inclinations à ſon Pere le Prince de Galles; auſſi bien des gens diſoient-ils qu'il n'eſtoit pas fils de ce Prince, mais d'un Chanoine de Bordeaux, que la Princeſſe ſa Mere avoit aimé éperduëment. Richard n'avoit ni eſprit ni cœur; il regnoit d'ailleurs en Tyran, & quand ſon Peuple s'en eſtoit plaint, il avoit mépriſé ces plaintes, juſques à ce que la Nobleſſe commença à ſe mutiner. Alors pour ſe procurer du ſecours, il avoit épouſé une fille de France, & rendu au Roy Charles VI. *Breſt* & *Cherbourg* pour peu de choſe. Il lui euſt meſme livré, *Bordeaux*, *Bayonne* & *Calais*, ſi les menaces de ſes oncles & les cris de ſes Peuples, n'euſſent fait rompre le marché.

Richard avoit trois oncles paternels, *Jean* Duc de *Lancaſtre*, *Edmond* Duc d'*Yorc*, *Thomas* Duc de *Gloceſtre*. Thomas eſtoit fort remuant, Edmond ne ſe meſloit de rien; Jean eut part au Gouvernement, & mourut dans une grande eſtime, laiſſant entre autres Enfans, un fils appellé *Henry*, qui, ſous le nom de Comte d'*Herbi*, s'eſtoit déja ſi ſignalé, que les Anglois le regardoient comme un Heros.

Richard allarmé des menaces que faiſoient ſes oncles, ſe ſaiſit du Duc de Gloceſtre, & le fit mourir en priſon; Herbi euſt eu le meſme ſort, s'il ne ſe fuſt enfui en France. A quelque tems de là, rappellé par les Mécontens, il repaſſa en Angleterre, n'aïant que trois Vaiſſeaux armez, ſur leſquels il n'y avoit pas plus de cinq à ſix cens Soldats; auſſi comptoit-il bien moins ſur ſes forces, que ſur ſes intelligences. En effet, à peine fut-il arrivé, que la Nobleſſe & le Peuple témoignerent un deſir égal, de le voir bien-toſt ſur le Throſne.

Richard, qui revenoit d'Irlande, quand il apprit cette nouvelle, n'en parut point plus inquiet, parce qu'il ramenoit trente mille hommes de vieilles troupes; mais quand il vit que cette Armée l'abandonnoit par Bataillons pour aller joindre ſon Ennemi, il ſe

ſauva dans un Chaſteau. Il euſt pû y tenir long-tems & appaiſer les Seditieux, ſi la teſte ne lui euſt tourné.

Au lieu de prendre courage, il demanda à conferer avec d'Herbi. Le reſultat de l'entrevuë fut, que l'imbecille Richard convoqueroit un Parlement, pour remettre publiquement les marques de ſa dignité. Il y parut en Roy de Theatre, la Couronne ſur la teſte & le Sceptre a la main ; puis aprés y avoir fait lire un Acte ſigné de ſa main, par lequel il reconnoiſſoit qu'il eſtoit incapable & fort indigne de regner : il remit le Sceptre & la Couronne entre les mains de d'Herbi, qui fut proclamé Roy, ſous le nom d'*Henry quatrieſme*.

Le malheureux Richard n'en fut pas quitte pour cela ; car, à quelque tems de là, ſous le pretexte, vrai ou faux, que des gens de ſes creatures cabaloient pour le reſtablir, il fut eſtranglé en priſon. Henry IV. aprés un Regne de treize ans, mourut d'une Lépre horrible, qui lui mangea tout le viſage, & eut pour Succeſſeur le Prince de Galles ſon fils aiſné, qui s'appelloit *Henry*, comme lui.

Autant que ce fils, tant qu'il ne fut que Prince de Galles, avoit eſté débauché & peu appliqué aux affaires, autant preſque tout à coup, par une eſpece de miracle, devint-il, lorſqu'il fut Roy, attentif à ſes intereſts, circonſpect, ſage & moderé. Ce Monarque avide de gloire, eſtoit dans l'impatience que la Tréve fuſt expirée, pour faire une deſcente en France, eſperant que dans la confuſion où le Roïaume eſtoit alors, il pourroit aiſément reconquerir tous les Païs que ſes Peres y avoient poſſedez.

Ces grands preparatifs allarmerent le Conſeil de France. On lui offrit en mariage *Catherine*, fille de Charles VI. & pour Dot quinze Villes en Guienne, le Limouſin entier, & huit cens mille florins d'or. Henry eſtoit charmé de la beauté de la Princeſſe ; mais, à ce qu'on lui offroit pour Dot, il vouloit que l'on ajouſtaſt la Normandie, la Touraine, le Poitou, le Maine & l'Anjou : de ſorte que ſur le refus qu'on fit de lui ceder ces cinq Provinces, il deſcendit en Normandie par l'embouchure de la Seine avec ſix mille hommes d'armes, vingt-quatre mille Archers & preſque toute ſa Nobleſſe.

Des Urſins, p. 289. & ſuiv.

Peu aprés il aſſiegea Harfleur par mer & par terre. La Place tint plus de deux mois, deffenduë par les Habitans & par quatre cens hommes d'armes, que quelques Seigneurs du voiſinage y avoient jettez à propos : à la fin, faute de ſecours, elle fut emportée d'aſſaut, & ſaccagée deux jours durant. Ce ſiege fut ſi long, Henry y avoit tant perdu, ce qui lui reſtoit de bonnes troupes eſtoit tellement fatigué, que deſeſperant, avant l'hiver de pouſſer plus loin ſes conqueſtes, il reſolut de retourner en Anglererre. 1415.

Pourquoi n'y paſſa-t-il pas de l'endroit meſme où il eſtoit ? D'où vient, que pour gagner Calais, il ne monta point ſur ſa Flotte ? Quelle raiſon eut-il pour faire le chemin par terre, au riſque, de

périr de faim, d'estre assailli à tout moment pendant une si longue marche, d'estre deffait en des deffilez ou au passage des rivieres, ou bien d'estre enveloppé par une Armée forte & nombreuse, qui, selon toutes les apparences, alloit se mettre à ses trousses? C'est de quoi aucun Historien n'a pris soin de nous informer. Le peu de conduite des François l'affranchit de tant de dangers. Il ne trouva, en son chemin, ni troupes qui le harcelassent, ni Armée qui l'enveloppast, & passa la Somme à un gué, sans que personne l'en empeschast.

Bataille d'Azincourt, le 25. Octobre. 1415.

Les François l'attendoient au-delà de cette riviere pour le combattre dans une Plaine, près du Village d'*Azincourt*. Ils avoient mal choisi leur champ de bataille; car, le terrain en estoit si gras & si détrempé par les pluies, qu'hommes & chevaux y enfonçoient jusques à mi-jambe. Leur Armée estoit si nombreuse; celle du Roy d'Angleterre estoit au contraire, si delabrée, si fatiguée, que craignant d'estre taillé en pieces, il offrit de rendre Harfleur & de païer argent comptant le dommage qu'avoient fait ses troupes, moïennant qu'on lui accordast la permission de continuer sa route, jusques à Calais. Ses offres furent rejettées avec mépris, parce que les Generaux François estoient si seurs de la victoire, qu'ils ne sembloient craindre autre chose, sinon qu'il leur échappast.

Des Ursins, p. 311. 312. 429 430.

Monstrelet, c. 147.

De long-tems la France n'avoit eu une plus belle Armée; hors le Roy, le Dauphin, le Duc de Berri & celui de Bourgogne, tous les Princes du Sang y estoient. Le Connestable, la commandoit, aïant pour ses Lieutenans le Mareschal de *Boucicaut* & l'Amiral de *Dampierre*, deux hommes de grande réputation; il y avoit un nombre infini, de Ducs, de Comtes, de Barons, de Chevaliers & d'Ecuyers. Quelques Historiens la font monter à soixante mille hommes, & d'autres à bien davantage.

L'Armée Angloise n'estoit que de vingt-deux mille hommes, gens aguerris & bien disciplinez, rangez tous sur la mesme ligne, les Archers au milieu, au nombre de quatorze mille; à la droite la Gendarmerie, & à la gauche des gens de pied, armez, de maillets de fer, d'arbalestes & de pertuisanes; outre ces troupes qui faisoient face, le Roy d'Angleterre avoit posté secretement douze cens de ses meilleurs Archers en differentes embuscades, pour prendre les François en flanc quand l'action seroit commencée. Ce Prince s'y prépara en grand Capitaine, donnant ses ordres par tout avec une presence d'esprit & une certaine gayeté qui présageoit un heureux succès. La valeur des Soldats eut moins de part à la victoire, que la conduite du General.

Il s'en falloit beaucoup qu'il n'y eust dans l'Armée Françoise autant d'ordre & de discipline. Il y avoit tant de Generaux, qu'on ne sçavoit à qui obeïr; les Ducs, Comtes, Chevaliers & presque tous les Officiers voulurent combattre à l'avant-garde, & faire les enfans perdus. La mesme confusion qui avoit fait perdre aux François, soixante seize ans devant, la funeste bataille de Cressi, leur fit perdre celle d'Azincourt.

Les Anglois n'avancerent qu'au petit pas, pour ne point se mettre hors d'haleine, & après s'estre reposez, ils ne cesserent pendant une heure de décocher des fleches; gresle epouventable qui faisoit d'autant plus de mal, que plus les François approchoient pour fondre sur l'ennemi, plus ils y estoient exposez. Leurs chevaux tout lardez de fleches entrerent bien-tost en furie, ils se frappoient & se mordoient les uns les autres, ils jettoient leurs hommes à bas, ou ils les emportoient bien loin.

Pendant ce desordre, les Anglois la hache à la main se firent jour dans l'avant-garde, & percerent en moins de demi-heure jusques au corps de bataille; ce corps se deffendit peu, faute de Chefs pour le commander, les Princes & les Officiers aïant esté tous, tuez ou pris à la deffaite de l'avant garde; Enfin, le Roy d'Angleterre avec sa Gendarmerie, qui n'avoit point encore donné, acheva de mettre en déroute ce qu'il y avoit de troupes qui faisoient quelque résistance.

Il demeura sur la place dix-sept cens Anglois, & de la part des François, deux mille Soldats, sept à huit mille Gentilshommes, cent vingt Seigneurs portant Banniere, trois Princes du Sang, trois autres Princes de la Maison de Bar, un frere du Duc de Lorraine, *d'Albret* Connestable de France, *Dampierre* Amiral, le Mareschal de *Boucicaut*, & *Rambures* General des Arbalestriers. Le nombre des prisonniers fut encore plus grand, il alloit à quatorze mille; les plus illustres estoient, les Ducs d'*Orleans* & de *Bourbon*, les Comtes, d'*Eu*, de *Vendosme* & de *Richemont*, & près de deux mille Chevaliers. Quelque perte qu'eussent fait les François, le Vainqueur n'en profita point, parce que son Armée se trouvoit aussi diminuée que si elle eust esté vaincuë. Il y avoit tant de malades & de blessez, qu'elle eut peine à se traisner jusques à Calais, pour passer de là en Angleterre.

Cette deffaite répandit en France une consternation d'autant plus extraordinaire, qu'on craignoit que le Duc de Bourgogne ne s'alliast avec les Anglois. Ce Duc avoit armé & venoit à grandes journées pour se rendre maistre de Paris; mais la Reine le prevint, & manda au Comte d'Armagnac d'accourir avec ses troupes: c'estoit le seul homme qui pust tenir teste au Bourguignon. Le Comte avoit de l'esprit & sçavoit la guerre, du reste il estoit si vain, que bien-tost il en devint insupportable.

Du Ur- si ... 1415. 117. ...

La Reine gouvernoit seule, parce que le Dauphin estoit fort mal; le vin & les femmes le tuerent à dix-neuf ans, il mourut sans laisser d'enfans. De six fils qu'avoit eu le Roy, il ne lui restoit plus que *Jean* Duc de *Touraine*, gendre du Comte de Hainaut, & *Charles* Comte de *Ponthieu*, qui avoit épousé une des filles de Loüis d'Anjou, Roy Titulaire de Sicile. Jean, comme l'aisné succeda au nom de Dauphin, & mourut quinze mois après, empoisonné, à ce qu'on crut par le Roy de Sicile, qui vouloit voir regner son gendre.

Mort du Dauphin Louis & de son frere le Dauphin Jean.

La mort de ces Princes causa de grands changemens, le nou-

veau Dauphin nommé *Charles*, qui n'avoit guere que quatorze ans, donna toute sa confiance au Comte d'Armagnac. Le Comte fut fait Connestable, Capitaine General de toutes les Forteresses, & Sur-Intendant des Finances; mais il usa si mal de cette suprême autorité, qu'il se fit haïr de tout le monde; il se broüilla mesme avec la Reine, qui la lui avoit procurée.

Le nouveau Dauphin nommé Charles, s'estant broüillé avec sa Mere, elle se reconcilie avec le Duc de Bourgogne, après s'estre sauvée de Tours, où elle avoit esté exilée.

La Reine indignée, se déchaisna contre le Connestable; le Connestable n'en fit pas moins contre la Reine, jusques à dire qu'elle aimoit un nommé *Bourdon*, & que tous les soirs ce Chevalier alloit la trouver à Vincennes. Le Roy fut curieux, il se posta sur le chemin, & fit arrester le Galant: Bourdon fut estranglé au Chastelet, la Reine fut exilée à Tours, & mise en la garde de deux Barbons impitoïables, qui la traitoient fort rudement.

Un si sanglant affront lui fut d'autant plus sensible, que son fils en estoit complice. L'ingratitude du Dauphin & l'insolence du Connestable transporterent si fort cette Princesse vindicative, que le desir de se venger l'emportant sur une passion, que le tems avoit presque éteinte, elle oublia ce qu'elle devoit à la memoire du Duc d'Orleans son bon ami, & traita en secret avec le Duc de Bourgogne, qui publia un Manifeste, où il reprochoit aux Armagnacs la mort précipitée des deux Dauphins, & prioit les Villes & les Nobles de joindre leurs armes aux siennes, pour tirer de captivité, le Roy, la Reine & le Dauphin.

Dès que le Duc eut mis la Reine en liberté, elle prit le nom de Regente; & fit deffenses au Dauphin & au Connestable d'Armagnac de se mesler du Gouvernement. L'un & l'autre fit peu de cas de ses deffenses, tant qu'ils furent maistres de Pâris; mais bien tost la scene changea.

Surprise de Paris par les Bourguignons; & le massacre épouventable qui s'y fait par la Populace.

Monstrelet, c. 188. & suiv. Des Ursins. p. 348. & suiv.

Le Connestable y estoit tellement haï, que pour en chasser ce Tyran, le fils d'un des Eschevins nommé *Pernnet le Clerc*, résolut avec ses amis d'y faire entrer les Bourguignons. Pour cela, tandis que l'Eschevin dormoit, le fils tira de dessous le chevet du Pere, les clefs de la Porte Saint Germain, & ouvrit cette porte sur les deux heures après minuict à huit cens hommes d'armes que *Villiers l'Isle-Adam*, Partisan du Duc de Bourgogne avoit postez aux environs; c'eut esté peu de monde pour réduire une si grande Ville, si la canaille, à son réveil, charmée d'entendre crier: *Vive le bon Duc de Bourgogne qui abolit tous les Imposts*, ne se fust jointe à ses Gendarmes.

1418.

Vingt à trente mille hommes prirent les armes incontinent, & se séparerent en deux bandes; l'une desquelles obligea le Roy de monter à cheval, & de se mettre à leur teste. Ces deux Armées de Furieux s'estant répanduës dans les ruës, les Armagnacs tout effraïez, abandonnerent leurs maisons, & se sauverent où ils purent; les Principaux d'entre eux, pour asseurer leur vie, se mirent d'eux-mesmes en prison; les Murins y menerent le Chancelier de Marle, qui promit une grosse rançon; ils y traisnerent aussi le Connestable d'Armagnac, qui fut décelé par un Masson,

chez

chez qui il s'estoit caché. Le grand regret des Factieux fut d'avoir manqué le Dauphin, que le Prevost de Paris, nommé *Tannegui du Chastel*, fit évader fort à propos. Dans ce premier tumulte il y eut, sans comparaison, plus d'argent volé que de sang répandu; il n'y eut pas quatre hommes de tuez.

La sedition fut bien autre quinze jours après; car, sur un bruit vague & confus, qui couroit depuis quelques jours, qu'on alloit mettre pour de l'argent, les Armagnacs en liberté, la Canaille en fureur, courut à la Conciergerie, & après en avoir tiré le Connestable, le Chancelier, six Comtes, douze Chevaliers & quelques autres Prisonniers notables, elle les massacra dans la Cour du Palais. De là, allant au Chastelet, ce Furieux assommerent les Evesques de Coustances, de Bayeux, de Xaintes, d'Evreux, de Senlis, & firent sauter du haut des tours, des Presidens du Parlement, des Maistres des Requestes, des Conseillers qui s'y estoient refugiez.

Il n'y eut endroit dans la Ville qui ne fust ensanglanté de quelque massacre; il fut tué ce jour-là près de deux mille hommes, & bien autant les jours suivans. L'arrivée de la Reine & du Duc de Bourgogne qui firent une entrée triomphante, ne fit point cesser la tuerie: quiconque avoit de l'argent, un Office, ou un Benefice, dont quelque autre avoit envie, estoit réputé Armagnac. Les hommes les plus vils & les plus scelerats estoient à la teste de la Milice sanguinaire; le Bourreau qui commettoit tous ces excès, estoit un des Chefs. Il eut l'audace de toucher dans la main du Duc de Bourgogne, qui ne le connoissoit point. Dieu punit ces massacres par le plus grand de ses fleaux; la peste se mit dans Paris, & y tua en quatre ou cinq mois quarante mille personnes.

Monstrelet, c. 182, 187. & des Ursins, ann. 1417. & 1418.

Conqueste de la Normandie, par Henry V. Roy d'Angleterre.

A la faveur de ces desordres, Henry Cinquiesme Roy d'Angleterre, qui estoit une seconde fois venu descendre en Normandie, acheva de la conquerir. Peu de Villes firent resistance, Touques, Honfleur & Caën furent emportées en trois jours; Bayeux, Coustance, Alençon, Carentan, Lizieux, Argentan eurent bien-tost le mesme sort. Cherbourg, une des Places les mieux fortifiées de l'Europe, & qui devoit en apparence tenir des années entieres, se rendit en moins de trois mois; Roüen en tint sept, & ce ne fut qu'après avoir veu périr, ou par le fer, ou par la faim, trente mille de ses habitans, que cette Ville, faute de vivres, demanda à capituler.

Monstrelet, c. 195. 199. & suiv.

Belle deffense des Bourgeois de Roüen.

Le Roy d'Angleterre ne voulant point l'y recevoir, que tous les hommes qui y restoient en estat de porter les armes, ne se rendissent à discretion; ces genereux Bourgeois, qui s'estoient deffendus avec une valeur surprenante, sappetent cent toises de leurs murailles, dans la résolution de mettre le feu à leur Ville, puis de sortir par la breche les armes à la main, pour se faire un chemin à la victoire ou à la mort. Cette résolution fut la cause de leur salut; car, Henry fut si touché, ou d'estime pour leur valeur, ou de crainte que ces Desesperez ne lui tuassent bien du monde,

qu'il les receut à composition ; mais il soüilla sa gloire en exigeant qu'on lui livrast trois des Chefs de la Bourgeoisie, à l'un desquels nommé *Blanchard*, il fit trancher la teste, avec plus de passion que de prudence & d'équité.

Negociations avec Henry, Roy d'Angleterre.

Ces estonnans progrès faisant craindre aux deux Factions, qui désoloient alors l'Estat, qu'Henry poussant ses conquestes ne subjuguast toute la France, le Dauphin, qui se disoit Regent : & d'un autre costé, la Reine & le Duc de Bourgogne, qui gouvernoient au nom du Roy, firent faire des propositions, le Dauphin, par ses Envoïez, & la Reine, par un Cardinal, qui porta avec lui le portrait de *Catherine de France*, fille de Charles VI. Princesse d'une rare beauté, que Henry avoit recherchée deux ou trois ans auparavant. *Monstrelet, c. 206. & suiv.*

De part ni d'autre on ne put rien negocier ; le Dauphin ne fut point écouté, parce qu'il n'offroit pas assez ; & le Legat ne réüssit point, parce qu'avec la Princesse, Henry demandoit qu'on lui donnast pour dot, un million d'écus, & cinq ou six Provinces que les Rois d'Angleterre avoient pendant si long-tems possedées endeçà de la mer.

Peu après, l'allarme augmentant par les terribles préparatifs que faisoit ce Prince ambitieux, on reprit les Negociations; il ne refusa point d'écouter des Propositions, soit par un esprit de sagesse & de moderation, soit par un mouvement d'amour pour la belle Princesse, dont il estoit eperduëment épris.

On convint du tems & du lieu où les deux Rois pourroient se voir; l'amoureux Henry n'eut garde de manquer au rendez-vous : Charles ne pouvant s'y trouver, parce que son mal le prit en chemin, la Reine y alla en sa place, & y mena avec elle la Princesse sa fille, esperant que la veuë de cette charmante Princesse rendroit l'Amant plus traitable.

Henry n'estoit ni farouche ni insensible ; mais connoissant son foible, il se tenoit sur ses gardes, & à mesure que sa passion prenoit des forces, il appelloit si bien, sa gloire & son ambition au secours, que l'amour ne put l'obliger à rien relascher de ses prétentions. Nous l'avons déja dit, ces prétentions estoient, qu'en faveur de son mariage, le Roy de France lui cedast la Normandie, le Poitou, la Touraine, le Maine & l'Anjou ; Demandes exorbitantes, qui effraïerent également le Dauphin & le Bourguignon.

Tous deux avoient si grand'peur, l'un, de tout perdre avec le tems, si le mariage se faisoit à ces conditions ; & l'autre, de se donner un Maistre, en rendant Henry trop puissant ; que pour parer ce coup, si funeste à l'un & à l'autre, ils se raccommoderent: la Médiatrice du Traité fut la Dame de *Giac*, que le Duc aimoit passionnément.

Entreveuës du Dauphin & du Duc de Bourgogne.

Les deux Princes s'embrasserent à la veuë de leurs Armées; ils promirent de se réünir pour chasser l'ennemi commun; & convinrent que pour terminer leurs differends à l'amiable, ils auroient

une seconde entreveuë sur le Pont de Montereau-faut-Yonne. *Tannegui du Chastel*, le President *Louvet*, *Robert de Loire*, *Frotier*, *Olivier Layet*, & autres Serviteurs de feu Loüis I. Duc d'Orleans, lesquels gouvernoient le Dauphin, ne ménageoient ces conferences que pour avoir occasion de venger la mort de leur Maistre sur le Prince qui l'avoit fait tuer.

dans l'une desquelles le Duc est assassiné, le 10. Septembre. 1419.

Le Bourguignon fut averti de ne se point trouver au rendez-vous; il avoit de la répugnance à y aller, ses amis lui conseilloient de n'en rien faire. Ce fut la Dame de Giac qui lui persuada de n'y point manquer. On ne sçait, si comme une autre *Dalila*, elle sacrifioit son Amant, ou si elle ne procura cette nouvelle entreveuë, que croïant affermir la Paix.

Monstrelet, c. 211. Des Ursins, p. 371. & suiv.

A l'entrée du Pont de Montereau, sur lequel se devoit joüer cette sanglante tragedie, le Duc fut complimenté de la part du Dauphin par Tannegui du Chastel, & par Olivier Layet. Quelques pas plus avant, Robert de Loire, puis Frotier lui firent de mesmes complimens; toutes ces honnestetez n'estoient que pour le mieux tromper.

En effet, dès qu'il eut passé la barriere qui estoit au milieu du Pont, du Chastel, sans se mettre en peine de ce que le Duc en pouvoit penser, en ferma la porte à la clef; & si-tost que le Duc eut mis un genou en terre pour saluer le Dauphin, il fut enveloppé par une bande d'Assassins. De Loire le prit par le bras pour l'empescher de se deffendre; du Chastel lui donna un coup de hache dans le visage, & lui abbatit le menton, Frotier & Layet lui passerent leurs épées au travers du corps. Le pauvre Prince fut massacré si promtement, qu'il ne put estre secouru par dix hommes de qualité qu'il avoit amenez avec lui. De ces dix, il y en eut un qui fut poignardé sur le champ, en mettant l'épée à la main; un autre s'enfuit: c'est par lui qu'on apprit comment les choses s'estoient passées. Les autres furent faits prisonniers.

Ce Jean Duc de Bourgogne, fut fort regreté de la Noblesse & du Peuple, parce qu'il estoit honneste, affable & très-liberal. Il avoit autant de bravoure que d'ambition; du reste, il s'en falloit bien qu'il ne fust aussi habile que courageux.

Ce meurtre faisoit tant d'horreur, que les gens les moins prévenus en voulurent du mal au Dauphin. Il eut beau le desavoüer, on ne l'en crut pas moins coupable. La Reine sa mere qui le haïssoit mortellement, prit de là occasion de persuader à Charles VI. qu'il falloit desheriter ce fils dénaturé, qui pourroit leur en faire autant; marier leur fille Catherine à Henry V. Roy d'Angleterre, & en faveur du mariage, la déclarer leur heritiere.

Par les menées de la Reine, le Dauphin qu'elle haïssoit, est déclaré indigne de succeder à la Couronne, laquelle est asseurée à Henry V. Roy d'Angleterre, en épousant Catherine de France, fille de Charles VI.

Philippe, nouveau Duc de Bourgogne, qui brusloit du desir de venger la mort de son Pere, ravi de trouver la Reine dans ces funestes dispositions à l'égard du Dauphin, ménagea une Tréve entre la France & l'Angleterre, & fit convenir les deux Monarques qu'ils se rendroient l'un & l'autre à Troyes, pour y faire la Paix.

L'imbecille Charles VI. ne parut dans cette entreveuë que com-

me une Idole, qui n'avoit d'autres mouvemens que ceux qu'on lui inspiroit. La Reine l'y accompagna, moins pour marier sa fille, que pour assouvir sa haine contre le Dauphin : elle ne pouvoit lui pardonner qu'il eust aidé au Connestable à la perdre de réputation. L'Amoureux Henry ne manqua pas de s'y trouver, presque asseuré d'y obtenir la belle Princesse qu'il aimoit, & la Couronne pour sa Dot. Le principal Agent qui faisoit mouvoir les ressorts de cette merveilleuse scene, estoit le Duc de Bourgogne, lequel ne songeoit qu'à se venger, sans trop se soucier à quel prix ; car quoiqu'il fust du sang de France, il aimoit mieux que la Couronne passast à un Estranger, que de la voir tomber au Dauphin, qu'il regardoit comme un Parjure & comme l'Assassin de son Pere.

Des Ursins, p. 378. & suiv.
Monstrelet, c. 223. & suiv.

Dans cette entreveuë fut arresté le mariage de Henry V. Roy d'Angleterre, & de Catherine de France, que Charles son Pere reconnut pour sa legitime heritiere. Charles par ce Traité se reservoit le nom de Roy, & cedoit toute l'autorité à son gendre le Roy d'Angleterre, qui du vivant de son Beau-pere, ne pourroit prendre d'autre titre que celui de Regent de France.

Après le mariage, qui fut celebré avec pompe, les deux Rois vinrent à Paris, où le Duc de Bourgogne leur demanda justice du meurtre de son Pere. Le Procès instruit, & le Dauphin cité à la Table de Marbre, il y eut Arrest rendu, les deux Rois presens, par lequel Charles Dauphin de France fut banni du Roïaume à perpetuité, & déclaré indigne de succeder à la Couronne, pour avoir fait assassiner Jean Duc de Bourgogne.

1420.

Le Dauphin en appella à son épée. Cet Arrest fulminant ne lui fit point perdre courage ; il avoit d'habiles Ministres, quantité de braves Officiers, & des troupes affectionnées. Il transfera de Paris à Poitiers le Parlement & l'Université. Plusieurs Membres de l'un & de l'autre obeïrent à cet ordre, d'autres demeurerent à Paris, insensiblement tout devint double dans le Roïaume ; il y avoit deux Regens, deux Conseils, deux Connestables, deux Chanceliers, deux Amiraux, deux Parlemens.

L'Arrest rendu, l'Anglois & le Bourguignon retournerent dans leurs Estats, afin de s'y preparer à faire la guerre au Dauphin. Ce Prince avoit pour lui les Provinces d'au-delà de la Loire, & grand nombre de Villes en-deçà. Une Victoire remportée au mois de Mars l'année suivante, augmenta beaucoup son credit.

Bataille de Baugé, où dix mille Anglois sont deffaits par une des Armées du Dauphin.

Le Duc de Clarence frere de Henry Roy d'Angleterre, après avoir couru l'Anjou, avec huit à dix mille hommes, fut rencontré près de *Baugé*, par une des Armées du Dauphin, commandée par le Mareschal de la *Fayette*, & par Jean *Stuard* Comte de *Boucan* en Ecosse. Celui-ci conduisoit les troupes de sa Nation, que quelques-uns font monter à cinq ou six mille hommes, & que d'autres réduisent à sept ou huit cens Fantassins. On ne dit point combien les François estoient ; on convient neanmoins que les deux corps faisoient ensemble une Armée, tant soit peu plus forte que n'estoit celle des Anglois.

1421.

A l'avantage du plus grand nombre, les François joignitent la ruse, en gagnant un Officier, envoïé pour les reconnoistre. L'espion corrompu, dit au Duc de Clarence, que leur Armée estoit fort inferieure à la sienne, & que si on les attaquoit, leur deffaite estoit infaillible. Ce qui acheva de tromper le Duc, c'est que les François ne firent monstre que d'une partie de leurs forces, & mirent le reste en embuscade, résolus de ne point donner que l'Armée ennemie ne se trouvast entre deux feux. La ruse réüssit, les Anglois attaquez, en teste, en queuë & en flanc, furent deffaits à plaite-couture; toute la valeur de Clarence ne put sauver, ni sa vie ni son Armée. Il fut tué dans le lict d'honneur, avec deux mille des siens; le nombre des Prisonniers fut de quatre à cinq mille: le reste se dispersa.

Cette Victoire eust pû avoir de grandes suites, si le Roy d'Angleterre n'eust passé promtement la mer avec quatre mille hommes d'armes, & vingt-deux mille Archers. Avec une si belle Armée, il marcha au Dauphin, qui faisoit le siege de Chartres, & le contraignit de le lever. Le Dauphin, dont les forces n'estoient pas égales, quitta promtement la Beausse, & ne se crut point en seureté, qu'il ne fust au-delà de la Loire. Vrai-semblablement il n'eust pû se soutenir long-tems, si Henry, au lieu de s'attacher à prendre des Places en-deçà, se fust mis à le poursuivre.

Heureusement pour le Dauphin, son Ennemi s'amusa à enlever de gré ou de force les petites Places de l'Orleanois, puis se raprochant de Paris, il assiegea *Meaux*, qui tint pendant tout l'hiver, & qui ne se rendit au printems suivant, qu'à des conditions honorables. Meaux pris, tout malade qu'estoit Henry, il se mit en chemin pour secourir Cosne; mais à peine fut-il à Melun, que son mal empira si fort, que ne pouvant aller plus loin, il se fit apporter à Vincennes.

Son mal estoit un ulcere au fondement. On l'en croïoit gueri; cependant, soit qu'on ne l'eust pas bien pansé, soit que les fatigues eussent r'ouvert & peut-estre envenimé la plaie, il en mourut peu de tems après, n'aïant pas encore trente-huit ans. Les Anglois disent de ce Prince, qu'il n'eut pas seulement toutes les qualitez d'un Grand Roy, mais encore toutes les vertus de l'honneste homme; aussi moderé que vaillant, aussi bon que juste, liberal, sage, équitable; & un des meilleurs Princes qui aïent regné en Angleterre.

Le 31. Aoust.

Mort de Henry V. Roy d'Angleterre, & de Charles VI. Roy de France.

1422.

L'imbecille Charles VI. ne lui survescut pas deux mois; il mourut le 21. Octobre 1422. De qui auroit-il esté regreté? Sa vie fut trop funeste à la France, pour qu'on fust fasché de sa mort. C'estoit un homme fort robuste. A dix-sept ans il rompoit avec ses mains un fer à cheval: il luttoit, il tiroit de l'arc & couroit la bague mieux qu'aucun homme de son tems; mais sont-ce là des endroits à loüer dans un Roy, dont la force doit estre dans l'esprit, plus que dans le corps?

Le 21. Octobre selon Monstrelet; & selon des Ursins le 20.

Avant Charles VI. nos Rois ne paroissoient point sans quelque

Avant Char.

les VI. nos Rois ne paroissoient point, sans quelque marque qui les distinguast.

marque qui les distinguast; comme une robe fourrée d'hermine, une Couronne sur leur Chapperon; à l'Armée, une cotte d'armes semée de fleurs-de-lys d'or, ou un cercle à hauts fleurons autour de leur casque. Charles trouva cette coustume trop gesnante. En négligeant ces ornemens, il sembla se degrader lui-mesme de la Roïauté; il se soucioit peu de paroistre Roy. Il n'en avoit ni l'habit ni la gravité : son plaisir estoit, mesme en bonne santé, de niaiser avec des Valets, à l'égard desquels il estoit plustost prodigue que liberal. Ce qu'il avoit de bon, c'est que jamais il n'oublioit les services qu'on lui rendoit.

C'est dommage que de son tems la France n'ait eu un Roy habile : jamais il n'y avoit eu de conjonctures plus favorables pour en estendre les limites. La Guerre civile, qui pensa ruiner les Anglois, estoit une occasion que tout autre n'auroit pas manquée pour les chasser de Guienne, & pour leur enlever Calais.

Sous ce Regne les Genois se donnent a la France.

Les Genois épuisez par les guerres cruelles, qu'ils soustenoient depuis long-tems contre les Venitiens, & d'ailleurs divisez entre eux, se donnerent à la France en 1396. pour ne pas devenir la proie de Galeas Duc de Milan, qui estoit prest de les subjuguer; mais faute d'un peu de vigilance, la France ne conserva point cette importante acquisition : & si-tost que Galeas fut mort, & par là le péril passé, les Genois chasserent les François & se remirent en Republique.

Sous le Regne de Charles VI. *Leon de Lusignan*, Roy de l'Armenie Mineure, fuïant la cruauté des Turcs qui avoient envahi son Roïaume, & qui tenoient en prison sa femme & ses enfans, vint chercher du repos & de la consolation en France. Il y mourut vingt ans après, riche de ses épargnes & des bien-faits du Roy. *Manüel II.* Empereur des Grecs, y vint aussi, pour remercier le Roy, des secours qu'il lui avoit donnez, & pour lui en demander de nouveaux.

Sous ce Regne finit le grand Schisme, qui desoloit l'Eglise depuis quarante ans.

Sigismond Empereur d'Allemagne y vint sous ce mesme Regne, concerter avec Charles VI. les moïens d'esteindre le Schisme qui desoloit l'Eglise depuis quarante ans. Trois Papes en mesme tems pilloient à l'envi les Eglises de leur obedience, sans que les Princes, ni les Evesques s'en plaignissent; ceux-ci par lascheté; les Princes par reconnoissance de toutes les graces qu'ils recevoient de l'un ou de l'autre de ces Pontifes.

L'Université de Paris eut seule assez de courage pour s'élever contre ce desordre. Ni promesses, ni menaces, ne pûrent ralentir son zele. Elle sauva le Temporel des Eglises de France, en s'opposant avec vigueur à des exactions si énormes, & en travaillant sans relasche à finir le Schisme. Elle eut grand'part à ce saint Oeuvre. La gloire principale en est duë cependant à l'Empereur Sigismond; ce fut par ses soins & par sa vigilance, que le Concile de Constance termina une si grande Affaire. *Martin* Cinquiesme y fut nommé au Souverain Pontificat, après qu'on eut déposé les trois Papes Competiteurs.

En 1412. l'Université fit une Procession, qui tenoit deux lieues. Il y avoit, dit des Ursins, des Ecoliers à S. Denis, que le Recteur estoit encore aux Mathurins de Paris.

Grand credit de l'Université de Paris.

L'Université de Paris estoit alors dans un grand lustre; le nombre de ses Ecoliers, qui passoit quelquefois trente mille, les Grands hommes qui en estoient sortis, la reputation de ses Professeurs, son bien & ses Privileges, l'avoient mise en si haut credit, que souvent elle s'ingeroit de faire des remonstrances au Roy, & des reprimendes aux Ministres.

Le Recteur éblouï des grands honneurs qu'on lui rendoit, s'imaginoit que tout le monde estoit soumis à sa ferule; & quand on ne déferoit pas aux avis de ce Tribun du Peuple, il ordonnoit, aux Docteurs de ne plus prescher, aux Regens de ne plus enseigner, & aux Ecoliers Estrangers de s'en retourner en leur Païs; ce qui faisoit crier Paris. On peut compter cette licence parmi les desordres du Regne de Charles VI. Rien ne prouve davantage en quelle confusion estoit le Roïaume, que d'y voir des gens de College devenir par leur petulance les Arbitres du Gouvernement.

C'est sous ce Regne que le Parlement a commencé à se tenir toute l'année.

Ce fut sous Charles VI. que le Parlement commença de se tenir toute l'année. Auparavant il s'assembloit deux fois par an: le plus souvent ce n'estoient point les mesmes Juges; le Roy à chaque ouverture, envoïoit une Liste, ou pour continuer les anciens, ou pour en mettre de nouveaux. Ce Parlement Moderne n'estoit qu'une Compagnie de gens commis par le Roy, pour rendre la Justice aux Particuliers. Les Affaires publiques se traitoient au Conseil du Roy, ou dans l'Assemblée Generale du Clergé, des Nobles & du Peuple; ce qu'anciennement on appelloit le Parlement.



CHARLES VII.

APRE'S la mort de Charles VI. son fils unique le Dauphin, appellé *Charles* comme lui, & Henry VI. Roy d'Angleterre, furent proclamez Rois de France; l'un par le droit de sa naissance; l'autre aux droits de sa Mere, que Charles VI. avoit reconnuë pour sa legitime heritiere. Le Dauphin avoit bien vingt ans, Henry n'avoit que onze mois. Il succeda à huit, à la Couronne d'Angleterre, à dix, à celle de France, & perdit l'une & l'autre quand il fut en age de les gouverner.

Monstrelet. II. & III. vol. Jean Chartier, Math. de Coucy, & autres Historiens, donnez par Godefroy, impression du Louvre. Journal des Regnes de Charles VI & Charles VII. jusques en 1449. rapporté par le mesme Godefroy, dans son Hist. de Charles VI. imprimée au Louvre. Hordal, Varane, & autres, qui ont justifié la Pucelle. Histoire d'Artus III. Duc de Bretagne & Connestable de France. Les Vigiles de la mort de Charles VII. &c.

Caractere de Charles VII.

Charles son Competiteur n'avoit pas de grandes vertus : à la bravoure prés, il n'avoit pour un Roy, que des qualitez mediocres, peu de genie, nulle application aux affaires, une passion effrenée pour les plaisirs, une complaisance aveugle, tant pour ses Favoris, que pour ses Maistresses; sa bonne fortune lui tint lieu de merite; & le zele de ses Capitaines, leur valeur, leur habileté en fit un Conquerant & un Triomphateur.

La France se trouva divisée entre les deux Rois. Henry avoit dans son Parti, l'Isle de France, la Normandie, la Picardie, la Champagne, la Beausse & le Gastinois. Charles avoit dans le sien, quelques Villes en-deça de la Loire, & toutes les Provinces d'au-delà, excepté le Duché de Guienne, qui estoit au Roy d'Angleterre. Le Tuteur de ce jeune Roy & le Regent des Estats qu'il avoit en-deça de la mer, estoit le Duc de *Betfort*, un de ses Oncles Paternels. Prince d'une fidelité à l'épreuvre, & d'une habileté aussi grande que sa valeur, qui passoit pour incomparable. Betfort avoit sous lui des Ministres fort entendus, des Generaux affectionnez, de bons Officiers & des troupes fort aguerries.

Charles de son costé, avoit des hommes qui excelloient, en bravoure, en capacité. De long-tems la France n'en avoit tant eu : les plus illustres estoient, *Loüis de Bourbon* Comte de *Clermont*, *Artus* de *Bretagne* Comte de *Richemont*, *Jean*, *Bastard d'Orleans* Comte de *Dunois*, *Jacques* & *Jean* de *Harcourt*, les Maréchaux de la *Fayette*, de *Rieux*, de *Boussac* & de *Severac*, *Tannegui* du *Chastel*, *Loüis* de *Culant*, *Loüis* de *Gaucourt*, *Poton* de *Saintrailles*, *Estienne* de *la Hire*, *Ambroise* de *Lore*, *Guillame* de *Barbassan*, & quelques Estrangers, comme les *Stuarts* & les *Douglas*.

Charles païa cherement les services des uns & des autres, & il fut obligé de leur ceder pour récompense, une bonne partie de ses Domaines. Cette facilité, qui alloit à le ruiner, fut ce qui le maintint sur le Throsne, & il n'affermit sa fortune, qu'en faisant celle de ces Braves. Quelque puissant qu'il fust, les Anglois

le

le méprisoient fort, & ne l'appelloient par raillerie, que le *Roy de Bourges*, comme si il n'eust eu que cette Ville dans son Parti. Les premieres années, on augura mal de son sort, tant les commencemens de la Roiauté de Henry, furent heureux.

Charles est malheureux les premieres années de son Regne, & ne se soutient que par la mesintelligence qui se met parmi ses ennemis.

Charles, mil quatre cens vingt-trois, perdit Compiegne & Meulan, Villes scituées, l'une sur l'Oise, l'autre sur la Seine; & son Armée, commandée par le Connestable de Boucan & par le Maréchal de Severac, fut deffaite entierement, en allant secourir Crevant petite Ville près d'Auxerre.

1424.

L'année suivante lui fut encore plus funeste; le Duc de Betfort après avoir pris Ivri, Place considerable sur les frontieres de Normandie, se mit en marche incontinent pour combattre l'Armée Françoise qui venoit d'emporter Verneüil. Les deux Armées en vinrent aux mains, & se disputerent plus de deux heures le champ & la victoire. A la fin, malheureusement l'un & l'autre demeura aux Anglois. Il y eut en cette occasion quatre mille François, selon les Historiens qui diminuent leur perte; & selon ceux qui la grossissent, plus de dix mille tuez sur la place, & près de douze cens faits prisonniers. Les plus illustres entre les morts furent le Connestable de *Boucan*, les Comtes, de *Ventadour*, d'*Aumale*, de *Tonnerre* & de *Douglas*; parmi les Prisonniers se trouverent, le Duc d'*Alençon*, le Mareschal de la *Fayette*, douze Seigneurs portant Banniere, & plus de trois cens Gentilshommes.

Une si grande deffaite découragea tellement les Partisans de Charles VII. qu'il estoit perdu sans ressource, si la mesintelligence ne se fust mise à propos entre les Generaux Anglois & Philippe Duc de Bourgogne. L'amour que prit le Duc pour la Comtesse de *Salisburi*, lui attira la haine du Mari, un des plus riches Pairs d'Angleterre, & un des Capitaines les plus estimez de la Nation. Une autre pomme de discorde, fut le mariage d'une des sœurs du Duc avec Artus de Bretagne, Comte de Richemont, un des principaux Chefs du Parti de Charles.

Une troisiéme source de division fut l'enlevement de *Jacqueline* Comtesse, de Hainaut, de Hollande, de Frise, de Zelande; une des femmes les plus galantes & des plus belles de l'Europe, veuve de *Jean* Dauphin de France & Duc de Touraine; elle s'estoit remariée à Jean Duc de Brabant, cousin du Duc de Bourgogne, puis s'estant dégoustée d'un mari qu'elle n'aimoit point, elle s'estoit fait enlever dans ses propres Estats, & de là, conduire en Angleterre, où elle avoit épousé *Humfroi* Duc de *Glocestre*, cadet du Duc de Betfort.

Le Duc de Bourgogne prenant part à l'affront qu'on avoit fait à son cousin, en demanda réparation, & arma pour le maintenir dans les Estats de Jacqueline. En vain le Duc de Betfort, qui voïoit avec douleur cette querelle s'échauffer, fit ce qu'il put pour l'appaiser; les Ducs de Bourgogne & de Glocestre se firent une rude guerre, en Hollande, en Frise, en Hainaut. Ce fut le salut de Charles VII. Comment eust-il resisté, si ces Princes eussent joint leurs forces à celles du Duc de Betfort?

1426. Par là, la guerre languit mil quatre cens vingt-six & vingt-sept; 1427. de sorte que de part & d'autre il n'y eut que des irruptions, des escarmouches, des incendies & rien de considerable, jusques à ce que le Duc de Betfort, qui estoit passé en Angleterre pour y appaiser quelques troubles, en eust amené l'année suivante, ce qu'il y avoit de bonnes troupes; avec ce renfort il commença le siege d'Orleans en Octobre mil quatre cens vingt-huit.

Siege d'Orleans, par les Anglois. 1428.

Il y a peu de sieges plus mémorables que celui-là; il s'y fit de costé & d'autre, de très-beaux faits d'armes: la fleur des Capitaines François, si j'ose m'exprimer ainsi, s'estoit jettée dans cette Ville, résolus d'y périr ou de la sauver; les plus illustres de ces Guerriers estoient la Hire & Saintrailles, deux Heros de la Nation, & le fameux Comte de Dunois, qui se rendit si célèbre sous le nom de, *Bastard d'Orleans*. Du costé des Anglois, il n'y avoit pas moins de braves hommes; & leurs principaux Chefs, comme le Duc de Betfort, le Comte de Salisburi, la Poole Comte de Suffolc, & l'incomparable Talbot, estoient en réputation d'estre les Generaux les plus habiles de l'Europe.

Combat, dit des Harencs. 1429.

La fermeté fut égale de part & d'autre: si l'attaque fut vigoureuse, la deffense ne fut pas moins belle; cependant au bout de quelques mois, la deffaite des François, qui furent vaincus près de *Rouvroi*, en Beausse, comme ils attaquoient un convoi de harencs, aiant redoublé l'ardeur & le courage des Anglois, ils presserent tellement Orleans, que les Assiegez n'en pouvant plus, offrirent de rendre la Ville, non au Roy d'Angleterre, mais au Duc de Bourgogne.

Ces offres rejettées, tout paroissoit desesperé pour les François, & Charles estoit à la veille de s'enfuir en Dauphiné, pour y attendre dans les Montagnes, des conjonctures plus favorables; lorsqu'une chose extraordinaire, miracle, selon les François, stratagême, selon les Anglois, rendit le cœur aux premiers, & le fit perdre tellement aux autres, qu'ils leverent le siege, & depuis furent toujours battus.

Arrivée de Jeanne Darc, nommée dans la suite, la Pucelle d'Orleans.

Sur ces entrefaites, arrive à la Cour de Charles, une Païsanne de vingt-ans, qui dit, que depuis deux mois elle a eu de longs entretiens avec Sainte Catherine, Saint Michel & Saint Gabriël, qui lui ont ordonné d'aller secourir Orleans, & de mener le Roy à Rheims pour l'y faire sacrer. Les preuves de la Mission de cette Prophetesse estoient, qu'elle reconnut le Roy au milieu de ses Courtisans, quoiqu'il fust simplement vestu, & qu'elle devina un secret qui n'estoit connu que de lui: ces preuves estoient foibles. On rit des visions de la Païsanne, & on vouloit la renvoïer, pour ne pas exposer le Roy aux railleries des Ennemis, s'il sembloit mettre ses esperances dans une pareille ressource.

Monstrelet, p. 42. verso du 3. volum. Chartier, p. 19 & suiv. impression du Louvre. Berri, p. 377. & suiv. du mesme volume. Histoire, dite de la Pucelle. Ibid. p. 505. & suiv. Pag. 895. & suiv.

Jeanne ne se rebuta point; elle s'appelloit ainsi, & estoit fille d'un nommé *Darc*, du Village de Donremi sur Meuse. Le premier mois on la regarda comme une Folle; au second, pour la contenter, on lui donna un habit d'homme, une cuirasse & un cheval;

on fut surpris de son adresse à le manier. Comme elle avoit esté Servante d'une Hostellerie, où elle menoit les chevaux boire, elle s'estoit accoustumée, à les monter, à les pousser, à fatiguer comme un Gendarme. Ce qui acheva de persuader le Roy & ses Capitaines, fut que Jeanne envoïa chercher dans le tombeau d'un Chevalier, derriere le grand Autel de Sainte Catherine de Fierbois, une épée fort longue & fort large, sur laquelle estoient gravées des Croix & des Fleurs-de-Lys. Cette épée fatale, avec laquelle Jeanne devoit chasser les Ennemis du Roy, estoit là, depuis plusieurs siecles, sans que personne en sceust rien. Insensiblement on prit confiance en cette Fille; de sorte que ne doutant plus qu'elle ne fust envoïée de Dieu, on résolut de se conduire par ses advis, & d'executer promtement ce qu'elle estoit venuë proposer.

Exploits de la Pucelle.

Jeanne, comme une autre Debora, se met à la teste des troupes Françoises; elle déploïe sa Banniere, où il y avoit un Crucifix & un nom de Jesus, & envoïe par un Heraut-d'Armes, sommer de la part de Dieu, les Generaux Anglois, de sortir du Roïaume, & de l'abbandonner au legitime Heritier. Les Anglois ont beau dire, que ceci n'estoit qu'une ruse de l'invention du Comte de Dunois, pour relever le courage abbatu, tant du Roy, que de ses Partisans: il y avoit du surnaturel dans la bravoure de cette Fille; & le bonheur qui accompagna l'un & l'autre de ses projets, les a toujours fait regarder comme miraculeux.

Levée du siege d'Orleans. 1429.

Le 8. May. Sur sa parole, on tenta le secours d'Orleans; il y entra deux grands convois: Jeanne estoit à la teste, mais elle ne les conduisoit pas, c'estoit des gens du mestier qui avoient le commandement. Un si puissant renfort, la présence de la Païsanne, ses promesses de la part de Dieu, & tout ce qu'on disoit de ses conversations avec les Anges & les Saints, encouragerent tellement les Bourgeois & la garnison, qu'ils chasserent les Anglois de leurs principales redoutes, & les contraignirent bien-tost de lever honteusement le siege.

Jeanne estoit la premiere aux plus dangereuses attaques; elle y receut un coup de fleche dans la nuque du cou; quoi qu'elle sentist couler son sang, bien-loin de quitter l'assaut, elle disoit aux Soldats que c'estoit un coup de faveur. Sa valeur heroïque, sa moderation, sa pieté, le succès de ses prédictions lui donnerent tout à coup une réputation merveilleuse. On ne parloit que d'elle, & le Peuple croïoit que tandis qu'elle combattoit, Saint Michel & Saint Gabriel l'assistoient invisiblement; que ces Anges estoient son conseil, & qu'on les entendoit qui s'entretenoient avec elle.

D'autres gens au contraire s'imaginoient, que cette Fille estoit une de ces Coureuses, qui en fréquentant les Soldats, en prennent les inclinations, & souvent en ont le courage. D'autres plus deffians disoient, que c'estoit un homme, à qui on faisoit joüer ce roolle, afin de ranimer le Peuple par cette nouveauté. Il faut quelquefois bien peu de chose, pour abbattre ou pour relever l'esperance de la Populace.

C'estoit une Fille certainement, Fille chaste & si retenuë, qu'elle ne donna jamais aucun soupçon de sa vertu; le nom de *Pucelle* lui en est demeuré: elle communioit tous les huit jours, ses mœurs estoient sans reproche; & bien loin de souffrir le vice, elle estoit le fleau des femmes débauchées. En poursuivant de ces Coureuses, elle cassa l'épée fatale qu'elle avoit envoié chercher dans le Tombeau d'un Chevalier, à Sainte Catherine de Fierbois. Le Roy en trembla, croïant que ce n'estoit pas au bras, mais à l'épée de la Pucelle, que sa force estoit attachée.

Dans la prévention où les Anglois estoient que cette Bergere-Amazone estoit une Magicienne, ils ne tenoient point devant elle. Il sembloit qu'une terreur panique fust tombée tout à coup sur eux. Peu après la levée du siege d'Orleans, une de leurs Armées fut deffaitte à *Patai* en Beausse; deux mille des leurs y demeurerent sur la place, & cinq mille furent faits Prisonniers. En general ils estoient tellement effraïez, que quoiqu'ils eussent de bonnes troupes & en plus grand nombre que le Roy, ils n'ozerent, ni le combattre, ni mesme le harceler sur la route de Rheims, où l'Amazone le menoit, ni se deffendre dans les Villes qu'il rencontra en son chemin. Auxerre ne tint que deux jours; Troyes & Chalons se rendirent dès qu'on les somma; Rheims ouvrit ses portes.

Charles y fut sacré en presence de la Pucelle, que tout le monde regardoit avec admiration. Elle eust bien fait de s'en retourner en son Village, après avoir accompli les deux points de sa Mission. Les applaudissemens & les prieres des gens de guerre la retinrent dans le Service, mais elle s'en trouva mal.

Le Sacre eut des suites heureuses: Charles devenu hardi par tant de succès avantageux, tourna vers Paris, prit Laon, Soissons, Compiegne, Crespi, Senlis, & autres Places. Un revers si promt decredita les Ennemis. Ils voulurent reprendre Compiegne: le siege fut moins remarquable, par la honte qu'ils receurent en le levant six mois après, que par la prise de la Pucelle.

La Pucelle est prise devant Compiegne, par les Bourguignons, & vendue par eux aux Anglois, qui lui font faire son Procès.

Elle s'estoit jettée dans cette Place, & faisoit sans cesse des sorties; mais un soir, malheureusement, le Gouverneur nommé *Flavi*, par malice ou par imprudence, aïant fait fermer la barriere trop tost, l'Amazone, qui ne put rentrer, fut prise par les Bourguignons, puis venduë aux Anglois dix mille francs comptant. Ceux-ci en firent des feux de joie, en France & en Angleterre. On en chanta le *Te Deum* dans Nostre-Dame de Paris: Réjoüissances aussi honteuses pour les Anglois, qu'honorables pour cette Heroine. S'ils eussent paru la mépriser; s'ils eussent tourné en ridicule ses faits d'armes, ses revelations, ou sa réputation seroit tout-à-fait tombée, ou peut-estre n'en eust-on parlé, que comme d'une Avanturiere, que le Roy auroit mise en vogue, par des contes faits à plaisir. Cette vengeance fine & prudente, ne fut point du goust des Anglois: ils estoient forcenez d'avoir esté battus par une Païsanne; leur acharnement contre cette pauvre Fille, a bien autant

contribué à la rendre celebre, que ses Exploits & sa vertu.

Tout ce que les Anglois imputoient à cette Heroïne, se voit tout au long, dans la Lettre de leur Roy au Duc de Bourgogne, rapportée *ch. 72. du II. volume de Monstrelet.*

Jeanne n'estoit justiciable, ni de l'Anglois, ni du Bourguignon. Elle avoit esté prise portant les armes pour le Roy; & sans violer le droit des Gens, on ne pouvoit la traiter que comme Prisonniere de guerre, neanmoins les Anglois, qui vouloient qu'on crust que c'estoit par l'aide du diable, qu'elle les avoit chassez d'Orleans, & battus en tant de rencontres, lui firent faire son Procés comme à une Magicienne.

On ne peut guere s'imaginer des accusations plus frivoles; car, de quoi l'accuserent-ils? De s'estre vantée, de voir les Anges, d'avoir fait des Predictions qui se trouverent veritables, d'avoir battu les Ennemis, les jours de Feste & de Dimanche, & de s'estre habillée en homme: elle en avoit la permission, afin d'estre moins exposée à l'insolence des gens de guerre.

Voïez le Livre, intitulé: *La Procès de la Pucelle, & sa justification*, imprimé à Paris, in 8°. 1612. &c.

La Pucelle est bruslée vive à Roüen, le 14. Juin. 1431.

Jeanne estoit innocente; mais parce que ce n'eust pas esté estre ami de Cesar, de ne la pas trouver coupable, des Juges iniques la declarerent, Heretique, Sorciere, Seductrice, Excommuniée, & la livrerent comme telle au Magistrat Seculier, qui la fit brusler vive, au Vieux Marché de Roüen. Elle alla au Supplice avec une constance qui toucha les plus endurcis, & continua de prier Dieu, jusques à ce que les flammes l'eussent étouffée.

La rage de ses Ennemis n'a pû ternir sa gloire. Sa valeur & sa pieté méritent des loüanges immortelles. Tous les Peuples lui en ont donné; & les honnestes gens parmi les Anglois, ont honte encore aujourd'hui de l'emportement de leurs Peres. Sa memoire fut rehabilitée vingt-cinq ans aprés son Supplice.

Depuis sa mort la guerre ne fit que languir, soit à cause de l'épuisement où estoient les deux Nations, soit plustost, selon quelques Historiens, par la foiblesse des deux Rois. Cette foiblesse estoit bien moins surprenante dans Henry, qui n'avoit guere que onze ans, que dans Charles, qui en avoit trente; mais ce que le bas age faisoit dans l'un, l'amour des plaisirs le faisoit dans l'autre. Hors quelques sieges peu considerables, quatre années se passerent en ravages & en escarmouches.

Entre une infinité de rencontres & de petits combats, qui se donnerent en ces quatre ans, je n'en vois point de plus notable que celui de *Gerberoi*, petite Ville du Beauvoisis. La Hire & Saintrailles la faisant fortifier, le Comte d'Arondel, qui vouloit les en empescher, alla leur presenter combat; le succés ne lui en fut point favorable; il y perdit mille hommes & y fut blessé au talon, si dangereusement, qu'il en mourut quelques jours aprés. Ce vaillant guerrier, l'Achille des Anglois, eut à peu prés le mesme sort, que l'Achille des Grecs. Grande perte à la verité, parce que le Comte avoit du merite, & que les troupes se fioient en lui, mais petite en comparaison de celle que firent les Anglois par la desertion: c'est ainsi qu'ils s'en expliquoient, de Philippe Duc de Bourgogne, qui fit quelques mois aprés son Traité avec le Roy.

Quinze ans s'estoient écoulez depuis la mort tragique de Jean

Paix d'Arras, le 1. Juillet, entre le Roy Charles VII. & Philippe II. Duc de Bourgogne.

1435.

I. Duc de Bourgogne, sans qu'on eût pû encore, quelques offres que l'on eust faites, appaiser Philippe son fils. Il ne voulut entendre à aucune, jusques à ce que se laissant fleschir aux vives sollicitations, non seulement de la Cour de France; mais encore de la Cour de Rome, & du Concile General, qui se tenoit alors à Basle, il consentit enfin, que l'on s'assemblast à Arras, pour terminer, s'il se pouvoit, une si sanglante querelle.

Voiez le Journal de cette celebre Paix, imprimé à Paris, in 8°. 1611.

Jamais il ne s'est tenu, pour traiter d'une Paix, d'Assemblée plus celebre, ni plus nombreuse que celle-là. Il y avoit deux Legats; l'un du Concile, l'autre du Pape; six Princes de la Maison de France, quatre Princes du Sang d'Angleterre, & plus de quatre-vingt, tant Prelats qu'autres Grands Seigneurs. Les Fourriers marquerent des logis pour dix mille chevaux.

On offrit aux Anglois pour faire une Paix generale, de leur ceder la Normandie & la Guienne entiere, à condition de rendre hommage de l'une & de l'autre de ces Provinces; mais ils rejetterent avec hauteur cette proposition, comme injurieuse à leur Roy, à qui, disoient-ils, il ne convenoit pas d'estre Vassal d'une Couronne laquelle lui appartenoit.

Un refus si peu sage, qui fut blasmé de tout le monde, servit de pretexte au Bourguignon pour faire sa Paix séparément. Il en fixa les conditions; quoique Vassal du Roy, il traita avec lui d'égal à égal; prenant mesme le ton de Maistre, il voulut qu'on lui sacrifiast les Auteurs du meurtre de son Pere, & que le Roy, qui en estoit complice, lui en fist, par ses Envoïez, une espece d'amende honorable. Si Philippe ne vit pas Charles à ses pieds, il en reçut du moins une satisfaction, telle que jamais Souverain n'en a fait de semblable, ni à son Sujet, ni à son égal. Cette Paix ne fut point honteuse, parce qu'elle estoit si necessaire, qu'en trois ans le Roy eust peri, si le Duc, qui estoit Puissant, se fust acharné à le perdre.

Charles desavoüa qu'il eust aucune part au meurtre du Duc de Bourgogne; il promit de punir les Auteurs de l'Assassinat, de faire élever une Croix dans l'endroit où il s'estoit commis, & de bastir près de Montereau, une Chartreuse pour douze Religieux. Philippe obtint de plus, qu'il seroit quitte sa vie durant de quelque hommage qu'il pust devoir, pour toutes les Terres qu'il tenoit relevantes de la Couronne; qu'il auroit Auxerre & Mascon, qui estoient à sa bienséeance; & qu'afin de lui assurer le païement de quatre cens mille écus, qu'il demandoit sans rien rabattre pour se dédommager des frais d'une si longue guerre, on lui donneroit en gage, Saint-Quentin, Peronne, Corbie, Amiens, Abbeville, & generalement toutes les Places qui sont sur la Somme.

Mort du Duc de Betfort Regent de la France Angloise.

Ce Traité fut un coup de massuë, qui étourdit si fort les Anglois, qu'ils ne sçavoient ce qu'ils faisoient. Un autre grand malheur pour eux, fut la mort du Duc de Betfort, qui avoit gouverné la France avec tant de moderation, qu'il estoit aimé des François, autant que de sa Nation; il ne survescut que deux mois à la Paix d'Arras.

Cet évenement, dont on voit les conséquences, avoit fait dans son cœur un meslange de colere & de douleur, qui fut la cause de sa morr. La Nation Angloise le regretta, comme un Heros & comme son Deffenseur. De long tems il n'avoit paru d'homme plus sage ni plus accompli; fier Ennemi, Vainqueur moderé, bon Compatriote, bon Parent, fidele Sujet, inviolablement attaché au Roy son Neveu.

Son corps fut porté à Roüen, & mis dans la Cathedrale, en un Tombeau si magnifique, qu'un jour Loüis XI le regardant avec estonnement, ses Courtisans lui dirent, qu'il estoit honteux pour la France, de voir son Ennemi dans un monument si superbe, où il sembloit encore la braver; qu'ainsi ce seroit bien fait de placer son cercüeil dans un lieu moins éminent. Quoique Loüis XI. ne se picquast pas de generosité, il leur dit: qu'il seroit indigne d'oster de sa place après sa mort, un si célebre Capitaine, que toutes les forces de la France n'avoient pû obliger à lascher le pied pendant sa vie.

Seize jours après le Duc de Betfort, *Isabeau de Baviere*, veuve de Charles VI. mourut à Paris, de dépit du Traité d'Arras selon quelques Historiens; & selon d'autres, de chagrin du mauvais traitement qu'elle recevoit des Anglois. Ils la laissoient assez souvent dans une pauvreté honteuse, & ils prenoient plaisir de lui dire en face, que Charles VII. n'estoit point fils de son mari.

Mort de la Reine Isabeau de Baviere, veuve de Charles VI.

On dit que par mépris, & selon d'autres, par épargne, au lieu de lui faire de magnifiques Funerailles, ils envoïerent à Saint Denis son corps dans un petit batteau, où il n'y avoit que des Rameurs, le Confesseur & son Valet. Indignité d'autant plus grande, que cette Reine avoit sacrifié son repos & sa gloire, à les rendre maistres de la France.

Tout changea de face par la mort du Duc de Betfort. Depuis cette perte les affaires des Anglois allerent toûjours de mal en pis. La France-Angloise, je veux dire, celle qui reconnoissoit Henry VI. Roy d'Angleterre, commença à se dégouster d'estre soumise à un Estranger, parce que le nouveau Regent, qui fut *Richard Duc d'Torc*, n'avoit ni l'honnesteté, ni la prudence du premier.

La mauvaise conduite des Anglois, les fait Chasser de Paris.

1436.

Au lieu de ménager le Duc de Bourgogne, qui ne demandoit pas mieux que de demeurer neutre, les Anglois lui dirent des injures, ils outragerent ses Envoïez; & taschant de prendre ses Places, ils le forcerent malgré lui à se déclarer contre eux.

Au lieu de ménager les Peuples de la France Angloise, ils les surchargerent d'Imposts, notamment les Parisiens, qui s'en vengerent incontinent, en ouvrant une Porte de leur Ville au Connestable de Charles VII. Les François n'y furent pas entrez, que le Peuple se mit à courir après les Anglois, qui se sauverent à la Bastille, au nombre d'environ deux mille; ils ne tinrent qu'autant d'heures qu'il en falloit pour faire leur composition.

Charles vint à Paris quelque tems après, pour y prendre possession de la Roïauté, dans la Capitale de l'Empire François; les Pa-

risiens lui firent une Entrée triomphante, & lui fournirent de l'argent pour assieger Meaux & Pontoise, qui incommodoient fort leur Ville. Meaux se rendit au Connestable, après une vigoureuse deffense.

Le Roy, en personne assiegea Pontoise. *Talbot*, l'honneur des Capitaines Anglois, y jetta trois ou quatre fois des secours si considerables, que le Roy rebuté d'une si vive resistance, se retira à trois lieuës delà, disposé à lever le siege, s'il n'eust craint que les Parisiens, qui en faisoient les frais, ne se fussent mocquez de lui. La honte l'engagea à y retourner, & à se trouver à l'assaut, que l'on donna deux jours après. Sa presence anima tellement les troupes, qu'après une deffense très-meurtriere, la Ville & le Chasteau furent pris l'épée à la main.

La perte de Pontoise, qui est comme la barriere & la clef de la Normandie, faisant craindre pour cette Province, le Duc d'Yorc, nouveau Regent, jetta de ce costé-là, la meilleure partie de ses troupes, sous le commandement du brave Talbot. Talbot, assiegea Dieppe, que les François avoient surprise peu après le Traité d'Arras; il comptoit d'emporter bien-tost une Ville si peu fortifiée, mais elle estoit si bien pourvûë de toute sorte de Provisions, & il y avoit dedans tant de bons hommes à la deffendre, que n'esperant plus de la prendre, du moins aussi promtement qu'il s'en estoit flatté, il se mit à retrancher son camp, & à élever des Cavaliers, d'où il pust foudroïer la Ville. Précaution qui fut inutile; car à l'approche du Dauphin, qui arriva quelques jours après à la teste de quinze mille hommes, les Anglois eurent si grand' peur, qu'ils abandonnerent leurs lignes, & s'enfuirent à vauderoute. Il y en eut dans la fuite plus de trois mille de tuez, & près de deux mille faits prisonniers.

Ils estoient à la veille de faire de plus grandes pertes, si Charles ne leur eust laissé le tems de les prévenir. Ses affaires commençoient elles à bien aller, il retomboit dans la mollesse, & ne se réveilloit que dans l'adversité : il y avoit d'ailleurs une si grande discorde entre ses Favoris, ses Maistresses & ses Capitaines, que ne sçachant qui croire, il arrivoit assez souvent, que de moment à autre, il donnoit des ordres contraires, qui faisoient échoüer les desseins les mieux concertez.

Conjuration contre Charles VII. 1440.

D'un autre costé, les Princes du Sang faisoient les maistres; & traitant le Roy d'Imbecille, ils vouloient, ou le déthrosner, ou du moins le mettre en tutele. Cette conspiration fit si grand' peur aux Favoris, qu'ils engagerent Charles à prendre promtement les armes. Tout fut calme en moins de six mois, & le Dauphin qui s'estoit mis à la teste des Conjurez, fut contraint de demander pardon: quoiqu'il n'eust pas dix-sept ans, il estoit déja fort mutin.

Elle est rapportée bien au long au deuxiéme volume de Monstrelet.

Pendant ce desordre, les Anglois eussent pû aisément, & recouvrer toutes les Places qu'on avoit conquises sur eux, & achever de ruïner la France, s'il y avoit eu parmi eux plus d'union & plus de vigueur; mais leur Roy Henry VI. estoit foible d'esprit & de corps:

corps: ses oncles ne s'entendoient point, & ses Peuples estoient Mécontens, les deux Rois aïant peu d'argent, le peu qu'ils en avoient, se dépensant le plus souvent en habits, festins & ballets. Par là, ne pouvant lever d'Armées un peu considerables, la guerre ne fit que languir, d'autant plus que leurs Peuples demandoient hautement la Paix.

Les deux Monarques la souhaitoient; Charles, toûjours amoureux, avoit moins de passion pour la gloire que pour les Belles. Henry, tout jeune qu'il estoit, avoit plus de panchant pour la dévotion que pour les armes; dans ces dispositions, ils consentirent avec plaisir, qu'il se tinst un Congrès à Tours, pour taścher de les accorder. L'Empereur & les Rois, de Castille, de Hongrie, & de Dannemarc, furent les Mediateurs du Traité.

Ce qui avoit plus d'une fois empesché que les deux Couronnes n'eussent mis fin à leurs querelles, estoit que celle d'Angleterre, insistoit fortement à avoir le Duché de Guienne & celui de Normandie en pleine Souveraineté; & que la France de son costé, ne vouloit point les lui ceder, qu'à condition d'en faire Hommage. Les mesmes difficultez firent encore une fois échoüer le Traité de Paix; cependant comme les deux Nations estoient si fort épuisées, qu'elles avoient besoin de repos, on convint d'une Tréve de dix-huit mois, laquelle fut de tems en tems renouvellée avec joie. Tant de costé & d'autre, on trouvoit de douceur à n'estre plus exposé aux malheurs continuels, qu'attire une grande guerre. Tréve avec les Anglois, qui s'attirent de grands malheurs en la violant. 1444.

L'intention des deux Rois estoit, que la Tréve fust gardée: les Peuples le souhaitoient fort; il n'y avoit que les Gens de Guerre, qui s'ennuïant de ne point piller, cherchoient une occasion, ou un prétexte pour la rompre. Quelque ordre que l'on eust donné pour la faire observer, un Capitaine Aragonois, avant qu'elle fust expirée, surprit Fougeres en Bretagne, & y fit un butin de seize cens mille écus: ce Capitaine & ses gens estoient à la solde d'Angleterre.

Le Duc de Bretagne, voïant qu'on violoit la Tréve, dans laquelle il estoit compris, demanda du secours au Roy, & fit surprendre par représailles, Gerberoi, proche de Beauvais, le Pont-de-l'Arche, au-dessus de Roüen, Conche, près d'Evreux, & deux autres Places en Normandie. Le Roy balança s'il recommenceroit la guerre; il y avoit de la répugnance: ses Ministres lui conseilloient de differer encore un an; les Grands, au contraire, & ses principaux Capitaines l'y exhortoient tous, offrant de la faire à leurs dépens; les esperances qu'il y avoit qu'elle auroit un heureux succès, acheverent de l'y déterminer. 1449.

Les Anglois estoient fort haïs en France; ils y estoient comme en Angleterre, acharnez les uns contre les autres, à cause de la querelle des Maisons d'*Yorc*, & de *Lancastre*. Leurs Places estoient dégarnies; Henry VI. leur Roy, estoit timide & paresseux; il avoit peu de troupes; le peu qu'il en avoit, n'estoit point encore

aguerri; ses vieux Soldats pendant les Tréves estant passez en Angleterre, y avoient péri presque tous, dans la guerre civile.

Charles VII. au contraire, avoit toutes choses en abondance, canons, armes, munitions, dont ses Ministres en gens sages avoient fait provision depuis quatre ou cinq années que la Tréve s'estoit continuée. Il avoit de vieilles troupes, quantité d'Officiers & des Generaux très-habiles: Augures favorables, qui sembloient quasi asseurer du succès de cette nouvelle guerre. En effet, jamais torrent ne s'est débordé avec tant d'impetuosité, & n'a fait en si peu de tems des ravages si épouventables, qu'en firent les armes des François en Normandie & en Guienne, dès que la guerre fut déclarée.

Conqueste de la Normandie.

Verneüil, Place très-forte sur les frontieres de Normandie, leur fut livrée par un Meusnier, que les Anglois avoient foüetté de gaïeté de cœur. Mante, Vernon, Evreux, Lizieux, le Ponteau-de-mer se rendirent au Comte de Dunois, sans faire aucune resistance.

1449. Roüen ne tint guere que quinze jours. Dès que les habitans eurent fait leur composition, par le moïen de l'Archevesque, qui alla trouver le Roy au Camp; ils obligerent les Anglois, à la teste desquels estoit le Duc de Sommerset Gouverneur General de toute la Province, de se retirer, au Chasteau, au Pont & au vieux Palais. Le Pont & le Chasteau se deffendirent un jour ou deux; & le vieux Palais, huit jours de plus.

Chartier, p. 143. & suiv. Monstrelet, III. vol. pag. 8. & suiv.

Caudebec, Tancarville, Lislebonne & Montivilliers, ouvrirent leurs Portes aux Vainqueurs, qui prirent en Janvier la forte Place de Harfleur, & Honnefleur un mois après; par là ils furent les maistres de l'embouchure de la Seine.

Quoiqu'il fust descendu trois mille Anglois à Cherbourg, sous le commandement du General Tirel, la Basse Normandie ne se deffendit pas mieux que la Haute. Avec ces nouvelles troupes & trois mille hommes, qu'il tira des Garnisons voisines, il reprit Valogne, & tint la Campagne, jusques à ce que le Comte de Clermont & Artus de Bretagne Connestable de France, se furent mis à ses trousses pour l'obliger d'en venir aux mains.

Bataille de Formigni, le 18. Avril. 1450.

Il y eut combat, entre Bayeux & Carentan, dans la Plaine de *Formigni*. Les Anglois, quoique beaucoup superieurs en nombre, ne tinrent pas long-tems devant les troupes Françoises: Troupes d'élite, parmi lesquelles il y avoit mille à douze cens Gentilshommes. Il demeura sur la place, quatre à cinq mille des Ennemis.

Un si grand échec consterna tellement ce qu'il y avoit d'Anglois en Basse Normandie, qu'ils ne parurent plus qu'en tremblant sur les remparts de quelques Places; & si-tost que le Roy eut esté joindre le Connestable, elles se rendirent presque toutes. Valogne, Vire, Bayeux, Coustance, Carentan, Barfleur & Falaise, se deffendirent foiblement; le Duc de Sommerset General Anglois, aussi brave qu'habile, ne put arrester ce torrent; & n'aïant point

asséz de troupes pour ozer tenir la campagne, tout ce qu'il put faire de mieux, fut de s'enfermer dans Caën.

Le Roy en personne fit le siege de cette Place. Il y eut des assauts donnez, tant à la Ville qu'au Chasteau, & soutenus avec vigueur : de sorte que selon les apparences, le siege eust duré longtems, si la peur qu'eut fort à propos la Duchesse de Sommerset, n'eust fait précipitamment changer les choses de face.

La Duchesse effraïée d'avoir veu tomber dans sa chambre un boulet, lorsqu'elle y estoit, alla sur le champ, toute éplorée, chercher le Duc son Mari, & se jettant à ses pieds, le conjura si vivement de ne plus exposer sa vie, ni celle de sa femme & de ses enfans, pour deffendre une Place, qui ne pouvoit estre secouruë, que moins sensible à la gloire, qu'aux larmes de son épouse, il capitula aussi-tost. Un des articles du Traité, fut qu'il ne pourroit se retirer qu'à Calais ou en Angleterre.

Caën pris, Cherbourg tomba un mois aprés : C'est ainsi qu'en moins d'une année, cette vaste & riche Province, que les Anglois avoient possédée depuis Guillaume le Bastard, jusques à Jean, surnommé Sans-Terre, sous le Regne de qui ils la perdirent, & que deux cens treize ans aprés, ils avoient recouvrée sous le Victorieux Henry V. fut conquise sur eux une seconde fois, par la foiblesse de Henry VI. & par les guerres cruelles qu'ils se faisoient les uns aux autres.

Chartier, 222. & suiv. Monstrelet, III. volume.

Conqueste de la Guienne. 1451.

La conqueste de la Guienne suivit de prés celle de la Normandie, & ne fut guere moins rapide. Dés le printems suivant les Comtes de Dunois, de Penthievre, de Foix, d'Armagnac, entrérent en Guienne par quatre endroits, & en chasserent les Anglois, à qui il ne demeura que Fronsac, Bordeaux & Bayone. Les deux premieres de ces Villes capitulerent peu aprés, & promirent de se rendre si dans la fin du mois de Juin, elles n'estoient pas secouruës par une Armée assez forte pour donner bataille aux François. Le secours n'aïant point paru, le Traité fut executé. Bayone, deux mois aprés fit sa composition, sans ozer attendre un assaut.

Telle fut l'impetuosité du torrent qui emporta la Guienne, & telle la revolution, qui fit perdre à l'Angleterre deux des plus belles Provinces & des plus riches de la France. Les causes principales d'une perte aussi soudaine qu'inestimable, furent la négligence des Anglois, leurs guerres civiles, la haine qu'on avoit en France, pour leur Domination imperieuse & méprisante, & le manque de bons Capitaines.

Du costé des François, ce qui contribua à des conquestes si rapides, fut le zele de la Noblesse, la bravoure des troupes, la discipline exacte qu'on leur faisoit garder, l'habileté des Generaux, & les provisions immenses que les Ministres avoient faites, de machines de guerre, de canon, d'armes, de munitions.

La scene changea l'année d'aprés; mais ce ne fut que pour peu de tems. Les Bourgeois de Bordeaux ne s'accommodant point de la Domination Françoise, & regretant leurs anciens Maistres, avec qui la pluspart d'entre eux avoient d'estroites liaisons, de 1452.

Parenté ou d'interest, envoïerent secretement à Londres, offrir, que si les Anglois vouloient, sans perdre de tems, faire une descente en Medoc, ils se declareroient pour eux, & leur fourniroient, de l'argent, des vivres & des munitions, pour recouvrer toute la Guienne : ces Bourgeois tinrent leur parole, & si-tost que le brave Talbot, l'honneur de la Nation Angloise, eut paru dans leur voisinage avec quatre mille Anglois, ils l'introduisirent dans leur Ville, & lui donnerent dequoi reprendre, Castillon, Cadillac, Libourne & Fronsac.

Ces Places, ne furent point secouruës, parce que l'Armée de France n'estoit point encore assemblée : si-tost qu'elle le fut les choses changerent de face. Castillon fut assiegée inconrinent; & lorsque le brave Talbot approcha pour la secourir avec cinq à six mille hommes, les assiegeans, qui estoient en bien plus grand nombre, non seulement le repousserent, mais l'envelopperent peu après. Il s'apperçut trop tard du peril où il s'estoit jetté. Le combat ne laissa pas d'estre fort meurtrier, parce que les Ennemis se battirent en desesperez; plus la résistance fut vive, plus la victoire fut glorieuse; des troupes Bretonnes qui servoient dans l'Armée du Roy, sous le Commandement du Sire de la Hunaudaye, de la Maison de Tournemine, une des plus illustres de Bretagne, partagerent avec les François l'honneur de cette journée. Il demeura sur la place près de cinq mille Anglois ou Gascons. Talbot & son fils moururent dans le lict d'honneur; le fils d'un coup d'épée, le Pere d'un coup de canon. Celui-ci à quarre-vingt ans, avoit encore tout le feu & toute la vigueur d'un jeune homme.

Bataille de Castillon.

Sa mort plus que la deffaite de ses troupes, répandit parmi les Rebelles une si grande consternation, qu'ils se soumirent la plusPart. Il n'y eut que les Bordelois qui ozerent faire resistance. Le Roy en personne assiegea leur Ville par mer & par terre. Il eust eu peine à la réduire par la force, tant ces Séditeux témoignoient d'opiniastreté & de bravoure à se deffendre. La faim survint fort à propos pour les dompter : faute de vivres & de munitions, dont ils s'estoient imprudemment dégarnis quelques mois devant, ils furent obligez de se rendre. Vingt Seigneurs du Païs, qui s'estoient enfermez dans cette Capitale, furent bannis du Roïaume; & pour réprimer la licence des Bordelois, ils furent condamnez, à païer une grosse amende, & de plus à fournir au Roy, de quoi bastir deux Ciradelles, qui pussent contenir dans le devoir une Bourgeoisie si remüante.

Troubles dans la Famille Roïale, qui caolent enfin la mort de Charles.

1456.

Chartier, p. 287. & suiv. Monstrelet, III. volume.

De si heureux Evenemens eussent comblé Charles VII. & d'honneur & de joie, s'il n'eust trouvé dans sa Famille de plus dangereux Ennemis, que ceux qu'il venoit de vaincre. *Loüis*, son fils aisné n'avoit point eu de part à tant de glorieux Exploits, parce qu'il y avoit quatre ou cinq ans, que chassé de la Cour, pour ses mauvaises inclinations, il s'estoit cantonné dans le Dauphiné, où il se comportoit bien moins en Prince, qu'en Tyran.

Il y eut de si grandes plaintes contre lui, que le Roy, qui ne l'aimoit pas, donna ordre de l'enlever.

Sur l'avis qu'en eut le Dauphin, il s'enfuit en Franche-Comté, & de là dans les Païs-Bas, où il passa quatre ou cinq ans, à ourdir de nouvelles trames, lesquelles n'eurent aucun effet; & à consulter les Devins, pour sçavoir quand le Roy mourroit. Charles ne faisoit que s'en mocquer; & il ne s'allarma que quand deux hommes de confiance l'eurent averti, les larmes aux yeux, que les Officiers de sa Maison avoient conspiré contre lui.

Monstrelet, pag. 85. & suiv. III. volume.

Depuis cela il croïoit ne plus voir, que poignards ou poisons. Son apprehension fut si vive, que ne sçachant plus de quelle main prendre ses alimens avec seureté, il s'abstint de manger pendant cinq ou six jours, au bout desquels, quand il voulut prendre quelque chose, il ne fut plus en son pouvoir de rien avaler. Ainsi le pauvre Prince, sans y penser, executa contre lui-mesme, le méchant dessein de ses Ennemis. Il mourut de faim, de peur de mourir de poison.

Mort de Charles VII.

1461.

Le 22. Juillet.

Son Epitaphe porte: *Ci gist le Roy Charles VII. très-glorieux, Victorieux & bien servi.*

Matthieu de Couci, Auteur contemporain homme judicieux & exact, ne l'appelle que *Charles le bien servi*, pag. 532 & 732. du Charles VII du Louvre.

Les Historiens l'ont surnommé le *Victorieux*, à cause que son Regne ne fut qu'une suite de Triomphes. Selon l'avis de bien des gens, ils eussent mieux fait de l'appeller l'*Heureux & le bien servi*; parce qu'il n'eut pas beaucoup de part aux grands évenemens du Regne, & que la gloire pricipale en est deuë à ses Capitaines. La pluspart cependant moururent, plus riches de réputation, que de bien. Depuis que Charles fut paisible, ses bien-faits furent moins pour eux, que pour ses Favoris & pour ses Maistresses.

Ses Favoris.

Tanneguí du Chastel & le President *Louvet*, furent ses premiers Confidents. Quelque tendresse qu'il eust pour eux, il fut contraint de les chasser d'auprès de lui, pour faire sa Paix avec Philippe Duc de Bourgogne, dont ils avoient tué le Pere. De *Giac* & de *Beaulieu*, qui leur succederent, périrent miserablement, par la haine du Connestable de Richemont, qui, fit noïer le premier & assassiner le second. Par ordre du mesme Connestable, la *Tremoüille*, autre Favori, fut enlevé dans son lict, au Chasteau de Chinon, à dix pas de la chambre où le Roy estoit. Charles s'en consola avec d'autres amis: tous les deux ans il lui en falloit de nouveaux.

Ses Maistresses.

Mathieu de Couci, pag. 691. & suiv. du Charles VII. du Louvre.

Il changeoit de Maistresses encore plus souvent; sa plus forte inclination fut *Agnès Sorel*; on l'appelloit par excellence *la Belle Agnès*. Elle avoit autant d'esprit que de beauté: c'estoit un crime de parler d'elle sans respect. La haine que le Roy avoit conceuë pour le Dauphin, ne venoit, à ce que l'on dit, que de ce que ce fils trop mutin, avoit eu la témerité de donner un soufflet à la Belle Agnès. Elle mourut de poison: on ne sçait par qui, ni par ordre de qui il lui fut donné; le soupçon que des Envieux en firent, tomba sur *Jacques Cœur*, fut une des causes principales de la disgrace de ce Ministre. 1449.

Procès de Jacques Cœur,

Jacques Cœur, fils d'un Marchand de Bourges, s'estoit insensiblement si fort avancé à la Cour, qu'il estoit devenu Argentier

ho nme célebre sous ce Regne.

du Roy, c'est-à-dire, Sur-Intendant de ses Finances. Ce que lon conte de ses prodigieuses richesses, a fait dire aux Chymistes, qu'il avoit le secret de faire de l'or. Sa Pierre philosophale estoit le commerce ; il en faisoit un grand dans toutes les parties du monde connu, & se servoit pour cela du credit & de l'argent du Roy.

Ses richesses faisant envie aux Favoris, ils ne cesserent d'harceler le Roy, jusques à ce qu'ils l'eurent déterminé à lui faire faire son Procès. Par Arrest du Conseil, Cœur fut condamné à païer une Amende de cent mille écus, & banni à perpetuité, pour avoir fait des concussions, fabriqué de faux Sceaux, & envoïé aux Infideles des armes & des Armuriers.

Cette persecution (on peut bien l'appeller ainsi) puisque Cœur quelque tems après, fut par Arrest du Parlement, restabli dans ses biens & dans sa bonne renommée. Cette vexation, dis-je, souleva tous les gens-de-bien, & fit mépriser Charles VII. comme un Ingrat, qui sacrifioit injustement, ses plus fideles Serviteurs. On s'interesse volontiers à la disgrace d'un honneste homme, & par la pitié qu'elle cause, & par l'allarme qu'elle donne.

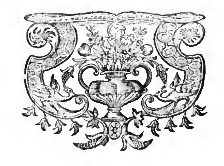
Cœur avoit rendu d'importans services ; c'estoit lui qui avoit restabli l'ordre dans les Finances, & la discipline parmi les gens de guerre ; jusques là, les troupes n'aïant point de solde, avoient vescu à discretion. Sous pretexte de chercher leur subsistance dans les Provinces ; elles y firent des maux inoüis.

De ces cruels ravages, & de la fuite des Païsans, s'ensuivit la famine, puis la mortalité. Paris estoit si desert, que les Loups y venoient en plein jour. Cœur, par sa sage œconomie aïant trouvé un fond pour païer reglément les troupes, il les força de se contenter de leur païe, ce qui lui attira la haine des plus Grands Seigneurs, qui autorisoient le desordre, parce qu'ils avoient part au butin.

Ce fut encore par ses conseils, que pour avoir toujours sur pied une Armée considerable, sans qu'il en coustast rien au Roy, on obligea chaque Village de fournir un Soldat, & de l'équipper. Ces Milices vivoient chez le Bourgeois des petites Villes, & chez le Païsan, sans leur causer aucun dommage, parce que l'on y tenoit la main. Le Peuple se fust peut-estre mieux trouvé de continuer à les nourrir, que d'offrir pour s'en décharger de païer une Taille au Roy. A cette occasion, la Taille devint ordinaire : on ne s'en plaignit point ; parce qu'alors & quelque tems après elle estoit encore si modique, que les Villages disputoient à qui en payeroit davantage.

Charles ménageoit ses Peuples, il n'exigea aucune Décime du Clergé, aussi le Clergé n'estoit-il guere, en ce tems-là, en estat d'en païer aucune. Depuis la translation du Saint Siege à Avignon, les Eglises de France estoient pauvres, parce que les Papes, sous divers pretextes levoient sur elles de tems en tems, des sommes quelquefois énormes.

Le 7. Juillet. *La Pragmatique Sanction*, qui fut faite à Bourges dans une Assemblée generale du Clergé & de la Noblesse, remedia à cet abus, en abolissant, les Annates, Reserves & Mandats. Le Roy présida à cette Assemblée, assisté du Dauphin & des Princes du Sang. Les Papes, inutilement s'éleverent contre cette Ordonnance, qui n'estoit quasi qu'un Extrait des principaux Decrets du Concile de Basle. Charles VII. n'écouta, ni leurs prieres, ni leurs offres, & fut ferme à la maintenir. La Pragmatique Sanction. 1438.



LOUIS XI.

Monstrelet, depuis la p. 85, jusques à la fin du III. volume. Les six premiers Livres de Philippe de Commines. L'Introduction & les Memoires d'Olivier de la Marche. Seissel, Parallele de Louis XI. & de Louis XII. La Chronique scandaleuse. Gaguin, & Paul Emile, contemporains. Meyer, Annales de Flandres.

Qualitez bonnes & mauvaises de Loüis XI.

LOUIS XI. avoit de l'esprit infiniment; mais au dire de bien des gens, il s'en falloit beaucoup qu'il n'eust autant de jugement. C'estoit, selon les uns, un Politique achevé, qui a mis nos Rois hors de Page; admirable pour gagner les gens; pour bien conduire une intrigue; pour desunir ses Ennemis; pour les embarasser de soupçons & de jalousies.

Selon d'autres, ce n'estoit qu'un broüillon, ambitieux sans conduite; adroit à pénetrer les secrets d'autrui; incapable de garder les siens; estourdi par impatience; duppe par présomption; en general, plus capable de faire des fautes, qu'habile à les réparer. Merite-t-il les loüanges des uns? Est-ce avec raison, qu'il est décrié par les autres? Le Lecteur en décidera: c'est par les actions des hommes, & non par ce qu'on dit d'eux, que le Sage doit en juger.

Loüis estoit en Flandres quand son Pere mourut. La joie qu'il eut de cette mort fut un peu troublée, par l'advis que l'on lui donna qu'il y avoit une conspiration, pour élever, en son absence son frere *Charles* sur le Throsne. Loüis n'avoit qu'un frere, qu'il méprisoit fort, parce qu'il se croïoit infiniment superieur à ce cadet. En effet, autant que l'un estoit fin, autant l'autre estoit-il aisé à tromper.

1461.

Pour dissiper cette cabale, Loüis pria le Duc de Bourgogne & le Comte de Charolois son fils, de l'accompagner jusques à Rheims. Le Duc & le Comte assisterent au Sacre, le Pere comme Doyen des Pairs, le fils comme Prince du Sang; ensuite ils escorterent le nouveau Roy jusques à Paris. Loüis y fit son Entrée au milieu de treize à quatorze mille Cavaliers: il n'estoit point besoin d'un si formidable cortege, l'advis qu'on lui avoit donné estoit faux, ni Grands ni Petits n'avoient nulle envie de remuer; & si de gayeté de cœur il ne les eust poussez à bout, son Regne se seroit passé sans plainte & sans émotion.

La conduite qu'il tient au commencement de son Regne, souleve contre lui tous les Princes du Sang, & les plus Grands Seigneurs

En arrivant en France, le nouveau Roy s'y gouverna comme dans un Païs de conqueste, se deffiant de tout le monde, destituant les Officiers, de Justice, de Guerre, de Finances; levant des troupes sans besoin; surchargeant le Peuple, fatiguant la Noblesse par des recherches importunes, inquietant le Clergé sur ses Privileges, affectant de ne suivre en rien, ni Loix ni Coustumes.

Il faisoit seul tout son Conseil; il ne donnoit sa confiance, & ne faisoit du bien qu'à de gens de basse naissance. Son Medecin fut quelque tems son Chancelier; un de ses Valets de Chambre, appellé *Olivier le Diable*, nom qui convenoit mieux à ses mœurs, que

que celui de le *Daim*, qu'il prit par Letres du Prince, fut emploïé par préference aux plus importantes Ambassades. Une conduite si bizarre & si violente, intimida les uns, irrita les autres, & mit tout le monde sur ses gardes: les Grands principalement, parce qu'ils ne pouvoient ignorer que le dessein du Roy estoit de les ruiner. Il ne s'en cachoit point, & disoit, quelquefois à eux-mesmes, qu'il ne croiroit point estre Roy, tant qu'ils seroient en estat de lui résister.

Loüis retire pour de l'argent les Villes scituées sur la Somme, que son Pere avoit engagées au Duc de Bourgogne.

Quelque obligation qu'il eust au Duc de Bourgogne & au Comte de Charolois son fils, qui lui avoient donné retraite, & l'avoient deffraïé cinq ans, il les haïssoit fort, parce qu'ils lui sembloient trop puissans; & que par le Traité d'Arras, ils avoient en engagement, Abbeville, Amiens, Saint-Quentin & autres Villes sur la Somme. Par le moïen de ces Places, leur Païs estoit à couvert, & ils pouvoient faire des courses jusques aux Portes de Paris.

1463.

Loüis pressa le Duc de recevoir son remboursement, qui estoit de quatre cens mille écus. Le Duc y avoit de la répugnance, son fils encore davantage: à la fin neanmoins, à force d'estre importuné, le Duc y donna les mains, à la persuasion des *Croüis*, Gentilshommes Flamands, qui pouvoient tout sur son esprit, & rendit les Villes de Somme, à l'insceu du Comte son fils.

Comines du Louvre, p. 3. & suiv.

Le Comte outré de cette perte, éclata contre les Croüis, & plus encore contre le Roy, qui ménageoit si peu le Duc & le Comte, qu'il protegeoit publiquement Jean de Bourgogne leur parent, accusé d'avoir attenté sur la vie du Pere & du fils. De là, nacquit la haine que le Roy & le Comte eurent depuis l'un contre l'autre; elle augmenta de jour en jour, par leurs pointilleries, & devint enfin, implacable par l'aventure de Rubempré.

Monstrelet, III. vol. p. 102. & suiv.

1463.

Dans le tems que le Duc devoit avoir une entreveuë avec le Roy à Hesdin, le *Bastard de Rubempré*, homme décrié pour ses crimes, alla par ordre du Roy, avec quarante gens de main, débarquer en Hollande, le plus près qu'il put de la Haye, où estoit le Comte de Charolois. L'arrivée impréveuë, de nuict & à petit bruit, de gens armez & inconnus, qui refusoient de dire leur nom, mit l'allarme dans le Païs. On en donna advis au Comte, qui les fit chercher aussi-tost. Rubempté & quatre de ses gens furent pris dans dans un Cabaret; le reste s'évada, & remit à la voile.

La fuite de ceux-ci, l'air effraïé des Prisonniers, leurs armes, leur déguisement (ils estoient vestus en Matelots) les variations de Rubempté, qui se deffendit mal, & sa mauvaise réputation, firent croire à bien des gens, que cette escoüade de Scelerats n'estoit descenduë à terre, que pour faire quelque méchant coup.

Sur cela, le Comte s'imagina qu'on avoit voulu l'enlever: le Roy eut beau dire, qu'il n'y avoit jamais pensé; & que l'ordre qu'avoit Rubempté estoit de prendre mort ou vif un Normand appellé *Romillé*, envoïé par le Duc de Bretagne, pour negocier avec le Comte; le bruit n'en fut pas moins grand, en France, en Flandres, en Angleterre, que Loüis avoit projetté de se saisir

en mesme-tems du Pere à Hesdin, & du fils à la Haye.

Ces bruits rendoient le Roy si odieux, que croïant ou s'en disculper, ou bien les faire tomber ; il envoïa en Flandres, *Charles d'Artois* Comte d'Eu, *Morvilliers* Chancelier de France, & l'Archevesque de *Narbonne*, demander avec hauteur, qu'on lui en fist réparation ; qu'on relaschast Rubempré, & qu'on livrast au Chancelier un Moine, qui avoit presché, & un Chevalier qui avoit dit, qu'il soustiendroit par le combat, que le Roy avoit eu dessein d'enlever le Duc & le Comte. Le Chancelier de Morvilliers, homme hardi & vehement, parla dans son Audience avec si peu de retenuë, que bien des gens s'imaginerent qu'il avoit ordre d'aigrir les choses, bien-loin de les adoucir : fanfaronnade qui ne fit qu'accroistre les soupçons. Le moïen de les dissiper eust esté de les mépriser.

Le Duc répondit, qu'il ne livreroit point ni le Moine ni le Chevalier, parce que l'un ni l'autre n'estoit, ni Sujet, ni Vassal du Roy ; & qu'à l'égard de Rubempré, dont on instruisoit le Procès, il le feroit mettre en liberté, s'il estoit innocent, & punir, s'il se trouvoit coupable.

Le Comte plus sensible que son Pere, aux termes durs & injurieux, dont s'estoit servi Morvilliers, dit à l'Archevesque de Narbonne : *Recommandez-moi à vostre Maistre ; il m'a bien fait laver la*
1464. *teste ; mais dites-lui, qu'avant qu'il soit un an, il s'en repentira.* Loüis faisoit si peu de cas du Comte, qu'il regarda cette menace comme une bravade de jeune homme, & nullement comme un présage de la tempeste épouventable qui alloit fondre sur le Roïaume.

Guerre, dite du Bien public : ses Chefs ; ses motifs.

Olivier, de la Marche, en ses Memoires, ch. 35. p. 459. Monstrelet, p. 109.

Tout fin & tout deffiant qu'estoit le Roy, il ignoroit encore un complot brassé contre lui, dont estoient plus de cinq cens personnes. L'ame de ce complot estoit *François* Duc de Bretagne, petit genie à la verité, mais qui avoit auprès de lui un *Landais* & un *Romillé*, aussi fourbes du moins & aussi rusez que Loüis XI.

Loüis souffrant avec peine, que ce Prince qui estoit son Vassal, osast trancher du Souverain, lui avoit envoïé deffendre de frapper de la Monnoye d'or, de lever des Tailles dans son Duché, & de se dire *Duc par la grace de Dieu.* Le Duc pris au dépourvû, demanda du tems pour répondre, sous prétexte qu'il ne le pouvoit sans en avoir communiqué aux trois Estats de son Païs ; cependant, en moins de trois mois, ses espions déguisez en Moines, negocierent si heureusement, que tandis que ses Ambassadeurs amusoient le rusé Monarque par des respects, des esperances & par des propositions, ils formerent une Ligue capable de le détrhosner. La trame fut si bien conduite, que le Roy n'en découvrit rien, que lorsque les Ambassadeurs de Bretagne s'enfuirent de Poitiers où il estoit, & emmenerent son frere avec eux.

Loüis au desespoir d'avoir esté duppé, par des gens qu'il croïoit tromper, fut d'autant plus embarassé, qu'il fut long-tems à desmesler qui estoit de la conjuration : son frere s'en estoit déclaré le

Chef, indigné de ce que le Roy ne lui avoit donné pour appanage que le Berri. Les autres Chefs estoient *Philippe II.* Duc de Bourgogne, & le Comte de *Charolois* son fils ; *François II.* Duc de Bretagne ; *Jean* Duc de *Calabre*, fils de René d'Anjou, Roy Titulaire de Sicile ; *Jean* Duc de *Bourbon*, le Duc de *Nemours*, le célebre Comte de *Dunois*, les Comtes d'*Armagnac*, de *Saint-Paul*, & de *Dammartin*, le Sire d'*Albret*, le Mareschal de *Loheac*, les Seigneurs d'*Amboise*, de *Beüil*, & de *Gaucourt*. Les vieux Officiers qui avoient servi sous Charles VII. se jetterent aussi dans ce Parti, irritez de ce que Loüis XI. avoit osté à la pluspart, les Pensions, Charges, Gouvernemens que Charles leur avoit donnez pour récompense de leurs services.

Il ne s'estoit point fait contre aucun autre Roy de France, de conspiration plus formidable que celle-ci. Les Alliez, pour se faire honneur, l'appellerent, *La Ligue du Bien public*, disant qu'ils n'avoient armé qu'afin d'obliger le Roy à gouverner selon les Loix, à rendre justice à un chacun, & à ne faire tort à personne. Si les Chefs se fussent entendus, & s'il y eust eu parmi leurs Troupes plus d'ordre & de discipline, il n'estoit pas possible que le Roy se fust soustenu, tant il estoit haï.

Autant que ce Monarque estoit avare & hautain quand ses affaires alloient bien ; autant, quand elles alloient mal, estoit-il souple & prodigue : pour détourner l'orage, ou du moins pour empescher qu'il ne grossist, il escrivit aux grandes Villes, des lettres humbles & caressantes ; & pour avoir bien-tost sur pied une Armée considerable, il offrit double païe aux Soldats & aux Officiers qui prendroient parti dans ses Troupes. 1465.

Comme il païa bien, il fut bien servi ; il eut en moins de six semaines une Armée de près de vingt mille hommes, avec laquelle il ravagea l'Auvergne & le Bourbonnois, pour punir le Duc de Bourbon, qui avoit esté des premiers à se déclarer contre lui. Le Duc qui n'avoit point de Places fortes, offrit de mettre les armes bas, & de renoncer à la Ligue. Il sauva par là, son Païs ; ses offres furent acceptées, quoiqu'elles fussent si peu sinceres, que dès que Loüis eust passé la Loire pour prendre la route de Paris, le Duc rassembla ses forces, & se mit aussi-tost en marche pour joindre les Confederez.

Contin. p. 9.

Le Comte de Charolois estoit entré en Picardie avec quinze cens hommes d'Armes, environ neuf mille fantassins, & plus de trente pieces de canon. Cette nombreuse artillerie faisoit sa principale force ; car, des quinze cens Gendarmes, il n'y en avoit que quatre cens qui fussent bien armez, le reste ne l'estoit qu'à demi, & tous estoient si mal-adroits, qu'ils ne sçavoient pas encore mettre leurs Lances en arrest. Les gens de pied n'estoient guere plus aguerris, parce qu'il y avoit près de trente ans que les Ducs de Bourgogne n'avoient eu, en Flandres, ni ailleurs, de guerre un peu considerable, & que pendant la Paix ils ne gardoient aucunes troupes, de peur de fouler leurs Peuples.

Le Comte ne trouva point de résistance jusques à Paris. Eh ! comment en eust-il trouvé, faisant répandre de tous costez, qu'il ne venoit dans le Roïaume que pour abolir les Imposts, & procurer le bien Public ? Les Villes ouvrirent leurs Portes, & lui fournirent à l'envi, toutes sortes de provisions ; parce que ses troupes païoient leur dépense, & ne faisoient aucun dommage. Si ce bon ordre eust duré, & que les Alliez eussent joint le Comte à point-nommé, ils estoient les maistres de tout ; & Paris, loin de resister, n'eust pas tenu vingt-quatre heures, tant il y avoit de Mécontens. L'esperance qu'eut le Comte d'y entrer par intelligence lui fit perdre le tems de prendre cette grande Ville ; car, dans cet intervalle le Mareschal Roüaut s'y jetta avec des troupes, qui réprimerent les Factieux & rasseurerent les bons Bourgeois.

Bataille de Montl'heri. 1465.

Le rendez-vous des Alliez estoit proche de Saint-Denis ; le Comte ne les y trouvant point, passa la Seine à Saint-Cloud & marcha vers Estampes, où il croioit les rencontrer. Il ne s'attendoit pas de trouver le Roy à Montl'heri, qui est à moitié chemin. Loüis ne faisoit que d'y arriver avec deux mille Gendarmes, & cinq à six mille hommes de pied, gens aguerris & bien armez. Le 16. Juillet. Commin. p. 11. & suiv. Monstrelet, p. 114. & suiv.

Ni le Roy, ni le Comte n'avoient point envie de combattre ; l'un ne songeoit qu'à gagner Paris ; & l'autre, qu'à joindre les Alliez. Le Roy, sans y penser, fut cause qu'il y eut bataille, en demandant d'un ton malin & goguenard à *Brezé la Varenne*, Grand Seneschal de Normandie, un de ses principaux Officiers, s'il n'estoit point des Conjurez ? Brezé fut si touché de ce soupçon, que sans en avoir d'ordre, il fit armer, la nuict, l'avant-garde qu'il commandoit, & attaqua le lendemain les Bourguignons au poinct du jour ; ainsi l'imprudente hardiesse de cet Officier obligea d'en venir aux mains.

Les Bourguignons estoient dans le Bourg de Montl'heri, & les François dans le Chasteau, qui est sur une éminence un peu au-dessus du Bourg. Par là ceux-ci auroient eu quelque avantage sur les autres, s'il ne s'estoit trouvé entre le Bourg & le Chasteau, un fossé large & profond, & bordé d'une haie épaisse. L'attaque se fit par les deux bouts de ce fossé. L'aisle droite des François, que le Roy commandoit en personne, enfonça & tailla en pieces, l'aisle gauche des Bourguignons : d'un autre costé, l'aisle droite des Bourguignons, où estoit le Comte de Charolois rompit l'aisle gauche des François. Dans la confusion que cette double deffaite causa dans les deux Armées, l'épouvente y fut si grande, qu'il y eut des fuïards de costé & d'autre, qui firent plus de quarante lieuës, sans repaistre ni reposer, publiant sur leur route qu'ils avoient perdu la bataille.

Il n'y eut pas grand carnage à ce premier choc ; mais lorsque les deux aisles victorieuses se rencontrerent, sans y penser, en revenant de la poursuite des fuïards ; c'est là qu'il y eut bien du monde tué. Ce bizarre combat dura environ cinq heures : la perte fut à peu prés égale : il demeura de part & d'autre, prés de deux

mille hommes sur la place. Le Roy perdit plus de Cavalerie, & le Comte plus d'Infanterie; les Bourguignons firent plus de Soldats prisonniers, & les François plus d'Officiers. Les Deux Princes firent leur devoir dans le combat; le Roy y parut plus Capitaine que Soldat, & le Comte bien plus Soldat que Capitaine; il fut pris & recous deux fois, & blessé, à la gorge, au visage & à l'estomac. Les deux Armées s'estant ralliées sur les quatre heures aprés midi, elles reprirent les mesmes Postes qu'elles avoient avant l'action, comme si elles eussent eu envie de recommencer le combat; cependant elles ne firent que se canonner, ne songeant l'une & l'autre qu'à atraper la nuict, tant pour se reposer, que pour resoudre à leur aise quel parti elles avoient à prendre.

On estoit de costé & d'autre en de grandes inquietudes. Le Roy apprehendoit que le Duc de Bretagne & les autres Alliez n'arrivassent de moment à autre; & le Comte, qu'il ne vinst au Roy quelque grand renfort de Paris. Les Bourguignons paroissoient tous si consternez, que le Comte pendant la nuict, mit en deliberation, s'il n'estoit pas plus à propos de déloger à la sourdine, que de risquer un nouveau combat. Les principaux Officiers opinoient à se retirer: il n'y eut que le Seigneur de *Contai*, brave & habile Chevalier, qui fut de l'advis contraire; il parla avec tant de force, qu'il persuada au Comte, non seulement de ne point s'enfuir, mais d'attaquer le lendemain. Il ne fut point à la peine; car, à une heure aprés minuict, le Roy avoit décampé, pour gagner Paris.

Loüis y fut reçu avec de grandes acclamations, parce qu'en arrivant il diminua de la moitié les Imposts, anciens & nouveaux, & promit fort qu'à l'avenir il se gouverneroit par le conseil de dixhuit Personnes, que la Ville devoit lui nommer. Le péril passé il ne garda rien de tout cela, qu'une haine mortelle contre ceux qui en avoient fait la proposition, particulierement contre l'Evesque de Paris qui avoit porté la parole.

Chron. Scandal-nfr. Gaguin, Id. Cet Evesque nommé *Guillaume Chartier*, estoit un homme vertueux, sçavant, zelé pour le bien public; quand il fut mort, ce qui arriva sept ans aprés, le Roy, par vengeance, fit oster de dessus sa Tombe une Epitaphe honorable que l'on y avoit mise, & y en fit graver une autre, où le Prelat estoit traité de Mutin & de Scelerat. Les gens de bon sens en estimerent moins Loüis XI.

Par la retraite du Roy le champ de bataille demeura au Comte de Charolois: Avantage peu considerable, qui fut cependant la cause de tous ses malheurs; car, quoiqu'il ne fust pas né pour les armes, il se mit tellement en teste, qu'aprés avoir vaincu le Roy, il le croïoit ainsi, rien ne pouvoit lui resister; qu'à peine avoit-il fini une guerre, qu'il en recommençoit une autre.

De Montl'heri il s'avança jusques à Estampes, où les autres Princes de la Ligue se rendirent en moins de quinze jours. Les Ducs de Berri & de Bretagne, qui arriverent les premiers, avoient huit cens Hommes d'armes & six mille Chevaux-legers, gens lestes &

qui avoient servi la pluspart. Le Duc de Bourbon amena cinq à six mille hommes, le Duc de Nemours autant, le Comte d'Armagnac & le Sire d'Albret davantage. Jean Duc de Calabre fut celui des Confederez, qui joignit avec moins de monde. Il n'avoit que huit cens Gendarmes, tant François que Bourguignons, quatre cens Allemands Arbalestriers à cheval, & cinq cens Suisses à pied; ce sont, les premiers Suisses qui soient venus dans le Roiaume, pour y faire la guerre.

Toutes les troupes des Alliez faisoient ensemble cent dix huit à vingt mille hommes, parmi lesquels il y avoit prés de cent mille Cavaliers: Armée formidable, & plus que suffisante, s'il y eust eu moins de Generaux, pour renverser du Throsne le Monarque le mieux affermi: mais qu'y a-t-il à craindre de forces mesme plus nombreuses, quand elles sont commandées par une multitude de Chefs, qui ont un pouvoir égal & des interests differens?

Blocus de Paris par les Confederez, qui negocient avec le Roy, & en obtiennent ce qu'ils veulent.

L'Armée assemblée, les Alliez passerent la Seine & vinrent camper près de Paris, pour blocquer cette grande Ville, dans l'esperance de la surprendre ou de la reduire par famine. Les Ducs de Berri & de Bretagne, avoient leur quartier à Saint-Maur des Fossez; le Comte de Charolois & le Duc de Calabre à Conflans; les autres Princes & Seigneurs à Saint-Denis & aux environs. Au bout de trois semaines, les Alliez, à force d'intrigues, de promesses, d'offres & de menaces, ébranlerent tellement la Bourgeoisie de Paris, qu'en l'absence du Roy, qui estoit allé en Normandie, faire des troupes & de l'argent, elle leur députa, l'Evesque & autres gens notables, du Clergé & du Parlement, pour sçavoir à quelles conditions on pouvoit traiter avec eux. *Com. vie. pag. 27. & suiv.*

Le Roy revint le lendemain fort à propos avec deux mille hommes d'armes & la Noblesse de Normandie. Deux jours plus tard il eust trouvé les Confederez dans Paris. En ce cas, à ce qu'il dit depuis, il se seroit refugié, ou en Suisse, ou à Milan.

Depuis son arrivée il y eut pendant quelques jours de frequentes & rudes escarmouches; puis, quand de costé & d'autre, on fut las de tant de petits combats, qui ne se terminoient à rien, on se mit à negocier. C'estoit le principal talent du Roy; & c'est par là qu'il esperoit dissiper cette puissante Ligue, qui sembloit devoir l'accabler.

La negociation n'allant pas aussi viste que ses desirs, l'impatience le prit si fort, qu'il s'en alla en un matin, lui cinquiesme dans un batteau, trouver les Princes à Conflans.

En approchant du bord où estoit le Comte de Charolois, *Mon frere*, lui dit-il, *m'assurez-vous?* A quoi le Comte répondit: *Oui comme frere.* Il avoit épousé une des filles de Charles VII. Sur la parole du Comte, le Roy mit pied à terre, & continuant à lui parler d'un air libre & caressant: *Je connois*, lui dit-il, *que vous estes Gentilhomme, & de la Maison de France; car lorsque ce fou de Morvilliers, que j'envoiai à vostre Pere, avec deux autres Ambassadeurs, parla si bien à vous, vous me mandastes par* *Ibid. 174 & suiv.*

l'Archevesque de Narbonne, que je m'en repentirois avant la fin de l'année. J'aime les gens, qui comme vous, sont exacts à ce qu'ils promettent.

Après ce compliment, Loüis desavoüa son Chancelier, & jura qu'il ne lui avoit donné, ni ordre, ni permission de parler comme il avoit fait. On ne comprenoit pas comment il estoit possible, qu'un Prince aussi deffiant & aussi ruzé que Loüis XI. se livrast volontairement entre les mains de gens sans foi, qui avoient conjuré sa perte. En deux autres entrevuës, il se mit encore à leur merci.

Ces visites aussi dangereuses que frequentes, sembloient d'autant plus estranges, que bien-loin qu'il y eust de sa part rien de desesperé, ses affaires au contraire, prenoient un assez bon trait. Paris estoit fortifié : il y avoit plus de provisions & plus de monde, qu'il n'en falloit pour soutenir un siege d'un an : le Roy avoit à la Porte une Armée de troupes d'élite.

D'un autre costé, les Alliez s'entendoient si peu, & ils manquoient de tant de choses, que peut-estre dans un jour ou deux, ils eussent esté contraints, de se soumettre, ou de se séparer, si sans y faire attention, lui-mesme ne leur eust appris, que la Ville de Roüen venoit de se déclarer pour eux. Cet avantage les rendit fiers ; ils s'en firent acheter plus cher : le Roy s'en soucioit peu, pourvû qu'il les congediast : il en avoit si grand' envie, qu'il accorda à quelques-uns plus mesme qu'ils ne demandoient.

Il est rapporté tout au long, dans *Monstrelet*, pag. 110 & dans le *Commin. du Louvre*, pag. 403. *& suiv.*

Traité de Conflans.

Au lieu du Berri, son frere eut pour son Appanage le riche Duché de Normandie. Le Duc de Bretagne fut remboursé des avances qu'il avoit faites pour cette guerre, & eut toute permission de frapper de la Monnoie d'or, de lever des Tailles en son Duché, & de se dire Duc par la Grace de Dieu. Le Comte de Charolois obtint en proprieté le Ponthieu & le Boulonnois ; & à vie seulement, Amiens, Abbeville, Saint-Quentin, & generalement toutes les Villes qui sont sur la Somme. Le Comte de Saint-Paul Favori du Comte de Charolois, fut fait Connestable de France ; les Ducs de Bourbon & de Nemours, eurent de grosses Pensions ; le Duc de Calabre toucha deux cens mille écus ; le Sire d'Albret, les Comtes d'Armagnac, de Dunois & de Dammartin, le Maréchal de Loheac & tous les autres Mécontens rentrerent dans, les Terres, Charges & Emplois, dont on les avoit dépoüillez.

Comme la Ligue ne s'estoit faite que sous le prétexte specieux, de procurer le bien public, il fut dit ; que douze Prelats, douze Chevaliers, & douze Hommes du Tiers Estat, qui seroient nommez par le Clergé, par la Noblesse & par le Peuple, s'assembleroient deux mois après la Signature du Traité, pour pourvoir au Gouvernement ; & que le Roy seroit obligé à observer ponctuellement ce qui seroit reglé par ces Ephores.

Cet article qui mettoit le Roy en Tutele, lui tenoit tellement au cœur, qu'il craignoit plus que chose au monde, que les Alliez ne s'aheurtassent à le lui faire executer ; mais, il en fut quitte pour

la peur; ils ne s'en mirent nullement en peine, tant ils estoient contens des avantages particuliers qu'ils avoient tous par le Traité. Ce fameux accord fut appellé *la Paix de Conflans*, parce que pour faire plus d'honneur au Comte de Charolois, il fut signé dans ce Village, où il avoit pris son quartier.

Louïs recouvre la Normandie, qu'il avoit donnée à son frere.

1466.

Moins cette Paix estoit honorable au Roy, plus il estoit impatient que l'occasion se presentast de la violer impunément. Le nouveau Duc de Normandie Charles de France son cadet, fut le premier qui éprouva le peu de fonds qu'il y avoit à faire sur la parole de l'aisné. La discorde s'estant mise entre les Confidens de Charles, qui estoient le Duc de Bretagne & Jean d'Anjou Duc de Calabre, le Roy sceut en profiter; & si-tost que les Confidens eurent éclaté l'un contre l'autre, il fit filer des troupes vers les frontieres de Normandie.

Charles estant au Chasteau de Roüen, en attendant que tout fust prest pour son Entrée dans la Ville, le Duc de Bretagne le pressa de lui ceder deux ou trois Places, en dédommagement de la dépense qu'il avoit faite pour la guerre du Bien public. A cette occasion, son Ennemi le Duc de Calabre aïant fait répandre le bruit que le dessein du Duc de Bretagne, pour avoir ce qu'il demandoit, estoit d'enlever de nuict, & ensuite d'emmener chez lui le nouveau Duc de Normandie, il y eut à Roüen, une émotion, & le Peuple s'allarma si fort, que le Duc de Bretagne couroit risque d'estre massacré, s'il ne se fust enfuï à propos.

Commin. pag. 41. & suiv. Monstrelet. 122. & suiv.

Sur l'advis de ces broüilleries, le Roy entra en Normandie, & poussa jusques à Caën, qui se rendit à composition; puis revenant sur ses pas, il prit Roüen en sept ou huit jours. Les autres Villes de la Province estant rentrées d'elles-mesmes sous la domination du Roy, Charles son frere, dénué, d'amis, d'argent, de cœur & de conseil, se sauva en Bretagne dans un pitoïable équipage; ainsi la Normandie ne garda son Duc que deux mois. Le Roy ne lui pardonna pas, la passion qu'elle avoit témoignée d'en avoir un: car, il en cousta la vie à un grand nombre de personnes, des plus Notables du Païs.

On s'attendoit si peu à une pareille révolution; & d'ailleurs elle fut si prompte, que le Duc de Bourgogne, ni le Comte de Charolois son fils, n'eurent point le tems de l'empescher. Le Comte, de retour en Flandres, après la guerre du Bien public, avoit assiegé Dinand, pour en punir les Habitans, qui sur un bruit vague & confus, que ce Prince avoit esté tué à la bataille de Montl'heri, l'avoient pendu en effigie, & l'avoient traité de Bastard. Tous les Peuples de l'Evesché de Liege, & principalement les Bourgeois de la Capitale, & les Habitans de Dinand, enragez contre leur Evesque, qui continuoit à les traiter plus en Loup qu'en Pasteur, estoient au desespoir que le Duc & le Comte s'aheurtassent à le soustenir.

Ibid. pag. 119.

Le chastiment suivit de près l'outrageuse insolence des Bourgeois de Dinand; la Ville fut prise d'assaut, pillée & réduite en cendres:

Monstrelet, p. 126. & suiv. Commin. 48. & suiv.

cendres: on néïa dans la Meuse huit cens de ses Habitans, le reste fut mis en chemise & chassé à coups de baston. Les Liegeois qui alloient au secours, furent tellement épouvantez d'une si affreuse catastrophe, qu'ils prierent le Comte, de leur accorder une Tréve. Ils eurent peine à l'obtenir; & ce ne fut qu'à condition qu'ils donneroient en ostage trois cens des plus opulens & des plus qualifiez de leurs Compatriotes.

Le 15. Juillet.

Mort de Philippe II. Duc de Bourgogne. 1467.

Quelque tems après, Philippe II. Duc de Bourgogne, finit ses jours à Bruxelles en sa soixante-douziesme année, & de son Regne la quarante-cinq. Grand Prince, qui ne cedoit, ni en puissance, ni en richesses à aucun des Rois de l'Europe, & qui n'avoit point son pareil, en bonté, ni en magnificence; aussi estoit-il adoré de ses Peuples, réveré de tous les Potentats Chrestiens, & redouté, mesme des Infideles.

Charles le Hardi, son fils unique succeda à tous ses Estats, & à pas une de ses vertus; il estoit aussi vaillant qu'infatigable, du reste, le plus emporté & le plus orgueilleux des hommes.

Le nouveau Duc, peu après la mort de son Pere, marcha contre les Liegeois, qui venoient de rompre la Tréve; quoiqu'ils ne l'eussent rompuë qu'à l'instigation du Roy, qui leur avoit depuis trois ans fourni des hommes & de l'argent, il offrit de les abandonner, pourvû que le Duc, de son costé, promist de ne point secourir, ni le Duc de Normandie, ni celui de Bretagne.

Ibid 50. & suiv.

Le Bourguignon croïant perdre à ce marché le rejetta avec hauteur, & se hasta de vaincre les Liegeois, pour marcher après cette guerre au secours de ses deux Amis. Les Liegeois furent taillez en pieces à la bataille de Saint-Tron; ils y perdirent tant de monde, qu'ils furent contraints de se remettre à la discretion du Vainqueur. Leurs murailles furent rasées, les Portes de leur Ville abatruës, les Tours renversées, trente Bourgeois des plus Notables, neïez ou pendus, & les autres, pour se racheter, obligez de païer au Duc, la valeur du tiers de leur bien.

Cette expedition, toute rapide qu'elle estoit, ne le fut point encore assez pour donner au Duc de Bourgogne, le tems de venir en France; car tandis qu'il estoit à Liege, le Roy s'estoit avancé vers les Frontieres de Picardie avec une Armée nombreuse, & l'Amiral, avec une autre, estoit entré en Bretagne, si viste & si à propos, que le Duc qui avoit desarmé, & qui desesperoit de pouvoir estre secouru, fut forcé de faire sa Paix & celle de Charles, frere du Roy.

Ibid. 62. & suiv.

Par ce nouveau Traité, il fut dit; Que le Prince Charles renonceroit à la Normandie; & qu'il auroit en récompense douze mille livres de rente en Terres, & soixante mille francs de Pension, à prendre sur le Thresor Roïal.

Guerre contre le nouveau Duc de Bourgogne, laquelle avant que de commen-

Le Duc de Bourgogne fut si surpris de ce Traité, que ne pouvant croire qu'il fust vrai, il pensa faire pendre le Heraut de Bretagne, qui alla le lui annoncer. Le Duc estoit déja sur les bords de la Somme, & campoit avec un grand ordre le long de cette Rivie-

BBbb

cer, se termine par une Tréve, dont Louis XI. paie cent mille écus.

1467.

re : c'est le seul Prince des derniers tems, qui ait renouvellé l'usage des anciens Romains, qui estoit d'enfermer leurs troupes dans un camp retranché. Malgré cette précaution, le Duc couroit grand risque d'estre forcé, si le Roy l'avoit attaqué; mais la maxime de ce Monarque, estant de ne rien hasarder, bien-loin qu'il en coustast au Duc pour sortir d'un si mauvais pas, il toucha de l'argent du Roy plus de cent mille écus, pour consentir à une Tréve, en attendant que l'on convinst de ce qu'on donneroit au Prince Charles pour Appanage.

Loüis levoit de grandes Armées; ces Armées estoient d'ordinaire superieures de beaucoup à celles de ses Ennemis, neanmoins loin d'en profiter, il perdoit l'envie de combattre, & souvent l'occasion de vaincre dès qu'il entrevoïoit quelque apparence de negocier. Son regne se passa à armer & à desarmer, à faire des Tréves, à les rompre & à les renoüer. Il vouloit que l'on crust qu'il y avoit en cela de la plus fine politique; mais bien des gens n'attribuoient ce changement continuel qu'à son peu de courage, & qu'à sa legereté.

Loüis XI. trompé par ses Confidens, se jette dans un grand danger; d'où il ne sort qu'en faisant un Traité honteux, & qu'en marchant contre les Liegeois ses Alliez.

Pendant cette Tréve, il se jetta sans necessité dans le plus grand péril où un Prince puisse tomber. Tout rafiné qu'il croïoit estre, il donnoit dans le piege plus qu'homme du monde, pour peu qu'on lui applaudist, & que l'on parust admirer son incroïable dexterité. Avec tout son esprit il fut la duppe dix ans durant, non seulement de ses Ministres, mais mesme de ses Ennemis. Depuis qu'il s'en fut apperçu, on ne pouvoit traiter avec lui, tant il devint soupçonneux. Heureux le Prince qui sçait si bien se gouverner, que le trop de confiance ne l'empesche point d'estre sur ses gardes, ni que le trop de défiance ne l'empesche point d'estre traitable.

Contin. de Louvre, p. 419. & suiv.

Il y avoit à la Cour deux Personnes du premier rang, en qui le Roy avoit confiance. Il ne les connoissoit pas; c'estoient des Fourbes qui le vendoient, & qui s'estudioient à le tenir dans l'embarras, tant pour se rendre necessaires, que de peur que s'il n'avoit plus de quoi s'occupper au dehors, il ne vinst à faire des changemens, dont eux-mesmes souffrissent les premiers.

Ces deux hommes estoient le Cardinal de la *Baluë* & le Connestable de *Saint-Paul*. Gens d'un genie de mesme trempe, mais d'une naissance bien differente; Saint-Paul estoit de la Maison Imperiale de Luxembourg; & la Baluë, fils d'un Tailleur. Ce fils de Tailleur devint en si peu de tems, moins par son mérite, que par la faveur du Roy, Evesque, Ministre & Cardinal, que tout le monde en murmura. Loüis extrême en tout, combloit de biens incontinent, ou accabloit de maux, plus par caprice, que par raison, selon que les gens lui revenoient, ou qu'ils lui déplaisoient.

Quoique le Cardinal deust au Roy tout ce qu'il estoit, il n'en estoit pas moins ami des Ducs de Bretagne & de Bourgogne; & afin d'avoir un azile, si le Roy qui estoit changeant, venoit à le chagriner, il n'avoit pas moins d'envie qu'eux, de procurer au

Prince Charles, au lieu de la Pension que portoit le dernier Traité, une Province en souveraineté. Le Duc de Bourgogne sollicitant donc vivement, que l'on fist justice à ce Prince, la Baluë insinua au Roy, ou qu'il feroit desister le Duc de ses importunes poursuites, ou que du moins il en auroit meilleur marché, si pour lui témoigner plus d'estime & plus de confiance, il alloit le trouver, & traiter lui-mesme avec lui. Le malicieux Prelat avoit en vuë par ce conseil, d'engager le Roy si avant, qu'il ne pust se deffendre de faire ce qu'on souhaitoit.

Comines, 63. & suiv. Loüis, qui estoit ravi qu'on applaudist à son adresse, & qu'on crust qu'il n'y avoit point d'hommes si rafinez qu'il ne duppast, 1468. gousta si fort cet advis, que sans mener Escorte ni Gardes, mais seulement quelques Domestiques & sept ou huit Princes ou Seigneurs, tous Parens ou Amis du Duc, il alla le trouver à Peronne, sans prendre d'autre seureté que la parole de ce Prince.

Loüis fut reçu à Peronne avec de grands honneurs; il fut logé dans la maison la plus commode de la Ville, & il s'y trouva bien jusques à ce qu'il vit arriver trois Princes du Sang de Savoye qu'il avoit maltraitez & deux François disgraciez, encore plus aigris contre lui : alors il eut si grand'peur, que ces Princes & ces Seigneurs, qui avoient amené bien du monde, ne vinssent à lui faire insulte, qu'il demanda d'estre logé dans le Chasteau. C'estoit passer le guichet & se rendre lui-mesme Prisonnier, si quelque chose, comme il arriva, venoit malheureusement à donner occasion ou pretexte de l'arrester.

Pour rendre le Duc plus docile en lui suscitant des affaires, qui l'empeschassent de soutenir, du moins avec tant d'ardeur les interests du Prince Charles, le Roy partant pour Peronne, avoit fait offrir aux Liegeois un secours d'hommes & d'argent, s'ils vouloient reprendre les armes. Le Duc aprés sa victoire les avoit si fort maltraitez, qu'il n'en fallut pas davantage pour r'allumer incontinent toute leur fureur contre lui; mais, comme la mine joüa trop tost, il pensa en couster au Roy, la vie ou la liberté; car, tandis qu'il estoit à negocier avec le Duc, ces Peuples feroces & turbulens, soutenus de troupes Françoises surprirent Tongres en une nuict, y firent leur Evesque Prisonnier, massacrerent six de ses Chanoines, & néïerent plus de vingt Bourguignons, qui estoient de la suite du Prelat.

A cette nouvelle le Duc en furie, fait fermer les Portes de Peronne, double la Garde du Chasteau, deffend que personne y entre & ne parle que de se venger. Sa premiere pensée fut d'assembler les Grands de France, pour faire déposer le Roy. Une seconde de meilleur sens, fut de le tenir en Prison, jusques à ce qu'il eust executé les Traitez de Conflans & d'Arras. Loüis passa trois jours en des transses mortelles, livré à un Ennemi qui gagnoit tout en le perdant, & logé au pied d'une Tour, où Herbert Comte de Vermandois avoit fait mourir autrefois le Roy Charles, surnommé le Simple.

Loüis estoit perdu, s'il n'eust sceu répandre à propos quinze mille écus d'or parmi les Officiers du Duc & leur promettre quatre fois autant : les Domestiques bien païez adoucirent l'esprit de leur Maistre, & le disposerent peu à peu à consentir à un Traité, par lequel le Roy s'obligea de donner à Charles son frere, les Comtez de Brie & de Champagne. Le Duc exigea de plus, que le Roy l'accompagneroit à l'expedition de Liege, avec quatre cens Gendarmes qu'il feroit venir incessamment. Quelque honte qu'il y eust pour le Roy, d'aller lui-mesme en personne, contribuer à la destruction de ses misérables Alliez, il fallut en passer par là.

Quoique Liege fust démantelée, & qu'il n'y eust dans la Ville ni canon ni remparts, les Habitans ne laisserent pas, non seulement de se deffendre, mais encore de faire des sorties aussi furieuses que frequentes : Peu s'en fallut qu'en une nuict, ils n'enleverent le Roy & le Duc. Les Liegeois tinrent six jours entiers, & s'ils furent forcez au septiesme, leur simplicité en fut cause; ne pouvant pas s'imaginer qu'en un jour de Dimanche : jour de repos parmi les Chrestiens, on songeast à les attaquer; ils estoient si peu sur leurs gardes, que la pluspart disnoient, lorsqu'environ sur le midi, les Bourguignons à l'improviste, fondirent dans les grandes ruës.

A ce vacarme la plus grande partie des Bourgeois s'enfuit dans les Bois voisins, l'autre se sauva dans les Eglises ou se cacha dans les Maisons. Leur misérable Ville fut mise à feu & à sang : douze cens de ces pauvres gens furent, tuez, pendus ou néïez; toutes les Maisons furent bruslées, hors trois cens que l'on reserva pour loger les Ecclesiastiques.

Comin. Olivier de la Marche. Gaguin. Chron. Scandal.

Le Roy aïant sur son habit une Croix de Saint André, qui estoit la marque des Bourguignons, & criant de toute sa force, *Vive, vive Bourgogne*, entra dans Liege avec le Duc, & fut contraint de se réjoüir de la désolation de ses malheureux Alliez, pour faire sa cour à son Vassal & pour en obtenir permission de s'en revenir. L'adieu fut froid : à peine le Duc daigna-t-il conduire le Roy un quart de lieuë, & lui faire, de mauvaise grace, quelques excuses meslées de menaces. Desagréable avanture, qui exposa le Roy à la risée de tout le monde. On ne voïoit à Paris, depuis mesme qu'il fut de retour, que Vaudevilles & Pasquins: il en courut un fort piequant sur la recherche qu'il y fit faire, des Geaïs, Pies & Perroquets: Malheur au Maistre, dont la Pie eust retenu le *nom de Peronne*.

Louis XI. tout fin qu'il croit estre, continué longtems d'estre la duppe de ses Ministres, jusques à ce qu'il en est averti par le Duc de Bourgogne,

Comin. p. 55.

Loüis estoit d'autant plus sensible à l'outrageux affront qu'il avoit reçu dans cette Ville, qu'il ne pouvoit s'en prendre qu'à lui; car, il ne sçavoit point encore que son grand Confident le Cardinal de la Baluë; estoit un Traistre qui le vendoit : il ne l'apprit que par des Lettres interceptées, dans lesquelles le Cardinal exhortoit le Duc de Bourgogne & Charles de France frere du Roy, l'un à ne pas desarmer si-tost, & l'autre à ne point accepter l'Eschange qu'on lui proposoit. Au lieu de la Brie & de la Cham-

pagne, le Roy offroit à son frere, la Guienne & le Païs d'Aunix. La veuë du Roy dans cet Eschange, estoit de se placer si loin, qu'il ne pust estre secouru. avec lequel ils s'entendoient.

Les veritables Amis de Charles n'estoient point d'advis de l'Eschange; à la fin neanmoins ce Prince foible l'accepta, par le conseil de son Favori *Daidie*, Seigneur de *Lescun*, Gentilhomme Gascon, qui avoit l'ambition d'estre Prophete en son Païs. Lescun fut aussi bien récompensé, pour l'y avoir déterminé, que le Cardinal de la Baluë, fut vigoureusement puni, pour l'avoir exhorté de ne le pas faire. Le Cardinal fut plus de douze ans à la Bastille.

Il n'estoit pas le seul qui duppast le ruzé Loüis XI. Le Connestable de Saint-Paul ne lui estoit pas plus fidele. On ne peut dire combien de fois il le trompa. Il se brassoit une intrigue pour marier le Duc de Guienne à la fille du Duc de Bourgogne: c'estoit le Duc de Bretagne, qui proposoit ce mariage; le Connestable de son costé, le souhaitoit si ardemment, que tout avare qu'il estoit, ce fut lui qui donna l'argent qu'on répandit abondamment parmi les Domestiques du Duc de Bourgogne, afin de les engager à y contribuer. Le Maistre, homme irresolu, ne répondant ni oui ni non, le Breton & le Connestable, pour le contraindre par la peur, à agréer ce mariage, menacerent que s'il ne le faisoit, ils lui susciteroient une guerre.

En effet, le Connestable prenant son tems, sçut si bien faire voir au Roy, qu'il lui estoit aisé d'enlever au Duc de Bourgogne une partie de son Païs, que le Roy, qui brusloit d'envie de tirer vengeance du Duc, forma le dessein de l'attaquer, pour peu que les Estats de France, qui avoient crié fortement contre la guerre qui venoit de finir, ne témoignassent point de répugance pour celle-ci. Dans les Estats qui se tinrent à Tours, il y eut bien des gens qui la desapprouverent; à la fin neanmoins le Roy fit tant par ses intrigues, qu'il y fut resolu que le Duc seroit ajourné en la Cour des Pairs, pour y répondre sur les plaintes que le Roy faisoit contre lui.

Comin. p. 87. & suiv.

L'Acte d'Ajournement fut signifié à Gand, par un Huissier du Parlement, en parlant au Duc en personne. Le Duc ne fit que s'en mocquer, & au lieu de comparoistre il mit une Armée sur pied; puis voïant que le Roy ne faisoit aucun mouvement, il la congedia.

La Maison de Bourgogne, de peur de charger ses Peuples, n'avoit point de troupes reglées, ni mesme aucune garnison dans ses Places les plus importantes; croïant que des Sujets aussi bien traitez que les siens, se garderoient assez d'eux-mesmes.

Le Duc se repentit d'avoir desarmé si-tost, lorsqu'environ un mois après il vit tout à coup une Armée Françoise, se former de troupes, qui à la sourdine, avoient filé par pelotons. Son allarme s'accrust si fort, quand il sçut que ses Domestiques estoient la pluspart du complot, & qu'un de ses freres naturels cherchoit à Ibid. 91.

l'empoisonner, que craignant de n'avoir pas le tems de pourvoir à la seureté de sa vie & de ses Estats, il conjura le Connestable, qui commandoit l'Armée Roïale, de ne pas le pousser à bout. La réponse du Connestable, fut qu'il ne pouvoit s'en empescher, à moins que le Duc ne lui donnast une parole positive sur le mariage de sa fille; prometant que s'il la donnoit, non seulement on l'épargneroit, mais encore que ses deux Amis, les Ducs de Guienne & de Bretagne se declareroient en sa faveur. L'un & l'autre avoit armé sous pretexte d'aider le Roy à se venger du Bourguignon.

Le Duc de Bourgogne estoit de ces gens revesches, qui plus on les presse, plus ils se roidissent. Irrité de cette réponse, il escrivit au Roy une Lettre fort humble, dans laquelle il lui découvit tout le mystere de cette guerre. Il n'en fallut pas davantage, pour que le Roy ne la continuast pas, tant il fut indigné d'estre la duppe de ces Princes, & allarmé d'un mariage, qui eust mis son frere en estat, non seulement de lui resister; mais peut-estre de le dépoüiller: Fraïeur d'autant mieux fondée, que le bruit s'estoit répandu, que c'estoit pour un grand dessein, que le Duc de Guienne avoit armé.

Quels que fussent les projets du Duc, on les arresta par un detestable moïen. Il aimoit la Veuve du Seigneur d'Amboise, & avoit pour son Confesseur un certain Moine Benedictin, nommé *Favre* dit *Versois*, Abbé de Saint Jean d'Angeli. Ce méchant Moine empoisonna un Pavi le plus beau du monde, & le presenta à la Dame, qui en mangea la moitié & donna l'autre à son Amant. La belle Veuve, qui estoit d'une complexion délicate, mourut quelques jours après. Le Prince, qui estoit plus robuste, soutint mieux l'effort du venin. Les ongles, les dents & le poil lui tomberent l'un après l'autre; & enfin au bout de six mois d'un martyre continuel, il mourut comme sa Maistresse, en des convulsions horribles.

Mort du Duc de Guienne, frere de Louis XI. — Le 12. May. — *Comin.*

1472. Incontinent après sa mort, le Roy, qui bien averti des progrès de la maladie, s'estoit approché de la Guienne, y entra avec des troupes, & la réduisit toute entiere. De là passant en Bretagne avec une grosse Armée, il auroit accablé le Duc, si le Duc ne l'eust appaisé, moins par ses soumissions, que par un important service.

Le Seigneur de Lescun & quelques autres Serviteurs du feu Duc de Guienne, s'estoient saisis du méchant Moine, & pour lui faire son Procès avec plus de seureté, ils l'avoient mené en Bretagne; mais à peine fut-il arrivé, que de peur qu'il ne parlast trop, quand ce viendroit à l'interroger ou à lui donner la question, on l'expedia en une nuict, de sorte que le lendemain, il se trouva mort dans son cachot, la langue tirée de demi pied, le visage & le corps tout noir.

On eut beau publier, que le diable l'avoit estranglé, & que quelques jours auparavant on avoit vû des spectres affreux le menacer; il n'y eut que le Peuple qui ajousta foi à ces contes. Les

gens un peu éclairez virent bien d'où le coup partoit, & ne douterent point que les Ministres de Bretagne n'avoient expedié le Moine, que pour faire plaisir à Loüis XI. qui souhaitoit passionnément, que les preuves du crime perissent avec le Criminel.

Commin. liv. 6. suiv.

La mort du Duc de Guienne, toute execrable qu'elle estoit, ne laissa pas de contribuer à la tranquillité publique : les Grands en eurent moins d'occasion & moins d'envie de cabaler. Il n'y eut que le Duc de Bourgogne, qui entreprit de venger cette cruelle mort. On ne peut dire jusques où la rage le porta.

Nouvelle guerre contre le Duc de Bourgogne.

Il entra en France la torche & le fer à la main, mettant tout à feu & à sang, bruslant les Villes & Villages, sacrifiant sans misericorde, aux manes de son Ami, hommes, femmes & enfans : Il égorgea sept à huit mille de ces innocentes victimes.

Son aveugle fureur vint enfin échoüer devant la Ville de Beauvais. Faute de l'avoir bien attaquée, non seulement, il ne put la prendre ; mais il perdit en six semaines, trois à quatre mille hommes à ce siege. La Bourgeoisie se deffendit avec valeur : les hommes n'en pouvant plus dans un assaut qu'ils soutenoient depuis trois heures, les femmes, genereusement se presenterent sur la breche, & repousserent les Ennemis ; les unes à grands coups d'épées ; d'autres à coups de pierres, & d'autres en versant sur eux de l'huile & de l'eau boüillante. Les cruautez des Bourguignons ne cesserent, que par une Tréve, dont le Roy païa cent mille écus. 1472.

Meyer. Chronique de Flandres. Commin.

Toutes horribles qu'estoient ces inhumanitez, elles lui faisoient bien moins de peine, que la vaste ambition du Duc, qui ne songeoit qu'à s'agrandir. Il y avoit près d'un an, que ce Prince estoit en traité, pour faire revivre en sa faveur le titre de Roy de Bourgogne, ou pour faire ériger les Païs-Bas en Monarchie, moïennant quoi il prometroit de marier sa fille unique au fils aisné de l'Empereur.

Desseins & Exploits de ce Duc.

Une si belle proposition fut reçuë avec tant de joie, que l'execution s'en seroit promtement suivie, si Loüis XI. par jalousie, n'eust fait insinuer sous-main, au Duc & à l'Empereur, qu'ils ne cherchoient qu'à se tromper. Ces soupçons, de costé & d'autre, faisant prendre des précautions, le Bourguignon ne voulut point que le mariage se fist, qu'il n'eust esté reconnu Roy, ni l'Empereur le declarer Roy, que le mariage ne fust fait. Par là l'Affaire manqua : le Duc parut s'en soucier peu, & content sans changer de titre, d'accroistre sa gloire & sa Puissance, il forma le dessein de s'estendre du costé du Rhin.

Dans cette vuë il mit le siege devant Nuis, sous pretexte de soutenir *Robert de Baviere*, qu'un Prince de la Maison de Hesse troubloit dans la possession de l'Archevesché de Cologne, dont Nuis est une dépendance. Une entreprise si hardie mit l'allarme en Allemagne ; chacun y eut plus ou moins de peur, d'avoir bientost pour voisin un Prince aussi inquiet : cependant les Allemans estoient si pauvres, si paresseux, si indolens, qu'ils n'eussent point

marché au secours, si le Roy ne leur eust fourni de l'argent; & s'il ne les eust animez à punir l'audace du Duc, qui se vantoit publiquement, que l'Empereur & l'Empire ensemble, ne le forceroient pas à décamper de devant Nuis.

1474. En effet, loin de s'effraïer de l'arrivée de l'Empereur, & des Electeurs en Personne, avec une Armée moitié plus forte que la sienne, il fut assez fier pour leur presenter la bataille. L'Empereur ni les Electeurs ne l'accepterent point, tant ce Duc, plus hardi, que sage, s'estoit rendu redoutable: ce siege néanmoins, qui se termina par un accord, par lequel il fut dit, que la Place seroit mise en sequestre; ce siege, dis-je, avoit esté si long & si meurtrier, que, si le Roy eust fourni à tems les secours qu'il avoit promis, les Allemans vrai-semblablement, auroient accablé le Duc; mais Loüis avoit besoin ailleurs de ses forces & de son argent, pour vaincre ou pour congedier un Ennemi terrible, qui venoit de descendre en France, à la priere du Bourguignon.

Ce formidable Ennemi estoit *Edoüard IV.* de la *Maison* d'Yorc, nouvellement Roy d'Angleterre, qui aprés bien des avantures, avoit enfin dépossedé le Pusillanime Henry VI. qui estoit du Sang de Lancastre.

Les Maisons d'*Yorc* & de *Lancastre*, venoient du Roy Edoüard III. lequel eut sept fils, dont cinq furent mariez; sçavoir *Edoüard*, *Lionnel*, *Jean*, surnommé de *Gand*, parce qu'il y nacquit, *Edmond* & *Thomas*. Edoüard fut Prince de Galles, Lionnel fut Duc de Clarence, Jean, Duc de Lancastre, Edmond, Duc d'Yorc, & Thomas, Duc de Glocester.

Le Prince de Galles laissa un fils qui succeda à son Aïeul, sous le nom de Richard II. Le Duc de Clarence n'eut qu'une fille; & du mariage de cette fille avec le Comte de de la Marche, de la Maison de Mortemer, il ne vint encore qu'une fille, qui fut *Anne de Mortemer*.

Le Duc de Lancastre fut marié trois fois, & eut grand nombre d'enfans, entre autres le Comte d'*Herbi*, qui aprés avoir supplanté l'Imbecille Richard II. regna sous le nom de *Henry IV.* Edmond Duc d'Yorc eut un fils appellé *Richard*, qui épousa Anne de Mortemer, & qui eut d'elle des enfans: Thomas Duc de Glocester, n'en laissa aucun de sa femme.

Comme les filles en Angleterre peuvent heriter de la Couronne, il semble que légitimement elle estoit dévoluë à Anne, qui estoit petite-fille & heritiere de Lionnel Duc de Clarence, aisné de Jean Duc de Lancastre: cependant, les Droits de cette Heritiere furent long-tems ensevelis; & depuis plus de cinquante ans, les Lancastres estoient sur le Throsne. Henry IV. s'en empara; Henry V. s'y maintint avec réputation; & les Yorc vrai-semblablement, n'auroient point eu d'occasion ni d'esperance d'y monter, si Henry VI. eust eu, ou le genie de son Pere, ou le courage de son Aïeul.

Henry VI. homme simple & indolent, n'avoit point regné par lui-mesme; c'estoit la Reine son Epouse, qui avoit tenu le

le timon : cette Reine nommée *Marguerite*, seconde fille de *René d'Anjou* Roy Titulaire des deux Siciles, estoit une femme rare, qui joignoit aux charmes de son sexe, toute l'habileté & toute la vigueur de l'autre : Ses Ennemis ne lui ont reproché, que d'avoir esté trop severe.

Commin. Hist. d'Angleterre.

L'humeur entreprenante de cette Princesse, son esprit & sa fermeté, donnant l'allarme à tous les Grands, ils se liguerent contre le Mari, pour se délivrer disoient-ils, de la tyrannie de la femme, & choisirent pour les commander, *Richard Duc d'Yorc*, qui embrassa avec plaisir une si belle occasion, de faire valoir par leurs secours les légitimes prétentions que sa femme *Anne de Mortemer*, sembloit avoir sur la Couronne.

Guerres Civiles entre les Anglois après lesquelles leur nouveau Roy vient au secours du Bourguignon.

De là naequirent en Angleterre, les deux celebres Factions, de la *Roze rouge* & de la *Roze blanche*, qui en trente ans qu'elles durerent, y firent des maux infinis. La Roze blanche estoit la Devise des Yorcs, & la rouge celle des Lancastres; Richard Duc d'Yorc, soutenu par les Grands Seigneurs, arma donc contre Henry VI. Les Puissances voisines prirent part à leur differend : la France assista Henry : le Duc de Bourgogne & ses Amis, secoururent le Duc d'Yorc. Il se donna pour cette querelle, trente batailles ou petits combats, où perirent plus de deux cens mille hommes, & quatre-vingt Princes du Sang d'Angleterre.

Henry fut deffait & pris par le Duc d'Yorc ; le Duc fut tué dans un combat, que lui livra quelque tems après, Marguerite femme de Henry. Edoüard fils du Duc mit à son tour la Reine en fuite, puis fut proclamé Roy, & regna sans estre troublé, jusques à ce que le Comte de Warvic, autrefois son plus grand appui, se declara pour les Lancastres. Warvic, en onze jours, se rendit maistre de l'Angleterre ; Edoüard la reconquit en vingt : Warvic fut tué dans un combat, le Prince de Galles dans un autre, & Henry VI. dans sa Prison.

Par cette catastrophe, Edoüard IV. demeura paisible : il ne fut redevable de son élevation, qu'à son habileté & à sa bravoure : ses manieres polies acheverent de gagner les cœurs : heureux si la volupté n'eust point corrompu le sien. Il aima trop les femmes & en fut trop aimé ; sa gloire en souffrit plus que sa fortune. Il commença son Regne en Heros, & le finit en Sardanapale.

Commin. pag. 119. & suiv.

Edoüard sollicité par le Duc de Bourgogne, estoit descendu à Calais avec une belle Armée, sur ce que le Duc lui avoit promis de l'y joindre avec la sienne, & de lui faire livrer Saint-Quentin. Le Duc en avoit parole du Connestable de Saint-Paul, qui estoit demeuré le maistre de cette importante Place, depuis qu'il l'avoit surprise, deux ou trois ans auparavant : ce n'estoit que sur cette assurance, qu'Edoüard avoit envoié declarer la guerre à Loüis XI. 1475.

Le deffi en estoit conçu en termes vifs & offensans, & Loüis y estoit traité d'Usurpateur d'une Couronne, laquelle, à ce qu'on disoit, appartenoit légitimement à la posterité d'Edoüard III. Roy d'Angleterre.

Loüis seme de la deffiance entre le Roy d'Angleterre & le Duc de Bourgognon.

gogne, & fait a propos un Traité avec le premier.

Loüis leut le Cartel sans paroistre nullement ému, puis se retirant dans sa chambre, il y fit venir le Heraut d'Armes, & lui dit d'un air moderé, qu'il n'estoit point surpris du deffi du Roy d'Angleterre, que c'estoit l'effet des intrigues du Connestable de Saint-Paul & du Duc de Bourgogne, deux Fourbes, qui trompoient Edoüard, comme ils l'avoient trompé lui-mesme; & aprés avoir adjousté, qu'au lieu de se faire la guerre, les deux Rois ne devoient penser qu'à vivre en bonne intelligence, il témoigna que de sa part, il seroit toûjours disposé, à donner les mains à la Paix. Pour mettre le Heraut dans ses interests, Loüis, en le congediant, lui donna trois cens écus d'or & une piece de velours cramoisi.

Edoüard éprouva bientost ce que Loüis XI. avoit prédit. Le Duc de Bourgogne entesté du siege de Nuis, ne mena point de troupes à Calais; & quand Edoüard se presenta devant la Ville de Saint-Quentin, le Connestable de Saint-Paul, bien loin de la lui livrer, fit tirer sur lui à boulets. On eut beau dire, pour excuser le Connestable, qu'il n'en avoit usé ainsi, que pour sauver les apparences, & ne pas rompre ouvertement avec le Roy; Edoüard également irrité, & de la perfidie de l'un, & des foibles excuses de l'autre, rebroussa aussi-tost chemin, & s'en retourna à Calais, resolu de repasser la mer, si le Duc & le Connestable, ne lui tenoient parole, au jour préfix qu'il leur marqua.

Dans cet intervalle Loüis XI. qui estoit à l'affust, dépescha au Roy d'Angleterre, non un homme distingué, mais un simple Valet, habillé comme un Heraut d'Armes: (Il emploïoit plus volontiers des gens sans nom & sans naissance, pourvû qu'ils eussent du talent, que des gens plus qualifiez;) & fit offrir à Edoüard & aux Ministres de ce Prince; à l'un, une grosse somme, s'il vouloit entendre à la Paix; & aux autres, des Pensions, s'ils la conseilloient à leur Maistre: Edoüard se laissa prendre à cet hameçon. Commin. p. 143. & suiv.

Trois choses faciliterent le Traité: les conditions avantageuses que Loüis XI. lui proposoit: l'approche de l'Automne, qui obligeoit la Flotte Angloise à rentrer bien-tost dans ses Ports: la mauvaise foi du Connestable de Saint-Paul & du Duc de Bourgogne: Puissantes considerations, qui déterminerent Edoüard à conclure avec le Roy une Tréve Marchande, pour neuf ans. Jamais Tréve n'a mieux merité le nom de Marchande, que celle-là; car, Edoüard parut dans ce Traité, comme un Vendeur de la Paix, & Loüis XI. comme un Acheteur, qui promit; 1. de païer comptant soixante & treize mille écus d'or; 2. de marier le Dauphin son fils, à la fille aisnée d'Edoüard; & 3. de donner pour l'entretien de cette future belle-fille, qui n'estoit encore qu'un enfant, cinquante mille écus tous les ans.

La Tréve signée, les deux Rois pour la ratifier, se virent sur le Pont de Pequigni, une barriere entre deux. Loüis invita Edoüard à venir à Paris, s'y divertir avec les Belles; mais aïant esté pris

au mot, il en fut si fasché, qu'il mit tout en œuvre pour rompre la partie.

Tout habile qu'estoit Loüis XI. ou qu'il croïoit estre, il ne pouvoit retenir sa langue, souvent il lui eschappoit des paroles indiscretes, dont il se repentoit le moment d'après. *Je sçai bien*, disoit-il, *que ma langue, m'a porté grand dommage, aussi m'a-t-elle fait quelquefois du plaisir beaucoup.*

Commin. l. 1. c. 10

Le Duc de Bourgogne accourut inutilement, pour faire rompre le Traité; ses menaces, ses emportemens, ses offres, prieres & reproches, ne pûrent faire changer Edouard. Ce Roy craignoit les dangers, pour en avoir trop essüié, & ne pensoit plus qu'aux plaisirs; content des bons vins de France, & de ses beaux escus d'or, il repassa en Angleterre, sans se soucier de ce qu'on y diroit d'un retour si precipité. Son voïage ne fut pas en tout de trois mois. Ce dernier Traité ne lui fit point d'honneur; il n'en fit guere à Loüis XI. & ne diminua rien de la fierté du Bourguignon.

Quoique le Roy fust en estat plus qu'il n'avoit encore esté de faire eschoüer pendant la Tréve, les vastes projets du Bourguignon; cet audacieux Duc ne laissa pas de les poursuivre. Son principal dessein, estoit d'acheter la Provence, & de s'emparer de la Lorraine, afin, qu'en joignant ces Estats aux siens, il pust sans mendier passage, aller d'une Mer à l'autre.

Il conquit la Lorraine en moins de cinquante jours; rapidité prodigieuse, qui fit si grand'peur aux Suisses que le Duc avoit menacez, qu'ils envoïerent lui offrir de faire Alliance avec lui, & de renoncer à celle du Roy. Le Duc leur en vouloit, parce qu'ils avoient pillé les Terres du Comte de *Romont*, Prince de la Maison de Savoie, son ami & son allié, en haine de ce que le Comte avoit pris à un Suisse, une charretée de peaux de Mouton. En vain, promirent-ils de reparer tout le dommage; plus ils s'humilierent, & plus le Duc les méprisa, parce qu'il consideroit leurs offres comme des marques de leur foiblesse; ce qui lui donna la pensée & l'envie de les subjuguer.

Commin. p. 168. & suiv.

Il s'en falloit beaucoup, que les Suisses ne fussent alors dans la réputation qu'ils ont euë depuis deux cens ans. A peine les connoissoit-on. Ce n'estoient que des Païsans, mais qui avoient encore toute la force, & toute la vigueur d'une liberté feroce. Ce fut contre cet écueil, que l'ambition querelleuse de ce Prince inquiet, & sanguinaire, alla enfin se briser.

Il perdit le 5. Avril 1476. une partie de son Infanterie, & ses superbes Equipages, à la bataille qui leur livra près du village de Granson; & le 20. Juin suivant, dix-huit mille de ses meilleurs hommes, en celle de Morat. Une suite de cette défaite, fut que la Ville de Nanci secoüa aussi-tost le joug, & rappella le Duc de Lorraine.

Malheurs & mort de Charles, dernier Duc de Bourgogne, de la seconde Race. 1476.

Le Bourguignon accablé de tant de revers, passa en perdre l'esprit. Il se cacha plus d'un mois, puis ne sachant plus ce qu'il faisoit, il fut assez témeraire, pour aller au mois de Janvier 1477.

Dans la vie anonyme d'Angelo Catho Archevel.

1477.

ſans vivres, ſans munitions, aïant à peine quatre mille hommes, mettre le ſiege devant Nanci; & lorſque près de vingt mille tant Allemans que Suiſſes, commandez par le Duc de Lorraine, parurent pour ſecourir la Place, l'orgueilleux Bourguignon, au lieu de ſe retirer ou d'entrer en negociation, marcha fierement à eux, quoiqu'il n'euſt pas douze cens hommes en eſtat de ſe bien deffendre. Il fut tué des premiers, par de ſes gens meſme, à ce qu'on croit. Il avoit à ſa ſolde bien du monde qui le haïſſoit, entre autres un Napolitain nommé le Comte de *Campobaſſe*, qui quoique ſon confident, cherchoit à l'aſſaſſiner, en vengeance de ce que le Duc, je ne ſçai à quelle occaſion, lui avoit donné un ſoufflet.

Les Bourguignons & les Flamands avoient ſi fort aimé ce Prince, qu'ils ne pouvoient croire qu'il fuſt mort. Ce qui les confirma dans leur prevention, c'eſt qu'environ ſix mois après, des gens qui l'avoient connu, paſſant en Soüabe, dans un bois, y virent un homme de ſa taille, & qui lui reſſembloit tout-à-fait de viſage, de poil & de voix. Sur cela, il courut un bruit, que de honte, il eſtoit allé ſe cacher dans un Hermitage, d'où il ne ſortiroit qu'après ſept ans de penitence. Les Flamands le croïoient ſi fort, que pluſieurs preſtoient de l'argent, à rendre quand il reviendroit. Il ne laiſſa d'enfans, qu'une fille agée de dix-neuf ans.

que de Vienne, p. 395. *du Comerce, imprimé au Louvre*, il eſt rapporté, que ce Prelat preſentant la Paix à Loüis XI. qui entendoit la Meſſe à S. Martin de Tours, à l'heure meſme que ſe donna la bataille de Nanci: lui dit: *Sire Dieu vous donne la Paix & le repos; vous les avez ſi vous voulez.* Quia conſummatum eſt. *Voſtre Ennemi le Duc de Bourgogne vient d'eſtre tué, & ſon Armée déconfite.* Je n'oſe ſur la parole d'un Anonyme, eſcrire un fait ſi peu croiable, qui n'eſt rapporté ni par Commines, ami intime de l'Archeveſque, ni par autres Hiſtoriens du tems.

Comin. p. 196 203. & ſuiv.

Loüis XI. s'empare d'une partie des Eſtats de la Maiſon de Bourgogne, après avoir rejetté un moïen honneſte & aiſé de les poſſeder tous, & de les unir à ſa Couronne.

Cette riche heritiere deſirant avec paſſion d'épouſer le Dauphin de France, quoiqu'il n'euſt guere que ſept ans, ou quelque autre Prince du meſme Sang, *ſes Peuples ne le ſouhaitant pas moins, elle & eux deputerent au Roi pour lui en faire la propoſition. On ne devine pas pourquoi Loüis XI. la rejetta. Car, de dire, comme font quelques gens, qu'il haïſſoit ſi fort le Pere, qu'il ne put ſe reſoudre à avoir la fille pour bru: ce n'eſt pas faire honneur à un Monarque qu'on repreſente comme un Politique achevé. Quel que fuſt ſon motif, au lieu d'unir à la Couronne, ſans obſtacles, ſans peines, ni frais, comme il le pouvoit faire par le mariage du Dauphin avec la fille du Duc, les vaſtes & riches Eſtats de la Maiſon de Bourgogne; il prit le parti de ſe ſaiſir, moins par la force, que par adreſſe de ceux qui relevoient de lui, & de faire tomber les autres à des Princes de ſes amis.

L'or dans cette guerre fut plus d'uſage que le fer. Il n'y eut point de Gouverneur, à qui on ne fiſt des offres. Beaucoup vendirent leurs Places. Loüis conquit par argent, la Bourgogne, l'Artois, & toutes les Villes que le Duc avoit renuës en Picardie. Ce torrent euſt tout entraîné, ſi la jeune Ducheſſe ne ſe fuſt haſtée de ſe donner un deffenſeur, en prenant un mari. Elle eſpouſa *Maximilien d'Autriche*, fils de l'Empereur Frederic III. Le Pere & le Fils eſtoient ſi pauvres, que le futur Epoux, n'euſt pû venir d'Allemagne en Flandres, ſi on ne lui euſt envoïé de quoi faire les frais du voïage.

Son arrivée arreſta le progrès des Ennemis de la Ducheſſe. De

quelques troupes qu'il amena, & de celles qu'on fit dans le Païs, on forma une armée, avec laquelle cette Princesse se trouva bien-tost en estat, non seulement, de se deffendre; mais encore d'attaquer le Roy.

Les Flamands aïant assiegé Teroüane, les François marcherent au secours, sous le commandement de *Crevecœur-Desquerdes* Seigneur Walon, d'une grande reputation, qui après la mort du Duc Charles, lequel l'avoit comblé de biens, s'estoit donné au Roy Loüis XI. j'ai tort, de dire donné; il se vendit au poids de l'or; Loüis ne pouvoit le rassasier.

Les deux Armées se rencontrerent près du Village de *Guinegate*; celle de la Duchesse estoit bien de dix-huit mille hommes, & celle du Roy de seize mille. La Cavalerie Françoise enfonça dès le premier choc, celle des Ennemis: l'Infanterie en fit autant à la seconde charge; mais les uns & les autres, s'estant mis à piller trop tost, les Ennemis se rallierent & fondirent sur les François, avec tant d'impetuosité, qu'ils en taillerent beaucoup en pieces. Le Champ de bataille demeura aux Flamands; du reste la perte de costé & d'autre fut bien à peu près égale: les François y perdirent trois à quatre mille Fantassins, & les Flamands environ trois mille Cavaliers. Bataille de Guinegate, où les François d'abord vainqueurs, sont vaincus sur la fin par les Bourguignons.

Quoique cette deffaite ne fust pas bien considerable, elle ne laissa pas d'allarmer tellement le Roy, qu'il parla aussi-tost de Paix. Le Duc & la Duchesse n'en vouloient point, dans l'esperance, que l'Angleterre venant à les secourir, ils recouvreroient aisément tout ce qu'on leur avoit pris. Leur esperance estoit vaine, car l'indolent Edoüard enchanté par la volupté, s'endormoit, pour ainsi parler, dans les bras de cette Dalila, tandis que les François estoient prests d'envahir la Flandres, dont le commerce faisoit la plus grande richesse d'Angleterre.

Le Duc & la Duchesse eurent beau lui faire des offres, les Flamands & les Anglois mesme eurent beau y joindre leurs prieres, rien ne put le faire revenir de sa letargie ou de son enchantement; ce Monarque n'estoit plus sensible qu'au plaisir de la bonne chere, & n'avoit plus d'autre ambition, que de voir sa fille Dauphine: aveuglement d'autant plus grand qu'il dura deux ans & demi, au bout desquels une tromperie lui ouvrit les yeux, & lui causa une douleur qui les lui ferma pour toûjours.

Sur ces entrefaites, la Duchesse de Bourgogne estant morte d'estre tombée de cheval en courant le cerf; les Gantois se saisirent de deux enfans qu'elle laissa, un fils qui avoit trois ans, & une fille d'une année moins: Puis pour avoir la Paix, ils proposerent au Roy de marier le Dauphin son fils, à la Princesse de deux ans; promettant s'il y consentoit, qu'ils obligeroient Maximilien, à donner pour dot à sa fille, les Comtez, de Bourgogne, d'Artois, d'Auxerre, de Mascon, & de Charolois.

Commin. 283. & suiv. On n'eust jamais pensé, que Loüis XI. qui avoit tant haï la Maison de Bourgogne, eust voulu s'allier avec elle; aussi peut-on Loüis traite avec les Bourguinons.

dire que ce fut moins son ouvrage, que celui des Gantois & de Crevecœur-Desquerdes: les uns & les autres sceûrent si bien lui persuader qu'il ne pouvoit rien faire de mieux, qu'il y donna enfin les mains. Il s'estoit engagé par le Traité de Pequigni, de marier
1480. le Dauphin à la Princesse d'Angleterre; mais comme cette Princesse ne pouvoit apporter de dot, qui fust aussi considerable que celle qu'offroient les Flamands, il se mit d'autant moins en peine de renir parole à Edoüard, qu'il n'aprehendoit plus que ce Prince, ruiné de débauches & méprisé pour sa mollesse, ozast faire descente en France : Edoüard mourut de regret d'avoir esté trompé, ou selon d'autres Historiens, d'avoir trop beu d'un vin exquis, dont Loüis XI. lui avoit fait present.

Allarmes de Loüis XI. depuis ses infirmitez

Quoique Loüis n'eust point fait de Traité plus avantageux que celui qu'il venoit de conclure, il en témoigna peu de joie, parce que ses infirmitez lui donnoient tant d'inquetudes, qu'il ne prenoit plaisir à rien. Il y avoit un an ou deux qu'il tomboit du haut mal; & plus il vieillissoit, plus les accès estoient frequents. Un soir il lui prit à table une convulsion si forte, qu'il fut une semaine entiere, sans voir, entendre, ni parler. *Gaguin, ch. 30. Comines, 146. & suiv.*

L'esprit depuis cela fut plus malade que le corps. Que ne lui fit point faire, les dernieres années de sa vie, la crainte, ou de mourir bien-tost, ou de perdre son autorité? Il s'enferma au Chasteau du Plessis lez Tours, & fit entourer ce Chasteau, d'une grille de fer à gros barreaux & toute herissée de pointes. Il y avoit dedans & dehors, des Corps-de-garde de tous costez; & à moins qu'on ne connust les gens, on tiroit sans misericorde sur ceux qui ozoient approcher.

Loüis y estoit comme Prisonnier, ne sortant guere de sa chambre, ou d'une petite galerie, par les lucarnes de laquelle il regardoit sans cesse, pour voir ce qui se passoit. Descendoit-il dans le jardin, ce qui arrivoit rarement, il avoit à la main une hallebarde ou un épieu, pour percer le premier qui auroit ozé l'aborder.

Ce n'estoit là qu'une partie de ses foiblesses; car, de peur qu'on ne vinst à croire, ou sa santé desesperée, ou son esprit si affoibli, qu'il ne fust plus capable d'Affaires, il faisoit pendant ce temslà, négocier dans toutes les Cours, & acheter, des Lions en Afrique, des Ours dans le fonds du Nord, des Lévriers en Allemagne, des Chevaux en Espagne, avec ordre d'en donner plus qu'on n'en demanderoit, & de dire que c'estoit pour lui.

Plus sa santé diminuoit, plus il faisoit de changemens, dans sa Maison, dans les Finances, dans les Charges, d'Epée & de Robe; & plus il faisoit éprouver aux Personnes qu'il haïssoit, de tristes effets de sa vengeance. Néanmoins tandis que ce Prince allarmoit

Ses foiblesses à l'égard de son Medecin.

ainsi tout le monde, il estoit soumis en esclave à *Jacques Coitier* son Medecin, qui lui disoit des duretez qu'un Valet ne souffriroit pas : Loüis le craignoit si fort qu'il n'eust ozé le renvoier. *Je sçai*, lui disoit ce Medecin, *que vous me donnerez mon congé*,

comme vous l'avez donné à d'autres ; mais ajoûtoit-il en jurant, & roulant les yeux à la teste, *vous ne vivrez pas huit jours après.* A ces mots le Roy crioit *misericorde*, croïant déja ressentir toutes les maladies, dont Coctier le menaçoit.

Humano sanguine quem ex aliquot infantibus sumptum hausit, salutem comparare vehementer optabat. Gaguin. c. 33.

Ce farouche Esculape tira de lui en quatre mois, un Evesché pour un neveu, des Charges pour d'autres parens, & près de cent mille écus pour lui : ce qui lui avoit attiré la confiance du Roy, c'est que d'un ton d'oracle, il promettoit de le guerir, & qu'il ne lui ordonnoit que des choses extraordinaires, comme de boire du sang d'enfans, ou de se baigner dans ce sang. *Furent faites pour lui*, dit la Chronique Scandaleuse, *de terribles & merveilleuses Medecines.*

Dans l'esperance d'estre gueri par un Hermite de Calabre, que l'on regardoit comme un Saint, Loüis XI. le fait venir au Plessis lez Tours.

Loüis ne s'en portant pas mieux, il fit faire par tout le Roïaume, des Prieres, des Processions, des Vœux, des Pellerinages ; & sur ce que quelques gens lui dirent, qu'il y avoit en Calabre un Hermite, qui égaloit les Antoines & les Hilarions, & qui faisoit de grands Miracles ; il n'eut point de repos, que l'Hermite ne fust en France. Ce Solitaire estoit *François Martotille*, né à Paule en Calabre, homme simple & sans estude, mais à qui Dieu avoit donné la science des Saints.

Loüis le reçut comme il auroit reçu le Pape ; & croïant le gagner, par caresses ou par interest, il se mettoit à genoux devant lui, il le flattoit, le supplioit ; il lui fit faire deux Couvents, & promit de lui en bastir d'autres, s'il le faisoit vivre long-tems. Le bon homme, loin de s'y engager, ne cessoit de l'exhorter à penser plus à l'autre vie, qu'à celle-ci.

Dans cette esperance, il y fait apporter, & mettre autour de son lict, les Reliques les plus celebres du Roïaume.

Enfin, la derniere ressource de ce Monarque superstitieusement timide, fut de se faire apporter ce qu'il y avoit en France, de Reliques celebres ; comme la sainte Ampoulle, & la Verge dite de Moïse. Il lui en vint aussi de Rome, entre autres le Corporal sur lequel, à ce qu'on disoit, Saint Pierre avoit dit la Messe : il n'y eut pas jusques au Grand Seigneur, qui offrit de lui envoïer celles qui estoient à Constantinople.

Loüis fit mettre ces Reliques autour de son lict, croïant s'en faire une barriere qui empeschast la mort d'approcher. Il eut quelque envie de se faire frotter par tout le corps, avec l'huile de la sainte Ampoulle : ce qui l'en empescha, c'est qu'il n'y en eut pas eu assez, à moins que par un miracle, elle ne se fust multipliée. Toutes ses précautions ne pûrent prolonger ses jours. Il mourut au Plessis lez Tours, le 30. Aoust 1483. haï de tout le monde ; admiré des uns & peu estimé des autres : ceux-ci ne pouvoient souffrir qu'on lui donnast de grandes loüanges, moins encore qu'on le préferast, comme faisoient ses admirateurs, à Charles V. son Bisaïeul, qui de l'aveu de tout le monde, a esté un grand Roy.

Mort de ce Monarque. 1483.

Parallele de Loüis XI. & de Charles V. son Bisaïeul.

Charles, disoient ces Censeurs, gouvernoit par raison, & Loüis XI. à sa fantaisie ; l'un estoit aussi fin que l'autre vouloit le paroistre. Tous deux estoient timides, avec cette difference, que

Charles sçavoit le cacher. Tous deux leverent de grandes sommes; Loüis souvent sans aucun besoin, & Charles par necessité; l'un avec hauteur & l'autre avec ménagement. Charles pour rendre, autant qu'il pouvoit, sa domination plus douce, ne faisoit rien que de concert avec ses Peuples. Par là insensiblement, en feignant de se contenter d'une puissance temperée, il en acquit une absoluë: c'eust esté pour Loüis XI. un plaisir imparfait, d'estre maistre à ces conditions; sa politique estoit de violer toutes les Loix, pour en paroistre plus absolu.

Il n'échappoit à Charles, ni paroles desobligeantes, ni injures, ni railleries; tout au contraire, Loüis aimoit a railler, & ne pouvoit s'empescher de dire, des choses offensantes, dont ensuite il demandoit pardon. L'un ménageoit les Grands, & l'autre les desesperoit, Charles sçavoit si à propos les contenir ou les satisfaire, qu'ils n'avoient, ni occasion, ni envie de se mutiner: Loüis au contraire sembloit porter à la révolte ceux qui estoient les plus soumis. Le Bisaïeul eut de formidables Ennemis, qu'il vainquit tous, par son adresse, ou par la force de ses armes: le petit-fils n'eut d'Ennemis, que ceux qu'il s'attira; il ne les desarmoit qu'à force d'argent, & qu'en leur accordant souvent plus qu'ils ne demandoient. Enfin Charles avoit toutes les vertus, ou du moins sembloit les avoir; & selon ces Censeurs, Loüis XI. n'en avoit aucune.

Commin. Liv. I. c. 10.

Pieté superstitieuse de Louis XI.

Sa pieté ne leur paroist qu'hypocrisie & superstition. Il faisoit de bonnes choses, mais à mauvaise intention, croïant tromper Dieu & les hommes. C'estoit une pieté mélancolique, toûjours effarouchée des horreurs de la mort: il n'estoit devot, que pour prolonger sa vie.

Un jour en envoïant à Saint Eutrope, devotion fameuse en Xaintonge; il s'avisa de se faire lire l'Oraison du Saint; & comme dans cette Oraison, on demandoit à Dieu la santé de l'ame & du corps. *Tout beau*, dit-il, *c'est trop demander à la fois; il ne faut point estre à charge au Saint: effacez la santé de l'ame, c'est assez de celle du corps.*

Seyssel, dans le Paralléle de Louis XI. & de Louis XII. pag. 92. in 4°.

Son inhumanité.

Il n'estoit prudent que dans l'adversité. Il estoit, plustost prodigue, que liberal à l'égard des gens qu'il craignoit, ou qui le servoient à sa fantaisie. Il regardoit la clemence comme une foiblesse. Sejournoit-il en quelque endroit, on voïoit aussi-tost des gens pendus de tous costez, les Prisons regorgeoient de monde, & on estoit contraint de prendre des maisons voisines, pour y mettre les Prisonniers. Il y avoit de ces Prisonniers qui estoient attachez avec de grosses chaisnes, & d'autres qui estoient enfermez dans des cages de fer. L'Evesque de Verdun, qui avoit esté l'inventeur de cette nouvelle Prison, y fut enfermé des premiers; il y demeura quatorze ans, pour avoir conseillé à Charles de France, frere du Roy, de ne pas accepter l'Echange qu'on lui proposoit, des Comtez de Brie & de Champagne, avec le Duché de Guienne.

On

Comin. Liv. I. c. 10.

On dit, que Loüis XI. fit nëier, pendre, ou étouffer plus de quatre mille personnes, la pluspart sans forme de Procés; son Compere Tristan, Prévost de l'Hostel, estoit lui seul, le plus souvent, Témoin, Juge, & Executeur. Sous un Prince si défiant, tout le monde couroit plus ou moins de risque. Quand on se croïoit en seureté par l'innocence de ses mœurs, les soupçons d'autrui vous rendoient coupable. On avoit à craindre l'imagination du Roy, & quelquefois on perissoit par la malignité de ses conjectures.

On ne pouvoit compter sur rien sous un Monarque si cruel, & si soupçonneux, non pas mesme sur son amitié. De sa table ou de son lict, (il faisoit manger avec lui & souvent coucher non seulement de Grands Seigneurs, mais mesme de petits Bourgeois) on menoit un homme en Prison, & de là, sur un échafaut. Ce fut le sort de quelques-uns de ses Favoris.

Si les Juges n'opinoient pas comme il le souhaitoit, il les interdisoit; il y en eut de cassez, pour n'avoir point esté d'advis de condamner à mort, *Jacques d'Armagnac* Duc de *Nemours*, qui fut executé aux Halles de Paris, ses fils par ordre du Roy, estant sous l'échafaut, afin que le sang du Pere, degoutast sur eux.

Pag. 460. 479. & suiv. au Commun. du Louvre.

Quoique le Roy eust fait épouser au Connestable *de Saint-Paul*, la sœur cadete de la Reine, cela n'empescha pas qu'il ne lui fit couper le cou, pour ses perfidies. Loüis XI. estoit si outré contre lui, qu'il donna pour l'avoir, Saint-Quentin, & deux autres Places. Le Duc de Bourgogne fut fort blasmé, d'avoir fait livrer ce Seigneur, après lui avoir promis toute seureté dans ses Estats.

Jusques au Regne de Loüis XI. pas un homme de distinction n'eust osé porter l'habit court; c'est lui qui en amena la mode. Cependant, depuis qu'il se fut enfermé au Plessis lez Tours, il reprit l'habit long, & il ne s'habilloit que de riches étoffes; au lieu qu'auparavant, il méprisoit si fort le faste, qu'il n'estoit vestu que de bure.

Sa maniere de s'habiller.

Commin. pag. 68.

Il se trouvoit aux plus serieuses ceremonies, avec une casaque de cette étoffe, un pourpoint de futaine, où souvent il y avoit des pieces, une calotte à oreille, & pardessus un chappeau gras, où il y avoit pour ornement une Nostre-Dame de plomb.

1463.

Vedastum flumen à nostris trajectumquod Gallica Atajestati datum puto. Marian. Hist. d'Espagn liv. 23. ch. 5.

Il parut en cet équipage à l'entrevuë qu'il eut avec Henry Roy Castille. Henry déferant comme il le devoit à la Majesté de la France, passa la riviere qui sépare les deux Roïaumes, & vint saluer le Roy qui l'attendoit dans un Chasteau. Henry & ses Courtisans, avoient des habits superbes, le Comte de Lodesme premier Ministre de ce Prince, estoit si magnifiquement vestu, qu'il sembloit estre un second Roy de Castille. Sa robe estoit semée de pierreries, & l'Histoire remarque, qu'il y avoit au Bateau dans lequel il passa l'Andaye, une voile de toile d'or. Loüis se mocqua de cette orgueilleuse dépense.

Sa passion pour la chasse.

Il aimoit tellement la chasse, que dans la crainte que le Gibier ne lui manquast, il deffendoit, en quelque endroit qu'il séjournast, aux Gentishommes d'alentour, de chasser mesme sur leurs Terres, & faisoit enlever de chez eux, filets, chiens, oiseaux de proie. De son tems il y avoit moins de risque à tuer un homme qu'un sanglier.

C'est lui qui a establi les Postes.

C'est lui qui a establi les Postes; pour sçavoir promtement ce qui se passoit, il avoit des Espions dans toutes les Cours, & souhaitoit qu'ils l'informassent des choses mesme indifferentes. On ne laisse pas d'en profiter, quand on entend ses interests.

C'est lui qui a uni à la Couronne, la Provence, le Maine & l'Anjou, & qui a institué l'Ordre Militaire de Saint Michel.

Il acquit par engagement, moïennant trois cens mille écus, la Cerdagne & le Roussillon, & réünit à la Couronne, la Provence, le Maine & l'Anjou: ces Provinces lui furent données par *Charles IV.* Comte du Maine, dernier Prince de la seconde Maison d'Anjou.

1469.

C'est Loüis XI. qui a institué l'Ordre Militaire de Saint Michel. Quoiqu'il ne deust y avoir dans cet Ordre, que trente-six Chevaliers, ce nombre ne fut point rempli de son tems, parce que les Princes & les Seigneurs se deffioient tellement du Roy, qu'ils refuserent la plupart d'en estre.

Je ne sçai pourquoi on lui impute d'avoir haï les belles Lettres, puisqu'au contraire, il les aimoit & faisoit du bien aux Sçavans.

Enfans de Louis XI.

Il laissa trois Enfans, *Charles* qui lui succeda, *Anne*; qui avoit épousé Pierre de Bourbon Sire de Beaujeu, & *Jeanne*, dite *la Boiteuse*, que le beau-pere n'avoit mariée au Duc d'Orleans, qu'afin que le gendre n'eust point d'enfans. L'aisnée estoit aussi belle que la cadete estoit difforme; & autant que celle-ci estoit bonne & simple, autant l'autre estoit-elle habile.



CHARLES VIII

Commin. l. 7. & 8. Jaligni & la Vigne, donn. z. par Godefroi, in 4°. S. Gelais Evesque d'Angoulesme, Gaguin, Paul Emile, Guichardin, Paul Jove, Bembo, Beaucaire, Brantosme & les Historiens de Bretagne.

Beau naturel de Chales VIII.

CHARLES VIII. dans un petit corps infirme & tout mal basti, avoit une ame de Heros. Il aimoit le merite, la vertu & la belle gloire, & desiroit passionnément d'en acquerir : c'est dommage qu'on ne cultiva point un si beau naturel.

1483. 1484.

Loüis XI. avoit si grand'peur, qu'un jour ce fils ne lui fist peine, que par une fausse politique qu'on ne sçauroit assez blasmer, il le fit élever parmi des Valets, avec ordre de ne lui rien aprendre, ni de lui laisser voir Personne. Quand le Pere mourut le fils ne sçavoit pas lire.

Troubles pour la Regence au commencement du Regne de Charles.

Quoique Charles fust Majeur, (nos Rois le sont à quatorze ans,) il estoit encore si enfant, de mine, de forces & d'esprit, que jusques à ce qu'il fust plus formé il avoit besoin d'un Tuteur. *Anne de France* Dame de Beaujeu, comme sœur aisnée du jeune Roy; *Jean* Duc de *Bourbon*, comme aiant épousé une des tantes de ce Prince, & *Loüis II.* Duc d'*Orleans*, comme premier Prince du Sang, prétendoient au Gouvernement.

Les Estats Generaux assemblez à Tours pour regler la contestation, déciderent que la sœur du Roy auroit soin de son éducation & que le Roïaume seroit gouverné par un Conseil de dix Personnes, où présideroient, l'un après l'autre, les Ducs d'Orleans & de Bourbon, & où le Roy se trouveroit, afin d'apprendre les Affaires.

Les Estats Generaux declarent nuls les Dons excessifs de Louis XI. & font punir ses Favoris.

Dans ces mesmes Estats, sur les plaintes qu'on fit des injustices de Loüis XI. on cassa la pluspart des Ordonnances de ce Prince. On y declara nuls les Dons excessifs qu'il avoit faits à bien des gens; & il fut resolu qu'on rechercheroit les Favoris : on croïoit trouver dans leurs coffres de quoi remplir ceux de l'Epargne.

Coctier, ce farouche Esculape, qui avoit tiré du feu Roy, dans une seule maladie, jusques à soixante mille écus, fut condamné, par Jugement, à les rapporter au Thresor.

Olivier le Daim & *Jean Doyac*; l'un Flamand & l'autre Auvergnac; l'un Valet de chambre de ce Monarque, & l'autre Valet de garderobe; tous deux ses grands Confidens, furent traitez plus severement. S'ils n'estoient pas les plus coupables de ses Ministres, du moins estoient-ils les plus odieux. Doyac avoit esté Gouverneur d'Auvergne, & y avoit beaucoup pillé : le Daim s'estoit fait Comte de Meulan, & avoit pris impunément sur tout ce qui remontoit la Seine, des Droits qui ne lui estoient point deus. Celui-ci fut pendu, l'autre fut fustigé & essoreillé. On lui couppa l'oreille droite aux Halles de Paris, & la gauche à Monferrand, lieu de sa naissance. Tout rude qu'estoit ce supplice, ce

Malheureux s'en consola, parce qu'il conserva son argent : il l'avoit si bien détourné, qu'on ne lui trouva presque rien.

Broüilleries entre le Duc d'Orleans & la Dame de Beaujeu sœur & Gouvernante du Roy.

1485.

Le Conseil establi pour le Gouvernement ne fut pas long-tems en credit, parce que la Dame de Beaujeu, en moins de sept ou huit mois, usurpa toute l'autorité. Elle en eust volontiers fait part à son beau-frere le Duc d'Orleans, s'il eust esté moins insensible aux charmes de cette Princesse; la froideur du Duc aigrit si fort la belle-sœur, que sous pretexte qu'il attiroit trop de monde chez lui à Paris, elle l'y auroit fait arrester, s'il ne se fust enfui.

Ses Amis le suivirent, les Ducs de Bourbon & d'*Alençon*, *Charles* Comte d'*Angoulesme*, *François* Comte de *Dunois*, fils du fameux Bastard d'Orleans, *Jean* de *Chalons* Prince d'Orange, & quantité d'autres Seigneurs, se declarerent en sa faveur. Ces premiers mouvemens n'eurent point de suites ; car, à peine l'eut-on assiegé dans la petite Ville de Beaugenci, qu'il se racommoda avec la Dame de Beaujeu. *Argentré, L. 11.*

Troubles en Bretagne.

Les troupes, que de part & d'autre on avoit levées pour cette guerre, marcherent de là en Bretagne ; les unes pour secourir le Duc, & les autres pour soutenir les Nobles de cette Province, qui s'estoient soulevez contre lui, à cause de Landais.

Pierre Landais, né fils d'un Tailleur de Vitré, estoit devenu par son merite, plus que par la faveur du Duc, Thresorier General ; c'estoit la premiere Charge de l'Estat : Car autant que le Maistre estoit foible & estourdi, autant le Ministre estoit-il ferme & habile; c'estoit un esprit extraordinaire, intriguant, vif, infatigable, hardi & secret dans ses entreprises, homme digne de commander, s'il eust eu plus de moderation, moins de hauteur avec la Noblesse, & moins d'ardeur de se venger.

Le mépris qu'il faisoit de la pluspart des Grands Seigneurs, & son application à les exclure des Emplois, les avoit si fort irritez, qu'ils comploterent de le tuer. Le coup manqué, on arma de costé & d'autre; les Seigneurs pour se soutenir, & le Duc pour les chastier : les choses en estoient là, lorsque la Dame de Beaujeu promit ses troupes aux Seigneurs, parce que le Duc d'Orleans offrit les siennes à Landais.

1485. 1486.

Les Seigneurs revoltez, n'eurent point besoin de ce secours, parce qu'avant qu'il fust arrivé, le Peuple de Nantes, excité par les Mécontens, alla en foule au Chasteau où estoit le Duc de Bretagne, demander avec menaces, qu'on fist justice de Landais.

Au premier bruit de ce tumulte, le Chancelier, qui estoit gagné, aïant remonstré au Duc, qu'afin d'appaiser le Peuple, il falloit au moins, faire semblant d'instruire le Procès, le Duc prit Landais par la main & le livra au Chancelier, à qui devant tout le monde il dit, que de quelque crime que le Thresorier se trouvast coupable, il deffendoit absolument que l'on attentast à sa vie ; mais sans avoir égard à ce commandement du Duc, on fit bonne & brieve justice à Landais. Convaincu, de concussions, de meurtres, de déprédations, il fut pendu une heure après.

Le Duc en fut quelques jours dans une si furieuse colere, qu'il

eust volontiers sacrifié aux Manes de son Favori, ceux qui avoient eu part à sa mort; & ce ne fut pas sans peine, qu'à force de lui representer, qu'en poussant les choses trop loin, il allumeroit en son Païs une guerre cruelle, capable de ruiner ses Peuples, on lui persuada d'accorder une abolition de tout ce qui s'estoit fait: Sage précaution, qui cependant fut inutile, parce que le tems estoit arrivé, que cet Estat devoit prendre fin. Je ne sçai quelle fatalité sembloit l'y conduire, par une suite d'accidens difficiles à éviter.

Sur ces entrefaites, la Dame de Beaujeu aïant sçu que le Duc d'Orleans machinoit quelque chose contre elle, elle lui fit écrire de se rendre promtement à la Cour. Il obeït au second ordre; mais à peine fut-il arrivé, que craignant qu'on ne l'arrestast, il s'enfuir en Bretagne, où il fut le très-bien venu.

Ce bon accueil fait à un Prince, autrefois Ami de Landais, & l'arrivée de ses troupes qui allerent le joindre, réveillant les soupçons & la peur des Seigneurs, ils traiterent avec le Roy pour en obtenir du secours. La principale condition du Traité qu'ils firent avec lui, fut qu'il ne feroit entrer en Bretagne, que cinq cens hommes d'Armes, & trois mille cinq cens Fantassins, & qu'il les en retireroit, dès que le Duc d'Orleans en seroit sorti. Ils se plaignirent dans la suite, qu'au lieu de quatre mille hommes, le Roy contre le Traité, en avoit fait entrer près de vingt-deux mille; ce qui donna occasion à quelques-uns de ces Seigneurs de se racommoder avec leur Prince. Peu après que le Duc d'Orleans se fut refugié en Bretagne, ses Amis s'estant soulevez, en Poitou, en Guienne, en Xaintonge, le Roy se mit en campagne pour chastier ces Séditieux.

Jaligni, Argentré.

La retraite du Duc d'Orleans en Bretagne, y attire les armes du Roy.

On n'a point veu d'Exploits, ni plus heureux, ni plus rapides, qu'ont esté ceux de Charles VIII. Il n'avoit ni la peine ni la gloire de surmonter les plus grandes difficultez: elles s'évanoüissoient d'elles-mesmes, aussi tost qu'il se presentoit; quoique, jeune, foible, de petite mine & d'un genie mediocre, il ne laissa pas de triompher de tous ses Ennemis, & de dissiper en un clin d'œil, les conspirations qui se formerent contre lui. 1487.

Au nom ou à la vuë du Roy, les Villes de Guienne, se rendirent, sans faire la moindre resistance.

Après cette expedition, qui ne merite au plus que le nom de voïage; il partagea ses forces pour les faire entrer en Bretagne, par quatre endroits en mesme tems. Une de ces Armées y prit Ploërmel, l'autre Vannes, l'autre Dinand, l'autre fit le Siege de Nantes. Le Duc de Bretagne qui estoit dedans, avec peu de monde, envoïa aussi-tost le Comte de Dunois à Londres, mais ce ne fut point de là, que le secours lui vint.

Le Comte au desespoir d'avoir esté deux ou trois fois repoussé par les vents contraires, fit armer à la haste les Milices de Basse-Bretagne, & après avoir assemblé près de soixante mille hommes, il fut si heureux, ou se conduisit si bien, qu'avec cette confuse

multitude, il jetta des vivres dans Nantes, & força six semaines aprés les François à en lever le siege.

Cet avantage ne rebuta point les François, bien au contraire, ils n'en furent que plus animez à reparer leur infortune, par de nouvelles conquestes. Ils enleverent d'emblée Ancenis & Chasteaubriant, qu'ils razerent entierement, puis il prirent pat compositions Fougeres & Saint-Aubin.

Cette derniere Place incommodoit tellement les Bretons, qu'avant qu'elle fust fortifiée, ils se mirent en marche pour la reprendre. Sur l'advis qu'en eut la *Tremoüille*, qui commandoit l'armée du Roy, il alla au-devant d'eux, ne voulant pas qu'ils approchassent de cette Ville, parce que la Bourgeoisie qui estoit brave & nombreuse, n'estoit pas bien intentionnée.

Les deux Armées se rencontrerent entre Rennes & Saint-Aubin.

Bataille de S. Aubin du Cormier, où le Duc d'Orleans est fait Prisonnier.

1488.

Celle des Ennemis estoit de quatre cens Gendarmes & de neuf mille Fantassins, parmi lesquels, il y avoit quinze cens Allemands, & environ sept cens Anglois. L'avantgarde estoit commandée par le Sire de Rieux Mareschal de Bretagne, la seconde Ligne par le Sire d'Albret, l'arrieregarde par le Seigneur de Chasteau-Briant. Le Duc d'Orleans combattit à pied, à la teste des Allemands, pour dissiper un mauvais bruit, qui s'estoit répandu la veille, que les François refugiez avoient promis à la Tremoüille qu'aussi-tost qu'on seroit aux mains, ils se debanderoient ou tourneroient leurs armes contre les Bretons; bruit sans fondement, qui cependant fut cause en partie de la deffaite des Ennemis; car, se deffiant les uns des autres, ils en eurent moins d'attention & de courage à se bien deffendre. Le 28. Juillet.

L'Armée Roïale estoit a peu près égale. Ce fut-elle qui attaqua. L'avantgarde des Bretons soutint le choc avec vigueur, la seconde Ligne ne fit pas si bien, l'Arrieregarde fit encore plus mal. Il demeura sur la Place cinq à six mille des Ennemis, & il y en eut environ treize cens de faits Prisonniers, du nombre de ceux-ci, fut le Duc d'Orleans. Cette victoire fit d'autant plus d'honneur au Sire de la Tremoüille, qu'elle ne lui cousta pas mille hommes.

François II. Duc de Bretagne, meurt le 9. Septembre de la mesme année, laissant pour heritiere, Anne sa fille aisnée, qui est recherchée de bien des Princes.

Une si grande deffaite estonna toute la Bretagne, le Duc effraïé eut recours aux soumissions & offrit, pour avoir la Paix, de laisser le Roy en possession d'une partie de ses conquestes. Ces offres procurerent la Paix au Duc; mais il n'en joüit pas long-tems, il mourut vingt jours après le Traité, moins de veillesse que d'ennui.

Son regne s'estoit passé en de continuels mouvemens, negociant de tous costez, entrant dans toutes les cabales, armant sans cesse. Par là, quoique sans merite, ce Prince foible, fit plus de bruit qu'aucun de ses Predecesseurs; il ne laissa d'enfans legitimes qu'*Anne de Bretagne*, qui espousa deux Rois de France, & la Princesse *Isabelle* qui suivit le Pere de près.

Le mariage de l'aisnée accrut les troubles du Païs; il s'y forma

trois factions, pour marier cette riche heritiere, les uns au *Sire d'Albret*, d'autres *au Duc d'Orleans*, & d'autres *au Roy des Romains*.

Albret estoit garçon, Orleans estoit marié, le Roy des Romains estoit veuf. L'un vieillissoit, l'autre estoit jeune, le Roy des Romains n'estoit ni jeune ni vieux; c'estoit un fort bel homme, mais, si froid & si indolent, si mal-propre, & si dégoustant qu'on avoit peine à croire que jamais il gagnast le cœur d'une Princesse jeune & spirituelle.

Le premier, à cause de ses brusqueries, du moins autant que de son age, deplaisoit fort à la Duchesse; le troisiéme ne lui plaisoit que par sa dignité: elle eûst bien voulu du second, mais pour pouvoir l'espouser, il falloit qu'il fust démarié, ce qui estoit une grande affaire. Tandis que ces Amans faisoient leurs brigues, il en survint un quatriesme qui les supplanta tous.

Après la prise de Brest, le Roy aiant mis en deliberation s'il acheveroit de subjuger cette Province, son Chancelier lui remonstra, qu'il y auroit autant de honte que d'injustice, à dépoüiller une Pupille, sa parente & sa feudataire, & qu'un moïen bien plus aisé & sans doute beaucoup plus honneste, pour se rendre maistre du Duché, estoit d'espouser la Duchesse.

Ces remonstrances suspendirent les hostilitez, on entra en traité, il y eut des Arbitres nommez de costé & d'autre; mais tandis qu'on negocioit, le Comte de *Nassau* Agent du Roy des Romains, sçut si bien gagner la Duchesse, qu'il l'espousa publiquement, comme Procureur de ce Monarque; pour rendre mesme l'Engament plus fort & faire voir en quelque sorte que le mariage estoit consommé, on convint que Nassau mettroit une cuisse nuë dans le lict de la Mariée, en presence de douze Seigneurs, & d'autant de femmes de qualité, qu'on avoit choisis pour témoins.

L'indolence du Roy des Romains, lui fit perdre le fruit de l'industrie de son Agent; ne s'estant point hasté de venir consommer lui-mesme un mariage si avantageux, il merita par sa lenteur le tour que lui fit son Rival.

La Duchesse estoit belle, le Roi estoit jeune, d'ennemi, il devint Amant, & la fit demander pour femme. La Duchesse fiere dans son malheur, ne pouvant se resoudre ni a rompre son mariage avec le Roy des Romains, ni a en contracter un autre avec un Ennemi, qui l'avoit si fort maltraitée, on se servit du Duc d'Orleans, pour vaincre cette resistance.

Le Roy espouse l'heritiere de Bretagne, après avoir fait la Paix avec elle, par la mediation du Duc d'Orleans, qu'il estoit allé tirer lui-mesme de Prison.

1491.

Il estoit Prisonnier dans la Tour de Bourges; la Dame de Beaujeu l'y retenoit depuis trois ans, moins par politique que par ressentiment, & bien que le Roy plus d'une fois l'eust pressée de le délivrer, elle n'en avoit voulu rien faire. Le jeune Roy en estoit irrité contre-elle, & ce fut autant pour la braver, que lui-mesme alla à Bourges, pour mettre le Duc en liberté, que dans la vûë de l'engager à le servir dans son Amour.

Chronique

Quoique le Duc aimast & qu'il fust aimé, il se sacrifia de bonne

grace & fit tant auprès de la Ducheſſe, qu'elle promit d'eſpouſer le Roy. Il y avoit deux empeſchemens. La Ducheſſe eſtoit mariée, & le Roy eſtoit fiancé à la fille du Roy des Romains; l'intereſt Public rompit ce double nœud. Le Pape aïant accordé à la priere des Bretons les Diſpenſes dont on eut beſoin, le Roy eſpouſa la Ducheſſe.

rapporté par Godefroi, avec l'Hiſtoire de Jaligni. p. 165.

Le mariage de Charles VIII. lui attire la guerre avec le nouveau Roy d'Angleterre, & avec le Roy des Romains.

Ce mariage allarma ſi fort les Anglois, que ſoit crainte, ſoit jalonſie, ils obligerent leur nouveau Roy, à prendre les armes contre la France. Ce Roy eſtoit *Henry VII.* appellé par quelques Hiſtoriens, *le ſage Roy*, & *le Salomon d'Angleterre:* c'eſtoit en effet un Prince ſage & habile, qui fit remonter ſur le Throſne le Sang des *Lancaſtres*, dont il n'eſtoit que par ſa mere.

Edoüard IV. le deſtructeur de la famille des Lancaſtres, & le reſtaurateur de celle des Yorcs, avoit laiſſé deux fils & cinq filles. L'aiſné des fils nommé Edoüard, agé de dix à onze ans, regna environ deux mois, juſques à ce qu'il fut dethroſné par un de ſes oncles paternels.

Fortune de Henry VII. Roy d'Angleterre.

Edoüard IV. avoit deux cadets, George Duc de Clarence & Richard Duc de Glocester. George fut étouffé par ordre d'Edoüard, dans un tonneau de Malvoiſie, ſur un ſoupçon aſſez leger. Richard ſurveſcut à l'un & à l'autre, au grand malheur de la famille de ſon aiſné, de laquelle il fut le bourreau; car, pour s'emparer de la Couronne, ce meſchant oncle fit mourir ſes deux neveux dans la Tour de Londres, declarer ſes nieces baſtardes, & dégrader du nom de Reine la mere de ces ſept enfans, ſous le pretexte peu apparent, qu'Edoüard quand il l'eſpouſa, eſtoit marié ſecretement à une femme qui vivoit encore.

Toute l'Europe eut horreur de cet attentat: il ne ſurprit que les gens qui ne connoiſſoient point Richard, homme très-laid, boſſu devant & derriere, d'un regard farouche, & d'un tour de viſage, qui avoit quelque choſe d'extrêmement choquant. On euſt dit que la nature avoit pris ſoin de former un corps ſi mal fait, pour loger une ame monſtrueuſe; homme cruel, ſans honneur & ſans religion, d'une ambition demeſurée, & que les crimes les plus atroces n'eſtoient point capables d'arreſter. Au reſte, tout meſchant & tout mal baſti qu'il eſtoit, il ne manquoit ni de courage ni d'eſprit. Jamais perſonne ne put pénetrer ſon ſecret, & toute la prévoïance de ſes Ennemis ne l'empeſchoit point de deviner le leur. Ce Tyran regna juſques au combat que lui livra, environ deux années après, *Henry* Comte de *Richemont*, fils de *Marguerite de Sommerſet*, unique heritiere de la Maiſon de Lancaſtre.

Henry eſtant paſſé en Angleterre avec quatre mille Normands, & y aïant eſté joint par environ huit mille Anglois, que lui mena Milord *Stanlei*, ſecond mari de ſa mere, donna battaille à Richard. Le ſuccès en fut douteux deux bonnes heures; à la fin le malheureux Richard deſeſperant de la gagner, ſe précipita au milieu des Ennemis, qui le hacherent à coups de ſabre.

La mort du Tyran fut ſuivie de la deffaite de ſon Armée. On

dit

dit que cette victoire ne cousta que dix hommes au Vainqueur; chose incroïable, si elle n'estoit certifiée par un homme, qui se trouva à cette fameuse journée, & qui en a écrit le détail. Henry fut proclamé Roy sur le champ de bataille, & couronné incontinent d'une Couronne magnifique, qu'on venoit de trouver dans la cassette de Richard.

Meyer, Annal. de Flandres. Liv. XVI. pag. 289. Par là le Sceptre rentra dans la Famille de Lancastre, dont Henry n'estoit que par sa mere. Son pere, nommé *Edmond*, estoit fils d'*Owin Tider*, Bastard, selon les uns, d'un pauvre homme de mesme nom, qui tenoit Cabaret dans le Païs de Galles; & selon d'autres, fils d'un Gentilhomme d'une des plus anciennes Familles de cette Principauté. **Extraction de Henry VII. Roy d'Angleterre.**

Peu après qu'Henry fut paisible, il parut une Genealogie, qui faisoit descendre les Tiders des anciens Rois Bretons, lesquels avoient regné en Angleterre, avant que les Saxons s'en emparassent.

Owin Tider Valet de Chambre de *Catherine de France* veuve d'Henry V. Roy d'Angleterre, estoit si beau & si bien fait, que cette Reine, qui en devint amoureuse, eut de lui trois fils & une fille. La fille fut Religieuse: un des fils fut Moine: *Edmond*, qui estoit l'aisné, fut Comte de Richemont; & le second, Comte de Pembroc. Pour légitimer ces enfans, la Reine leur mere épousa le pere en secret.

Quelque interest qu'eust Henry VII. de ne se point faire d'Ennemis dans ces commencemens de Regne, quelque envie mesme qu'il en eust, il ne put se deffendre de se joindre au Roy des Romains, moins pour venger ce Prince du double affront qu'on lui avoit fait, que pour appaiser les Anglois, qui ne voïoient qu'avec jalousie le Roy de France s'agrandir. **Charles VIII. traite avec le Roy d'Angleterre & avec le Roy des Romains.**

Henry débarqua donc avec une grande Armée & assiegea Boulogne; mais comme c'estoit malgré lui, dès qu'il vit, que le siege alloit lentement à cause de la resistance des assiegez, & que le Roy des Romains ne venoit point le joindre, comme ils en estoient convenus, il s'accommoda avec le Roy: moïennant une fort grosse somme, que Charles donna à Henry, Henry repassa en Angleterre où son absence avoit donné à la Faction des Yorcs occasion de se relever.

Le Roy des Romains aussi froid en guerre qu'en amour, n'estoit point, sans l'aide d'autrui, un formidable Ennemi. Quelques menaces qu'il eust faites, de porter le fer & le feu jusques dans le cœur de la France; sa paresse & sa pauvreté, l'eurent bien-tost déterminé à rechercher la Paix.

Commin. pag. 283. Le principal article fut, que *Marguerite d'Austriche*, qui estoit élevée à Paris, pour un jour épouser le Roy, seroit renvoïée en Flandres, avec ses bagues & joïaux, & que les Comtez, d'Artois, d'Auxerre & de Bourgogne, qui devoient lui servir de Dot, seroient restituez à son pere.

L'un & l'autre de ces Traitez fit grand plaisir à Charles VIII.

parce que dans le dessein où il estoit de passer les Alpes, il avoit interest de se mettre bien avec ses Voisins.

Charles, à la persuasion de son Confesseur & de celui de sa sœur, rend au Roy d'Arragon, la Cerdagne & le Roussillon.

1492.

Ce fut dans cette vuë qu'il rendit au Roy d'Arragon, la *Cerdagne* & le *Roussillon*, sans mesme exiger de lui les trois cens mille écus, que Loüis XI. en avoit donné. Deux Cordeliers, l'un Confesseur de Charles VIII. & l'autre de la Dame de Beaujeu, firent entendre au frere & à la sœur, que leur pere au lict de la mort, l'avoit ainsi ordonné, & que son ame en souffriroit, si on manquoit d'y satisfaire. Le Roy d'Arragon fut si charmé de ce present, qu'il promit d'estre toûjours ami de la France, & de ne point troubler les Conquestes que Charles esperoit de faire bien-tost en Italie. *Commin. L. 7.*

Les gens sages, blasmerent la genereuse simplicité du Roy & de son Conseil, qui se laisserent, ou endormir par des contes de Cordelier, ou ébloüir par les promesses d'un Monarque aussi fourbe, qu'estoit *Ferdinand V.* Roy d'Arragon & de Castille. On dit qu'il avoit suborné les deux Confesseurs, & que pour récompense d'un service si important, il leur envoïa, non du vin d'Espagne, mais de l'argent dans un tonneau.

Estat de l'Italie, lorsque Charles entreprit de conquerir Naples.

Charles avoit entrepris la Conqueste de Naples, à l'instigation de *Ludovic Sforce*, qui n'ourdit cette trame, que pour se faire Duc de Milan. Il y avoit alors cinq grandes Puissances en Italie, le Pape, le Roy de Naples, le Duc de Milan, la Republique de Venise & celle de Florence.

Venise, Estat Aristocratique, estoit gouverné, comme il l'est encore aujourd'hui; Florence tenoit plus du Gouvernement Populaire, hors que les *Medicis* y avoient trop d'autorité. Dans la suite, ils l'usurperent toute entiere, & ruinerent cette Republique.

Portrait du Pape Alexandre VI.

Le Saint Siege estoit rempli par *Alexandre VI.* Espagnol, de la Maison de *Borgia*; homme à grands talens, mais accusé de tous les vices; homme sans foi, sans religion, d'une avarice insatiable: du reste un très habile homme, d'un esprit vif, d'un bon sens exquis, d'une dexterité merveilleuse. *Platine & Onuphre, Vie des Papes.*

Ce Pontife estoit ami du Grand Seigneur: ils s'escrivoient souvent; & pour entretenir une plus grande correspondance, l'un avoit un Nonce à la Porte, & l'autre un Chiaoux à Rome. Leur liaison venoit de l'avantage qu'ils trouvoient à vivre en bonne intelligence. Godefroi, dans le *Commin. du Louvre, p. 525 & suiv.* rapporte beaucoup de ces Lettres.

Le Sultan *Mahomet II.* mort 1481. avoit laissé deux fils, *Bajazet* & *Zizim*, qui se disputerent l'Empire: Zizim battu deux fois s'estoit refugié à Rhodes, où les Chevaliers de cette Isle le retinrent comme Prisonnier, pour toucher tous les ans soixante mille écus d'or, que Bajazet leur promettoit, tant qu'ils ne laisseroient point échapper ce dangereux Competiteur.

De Rhodes, Zizim fut amené en France par ces Chevaliers, & gardé par eux dans la Commanderie du Bourgneuf, puis de là, par ordre du Pape, il fut transferé à Rome. Il y fut assez

bien traité jusques à la mort d'Innocent VIII. qui n'avoit point voulu entendre à aucunes des propositions que lui fit faire Bajazet.

Commin. p. 129. & suiv. Alexandre VI. homme à tout faire pour de l'argent, n'en usa pas comme Innocent; car, aussi-tost que Bajazet lui eut offert une pension & des troupes, quand il en voudroit, Alexandre traita avec lui, & promit, de ne jamais relascher Zizim. C'est ce qui faisoit la liaison du Pape avec le Sultan; elle devint si estroite, qu'Alexandre fit un Cardinal à la nomination de ce Monarque Ottoman.

A Naples regnoit *Ferdinand d'Arragon*, qui avoit deux garçons, *Alphonse* Duc de Calabre & un autre, nommé *Frederic*. Alphonse estoit déja si agé, qu'il avoit un fils de vingt ans, appellé *Ferdinand*; jeune homme autant aimé de la Noblesse & du Peuple, à cause de ses grandes qualitez, que le pere & l'aïeul en estoient haïs, à cause de leurs exactions & de leurs cruautez.

Ludovic Sforce, surnommé le *More*, moins pour son teint fort bazané, qu'à cause de ses perfidies, gouvernoit l'Estat de Milan, comme Tuteur de *Jean Galeas*, fils de son frere aisné. Le jeune Duc n'avoit ni esprit ni cœur, mais il estoit marié à une Princesse aussi courageuse que belle, fille d'Alphonse Duc de Calabre.

Comme c'estoit le seul obstacle que Ludovic trouvast à se deffaire de son neveu, & à s'emparer de Milan; ce n'estoit que pour occuper le beau-pere, & empescher par là qu'il ne donnast secours à son gendre, que le perfide More avoit à force d'argent, fait persuader à Charles VIII. de passer les Alpes.

Ibid Préface du 7. l. Charles estoit gouverné par *Estienne de Vers*, son premier Valet de Chambre, fils d'un Tailleur de Dauphiné, & par *Guillaume Briçonnet*, son Thresorier General, fils d'un Receveur des Finances à Tours. Ce fut par le conseil de ces deux hommes; gens d'un genie fort ordinaire & d'une capacité médiocre, que contre l'advis de tout le monde, Charles VIII. entreprit la Conqueste de Naples, comme aïant succedé aux Droits de la Maison d'Anjou, à qui legitimement ce Roïaume appartenoit.

Faire des Conquestes de proche en proche, l'Estat en est plus florissant; mais il est ruiné à en faire de si éloignées, ou à les conserver. *1492. 1493. & 1494.*

Sur le bruit de cette entreprise, Ferdinand Roy de Naples offrit de rendre hommage à Charles, & de lui païer tous les ans cinquante mille escus de tribut. Quelque avantage qu'il y eust dans cette proposition, elle fut rejettée avec tant de hauteur, que Ferdinand jugeant de là que sa perte estoit assurée, il mourut peu de tems aprés, de peur ou de déplaisir, laissant pour successeur *Alphonse II.* son fils aisné.

Aprés plusieurs remises, Charles pressé par Ludovic partit enfin de Dauphiné le 25. d'Aoust 1494. mais avec si peu d'argent, que dés qu'il eut passé les Alpes, il fut obligé d'emprunter les pier- *1494.*

reries & les joïaux de la Duchesse de Savoie, & de la Marquise de Montferrat, pour trouver sur ces gages vingt-quatre mille Ducats.

Charles ne trouve point de resistance.

A son arrivée à Pavie *Jean Galeas* mourut d'un Poison, que son oncle lui avoit donné. Les Seigneurs François fremissant de colere, qu'on eust fait venir le Roy, pour estre témoin d'un parricide; estimoient qu'il estoit plus seur & sans doute beaucoup plus utile de venger cette cruelle mort, sur le Perfide Ludovic en s'emparant de ses Estats, que d'aller précipitamment à l'autre bout de l'Italie, à travers Païs Ennemi, durant les rigueurs de l'Hyver, sans argent, munitions, ni vivres, conquerir un Roïaume, où on ne pouvoit se maintenir sans avoir Genes & Milan; mais les menées des Favoris firent eschoüer un si bon conseil, & tandis que le traistre Ludovic se mettoit en possession de toutes les Places du Milanez, le jeune Roy simple & credule, continua sa route vers Naples.

On a peine à comprendre comment les Princes Italiens de ce tems-là, si vantez par leurs Historiens, comme les plus grands Politiques & les plus braves hommes du monde; comment, dis-je, ces Potentats qui voïoient depuis deux années former ce vaste dessein, n'eurent point ou assez d'adresse, pour en détourner Charles VIII. ou assez de courage pour combattre l'Armée Françoise? Elle n'estoit que de seize cens hommes d'armes, trois ou quatre cens chevaux Legers, & douze à quinze mille Fantassins, moitié Suisses, moitié François. La principale force du Roy estoit dans son artillerie. Il en avoit une prodigieuse quantité.

Cette formidable artillerie, le courage du jeune Roy, la reputation de ses troupes, la victoire que le Duc d'Orleans remporta dans les mers de Genes, sur la Flote du Roy de Naples; par-dessus tout cela, l'indolence des Princes Italiens, répandirent une telle épouvante, que les plus grosses Villes, comme Pise, Florence, & Sienne ne firent point de resistance.

Charles entre dans Rome en triomphateur, & traite avec Alexandre VI. qui lui livre le Prince Zizim, frere du Sultan Bajazet.

Charles entra dans Rome en ordre de bataille, de peur de surprise, parce que, bien que les Portes en fussent ouvertes, le Pape Alexandre VI. qui s'estoit retiré au Chasteau Saint-Ange, avoit toûjours favorisé l'Empereur & le Roy de Naples.

Comme ce Pape estoit en si mauvaise reputation, qu'on disoit, que de tous les hommes il n'y avoit qu'un de ses Bastards nommé *Cesar de Borgia*, qui fust plus méchant que lui, & que d'ailleurs on ne doutoit point que le Pere n'eust acheté le Souverain Pontificat; bien des gens souhaitoient que le Roy le fist déposer.

Alexandre en eut si grand'peur, qu'il accorda au Roy tout ce qu'il desiroit, entre autres choses, six de ses Villes pour un tems, l'Acte d'Investiture du Roïaume de Naples, Cesar Borgia pour ostage, & de plus le Prince Zizim, dont Charles vouloit se servir pour faire la guerre en Orient. Le bruit fut grand en ce tems-là, qu'Alexandre en livrant Zizim, lui avoit donné du Poison, & qu'il avoit touché trois cens mille ducats, pour prix *Guichar. Liv. 1. 2. & 6.*

de ce paricide ; quoiqu'il en soit le malheureux Zizim mourut peu de tems après.

Le Traité entre le Pape & le Roy, fut negocié par Briçonnet, qui eut pour ses peines un Chappeau de Cardinal. Ce Financier devenu veuf, s'estoit fait d'Eglise, afin d'avoir des Benefices. Le Pape & le Roy se virent souvent, mais avec plus de demonstrations d'amitié que de veritable confiance.

Charles devient sans coup ferir, maistre de Naples, & de tout le Roiaume; mais il ne sçait pas s'y maintenir.

1495.

Le jour mesme que Charles VIII. sortit de Rome, qui fut le 28. Janvier, on sçut qu'Alphonse Roy de Naples, s'estoit demis de ses Estats, en faveur de son fils aisné nommé Ferdinand II. & qu'après la ceremonie, il estoit passé en Sicile, avec tant de precipitation, que sa femme l'aïant prié de ne partir d'un jour ou deux, pour pouvoir se flatter d'avoir esté Reine une année entiere, il avoit répondu qu'il se jetteroit par les fenestres, si on l'arrestoit plus long-tems. Il falloit que la teste lui eust tourné; car, les François qu'il craignoit si fort, estoient à plus de cinquante lieuës. Arrivé à Messine, il s'enferma dans un Couvent, où il mourut six mois après.

Le fils n'estoit pas plus brave que le pere. Dès que les François se presenterent pour forcer des retranchemens que le nouveau Roy avoit fait faire au deffilé de Cancello, pour défendre l'entrée de son Roïaume, il s'enfuit honteusement : lascheté qui fit que ses troupes se débanderent la pluspart, & que Naples lui ferma ses Portes, lorsqu'il voulut y retourner, & les ouvrit à Charles VIII. qui y entra en triomphateur.

Qui le croiroit, si les Historiens Ennemis ne le disoient comme les nostres? ce jeune Monarque en six mois traversa toute l'Italie, sans y trouver de resistance; fut reçû par tout comme Seigneur Souverain, sans emploïer que des fourriers, pour lui marquer les logis, & conquit en quinze jours le Roïaume de Naples.

La Grece sur laquelle il avoit des prétentions, en qualité de Roy de Naples, fut sur le point d'estre subjuguée avec la mesme rapidité. Le Sultan Bajazet en aïant retiré toutes les garnisons, dont il avoit besoin ailleurs, & les Grecs, principalement ceux qui habitent vers la Mer, aïant promis secretement, que si tost que le Roy paroistroit, il feroient main-basse sur les Turcs, cette Conqueste eut esté aussi assurée que facile, si le Pape & les Venitiens, par une maligne jalousie, n'eussent fait avorter des esperances si bien fondées. Ce furent eux qui, à ce que l'on dit, donnerent advis à Bajazet de la conspiration des Grecs. Il en cousta la vie à vingt mille de ces pauvres gens.

Pour se maintenir à Naples, il ne falloit que ménager les Peuples, & reprimer le brigandage, & le débordement des troupes; faute de l'avoir fait, Charles VIII. perdit ce Roïaume avec plus de honte, qu'il n'avoit eu de gloire à le conquerir.

Comin. p. 310. & suiv.

Le jeune Roy, ses Ministres, & ses Favoris, gens sans cervelle la pluspart, estoient si fort éblouïs de sa bonne fortune, qu'ils ne pourvûrent presque à rien. Les Gens de guerre vivoient

à discretion. On ne rendoit justice à personne, les Gouverneurs impunément pilloient le Peuple & la Noblesse. Par là l'affection des Peuples se changea tout à coup en haine ; les François commencerent a estre en execration, & bien-tost les Princes Italiens sortant de la letargie, où ils avoient esté jusque-là, se réünirent pour les perdre.

Ligue des Princes Italiens contre Charles VIII.

Tandis que Charles & sa Cour, qui estoit pleine de jeunes Foux, passoit les jours & les nuits à danser, à joüer, à masquer, le Pape, les Venitiens, & Ludovic Sforce faisoient une Ligue contre le Roy. Autant que Ludovic avoit marqué d'empressement à l'attirer en Italie, pour se rendre par son secours, maistre du Milanez, autant, si-tost qu'il le fut, eut-il d'impatience de l'en chasser.

L'Empereur entra dans la Ligue, & Ferdinand Roy d'Arragon, quelque parole qu'il eust donnée d'estre toujoûrs ami de la France, promit de joindre ses vieilles troupes à celles des Confederez.

Cette nouvelle troubla les plaisirs de Charles, & bien-tost il fallut penser à reprendre la route de France, avant que les Alliez eussent assemblé toutes leurs forces. On ne fit point assez de diligence, ni du costé du Roy pour les en empescher, ni du leur pour le prevenir.

En revenant en France Charles défait l'Armée de ces Princes, à la Bataille de Fornoüe.

1495.

Les Alliez l'attendirent à la descente des Appennins, près du Village de *Fornoüe*, avec plus de trente mille hommes. L'Armée Roïale n'estoit guere que de huit à neuf mille ; cependant en moins d'un quart d'heure elle enfonça les Ennemis, & en tua près de quatre mille. L'artillerie Françoise beaucoup mieux servie que la leur, contribua bien autant à les mettre en déroute, que la valeur des troupes. Le 6. Juillet.

Cette victoire surprenante, qui ne cousta au Roy que quatre-vingt hommes, lui assura le chemin jusques à Ast. Il y arriva très-fatigué, moins des attaques des Alliez qui ne le suivoient que de loin, que des grandes traites qu'il avoit faites, afin d'arriver à tems, pour secourir le Duc d'Orleans.

Ce Duc n'avoit point esté de l'expedition de Naples, mais après avoir remporté un avantage considerable sur la Flotte Napolitaine, il estoit descendu dans le Duché de Milan, & y avoit surpris *Novarre*. Sforce l'y tenoit assiegé depuis si long-tems, que le Duc qui manquoit de vivres, couroit grand risque d'y perir ou d'estre fait prisonnier, si le Roy ne se fust hasté.

L'Armée Roïale grossissant de moment à autre, Sforce de peur d'estre taillé en pieces si on venoit à l'attaquer, offrit d'entrer en Traité, & permit mesme au Duc d'Orleans de sortir de la Ville avec sa garnison, plus qu'à demi morte de faim, à la charge, que si la Paix ne se faisoit point, le Duc seroit obligé de se renfermer dans le Chasteau, où il y avoit encore des François.

Sur ces entrefaites, quinze à seize mille Suïsses, aïant joint le Roy, l'arrivée d'un si gros renfort pensa rompre la nego-

ciation. Le Duc d'Orleans insistoit à donner bataille, espérant si on la gagnoit, de se rendre maistre du Milanez, sur lequel il avoit des droits. Le Roy & les jeunes gens estoient de mesme sentiment ; cependant l'advis contraire prévalut, par cette raison, qu'y aïant dans l'armée Roïale, deux fois plus de Suisses que de François, on eut peur que ces Estrangers, qui commencoient à faire des complots, ne se saisissent du Roy, pour profiter de sa dépoüille, ou pour assurer le païement des sommes qui leur estoient duës.

Par cette considération on aima mieux s'accommoder, que de risquer une bataille. On rendit à Sforce le Chasteau de Novarre & le Port de la Spezzia, moïennant quoi il s'engagea de païer comptant au Roy, quatre-vingt mille écus, au Duc d'Orleans cinquante mille, & d'envoïer un promt secours aux François qui estoient à Naples.

Ferdinand Roy de Naples, qui s'estoit sauvé dans une Isle, à l'arrivée de Charles VIII. avoit commencé de reparoistre, dès que Charles se fut retiré. Les forces de Ferdinand furent bientost considerables ; le Roy d'Arragon lui fournit une Armée Navale ; les Venitiens, de bonnes troupes, & le Pape beaucoup d'argent. Avec un si puissant secours Ferdinand auroit pû recouvrer son Roïaume aussi viste qu'il l'avoit perdu, s'il eut esté assez habile pour profiter des fautes de ses Ennemis.

La victoire de Fornoue, n'empesche point que les François ne soient chassez de Naples, & de tout le Roïaume, par le peu de conduite de leurs Commandans.

Commin. 313. Charles, en partant de Naples y avoit laissé pour Viceroi *Gilbert de Bourbon* Comte de Montpensier, bon Prince, mais peu sage, qui estoit trop long-tems à table, & qui aimoit si fort ses aises, qu'il ne se levoit jamais qu'à midi. C'eut esté un prodige qu'un homme aussi négligent eust conservé une Conqueste si éloignée de tout secours.

Dès que la Flotte de Ferdinand se fust presentée sur les Costes, les Villes, de *Melphe* & de *Salerne*, arborerent ses Estendarts ; les Bourgeois de Naples furent trois jours sans se declarer ; au quatriesme, Montpensier fort mal-à-propos, estant sorti brusquement pour charger des troupes Ennemies, qui venoient de mettre pied à terre, ces Bourgeois se saisirent des Portes de leur Ville & les lui fermerent au nez, quand il se presenta pour rentrer ; de sorte qu'il fut obligé de faire un assez grand tour pour gagner le Chasteau de l'Oeuf. De là rentrant dans la Ville, le flambeau & le fer à la main, il fit inutilement de grands efforts pour la reduire : les Révoltez lui opposerent des retranchemens de ruë en ruë, & de si bonnes barricades, qu'il ne put les forcer. D'une heure à autre les affaires des François alloient de mal en pis, non seulement dans Naples, mais encore dans tout le Roïaume : leurs troupes estoient si diminuées, de débauches & de maladies, qu'il n'y avoit pas, en bien des Villes, le tiers du monde qu'il eust fallu pour les contenir dans le devoir.

Pour comble de malheur, Montpensier fort imprudemment, s'estant laissé enfermer par trois Armées dans *Attelle*, il y fut tel-

lement ferré, que pour ne pas mourir de faim, il s'engagea avec serment, non seulement, de rendre la Place, mais d'abandonner le Roïaume, si le Roy dans un certain tems, ne lui envoïoit du secours. Il y eut sur cela quelques déliberations : peu de resolutions : nuls effets.

Charles avoit renoncé à faire des Conquestes, mesme parmi les Belles. Il estoit devenu devot, pour restablir par sa sagesse, ses Affaires & sa santé. Il s'y prit trop tard : les Dames, la guerre & les Tournois, l'avoient tellement epuisé, qu'il ne pouvoit vivre long-tems. Le 7. Avril 1498. estant au Chasteau d'Amboise, & regardant d'une Galerie, joüer à la paume dans les Fossez, il tomba en apoplexie, & mourut quelques heures après.

Charles meurt d'apoplexie à Amboise.

1498.

Ses bonnes qualitez.

On ne peut trop loüer sa bravoure & sa bonté. Il n'estoit que trop bon, n'aïant pas la force de rien refuser ni de se faire obeïr. Un de ses plaisirs eut esté de lire l'Histoire, & d'avoir des conversations avec les Sçavans ; mais les Courtisans, qui n'aiment point un Maistre habile & sérieux, l'en détournerent peu à peu, pour le plonger dans l'amour des badineries & des femmes.

Brantosme, Vie de Charles VIII.

Peu avant que de mourir il avoit resolu de supprimer beaucoup d'Imposts, de vivre de son Domaine, & de restablir l'ancien usage, qui estoit de ne rien lever que du consentement des Peuple. Ses bonnes intentions le firent regretter.

Commin. pag. 387.

Les trois garçons qu'il avoit eus de la Reine Anne de Bretagne, estant decedez avant lui, Loüis Duc d'Orleans lui succeda, comme le plus proche Prince du Sang. Loüis estoit fils de Charles aussi Duc d'Orleans, & petit-fils de Loüis I. frere du Roy Charles VI.



LOUIS

LOUIS XII.

Seissel, Dauton, S. Gelais, L'Hist. du Chevalier Bayard, Guichardin, Bembo, Paul Jove, Beaucaire, Gaguin, Brantosme, &c.

LOUIS XII. a esté surnommé *le Pere du Peuple*. Le beau Titre! En est-il un plus honorable? Heureux les Princes qui s'appliquent à le mériter. — Loüis XII. est appellé le Pere du Peuple.

Loüis vint à la Couronne, dans un age meur, avec de bonnes intentions, du courage, de l'experience. Ses Ministres estoient gens de bien: le premier & quasi le seul, fut *George d'Amboise* son vieil Ami, qui avoit beaucoup souffert pour lui, sous le regne de la Dame de Beaujeu.

Loüis fut bon Roy, parce qu'il avoit esté très-long-tems Sujet; sa Prison le rendit plus humain, & ses adversitez plus sage: il sceut moderer les rigueurs du Commandement, parce qu'il les avoit ressenties: Il fut attentif à contenir dans le devoir les Gentilshommes, les Gens de guerre, les Juges & ses Officiers.

Il estoit affable & honneste; peu liberal, autant par œconomie, que de peur de charger ses Peuples. Sa passion eust esté de les soulager. Quand la necessité l'obligeoit de lever sur eux un Impost extraordinaire, il sentoit une vraie douleur, & souvent mesme il pleuroit.

Cette tendresse n'empescha point qu'on ne dist, mesme de son vivant, que pour rendre ses Peuples heureux, & tarir la source de ses larmes, il n'avoit qu'à se contenter d'un aussi beau Roïaume que la France l'estoit déja. L'envie de conquerir, Genes, Naples & Milan, l'engagea insensiblement en des guerres continuelles. Il en cousta à ses Sujets beaucoup de sang, d'argent & de peines, sans en recueillir aucun fruit; car, si Loüis eut la gloire de faire des Conquestes, il eut quelque tems aprés le desagrément de les perdre.

La grande Affaire du nouveau Roy fut d'abord de changer de femme. Il estoit marié à *Jeanne*, fille de Loüis XI. Princesse pieuse & débonnaire, mais bossuë & si contrefaite, qu'elle ne pouvoit avoir d'enfans. Ce mariage estoit consommé: le Roy s'en estoit vanté, & il y avoit plus de quinze ans qu'ils vivoient comme mari & femme. — Loüis fait casser son mariage avec la fille de Louis XI. & épouse la Veuve de Charles VIII. 1498.

Pour rompre un lien si fort, il falloit un Pape aussi commode qu'Alexandre VI. Cesar de Borgia, fils naturel de ce Pontife, venant de quitter la Pourpre; le Roy pour gagner le pere, donna à ce fils bien-aimé, le Duché de Valentinois, une grosse Pension, une de ses [a] parentes en mariage, & promit de lui fournir des troupes, pour se rendre maistre de la Romagne.

[a] Charlote d'Albret.

D'Amboise premier Ministre, eut un Chapeau de Cardinal, pour avoir disposé son Maistre à combler de biens & d'honneurs, un des fils naturels du Pape.



Borgia apporta en France une Bulle, qui nommoit pour Juges, *Philippe* Cardinal de *Luxembourg*, *Louis d'Amboise* Evesque d'Albi, & le Nonce Evesque de Septa, gens au gré de la Cour, qui declarerent nul le mariage du Roy, après qu'il eut affirmé qu'il n'avoit jamais eu intention d'y consentir.

La Reine démariée se retira à Bourges, qui estoit de son Appanage; & après y avoir passé six ou sept ans dans la retraite, parmi les *Filles de l'Annonciade*, qu'elle y avoit fondées, elle y mourur à trente-six ans, en odeur de sainteté. Le Peuple de Paris, le seul dans toute la France, à qui Loüis XI. eust fait du bien, murmura hautement, de ce qu'on repudioit sa fille, & il y eut des Predicateurs qui furent assez temeraires, pour blasmer le Roy ouvertement.

Brantosme, en ses Dames Illustres. p. 277.

Loüis devenu libre épousa Anne de Bretagne, veuve de son Predecesseur. En la mariant à Charles VIII. il avoit esté dit, que s'il n'en laissoit point d'enfans, elle ne pourroit se remarier qu'à son Successeur : Cette Clause, quoique fort estrange, fut accomplie avec plaisir.

Le Contract de mariage de cette Princesse avec Charles VIII. est dans le *Commen. du Louvre, p. 518. & suiv.*

Caractere d'Anne de Bretagne, femme de Charles VIII. & de Loüis XII.

Le nouveau Roy aimoit la Veuve depuis long-tems; la Veuve ne l'aimoit pas moins. Loüis, en l'épousant renonça à ses Amourettes : la Reine le meritoit bien; c'estoit une belle Personne, qui avoit par temperament pour les hommes en general, toute l'austerité des Prudes, & pour lui par inclination, tout l'enjoüement d'une Coquette. La femme gouverna le mari : elle avoit plus d'esprit que lui. Cette Princesse estoit si fiere de sa naissance & de son bien, qu'elle tenoit à autant d'honneur d'estre heritiere de Bretagne, que femme d'un aussi grand Roy.

A peine fut-il remarié qu'il passa les Alpes, attiré par les Venitiens, lesquels vouloient se venger de Ludovic Duc de Milan, qui les empeschoit de s'accroistre. Le Roy avoit droit sur ce beau & riche Duché, comme principal heritier de son Aïeule Valentine, sœur unique du dernier Duc de la Famille Visconti.

Ce dernier Duc n'avoit laissé qu'une Bastarde, laquelle épousa *François Sforce*, fils naturel de *Jacques Sforce*, qui de Païsan beschant la terre, devint en moins de dix ans, le plus grand guerrier de son tems.

François, moins aux Droits de sa femme, qui n'en avoit aucun que du consentement des Peuples, fut Duc de Milan. Loüis XI. le reconnut pour tel. Sforce estoit son conseil & si fort son Ami, que Loüis, sans necessité & sans aucune récompense, lui livra Savonne, & lui transporta tous les Droits que la France avoit sur Genes, ce qui servit à Sforce, de pretexte pour s'en emparer.

François eut pour Successeur, *Galeas-Marie* son fils aisné, qui ne laissa que des Pupilles, auxquels leur Oncle paternel Ludovic, surnommé *le More*, fit donner du poison, pour leur enlever le Duché. C'estoit pour l'en dépoüiller à son tour, que Loüis XII. passa les Alpes.

Loüis passe

L'Armée Françoise n'estoit que de vingt mille hommes. Quand

elle auroit esté moins forte, elle n'eust pas fait moins de Conquestes, tant Ludovic estoit haï. Avec toutes ses finesses, il ne s'estoit pas fait un seul ami en Italie ; de sorte qu'il fut obligé d'avoir recours à l'Empereur, & peu après au Grand Seigneur. Le secours de l'un estoit lent, fort cher & peu assuré ; & la protection de l'autre, dangereuse & deshonorable.

les Alpes, se rend maistre de Milan, & prend le Duc Prisonnier.

1499.

L'Armée Françoise entra dans le Milanez, en mesme tems que les Venitiens. Par le Traité fait à Paris deux ou trois mois auparavant, le Roy s'estoit engagé à leur ceder une partie de ce que lui & eux conquereroient à frais communs. Les Venitiens prirent en huit jours, tout ce qui est au-delà de la Riviere d'Adde.

Les François n'allerent pas moins viste. Novarre & Alexandrie, se deffendirent mal, & furent saccagées ; Mortare capitula, Pavie presenta ses clefs, Genes envoïa les siennes, Milan ouvrit ses Portes. Le Chasteau que l'on estimoit imprenable, fut rendu par le Gouverneur, moïennant mille livres d'or, & tous les meubles qui se trouveroient appartenir à Ludovic : Perfidie qui rendit le Vendeur infame, & qui parut si noire aux Acheteurs mesme, qu'il y eut des Seigneurs François qui vouloient qu'on le hachast en pieces.

Ni peuples, ni troupes, ni Places, rien ne garda la foi au miserable Ludovic, parce qu'il ne l'avoit gardée à personne. En cette extremité, il se retira en Allemagne, où son Thresor fut sa ressource. De l'argent qu'il avoit sauvé, il leva douze mille Suisses, & quinze cens hommes d'Armes, tant Allemans que Francontois, avec lesquels, huit mois après qu'il avoit esté obligé de s'enfuir de son Païs, il y retourna Triomphant.

Guichardin, Paul. Jove, S. Gelais, Dameon.

1500.

Jean-Jacques Trivulce Seigneur Milanois, que le Roy y avoit laissé pour commander en chef, & les François en general, s'estoient fait tellement haïr ; l'un par ses exactions ; les autres par leur insolence, que les Peuples aïant oublié les mauvais traitemens de Sforce, eurent de la joie de le revoir, parce que sa tyrannie leur parut moins insupportable, que celle de leurs nouveaux Maistres. Toutes les Places le reçurent avec acclamation : il n'y eut que le Chasteau de Milan & celui de Novarre, qui ozerent lui resister. Ce reflux de bonheur n'alla pas bien loin.

Louis de la Tremoüille, qui passoit pour le Capitaine le plus sage qu'il y eust en France, envoïé par le Roy, pour recouvrer le Milanez, rencontra Sforce près de Novarre. La Ville venoit de se rendre, mais le Chasteau tenoit encore.

La Tremoüille pour le secourir, au lieu de donner bataille, fit offrir de l'argent aux Suisses, que Sforce avoit à sa solde. Les Suisses, gens à tout faire pour de l'argent, accepterent l'offre de la Tremoüille, & promirent de se retirer. Sforce eut beau se plaindre ; tout ce qu'il put obtenir, fut qu'ils le conduiroient en lieu de seureté ; mais, la Tremoüille qui vouloit l'avoir leur aïant fait offrir une nouvelle somme, elle tenta si fort ces perfides, que quand ils vinrent à deffiler pour s'en retourner en leur Païs, ils

souffrirent que le malheureux Sforce fut enlevé par les François, qui le menerent Prisonnier à Lyon.

On dit qu'en entrant dans une basse-fosse, où on le mit à son arrivée; il fut tellement saisi, que ses cheveux, qui estoient noirs, devinrent tout blancs la nuict suivante, de sorte que le lendemain ses Gardes ne le connoissoient plus, & le prenoient pour un autre homme. De Lyon il fut transferé dans la Tour du Chasteau de Loches, où il mourut dix ans après.

Sforce, selon Seyssel, fut traité en toute humanité, & selon Paul Jove, il fut mis au fond d'un cachot dans une cage de fer.

S. Gelais, pag. 159. & suiv.

La prise du Chef dissippa la conjuration qui s'estoit faite en sa faveur. Milan ne fut pas à se repentir d'y estre entrée de trop bonne heure. Il en cousta la vie à douze de ses principaux Habitans, & quatre cens mille escus aux autres : le jour du Vendredy Saint, jour de misericorde, le Cardinal d'Amboise reçut dans l'Hostel de Ville, l'Amende honorable de ce Peuple, & lui pardonna au nom du Roy. Les autres Villes furent taxées, mais à des sommes si moderées, que ces Amendes sembloient plustost des subsides que des chastimens.

Loüis Roy de France & Ferdinand Roy de Castille & d'Arragon, conquierent à frais communs le Roïaume de Naples, & le partagent par moitié.

Cette Prosperité fit si fort trembler l'Italie, que Loüis XII. en estoit le maistre, s'il n'y eust appellé un Allié qui l'en chassa. Il estoit convenu avec Ferdinand Roy de Castille & d'Arragon, de conquerir à frais communs, & de partager par moitié le Roïaume de Naples.

On fut surpris de ce Traité, parce que les forces du Roy estoient plus que suffisantes pour faire lui seul cette Conqueste; car outre la Flotte qu'il mit en mer, il avoit une Armée de terre de quinze à seize cens Gendarmes, & de vingt mille hommes de pied; & cette Armée avoit pour Chefs *Loüis d'Armagnac* Duc de Nemours, *& Stuard d'Aubigni*, gens aussi entendus que braves, qui s'estoient signalez dans l'expedition de Naples, sous le Regne de Charles VIII.

L'Armée Espagnole estoit du moins aussi nombreuse, & elle avoit pour General *Gonsalve de Cordoüe* : les Espagnols ne l'ap-
1501. pelloient par excellence, que le *Grand Capitaine*. Il estoit parmi eux en aussi haute reputation, que Scipion & Cesar, l'estoient parmi les Romains. Le moïen que le Roy de Naples eust resisté du moins long-tems à deux Armées si formidables ! Ce Roy n'estoit plus Ferdinand II. qui mourut sans laisser d'enfans, mais son oncle Frederic I.

Les François forcerent Capoüe. Le sac de cette Ville infortunée, où sept à huit mille hommes furent passez au fil de l'épée, fit si grand'peur à Aquila, à Gaëte, à Naples, à Sulmone, qu'elles ouvrirent leurs Portes aux Vainqueurs. Les Espagnols ne trouverent pas de leur costé une plus grande resistance; de sorte qu'en moins de quatre mois, les uns & les autres se mirent en possession de ce qui estoit de leur partage. Loüis eut pour sa part Naples, la Terre de Labour, & l'Abruzze entiere; & Ferdinand eut pour la sienne, la Calabre & la Poüille.

Danton, ch. 51. & suiv.

Frederic Roy de Naples n'aïant plus de Roïaume & n'esperant

point de secours, crut n'avoir d'autre parti à prendre que de se remettre entierement à la discretion des deux Rois. Tous deux pour l'attirer, l'un en France, & l'autre en Espagne, lui firent des propositions. Loüis promit de lui donner l'Anjou, avec une Pension de trente mille escus. Ferdinand lui faisoit des offres plus considerables; cependant le Roy dépoüillé, quoique parent de Ferdinand, aima mieux traiter avec Loüis, parce qu'il connoissoit, & l'infidelité de l'un, & la generosité de l'autre.

Caractere de Ferdinand Roy de Castille & d'Arragon.

a Isabelle heritiere de Castille.

De petit Roy d'Arragon, Ferdinand estoit devenu, moins par ses Conquestes que par son mariage avec la [a] Reine de Castille, un des plus grands Rois de l'Europe, sans en estre plus estimé, parce qu'on estoit persuadé qu'il n'avoit ni foi ni honneur; quoiqu'il fist le devot, & qu'il se fust fait donner par le Pape Alexandre VI. le surnom *de Roy Catholique*; on ne se fioit point en sa parole. Pour compter sur les promesses de ce Monarque, je voudrois, disoit un Prince Italien, que l'on me dist auparavant, en quel Dieu il croit.

Ferdinand avoit plus de devotion que de conscience; j'entends de cette devotion apparente, qui ne consiste qu'en grimaces. Jamais homme ne donna sa parole avec de plus grands sermens, & ne la tint moins: ses ruses neanmoins lui réüssirent presque toûjours, parce que les hommes sont si simples & si accoutumez à ceder au tems, que celui qui trompe, en trouvera toûjours qui se laissent tromper.

Vicquefort. Liv. I. Section. 9. de son Livre de l'Ambassadeur, rapporte ce fait, après un Espagnol, qui a fait des Commentaires sur Commines.

Ce Monarque se soucioit si peu de passer pour fourbe, que lui-mesme plaisantoit de ses fourberies. Un de ses Secretaires qui revenoit de la Cour de France, lui aïant rapporté que Loüis XII. se plaignoit, que le Roy Catholique l'avoit trompé deux fois. *Il en a bien menti, l'yvrogne qu'il est*, répondit Ferdinand, *car je l'ai trompé plus de dix.* Que pouvoit esperer Loüis XII. franc & sincere comme il estoit, en s'alliant avec un Prince du caractere de celui-là. 1502.

Les bornes du partage que les deux Rois avoient fait du Roïaume de Naples, n'estoient point si bien specifiées, que bientost il n'y eut sur cela du débat entre eux. Le sujet de la contestation, fut le *Capitanat*, petit Canton fort important, à cause de la Doüane des bestiaux qu'on y menoit paistre l'Hyver. Les François soustenoient que ce Païs estoit de l'Abbruzze, & les Espagnols au contraire qu'il faisoit partie de la Poüille.

Bien-tost naist entre les deux Rois, sur les limites de leurs partages; une guerre funeste aux François.

Des paroles on en vint aux mains. Les Espagnols furent chassez, non seulement du Capitanat, mais encore de beaucoup de Places de la Poüille & de la Calabre. Gonsalve, tout grand Capitaine qu'il estoit, se laissa investir dans la petite Ville de Barlette, sans vivres ni munitions; la guerre estoit finie si on l'y eust forcé; c'estoit l'advis de d'Aubigni, un des deux Generaux François; mais malheureusement ce ne fut pas celuy de son Collegue, le Duc de Nemours. La jalousie leur fit manquer un si

beau coup; Gonsalve en temporisant, se tira d'un si mauvais pas.

Le peril où il s'estoit trouvé, avoit fait si grand'peur à Ferdinand Roy d'Arragon, que craignant de n'avoir point le tems de lui envoïer du secours, il conjura Loüis XII. de renouveller leur Traité, de joüir chacun de leur partage, & de mettre en sequestre ce qui estoit en contestation.

L'accord fut juré de costé & d'autre; les Herauts d'Armes le publierent. Nemours & Gonsalve eurent ordre de l'executer. Nemours obéït, mais Gonsalve n'en voulut rien faire, tant à cause qu'il reçut un très-gros renfort d'Allemands, que parce qu'il eut advis que quatre mille François qui avoient débarqué à Genes, venoient de se débander, par la faute des Thresoriers, qui croïant la Paix faite, avoient retenu la païe de ces troupes : les conjonctures lui parurent si favorables, que sans craindre d'estre desavoué, il continua la guerre & la fit avec succés. S. Gelais, 170. & suiv. Danton, Annales. 1502.

1503. Les Generaux François contribuérent par leur imprudence au bonheur de leur Ennemi. D'Aubigni, au lieu d'attendre en homme sage un secours qui alloit le joindre, se hasta fort mal-à-propos d'attaquer avec peu de monde, & en lieu desavantageux, une armée d'Espagnols commandée par *Hugues de Cardonne*, & par *Antoine de Leve*, gens déja en reputation.

Batailles de Seminare & de Cerignole.

Le combat se donna près de *Seminare* en Calabre, dans l'endroit mesme où d'Aubigni avoit gagné une battaille près de deux ans auparavant. Il éprouva un sort contraire en celle-ci, & à peine eut-il le tems de se sauver à Angirole avec le débris de ses troupes.

Sa deffaite obligea le Duc de Nemours, à risquer un nouveau combat, pour empescher le grand Gonsalve de joindre l'armée victorieuse. Le Duc l'attaqua près de *Cerignole*, & fut deffait & tué. Le malheureux effet de cette nouvelle disgrace fut que d'Aubigni incontinent fut assiegé dans Angirole, & contraint en capitulant de consentir à demeurer en ostage dans un Chasteau, jusques à ce qu'il eust fait sortir les garnisons Françoises de toutes les Places du Roïaume.

Gonsalve après cela ne trouva plus de resistance. Naples se rendit: Capoüe & Aversa, imiterent l'exemple de Naples. Les Chasteaux de cette Capitale ne tinrent pas plus de trois semaines; cependant comme la deffaite de Cerignole, n'avoit pas esté si complette, qu'il ne se fust sauvé près de sept à huit mille hommes; comme les François tenoient encore plusieurs Villes considerables, entre autres Venouse dans la Poüille, Aquila dans l'Abbruzze, la Roche d'Evandre, Rossane, Saint-Severin, Matalan, Gaëte, Place fortifiée & d'ailleurs un assez bon Port, ils eussent pû, malgré le Traité que d'Aubigni avoit conclu, non seulement se maintenir, mais encore reparer leurs pertes, si la mort imprevuë du Pape Alexandre VI. n'eust esté cause que le secours que le Roy envoïoit par terre ne put arriver à tems.

Mort du Pa- Alexandre VI. estoit au comble de sa joie de voir son fils Onuphre.

Vie d'Alexandre VI. rapportée; p. 525. & suiv. du Commi. du Louvre.

bien-aimé le Duc de Valentinois, maistre absolu de la Romagne, quand par un coup de Providence, ils furent empoisonnez tous deux, d'un vin qu'un Valet de Chambre avoit preparé par leur ordre, pour faire mourir des Cardinaux, dont le bien leur faisoit envie.

pe Alexandre VI.

Guichardi.

Le Pape & le Duc, qui estoient allez par un grand chaud dans la vigne où ils devoient donner un régal à ces Cardinaux, aïant eu soif en arrivant, un de leurs Officiers, qui ne sçavoit rien du secret, leur donna par mégarde, de ce Falerne empoisonné : Le pere qui estoit vieux, & qui avoit bû tout pur, mourut dès la nuict suivante : le fils qui avoit mis de l'eau, & qui estoit vigoureux, en réchappa par la force des Antidotes.

Ce fils estoit un franc Scelerat; on en convient : du reste l'homme du monde qui sçavoit mieux se faire, aimer, respecter, craindre & obéïr, des Grands, des troupes & du Peuple, selon qu'il le jugeoit à propos. En quatre ou cinq années, avec le secours du Roy, il avoit ruiné toutes ces petites Souverainetez, qui, depuis la translation du Saint Siege à Avignon, s'estoient elevées dans la Romagne. 1503.

L'éloignement des Papes aïant beaucoup diminué de leur Puissance en Italie, les Gouverneurs des Villes du Patrimoine de Saint Pierre, s'en estoient insensiblement rendu les maistres absolus, sous le titre de Lieutenans ou de Vicaires du Saint Siege. C'est ainsi que les Polenti s'estoient emparez de Ravenne; les Malateste de Rimini; les Riari d'Imola; les Manfredi de Faënza; les Sforces de Pesaro; les Bentivoles de Bologne, & les Bailloni de Perouse.

Baudier, p. 106. & suiv. de son Histoir. du Cardinal d'Amboise.

L'envie qu'a de succeder au Pape Alexandre VI. le Cardinal George d'Amboise, premier Ministre de Louis XII. acheve de ruiner les Affaires des François a Naples.

Les troupes Françoises que le Roy envoïoit à Naples, s'estant trouvées proche de Rome, quand Alexandre VI. mourut, le Cardinal George d'Amboise, qui songeoit à se faire Pape, les y fit entrer aussi-tost, sous pretexte que la Ville estoit toute en troubles, à cause de deux Factions, dont l'une protegeoit le Duc de Valentinois, & l'autre cherchoit à le perdre.

Histoire des Archevesques de Rouën, par le P. Pommeraie, p. 589. & suiv.

Le séjour des François suspendit l'Election du Pape, jusques à ce que le Cardinal de la *Rovere* Genois, aussi rusé que d'Amboise estoit sincere, lui fit entendre adroitement, que sa nomination au Souverain Pontificat, de laquelle il lui répondoit, paroistroit sans doute forcée, s'il ne faisoit retirer ces troupes.

D'Amboise manqua à estre Pape pour avoir suivi ce conseil; car, dès que ces troupes furent sorties, les Cardinaux elurent *François Picolomini*, qui se fit appeller *Pie III.* & aprés la mort de ce Pape, qui ne regna que vingt-cinq jours, ils nommerent pour son Successeur le Cardinal de la Rovere, qui prit le nom de *Jule II.*

La tentative infructueuse du Cardinal d'Amboise fit tort à sa réputation; & ce qui estoit bien plus important, elle en fit un tres grand aux Affaires du Roy à Naples, parce que le trop long séjour des troupes Françoises dans Rome, fit qu'elles arriverent si

tard, que ce secours ne put servir qu'à tenir un peu plus long-tems.

Pour surcroist de malheur, la discorde se mit dans l'Armée Françoise. Les principaux Officiers irritez de ce que leur General, qui estoit le Marquis de Manrouë, avoit manqué plus d'une fois des occasions quasi certaines de deffaire les Ennemis; du moins ils le disoient ainsi; se plaignirent de lui à la Cour, & l'accusérent publiquement; les uns de trop de lenteur, & les autres de trahison. De son costé, le Marquis fut si indigné de voir qu'on le soupçonnoit, que feignant d'estre indisposé, il quitta le commandement, & se retira dans ses Estats, emmenant avec lui la Cavalerie Italienne, qui faisoit le gros de l'Armée.

Par là l'Armée Françoise diminua si notablement, que le Marquis de Saluffes, qui fut choisi pour General par les principaux Officiers, fut contraint, à quelque tems de là, de se refugier à Gaëte, où il ne tint que quelques jours, faute de vivres & de poudre. Tout ce qu'il put obtenir en capitulant, fut que les gens de guerre sortiroient vie & bagues sauves, qu'ils auroient toute liberté de s'en aller où ils voudroient; & que les Prisonniers seroient delivrez sans rançon. *Louis d'Ars*, brave Capitaine François, dédaignant d'estre compris dans ce honteux Traité, revint trompettes sonnantes & enseignes déploïées, tout au travers de l'Italie.

Sur ces entrefaites mourut *Isabelle* Reine de Castille de son
1505. chef, & par Ferdinand son mari, Reine de Sicile & d'Arragon, habile & genereuse Princesse, qui ne formoit que de grands desseins, & qui les executoit avec autant de conduite que de courage. Les Espagnols ont toûjours conservé pour elle une si haute estime, qu'ils croïent qu'il n'y a jamais eu de femme d'un si grand merite.

Sa mort fit changer les choses de face. *Philippe* Archiduc *d'Austriche*, qui avoit épousé une des filles de cette Reine, & sa principale heritiere, devint par là si puissant, que Loüis XII. & Ferdinand mesme en eurent de la jalousie. Le beau-pere avoit peur que le gendre ne voulust se mettre en possession de la Castille, dont Isabelle avoit laissé la joüissance à son mari.

Loüis, en faveur du mariage de sa niéce, Germaine de Foix, avec Ferdinand Roy de Castille & d'Arragon, leur cede tous ses Droits sur Naples.

Loüis XII. de son costé, apprehendoit que l'Archiduc, qui reclamoit la Bourgogne & quelques autres Païs, ne vinst fondre tout à coup en France. Cette commune jalousie disposa les Rois à la Paix, & les engagea mesme à s'allier l'un avec l'autre. Ferdinand épousa *Germaine de Foix*, à qui Loüis XII. donna pour Dot les Droits qu'il avoit sur Naples: elle estoit fille de sa sœur. *Seissel, pag. 61.*

Le principal motif que Loüis XII. eut dans ce Traité, fut de réünir toutes ses forces pour en deffendre plus aisément ce qui lui restoit en Italie. Il s'y faisoit de fortes cabales contre lui; la premiere occasion où on s'en apperçut, fut dans une émotion qui arriva à Genes, au sujet d'un grand different qu'y eurent les Nobles & le Peuple, & qui se tourna incontinent, par l'intrigue des Ennemis du Roy, en une révolte contre lui: ce Peuple

Loüis punit les Genois de s'estre revoltez contre lui.

1507.

ple toûjours mutin, chassa les François; mit des troupes sur pied; élut huit Tribuns, & créa pour Duc de la Republique, *Paul de Nove* Teinturier en Soie.

S. Gelais, 189. & suiv. Danton, pag. 81 & suiv.

A cette nouvelle, Loüis passa promptement les Monts; & aprés avoir ramassé toutes ses troupes du Milanez, il marcha contre les Rebelles. Les troupes levées par les Genois, deffendirent si mal, les retranchemens qu'ils avoient faits dans le passage de leurs montagnes, qu'aprés demie heure de combat, elles se débanderent; ce qui effraïa si fort les Genois eux-mesmes, que sans faire de composition, ils presenterent leurs clefs au Roy.

Guichard. L. 7. & 8. Rembo, Liv. 7.

Il entra dans leur Ville, armé de pied en cap, & l'épée nuë à la main, mais aïant sur sa Cotte d'Armes pour Devise, un Roy des Abeilles, environné de son Essaim, & pour mot ces belles paroles : *Non utitur aculeo Rex cui paremus : Nostre Roy n'a point d'aiguillon.* C'estoit annoncer aux Rebelles, qu'il vouloit les traiter en pere, plustost qu'en Maistre irrité; hommes, femmes & enfans, estoient prosternez à ses pieds, criant tous misericorde. Leur crime fut expié par le sang de leur nouveau Duc, & par une amende de trois cens mille ducats.

Guerre contre les Venitiens.

Seissel, p. 241. rapporte bien au long, tous les sujets de plainte, que Louis XII. avoit contre les Venitiens.

Ce feu fut esteint avant qu'on eust sceu au vrai qui l'avoit allumé. Le Pape, l'Empereur, Ferdinand V. Roy Castille, de Sicile & d'Arragon, & les Venitiens, y avoient tous contribué. Ces derniers le nioient fortement; mais le Roy ne les en crut pas, parce qu'il les haïssoit : cependant comme il ne faisoit rien sans prendre advis de son Conseil, il voulut qu'on y examinast s'il lui estoit plus avantageux de recevoir leurs soumissions, que de leur declarer la guerre.

Le Cardinal d'Amboise, qui estoit échauffé contre eux, depuis qu'on lui eut appris, qu'ils avoient travaillé sous-main à l'exclure du Pontificat, fut d'advis de les attaquer. *Estienne Poncher* Evesque de Paris, homme d'une rare prudence, opina au contraire, à recevoir leurs soumissions, & representa fortement, que les Venitiens estant les seuls Italiens qui voulussent souffrir, que le Roy fust Maistre de Milan, il estoit de son interest de cultiver leur amitié, bien-loin de rompre avec eux. Cet advis par l'évenement se trouva estre le meilleur, neanmoins l'autre l'emporta, parce que la pluspart des gens qui se trouverent à ce Conseil, songeoient moins à procurer le bien du Roy & de l'Estat, qu'à flatter la haine de ce Prince & celle du premier Ministre.

Le Traité de Ligue conclu à Cambray, entre ces Potentats, le 10. Dec. 1508, est rapporté p. 277. & suiv. de S. Gelais, par God frey.

Louïs se ligue contre eux avec le Pape Jules II. l'Empereur Maximilien & Ferdinand Roy de Castille & d'Arragon.

La guerre resoluë contre les Venitiens, Loüis engagea dans sa querelle, le Pape, l'Empereur, & le Roy Catholique : il n'y eut pas grand'peine, parce qu'ils se plaignoient d'eux, autant que lui. Ces fiers Republiquains, s'estoient rendus fort odieux, moins à cause de leur [a] arrogance; quoique selon quelques Historiens, elle fust alors insupportable; que parce qu'ils avoient surpris des Villes de Terre & de Mer, sur tous ces quatre Potentats.

a Ils appelloient les Rois de Naples, & de Sicile & les autres Princes d'Italie, *fils de S. Marc;* comme si ils avoient esté leurs Vassaux.

Le Roy leur redemandoit Cremone, Bresse, Bergame, & Creme, qui dépendoient du Milanez. L'Empereur soutenoit que Padoüe, Vincence, & Verone, que les Venitiens possedoient, estoient des Villes Imperiales. Le Pape reclamoit Rimini, Faënza, Ravenne, qu'ils avoient enlevées au Saint-Siege: & quoique le Roy Catholique, pour les mettre dans ses interests, pendant les guerres de Naples, eust consenti qu'ils s'emparassent sur les costes de ce Roïaume, de Trani, de Gallipoli, de Monopoli, & d'Otrante, Places situées sur leur Golphe; ce n'estoit qu'à son grand regret, qu'il les voioit entre leurs mains.

Loüis trouvant ces Princes irritez, la Ligue fut bien-tost concluë: leur principale convention, fut que pour perdre les Venitiens, les quatre Potentats les attaqueroient avec vigueur; le Roy Catholique par mer, les autres par terre; le Roy de France le premier, le Pape ensuite, & l'Empereur quelques mois après. De ces quatre Alliez, il n'y eut que le Roy de France qui executa le Traité.

Loüis deffait l'Armé Venitienne, à la Bataille d'Aignadel.

1509.

Loüis entra sur les Terres des Venitiens avec vingt mille hommes de pied, & environ huit & à neuf mille, tant Gendarmes que Chevaux Legers. Il commandoit l'Armée en Personne, aïant pour ses Lieutenans *Chaumont d'Amboise* à l'avantgarde, les Ducs *de Bar* & *de Lorraine* au Corps de bataille, & le Duc *de Longueville* à l'arrieregarde. Le 14. May.

L'Armée des Ennemis estoit beaucoup plus nombreuse. On l'a fait monter à cinquante mille hommes. Mais s'ils avoient plus d'hommes, le Roy avoit plus de Soldats: sa Cavalerie estoit meilleure, & son Infanterie estoit sans comparaison plus aguerrie que la leur. Leurs Generaux estoient *des Ursins Comte de Petilliane*, & *l'Alviane*, Noble Venitien; celui-ci fort prompt & fort vain, l'autre lent & presomptueux.

Les deux Armées après avoir marché long tems, toutes deux vers le mesme endroit, les Ennemis par le chemin d'enhaut, les François par celui d'enbas, se rencontrerent sans y penser près du Village *d'Aignadel*, dont toutes deux vouloient se saisir.

Les Ennemis qui avoient pris le plus court chemin, estant arrivez les premiers, ce qu'ils eussent dû faire, au lieu de livrer combat, eut esté de se retrancher & de se contenter de coupper les vivres au François; parce qu'il y a plus de mal à craindre en perdant contre des Estrangers une battaille en son Païs, qu'il n'y a de bien à esperer en la gagnant.

Le Comte de Petilliane n'estoit point d'advis de combattre; l'Alviane au contraire en avoit une si grande envie, que contre l'advis de son Collegue & de beaucoup d'Officiers, il fit faire volte face à l'arriergarde qu'il commandoit, & attaquer avec fureur l'avantgarde de l'Armée Françoise.

Cette avantgarde soutint le choc; mais en reculant peu à peu pour s'approcher de la Bataille qui estoit encore bien loin, puis quand ces Corps se furent joints, ils fondirent sur les Ennemis avec tant d'impetuosité, que ceux-ci ne purent tenir. Leur Cava-

Guichard. Bembo. Seissel, p. 302. & suiv.

Campier, melior l'o- lum 337. & suiv.

lerie s'enfuit, leur meilleure Infanterie fut hachée en pieces. L'Alviane perdit un œil dans le fort de l'action, & fut fait prisonnier un peu avant qu'elle finist.

S. Gela. f. 213 & suiv.

Les Venitiens ne se souviennent encore aujourd'hui de cette journée qu'avec peine, & avoüent qu'il n'y en a jamais eu de plus malheureuse pour eux. Ils y perdirent canon, drappeaux, bagages, & au moins huit & à neuf mille hommes : du costé des François, il n'y eut pas plus de six à sept cens, tant tuez que blessez.

Selon Seyssel, f. 307. il n'y eut que deux cens François de tuez.

Les Venitiens aiant calmé l'Empereur, le Roy Catholique, & principalement le Pape Jules II. ce Pontife se declare leur Protecteur, engage les Suisses à les deffendre, & rompt avec le Roy.

Cette victoire répandit une si grande consternation parmi les Venitiens, que croïant ne pouvoir garder aucune Places en Terre-ferme, ils prirent la resolution de se resserrer dans leurs Lagunes, & donnerent ordre aux Gouverneurs des Villes, qui estoient reclamées par les quatre Princes Alliez, d'en retirer les garnisons, & de laisser les Portes ouvertes. C'estoit fait de la Republique, si la prosperité du Roy n'eust fait craindre à l'Empereur, au Pape, & au Roy Catholique, qu'il ne profitast seul de la ruine des Vaincus; la jalousie de ces trois Princes, estoit si grande contre lui, qu'ils renoncerent à l'Alliance; & qu'ils en firent une autre entre eux, pour sauver les Venitiens.

Guichard, Liv. 8. Onuphre.

L'ame de cette Ligue, estoit le Pape *Jules II.* autrefois fort ami de Loüis. Jules persecuté par Alexandre VI. s'estoit refugié en France. Il y avoit reçû du Roy & de toute la Cour, tous les bons traitemens que l'on peut s'imaginer; & depuis dans l'occasion, Loüis XII. avoit continué à lui donner des marques d'une estime particuliere, & d'une affection sincere.

Jules devenu Pape, oublia les services que l'on avoit rendus au Cardinal de la Rovere; & si-tost que les progrès du Roy, eurent fait trembler ce Pontife, pour la liberté de l'Italie, il entreprit de l'en chasser. Le pretexte qu'il prit pour se déclarer contre lui, fut que Loüis XII. protegoit *Alphonse* Duc de *Ferrare*, dont Jules n'estoit pas content.

Avant que d'éclater, le Pontife s'asseura des Suisses, & d'Henry VIII. Roy d'Angleterre, qui venoit de monter sur le Throsne. Il gagna les premiers par le moïen de *Mathieu Schisner* Evesque de Sion, dont les vehementes harangues agitoient ce Peuple sauvage, comme le vent agite les flots.

Les Suisses cherchant à rompre, demanderent au Roy qu'il augmentast de vingt mille livres leurs anciennes Pensions. Cette augmentation estoit peu considerable en comparaison du bien ou du mal qu'ils pouvoient faire au Milanez, mais ils la demandoient d'une maniere si choquante, que le Roy la leur refusa; afin mesme de leur faire voir qu'il pouvoit bien se passer d'eux, il prit des Grisons à sa solde; ce qui offensa si fort les Suisses, qu'ils se devouërent tout-à-fait au Pape, d'autant plus qu'il les honora dans un Bref qu'il leur escrivit, du Titre glorieux de *Liberateurs du S. Siege;* cependant ils ne lui rendirent aucun service, parce que Chaumont-d'Amboise Gouverneur pour le Roy, du Duché de Milan, leur boucha si bien les chemins, que ne pou-

vant par où penetrer, ils s'en retournerent chez eux.

On a parmi les Catholiques un si grand respect pour le Pape, que le Roy estant à la veille d'entrer en guerre avec lui, eut la precaution d'assembler les Prelats de France, pour se conduire par leur advis. Leur aïant demandé ce qu'en conscience il pouvoit faire dans une conjoncture si fascheuse; ils répondirent que ses armes estant justes, & celles du Pape ne l'estant point, il pouvoit pendant cette guerre en user avec ce Pontife, comme avec un autre Ennemi.

Du Tillet, Chroniq. Beaucaire, Rosier Historial.

Guerre contre Jules II. qui ne se soutient que par les fautes du General François.

La guerre estoit finie avant qu'elle eust commencé, si Chaumont eust fait son devoir. Jules temerairement s'estant enfermé dans Bologne, Ville ouverte en plusieurs endroits, d'ailleurs sans monde, ni vivres; il ne pouvoit manquer d'y estre bien-tost enlevé, si Chaumont qui estoit aux Portes avec des troupes lestes & nombreuses, l'eust pressée un peu vivement. Il s'en fit un scrupule selon quelques Historiens, ou il se laissa amuser par des Propositions de Paix; pendant quoi, le Pape reçut des troupes Turques & Venitiennes, qui le tirerent d'embarras. Ce Pontife, qui à ce que l'on dit, avoit les inclinations plus d'un Sultan des Turcs, que d'un Pere commun des Chrestiens, appelloit les uns & les autres également à son secours.

Mort du Cardinal d'Amboise à Lyon.

1510.

Ce coup manqué, Chaumont tomba dans le mépris, & peu après dans la disgrace. Le Cardinal d'Amboise son oncle, & son protecteur, estoit mort quelques mois devant, regretté de tout le monde, hors de Jules II. qui craignoit que ce Cardinal, si les armes Françoises continuoient à prosperer, ne le fist déposer du Souverain Pontificat, parce qu'il y avoit preuve que Jules y estoit parvenu par de mauvaises voies. Le Pontife sans s'effraïer du peril qu'il avoit couru, rassembla promptement ses forces, & donna ordre aux Generaux qui commandoient sa petite Armée, de faire le siege de la Mirandole. Peu après, comme ce siege n'alloit pas assez viste à sa fantaisie, il s'y rendit en plein Hyver, malgré les neiges & les glaces, afin d'en haster les travaux; & quand la Place eut esté prise, il y entra en Triomphateur par la breche. A soixante & dix ans, il avoit une santé à l'épreuve du chaud & du froid, une activité de jeune homme, & un courage inébranlable.

Le 15. May.

C'estoit un homme d'un grand sens, quand il n'estoit point en colere; du reste dans les premiers transports, ou quand les fumées du vin lui avoient broüillé la cervelle, il sçavoit peu ce qu'il faisoit : sa bonne fortune eut de fascheux revers; & si les Venitiens & Ferdinand Roy d'Arragon, ne lui eussent fourni un prompt & puissant secours, il n'autoit pû se soutenir.

Le Ferron, Vie de Louis XII.

1512.

Merveilleux Exploits de Gaston de Foix Duc de Nemours, nou-

Au mois de Janvier 1512. l'Armée des Alliez aiant assiegé Bologne, qui s'estoit soumise à Loüis XII. dès que Jules s'en fust retiré, les François marcherent au secours. Ce n'estoit plus d'Amboise, qui commandoit l'Armée Roiale, mais *Gaston de Foix* Duc de *Nemours*, jeune homme de vingt & un an, qui fit de si

Guichar. Liv. 10. Bembo. Liv. 12. Beaucaire. Brantosme. Vie du

Chevalier Bayard, &c.

grandes choses en moins de quinze ou vingt jours, que les Ennemis mesmes n'en ont parlé dans leurs Histoires qu'avec admiration. Il estoit frere de Germaine de Foix, seconde femme du Roy Catholique, & fils d'une sœur de Loüis XII. & du Viconte de Narbonne.

veau General des François.

Ce jeune General, malgré les mauvais chemins, le débordement des Rivieres & les rigueurs de la saison, marcha avec tant de diligence, qu'il fit faire à l'artillerie les mesmes traites, de nuict & de jour, que faisoit la Cavalerie.

Son entrée dans Bologne fut encore en quelque maniere plus surprenante que sa marche; car, quoiqu'il eust vingt Bataillons, & sept à huit mille Chevaux, il sçeut si bien prendre son tems, que pendant une neige épaisse il entra dans la Ville, sans estre veu des assiegeans; ce qui les estonna si fort, qu'ils décamperent couverts de honte.

A peine a-t-il sauvé cette importante Place, qu'il se met à leurs trousses, en tuë dix à douze mille, qui le croïoient encore à Bologne : ensuite marche à Brescia, Ville conquise par le Roy, aprés la Bataille d'Aignadel, & qui venoit de se révolter. Le Chasteau où il y avoit Garnison Françoise se deffendant encore, Gaston y entre de nuict; & le lendemain de grand matin, comme un torrent impetueux, il fond sur la Ville, enfonce les retranchemens, & la met à feu & à sang. Il y eut dans ce sacagement prés de sept à huit mille, hommes, femmes & enfans, passez au fil de l'épée. Aprés sept jours de pillage, Gaston retourne sur ses pas, cherche les Ennemis, les poursuit cinq à six semaines, forme le siege de Ravenne pour les attirer au combat; & si-tost qu'il sçait qu'ils s'avancent, il va au-devant d'eux avec seize mille Fantassins, dix-huit cens hommes d'Armes & trois mille Chevaux-Legers. Alphonse Duc de Ferrare, commandoit sous lui l'avantgarde, *La Palisse*, le corps de bataille, & *Yves d'Allegre*, l'arrieregarde.

Bataille de Ravenne, sur la fin de laquelle ce jeune Prince est tué le 11. Avril, jour de Pasques. 1512.

L'Armée des Ennemis estoit à peu prés égale; ils avoient deux mille Gendarmes, quinze mille hommes de pied & trois mille Archers à cheval. Les Chefs estoient gens fort habiles, & d'une grande réputation; entre autres, *Fabrice Colonne*, *Ferrand d'Avalos* Marquis de Pesquaire, *Pierre de Navarre*, qu'on dit estre l'inventeur des Mines, *Antoine de Leve* & *Jean de Cardonne*. Le Generalissime estoit le Legat, *Jean* Cardinal de *Medicis*, qui prit le nom de *Leon X.* quand, environ un an aprés, il parvint au Pontificat.

La bataille dura trois heures : l'Infanterie de part & d'autre, y fit merveille : celle des Ennemis chargea jusques à quatre fois, & ne lascha le pied, que lorsqu'elle fut abandonnée de la Cavalerie. Alors tout se débanda, hors quatre mille Espagnols, qui se retirerent en bon ordre.

Par malheur pour le Duc de Nemours, il les apperçut & courut à eux, avec plus de fierté que de prudence, n'aïant avec lui

que vingt-cinq à trente hommes d'Armes. Il en cousta la vie au jeune Heros, pour ne s'estre pas souvenu, qu'il ne sied point à un General, de faire ainsi le Carabin. Les Espagnols l'envelopperent, & le pereerent de mille coups. On eut beau leur crier que c'estoit le frere de leur Reine, ils n'eurent, dans la fureur, ni oreilles pour entendre, ni raison pour le reconnoistre.

Hors ce Gros d'Espagnols qui ne fut point poursuivi, le reste de l'Infanterie Ennemie fut, ou pris ou tué. Du monbre des Prisonniers, fut le Cardinal Legat, le Marquis de Pesquaire, Pierre de Navarre, Fabrice Colonne & Jean de Cardonne. Il demeura sur le champ de bataille, douze à treize mille des Ennemis; & de la part des François, deux à trois mille, tant Cavaliers que Fantassins: c'eut esté peu de chose si Gaston n'eust point esté tué.

Suites funestes de la mort du Duc de Nemours.

Cette perte fut irreparable; & comme si le sort de la France eust dépendu entierement de celui de ce jeune Prince, elle se vit, pour l'avoir perdu, exposée, en deux trois mois, à toute sorte de malheurs.

L'Armée découragée par la mort de son General; d'ailleurs n'estant point païée par la faute des Thresoriers, qui avoient diverti les fonds, se dispersa incontinent; de maniere que quand la Palisse reprit le chemin du Milanez, à peine put-il conserver quatre mille hommes pour le deffendre.

Perte du Milanez.

Les Suisses y estant entrez au nombre de plus de vingt mille avec *Maximilien Sforce*, fils aisné du miserable Ludovic, qui estoit mort deux années devant, dans la Tour du Chasteau de Loches, Milan leur ouvrit ses Portes, & reçut Sforce avec joie; Genes en mesme tems secoüa le joug des François, & se créa pour Duc, *Janus Fregose* leur Ennemi.

Pag. 402. & suiv. de l'in 4° ou Godefroi a recueilli le Seissel & autres Historiens.

Révolte de Genes.

Henry VIII. Roy d'Angleterre se declara aussi peu après. Jules mit la France en interdit, & adjourna le Roy, les Evesques & les Parlemens, à comparoistre devant lui.

Loüis pour l'intimider, avoit fait une année devant, assembler un Concile à Pise, au nom de neuf Cardinaux, qui sommerent Jules de s'y trouver. Jules de son costé, en avoit indicqué un autre au Palais de Latran à Rome. Les deux Conciles fulminerent l'un contre l'autre; celui de Rome, plus nombreux & plus autorisé, tonnoit avec plus de force, depuis principalement, que l'Empereur l'eut reconnu.

Lorsque l'Armée Françoise, après la bataille de Ravenne, se fut presque toute dispersée, le Concile qui se tenoit à Pise, se retira à Milan, & de là à Lyon, où il se sépara entierement, sitost que Jules fut decedé. Ce Pontife, violent jusques à la fureur, mourut de dépit, de ce que les Venitiens aimerent mieux faire avec le Roy, un Traité de Neutralité, que de ceder à l'Empereur les Villes qu'il leur demandoit.

Mort du Pape Jules II. 1513.

Le 22. Fevrier.

Ligue du nouveau Pape, de l'Empereur,

Leon X. Successeur de Jules, aïant ratifié la Ligue & promis de mettre sur pied une Armée considerable, les Alliez résolurent

Du Belay, in fol. pag. 2. & suiv.

d'entrer en France en mesme tems ; le Pape par le Dauphiné, l'Empereur par la Champagne, les Suisses par la Bourgogne, le Roy d'Angleterre par la Picardie, & le Roy Catholique par la Guienne & par le Languedoc. Ce n'estoit point à ces Provinces que ce Monarque en vouloit, mais à la Navarre. Il y avoit long-tems que les Rois d'Arragon, espioient l'occasion de s'emparer de ce Roïaume.

du Roy d'Angleterre, du Roy de Castille & d'Arragon, & des Suisses, contre Louis XII.

Jean d'Albret en estoit Roy du chef de sa femme *Catherine de Foix*, arriere-petite-fille de *Blanche*, fille & heritiere de *Charles le Noble* Comte d'Evreux & Roy de Navarre. Quoique Ferdinand n'eust d'autre droit sur cette petite Monarchie, que celui de la bienséance ; c'en fut bien assez à ce Prince ambitieux & fourbe, pour former le dessein de l'envahir. Le pretexte qu'il prit fut, que le Roy de Navarre estoit Allié du Roy de France, qui faisoit la guerre au Saint-Siege.

Sur un pretexte si frivole & si injurieux à tous les Potentats, Ferdinand entra en Navarre, prit Pampelune en trois jours, & le reste du Roïaume en huit. Jean dépoüillé de ses Estats, se retira en France. La Reine de Navarre, femme aussi courageuse, que le mari estoit foible & lasche, aïant bien prévu ce malheur, avoit fait tout ce qu'elle avoit pû, mais inutilement, pour l'obliger à se deffendre.

Ce Jean d'Albret estoit un Prince de peu d'esprit, sans courage, ni vigueur, & qui avoit l'ame si basse, qu'il se familiarisoit avec les moindres de ses Sujets, dansoit & beuvoit avec eux, & joüoit de la fluste au milieu des ruës.

L'Armée Françoise, qui marcha pour le restablir, fit le siege de Pampelune ; mais la genereuse deffense, tant de la Bourgeoisie, que de la garnison, & les mauvais tems continuels, qui desoloient les assiegeans, les aïant obligez à lever le siege, l'Usurpateur devint bien-tost maistre paisible de sa Conqueste. Comme c'estoit tout le fruit qu'il esperoit de cette guerre, au lieu de la continuer, il ne songea, pour s'affermir, qu'à faire une Treve avec le Roy.

Loüis y donna les mains, d'autant plus volontiers qu'il se flattoit que dans cet entretems, il recouvreroit la Lombardie, par le secours des Venitiens qui venoient de s'allier avec lui, à la charge qu'il les aideroit à reprendre, Verone, Vicence & quelques autres Places que l'Empereur leur avoit surprises.

Du Bellai, ibid. Guichard Beaucaire.

Vains efforts de Louis XII. pour recouvrer le Milanez. 1513.

Loüis de la Tremoüille, le plus habile Officier que le Roy eust à son service, entra dans le Milanez avec seize mille Fantassins, environ deux mille hommes d'Armes & six mille Chevaux-Legers. Une Armée si nombreuse, & la reputation du Chef, répandirent un si grand effroi, que toutes les Villes de ce Duché hors Novarre & Come, ouvrirent leurs Portes au François ; mais il en fut de cette irruption, comme de toutes les autres qu'ils avoient faites en Italie. Ce fut un torrent à qui rien ne put resister ; du reste la joüissance de ces Conquestes, ne dura

guere plus de tems, qu'on n'en avoit mis à les faire.

François Sforce frere & successeur de Maximilien, qui estoit mort quelques mois devant, s'estant enfermé dans Novarre, avec cinq à six mille Suisses, la Tremoüille pour finir la guerre, en prenant Sforce prisonnier, assiegea cette Place, & la pressa fort vivement, jusques à ce que bien averti qu'il venoit une Armée de Suisses, pour lui faire lever le siege, il mit en déliberation si on le continuëroit, ou si on sortiroit des Lignes, pour aller au-devant du secours. L'advis qui prevalut, fut que pour repousser les efforts de la Garnison, la Tremoüille demeureroit dans les Lignes, tandis que *Trivulce* son Collegue, iroit avec la Cavalerie au-devant de l'Armée des Suisses, & la combattroit dans la Plaine.

L'advis estoit bon; mais parce que ce ne fut pas celui de Trivulce, homme altier & presomptueux, il ne partit qu'avec repugnance, & au lieu de se retrancher dans le chemin que tenoient les Suisses, il alla se mettre à l'écart dans un terrain peu praticable; ce qui fit que les Suisses tant ceux qui venoient au secours, que ceux qui estoient dans la Place, se joignirent la nuict suivante, & que fondant le lendemain tous ensemble de grand matin, sur l'Infanterie de la Tremoüille, ils la taillerent en pieces, faute d'avoir esté secouruë par la Cavalerie, qui ne put se tirer à tems du terrain gras & spongieux, où Trivulce l'avoit fait camper. Sept ou huit jours aprés, toutes les Villes du Milanez rentrerent avec plaisir sous l'obéissance de Sforce.

Irruption des Suisses en Bourgogne.

Une si grande déroute encouragea les Alliez à executer leurs projets. Les Suisses entrerent en Bourgogne, & firent le siege de Dijon. La Tremoüille, qui s'estoit jetté dans cette Place, avec le débris de ses troupes, y tint six semaines entieres; aprés quoi, sans en avoir d'ordre, il se mit à négocier, apprehendant que si les Suisses venoient à prendre cette Ville, ils ne poussassent jusques à Paris.

Ses offres les ébloüirent; ils promirent de s'en retourner sur la parole qu'il leur donna, que le Roy renonceroit à ses pretentions sur Milan, & que de plus il leur païeroit six cens mille écus en trois termes. Le Roy n'aïant point voulu ratifier ce honteux Traité, les Suisses en furent si en colere, qu'ils eussent fait couper le cou aux six Ostages, que la Tremoüille avoit donnez en le signant, si on n'eust, par un prompt païement d'une somme considerable, racheté la vie de ces victimes.

Quoique le Roy fist semblant de desapprouver le Traité, la Tremoüille, loin d'estre blasmable de ce qu'il avoit fait, meritoit de fort grandes loüanges. C'estoit un coup d'Estat, de congedier les Suisses, dans le tems que le Roy d'Angleterre faisoit le siege d'une autre Place, du moins aussi importante, & bien plus forte que Dijon.

Siege de Terouane par les

Henry VIII. Roy d'Angleterre, sollicité par l'Empereur & par le Pape Leon X. aïant enfin passé la mer, faisoit le siege de Teroüane,

Teroüane, avec quarante mille Anglois, & deux à trois mille Allemans, que l'Empereur lui avoit menez. Tout foible qu'estoit ce secours, il ne laissa pas de faire d'autant plus de plaisir à Henry, que pour flatter la vanité de ce Roy orgueilleux, l'Empereur se mit à sa solde.

Anglois, qui deffont les François, à la journée de *Guinegate*, autrement dite des *Esperons*.

Polidor Virgile.

La païe fut reglée à cent écus par jour. Henry lui fit dresser une Tente de drap d'or, & le regala magnifiquement, ravi d'avoir un Empereur, pour un de ses Capitaines, & de pouvoir s'égaler par là aux Anciens Romains, qui parmi les Officiers de leurs troupes Auxiliaires, avoient assez souvent des Rois. Ce fut le seul avantage qu'en tira le Roy d'Angleterre; car ces trois mille Allemans que l'Empereur lui avoit menez, ne firent point du tout leur devoir, ni au siege de Teroüane, ni au combat qui se donna quelque tems aprés leur arrivée.

L'Armée Françoise, commandée par le Duc de *Longueville* & par le brave la *Palisse*, aprés avoir heureusement jetté des vivres dans la Place, fut chargée en s'en retournant, & tout-à-fait mise en desordre, faute de s'estre tenuë sur ses gardes. La bataille se donna près du Village de *Guinegate* : on l'a nommée la journée des *Esperons*, parce qu'en cette occasion les François s'en servirent plus que de leurs épées.

La Cavalerie Françoise fit plier quelques Bataillons qu'elle trouva sur son passage, & les poursuivit vivement, jusques à ce qu'estant foudroïée par le canon des Ennemis, qui tiroit de dessus un Tertre, elle s'enfuit à vauderoute. Alors l'Infanterie en fit autant: les Chefs inutilement, taschèrent de la rallier, le Duc de Longueville, le Chevalier *Bayard*, *Bussi-d'Amboise* & autres Braves, furent enveloppez & faits Prisonniers.

Ce fut moins une bataille qu'une déroute: il y eut peu de sang répandu; néanmoins les Ennemis ne laisserent pas d'en recueillir autant de fruit, que de la plus glorieuse victoire. Teroüane capitula quinze jours aprés. L'Empereur & le Roy d'Angleterre, n'aïant pû convenir entre eux à qui cette Ville demeureroit, ils la démantelerent, contre les termes exprés de la Capitulation.

Un autre fruit de la victoire, fut qu'Henry prit encore Tournai; dans ce mesme tems un de ses Lieutenans, nommé le Comte de *Surrey*, le faisoit aussi triompher au delà de la Mer.

Jacques IV. Roy d'Ecosse, l'unique Allié qu'eut la France, estant entré en Angleterre avec soixante mille hommes, Surrey fut assez hardi pour aller au-devant de lui, & pour l'attaquer, quoiqu'il n'en eust que trente mille. Il ne s'est guere donné de bataille plus memorable.

Les deux Nations y firent voir une fureur égale, & la victoire fut disputée quatre ou cinq heures, avant que de se declarer en faveur des Anglois. Il demeura sur champ huit mille Ecossois, entre autres leur Roy, l'Archevesque de Saint-André, fils naturel de ce Monarque, trois Evesques, trois Abbez, douze Comtes,

& dix-sept Batons. Le nombre des Prisonniers fut égal à celui des morts.

Cette prosperité donnant lieu au Roy d'Angleterre, d'esperer de plus grands progrès, il fit un nouveau Traité avec le Pape Leon X. l'Empereur Maximilien & Ferdinand Roy de Castille, par lequel ils convinrent de grossir chacun leurs Armées, afin de fondre tous à la fois, par differents endroits en France.

Comment après tant de disgraces que le Roy avoit essuïées, en Flandres & en Italie, eust-il pû resister à tant d'Ennemis en mesme tems, n'aïant ni hommes ni argent, & ses meilleurs Officiers aïant esté, ou pris, ou tuez?

Loüis traite avec les Alliez.

Le seul moïen qui lui restast pour dissiper ce grand orage, fut de négocier secretement avec les Princes Confederez, afin qu'en donnant, des esperances aux uns, & de la deffiance aux autres, il pust rompre leur Alliance.

Le Pape fut le premier qui s'en destacha, à condition que les François renonceroient au Concile de Pise, & qu'ils reconnoistroient celui de Latran. La Reine Anne de Bretagne ne survescut que peu de jours à cette reconciliation, qu'elle avoit si fort desirée. Loüis ceda quelques Terres à l'Empereur Maximilien; il consentit que Ferdinand Roy de Castille & d'Arragon, joüist du Roïaume de Navarre, & promit de ne rien entreprendre sur aucun Estat d'Italie.

Anne de Bretagne femme de Charles VIII. & de Louis XII. meurt le 9. Janvier.

1514.

Il se remarie à la sœur du Roy d'Angleterre, & meurt peu de tems après.

Ces differents Traitez, obligerent le Roy d'Angleterre, à faire aussi bien-tost le sien: le principal article, fut que Loüis épouseroit *Marie*, sœur de Henry. Ce ne furent à la Cour, quand la Reine y fut arrivée, que Tournois, Jeux, Bals & Festins. Le Roy estoit charmé de sa jeune épouse, & se flattoit d'en avoir un fils. L'ardeur de sa passion lui fit oublier la foiblesse de son age & de sa santé; il mourut deux mois & demi après ses noces.

1515.

Le 1. Janvier.

Belles qualitez de Louis XII.

Jamais Roy ne fut plus aimé que Loüis XII. à cause qu'en toute occasion il témoignoit un grand desir de soulager ses Peuples. Quoique la guerre ne lui permist pas de le faire, on estoit si content de lui en voir, du moins le desir, qu'en quelqu'endroit où il allast, il n'entendoit, que cris de joie, que loüanges, sans adulation, & que benedictions, qui sont le plus doux concert dont les oreilles d'un bon Prince puissent estre flattées; aussi jamais Roy ne cherit plus ses Peuples.

On le vit pleurer plus d'une fois, quand il estoit forcé d'imposer quelque nouveau Subside. Ce sage Monarque, prévoïant les dissipations que causeroient après sa mort, la prodigalité, le luxe & la magnificence de son gendre François I. disoit souvent en soupirant: *Nous travaillons en vain, ce gros garçon gastera tout.*

On ne peut assez loüer la bonté de Loüis XII. & sa clemence vraiement Roïale. Ces vertus estoufferent en lui tout le ressentiment qu'il eust pû avoir justement contre les gens qui avoient attenté à sa vie ou à sa liberté, avant qu'il fut sur le Throne.

Volci à quoi l'Histoire de Bayard attribuë la mort de Louis XII. *p. 548 ch. 58.* Le bon Roy, qui à cause de sa femme, avoit changé de tout la maniere de vivre; car, ou il souloit disner a huit heures, il convenoit qu'il disnast à midi; ou il souloit se coucher à six heures du soir, souvent se couchoit à minuict.

tomba malade à la fin de Decembre. &c.

Lorsqu'il y fut monté, il pardonna genereusement à toutes les Personnes qui l'avoient offensé, disant : *Qu'un Roy de France ne vengeoit point les injures faites au Duc d'Orleans.*

Du Bellay p. 13.

Loüis aimoit la guerre, il se trouva à la battaille d'Aignadel, & à la reduction de Genes. Il eust commandé plus souvent, si la Reine ne l'en eust empesché. L'un & l'autre s'aimoient si fort, qu'ils ne pouvoient se separer; & quand enfin il le falloit, les empressemens de la femme precipitoient toûjours le retour du mari, quelquefois mesme aux dépens de sa gloire & de ses affaires. Il avoit laissé prendre à cette Princesse un trop grand empire sur lui.

Jules II. qui sçavoit le foible du Roy, faisoit faire secretement dans le tems de leurs differends, des honnestetez à la Reine, de petits presens de devotion, & très-souvent des remonstrances, sur le danger que Loüis couroit d'estre damné en faisant la guerre au Saint-Pere. L'artifice réüssit, le Roy fatigué des importunitez & des scrupules de la Reine, épargna Jules plus d'une fois, & manqua le moment de le reduire à la raison.

La cui lingua & autoritarra la lingua & autorita propria del Ré, dit Guichard. Liv. 5.

Ses principaux Ministres.

Loüis XII. ne gouvernoit point par lui-mesme. George Cardinal d'Amboise Archevesque de Roüen, & Legat en France, gouverna long tems le Roy & l'Estat. Ce Ministre estoit laborieux; il avoit du bon sens, du cœur, de l'experience, du reste ce n'estoit pas un aigle, ni un homme à grandes vûës; sa douceur, son honnesteté, & l'envie qu'il témoignoit de supprimer tous les imposts, lui firent donner de son vivant, & encore plus après sa mort le beau nom de *Pere du Peuple*.

Pomeraye, Histoire des Archevesques de Roüen, p. 594. *& suiv.*

Baudier, 248. *& suiv.*

Credit & richesses du Cardinal d'Amboise.

Malgré ces acclamations, ses envieux ne laissoient pas de dire, que pour meriter ce beau Titre, il eust deu emploïer à soulager les Peuples, les sommes immenses qu'il dépensoit, à sa table, à ses équippages, en meubles, en bastimens, & en des ornemens superbes, qu'il faisoit faire pour les Eglises.

Il vivoit en Roy, & quoiqu'il n'eust qu'un benefice, dont tout le revenu estoit distribué aux Pauvres, il amassa de si grands biens, de ses Appointemens, des gratifications qu'il obtenoit de tems en tems, des profits de sa Legation, des pensions qu'il recevoit des grosses Villes d'Italie, & des Amendes énormes, à quoi lui-mesme condamna, Genes, Milan, & autres Villes, qui se revolterent de son tems; que les Legs de son Testament montent à plus de huit millions. En douze années de Ministere, il combla de biens & d'honneurs sa nombreuse famille; il avoit huit freres & huit sœurs.

Après la mort de ce Ministre, Loüis partagea sa confiance entre *Estienne Poncher* Evesque de Paris, homme d'une grande prudence, & *Jacques de Beaune-Samblançai*, qui finit sous François I. d'une maniere tragique.

Loüis XII. eut de la Reine Anne de Bretagne deux fils qui moururent jeunes, & deux filles qui furent mariées. La cadette nommée *Renée*, épousa Hercule II. Duc de Ferrare : l'aisnée qui

s'appelloit *Claude*, fut promise à Charles d'Austriche, si connu dans la suite sous le nom de l'Empereur Charles-Quint, puis mariée à *François I.* qui succeda à son beau-pere.

François estoit fils de *Charles* Comte d'Angoulesme, & petit-fils de *Jean*, qui eut pour pere *Loüis* Duc d'Orleans, frere unique du Roy Charles VI.



FRANÇOIS I.

Memoires de Martin du Bellay. Brantome l'Histoire du Chevalier Bayard, avec son Supplément. Le Feron, Doles jusques en 1539 Guichard, jusques en 1534. Par din. Marillac. Brantôme, & les autres Historiens du tems, Italiens, Espagnols, Flamans.

Grandes qualitez de François I.

FRANÇOIS I. estoit beau & bien-fait; il estoit affable, civil, liberal, vaillant, magnifique; il aimoit les sciences & les arts; son esprit concevoit sans peine, rien n'échappoit à sa memoire. Il s'exprimoit heureusement. Quelle gloire n'eust-t-il point acquis, s'il eust eu autant de conduite & de discernement qu'il avoit de bravoure & d'inclination à bien faire!

Il monta sur le Throsne avec de grandes acclamations. La Noblesse principalement en témoigna beaucoup de joie: il estimoit si fort ce Corps, que son plus grand serment estoit *Foi de Gentilhomme*.

Il passe les Alpes, & se rend maistre du Milanez après avoir deffait les Suisses.

Dès qu'il fut proclamé, il songea à passer les Alpes, pour recouvrer le Milanez. Loüis XII. y avoit renoncé, mais sa renonciation ne pouvoit porter préjudice aux Droits de François I. qui descendoit comme Loüis XII. de Valentine de Milan, à qui legitimement ce beau Duché appartenoit.

François Sforce en estoit en possession. Les Suisses qui l'y avoient mis, armerent pour l'y maintenir, & firent une Ligue en sa faveur, avec le Pape, l'Empereur, le Roy Catholique, & Henry VIII. Roy d'Angleterre. De tant de Potentats, il n'y eut que les Suisses qui lui donnerent du secours, lorsque François I. entreprit de le dépoüiller.

L'Armée Françoise estoit de deux mille cinq cens hommes d'armes, de cinq à six mille Chevaux Legers, & de trente-quatre mille Fantassins. Le Roy y estoit en Personne, aïant avec lui le *Connestable* de *Bourbon*, six autres Princes du Sang, un nombre incroïable de Seigneurs & de Gentilshommes, & les Capitaines les plus celebres de l'Europe, entre autres, le Chevalier Bayard, la Palisse, Trivulce, Aubigni, & Pierre de Navarre, qui s'estoit donné à la France en haine de ce que les Espagnols avoient paru le mépriser. Une Armée si florissante, promettoit de grandes conquestes.

La difficulté estoit de passer les Alpes, parce que les Suisses s'estoient rendus maistres du Mont-Cenis, & du Mont-Genevre, qui en sont comme les deux Portes. Il restoit entre les Alpes Maritimes & les Alpes Cotiennes, un troisiesme chemin; mais ce chemin estoit si estroit, si rude, si peu praticable, qu'il n'y avoit nulle apparence qu'on y pust charier le canon; cependant à force de bras, Trivulce enfin en vint à bout, & fit traisner de roche en roche, ces pesantes machines, par dessus d'affreux precipices, que l'on n'eust ozé regarder.

Après avoir passé les Monts, l'Armée Françoise peu à peu

s'avança jusques à Marignan, qui est à deux lieuës de Milan. Si les Suisses qui la costoïoient au nombre de près de vingt mille, ne l'attaquerent point pendant un si long chemin, ce fut moins parce qu'ils n'estoient pas assez de monde pour la vaincre, que parce que la plufpart d'entre eux estoient d'advis de recevoir l'argent que le Roy leur offroit, s'ils vouloient abandonner Sforce, & s'en retourner en leur Pais; cependant à l'arrivée d'un renfort de sept à huit mille hommes, le Cardinal Scheiner Ennemi juré de la France, sçut si bien les enflammer tous par ses vehementes harangues, que quoiqu'il n'eussent dans leur Armée, ni canon, ni artillerie, ils prirent la resolution, dès que le renfort fut arrivé, d'attaquer le Roy dans son Camp.

Bataille de Marignan. 1515.

Le 13. & 14. Septembre.

Page 18. & 19 de du Bellay, qui y estoit.

L'Armée Françoise quoique surprise, soutint le choc vigoureusement, les Suisses neanmoins prirent quelques pieces de canon; mais ils ne les garderent pas long-tems, le Roy le moment d'après y courut avec sa Noblesse, reprit les pieces de canon, & fit reculer les Suisses. On n'a point de memoire d'un combat plus opiniâtré. Trivulce disoit, que les vingt autres actions où il s'estoit trouvé, n'estoient que des jeux d'enfans, auprès de celle-là, qui estoit une battaille de Geans.

Elle commença vers les deux heures après midi, & ne cessa sur les neuf heures, que parce que de costé & d'autre, les combattans estoient si las, qu'ils s'endormirent pesle mesle. Le Roy tout armé reposa environ une heure, sur l'affust d'un canon, puis passa le reste de la nuit à placer son artillerie, & à mettre ses troupes en battaille, s'attendant bien qu'au point du jour, il y auroit un nouveau combat.

En effet, les Suisses revinrent à la charge. On se battit avec plus de furie que jamais, jusques à ce que sur les neuf heures, ces intrepides Ennemis commencerent à se retirer, non en haste, mais à petit pas, en ordre de battaille, & faisant face de tems en tems. Il demeura des leurs sur la Place, quatorze à quinze mille hommes, ou fracassez par le canon, ou percez de coups d'arquebuse, ou foulez aux pieds des chevaux.

Un succès si funeste, mit la discorde parmi eux; ceux qui avoient esté d'advis de recevoir l'argent du Roy, s'en retournerent le jour mesme, ce qui obligea les autres d'en faire autant le lendemain, après avoir laissé à Sforce quinze cens de leurs meilleurs hommes, pour garder le Chasteau de Milan, où il venoit de s'enfermer.

Cette journée fut bien glorieuse aux François, & en particulier au Roy. Il y reçut dans ses armes, vingt-deux coups marquez; & bien-loin de se déguiser, afin d'estre moins exposé, comme des gens le lui conseilloient, il porta ce jour-là une cotte d'armes de couleur d'azur, semée de fleurs-de-lys d'or, & sur son casque ou armet, une rose d'escarboucles qui jettoit un feu merveilleux: en memoire d'une si celebre victoire, qui ne lui cousta que trois mille hommes, il voulut que sur le Champ de battaille, Bayard

le fiſt Chevalier. Bayard eſtoit ſi eſtimé, que perſonne ne lui envia un ſi grand honneur.

Le lendemain de la barraille, la Ville de Milan ouvrit ſes Portes au Vainqueur. Le Chaſteau Place très-forte, eſtoit pour tenir long-tems, ſi les Officiers qui commandoient la garniſon, ne ſe fuſſent laiſſé corrompre. Les traiſtres ſe murinerent, dès que le Conneſtable de Bourbon leur euſt fait offrir de l'argent.

Par là Sforce abandonné, fut contraint de s'accommoder & de renoncer au Duché, moïennant une groſſe ſomme, une Penſion conſiderable, & le Chapeau de Cardinal, qu'on promit de lui procurer. Il ne fut plaint de Perſonne, moins à cauſe de ſon peu d'eſprit, que pour ſes vices plus que brutaux, qui le rendoient indigne du haut rang de Souverain. Les autres Villes du Duché, ſuivirent l'exemple de Milan.

Le Pape, le Roy Catholique, l'Empereur & le Roy d'Angleterre, s'efforcerent inutilement d'arreſter les progrès du Roy : la fortune qui aime les jeunes gens (il n'avoit que vingt & un an) ne ceſſa de le favoriſer dans ces commencemens de Regne. On dit que ce fut ſa faute ſi elle le quitta pour ſe jetter dans les bras d'un autre, qui ſceut fixer par ſa ſageſſe, l'inconſtance de cette volage.

Le 22. Fevrier. Quatre ou cinq mois après la victoire de Marignan, le celebre Ferdinand Roy d'Arragon par ſa naiſſance, Roy de Naples par Conqueſte, & Roy des deux Caſtilles par ſa femme, l'illuſtre Iſabelle, mourut d'une hydropiſie, qui fut cauſée par un breuvage, que Germaine ſa ſeconde épouſe lui donna pour le rajeunir : Monarque ſi habile dans l'art de regner, qu'il vint à bout de toutes ſes entrepriſes, ſans beaucoup dépenſer, & ſans preſque tirer l'épée : homme, double & diſſimulé, qui négocioit ſouvent avec les deux Partis ; & qui ne ſe liguoit avec aucun, que pour le ſurprendre : grand œconome, ennemi du luxe & de la débauche. Ce furent moins les Conqueſtes qu'il fit ſur les Mores, que ſon zele apparent pour la deffenſe du Saint-Siege, & ſa devotion affectée, qui lui firent donner par le Pape Alexandre VI. le titre de *Roy Catholique*. Mort de Ferdinand V Roy de Caſtille & d'Arragon. 1516.

Le 12. Janvier. Trois ans après Ferdinand, deceda l'Empereur Maximilien I. Prince devot juſques à la ſuperſtition, bon juſques à la foibleſſe ; du reſte le plus inégal des hommes, quelquefois extrêmement laborieux, puis extrêmement négligent, ſordidement avare en de certaines occaſions, & prodigue le moment d'après, opiniaſtre & leger, timide & entreprenant, qui rouloit mille grands deſſeins & n'en executoit aucun ; également malheureux dans les Traitez de Paix, où il eſtoit toûjours trompé, & dans ſes Exploits de guerre, où il ne réüſſit jamais ; heureux ſeulement en ſa Poſterité, qui a regné glorieuſement dans une grande partie de l'Europe. Mort de Maximilien I. Empereur. 1519.

Charles-Quint eſtoit fils de Jeanne d'Eſpagne. Ces deux Princes eurent pour heritier, *Charles d'Auſtriche* leur petit-fils, jeune homme de dix-huit ans, déja capable de gouverner, parce que dès ſon enfance, on l'avoit formé aux Affaires.

Le courage lui vint tard; en récompense, il ne respira que la guerre, dès qu'il eut gousté le mestier. François I. & lui furent aux prises toute leur vie.

surnommée, la *Folle*, parce qu'elle le devint, d'avoir trop aimé son mari, *Philippe d'Austriche*, fils de l'Empereur Maximilien I.

François I. dispute l'Empire à Charles-Quint, qui l'emporte sur lui : premiere source des guerres qu'ils eurent ensuite l'un contre l'autre.

Tous deux briguerent l'Empire. Le Pape Leon X. ne voulant de l'un ni de l'autre, parce qu'ils estoient trop Puissans, les Electeurs, à sa priere, offrirent l'Empire au Duc de Saxe, qui passoit pour le plus habile & le plus brave homme d'Allemagne; mais le Duc plus sage que vain, refusa cette dignité, de peur qu'elle ne l'engageast à bien plus de dépense qu'il n'estoit en estat d'en faire.

Son refus embarassa les Electeurs. Le Roy de France d'un costé, de l'autre le Roy Catholique, solliciterent vivement; Treves & Brandebourg, se declarerent pour le premier; Cologne & Saxe pour le second; Mayence & le Palatin, ne s'expliquerent point avant l'Election. Ce qui la fit tomber sur le Roy Catholique, c'est qu'il estoit Allemand, & que François I. ne l'estoit pas. François, fier & puissant, fut d'autant plus picqué de cette préference, qu'il estoit déja dans une grande reputation; au lieu que son Concurrent n'avoit point encore brillé : De là nacquit la jalousie qui engendra bien-tost la discorde entre ces deux Princes.

François, pour mettre dans ses interests Henry VIII. Roy d'Angleterre, a une entrevuë avec lui.

Du Bellay, p. 16. & suiv.

François se preparant à rompre avec l'Empereur, fit des offres au Roy d'Angleterre, pour l'attirer dans son Parti. Henry écouta ces offres, & convint avec François, de se voir entre Ardres & Guisnes. Les Reines furent de la Feste; les deux Rois également vains & pompeux, y firent paroistre à l'envi une grande magnificence. Chacun d'eux y dépensa plus que l'Empereur ne fit à son Couronnement.

Tandis que les Ministres négocioient dans une Tente, les deux Rois passerent en plaisirs, les douze jours qu'ils furent ensemble. Il y eut Chasses, Festins, Carousels : on se battit en ces Tournois, un jour à la lance, un autre à l'épée courtoise; c'est-à-dire, sans tranchant ni pointe, & un autre à la demi-pique : les Reines distribuoient le prix. On ne voïoit dans la Lice & sur les Echafauts, que gens vestus de drap d'or; de là vint que cette entrevuë fut nommée *le Camp du drap d'or.*

1520. Henry regala le Roy de France & toute sa Cour; François à son tour traita le Roy d'Angleterre dans un superbe Pavillon de soixante pieds en quarré, tapissé de drap d'or en dedans, & en dehors de velours bleu, semé de fleurs-de-lys d'or. Pendant qu'on estoit à table un vent impetueux qui s'éleva tout à coup, renversa dans la bouë toutes ces magnificences : Sinistre augure du succès de cette entrevuë, qui aboutit à un Traité, que Henry viola dès que l'Empereur, quelques jours après se fust abouché avec lui. Henry lui promit de demeurer neutre.

Le dessein du Roy d'Angleterre estoit de se faire rechercher de l'Empereur & du Roy de France, & de se rendre leur Arbitre : Conduite qu'il tint toute sa vie, rompant successivement, & renoüant avec l'un des deux, & toûjours pour fort peu de tems.

François

François se plaignoit, de ce que contre les Traitez, l'Empereur ne restituoit point la Navarre à *Henry d'Albret*; l'Empereur de son costé, se plaignoit de ce que François protegeoit tous ses Ennemis, entre autres *Robert de la Mark* Seigneur Souverain de Sedan & Duc de Boüillon, qui avoit eu l'audace de lui faire insulte.

François anime contre Charles Quint sous pretexte de soutenir le Duc de Boüillon, qui avoit eu l'audace de declarer la guerre a cet Empereur.

Deux Seigneurs estant en Procès pour un Chasteau, scitué à une lieuë de Boüillon, les Pairs de ce petit Duché Juges naturels du Procès, avoient rendu une Sentence, de laquelle il y eut Appel, relevé & reçu en la Chancellerie de Brabant, puis au Conseil de l'Empereur.

La Mark, homme fougueux regardant cette Procedure comme une atteinte qu'on donnoit à l'honneur de sa Souveraineté, demanda du secours au Roy, qui promit de le proteger, & de lui servir de Second. Le Duc en devint si vain, que prenant à la lettre ce que le Roy lui avoit dit, il envoïa à Vormes, deffier l'Empereur en pleine Diette.

Les Ministres de Charles estoient d'advis de mépriser l'impudente bravade de ce petit Souverain, dont la Principauté n'avoit pas six lieuës d'estenduë, & dont le grand-pere avoit esté Maistre d'Hostel des Ducs de Bourgogne; mais Charles-Quint ne fut point maistre de son ressentiment.

Il arma pour chastier la Mark; le Roy de son costé, arma pour le soutenir. Cette étincelle alluma une guerre qui dura plus de trente-huit ans, & qui cousta aux Espagnols, de l'aveu de leurs Historiens, plus de cinq cens mille hommes, & des sommes qu'on ne peut nombrer.

Les François conquierent la Navarre par leur courage, & la perdent aussi-tost, par la faute de leur General.

1521.

Les hostilitez commencerent par la Navarre. Le Seigneur de l'*Espare*, conquit ce Roïaume en trois semaines. Il ne trouva de resistance qu'au Chasteau de Pampelune, qui se fit battre quelques jours avant que de capituler. Si l'Espare eut sçeu profiter des avantages, que lui donnoit la révolte des Castillans, il se fust affermi dans cette importante Conqueste: ce fut sa faute, s'il en fut chassé; car il licentia trop tost une partie de son Armée, & avec le reste, qui n'estoit pas considerable, il eut la temerité, non seulement de faire un siege, mais encore d'aller audevant des Ennemis qui venoient au secours, & de leur donner bataille, sans mesme attendre, comme il pouvoit, un renfort de quatre mille hommes, qui arriverent le lendemain. Les Ennemis plus forts de moitié, le deffirent à platte-couture. Par là, sans trouver d'obstacle, ils recouvrerent toute la Navarre, en aussi peu de tems que les François l'avoient conquise.

Les François recouvrent leur reputation en Flandres, par les sieges qu'ils y soutiennent, & par les Places

La guerre s'ouvrit en Flandres par le siege que les Imperiaux mirent devant *Mouzon*, où *Anne de Montmorency*, qui dans la suite fut Connestable, s'estoit jetté avec des troupes. La fortune des armes se declara dès-lors contre lui, & continua toûjours depuis à lui estre contraire. Il avoit celle de la Cour: c'en fut assez pour l'élever jusques au comble des honneurs. Les Soldats

qu'ils y prennent. de la garnison desolez par une batterie qui les foudroïoit de revers, eurent bien-tost perdu courage. Montmorenci fut fort blasmé de n'avoir pas prevû le mal, ou de n'y avoir pas remedié. Par là, il se vit contraint, faute d'un peu de prevoïance, de rendre la Place trop tost, & à des conditions honteuses.

Mouzon pris, l'Armée victorieuse, commandée par le Comte de Nassau, & par François Sikinghen, Allemand de reputation, entreprit le siege de *Mezieres*, Place importante sur la Meuse, où commandoit le Chevalier Bayard.

Nassau & Sikinghen, s'attacherent d'abord à si bien fortifier leurs Lignes; l'un au-delà de la Meuse, & son Collegue en-deça, qu'on ne pust les forcer. Ensuite ils presserent vivement la Ville. Bayard se deffendant avec une pareille vigueur, on ne voïoit de tous costez que feu & fumée. Les assiegeans jettoient des bombes, des carcasses, & des boulets rouges; c'est la premiere fois que l'on se soit servi de bombes, invention sortie des enfers, & qui semble convenir moins à des hommes qu'à des démons. Les assiegez de leur costé jettoient des nuées de grenades, des cercles à feu, de l'eau boüillante, & des fascines goderonnées.

En quel tems on a inventé les Bombes.

Lorsque la Place fut fort pressée, le Gouverneur pour la sauver, joignit la ruse à la valeur, en faisant, sans affectation, insinuer à Sikinghen, que Nassau ne l'avoit logé en-deça de la Meuse, que pour le faire tailler en pieces. Sikinghen qui estoit jaloux, & qui se deffioit de Nassau, ajousta foi au faux advis, & en fut tellement effraïé, qu'au lieu de continuer à attaquer avec vigueur, il ne s'appliqua plus qu'à se bien tenir sur ses gardes. Par là le siege languit si fort, que Nassau quelques jours après, fut obligé de le lever.

Le Roy en témoigna moins de joie que de déplaisir, parce qu'il approchoit avec une Armée si leste, qu'il se tenoit comme assuré de forcer les lignes. Il reprit Mouzon en deux jours, il réduisit en cinq Landreci à capituler. Il emporta Bouchain d'emblée, & fit démanteler Bapaume; en suite il passa l'Escaut, dans la resolution de donner bataille à l'Empereur; mais l'Empereur se croïant trop foible, se retira promptement à la faveur d'un grand broüillard; cependant on le poursuivoit si vivement, qu'il y a bien de l'apparence qu'il eust esté deffait, si on l'eust chargé; ce qui en empescha, fut l'allarme que le Roy prit du mécontentement du Connestable de Bourbon, qui, tout taciturne qu'il estoit, ne put souffrir sans éclater, l'injustice qu'on lui faisoit.

Quoique ce fust l'usage & un usage de tous les tems, que le Connestable eust l'honneur de commander toûjours l'avantgarde, le Roy pour mortifier Bourbon, voulut qu'en cette occasion, elle fust commandée par le Duc d'Alençon Prince de peu d'esprit, d'un courage journalier, & qui n'avoit d'autre merite que celui d'avoir espousé la sœur de François I.

Ce fut la Duchesse d'Angoulesme, mere du jeune Roy, Princesse fort vindicative, qui fit faire cet affront au Connestable de Brantosme.

Bourbon, en haine de ce qu'il ne répondoit pas à l'amour qu'elle avoit pour lui. Ces broüilleries furent cause que les Armées du Roy en Flandres, quoique beaucoup superieures à celles de l'Empereur, n'y firent rien de considerable.

Du costé d'Italie & principalement dans le Milanez, les choses alloient encore plus mal. Les François y estoient mortellement haïs, moins pour leurs brigandages & leur audacieuse insolence, qu'à cause de l'avidité & des violences du Gouverneur ; sa mauvaise conduite contribua à les en chasser plus que ne firent les menées du Pape, ni les forces de l'Empereur, ni celles des autres Potentats, qui s'estoient joints pour restablir François Sforce dans ce Duché.

Mauvais succès en Lombardie, causez par l'avidité du Gouverneur François, & par la mauvaise conduite du Roy.

1521.

Ce Gouverneur estoit *Odet de Foix Seigneur de Lautrec*, qui tenoit son Emploi de sa sœur *Germaine de Foix* Comtesse de *Chasteaubriant*, que le Roy aimoit éperduëment. Lautrec & ses cadets [a] pour estre de trés-braves hommes, n'en estoient, ni moins affamez, ni moins jaloux & cruels. Tout faisoit ombrage à l'aisné ; & pour des fautes assez legeres, & quelquefois mesme sur des soupçons, il faisoit, ou décapiter, ou bannir des gens distinguez. Severité qui eust peut-estre passé pour zele, s'il n'avoit profité de la dépoüille des Vaincus.

De tous les Seigneurs Milanois, dont Lautrec paroissoit jaloux, celui dont il l'estoit le plus, estoit Jean-Jacques Trivulce homme de qualité, à qui ses peres avoient laissé des biens immenses, d'ailleurs homme de réputation qui estoit devenu Mareschal de France, par les services importans qu'il avoit rendus à Loüis XII.

Ce Seigneur vivant à Milan, avec une magnificence qui faisoit honte à Lautrec, celui-ci qui en estoit fasché, le rendit suspect à la Cour, sous pretexte que le Mareschal s'estoit fait Combourgeois des Suisses, & que ses freres s'estoient mis à la solde des Venitiens.

[a] *Non defuere qui Lautrecum & fratrem cogitasse dicerent qua actio Trivultiorum & Palavicinorum, magnas maximas, villas, oppidulaque nos quasi converterent, &c.* Arnold. Ferronus p. 128 édition in 8° de Paris, par *Vascosan. Paul Jove. Guichard. Brantome. Du Bellay,* ... *premier Liv.*

Trivulce fier de son innocence autant que de ses services, méprisa ces mauvais offices, jusques à ce qu'estant averti de tout le risque qu'il couroit, il passa les Alpes en Hyver, à l'age de quatre-vingt ans, pour venir se justifier, se flatant que François I. bien-loin de le soupçonner, lui feroit justice de Lautrec ; mais il se trompoit si fort, qu'il ne pût avoir audience, tant la Belle Chasteaubriant avoit enchanté le Roy, jusques à lui faire oublier tous les services du Mareschal.

Le Roy passant dans une ruë, Trivulce inutilement, le conjura de l'écouter, François ne fit pas semblant de le voir, & lors qu'enfin, il fut obligé de l'entendre, il lui fit de sanglans reproches. Le vieillard en fut si touché, que quelques jours aprés il mourut de douleur ou d'apprehension. 1518.

Ibid. pag. 51.

L'avanture de Trivulce, aigrit si fort les Milanois, qu'ils en furent plus disposez à favoriser le Parti qui se formoit depuis trois ans, pour remettre Sforce dans ses Estats. Le Chef de ce Parti ;

estoit le Pape Leon X. irrité de ce que les François méprisoient ses Bulles & rescripts, & plus encore de ce que le Roy retenoit Parme & Plaisance, que le Pontife reclamoit.

Leon mit sur pied des troupes fort lestes, qui jointes à celles de l'Empereur, formerent une grande armée. Le Marquis de Mantouë, en estoit Generalissime, & avoit pour ses Lieutenans Prosper Colonne General de la Gendarmerie du Pape, & Ferrand d'Avalos Marquis de Pescaire, qui commandoit celle de l'Empereur, Capitaines si habiles, que les Italiens en parlent comme de deux Heros.

Lautrec bien averti de l'orage qui le menaçoit, vint en France demander au Roy des secours d'hommes & d'argent. On eut beau l'assurer qu'il ne manqueroit de l'un ni de l'autre, il ne vouloit point s'en retourner, qu'on ne lui eust compté au moins trois cens mille escus, parce qu'il connoissoit l'humeur negligente, & prodigue de François I. & que d'ailleurs il n'ignoroit pas en quel desordre estoient les Finances. *Guichar. Liv. 14. pag. 188. in 4°. à Geneve.*

Les revenus de la Couronne estoient à peine suffisans pour fournir aux plaisirs du Roy, qui dépensoit plus à une mascarade, que l'Empereur Charles-Quint ne faisoit en une Campagne. D'ailleurs la Duchesse mere du jeune Roy, prenoit la meilleure part des levées extraordinaires, les Maistresses y avoient la leur, les Favoris une autre, les Ministres ne s'oublioient pas. Comment le reste eust-il fourni à la dépense de la guerre, & aux autres charges de l'Estat? On donna à Lautrec une parole si positive, qu'il toucheroit à jour nommé, les trois cens mille escus, qu'il partit sans les recevoir.

Lautrec retourné dans le Milanez, marcha aux Confederez qui faisoient le siege de Parme, & les força de le lever. Ils ne pouvoient manquer d'estre deffaits à platte-couture, si Lautrec qui avoit plus de canon, & de meilleures troupes qu'eux, les eust chargez dans leur retraite; mais il fut si lent à les poursuivre, qu'il leur donna le tems de recevoir un renfort de dix mille Suisses. *Guichard. ibid.*

Alors la chance changea, les Ennemis se mirent à ses trousses, & le poussèrent jusques à Milan. Lautrec eut beau faire, la Ville leur ouvrit ses Portes; de sorte qu'après avoir mis des gens d'élite dans le Chasteau, il fut contraint de se sauver sur les Terres des Venitiens. Pendant ce desordre, les Alliez prirent Pavie, Come, Parme & Plaisance.

Mort du Pape Leon X.

La joie qu'en eut Leon X. lui emut tellement les esprits qu'il lui prit une petite fievre dont il mourut trois jours après, regreté de ses Peuples à cause de sa magnificence, & generalement de tous les gens qui excelloient en quelque merite que ce fust. Leon les estimoit & les aimoit si fort, que quelque largesse qu'il leur fist, il croïoit ne leur donner jamais assez. Voluptueux Pontife qui avoit de fort grands talens pour le monde, une douceur admirable, des manieres nobles & charmantes, l'esprit fin, galant *Du Relat, p. 60. Guichard. p. 188.*

& aisé, homme accompli, s'il eust eu plus de connoissance des choses de la Religion, & plus de panchant à la Pieté.

Sa mort ni la vacance du Saint Siege, qui ne fut rempli de six semaines, n'empescha point les Ennemis de pousser leurs Conquestes jusques à ce que Lautrec, qui avoit ramassé ses troupes, & reçû un fort grand renfort, se mit aussi à son tour à les poursuivre si vivement, que pour n'estre point forcez de combattre, il se retrancherent à la haste à une lieuë & demie de Milan, dans une Ferme nommée *la Bicoque*, Ferme d'une si grande estenduë qu'elle contenoit toute leur Armée.

L'intention de Lautrec, estoit de bloquer cette Ferme, pour les reduire par la faim à se rendre à discretion. C'estoit un fort bon dessein, mais il ne put l'executer, parce que les Suisses qui faisoient la plus grande partie de ses forces, impatiens de n'estre point païez, lui demanderent la permission de combattre, ou de se retirer. Il y avoit des Suisses dans les deux Armées.

En Avril. Lautrec en vain representa à ceux qui estoient dans la sienne, qu'il n'y avoit que des coups à gagner, à attaquer les Ennemis, dans un endroit fortifié de ruisseaux & de grands fossez; les prieres, raisons, ni promesses, ne purent appaiser les Suisses, de sorte que Lautrec fut contraint de hazarder une action, & de faire attaquer par trois endroits en mesme tems. Bataille de la Bicoque. 1522.

Du Bellay, p. 68 & suiv. Guichard. Liv. 14. p. 231. Les Suisses donnerent avec furie. Il en perit plus de trois mille, ou foudroïez par le canon, ou tuez à coups d'arquebuse, que tiroient sans cesse sur eux des troupes mises en embuscade. Cette gresle redoublant de moment à autre, les Suisses lascherent le pied, avec autant de confusion, qu'ils avoient eu de temerité à engager cette bataille. Le lendemain ils reprirent le chemin de leur Pais, si mortifiez de leur deffaite, que de long-tems ils ne firent rien digne de leur premiere valeur. En récompense, ils en devinrent plus traitables.

Leur retraite, & la perte que d'ailleurs Lautrec fit dans cette Journée, diminuerent tellement ses forces, que ne pouvant tenir la Campagne, il repassa en France, laissant ce qu'il avoit de troupes à un de ses freres, nommé l'*Escun*, pour deffendre Alexandrie, Novarre, Cremone & autres Villes, où il y avoit Garnison Françoise. L'Escun tint peu dans Cremone, & en capitulant, il s'engagea mal-à-propos à faire évacuer les autres Places du Milanez, qui tenoient encore pour le Roy. Par ce honteux Traité, les François furent tout-à-fait chassez de ce beau Duché.

Quoique la faute en fust au Roy, qui n'envoïoit jamais de secours à tems, parce qu'il ne s'amusoit qu'à chasser, à danser, ou à faire l'amour, Lautrec & le Sur-Intendant des Finances, nommé de *Beaune-Samblançai*, en porterent la peine.

Du Bellay, p. 72. La Duchesse, mere du Roy cria si fort contre Lautrec, que l'on informa contre lui. Elle auroit bien voulu le perdre, afin de décredirer la Comtesse de Chasteaubriant, sœur de ce General. La Duchesse ne pouvoit souffrir que la belle Comtesse partageast

avec elle la principale direction des Affaires d'Estat; cependant la belle Comtesse sauva son frere : Lautrec en fut quitte pour essuïer quelques reproches; alleguant pour deffense, qu'il n'avoit point reçu les trois cens mille écus qu'on lui avoit promis. Il n'avoit garde de les toucher, puisque la Duchesse, mere du Roy, s'estoit saisie de cet argent, pour se païer de ses Pensions.

Fin tragique de René de Beaune-Samblançai Sur-Intendant des Finances.

Le Sur-Intendant le lui soutint devant le Roy. La Duchesse le nia fortement, & se mit en telle colere, qu'il fallut, pour la contenter, faire le Procès à ce Ministre : vieillard venerable, moins par son grand age, que par sa probité. Loüis XII. l'estimoit fort, & François I. jusques-là, l'avoit toûjours appellé son pere.

Le Chancelier Du Prat, Ministre des vengeances de la Duchesse d'Angoulesme, d'ailleurs envieux des grands biens & du credit de Samblançai, contribua beaucoup à le perdre. Le Sur-Intendant fut pendu, pour n'avoir pû representer les Quittances de la Duchesse. Un Commis de l'Epargne les avoit dérobées dans le Porte feuille de Samblançai. La fraude depuis fe découvrit, le * Commis fut executé; mais le supplice du Voleur ne rendit pas la vie à l'homme de bien, ni la mere du Roy n'en eut pas moins d'autorité. Son fils lui en avoit laissé trop prendre : ce fut la premiere cause des plus grands malheurs de ce Regne.

Varillas, Histoire de François I. Liv. 3 p. 213. 240. & suiv.

* Gentil qui depuis fut President

La perte du Milanez irrita plus François I. qu'elle ne le découragea Il avoit une si grande envie de reconcquerir ce beau Païs, qu'il auroit repassé les Alpes, avec ses principales forces, si la conjuration du Connestable de Bourbon, ne l'en eust empesché.

La Duchesse d'Angoulesme n'avoit cherché depuis deux ans, qu'à chagriner le Connestable, excitée par sa passion & par les conseils malins de *Du Prat* & de *Bonnivet;* l'un Chancelier, l'autre Amiral, qui ne cessoient de l'animer, dans l'esperance de profiter de la dépoüille de Bourbon, s'ils venoient à bout de le perdre. Bonnivet se flattoit d'avoir l'épée de Connestable, & Du Prat une Terre en Auvergne, qui estoit à sa bienseance.

Marillac, vie du Connestable de Bourbon. Brantosme, Eloge de ce Prince, &c.

Charles de Bourbon Comte de Montpensier, Connestable de France, Prince du Sang, & le plus riche de son tems, devoit sa grande fortune à l'amour qu'avoit eu pour lui, *Louise de Savoye* Duchesse d'Angoulesme, mere de François I. & à la haine implacable qu'avoit contre la Duchesse, *Anne de France*, fille de Loüis XI. veuve de Pierre Duc de Bourbon.

Ces Princesses se haïssoient à mort, moins par ressentiment, ou par interest, que par picque & par jalousie. Loüise estoit encore belle, Anne l'avoit esté; celle-ci avoit gouverné sous le Regne de Charles VIII. l'autre tenoit le timon sous François I. l'une & l'autre avoit du merite : ce qu'on reproche à la Duchesse de Bourbon, c'est qu'elle méprisoit toutes les autres femmes. S'il s'en est trouvé de son tems, qui l'aïent égalé en beauté, du moins

il n'y en avoit point qui eussent la délicatesse, ni la force de son esprit.

Loüise, qui aimoit le Connestable, aïant envie de l'épouser, ce Prince qui n'estoit alors qu'un Cadet, n'auroit eu garde de manquer une si belle occasion de s'élever & de s'enrichir, si la Duchesse de Bourbon, faschée de ce mariage, ne lui en eust proposé un autre.

Elle n'avoit d'enfans qu'une fille, appellée *Suzanne*, seule heritiere des biens immenses de la Branche aisnée de Bourbon. Montpensier prétendoit que ces biens lui estoient substituez; mais c'estoit un Procès qu'il fut bien-aise de prévenir, en se mariant à sa cousine, qui lui fit don de tous ses Droits. Ces Noces précipitées irriterent Loüise de Savoie, sans esteindre sa passion; & elle ne cessa d'aimer Bourbon, que lorsqu'estant devenu veuf, il refusa de l'épouser.

Alors, ou pour l'y forcer, ou pour le punir, elle se porta pour heritiere de la femme de cet ingrat, decedée sans laisser d'enfans. Loüise estoit fille de Marguerite de Bourbon, sœur de Pierre, pere de Suzanne. La Cause du Connestable paroissoit estre la meilleure; cependant le credit de la Duchesse ne laissa pas de prévaloir sur le bon droit du Connestable. Il y eut Arrest qui ordonna que les biens seroient sequestrez.

Qu'on ne s'estonne point si je détaille un peu ces intrigues de Cour: c'est ordinairement la source des évenemens; & il n'arrive que trop souvent, que les plus surprenans, qu'on colore de raisons d'Estat, n'ont point d'autres principes, que des fantaisies folles de quelque Favori, ou des Amourettes de femmes.

Bourbon au desespoir traita avec l'Empereur & avec le Roy d'Angleterre, qui promirent de lui donner, l'un sa sœur aisnée, Veuve du Roy de Portugal; l'autre des troupes & de l'argent, & de ne jamais faire de Paix avec le Roy François I. que le Bourbonnois, le Beaujolois, l'Auvergne & autres Provinces, qui appartenoient à Bourbon, ne fussent érigées en Roïaume. Vaines promesses qui éblouïrent le Connestable, & dont il ne fut pas longtems à reconnoistre l'illusion. *Fuite de Charles Duc de Bourbon Connestable de France, que l'Empereur & le Roy d'Angleterre, leurrent de grandes esperances.*

Le complot éventé: il se sauva en Franche-Comté: sa fuite fit trembler: on crut deux mois, estre à la veille de voir éclore dans le Roïaume, quelque grande conjuration, mais tout fut calme au troisiesme. Quoiqu'on plaignist Bourbon, on ne l'y regarda plus que comme un Rebelle & un Banni. Il commença mesme à estre à charge aux Ennemis, dès qu'ils virent qu'aucune Province, pas mesme de celles qui estoient à lui, ne se soulevoit en sa faveur. Quel malheur pour la Monarchie, si elle eust eu en mesme tems une grande guerre à soutenir, au-dedans contre ses Sujets, au-dehors contre ses Voisins!

Les Allemands estoient venus fondre en Champagne, les Espagnols en Guienne, & les Anglois en Picardie. Leur Roy gagné par l'Empereur, avoit rompu avec la France, plus par jalou- 1523.

se, que par interest. L'Armée des premiers ne fit aucun progrès, par la sage resistance de *Claude de Lorraine* premier Duc de *Guise*. Les Anglois passerent la Somme, ils surprirent Roye & Montdidier; & après avoir ravagé jusques à six lieuës de Paris, ils rebrousserent chemin, faute de vivres & de fourrages.

Vingt-quatre mille Espagnols se presenterent devant Bayonne, croïant l'emporter d'emblée; puis au bout de quatre ou cinq jours emploïez inutilement à canonner une des Portes, ils tournerent vers Fontarabie, que l'Admiral de Bonnivet, leur avoit prise deux ans devant. Quoique la Place fust fortifiée, le Gouverneur, nommé *Franget*, fut assez lasche pour la rendre dès la premiere attaque. En punition, il fut dégradé de Noblesse, dans la grande Place de Lyon, avec toutes les formalitez qu'on pratiquoit anciennement.

Bourbon à la teste des Armées de l'Empereur, chasse les François d'Italie.

Cette perte estoit peu de chose en comparaison de l'échec, que le Roy reçut en Lombardie. Il y avoit envoïé l'élite de ses troupes sous l'Admiral de Bonnivet. Bonnivet ne manquoit, ni de courage, ni d'esprit; du reste, il estoit si vain & si peu prévoïant, qu'il n'y avoit guere d'apparence, que jamais il pust réüssir: aussi estoit-ce moins par estime, que par amitié, que le Roy lui avoit donné le commandement de son Armée.

L'Admiral s'empara de toutes les Places, jusques au Tesin; les Ennemis fuïant devant lui, les autres Villes du Duché, eussent eu bien-tost le mesme sort, s'il n'eust perdu mal-à-propos, dix jours à se divertir. Quand il ne fut plus tems, il assiegea Milan, où pendant qu'il faisoit l'amour, on avoit jetté des munitions.

Le siege traisnant, l'Hyver vint, la Peste & la Dissenterie se mirent dans le Camp des François; l'Armée des Ennemis grossit. Alors ce fut à lui à lascher le pied à son tour, & à décamper avec honte, pour se retrancher à *Biagras*, six lieuës en deça de Milan.

Ce Poste estoit si avantageux pour y attendre en seureté de nouveaux renforts, que l'Admiral y fust demeuré, si la prise de Verceil, d'où il tiroit ses provisions, ne l'eust forcé quelques jours après, de se retirer en Piémont, aïant à ses trousses le Connestable de Bourbon, qui commandoit en Italie les Armées de l'Empereur.

Bourbon ravi de voir fuir devant lui le plus grand de ses Ennemis, donna sur l'arrieregarde, & chercha l'Admiral pour le sacrifier à sa vengeance; mais l'Admiral eut si grand'peur d'estre, ou trahi par ses Soldats, ou enlevé par les Ennemis, qu'avant la fin de l'action il se sauva, laissant le soin de la retraite à *Bayard* & à *Vandenesse*, braves Capitaines, qui assûrerent sa fuite aux dépens de leur sang. *Du Bellay, 91. 97. 102.*

En quel tems on a commencé à se servir de Mousquets? 1524.

Tous deux furent blessez de coups de *Mousquet*. C'est la premiere fois qu'on se soit servi de cette Arme; ces premiers Mousquets estoient si gros & si pezans, qu'on ne pouvoit les tirer, sans les appuïer sur une fourchette. Ce fut la ruine de l'ancienne Gendarmerie. Avant cela les hommes d'Armes n'apprehendoient

que

que le canon, parce que leurs cuirasses & brassards estoient à l'épreuve de l'Arquebuse & du Pistolet.

Vandenesse mourut sur le champ : Bayard lui survescut de quelques heures. Ce vaillant homme ne pouvant plus se soutenir, se fit appuïer contre un arbre, le visage tourné vers les Ennemis, comme si il les eust encore deffiez ; & lorsque le Connestable de Bourbon qui le trouva en cet estat, lui eust dit qu'il le plaignoit fort, Bayard répondit, que c'estoit plustost lui qui estoit à plaindre, de porter les armes contre la France, qui lui avoit donné une naissance si illustre, & qu'il devoit se souvenir, *que de la plusspart des gens qui avoient fait la guerre à leur Roy, la fin avoit esté tragique, & la memoire toûjours honteuse.*

Genereuse mort du Chevalier Bayard. 1524.

Il n'y eut que l'arrieregarde qui soutint le choc, le reste de l'armée se sauva avec Bonnivet. Ce General disoit pour se justifier du malheur de cette campagne, qu'il n'avoit point reçû l'argent ni les puissans renforts qu'on lui avoit fait esperer. François I. plus somptueux pour ses plaisirs, & pour des choses vaines, que pour les choses necessaires, n'envoïoit jamais de secours, ni proportionnez aux besoins, ni dans le tems qu'il le falloit.

Ce malheureux succès, l'avoit tellement rebuté, qu'il n'eust point renvoïé d'armée au-delà des Alpes, si l'Amiral de Bonnivet qui le gouvernoit absolument, ne lui eust persuadé, non seulement d'y en envoïer une, mais de l'y conduire lui-mesme.

Clement VII. fit de vains efforts, pour en détourner le Roy ; l'advis du Favori l'emporta sur celui du Pape, & il fut arresté, que le Roy passeroit les Monts. Ce nouveau Pape nommé *Hipolite de Medicis*, estoit cousin de Leon X. & du moins aussi habile homme.

Ecclesiastico ottimo, Pontifice in verità mediocre Card. Paliavicin, Liv. 2. c. 9. *Guichard.* Liv. 14.

Exaltation des Papes Adrien VI. & Clement VII. 1524.

Entre ces deux Pontifes, il y en avoit eu un qui prit le nom d'*Adrien VI.* & qui ne regna que dix-neuf mois : Les Italiens, disent de lui, que c'estoit un fort bon Docteur, & un chetif Pape, parce qu'il ne sçavoit pas gouverner. C'estoit un Theologien, que la fortune conduisit jusques au faiste des honneurs, du reste homme fort ordinaire, qui de fils d'un Brasseur d'Utrecht, estoit devenu Precepteur de l'Empereur Charles-Quint, & par-là, Evesque, Cardinal, ensuite Viceroy d'Espagne. Il y estoit actuellement quand il fut elû Pape, au grand estonnement de toute l'Europe.

On ne sçait point au vrai, le secret de sa nomination ; les uns disent, que ce fut l'effet des intrigues de l'Empereur, & d'autres qu'il n'y eut point de part ; les Cardinaux eux-mesmes s'estonnerent après coup, de ce que dans un tems d'orage, où la Barque de Saint-Pierre avoit un si grand besoin d'un Pilote tout des plus habiles, ils estoient allez, par je ne sçai quelle bizarerie, chercher si loin un sujet qu'ils ne connoissoient point, & qui ne songeoit point à eux, comme jusques là ils n'avoient guere pensé à lui.

Si tost que Clement VII. eut esté élevé au Souverain Pontificat, il avoit envoïé au Roy de France, à l'Empereur, & à Henry

Roy d'Angleterre, des Cardinaux Legats, pour les conjurer de terminer s'il se pouvoit leurs differends à l'amiable.

Le Roy vouloit une Treve, l'Empereur souhaitoit une Paix, le Roy d'Angleterre ne vouloit, ni Treve, ni Paix, parce que *Volsei* son premier Ministre lui avoit mis en teste, qu'il n'auroit de sa vie une si belle occasion, de faire valoir ses prétentions sur le Roïaume de France, qu'il en avoit alors, par le moïen des intelligences que Bourbon y entretenoit.

Bourbon fait le siege de Marseille, & est contraint de le lever à l'approche du Roy, qui par de mauvais conseils poursuit ce Rebelle au-delà des Alpes.

Henry flatté de cette esperance, fit avec l'Empereur un nouveau Traité, en execution duquel, Bourbon entra en Provence avec treize mille Fantassins, & trois mille Chevaux. Son dessein n'estoit pas de s'y arrester, mais d'aller droit à Lyon, & de passer de là en Berri, s'imaginant que la Noblesse, du Beaujolois, du Bourbonnois, du Forés, de la Marche, & de l'Auvergne, Provinces qui estoient à lui, iroit le joindre aussi-tost, & que les Peuples indignez des nouvelles impositions, le recevroient à bras ouverts. Ce projet ne fut approuvé, ni du Roy d'Angleterre, ni de l'Empereur. Les deux Monarques apprehendant que Bourbon ne s'accommodast, s'il entroit si avant en France, il eut ordre de l'un & de l'autre, de faire le siege de Marseille.

Comme il y avoit dans cette Ville trois mille hommes de vieilles troupes, commandées par des Chefs, zelez, vaillans, & entendus, & que l'on n'y manquoit, ni de vivres, ni de munitions; Bourbon perdit bien du monde en six semaines qu'il fut devant, après quoi il fut obligé de lever le siege avec honte, pour repasser promptement les Alpes, de peur que le Roy qui approchoit, ne taillast son Armée en pieces.

C'estoit un grand avantage d'avoir forcé sans coup ferir, les Ennemis à se retirer, & si le Roy s'en fust tenu là, il y a bien de l'apparence qu'il eust fait sans rien hazarder, eschouër leurs vastes desseins; mais dans les moindres prosperitez, il ne pouvoit se contenir, & souvent elles l'emportoient beaucoup plus loin, que la prudence & que l'incertitude des évenemens, ne sembloient devoir le permettre. Les plus habiles Officiers, & ses plus fideles Ministres lui conseilloient de ne point poursuivre Bourbon, ni exposer mal-à-propos, dans une saison si avancée (on estoit à la fin d'Octobre) sa Personne à tous les dangers qu'il essuïeroit en ce voïage, & son Roïaume aux irruptions qu'y pourroient faire en son absence, les Anglois, les Flamands, & les Espagnols.

Malheureusement Bonnivet fut d'un autre advis; ce fut lui principalement qui engagea le Roy à passer les Monts, en le flattant de prendre Milan, & d'y trouver pour récompense des fatigues d'une si rude marche, *la Signora Clarice*, la plus belle fille de l'Europe. Prosper Colonne & quelques autres estoient morts de l'avoir trop aimée; l'imprudent conseil d'un Favori presomptueux prévalut sur les remonstrances des Capitaines les plus habiles. Rien ne put détourner le Roy de ce voïage fatal, où ses destinées l'entraisnoient, contre toutes les regles de la sagesse: Il

estoit si déterminé à le faire, qu'aïant oüi dire, que sa mere estoit partie d'Avignon, pour l'en dissuader, il changea de chemin, de peur de la rencontrer.

Le Roy se mit donc à suivre Bourbon. C'estoit à qui feroit de plus grandes marches, parce que tous deux croïoient, Bourbon sa perte inévitable, & le Roy la victoire seure, si on en venoit à un combat, chacun se hastoit, ou poussé par la crainte, ou animé par l'esperance; cependant Bourbon fit tant de diligence, qu'il gagna Parme, & de là Milan, où *Lanoi* Viceroi de Naples, le joignit avec des troupes. Ils ne s'y arresterent point, parce que le Peuple de cette Ville ne se trouvoit pas disposé à souffrir un siege; de sorte qu'après avoir mis des troupes fraisches dans le Chasteau, ils se retirerent à Lodi.

Brantôme. Les Generaux François, estoient d'advis de les poursuivre, & remonstroient au Roy, que ces fuiards estoient sur les dents, qu'ils jettoient leurs armes par les chemins, & que si une fois ils pouvoient estre dissipez, les plus fortes Places du Duché se rendroient toutes sans resistance. Quoique ce fust le meilleur advis, Bonnivet le fit rejetter, parce qu'il ne venoit pas de lui; au lieu de combattre les Ennemis à demi deffaits par la faim & par les fatigues, il persuada au Roy, de faire le siege de Pavie, disant qu'il ne falloit point laisser de Place derriere. C'est ainsi que l'imprudente opiniastreté de cet orgueilleux Favori, menoit son Maistre à un siege, qui devoit le livrer à l'Empereur. Siege de Pavie par François I. 1525.

L'Armée Imperiale diminuant de semaine à autre, faute de vivres & de paie, n'estant point d'ailleurs assez forte pour donner battaille, Bourbon alla en Allemagne y faire des levées, se flattant de revenir assez-tost pour secourir Pavie, dont le siege alloit lentement, parce que le Roy & ses Favoris ne songeoient qu'à se divertir. Si le Roy eust pressé la Place, elle n'eust pas tenu un mois, & il n'eust point perdu devant, son honneur & sa liberté.

L'Armée Françoise en entrant dans le Milanez, n'estoit pas seulement nombreuse, mais formidable par la valeur des Soldats & des Officiers. Elle estoit composée de quatre mille hommes d'armes, de quatorze mille Suisses, de six mille Lansquenets, & de dix mille autres Fantassins, Italiens, François ou Grisons.

Il y avoit dans cette Armée cinq à six mille Gentilshommes, le Roy y estoit en Personne avec Henry d'Albret Roy de Navarre, Charles Duc d'Alençon, François de Bourbon Comte de Saint-Paul, les Ducs de Longueville, d'Albanie & de Suffolc, le Comte de Vaudemont, son frere François de Lorraine, le celebre de la Tremoüille, les Mareschaux de la Palisse, de Foix, de Montmorenci, Michel Marquis de Salusses, le Bastard de Savoie, Grand-Maistre de France, Saint-Severin Grand-Ecuïer, l'Amiral Bonnivet, Rence de Ceré, Loüis d'Ars & autres gens illustres, qui avoient vieilli dans le mestier.

La trop bonne opinion que le Roy avoit de ses forces, lui fit
KKkk ij

faire des fautes qui furent cause de sa perte. Il se croïoit si seur d'estre bien-tost Maistre du Milanez, qu'avant que d'assieger Pavie il avoit destaché dix mille hommes de pied, & cinq cens Gendarmes, sous Jean Stuard Duc d'Albanie, pour aller concquerir le Roïaume de Naples; & quelques jours après, il avoit encore envoïé quatre mille hommes à Savonne, commandez par le Marquis de Salusses, pour faire la guerre aux Genois.

Au bout de deux mois, le siege ne se trouva guere plus avancé qu'au premier jour. Les sorties estoient vives, les attaques foibles & languissantes; les batteries assez souvent estoient des semaines sans tirer, faute de poudre ou de boulets; cependant Bourbon revint d'Allemagne, avec dix mille Fantassins, & mille Chevaux. (Ces levées s'estoient faites de l'argent que le Duc de Savoie lui presta sur des pierreries) & joignit l'Armée Imperiale.

Tandis qu'elle se renforçoit, celle du Roy diminuoit par les sorties des assiegez, par le feu continuel qu'ils faisoient de dessus leurs remparts, par les maladies contagieuses qui s'engendrerent dans le Camp, par les frequentes desertions, & par les fatigues du siege; d'un autre costé les recruës que le Roy attendoit de divers endroits, s'estoient dissipées en chemin.

Six mille Grisons prests de le joindre, s'en estoient retournez chez eux, sous pretexte que les Espagnols avoient surpris un de leurs Forts; trois mille Italiens amenez par *Jean de Medicis*, le plus vigilant des Capitaines Estrangers, qui servoient le Roy, venoient de se débander, parce que leur Chef, après la blessure qu'il reçut dans une escarmouche, s'estoit fait porter hors du Camp. Pour surcroist de malheur, un autre Seigneur Italien, nommé *Pirrhe de Gonzague*, à qui fort imprudemment, Bonnivet avoit confié la garde du Chasteau Saint-Ange; Poste très-important, entre Pavie & Milan, & par où arrivoient les vivres, le rendit aux Imperiaux par lascheté, ou par trahison.

On ne pouvoit dans ces circonstances, rien faire de plus à propos, que de se retirer; & comme c'estoit le sentiment unanime des vieux Officiers, on n'y eust pas manqué, si l'Amiral de Bonnivet ne s'y fust opposé: ce Favori présomptueux fut assez temeraire pour soutenir lui seul, qu'il falloit continuer le siege, & le Roy assez malheureux pour l'en croire.

L'un & l'autre avoit honte de décamper; Bonnivet, parce qu'il avoit dit qu'il mourroit devant la Place, ou qu'il la prendroit; & le Roy, parce qu'aïant promis à une Dame qu'il aimoit, d'estre à Lyon au commencement de Mars, Vainqueur des Imperiaux, il ne pouvoit se resoudre de paroistre devant sa Maistresse, dans un estat si éloigné du Triomphe, dont il se flattoit: Ridicules principes d'un des plus grands malheurs, qui soient arrivez à la France; une Amourette; la vanité d'un Favori.

Bourbon & Lanoi ne pouvant contenir leurs troupes, qui menaçoient de les quitter, si bien-tost elles n'estoient païées; sçachant d'ailleurs toutes les pertes que François I. avoit faites, ré-

solurent de lui donner bataille devant le Chasteau de Mirabel, où il estoit logé, & s'il la refusoit, de pousser jusques à la Ville, d'en retirer la Garnison, qui estoit presque sur les dents, & d'y en mettre une nouvelle. Le Chasteau de *Mirabel* est au milieu du Parc de la Chartreuse de Pavie.

La nuict donc du 23. au 24. Fevrier, jour de la naissance de l'Empereur & de son Election à l'Empire, ils s'approcherent à petit bruit, de la muraille de ce Parc, en abbatirent soixante toises, & marcherent droit à Mirabel, un peu avant le point du jour. Bataille de Pavie. 1525.

Du Bellay, ill. & suiv. Au jour, l'Artillerie du Roy, placée en lieu avantageux, commença à tirer sur eux avec un si grand succès, que chaque volée en emportoit des files entieres. On ne voïoit en l'air, que bras, que jambes, que testes; leur arrieregarde souffrit si fort, que ceux qui la composoient, se débanderent la pluspart pour gagner un Vallon, où ils pussent se mettre à couvert.

De si heureux commencemens ébloüirent le Roy: croïant la victoire seure, & voulant en avoir l'honneur, il sortit de ses retranchemens, où on n'eust ozé l'attaquer, & s'avança imprudemment pour charger cette arrieregarde; ce fut ce qui la sauva, & ce qui fit le malheur du Roy; car, depuis qu'il se fut avancé, ses Canonniers n'aïant ozé tirer de ce costé-là, non seulement, elle reprit ses rangs, si-tost qu'elle ne sentit plus les coups qui la foudroïoient, mais chargeant le Roy à son tour, elle donna à Bourbon, qui estoit assez loin, le tems de revenir sur ses pas, avec le reste de son Armée.

Cette Armée, à ce qu'on dit, n'estoit guere que de vingt mille hommes; sçavoir, sept cens hommes d'Armes, deux mille quatre cens Chevaux-Legers, & dix-sept mille hommes de pied; mais c'estoient la pluspart, gens frais, braves & aguerris; & ils avoient pour Generaux, le Connestable de Bourbon, dont ils estimoient la valeur, Lanoi Viceroy de Naples, qui passoit pour homme prudent, & le Marquis de Pescaire, qui estoit en réputation d'estre aussi courageux que l'un, & aussi habile que l'autre. Bourbon commandoit les Allemands, Lanoi les Italiens, & Pescaire les Espagnols.

L'Armée Françoise estoit de vingt-quatre mille hommes, gens la plupart, si épuisez des fatigues d'un siege, qui duroit depuis quatre mois, par un Hiver cruel, qu'ils n'estoient guere en estat de faire une vive resistance.

Il y avoit au Corps de battaille, que le Roy commandoit en personne, environ deux mille hommes d'Armes, cinq mille Lansquenets, les plus braves de leur Nation: c'est ainsi que l'on appelloit les Pietons Allemands, & près de neuf mille Suisses. A l'Aisle droite, qui estoit commandée par le Mareschal de la Palisse, il y avoit neuf cens hommes d'Armes; & quatre mille Fantassins Gascons: l'Aisle gauche, que commandoit le Duc d'Alençon, n'estoit que de sept cens Gendarmes, & de trois mille hommes de pied François. Il n'en falloit pas davantage pour tail-

ler les Ennemis en pieces, si les Aisles & le Corps de battaille eussent également fait leur devoir.

L'Aisle droite ne fut rompuë, qu'après avoir, jusques à trois fois, fait plier les Imperiaux. La gauche, loin de l'imiter, se débanda presque aussi-tost qu'elle eust veu le Duc d'Alençon, s'enfuir dès le premier choc. Les Suisses du Corps de bataille, que le Duc avoit ordre de couvrir avec ses Gendarmes, prirent de là occasion de lascher honteusement le pied; les Lansquenets, autrement appellez *Bandes noires*, malgré ce mauvais exemple, combattirent comme des Lions, jusques à ce que tous ces braves hommes furent opprimez par le grand nombre & passez au fil de l'épée.

La déroute vint principalement de ce que la Gendarmerie Françoise, qui avoit passé jusques-là, pour la meilleure de l'Europe, fut en moins d'une heure & demie, deffaite par de la canaille. Deux mille Fantassins Basques, d'une agilité merveilleuse, se séparant par pelotons, de dix, de vingt, de trente hommes, attaquerent cette Gendarmerie, en teste, en queuë & en flanc, avec tant d'impetuosité, qu'elle ne put presque se deffendre.

Avoient-ils fait une décharge, ils disparoissoient aussi-tost, pour esquiver les coups de lance; puis revenant à l'improviste, ils faisoient une nouvelle salve. Ni hommes, ni chevaux, ne purent soutenir cette gresle de coups d'arquebuse; les deux mille Lanciers du Corps de battaille, aïant esté, ou emportez par leurs chevaux, ou tuez, ou jettez à terre: le Roy, qui estoit à leur teste, fust demeuré de bonne heure à la merci des Ennemis, si des Braves, qui s'estoient sauvez de la deffaite des deux Aisles, ne se fussent r'alliez auprès de lui.

Sur la fin de la battaille le Roy est fait prisonnier.

Avec ce nouveau Corps, François I. quoique blessé, à la main, au bras, au visage, chargea Lanoi si rudement, que Lanoi eust esté deffait, si Bourbon ne l'eust secouru. Bourbon accouru avec ses troupes toutes sanglantes du carnage des Lansquenets, poussa le Roy si vivement, que le Roy, après avoir vû massacrer tous les braves hommes, qui s'efforçoient de le deffendre, & après avoir combattu avec une extrême valeur, depuis mesme que son cheval eut esté tué dans la meslée, fut enfin contraint de se rendre à *Jean d'Urbieta* & à *Diego d'Avila*; l'un Basque & l'autre Espagnol, qui lui tinrent, sans le connoistre, deux fois l'épée sous la gorge.

Le premier lui osta son grand Collier de l'Ordre, où il y avoit des Pierreries; l'autre lui prit ses éperons dorez, son épée, son casque, sa ceinture; d'autres Soldats, quand il se fut nommé, se jetterent sur sa Cotte d'Armes, & la mirent en mille pieces, pour en avoir chacun sa part, & pouvoir dire, que c'estoient eux qui avoient pris le Roy de France. Le pauvre Prince les voïoit faire sans s'émouvoir, soutenant sa dignité par son courage.

Funeste journée, où il demeura sur la place, du costé des Imperiaux, sept à huit cens, tant Cavaliers, que gens de Pied; &

de la part des François, einq à six mille Fantassins, deux à trois mille hommes d'Armes; entre autres, Loüis de la Tremoüille, le Mareschal de la Palisse, un frere du Duc de Lorraine, d'Aubigni, Saint-Severin, & plusieurs autres Seigneurs de marque. Bonnivet, cause de tout le mal, plustost que d'estre exposé aux reproches sanglans qu'on lui eust fair, ou de tomber entre les mains du Connestable de Bourbon, se fit tuer par deux Allemands, qui vouloient lui donner quartier.

Avec le Roy, furent pris, le Roy de Navarre, François de Bourbon Comte de Saint-Paul, René de Savoie Grand-Maistre de France, le Mareschal de Montmorenci, & quantité d'autres Personnes de la premiere qualité. Le lendemain de grand matin, Lanoi craignant que ses troupes ne se saisissent du Roy, pour profiter de sa rançon, le fit conduire à petit bruit au fort Chasteau de Pizzighiton.

A cette nouvelle l'Europe trembla; les Italiens crurent perdre leur liberté; les Allemans & les Espagnols, apprehenderent pour la leur; & les Anglois comme les autres, pouvoient estre la proie du Vainqueur, s'il eust subjugué la France, comme il semble qu'il le pouvoir, dans un tems, où elle n'avoit plus ni troupes ni Officiers, ni argent, ni Roy, ni Conseil. Par bonheur pour l'Europe, cette victoire n'eut point de suites, ni heureuses pour l'Empereur, parce qu'il ne sceut pas en profiter, ni malheureuses pour personne, hors pour François I. qui languit dix mois en prison.

Il n'y eust pas esté long-tems, si lui-mesme dupé par Lanoi, n'eust contribué mal-à-propos à estre transferé en Espagne. Lanoi apprehendant que les Princes Italiens, n'atmassent pour enlever le Roy, lui insinua adroitement, que si lui & l'Empereur pouvoienr une fois s'aboucher, ils traiteroient ensemble de Cavalier à Cavalier, & seroient aussi-tost d'accord. Le Roy trop credule, applaudit à cette pensée, & pour l'executer, il obligea sa mere, qu'on avoit declarée Regente, de fournir six Galeres, sur l'une desquelles il s'embarqua; & lorsque la Flotte Françoise s'avança pour le délivrer, il lui deffendit de tirer; le pauvre Prince n'ouvrit les yeux que lorsqu'estant à Madrid, l'Empereur lui fit dire, qu'ils ne pouvoient se voir que leur Traité ne fust conclu.

Ce Traité aïant traisné sept ou huit mois, tant à cause des demandes excessives, dont le Conseil de l'Empereur ne vouloit point se relascher, qu'à cause des pretentions du Connestable de Bourbon, qui estoit allé en Espagne, pour veiller à ses interests, le Roy en fut si malade, qu'il seroit mort de desespoir, si l'Empereur, qui apprehenda de perdre la rançon d'un si illustre prisonnier, n'eust esté lui rendre visite, & lui donner des esperances.

François se porta mieux, dès qu'on le flatta de lui rendre la liberté. On la lui fit acheter cher: il ne l'obtint, qu'en promettant; 1. de ceder la Bourgogne en pleine souveraineté; 2. de renoncer à tous ses Droits sur Naples, sur Milan, sur Genes, & à

François I. achete cher sa liberté par le Traité de Madrid.

Le 14. Janvier. 1526.

l'Hommage que lui devoient les Comtez, de Flandres & d'Artois; 3. de restablir Bourbon dans ses Biens, Charges & Dignitez; 4. de païer pour Rançon deux millions d'éeus d'or; 5. de donner ses fils en Ostages; 6. & de retourner en prison, s'il ne pouvoit tenir sa parole. Le sceau du Traité devoit estre son Mariage avec la Reine Eleonor, sœur aisnée de l'Empereur, veuve du Roy de Portugal.

Ces conditions estoient trop dures pour pouvoir estre executées: aussi à peine le Roy fut-il en France, qu'il se plaignit de l'inhumanité & de l'injustice de l'Empereur, & qu'il dit à ses Envoïez, que les promesses faites en prison, n'estant point libres; d'ailleurs les Loix du Roïaume ne lui permettant pas ni d'en rien démembrer, ni de renoncer pour toujours à aucun Droit de la Couronne, il n'estoit nullement obligé de tenir ce qu'il avoit promis. Il en escrivit en ces termes, à tous les Princes d'Italie, & à Henry Roy d'Angleterre, qui pour sa propre seureté autant que par compassion des malheurs de François I. venoit de rompre avec l'Empereur.

Ligue du Roy avec le Roy d'Angleterre, le Pape, les Venitiens, & autres Princes d'Italie, contre l'Empereur, qui ne conserve le Milanez, que par la nonchalance des Confederez, & par l'industrie de Bourbon.

1526.

L'effet de ces Lettres, fut qu'il se fit entre le Roy, le Pape, le Roy d'Angleterre, les Venitiens, les Florentins, & autres Princes d'Italie, un Traité pour mettre sur pied deux Armées à frais communs, afin de contraindre l'Empereur, à rendre les enfans de France, & à remettre François Sforce en possession du Milanez.

L'Empereur pour s'y maintenir y renvoïa Bourbon. Tout habile qu'estoit ce Duc, il n'auroit pû en mesme tems contenir un Peuple irrité contre la tyrannie Espagnole & resister aux Alliez, s'ils eussent eu autant d'ardeur à executer leur projet, qu'ils avoient témoigné d'empressement à le former; mais ni le Roy d'Angleterre, ni aucun des Princes d'Italie, ne fournirent ni argent ni troupes.

Le Roy de son costé, fut si lent à se préparer, que la dépense quoiqu'énorme, qu'il fit en cette occasion, fut tout-à-fait perduë pour lui. Ses Galeres furent équippées si tard, qu'elles ne purent tenir la Mer; & lorsque son Armée de Terre eut passé les Alpes, en Automne, il eut si peu de soin de pourvoir à sa subsistance, que faute de vivres & de fourrages, elle se dissippa avant l'Hiver. Les Dames & la Chasse, occupoient tellement le Roy, qu'il en oublioit ses plus grandes Affaires, & qu'il n'y donnoit ordre que quand il n'estoit plus tems.

Quoique le Pape Clement VII. eust esté des premiers à entrer dans la Ligue, & qu'il eust plus à craindre qu'aucun autre des Alliez, que l'Empereur ne fust trop puissant, il n'en eut point plus d'attention à faire ses préparatifs. Ce Pontife, homme avare & irresolu, vouloit & ne vouloit pas; il levoit des troupes & les congedioit; il en remettoit d'autres sur pied, & ensuite les laissoit débander, selon les propositions que lui faisoient les Espagnols. Il fut la victime de ses incertitudes & de son avarice.

Bourbon

Bourbon ne pouvant contenir ses Soldats, qui se mutinoient à tout moment, faute de paie & de vivres, leur promit pour les appaiser, d'assieger Rome ou Florence, & de leur permettre de piller l'une ou l'autre de ces grosses Villes. Lorsqu'il se mit en Campagne, bien des gens creurent, que ce Prince méconient de ce que les Espagnols, n'executoient rien de tout ce qu'ils lui avoient promis, alloit s'emparer de Naples, pour se païer de ses services. Quoiqu'il en soit, son départ fut si brusque, & sa diligence si grande, qu'il estoit à moitié chemin, avant qu'on sceust qu'il fust parti.

Il campa près de Rome le 5. May 1527. & sur le refus que fit le Pape, de le laisser passer à travers cette grande Ville, il fit dès le lendemain, donner assaut au Bourg Saint Pierre, par une breche qui s'y trouva. Lui-mesme pour monstrer l'exemple, y estant monté des premiers, il y fut tellement blessé d'un coup de mousquet, qu'il en mourut demie heure après, maudit du Pape & des Italiens, haï des François, & méprisé des Espagnols, à cause de sa revolte : après tout plus malheureux que coupable; homme infatigable, souffrant patiemment la faim & la soif; d'une habileté qui égaloit sa patience, & d'une grandeur de courage proportionnée à l'estenduë de ses desseins. 1527.

Saccagement de Rome par les Imperiaux, qui tiennent le Pape prisonnier, jusques à l'approche d'une Armée qui marchoit pour le delivrer.

Sa mort n'empescha point ses Lieutenans, qui la tinrent quelque tems cachée, de faire continuer l'assaut. Le Bourg forcé, les Soldats entrerent dans la Ville, tout furieux de vengeance & de l'ardeur du pillage. Pendant les deux mois que dura le saccagement, ils s'y rassasierent de sang & de richesses; car ils passerent au fil de l'épée, plus de cinq mille de ses Habitans, & pillerent également les Eglises, Tombeaux & Palais. Tout ce qu'on peut s'imaginer de barbaries, d'impietez, & d'actions horribles & cruelles, fut commis dans le sac de cette grande Ville. C'estoit pour la sixiesme fois qu'elle avoit esté saccagée.

Avant qu'elle fust forcée, il eut esté aisé à Clement VII. de se sauver; mais quoique ce Pontife eust tout l'esprit imaginable, il ne prit jamais bien son parti. Au lieu de se retirer en quelque Place de seureté, il s'enferma imprudemment avec treize Cardinaux dans le Chasteau Saint-Ange, où bien-tost la faim & la Peste, l'obligerent à capituler; il y fut cinq mois en Prison, rançonné, bafoüé, menacé par les Imperiaux; tandis que l'Empereur leur Maistre, qui eust pû par une simple Lettre, le faire mettre en liberté, faisoit faire en Espagne, des Prieres & des Processions, pour demander à Dieu la délivrance du Saint Pere; témoignage autenthique de la Religion de ce Prince. Clement ne fut relasché, que quand l'Armée des Alliez fut en marche pour le délivrer.

Le Roy, le Roy d'Angleterre, les Venitiens, les Florentins, & les autres Princes d'Italie, effraïez de ce nouveau malheur, mirent promptement une Armée sur pied, sous la conduite de Lautrec. Ce General eut peine à se charger du commandement, pré-

voïant ce qui arriva, qu'on ne lui fourniroit point autant de troupes & d'argent qu'il pourroit en avoir besoin.

Bravades & deffis que se font l'un à l'autre, Charles-Quint & François I.

En mesme tems le Roy vivement picqué de ce que l'Empereur lui reprochoit, d'avoir manqué à sa parole, & d'avoir refusé de terminer leurs differends par un combat singulier, le fit appeller en duel. Les deux Monarques déclamoient fort l'un contre l'autre : ils se donnerent des démentis, & s'envoïerent des Cartels, dressez dans toutes les formes de l'ancienne Chevalerie. Vaines ostentations, qui eussent fait honneur à des Paladins, & qui n'en faisoient guere aux Souverains des deux Estats, les plus opulens de l'Europe. C'est à la teste des Armées, & non dans un Champ clos, qu'il sied bien aux Rois de combattre, parce que ce n'est pas leurs injures, mais celles de l'Estat, qu'ils doivent venger.

Le Cartel de deffi est rapporté par du Bellay, p. 135. 138. & suiv.

Lautrec en chemin faisant, prit des Places dans le Milanez, & en manqua la Capitale, faute d'un peu de diligence. Le grand dessein estoit sur Naples : Lautrec l'assiegea trop tard, & ne reçut point à tems assez de monde ni d'argent, pour presser vivement le siege. Ses troupes la pluspart malades, estoient d'ailleurs si fatiguées, qu'elles ne pouvoient monter la garde.

Malheureux succès de l'expedition de Naples, causé en partie par la defection de Doria, qui ne s'empare de Genes, que pour rendre la liberté à cette Ville.

Un autre malheur, fut la defection d'*André Doria* Genois de qualité, qui avoit dix Galeres à lui, & qui commandoit celles de France, depuis près de trente années. C'estoit le plus celebre homme de Mer, qui eust paru depuis long-tems. Après avoir contribué à livrer Genes aux François, il avoit supplié le Roy de vouloit l'en laisser le maistre, offrant pour le dédommager, de lui païer, de son argent, deux cens mille écus d'or comptant.

Du Bellay, p. 147. & suiv.

Le Roy qui avoit toûjours eu une grande estime pour Doria, agréoit la proposition; mais elle déplut si fort aux Favoris de ce Monarque, entre autres au Mareschal de Montmorenci, & au Chancelier Du Prat; à l'un, parce qu'il joüissoit des Imposts qu'on levoit à Genes; à l'autre, parce que Doria avoit paru le mépriser, qu'elle fut rejettée avec hauteur. Ces deux Ministres haïssoient si fort Doria, qu'à force de le representer, tantost comme un importun, souvent comme un Seditieux, ils firent tant, qu'il y eut ordre de l'arrester.

Sur l'advis qu'il en eut il traita avec l'Empereur; il jetta du secours dans Naples; & quelque tems après il chassa les François de Genes. Ce n'estoit pas pour s'en faire Souverain, qu'il avoit souhaité d'en estre le maistre, mais pour rendre la liberté à sa Patrie, & pour y establir la forme de Gouvernement, qu'on y voit encore aujourd'hui; estimant plus seur pour sa gloire, & pour le bien de sa Famille, de faire une action d'une vertu si éminente, que d'acquerir injustement une petite Souveraineté, qui auroit couru risque d'estre renversée à toute heure, & où il n'eust pû se maintenir, qu'avec des chagrins continuels.

Lautrec qui prevoïoit les consequences de la defection de Doria, en fut si vivement touché, qu'il mourut à quelques jours de là, détestant les cabales & la malice des Ministres. Le Mar-

quis de Saluſſes qui lui ſucceda dans le commandement de l'Armée, fut contraint quelque tems aprés de lever le ſiege de Naples.

En Aouſt. Tant de diſgraces diſpoſerent les choſes à la Paix. Chacun la ſouhaitoit, le Roy dans l'impatience de retirer ſes fils de Priſon, le Pape dans l'apprehenſion d'eſſuïer de nouveaux malheurs, & l'Empereur dans le deſir de s'affermir dans ſes Conqueſtes. La Ducheſſe mere du Roy, & la Doüairiere de Savoie qui gouvernoit les Païs-Bas, pour l'Empereur ſon neveu, firent le Traité à Cambray. Celui de Madrit y fut confirmé, à cette unique exception prés, que le Duché de Bourgogne demeureroit uni à la France. Paix de Cambray. 1529.

Cette Paix qui dura cinq à ſix années, fit ceſſer les hoſtilitez entre la France, & l'Eſpagne, ſans que les deux Monarques en fuſſent plus amis. Depuis que leur concurrence à l'Empire, les eut rendu Ennemis, il y avoit toûjours eu entre eux une haine ſecrete, fomentée par leurs prétentions, ſur Milan, ſur Naples, ſur Genes, ce qui faiſoit que l'un & l'autre ourdiſſoit ſans ceſſe des trames, pour détruire la réputation & les affaires de ſon Rival. Menées de François I. pour ſoulever l'Allemagne, contre Charles-Quint.

Comme c'eſtoit d'Allemagne qu'eſtoient venuës ces grandes Armées, qui avoient fait tant de mal au Roy; il entreprit d'y affoiblir l'autorité de l'Empereur, en relevant celle des Electeurs, des Princes & des Villes libres. La choſe eſtoit ſi difficile, que tout le monde admira que Langei en fuſt venu à bout.

Guillaume du *Bellay* Seigneur de *Langei*, un des Négociateurs les plus habiles de ſon tems, eſtoit un homme univerſel, homme d'eſtat, homme de guerre, également brave & ſçavant. Le ſage fait ſon devoir en toute profeſſion, & l'eſtude des Lettres qui rend la vertu moins ſauvage, ne la rend point, quoiqu'on en diſe, ni moins active, ni moins hardie. L'Empereur qui trois ans durant fit inutilement guetter & ſuivre Langei, diſoit que ce Gentilhomme lui avoit ſeul fait plus de mal, que tous les François enſemble. La valeur de Langei, & ſon habileté n'eſtoient pas les ſeules vertus qui le rendiſſent recommandable. Il eſtoit ſi deſintereſſé, qu'il mangea preſque tout ſon bien, à ſervit le Roy & l'Eſtat. Il eut beaucoup de part à l'eſtime de François I. & peu à ſes liberalitez. Il n'en reçut que des loüanges & des careſſes, tandis que les Favoris regorgeoient de biens, & d'honneurs.

L'Allemagne eſtoit alors dans une grande agitation, parce qu'elle ſe trouvoit, menacée des Turcs au-dehors, & diviſée au-dedans pour des diſputes de Religion. La Chreſtienté joüiſſoit d'un calme preſque univerſel, lorſqu'elle fut troublée au commencement du ſeizieſme ſiecle, par deux fleaux les plus horribles que jamais elle euſt eſſuïez. Origine du changement de Religion qui arriva en Europe, au commencement du ſeizieſme ſiecle.

Selim II. Sultan des Turcs, aprés avoir terraſſé la puiſſance du Sophi de Perſe, conquis la Syrie, & eſteint la domination des Mammelus en Egypte, par la deffaite entiere de *Compſon*, leur dernier Sultan, ſe vantoit de ranger bien-toſt toute l'Europe ſous ſes loix. Preſque en meſme tems les entrailles de l'Egliſe,

commencerent d'estre déchirées, par ce grand & malheureux schisme, qu'aucun remede n'a pû encore faire cesser. Le premier mal, donna occasion au second.

Le Pape Leon X. allarmé du progrès des Turcs, exhorta les Princes Chrestiens, à réünir leurs forces, pour attaquer ces Infideles, & accorda des Indulgences beaucoup plus amples qu'à l'ordinaire, qu'on gagneroit en contribuant chacun selon ses moïens à la dépense de cette guerre. Ses Ennemis disoient, que cette guerre, n'estoit qu'un pretexte pour remplir par les Indulgences, ses coffres qui estoient épuisez par les Dons énormes qu'il faisoit, à ses Domestiques, aux gens de Lettres, aux gens de Cour, & aux excellens Ouvriers, qui, attirez par ses bien-faits, courroient de toutes parts à Rome.

Ces Indulgences furent affermées par Provinces, & adjugées au au plus offrant & au dernier encherisseur. On en donnoit pour les morts & pour les vivans, selon l'argent qu'on y mettoit. Cet abus, tout grand qu'il estoit, n'auroit point esté relevé, s'il n'eust fait naistre une querelle entre deux Ordres Religieux.

Quoique les Augustins selon le département fait depuis un assez long-tems entre les Ordres Mendians, fussent en possession de prescher seuls en Allemagne, les Pardons qui venoient de Rome, l'Archevesque de Mayence Commissaire du Pape, en donna cette fois la commission aux Jacobins, soit par amitié pour eux, soit, comme le bruit en courut, parce qu'ils offrirent de prescher à meilleur marché que les autres.

Caractere de Luther. Les Augustins offensez de cette préference, & plus encore de la perte du gain qui en revenoit, se plaignirent de cette nouveauté, & firent prescher pour s'en venger, un des leur, appellé *Luther*, agé de trente-cinq ans, Docteur & Professeur en Théologie dans l'Université de Vittemberg; homme hardi, fort impetueux, d'une memoire prodigieuse, d'une application sans relâche, éloquent dans sa langue, d'une bonne grace merveilleuse en Chaire, & d'une si noble vehemence, qu'il ravissoit ses auditeurs. On disoit de lui, comme autrefois de Pericles, qu'il ne sortoit de sa bouche que des foudres & des tourbillons; du reste homme si peu reglé, que ses plus zelez deffenseurs n'ont pû nier, ni excuser son incontinence, ses fougues & sa gourmandise.

Luther prescha donc contre les Jacobins, & contre les Questeurs qui recevoient l'argent des Pardons. Les uns & les autres n'avoient que trop donné de prise; les premiers en exagerant l'efficace des Indulgences, & la facilité qu'il y avoit à les gagner; les seconds en faisant trafic de ces Sacrez Thresors, en joüant l'argent qui en venoit, ou le mangeant dans les cabarets, & en autres lieux de débauche.

La querelle s'échauffa par des theses, des déclamations, & par des livres pleins d'injures. De l'abus on en vint au dogme. Luther plus ou moins poussé avança des propositions plus ou moins fortes, & temeraires : enfin quand on l'eut excommunié, il leva tout-à-

fait le masque, & après avoir déclamé contre le Clergé en general, & en particulier contre le Pape & la Cour de Rome, il résuscita les erreurs de Wiclef & autres Heretiques, que l'Eglise avoit condamnées cent cinquante ans auparavant.

L'ignorance des Ecclesiastiques, la vie scandaleuse de quelques-uns d'entre eux, & leur extrême negligence à s'acquitter de leurs devoirs, donnoient beau champ à ce mutin, pour persuader au petit Peuple, que la Religion qu'ils enseignoient, estoit sans doute corrompuë, puisque leurs exemples estoient si abominables.

Quoique le Duc de Saxe passast, comme je l'ay dit, pour le plus sage homme de l'Allemagne, non seulement il soutenoit Luther pour l'honneur de sa nouvelle Université de Virtemberg, que ce Moine avoit mise en reputation; mais il l'animoit mesme par haine & par jalousie, contre l'Archevesque de Mayence, qui vouloit qu'on chastiast ce seditieux Predicateur.

Toute la Maison de Saxe, toute la Maison de Brunzwic, le Landgrave de Hesse, vingt autres Princes de l'Empire, & la plus part des grosses Villes embrasserent la nouvelle Secte, ce qui causa de fort grands troubles en Allemagne.

L'Empereur loin d'étouffer ces troubles, s'appliquoit à les fomenter, en excitant sous-main les Catholiques à armer, pour détruire les Lutheriens, & les Lutheriens à attaquer les Catholiques. Son intention estoit de ruiner les uns par les autres, pour élever sur les ruines de la Republique d'Allemagne, une Monarchie absoluë.

Du Bellay-Langei Envoïé de François I. ouvrit les yeux aux Allemands de l'un & de l'autre Parti, & avec des peines infinies, il engagea les Lutheriens à s'unir contre l'Empereur, & persuada aux Catholiques de ne lui point donner de secours, & de rompre cette fameuse Ligue, appellée *la Ligue de Suabe*, qui avoit élevé la Maison d'Autriche au point de grandeur où elle estoit. Depuis que cette Maison estoit devenuë Souveraine, elle n'avoit point reçû de coup plus terrible que celui qu'en cette occasion lui porta l'habile Langei. L'Empereur ne put parer ce coup: de là vinrent les nouvelles guerres qu'il eut avec François I.

Du Bellay, p. 306. & suiv.

Le Roy aïant toûjours un ardent desir de recouvrer le Milanez (dans la crainte d'une Ligue qui se brassoit en Italie, l'Empereur avoit restabli François Sforce depuis quatre ans) le Roy, dis-je, aïant toûjours des desseins sur le Milanez, il n'attendoit qu'une occasion pour y rentrer, lorsque Sforce la lui donna, en faisant contre le droit des gens décoller sous un faux pretexte un Gentilhomme du Païs nommé *François de Merveille*, Agent de France à Milan.

La guerre recommence à l'occasion du meurtre d'un Agent de François I.

1535.

Le Roy leva donc une grande Armée, moins pour punir le Duc, que pour envahir le Duché; & afin que cette Conqueste fust plus aisée & plus solide, il resolut de s'emparer de la Savoie & du Piedmont, indigné, à ce qu'il disoit, de ce que au prejudice des Traitez que le Duc de Savoie avoit renouvellez avec lui

François s'empare de la Savoie.

nis, & feignant de ramener ce Prince, il sceut si bien tromper le Peuple, qu'il fut reçu dans la Ville, & en chassa Mulley-Assan.

C'estoit pour restablir ce Roy dépossedé, que l'Empereur, avec une Armée de trente à trente-cinq mille hommes, estoit passé en Barbarie. Cette Expedition lui fit bien de l'honneur; car, après avoir delivé plus de vingt mille Esclaves Chrestiens, & deffait Barberousse sur Terre & sur Mer, il restablit Mulley-Assan dans le Roïaume de Tunis.

De retour en Sicile, l'Empereur fit prier le Roy de retirer ses troupes du Piedmont & de la Savoie, offrant de lui accorder pour le troisiesme de ses fils, l'Investiture du Milanez, vacant par le deceds de Sforce, qui venoit de mourir sans enfans. Cette offre n'estoit point sincere, & l'Empereur ne la faisoit, que pour amuser le Roy, en attendant que tout fust prest pour l'attaquer avec succès.

Du Bellay, p. 261.

Nouvelles bravades de l'Empereur.

En effet, si-tost que l'Empereur eust fait ses preparatifs, il tint un autre langage; & lorsqu'il se trouva à Rome, où il avoit esté prié de passer en revenant d'Afrique, il fit en plein Consistoire, les Envoïez du Roy presens, une Harangue contre lui, toute remplie de reproches, de paroles aigres & de menaces, & finit en le conjurant, ou de s'accommoder à l'amiable, ou de terminer leurs differends par un combat singulier, avec telles armes qu'il voudroit, sur un Pont, dans une Isle, en terre ferme, ou dans un Batteau.

Le mesme, p. 281. & *suiv.* rapporte tout au long la Lettre de François I.

François méprisa ces superbes fanfaronnades; & content d'avoir répondu aux plaintes & aux invectives, par une Lettre qu'il adressa au Pape & aux Cardinaux, il ne pensa qu'à se bien deffendre.

Charles entra en Piedmont avec soixante mille hommes, pour de là passer en Provence, sur l'advis qu'on lui avoit donné, qu'il n'y avoit dans les grosses Villes, ni troupes, ni munitions. L'advis n'estoit pas vrai : on avoit fortifié celles qui pouvoient tenir, & après y avoir jetté du monde & des provisions, on avoit enlevé les vins & bleds de la Campagne, brussé les fourrages, labouré les Prez, abattu les Fours & Moulins, pour l'empescher d'y subsister. Après avoir saccagé Aix, il mit le siege devant Marseille, en mesme tems que son Armée de Flandres, forma celui de Peronne.

Il fait & leve le siege de Marseille.

1536.

Ces Places firent une belle resistance, parce qu'elles ne manquoient de rien. Il y avoit dans Marseille sept mille hommes de vieilles troupes, qui firent voir à l'Empereur, en deux ou trois occasions, qu'il n'y avoit dans cette entreprise que des coups à gagner pour lui. Peronne fut si bien deffenduë par le Mareschal de Fleurange, & secouruë si à propos par le Duc de Guise, que l'Armée qui en faisoit le siege, fut contrainte de le lever.

L'Empereur de son costé, fut obligé d'en faire autant, après avoir perdu plus de vingt-cinq mille hommes dans l'Expedition de Provence. De cinquante mille qu'il avoit, quand il y estoit

entré, il ne lui en restoit pas dix mille, quand il repassa en Piedmont, qui fussent en estat de servir. Depuis Aix jusques à Frejus, les chemins estoient tout jonchez, de chevaux, d'armes, de bagages & d'hommes, ou morts, ou mourans. Il disoit depuis en raillant, qu'il s'en seroit retourné seul, si le Mareschal de Montmorenci, qui commandoit une grande Armée, entre le Rhosne & la Durance, n'eust pas eu la moderation de ne le point poursuivre.

Ce Mareschal estoit un grand temporiseur, non par timidité, comme disoient ses Envieux, mais par trop de circonspection. Il fut fort blasmé, mesme de ses Amis, de n'avoir point chargé les Imperiaux dans leur retraite. Il eut beau dire, qu'il y avoit plus de prudence à laisser échapper le Lion qui fuïoit, qu'à le pousser au desespoir, ses excuses furent mal reçuës; & il n'y eut que le Roy qui parut content de la conduite de Montmorenci. François l'estoit si fort qu'il le fit Connestable, pour avoir en cette occasion, fait l'homme sage à contre tems, à ce qu'il sembloit à bien des gens.

Fastueuse procedure contre Charles-Quint qui est cité par un Huissier.

1537.

Ce raïon de prosperité donna tant de joie au Roy, & de si grandes esperances de reparer toutes ses pertes, que pour mortifier l'Empereur, & faire voir la nullité & l'injustice des Traitez, tant de Madrit, que de Cambrai, il se tendit au Parlement, accompagné de tous les Princes & de tous les Pairs du Roïaume, pour y entendre les remonstrances que son Advocat General devoit lui faire sur ces Traitez.

L'Advocat soutint que les Droits de la Couronne ne se pouvant aliener, François n'avoit pû ni dû ceder la Souveraineté des Comtez de Flandres & d'Artois; que cette Cession estant nulle, *Charles d'Austriche* (l'Advocat appella ainsi l'Empereur, & ne lui donna aucun titre) estoit toûjours Vassal du Roy; & enfin, que ce Prince estant tombé dans le crime de Felonie, il y avoit lieu de confisquer ce qu'il tenoit de la Couronne. Sur ces Conclusions il y eut Arrest, qui ordonna que Charles d'Austriche seroit cité sur la Frontiere, par un Huissier.

La réponse de l'Empereur, fut que puisqu'on le rappelloit en France, il y retourneroit avec de si grandes forces, qu'il obligeroit le Roy à mieux observer les Traitez. Cette fastueuse Procedure, qui ne fut suivie d'aucun effet, ne fut pas du goust de bien des gens, qui la jugerent indigne, & de celui qui s'en servoit, & de celui contre qui elle se faisoit. Il y avoit souvent trop d'ostentation dans les actions de ces deux Princes.

L'Alliance que fit le Roy avec le Grand Seigneur fut encore plus desapprouvée. Le Traité portoit que leurs Flottes se joindroient pour assieger Naples, en mesme tems qu'eux en personne, entreroient avec une Armée, au moins de cinquante mille hommes, l'un en Piedmont, l'autre en Hongrie.

La Flotte Turque ravagea les Costes de Naples; le Sultan fondit en Hongrie avec cent mille combattans. Sur ces entrefaites,

l'Armée

l'Armée qu'avoit François I. sur les Frontieres de Picardie, aïant esté mise en déroute, ses Affaires se trouverent en si mauvais estat, que loin de passer en Piedmont, ou d'envoïer une Flotte à Naples, il fut contraint de mendier les bons offices de Paul III. pour obtenir de l'Empereur, une Treve de quelques années.

Paul III. Pontife d'un genie sublime & d'une prudence consommée, non content d'avoir fait la Treve, engagea l'Empereur & le Roy, de se rendre avec lui à Nice, pour y travailler à la Paix. Les deux Monarques y confererent avec le Pape, mais ils ne s'y virent point. Paul fut le porteur des paroles de l'un & de l'autre : Emploi que quelques Cardinaux trouverent peu digne du rang & de la gravité d'un Pape.

Treve entre le Roy & l'Empereur, par la mediation du Pape, qui s'abouche avec eux a Nice.

1538.

Cette entrevuë fut moins une négociation, qu'une comedie. L'Empereur y joüa le Roy, en le leurrant de l'esperance de lui donner le Milanez : le Duc de Savoie, qui n'avoit presté Nice, que croïant estre restabli dans ses autres Estats, fut joüé par le Pape, qui ne daigna pas en dire un mot. Paul recueillit seul le fruit de la Conference, tant par l'avantage qu'il eut d'y procurer à sa Famille, deux Mariages considerables, que par la gloire qui lui revint, d'avoir sceu disposer l'Empereur & le Roy à une Treve de dix ans. C'estoit un long terme pour deux hommes aussi inquiets ; leurs guerres duroient peu ; mais elles se renouvelloient souvent.

A peine cette Treve eut-elle esté concluë, que Gand s'estant revolté, & voulant se donner au Roy, on crut que la guerre alloit sans doute recommencer, parce qu'on n'auroit jamais pensé, que le Roy eust manqué une si belle occasion, d'estre le maistre des Païs-Bas, lui qui venoit de faire confisquer avec tant d'appareil, les Comtez de Flandres & d'Artois : cependant au lieu d'accepter les offres que lui firent les Gantois, il donna advis à l'Empereur, qui estoit alors en Espagne, des menées qui se brassoient en Flandres : Generosité que bien des gens traiterent de foiblesse & de simplicité.

Pendant cette Treve Gand s'estant revolté, Charles-Quint obtient de François I. permission de passer en France, pour aller chastier les Gantois.

1539.

Il n'y avoit que l'Empereur, qui pust remettre par sa presence le calme dans les Païs-Bas ; mais il ne sçavoit par où y aller. Par Mer, il avoit à craindre la rencontre de la Flotte Turque ; par l'Allemagne, il apprehendoit que les Lutheriens ne l'arrestassent : le chemin le plus court & le plus aisé estoit de traverser la France ; mais comment se flatter d'en avoir la permission ? & supposé qu'on l'accordast, la prudence lui permettoit-elle de se mettre à la discretion d'un Roy jaloux & irrité ?

Pour lever cet obstacle, Charles, qui connoissoit avec quelle passion le Roy souhaitoit le Milanez, proposa de le lui donner pour un des Princes ses enfans : à ce prix le Conseil du Roy fut d'advis d'accorder passage ; bien entendu que l'Empereur feroit ses offres par écrit, & qu'il donneroit des assurances, de tenir ce qu'il promettoit. Il n'y eut que le Connestable, qui, gagné à ce que l'on croit, par la Reine Eleonor, sœur aisnée de Charles-Quint,

soutint qu'il falloit s'en fier à la parole de ce Prince, & ne point exiger qu'il s'y engageast par escrit. Comme ce sentiment estoit le plus genereux, il plut tellement au Roy, qu'il le prefera au premier.

Honneurs rendus à l'Empereur à son passage en France.

Les fils de France & le Connestable, allerent au-devant de l'Empereur jusques à Bayonne. Les Princes lui aïant offert de passer en Espagne pour servir d'Ostages, il les en remercia, & leur dit fort honnestement, qu'il ne vouloit point d'autre assûrance, que la parole de leur pere. Il n'y a sorte d'honneurs qu'on ne fit en France à l'Empereur. Dans toutes les Villes où il passa, on lui en presenta les clefs: on ouvrit les Prisons: les Magistrats le haranguerent. Il eut mesme permission de tenir à Bordeaux, le jour de Saint André, le Chapitre general de son Ordre de la Toison d'or.

Le Roy, quoiqu'indisposé, alla au-devant de lui jusques à Chastelleraut en Poictou. On ne vit jamais plus de joie, ni plus de cordialité, qu'en témoignerent les deux Monarques, pendant tout le tems qu'ils furent ensemble; mais quel fonds y a-t-il à faire sur les marques d'amitié, que se donnent deux Souverains, que l'ambition & l'interest ont rendu irreconciliables?

1540. L'Empereur fit son entrée à Paris le 1. Janvier 1540. accompagné des fils de France, le Connestable premier Ministre portant l'épée nuë devant lui. La Ville lui fit present d'un Hercule d'argent massif, grand comme nature. Le Parlement en Corps, le harangua en robes rouges; les autres Compagnies en habit de ceremonie, le feliciterent à leur tour, sur son heureuse arrivée. Il auroit bien voulu dispenser les uns & les autres, de lui rendre tous ces honneurs, parce que leur magnificence faisoit honte à la médiocrité de son Equipage.

Quand il partit pour Flandres, le Roy l'accompagna jusques à Saint-Quentin, & les deux fils de France, le Dauphin & le Duc d'Orleans, jusques à Valenciennes. Le pere & les enfans esperoient qu'un si bon accueil l'engageroit de plus en plus à executer promptement ce qu'il avoit promis tant de fois, mais quelque promesse qu'il eust faite, il ne songeoit à rien moins qu'à s'en acquitter.

En effet, lorsqu'il fut dans ses Estats, & que les Ambassadeurs de France le presserent de tenir sa parole, il les remit d'abord après l'Expedition de Gand; & quand il eut chastié la rebellion de cette Ville, il leur dit que les Princes d'Italie voulant un Duc à Milan qui fust de leur Nation, il ne pouvoit accorder l'Investiture du Duché, au Roy, ni à ses enfans. Sur cela le Roy lui aïant fait dire qu'il donnast donc en récompense les Païs-Bas au Duc d'Orleans, l'Empereur répondit qu'il vouloit qu'avant toutes choses, le Roy se declarast Ennemi de ses Ennemis, & qu'il restituast ce qu'il retenoit au Duc de Savoie.

Quoique ce ne fust pas pour la dixiesme fois que le Roy eut esté duppé, à celle-ci il ouvrit les yeux; & cette nouvelle trom-

perie le mit de si mauvaise humeur, que se deffiant de tout le monde, il disgraeia ses Favoris; il changea de Ministres, & remit des troupes sur pied, pour se venger de l'Empereur à la premiere occasion.

Cette occasion ne fut pas long-tems à renaistre. Le Roy aïant envoïé *Rinçon* à Constantinople, pour traiter avec le Grand Seigneur, & *Fregose* à Venise, pour détacher la Republique de l'Alliance de l'Empereur, *Du Guast* Gouverneur de Milan, homme sans foy & sans honneur, qui sceut que ces Ambassadeurs s'estoient mis sur le Po, pour aller ensemble à Venise, les fit massacrer dans leur Barque. Quoique cette action fist horreur, en vain le Roy en demanda reparation : l'Empereur ne répondit que par des recriminations, ce qui donnoit un juste sujet de rompre sur le champ avec lui, & de ravager ses Estats; néanmoins le Roy eut la generosité de ne point faire d'hostilitez, tant que l'Empereur fut en Afrique.

François au desespoir d'avoir esté duppé, prend occasion du meurtre de deux de ses Envoiez, pour recommencer la guerre contre l'Empereur.

1541.

Charles y estoit passé une seconde fois pour faire la guerre à Barberousse, & avoit assiegé Alger. Les vents, les pluies, les orages, lui firent plus de mal que les hommes. Quinze de ses Galeres, & plus de cinquante de ses Vaisseaux, échoüerent, ou coulerent à fonds, par une tempeste, qui jetta les Soldats & les Matelots, ou dans les gouffres de la Mer, ou entre les mains des Barbares : de vingt-quatre mille hommes qu'il avoit, quand il s'embarqua, il n'en ramena pas dix mille, encore estoient-ils plus qu'à demi morts, de faim, de misere & de maladies.

1542.

Dès qu'il fut de retour, le Roy fit marcher cinq Armées qu'il avoit sur pied; une sous le commandement de son second fils le Duc d'Orleans, pour entrer dans le Luxembourg; une plus forte pour le Dauphin, pour attaquer le Roussillon; une troisiesme sous *Martin Van-Rossen* Mareschal de Gueldre, pour faire irruption en Brabant; une autre sous le Duc de Vendosme, pour deffendre la Picardie; & une cinquiesme sous le Mareschal d'*Annebaut*, pour se maintenir en Piedmont.

Du Bellay.

Les meilleures troupes de celle-ci passerent bien-tost en Roussillon, pour grossir l'Armée du Dauphin, & par là le mettre en estat de prendre la Ville de Perpignan, & de combattre l'Empereur, s'il venoit pour la secourir. Ni l'un ni l'autre n'arriva : l'Empereur ne se presenta point, & Perpignan se deffendit si bien, que le Dauphin en leva le siege, tant à cause que les maladies avoient diminué son Armée, que parce que les pluies de l'Automne & les torrens impetueux, qui couloient des montagnes, menaçoient de la submerger, si elle ne se fust retirée.

Le Duc d'Orleans fut plus heureux que son aisné. Il prit dans le Luxembourg, Danvilliers, Ivoi, Arlon, Montmidi & Luxembourg mesme, après quoi il quitta l'Armée pour aller joindre le Roy son pere. Un départ si précipité, qu'on imputa à inquietude & à legereté, fit d'autant moins d'honneur au Duc, que les Ennemis aussi-tost après reprirent quatre de ces Pla-

ces. Le Duc de Vendosme ne fit que ravager l'Artois.

Des cinq Armées que le Roy avoit levées avec tant de frais, il n'y eut que celle du Brabant, qui se signala. Van-Rossen qui la commandoit, voïant venir les Imperiaux, fit mettre de bonne heure tous ses gens de pied ventre à terre, & posta devant eux une partie de sa Cavalerie sur une ligne fort estenduë : la ruze réüssit. Les Imperiaux croïant n'avoir à combattre que quelques Escadrons, donnerent avec furie; mais dès qu'ils virent sortir de terre, des Battaillons armez, ils perdirent le courage & le jugement, & s'enfuirent à vauderoute. L'artillerie & les bagages demeurerent aux Vainqueurs, avec quatorze cens prisonniers.

Tel fut le succès de cette premiere Campagne, qui ne répondit, ni aux desseins, ni aux preparatifs du Roy. L'Empereur se tint sur la deffensive, & ne s'appliqua cette année, qu'à rassembler ses forces, & qu'à négocier une Ligue avec Henry Roy d'Angleterre.

Henry estoit méconrent, de ce que le Roy avoit promis un secours d'hommes & d'argent au Roy d'Ecosse Jacques V. qui faisoit la guerre aux Anglois. Ce secours n'estoit qu'un pretexte : la veritable cause du mécontentement d'Henry, c'est que François, quoique son ami, s'estoit mocqué publiquement de lui & de ses Maistresses.

Paul III. eut beau crier contre l'Alliance de l'Empereur avec le Roy d'Angleterre. Il eut beau dire au premier, qu'il ne pouvoit en conscience, ni mesme sans se deshonorer, prendre des liaisons avec un Prince frappé des foudres de l'Eglise, & Ennemi mortel du Saint-Siege, l'Empereur estoit si animé, qu'il ne s'en fit point de scrupule. Il y avoit près de dix ans qu'Henry

1543. VIII. Roy d'Angleterre estoit excommunié, pour avoir répudié sans la permission du Pape, *Catherine d'Arragon* tante de l'Empereur.

Barberousse Roy d'Alger, vient avec la Flotte Ottomane, au secours de François I.

Le Roy de son costé, ne fit point de scrupule de renoüer avec le Grand Seigneur, qui envoïa à son secours une puissante Armée Navale, sous le commandement de Barberousse Roy d'Alger. Cette Flotte aïant joint la Flotte Françoise, qui estoit commandée par le Comte d'Anghien, jeune Prince de vingt & un an, elles mirent le siege devant Nice. La Ville fut attaquée avec tant de furie, que le Gouverneur l'abandonna pour se retirer au Chasteau. Place d'autant plus forte, qu'elle estoit bastie sur un roc, qui ne craint ni mine ni canon. Barberousse l'éprouva : ses batteries, quoiqu'épouventables, ne purent faire breche en dix jours; ce qui le desola si fort, que craignant d'un autre costé, que Doria & le Duc de Savoie, ne vinssent bien-tost au secours, l'un par mer & l'autre par terre, il leva le siege, & passa l'Hiver à Toulon.

Ce ne fut pas sans y exercer son mestier de Pirate, mesme sur les François. Il les avoit à grand mépris, à cause de leur peu de prévoïance; leur Flotte estoit si mal pourvûë, qu'ils lui emprun-

terent devant Nice, de la poudre & des boulets. Au Printems, il demanda ſon congé au Roy, qui le lui donna volontiers.

Ce celebre Corſaire qui ſurvécut encore long-tems, ſe retira à Conſtantinople pour y finir ſes jours dans la joie & dans les plaiſirs. Sa mort n'eſt pas moins ſurprenante que ſa vie. Sans ſentir preſque de douleur, il mourut dans ſon lict à quatre-vingt-quatre ou cinq ans, après en avoir paſſé près de ſoixante & dix, en des perils continuels ſur terre & ſur mer, au milieu des batailles & des tempeſtes. Quoiqu'il fuſt né pauvre, il devint Roy de trois Roïaumes par ſa bravoure. Sa moderation fut auſſi grande que ſa valeur, car avant que de mourir, il mit ſon fils en poſſeſſion de ſes Eſtats, ſe ſignalant autant par le don qu'il lui fit de ces trois Couronnes, que par la gloire de les avoir Concquiſes.

Le 14. Avril. La levée du ſiege de Nice, n'avoit point tellement abbatu le courage des François, qu'ils n'entreprirent quelques mois aprés de faite des Conqueſtes en Piedmont. Le Comte d'Anghien, le meſme qui avoit commandé la Flotte avec Barberouſſe, s'eſtant mis en marche au Printems, pour faire le ſiege de *Carignan*, le Marquis *du Guaſt* Gouverneur de Milan, s'avança pour l'en empeſcher. Bataille de Ceriſoles. 1544.

Cette bataille eſt deſcrite fort au long par du Bellay, p. 565. & ſuiv. Les deux Armées ſe rencontrerent proche du Bourg de *Ceriſoles*, le lendemain de Paſque, jour funeſte aux Eſpagnols, à ce que diſent leurs Hiſtoriens; parce qu'en ce meſme jour, ils ont eſté ſouvent vaincus. Leur Armée eſtoit d'environ quatre mille Chevaux de differentes Nations, & de vingt deux mille Fantaſſins; ſçavoir huit mille Allemands, autant d'Italiens, & de dix mille Piquiers Eſpagnols. La Cavalerie Françoiſe eſtoit à peu près égale à celle des Ennemis : à l'égard de l'Infanterie, on dit qu'elle n'alloit pas à plus de ſeize à dix-ſept mille hommes.

Au jour, on commença à ſe canonner ſans ſe faire beaucoup de mal, en ſuite on vint à la charge, qui fut des plus meurtrieres, parce que de coſté & d'autre, c'eſtoient toutes vieilles troupes; enfin après deux heures de combat, la Gendarmerie du Roy enfonça celle des Ennemis, & mit leur Infanterie en fuite.

La Victoire demeura toute entiere aux François. On dit qu'elle ne leur couſta pas deux cens hommes; après le Comte d'Anghien à qui elle fit un grand honneur, les Seigneurs de *Boutiere*, *de Termes*, *de Monluc* & *de Thais*, y eurent la meilleure part; le premier commandoit la Gendarmerie, le ſecond les Chevaux-Legers, le troiſieſme les Enfans perdus, & le dernier les *Bandes* Françoiſes, c'eſt-à-dire l'Infanterie. La perte des Ennemis, fut de dix mille hommes tuez ſur la Place, & de quatre mille priſonniers. Du Guaſt bleſſé au genoüil, s'enfuit avec quatre cens Chevaux. On trouva dans ſes Equipages force menottes & cadenats, qu'il deſtinoit à enchaiſner les priſonniers François.

Le fruit de la Victoire, fut la priſe de Carignan, & la Conqueſte du Monferrat; Milan ne pouvoit tenir, ſi les affaires euſ-

sent permis d'envoïer au Comte d'Anghien un gros renfort de troupes fraisches; mais bien-loin de le pouvoir faire, le Roy se vit obligé de rappeller de Piedmont, près de douze mille hommes pour grossir ses autres Armées, & par là, les rendre assez fortes, pour resister à l'Empereur, & à Henry Roy d'Angleterre.

L'Empereur entre si avant en Champagne qu'il couroit risque d'y perir, faute de vivres & de fourages, si des François de ses amis ne lui eussent facilité le moïen d'en avoir.

Si ces deux puissans Princes, dont les Armées jointes ensemble auroient fait plus de cent mille hommes, au lieu d'assieger des Places, fussent venus droit à Paris, comme ils l'avoient projetté; c'eût esté une necessité que le Roy qui se trouvoit sans forces, eust passé promptement la Loire pour se mettre en seureté! Par bonheur pour la France, l'Empereur s'attacha au siege de *Saint-Disier*, qui contre l'attente de tout le monde, tint six semaines & davantage, par la bonne conduite du brave *la Lande*.

Saint-Disier rendu, l'Empereur entra en Champagne, si avant, qu'il souffrit beaucoup faute de vivres & de fourages, parce que deux Camps volans qui ne cessoient de le harceler, le tenoient tellement serré, que ses troupes n'ozoient s'écarter. Si des François de ses amis ne lui eussent facilité la prise de deux petites Villes où il y avoit du bled & du foin, il couroit risque de perir.

Le Roy avoit deux fils, le Dauphin & le Duc d'Orleans, Princes d'humeur si differente, qu'ils ne pouvoient s'accorder en rien, ce qui avoit partagé la Cour, & formé deux factions si opposées l'une à l'autre, qu'elles ne cherchoient qu'à se détruire. *Anne de Pisseleu* Duchesse d'Estampes, Maistresse de François I. tenoit le parti du Duc d'Orleans, moins afin que ce Prince la protegeast, si le Roy venoit à manquer, que par antipatie pour *Diane de Poictiers*, qui estoit Maistresse du Dauphin. L'Empereur en habile homme, fomentoit ces divisions, faisant dire de tems en tems, aux Partisans du Duc d'Orleans, que c'estoit tout de bon, qu'il vouloit le marier à une de ses filles, & le faire ou Duc de Milan ou Roy de la Gaule Belgique.

Pour se tirer du danger où il s'estoit jetté, il renouvella ces assurances avec de si grands sermens, que la Duchesse d'Estampes qui croïoit ces sermens sinceres, lui facilita le moïen de se rendre maistre d'Epernai & de Chasteau-Thierri, où il trouva quantité de grains; ces vivres neanmoins ne pouvant pas durer long-tems, & ce Monarque apprehendant d'en manquer une seconde fois il fit faire par son Confesseur, qui estoit un Dominicain, de la Noble Maison de *Gusman*, des propositions de Paix à un autre Dominicain Confesseur de la Reine, seconde femme de François I. La faction du Dauphin ne vouloit point de Paix, celle du Duc d'Orleans la souhairoit ardemment, le Roy balançoit; à la fin neantmoins il y donna les mains, à la persuasion de la belle Duchesse d'Estampes.

Paix de Crespi, entre le Roy & l'Empereur. 1544.

En Septembre.

Ce Traité fut fait par les deux Moines Espagnols, aussi fut-il entierement à l'avantage de l'Empereur; car pour Chasteau-Thierri, Epernai & autres Bicoques, que ce Prince tenoit en France, & qu'il ne pouvoit conserver; le Roy rendit en Savoie

en Piedmont, ou dans le Monferrat, plus de trente Places fortifiées.

Le leurre de cette Paix, fut le mariage du Duc d'Orleans avec une des filles ou une des nieces de l'Empereur, qui devoit lui donner pour Dot, Milan ou les Païs-Bas. Vaines promesses, qu'il éluda autant de fois qu'il eut interest de les faire. Le deceds du Duc, qui peu de tems après mourut d'une fievre pourprée, ou selon d'autres de poison, tira le futur beaupere de l'embarras ou l'eust jetté le choix de l'alternative.

Quoique le Roy d'Angleterre ne fust entré en cette guerre, que par picque & par jalousie, il estoit si fort éblouï de l'esperance qu'on lui donnoit de recouvrer en cette occasion ce que ses Predecesseurs possedoient en France, qu'il ne voulut point estre compris dans le Traité de Crespi. Ce Roy avoit passé la mer avec de si grandes forces, qu'il assiegea en mesme tems Monstreuil & Bologne. Villes très-importantes, qui furent deffenduës l'une parfaitement bien par le Mareschal du *Biés*, & l'autre très-mal, par *Vervins* gendre du Mareschal; quoique Monstreuil n'eust point de dehors, & que le corps de la Place ne fust fortifié qu'à l'antique, c'est-à-dire qu'il n'eust pour deffense que des Tours d'espace en espace, le Mareschal homme entendu, homme brave, ferme & vigilant, y tint jusques à la Paix.

Le Roy d'Angleterre, qui s'estoit ligué avec l'Empereur, n'aiant point voulu souscrire à la Paix, continuë la guerre contre François I. puis s'accorde avec lui.

1546.

Vervins au contraire, jeune homme sans experience, & peu accoustumé à ouïr tonner le canon, se trouva si embarassé, dès qu'il n'eut plus *Philippe Corse* Capitaine experimenté, qu'on lui avoit donné pour conseil, qu'il ne songea depuis qu'à se rendre. Corse, deux mois durant, avoit deffendu la Place avec une valeur heroïque, jusques là, qu'en un mesme jour, qui fut le dernier de sa vie, il soutint sept assauts presque consecutifs. Au dernier malheureusement il fut tué d'un coup de canon. Sa mort effraïa tellement Vervins, qu'il capitula aussi-tost, presque à la vuë du Dauphin, qui accouroit pour le secourir.

Le Dauphin au desespoir de cette perte, jetta pour la reparer six mille hommes dans la basse Ville, de nuict & à petit bruit par les breches qui y estoient encore; puis il fit prendre à six cens des plus déterminez de ses Officiers ou Soldats, des chemises pardessus leurs habits, & donna ordre que sur le champ, ils courussent vers le Chasteau, criant au secours comme s'ils eussent esté des Bourgeois, qui poursuivis par les François, eussent demandé à y entrer.

L'obscurité de la nuict favorisoit le stratagesme, & peut-estre qu'il eut réüssi, s'ils avoient esté moins de monde: le grand nombre gasta tout. Le Commandant du Chasteau s'estant douté de l'artifice, mit sa Garnison sous les armes, & sortant brusquement, il chargea d'une telle furie ces prétendus Fuïards, qu'il y en eust plus de trois cens de tuez. Le reste en se sauvant, mit un si grand effroi dans la Basse Ville, que les autres troupes qui y estoient, prirent la fuite incontinent. Si le Dauphin, pour les

rassurer y en eust jetté de nouvelles, il auroit pû s'y maintenir, & bien-tost forcer le Chasteau, où il n'y avoit que quatre cens hommes; la pensée ne lui en vint, que quand il eut laissé écouler le moment de l'executer.

Cet échec par où finit la Campagne, n'empescha point que la suivante, le Roy ne se preparast non seulement à reprendre Bologne, mais a faire en mesme tems une descente en Angleterre.

La Flotte estoit de soixante gros Vaisseaux, & d'environ trente Galeres, sous le commandement du Mareschal d'Annebaut qu'on venoit de faire Amiral. La Flotte des Anglois, hors qu'il n'y avoit point de Galeres, estoit du moins aussi puissante. Cependant ils eurent tant de peur d'estre deffaits dans un combat, qu'ils moüillerent pour l'éviter, entre l'Isle de Wigt & Porsmout, dans un Golphe ou cul-de-sac, dont l'entrée estoit si estroite, qu'il ne pouvoit y passer qu'un Vaisseau ou deux à la fois. D'Annebaut quatre jours de suite, s'avança vers l'entrée du Golphe pour leur presenter la battaille; puis ne pouvant par ses deffis les attirer en pleine mer, il mit pied à terre, & brusla des Bourgs & Villages. Ce fut malgré lui, si les tempestes de l'Automne l'obligerent sans faire rien de plus à rentrer dans les Ports de France.

Le Mareschal du Biès, fut encore moins heureux devant Bologne; car quoique que ce siege eust cousté beaucoup, de tems, d'hommes, & d'argent, il fut contraint de le lever, parce que la peste se mit dans son Camp.

Ces malheureux succès, quoique selon les apparences, ils deussent perpetuer la guerre, n'empescherent point qu'elle ne finist; Henry Prince voluptueux & leger, en estoit déja las; d'un autre costé, ses Peuples qui apprehendoient que pour peu qu'elle continuast, on ne les accablast de taxes, le conjurerent si vivement de faire au plustost la Paix, que pour ne point les irriter ni perdre le tems favorable de la faire avec avantage, il témoigna la desirer autant que faisoit le Roy. Dans ces dispositions, leurs Plenipotentiaires furent bien-tost convenus d'un Traité, par lequel il fut dit, que le Roy d'Angleterre garderoit Bologne huit ans, au bout desquels il la rendroit moïennant cinq cens mille escus.

Les deux Rois s'estoient trop aimez, pour estre long-tems Ennemis; si l'ambition & l'interest, la picque ou la jalousie leur avoit fait de tems en tems prendre les armes l'un contre l'autre, la reconciliation avoit toûjours suivi la rupture de près. Ces deux Princes s'aimoient si fort, que selon quelques Historiens, François mourut de douleur de la mort imprevûë d'Henry; aussi se ressembloient-ils en bien des choses, mesme air, mesme son de voix, mesme taille, mesme age à peu près, mesmes inclinations.

Parallele de François I. & d'Henry VIII. Roy d'Angleterre.

Tous deux bien-faits, tous deux fort adroits à toute sorte d'exercices, tous deux splendides dans leur dépense, prodigues dans leurs voluptez, tous deux doctes & éloquens, aimant tous deux également, les arts, les sciences, les belles lettres, la gloire, les femmes & l'argent. Il se ressemblerent encore par la durée de

leur

leur Regne qu'ils finirent* dans la mesme année.

Henry qui estoit le plus agé mourut le premier, accablé de graisse; homme fantasque & changeant, mari brutalement jaloux, amant rustre & impoli, pere barbare, Maistre imperieux, Roy fier ou foible, selon qu'on lui resistoit; quelquefois clement, quand il falloit estre severe; souvent cruel, quand il falloit estre clement. Il fit décapiter deux de ses femmes, un Cardinal, soixante & dix-sept, tant Evesques, qu'Abbez & Prieurs; douze, Ducs, Comtes ou Marquis; dix-huit, Barons, ou Chevaliers; & pendre, rompre, ou noïer une grande multitude d'autres gens de toutes Professions. — Mort d'Henry VIII. Roy d'Angleterre.

Son incontinence fut la source de tous les maux, qui défigurerent son Regne. Dégousté de sa premiere femme, qui estoit veuve de son frere aisné, il la répudia. Excommunié pour ce Divorce, il se fit declarer par le Clergé de son Roïaume & par le Parlement, *Chef Souverain & Protecteur de l'Eglise Anglicane*, & persecuta à outrance, ceux d'entre ses Sujets, Ecclesiastiques, ou Laïques, qui refuserent de reconnoistre cette nouvelle Primauté.

Le 31. Mars.

a *Louïs Guion, tom. 2. de ses diverses Leçons, l. 2. p. 109.* dit que ce fut avec la femme d'un Advocat.

Deux mois aprés lui mourut le Roy François I. d'un vieux mal qu'il avoit gagné avec une a Marchande de Fer, qu'il avoit ardemment aimée. Le mari jaloux ne pouvant se venger autrement, prit du mal en de mauvais lieux, pour le donner à sa femme, & par elle au Roy. La Belle en mourut, le mari en fut quitte pour quelques remedes, le Roy ne guerit qu'à demi, parce qu'il fut traité moins selon son besoin, que selon sa qualité: ces miserables restes l'incommoderent neuf ans durant, & le mirent enfin au tombeau. — Mort de François I. 1547.

C'est celui de nos Rois dont on a le plus dit & de bien & de mal. Les gens de Lettres ne l'appellent, que le *Grand Roy*, parce qu'il se plaisoit avec eux, & qu'il les combloit de bien-faits: les Heretiques au contraire, ont noirci sa reputation, avant & aprés sa mort, parce qu'il les condamnoit au feu. Ne supprimons, ni ses vices, ni ses vertus, & laissons aux Lecteurs, à décider quel degré d'estime il merite. — Grandes qualitez de ce Monarque.

Sa bonne mine & son adresse parurent avec éclat dans les Carousels & Tournois, & sa valeur dans les combats. Ces belles qualitez estoient relevées par la noblesse de son esprit, esprit vif & élevé, agreable & brillant dans la conversation; plus propre aux Sciences, qu'aux Affaires.

Il n'épargna rien pour faire fleürir dans son Roïaume, les Sciences & les Arts: de là vient qu'on l'en a surnommé le Pere. Il aimoit si fort les Sçavans, qu'il en avoit toûjours quelqu'un à manger avec lui, & qu'il ne donnoit qu'à eux, les plus grands Emplois. Il sembloit vouloir partager avec eux les plaisirs, les honneurs & les biens de la Roïauté.

Il fut fort attentif à maintenir la vraie Religion, depuis principalement, que les Protestans, qui estoient en France, lui eurent perdu le respect, & qu'ils eurent profané les choses les plus saintes.

Sa foi avoit pensé estre ébranlée, par deux puissantes tentations, je veux dire, par les vives instances, que lui firent les Princes Lutheriens & Henry VIII. Roy d'Angleterre, de rompre avec le Pape, & par les discours insinuans & les remonstrances flatteuses de sa sœur la Reine de Navarre. Cette seconde tentation, à laquelle peu s'en fallut que François I. ne succombast, estoit d'autant plus à craindre, que cette charmante sœur qu'il aimoit tendrement, ne lui proposoit autre chose, que de donner audience à *Philippe Melancton*, qui passoit pour le plus beau genie qu'il y eust parmi les Protestans. Homme d'une grande moderation & d'une douceur attraïante, & qui ne travailloit, du moins à ce qu'il disoit, qu'à trouver un temperament, qui pust contenter tout le monde sur les Dogmes en contestation.

François, moins par goust pour la nouveauté, que par complaisance pour sa sœur, promit de faire ce qu'elle vouloit; mais le Cardinal de *Tournon*, en qui il avoit confiance, sceut destourner habilement un si dangereux coup; & après avoir obtenu, qu'on contremanderoit Melancton, il affermit si fort le Roy dans la créance de l'Eglise, que ce Prince, loin de proteger les Lutheriens ou Calvinistes, ordonna qu'ils seroient punis avec la derniere rigueur.

Leur mauvaise conduite aida à allumer son zele. Transportez de colere de ce qu'il ne vouloit point donner audience à Melancton, & de ce que contre leur attente, il se declaroit si fort contre eux, ils firent de sanglans Pasquins contre lui, qu'ils semerent de tous les costez à la Ville & à la Cour, jusques sur sa table & dans son lict. Non contens de lui faire insulte, ils afficherent dans Paris, des Placards seditieux & pleins de blasphemes atroces contre nos plus Augustes Mysteres. Ils eurent mesme la hardiesse d'abbattre de jour, des Images, & de couper la teste à d'autres.

En reparation de cette sacrilege audace, François fit faire à Paris, une Procession solemnelle, à laquelle une torche à la main, il assista, avec la Reine, les fils de France, les autres Princes, les Chevaliers de l'Ordre, les Compagnies de Magistrats, & generalement avec tout ce qu'il y avoit de gens un peu distinguez, tant à la Ville qu'à la Cour. Après, afin d'achever d'expier ces impietez, il fit brusler vifs six de ceux qui y avoient eu part: depuis il ne pardonna à aucun, ni Lutherien, ni Calviniste; & autant qu'on en découvrit, il les fit condamner au feu. Telles estoient les qualitez, que quelques-uns admirent en ce Prince. Voïons celles qu'on y desapprouve.

Ses deffauts. Il ne pouvoit garder de secret: on lisoit dans ses yeux tout ce qu'il avoit dans le cœur. Son trop de franchise fit que souvent il fut duppé. Il n'estoit que trop magnifique en sa table, en son train, en ses meubles & en ses habits: la somptuosité le suivit jusques au tombeau; ses funerailles furent pompeuses: il s'y trouva onze Cardinaux; ce que jamais on n'avoit veu.

Il estoit si prodigue, que quoique quasi tous les ans il levast de

nouveaux Imposts, l'argent lui manqua toûjours dans les plus grandes entreprises, parce qu'il le consumoit en dépenses vaines & frivoles : cependant quelques années avant que de mourir, il devint si bon ménager, qu'encore qu'il eust dépensé des sommes immenses, en pierreries, en meubles, en livres, en tableaux; qu'il eust donné des Pensions à la pluspart des Cardinaux, & à tout ce qu'il connoissoit de Braves & de Sçavans hommes; qu'il eust commencé ou achevé sept ou huit Bastimens superbes, & qu'il eust soutenu la guerre près de trente ans durant, contre toutes les Puissances de l'Europe, il laissa en mourant, ses dettes païées, quatre cens mille écus dans ses coffres, & un quartier des ses revenus prest d'y entrer.

Ses Maistresses & ses Favoris.

Il aimoit trop les femmes. Quand Loüis XII. l'envoïa au-devant de la nouvelle Reine, la belle *Marie d'Angleterre*, François en devint si amoureux, qu'il ne guerit de sa folie, qu'à force de lui representer, qu'il risquoit de n'estre jamais Roy, s'il poussoit la passion trop loin. De toutes ses Maistresses, *Anne de Pisseleu* Duchesse d'Estampes, fut celle qu'il aima le plus; elle avoit tout pouvoir sur lui.

L'Amiral de Brion un peu parent de la Duchesse, aïant esté dégradé par Arrest d'une Chambre Ardente, composée de Juges choisis, à la teste desquels se mit le Chancelier *Poyet*, la Duchesse fit casser l'Arrest, & obligea le Roy à lui sacrifier Poyet.

La Rochefoucaut, Fleurange-la-Mark, Bonnivet, Montchenu, d'Esse de Sanssac, de Burie, &c.

François I. eut un grand nombre de Favoris, entre autres, l'Amiral de *Brion*, dont je viens de parler, *Jean* Cardinal de *Lorraine*, & *Anne de Montmorenci* Connestable, Grand-Maistre de France & Sur-Intendant des Finances.

Quoique les deux derniers se haïssent à mort, ils s'unirent contre le premier, & vinrent à bout de le perdre. Quelques années après, parce qu'on leur imputa le mauvais succès des Affaires, ils furent disgraciez à leur tour, le Connestable fut mesme chassé de la Cour.

Après eux, le Cardinal de Tournon & le Mareschal d'Annebaut, furent appellez au Ministere; Tournon estoit un homme borné, Annebaut l'estoit moins; mais il ne pouvoit, ni dissimuler, ni se donner toutes les peines, qu'attire une si grande Place. Ces changemens faisoient regretter au Roy, le Chancelier *Du Prat* Archevesque de Sens & Cardinal-Legat, qui avoit tenu le timon, les vingt premieres années du Regne.

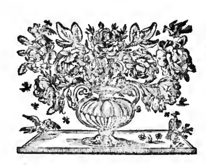
Du Prat, de simple Advocat de la Duchesse d'Angoulesme, devint en fort peu de tems, par la protection de cette Princesse toute-puissante, Advocat General à Toulouse, Maistre des Requestes de l'Hostel, President à Mortier au Parlement de Paris, Premier President de cette Compagnie, Chancelier & premier Ministre. Quoiqu'il ait rempli ces Emplois avec une grande dignité, on ne laissa pas de son tems de beaucoup crier contre lui, parce que pour rassasier l'avidité de sa Patronne, & fournir aux plaisirs du Roy, il establit de nouveaux Imposts, il augmenta les anciens, & rendit les Charges venales.

NNnn ij

Sa femme morte, il se fit d'Eglise, afin d'avoir des Benefices; & comme les plus considerables estoient encore électifs, il persuada au Roy d'accepter le Droit d'y nommer. Ce Droit avoit esté offert au Roy pour lui & ses Successeurs, à la charge, qu'à chaque vacance le Pape auroit les Annates; c'est-à-dire, qu'il joüiroit d'une année du revenu : estrange marché, dirent les gens interessez à ce qu'il ne se fist pas. Le Pape, qui est une Puissance spirituelle, prenoit le temporel pour lui, & donnoit le spirituel à une Puissance temporelle.

Concordat entre Leon X. & François I.

Ce fut le principal Article du fameux *Concordat* fait à Bologne en Italie, le 12. Decembre 1516. entre le Pape Leon X. & François I. En vain le Clergé de France, les Universitez & les Parlemens, opposerent à cette nouveauté, des remonstrances, des protestations, des appels au futur Concile; les deux Puissances estant d'accord, & chacune y trouvant son compte, on n'eut point d'égards à ces plaintes. François I. ne laissa qu'un fils, qui regna après lui, sous le nom de Henry II.



HENRY II.

Beaucaire, le Puiguillon, de Thou, Comment. de Monluc, Paguerre, la Popeliniere, d'Aubigné, Cernier, Boivin de Villars, Recueil des choses memorables arrivées en France sous Henry II. & ses enfans, Brantosme, &c. & les Historiens Estrangers.

QUOIQUE François I. eust recommandé en mourant à *Henry II.* son Successeur, de ne point faire revenir le Connestable à la Cour, & de ne se pas fier aux Princes de la Maison de Guise, à peine François estoit-il mort, que [a] Henry mit sa confiance en deux Princes de cette Maison, & qu'il rappella le Connestable. Un mépris si public des dernieres volontez d'un pere, donna peu d'estime pour le fils; & dès-lors on conjectura, que ce fils trop doux & trop bon, n'auroit point d'autres volontez, que celles que lui inspireroient les gens à qui il se livreroit.

Henry se laisse gouverner par ses Favoris & par sa Maistresse.

Effectivement toute sa vie il fut gouverné par [b] *Diane de Poictiers* veuve de Loüis de Brezé Duchesse de Valentinois, par *Anne de Montmorenci* Connestable de France, par *François* Duc de *Guise*, par le Cardinal, frere du Duc, & par d'*Albon-Saint-André*, qui fut fait Mareschal de France, quasi au sortir de Page.

Le Cardinal, le Duc & le Mareschal, estoient les Favoris du Roy, le Connestable n'estoit pas seulement Favori, mais encore premier Ministre. Les uns & les autres estoient plus ou moins soumis à l'empire de la Duchesse. Elle disposoit de tout: elle estoit, pour ainsi parler, l'ame des Conseils du Roy; & afin qu'on ne doutast pas que c'estoit elle qui regnoit, Henry prit pour ses Devises un Croissant, des Arcs & des Fleches, symboles de cette Impudique Diane.

Le pere de cette Belle estant prest d'estre décollé, pour avoir esté du complot du Connestable de Bourbon, reçut sa grace sur l'échafaut. On dit que François I. ne la lui accorda, qu'après avoir eu de la fille, agée de quatorze à quinze ans, ce qu'elle avoit de plus precieux. François l'aima quelque tems.

Caractere de Diane de Poictiers Duchesse de Valentinois.

Un jour se plaignant à elle, que le Prince Henry n'estoit point assez éveillé: Laissez-moi faire, répondit-elle, il n'y a qu'à le rendre amoureux: je veux en faire mon Galand. Elle sceut si bien le charmer, qu'Henry l'aima toute sa vie. Elle avoit de l'esprit: ce n'est point ce qui touchoit le Roy; l'endroit sensible, c'est qu'elle s'estudioit à lui ménager des plaisirs. C'estoit un enchantement, de voir un Roy, jeune & bien fait, aimer jusques à la folie, une femme de quarante ans, qui avoit eu plusieurs en-

a *Henricus natura quidem probus, sed ita Dianæ Momorantioque addictus, ut se Regem esse non meminisset, & vere simplex ut Carolus III. dici posset.* Beaucaire, pag. 919.

b *Hæc violenta & acerba Regni orta sub miti & moderato Principe, & qui aliena potius quam suo ingenio uteretur facile manifesto tribuenta sunt, sed præcipue Dianæ Pictaviensi superbæ & impotentis animi feminæ..... Cum jam inclinata esset ætate philtris & magicis, ut creditur artibus adeo sibi animum Henrici devinxit ut nunquam alienata voluntate ad exitum usque vitæ in amore illo constanter perseveraverit. Hujus feminæ arbitrio omnia regebantur, & Mommorantius ipse auctoritatem & potentiam quam apud Regem obtinebat incolumem tuebatur nec in genere & prudentiam ad turpe obsequium flectere sciebat.* De Thou, Liv. 3. pag. 87. & 88. in fol. Edition de Geneve.

sans : femme altiere & violente, à l'égard des gens qui lui déplaisoient ; tout cœur & prodigue à l'égard de ceux qu'elle aimoit. Ses Ennemis disoient qu'elle avoit bien plus d'un Amant, & que l'age qui avoit éteint le brillant de ses yeux, n'avoit fait qu'allumer plus fort les flammes qui brusloient son cœur.

Caractere du Mareschal de Saint-André.

D'Albon-Saint-André Gentilhomme aussi voluptueux que brave, ne s'estoit insinué dans les bonnes graces du nouveau Roy, que par l'assaisonnement qu'il sçavoit donner aux plaisirs. Son habileté dans la science des voluptez le fit cherir de Henry, qui ne songeoit qu'à se divertir, fuïant les Affaires, & se reposant sur son Ministre des soins du Gouvernement.

Du Connestable de Montmorenci.

Anne de Montmorenci avoit du merite & de la naissance; mais selon bien des gens, sa faveur estoit fort au-dessus de l'un & de l'autre. On ne peut dire jusques à quel point Henry l'aimoit ; quoiqu'aux yeux de la pluspart du monde, Montmorenci parust plus digne de haine que d'amour. Homme rustre, & tellement accoustumé à rebuter, qu'on ne l'abordoit qu'en tremblant : homme qui ne pouvoit se rassasier, ni de biens ni d'honneurs. Il eust voulu passer pour le plus grand Guerrier qu'on eust veu depuis les Romains; mais il s'en falloit bien que les gens du mestier eussent de lui une si haute idée. Il n'acquit de réputation, que sur ses vieux jours. De toutes ses entreprises aucune ne lui réüssit. Il fut pris, deffait ou blessé par tout où il combattit.

Henry recherche & obtient pour son fils aîné, l'heritiere d'Ecosse; source de guerre entre la France & l'Angleterre.

La bonne correspondance que la Paix avoit restablie entre la France & l'Angleterre, ne dura que jusques à la mort d'Henry VIII. & de François I. En changeant de Maistres & de Ministres, les deux Cours changerent de face.

Henry VIII. Roy d'Angleterre avoit esté marié six fois, & ses six femmes avoient eu un sort plus ou moins tragique. Il repudia la premiere & la quatriesme : il fit trancher la teste pour crime d'adultere, à la seconde & à la cinquiesme : la troisiesme mourut en couches. Trois mois après la mort d'Henry, *Catherine Parte* sa sixiesme femme, qu'il avoit fait beaucoup souffrir, se rematia malgré ses parens au Grand Amiral d'Angleterre. Mariage mal assorti, qui, par sa précipitation blessoit l'amitié conjugale, & qui par son inégalité, deshonoroit le rang que cette Reine avoit tenu.

De ces six femmes, Henry n'eut que trois enfans; une fille, nommée *Marie*, une autre, appellée *Elizabeth*, & un fils, nommé *Edoüard*, qui n'aïant que dix à onze ans, quand le pere mourut, eut pour son principal Tuteur, *Seymour* son oncle maternel, qu'Henry VIII. avoit fait Duc de Sommerset.

Le Duc, homme à grandes vuës, n'eut pas plustost en main les rhesnes du Gouvernement, que de peur qu'on ne l'accusast d'avoir manqué une occasion aussi aisée que certaine, d'unir l'Ecosse à l'Angleterre, il fit demander en mariage, pour le jeune Edoüard son neveu, *Marie Stuard* Reine d'Ecosse, agée de cinq à six ans, fille unique de Jacques V. decedé quelques années

devant, & de Marie de Lorraine, sœur du Duc de Guise.

Cette recherche causa des troubles en Ecosse. Les uns l'agréoient, trouvant un grand avantage à réünir les deux Roiaumes; d'autres en plus grand nombre, plus par haine contre les Anglois, qu'à cause de l'Alliance qui duroit depuis si long-tems, entre la France & l'Ecosse, vouloient que leur jeune Reine épousast le Dauphin de France.

Anne de Montmorenci, Ministre de Henry II. s'opposoit à ce mariage, disant qu'il ruineroit la France, par les secours, d'hommes & d'argent, qu'elle seroit obligée d'envoïer sans cesse en Ecosse. Tout au contraire, les Princes de la Maison de Guise le souhaitoient passionnément, le regardant avec raison comme une bonne fortune, qui alloit les combler de biens & d'honneurs.

L'advis du Connestable, quoique donné par jalousie contre la Maison de Lorraine, estoit peut-estre le plus sage; cependant comme l'autre advis estoit plus ébloüissant, Henry II. frappé de l'éclat d'une Couronne, laquelle devoit lui couster si peu, se laissa prendre par les charmes d'une si belle acquisition, & mit tout en œuvre pour ne la pas manquer.

Le credit de la Reine Doüairiere d'Ecosse, celui des Ecclesiastiques, qui craignoient l'Alliance d'Angleterre, comme fatale à la Religion, les intrigues d'Henry, ses promesses, ses presens; par dessus tout cela, l'antipathie invincible qu'il y avoit eu de tout tems, entre la Nation Angloise & les Ecossois, determinerent ces derniers, à envoïer leur Reine en France, pour y estre élevée à la Françoise, en attendant qu'elle fust en age d'estre mariée au Dauphin. 1548.

Cette démarche attira la guerre en Ecosse. Une Armée Angloise y ravagea le Plat-Païs, & y prit quatre Places fortes. Le Roy de France de son costé, y envoïa un grand secours, sous le commandement de *Desse*, homme hardi & entendu, qui battit les Anglois trois fois. Il eust fait de plus grands progrès, si son extresme vanité ne l'eust rendu insupportable. 1549.

Sur les plaintes qu'en fit la Reine Doüairiere d'Ecosse, on le rappella en France, & on envoïa en sa place *Monluc* Evesque de Valence & *Paul la Barthe, de Termes* l'un pour presider aux Conseils; l'autre pour commander les Armées : tous deux celebres; Monluc par sa dexterité à manier de grandes Affaires, & de Termes par sa valeur. Comme les Ecossois avoient moins besoin d'un Ministre qui gouvernast le cabinet, que d'un habile Capitaine, qui sceust conduire leurs troupes; Monluc fut moins bien reçu que de Termes.

De Termes deffit les Anglois; il les chassa de leurs Conquestes, & fit des courses en leur Païs. Le plus grand fruit de ces victoires fut, que le Duc de Sommerset, à qui toute l'Angleterre imputoit la guerre d'Ecosse, en devint tellement odieux, qu'il se forma contre lui une conjuration : elle estoit si puissante & fut si bien conduite, que quelque tems après elle le mena sur l'échafaut.

En vain Henry assiege Bologne, il ne le recouvre que par la Paix.

Des conjonctures si favorables aïant fait naistre à Henry, le desir de reprendre Bologne, il arma par mer & par terre, & fit le siege de cette Place, dont il croïoit la prise seure. Il ne prévoïoit pas que la saison trop avancée (on estoit à la mi-Octobre) & que les maladies, qui se mirent parmi ses troupes, le forceroient à s'en revenir. Il laissa au siege l'Amiral de *Chastillon*, avec ordre de le continuer.

Chastillon fit dresser tant de batteries, que l'on tiroit contre la Place treize cens coups de canon par jour. En moins de rien il y eut des breches de tous costez; mais elles furent si bien deffenduës par les Soldats Anglois, que l'Amiral fut repoussé jusques à trois fois. *Vie de l'Amiral de Chastillon.*

Une si vive resistance faisant apprehender aux Ministres du Roy, de ne pouvoir par de nouveaux efforts, emporter Bologne de force, ils ne songerent plus qu'à y rentrer par un Traité. Ils firent des propositions, qui furent d'autant mieux écoutées, qu'il y avoit un commencement de guerre civile en Angleterre, & qu'on n'y estoit point en estat d'envoïer en-deça de la mer, des secours d'hommes & d'argent. Henry recouvra Bologne, moïennant quatre cens mille escus, qui devoient estre païez en deux termes. L'Ecosse fut comprise en ce Traité.

Les Victoires de Charles-Quint, donnent tant de jalousie a Henry II. qu'il se ligue contre lui, avec le Pape Paul III. qui meurt avant que de pouvoir tirer vengeance des Espagnols.

1547.

Il estoit tems que le Roy réünist ses forces pour faire une diversion, qui empeschast, que l'Empereur Charles-Quint lequel venoit de vaincre les Lutheriens à la journée de *Mulberg*, ne se rendist maistre de l'Allemagne, & que par là, il ne fust si puissant qu'il pust accabler la France. Le 24. Avril.

La Victoire fut complete, l'Armée des Protestans fut deffaite à platte couture. L'Electeur Duc de Saxe, le premier de leurs Generaux, y fut blessé & pris; le Landgrave de Hesse son Collegue, se remit volontairement quelques jours après la battaile, entre les mains de l'Empereur. Ces deux Chefs furent condamnez, l'un à perdre la teste, l'autre à perdre la liberté: cependant depeur d'irriter par une justice trop severe, les autres Princes Lutheriens qui n'avoient point secoüé le joug, l'Empereur fit grace à ceux-ci, à condition que le Landgrave garderoit Prison un certain tems, & l'Electeur toute sa vie.

Les Villes Imperiales qui avoient suivi le parti de ces malheureux Princes, subirent la loi du Vainqueur, de sorte qu'en moins d'une année, il seroit devenu maistre absolu de l'Allemagne, si ce torrent de prosperitez, n'eust donné tant de fraïeur au Pape, & tant de jalousie au Roy, qu'ils se liguerent pour l'arrester. Il y avoit du costé du Pape bien autant de ressentiment que de raison d'Estat.

Paul III. à ce que l'on dit, n'avoit souhaité d'estre élevé au Souverain Pontificat, que pour en mieux establir *Pierre-Loüis Farnese* son fils, homme perdu de débauches, & tout-à-fait indigne de la tendresse de son Pere. Paul l'avoit fait d'abord Duc de Camerin, puis croïant que ce n'estoit pas assez, il lui avoit donné en Fief, les Villes de Parme & de Plaisance. *De Thou, Liv. 4. p. 119. & suiv. Liv. 6. p. 176. Liv. 11. p. 306 & 418.*

Pierre-

Pierre-Loüis en usant dans l'une & dans l'autre, plus en Tyran qu'en Prince; cinq des plus riches Citoïens de la derniere de ces Villes, le poignarderent dans le Chasteau, puis jetterent son corps dans la ruë, où il demeura exposé aux outrages de la Populace. Une heure après arriverent des troupes Espagnoles, qui se saisirent de Plaisance; preuve quasi évidente, que le Gouverneur de Milan, qui avoit envoïé ces troupes, & peut-estre l'Empereur lui-même trempoit dans l'assassinat. 1550.

Pierre-Loüis laissa trois fils, *Alexandre*, qui estoit Cardinal, *Octave*, qui avoit épousé la Bastarde de l'Empereur, & *Horace*, Duc de Castro, qui recherchoit celle du Roy. Alexandre & Horace, secondant la passion du Pape, ne respiroient que la vengeance; Octave au contraire avoit peine à se déclarer, ce qui émut si fort Paul III. homme colere & vindicatif, qu'il lui prit une grosse fiévre, dont il mourut trois jours après.

Jules III. successeur de Paul, renonçant à l'alliance qu'avoit fait son Predecesseur, donne occasion aux sieges de Parme & de la Mirande, où il y avoit garnison Françoise.

Son successeur fut le Cardinal del Monte, qui prit le nom de *Jules III.* homme libre, ouvert, intrepide & aussi modeste & austere avant son exaltation, qu'il aima depuis, les plaisirs, la magnificence & le luxe. Jules par reconnoissance, pour la memoire de Paul III. qui lui avoit donné la Pourpre, protegea la Maison Farnese, rendit Parme à Octave, qui en avoit esté chassé pendant la vacance du Saint-Siege, & lui permit, pour s'affermir dans sa nouvelle Principauté, de recevoir garnison Françoise, comme avoit fait quelques mois devant, *Galeot* Comte de la Mirande.

Ce témoignage de gratitude, fit que bien des gens sages loüerent autant le nouveau Pape, qu'ils le blasmerent deux mois après, lorsqu'à la priere de ses neveux, il se ligua avec l'Empereur, pour prendre Parme & la Mirande.

Parme fut attaquée par le Gouverneur de Milan, la Mirande par le neveu du Pape; mais, ces Villes se deffendirent si bien, & le secours de France y arriva si à propos, qu'après un siege de six semaines, les Ennemis furent enfin contraints de le lever honteusement.

Henry traite avec les Lutheriens, & les engage à armer contre l'Empereur.

Si les Ministres de Henry eurent tant de soin de secourir Parme & la Mirande, c'estoit moins pour sauver ces Villes, que pour avoir une occasion d'armer contre l'Empereur. Il y avoit plus d'un an, que songeant à rompre avec lui, ils négocioient secretement, tant avec les Turcs, qu'avec les Princes Protestans, pour lui susciter une guerre en Hongrie & en Allemagne.

Les Lutheriens n'estoient point tellement abattus, qu'ils n'eussent encore de grandes forces. Leur chef principal, depuis la perte de la battaille de Mulberg, & l'ame de tout le Parti, estoit *Maurice* Duc de Saxe, que l'Empereur avoit gratifié de cet Electorat, en récompense des services qu'il avoit reçus de ce Prince: Maurice par reconnoissance continua depuis à servir avec autant d'ardeur que de fidelité, jusques à ce qu'il vit, que Charles-Quint n'avoit nulle intention de tenir ce qu'il avoit promis. 1551.
Il y avoit plus de quatre ans, que Charles par supercherie, rete-

noit prisonnier le Landgrave, beau-pere du Duc ; & que bien-loin d'executer la parole qu'il avoit donnée, d'accorder aux Lutheriens la liberté de conscience, il ne cherchoit qu'à les opprimer.

Dans le Saufconduit qu'on avoit envoïé au Landgrave lorsqu'il alla trouver l'Empereur à Hal, après la battaille de Mulberg ; on avoit glissé dans un mot un W. pour une N. ce qui faisoit que ce mot, au lieu de signifier simplement, *sans prison*, signifioit par ce changement, *sans prison perpetuelle*.

Maurice n'esperant plus tirer raison de l'Empereur, accepta les offres du Roy, qui promettoit de lui fournir de quoi mettre des troupes sur pied, & de quoi les entretenir. Le Traité portoit, qu'en mesme tems que les Lutheriens prendroient les armes en Allemagne, Henry s'approcheroit du Rhin avec trente mille hommes au moins ; & que pour se dédommager des frais d'une si grande guerre, il pourroit se saisir de Cambrai & du Cambresis, ou de Metz, de Toul & de Verdun, qu'il garderoit jusques à la Paix, comme Vicaire de l'Empire.

Toute l'Allemagne, selon l'interest du parti que chacun tenoit, ou s'allarmoit de ces intrigues, ou s'en réjoüissoit. Il n'y avoit que l'Empereur, qui n'en sceust rien. Cet Argus occupé de l'affaire de Parme, estoit tellement endormi, qu'il ne découvrit point la tempeste qui alloit fondre sur sa teste.

La conduite de Maurice fut si adroite & si fine, sa dissimulation si profonde, sa marche si bien concertée, & sa diligence si grande, qu'après avoir levé une Armée considerable, sans que Charles-Quint y eut pris garde, il arriva à l'improviste le soir du troisiesme jour qu'il s'estoit mis en route, à demie lieuë d'Insprue, où l'Empereur & sa sœur ne songeoient qu'à se divertir.

On ne peut dire quel fut le trouble & l'embarras de Charles-Quint. Il pleuvoit à verse ; la nuict estoit obscure ; les chemins rudes & glissans. Il n'y avoit point de voitures prestes : à peine se trouva-t-il une litiere dans laquelle il se sauva aux flambeaux, si surpris & si effraïé, qu'il croïoit voir encore les Ennemis à ses trousses, lorsqu'il estoit déja sur les Terres des Venitiens. Quelque entreprise qu'il fist depuis, il ne put reparer un affront si fatal à sa réputation. Maurice pour s'estre reposé une heure plus qu'il ne falloit, manqua de le prendre à table. Il ne laissa pas de courre après, & sa proie ne lui échappa, que parce que malheureusement il prit un chemin pour l'autre.

Prise de Metz, de Toul & de Verdun, par les François. 1552.

Cormier, Liv. 3.

Tandis que Maurice poursuivoit ainsi l'Empereur, le Roy de France s'empara, de Metz, de Toul & de Verdun, que l'Allemagne regardoit comme autant de remparts, qui deffendoient ses Frontieres. De là entrant en Alsace, il y prit, Visbourg, Haguenau & Saverne ; Strasbourg n'eut pas le mesme sort, parce que les Habitans plus vigilans & plus habiles, que n'avoient esté ceux de Metz, se tinrent sur leurs gardes, & envoïerent des vivres au Roy, pour lui oster tout pretexte de vouloir entrer dans leur Ville. Il ne fust pas demeuré en si beau chemin, si les Lutheriens, qui s'estoient alliez avec lui, ne l'eussent conjuré de ne point passer outre, & de se contenter du glorieux titre de *Liberateur de l'Allemagne*, au lieu d'en devenir l'Usurpateur.

Henry arresté par les menaces de ces Princes, & rappellé en

France par les ravages qu'y faisoit *Marie d'Austriche* Reine de Hongrie, Gouvernante des Païs-Bas, retira ses troupes d'Alsace, & prit en s'en revenant, Rochemars, Ivoi, Danvilliers, Montmidi, & autres Places du Luxembourg ; cependant les choses changerent en Allemagne.

Maurice fut contraint d'entendre à la Paix, pour sauver la vie à son beau-pere le Landgrave, que sans cela on eust décollé : d'ailleurs les offres que Charles faisoit, estoient si avantageuses, aux Lutheriens en general, & en particulier à Maurice, qui estoit leur Chef, qu'il conclut à l'insçu du Roy & sans le comprendre dans le Traite. Le Landgrave sortit de Prison, il y eut amnistie pour tous les Lutheriens, & l'Empereur leur accorda la liberté de conscience, moïennant quoi ils lui fournirent des troupes pour reprendre Metz.

Le plus grand affront que Charles-Quint pust recevoir, estoit que Metz, Toul & Verdun, Villes celebres de l'Empire, en fussent détachées de son tems. Comme il y alloit de son honneur des les recouvrer au plustost, il arma puissamment ; & sans considerer que la saison ne permettoit pas d'entreprendre rien de considerable, il vint à la fin d'Octobre, mettre le siege devant Metz, avec douze mille Chevaux, cent mille hommes de pied, & une nombreuse artillerie.

Siege de Metz par Charles-Quint, sur la fin d'Octobre.

1552.

La Ville estoit si grande, d'ailleurs si peu fortifiée, qu'elle ne pouvoit tenir long-tems, si elle n'eust esté deffenduë par quantité de braves hommes, qui valent mieux que des remparts. Le Duc de Guise y commandoit, aïant avec lui, deux Princes de sa Maison, trois Princes du Sang, plus de cinquante Seigneurs de marque, cinq cens Gentilshommes, & cinq mille Soldats d'élite. Ses soins infatigables, sa conduite & sa valeur lui acquirent en cette occasion, une gloire immortelle.

La Ville fut foudroïée à coups de canon ; cependant quoiqu'il y eust breche de tous costez, les assiegeans n'ozerent y donner assaut, dans la crainte d'estre répoussez, avec une trop grande perte. Au bout de deux mois, l'Armée Imperiale se trouva si fort diminuée par les sorties des assiegez, par les rigueurs de la saison, & par les fatigues du siege, que l'Empereur fut contraint de le lever honteusement, après y avoir perdu trente mille de ses meilleurs hommes. Le reste estoit si abbattu, qu'à peine pouvoient-ils marcher. La pluspart engourdis de froid, & n'aïant pas la force de se traisner, tendoient la gorge aux François qui les poursuivoient; mais ceux-ci loin de les massacrer, changeant leur haine en pitié, ne penserent qu'à les secourir.

Autant que le Duc de Guise avoit fait voir durant le siege, de conduite & de bravoure, autant témoigna-t-il de generosité quand les Imperiaux décamperent, prenant soin de ces pauvres gens, plus que l'Empereur n'eust fait lui-mesme, deffendant sous peine de la vie, de faire main-basse sur eux, & leur faisant fournir les rafraichissemens dont ils pouvoient avoir besoin. Par là

le Duc triompha d'une maniere d'autant plus belle, qu'il faisoit celebrer sa victoire, par ceux mesme sur lesquels il venoit de la remporter.

1553. La Campagne suivante, on fit la guerre de tous costez, en Allemagne foiblement, en Flaudres, & en Italie, avec plus de vivacité.

Le Traité de Crespi n'avoit point eu d'execution à l'égard du Duc de Savoie, & le Roy retenoit encore en-deça & au delà des Monts, la plufpart des Villes du Duc. Le Piedmont estoit l'école militaire des François, & des Espagnols. Les Generaux de part & d'autre, y faisoient observer une discipline si severe, que le soldat n'eust ozé rien prendre, en Païs mesme de Conqueste, sans païer fort exactement; on ne faisoit point la guerre aux Villageois, ni aux Marchands. Le Paisan tranquillement labouroit entre les deux Camps, & souvent les mains dans ses poches, il regardoit sur le seüil de sa porte, le choc des Compagnies qui se battoient dans son Village. Il se fit en Piedmont cinq ou six sieges peu importans. Il y eut une infinité de rencontres, & de petits combats; mais il ne s'y donna point de battaille qui decidast.

Brantosme. Eloge du Marefchal de Brissac.

Sienne se donne aux François, qui s'emparent peu après de l'Isle de Corse.

La guerre fut beaucoup plus vive en Toscane; le Roy qui avoit besoin d'une Ville, qui fust vers la mer, & au milieu de l'Italie, pour donner de la crainte au Pape, & pour faire un lieu d'assemblée, d'où on pust attaquer le Roïaume de Naples, fut bien-aise d'avoir occasion de se rendre le maistre de Sienne, Ville gouvernée par un Senat, sous la protection de l'Empire, Ville assez bien fortifiée, & qui avoit un Territoire de quinze à seize lieuës de tour. Les Bourgeois irritez, de ce qu'un Espagnol que l'Empereur y avoit estabi en qualité de Gouverneur, y eust fait une Citadelle, sous prétexte d'y maintenir la Paix, demanderent du secours au Roy, offrant pour le dédommager des frais qu'il feroit pour eux, de se mettre sous sa protection.

Le secours qu'il leur envoïa, fut plus fort qu'ils ne demandoient; car songeant moins à les affranchir du joug dont il se plaignoient, qu'à les reduire sous le sien; il leur envoïa vingt mille hommes, qui chasserent de Sienne le Gouverneur Imperial, & qui s'emparerent aisément des autres Places de la Seigneurie.

Cet avantage facilita la conqueste de l'Isle de Corse, Isle propre pour empescher qu'on ne transportast du Milanez, des troupes Imperiales en Toscane. Les bannis de cette Isle, qui estoient en grand nombre dans l'Armée du Roy, entre autres le fameux *San-Pietro Bastelica*, pere du Mareschal d'Ornano, firent en sorte par leurs intrigues, que les François furent reçûs dans la plufpart des bonnes Villes. Il n'y eut que Bastia Ville Capitale de cette Isle, & une autre appellé Boniface, qui firent quelque resistance.

Prise de Teroüane, par l'Empereur.

Le Roy n'eut pas en Flandres autant de bonheur qu'en Italie. On avoit cru que l'Empereur rebuté de l'affront qu'il avoit reçû devant Metz; d'ailleurs valetudinaire, & déja dégousté du monde,

fongeroit plus à se reposer, qu'à faire quelque grande entreprise. Le vieux Lion n'estoit qu'endormi ; il se réveilla tout à coup, & ses rugissemens jetterent de nouvelles fraïeurs dans le cœur de ses Ennemis.

Il fit si secretement, & avec tant de diligence tous ses preparatifs, pour assieger Teroüane, que Henry n'en découvrit rien. Les Flamands avec joie contribuërent aux frais de ce siege, pour se délivrer, disoient-ils, d'un Loup prest à tout moment de fondre dans leur Bergerie. Cette Ville scituée au milieu de l'Artois, à quatre lieuës de Saint-Omer, servoit de Porte aux François pour faire souvent à l'improviste, de terribles irruptions en Flandres.

Desse se jetta dans Teroüane, (c'est le mesme qui avoit fait de si beaux exploits en Ecosse,) & la deffendit avec une si grande valeur, que quoiqu'elle eust essuïé cent quarante mille coups de canon; il se flatoit de faire lever le siege, lorsqu'il fut tué dans un assaut, lequel dura plus de dix heures.

François de Montmorenci, fils aisné du Connestable, prit le commandement après la mort de Desse, & tint encore quelque tems, moins pour sauver la Ville (il n'y avoit nulle apparence) que pour faire sa composition ; mais malheureusement, pour n'avoir pas fait une Treve, ni pris ses autres précautions, tandis qu'on capituloit, les Ennemis forcerent les breches, & passerent au fil de l'épée, toute la garnison, & presque tous les Habitans. Cette miserable Ville fut razée jusques aux fondemens, de sorte qu'à peine aujourd'hui peut-on monstrer où elle estoit.

L'Armée Victorieuse prit encore Hesdin, ce ne fut pas l'Empereur qui en fit le siege, mais *Emmanuël Philbert* fils de *Charles Duc de Savoie*, la Place estoit deffenduë par *Robert de la Mark*, qu'on venoit de faire Mareschal de France, pour avoir épousé une des filles de la Duchesse de Valentinois.

Robert jeune homme, sans experience, & qui n'estoit accompagné que de jeunes Seigneurs aussi peu entendus que lui, ne sçachant comment resister aux foudres de l'artillerie, demanda à capituler; mais pendant qu'on traitoit, une grenade jettée en l'air, aïant mis le feu à une mine, qui fit sauter dans le moment une partie de la muraille, l'Ennemi entra par les breches, tailla la garnison en pieces, fit la Mark prisonnier, & démolit de fond en comble, la Ville & le Chasteau d'Hesdin.

Prise de Hesdin par le Prince de Savoie, General des Armées Imperiales en Flandres.

La Ville d'Hesdin d'aujourd'hui, fut bastie l'année suivante, un peu au-dessus, dans un marais, sur la petite riviere de Canche.

Le Roy qui marchoit au secours, arriva trop tard; on l'avoit si fort assuré que ces deux Places tiendroient long-tems, qu'il avoit passé le Printems, & une partie de l'Esté à danser, à courre la bague, ou à se réjoüir aux Nôces d'une de ses Bastardes.

Il avoit en Flandres dix mille Chevaux, cinquante-quatre mille hommes de pied, & cent pieces de canon. Une Armée si florissante auroit pû faire des Conquestes, si le Chef qui la com-

mandoit euſt eu autant de prévoïance que de valeur. Le Connestable, l'ame des desseins d'Henry, avoit ſi mal pris ſes meſures, qu'avec de ſi grandes forces, il ne fit rien de conſiderable. Il taſcha inutilement d'engager le Prince de Savoie à en venir à un combat : Après avoir blocqué Bapaume, il ne put en faire le ſiege, faute de proviſions, & enfin, il manqua Cambrai pour s'y eſtre preſenté trop tard.

Ces frequentes diſgraces, quoiqu'elles puſſent avoir des ſuites faſcheuſes, donnoient moins d'inquietude au Roy & à ſes Miniſtres, que le Mariage qui ſe traitoit entre *Philippe*, fils de l'Empereur & *Marie* Reine d'Angleterre.

Mort d'Edoüard VI. Roy d'Angleterre, Prince d'un rare merite, à qui ſuccede ſa ſœur Marie.

Edoüard VI. Roy d'Angleterre venoit de mourir, à ſeize ans. On a dit de lui, qu'il veſcut en Roy, tout enfant qu'il eſtoit, & que tout Roy qu'il eſtoit, il mourut avec l'innocence d'un enfant. Prince de grande eſperance, bon par vertu, autant que par temperament; diſent les Hiſtoriens Anglois, clement, civil, équitable, ſçavant dans les Langues & dans les Arts Liberaux: Genie vaſte & noble, curieux de ne rien ignorer de tout ce qui ſe paſſoit, tant dans ſon Roïaume, que dans les Païs Eſtrangers. Tout jeune qu'il eſtoit, il parloit Affaires d'Eſtat avec une pénetration qui charmoit ſes Miniſtres & les Ambaſſadeurs. Selon ſes admirateurs, qui ſont en grand nombre, on ne peut dire quels vices il eut, ni quelles vertus lui manquerent.

On croit qu'il fut empoiſonné par Milord *Dudlei* Duc de Nortumberland, qui lui avoit perſuadé de nommer pour ſon heritiere, non Marie ſa ſœur aiſnée, que l'on diſoit eſtre baſtarde, mais *Jeanne Grai*, belle-fille de ce Duc, & petite niéce du Roy Henry VIII. Quoique Jeanne n'euſt que ſeize ans, c'eſtoit déja, à ce que diſent quelques Hiſtoriens, une des femmes les plus accomplies de ſon tems, non ſeulement pour ſa beauté, mais principalement pour les perfections de l'eſprit, cultivées par l'eſtude & couronnées par la vertu.

Edoüard mort, Jeanne fut proclamée Reine, & fit ſon entrée à Londres, tandis que Marie s'enfuïoit; Marie cependant ne laiſſoit pas d'avoir un Parti, qui arma pour la ſoutenir. Les Catholiques euſſent tout ſacrifié pour elle. Leur intrigue fut ſi bien conduite, qu'auſſi-toſt que Nortumberland fut ſorti de Londres avec ſes troupes, pour combattre celles de Marie, les Officiers de la Couronne & les meſmes Conſeillers d'Eſtat, qui venoient de proclamer Jeanne, la firent enfermer dans la Tour, & reconnurent Marie pour Reine. Le lendemain, le Duc de Nortumberland fut abandonné d'une partie de ſes troupes, & fait Priſonnier par les autres : revolution qui affermit Marie ſur le Throſne, & qui la rendit ſi puiſſante, qu'elle fut bien-toſt en eſtat d'opprimer tous ſes Ennemis.

Dès qu'elle fut paiſible, Charles-Quint la fit demander pour Philippe ſon fils unique. L'aïeul, le pere & le frere de Charles, aïant depuis quatre-vingt ans, acquis par des Mariages; l'un les

Païs-Bas; l'autre l'Espagne; l'autre la Boheme & la Hongie, Charles croïoit que l'Angleterre, par une suite du mesme bonheur, estoit destinée à son fils; comme si l'estoile des Princes de la Maison d'Austriche, eust voulu qu'ils ne se mariassent qu'à des femmes, qui eussent pour Dot les plus belles Couronne de l'Europe.

Marie estoit infirme, elle estoit laide & agée; aussi n'estoit-ce pas de sa Personne, mais de son Roïaume, que Philippe estoit amoureux. Les Catholiques appuïoient fort ce Mariage; les Protestans s'y opposoient; la France le traversoit par ses offres & par ses intrigues: à la fin cependant les principaux Seigneurs Anglois, gagnez par l'argent d'Espagne, ne laisserent pas d'y consentir, contre leurs propres interests.

L'union de tant d'Estats rendit la Maison d'Austriche si riche & si formidable, qu'Henry fit de nouveaux efforts, pour ébranler cette Puissance, avant qu'elle fust plus affermie. Tout le flattoit de réüssir. Il y avoit si souvent des séditions en Angleterre, à l'occasion des changemens que faisoit la Reine Marie, que cette Reine quoiqu'affectionnée à la Famille de son mari, ne pouvoit penser au dehors, ni envoïer à l'Empereur ni argent ni troupes; d'un autre costé, l'Empereur estoit si incommodé, qu'il ne pouvoit monter à cheval, les gouttes l'avoient rendu presqu'impotent; sa teste mesme estoit affoiblie de chagrin & de mélancolie, de sorte que ne pouvant dormir, il passoit les jours & les nuicts, à monter & à démonter des horloges.

Le Mariage de la Reine d'Angleterre avec le fils de l'Empereur, donne à Henry II. tant d'allarmes & de jalousie, qu'il fait de nouveaux efforts pour pousser vivement la guerre, croïant par là se procurer une Paix seure & honorable.

1554.

Conqoestes de Henry en Flandres.

Henry entra en Flandres avec soixante mille hommes, & y prit d'abord, Marienbourg par composition, & Bouvines par force; cette petite Ville fut saccagée deux jours durant, parce qu'elle avoit ozé tenir contre une Armée Roïale. Dinand après une foible resistance, demanda à capituler. On y mit deux mille François pour la garantir de l'insulte; mais dès la nuict suivante les Allemands de l'Armée du Roy, faschez qu'on les empeschast de butiner, escaladerent les murailles, briserent les portes, passerent au fil de l'épée une partie des Habitans, & pillerent toutes les maisons. Le Roy n'en témoigna ni colere ni ressentiment, parce que les Bourgeois de cette Ville, quand on la somma de se rendre, avoient fait au Heraut, une réponse des plus insolentes.

L'Empereur un peu restabli, s'estant mis en Campagne, pour s'opposer à ces progrès, le Roy qui mouroit d'envie de l'engager à un combat, attaqua & prit à sa barbe, plusieurs Villes & Chasteaux, entre autres, Maubeuge, Place importante sur la Sambre, Bavai, fameux par son antiquité, Marimont, Maison de Plaisance de Marie Reine de Hongrie, Gouvernante des Païs-Bas; & la petite Ville de Binch, où elle avoit fait faire un Chasteau des plus magnifiques. Ces deux Places furent mises en cendres, pour mortifier cette Princesse. Henry & elle estoient picquez l'un contre l'autre, pour des paroles de mépris, & pour je ne sçai quelles chansons, qui s'estoient faites dans les deux Cours.

L'Armée Françoise après avoir ravagé, le Brabant, le Hainaut & le Cambresis, traversa le Comté de Saint-Paul; & laissant à droit les ruines de Teroüane, & à gauche celles de Hesdin, elle se rabattit devant le Chasteau de *Renti*, Forteresse bastie dans un Marais, & entourée d'un bon fossé. Dès le tems du Roy Charles VI. c'estoit une Place considerable, & qui estant scituée à l'entrée du Bolonnois, en incommodoit extrêmement les Habitans.

Combat de Renti.

1554.

Henry, pour leur oster cette épine du pied, aïant fait le siege de cette Place, l'Empereur accourut; & pour y jetter du secours, il voulut se saisir d'un bois. De là s'ensuivit un rude combat. Le Duc de Guise, qui l'engagea, y fit voir sa valeur & son habileté; les François y perdirent deux cens cinquante hommes, & les Imperiaux deux mille; le champ demeura aux premiers. Ils y passerent toute la nuict & le jour suivant : on tira plus d'honneur que de fruit de cette Victoire. Le Roy à quelque tems de là leva le siege, faute de vivres. Sa retraite fut glorieuse : il la fit en presence de l'Empereur, & après l'avoir deffié jusques à trois fois, à un combat, ou singulier, ou general. Le 13. Aoust.

Déroute des François en Toscane, a la journée de Marcian.

1554.

Le soir mesme de la journée de Renti, on eut advis au Camp de la déroute de *Marcian*, nouvelle qui diminua fort, & de la joie du Roy, & du chagrin de l'Empereur. Le 3. Aoust.

Strozzi Noble Florentin, qui devint Mareschal de France, autant par ses services, que parce qu'il avoit l'honneur d'estre proche parent de la Reine, avoit esté nommé par le credit de cette Princesse, pour aller commander en Toscane. On ne pouvoit plus mal choisir, & le Roy eut tout lieu de s'en repentir, non que Strozzi manquast de merite; mais parce que dans les conjonctures, il ne convenoit point de le nommer à cet Emploi. *Cosme I.* Duc de Florence, que Strozzi haïssoit à mort, croïant qu'on ne l'envoïoit que pour cabaler contre lui, se declara contre la France, & donna ordre à *Jean-Jacques Medequin* Marquis de Marignan, qui commandoit ses troupes & celles de l'Empereur, de faire le siege de Marcian, petite Ville du Siennois, dont la prise facilitoit la Conqueste de la Capitale, je veux dire de Sienne mesme. Strozzi marcha au secours avec neuf à dix mille hommes.

Les deux Armées escarmoucherent quatre jours; au cinquiesme, celle de France, faute d'eau, fut obligée de décamper. Les plus sages Officiers vouloient que ce fust de nuict, l'opiniastre Strozzi voulut seul que ce fust de jour & à la barbe du Marquis, qui de beaucoup plus fort, ne manqua pas de le charger. Le choc dura peu, la Cavalerie Italienne, en qui Strozzi se fioit le plus, se débanda incontinent; ce qui mit un si grand desordre parmi le reste de ses troupes, qu'elles s'enfuirent la pluspart. Celles qui tinrent ferme, furent hachées en pieces.

Le Marquis profitant d'une Victoire si complette & qui n'avoit cousté que de l'argent semé à propos parmi ces lasches Cavaliers,

Voiez les Commentaires du mesme Montluc, qui devint dans la suite Mareschal de France.

Siege de Sienne attaquée par les Imperiaux, & deffenduë par les François.

Cavaliers, qui s'estoient sauvez des premiers, prit Marcian, & assiegea Sienne. *Blaise de Montluc* Capitaine François, déja en réputation, soutint près de huit mois, & le courage des assiegez, & les attaques des assiegeans: à la fin les vivres manquant, les Habitans furent contraints de faire leur composition.

Le Traité portoit, que Sienne demeureroit Republique, sous la protection de l'Empire, & que les Bourgeois conserveroient leurs biens & leurs libertez; mais quand l'Empereur en fut le maistre, il leur manqua de foy, & donna cette Ville à son fils Philippe, qui la vendit trois ans après à Cosme I. Duc de Florence.

Exploits des François en Piedmont.

Les Exploits de *Brissac*, réparerent un peu ce malheur. Ce Mareschal, qui commandoit une Armée Françoise en Piedmont, y prit Verceil par escalade, Ivrée par composition, Vulpian par intelligence, Vignal d'assaut; il força le Duc d'Albe de lever le siege de Santia, & le propre jour du Mardi Gras, il surprit Casal, où les principaux Officiers & toute la Noblesse de l'Armée Espagnole ne songeoient qu'à se divertir. Ces avantages firent reprendre courage à quelques Princes d'Italie qui l'avoient tout-à-fait perdu depuis la prise de Sienne, & disposerent le nouveau Pape à se liguer avec la France, contre l'Empereur & son fils.

Onuphre. De Thou.

Mort du Pape Jules III. & de Marcel son Successeur.

1555.

Jules III. estoit mort pour avoir feint d'estre malade. Son frere le pressant de tenir Consistoire, pour lui donner l'Investiture du Duché de Camerin, Jules qui cherchoit à éluder une demande qu'il n'approuvoit point, se mit à faire le malade, à changer l'ordre de ses repas, à ne plus manger les mesmes choses, à manger moins qu'à l'ordinaire; ce qui lui attira une fiévre dont il mourut en peu de jours: victime de sa complaisance pour un frere ambitieux, qu'il n'avoit point sujet d'aimer.

Jules eut pour Successeur *Marcel Cervin* Cardinal de Sainte-Croix, personnage, pieux, docte, prudent, & aussi courageux qu'habile. Il garda son nom de *Marcel*, soit pour faire connoistre que sa nouvelle dignité ne lui feroit point changer de mœurs, soit pour insinuer, qu'avant mesme que d'estre parvenu au Souverain Pontificat, il avoit toutes les qualitez d'un Pape. Son pere qui se mesloit d'Astrologie, avoit prédit qu'il le seroit, & le fils de sa part, n'avoit rien oublié pour le devenir.

A quelle occasion les Papes ont changé de nom à leur Exaltation.

On dit que la coustume qu'ont les nouveaux Pontifes, de quitter leur nom, vient de quelques Papes Allemands, qui furent obligez d'en changer, parce que leurs noms rudes & grossiers, choquoient l'oreille des Romains. Leurs successeurs ont continué à en user ainsi, pour faire entendre qu'ils renoncent en devenant Papes, à toutes affections humaines, pour n'en avoir que de Divines.

Marcel ne regna que vingt-un jour, & mourut d'une apoplexie au vingt-deuxiesme, pour avoir voulu faire les fonctions de la semaine Sainte. On regarda comme un grand malheur la mort si prompte d'un Pontife, qui ne promettoit pas moins, que de supprimer les imposts, de ne donner les dignitez qu'au merite

PPpp

& à la vertu, & de tenir un Concile libre, pour ramener s'il se pouvoit par douceur & par persuasion, les Heretiques des derniers tems.

Caractere du Pape Paul IV.

Vingt-trois jours après la mort de Marcel II. les Cardinaux élurent *Jean-Pierre Caraffe* qui prit le nom de Paul IV. vieillard de quatre-vingt ans, si austere, avant que d'estre Pape, qu'on s'estonna quand il le fut, de lui voir affecter en tout une somptuosité moins convenable à la modestie d'un Vicaire de Jesus-Christ, qu'au faste des anciens Cesars; homme d'esprit, sçavant, éloquent, courageux, ferme, entreprenant; du reste le plus opiniastre, & le plus violent des hommes, & si fort entesté de sa toute-puissance, qu'il ne cessoit dans ses audiences, de dire, aux Ambassadeurs par bravade, *Je suis le maistre des Roiaumes, je puis les donner ou oster à qui bon me semble; que les Princes se gardent bien de traiter de pair avec moi. Je suis si fort au-dessus d'eux, que je puis leur marcher sur la teste.*

Histoire du Concile de Trente, par Fra. Paolo Liv. 8. p. 377. de la traduction d'Amelot.

Ce Pontife avoit deux neveux, l'un d'Eglise & l'autre d'Epée, le premier aussi violent & aussi fastueux que l'oncle, l'autre plus doux & plus moderé, tous deux fort ambitieux & ne cherchant qu'à s'agrandir, ce qu'ils ne pouvoient faire sans la protection du Roy ou de l'Empereur. Paul toute sa vie aïant esté aux prises avec les Espagnols, leur fierté d'ailleurs les lui rendant si odieux qu'il ne pouvoit les supporter; les Espagnols de leur costé le haïssant si fort, qu'on les accusa d'avoir conspiré contre lui, les neveux du Pontife qui n'avoient rien à esperer, mais au contraire tout à craindre de ces formidables Ennemis, furent contraints de recourir au Roy, & de se mettre sous sa protection.

De Thou. Liv. 15. p. 483. & suiv.

Henry se ligue avec lui, pour conquerir à frais communs le Roiaume de Naples.

1555.

Ils lui proposerent donc une Ligue offensive & deffensive avec le Pape, pour conquerir à frais communs le Roïaume de Naples, dessein qui avoit échoüé tant de fois, que les plus sages Ministres n'estoient point d'advis d'y penser, d'autant plus qu'il n'y avoit nul fond à faire, ni sur la foi des Caraffes, gens variables & trompeurs, ni sur les promesses d'un vieillard, qui n'avoit ni argent ni troupes. Cependant le Cardinal de Lorraine & son frere le Duc de Guise, appuierent si fort cette proposition, qu'elle passa au Conseil du Roy. Le Cardinal aspiroit au Pontificat, & le Duc à la Viceroïauté de Naples. Le Connestable par une maligne jalousie, ne s'opposa que foiblement à cette temeraire entreprise, estant bien-aise que ces Princes s'embarassassent dans une guerre, qui les éloignoit de la Cour, & qui vraisemblablement, ne devoit tourner qu'à leur honte.

Quoique la ligue fust concluë, il y avoit encore tant de gens qui la desapprouvoient, qu'Henry II. ne laissa pas, après mesme qu'elle fut signée, de faire avec l'Empereur une Treve pour cinq années. Les deux Monarques la souhaitoient également; Henry pour reprendre haleine, & Charles pour voir affermir le regne de son fils, à qui il venoit de resigner tous ses Estats hereditaires.

Charles.

Charles-Quint sentant bien que sa cervelle estoit usée, & que

son corps s'affoiblissoit, ne songeoit qu'à se renfermer dans une solitude; & effectivement si-tost que quelques mois après cette premiere abdication, il se fut demis de l'Empite en faveur de son frere Ferdinand, il passa en Espagne, & se retira dans un Couvent d'Andalousie, & ne garda, que douze hommes pour le servir, un petit cheval pour se promener, & cent mille escus de pension.

Quint, le plus celebre Empereur qu'il y ait eu depuis Charlemagne, se demet de tous ses Estats, & se retire dans un Couvent, pour y finir ses jours.

On parla fort diversement de la retraite de ce Prince. Les uns l'attribuerent à un si grand épuisement, qu'il n'estoit plus capable d'agir ni de commander. Il estoit d'un temperament délicat, & s'il ne se fust picqué des railleries de François I. qui disoit de lui avec mépris, qu'on ne le voïoit point à la teste de ses Armées, peut-estre que jamais il n'auroit esté à la guerre. Il y acquit une reputation digne des anciens Cesars; mais il lui en cousta cher, car il ruïna tellement sa santé, dans ce penible exercice, qu'à cinquante-quatre ans, il n'avoit pas la force de décacheter une lettre.

Selon d'autres Historiens, il ne se retira dans un Couvent, que pour y faire penitence des maux infinis qu'il avoit causez à l'Europe, & principalement de tant de sang qu'il avoit versé en soixante & dix guerres, entreprises par ambition, plus sans doute que par justice: d'autres disent, qu'il n'abdiqua que par un excès de tendresse tant pour son fils que pour son frere, qui souhaitoient fort de regner; au bout d'un an & demi, il fit faire ses obseques, & mourut peu de tems après, en sa cinquante-neufiesme année.

Le 21. Septembre. 1558.

Si on en croit les Espagnols, ce Prince fut aussi sage que Salomon, aussi vaillant que Jules Cesar, & presque aussi heureux qu'Auguste; il remporta par lui ou par ses Lieutenans, jusques à trente-neuf Victoires. Il possеda ses Roïaumes hereditaires plus de quarante ans, & l'Empire près de trente-six dans une prosperité, qui ne fut guere interrompuë.

C'est un des plus grands Empereurs qui aïent regné en Allemagne. Excellent esprit, quoiqu'un peu tardif; grand homme de guerre, quoiqu'il ne le fust devenu que par émulation; politique achevé, quelquefois trop fin. Pour l'estre trop, on recule souvent ses affaires au lieu de les avancer.

De Thou, Liv. 18.

Dès que l'on sçut à Rome la Treve qu'Henry avoit faite avec Charles-Quint, le Cardinal Caraffe vint en France, en faire des plaintes, & presser vivement le Roy, de ne point garder cette Treve. Ceux des Ministres de Henry, qui la lui avoient conseillée, eurent beau lui representer qu'il n'y avoit ni prudence ni honneur à la violer, le Legat promit tant de choses, le Duc de Guise & le Cardinal de Lorraine, firent joüer tant de ressorts, la Duchesse de Valentinois qui s'estoit alliée avec eux, les appuïa si fortement, que le Roy contre ses interests & contre son serment, rompit avec les Espagnols, & leva des troupes nombreuses. pour envoïer en mesme tems une Armée au-delà des Monts,

ſous le commandement du Duc de Guiſe, & une autre dans les Païs Bas, ſous les ordres du Conneſtable.

Philippe II. Roy d'Eſpagne, arme contre les François, & engage ſa femme, qui eſtoit de ſon chef Reine d'Angleterre, à leur declarer la guerre.

Le nouveau Roy d'Eſpagne qui ſe trouvoit en Flandres, ne parut pas faſché que la Treve euſt eſté rompuë, pour avoir une occaſion dans ces commencemens de regne, d'eſtablir ſa reputation par quelque exploit conſiderable. Il mit ſur pied deux grandes Armées, l'une en Flandres, l'autre en Italie; l'une de cinquante mille hommes, ſous le commandement d'Emmanuel-Philbert de Savoie, nouvellement devenu Duc par la mort de ſon Pere; & l'autre de quarante mille, ſous les ordres du Duc d'Albe: de plus il ſçut ſi bien ménager l'eſprit des Seigneurs Anglois, qu'ils conſentirent que leur Reine qui eſtoit femme de ce Prince, declaraſt la guerre à la France, ce que juſques alors ils n'avoient point voulu permettre.

Le Duc de Savoie après avoir un mois durant feint d'attaquer diverſes Places, vint rabbatre devant Saint-Quentin, qui eſtoit degarnie de tout, & d'ailleurs ſi peu fortifiée, qu'elle ſe ſeroit renduë dès la premiere ſommation, ſi l'Admiral de Chaſtillon, n'euſt trouvé moïen d'y entrer avec deux cens Fantaſſins, & ſix à ſept cens Cavaliers peu après qu'elle fut inveſtie. La reputation & le courage de ce Capitaine lui ſervirent quelque tems de rempart, cependant faute d'eſtre ſecouruë, elle n'euſt pû tenir long-tems, ſi le Conneſtable n'y euſt jetté un renfort de cinq à ſix cens hommes.

Battaille de Saint-Quentin. 1557.

Fier de ce ſuccès, ce General voulut faire ſa retraite, de jour, ſans precaution, & à la barbe des Ennemis, quoiqu'embaraſſé d'Equippages & de moitié plus foible qu'eux, du moins en Cavalerie, mais il en fut bien-toſt puni; car à peine eſtoit il en marche, qu'ils le chargerent ſi bruſquement, qu'il n'eut pas le loiſir de ranger ſes troupes en battaille. Sa Cavalerie plia, l'Infanterie tint ferme & fut toute maſſacrée. Le 10. Aouſt.

Cette battaille eſt une des plus glorieuſes que les Eſpagnols aïent gagnées: il ne leur en couſta pas cent hommes; & une des plus funeſtes que les François aïent perduës. Il y demeura des leurs trois à quatre mille ſur la place, & bien autant de priſonniers; du nombre de ceux-ci furent le Conneſtable, les Ducs de Montpenſier & de Longueville, le Mareſchal de Saint-André, dix Chevaliers de l'Ordre, & plus de trois cens Gentilshommes.

Le Duc de Savoie y acquit bien de la gloire, autant par ſon habileté, que par ſa valeur. Il euſt pû après ſa Victoire venir juſques à Paris. Par bonheur pour la France, le Roy d'Eſpagne l'en empeſcha, & lui fit continuer le ſiege de Saint-Quentin; ce Monarque apprehendoit, que le Duc entrant plus avant, ne s'accommodaſt avec le Roy, qui lui retenoit ſes Eſtats.

Saint-Quentin fut forcé par la faute de l'Amiral, qui attendit trop tard à capituler. L'Armée Eſpagnole entra par cinq breches, & paſſa au fil de l'épée une partie des Habitans, & la Garniſon toute entiere; il n'y eut quartier que pour les premiers Officiers.

Dans cette desolation, pour rassurer les Peuples, & deffendre le cœur du Roïaume, qui estoit exposé aux incursions des Ennemis, Henry fit revenir l'Armée que le Duc de Guise avoit menée en Italie. Le Duc n'y avoit rien fait, du moins de considerable, faute de vivres & de munitions. Son retour fit changer les choses de face ; l'allarme cessa, & on reprit tellement courage, qu'on oza faire des Conquestes.

Prise de Calais sur les Anglois. 1558.

Le 1. de Janvier 1558. le Duc assiegea Calais, Ville d'une telle consequence, que pendant les deux siecles que les Anglois l'ont possedée, leur Roy s'est souvent vanté qu'il portoit les clefs de la France penduës à sa ceinture. Quoique cette Ville fust si forte par sa scituation, qu'Edoüard III. Roy d'Angleterre, un des plus vaillans Princes & des plus habiles de son tems, fut près de treize mois à la prendre, & quoique depuis qu'elle estoit en la possession des Anglois, ils y eussent fait divers Ouvrages, le Duc la prit en huit jours, au grand estonnement de toute l'Europe.

Peut-estre fut-il redevable d'un si heureux succès, moins à sa valeur & à sa conduite, qu'à la négligence des Anglois, qui n'avoient dans cette Place, que moitié de ce qu'il falloit, & de monde, & de provisions pour la deffendre avec vigueur. Ce fut une grande joie pour la France, de revoir en ses mains une Place si importante, qui en estoit sortie il y avoit 210. ans. Après cette Conqueste, pour se delivrer tout d'un coup du voisinage des Anglois, le Duc de Guise leur enleva, Guisnes, Hames & le Comté d'Oye; de sorte qu'il ne leur resta pas un seul poûce de terre en deça de la Mer.

Marie leur Reine fust si touchée de ces pertes, qu'elle en mourut de déplaisir. Quoiqu'en disent les Protestans qu'elle persecutoit à outtance, cette Reine avoit son merite. Elle estoit fort pieuse, zelée Catholique, ferme dans ses resolutions, constante dans ses disgraces, hardie dans ses entreprises ; du reste un fond de tristesse qui venoit de temperament, les cabales qu'on fit contre elle, & le chagrin qu'elle eut des Galanteries de son mari, l'avoient renduë si severe & de si méchante humeur, qu'elle en estoit insupportable. 1558.

Prise de Thionville sur les Espagnols.

Le Duc de Guise, après avoir chassé de France les Anglois au mois de Janvier, tourna ses armes au Printems contre les Espagnols, & mit le siege devant Thionville, Place environnée de Marais & couverte par un retranchement qui en gardoit les avenuës : il y avoit à la deffendre un Gouverneur habile & une Garnison nombreuse; cependant malgré tant d'obstacles le Duc la prit en vingt jours.

Cette perte faisant craindre aux Espagnols d'en faire bien-tost de plus grandes, ils en furent plus dociles, & écouterent plus volontiers le Connestable leur Prisonnier, qui ne pouvant se consoler de voir un autre que lui à la teste des Armées & des Conseils du Roy, leur avoit fait depuis deux mois des propositions de Paix. Jaloux de la gloire du Duc de Guise son Rival, & crai-

gnant qu'elle n'augmentast, si la guerre continuoit, le Connestable pour la finir, leur fit de si grandes offres, qu'ils lui permirent de venir en France, pour les faire agréer au Roy.

Paix de Cateau-Cambresis. 1559. Henry tout joïeux d'embrasser son vieil ami qu'il n'avoit point veu depuis un an, le fit coucher avec lui, & lui donna pouvoir de faire la Paix, aux conditions qu'il jugeroit les plus favorables. Les autres Plenipotentiaires furent, le Cardinal de Lorraine, Morvilliers Evesque d'Orleans, le Mareschal de Saint-André, & Laubespine Secretaire d'Estat, tous gens que le Connestable ne se fit donner pour Adjoints, qu'afin de se décharger sur eux d'une partie des reproches, qu'alloit sans doute lui attirer une Paix, qu'il prévoïoit bien ne pouvoir estre avantageuse. En Avril.

En effet, pour la petite Ville du Catelet, pour Ham & pour Saint-Quentin, que l'on restitua à la France, elle rendit par ce Traité, en Piedmont, en Flandres & ailleurs, cent quatre-vingt-dix-huit, Villes, ou Chasteaux considerables. Ignominieux Traité qui fit beaucoup crier contre le Connestable. On s'en prenoit à lui plus qu'aux autres Ambassadeurs, & on lui reprochoit d'avoir sacrifié à ses interests, la gloire du Roy & de l'Estat. Il n'y eut pas jusques au Peuple, qui, quoique surchargé d'Imposts, ne témoignast publiquement estre indigné de cette Paix, si fort qu'en plusieurs Provinces, il y eut des Villes, Bourgs & Villages, qui offrirent de contribuer, à lever de nouvelles forces, si le Roy vouloit ne la pas tenir. Comment. de Montluc.

Henry en la faisant maria sa fille & sa sœur, l'une au Roy d'Espagne, l'autre au Duc de Savoie. Il y eut à cette occasion de grandes réjoüissances à Paris, entre autres, un Tournoi, où le Roy fut un des Tenans. Il aimoit fort cet exercice, parce qu'il n'y avoit personne qui maniast si bien un cheval, qui eust la lance plus ferme, & qui frappast un coup plus juste. Il remporta le Prix, le premier & le second jour.

Sur la fin du troisiesme, charmé des applaudissemens que l'on donnoit à son adresse, il voulut une derniere fois jouster la visiere ouverte, contre le Comte de Montgommeri, qui passoit pour le plus adroit & le plus fort Gendarme, qui fust alors dans le Roïaume; Montgommeri s'en deffendit, apprehendant de perdre ou sa réputation, s'il estoit vaincu, ou les bonnes graces de son Roy, si ce Prince n'estoit pas vainqueur, mais le Roy voulut estre obéï. Ce fut à son malheur; car à la seconde course, la lance de Montgommeri s'estant brisée en cent éclats, un assez gros alla donner dans le sourcil de l'œil droit du Roy, avec tant d'impetuosité, que le Roy estourdi du coup, tomba de cheval dans le moment, & perdir pour toûjours, la parole & la connoissance: il ne mourut cependant que dix jours après. Le 10. Juillet.

Mort de Henry II. 1559.

Talens & deffauts de ce Monarque. Henry II. estoit bien fait, il estoit agile & robuste, extrêmement sobre, de peur de devenir trop gros, bon joüeur de Mail & de Paume, Chasseur infatigable & entendu. On louë en lui une genereuse bonté, une grande douceur, une conversation agréa-

ble, une facilité merveilleuse à s'énoncer. Je loüerois davantage son amour pour les belles Lettres, & tout le bien qu'il fit aux plus beaux Esprits de son tems, s'il les eust emploïez à quelque chose de meilleur, qu'à faire des Chansons lascives pour flatter l'impureté, & pour fournir des amusemens à un Sexe qui veut regner en badinant. On ne peut excuser la trop grande indulgence, que ce Prince eut pour ses Maistresses & pour ses Favoris.

Son zele contre le Calvinisme.

Henry fut zelé à maintenir l'ancienne Religion, & fort severe à punir ceux qui estoient de la nouvelle. Des erreurs de Luther il s'estoit formé bien des Sectes; les principales sont celles de [a] *Zuingle* & de [b] *Calvin*, l'un Suisse & l'autre François.

Caractere de Calvin.

Calvin estoit de Noyon, homme d'esprit qui devoroit les livres, & qui n'oublioit rien de ce qu'il avoit leu. Excellent escrivain, en Latin principalement, froid orateur, homme peu agreable en conversation, homme infatigable, quoique toûjours plus ou moins malade; homme desinteressé, vigilant, extrémement sobre; homme tout d'une piece, austere à lui-mesme, autant qu'à l'égard des autres; homme, chagrin, colere, implacable, violent, jaloux, satyrique, humble & modeste en apparence, & très-ambitieux en effet. Les loüanges communes ne le touchoient point; il falloit pour qu'il fust content, le traiter de nouveau Saint Paul, d'Elie, d'Apostre, d'Evangeliste. Il n'a rien inventé. Son Catechisme n'est qu'un recueil de ce qu'il trouva plus à son goust dans la doctrine de Luther, & dans celle d'autres Heretiques.

[a] Haudri Zuingle Chanoine de Zuric, qui a changé la Religion en Suisse, fut tué les armes à la main, dans la bataille qui se donna le 11 Octobre 1531. entre les Cantons Catholiques & ceux de Bern & de Zuric.

[b] Jean Cauvin, dit communément, *Calvin*, de son nom latin *Calvinus*, mourut à Geneve, en sa cinquante-sixiéme année, le 27 May 1564.

Le Calvinisme fit en France des progrès aussi estonnans, que le Lutheranisme en avoit fait en Allemagne. L'ignorance des Ecclesiastiques, leur peu d'attention à s'acquitter de leurs devoirs, les débauches de beaucoup d'entre eux, les desordres vrais ou faux, que les nouvelles Sectes reprochoient à la Cour de Rome, ses artifices à éluder la convocation d'un Concile, l'amour de la nouveauté, l'éloquence & l'erudition des Ministres qui la publioient, leur application & leur adresse à la répandre, les grands noms de reforme, de pure parole de Dieu, de primitive Eglise, de liberté Evangelique, d'adoration en esprit & en verité, qu'ils avoient toûjours à la bouche, firent une telle impression, qu'il n'y eut Province ni Ville, où la nouvelle Religion n'eust en moins de cinq ou six ans, un fort grand nombre de Sectateurs, parmi les Ecclesiastiques, les gens d'Epée, les gens de Robe, les Bourgeois, & les Artisans.

Ces Progrès ne surprennent point, quand on songe qu'elle supprimoit le celibat des Prestres, la Confession auriculaire, le Caresme, les austeritez, & generalement tout ce qui mortifie ou la chair ou l'esprit.

Les Novateurs penserent séduire François I. Il les écouta quelque tems; depuis aïant consideré que le changement de Religion en apporté un grand dans l'Estat, il fit contre les Heretiques de rigoureuses Ordonnances.

Henry II. en ajousta de plus severes, autant par inclination, que par le conseil de sa Maistresse la Duchesse de Valentinois, à laquelle il avoit donné la confiscation de ceux qu'on executoit. La peine decernée contre eux, estoit d'estre brussez vifs. Henry s'estant trouvé à un de ces tragiques spectacles, fut si vivement touché des cris d'un des patients, qui avoit esté son Valet-de-Chambre, que toute sa vie il en eut de très-facheux resouvenirs, qui le faisoient fremir d'horreur.

1559. Le supplice de ces obstinez donnoit aux spectateurs moins de crainte que de compassion. On ne pouvoit sans estre attendri voir l'intrepidité, la resignation & la joie, avec laquelle ces faux martyrs enduroient de si grands tourmens. Malgré ces executions, le nombre des Calvinistes se multiplioit tous les jours. Pour un qu'on brussoit, il en renaissoit deux mille; ce qui fit que le Parlement de Paris, mit en deliberation, si on continuëroit de les juger à la rigueur. En Juin.

Tandis qu'on opinoit, le Roy survint. Son arrivée surprit un peu les Magistrats; cependant elle n'empescha point que quelques-uns qui estoient imbus des nouvelles opinions, entre autres deux Conseillers, l'un Clerc appelé du *Bourg*, & un Laïque nommé *Dufaur*, ne haranguassent pour prouver qu'il estoit de l'équité, autant que de la prudence, non seulement de moderer la peine ordonnée contre les Huguenots, mais encore de ne plus rechercher personne, pour le fait de la Religion.

Henry fut si irrité du discours de ces temeraires, qu'il les fit arrester sur le champ. Une heure après il envoïa prendre chez eux, les Conseillers *de Foix*, *Fumée*, *Viole*, *Duval* & *Regnaut*, & les Presidens *Du Ferrier* & *Ranconnet*; Viole, Duval, Regnaut & le President du Ferrier, s'échaperent fort à propos. Les trois autres qu'on arresta, furent menez à la Bastille, avec Dufaur & du Bourg. De ces cinq prisonniers, quatre en sortirent après la mort d'Henry II. en se retractant.

L'opiniastre du Bourg, qui ne voulut point abjurer, fut condamné par le Parlement, a estre brussé vif en Greve. Par grace il fut estranglé avant qu'on allumast le feu. Sa fermeté & la reputation où il estoit depuis long-tems, d'homme integre, sage & sçavant, seduisirent beaucoup plus de monde, que son supplice n'en effraïa.



FRAN-

FRANÇOIS II.

Henrico Catherino d'Avila, Daubigné, la Popeliniere, Beaucaire, Brantosme, de Thou, les Lettres de Pasquier, la Legende du Cardinal de Lorraine, Comment. de Montluc, Hist. de l'Estat de la France, sous François II. par Louis Regnier de la Planche. Les Memoires de Castelnau. Comment. de l'Estat de la Religion & Republique, sous Henry II. François II. & Charles IX. attribuez à Pierre de la Place Premier President de la Cour des Aydes.

HENRY II. laissa quatre petits garçons. L'aisné, appellé *François*, avoit quinze ans & demi : le second, nommé *Charles*, en avoit neuf à dix : le troisiesme, appellé *Henry*, n'en avoit pas encore huit ; & le dernier, nommé *François*, n'en avoit guere que quatre à cinq. Ces enfans du costé du pere, n'avoient ni oncles ni cousins. Les Princes du Sang les plus proches ne leur estoient parens, qu'au dixiesme degré.

Portraits des principales Personnes de la Cour, sous François II.

Ces Princes estoient, *Antoine* Roy de *Navarre*, le Cardinal son frere, le Prince de *Condé* leur cader, le Duc de *Montpensier* leur cousin issu-de-germain, & le Prince de *la Roche-sur-Yon*, frere puisné de Montpensier, tous de la Maison de *Bourbon*, qui descendoit de Saint Loüis, en ligne masculine, par Robert son sixiesme fils.

Du Roy de Navarre & de ses freres.

Le Roy de Navarre estoit un homme voluptueux, timide & fort irresolu ; le Cardinal un homme simple ; le Prince de Condé un très-vaillant homme ; le Duc de Montpensier estoit propre à la guerre & au cabinet ; son frere la Roche-sur-Yon, ne valoit pas moins que l'aisné.

De Catherine de Medicis veuve de Henry II.

Catherine de Medicis femme du Roy Henry II. n'avoit eu jusques-là presque aucun credit, parce qu'Henry l'avoit peu aimée. Ce n'est pas qu'elle ne fust aimable : bien au contraire, on ne pouvoit guere l'estre plus ; car quoique ce ne fust pas une de ces Beautez achevées, où on ne trouve rien, à desirer, ou à reprendre, elle avoit quelque chose de si ébloüissant, qu'elle plaisoit infiniment.

Aux agrémens de la beauté, elle joignoit une grandeur d'ame au-dessus de son sexe, & un genie aussi solide que délicat. Faisoit-on des parties, de jeu, de chasse, ou d'autres plaisirs : agissoit-on en compagnie, selon l'usage de ce tems-là, quelque point de Morale ou de galanterie, personne ne brilloit plus qu'elle. Parloit-on d'Affaires d'Estat, elle en raisonnoit juste, & sembloit estre née pour la négociation.

Avec tous ces avantages, n'aïant pû charmer son mari, elle ne s'estoit appliquée qu'à bien élever ses enfans, dissimulant plus de vingt ans, son dépit & sa jalousie. Quel miracle, qu'une jeune Princesse ambitieuse jusques à l'excès, ait esté si long-tems maistresse de ses passions ! On ne voit guere dans une femme, ni mesme en qui que ce soit, tant de fierté & tant de finesse, tant d'ardeur pour ce qu'on desire, & tant d'adresse à le cacher.

Toute l'autorité avoit esté sous le feu Roy, entre les mains de sa Maistresse, du Connestable son Ministre, & des Princes de la Maison de Guise.

Claude, premier Duc de *Guise*, frere d'Antoine Duc de Lorraine, estoit venu s'establir en France, parce qu'il eut pour partage les grandes terres, que sa Maison y possedoit depuis long-tems. Claude eut six fils, *François* Duc de Guise, *Charles* Cardinal de *Lorraine*, le Duc d'Aumale, le Cardinal de Guise, le Marquis d'Elbeuf, & le Grand Prieur. Je ne fais point d'attention sur les quatre derniers, parce qu'ils n'agissoient que par le mouvement des autres. Le merite des deux aisnez effaçoit celui des cadets.

Portrait de François Duc de Guise.

François Duc de Guise, estoit un des plus beaux hommes & des mieux faits que l'on eust veus; homme doux, modeste, civil, liberal, somptueux, bienfaisant, aimant la belle gloire, méprisant la fausse, cherchant moins à se distinguer par le brillant de la fortune, que par des actions qui méritassent d'estre admirées; bon Courtisan sans bassesse ni flatterie, genereux ami, mais seulement des gens de merite, homme sincere, qui sçavoit à propos parler & se taire; homme de guerre de toutes les sortes, combattant également bien à pied & à cheval; de la meilleure mine du monde, soit dans les arçons à la teste de la Gendarmerie, soit à pied la picque à la main, à la teste des Bataillons; aussi propre à donner qu'à bien executer des ordres; d'une industrie merveilleuse, à assembler, à maintenir, à conduire une grande Armée. Il n'entendoit pas moins la guerre de Campagne, que la guerre de Siege, & il attaquoit une Place aussi bien qu'il la deffendoit.

Du Cardinal de Lorraine.

Charles Cardinal de Lorraine, avoit peut-estre plus d'esprit. De long-tems il n'avoit paru un si beau genie. Il sçavoit tout, Theologie, Affaires, Finances: c'estoit un charme de l'entendre, soit en conversation, soit dans les actions publiques: du reste le plus fier de tous les hommes, homme chaud & vindicatif, orgueilleux dans les bons succès, timide dans les mauvais, hardi à entreprendre, peu ferme à executer.

Ces Princes avoient eu part aux bonnes graces d'Henry II. mais bien moins que le Connestable, homme d'une grande consideration, par sa faveur, par ses services, par ses richesses, qui estoient immenses, par cinq fils, tous gens de merite & par ses neveux, de *Colligni*, *Odet*, *Gaspard* & *François*, fils du Mareschal de *Chastillon*.

Vir multis & variis animi simul ac corporis dotibus præditus, sed levitate insita & omnem modum supergressa ambitione non solum Galliæ, sed suis fatalis fuit, summe tota vita inæqualis, in prosperis insolens in adversis fractus. &c. De Thou, liv. 59. p. 47. 3. tom.

Du Cardinal de Chastillon & de son frere l'Amiral.

Odet fut Cardinal à dix-sept ans. Il aima mieux, quoique l'aisné, estre d'Eglise que d'Epée, pour mener une vie tranquille. C'estoit une ame paresseuse, qui se fust volontiers confiné dans la solitude, moins par dégoust pour les plaisirs, que pour ne point se donner de peines; quand forcé par son oncle, il fut entré dans les Affaires, il ne laissa pas de devenir un négociateur très-habile. S'estant fait Huguenot par complaisance pour ses freres, il quitta le titre de Cardinal & se fit appeller le Comte de Beauvais du nom de son Evesché; mais lorsque le Pape l'eut degradé, il reprit l'habit de Cardinal, & se maria avec cet habit. Dans la suite

il fut obligé de se retirer en Angleterre, parce qu'il fut declaré Rebelle à l'Eglise & à l'Estat, & déchu de toutes ses Dignitez.

Gaspard de Colligni Seigneur de Chastillon Amiral de France, si celebre dans nostre Histoire, & si estimé de toute l'Europe, estoit plus petit que grand; ce n'estoit point une phisionomie prevenante. Il parloit lentement & resvoit à ce qu'il vouloit dire. Ses Envieux lui reprochoient, qu'il n'estoit pas à beaucoup près aussi brave que son cadet. En récompense, c'estoit un excellent esprit. Lui & le Duc de Guise, dont je viens de parler, sont deux hommes extraordinaires, qui peut-estre ne le cedent en rien à pas un de l'antiquité.

Parallele de François Duc de Guise & de l'Amiral de Chastillon.

Tous deux sincerement zelez pour la Religion, le Duc pour l'ancienne, & l'Amiral pour la nouvelle. Tous deux liberaux; l'un par grandeur d'ame; l'autre avec dessein : tous deux exacts à maintenir la discipline; le premier par douceur; le second par severité : tous deux adorez des troupes; l'un par affection; l'autre par estime. Le Duc entendoit mieux la guerre que le cabinet; l'Amiral excelloit en l'un & en l'autre : tous deux devinrent de grands hommes; le Duc en suivant ses inclinations; l'Amiral en forçant les siennes. Il reforma son naturel, & avec le tems & une extrême application, il acquit les vertus & tous les talens d'un Heros.

L'un fut toûjours heureux, & l'autre toûjours malheureux; mais les disgraces de l'Amiral ne firent qu'accroistre sa gloire, tant il estoit habile à les reparer; un peu incertain & comme embarassé avant que de donner battaille, ferme & resolu après l'avoir perduë; il commençoit à se posseder, au moment que les autres gens ne se possedent plus : entendant si bien à faire retraite à la vûë de l'Armée victorieuse, qu'il sembloit lui disputer l'honneur de la journée, lors mesme qu'il estoit contraint de lui abandonner le champ. C'est peut-estre le seul homme à qui la perte de quatre battailles ait donné plus de réputation, que si il les eust gagnées.

Dans un Roïaume où il y a tant de Grands Seigneurs, & si jaloux les uns des autres, que n'a-t-on point à craindre, quand le Prince n'est point en age, ou qu'il n'a point la force de les contenir?

François II. se repose des soins du Gouvernement sur le Duc de Guise & sur le Cardinal de Lorraine, qui font bien des Mécontens.

La mort d'Henry II. fit tomber tout à coup le credit des Montmorencis. Francois II. commença son Regne par déclarer au Connestable, aux Grands, & au Parlement, qu'il avoit choisi pour Ministres, le Duc de Guise & le Cardinal de Lorraine, & qu'il avoit donné, l'Intendance de la guerre à l'un, & à l'autre celle des Finances.

De Thou, Liv. 23. p. 686. & suiv.

La Reine mere eut le nom de Sur-Intendante, sans en avoir l'autorité; les Guises lui firent des presens, des promesses, des soumissions; il fallut qu'elle s'en contentast, de peur qu'ils ne l'exilassent, ou qu'ils ne la missent dans un Couvent. Ils estoient maistres de tout faire, en donnant plus ou moins d'allarmes à un Roy de quinze à seize ans, qui se deffioit de tout le monde, hors des oncles de sa petite femme.

François avoit épousé *Marie Stuart* Reine d'Ecosse, fille unique de Jacques V. & de Marie de Lorraine, fille de Claude premier Duc de Guise. Ce fut par la protection & le credit de la jeune Reine, que le Duc & le Cardinal, s'emparerent du Gouvernement.

Leur premier soin, fut d'éloigner tous les gens qui leur faisoient ombre. Ils releguerent le Connestable en sa maison de Chantilli, & ses neveux à Chastillon. Ils envoïerent en Espagne, le Prince de Condé, pour porter le Collier de l'Ordre au Roy Philippe II. & le Prince de la Roche-sur-Yon, pour lui voir ratifier la Paix; & lorsque le Roy de Navarre, attiré par le Connestable, fut venu de Bearn à la Cour, le Duc & le Cardinal, lui firent si mauvaise mine, & lui donnerent, tant de dégousts, tant de soupçons, tant d'inquietudes, qu'ils le forcerent à s'en retourner; il eut mesme peine à obtenir, que pour sauver les apparences & le congedier avec honneur, ils le fissent nommer pour conduire jusques aux Pirenées, la nouvelle Reine d'Espagne, *Elizabeth de France*, fille d'Henry II. charmante Princesse, une des plus vertueuses du monde, & qui fut dans la suitte, une des plus malheureuses.

Diane de Poiriers Duchesse de Valentinois, Maistresse du mesme Henry, fut aussi chassée de la Cour, après lui avoir osté ses meubles & ses pierreries. Les Guises furent fort blasmez de l'avoir ainsi sacrifiée à la haine de la Reine mere. C'estoit cette Belle Diane qui les avoit avancez tous. *La Planche, p. 14. & 15.*

Pour avoir des Emplois, des Charges, des Gouvernemens à distribuer à leurs amis & des fonds de quoi s'enrichir, ils publierent deux Edits. L'un revoquoit, sans rembourser, les alienations du Domaine; l'autre ordonnoit, que les Seigneurs qui avoient deux Gouvernemens ou deux Charges de la Couronne, opteroient dans un certain terme.

En mesme tems pour se débarasser d'une foule d'importuns, Gentilshommes ou gens de service, qui estoient venus par troupes à la Cour, y solliciter, de l'Emploi, leur païe ou des récompenses, le Cardinal Ministre, fit d'abord répandre le bruit, qu'ils y estoient à mauvais dessein, puis publier à son de trompe, que ceux qui dès le lendemain ne s'en retourneroient pas chez eux, seroient aussi-tost pendus. Une conduite si odieuse fit un grand nombre de mécontens. Il se forma une conspiration.

Conjuration d'Amboise. 1560.

Les [a]*Huguenots* que l'on continuoit de persecuter à outrance, y eurent la meilleure part; on commençoit d'appeller ainsi ceux qui faisoient profession de la nouvelle Religion. On ne sçait point précisément l'origine de ce sobriquet, moins encore ce qu'il signifie. Le caprice ou le hazard ont souvent plus de part à ces noms de Faction, que le bon sens & la raison.

De Thou, Liv. 24. p. 732. La Planche, p 106. 130. 170. & principalement d'Aubigné, Liv. 2. ch. 17. où il y a beaucoup de détail.

[a] On ne sçait point au vrai l'origine de ce Sobriquet, qui fut donné aux Calvinistes dans le tems de la Conjuration d'Amboise, & qui depuis leur est demeuré. Ils disent que ce fut à Tours, qu'il leur fut donné par la Populace, ou à cause de la Porte *Hugon*, auprès de laquelle ils s'assembloient, ou plustost parce que ne s'assemblant qu'à la brune, ils imitoient le Roy *Huguet*, Lutin qui selon cette Populace rodoit les rues toute la nuict.

Les Huguenots poursuivis sans relasche & bruslez sans misericorde, résolutent de se deffendre par la plume & par les armes. Le Prince de Condé & l'Amiral de Chastillon s'estoient jettez dans ce parti, le Prince pour s'en faire Chef, & s'attirer par là du bien & de la consideration. Plus il estoit brave, moins les Guises, qui gouvernoient, eussent-ils voulu l'emploïer. L'Amiral au contraire, du moins à ce que l'on dit, estoit Huguenot de bonne foi ; sa femme l'avoit perverti. Le Prince ni lui, n'ozoient encore se declarer, & ils ne promirent de le faire, que selon le succès qu'auroit la Conjuration. Le dessein des Conspirateurs, estoit d'arrester les Guises, & de leur faire faire leur Procès. Ce qu'on dit quelque tems après, que c'estoit moins à ces deux Princes, qu'au Roy mesme qu'on en vouloit, n'estoit que recrimination. Les Huguenots n'en vouloient qu'au Duc & au Cardinal, du moins à ce qu'il parut par le Testament de mort de ceux qui furent executez.

L'ame de ce complot estoit *Geofroi de Bari*, Seigneur de la *Renaudie*, Gentilhomme d'ancienne Famille, & des plus nobles du Perigord, homme hardi & ruzé, qui brusloit d'envie de se venger, & de couvrir l'infamie de sa condamnation, par quelque entreprise d'éclat. Il avoit esté condamné à une grosse amende, & banni pour une fausseté qu'il avoit faite trois ans devant, en plaidant pour un Benefice.

Contraint de s'enfuir, il s'estoit sauvé à Geneve, & après y avoir abjuré la Religion Catholique, il estoit revenu en France, si dévoüé aux Huguenots, qu'il se chargea avec joie, d'aller par toutes leurs Eglises, leur persuader qu'il estoit tems de pourvoir à leur seureté Il s'acquitta si bien de sa commission, qu'elles promirent d'envoïer à Nantes, où il avoit indiqué une Assemblée Generale.

Cent cinquante Deputez s'y trouverent au jour nommé. La Renaudie les harangua, & après leur avoir fait voir la consultation des plus celebres Theologiens & Jurisconsultes Protestans, de France, d'Allemagne & d'ailleurs, qui assuroient qu'en conscience, on pouvoit recourir aux armes, pour faire cesser une persecution injuste, il proposa à l'Assemblée, de lever mille hommes de pied & quatre à cinq cens Cavaliers, qui se rendroient par petites bandes à Blois, où estoit la Cour.

L'Assemblée applaudit : la Renaudie fut prié de se charger de l'execution. Sous lui trente Gentilshommes prirent soin de lever les troupes, & de les conduire au rendez-vous, par les routes qu'il leur marqua. Les Conjurez garderent le secret si exactement, que peut-estre n'eust-on rien appris, du moins de clair & de certain de la conspiration, si le Chef tout fin qu'il estoit, ne se fust ouvert mal-à-propos à un homme qui le trahit.

L'Assemblée finie, la Renaudie vint à Paris, concerter avec ses amis, le détail de l'execution, & logea chez un Advocat, nommé *Pierre des Avenelles*, homme de quelque merite, since-

rement Huguenot ; du reste ennemi de toute cabale.

La Renaudie ne faisant qu'aller & venir, ou recevoir des visites, plus mesme de nuict, que de jour, l'Advocat se douta quil se brassoit quelque complot, & fit tant que la Renaudie lui revela tout le secret. Des Avenelles ne témoigna point estre surpris ni effraïé, néanmoins il fut si touché, ou d'horreur de cet attentat, ou de crainte d'y estre enveloppé, que son Hoste ne fut pas parti, qu'il alla aussi-tost tout dire au Secretaire du Duc de Guise, & à l'*Allemand-Vouzé* Maistre des Requestes de l'Hostel.

Cette Conjuration estoit si peu vrai-semblable, qu'elle leur parut une chimere : cependant comme il ne faut rien négliger en choses aussi importantes, & que bien-tost arrivoit le tems qu'elle se devoit executer, ils engagerent des Avenelles à aller lui-mesme à Blois, declarer ce qu'il en sçavoit. On y retint des Avenelles, pour le confronter aux Criminels, si l'advis estoit veritable, ou le punir severement, si c'estoit une calomnie.

Le Duc & le Cardinal lui procurerent dans la suite une place de Juge en Lorraine. Des Avenelles s'y establit, & y vescut paisiblement, avec autant d'attache & de zele pour sa Religion, que d'aversion pour les révoltes.

Les Guises jusques-là n'aïant eu de la conspiration, que des advis vagues & confus, qui leur estoient venus, d'Allemagne, de Flandres & de Suisse, avoient semblé la mépriser ; mais si-tost qu'ils eurent entendu le recit de des Avenelles, ils pourvurent à leur seureté.

Le Duc se fit créer Lieutenant General du Roy dans toute l'estenduë du Roïaume, avec un si grand pouvoir, que personne n'en a jamais eu un si ample, ni si absolu, depuis les Maires du Palais. Il escrivit à ses amis, & à tout ce qu'il connoissoit de braves hommes & d'Officiers, d'aller le joindre incessamment, & de lui mener le plus qu'ils pourroient, de Gendarmes principalement.

Il engagea le Roy à mander le Prince de Condé & l'Amiral de Chastillon, afin de s'asseurer d'eux, s'ils ozoient venir à la Cour, ou de les rendre criminels, s'ils differoient à obéïr. Enfin, pour rompre plus aisément les mesures des Conjurez, il persuada au Roy de quitter promptement Blois, & de se retirer à Amboise, petite Ville peu fortifiée, mais où il y avoit un bon Chasteau. Ce changement contribua à faire échoüer l'entreprise.

Quoiqu'elle fust découverte, la Renaudie ne laissa pas de faire filer vers Amboise, les troupes qui estoient en marche, pour surprendre la Cour à Blois. Une si grande audace effraïa les Guises : ils doublerent la Garde du Roy, ils mirent aux Portes de la Ville, des gens qui estoient à eux ; & répandirent dans les dehors, en differentes embuscades, plus de monde qu'il n'en falloit, pour se saisir des Conjurez qui n'arrivoient que trois à trois, ou au plus cinq ou six ensemble.

Punition des

Presque tous furent pris, & ou massacrez sur le champ, ou

Conjurez.

ſuppliciez demi-heure aprés. Il y en eut plus de douze cens, décollez, pendus, ou nëïez. Le ſang ruiſſeloit dans les ruës, la Riviere de Loire eſtoit couverte de corps morts. On ne voïoit, que Gibets, ſur le Quai & dans les Carrefours.

La Renaudie ſurpris dans un Bois, par le Baron de Pardaillan, qui commandoit deux cens Chevaux, ſe battit en deſeſperé, aimant bien mieux ſe faire tuer à coups de piſtolet, que d'expirer ſur une roue; ſon corps fut pendu ſur le Pont d'Amboiſe, puis mis en quartiers.

Les autres Chefs furent executez à la vuë de la Reine Mere, & de toutes les Dames de la Cour, qui eſtoient aux feneſtres du Chaſteau. Un d'eux, appellé *Villemonge*, aprés avoir trempé ſes mains dans le ſang d'un de ſes Compagnons qu'on venoit de décapiter, s'écria les levant au Ciel: *Seigneur, vengez vos enfans; c'eſt pour vous que nous mourons tous.*

Cette tuërie faiſoit horreur. Si on deteſtoit l'entrepriſe, comme on ne le pouvoit trop faire, on ne laiſſoit pas d'admirer la conduite & la fermeté de ceux qui l'avoient conçuë. Le Chancelier (il s'appelloit *François Olivier*) fut ſi ſaiſi de voir répandre tant de ſang, qu'il en mourut de déplaiſir.

Le peril paſſé, on eſcrivit, aux Gouverneurs, aux Villes & aux Parlemens le danger éminent, d'où le Roy eſtoit échappé, & les ſervices ſignalez, que les Guiſes lui avoient rendus. Tout le monde donnoit des loüanges exceſſives au Duc. Il n'y eut pas juſques au Parlement de Paris, qui, en lui eſcrivant, pour le feliciter, le traita de *Conſervateur de la Patrie.*

In ſenatu cunita in majus celebrata prono hominum ad obſequium paratorum favore qui cum ad Regem reſcriberent addita praetermerent & dignitatem ad Guiſium epiſtola conſervatores patriae et nomen foeda adulatione tribuere De Thou, Liv. 25. p. 749.

Le Prince de Condé, qui eſtoit venu à la Cour, avoit eſté chargé par deux des Chefs des Conjurez, & déchargé par un troiſieſme, qui ſoutint à la queſtion, & depuis juſques à la mort, que les deux autres avoient dit faux. Dans cette incertitude, on fit foüiller dans ſon Hoſtel; & quoiqu'on n'y euſt trouvé, ni poudre, ni armes, ni hommes, on ne laiſſa pas de lui reprocher, qu'il eſtoit le Chef principal de la Conſpiration.

Looïs de Bourbon premier Prince de Condé, accuſé d'eſtre le Chef muet de la Conſpiration, offre de ſe battre en duel, contre ceux qui voudroient ſoutenir cette accuſation.

Le Prince, ſans s'épouvanter, ſupplia le Roy de permettre, qu'il fiſt ſa réponſe en preſence des Reines, des Princes du Sang, des Ducs & Pairs, des Officiers de la Couronne, & des Chevaliers de l'Ordre. Les Guiſes vouloient qu'on l'arreſtaſt; mais la Reine Mere s'y oppoſa, & obtint qu'il ſeroit entendu en plein Conſeil devant le Roy. Le Prince y fit un Diſcours, auſſi fort qu'éloquent, pour ſe purger de l'accuſation, & offrit de ſe battre en duel, contre tous ceux qui ozeroient dire, qu'elle euſt aucun fondement.

Ce Deffi ne fut relevé par perſonne: les choſes avoient un peu changé; le Duc & le Cardinal n'eſtoient plus tout-à-fait les maiſtres; la Reine Mere entroit en credit, & fortifiée des conſeils du nouveau Chancelier, elle commençoit d'attirer à elle la principale autorité.

Ce nouveau Chancelier eſtoit *Michel de l'Hoſpital*, homme de

grand merite, fils d'un Medecin du Connestable de Bourbon, & petit-fils d'un Juif d'Avignon. Quoique ce fussent les Guises qui avoient mis l'Hospital en place, l'interest lui fit oublier, qu'il leur en estoit redevable. Il se donna à la Reine Mere, esperant gouverner sous elle. Ce fut lui qui la disposa, à prendre créance en l'Amiral, à ménager les Huguenots, à rappeller les Montmorencis, à soutenir les Princes du Sang, sans cependant rompre avec les Guises, afin que par cette conduite elle s'attirast la confiance & les respects des deux Partis, & regnast sur l'un & sur l'autre.

Assemblée extraordinaire, où tous les Grands sont invitez, pour trouver le moien de prévenir la guerre Civile.

1560.

De Thou, Liv 25. La Planche, p. 518. & suiv.

Plus la Conspiration avoit allarmé la Cour, plus, de peur qu'il ne s'en fist d'autres, la Reine Mere, qui commençoit à se mesler du Gouvernement, s'appliqua à remedier aux desordres qui avoient esté, ou le pretexte, ou la cause d'un si destable complot. Pour cela, elle fit resoudre, qu'il se tiendroit à Fontainebleau, une Assemblée solemnelle, où seroient invitez, les Princes du Sang, les Ducs & Pairs, les Officiers de la Couronne, les Gouverneurs de Province, les Chevaliers de l'Ordre, & les principaux Magistrats.

Ces grandes Assemblées sont toûjours formidables à ceux qui gouvernent, parce qu'ils courent plus ou moins de risque d'y voir diminuer leur pouvoir. Les Guises n'en vouloient aucune, & ce fut contre leur advis, que l'on convoqua celle-ci.

Le Connestable s'y rendit avec ses cinq fils, ses trois neveux, de Chastillon, & huit à neuf cens Gentilhommes. Si le Roy de Navarre & le Prince de Condé, qui s'estoient retirez en Guienne, fussent venus à la Cour en mesme tems que le Connestable & aussi bien accompagnez, les Guises estoient debusquez, & les Princes seroient demeurez les maistres du Gouvernement.

Le Roy & sa Mere firent un petit discours à l'ouverture de l'Assemblée.

Les Harangues, du Chancelier, de l'Amiral, de l'Archevesque de Vienne & de l'Evesque de Valence, sont rapportées tout au long, dans *la Popeliniere.*

La Harangue du Chancelier fut trop longue pour estre excellente, & trop remplie de Medecine pour estre agréable. Ce ne fut qu'une comparaison de l'Estat & du corps humain, des maladies & des remedes, qui conviennent à l'un & à l'autre.

Lorsqu'il eut fini, l'Amiral se mit à genoux, & presentant au Roy une Requeste des Huguenots, qui demandoient qu'on leur accordast la liberté de conscience, il assura qu'il y avoit cent cinquante mille ames, prestes à signer cette Requeste; ce qui fit dire au Duc de Guise, que deux millions de Catholiques en signeroient une contraire. *Montluc* Evesque de *Valence*, ancien Conseiller d'Estat, prié de dire son advis, témoigna qu'il desapprouvoit, qu'on eust traité les Huguenots avec trop de severité; & après avoir censuré les mœurs des Ecclesiastiques, & crié en homme zelé, contre les chansons dissoluës qu'on chantoit mesme chez les Reines, il conclut à tenir les Estats & un Concile National; les Estats, pour remedier aux desordres qui depuis long-tems s'estoient glissez dans le Roiaume; & un Concile, pour

pour terminer avec douceur, s'il se pouvoir, les troubles de la Religion. Ce Prelat celebre par seize Ambassades, estoit un homme à grands talens; du reste d'une liberté trop cinique. Quoiqu'il ne pust se passer de Maistresses, & qu'il fust marié en secret à une fille de qualité, il faisoit le reformateur, & trouvoit à redire à tout.

Marillac Archevesque de *Vienne*, aussi Conseiller d'Estat, homme rompu dans les Affaires, & qui y avoit eu part dès le tems de François I. tonna encore plus fortement contre les vices du Clergé, & insista plus que l'Evesque, sur la necessité de tenir un Concile en France, sans en communiquer au Pape, disant, que pour un mal aussi pressant, qu'estoit celui du Roïaume, il n'y avoit point de bon sens à recourir à un Medecin aussi éloigné que le Pape. Que si Paris estoit en feu, jamais on ne s'aviseroit, pour esteindre cet incendie, d'envoïer querir de l'eau du Tibre, au lieu d'en prendre dans la Seine. Que les Evesques de France sçavoient bien mieux qu'un Estranger, ce qu'il falloit à leurs Eglises, pour y restablir le repos; & que depuis Charlemagne jusques au Regne de Charles VII. toutes les disputes de Religion y avoient esté terminées, par des Conciles Nationaux. Cet Archevesque n'estoit pas moins frondeur ni moins suspect de Calvinisme, que Montluc.

Le Cardinal de Lorraine fit admirer son éloquence, en refutant les deux Prelats, & monstra par bonnes raisons, que bien loin qu'il fust à propos de ne point punir les Huguenots, le moïen le plus efficace, & peut-estre l'unique pour les reduire à se soumettre à la Puissance spirituelle & à l'autorité Roïale, estoit de continuer à les poursuivre sans relasche: que la Religion n'estoit qu'un pretexte, dont les Séditieux se servoient, pour vivre dans l'indépendance, & pour troubler l'ordre Public: qu'à l'égard du Concile, il n'estoit point besoin, ni d'en demander de General, ni d'en tenir de National; les Dogmes que les Huguenots n'avoient fait que renouveller, aïant esté condamnez en des Conciles precedents.

L'advis du Cardinal fut suivi des gens de la faveur, & vivement contredit par ceux qui n'en estoient pas; de sorte que pour allier des sentimens si differents, on fit un Edit, par lequel il fut ordonné, que l'on tiendroit dans quatre mois les Estats Generaux, que les Evesques se trouveroient, où le Roy le leur marqueroit, pour fixer le lieu & le tems d'un Concile National si le Pape n'en indiquoit un General, & que les Huguenots en attendant, ne seroient plus recherchez pour le fait de la Religion. Tel fut le resultat de cette fastueuse Assemblée, qui fit grand bruit & peu d'effet.

Si le Prince de Condé ne s'y estoit pas trouvé, du moins il y avoit eu ses amis & ses espions. *La Sague* un de ses Secretaires y avoit apporté des Lettres & des instructions; mais, par malheur pour le Maistre, l'Agent estoit un indiscret, qui ne put contenir sa langue, & qui se découvrit à un ami qui le vendit. Est-il une

On découvre les menées du Prince de Condé, & il est arresté dès qu'il arrive à Orleans, où estoit

la Cour, & où devoient se tenir les Estats Generaux.

impudence plus dangereuse, que de confier son secret à qui peut faire sa fortune en le revelant?

La Sague mis en prison, enseigna lui-mesme le moïen de lire force papiers blancs, qu'on avoit trouvez dans sa poche. Ce moïen fut de les laver dans de l'eau & dans du vinaigre, pour faire paroistre l'escriture. Il ne fut point necessaire de lui donner la question, l'esperance d'une récompense, ou la crainte de la torture, lui fit dire tout ce qu'il sçavoit des pratiques du Prince de Condé. Ce Prince estoit après à faire soulever, le Languedoc, la Guienne, le Poictou, la Normandie, l'Orleanois, & il devoit faire filer beaucoup de troupes vers Paris, afin d'envelopper la Cour.

Ce dessein, vrai ou faux, mit le Roy en telle colere, que les Guises n'eurent point besoin de l'exciter à la vengeance. Ils eurent ordre de lever du monde, d'assembler promptement les Compagnies d'Ordonnance, de s'assurer des gens suspects, & de prendre toutes les mesures qu'ils jugeroient estre necessaires, pour prévenir les efforts du Prince.

On manda au Roy de Navarre, de venir à la Cour & d'y amener son cadet. Les amis de l'un & de l'autre estoient tous d'advis, qu'ils s'excusassent d'y aller, ou du moins, que s'ils y venoient, ce ne fust qu'avec une si bonne escorte, que l'on n'ozast les insulter. Le Roy de Navarre & le Prince de Condé, n'en crurent que leurs Maistresses, qu'on avoit gagnées par argent, & ils partirent de Bearn avec une petite suite.

En vain quinze cens Gentilshommes s'offrirent à eux sur le chemin; les Huguenots de leur costé, s'engagerent inutilement à faire trouver autour d'Orleans; où se devoient tenir les Estats, seize mille hommes en moins d'un mois. Ces Princes estoient si fascinez, qu'ils refuserent toutes ces offres, l'aisné par timidité, le cadet par presomption, ne pouvant pas s'imaginer, qu'on ozast attenter à la vie ou à la liberté d'un homme de son courage & de sa qualité. Sa naissance n'estoit point un saufconduit inviolable. Des [a] Princes du Sang avant lui, & bien plus proches de la Couronne, avoient esté condamnez à avoir la teste tranchée.

[a] Jean II. & René I. Ducs d'Alençon.

On fait le Procès au Prince de Condé, qui n'évite d'estre décollé, que parce que le Roy meurt avant le jour marqué pour l'execution.

Dès que le Roy de Navarre & le Prince de Condé, eurent salué le Roy à Orleans, le Prince y fut arresté & conduit dans une maison, devant laquelle on avoit mis de petites pieces de canon, & fait en haste un bastion pour en mieux deffendre l'entrée. On nomma pour l'interroger, le Chancelier, un President, deux Conseillers au Parlement, & le Procureur General; & sur ce qu'il protesta qu'il ne reconnoissoit d'autre Juge, que le Roy assisté des Pairs; il y eut Arrest du Conseil, qui ordonna qu'il répondroit devant les cinq Commissaires, sinon qu'il seroit tenu pour atteint & pour convaincu.

Les charges estant grandes, le Roy estant en colere, & la Reine Mere n'ozant parler en faveur d'un homme accusé d'un si pernicieux dessein, le Prince fut condamné à avoir la teste tranchée, & y il a bien de l'appatence qu'il eust esté executé à l'ouverture

La Planche, p. 696. & les autres Historiens le disent, hors M. de

Thou. qui, Liv. 26 p. 786, prétend qu'il n'y eut point d'Arrest, du moins signé, ni prononcé.

des Estats, si le Roy ne fust mort sur ces entrefaites.

Mort de François II.

François II. aussi foible de corps que d'esprit, ne s'estoit jamais bien porté, & très-souvent il se plaignoit de maux de teste, lesquels venoient d'un abscès, qui perça par l'oreille gauche. Son Chirurgien fut soupçonné d'avoir empoisonné la plaie, pour sauver par sa mort du Roy, la vie du Prince de Condé. Ce Chirurgien estoit *Ambroise Paré*, le plus habile de son tems, zelé Huguenot, & créature du Connestable; d'ailleurs trop homme de bien, à ce que disent les Historiens, pour commettre un aussi grand crime.

Le Duc de Guise & le Cardinal de Lorraine, sous pretexte de consoler la Veuve, se dispenserent de prendre soin des Funerailles du Mari, & de conduire son corps en l'Abbaïe de Saint Denis, quoique le Duc y fust obligé par le devoir de sa Charge de Grand Maistre de la Maison. Cette ingratitude souleva tout le monde contre eux, & donna occasion de mettre sur le Poële qui couvroit le cercueil du Roy, un Billet conçu en ces termes: *Tannegui du Chastel, où es tu? Mais il estoit François.* Sanglant reproche qu'on faisoit au Duc & au Cardinal, de leur peu de reconnoissance envers un Prince leur neveu, qui les avoit comblez, & de biens & d'honneurs.

Sanglant reproche fait au Cardinal de Lorraine & à son frere le Duc de Guise, de n'avoir point pris soin des Funerailles du jeune Roy

Voiez le Regne de Charles VII.

Tannegui du Chastel, comme je l'ai dit ailleurs, banni de la Cour par Charles VII. s'estoit retiré dans une Terre, & n'en estoit sorti que lorsqu'il sçut que ce Monarque, qui l'avoit aimé tendrement, estoit mort si abandonné, qu'il n'y avoit personne qui prist soin de ses Funerailles. Tannegui dépensa trente mille écus à lui en faire de magnifiques, au risque d'encourir par là l'indignation du Roy Loüis XI. ennemi mortel de la memoire & des Serviteurs de son pere.

Le Duc & le Cardinal n'avoient garde de quitter la Cour dans un tems, où leurs Ennemis travailloient à les en chasser; car, si-tost que les Medecins eurent dit, que le jeune Roy ne pouvoit pas passer deux jours, chacun avoit fait sa brigue auprès de la Reine Mere, les Guises pour se maintenir, les Princes du Sang pour les destruire. Ceux-là lui disoient que si elle ne se defaisoit du Roy de Navarre & de son frere, elle ne seroit jamais la Maistresse: d'un autre costé, on lui faisoit entendre qu'elle le seroit bien moins, si par là elle se mettoit à la discretion des Guises.

Les Princes du Sang, & d'un autre costé, les Princes de la Maison de Guise, taschent de gagner la Reine Mere, qui se ménage avec eux tous.

Les uns & les autres taschoient de gagner ses bonnes graces, parce qu'ils aprehendoient, les Princes pour leur vie, dont elle pouvoit disposer, & les Guises pour leur fortune, qu'elle seule pouvoit renverser. Le Duc & le Cardinal s'engagerent de la servir envers & contre tous. Le Roy de Navarre de son costé, consentit qu'elle fust Regente.

Le Prince de Condé est mis en liberté, &

Cet accord assura la vie du Prince de Condé. Quelques charges qu'il y eust contre lui, il fut declaré innocent, au commencement du Regne suivant: on ne prévoïoit pas les troubles qu'il devoit causer.

renvoïé absou.

François II. mourut à un peu moins de dix-sept ans, sans laisser d'enfans. Quelques Historiens, l'ont appellé le *Roy sans vice*, titre bien glorieux, si ce n'estoit un reproche de la foiblesse de son esprit, plustost qu'un Eloge vrai de la droiture de son cœur.



CHARLES IX.

De Thou, d'Avila, Monluc, Beaucaire, la Popeliniere, Daubigné, la Place, Serbin le Frere, Brantosme, Castelnau, Memoires de l'Estat de la France, sous Charles IX. en 3. Tom. à Middelbourg, in 8°. depuis 1570. jusques en 1574. La Vie de l'Amiral de Chastillon, &c.

CHARLES IX. succeda à son aisné François II. à l'age de dix à onze ans. Il n'y a point de memoire d'une Minorité plus tumultueuse que celle-ci.

Grande dispute pour la Regence, entre Catherine de Medicis, Mere de Charles IX. & le Roy de Navarre, qui se contente à la fin du titre de Lieutenant General du Roy dans toute la France.

D'abord, grande dispute pour la Regence. Le Roy de Navarre y prétendoit. S'il y avoit renoncé, ce n'estoit que par violence : la Reine Mere au contraire, soutenoit que c'estoit à elle, tant par le droit de la nature, que selon l'ancien usage, que la Regence apparenoit.

Les Estats Generaux, qui estoient assemblez, vouloient connoistre du differend ; & effectivement jusques-là, il n'y avoit eu qu'eux qui cussent pourvu à la Regence : cependant leur autorité estoit si fort diminuée, depuis le Regne de Loüis XI que par un Arrest du Conseil auquel ils acquiescerent, la Reine Mere qui appréhendoit qu'ils ne lui fussent pas favorables, leur fit deffendre de se mesler en quelque maniere que ce fust, de ce qui concernoit le Gouvernement.

Elle sceut encore si à propos donner au Roy de Navarre, des allarmes & des esperances, qu'il modera ses prétentions, & qu'il se contenta d'estre Lieutenant General du Roy, dans toute l'estenduë du Roiaume : Titre pompeux, qui lui attira de grands respects, sans lui donner plus de pouvoir.

La Reine Mere, pour n'avoir pas continué à se ménager avec les Grands, est la premiere cause de toutes les guerres de Religion.

La premiere vûë de la Regente, fut de ne mécontenter personne. Elle maintint les Guises dans leurs Charges ; le Connestable fut restabli dans l'exercice de sa Charge. Chacun avoit part aux graces. Si la Reine eust continué à tenir la balance égale, si elle eust continué à ménager les Grands Seigneurs, & à entretenir la concorde entre eux, elle eust regné glorieusement. Par malheur pour le bien Public, de mauvais Politiques lui eurent bien-tost persuadé, qu'elle ne seroit jamais la maistresse, si elle n'intimidoit les Grands, & si elle ne semoit de la division parmi eux : ce funeste conseil fut la premiere cause des guerres Civiles ; car il arriva au contraire, qu'en effraïant les Grands Seigneurs, la Regente les irrita tous, & qu'en croïant les diviser, elle réünit les plus Puissans.

De Thou, sur la fin du Liv. 27.

En proposant de revoquer les Dons faits sous les derniers Regnes, la Regente sans y penser, fait naistre le *Triumvirat*. On appella ainsi la Ligue, que firent con-

Tandis que les Estats estoient encore assemblez, la Regente leur aïant fait dire, qu'au lieu de mettre de nouveaux Imposts, un moïen de secourir le Roy, estoit de revoquer les Dons qu'avoient faits ses Predecesseurs, cette proposition allarma tellement le Duc de *Guise*, le *Connestable* & le Mareschal de *Saint-André*, qui avoient reçu des biens immenses, de François II ou de son Pere, que d'Ennemis mortels qu'ils estoient, principalement le Duc & le Connestable, ils devinrent intimes amis. L'effet de leur reconciliation, fut qu'ils se liguerent ensemble, tant pour se deffendre

tre elle le Duc de Guise, le Connestable & le Mareschal de Saint-André.

plus aisément de cette importune recherche, que pour en estre plus en estat de contrecarer la Regente, qui sembloit leur vouloit du mal. La Ligue de ces trois Seigneurs les fit appeller les *Triumvirs*.

La peur que le Triumvirat donne à Catherine de Medicis, fait qu'elle se livre à l'Amiral, & qu'elle accorde à sa priere bien des choses aux Huguenots.

Le recours de la Reine à qui cette union fit peur, fut de traiter avec l'Amiral, qui avoit tout pouvoir parmi les Huguenots; cet homme avoit s'estant fait fort, qu'ils se sacrifieroient pour elle, elle fit deffenses par un Edit, de les inquieter sur le fait la Religion. On ne peut dire combien ils multiplierent, par cette tolerance. S'ils eussent pû obtenir encore d'estre exempts de païer la Dixme, la plus grande partie des Nobles, & presque tous les autres gens qui ont du bien à la Campagne, eussent embrassé le Calvinisme, pour recouvrer par ce changement le dixiesme de leur revenu.

Au lieu d'un Concile, qu'à la priere des Estats, la Regente avoit promis, d'assembler, ou de procurer pour terminer s'il se pouvoit les differends de Religion, elle accorda à l'Amiral, qu'on tiendroit une Conference, dont les Evesques ne seroient point Juges, & où les Huguenots auroient toute liberté de proposer & de deffendre leur Confession de Foi.

Quoique les Huguenots eussent protesté plus d'une fois, qu'ils estoient prests de se sousmettre à la décision d'un Concile, ils n'en vouloient aucun, ni General ni National, non seulement parce que leurs Ministres ne pouvoient y avoir de voix, mais encore parce qu'ils prévoïoient que leurs Dogmes y seroient condamnez. S'ils demandoient une Conference, ce n'estoit que parce qu'ils croïoient qu'on ne pouvoit y rien décider, d'autant plus que de part & d'autre, on ne convenoit point de principes.

Les Catholiques en ont deux, l'Escriture & la Tradition; les Ministres rejettoient la Tradition, & n'admettoient de l'Escriture, que les Livres qu'il leur plaisoit de reconnoistre pour canoniques, encore vouloient-ils les entendre à leur maniere, refusant de s'en rapporter à l'explication des Peres. Leur intention estoit de disputer sans rien conclure, & de traiter les points de Religion, comme on traite dans les Ecoles les questions de Philosophie.

Les plus sages Prélats s'opposoient à cette Conference, disant qu'il estoit honteux, & d'une dangereuse consequence de mettre ainsi en compromis les veritez les plus constantes; & si enfin ils se rendirent, ce ne fut que par complaisance pour le Cardinal de Lorraine, qui se vantoit à tout moment de convaincre les Heretiques. Le foible de ce grand homme estoit de ne plus prevoir toutes les suites d'une affaire, pour peu qu'il s'imaginast qu'elle lui donneroit occasion de faire paroistre son bel esprit.

Colloque de Poissi.

1561.

Ce Colloque se tint à cinq ou six lieuës de Paris, dans le magnifique réfectoire des Religieuses Dominicaines de la petite Ville de Poissi. Tout jeune qu'estoit le Roy, il ouvrit la premiere seance par un petit discours, sur le dessein qu'il avoit eu en permettant ces Conferences. Le Roy estoit accompagné de son frere

Commencé le 9. Septembre & fini le 25. Novembre.

Alexandre, qui depuis fut nommé *Henry*, de la Reine leur mere, du Roy de Navarre, des autres Princes du Sang, de six Cardinaux, de trente à quarante, tant Archevesques qu'Evesques, des Officiers de la Couronne, de quantité d'autres Seigneurs, & de tous les Conseillers d'Estat.

Quoiqu'on eust invité Calvin de se trouver à ce Colloque, il n'y vint point, de peur, à ce qu'on disoit, de perdre sa reputation; il escrivoit bien & haranguoit mal. *Beze* son premier Collegue, y porta la parole pour les Calvinistes, assisté de douze Ministres, & de vingt autres Deputez des Eglises Huguenottes: Beze avoit bon air, il parloit agréablement, & quoiqu'il ne fust pas profond, il donnoit à une matiere, quand une fois il la possedoit, un tour si fin & si plausible, que du moins il éblouissoit.

Le Chancelier & ce Ministre occuperent la premiere sceance. La harangue du Chancelier (c'estoit Michel de l'Hospital) fut semée de traits malins contre le Pape & contre le Clergé.

Beze fut oüi avec attention, jusques à ce qu'en parlant de l'Eucharistie, il dit que le Corps de Jesus-Christ, en est aussi éloigné que le Ciel est loin de la Terre. Presque tout l'Auditoire fremit d'horreur à ces paroles, ce qui obligea Beze quelques jours après, d'adoucir le moins mal qu'il put, une proposition si choquante.

Le Cardinal de Lorraine tint seul la seconde sceance, & parla sur l'Eucharistie & sur la veritable Eglise, avec tant de solidité qu'on ne fut pas moins touché de la force de ses raisons, que charmé de son éloquence. Les Prélats applaudirent à la harangue du Cardinal, & après avoir protesté qu'ils vouloient vivre & mourir dans la Foi qu'il venoit d'expliquer, ils conjurerent le jeune Roy d'avoir pour la maintenir, autant de zele qu'en avoient eu les Rois ses Predecesseurs.

Il se tint encore d'autres sceances, avec cette difference, qu'elles se tinrent en particulier, que le Roy ne s'y trouva plus, & que les Evesques qui avoient esté comme Tenants, dans les deux premieres, furent Juges dans les suivantes.

Beze pour les Huguenots, *Despenses* & de *Saintes* pour les Catholiques, y disputerent vivement sur la vocation legitime au Ministere Evangelique, & sur les marques de la vraie Eglise. Despenses & de Saintes, Docteurs doctes & fort au-dessus des Scholastiques ordinaires, avoient estudié l'Escriture, les Conciles, les Peres & l'Histoire; principalement Despenses, qui d'ailleurs estoit homme de qualité.

La dispute dans les autres sceances, s'estant reduite peu à peu au seul point de l'Eucharistie, on pressa Beze & ses Confreres de s'expliquer plus nettement que n'avoit fait Calvin, qui semble ne se pas entendre & dire oui & non, sur la presence de Jesus-Christ, dans cet auguste Sacrement.

Beze & ses Confreres, n'aïant pas répondu avec moins d'ambiguité, un Jesuite Espagnol, nommé le Pere *Lainez*, qui fut dans

la suite General de la Compagnie; s'emporta contre les Heretiques, jusques à les traiter de Renards, de Singes, de Monstres : Saillie qu'on desapprouva, parce que les injures ne siend point dans la bouche d'un homme grave, moins encore quand de son costé, il a de quoi persuader ou confondre son adversaire.

Le Jesuite d'un ton aussi aigre ajousta, qu'on avoit grand tort d'avoir permis qu'on disputast en presence des Princes & Princesses & autres Laïques, des deux sexes, que l'on dispurast, dis-je, des matieres de Religion, qui ne doivent estre agitées que devant le Pape; ou devant les Evesques, parce qu'il n'y a que lui ou eux qui puissent en estre les Juges. La Reine mere qui estoit presente, & sur qui tomboit ce reproche, ne fit pas semblant de l'entendre pour n'estre point obligée d'éclarer contre ce Religieux; la raison de le ménager, c'est qu'il estoit Théologien d'un Cardinal Legat envoïé par le Pape, ou pour empescher le Colloque, ou pour en faire échoüer les résolutions, s'il arrivoit qu'on y en prist de desavantageuses au Saint-Siege.

Peu après, les esprits de costé & d'autre, estant tellement aigris, qu'ils n'estoient plus capables que de se quereller, on fit cesser les Conferences.

Quoiqu'on n'eust rien conclu dans le Colloque de Poissi, & que les Catholiques y eussent prouvé solidement la verité des Dogmes que les Ministres contestoient, ceux-ci ne laisserent pas de répandre de tous costez, qu'ils y avoient eu tout l'avantage; ce qui le fit croire à bien des gens, c'est qu'au mois de Janvier suivant, les Huguenots obtinrent un Edit, par lequel il leur fut
1562. permis de faire publiquement l'Exercice de leur Religion, au grand estonnement des amis mesme de la Reine, qui avoient peine à comprendre, qu'elle ne s'apperçust pas que ces faveurs précipitées qu'elle accordoit aux Huguenots, alloient donner aux Triumvirs occasion de la décrier, & peut-estre de lui oster les resnes du Gouvernement.

L'Edit de Janvier, donne occasion aux Triumvirs, de s'unir entre eux plus estroitement qu'auparavant.

En effet, sous le pieux pretexte de maintenir l'ancienne Religion, & d'empescher que la nouvelle ne fist de plus grands progrès, le Duc de Guise, le Connestable & le Mareschal de Saint-André, s'unirent ensemble plus que jamais, pour contrebalancer l'autorité de la Regente.

Les trois Chastillons, qui estoient neveux du Connestable, eurent beau faire pour le détacher, sa femme qui les haïssoit, l'affermit dans le bon Parti, en lui representant qu'il ne pouvoit en prendre d'autre, sans se deshonorer, lui qui avoit pour cri de ses Armes, *Dieu aide au premier Chrestien.* Sur la foi de cette Devise, les Seigneurs de Montmorenci croïoient & vouloient, qu'on crust qu'ils descendoient, de masle en masle, du premier Seigneur ou Baron, qui avoit reçu le Baptesme en France : ce qui faisoit beaucoup douter d'une si belle Genealogie, c'est qu'on n'en voit aucune trace dans pas un de nos vieux Auteurs.

Les Trium-

Comme le plus grand obstacle que les Triumvirs rencontrassent

traſſent à maintenir la vraie Religion, eſtoit que le Roy de Navarre, ſéduit par ſes Confidens & par ſa femme *Jeanne d'Albret*, protegeoit la nouvelle Secte, ils offrirent pour gagner ce Prince, de lui faire donner la Sardaigne, pour récompenſe de la Navarre, que les Eſpagnols lui retenoient; & de plus de lui faire épouſer la belle *Marie Stuart* Reine d'Ecoſſe par ſa naiſſance, & veuve depuis quinze mois, du Roy de France François II.

vits attirent le Roy de Navarre dans leur parti.

Le Roy de Navarre quoïque volage, eut horreur de répudier ſa femme qu'il aimoit tendrement, & dont il avoit des enfans; mais il fut tellement enchanté de la premiere propoſition, qu'il ne renonça pas ſeulement à proteger les Huguenots, mais qu'il devint en moins d'un mois, leur plus formidable Ennemi.

Ce changement les ſurprit ſi fort, que dans la crainte d'eſtre accablez, ſi on venoit à les attaquer, ils choiſirent des Chefs, qui furent, le Prince de Condé & l'Amiral de Chaſtillon; ils leverent du monde en ſecret, & demanderent du ſecours à tous les Princes Proteſtans. Dans l'agitation, où les eſprits eſtoient en France, il y avoit de coſté & d'autre tant de diſpoſition à en venir à une guerre, qu'il ne fallût qu'une étincelle pour l'allumer.

Quoique les Princes Proteſtans euſſent tous promis aux Huguenots un prompt & puiſſant ſecours, il y avoit néanmoins une ſi grande antipathie entre ceux de ces Princes, qui ſuivoient le Dogme de Luther, & ceux qui ſuivoient Calvin, que le Cardinal de Lorraine & ſon aiſné le Duc de Guiſe, crûrent pouvoir dans une entrevuë, détourner le Duc de Wirtemberg, qui eſtoit zelé Lutherien, de ſecourir les Huguenots. En effet, le Duc & le Cardinal s'eſtant abouchez avec lui dans la petite Ville de Saverne, ils en obtinrent qu'il n'envoïroit ni troupes ni argent en France: Traité ſi avantageux, que les Huguenots qui avoient compté ſur la protection de ce Prince, n'euſſent eu garde d'éclater ſi-toſt, ſi le maſſacre de Vaſſi ne les euſt tellement aigris, qu'ils ne purent ſe contenir.

Voïez le Liv intitulé: *Diſcours de ce qui eſt advenu à Vaſſi au paſſage de M. le Duc de Guiſe*, in 8°. Paris 1562.

Occaſion de la premiere guerre Civile.

En revenant de Saverne le Duc de Guiſe aïant paſſé par la petite Ville de *Vaſſi*, les Catholiques de cette Ville lui firent de ſi grandes plaintes des Huguenots qui eſtoient parmi eux, & nommément de leur Miniſtre, que pour en prévenir les ſuites; le Duc, prudent & modeté envoïa chercher le Miniſtre, ſans autre deſſein, que de lui dire d'eſtre à l'avenir plus retenu, & de n'offenſer perſonne dans ſes Predications: Le Miniſtre n'eſtant point chez lui, mais dans une Grange, où il preſchoit, le Gentilhomme qui l'alloit querir, voïant qu'on ne vouloit point le laiſſer parler au Miniſtre, ſe mit à heurter ſi fort, qu'il ſortit des gens en furie, qui ſe jetterent ſur lui & ſur ſon Valet.

Dans ce moment deux ou trois femmes du voiſinage eſtant allées toutes effraïées à l'auberge, où logeoit le Duc, dire aux uns que le Gentilhomme eſtoit priſonnier dans la Grange, & aux autres qu'il eſtoit tué, ce qui n'eſtoit pas vrai; les gens du Duc

avec des armes, & le Duc lui-mesme après eux, coururent précipitamment, les gens pour forcer la Grange, & lui pour les en empescher; mais ce Prince malheureusement aïant reçu en arrivant un coup de pierre dans le visage, ses gens furent si animez de lui voir la joue toute en sang, qu'ils briserent les portes de la Grange, & que se ruant comme des Lions sur les Huguenots qui estoient dedans, au nombre de plus de douze cens, ils en tuerent environ soixante, & en blesserent près de deux cens, au grand regret du Duc, qui eut bien de la peine à faire cesser le carnage. Ce funeste accident fut comme le signal de toutes les guerres de Religion.

Le Prince de Condé & l'Amiral de Chastillon demanderent justice à la Reine : la Reine promit de la faire; cependant comme elle n'en avoit ni l'envie ni le pouvoir, ils manderent promptement leurs troupes, d'autant plus que les Triumvirs se hastoient d'assembler les leurs.

Le dessein des uns & des autres estoit de se saisir du Roy, afin que l'aïant de leur costé, ils fissent passer leurs Ennemis pour des Mutins, pour des Rebelles, pour des Perturbateurs du repos Public, noms odieux que le parti le plus fort a toûjours donnez au plus foible. Le Roy de Navarre & ses amis les Triumvirs, prévinrent le Prince & l'Amiral : ils enleverent de Fontainebleau & amenerent à Paris, le Roy, ses freres & la Reine. Cet enlevement fut cause qu'elle eut pendant l'année suivante peu de part au Gouvernement, parce que les Triumvirs disposoient presque de toutes choses.

Premiere guerre Civile entre les Triumvirs & les Huguenots, à la teste desquels se mettent le Prince de Condé & l'Amiral de Chastillon.

N'y aïant plus après cela d'acommodement à esperer, les Huguenots leverent le masque, & s'emparerent par surprise, d'abord d'Orleans, puis de Bourges, de Lyon, de Poictiers, de Tours, d'Angers, d'Angoulesme, de Roüen, de Dieppe, du Havre de Grace, & d'autres Villes, en Dauphiné, en Languedoc, en Guienne & en Normandie.

En vain le Prince & l'Amiral firent ce qu'ils purent pour empescher, qu'il ne se commist des desordres dans les Villes qu'ils avoient surprises; leurs troupes, malgré qu'ils en eussent, briserent, Autels & Images, brusserent les Reliques, fondirent les Châsses, violerent les Religieuses, tuerent ou blesserent cruellement tout ce qu'ils rencontroient, d'Evesques, de Prestres & de Moines.

Leur rage bien loin de cesser, allant toûjours en augmentant, à la Ville & à la Campagne, le Parlement permit, puis ordonna par un Arrest, qu'on fist main-basse sur ces Furieux, & que par tout où on en trouveroit, on tuast sans misericorde ces Ennemis de Dieu & des hommes. Cette fureur passée, les troupes Huguenotes changerent si fort peu à peu, que de long-tems on n'avoit veu une Armée mieux disciplinée. L'oisiveté & le luxe en estoient bannis; on n'y entendoit point jurer; on y faisoit exactement la Priere, soir & matin; rien n'y demeuroit impuni, & d'or-

dinaire le chastiment y suivoit la faute de près. Il s'en falloit beaucoup, qu'il n'y eust un aussi bon ordre dans l'Armée des Triumvirs.

Pour recouvrer les Villes que les Huguenots avoient surprises, on mit en Campagne deux belles Armées, avec l'une desquelles le Mareschal de Saint-André, prit Poictiers sans peine, & en moins de jours, que ne dura le pillage de cette Ville. 1562.

L'autre Armée beaucoup plus nombreuse, & où le Roy estoit en personne, avec la Reine sa Mere, le Roy de Navarre, le Duc de Guise & le Connestable, après avoir en cinq semaines reduit Bourges à capituler, alla mettre le siege devant Roüen, qui au bout d'un mois & demi d'une très-vive resistance, fut enfin emporté d'assaut. Le sac de cette grosse Ville dura huit jours entiers, & fut d'autant plus cruel, qu'elle estoit fort riche.

Le 17. Novembre. Le Roy de Navarre qui avoit commandé à ce siege, & qui y avoit esté blessé en faisant de l'eau dans la tranchée, fit son entrée par la breche, porté dans son lict, sur les bras de ses Suisses : Vain triomphe, qui ne l'empescha point de mourir, en revenant par eau à Paris, pour s'y faire panser. Ce fut sa faute si la plaie devint mortelle. On eut beau lui dire de se ménager, il ne put s'abstenir de voir la belle du *Roüet*, une des *Sirenes* de la Regente. On appelloit ainsi un grand nombre de belles filles que cette Reine avoit auprès d'elle, moins pour orner sa Cour, que pour charmer par ces Sirenes, les gens de toutes Professions, dont elle croïoit avoir besoin. Mort du Roy de Navarre. 1562.

Le Roy de Navarre ne fut regreté, ni des Huguenots qui le haïssoient, ni des Catholiques qui ne l'estimoient point; homme voluptueux, & si irresolu, qu'il n'estoit capable de rien. De cinq enfans qu'il avoit eus de sa femme Jeanne d'Albret heritiere de la Navarre, il ne lui restoit que, *Henry*, qui fut Roy de France, & *Catherine de Bourbon*, qui épousa le Duc de Bar, fils aisné du Duc de Lorraine.

La perte de Roüen faisant craindre au Prince de Condé, que bien-tost elle n'entraisnast celle d'un grand nombre d'autres Villes, qui s'estoient declarées pour lui, en Haute & Basse Normandie, il tourna vers cette Province, tant afin de rassurer les Places, qui estoient à sa devotion, que pour joindre un renfort d'Anglois, qui venoient d'arriver au Havre, Ville très-importante, que le Prince leur avoit livrée pour gage de l'argent comptant que la Reine d'Angleterre avoit promis de lui fournir.

Le 19. Decembre. Dès que le Prince fut en Campagne, les Triumvirs se mirent à ses trousses, & le suivirent de si près, qu'ils le joignirent proche de Dreux, à l'entrée de la Normandie. Son Armée estoit de quatre mille Chevaux & de huit mille hommes de pied : l'Amiral commandoit l'avantgarde, le Prince le Corps de battaille, & d'Andelot, frere de l'Amiral, l'arrieregarde, ou Corps de reserve. Battaille de Dreux, où sont faits Prisonniers les Generaux des deux Armées. 1562.

L'Armée Roïale estoit de treize mille Fantassins & de deux à

trois mille Gendarmes : les Triumvirs y estoient tous trois en Personne ; le Mareschal de Saint-André eut le commandement de l'avantgarde, le Connestable commandoit le Corps de battaille, le Duc de Guise demeura au Corps de reserve, qui estoit composé d'un gros des amis du Duc, de sa Compagnie d'hommes d'Armes, & de quelques bandes de gens de pied.

Ce ne fut point l'avantgarde qui fit la premiere charge, mais le Corps de battaille, par l'ardeur qu'eut le Connestable de remporter lui seul l'honneur de cette journée. Il en fut bien puni ; car, après une heure de combat, n'estant point secouru à tems par le Mareschal de Saint-André, qui estoit aux mains de son costé, ni par le Duc de Guise qui ne branla point de son Poste, il fut enfin blessé & pris. Le Corps de battaille entierement mis en déroute, le reste de l'Armée Roiale couroit grand risque d'estre deffait, si les Vainqueurs mal-à-propos, ne se fussent mis trop tost à piller. Il leur en cousta cher, puisque cette imprudence fut cause que la Victoire leur échappa, & qu'ils furent battus à leur tour.

Le Duc de Guise voïant qu'ils se débandoient, & qu'ils ne gardoient plus aucun ordre, rallia les troupes vaincuës, & en leur remonstrant combien il estoit aisé de deffaire des gens épars, qui ne songeoient qu'à butiner, il sçut si bien les ranimer, qu'elles donnerent avec furie sur les Pillards. Le Prince de Condé accouru pour soutenir ses gens, eut le malheur d'estre fait Prisonnier, & de voir perir à ses yeux l'élite de son Infanterie. Tout habile qu'estoit l'Amiral, ce qu'il put faire de mieux, après un si grand échec, fut de sauver sa Cavalerie, & de se mettre en seureté.

Bizarre journée, où l'une & l'autre Armée fut victorieuse & vaincuë, où furent pris les deux Generaux, où avant le combat il n'y eut aucune escarmouche, & où la perte fut égale : celle des Catholiques fut cependant plus considerable, en ce qu'il y eut de leur costé, plus de Seigneurs & de Gentilshommes, tuez, blessez, ou faits Prisonniers, que du costé des Huguenots. Il demeura de part & d'autre, trois à quatre mille hommes sur la place. Le Mareschal de Saint-André poursuivant trop loin les Fuïards, fut aussi-tost enveloppé, puis tué quelques momens après par un nommé *Meziere*, fils de *Bobigni* Greffier de la Ville de Paris, en haine de ce que le Mareschal avoit demandé, à ce qu'on dit, la confiscation de leur bien.

Le Prince de Condé fit voir dans cette journée, une bravoure surprenante, l'Amiral une grande prudence, & le Duc de Guise leur Vainqueur une très-grande habileté.

Assassinat du Duc de Guise devant Orleans.

1563.

Le fruit de la Victoire, fut que six semaines après le Duc se vit en estat de faire le siege d'Orleans. Ce siege fut poussé si vigoureusement, qu'il ne pouvoit durer long-tems, si le Duc n'y eust esté tué. Son Meurtrier fut un Gentilhomme d'Angoumois, nommé *Poltrot de Meré*, qui, le considerant comme l'Ennemi le plus à craindre qu'eust la nouvelle Religion, crut faire en l'as- En Fevrier.

sassinant, une action agréable à Dieu. Ce Gentilhomme, Huguenot jusques à la fureur, aïant épié le tems que le Duc peu accompagné, revenoit au Camp, sur le soir, lui donna dans les reins un coup de pistolet chargé de si grosses balles, que le Duc ne put en rechapper. Il mourut le sixiesme jour de sa blessure.

Ce second Duc de Guise estoit en si haute estime, qu'on disoit, mesme de son vivant, qu'il n'avoit aucun vice, ni de Prince ni de Courtisan, mais qu'au contraire, il possedoit toutes les vertus heroïques. Sa generosité & sa moderation ne parurent jamais mieux, qu'aux derniers momens de sa vie. Il pardonna sa mort, & deffendit à ses enfans de la venger. Ses enfans n'obéïrent point, & environ dix ans après ils s'en vengerent sur l'Amiral, de la plus sanglante maniere qu'on lise en aucune Histoire.

Le Meurtrier interrogé qui lui avoit fait faire un si méchant coup, répondit que c'estoit l'Amiral, le Prince de Condé, Dandelot frere de l'Amiral, Soubize & le Ministre Beze. Il déchargea depuis le Prince, Soubize & Dandelot; mais à l'égard de l'Amiral, il persista dans sa premiere déposition; ce qui donna contre ce Seigneur un préjugé si violent, que quoiqu'il se dist innocent, & que mesme il eust demandé qu'on differast de quelques mois l'execution du Criminel, pour qu'on pust le lui confronter, bien des gens ne laisserent pas de le croire plus ou moins coupable de la mort tragique du Duc.

La mort du Duc de Guise fit changer les choses de face. La Reine Mere qui depuis un an avoit perdu tout son credit, se flatta de le recouvrer, en se voïant débarassée, du Roy de Navarre qui la gesnoit, du Duc de Guise qu'elle craignoit, & du Mareschal de Saint-André qu'elle haïssoit mortellement. On disoit que dans un Conseil tenu par les Triumvirs, il avoit opiné à la jetter à la Riviere. Elle eut quelque pensée de faire faire le Procès au Prince de Condé, afin que par represailles, les Huguenots fissent couper le cou au Connestable leur Prisonnier. Par là en se deffaisant des Chefs des deux Factions, elle en eut esté plus maistresse. L'apprehension qu'elle eut qu'on ne vengeast sur elle-mesme la vie de l'un & de l'autre, la détourna de ce dessein.

Le credit superieur qu'elle avoit eu d'abord, n'estant tombé depuis un an, que parce que mal-à propos elle s'estoit trop déclarée en faveur d'un des deux Partis, elle tascha, pour recouvrer cette premiere autorité, de ménager entre eux une Paix solide & durable: pour cela elle souhaita qu'en sa presence, le Prince & le Connestable, assistez de quelques Seigneurs, en recherchassent les moïens. L'Entrevuë se fit dans une Isle, où le Prince & le Connestable furent conduits sous bonne garde.

En Mars. Premiere Paix 1563.

Le Prince demandoit que l'Edit de Janvier qui avoit esté révoqué au commencement de cette guerre, fust confirmé par un nouveau, qui permist comme auparavant l'exercice public de la nouvelle Religion, dans toutes les Villes, Bourgs & Villages; le Connestable au contraire soutenoit qu'il estoit du bien de l'Eglise & de l'Estat,

que l'Edit demeurast supprimé. Aprés de grandes altercations, l'un ni l'autre ne se relaschant point, la Reine trancha & permit l'exercice de la nouvelle Religion, mais en certains lieux seulement.

Les Huguenots rigides crierent fort contre cette Paix. L'Amiral, Dandelot son frere, & quelques Ministres zelez, conjurerent le Prince de ne la point signer; mais le Prince qui estoit gagné, répondit avec hauteur, qu'en aïant donné sa parole, il n'y avoit plus de remede. Les attraits d'une des a Sirenes, je veux dire, une des Filles de la Reine, & les offres de cette Princesse, l'avoient tellement enchanté, qu'il ne pouvoit leur rien refuser. La Regente l'avoit leurré de le faire déclarer Lieutenant General du Roy, dans toute l'estenduë du Roïaume, & de le marier à Marie Stuart Reine d'Ecosse, la plus belle femme de son tems; mariage aussi agréable qu'illustre, qui flattoit fort le cœur du Prince, également sensible à l'ambition & à l'amour.

a La Belle de Limeüil.

La Reine Mere qui avoit esté cause de la premiere guerre Civile, par les faveurs précipitées qu'elle avoit faites aux Huguenots, est aussi cause de la seconde, par la haine qu'elle conçoit contre eux.

Cette Paix ne rétablit point le calme parmi les esprits; bien au contraire: comme de part & d'autre ce n'estoit pas de bon gré qu'on y avoit donné les mains, la haine & la deffiance furent plus vives que par le passé; si bien que dans le tems mesme que les Huguenots pour réparer le crime qu'ils avoient commis, en livrant le Havre aux Anglois, faisoient voir au siege de cette Place, qu'on reprit peu aprés la Paix, plus d'ardeur que les Catholiques, ils negocioient secretement à Londres & en Allemagne, prévoïant ce qui arriva, qu'avant qu'il fust trois ou quatre ans, la guerre recommenceroit dans le Roïaume, plus que jamais.

Ils se plaignoient qu'on n'executoit aucun Article de leur Traité, du moins sans restriction, & qu'on les maltraitoit par tout, sans qu'ils pussent obtenir justice des Gouverneurs ou Magistrats, ni mesme de la Reine Mere, qui ne faisoit que les amuser. Elle ne les aimoit plus, parce qu'ils la pressoient de faire le Prince de Condé Lieutenant General de l'Estat. A force de la harceller, de parler d'elle trop librement & mesme de la menacer, ils l'aigrirent tellement contre eux, & la rendirent malgré elle si zelée Catholique, que de l'advis du Connestable, qui menaçoit de son costé de lui faire oster la Regence, si elle ne se déclaroit; enfin elle se détermina à les poursuivre à outrance, quand elle auroit pris ses mesures.

1564.
1565.

Dans ce dessein, pour mieux connoistre leurs forces, elle promena le Roy & la Cour dans les Provinces du Roïaume, où il y avoit le plus de Huguenots, & sous prétexte d'embrasser sa chere fille, la Reine d'Espagne, qui se rendit sur la frontiere, elle poussa jusques à Bayonne, où pendant prés de trois semaines que les deux Cours y séjournerent, elle s'aboucha secretement avec le Duc *d'Albe*, homme de guerre & de cabinet, & l'homm de confiance de Philippe II. Roy d'Espagne.

La Reine Mere eut beau déguiser le mystere de cette entrevûë, on sçut qu'il s'y estoit fait une Ligue entre les deux Rois, pour exterminer l'heresie. Le Roy d'Espagne y avoit un grand inte-

rest, parce que la nouvelle Religion n'avoit pas moins, depuis trois ans, fait de mal dans les Païs-Bas, qu'elle en avoit causé en France & en Allemagne.

Seconde guerre Civile.

Depuis cette entrevûë, les Huguenots furent sur leurs gardes; & lorsque dix-huit mois après ils virent que la Reine Mere faisoit venir dans le cœur du Roïaume, six à sept mille Suisses, en mesme tems qu'avec une Armée, le Duc d'Albe s'en allant en Flandres, costoïoit les Frontieres de Champagne & de Picardie, ils en furent tellement allarmez, qu'ils résolurent de prévenir les mauvais desseins de la Cour. Le Prince & l'Amiral y estoient d'autant plus portez, qu'ils sçavoient à n'en point douter, du moins ils le disoient ainsi, que la Reine avoit resolu de les faire mourir, ou par la main d'un Bourreau, si on pouvoit les arrester, ou par le fer ou le poison.

En Septembre.

Journée de Meaux. 1567.

Le Prince & l'Amiral assemblerent donc secretement, sept à huit cens hommes d'élite, tous Gentilshommes ou Officiers, à dessein d'envelopper la Cour, qui estoit alors à *Monceaux*, Maison Roïale à une lieuë & demie de Meaux. Les mesures estoient si bien prises, que le coup ne pouvoit manquer, si les Chefs de cette entreprise ne se fussent laissé amuser par des négociations.

Pendant ces pourparlers la Cour s'estant sauvée à Meaux, & aïant eu le tems d'y faire entrer cinq mille Suisses qui estoient dans les environs, elle se rassura, & se mit en marche la nuict suivante, pour gagner Paris. Le Prince, au point du jour, attaqua les Suisses avec sa Cavalerie, mais il ne put les entamer, tant ils estoient serrez.

Quoiqu'après un coup si hardi, il n'y eust plus ce semble d'accommodement à esperer, la Reine & le Connestable, tandis qu'ils assembloient leurs forces, ne laisserent pas de faire au Prince, de nouvelles propositions. Pendant une semaine ou deux, ce ne furent qu'allées & venuës, de Paris à l'Armée du Prince; je dis à l'Armée du Prince, car en moins de dix jours, il lui estoit venu deux à trois mille hommes, avec lesquels il eut l'audace & l'adresse de bloquer Paris.

Comme cette grande Ville ne subsiste qu'au jour la journée, on y cria bien-tost, moins contre les Rebelles, que contre le Connestable, qui sembloit s'entendre avec eux: la Populace le croioit, parce qu'au lieu de les combattre, il ne parloit que de les appaiser. Le murmure augmentant avec la disette, le Connestable fut si picqué, de ce qu'on le soupçonnoit de manquer de fidelité, que quoiqu'il eust toûjours esté grand temporiseur, il sortit brusquement de Paris, pour les forcer dans leurs quartiers. Il n'eust jamais pensé qu'ils ozassent l'attendre en raze Campagne, tant ils estoient foibles; cependant il les y trouva prests à le bien recevoir. Le combat se donna dans la Plaine de Saint-Denis, & dura environ trois heures.

Le 10. Novembre.

Bataille de Saint-Denis, près de Paris.

L'Armée du Connestable estoit de seize mille Fantassins, de trois mille hommes d'Armes, & de sept à huit mille Bourgeois:

1567. Troupes qui grossissent une Armée, sans ordinairement en beaucoup augmenter la force. En effet, ces Rodomonts si bien vestus, & qui avoient des armes dorées, s'enfuirent dès le premier choc.

L'Armée des Huguenots n'estoit en tout, à ce qu'ils disent, que de douze cens hommes de pied, & de quinze à seize cens Cavaliers, harassez & si mal armez, que la pluspart au lieu de lances, n'avoient que des perches qu'ils trouverent à la Foire de Saint-Denis : l'habileté de l'Amiral & l'intrepidité du Prince, suppléérent au deffaut du nombre; bien-loin de fuir le combat, ce furent eux qui le commencerent.

Leur aisle droite fut enfoncée, la gauche au contraire deffit le Corps de battaille, que commandoit le Connestable; la nuict mit fin au combat. L'Infanterie y eut peu de part, il n'y fut tué en tout que sept à huit cens hommes, autant d'un costé que d'autre. Le champ & les dépoüilles demeurerent aux Catholiques, & tout l'honneur aux Huguenots : Les premiers estoient dix contre un; cependant les autres, sans artillerie, non seulement soutinrent l'effort d'une Armée, fraische, aguerrie & sans comparaison plus forte, que n'estoit la leur, mais encore ils en deffirent une partie, & revinrent le lendemain insulter les Victorieux, jusques aux Portes de Paris.

Mort du Connestable, Anne de Montmorenci.

Cette journée fut bien glorieuse au Connestable. C'est la plus belle de sa vie : il y fit tout devoir de Soldat & de Capitaine. Ce genereux vieillard abandonné dans la meslée, où il fut blessé de six coups, ne laissa pas de se deffendre avec un courage heroïque, jusques à ce qu'un de ses enfans & quelques-uns de ses amis, vinrent le dégager; il vouloit expirer sur le champ de battaille, disant que c'est le lict d'honneur, où doit mourir un Connestable. Ce fut malgré lui qu'on le transporta à Paris, où il mourut deux jours aprés. La Reine Mere lui fit faire des Funerailles pareilles à celles des Rois : c'estoit de bon cœur; car quelque douleur qu'elle témoignast, elle estoit ravie d'estre deffaite d'un grondeur, qui ne cessoit de la contredire.

Je ne sçache point d'homme depuis l'establissement de la Monarchie, qui ait fait plus de bruit en France que ce Connestable. Les grandes Charges qu'il a euës, le long-tems qu'il les possedа, sa faveur, ses richesses & la haute opinion qu'il vouloit que l'on eust de lui, ont bien autant contribué à sa réputation, que ses actions & son merite.

Quatre jours aprés la battaille, le Prince & l'Amiral prirent la route de Lorraine, pour joindre six mille *Lansquenets*, & environ quatre mille *Reistres*, que leur amenoit *Jean Casimir*, fils de l'Electeur Palatin. Avec ce renfort, le Prince & l'Amiral revinrent sur leurs pas, passerent la Marne & la Seine, & aprés avoir ravagé une grande partie de la Beausse, ils mirent le siege devant Chartres : ils y reconnurent que c'est moins les fortifications qui rendent une Ville imprenable, que les hommes qui la deffendent.

L'experience

L'experience du Gouverneur, & la bravoure des Habitans, servirent de remparts à cette meschante Place. Vraisemblablement le Prince eust esté contraint d'en lever honteusement le siege, si sur ces entrefaites la Paix ne se fust concluë.

Seconde Paix, nommée autrement la petite Paix, parce qu'elle ne dura que six mois. 1568.

Par ce nouveau Traité, on accorda aux Huguenots l'exercice de leur Religion, sans aucune restriction, de tems, de lieux ni de personnes. *Gontaut de Biron* Plenipotentiaire du Roy, fut fort blasmé à la Cour, d'avoir eu tant de facilité, neanmoins la Reine Mere ne laissa pas d'approuver ce qu'il avoit fait, parce qu'alors elle souhaitoit la Paix, quoique ce ne fust pas son intention de la garder.

Troisiesme guerre Civile.

En effet, cette seconde Paix ne dura pas plus de six mois, encore dans cet intervalle, il fut tué en des émotions, ou par ordre secret de la Cour, plus de deux mille Huguenots: c'estoit tout de bon que le Roy & la Reine Mere pensoient à les exterminer; le Roy ne pouvoit leur pardonner la hardiesse qu'ils avoient euë de l'attaquer sur le chemin de Meaux, & on lui avoit persuadé que ces Rebelles en vouloient à sa vie & à sa Couronne; ce qui le confirma dans cette prévention, fut qu'on vit quelque tems après, de la Monnoie d'or & d'argent, au coin du Prince de Condé, l'écu de France d'un costé, de l'autre le Portrait du Prince, & pour legende ces paroles, *Ludovicus XIII. Francorum Rex primus Christianus*, *Loüis XIII. premier Roy Chrestien des François.*

Le Blanc, p. 331. de son traité des Memoires, dit avoir vû de celle-là.

Le Prince & l'Amiral, avertis qu'il filoit des troupes pour les surprendre dans leurs maisons, se refugierent à la Rochelle qui venoit de se déclarer pour eux; les Capitaines Huguenots s'y rendirent de toutes parts, Jeanne d'Albret Reine de Navarre, y mena son fils & sa fille, & près de quatre mille hommes, & la Reine d'Angleterre, la protectrice du parti, y envoïa de grosses sommes, du canon & des munitions.

La guerre civile, s'estant donc rallumée une troisiesme fois, les Huguenots vers la mi-Octobre, s'emparerent de la plus part des Villes, du Poitou, du Païs d'Aunix, de la Xaintonge & de l'Angoumois, après quoi le Prince de Condé & l'Amiral de Chastillon, se mirent en campagne, pour observer l'Armée Roïale, qui s'avançoit vers ces Provinces. 1568.

Cette Armée estoit commandée par Henry Duc d'Anjou, celui des Enfans de France, que la Reine Mere aimoit le plus; en le faisant General à quinze ou seize ans, elle avoit moins en vûë de le mettre en reputation, que d'estre maistresse des Armées, comme elle l'estoit du cabinet; *Tavanes*, *Cossé* & *Biron*, furent donnez au jeune Prince pour ses hommes de confiance, avec cette difference, que l'advis du premier estoit moins un conseil, qu'une leçon qu'il devoit suivre.

L'Armée du Duc estoit de six mille Chevaux, & de vingt-deux mille hommes de pied, celle du Prince de Condé estoit moins nombreuse d'un quart; en récompense c'estoient tous gens déterminez. Le Prince s'assurant sur leur experience, & sur leur intre-

pidité, cherchoit à donner bataille; le Duc au contraire avoit ordre de l'éviter, parce que ses troupes à beaucoup près ne valoient pas celle du Prince. Par-là durant un mois ou deux, il n'y eut que des escarmouches, jusques à ce qu'un froid très-rigoureux qui fit mourir de part & d'autre, six à sept mille des meilleurs hommes, obligea le Duc & le Prince de se mettre en quartier d'hyver.

Battaille de Jarnac. 1569.

Rentrez en campagne au mois de Mars suivant, ils se rencontrerent en Angoumois, vers la petite Ville de *Jarnac*. Le combat ne fut ni long ni sanglant; il y fut tué environ deux cens Catholiques, & trois fois autant d'Hugenots, les premiers demeurerent les maistres du Champ, les autres s'enfuïrent à vauderoute; malheur moins considerable, que ne fut la perte qu'ils firent vers le milieu de l'action. Le 13. Mars.

Le Prince de Condé, peu avant qu'elle commençast, aïant eu la jambe cassée d'une ruade de cheval, se retiroit au petit pas dans la resolution de ne combattre d'un jour ou deux, quand on vint l'avertir que l'Armée Roïale chargeoit. A cette nouvelle, tout blessé qu'il estoit, il rebroussa dans le moment, & se jettant dans la meslée, il se battit comme un Lion, jusques à ce qu'estant enveloppé, il fut contraint de presenter le gantelet.

Mort de Loüis de Bourbon premier Prince de Condé.

Deux Gentilshommes à qui il s'estoit rendu, le voïant tellement blessé qu'il ne pouvoit se soutenir, le transporterent sur leurs bras & l'assirent au pied d'un buisson, pour lui laisser reprendre haleine; mais à peine l'eurent-ils mis à terre, que le Baron de *Montesquiou*, parti d'auprès le Duc d'Anjou, vint au galop, donner au Prince un coup de pistolet dans la teste. Action qu'on n'eust point blasmée, si elle se fust faite dans la meslée, & qui parut à bien des gens un veritable assassinat, parce qu'elle se fit de sang froid. Le bruit courut, que c'estoit par ordre du Duc. Le sujet qu'on eut de le croire, est que le Duc haïssoit le Prince, & que Montesquiou estoit Capitaine des Gardes du Duc.

Montesquius Andium, stipatorum Ductor qui non sine occultis ut creditur mandatis advenit & cum ipso colloquentem Condæum à tergo aggressus sclopeto in cervicem adacto confecit. De Thou, Liv. 45. p. 569. 2. Tome.

Le malheur de cette journée ne consterna point les vaincus, quoiqu'ils regretassent fort le Prince, ils croïoient n'avoir rien à craindre, tant que l'Amiral vivroit. Lui & les autres Chefs, deux jours après le combat s'estant assemblez à Xaintes, pour y tenir conseil de guerre, la Reine de Navarre, Princesse d'un fort grand courage, les y joignit en diligence, & y mena avec elle son fils le Prince de Bearn, & l'aisné des garçons du deffunt Prince de Condé. La vûë des deux jeunes Princes qui furent reconnus pour Generalissimes, les genereuses remonstrances de la Reine de Navarre, & principalement la confiance que l'on avoit dans la prudence de l'Amiral, qui estoit l'ame du Parti, rassurerent les plus timides, de sorte qu'il fut resolu, qu'on feroit de nouveaux efforts pour se remettre de ces pertes.

L'Armée des Huguenots, quoiqu'ils fussent dénuez d'argent, grossit si fort en peu de tems, tant par l'industrie de l'Amiral,

que par la jonction de cinq à six mille Allemands, que le Duc de Deux-Ponts leur amena, qu'elle se trouva de vingt-sept mille hommes effectifs, lorsqu'environ six mois après, il se donna un
Le 3 Octobre. nouveau combat, près de la petite Ville de *Moncontour*, dans une vaste Plaine, entrecoupée de vallons & de petites hauteurs, qui en pareille occasion peuvent beaucoup nuire ou servir, selon qu'on sçait en profiter. Bataille de Moncontour, 1569.

Les deux Armées estoient à peu près égales; les Officiers de part & d'autre, estoient gens braves & habiles; l'Amiral principalement sçut si bien prendre ses avantages, disposer son Armée & donner ordre à tout, qu'il auroit gagné la bataille, pour peu que les troupes qu'il commandoit, eussent témoigné de vigueur; mais son Infanterie se laissa enfoncer, sans faire beaucoup de resistance, & sa Cavalerie n'eut pas fait une premiere charge, qu'elle se retira en desordre. L'action commença sur les huit heures du matin, & fut finie avant dix. La Victoire demeura toute entiere aux Catholiques, victoire d'autant plus complette, qu'elle ne leur cousta pas sept cens hommes; au lieu que les Huguenots perdirent en cette journée, une partie de leurs bagages, toute leur artillerie, & près de neuf mille Fantassins, tant Allemands que François.

Ce fut alors qu'on crut le Parti ruiné, parce qu'on ne pouvoit s'imaginer qu'après une si grande perte l'Amiral pust se soutenir; mais le bon sens & le courage de ce General, ne brilloient jamais davantage que dans l'adversité; les difficultez augmentoient ses lumieres, & les perils sa fermeté. Après avoir muni ses Places les plus exposées, il se retira à grands pas avec le débris de son Armée, gagnant le Païs d'Aunix, pour s'y restablir à son aise; cependant malgré ces précautions, il n'eust pû resister long-tems, si on se fust mis à le poursuivre: heureusement pour lui, cette vieille maxime, *Qu'il ne faut point laisser de Places Ennemies derriere*, mal entenduë des Catholiques, fit manquer une occasion quasi certaine de le perdre, & fut cause que le Duc d'Anjou assiegea *Saint-Jean-d'Angeli*. Faute du Duc d'Anjou après sa Victoire.

Cette Place pour n'estre point fortifiée n'en fut pas moins bien deffenduë; la bravoure des assiegez & leurs travaux infatigables, la rendirent difficile à prendre, plus que n'eust fait le meilleur rempart. On ne parloit d'abord, que de les passer tous au fil de l'épée, pour peu qu'ils fissent de resistance; mais lorsqu'on eut reconnu par leur vigoureuse deffense, que pour les avoir par la force, il en cousteroit trop, d'argent, de tems & de monde, on leur fit des propositions.

Ces vaillans hommes les rejetterent, moins par fierté & par hauteur, que parce qu'ils apprehendoient, que le Roy & la Reine Mere, qui estoient allez à ce siege, ne leur manquassent de parole, & continuerent à se deffendre avec la mesme vigueur, jusques à ce que ne pouvant plus tenir, faute de vivres & de munitions, ils se mirent en devoir de sortir l'épée à la main, &

de ſe faire paſſage à travers l'Armée Ennemie, ou de mourir en combattant; ce fut ce qui les ſauva, parce que cette reſolution redoublant les allarmes & l'ennui de la Reine Mere, qui n'eſtoit que trop rebutée d'un ſiege de près de deux mois, elle leur donna tant d'aſſurances d'executer exactement ce qu'on leur promettoit, qu'ils ſe rendirent à compoſition.

Biron Mareſchal de Camp, Catholique par intereſt, à ce que l'on diſoit, & Huguenot d'inclination, fut l'entremetteur du Traité. On convint que la Garniſon ſortiroit vie & bagues ſauves, & qu'elle ne ſerviroit de quatre mois contre le Roy. La perte de cette Place fut moins nuiſible aux Huguenots, que ſon acquiſition ne fut funeſte aux Catholiques, non ſeulement, parce que l'Armée Roïale ſe ruina preſque à ce ſiege, mais principalement, parce qu'il donna à l'Amiral, le tems de reſtablir la ſienne.

Marche ſurprenante de l'Amiral.

Dès que le Duc d'Anjou ſe fut attaché à ce ſiege, l'Amiral n'apprehendant plus d'eſtre pourſuivi dans ſa retraite, avoit fait rafraiſchir à l'aiſe ce qui lui eſtoit reſté de troupes, & environ un mois après il s'eſtoit remis en Campagne, tant pour raſſembler celles qui avoient eſté diſperſées, que pour en faire de nouvelles, & donner par ſa hardieſſe, de la réputation à ſes armes. Sa marche, pendant ſept ou huit mois, par un Hiver fort rigoureux, ſans argent, ſans proviſions, à travers Païs Ennemis, & aïant toûjours ſur les bras, des Milices qui le coſtoïoient, paſſa pour l'exploit de guerre le plus beau & le plus heureux qui ſe fuſt fait depuis long-tems.

1569. Il partit de *Xaintes* à la fin d'Octobre 1569. & après avoir ſéjourné un mois ou deux à *Montauban*, où il toucha quelque argent, il ſe rendit maiſtre d'*Aiguillon*; enſuite remontant le long de la Garonne, il mit à feu & à ſang, tous les environs de Toulouſe, pour ſe venger du Parlement, qui faiſoit ſans miſericorde, néier, ou pendre les Huguenots: De là s'approchant de *Caſtres*, il pouſſa juſques aux Pirenées; puis coſtoïant la Mer, il paſſa l'Aude, près de Narbonne, & pilla le Païs, juſques à la fin de
1570. Janvier 1570. s'eſtant remis en marche au commencement du mois ſuivant, il ſurprit *Niſmes*, par l'Aqueduc. Après, il paſſa le Rhoſne au *Pouſſin*, & ravagea le Dauphiné; puis aïant repaſſé le Rhoſne, il traverſa tout le Forez, & vint deſcendre en Bourgogne, où il ſurprit *Arnai-le-Duc*.

Dans cette longue & penible marche, qui fut de plus de quatre cens lieuës, il fit ſubſiſter ſes troupes aux dépens des Lieux où il paſſa; il pilla cinquante petites Villes, & en rançonna plus de cent. On n'euſt jamais penſé, qu'il euſt eſté aſſez habile & aſſez heureux pour ſe démeſler de tant de Places le long deſquelles il paſſa; & que ſans recevoir d'échec, il euſt traverſé tant de Fleuves, & percé les deſtroits de tant de Montagnes, malgré les horreurs de l'Hiver, la difficulté des chemins, & la reſiſtance de ſept ou huit Provinces: enfin, après s'eſtre repoſé il prit la

route de Paris, à dessein d'affamer cette grande Ville : Audâce qui effraïa tellement la Cour, que pour éviter ce peril, la Reine Mere fut obligée de faire des propositions.

L'Amiral n'en vouloit écouter aucune qu'il ne fust venu jusques à Paris, braver le Roy & sa Mere, jusques sous les fenestres du Louvre, mais les autres Chefs des Huguenots ne furent point de son sentiment. Les dangers continuels qu'ils essuïoient depuis un an, la perte de leurs biens, qui estoient exposez au pillage, & la crainte d'estre taillez en pieces par une Armée Roïale

8 Aoust. qui s'avançoit pour les combattre, leur firent accepter la Paix. Troisiesme Paix. 1570.

Outre les avantages qu'on avoit accordez aux Huguenots par la derniere, ils obtinrent qu'ils seroient admis, aux Charges, aux Honneurs Publics, aux Colleges, & aux Hospitaux ; & qu'ils pourroient pour seureté des choses qu'on leur promettoit, avoit telle Garnison que bon leur sembleroit, dans *la Rochelle*, dans *Montauban*, dans *Cognac*, dans *la Charité*.

Motifs de Charles IX. & de la Reine sa Mere, en faisant la Paix avec les Huguenots.

Une Paix si favorable à l'Heresie, si honteuse au Roy, & si dommageable à l'Estat, fit fort crier les Catholiques, & donna occasion à parler bien diversement des motifs que la Reine Mere avoit eus en la concluant.

Les uns disoient qu'aimant à se divertir, elle s'estoit dégoûstée de vivre toûjours dans le trouble. Ceux qui parloient ainsi ne la connoissoient pas. Quoiqu'elle fust également avide d'affaires & de plaisirs, elle n'estoit jamais, ni trop occupée des uns, ni trop dissippée par les autres. Elle sçavoit si bien ménager son tems, que les affaires ni la guerre, ne l'empeschoient point de se réjoüir, quand l'envie lui en prenoit. Le son des violons n'estoit point étouffé par le son des trompettes, & les mesmes équippages qui traisnoient les machines de guerre, traisnoient aussi assez souvent des machines de Ballet.

D'autres plus pénettans, croïoient que la Reine Mere ne s'estoit enfin déterminée à accorder aux Huguenots une Paix si avantageuse, qu'à dessein de les endormir pour les perdre plus aisément, lorsque les conjonctures en feroient naistre le moment : Selon d'autres en faisant la Paix, elle n'avoit songé qu'à prévenir la division qui s'alloit mettre dans sa Famille, si la guerre eust continué.

Catherine de Medicis avoit trois fils, Charles, qui regnoit, Henry Duc d'Anjou General des Armées de France, & François Duc d'Alençon ; celui-ci n'avoit que quinze ans, Henry en avoit dix-huit, & le Roy un peu moins de vingt.

Charles estoit si jaloux de la gloire que le Duc d'Anjou avoit acquise depuis deux ans, qu'il estoit resolu de lui oster au Printems suivant le commandement des Armées, & le titre pompeux de Lieutenant General du Roy dans toute l'estenduë du Roïaume : Affront que la Reine Mere voulut en faisant la Paix, épargner au Duc d'Anjou, qui estoit celui de ses fils qu'elle aimoit le plus tendrement.

Quoiqu'il en soit, quelque desavantage que l'Estat & la Reli-

gion eussent reçu du dernier Traité, le Roy ne s'en plaignit point, parce que sa Mere lui fit entendre, à ce que disent les Huguenots, que ne pouvant à force ouverte exterminer ces Séditieux, il falloit s'y prendre autrement, & feindre de leur vouloir du bien pour les attirer dans le piege. Charles IX. avoit de la disposition à profiter de ces leçons; car quoique naturellement il fust farouche & violent, il n'en estoit pas moins, en de certaines occasions, caressant & dissimulé.

Charles IX. sçait si bien leurrer l'Amiral, qu'il l'attire enfin à la Cour.

Instruit par sa Mere, il se mit donc à témoigner une grande estime pour l'Amiral, du penchant pour les Huguenots, du regret qu'on les eust poussez, du desir de les emploïer à faire la guerre aux Espagnols. L'Amiral mordant à cet hameçon, & souhaitant cette guerre passionnément pour aller secourir les Protestans de Flandres, le Roy lui en escrivit, & marqua tant d'empressement de le voir & de le consulter, sur cette guerre, sur le Gouvernement, sur les moïens de se tirer de l'esclavage, où le tenoient sa Mere & le Duc d'Anjou, qu'il estoit difficile de ne pas se laisser surprendre à tant de signes de confiance.

De Thou, Liv. 50. 2. Tom. pag. 761. & suiv. Tome 2. des Memoires du Regne de Charles IX. p. 84. 88. 267.

Le Mariage de Henry de Bourbon Prince de Navarre & de Marguerite, sœur de Charles IX. n'est proposé aux Huguenots que pour les mieux tromper.

Un autre appas du moins aussi séduisant, fut que le Roy proposa pour gage de sa parole envers le Parti Huguenot, de donner en mariage, sa sœur *Marguerite de Valois*, au fils de la Reine de Navarre. Toute deffiante qu'estoit cette Reine, & tout sage qu'estoit l'Amiral, ils se laisserent enchanter par un charme si ébloüissant.

1571.

L'Amiral, depuis le Traité, s'estoit tenu à la Rochelle, & avoit resolu de ne point retourner à la Cour, parce qu'il estoit persuadé, que quelque amnistie qu'on ait obtenuë, on redevient coupable, dès qu'on est assez indiscret, pour se mettre à la merci de ses plus cruels Ennemis. Il lui en cousta la vie, pour avoir oublié une si sage maxime, & pour estre venu à la Cour, charmé de l'empressement que l'on témoignoit de l'y voir.

A son arrivée, on l'accabla, de loüanges, de caresses, de graces, de dons; ces faveurs excessives qui devoient lui ouvrir les yeux, ne servirent qu'à l'aveugler, & quelque advis qu'on lui donnast de prendre garde à lui, il disoit, qu'il aimeroit mieux estre traisné à la voirie, que de se deffier du Roy, & de donner par là occasion à une nouvelle guerre Civile. On a peine à comprendre comment un homme si ruzé se laissa tromper par un enfant, & comment un enfant tel qu'on est encore à vingt ans, sçut assez bien se contrefaire, pour dupper un homme si fin.

Ibid. p. 341. 351.

Mort de la Reine de Navarre.

L'Amiral estoit si charmé du bon accüeil qu'on lui avoit fait, que quoique l'on soupçonnast que la Reine de Navarre, qui mourut peu de tems aprés qu'elle fut arrivée à la Cour, avoit esté empoisonnée, il ne s'effraïa point du sort de cette Princesse. Elle s'estoit si fort échauffée à faire les preparatifs du mariage de son fils, qu'il lui prit une grosse fievre, dont elle mourut en cinq jours. On croit qu'elle fut empoisonnée par des gands de senteur, que lui vendit un Milanois, Parfumeur de la Reine mere.

1572.

La mort de la mere ne rompit ni ne retarda le mariage du fils. Quatre jours se passerent en festins, Tournois & Ballets, tandis que le dissimulé Charles IX. & Catherine de Medicis deliberoient secretement sur l'execution de leur sanguinaire dessein. A ce Conseil secret, se trouverent le Duc d'Anjou, qui depuis fut le Roy Henry III. les Comtes de Tavanes & de Rais, & de Birague Garde des Sceaux.

La Cour estoit fort grosse; la Noblesse Huguenotte y estoit venuë de toutes parts pour les Noces du Roy de Navarre. Lui & le Prince de Condé y avoient amené plus de douze cens, tant Gentilshommes qu'Officiers, malheureuses victimes qu'on alloit égorger dans cette feste de Lapithes : l'idée seule de ce massacre fait horreur. On ne sçait point au vrai, ni quand il fut resolu, ni sur qui il devoit s'estendre.

Les uns disent, qu'on n'en vouloit qu'à l'Amiral; d'autres se sont imaginez, que la Reine Mere avoit dessein de se desfaire en mesme tems des Guises & des Huguenots; qu'en permettant aux Guises de venger la mort de leur pere, par celle de l'Amiral; elle croïoit que les Huguenots fondroient aussi-tost sur eux, pendant quoi les Gardes du Roy, eussent chargé les uns & les autres, comme des perturbateurs du repos public. Si ce fut là son projet, il ne réüssit pas.

Blessure de l'Amiral.

La tragedie commença par la blessure de l'Amiral; comme il sortoit du Louvre sur les onze heures du matin, & que lisant avec attention un papier qu'on venoit de lui donner, il s'en retournoit chez lui a pied, un Gentilhomme nommé *Maurevel*, croïant le jetter sur le carreau, lui tira un coup d'arquebuse par la fenestre d'une salle basse; *de Pile Villemeur* qui avoit esté Precepteur du Duc de Guise & de ses freres, & qui estoit Chanoine de Saint Germain l'Auxerrois demeuroit dans cette maison; Maurevel quoique Gentilhomme n'en estoit pas moins scélerat, il n'y avoit pas long-tems qu'il avoit tué de guet-à-pend, un Seigneur appellé de *Moüi*; aussi n'estoit-ce ni par vengeance ni par zele de Religion, mais pour en estre recompensé des gens qui le mettoient en œuvre, qu'il avoit fait ce meschant coup. De deux balles dont estoit chargée l'arme qu'on tira sur l'Amiral, une lui brisa entierement le second doigt de la main droite, & l'autre lui blessa trés-fort le bras gauche.

A cette nouvelle, le Roy qui joüoit à la paume, casse sa raquette de dépit, fait semblant d'entrer en furie, fait fermer les Portes de Paris, fait courir aprés l'assassin qui s'estoit enfui sur un des chevaux du Duc de Guise, nomme des Juges pour informer, rend visite à l'Amiral, le console, l'embrasse, le baise, fait poser pour sa seureté un corps-de-garde de François devant la porte de sa maison, & un de Suisses au-dedans, exhorte tous les Huguenots de se loger aux environs, & faisant de moment à autre les plus execrables sermens, jure qu'il vengera ce crime d'une maniere si severe, qu'on s'en souviendra à jamais.

Toutes ces belles apparences n'éblouïrent que l'Amiral, ses amis vouloient l'enlever & sortir promptement de Paris; mais la Cour qui

en fut avertie ne leur en donna pas le tems, & de peur qu'une si grande proie ne vinst à lui eschapper, elle se hasta de les immoler. Le Duc de Guise, ses freres, ses oncles, ses amis, se chargerent de l'execution, pour laquelle les Soldats aux Gardes, & deux mille Bourgeois affidez, furent sous les armes dès minuict.

Au son de la cloche qui devoit servir de signal, on s'en va fondre chez l'Amiral, qui ne pouvant dormir à cause de sa plaie, se faisoit lire les Commentaires de Calvin sur Job, & on enfonce à coups de hache, la grande porte de sa maison. Ce vacarme lui annonçant qu'il n'avoit pas long-tems à vivre, il se mit à genoux, fit une courte priere, & exhorta ses Domestiques à se sauver. A peine estoient-ils sortis de sa chambre, que les assassins y entrerent. Un d'eux lui passa son épée au travers du corps, d'autres lui donnerent des coups, de sabre, de hallebarde, & de pertuisane. Il estoit si défiguré, quand ils le jetterent dans la cour, que le Duc de Guise qui y attendoit la fin de la tragedie, eut peine à le reconnoistre.

Sa mort.

On porta la teste à la Reine, la canaille se saisit du corps, & après lui avoir couppé les parties viriles & les mains, elle traisna ce malheureux tronc, durant trois jours dans les ruisseaux, puis elle le pendit à Monfaucon, & alluma du feu dessous, dont il fut a demi grillé. Telle fut la fin de ce fameux Rebelle, qui fit plus de bruit en Europe, que tous les Rois de son tems. Quelque mal qu'il ait fait, on ne peut lui refuser une place honorable parmi les grands Capitaines; peu l'ont égalé, & nul ne l'a surpassé.

Massacre de la Saint Barthelemi. 1572.

Le 24. Aoust.

Tandis qu'on le massacroit, d'autres assassins de tous costez, brisoient les portes des Huguenots, & tuoient sans misericorde, hommes, femmes & enfans; il y eut bien des Catholiques qui furent enveloppez dans ce déluge de sang; c'estoit estre Huguenot, que d'avoir de l'argent, une Charge enviée, un Benefice considerable, des ennemis vindicatifs, ou des heritiers affamez. En sept jours de tuërie, il fut tué à Paris six à sept mille personnes, entre autres vingt Seigneurs de marque, & plus de six cens Gentilshommes.

De Guerchi.

De tant de braves gens, il n'y en eut qu'un seul qui mourut l'épée à la main. Quelques-uns furent poignardez, d'autres furent precipitez par les fenestres de leurs maisons, d'autres tuez à coups de hallebarde, d'arquebuse ou de pistolet, plusieurs jettez à la riviere, plusieurs assommez à coups de croc ou de levier. Sept à huit cens qui s'estoient jettez dans les prisons, croïant y trouver un azile sous les aisles de la Justice, en furent tirez par violence & assassinez sur le champ; on ne pardonna pas mesme à ceux qui estoient au Louvre. Ils y furent égorgez en presence du Roy de Navarre & du Prince de Condé, qui abjurerent le Calvinisme, pour sauver leur vie.

Cette boucherie faisoit horreur, cependant non seulement les Capitaines du massacre, & autres principaux assassins, mais beaucoup de petits Bourgeois se firent honneur d'y avoir eu part. Un Boucher dit au Roy, qu'il avoit tué en une nuict cent cinquante Huguenots,

Huguenots, & un Tireur d'or se vanta d'en avoir expedié près de cinq cens en moins de trois jours. Quelques Historiens ont appellé cet affreux massacre, *les Matines de Paris*, parce qu'il commença du matin, comme on a appellé autrefois, la tuërie qui se fit en Sicile, en 1281. *les Vespres Siciliennes*, parce qu'elle se fit à l'heure de Vespres.

Le Roy le desavoüa le premier & le second jour, au troisiesme forcé par les Guises qui craignoient qu'en un autre tems, on ne leur imputast cette cruelle execution, il déclara par un Edit, qu'il ne s'estoit rien fait à Paris, que de son exprès commandement, & donna ordre en mesme tems d'en faire autant dans les Provinces; cet ordre inhumain fut plus ou moins executé, selon la disposition des Païs & des Gouverneurs. On compte qu'en moins de deux mois, on égorgea dans le Roïaume plus de trente mille Huguenots; il en eschappa, par argent, par amis, bonheur, ou adresse, beaucoup plus qu'on n'en massacra.

On avoit beau en tuer, il renaissoit à cette hidre autant de restes qu'on lui en couppoit; ceux qui échapperent du massacre s'emparerent des plus fortes Places, du Berri, du Païs d'Aunix, du Roüergue, du Poitou, du Vivarès, du Languedoc, & soutenus par le desespoir, ils se deffendirent mieux que jamais.

Trois Armées marcherent contre eux, mais le succès ne répondit point à de si grands preparatifs; l'une perit devant *Sommiere* sans prendre cette petite Ville, une autre ne put en trois mois forcer *Sancerre* à se rendre; pendant le siege de cette Ville, deux mille de ses Habitans y moururent de faim; un pere s'y nourrit huit jours de la chair d'une de ses filles, affreux exemple de ce que peut sur l'homme, l'amour de la liberté, ou le zele de la Religion. Quatriesme guerre Civile. 1573.

La troisiesme Armée, qui estoit commandée par Henry de France Duc d'Anjou, fit le siege de la Rochelle. Le Duc d'Alençon, le Roy de Navarre, le Prince de Condé, le Duc de Monpensier, tous les Princes de la Maison de Guise, le Duc de Nevers, le Mareschal de Cossé, la jeune Noblesse, & tout ce qu'il y avoit parmi les Catholiques de Gens de guerre en réputation, suivirent le Duc à ce siege.

Si l'attaque fut vive, la deffense le fut encore plus. En huit mois que dura ce siege, la Rochelle essuïa trente-cinq mille coups de canon, neuf grands assauts, vingt autres moindres, sans que tant de fatigues épuisassent ni le courage ni les forces des assiegez. Le peuple travailloit avec tant d'ardeur, qu'il avoit élevé une double terrasse, & creusé un fossé profond, dans l'endroit qu'on battoit en breche long-tems avant qu'elle fust faite. Il n'y avoit pas jusques au femmes qui ne contribuassent de leur coste à se deffendre avec vigueur, portant pendant les assauts des rafraischissemens aux hommes. Siege de la Rochelle, par Henry de France Duc d'Anjou, qui est esleu Roy de Pologne quelques mois après.

Les Bourgeois & la Garnison, par le bon ordre que les Chefs avoient establi dans la Ville, joüirent pendant tout le siege, d'une

santé parfaite, & ne manquerent de quoique ce soit. Les assiegeans tout au contraire, n'avoient ni vivres ni fourrages, ils estoient la pluspart malades, & d'ailleurs s'accordoient si peu, que l'on craignoit à tout moment qu'ils ne s'égorgeassent les uns les autres; de sorte que le Duc d'Anjou couroit risque de perdre à ce siege, la gloire qu'il avoit acquise à Jarnac & à Moncontour, si la nouvelle qui arriva de son élection à la Couronne de Pologne, ne lui eust donné occasion de pouvoir le lever sans honte.

Malgré les brigues & le credit de trois dangereux Concurrens, qui estoient, un fils du Czar de Moscovie, le fils aisné du Roy de Suede & le frere de l'Empereur, il venoit d'estre élu Roy de Pologne, par l'adresse infatigable de Montluc Evesque de Valence. De toutes les négociations de ce celebre Ambassadeur, celle-ci fut la plus difficile & la mieux conduite.

Quatriesme Paix.

1573.

Le Duc d'Anjou sur cet advis, aïant fait proposer aux Habitans de la Rochelle, de se rendre à composition, ils y consentirent, à deux conditions; la premiere, qu'il n'entreroit point dans leur Ville; la seconde, que tous les Edits faits en faveur des Huguenots, seroient confirmez de nouveau, & mieux executez qu'ils n'avoient esté jusques là.

Quelque répugnance qu'ait le nouveau Roy de Pologne, à quitter la France, il y est obligé par la jalousie de Charles IX.

L'Election du Duc à la Couronne de Pologne, lui fit moins de plaisir qu'au Roy, qui estoit si jaloux de ce frere, qu'il ne pouvoit plus le souffrir. La tendresse de la Reine Mere, qui aimoit le Duc passionnément, les délices de la Cour, l'autorité presque Roïale qu'il avoit dans tout le Roïaume, & plus encore sa passion pour la Princesse de Condé, le retenoient en France si agréablement, qu'il eust voulu n'en point partir; plus on le pressoit, moins il se hastoit: ces retardemens irriterent tellement le Roy, que peut estre en fust-il venu à d'estranges extremitez, si la Reine Mere, qui craignoit pour la vie du Roy de Pologne, ne l'eust disposé à s'en aller.

De Thou, Liv. 57. Memoires, 3. Tom. depuis la page 196. jusques à 298.

Le dessein du Roy estoit de le conduire jusques à la Frontiere, moins par affection, que pour empescher qu'il ne se cantonnast en quelque Province; mais à peine la Cour estoit-elle à trente lieuës de Paris, que le Roy fut saisi d'une fiévre lente & maligne, qui l'obligea de revenir.

La Reine Mere accompagna le Roy de Pologne jusques à Blamont, petite Ville de Lorraine: là se firent les derniers adieux, où il fut versé bien des larmes. Le fils témoignant à la Mere une extrême tendresse, la Mere toute en pleurs, lui dit pour le consoler: *Allez, mon fils, allez prendre possession de vostre Roïaume, vous n'y demeurerez pas long-tems:* Paroles imprudentes, qui augmenterent le soupçon qu'on avoit déja, que le Roy ne fust empoisonné.

Maladie de Charles IX.

Il ne l'estoit point, il n'en parut du moins aucune marque après sa mort. Son mal venoit d'une bile allumée par des exercices violens, comme de joüer à la paume des six à sept heures de suite, de pousser des chevaux à bride abbatuë, de forger du

fer, & de le battre à tour de bras ; ces exercices trop frequens, lui avoient tellement échauffé le sang, qu'il ne dormoit presque point, & qu'il avoit de tems en tems de rudes accès de phrenesie. Il fut dans cet estat près de sept ou huit mois, pendant lesquels assez souvent il jettoit du sang par les pores.

Quand il se vit desesperé, la jalousie qu'il avoit contre son frere le Roy de Pologne, se tourna en tendresse. Il le declara son légitime Successeur, & témoigna publiquement autant d'estime pour lui, que de dedain pour le Duc d'Alençon Prince ambitieux & inquiet, qui estoit dans un grand mépris, moins à cause de sa petite taille & de sa mauvaise mine, que pour sa legereté & pour son peu d'honneur. Le Duc au desespoir du peu de cas que la Reine Mere & que le Roy faisoient de lui, venoit de traiter secretement avec les Huguenots. Depuis le depart du Roy de Pologne qu'ils craignoient, ils faisoient des demandes aussi audacieuses, que s'ils eussent eu encore l'Amiral à leur teste.

La Conspiration découverte, *la Mole* & *Coconas* Favoris du Duc, eurent le cou couppé ; le premier nia tout, l'autre esperant avoir sa grace en dit plus qu'il n'en sçavoit. Ce dernier aïant chargé à la question, les Mareschaux, de *Cossé* & de *Montmorenci*, ces deux Seigneurs furent envoïez à la Bastille. La présomption de leur pouvoir, ou de leur innocence, les avoit si fort aveuglez, qu'ils estoient venus à la Cour, pour se justifier, ne considerant pas que l'imprudence, en ces rencontres, est le plus mortel de tous les crimes.

Le Duc d'Alençon & le Roy de Navarre qui estoit entré dans le complot, eurent le Louvre pour Prison. Charles, au lict de la mort, leur fit de sanglans reproches, & recommanda à la Reine Mere, qui devoit gouverner jusques au retour du Roy de Pologne, qu'on les gardast soigneusement.

Charles IX. mourut le 30. May 1574. ne laissant qu'une fille, qui mourut à cinq ou six ans. Le Regne de ce Monarque fut de treize ans & demi. Ce fut moins lui, que la Reine Mere qui regna : il la craignoit plus qu'il ne l'aimoit. Il avoit l'esprit penetrant, le jugement net, la memoire heureuse, l'expression vive & polie ; il sçavoit la Musique & chantoit assez proprement ; il faisoit joliment des Vers, & se picquoit de répondre sur le champ aux Quatrains qu'on lui adressoit. Il aimoit peu les femmes, & il ne prit une Maistresse, que parce que c'estoit la mode. Depuis qu'une seule fois le vin lui eut troublé la raison, il n'en but presque plus : Qualitez excellentes, si elles n'eussent esté corrompuës par une mauvaise éducation.

Sa mort. 1574.

Ses bonnes & mauvaises qualitez.

Brantosme.

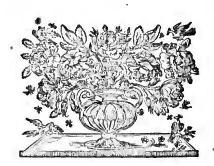
Il estoit à vingt ans, plus dissimulé que Tibere, & aussi inhumain qu'Herode. Que fust devenuë la France, s'il eust atteint l'age de ces deux Monstres de cruauté ! Il ne pouvoit ouvrir la bouche, sans jurer : méchante habitude qu'il avoit dès quinze à seize ans, & dont il ne se corrigea pas. Il estoit fort & vigoureux : Personne ne le pouvoit suivre à pied ni à cheval. Il se

plaifoit à faire de la fauffe Monnoie, & eftoit ravi qu'on y fuft trompé : Sa grande paffion eftoit la chaffe; il ne refvoit à autre chofe, & fouvent il lui arrivoit en dormant, d'appeller fes chiens l'un après l'autre.

Le luxe, l'impudicité, l'empoifonnement, l'affaffinat, le libertinage, les blafphemes, la curiofité, auffi fotte qu'impie, de vouloir penetrer dans les fecrets de l'avenir par les illufions de la Magie, & tous les autres vices qui avoient regné à la Cour fous Henry II. y triompherent fous Charles IX. avec une licence effrenée. De cette corruption, vinrent tous les malheurs de l'Eftat.

Après une longue conteftation, la préfeance eft adjugée au Rôy de France fur celui d'Efpagne.

La France fous ce Regne, fe trouva fi déchuë de fon ancienne gloire, que l'Efpagne oza lui difputer la Préfeeance. Il n'y avoit point eu de conteftation fur cela, ni au Concile de Confiance, ni à celui de Bafle, l'Ambaffadeur d'Efpagne y prit place immediatement après l'Ambaffadeur de France; mais Philippe II. eftant devenu plus puiffant, que ne l'eftoient fes Predeceffeurs, eut honte de ceder le pas. Il perdit fa Caufe à Venife en 1558. Le Procès s'eftant renouvellé au Concile de Trente, il n'y eut rien de jugé. Ce fut Pie IV. qui décida en 1564. en maintenant les Ambaffadeurs de France, dans la poffeffion immemoriale, où ils eftoient, de fuivre immediatement l'Ambaffadeur de l'Empereur, & de preceder tous les autres.



HENRY III.

De Thou, Liv. 58. & les suivans, jusques au Liv. 96. inclusivement. Daubigné, d'Avila, la Popeliniere, Journal du Regne d'Henry III. Les Lettres de Busbec. Memoires de la Reine Marguerite, de Chiverni, de Sulli, de Villeroi, du Duc de Bouillon, de la Ligue, du Plessis-Mornai, &c.

QUAND Charles IX. mourut, il n'y avoit guere que quatre mois, qu'Henry III. estoit en Pologne. Il s'y ennuïoit fort, & le dégoust des Mœurs du Païs faisoit qu'il s'y regardoit comme dans un exil. La mort de Charles IX. vint à propos, pour l'en tirer. L'embarras estoit d'en sortir. Il y avoit deux moïens ; l'un de s'évader ; le second de faire agréer son départ : ce moïen estoit le plus honneste ; l'autre semblant le plus seur, Henry s'enfuit, lui quatorziesme, de Pologne. Les Polonois coururent après, sans le pouvoir atteindre : Rare spectacle ; peut-estre n'en a-t-on point vû de pareil : un Roy qui échappe à ses Sujets, & ses Sujets, qui le poursuivent pour le faire regner malgré lui.

Honneurs qu'on rend à Henry III. dans les lieux, où il passe en revenant de Pologne en France.

On lui rendit à Vienne tous les honneurs imaginables ; & lorsqu'il en partit, l'Empereur & ses deux fils, Rodolphe Roy des Romains & l'Archiduc Ernest, le conduisirent, le pere, plus d'une grande lieuë, & les fils, jusques aux Frontieres de l'Estat des Venitiens.

Tout ce que le luxe & l'industrie peuvent inventer de plus galant fut mis en œuvre à Venise, pour honorer un si grand Roy. Quatre Procurateurs, avec deux cens Gentilshommes, en habits de ceremonie, le reçurent sur le bord du Golphe, & le menerent dans une Barque, tapissée en dedans de drap d'or, & toute dorée en dehors, coucher dans l'Isle de Muran, fameuse par ses Verreries.

Le lendemain, il monta sur le *Bucentaure*, celebre Vaisseau, dont les Venitiens ne se servent, que dans les grandes occasions, & fit son entrée à Venise, au milieu d'une infinité de Gondoles toutes enrichies d'or & d'argent. Il y en avoit deux cens qui n'estoient pleines que de Dames.

A la descente du Vaisseau il fut harangué par le Doge à la teste du Senat, qui le conduisit en Corps, jusques au magnifique Palais, où il devoit loger. Pendant les neuf jours que Henry passa à Venise, en toute sorte de plaisirs, il fut deffraïé par la Republique, & servi par cent Gentilshommes des meilleures Maisons. On tint le Grand Conseil en sa presence, pour lui faire voir l'ordre du Ballotement, & il y fut assis au-dessus du Doge.

Après ces neuf jours d'enchantement, lui-mesme les nommoit ainsi, il partit pour Turin, où le Duc & la Duchesse de Savoie le regalerent splendidement. La Duchesse estoit fille de François I. & passoit pour une des Princesses les plus habiles de son tems. Le Roy fut si content des respects du Duc, & des caresses de la Duchesse, qu'il promit de leur rendre, *Pignerol*, *Avi-*

gliane & *la Perouse*, Villes fortifiées, que la France avoit conservées au delà des Monts. Si cette generosité fut fort exaltée par les uns, elle fut blasmée par beaucoup d'autres qui regarderent comme une foiblesse, la facilité qu'eut Henry, de donner pour des complimens, trois Places de cette importance.

1574. La Reine Mere alla au-devant de lui, jusques à la frontiere, c'est là qu'elle lui presenta le Duc d'Alençon & le Roy de Navarre. Quoique ces Princes l'eussent salué fort humblement, il les reçut avec une extreme froideur, & se fit fort prier avant que de consentir qu'ils fussent mis en liberté; encore y eut-il un ordre secret de les garder à vûë, de peur qu'ils ne s'eschappassent.

Mollesse de Henry, depuis son retour.

Autant que l'humeur douce de ce Monarque, son air honneste, sa bonne mine, sa bravoure & ses victoires, l'avoient fait estimer pendant qu'il estoit en France; autant fut-il meprisé lorsque l'on vit à son retour qu'il ne songeoit qu'à se divertir, & qu'à vivre dans la mollesse. Toutes les esperances que l'on avoit conçuës de lui, s'évanoüirent en moins de trois mois.

On ne vit plus en Henry III. ni la vivacité, ni la valeur du Duc d'Anjou, ce n'estoit plus qu'un homme mou, paresseux, & effeminé, qui passoit la nuit en festins, au jeu, au bal, en mascarades, & le jour avec ses Mignons, à orner son appartement, ou avec les Dames à parler de galanterie, & à les consulter sur l'ajustement d'une fraize, sur la découppure d'un habit, ou sur quelque mode nouvelle. Estoit-il au Conseil, il s'y ennuïoit à mort; son esprit foible & variable, aïant peine à soutenir le poids des grandes affaires, il se reposoit sur sa Mere, des soins du Gouvernement. Il ne pouvoit lui faire un plus grand plaisir; car, la passion de cette Princesse, estoit de regner toûjours aux dépens mesme de la gloire de ses enfans.

Guerre contre les Huguenots.

A l'arrivée du nouveau Roy, on mit en deliberation si on recommenceroit la guerre contre les Huguenots. Sur cela, le Conseil fut fort partagé; le plus grand nombre opinoit à les laisser vivre en repos, pour effacer s'il se pouvoir, l'image horrible des massacres, & pour en rejetter le blasme sur les Guises & sur Charles IX. les plus sages Ministres estoient de ce sentiment; mais malheureusement la Reine Mere n'en fut pas. L'interest de cette Princesse, & son plus grand plaisir, estoit d'entretenir les troubles, tant afin de se rendre necessaire, que pour faire paroistre son extrême habileté à demesler ce qu'elle mesme le plus souvent avoit broüillé. Ce fut elle qui d'autorité fit resoudre au Conseil, que l'on continuëroit à faire la guerre aux Huguenots.

Voiez un petit livre intitulé, Discours merveilleux de la vie & comportemens de Catherine de Medicis.

Cette guerre fut vive huit ou neuf mois, puis tout à coup elle languit, si fort, qu'en moins de quinze jours, elle eust fini par un Traité, si le Duc d'Alençon ne se fust sauvé de la Cour pour aller se mettre à leur teste, ou de concert avec sa mere, dans le dessein de les trahir, comme eux-mesmes l'apprehenderent, ou pour se faire Chef de Parti, & par là obliger le Roy a le traiter mieux qu'il ne faisoit.

Le Roy de Navarre s'enfuit aussi six mois après, & retourna 1575.
au Presche dès qu'il se vit en seureté. L'évasion de l'un & de l'autre, causa plus de peur que de mal, & ils ne furent point en estat de rien faire de considerable, jusques à ce que le Prince de Condé qui estoit sorti du Roïaume avant que Charles IX. mourust les eut joints avec une Armée de seize à dix-huit mille hommes.

Ces troupes n'estoient point à lui, mais au Prince *Jean Casimir* grand zelateur de la nouvelle Religion. Ce Jean Casimir fils de l'Electeur Palatin, s'estoit fait un nom en levant sans cesse des troupes, qu'il loüoit ou vendoit à celui qui plus en offroit. Depuis les guerres civiles, il estoit devenu le fleau de la France, y aïant amené trois fois ses Reistres & ses Lansquenets, autant dans l'envie de piller, que par zele pour sa Religion. Nous l'avons déja dit; on appelloit *Reistres* & *Lansquenets*, les Soldats Allemands; les Reistres estoient des Cavaliers, & les Lansquenets des Pietons.

Cette Armée Estrangere jointe à celle des Huguenots, faisoit plus de trente mille hommes; l'Armée Roïale estant de beaucoup moins forte, les plus riches Provinces alloient estre exposées à la fureur des Ennemis, si pour acheter la Paix, on ne se fust hasté de leur faire des propositions; la Reine Mere leur en fit de si avantageuses qu'elles furent acceptées aussi-tost.

Paix de Beaulieu.

Par le Traité qui fut fait à *Beaulieu* près de Loches, Casimir remporta pour récompense de ses peines, sept cens mille francs argent comptant, & des pierreries de la Couronne, pour gages de deux fois autant; on donna au Duc d'Alençon, le Berri, l'Anjou & le Maine en augmentation d'Appanage, au Roy de Navarre des Pensions, au Prince de Condé la forte Ville de Peronne en proprieté, & le Gouvernement du reste de la Picardie. Les Huguenots par cette Paix, obtinrent huit Places de seureté, des Temples par tout, des Cimetieres à part, de l'argent pour païer leurs troupes, des Pensions pour leurs Ministres, l'entrée aux Charges & aux honneurs, des Chambres mi-parties en chaque Parlement, pleine amnistie du passé, & de plus une Declaration qui desavoüoit tous les massacres, qui promettoit qu'en tems & lieu, on en puniroit les Auteurs, & qui rehabilitoit la memoire de l'Amiral.

Nouvelle guerre contre les Huguenots.

Cette Paix n'estoit pas pour durer long-tems, parce qu'on estoit de part & d'autre peu disposé à la garder. A peine fut-elle signée, qu'on forma des difficultez & des doutes sur l'execution; les Huguenots cherchoient à l'estendre, les Catholiques à la restreindre. La Reine Mere n'estoit point faschée de ces contestations, bien au contraire, c'estoit elle qui les allumoit pour se faire un merite de les appaiser.

Les Catholiques estoient ceux qui se plaignoient le plus du Traité, à cause des grands avantages qu'on y faisoit aux Huguenots. Ces plaintes estoient appuïées par les Princes de la Maison

de Guise, qui menaçoient de prendre les armes, pour maintenir l'ancienne Religion, si le Roy ne se resolvoit à exterminer la nouvelle. Ces menaces effraïerent Henry, & le déterminerent d'autant plus aisément à violer la Paix, que les affaires des Huguenots estoient en mauvais estat. Le Duc d'Alençon venoit de rompre avec eux, irrité de leur deffiance, & du peu de respect qu'ils avoient témoigné pour lui, tandis qu'il estoit parmi eux.

Le Roy de Navarre, qui estoit leur principal Chef, sembloit n'aimer que le plaisir; il y avoit de la jalousie & de la mesintelligence entre-lui & le Prince de Condé, & plus encore entre ce Prince & les Bourgeois de la Rochelle, qui l'avoient reçû dans leur Ville. La discorde n'estoit pas moins grande parmi les Officiers qui commandoient les troupes du parti, Troupes sans discipline, & qui faute de païe, ne vivoient que de brigandages; cet épouventable desordre promettoit de si grands succès, si on recommençoit la guerre contre les Huguenots, que le Roy resolut de la leur faire à outrance.

Son frere marcha à la teste d'une Armée Roïale, & leur prit la Charité sur Loire, Issoire en Auvergne, & autres Places importantes, sans qu'ils pussent l'en empescher, parce qu'ils avoient si peu de troupes, & que ces troupes estoient si mauvaises, qu'ils n'ozerent tenir la campagne; ils estoient perdus sans resource, pour peu qu'on les eust poussez. Heureusement pour eux, la Reine Mere ne le voulut pas. Son genie estoit de ne recommencer la guerre, que pour negocier une Paix. A peine eut-on pris les armes, qu'elle parla d'accommodement. Le pretexte fut, qu'ils menaçoient de faire revenir en France, les Reistres, & les Lansquenets, cruels pillards, qui l'avoient tant de fois saccagée, que leur nom seul faisoit fremir.

Traité de la Fleche. 1580.

La Paix se fit donc sur le pied du dernier Traité, & se fit promptement, parce que chacun la desiroit; les Huguenots de peur de perir si la guerre eust continué; le Roy pour se delivrer de l'apprehension des Reistres, & le Duc d'Alençon, pour emploïer les forces de l'un & de l'autre Parti, à se rendre maistre des Païs-Bas.

Troubles en Flandres au sujet de la Religion.

Depuis que l'heresie s'estoit glissée dans ces Provinces, elle y avoit beaucoup augmenté cet esprit de revolte que le Peuple y a toûjours eu. Tout y estoit en confusion, & l'Espagne inutilement avoit tenté depuis quinze ans, d'abord par severité, ensuite par douceur, d'y remettre la tranquillité.

Le Duc d'Albe y estoit passé avec des troupes Espagnoles, dont la reputation égaloit celle du General, Capitaine le plus celebre de son tems. Ses grands talens lui eussent acquis l'admiration de tous le monde, s'il avoit esté moins cruel. Il se vantoit qu'en cinq années qu'il commanda en ces Provinces, il avoit fait mourir dix-huit mille personnes, par la main du bourreau; les plus illustres de ces victimes, furent les Comtes *d'Egmont* & *de Horn* Seigneurs des plus qualifiez du Pais, qui furent décapitez en Place publique,

publique, pour braver les Rebelles, & pour intimider ce qu'il y avoit de Noblesse qui s'estoit tenuë dans le devoir.

Les troubles furent moins grands, sous *Loüis de Requesens*, Successeur du Duc, parce que Requesens en usa avec plus de moderation; celui-ci mort, les Estats des dix-sept Provinces firent une Ligue entre eux pour deffendre leurs libertez, & refuserent de recevoir *Dom Jean d'Austriche* pour Gouverneur, qu'il n'eust juré auparavant, qu'il en congedieroit toutes les troupes Estrangeres. Dom Jean le promit & tint sa parole; mais si ce Prince, fier & ruzé, qui estoit Bastard de Charles-Quint, eut d'abord pour estre mieux reçu, la docilité d'un Agneau, il ne fut pas long-tems à reprendre la peau de Renard.

En effet, dans le tems que selon les apparences on devoit le moins s'y attendre, il surprit, Charlemont, Namur & Mariembourg; ce qui obligea les Estats, à armer contre lui, & à appeller à leur secours *Mathias*, frere de l'Empereur. Peu aprés, la discorde & la jalousie s'estant mises parmi les Flamands, tant Catholiques que Protestans, Dom Jean d'Austriche eut tout le tems de s'affermir dans le Païs, & d'y faire revenir les vieilles troupes Espagnoles, avec lesquelles il gagna la celebre battaille de *Gemblours*: Succès qui effraïa si fort les Rebelles, qu'oubliant par necessité leurs haines & leurs jalousies, ils se reünirent aussi-tost, & choisirent pour les commander *François de France* Duc d'*Alençon*, en esperant plus de secours qu'ils n'en avoient reçu de l'Archiduc Mathias, Prince pauvre & pusillanime.

Alençon s'engagea de fournir de l'argent aux Estats, de lever pour les secourir treize mille hommes de bonnes troupes, d'entretenir à ses dépens cette Armée quatre mois durant, & de faire entrer dans son Traité, la Reine d'Angleterre, le Roy de Navarre & le Prince Jean Casimir, fils de l'Electeur Palatin. Les Estats reciproquement promirent, que s'ils changeoient de Maistre, ils n'en prendroient point d'autre que le Duc d'Alençon, & qu'en attendant le succés de la guerre qu'ils alloient avoir, ils lui donneroient pour assurance trois Places fortes sur la Frontiere.

Le Traité fut executé, sans produire néanmoins aucun effet considerable jusques au deceds de Dom Jean qui mourut peu de tems après: Le bruit fut grand en ce tems-là, que Philippe II. Roy d'Espagne pour prévenir les vastes desseins de ce fier & heureux Bastard, lui avoit fait donner du poison. Après avoir gagné la fameuse battaille de Lépante & conquis Tunis, Dom Jean s'estoit mis en teste qu'il n'y avoit qu'une Couronne qui pust récompenser les services qu'il avoit rendus.

Sa mort enhardit les Estats des dix-sept Provinces, & les détermina à secoüer le joug Espagnol, pour se donner au Duc d'Alençon, à la charge qu'il conserveroit les Privileges du Païs. *François de France Duc d'Alençon, est reconnu Prince des Païs Bas.*

Cette resolution fut l'ouvrage du Prince d'Orange *Guillaume de Nassau*, dit *le Taciturne*, homme aussi ferme qu'entendu: Ce

Seigneur qui avoit esté le principal auteur des troubles, croïoit regner en ces Provinces, sous le nom d'un Prince Estranger, qui lui auroit l'obligation d'en devenir le Souverain: Esperance frivole. De si grands services excitent plus la jalousie & la haine du nouveau Prince, qu'ils n'attirent sa reconnoissance.

1582. Le Duc d'Alençon fut proclamé, Duc de Brabant, de Lothier, de Gueldre & de Luxembourg, Comte de Flandres, de Hollande, de Zelande, de Hainaut, de Frize & d'Owerissel, Marquis d'Anvers, Seigneur d'Utrecht & de Malines. Multitude de Titres qui ne le rendoit pas plus puissant; car, en l'appellant à leur secours, les Flamands avoient moins songé à se donner un Maistre, qu'à se servir de ses forces pour n'en avoir aucun.

Le Duc passa en Flandres avec quatre mille Chevaux & dix mille hommes de pied. Son premier exploit fut de délivrer Cambrai, assiegé par le Duc de *Parme*, qui avoit succedé à Dom Jean d'Austriche; ensuite il força Cateau-Cambresis de se rendre à composition. Il eust fait de plus grands progrès, s'il eust reçu du secours à tems, ou de son frere Henry III. qui ne l'aimoit ni ne l'estimoit, ou des Estats des Païs-Bas. Faute d'argent pour païer ses troupes, & faute de recruës pour les restablir, le Duc se trouva bien-tost dans un estrange embarras; pressé par les Espagnols, & peu secouru par les Estats qui ne cessoient de se plaindre qu'il violoit leurs libertez. Bien loin de se fier en lui, ils gardoient eux-mesmes leurs Villes, ils avoient une Armée à part, & ne faisoient de ce qu'il ordonnoit, que ce qui estoit de leur interest.

Le Duc d'Alençon mécontent de la deffiance des Flamands, aïant voulu surprendre Anvers, est contraint, son dessein manqué, de revenir en France, couvert d'opprobre & de honte.

Cette contrainte le dégoustant fort, ses Favoris gens sans honneur, lui persuaderent aisément, que puisque ses Peuples en usoient si mal, il estoit quitte du serment qu'il avoit fait, de maintenir les Privileges du Païs; & qu'afin de ne plus dépendre de Sujets aussi deffians, il ne pouvoit mieux faire, que de surprendre en même jour sept ou huit Villes importantes, qui le missent en estat de forcer les autres à se rendre. Le jour fut fixé au 17. Janvier 1583. L'entreprise réüssit, sur Dendermonde, sur Dunkerque, sur Dixmude, Alost & Menin, mais elle manqua, sur Bruges, sur Ostende & sur Anvers; c'estoit principalement à cette derniere Ville que les Favoris en vouloient, parce qu'il y avoit encore des richesses immenses, quoique les Espagnols l'eussent déja pillée deux fois. La seconde fois qu'ils la saccagerent, le dommage fut estimé à plus deux cens millions. D. Thou. Liv. 77.

1583.

Le Duc qui estoit à Anvers, & qui avoit fait camper son Armée dans les environs sous ombre d'en faire la revuë, s'estant saisi d'une des portes, il y entra en moins d'une heure quatre à cinq mille François ou Suisses, criant, *Tuë, tuë, vive la Messe, Ville gagnée :* Indiscretes acclamations, qui allarmerent si fort les Bourgeois, qu'ils prirent les armes incontinent.

Tous sans difference, de Religion, d'estat, ni de sexe, s'exciterent à l'envi, à chasser l'Ennemi commun; tous firent voir en

cette occasion une valeur extraordinaire; les François furent poussez par tout, & chargez avec furie; le desordre se mit parmi eux; la précipitation de ceux qui entroient dans la Ville, & des autres qui en vouloient sortir, fit un embarras à la porte; ils s'y amasserent en si grand nombre, qu'ils s'y estouffoient les uns les autres. Il y en eut en moins de deux heures, en cet endroit, ou dans les ruës, plus de quinze cens de tuez, & près de deux mille faits Prisonniers. Sans le Prince d'Orange qui demanda quartier pour ceux-ci, le Peuple les eust assommez.

Cette Conspiration rendit le Duc & les François si odieux à tout le Païs, qu'on les auroit exterminez, si on n'avoit apprehendé que le Duc qui tenoit des Places, ne les vendist aux Espagnols; au lieu donc de le pousser à bout, les Flamands traiterent avec lui, & lui donnerent de l'argent & des vivres pour s'en revenir.

Depuis qu'il fut de retour, il devint, plus de honte que de repentir, languissant & presque sauvage, fuïant la vuë de tout le monde, & errant de costé & d'autre, comme un homme qui eust perdu le sens. Sa santé alla toûjours en empirant. Un mal de jeunesse l'avoit si fort défiguré, qu'on eust dit qu'il avoit deux nez. Les restes de ce mal & le chagrin l'aïant mis au lict, il n'en releva point, & mourut d'une fiévre lente, ou selon d'autres, de poison.

Le 10. Juin. — Mort du Duc d'Alençon. 1584.

Il avoit tant de meschantes qualitez & si peu de bonnes, qu'il ne fut ni estimé de son vivant ni regreté après sa mort: cependant il sçut plaire si fort à la Reine d'Angleterre la celebre *Elizabeth*, qu'à peu de chose tint qu'elle ne l'épousast. Catherine de Medicis mere idolastre de ses enfans, séduite par ses Astrologues, qui leur avoient promis des Couronnes à tous, n'épargna ni peines ni soins, pour procurer à celui-ci un mariage si avantageux.

Le Duc fit deux voïages à Londres, Elizabeth marqua un fort grand plaisir de l'y voir. Ils y passerent trois mois ensemble dans une privauté, qui fit croire à tout le monde leur mariage indubitable; les articles en furent signez. Elizabeth donna son anneau au Duc, mais, soit que ce ne fust qu'une feinte, soit que les femmes de cette Reine lui eussent persuadé, comme quelques Historiens l'ont dit, qu'elle ne pouvoit devenir mere sans courre risque de la vie, elle se repentit d'avoir esté si avant, & redemandant son anneau, elle dit qu'elle l'avoit donné, moins comme un gage de sa foi; que comme une marque de son estime pour le Duc. Elle conserva toûjours pour lui plus d'inclination, que pour tout autre de ses Amans.

De Thou, Liv. 74. Tom. pag. 316. & suiv. Journal d'Henry III. — L'indignation qu'on a des déportemens d'Henry III. de ses prodigalitez, & de l'insolence de ses Mignons, contribuë plus que

La mort de ce Prince changea entierement les desseins & les interests des Factions, qui regnoient en France. Le Roy n'aïant point d'enfans ni esperance d'en avoir, n'aïant ni freres ni parens proches, on commença deslors, quoiqu'il n'eust que trente-deux ans, à regarder sa Succession, comme si effectivement elle eust esté déja ouverte, d'autant plus que les Medecins assuroient qu'il

le zele de la Religion, à former la Ligue.

mourroit bien-toſt, ou du moins qu'il perdroit l'eſprit.

En effet, ſa conduite n'eſtoit pas d'un homme ſenſé; car, on le voïoit aſſez ſouvent courrir la bague le matin, habillé & coëffé en femme, puis les aprés-diſnées, veſtu d'un ſac de groſſe toile, une diſcipline à ſa ceinture, & un gros chappelet à la main, il erroit d'Egliſe en Egliſe, ſuivi de ſes Favoris, tous en habit de Penitens, bleu, jaune, noir ou blanc, pour diſtinguer les Confrairies.

A ces pieuſes maſcarades, ſuccedoient de ſomptueux repas, où il eſtoit ſervi par des femmes, la gorge découverte. On le voïoit quelquefois portant avec une écharpe, une manne pleine de petits chiens, qu'il flattoit de la main & de la voix; il n'y avoit point d'années qu'il ne dépenſaſt cent mille eſcus en bichons & en eſpagneuls, il dépenſoit autant en ſinges & en perroquets, & infiniment plus, au jeu, qu'il aimoit juſques à la fureur, en ballets, en carouſels, & en autres magnifiques badineries.

Le Peuple païoit ces folies, & gemiſſoit pluſieurs années pour de vains divertiſſemens qui n'avoient pas duré une heure. Il n'eſt pas croïable combien ſous ce regne on leva d'argent, & à quoi on le diſſipoit. Le luxe du Roy eſtoit un gouffre, que rien ne pouvoit remplir; quelques ſommes qu'on tiraſt des affaires extraordinaires & des revenus de la Couronne, ſouvent il manquoit de fonds pour ſa table & pour ſa Muſique.

La dépenſe de ſes Favoris n'eſtoit pas moins énorme. De huit Mignons qu'il avoit eus quand il commença de regner, il n'en reſtoit que deux, *Arques* & la *Valette*, qui demeurerent tout puiſſans, ſans avoir de Rivaux qu'eux-meſmes, le premier fut Duc de *Joyeuſe*, l'autre fut Duc *d'Eſpernon*. Joyeuſe eſtoit doux & honneſte, Eſpernon au contraire, eſtoit bruſque & inſolent. Tous deux avoient une table, un train, une maiſon de Roy.

Henry les traitoit comme ſes enfans, il ne les appelloit point autrement; ſon deſſein eſtoit de partager la France entre eux, & de les marier aux ſœurs de la Reine ſon épouſe. Joyeuſe en epouſa une, & à cette occaſion, le Roy fit tant de profuſions, qu'en habits, ou preſens de nôces, en feſtins, ballets, carouſels, il dépenſa à ce qu'on dit, près de quatre millions.

Ces prodigalitez qui faiſoient crier tout le monde, les violences de d'Eſpernon, ſon orgueil, ſon avidité & ſon acharnement à matter & à fatiguer les Princes de la Maiſon de Guiſe, contribuerent à former la Ligue, plus que le zele de la Religion.

Naiſſance & progrès de la Ligue.

Dès le Regne de Charles IX. il s'eſtoit fait en Languedoc, en Provence, en Guienne & ailleurs, des Traitez d'aſſociation, d'abord entre la Nobleſſe, enſuite d'une Ville à autre, puis de Province à Province, pour ſe deffendre contre les Huguenots, qui s'accageoient tous les endroits dont ils pouvoient ſe rendre maiſtres.

De ces aſſociations, le Cardinal de Lorraine avoit projetté dès ce tems-là, de faire une Ligue generale, dont ſon frere le Duc de Guiſe euſt eſté Chef. Le plan en fut propoſé, & à ce que l'on

dit approuvé à Rome & à Trente; mais le Duc aïant esté tué, ce dessein mourut avec lui, & ce fut plus de vingt ans aprés, qu'Henry de Guise son fils aisné, poussé à bout par les Mignons, excité par le Roy d'Espagne, invité par les cris du peuple, qui se plaignoit du Gouvernement, & bruslant du desir d'estre Chef d'un puissant Parti, ranima par ses Emissaires toutes ces Ligues particulieres, pour en former *la Sainte-Union*. C'est ainsi que les Catholiques appellerent cette fameuse *Ligue*, qui pensa renverser l'Estat, ou du moins faire passer le Sceptre dans une Famille Estrangere, sous le pieux pretexte de maintenir la vraie Religion.

Le Pape & le Roy d'Espagne, furent les protecteurs de la Ligue. Les zelez Catholiques en furent les instrumens, les nouveaux Ordres Religieux en furent les trompettes, les Guises en furent les Chefs; le Roy par mollesse lui laissa prendre accroissement, la Reine Mere ne s'y opposa point, moins par zele de Religion, ou par affection pour les Guises, que par haine contre les Huguenots.

Cette aversion insurmontable, venoit de ce que de puis peu, ils avoient demandé au Roy, qu'elle n'eust plus de part aux affaires, & qu'il punist severement le débordement des filles de cette Princesse, & les vices infames, des Athées, des Blasphemateurs, des Devins & des Magiciens, qu'elle avoit toûjours à sa suite. Censure maligne, qui rendit les Huguenots plus execrables à la Cour, que n'avoit fait leur heresie, ni mesme toutes leurs revoltes.

François de Lorraine Duc de Guise, avoit laissé trois fils, *Henry* qui estoit l'aisné, *Loüis* Cardinal de *Guise*, & *Charles* qui fut Duc de *Mayenne*.

Portrait d'Henry Duc de Guise.

Henry succeda à la réputation & au merite de son Pere, avec cette difference, qu'il avoit plus d'ambition & moins de vertu; mais il sçavoit si à propos cacher ses vices, qu'il estoit estimé des gens mesmes qui ne l'aimoient pas. C'estoit un des plus beaux hommes, & un des mieux faits de son tems, homme affable, poli, caressant, liberal, somptueux, bienfaisant, modeste & équitable en apparence, & effectivement le plus fier & le plus injuste du monde, homme ruzé & impenetrable, qui sacrifioit tout à ses interests, homme enfin, dont on ne peut trop loüer la valeur & la fermeté, ni trop détester l'ambition & la perfidie. Tel estoit le Chef de cette pernicieuse cabale, qu'on appelloit la Sainte-Union, laquelle devint si puissante par la mollesse d'Henry III. & par sa timidité, qu'il ne fut plus en son pouvoir de la dissipper.

Tout concourroit à fortifier cette cabale, le Roy estoit fort haï, ses Mignons estoient en horreur, le Roy de Navarre, & le Prince de Condé, qui le jour de la Saint Barthelemi, avoient feint pour sauver leur vie, de renoncer au Calvinisme, en faisoient profession ouverte, les autres Princes du Sang n'estoient point en réputation.

Presque toute la Noblesse estoit dévoüée au Duc de Guise, les Gens de guerre briguoient pour servir sous lui, il estoit adoré des Peuples, le Duc les avoit charmez par un air doux & familier, par la pitié qu'il témoignoit de les voir accablez d'Imposts, & par un zele ardent à deffendre la vraie Religion.

Avec ces avantages & l'argent qu'il touchoit d'Espagne, il ne lui fut pas bien difficile de faire un puissant Parti. Les gens d'Epée, les gens de Robe, tout se seroit donné à lui, s'il eust eu de quoi acheter tous ceux qui se presentoient; mais, l'or des Indes n'eust pas suffi, pour assouvir ce qu'il y avoit d'ames venales dans le Roïaume.. Plusieurs quitterent la Ligue, ou refuserent d'y entrer, parce qu'on ne leur offrit pas assez.

Les principaux Chefs de la Ligue n'y entrent que par interest.

Il n'y avoit que le Peuple, les Bourgeois, les Ecclesiastiques & un petit nombre de Gentilshommes, qui fussent Ligueurs de bonne foi; le reste ne l'estoit que par interest, & le Marquis d'*Humieres*, lequel fut le premier Seigneur qui se declara pour la Ligue, ne le fit que pour conserver le Gouvernement de Peronne.

Cette importante Place aïant esté par un Traité, cedée au Prince de Condé, Humieres, homme accredité & fort aimé en Picardie, fasché d'estre dépossedé d'un Poste si avantageux, sonna l'allarme dans la Province, & sceut si bien par ses amis échauffer l'esprit des Picards, que le Clergé, les Nobles & le Peuple, se liguerent ensemble pour empescher à force ouverte, que le Prince ne s'establist, dans la crainte où ils estoient qu'il n'y abolist la Foi ancienne, & qu'il n'y plantast la nouvelle.

Sur ces entrefaites les Flamands Rebelles estant venus prier le Roy, ou de leur donner du secours, ou de les recevoir pour Sujets, les Espagnols, pour empescher que le Roy ne fist l'un ou l'autre, obligerent le Duc de Guise, & les autres Chefs de la Ligue, à lever au plustost le masque.

1585.

Le Duc & ses Collegues publierent donc un Manifeste, dans lequel ils reprochoient au Roy, de proteger les Huguenots, & de s'entendre avec eux pour opprimer les Catholiques; la meilleure réponse eust esté d'armer promptement, & de marcher contre ces Mutins dont la hardiesse ne venoit que de la foiblesse du Roy; mais Henry au contraire laissa augmenter leurs forces, ne prenant d'autre précaution pour regagner les cœurs, que de se plonger, pour ainsi dire, en des devotions bizarres, & aussi peu solides que messeantes à sa dignité.

Les Cloistres estoient sa plus ordinaire demeure, les Processions ses exercices les plus frequents, & les Pellerinages ses plus grandes expeditions. Il eut beau faire, plus il affectoit de paroistre devot, & moins on croïoit qu'il le fust. Il n'y avoit pas jusques au Peuple, qui ne se mocquast de ces grimaces, parce qu'on connoissoit la vie licentieuse de la Cour.

Les Ligueurs obligent le

Les Ligueurs cependant surprirent presque en mesme tems les meilleures Villes, de Picardie, de Poictou, d'Anjou; de Champagne,

de Bourgogne, de Dauphiné, & menaçoient ouvertement de faire déposer le Roy. Il en eut si grand'peur, qu'avant mesme que ces Séditieux eussent une Armée en campagne, la Reine Mere alla les trouver, avec pouvoir de leur offrir, plus mesme qu'ils ne demanderent.

Roy de faire la guerre aux Huguenots.

Par le Traité fait à Nemours, il fut dit que le Duc de Guise & son frere le Duc de Mayenne, auroient le commandement de toutes les Armées Roïales; de plus, de l'argent comptant, des Pensions, des Gouvernemens, & douze Places de seureté. Par ce mesme Traité, on révoqua tous les Edits faits en faveur des Huguenots, & il fut arresté, qu'on leur feroit vivement la guerre. 1585.

C'estoit moins à eux qu'au Roy de Navarre qu'on en vouloit. Ce Prince pressé plus d'une fois par le Roy & par les Estats, de renoncer au Calvinisme, n'aïant point voulu y entendre, les Catholiques apprehendoient qu'il ne destruisist leur Religion, s'il parvenoit à la Couronne; il en estoit le légitime heritier; & les Ligueurs ne s'aviserent de lui donner pour Concurrent, son oncle le Cardinal, qu'en haine de la Religion du neveu. Le principal article de la Sainte-Union, estoit que le *Navarrois* seroit exclus de la Couronne, & que lorsqu'Henry III. mourroit, on proclameroit Roy le vieux *Cardinal de Bourbon*. C'estoit un phantosme, que les Guises mettoient sur la scene pour venir à la Roïauté, sans paroistre y aspirer. Le Duc de Guise devoit estre *Lieutenant General de l'Estat*: c'est ainsi que ce nouveau Maire du Palais se fraïoit le chemin à supplanter bien-tost la Race de Hugues Capet.

Les Huguenots de leur costé, firent une contre-Ligue, & publierent un Manifeste, où ils disoient que c'estoit bien moins pour maintenir la Religion, que les Guises avoient pris les armes, que pour déposseder le Roy, & se saisir de la Couronne. Le Roy de Navarre offroit dans ce Manifeste, de vuider la querelle par un combat singulier, de lui contre le Duc Guise, ou de dix hommes contre dix, en tel lieu que le Duc voudroit. Ce Deffi ne fut point relevé, & le Roy de Navarre eut l'avantage de l'avoir fait, sans courre le risque du succès.

L'Acte est rapporté dans le 1. Tome des Memoires de la Ligue, pag. 318.

Le Pape peu après l'aïant excommunié, lui & le Prince de Condé, ils eurent l'adresse & le courage de faire afficher dans Rome, aux Portes mesme du Vatican, un Placard contre ce Pontife; c'estoit alors *Sixte Quint*, qu'ils citoient au futur Concile, & qu'ils declaroient Antechrist, s'il manquoit à y comparoistre; cette fermeté lui donna de l'estime & de l'affection pour eux.

Si les Ligueurs avoient armé, les Huguenots de leur costé avoient levé des troupes nombreuses dedans & dehors le Roïaume. Il vint à leur secours quinze à seize mille Suisses, six mille Lansquenets, autant de Reistres, sous le commandement du *Burgrave de Dona*. La France fut alors en proie à neuf Armées en mesme tems; car, outre ces troupes Estrangeres, Arques Duc de Joyeuse avoit une Armée en Guienne, le Marescthal de *Matignon* 1586. 1587.

y en avoit aussi une autre, & les Huguenots une troisiesme, qui estoit commandée par le Roy de Navarre.

Le Duc de *Montmorenci* en avoit une en Languedoc, *Lesdiguieres*, une en Dauphiné, le Duc de Guise en Champagne, le Duc de Mayenne en Bourgogne; enfin, le Roy en personne, bordoit la Loire en Nivernois, avec vingt-six mille hommes, pour disputer aux Suisses & aux Allemands, le passage de cette Riviere. A force de l'aiguillonner il s'estoit un peu réveillé, & se flattant de recouvrer son ancienne réputation, il estoit resolu de les attaquer, sans la nouvelle qu'il reçut de la deffaite de Joyeuse.

Battaille de Coutras. 1587.

Ce beau Mignon croïant avoir l'habileté d'un General, parce que le Roy qui l'aimoit lui en avoit donné le titre, s'estoit avancé vers *Coutras*. L'Armée de Joyeuse estoit de douze cens hommes d'Armes, de huit cens Chevaux-Legers, & de six mille hommes de pied. Celle du Roy de Navarre estoit de douze à treize cens, tant Gendarmes, que Chevaux-Legers, & de quatre mille cinq cens Fantassins. Tout brilloit du costé du Duc, armes, tentes, habits; tout estoit doré: il s'en falloit beaucoup qu'il n'y eust autant de pompe dans le Camp du Roy de Navarre, ses Soldats au contraire, la pluspart mesme des Officiers, n'estoient vestus que de bure, en récompense: c'estoient tous gens aguerris. Le 10. Octobre.

Le combat ne dura pas une heure. La promptitude & la furie avec laquelle les Huguenots firent leur premiere décharge, estourdir tellement les hommes d'Armes de Joyeuse, que sans faire presque de resistance, une partie s'enfuit, & l'autre fut taillée en pieces; l'Infanterie perdant courage, par la déroute des Cavaliers se laissa aussi enfoncer. Il y en eut plus de la moitié passée au fil de l'épée, ou dans la fureur du combat, ou dans la poursuite des Fuïards. Les Catholiques perdirent en cette journée, drapeaux, bagages, canon: il demeura de leur part, quatre à cinq mille hommes sur la place, du nombre desquels furent cinq à six cens, tant Gentilshommes, qu'Officiers. Joyeuse fut tué de sang froid, par deux hommes à qui il offrit cent mille écus pour sa rançon.

Un si grand avantage, qui selon quelques Historiens, ne cousta au Roy de Navarre qu'une vingtaine de Soldats, & pas plus de cinq Officiers, auroit eu sans doute des suites aussi funestes aux Catholiques, que favorables aux Huguenots, si ce Prince après sa Victoire, au lieu de congedier ses troupes, comme il fit fort mal-à-propos, pour ne songer qu'à se divertir, se fust mis aussitost en marche pour joindre les Suisses & Allemands, qui avançoient pour le secourir. Leurs forces réünies aux siennes, eussent esté si considerables, que venant à leur teste jusques aux Portes de Paris, comme rien ne pouvoit l'en empescher, il auroit terrassé la Ligue, & obligé le Roy à accorder aux Huguenots tout ce qu'ils auroient demandé. La passion du Roy de Navarre pour la belle Comtesse de *Guiche*, & pour quelques autres de ses Maistresses, Daubigné, ch. 17. & 18. 1. Tom.

tresses, lui fit manquer un si beau coup, & fut cause que ces Estrangers, indignez de son imprudence, en écouterent plus volontiers les offres que l'on leur faisoit.

Ces Suisses, Reistres & Lansquenets, au nombre de vingt-huit mille, après avoir traversé, la Lorraine, le Bassigni, le Senonois & le Gastinois, estoient venus se délasser en Beausse, des fatigues d'un si long voïage, sans craindre d'y estre inquietez, ni par l'Armée du Roy, qui ne les suivoit que de loin, ni par celle du Duc de Guise, qui depuis qu'ils estoient en France, n'avoit fait que les harceler : Fausse securité qui fut cause de leur malheur ; car, quoique le Duc eust peu de monde, il sçut si bien prendre son tems, qu'il deffit les Reistres à *Auneau*.

Cette petite Ville n'est fermée que d'un simple mur, sans dehors, remparts ni fossez, mais il y a un Chasteau, qui se deffendit si bien contre le *Burgrave de Dhona*, qui s'estoit logé dans la Ville, avec près de trois mille Reistres, que desespetant de le prendre, ce General convint avec le Gouverneur, que chacun garderoit son Poste, & qu'on ne feroit, de part ni d'autre, aucun acte d'hostilité.

Sur la foi de cette convention, les Reistres qui estoient à Auneau, vivant sans précaution, & ne songeant qu'à faire la débauche, le Duc de Guise, qui épioit le moment de les attaquer, fit couler de l'Infanterie en une nuict dans le Chasteau, pour fondre sur eux au point du jour. Il en eut bon marché, parce que la pluspart estoient, ou à table, ou au lict ; ceux qui se mirent en deffense, n'aïant que des pistolets, furent accablez incontinent à coups de sabre & de pertuisanne ; il y en eut en cette occasion plus de deux mille cinq cens de tuez : Echec qui fit si grand peur aux autres Reistres, aux Lansquenets & aux Suisses qui n'estoient pas loin, que tous traiterent avec le Roy, & s'obligerent à retourner incessamment en leur Païs, moïennant quatre cens mille écus, dont ils toucherent moitié comptant.

Le 24. Novembre.

Deffaite des Reistres à Auneau.

1587.

On ne peut exprimer combien la Ligue fit valoir la deffaite des Reistres à Auneau, les Predicateurs n'entretenoient leurs auditoires, d'autre chose, & comparoient le Duc de Guise, à Josué, à Gedeon, & aux autres Heros de l'Histoire Sainte. Sans lui, disoient les Ligueurs, l'Arche seroit tombée entre les mains des Philistins : c'estoit, à ce qu'ils croïoient, le plus grand Capitaine qui eust jamais paru ; il s'en falloit beaucoup au sentiment des gens de guerre, qu'il ne valust son Pere. Enfin, comme en tems de troubles, que les esprits sont animez, on ne juge que par prévention, on donnoit plus de loüanges au Duc, pour avoir surpris & deffait deux mille Yvrognes dans un Bourg, qu'il n'en eust merité, s'il eust sauvé la Monarchie, ou exterminé l'Heresie.

Ces applaudissemens mortifioient tellement le Roy, qu'il lui fit mander aussi-tost, sous je ne sçai quel pretexte, de ne point venir à Paris, sans en avoir un ordre exprès. Plus on loüoit le Vainqueur & plus le Roy le haïssoit : d'ailleurs la réputation

& la prosperité du Duc avoient si fort augmenté l'insolence des *Seize*, qu'ils ne parloient pas moins que d'enfermer le Roy, dans une Tour, ou dans un Couvent, ce qui le mit en telle colere, qu'il resolut de les punir

Dessein des *Seize*.

Qui estoient les gens qu'on appelloit ainsi a Paris.

1588.

On appelloit les Seize, certains Ligueurs des plus zelez, qui estoient comme les Agens & les Conducteurs du Parti, dans les seize Quartiers de Paris. Il n'avoit tenu qu'au Roy, en deux ou trois occasions, de faire pendre ces Séditieux, sans que personne en eust murmuré; mais il estoit si foible, qu'il ne pouvoit se resoudre d'en venir à l'execution; sa fougue estoit-elle passée, il retomboit tout à coup dans la consternation, & ce ne fut qu'à force de l'exciter, qu'enfin on le détermina à chastier ces insolens.

Ils font venir le Duc de Guise a Paris.

Les Seize, bien avertis du péril qui les menaçoit, dépeschèrent Courier sur Courier, au Duc de Guise leur Protecteur, qui estoit alors à Soissons, & le conjurerent si vivement de ne les pas laisser périr, que quoiqu'on lui eust renouvellé, il n'y avoit pas plus de huit jours, les deffenses qu'on lui avoit faites, six ou sept mois auparavant, de ne point venir à Paris, il y vint sans permission, avec sept hommes seulement, & alla sans se détourner, descendre chez la Reine Mere, qui le mena peu après au Louvre.

Le Duc y est reçu avec de grandes acclamations.

Dès qu'on sçut à Paris, que le Duc estoit arrivé, on accourut de toutes parts à l'Hostel de la Reine Mere, & lorsqu'on le vit sortir, à pied & la teste nuë, accompagnant cette Princesse que l'on portoit dans une chaise, le Peuple se mit à crier: *Vive le noble Duc de Guise, le Protecteur des Catholiques, & le Destructeur de l'Heresie.* Les ruës où il passa se trouverent en un moment, jonchées de fleurs & de verdure, il y avoit un monde infini aux fenestres & sur le pavé. C'estoit à qui approcheroit du Duc, qui marchoit lentement, faisant à droit & à gauche, de profondes inclinations, tendant la main à ceux qui estoient près de lui, caressant des yeux ceux qui en estoient loin, saluant tout le monde d'un air civil & engageant.

Ces acclamations se firent entendre juques au Louvre, où on déliberoit, si quand le Duc y seroit entré, on lui feroit couper le cou. Le Roy y estoit resolu; mais, soit que la Reine Mere eust calmé ces premiers transports, soit plustost qu'il fust effraïé de la fiere contenance du Duc & des applaudissemens du peuple, l'ordre ne fut point executé, & le Duc en fut quitte pour essuïer quelques reproches que le Roy lui fit en colere, de ce que contre ses deffenses, il estoit venu à Paris.

Quoique le Duc n'y fust venu qu'avec sept hommes seulement, cinq à six cens, tous gens de main, Gentilshommes, ou Officiers, y estoient arrivez la veille, ou arriverent le lendemain, & se répandirent par ses ordres, dans tous les Quartiers de la Ville.

Le nombre de ces Inconnus, leur air inquiet, leurs assemblées, aïant donné l'allarme au Louvre, on publia à son de trompe, que les gens de guerre, ou Gentilshommes qui estoient à Paris, sans

ordre, depuis trois fois vingt-quatre heures, eussent à en sortir aussi-tost. On deffendit, aux Aubergistes, aux Bourgeois & à tous autres gens qui les avoient logez chez eux, de les y garder plus long-tems, sous peine d'une grosse amende, si dans la recherche qu'on alloit faire, il s'y en rencontroit aucun ; & sur ce que beaucoup de Bourgeois firent dire au Roy insolemment, qu'ils ne souffriroient point la visite, il prit de là occasion de faire entrer le jour d'aprés, cinq à six mille François, ou Suisses, qui se saisirent, de la Bastille, de l'Arsenal, des Chastelets, du Temple, de l'Hostel de Ville, des Places, des Quais, & des Ponts; c'estoit mettre Paris en danger, ou de se revolter, ou d'estre pillé.

En effet, l'entrée de ces troupes y jetta un si grand effroi, que presque tous les Bourgeois fermerent leurs Portes & Boutiques, & prirent les armes, pour se deffendre, si ces troupes, comme les Seize le disoient pour animer la Populace, avoient ordre de faire main-basse, ou de saccager les maisons. A ces précautions, les Bourgeois en joignirent une autre, qui fut de tendre les chaisnes, & de faire avec des tonneaux, des Barricades au bout des ruës.

Les Barricades, non le 22. de May, comme dit le Journal d'Henry III. mais le 12. de ce mois.

1588.

En moins de cinq ou six heures, les avenuës, des Marchez, des Ponts, des Quais & des Places, se trouverent si bien fortifiées, que les six mille François, ou Suisses, qui estoient entrez le matin, ne pouvant ni se retirer ni s'entre-secourir, couroient risque d'estre hachez en pieces, ou assommez à coups de pierre, si par generosité, ou pour faire voir son grand credit, le Duc de Guise bien promptement ne fust allé les dégager. Le Roy & la Reine Mere l'en aïant fait prier, il y courut ; il estoit tems qu'il se monstrast pour sauver des Compagnies Suisses, dont le Peuple avoit déja tué soixante ou quatre-vingt hommes.

Dès que le Duc parut les chaisnes furent destenduës, les Barricades renversées, les Bourgeois mirent les armes bas, sur la parole qu'il leur donna, de pourvoir à leur seureté. S'il aspiroit à la Couronne, comme tous les Historiens le disent, il manqua en cette occasion, ou de conduite, ou de cœur; car, il ne tint qu'à lui de prendre le Roy prisonnier, & de le priver de tout secours, en laissant massacrer les troupes qui estoient dans Paris : cependant bien-loin d'en rien faire, non seulement il tira ces troupes de l'extrême danger où elles estoient, mais il les renvoïa au Louvre, desarmées à la verité, pour contenter la Bourgeoisie, puis quelques heures aprés il leur fit rendre toutes leurs armes, & entra en négociation avec la Reine Mere.

Pendant ces pourparlers, le Roy s'estant enfui à Chartres, le Duc de Guise fut par là entierement maistre de Paris : on n'y reconnut plus d'autre autorité que la sienne. Il y destitua, le Prevost des Marchands, les Echevins, le Lieutenant Civil, & quelques autres Officiers, qui n'estoient pas de sa cabale : il s'empara, de la Bastille, de l'Arsenal, des Chastelets, du Temple & de l'Hostel de Ville. Les Seize le presserent de lever tout-à-fait

le masque ; mais, soit qu'il ne pensâst alors qu'à se rendre maistre des Affaires, soit que tout ne fust pas encore prest pour se faire declarer Roy, non seulement il continua à traiter avec les Reines qui estoient demeurées à Paris, mais il permit que le Parlement, la Chambre des Comptes, la Cour des Aides, députassent au Roy à Chartres, & que les Confrairies, de Penitens, jaunes & bleus y allassent en Procession, lui demander misericorde.

Ces Processions ne se faisoient que pour sauver l'honneur du Roy, en lui donnant occasion de faire ce semble par bonté, ce qu'il ne pouvoit refuser ; car, le Traité estoit arresté, & le Duc avoit obtenu pour lui & pour son Parti tout ce qu'il pouvoit desirer.

Henry III. est forcé, a approuver la Ligue, à s'en declarer le Chef, & à convoquer les Estats.

Henry III. approuva la Ligue, & promit de se mettre à la teste. Par là de Roy qu'il estoit il devint Chef d'une cabale, & de Pere commun, il devint l'Ennemi d'une partie de ses Sujets. Il s'engagea par un Edit, qui fut appellé par les Ligueurs l'*Edit de Reünion*, de ne faire ni Treve ni Paix avec les Huguenots, & voulut que tous ses Sujets, de quelque qualité qu'ils fussent, jurassent que quand il mourroit, ils ne reconnoistroient pour Roy aucun Prince qui fust Heretique.

Il declara le Duc de Guise son Lieutenant par tout le Roïaume ; de plus il lui accorda, de nouvelles Places de seureté, permission de lever des troupes, un fonds certain pour les païer, des Charges, des Gouvernemens pour ses freres & pour ses amis. Il confirma les Officiers qu'après qu'il se fut enfui, le Duc de Guise effrontément avoit establis à Paris ; il congedia ceux des Mignons, qui déplaisoient le plus au Duc, nommément le Duc d'Espernon. Enfin, pour rendre cette Paix plus ferme, il promit que trois mois apres il la feroit ratifier dans l'Assemblée des Estats.

Estats de Blois en 1588.

Cette Assemblée qui fut convoquée à Blois, devant décider du sort, d'Henry III. & du Duc de Guise, l'un & l'autre fit tous ses efforts pour en gagner les Deputez ; mais malheureusement il ne restoit presque à Henry que le nom de Roy, au lieu que le Duc de Guise en avoit toute l'autorité. Plus des trois quarts des Deputez estoient tellement à lui, qu'il fut bien-aisé de connoistre dès l'ouverture de l'Assemblée, que ce nouveau Maire du Palais y seroit tout-à-fait le maistre.

Les Estats proposerent dans la seconde Sceance, que toutes leurs resolutions fussent des Loix inviolables, sans mesme estre approuvées du Roy ; qu'on ne pust sans leur agrément, establir de nouveaux Subsides ; qu'on diminuast les anciens ; que les deniers qui en provendient, fussent reçus & administrez par gens qu'ils y commettroient ; qu'on supprimast toutes les Charges qu'on avoit creées de ce Regne ; qu'on recherchast les Financiers ; que l'on punist les Favoris ; & que le Roy revoquast les Dons qu'il avoit indiscretement faits à ces orgueilleux Mignons.

Ces propositions inspirées par le Duc de Guise, estoient si injurieuses au Roy, & donnoient une si grande atteinte à son autorité, qu'il en fut fort aigri, dès qu'on les lui fit. Depuis cela, le souvenir du passé, la crainte de l'avenir, & les rapports malins de quelques Courtisans, ne cesserent d'allumer en lui le desir d'en tirer vengeance : il fut cependant près de deux mois à s'y resoudre. Ce qui l'y détermina; c'est qu'on sçut à n'en point douter, que le dessein de la cabale estoit de le mettre dans un Couvent, & d'élever le Duc sur le Throsne.

Daubigné, ch. 13. & 14. 3. Tom. De Thou, Liv. 93. d'Avila, Liv. 9.

Il y avoit deux manieres de se deffaire de ce Rival; l'une de lui faire son Procès; l'autre de le faire assassiner. Le Mareschal d'*Aumont*, & quelques autres du Conseil secret, qui avoient de l'honneur & de la generosité, estoient du premier advis. Cet advis estoit bon, & peut-estre n'y avoit-il pas autant de risque qu'on croïoit à le mettre à execution; le second néanmoins prévalut dans l'esprit du Roy, moins par la force des raisons, que par la disposition & l'humeur où il se trouva.

Pendant le grand froid tel qu'il faisoit depuis un mois, les fumées de la ratte, dont ce Prince estoit tourmenté, le rendoient tellement severe, qu'il ne faisoit pas bon de le chocquer en ce tems-là. On tient, que *Miron* son premier Medecin & le Chancelier de *Chiverni*, avoient dit bien des fois au Duc, dont ils estoient intimes amis, qu'il s'en repentiroit, s'il ozoit se joüer au Roy, quand le Roy seroit tourmenté de ces noires & acres vapeurs.

Memoires de la Ligue, Tome, 3.

La resolution de se deffaire du Duc de Guise, n'avoit point esté si secrete qu'elle ne fust sçûë de bien des gens; on lui en donna advis de vive voix, ou par escrit de plus de cinquante endroits; sur cela, ses Confidens le conjurerent de se retirer du Chasteau. C'estoit à ce Prince une grande imprudence, d'y avoir pris un Appartement, puisque par là, il se privoit du secours qu'il eust pû avoir de plus de cinq cens Gentilshommes, & de mille autres de ses amis, qui estoient logez dans la Ville; mais il estoit si persuadé qu'on n'ozoit attenter sur lui, que deux jours avant qu'il fut tué, aïant trouvé sous sa serviete, lorsqu'il alloit se mettre à table, un billet, où on lui mandoit que l'on devoit l'assassiner, il fit venir de l'encre & escrivit dans ce billet, *on n'ozeroit*, après quoy il le jetta sous la table, afin qu'on pust voir sa réponse; il lui en cousta la vie, pour avoir méprisé des advis aussi bien fondez.

Daubigné, Tom. 3. liv. 2. c. 14.

Massacre du Duc de Guise, & de son frere le Cardinal. 1588.

Le 23. de Decembre 1588 le Duc estant au Conseil, qui se tenoit dans une salle joignant la chambre du Roy, on lui vint dire, que le Roy vouloit lui parler. Le Duc qui ne se doutoit de rien, aïant quitté dans le moment, entra dans la chambre du Roy, & y fut reçû à l'ordinaire, avec des marques d'un grand respect, par neuf des *Quarante-cinq*.

(On appelloit ainsi, autant d'hommes déterminez, gens d'une valeur éprouvée, mais à tout faire pour de l'argent, que le Roy avoit à ses gages, tant pour sa propre seureté, que pour se servir

d'eux à faire quelque coup hardi, quand il le jugeroit à propos.) Mais au moment que pour gratter à la porte de ce cabinet, le Duc leva la portiere, les neuf satellites qui l'avoient reçû avec respect, se jetterent sur lui, le prirent, les uns par les bras, les autres par le milieu du corps, & lui donnerent dans la gorge, dans le ventre & dans l'estomac, quinze à seize grands coups de dague.

Le pauvre Prince se deffendit le mieux qu'il put, jusques à ce qu'un coup dans les reins, le fit tomber tout de son long. Il faisoit si grand bruit, en criant, en battant des pieds, en traînant de costé & d'autre & en secoüant ses assassins, que son frere le Cardinal qui estoit au Conseil, se doutant de ce que c'estoit, voulut courir au secours; mais on l'en empescha, & on l'arresta sur le champ.

Comme ce Cardinal estoit du moins aussi à craindre que son aisné, il fut expedié le lendemain, par quatre Soldats aux Gardes, qui le tuerent à coups de hallebarde. On fit prudemment, de bruller le corps des deux freres & d'en jetter les cendres au vent, de peur que le peuple n'en fist des Reliques.

Le moment d'après que l'on eut massacré le Duc, & qu'on eut pris le Cardinal, on arresta la Duchesse de Nemours leur mere, le Duc de Nemours leur frere uterin qui s'évada quelques jours après, le Duc d'Elbeuf leur parent proche, le Prince de Joinville, & le vieux Cardinal de Bourbon; ce Cardina avoit aimé le Duc de Guise, autant qu'il haïssoit le Roy de Navarre, parce que le bon-homme regardoit l'un comme un ami qui travailloit à lui faire tomber la Couronne, & l'autre comme un concurrent qui vouloit la lui disputer.

La Reine Mere le lendemain, estant allée rendre visite à ce Cardinal prisonnier, il s'écria en la voïant: *Ah! Madame, est-ce ainsi que vous nous avez amenez tous à la boucherie?* Elle ne meritoit point ce sanglant reproche, car elle sçavoit si peu le dessein qu'avoit eu le Roy, que lorsqu'il lui annonça le massacre du Duc de Guise, & qu'il lui dit, d'un air d'insulte, *Madame, c'est maintenant que je suis Roy;* elle luy repliqua le cœur saisi de douleur, *Vous n'en estes pas où vous pensez, & je crains fort qu'après sa mort, le Duc de Guise ne vous fasse autant & mesme plus de mal qu'il n'en eust fait de son vivant.*

Mort de Catherine de Medicis.

Cette Princesse treize jours après mourut de tristesse, & de dépit, ou du sanglant reproche que lui avoit fait en face le vieux Cardinal de Bourbon, ou plustost de ce que le Roy n'avoit plus de confiance en elle. On avoit découvert qu'elle s'entendoit avec les Guises, sur l'esperance qu'ils lui donnoient, qu'après la mort de Henry III. Ils feroient tomber la Couronne à Henry Duc de Bar, fils aisné du Duc de Lorraine, & de *Claude de France,* seconde fille de cette Reine.

L'assassinat des Guises commis si à contre tems, pendant la tenue des Estats, & contre la foi publique confirmée par un ser-

ment fait à la face des Autels, lorsque quinze jours auparavant, le Roy & le Duc de Guise avoient communié de la mesme Hostie; cet assassinat dis-je, faisoit horreur à tout le monde; les Huguenots mesme le blasmerent, & ceux d'entre les Catholiques qui jusques là, avoient abhorré la Ligue comme une faction, furent si fort persuadez par le meurtre du Cardinal, que le Roy effectivement en vouloit à leur Religion, qu'ils donnerent volontiers les mains à ce que les Ligueurs les plus outrez proposerent de faire contre lui.

On ne peut dire jusques où ces furieux porterent l'insolence & la temerité. Il n'y a point d'infamies, ni d'imprecations qu'ils ne vomirent contre lui, principalement à Paris, où le peuple emporté par sa propre fureur, & par celle des Predicateurs, ne l'appelloit que le *Tyran*, l'*Apostat*, le *Bourreau*, le *Traistre*: ses portraits y furent déchirez, ses statues mises en mille pieces, ses armoiries barboüillées. Les plus furieux estoient les Moines, & quatre ou cinq Curez, que la Ligue païoit, pour se déchaisner contre lui. La Faculté de Théologie estimée jusques-là, la premiere de la Chrestienté, consultée si les François pouvoient armer contre le Roy, eut la témerité de répondre, qu'ils le devoient, & qu'ils estoient déliez du serment de fidelité; Decret seditieux, qui faisoit voir l'ignorance de ces Docteurs, autant que leur passion.

Furie des Ligueurs de Paris, contre Henry III.

Ce Decret est du 7. Janvier.

1589.

Le Parlement desapprouvant tous ces excès, *Jean le Clerc*, dit *Bussi*, autrefois Maistre en fait d'Armes, & alors Procureur, le plus accredité & le plus insolent des Seize, alla avec main forte se saisir de la cour du Palais, ensuite entrant dans la Grand'-Chambre, pendant qu'on tenoit l'Audiance il commanda aux Presidens, & aux Conseillers qu'il nomma, de le suivre, sous peine de la vie. En vain lui demanda-t-on de quel ordre il les arrestoit, il fallut obéir pour éviter un plus grand mal; de sorte que dans le moment, le premier President *Achile de Harlai*, le President de *Thou*, & les Conseillers en grand nombre, se mirent en marche deux à deux précedez de Bussi, qui les mena à la Bastille. Le Duc de Guise, le regardant comme un homme qui lui estoit dévoüé, & qui d'ailleurs estoit agréable au Peuple, lui avoit par provision, le lendemain des Barricades, confié la garde de ce Chasteau.

Le 16. Janvier.

1589.

Dans le trouble & la confusion, où Paris fut plus de quinze jours après le massacre des Guises, si le Roy, comme d'abord il en eut envie, fust venu sans perdre de tems, camper dans les environs avec ce qu'il avoit de troupes, il y a bien de l'apparence, que cette grande Ville qui estoit dépourvûë de tout, eust esté bien-tost obligée de demander misericorde; mais depuis que Henry regnoit, il s'estoit tellement amolli dans l'oisiveté, qu'il ne pouvoit, ni demeurer ferme dans une mesme résolution, ni se remuër avec vigueur. Il ne partit point de Blois, & y continua les Estats, jusques à ce que trois semaines après, il fut comme forcé de les congedier,

parce que la plufpart des Deputez fe retiroient de jour à autre, fans lui en demander permiffion.

La nonchalance de Henry, augmentant l'audace des Peuples, non feulement Paris, mais prefque toutes les grandes Villes de Picardie, de Champagne, de Bourgogne, de Languedoc, de Bretagne, de Normandie, de Provence, de Dauphiné, du Maine, d'Anjou, de Berri, fe déclarerent pour la Ligue, & reconnurent pour General de toutes les forces du Parti, Charles de Lorraine Duc de Mayenne, frere puifné du Duc de Guife.

Mayenne n'eftoit point indigne d'un fi grand emploi, il commandoit depuis long-tems, & le Roy avoit pris plaifir par jaloufie contre l'aifné, de donner dans l'occafion les plus beaux commandemens au cadet. Ce Duc eftant à Lyon, quand fes freres furent maffacrez, on y courut pour l'arrefter; heureufement pour lui, il fut averti fi à tems, qu'il fe fauva par une porte dans le moment que par une autre entroient des gens qui avoient ordre de le tuer ou de l'arrefter.

Il fut receu à Paris avec des tranfports de joie, qu'on ne peut bien répréfenter. Si de peur de fe rendre odieux à quantité de Grands Seigneurs, qui ne l'eftimoient pas affez, pour vouloir eftre fes Sujets, il n'oza prendre le nom de Roy, du moins lui fut-il offert par le *Confeil de la Sainte-Union*, autrement nommé des *Quarante*; Confeil compofé de ces feize petits Bourgeois, Advocats, Marchands, Procureurs, qui par l'aveugle confiance que le Peuple avoit en eux, eftoient les Maiftres de Paris, & de vingt-quatre Deputez des principales Villes Ligueufes.

Le Confeil de la Ligue declare le Duc de Mayenne, Lieutenant de l'Eftat & Couronne de France. 1589.

Sur le refus que fit le Duc, plus par timidité que par moderation, d'accepter le titre de Roy, les Quarante le créerent *Lieutenant General de l'Eftat & Couronne de France le Throfne vacant.* Titre nouveau, qui pour eftre moins faftueux, ne donnoit guere moins de pouvoir, que le nom augufte de Roy. Le 14. Mars.

La réputation de ce nouveau Chef de la Ligue, fes manieres douces & honneftes, fon humeur bienfaifante, le zele de la Religion, ou le defir de faire fortune, dans un tems de confufion, où il n'y a rien à gagner, que pour ceux qui n'ont rien à perdre, attirant à fervir fous lui quantité de Soldats, d'Officiers & de Gentilshommes, il eut fur pied en moins d'un mois, une Armée fi confiderable, que le Roy malgré l'averfion qu'il avoit pour les Huguenots, fut contraint pour fe foutenir, d'implorer enfin leur fecours.

Henry III. pouffé à bout par la Ligue, fait Treve avec les Huguenots, & appelle à fon fecours le Roy de Navarre leur General. 1589.

Depuis neuf ou dix mois qu'on avoit la guerre avec eux, le Roy de Navarre avoit pris quatre Places dans le Païs d'Aunix, trois en Poitou, deux en Berri; progrès qui fit croire au Roy, qu'en joignant leurs forces enfemble, ils feroient en eftat, non feulement de repouffer les premiers efforts de la Ligue, mais mefme de la terraffer.

Henry rechercha donc l'amitié du Roy de Navarre, qui eftoit fon beau-frere, & le plus proche parent qu'il eut en ligne mafculine.

Un

Un obstacle ce semble invincible à l'alliance qu'Henry proposoit, c'est qu'aïant haï jusques-là les Huguenots si fortement, & aïant conseillé, comme personne n'en doutoit, le massacre de la Saint Barthelemy, bien-loin de se fier en lui, ils avoient lieu d'apprehender, que ce Prince foible & infidele ne voulust expier une trahison par une autre, & qu'il ne les sacrifiast au desir de faire sa Paix avec le Pape & les Ligueurs.

Des gens bien intentionnez, leverent ces difficultez, & disposerent les deux Rois à prendre confiance l'un en l'autre; de sorte que les deux Monarques se virent au Plessis lez Tours, & convinrent de joindre leurs forces, pour chastier l'insolence & la revolte des Ligueurs.

Cette alliance pouvant avoir de grandes suites, les Quarante pour les prevenir; (nous avons desja dit, que ces Quarante composoient le Conseil de la Sainte-Union;) ordonnerent que le Duc de Mayenne qui s'estoit desja avancé sur les Frontieres de Touraine, marcheroit promptement à Tours, où le Roy s'estoit refugié, & qu'en mesme tems le Duc d'Aumale cousin-germain des Guises, feroit le siege de Senlis; les Quarante vouloient à l'ouverture de la guerre donner par ces entreprises, de la reputation à leurs armes.

Le Duc de Mayenne manque par sa lenteur, une occasion presque certaine d'enlever Henry III. dans un Fauxbourg de Tours.

1589.

En execution de leurs ordres, Mayenne partit le 7. de May sur les trois heures aprés midi, fit onze lieuës la nuict suivante, & arriva le lendemain vers les huit heures du matin, si prés d'un Fauxbourg de Tours, qu'il s'en fallut bien peu, que ses Coureurs ne prirent le Roy qui estoit à la promenade. Le Roy courrut grand risque; il ne pouvoir mesme eschapper, si le Duc grand temporiseur, au lieu de perdre le tems en déliberations frivoles, eust donné sur le champ, dans ce Fauxbourg avec vigueur. Il estoit prés de quatre heures aprés midi, quand aprés avoir bien tasté, il le fit attaquer tout de bon; cependant il prit ce Fauxbourg avec tant de facilité, que le soir ou le lendemain, il auroit emporté la Ville, si l'arrivée des Huguenots ne l'eust forcé à déloger.

Une Armée de Ligueurs est deffaite devant Senlis.

Le Duc d'Aumale fut encore plus malheureux; il avoit assiegé Senlis avec sept à huit mille hommes, mais c'estoit de si mauvaises troupes, que lorsque deux mille Royalistes, à la teste desquels estoit le Duc de *Longueville*, jeune homme de grande esperance, les chargerent à l'improviste; elles furent ou hachées en pieces ou dispersées en moins d'une heure.

Henry III. & le Roy de Navarre, s'approchent de Paris, pour en faire le Siege.

De si heureux évenemens, réchauffant le courage & l'esperance des deux Rois, ils prirent la resolution de faire le siege de Paris. Le Duc d'Espernon que le Roy avoit congedié, pour satisfaire les Ligueurs, estoit revenu le joindre avec quatre mille Gascons; & *Harlai de Sanci* homme de Robe, mais aussi courageux qu'aucun guerrier qui fust alors, venoit de lui amener douze mille Suisses ou Lansquenets; on ne peut donner trop de loüanges à un Serviteur si zelé, qui avoit vendu deux de ses

Terres, & engagé ses pierreries pour faire cette levée de Suisses, sans demander d'autre récompense, que l'honneur de les commander.

Par l'arrivée de ces renforts, l'Armée des deux Rois se trouva de cinq mille chevaux & de trente-cinq mille hommes de pied, quand ils parurent devant Paris. Celle du Duc de Mayenne qui campoit dans les environs, & qui bien-tost fut obligée de se renfermer dans la Ville, estoit de moitié plus foible. Il attendoit de grands secours; mais ces secours n'estoient pas certains ni aussi proches que le peril.

Paris manquoit de bien des choses, l'épouvente y estoit, les Ligueurs estoient consternez. En vain le Duc de Mayenne taschoit-il de les encourager par de fausses nouvelles qu'il répandoit de tems en tems; la crainte d'une punition aussi prochaine que sanglante, glaçoit le cœur des plus mutins; de plus ils apprehendoient que dans l'attaque generale dont la Ville estoit menacée, ils ne fussent, ou abandonnez ou trahis par bien des Bourgeois, qui las d'estre les victimes d'une guerre qu'ils desapprouvoient, demandoient qu'on s'accommodast, & menaçoient si on ne le faisoit, d'ouvrir une Porte au Roy.

Le Duc de Mayenne desesperant de calmer les fraïeurs des uns, & de prevenir par sa vigilance la mauvaise volonté des autres, estoit presque déterminé à sortir de Paris l'épée à la main, pour se faire passage à travers le Camp des deux Rois, ou pour ensevelir ses nobles & vastes desseins dans une mort glorieuse, lorsqu'un malheureux coup auquel il n'eut point de part, du moins il le disoit ainsi, le tira de cet embarras.

Pendant que le Duc estoit en peine d'en sortir, un Jacobin nommé *Clement*, né à Sorbonne près de Sens, & demeurant au Couvent de la ruë Saint-Jacques à Paris, homme rustre & atrabilaire, agé de vingt-deux ans, se mit en teste de tuer le Roy. Ce dessein vint-il de lui-mesme? lui fut-il inspiré par le Duc de Mayenne, par la Duchesse de Monpensier, par quelqu'un des Seize ou Quarante, ou par le Prieur de son Couvent? c'est ce qu'on ne sçait point. Six mois après, ce Prieur appellé *Bourgoin*, pris dans l'attaque d'un des Fauxbourgs, & de là transferé à Tours, y fut tiré à quatre chevaux, pour avoir, dit l'Arrest, conseillé & loüé ce detestable assassinat; mais il nia à la question, & jusques au dernier soupir, qu'il en fust complice ou auteur.

Par ce que rapporte M. de Thou, Liv. 96. on croiroit que le Duc de Mayenne, & que sa sœur de Monpensier, sçavoient le dessein du Jacobin, & qu'ils avoient mesme excité ce furieux à l'executer.

Ce qu'il y a de certain, c'est que si ce ne furent ni les Seize, ni les principaux Ligueurs, qui suggererent à Clement le dessein de tuer le Roy, du moins lui fournirent-ils le moïen de l'executer, aïant eu soin de le munir d'un Passeport du Comte de Brienne, Prisonnier de guerre à Paris, & d'une fausse Lettre de Créance, au nom du Premier President, qui estoit encore à la Bastille.

Clement allant à Saint-Cloud, où estoit le quartier du Roy,

rencontra *Jacques de la Guesle* Procureur General, à qui il dit qu'on l'envoïoit pour des affaires importantes, dont il ne pouvoit s'ouvrir qu'au Roy. La Guesle aïant vû sa Lettre de Créance, en parla dès le soir au Roy, qui remit à entendre le Jacobin au lendemain. Soit courage, soit brutalité, ce meschant Moine souppa gaïement avec les gens de la Guesle, & dormit si profondément, qu'on eut peine à l'éveiller le lendemain.

Henry III. est assassiné par un Jacobin, à Saint-Cloud

Introduit par la Guesle sur les sept heures du matin dans la Chambre du Roy, qui estoit alors sur la chaise, il lui parla d'un air aizé, respectueux & naturel; mais si tost qu'il vit que le Roy lisoit la Lettre de Créance, il tira de sa manche un couteau fort long & fort large, & le lui plongea dans le ventre.

Daubigné, ch. 22. 3. Tom. liv. 2. & d'Avila, liv. 10. disent, que le Jacobin fut tué par la Guesle; mais la Guesle le conte autrement, dans la Lettre qu'il escrivit sur l'assassinat de Henry III.

Au moment que le Roy se sentit blessé, il s'écria: *Ah! miserable, que t'ay-je fait pour m'assassiner?* Et s'ostant le couteau du ventre, il en frappa Clement au front. La Guesle tout troublé, mit l'épée à la main, & ne sçachant ce qu'il faisoit, il donna du pommeau à ce malheureux Moine un si grand coup dans l'estomac, qu'il le renversa. Quelques Gardes accourus au bruit, furent encore plus mal avisez, car ils se jetterent sur le Moine & le percerent de mille coups. De la Profession dont estoit la Guesle, s'il n'avoit pas esté connu pour fidele Serviteur du Roy, & pour homme de probité, on lui eust fait son Procès dans un autre tems, pour avoir frappé le premier, & par cet imprudent exemple, avoir peut estre esté la cause que les Gardes tuerent l'assassin.

Le 2. Aoust.

Mort de Henry III. 1589.

On reconnut bien-tost que le Roy ne gueriroit pas; en effet, il ne survescut que vingt heures, pendant lesquelles il tomba en de si frequentes syncopes, qu'il ne put faire les longs discours, que les diverses factions lui firent tenir après sa mort. Il n'eut dans les intervalles où le jugement lui revint, que le tems de se confesser, d'embrasser le Roy de Navarre, & de le declarer son legitime Successeur.

Henry III. mourut à trente-sept ans & quelque mois, sans laisser d'enfans. Il pouvoit estre un des plus grands Rois de son tems; s'il fut le plus malheureux, on convient qu'il y eut de sa faute. Il avoit toutes les bonnes qualitez & toutes les mauvaises de son Pere, & de son Aïeul. Eloquent, vaillant, magnifique, affable, poli, liberal, mais si adonné aux plaisirs, que depuis qu'il fut sur le Throsne, il ne fut plus sensible à la gloire.

Ses talens & ses vices.

Son Regne fut proprement le regne des Favoris, tant ils eurent de credit sous lui; l'attachement qu'il eut pour eux le perdit de réputation, & ternit tout-à-fait l'éclat des actions qu'il avoit faites, n'estant encore que Duc d'Anjou. Des flatteurs lui aïant mis en teste, qu'il surpassoit infiniment tous les Rois ses Predecesseurs, il inventa de nouvelles formes de grandeur, inconnuës dans les tems passez; comme de faire entourer d'une balustrade d'argent, son Throsne, son lict & sa table. C'est lui qui a reglé tout le ceremoniel que l'on observe chez le Roy, & les diver-

ses fonctions, habits, gages & preéminences des Officiers de la Maison. Il se plaisoit en ces occupations tranquilles.

En memoire de ce qu'en un an, il estoit devenu le jour de la Pentecoste, Roy de France & Roy de Pologne, il establit l'Ordre Militaire du *Saint-Esprit*, sur le modelle de celui, qu'en 1352. avoit institué le mesme jour de la Pentecoste, *Louis d'Anjou-Tarente*, second mari de Jeanne I. Reine de Naples. Henry passant à Venise, lorsqu'il revenoit de Pologne, la Republique lui fit present d'un Manuscrit fort curieux, où estoient escrits en lettres d'or, les Statuts de cet ancien Ordre de Chevaliers du Saint-Esprit, & où en estoient representées les differentes ceremonies.

C'est lui qui a establi l'Ordre Militaire du Saint-Esprit.

Un si rare present fit d'autant plus de plaisir au Roy, que cet Ordre n'estant point connu, parce qu'il avoit subsisté peu, il se flatta qu'en le renouvellant, & en y changeant bien des choses, on l'en croiroit l'Instituteur. La premiere promotion de l'Ordre du Saint-Esprit, tel que ce Prince l'establit en France, se fit à Paris, dans l'Eglise des Grands Augustins, le 1 Janvier 1579. avec toute la somptuosité & toute la pompe imaginable.

En Henry III. finit la Branche des Valois, Princes malheureux en guerre, heureux en Traitez. Ce sont les Rois de cette Branche, qui ont uni à la Couronne, plus par l'adresse que par la force, le Dauphiné, la Bourgogne, le Maine, l'Anjou, la Provence & la Bretagne. D'un autre costé, on leur reproche d'avoir aliené le Domaine, establi grand nombre d'Imposts, changé l'ancienne Milice, enlevé aux Chapitres des Cathedrales & Abbaïes, le droit d'élire leurs Prelats, vendu les Charges & la Noblesse, appellé les femmes à la Cour, & d'y avoir introduit le luxe & les voluptez.



HENRY IV.

Memoires, de la Ligue, de Chiverni, de Villeroi, du Plessis-Mornay, d'Angoulesme, de Sulli, de Nevers, &c. Chronologie Novenaire & Septenaire, par Cayet. Le Mercure François, depuis 1601. M. de Thou, jusques en 1607. D'Avila, jusques en 1598. L'aubigné, jusques en 1610. Hist. de Henry IV. par M. de Perefixe, par le Grain, par Mathieu par Dupleix, &c. Vie du Connestable de Lesdiguieres. Vie du Duc d'Espernon. Le Catolicon, &c.

b *Daubigné*, dit vingt-deux, *Cavolante*, p. 734.

Henry de Bourbon, Roy de Navarre, par sa Mere, vient à la Couronne de France, co[m]me le plus proche Prince du Sang.

HENRY DE BOURBON, Roy de Navarre par sa Mere, avoit près de trente-six ans, quand par le deceds de Henry III. qui mourut sans laisser d'enfans, il devint Roy de France, comme le plus proche Prince du Sang.

a Ses grandes qualitez.

aSa taille estoit majestueuse, quoique peu au-dessus de la mediocre, son air noble & aisé, ses yeux pleins de feu, le teint vif, les traits réguliers; & on voioit sur son visage cet heureux mélange, de fierté & de douceur, qui inspire la crainte & l'amour. Un exercice laborieux l'avoit rendu infatigable, ne se lassant point, souffrant patiemment, le chaud & le froid, la faim & la soif, l'insomnie & le travail. Il estoit né homme de guerre, intrepide dans la meslée, de sang froid dans le commandement, d'une presence d'esprit & d'une promptitude incroïable dans l'execution, hardi dans ses entreprises, mais hardi avec jugement.

Son Regne ne fut qu'une suite de Victoires couronnées par la clemence, & soutenuës par une habile politique dans le Gouvernement : il estoit magnifique dans les occasions d'éclat; du reste, si bon ménager, que quelque dépense qu'il eust faite, à la guerre, en bastimens, en meubles, presens & Pensions, il laissa ses dettes païées, plus de b quinze millions dans ses coffres : grande somme pour ce tems là. Son principal deffaut, est d'avoir trop aimé le jeu & les femmes. Il fut maistre de ses autres passions, & esclave de celle-là.

Genealogie de Henry IV.

Henry descendoit en ligne masculine, de *Robert* Comte de *Clermont*, sixiesme fils de Saint Loüis. Robert fut pere de *Loüis I.* Duc de Bourbon, Loüis Duc de Bourbon fut pere de *Jacques* Comte de la Marche, Jacques le fut de *Jean*, aussi Comte de la Marche, Jean de *Loüis* Comte de Vendosme, Loüis de *Jean*, aussi Comte de Vendosme, Jean de *François*, François de *Charles* Duc de Vendosme, & Charles d'*Antoine* Roy de Navarre, qui fut pere de Henry IV.

Robert fils de Saint Loüis épousa l'Heritiere de l'ancienne Maison de *Bourbon*. Leurs enfans, en prenant ce nom, garderent les Armes de France : Sage précaution, qui aida à leurs Descendans, à se maintenir plus aisément dans le rang de Princes du Sang. Ils estoient reconnus pour tels à la Cour du Roy Henry III. & quoiqu'ils ne fussent ses Parens, j'entends en ligne masculine, qu'au dix à onziesme degré, personne ne revoquoit en doute qu'ils ne fussent ses heritiers, tant on estoit persuadé, que tout Prince, qui de masle en masle, vient légitimement de la Famille de nos Rois, doit succeder à la Couronne, selon le degré de proximité.

La seule question qu'on agita après la mort de Henry III. fut de sçavoir, qui succederoit, ou du Cardinal *de Bourbon*, ou du Roy de *Navarre*, fils du frere aisné de ce Cardinal. Quelques Jurisconsultes opinoient en faveur de l'oncle : le plus grand nombre se declara pour le neveu, de sorte que vraisemblablement toute la France dès ce tems-là, eust reconnu ce Prince pour Roy, s'il n'avoit esté Huguenot.

Nisi Religio prohibuisset nomine de Navarri, jure dubitabatur. De Thou, l. v. 18 p. 1. 4. Tom.

Le plus grand nombre des Catholiques, il y en avoit dans le Roïaume dix fois plus que de Huguenots, ne voulut point le reconnoistre, ne pouvant, à ce qu'ils croïoient, en honneur ni en conscience, souffrir sur le Throsne de Saint Loüis, un Prince qui fust Heretique. Il eut des peines infinies à vaincre un si grand obstacle, & après quatre années de guerre, il ne put en venir à bout, qu'en abjurant le Calvinisme.

Le Roy de Navarre estoit venu bien à propos des extremitez du Roïaume, pour recueillir à point nommé cette opulente Succession. Il y a bien de l'apparence qu'il n'eust point esté Roy de France, si dans le tems qu'elle lui eschut, il avoit esté confiné dans les Montagnes de Bearn. Un autre bonheur, fut que le Roy son Predecesseur, laissa une Armée sur pied. Ces troupes estoient si indignées du massacre de ce Monarque, que ne pouvant le venger, qu'en faisant la guerre à la Ligue, elles embrasserent la pluspart le parti du Roy de Navarre.

Le nouveau Roy se trouve dans un grand embarras, à cause de sa Religion.

1589.

Ce fut néanmoins à differentes conditions ; car, il y en eut qui le reconnurent, moins pour Roy, que pour General, en attendant que les Estats eussent décidé de son sort. D'autres, sans differer, offroient de le proclamer Roy, pourvû qu'il se fist Catholique : ceux qui avoient envie de se vendre, marchanderent long-tems avec lui, avant que de se declarer. Hormis les Huguenots qui eussent tous sacrifié, & leurs biens, & leurs vies pour avoir un Roy qui fust de leur Religion, il n'y eut que trois Seigneurs, qui lui jurerent fidelité, sans reserve ni condition. Les Grands n'avoient point eu depuis trois ou quatre siecles, de plus belle occasion de se faire acheter bien cher. Il y en eut qui lui demanderent, des Provinces & des Villes, en souveraineté, & on fut à la veille de voir une seconde fois la Monarchie se démembrer.

De Thou, Liv. 97. pag. 7.

Le Mareschal d'Aumont, Givri & Humieres.

Armand Mareschal de Biron, demanda le Perigord.

Henry para ce coup par beaucoup d'adresse & par un peu de fermeté. Les Huguenots apprehendoient qu'il ne changeast de Religion; les Catholiques menaçoient de le quitter, s'il n'en changeoit. Son plus grand embarras, pendant trois ou quatre ans, fut de calmer les soupçons des uns, & de flatter le desir des autres.

Comme il y avoit autant à craindre à se faire trop tost Catholique, qu'à demeurer trop tard Huguenot, il donna de belles paroles aux premiers, & aux seconds des assurances de se faire instruire dans six mois : Promesse qui n'empescha point, que bien des Catholiques ne se retirassent chez eux, entre autres le Duc

Vie du Duc d'Espernon, par Girard.

d'Espernon, qui craignoit que le nouveau Roy ne lui emprunrast de l'argent, ou qu'il ne se vengeast, du mal qu'il lui avoit fait, sous le Regne passé. Quelque dépit qu'eust Henry, de les voir partir, il se contint, & en leur accordant la permission de s'en aller, il témoigna avec courage, que quoiqu'il eust esté bienaise de les conserver, il ne craignoit point de les perdre.

Les Chefs de la Ligue n'estoient pas moins embarrassez, sur le parti qu'ils avoient à prendre. Ces seize petits Bourgeois, qui gouvernoient Paris, eurent quelque envie d'unir ensemble les grosses Villes du Roïaume, pour en faire une Republique, semblable à celle des Suisses : Ces prétendus Tribuns du Peuple, n'avoient point assez de credit ni assez de genie pour executer un si grand dessein.

Memoires de la Ligue.

D'autres estoient d'advis de declarer les grosses Villes, Villes libres & indépendantes, & de partager les Provinces entre les Seigneurs Catholiques. La France eust esté par là, ce que l'Allemagne est aujourd'hui : Puissant attrait pour la Noblesse & pour le Peuple.

D'autres estoient d'advis de se donner au Roy d'Espagne, pour maintenir par sa protection, la Religion Catholique en France, & pour y attirer les richesses du nouveau monde.

Les amis du Duc de Mayenne le pressoient de lever le masque, & de se faire declarer Roy. Il n'oza le tenter, parce que la Noblesse ne sembloit pas disposée à y concourir.

Ne pouvant en avoir le nom, il songea du moins à s'en assurer le pouvoir. Pour cela il fit proclamer, sous le nom de *Charles Dixiesme*, le vieux Cardinal de Bourbon, prisonnier à Fontenay-le-Comte, & se fit confirmer par le Conseil de l'Union, le magnifique Titre de *Lieutenant de la Couronne*. Ce Roy Charles X. n'estoit qu'un phantosme, que la Ligue mettoit sur la scene pour exclure le Roy de Navarre.

Le Clergé presque tout entier, les grandes Villes, les Parlemens, hors ceux de Rennes & de Bordeaux, reconnurent le Roy de la Ligue; le Pape, le Roy d'Espagne, les Ducs, de Lorraine & de Savoie, s'engagerent à le soutenir : de tous les Princes Catholiques, il n'y eut que les Venitiens qui reconnurent Henry IV. au risque de s'en repentir, si l'Espagnol par ses menées, par ses armes & par son argent, fust devenu maistre de la France, comme alors il n'en doutoit pas.

Henry avoit pour lui, un petit nombre de Prelats, presque toute la Noblesse, les Huguenots, les vieilles troupes, & quantité de Villes, qui pour n'estre point du premier rang, n'en estoient pas moins importantes. Les Princes Protestans promirent tous de le secourir. La plus grande force du Parti, consistoit dans la vigilance & dans l'activité du Roy.

Il estoit moins au lict, que son Ennemi n'estoit à table. Le Duc de Mayenne estoit fort lent à se resoudre, encore plus à executer. Il estoit negligent à poursuivre ses avantages, grand dor-

Parallele de Henry IV. & du Duc de Mayenne.

Chef de la Ligue.

meur, grand mangeur ; sa paresse engourdissoit ses Officiers, si j'ose m'exprimer ainsi : des paquets de grande consequence, demeuroient sur sa table des deux ou trois jours, sans qu'il songeast à les ouvrir. Jamais il n'avoit d'argent au besoin, parce qu'il le dissipoit à mesure qu'il le recevoir ; sa gravité morne le faisoit passer pour superbe, & ses deffiances & jalousies, rebutoient ses meilleurs amis.

Daubigné, ch. 23. Liv. 3. Tome. 3. Brantosme,

Le Roy au contraire, sçavoir si bien gagner les gens, qu'on se fust sacrifié pour lui. Il estoit honneste & civil, disant du bien de tout le monde, & accordant de bonne grace ce qu'il ne pouvoit refuser. Il estoit épargnant dans ces commencemens, & ménager jusques à l'excès, sobre, vif, toûjours agissant, & veilloit à ce que les Officiers, d'Epée, de Robe & de Finances, fissent exactement leur devoir.

Comme ordinairement, c'est de l'habileté des Chefs, que dépend le sort des Partis, on augura dès-lors que le Roy seroit le vainqueur, & que la Ligue toute-puissante qu'elle estoit, succomberoit en quatre ou cinq ans.

L'Armée Royale diminuée par la retraite de quantité de Catholiques, n'estant plus assez forte pour faire le siege de Paris, le nouveau Roy en envoïa une partie en Champagne, sous le Mareschal *d'Aumont*, une autre partie en Picardie, sous le Duc de *Longueville*, & avec six à sept mille hommes, François, Suisses ou Allemans, il s'en alla en Normandie, esperant y recevoir bien-tost les secours d'hommes & d'argent, qu'on lui promettoit d'Angleterre.

Rolet, Soldat de fortune, qui commandoit au Pont-de-l'Arche, Place importante sur la Seine, trois lieuës en-deça de Roüen, bien-loin de faire son marché, avant que de la lui remettre, comme on croïoit qu'il le feroit, refusa genereusement ce que le Roy vouloit lui donner.

En mesme tems, *de Chattes* Gouverneur de Dieppe, l'envoïa assurer de sa fidelité. De si heureux commencemens, donnerent au Roy la hardiesse de camper à une lieuë de Roüen, avec sa petite Armée, ou pour surprendre cette Ville, où il avoit des intelligences, ou pour en faire le siege à l'arrivée des Anglois. Il ne s'attendoit pas que le Duc de Mayenne seroit si-tost à ses trousses, & qu'il assembleroit une Armée considerable avant qu'il pust grossir la sienne. Le Duc craignant pour Roüen, se mit en campagne, avec huit mille chevaux, & vingt-cinq mille hommes de pied.

Au bruit de sa marche, le Roy se retira vers Dieppe, ne sçachant trop que devenir. Ses amis tremblerent, & lui-mesme fut si effraïé, qu'il mit en deliberation, s'il ne s'embarqueroit pas, pour se sauver en Angleterre. Bien des gens le lui conseilloient; ce furent les hardies remonstrances du Mareschal de Biron, qui lui firent rejetter ce lasche conseil. *Sortir de France en cette conjoncture*, lui dit le Mareschal, *ne fust-ce que pour vingt-quatre heures, c'est vous en bannir pour toûjours.* Henry

En Septembre. Henry prit donc le parti de se fortifier à *Arques*, endroit assez bien scitué, où il y a Bourg & Chasteau, à une lieuë & demie de Dieppe; le Chasteau sur une éminence, le Bourg au pied, à deux cens pas de la Betune, petite Riviere de l'embouchure de laquelle la Mer fait le Port de Dieppe. L'Armée Royale emploïa trois jours & trois nuicts, à faire des retranchemens autour du Bourg & du Chasteau; retranchemens profonds de huit pieds, & larges d'environ autant. Combat d'Arques. 1589.

Ce grand travail, où le Roy mit la main, pour donner exemple au Soldat, estoit à peine achevé, que parut le Duc de Mayenne. Si au lieu de perdre le tems, ou à déliberer quand il falloit agir, ou à prendre de petites Places qui n'estoient point de consequence, il se fust hasté davantage, il auroit accablé le Roy; il s'en flattoit si fort, qu'il escrivit aux Parisiens, au Pape & au Roy d'Espagne, qu'il tenoit le *Bearnois*, (c'est ainsi qu'il nommoit le Roy,) acculé dans un lieu, d'où il ne pouvoit lui eschapper, à moins que de sauter dans la Mer. Sur ces Lettres, il y eut des gens qui loüerent des fenestres de bonne heure dans la ruë Saint-Denis, pour voir passer le Bearnois pieds & mains liées, quand Mayenne revenant vainqueur feroit son entrée à Paris. La lenteur du Duc lui fit manquer un si beau coup.

Il passa la petite Riviere de Betune, & se logea vis à-vis d'Arques, estendant ses quartiers jusques à un des Fauxbourgs de Dieppe, que l'on appelle le *Polet*, il comptoit d'emporter ce Fauxbourg la nuict, & d'entrer par là dans la Ville, mais il le trouva palissadé & si bien deffendu par sept ou huit cens hommes que le Roy commandoit en Personne, qu'il desespera de le prendre.

Il ne réüssit pas mieux à l'attaque des retranchemens qui couvroient le Bourg & le Chasteau d'Arques. Si l'attaque fut vigoureuse, les Royalistes de leur costé firent une si belle deffense, qu'il fut repoussé avec perte.

Après deux autres tentatives aussi vives que la premiere, il fut contraint de décamper, honteux de n'avoir pû vaincre avec trente-trois mille hommes, six à sept mille, tant Gendarmes, que Fantassins, qui manquoient la pluspart de poudre ou de balles.

Six canons placez sur une hauteur, contribuërent beaucoup à le désoler; chaque volée renversoit des files entieres de Soldats. Il perdit en cette occasion mille à douze cens hommes, & sa réputation, il n'y parut pas Capitaine; le Roy y fit merveilles, & s'exposa si fort, qu'il pensa estre pris Prisonnier. On pardonne à un Conquerant cette bravoure de Soldat, qu'on blasmeroit comme temerité dans un Monarque bien establi.

Après avoir receu un secours de quatre mille Anglois, & les troupes qu'il avoit mandées de Picardie & de Champagne, il prit la route de Paris, & vint le jour de la Toussaints attaquer des retranchemens qui couvroient les Fauxbourgs du costé de l'Université. Attaque des Fauxbourgs de Paris. 1589.

Ces cinq Fauxbourgs furent forcez en moins d'une heure, celui de Saint-Germain fut mis au pillage, les troupes y firent un grand butin. Si le canon du Roy fust arrivé à tems pour rompre les Portes de la Ville, vraisemblablement il s'en seroit rendu le Maistre, tant on y parut consterné, depuis mesme que le Duc de Mayenne y fut entré avec ses troupes. L'arrivée du Duc obligea le Roy à retirer les siennes. Sa retraite se fit en bon ordre. Il se rangea en battaille un peu au-dessus des Fauxbourgs, & demeura là quatre à cinq heures, pour faire voir aux Parisiens, la foiblesse & la lascheté de leurs Chefs, qui n'ozerent jamais l'attaquer.

Il reduisit pendant l'Hyver la plufpart des petites Places, qui tenoient pour la Ligue, en Beausse, dans le Vendosmois, en Touraine, en Anjou, au Maine, en Basse-Normandie; puis revenant sur ses pas au mois de Mars l'année suivante, il mit le siege devant *Dreux*.

Siege de Dreux. 1590.

Comme la prise de cette Place qui est scituée sur un Ruisseau, pas loin de la Riviere d'Eure, à l'entrée de la Beausse & de la Normandie, eust fort incommodé Paris, le Duc de Mayenne marcha pour la secourir. Il avoit receu des Païs-Bas deux ou trois jours auparavant, un renfort de quinze cens Lances, de près de deux mille Mousquetaires & de cinq cens Carabiniers, commandé par le Comte d'Egmont, jeune Flamand qui entroit en réputation.

La marche des Ligueurs réjoüit fort le Roy; car, c'estoit bien moins pour prendre Dreux, qu'il en avoit formé le siege, que pour les attirer en raze campagne, & engager s'il se pouvoit le Duc de Mayenne à un combat; pour cela le Roy fit semblant de se retirer, afin que paroissant fuït, le Duc se mist à le poursuivre, croïant le trouver en desordre. Le stratagesme réüssit. Le Duc allarmé des menaces des Parisiens qui lui reprochoient sa mollesse, & picqué des bravades de d'Egmont & de ses Flamands qui se vantoient de deffaite eux seuls l'Armée du Bearnois, passa la Riviere d'Eure, & se mit à courre après le Roy, pour tailler ce fuïard en pieces; mais ce prétendu fuïard, rebroussa chemin si promptement, qu'il fallut en venir aux mains.

Battaille d'Ivri. 1590.

Entre l'Eure & l'Iton, petites Rivieres assez voisines, il y a vis-à-vis d'*Ivri*, une Plaine d'une lieuë de large, sans haies, fossez ni buissons. Ce fut là, que les deux Armées se rangerent en battaille sur les onze heures du matin. Le 14. Mars.

L'Armée de la Ligue estoit de dix-huit cens Lances, de trois mille Chevaux-Legers & de douze mille Fantassins, la plufpart Suisses ou Allemans. Il y avoit dans l'Armée du Roy, neuf à dix mille hommes de pied & deux mille huit cens chevaux, divisez en six Escadrons, qui avoient chacun à leur teste un peloton d'enfans perdus. L'artillerie de costé & d'autre, estoit à peu près égale, avec cette difference, que celle du Roy fut bien servie, & celle des Ennemis si mal, que l'une fit jusques à neuf décharges, avant Rex... Guichen

tormentis rem gerere imperat, quod opportune & tanta celeritate administratum est, ut novies displosio repetita sit antequam tormenta hostilia ignem concepissent. De Thou, Liv. 98. p. 55.

que l'autre eust tiré un coup; avantage si considerable, que c'est à quoi on attribua le gain de cette battaille.

La Cavalerie Royale s'estant avancée sans danger, à la faveur de la fumée qu'avoit fait cette canonnade, elle chargea si brusquement les Gendarmes du Duc de Mayenne, qu'ils furent tuez, ou culbutez, avant que d'avoir le tems de mettre leurs lances en arrest. Ses Reistres & Chevaux-Legets ne tinrent pas plus d'un quart-d'heure; l'Infanterie fit encore moins de resistance. Une partie de ses Lansquenets fut passée au fil de l'épée, le reste s'enfuit, ou fut pris : les Suisses mirent les armes bas, & presenterent leurs drappeaux. Dans le desir qu'avoit le Roy, d'obliger toute la Nation, il les leur fit rendre aussi-tost, & escrivit le lendemain une Lettre civile aux Cantons.

Cette journée lui fut d'autant plus glorieuse, qu'il y fit tout devoir de Capitaine & de Soldat, & qu'il n'y perdit pas cent hommes. La Ligue au contraire, y perdit, canon & bagages, quatre à cinq cens Gendarmes, autant de Chevaux-Legers, & deux mille cinq cens Fantassins.

Le Duc de Mayenne attribua sa deffaite au peu d'adresse des Flamands, à la temerité de d'Egmont qui les commandoit, à la lascheté des Reistres, & à la lourde faute du Sergent Major de battaille, qui avoit rangé imprudemment les Escadrons si près à près, qu'il n'y avoit point assez d'espace entre deux, pour que les Cavaliers qui fuïoient, pussent faire le caracol, & venir se remettre en rang derriere ceux qui tenoient encore.

Henry ne profite point de sa Victoire, & quand il n'est plus tems, il fait le siege de Paris.

Cette Victoire fut moins utile que glorieuse à Henry IV. parce qu'il n'en sçut pas profiter. S'il fust parti le lendemain, & qu'il fust venu, comme il le pouvoit aisément, en trois ou quatre jours à Paris, on lui auroit ouvert les Portes, tant la terreur y estoit grande. Il n'y avoit alors ni gens de guerre, ni Gouverneur, ni vivres, ni munitions; le Peuple dénué de toutes choses, y estoit si fort ébranlé, qu'il parloit déja de se rendre. La négligence de Henry servit plus à le rassurer, que les Sermons des Predicateurs, & les exhortations des Seize.

Le Roy après sa Victoire, se reposa quinze jours à Mantes; il mit ensuite un mois entier, à avoir de gré ou de force, Melun, Corbeil, Charenton, Lagni, Beaumont, & autres Places qui sont sur les trois Rivieres, par où tout aborde à Paris; puis il vint, quand il ne fut plus tems, assieger cette grande Ville.

Le Duc de *Nemours*, jeune homme aussi vigilant que brave, qu'on venoit d'en faire Gouverneur, y avoit en un mois & demi, fortifié les endroits foibles, reparé les breches, terrassé les Portes, fait fondre & mettre sur les remparts, plus de soixante pieces de canon, tendu les chaisnes dans les ruës, planté des pieux & des barrieres pour en deffendre les avenuës, fermé le dessus & le dessous de la Riviere par de fortes estacades, soutenuës de bons Corps de garde, & fait faire autour des Fauxbourgs, des retranchemens palissadez.

Il y avoit dans Paris sept à huit mille vieux Soldats, François, Espagnols, Suisses, ou Allemands, & cinquante mille Bourgeois résolus de se sacrifier pour la deffense de leur Ville. L'Armée qui en faisoit le siege, depuis mesme qu'elle fut grossie par les secours qui la joignirent, n'estoit que de cinq mille Chevaux, & de vingt-deux mille hommes de pied.

1590. Quelque inégalité qu'il y eust entre cette Armée & une Garnison si nombreuse, le Roy se flatta long-tems, d'emporter la Ville d'assaut; mais aïant reconnu par le courage avec lequel les Bourgeois & la Garnison soutinrent de fausses attaques, qu'il ne pouvoit la prendre de force, il resolut de l'affamer.

Pour cela, la nuict du 23. au 24. Juin, il se saisit de tous les Fauxbourgs, pour serrer les Portes de si près, que sans sa permission il ne pust rien entrer dans la Ville. Il n'y avoit alors à Paris, qu'environ deux cens vingt mille ames, parce que la moitié des Habitans, dans l'apprehension d'un siege, en estoit sortie de bonne heure, & que ceux qui estoient demeurez avoient eu la précaution d'envoïer leurs Familles ailleurs. Cependant, comme ce qui s'y trouva, de bled & d'autres provisions, estoit à peine suffisant pour faire subsister ces deux cens vingt mille ames, trois semaines, ou un mois au plus, les vivres tout à coup y devinrent si chers, que le septier de bled valoit cent escus, le septier d'avoine soixante-dix, une vache deux cens cinquante livres, un mouton cent francs, un œuf vingt sols.

Vers le 15. de Juillet, on commença à y manger, les chiens, les asnes & chevaux; au mois d'Aoust, on mangea les rats: on dit qu'il y eût des gens qui ne vescurent quelques jours, que de chair humaine: ce qu'il y a de certain, c'est qu'on fit moudre les ossemens du Cimetiere de Saint Innocent pour en faire du pain. La faim fit mourir plus de vingt mille Bourgeois, & rendit les autres, si haves, si deffaits, si attenuez, que ce n'estoient plus que des squellettes.

Quoique Paris fust réduit à la derniere extremité, le zele de la Religion, les esperances qu'on donnoit, les fausses nouvelles qu'on répandoit, les Prieres, les Processions, la fraïeur qu'imprimoient les Seize, en faisant jetter à la Riviere, sans autre forme de Procès, ceux qui ozoient parler de se rendre; l'exemple des Princes & Princesses, qui souffroient autant que le Peuple; les grandes aumosnes, que firent pendant le blocus, l'Ambassadeur d'Espagne, un Legat du Pape qui estoit à Paris, & les riches Communautez: par-dessus tout cela, les rafraischissemens qu'on tiroit à force d'argent, de nuict & secretement, mesme du Camp du Roy, ne laisserent pas de soutenir les assiegez, & de leur faire prendre patience, jusques à l'arrivée du secours.

Le Duc de Parme, Gouverneur des Païs-Bas pour Philippe II.

Le Duc de Mayenne estoit allé aux Païs-Bas, sollicitér le Duc de *Parme*, qui commandoit en ces Provinces, de venir delivrer Paris. Parme n'en vouloit rien faire, craignant avec raison, de perdre plus en Flandres, pour peu qu'il s'en éloignast, qu'il

n'y avoit à gagner en France : cependant au bout de deux mois de resistance, il reçut des ordres si précis de Philippe II. Roy d'Espagne, dont il commandoit les Armées, qu'il ne put se deffendre de partir. Philippe regardoit Paris, comme une Ville, qui tost ou tard, ne pouvoit manquer d'estre à lui, s'il empeschoit que le Roy n'en devinst le maistre. Roy d'Espagne, vient en France, par ordre de Philippe, faire lever le siege de Paris.

Parme entra donc en France, avec douze mille Fantassins & trois mille cinq cens Cavaliers, & en seize jours de marche il arriva à Claye, qui n'est qu'à six lieuës de Paris. Un jour ou deux auparavant le Duc de Mayenne l'avoit joint avec deux mille hommes de pied & huit à neuf cens Gendarmes ; le tout ensemble ne faisoit pas plus de dix-huit à dix-neuf mille hommes, mais c'estoient tous hommes d'élite, & dont le plus jeune avoit trente ans. 1560.

Quoique l'Armée du Roy fust de vingt-deux mille Fantassins & de huit mille Cavaliers, parmi lesquels il y avoit cinq à six mille Gentilshommes, il se trouva embarrassé, sur le Parti qu'il avoit à prendre : donner à Paris un assaut general, sous les yeux, pour ainsi parler, d'une Armée aussi aguerrie qu'estoit celle des Ennemis, il y eust eu de la temerité : laisser dans les Fauxbourgs une partie de son monde, & avec le reste s'en aller au-devant des Ducs, c'estoit se mettre en danger d'estre battu, en plaine par les Espagnols, & dans les Fauxbougs par les Parisiens.

Dans cet embarras, le Roy crut que le meilleur parti estoit de lever le siege, & de marcher aux Ennemis, pour leur presenter la bataille. Le Duc de Parme dit au Heraut qui alla lui faire le Deffi, que n'aïant point d'autre ordre que de ravitailler Paris, il se contenteroit de prendre une petite Ville, pour déboucher une Riviere ; du reste, qu'il ne combattroit point, si le Roy ne l'y obligeoit. Le chef-d'œuvre d'un General est moins de gagner une bataille, que de faire ce qu'il entreprend, sans estre forcé de la donner.

Parme se retrancha dans un Marais inaccessible, vers *Lagni*, qui est sur la Marne, & y passa six jours entiers à la vûë de l'Armée Roïale. Au septiesme, de grand matin, pendant un broüillard épais, il canonna Lagni, la Riviere entre deux, & dès que la breche fut assez grande, & son pont de batteaux dressé, il fit donner assaut à cette petite Ville, & l'emporta si promptement, qu'un secours parti de Gournai, qui n'en est qu'à deux petites lieuës, ne put arriver à tems. Ce jour là mesme il descendit plus de deux cens batteaux à Paris, chargez de toute sorte de provisions.

La Marne dégagée, Parme, afin de déboucher la Seine, assiegea Corbeil peu après. Quoique cette Place ne fust pas forte, elle fut si bien deffenduë, qu'elle tint un mois tout entier avant que d'estre prise d'emblée. Ce sage General avoit beau ménager son monde, il perdit à ce siege près de quatre mille de ses meilleurs hommes ; ce qui fit qu'aussi-tost après il reprit le chemin de

Flandres, ne laissant au Duc de Mayenne, que cinq à six mille hommes : secours assez fort pour se soutenir ; trop foible pour rien entreprendre.

Par là la guerre languit, parce que le Roy de son costé faute d'argent & de provisions, fut contraint de disperser ses troupes, en attendant que des renforts qu'on lui promettoit d'Angleterre, pussent le mettre en estat de faire un siege qu'il méditoit.

En vain le Pape & le Roy d'Espagne envoient-ils de puissans secours, pour soutenir la Ligue ; elle commence à tomber, parce que la discorde se met parmi les principaux Ligueurs.

Le voïage du Duc de Parme, fit beaucoup de mal au Roy, & peu de bien au Duc de Mayenne. Tout au contraire, les Espagnols aïant connu ses deffiances & sa jalousie, ils ne se fierent presque plus en lui, persuadez que son intention estoit moins de les rendre Maistres d'une partie du Roiaume, comme il le leur faisoit entendre, que de se maintenir par leur appui, dans le pouvoir presque Royal, dont il joüissoit depuis les troubles.

Le Roy d'Espagne sans donc trop se soucier du Duc, sur qui il ne comptoit point, lui donna depuis ce tems-là plus d'esperances que de secours, & ne s'attacha plus pour réüssir dans ses desseins, qu'à gagner à force d'argent ceux d'entre les Ligueurs, qui avoient le plus de credit dans les grandes Villes. C'est à quoi il dépensa plus qu'il ne lui eust cousté à conquerir à force ouverte, une bonne partie de la France. Les Seize, principalement toucherent de lui de grandes sommes.

Ces Seize petits Bourgeois qui gouvernoient Paris, estoient devenus gens importans, depuis que par leur audace, autant que par leur industrie, ils s'en estoient rendus les Maistres. Le Roy d'Espagne les consultoit, le Pape mesme avoit pour eux de si grands égards, que le Cardinal Legat qui depuis la mort d'Henry III. estoit venu demeurer à Paris, pour estre l'ame de la Ligue, avoit ordre de ne rien faire, que par l'advis de ces Tribuns.

A la naissance du Parti, Sixte Quint qui le regardoit comme un moïen presque assuré de disposer de la Couronne, en faveur de qui il voudroit, avoit promis de le soutenir : dans la suite, estant informé du progrès des deux Factions, & de la conduite des deux Chefs; il conçut un si grand mépris pour le Duc de Mayenne, & tant d'estime pour le Roy, que bien-loin de secourir la Ligue, il tendoit les bras à Henry, & fit toutes les avances pour le ramener dans la bonne voie.

Les Espagnols presserent Sixte inutilement d'emploïer les cinq millions d'or, qu'il gardoit au Chasteau Saint-Ange, à terrasser cet Heretique indigne de regner en France; c'est ainsi qu'ils parloient du Roy : le Pontife ferme & altier leur répondit resolument, non seulement qu'il n'en feroit rien ; mais qu'il emploïeroit cet argent à le maintenir sur le Throsne, s'il venoit à se convertir. Peu après Sixte Quint mourut.

Urbain VII. qui lui succeda, ne regna pas un mois entier. Les Espagnols furent accusez d'avoir avancé les jours de l'un & de l'autre ; de Sixte, parce qu'ils soupçonnoient qu'il vouloit s'emparer de Naples; & d'Urbain, parce qu'il paroissoit avoir

toute la vigueur & toute la fierté de Sixte. En la place d'Urbain, fut élu *Gregoire XIV*. Gentilhomme Milanois, qui par timidité autant que par inclination, épousa les passions du Roy d'Espagne son Souverain.

Dès que Gregoire fut élu au Souverain Pontificat, les Espagnols le solliciterent si fort de secourir promptement la Ligue, que n'ozant leur rien refuser, il envoïa en France une Armée de douze mille hommes, sous le commandement d'*Hercule Sfondrate* son neveu.

En mesme tems un Nonce y apporta deux Bulles, par l'une desquelles le Saint-Pere exhortoit la Noblesse & le Peuple en general, d'abandonner le Navarrois; & dans l'autre en particulier, il enjoignoit la mesme chose à tous Ecclesiastiques, tant Seculiers que Reguliers, sous peine s'ils ne le faisoient, d'estre privez de leurs Benefices.

Ces Bulles foudroïantes, firent plus de bruit que de mal; & si elles furent reçuës avec de grandes acclamations, par cette partie du Parlement qui estoit demeurée à Paris malgré les ordres d'Henry III, elles furent rejettées comme abusives, par le Conseil du Roy, par le Clergé assemblé à Mantes, & par les Parlemens, séants, à Tours & à Chalons.

De plus, par Arrests de ces Parlemens, le Nonce, porteur des deux Bulles, fut mis en prise de corps, & le Pape lui-mesme declaré par les mesmes Arrests, Ennemi de l'Estat, perturbateur du repos Public, & complice de la mort d'Henry III. A quels reproches, vrais ou faux, n'en vient-on point, de part & d'autre, pendant la fureur des troubles?

Quoique le Parlement eust eu ordre du Roy Henry III. de sortir de Paris, la plus grande partie des Presidens & Conseillers, n'avoit pas laissé d'y demeurer, soit pour n'estre point exposez à la furie du Peuple, qui ne vouloit pas qu'ils s'en allassent, soit croïant y servir le Roy mieux qu'ils ne pouvoient le faire ailleurs. A l'égard de ceux qui obéïrent, ils s'estoient retirez, les uns à Chalons sur Marne, & les autres à Tours; de sorte que pendant la Ligue, il y eut comme trois Parlemens, l'un séant à Paris, l'autre à Tours, & l'autre à Chalons.

Peu après l'arrivée du Nonce, le fils aisné du Duc de Guise se sauva du Chasteau de Tours, où il estoit Prisonnier depuis les Estats de Blois; son évasion donna au Roy autant d'allarme, que de joie aux Ligueurs. Le Roy redoutoit ce grand nom de Guise, & le merite naissant d'un jeune Prince qu'on disoit ressembler en tout à son Pere; les Ligueurs se flattoient, qu'aïant ce Prince à leur teste, leur Parti prendroit le dessus. La jalousie du Duc de Mayenne rendit vaine la fraïeur du Roy & l'esperance des Ligueurs.

Ce Duc n'estoit plus adoré des Seize, comme il l'avoit esté d'abord; bien au contraire ils ne pouvoient plus le souffrir: la cause de ce changement est qu'il les avoit méprisez, dès qu'il

s'estoit veu affermi, & qu'au lieu de les consulter & de suivre leurs advis en tout, comme l'eussent voulu ces Mutins, il s'attachoit à traverser, & quelquefois, mesme ouvertement il rejettoit tous leurs desseins. La haine estoit reciproque. Si ces Seize Tribuns le haïssoient mortellement, ils en estoient haïs de mesme; cependant de costé ni d'autre, rien n'avoit encore éclaté jusques à l'apparition du jeune Duc de Guise.

Alors les Seize se voïant un Chef, fiers, d'ailleurs de la protection du Pape & du Roy d'Espagne, ils commencerent à décrier la conduite du Duc de Mayenne, à faire des plaintes contre lui, à faire, mesme publiquement, des cabales pour lui oster la Lieutenance de l'Estat, & à répandre de tous costez, que ses amis les plus zelez estoient des Traistres, des Impies, des Espions du Navarrois. Le Duc estoit allé en Flandre, demander de nouveaux secours.

Quelques Officiers du Parlement, j'entends de cette partie, qui estoit demeurée à Paris, entre autres *Barnabé Brisson* President à Mortier, homme d'un rare merite, & d'une grande érudition, desapprouvant les violences & les emportemens des Seize; ces Mutins resolurent de se deffaire de ce Censeur.

Pour cela ils creérent entre eux des especes de Decemvirs ou des Inquisiteurs d'Estat, par Sentence desquels, lui & deux Conseillers, l'un au Parlement, & l'autre au Chastelet, confidens de ce Magistrat, furent mis de nuict en Prison, pendus le moment d'aprés, & exposez le lendemain à des Potences dans la Greve.

Brisson & les deux autres, estant en réputation de gens de bien & de bons Catholiques, leur supplice fit tant d'horreur, mesme aux meilleurs amis des Seize, que chacun craignant pour sa vie, souhaitoit du moins en secret que l'on reprimast promptement l'insolence de ces furieux. Les Princes, & Princesses, le Legat, & les Espagnols, conjurerent le Duc de Mayenne de venir délivrer Paris de cette tyrannie.

Le Duc de Mayenne venge la mort du President Brisson, que les Seize avoient fait pendre. 1591.

Le Duc ne se hasta pas, apprehendant que la cabale, & que l'autorité des Seize n'y fust encore assez grande, pour lui en faire fermer les Portes; depuis estant informé qu'on estoit indigné contre eux, il s'en vint avec une escorte de trois à quatre cens Cavaliers, & de quinze cens hommes de pied. Le premier jour il ne dit mot, pour ne point effraïer les Seize; le lendemain, il se contenta de leur faire en l'Hostel de Ville, une assez foible réprimande; mais lorsqu'il eut pris ses mesures pour pouvoir éclater contre eux, sans apprehender que le Peuple ne se soulevast en leur faveur, il dressa de sa propre main, une Sentence de mort contre neuf des plus criminels. Quatre la nuict suivante furent enlevez de leurs maisons, puis menez sur le champ au Louvre, & pendus le moment d'aprés; les cinq autres se sauverent en Flandres, où ils perirent de misere. Ameline, Anroux, Emonot, Louchard,

Ces executions mirent le trouble parmi les Ligueurs, & quoique le Siege de Roüen, que le Roy venoit d'entreprendre, suspendist

pendiſt leurs inimitiez, la diviſion de joûr en jour augmentoit ſi fort parmi eux, qu'il manquerent plus d'une occaſion de vaincre leur Ennemi commun, & travaillerent ſans y penſer à l'avancement de ſes affaires, & à la deſtruction des leur.

Après avoir receu de ſi puiſſans renforts, que ſon Armée ſe trouvoit de vingt-cinq mille hommes de pied & de quatorze mille Chevaux, le Roy avoit aſſiegé Roüen, à l'inſtance de la Reine d'Angleterre, qui craignoit que les Eſpagnols ne s'eſtabliſſent en Normandie; c'eſt le ſiege le plus memorable qui ſe ſoit fait pendant la Ligue.

Belle deffenſe des Ligueurs dans Roüen.

Roüen eſtoit fortifié & muni de tout. Les Bourgeois eſtoient reſolus à ſe deffendre vigoureuſement. Il y avoit une forte garniſon, commandée par *André Brancas de Villars*, homme d'une grande experience, & auſſi habile que brave. Si la Ville fut bien attaquée, elle fut encore mieux deffenduë, les Bourgeois & la Garniſon firent ſans ceſſe des ſorties, tantoſt de jour, tantoſt de nuict, toûjours avec ſuccés. Cette vigueur dura trois mois, & quoique ces vaillans hommes deuſſent ce ſemble eſtre épuiſez, peu s'en fallut, que ſans attendre le ſecours que leur amenoient les Ducs, de Parme & de Mayenne, ils ne ſe delivraſſent eux-meſmes.

Le Duc de Parme revient en France, faire lever le ſiege de Roüen.

Sur un ordre preſſant de Philippe II. Roy d'Eſpagne, qui vouloit que l'on ſauvaſt Roüen, Parme eſtoit revenu en France avec dix mille hommes de pied, trois mille cinq cens Cavaliers, quarante pieces de canon, & deux mille chariots, ſur leſquels il faiſoit porter toute ſorte d'outils & de munitions. Mayenne l'aïant joint avec huit à neuf mille hommes, Italiens, François & Lorrains, leur Armée ſe trouva d'environ vingt-deux mille hommes.

Cette Armée marchoit fort ſerrée, la Cavalerie dans le centre, l'Infanterie ſur les aiſles; les uns & les autres couverts à droit & à gauche de deux files de chariots: ordonnance qui rendoit la marche ſi ſeure, que Parme n'apprehendant point d'eſtre forcé ni meſme attaqué, il fit le voïage, ſans épée, ſans armes, bufle ni cuiraſſe, dans un petit chariot découvert, d'où il donnoit ſes ordres ſans s'émouvoir des eſcarmouches ni des allarmes aſſez frequentes qu'il eſſuïa dans le chemin.

L'approche des Ducs ſurprit tellement le Roy, que ne pouvant ſe perſuader qu'ils deuſſent arriver ſi-toſt, ni qu'ils puſſent avoir tant de monde, il s'avança juſques à Aumale, pour ſçavoir ce qui en eſtoit. Quoiqu'il n'euſt avec lui que trois à quatre cens Cavaliers, il ne put s'empeſcher de charger à coups de piſtolet les Eſcadrons de Carabins qui ſe preſenterent les premiers. Les Carabins le chargerent auſſi à leur tour, & le pourſuivirent de près juſques à un deffilé. Il fit ſa retraite glorieuſement, mais non ſans dommage; car, il perdit en cette occaſion plus de cent cinquante Gentilshommes, il y fut bleſſé dans les reins d'un coup de piſtolet qui ne fit qu'effleurer la peau, & courut riſque plus d'une fois d'eſtre pris ou tué.

1591. De sa vie il ne s'estoit trouvé en si grand danger; sa valeut, sa presence d'esprit, & la nuict qui survint, le tirerent de ce mauvais pas. Il s'y estoit jetté en enfant perdu & en sortit en Capitaine: Lui mesme s'en applaudissant, fit demander au Duc de Parme, ce qu'il lui sembloit de sa retraite. *Je la trouve belle*, dit le Duc; *mais jamais je ne me mettrai en lieu, d'où je sois obligé de me retirer à la haste:* Paroles plus mortifiantes, que glorieuses pour le Roy, à qui elles reprochoient, que se laissant emporter à son trop d'ardeur, il avoit oublié son rang. La Reine d'Angleterre le pria à cette occasion de se conserver davantage, & de demeurer au moins dans les bornes d'un grand Capitaine, qui ne doit point aller aux coups, qu'à la derniere extremité.

Dans cet intervalle, Villars Gouverneur de Roüen, averti par ses Espions, que malgré toute la vigilance de *Biron* Mareschal de France, qui commandoit au Camp en l'absence du Roy, on n'y faisoit pas bonne garde, sortit avec deux mille hommes, sur les huit heures du matin, du costé du Fort Sainte-Catherine, tua ou mit en déroute tous ceux qui se presenterent, brusla huttes & tentes, combla les tranchées, mit le feu aux poudres, prit cinq pieces de canon, en encloüa trois autres, & demeura maistre du quartier, jusques à l'arrivée de Biron, qui le força à se retirer.

Cette sortie fut une bataille: il demeura sur la place cinq à six cens des assiegeans; il y en eut plus de mille de blessez & cent cinquante faits prisonniers: Victoire d'autant plus complette, qu'elle ne cousta à Villars, que vingt-cinq à trente hommes. Il en estoit si vain, qu'il manda aux Ducs, qu'il n'avoit point besoin de monde; ce qui leur fit rebtousser chemin, pour mettre le long de la Somme, leur Armée en quartier d'hiver, & y attendre tranquillement l'issuë du siege de Roüen.

1592. Depuis cette sortie, qui se fit le 26. Fevrier 1592. les assiegez estoient si fiers, de s'estre secourus eux-mesmes, qu'ils couroient la bague hors la Ville, à la barbe de l'Ennemi, à qui sans cesse ils reprochoient sa foiblesse & sa lascheté: Cependant au bout d'un mois & demi, les vivres & les munitions aïant commencé à leur manquer, & leur muraille tout à coup estant tombée en deux endroits, il fallut changer de langage; & Villars escrivit aux Ducs qu'il capituleroit, s'ils ne le secouroient dans huit jours.

A cette nouvelle, les Ducs rassemblent leurs troupes, repassent la Somme, marchent sans bagages, font trente lieuës en quatre jours, & paroissent en bataille le 20. Avril, à une lieuë de Roüen, à costé du Bourg de Dernetal, où estoit le quartiet du Roy. Tout brave & tout habile qu'estoit Henry, ne se sentant pas assez fort pour resister en mesme tems; d'un costé à l'Armée des Ducs, de l'autre à la Garnison qui s'en alloit fondre sur lui., il leva le siege & se retira au Pont-de-l'Arche, en attendant qu'à l'arrivée des recruës qui lui venoient, il pust se remettre en campagne.

Parme vouloit le poursuivre croïant la Victoire seure, mais le Duc de Mayenne, aussi irresolu, dans la bonne fortune que dans la mauvaise, ne fut point de ce sentiment; son importune jalousie l'avoit rendu si soupçonneux, qu'il se deffioit de ses amis autant que de ses ennemis.

Après avoir delivré Roüen, les Ducs pour faciliter l'arrivée des convois qui y venoient par eau, s'emparerent de *Caudebec*, petite Ville sur la Seine à sept lieuës au-dessous de Roüen; puis pour couvrir cette Conqueste, ils se posterent à *Ivetot*, Bourg celebre par l'Histoire, ou plustost par la Fable de sa pretenduë Royauté, érigée, dit-on, l'an 534. par le Roy Clotaire I. en reparation de ce que le Vendredi Saint, dans l'Eglise & pendant l'Office, il tua de sa propre main, *Gautier* Seigneur d'Ivetot. 1592.

Les Ducs n'y furent pas long-tems sans y estre si incommodez & si resserrez par le Roy, qu'ils décamperent à la sourdine, pour se loger vers Caudebec; là ils se virent encore plus à l'estroit qu'auparavant, parce que le Roy, qui venoit de recevoir un puissant renfort, sçut si bien les y enfermer, qu'il ne pouvoient sans estre deffaits, ni combatre, ni se retirer, aïant la Seine devant eux, & à dos une Armée plus fraische & plus nombreuse que la leur. L'adresse du Duc de Parme les tira de ce mauvais pas.

Belle retraite du Duc de Parme, qui mourut peu de tems après.

A la faveur de deux grands Forts qu'on bastit en un demi jour sur les deux bords de la Riviere, il fit passer sur des batteaux couverts de planches & de poutres, son Armée, bagage & canon, pendant une nuict obscure, de maniere qu'au point du jour tout se trouva en seureté de l'autre costé de la Riviere, qui a là une lieuë de large; après, il fit tant de diligence, qu'au quatriesme jour, il arriva à Charenton, une lieuë au-dessus de Paris. De là prenant par la Brie, il s'en retourna en Flandres, à petites journées, couvert d'une gloire immortelle, pour avoir sans rien hazarder, forcé le Roy à lever le siege des deux plus grandes Villes du Royaume.

En vain le Roy se mit à ses trousses, en vain le poursuivit-il jusques à la Frontiere: il ne put lui faire de mal, parce que pendant une si longue marche, Parme ne lui laissa point d'occasion de l'attaquer. Ce grand Capitaine méditoit un troisiesme voïage en France, quand environ six mois après il mourut d'une fiévre chaude, ou selon d'autres, de poison, à quarante-sept ans.

C'est un des plus grands hommes qui aïent paru dans les derniers tems. Il gouverna la Flandres quatorze ans durant avec une habileté incomparable, joignant à une science militaire portée au plus haut degré, une sagesse que ses Predecesseurs dans ce Gouvernement, n'avoient pû acquerir, & que ses Successeurs ne purent imiter. Pour consacrer par l'humilité de sa mort toute la gloire de sa vie, il ordonna qu'il seroit enterré sans pompe, & en habit de Capucin.

Sa mort fit plaisir au Duc de Mayenne, qui craignoit que ce

General ne revinst au Printems avec de plus grandes forces, pour faire élire Reine de France, *Isabelle-Claire-Eugenie*, fille du Roy d'Espagne & d'Elizabeth de France, sœur aisnée du Roy Henry III.

Mort du vieux Cardinal de Bourbon, qui avoit esté proclamé Roy, sous le nom de Charles X.

Charles Dixiesme Roy de la Ligue, je veux dire le vieux Cardinal de Bourbon, estant mort à Fontenay-le-Comte le 9. May 1590. le Duc de Mayenne dès ce tems là avoit esté sollicité d'assembler les Estats pour élire un nouveau Roy.

On ne pouvoit faire au Duc une plus desagréable demande, tant parce que les gens qui gouvernent ont toûjours plus ou moins de peur de ces nombreuses Assemblées, que parce que celle-ci ne se faisoit que pour le dépoüiller de l'autorité Souveraine que la Ligue lui avoit donnée; aussi ne fut-ce qu'à regret & qu'au bout de deux ou trois ans, que pressé par les Espagnols, par les grandes Villes du Parti, par les Seize, par le Pape-mesme, il indiqua cette Assemblée; & depuis qu'elle fut ouverte, il ne chercha qu'à l'amuser, en attendant l'occasion, ou un pretexte de la rompre; c'est pourquoi en la convoquant, il affecta d'y convier les Seigneurs Catholiques qui suivoient le Parti du Roy, prévoïant que s'ils y venoient, l'Assemblée en seroit moins tranquille, & que par là il seroit plus le maistre d'en éluder, quand il voudroit les resolutions, & peut-estre d'empescher qu'on n'y en prist aucune.

Le Duc de Mayenne assemble les Estats pour élire un Roy.

1593.

Ces Estats s'ouvrirent à Paris au mois de Fevrier 1593. Il s'y trouva un grand nombre de Prelats de marque, peu de Gentilshommes distinguez. Le Tiers Estat n'estoit que de gens ramassez, créatures du Duc de Mayenne, ou Pensionnaires du Roy d'Espagne.

Ce redouté Monarque y avoit ses Ambassadeurs qui demanderent que l'Infante fust reconnuë Reine de France, comme niece des trois derniers Rois; cette proposition déplut si fort aux Deputez, que les Ambassadeurs ajousterent pour l'adoucir, que l'intention du Roy leur Maistre, estoit de marier l'Infante avec un Prince de son Sang, comme si c'eust esté une chose plus insupportable, de voir un Estranger sur le Throsne des Fleurs-de-lys, que d'y en voir deux à la fois.

Voiez la Harangue du Duc de Feria Ambassadeur d'Espagne, p. 341. du Tome. 5. des Memoires, de la Ligue.

Hors les Seize & autres gens outrez, encore en fort petit nombre, il n'y eut point de François qui en cette occasion ne marquast autant d'aversion, que nos Peres en ont toûjours eu pour la domination, tant des femmes, que des Estrangers; cependant comme les Espagnols avoient une forte brigue, il y avoit tout lieu de craindre qu'ils n'eussent enfin réüssi, si cette partie du Parlement qui estoit demeurée à Paris, n'eust ordonné fort à propos, que remonstrances seroient faites au Lieutenant de la Couronne, pour empescher qu'elle ne passast, ou sur la teste d'une femme, ou sur celle d'un Estranger.

l'Arrest est rapporté, p. 397. du mesme Tome.

Quelques Historiens assurent, que ce fut Mayenne lui-mesme qui sous-main, fit rendre cet Arrest; d'autres en font honneur au Parlement, & disent que cette Compagnie toute opprimée

qu'elle estoit, voulut donner un témoignage du zele qu'elle à toûjours eu à maintenir les Loix du Roïaume. Quoiqu'il en soit, l'Arrest donna occasion de répondre aux Espagnols, que les Estats ne consentiroient point à abolir la Loi Salique, & que tout ce qu'on pouvoit faire pour contenter le Roy d'Espagne, estoit d'élire un Roy François, qui seroit tenu d'épouser l'Infante.

Les Espagnols accepterent l'offre des Estats à deux conditions. La premiere, que le Roy d'Espagne choisiroit lui-mesme son gendre, & la seconde que l'Infante regneroit comme par indivis, & solidairement avec son époux. Si profitant de ce moment, les Espagnols sans differer, eussent nommé le Duc de Guise, pour mari futur de l'Infante, il y a bien de l'apparence qu'on l'eust proclamé sur le champ. Pour avoir attendu un mois & demi à s'expliquer, l'occasion leur eschappa.

Trois Princes demandoient l'Infante, Mayenne pour son fils aisné, le Duc de Guise & son frere uterin le Duc de Nemours, pour eux mesmes; ce mariage fut une pomme de discorde, que la Ligue malgré qu'elle en eust jetta entre ces trois Princes; car, si-tost que le Roy d'Espagne eut declaré qu'il choisissoit le Duc de Guise pour son gendre, les deux autres en furent si jaloux, qu'ils s'unirent contre leur Rival. La Duchesse de Mayenne femme peu circonspecte, ne pouvoit s'empescher de dire, qu'elle renverseroit tout, plustost que d'estre obligée d'obeïr à ce petit garçon; c'est ainsi qu'elle traitoit le Duc de Guise.

Le mari plus prudent, feignit de se réjoüir de la bonne fortune de son neveu; mais afin de gagner du tems, il proposa de differer l'élection de deux ou trois mois, sous pretexte qu'avant que de la faire, il falloit en communiquer, au Pape, au Duc de Lorraine, & aux autres Princes Catholiques. Les Espagnols & leurs amis, ne vouloient point qu'on retardast; mais la brigue du Duc l'aïant enfin emporté, les Estats arresterent que l'élection d'un Roy ne se feroit que trois mois après. C'est ce qui la fit échoüer, parce que Mayenne dans cet entre-tems fit une Treve avec Henry IV. pendant laquelle il arriva un si heureux évenement, que l'on ne parla plus, ni de continuer les Estats, ni d'élire un nouveau Roy.

Sur ces entrefaites, les Seigneurs Catholiques qui suivoient le Parti d'Henry, aïant fait prier les Estats de députer de leur costé comme ces Seigneurs feroient du leur, pour convenir à l'amiable de ce qu'il seroit à propos de faire, pour maintenir en France la Religion Catholique, & pour sauver la Monarchie, le Duc de Mayenne qui regardoit ces Conferences comme un moïen seur & aisé d'empescher qu'on n'élust un Roy, representa si vivement qu'elles ne pouvoient estre qu'utiles, que malgré l'opposition du Legat & des Espagnols, il passa qu'on députeroit. Le Village de *Surenne*, scitué sur la Seine, à deux petites lieuës de Paris, fut choisi pour le lieu du Congrès.

Pendant les Estats il se tient une Conference entre les Catholiques Roïaux & les Catholiques Ligueurs, après laquelle Henry IV. se fait instruire.

Les Chefs des deux Ambassades, furent *René de Beaune*, &

Pierre d'Espinac, de Beaune de l'Ambassade des Royalistes, d'Espinac de celle des Ligueurs, tous deux Archevesques, l'un de Bourges & l'autre de Lyon, tous deux rompus dans les affaires, Theologiens & Jurisconsultes, tous deux d'un grand merite, d'Espinac principalement. Ses mœurs n'estoient pas aussi pures que sa doctrine, s'il est vrai ce que l'on disoit, que depuis un long-tems, il avoit un mauvais commercé avec une de ses sœurs. Le bruit en estoit si grand, que quelque instance que fist la Ligue, pour lui procurer le Chappeau, il ne put devenir Cardinal.

Il n'y eut guere que ces Prelats qui parlerent dans les Conferences. L'Archevesque de Lyon parla avec plus de grace, & Bourges avec plus de force; l'un pour prouver qu'en conscience, les Catholiques ne pouvoient reconnoistre un Roy Heretique; l'autre pour monstrer qu'ils le devoient, quand selon les Loix du Royaume, ce Prince se trouvoit en rang de succeder à la Couronne. Quelques raisons qu'apportast l'Archevesque de Bourges, les Ligueurs, loin d'estre convaincus, protesterent opiniastrément, que jamais ils ne reconnoistroient le Roy de Navarre pour Roy de France, qu'il ne fust vraiement converti.

Cette merveilleuse fermeté que rien ne put ébranler, toucha vivement le Roy; ce qui acheva de le déterminer, fut l'apprehension qu'il eut, que la plusspart des Catholiques qui lui estoient le plus attachez, ne l'abandonnassent tout à coup.

Comme il y avoit plus de quatre ans qu'il leur avoit donné parole de se faire instruire dans six mois, sans qu'il en eust encore rien fait, ils paroissoient si rebutez, que pour peu qu'il eust differé, ils alloient élire pour Roy, son cousin *Charles de Bourbon*, dit le Cardinal de *Vendosme*, fils de Loüis Prince de Condé.

Ce *Tiers Parti*, c'est ainsi qu'on nomma cette nouvelle Faction, effraïa tellement Henry, que de l'advis de bien des Huguenots, & mesme de quelques Ministres, qui lui dirent, soit par complaisance, soit parce qu'ils le croioient ainsi, qu'on pouvoit faire son salut en l'une & en l'autre Religion, il promit positivement de renoncer au Calvinisme, & de se faire Catholique, si-tost qu'il seroit éclairci sur quelques Points qui lui faisoient peine.

Il estoit tems qu'il tinst parole; car, si avant sa conversion les Estats eussent élu un Roy, les Catholiques des deux Partis se seroient vraisemblablement réünis pour le maintenir. En ce cas, comment Henry IV. avec les forces des Huguenots auroit-il pû se soutenir contre celles des Catholiques, qui estoient du moins dix contre un, qui tenoient les plus grandes Villes, & qui recevoient de tems en tems, tant d'Italie, que d'Espagne, des secours d'hommes & d'argent, sans comparaison plus puissans, que Henry n'en pouvoit attendre, ni de la Reine d'Angleterre, ni des autres Princes Protestans?

1593. Henry invita donc les principaux Prelats, de se rendre à Saint-Denis, pour éclaircir ses doutes. Il estoit si-bien disposé, qu'on

n'eut point de peine à le convaincre : il restoit une question ; sçavoir, si estant relaps, & par là aïant encouru des Censures reservées au Pape, il pouvoit legitimement en estre absous par des Evesques.

Bien des gens croïoient qu'il ne le pouvoit pas ; cependant l'advis contraire prévalut, fondé sur cette maxime, qu'il n'y a point de Censures, dont l'Evesque des lieux ne doive donner l'absolution, dès que le Penitent ne peut sans un grand danger, ou des inconveniens notables, aller à Rome la demander : or le Roy, disoient ces Docteurs, ne sçauroit faire ce voïage, qu'il n'expose en mesme tems sa personne à de grands périls, & son Roïaume à mille maux ; donc on peut selon ce principe, & on doit mesme l'absoudre en France, du moins par provision.

Mezerai, Abregé Histor. p. 337. Daubigné, ch. 25. Liv. 3. Tome 3.

Henry abjure le Calvinisme.

Il fit abjuration dans l'Eglise de Saint Denis le 24. de Juillet 1593. entre les mains de l'Archevesque de Bourges, en presence d'un Peuple infini, du Cardinal de Vendosme, de huit Evesques ou Archevesques, de quantité de Grands Seigneurs, & selon quelques Historiens, de la belle *Gabrielle d'Estreez*, qu'il aimoit si éperduëment, que quoiqu'il fust marié, il avoit envie de l'épouser.

Ce desir contribua à sa conversion, parce que la Belle lui fit entendre, qu'à moins qu'il ne fust Catholique, il n'obtiendroit jamais que le mariage public & fait dans toutes les formes, qu'il avoit contracté plus de vingt ans auparavant, avec *Marguerite de Valois*, fust declaré nul par le Pape, qui seul pouvoit en connoistre.

La conversion du Roy n'eut point d'abord les suites heureuses que l'on en avoit esperé, le Legat qui estoit à Paris, & la Faculté de Theologie, declarerent que l'absolution qu'il avoit reçûë à Saint-Denis estoit absolument nulle ; les Ligueurs passionnez, publioient que c'estoit un loup, qui sous la peau d'une brebis, n'entroit dans la bergerie, que pour égorger le troupeau.

D'autres plus moderez, disoient qu'ils ne croiroient point qu'il fust vraiment Catholique, que le Pape ne lui eust donné une nouvelle absolution. Ce n'estoit pas chose aisée que de l'obtenir ; car, outre qu'on regardoit à Rome l'absolution donnée en France, comme un attentat odieux à l'autorité du Saint-Siege, c'est que les Espagnols à qui le Pape Clement VIII. devoit son exaltation, l'avoient si fort indisposé, qu'il refusa de donner audiance à des Ambassadeurs, d'une naissance, d'une dignité & d'une vertu distinguée, qui allerent de la part du Roy, lui annoncer sa conversion.

Le Duc de Nevers, l'Evesque du Mans, &c.

Le Duc de Mayenne dans l'envie de regner toûjours, ou du moins de ne quitter que tard le pouvoir dont il joüissoit, fit sonner bien haut ce refus, & prit de là occasion, de faire un nouveau Traité avec les Espagnols. Ils promirent de lui entretenir douze mille hommes de pied & six mille Chevaux, moïennant quoi il s'obligea de ne jamais se départir de la Sainte-Union, &

de faire élire un nouveau Roy, au plus tard dans deux ou trois mois.

Il eut beau faire, la Ligue estoit sur son déclin, l'abjuration du Roy l'avoit sappée par le fondement : Depuis cela l'aversion qu'avoient euë pour lui les Bourgeois des plus grandes Villes, se changea en respect & en admiration ; ils loüoient sa valeur & plus encore sa bonté, & au lieu de ne l'appeller, comme ils faisoient auparavant, que le *Navarrois*, *le Bearnois*, ils le nommoient simplement le *Roy*, témoignant de l'empressement à le voir bien-tost reconnu.

Cette inclination augmentant de semaine à autre, les Gouverneurs qui prévoïoient que bien-tost ils seroient forcez d'ouvrir leurs Portes au Vainqueur, se hasterent de faire leurs Traitez pour profiter des conjonctures. Le bon tems pour faire fortune ! Ils se mirent au prix qu'ils voulurent & se firent acheter plus ou moins, selon l'importance des Places. Henry avoit tant d'interest & tant d'ardeur d'estre paisible, qu'il n'ozoit leur rien refuser. *Vitri* Gouverneur de Meaux, fut le premier à se remettre sous l'obéissance du Roy, comme il avoit esté après la mort de Henry III. le premier à s'en détacher ; Aix, Lyon, Bourges & Orleans, se soumirent peu de tems après.

Quoique le Duc de Mayenne retinst Paris par sa presence, il ne pouvoit empescher qu'il ne s'y fist des Assemblées, tantost de nuict, tantost de jour, pour traiter avec le Roy. Le Parlement, les bons Bourgeois, le Prevost des Marchands & les Echevins, témoignoient en avoir envie ; de sorte qu'il n'y avoit guere que les Seize, & quelques autres Ligueurs furieux, sur lesquels le Duc pust compter. Il le connut si bien, que craignant d'estre, ou arresté, ou contraint par la Bourgeoisie, de faire son accommodement plustost qu'il ne le vouloit, il sortit de Paris avec sa femme & ses enfans, sous un pretexte mendié, & y laissa pour Gouverneur, *Brissac* son meilleur ami ; mais à peine en fut-il parti, que Brissac, quoique son ami, traita avec le Roy. Ce fut si secretement, que ni les Espagnols, qui estoient bien cinq à six mille en garnison dans cette Ville, ni les Seize & autres Ligeurs, ne sçurent rien de la négociation.

Réduction de Paris à l'obéïssance d'Henry IV. 1594.

Les troupes du Roy introduites par Brissac, entrerent de fort grand matin le 22. de Mars 1594. par quatre endroits en mesme tems, & se saisirent, de l'Arsenal, du Palais, des deux Chastelets, des Portes, des Places, & des Ponts, sans y trouver de resistance ; les bons Bourgeois d'intelligence, avoient eu la précaution de mettre de gros Corps de garde aux principaux Carrefours, & de cadenasser les portes des Ligueurs les plus échauffez. Les Espagnols craignant d'estre taillez en pieces, ne branlerent point de leurs quartiers.

Le Roy fit son Entrée sur les dix heures du matin, par la Porte de la Conférence, monté sur un petit cheval, au milieu de plus de deux mille, tant Gentilshommes qu'Officiers qui l'accompagnoient

compagnoient tous à pied ; & s'en alla à Nostre-Dame, entendre une Messe basse, & faire chanter le *Te Deum*, puis il s'en vint au Louvre, où il trouva son disner prest, comme s'il y eust toûjours demeuré.

Paris fut tranquille avant midi. Les Espagnols, par la permission du Roy, en sortirent sur les trois heures, drappeaux pliez, piques traisnantes, emmenant avec eux une trentaine de mutins, Ligueurs jusques à la fureur, entre autres *Jean Boucher* Curé de Saint Benoist, qui vescut cinquante ans depuis, aussi zelé François parmi les Espagnols, qu'il avoit esté Espagnol parmi les François. Le Roy récompensa tous les gens qui avoient contribué à la reduction de Paris : Brissac en fut fait Mareschal de France.

Sens, Troyes, Monstreuil, Abbeville, Riom, Poictiers, Angers, Marmande, Rheims, Neufchastel, Montivilliers, Harfleur, le Pontau-de-Mer, Roüen, le Havre de Grace, suivirent l'exemple de Paris. Villars Gouverneur en Chef de ces quatre dernieres Places, se fit donner pour récompense, sans vouloir en rabattre un sol, douze cens mille livres argent comptant, soixante mille livres de Pension, & pardessus le marché, la Charge d'Admiral de France. Réduction d'autres grandes Villes du Roïaume.

Ce torrent de prosperité entraisna en moins de trois mois, les autres Villes, de Picardie, de Champagne, de Poictou, du Maine, de l'Anjou. Il n'y eut pas jusques à la Bourgogne, quoique le Duc de Mayenne y fust plus le Maistre qu'ailleurs, parce qu'il en estoit Gouverneur, qui ne pensast à secoüer le joug.

Auxerre, Mascon, Avalon, Villes considerables, rompirent leurs liens les premieres ; Dijon & Beaune estant sur le point d'en faire autant, le Duc y courrut, il en redoubla la Garnison ; & afin de se maintenir, du moins en cette Province, il demanda aux Espagnols, avec tant d'empressement, un prompt & puissant secours, que de peur qu'il ne s'accommodast, s'ils ne faisoient ce qu'il souhaitoit, *Ferdinand de Velasco* Connestable de Castille & Gouverneur du Milanez, passa en Franche-Comté, & de là en Bourgogne, avec trois mille Chevaux, quinze mille hommes de pied, & un grand train d'artillerie.

Ce fut inutilement ; car, comme sa marche fut fort lente, les Habitans de Beaune, quelque tems avant qu'il arrivast, secourus par *Biron* le fils, nouvellement Mareschal de France, avoient desarmé, ou mis en pieces, la Garnison de cette Ville ; & à l'exemple de ceux-ci, les Bourgeois de Dijon, enhardis par un gros renfort qu'ils reçurent du Roy à point nommé, avoient chassé de leur Ville, les troupes du Duc de Mayenne, & assiegeoient tout à la fois, & le Chasteau qui la joignoit, & celui de *Talan*, qui estoit à un quart de lieuë.

Velasco d'un costé, le Roy de l'autre, marcherent, l'un pour delivrer, l'autre pour prendre ces Chasteaux. L'Armée Espagnole venoit d'estre renforcée par les troupes du Duc de Mayen-

ne qui les commandoit en personne; celle du Roy n'estant point encore assemblée, & ne pouvant l'estre de quelques jours, l'impatience le prit, & avec cinq à six cens Chevaux, séparez en trois petits Corps, il s'avança pour arrester les Ennemis un jour ou deux. Il n'y a personne qui n'eust blasmé une entreprise si temeraire, si le succès n'eust esté heureux.

Combat de Fontaine-Françoise. 1595.

A peine estoit-il à *Fontaine-Françoise*, petite Ville à moitié chemin de Dijon en Franche-Comté, qu'il découvrit les Ennemis marchant en ordre de bataille. Mille Chevaux qui estoient à la teste, le chargerent si brusquement, que ses deux premiers Escadrons furent renversez incontinent; il soutint le choc avec environ cent hommes, pour donner aux Fuïards le tems de se rassembler; puis, quand le raliment fut fait, il chargea à son tour avec tant de furie qu'il repoussa les Ennemis. Il ne courut jamais un plus grand danger. Ce fut moins sa bravoure qui le sauva, que le flegme imprudent du Connestable de Castille. Le 30. Juin.

En vain le Duc de Mayenne representa au Connestable, qu'en faisant avancer l'Armée, ou mettant aux troupes du Roy, du moins la Gendarmerie, ce Prince ne pouvoit manquer d'estre tué, ou fait prisonnier, le Castillan, aussi froid pour l'action, que chaud en paroles, fasché de ce que le Duc vouloit lui apprendre son mestier, répondit d'un air orgueilleux qu'il sçavoit ce qu'il avoit à faire, & au lieu de charger, il fit sonner la retraite.

Cette journée fut plus memorable par les Exploits qu'y fit le Roy, que par le nombre des combattans, ni par celui des morts. Il n'y eut pas de part [a] & d'autre cinquante hommes de tuez. Quoique la Victoire eust peu cousté, Henry ne laissa pas d'en recueillir un très grand fruit; car, la plupart des François qui servoient sous le Duc de Mayenne, indignez de la deffiance & de l'orgueil des Espagnols, le quitterent le lendemain, pour passer dans l'Armée du Roy.

Hujus pugna casu potius ac temerè quàm consilio utrinque conserta major fama quam successus fuit, dit M. de Thou, Tom. 5. Liv. 112. p. 513.

En cette extremité, Mayenne estoit résolu de se retirer en Savoie, pour de là aller en Espagne, lorsqu'Henry qui apprehendoit de le pousser au desespoir, lui fit dire de ne se point haster, qu'il y auroit grace pour lui quand il sçauroit la meriter, & qu'en attendant qu'on convinst des conditions de leur Traité, il pouvoit demeurer à Chalons sur Saone. Quoique le Duc eust peu de ressource, cependant pour faire voir à la Chrestienté, que c'estoit moins par interest, que par zele pour la Religion, qu'il avoit entrepris la guerre, il eut la fermeté de ne vouloir entendre à aucun accommodement, que le Pape n'eust absous le Roy.

[a] *Daubigné, Liv. 4. c. 8. 3. Tom.* dit trente du costé des Ennemis, & quatre du costé du Roy.

Le Duc de Mayenne fait son Traité avec le Roy, après que le Roy a esté absous par le Pape.

Il y avoit plus de deux ans qu'Henry avoit envoïé le Duc de Nevers à Clement VIII. sans en avoir rien obtenu. Dans la suitte, la décadence de la Ligue, la prosperité des armes du Roy, & le bruit qui se répandoit, que pour peu que Clement continuast d'estre inexorable, on feroit en France un Patriarche, inspirerent au Pontife des sentimens plus favorables. Il fit les avances quand on ne le rechercha plus. Il importoit si fort au Roy,

tant pour sa propre seureté que pour le bien de l'Estat, de faire sa Paix avec Rome, que dès que Clement fut disposé à lui donner l'absolution, il la demanda humblement.

Le 17. Septembre.

1595.

Ceux qui la reçurent en son nom, furent *d'Ossat* & *du Perron*, deux hommes d'un rare merite; d'Ossat estoit un genie profond: genie d'affaires & de négociation; homme d'une prudence consommée & d'une probité exacte: Ses Lettres lui feront honneur dans la Posterité, tant il y a, de bon sens, de justesse & de solidité. Du Perron avoit plus de brillant & moins de dexterité. Son principal talent, estoit le talent de la parole. On ne pouvoit l'entendre sans estre enlevé, ou par la force de ses raisons, ou par la rapidité & par la bonne grace de sa pronounciation.

Les Lettres du Cardinal d'Ossat.

On trouva fort mauvais qu'ils eussent consenti, que le Pape declarast nulle l'absolution donnée en France; mais ils crurent en estre quittes à bon marché, en accordant cette demande, pour éluder plus aisément celle qu'on leur faisoit, de déposer au nom du Roy, sa Couronne aux pieds du Pape, qui l'eust remise incontinent sur la teste d'un des deux Agens.

Dès que l'on sçut en France, que l'absolution avoit esté donnée à Rome, Mayenne traita avec le Roy; c'eust esté à de meilleures conditions, s'il l'eust fait plustost. La Ligue, une année devant, estoit encore si puissante, qu'il eust pû obtenir ce qu'il auroit voulu. La belle [a] Gabrielle, qui songeoit à devenir Reine, bien-aise de faire plaisir à un homme de cette importance, fut en quelque maniere la Mediatrice du Traité.

In arcano Procuratores viva voce & pluribus, ex locis tentati us Coronam ad pedes Pontificis deponere vellent, &c. De Thou, Tome 5. Liv. 113. p. 586.

Le Roy accorda au Duc, amnistie de tout le passé, des Charges, des Gouvernemens, & trois Places de seureté, qui furent, *Seurre*, *Soissons* & *Chalons sur Saone*. De plus, le Roy s'obligea à acquitter toutes les dettes que Mayenne avoit contractées dedans & dehors le Roïaume, pour soutenir la guerre contre lui. Les Espagnols tascherent en vain d'empescher le Duc de conclure; il estoit si dégousté d'eux, que bien-loin d'écouter leurs offres, il excita le Roy à leur faire vivement la guerre.

[a] *Multum in ejus (Regis) ingenio poterat Gabriela Estraea, quam efflictim deperibat.... Meduanus cum desperatas suas res videret per Petrum Jeaninum, cum ea egerat ut sua cum Rege reconciliationis pararia esse vellet & Factionis Catholicae & Catholicorum principum patrocinium susciperet, &c.* Idem, ibid. pag. 562.

Il y avoit tantost un an que le Roy la leur avoit declarée, à la sollicitation, des Huguenots, qui les haïssoient, des Hollandois, qui s'estoient révoltez contre eux, de la belle Gabrielle, qui souhaitoit que Henry conquist la Franche-Comté, pour le fils qu'elle avoit de lui, de *Montluc-Balagni* & du Mareschal de *Boüillon*, qui esperoient par cette guerre, se maintenir plus aisément, Montluc dans Cambrai, dont il s'estoit fait Souverain, & Boüillon dans Sedan, dont il vouloit demeurer maistre, quoique depuis la mort de sa femme il semblast n'y avoir plus de droit.

Guerre contre les Espagnols, aussi glorieuse pour eux, que desavantageuse à Henry.

Les gens sages avoient conseillé cette guerre, comme un moïen de réünir les cœurs de tous les François, de réveiller en eux l'amour de la Patrie, d'esteindre les restes des Factions, & de faire oublier les disputes de Religion. Le Roy s'estoit flatté

d'en tirer de grands avantages, sur l'assurance qu'on lui donnoit, que les Hollandois d'un costé, & de l'autre le Duc de Boüillon, feroient soulever les Païs-Bas; cependant le succès ne répondit pas à de si hautes esperances; & on connut bien-tost, qu'il est beaucoup plus aisé de réduire des Sujets rebelles, que d'attaquer à force ouverte, un Monarque, riche, puissant & absolu dans ses Estats.

Loin de faire des Conquestes en trois ans que dura la guerre, la France fit de grandes pertes, par la bravoure infatigable d'une centaine de Ligueurs, qui s'efforçoient par leurs Exploits, de se faire regreter du Roy qui les avoit méprisez, & estimer des Espagnols, à qui ils s'estoient donnez. Le plus dangereux de ces desesperez, estoit le Colonel *Rosne*, grand homme de guerre, qui s'estoit retiré en Flandres, indigné de ce que le Roy, par humeur plus que par raison, à ce que disoient bien des gens, refusa de lui confirmer le Baston de Mareschal de France, que la Ligue lui avoit donné.

Castrorum metationis ac expugnandorum locorum sua aetate peritissimus, dit M. de Thou, L. 117. pag. 708.

Perte de Dourlens.

Tandis que le Roy faisoit la guerre en Bourgogne, *Pierre de Gusman* Comte de *Fuentes* Viceguverneur des Païs-Bas, estoit entré en Picardie, par le conseil de Rosne, & avoit assiegé *Dourlens*. L'Admiral de Villars, le Mareschal de Boüillon & le Duc de Nevers, qui commandoient sur cette Frontiere chacun une petite Armée, eurent ordre de se joindre, & de secourir cette Place.

L'Admiral & le Mareschal, faisoient ensemble cinq mille hommes, le Duc en avoit trois mille : si les Chefs se fussent entendus, c'estoit autant qu'il en falloit pour obliger les Espagnols à lever le siege avec honte, ou pour les forcer dans leurs lignes; mais Villars & Boüillon par jalousie contre Nevers, aïant eu la temerité d'attaquer les lignes, sans attendre qu'il les eust joints, ils furent deffaits. Boüillon se sauva, Villars plus malheureux, fut pris Prisonnier & tué de sang froid par les Espagnols. Rarement pardonnent-ils aux gens, qui aïant esté à leur solde, portent ensuite les armes contre eux.

Huit jours après la Ville & le Chasteau, autant par la négligence des Bourgeois & de la Garnison, que par l'ardeur des assiegeans, furent emportez d'assaut. Le Soldat forcené ne fit quartier à personne; il y eut trois cens Gentilshommes, & prés de trois mille autres, hommes, femmes & enfans, passez au fil de l'épée. Les Commandans Espagnols sauverent à peine le Gouverneur.

Perte de Cambrai.

De Dourlens les Vainqueurs marcherent à *Cambrai*, Ville considerable, dont le Duc d'Alençon, en 1581. avoit donné le Gouvernement à Montluc-Balagni. Le Duc mort, Balagni s'en estoit fait Prince, après pour se soutenir il s'estoit declaré, d'abord pour la Ligue, puis pour le Roy lorsqu'elle fut sur le déclin; le Roy de son costé, promit de le proteger, à condition que Balagni tiendroit sa Principauté, à foi & hommage de la Couronne. Cette

précaution ne fut point suffisante pour maintenir l'Usurpateur, tant il estoit haï. Ses violentes exorsions l'avoient rendu si odieux, que les Peuples du Cambresis n'attendoient que l'occasion pour se révolter contre lui.

Rosne qui le sçavoit, & qui par ses Espions entretenoit cette discorde, persuada au Comte de Fuenres, de faire le siege de Cambrai, dans l'esperance que les Bourgeois venant à se mutiner, Balagni ne pourroit tenir contre les attaques du dehors, ou contre celles du dedans. La chose arriva comme Rosne l'avoit prévuë; les Bourgeois offensez, de ce que le Roy n'avoit point voulu les recevoir pour ses Sujets : ils l'en avoient prié, dès qu'ils se virent assiegez, résolurent de prendre les armes, ou pour se mettre en liberté, ou du moins pour se donner un Maistre plus supportable que Balagni.

Pour cela, dès qu'il y eut breche, ils corrompirent par argent deux cens Suisses de la Garnison, qui leur livrerent une des Portes; ensuite ils se barricaderent dans la pluspart des grandes ruës; & après s'estre rendu maistres de la Place & de l'Hostel de Ville, ils courrurent parlementer avec les assiegeans. Balagni n'ozant se monstrer, sa femme plus courageuse, alla sur la Place la pique à la main, & tascha inutilement, par prieres, promesses & sermens, de regagner les Habitans : ils estoient si aigris qu'avant mesme que leur Traité fust signé par les Espagnols, ils leur livrerent une des Portes.

La Garnison qui n'estoit que de six cens hommes, n'estant pas assez forte pour reprimer la sédition, se sauva dans la Citadelle. Cette Place estoit foible : il y avoit peu de vivres; les Espagnols qui connoissoient l'humeur avare de la Dame de Balagni, avoient tiré de ses greniers presque tout ce qu'il y avoit de bled en l'achetant au prix qu'elle voulut; elle ne croïoit pas vendre sa Souveraineté en vendant son bled, ainsi dès le cinquiesme jour il fallut battre la chamade.

Cui in principatu mori quam privatum vivere optabilius. De Thou, Liv. 113. p. 566. & suiv. 5. Tome.

Pendant qu'on capituloit cette Dame éplorée se retira dans une chambre, & y expira de douleur, une heure ou deux avant que de perdre sa Principauté. Après avoir esté Souveraine d'un si beau Païs, elle crut que de ne l'estre plus, c'estoit pour une grande ame, quelque chose plus dur, que de mourir.

Si Cambrai eust tenu sept ou huit jours de plus, le Roy qui estoit averti combien cette Ville estoit pressée, fust arrivé avec ses troupes assez-tost pour la delivrer. On lui en imputa la perte, parce qu'au lieu de marcher en haste, il s'estoit amusé à chasser, à danser & à faire bonne chere avec la belle Gabrielle. En revanche il assiegea la *Fere*, l'unique Forteresse que les Espagnols possedassent en deça de la Somme, & la prit au bout de trois mois. 1596.

Daubigné, ch. 10. Liv. 4. Tome. 3.

De quelque consequence que fust pour lui cette Conqueste, ce n'estoit pas de quoi se consoler des pertes qu'il fit peu après. L'Archiduc *Albert*, nouvellement pourvû du Gouvernement des

Païs-Bas, excité par le Comte de Fuentes & principalement par Rosne, venoit d'assieger *Calais*.

Perte de Calais.

On y manquoit de munitions; d'ailleurs l'épouvente y estoit si grande, que dès que Rosne eut enlevé les Forts de *Nieulai* & du *Risban*, qui en gardent les avenuës, les Bourgeois parlerent de se rendre. Leur fraïeur augmenta si fort, quand il y eut breche au rempart, qu'il n'y eut plus moïen de les retenir; de sorte que le Gouverneur fut contraint de promettre de livrer la Ville dans six jours, & le Chasteau une semaine après, s'il ne lui arrivoit du secours.

Le vent sembloit s'entendre avec les assiegeans. Pendant plus de sept ou huit jours, il fut si grand & si contraire, que ni les Hollandois, qui ont l'adresse de luter contre les plus fortes tempestes, ni le Roy & le Comte de Saint-Paul, qui s'estoient embarquez, l'un à Bologne, & l'autre à Saint-Valleri, avec quatre à cinq mille hommes, ne purent approcher de Calais. Pour surcroist de malheur, un petit secours de deux cens hommes, qui s'y estoient jettez, lui fut plus nuisible qu'utile; car, à cette occasion, le Gouverneur imprudemment, aïant violé la Treve, l'Archiduc fut si irrité de cette infraction, qu'il redoubla ses attaques avec plus de furie que jamais.

Les assiegez soutinrent vigoureusement les deux premiers assauts, au troisiesme, ils furent forcez & mis en pieces presque tous. Il n'échappa de la tuërie, que quelques gens en petit nombre, qui se refugierent dans les Eglises.

Calais pris, Rosne attaqua *Ardres*, petite Place qui couvre Calais, très-forte d'ailleurs, & d'une grande consequence. La Basse Ville ne fit aucune resistance, la Haute ne tint que trois jours. Dès que Rosne eut foudroïé un bastion & un ravelin, les Soldats qui la deffendoient perdirent tout-à-fait courage, & se rendirent à composition, tant ils estoient épouventez de l'horrible carnage, que les Espagnols avoient fait, à Dourlens & à Calais.

Tant de pertes coup sur coup, rebuterent tellement le Roy, qu'il commença de souhaiter la Paix; le Roy d'Espagne, quoique vainqueur, ne la desiroit pas moins, à cause de ses infirmitez; ainsi vraisemblablement elle eust esté bien-tost concluë, si les Bourgeois d'Amiens qui gardoient eux-mesmes leur Ville, ne se fussent laissé surprendre par *Hernand Portocarrero* Gouverneur de Dourlens, homme ruzé, & qui dans un corps de nain, avoit un cœur de geant.

Amiens est surpris par les Ennemis, & repris par le Roy.

1597.

Le 11 de Mars 1597. sur les neuf heures du matin, comme l'on estoit au Sermon, quatorze hommes d'élite commandez par un Milanois nommé *Baptiste Dugnano*, tous en habit de Païsans, entrent par la Porte de Montrescut; trois de ces Paisans conduisoient un chariot chargé de paille & de pieux, les autres filant un à un, portoient des pommes & des noix. Le chariot estant sous la Porte, les trois hommes qui le conduisoient, coupperent

Daubigné, ch. 17. & 18. Liv. 4.

De Thou, Liv. 118. p. 735. & suiv.

les traits des chevaux, afin qu'il y arrestast assez long-tems, pour empescher que la herse, si on la laschoit, ne bouchast l'entrée de la Porte.

En mesme tems, afin d'amuser la Garde, un des autres laissa tomber un sac de noix tout délié, puis tira un coup de pistolet. A ce signal, les quatorze hommes déguisez en Chartiers & en Païsans, se tüent sur la Garde, un gros de cent Fantassins cachez dans une Chapelle à trente ou quarante pas, accourt pour les soutenir. Un Corps plus considerable suit de près les cent Fantassins. Après ce Corps en vient un autre ; de sorte qu'en moins d'un quart d'heure mille à douze cens hommes, Infanterie & Cavalerie, entrerent par la mesme Porte. On eut beau sonner le Beffroi, si peu de gens se mirent en deffense, que les Ennemis avant dix heures, estoient tout-à-fait les maistres des Portes, Places & Remparts ; la Ville fut mise au pillage.

Une nouvelle si estrange estonna fort le Roy, qui ne s'attendoit à rien moins. Il venoit de s'endormir, las d'avoir dansé à un bal. Ce fut un terrible réveil pour lui. Reprendre Amiens, l'entreprise estoit difficile, & si on la manquoit, l'affront redoubloit le mal. Le Duc de Mayenne fut presque le seul qui oza conseiller ce siege, & qui encouragea le Roy à en faire les préparatifs.

Chacun se fit honneur d'y contribuer. Le Peuple souffrit sans murmurer, que pour fournir à la dépense on mist de nouveaux imposts. Il y eut dans le Parlement, des Presidens & Conseillers, qui proposerent de se taxer avant qu'on leur en parlast, gens dignes de l'ancienne Rome. Le plus grand nombre ne fut pas le plus genereux. La Noblesse & les Grands Seigneurs suivirent le Roy à ce siege. Le Duc de Mayenne y fit merveille, & les Ligueurs en general se piquerent en cette occasion d'estre les Restaurateurs de l'Estat, après avoir esté les deffenseurs de la Religion.

Il y avoit dans Amiens cinq mille hommes de guerre, & soixante pieces de canon. En trois mois que dura le siege, les François & les Espagnols furent à toute heure aux mains, ne cessant de s'attaquer, non seulement à découvert par les batteries de canon, mais principalement par les mines & feux souterrains. Tel estoit enfoüi en terre, ou enlevé en l'air, qui croïoit un moment devant faire sauter son Ennemi. Si ces combats perpetuels emportoient bien des assiegez, les maladies qui s'engendrerent parmi eux, en mirent d'un autre costé un plus grand nombre sur la lictiere ; d'ailleurs leurs médicamens qui estoient ou vieux ou gastez, en tuoient plus qu'ils n'en guerissoient.

Pour comble de malheur, le brave Portocarrero qui avoit surpris cette Ville, & qui la défendoit si bien, fut tué d'un coup de mousquet ; *Caraffe* son successeur dans le commandement, aïant conjuré l'Archiduc de faire les derniers efforts, pour sauver une Place qui lui donnoit entrée en France & qui couvroit les Païs-

Bas, l'Archiduc marcha pour la secourir; il lui eust fallu Rosne pour conduire un si grand dessein, heureusement pour la France, ce dangereux Rebelle avoit esté tué à un siege une année devant.

La marche de l'Archiduc fut lente les deux premiers jours, au troisiesme elle fut si prompte, que paroissant à l'improviste à la vûë du Camp des François, la confusion s'y mit, les Chefs ne pouvoient rassurer les troupes; de sorte que si les Espagnols au lieu de déliberer quand il falloit agir, eussent donné dans le moment, l'Armée Françoise estoit deffaite. L'Archiduc quand il ne fut plus tems, attaqua les lignes deux fois, & fut repoussé avec perte; dès qu'il se fut retiré, les assiegez capitulerent. On leur fit une composition honorable; ils le meritoient bien. Il n'y a guere d'exemple d'une plus belle deffense.

Ce succès contribua beaucoup à la Paix; Henry Roy de France & Philippe Roy d'Espagne, la desiroient également, l'un pour restablir l'ordre & l'abondance dans ses Estats, & l'autre de peur que les siens ne vinssent à se démembrer, s'il laissoit à son successeur une grande guerre sur les bras.

En vain la Reine d'Angleterre & les Estats d'Hollande, firent au Roy de très-grandes offres, puis de grandes menaces, pour empescher qu'il ne traitast, las de mener une vie penible, ne voïant d'ailleurs dans la guerre que des évenemens douteux, des esperances esloignées, des craintes presentes, & une dépense énorme dans un tems où ses finances se trouvoient presque épuisées, il donna les mains à la Paix.

Paix de Vervins. 1598.

Elle fust concluë à *Vervins* le 3. de May 1598. par la médiation du Pape représenté par un Legat; le principal article, fut que les deux Couronnes se rendroient réciproquement ce que depuis le Traité de Cateau-Cambresis, fait en 1559. elles avoient conquis l'une sur l'autre.

En May. Voïez sur cette Paix les Memoires de Messieurs de Bulievre & de Silleri, In 12. Paris 1677.

Quoique la Paix fust necessaire à l'Espagne autant qu'à la France, il ne laissa pas d'y avoir des gens qui blasmerent Philippe II. d'avoir rendu si aisément, *Blavet*, *Calais*, la *Cappelle*, le *Catelet*, *Dourlens* & *Ardres*, qui estoient les Clefs de la France. Sa mort laquelle arriva peu après, fit voir qu'il ne pouvoit acheter la Paix trop cherement, parce que son fils n'estoit point capable de soutenir une grande guerre.

Mort de Philippe II. Roy d'Espagne.

Philippe II. Roy d'Espagne, si celebre par sa sagesse, mourut le 13. Septembre suivant, à 72 ans, après un flux de sang de vingt-deux jours par tous les conduits de son corps. Il s'estoit fait dans sa poitrine quatre apostumes ou tumeurs, d'où comme autant de fourmillieres, il sortoit une quantité prodigieuse de vermine, que ses gens ne pouvoit tarir. Il souffroit son mal avec une fermeté héroïque, & dans ce corps qui s'en alloit par pieces, le jugement sain & entier, disposoit encore des plus grandes affaires. Il y a eu peu d'hommes qui se soient autant possedez, que faisoit ce Roy Espagnol.

Il

Il avoit mis en mer pour s'emparer de l'Angleterre, une Armée Navale de cent trente-cinq gros Vaisseaux. Elle lui coustoit vingt millions d'or à équipper. Il y avoit sur cette Flotte neuf mille Matelots, vingt mille Soldats, cent quarante Seigneurs de marque, cinq cens Gentilshommes, trois mille pieces de canon, deux cens mille boulets & plus de six cens milliers de Poudre. Les mesures estoient si bien prises, qu'à juger de l'évenement, selon la prudence humaine; il pouvoit se flatter d'un heureux succès; neanmoins il arriva tout au contraire, que cette formidable Armée, que lui-mesme appelloit *l'Invincible*, fut accüeillie dans la manche d'une si furieuse tempeste, que trente des plus gros Vaisseaux se briserent l'un contre l'autre. Les Anglois & les Hollandois en brûlerent plus de cinquante autres. Le reste tout délabré eut peine à regagner l'Espagne.

Philippe qui escrivoit quand le Courier se presenta pour lui apprendre cette nouvelle, l'écouta sans émotion, puis reprenant la plume, il continua d'escrire avec la mesme tranquillité, ne disant autre chose, sinon, que ce n'estoit pas contre les vents, mais contre les Anglois qu'il avoit envoïé sa Flotte.

Tout sage & tout habile qu'il estoit, il fut presque toûjours malheureux. On trouva escrit de sa main, qu'il avoit dépensé cinq cens millions d'or, en differentes entreprises dont aucune n'avoit réüssi, excepté celle de Portugal.

Il recommanda par son Testament qu'on rendist la Navarre aux heritiers de Jean d'Albret, si après un meur examen, on trouvoit que cette restitution ne prejudiciast point, ou à la seureté de la Religion Catholique, ou au repos de la Castille. En mesme tems que sa conscience le pressoit de restituer le bien d'autrui, sa malheureuse politique lui inspiroit des subterfuges, pour le retenir. Doublement coupable, & de n'avoir point fait justice, & de ne l'avoir monstrée à son successeur, que pour l'empescher de la faire.

Le Traité de Vervins suspendit l'animosité qui regnoit depuis soixante ans entre les deux Nations, mais il ne l'esteignit pas. Jusques à la mort de Henry IV. les Espagnols continuërent à soulever ses Peuples contre lui, & à lui susciter des Ennemis de tous costez.

Le Duc de Savoie vient en France, & y met tout en œuvre pour ne point restituer le Marquisat de Salusses.

Il n'y avoit pas un mois que la Paix estoit publiée, qu'ils promirent au Duc de Savoie, de l'aider de toutes leurs forces, s'il venoit à entrer en guerre, à l'occasion du differend qu'il avoit avec le Roy, pour le Marquisat de *Salusses*, petit Estat qui estoit enclavé dans le Piedmont, & qui outre la Capitale, d'où le Marquisat tire son nom, comprenoit trois autres petites Villes aussi importantes que fortes.

Cette Principauté, après avoir esté possedée près de quatre siecles par des Seigneurs particuliers, avoit esté au deffaut d'Hoirs, réünie par François I. à la Province de Dauphiné, comme un Fief qui en relevoit; & nos Rois depuis ce tems-là, en

avoient joüi paisiblement, jusques à ce que le Duc de Savoie, sur la fin du Regne d'Henry III. s'en empara en pleine Paix.

Ce fut une grande perte; car, outre que c'estoit le seul passage qui restast aux François, pour penetrer en Italie, il y avoit dans *Carmagnole* & autres Places du Marquisat, un magazin inestimable de toute sorte d'armes, & quatre cens pieces de canon. Le Duc de Savoie, qui fit un coup si hardi, estoit *Charles-Emmanuel*, petit-fils par sa mere du Roy François I.

Charles s'imaginant que la France s'alloit démembrer, crut avoir plus de droit qu'un autre, d'en prendre ce qui lui convenoit : c'est pour cela que pendant la Ligue, il mit tout en œuvre pour s'emparer aussi de la Provence & du Dauphiné. A force d'argent & d'intrigues, il fut reçu à Aix, avec de grandes acclamations; Marseille lui fit une entrée; les Provençaux le reconnurent pour leur Comte. Tant qu'il donna à pleines mains, il se maintint; mais, dès qu'il n'eut plus de quoi donner, ces mesmes Provençaux concoururent à le chasser.

Bonne de l'Esdiguieres lui tint teste en Dauphiné. Il y eut entre eux plusieurs rencontres, où la valeur du Duc & l'expérience de l'Esdiguieres firent pencher la Victoire, tantost d'un costé & tantost de l'autre; à la fin le Duc fut deffait, & contraint de repasser les Alpes : par là toutes ses esperances se réduisirent à conserver le Marquisat de Saluces. Après la mort de Henry III. Henry IV. son Successeur avoit inutilement pressé le Duc plus d'une fois de restituer le Marquisat, le Duc éluda toûjours jusques au Congrès de Vervins, où il fut dit, que Clement VIII. seroit Juge de leur differend, & qu'il prononceroit dans un an.

1600. L'année s'estant écoulée sans que le Pape eust prononcé, à cause des variations & des subterfuges du Duc, ce Prince qui apprehendoit que le Roy ne lui fist la guerre, vint en France négocier lui-mesme, & vint avec un train digne de la splendeur & de la puissance de sa Maison; aïant à sa suite douze à treize cens Chevaux. Si le succès ne répondit point à ses desirs, sa conduite du moins surpassa sa réputation.

Il faisoit sa cour sans bassesse, assaisonnant d'une agréable liberté les respects qu'il rendoit au Roy. En toutes ses actions, il y avoit de la grace & de la noblesse; honneste & poli avec les Grands, familier avec les Officiers du Roy, galant auprès des Dames; soit grandeur d'ame, soit vanité, il estoit liberal & magnifique jusques à l'excès. Il fit des presens à toute la Cour; & après des profusions qui sembloient l'avoir épuisé, il parut dans une Assemblée, couvert de pierreries estimées six cens mille écus.

Daubigné, ch. 9. & suiv. Liv. 5. Tom. 3. De Thou, Liv. 123. p. 887. & suiv. Sulli, ch. 92. & suiv. 1. Volume.

Il n'y a point de tour d'habile Politique, point de manége de Courtisan, qu'il ne mist en pratique pour obtenir le Marquisat; avec tout cela il ne gagnoit rien sur l'esprit du Roy. Il avoit beau lui proposer une Ligue, des Alliances, des desseins

sur l'Empire, sur Naples, sur le Milanez, Henry, sans prendre le change, répondit qu'il ne songeoit point à usurper le bien d'autrui, mais seulement à recouvrer le sien. La fermeté du Roy desoloit le Duc, leurs humeurs differentes, autant que leurs interests, entretenoient la discorde, & l'augmentoient de telle sorte, que souvent il leur échappoit des paroles d'aigreur & de mécontentement.

Comme il y avoit près de deux mois que le Duc estoit à la Cour, sans sçavoir, ni comment en sortir sans honte, ni comment y demeurer sans esperance, il offrit pour se tirer de cet embarras, de ceder au Roy, la *Bresse*, le *Bugey* & le *Valromey*, en échange du Marquisat. Le Roy accepta la proposition, & lui donna trois mois pour en communiquer avec les Grands de ses Estats. L'offre du Duc n'estoit point sincere, & il ne la faisoit que de peur qu'on ne l'arrestast. Bien des gens en estoient d'advis; mais le Roy leur dit en colere, qu'il aimeroit mieux perdre la vie que de violer la foi Publique.

Guerre de Savoie, qui se termine peu après par la médiation du Pape. 1600.

Les trois mois expirez, le Duc toujours infidele, fit de nouvelles propositions, au Pape Clement VIII. pour le mettre dans ses interests, au Roy pour l'amuser, & au Conseil d'Espagne pour en obtenir du secours; n'y aïant point de nœuds assez forts pour lier ce Prothée, qui changeoit de forme tous les jours, le Roy fut contraint de prendre les armes : il conquit en trois mois, la Bresse & la Savoie.

Entre les Places fortes qui estoient dans les Estats du Duc, il y en avoit deux que l'on estimoit imprenables; l'une, par la regularité de ses Fortifications; & l'autre, par sa scituation : ces Forteresses estoient la Citadelle de *Bourg* en Bresse, & le Chasteau de *Montmelian*. Ce Chasteau estant basti sur un rocher escarpé de tous les costez, on ne pouvoit ni en miner ni en sapper les Bastions; le terrain d'alentour n'estoit que montagnes inaccessibles, de sorte qu'il ne sembloit pas qu'on pust, ni faire de tranchées pour se mettre à couvert du canon de la Place, ni élever de batteries pour la foudroïer. La Garnison estoit nombreuse; elle avoit tout en abondance, armes, vivres & munitions; il n'y avoit au contraire, ni plomb, ni poudre, ni bled, du moins autant qu'il en falloit dans la Citadelle de Bourg : en récompense, l'Officier qui y commandoit, nommé le Chevalier de *Bouvens*, estoit un homme brave & fidele, qui tint jusques à l'extremité, malgré le mauvais exemple du Gouverneur de Montmelian, appellé le Marquis de *Brandis*, qui capitula lasehement, dès qu'il eut veu des batteries en lieu où il ne croioit pas qu'il fust possible d'en élever.

Pendant ces sieges le Duc, loin de s'effraïer, courroit la bague à Turin, donnoit le bal & faisoit l'amour, se reposant sur ses intrigues avec quelques Seigneurs François, & sur la médiation du Pape.

En effet, le Cardinal *Aldobrandin* neveu de Clement VIII. vint

conjurer le Roy de s'accommoder avec le Duc. Henry avoit si peur qu'on ne le crust pas bon Catholique, qu'il ne refusoit rien au Pape. La plus grande peine qu'eut le Legat dans sa négociation, fut de fixer les subtilitez & l'irresolution du Duc. Le Traité fut rompu & renoüé trois fois. Enfin, on convint que le Marquisat demeureroit aux Ducs de Savoie, & que nos Rois auroient en échange, la Bresse, le Bugey, le Valromey & le Bailliage de Gex, qui estoient à leur bienséance.

C'estoit moins par inclination au repos, que le Roy se hasta de finir cette guerre, qu'à cause de l'allarme que lui donna une conspiration que l'on venoit de découvrir.

Le Chef du complot, estoit *Biron* le fils, celui des ses Generaux en qui il se fioit le plus, à qui il avoit donné le Baston de Mareschal de France en 1594. & qu'il avoit fait Duc & Pair, depuis environ deux ans. Il y en avoit huit que Biron le pere avoit esté tué d'un coup de canon, devant Espernai. Le pere & le fils estoient gens de merite, & qui avoient bien servi le Roy; aussi en avoient-ils reçu de grandes récompenses.

Le fils croïant ces récompenses bien au-dessous de ses services, n'avoit cessé depuis deux ans d'exhaler son mécontentement, par des plaintes odieuses, & par des vanteries insupportables. Il ne pouvoit dire du bien de personne, ni s'empescher d'en dire de lui, s'élevant au-dessus des Capitaines les plus celebres. A l'entendre, c'estoit lui qui avoit tout fait.

Daubigné, ch. 14. Liv. 5. Tome 3. De Thou. Liv. 128. pag. 101. & suiv. Sulli, ch. 4. & 10. II. Part.

Les trop grands applaudissemens que l'on avoit donnez à ses hauts faits d'armes, l'avoient tout-à-fait gasté : il n'y avoit, à ce qu'il croïoit, qu'une Souveraineté qui le pust bien récompenser. Depuis que cette imagination lui fut montée à la teste, il s'estoit mis à cabaler parmi les Grands, à gagner la Noblesse, à rechercher la faveur du Peuple, & à affecter un grand zele pour la Religion Catholique, comme s'il eust eu dessein de relever la Ligue que son épée venoit d'abbatre.

Les Espagnols & le Duc Savoie, qui connoissoient sa vanité, acheverent par leurs flatteries, d'enchanter cet esprit superbe. Ils l'enivrerent d'esperances, & l'irriterent contre le Roy par des rapports malins, lui insinuant adroitement, que le Roy faisoit peu de cas de sa bravoure heroïque. A force de souffler le feu, ils enflammerent tellement cet homme vain & emporté, que soit par ressentiment, soit par ambition, il se livra entierement à eux. L'Entremetteur de son Traité, fut *Beauvais-Lafin*, homme d'esprit, du reste le plus infidele & le plus pernicieux des hommes.

Le Projet concerté entre Biron & les Espagnols estoit, à ce que l'on dit, de déthrosner le Roy; d'ériger en Principautez, toutes les Provinces du Roïaume; de mettre tous ces petits Princes sous la protection d'Espagne; de ceder au Duc de Savoie, la Provence & le Dauphiné; de faire Biron Duc de Bourgogne, & de le marier à une parente du Roy d'Espagne, à laquelle on donneroit en Dot une grosse somme argent comptant, & de plus la Franche-Comté.

Cette negociation n'avoit point esté si secrete, que le Roy n'en eust éventé quelque chose; ce qui effraïa si fort Biron, que feignant un vif repentir de sa faute, il protesta que s'il avoit mille vies, il les emploïeroit toutes à en meriter le pardon. Le Roy fut touché d'un secret plaisir, de voir que le Mareschal se confiast en sa clemence. Il lui pardonna sans reserve, & lui dit genereusement qu'il lui feroit tant de bien, que jamais il n'auroit sujet de lui manquer de fidelité.

Une si grande grace ne gagna point ce cœur rebelle. Dès que Biron fut hors de danger, il reprit son premier dessein, & ses menées continuerent jusques à ce que l'Entremetteur qui avoit ourdi cette trame, resolut d'expier une trahison contre l'Estat, par une perfidie contre le meilleur de ses amis. L'infidele Lafin remit entre les mains du Roy, les Lettres & Papiers qui prouvoient la conspiration. Il lui nomma les Conjurez; il lui en nomma tant & de si qualifiez, que le Roy tout troublé, ne sçavoit plus en qui se fier. C'eust esté mettre la France en feu, que de punir tout à la fois un si grand nombre de gens puissans, & il estoit plus seur de laisser à beaucoup d'entre eux, le tems de se repentir; ainsi le Roy ne songea qu'à chastier le Mareschal qui estoit le plus criminel.

Biron revenant de Suisse, où sa magnifique dépense & son discours tout martial, n'avoit pas peu contribué à renouveller l'Alliance, entre le Roy & les Cantons, s'estoit arresté à Dijon, Capitale de son Gouvernement. Tous ses amis lui conseilloient d'y demeurer, car quoiqu'ils ne sceussent pas ce que Lafin avoit dit au Roy, ils ne laissoient pas d'entrevoir, qu'il y avoit une conspiration, & qu'on en regardoit le Mareschal comme le Chef. La honte que cet homme fier eut de témoigner de la peur, ou plustost son mauvais destin, lui fit prendre la résolution de se rendre auprès du Roy. 1602.

Dès qu'il fut à la Cour, il put bien juger de la disposition du Prince, par la mine des Courtisans. Par tout où il alloit, on le recevoit froidement, peu de gens l'abordoient, leur contenance morne, lui annonçoit l'extrême danger où il estoit. Il ne tint qu'à lui d'en sortir par une voie seure & honorable, car le Roy avoit résolu de l'advis mesme de son Conseil, d'user encore de clemence à son égard.

Henry par trois fois le pressa vivement de lui avoüer la verité, promettant de tout oublier, pourvû qu'il ne cachast rien. Le Mareschal qui se flattoit, que Lafin ne l'auroit pas trahi, répondit la premiere fois, qu'il n'estoit point venu pour se justifier, ni pour accuser ses amis; à la seconde, il demanda justice contre ses calomniateurs; à la troisiesme, ce ne furent que bravades, menaces, sermens, execrations, qui donnoient lieu de croire qu'il estoit plus capable de commettre un crime, que de s'en repentir. N'aïant voulu rien avoüer, il fut arresté à Fontainebleau, & de là amené à Paris, où le Parlement le jugea.

Procès du Mareschal Duc de Biron.

Du moment qu'il fut arresté, jusques au jour de sa mort, sa conduite & ses discours, ne firent qu'aggraver son crime. Il ne parla de bon sens, que sur la sellette. Le souvenir de ses services réveillant sa hardiesse, l'estat où il se trouvoit, moderant sa fierté, la compassion des Juges calmant le trouble de son esprit, leur favorable attention l'invitant à se justifier, la necessité le rendant éloquent, il parla comme il avoit combattu, c'est-à-dire, parfaitement bien; les Juges au nombre de cent cinquante, furent tous d'advis de la mort.

Il n'y a point de bassesse qu'il ne fit pour avoir sa grace, tel qui va aux perils avec impetuosité, parce qu'il croit les surmonter n'a pas souvent la fermeté de regarder la mort de sang froid, lorsqu'elle est inévitable. Biron fut décapité dans la cour de la Bastille, de peur de quelque émotion, ou de la part des gens de guerre, qui l'aimoient passionnément, ou de la part du Peuple, qui l'avoit en admiration. Cette execution irrita plus qu'elle n'effraïa. Bien des gens eussent souhaité qu'on eust pardonné à Biron. Il n'y avoit point d'homme qui eust autant contribué, qu'avoit fait ce grand Capitaine, à mettre Henry sur le Throsne & à l'y affermir.

1602. Le 15. Juillet.

La mort d'un Chef de conjurez, n'empescha point qu'il ne se formast de nouvelles conspirations. Bien au contraire, il s'en faisoit d'année à autre, parce que tout le monde estoit mécontent. Le Peuple estoit prest de se soulever, à cause des trop grands Imposts. Le Peuple est dans cette erreur, qu'il croit qu'il lui est permis de se faire lui-mesme justice, & d'avoir recours à la force lorsqu'on méprise ses prieres. C'est la cause la plus ordinaire de toutes les séditions.

Chacun se plaignoit, le Clergé de ce que l'on donnoit les Benefices à des Enfans, à des Femmes, à des Huguenots, la Noblesse de ce qu'on la vexoit par des recherches importunes, les Grands de ce qu'on leur ostoit les moïens de se soutenir, en retranchant leurs Pensions. Les Seigneurs Catholiques qui avoient le mieux servi le Roy, disoient que c'estoit un ingrat, qui ne faisoit du bien qu'à ceux qui avoient attenté à sa vie, & à sa Couronne.

Henry prévient par sa sagesse, les troubles dont le menaçoit le mecontentement de ses Peuples.

Henry eut besoin de toute sa moderation, & de toute son habileté, pour calmer tant de Mécontens. Il appaisa le Peuple en supprimant quelques Imposts, le Clergé en lui promettant de ne plus donner les Benefices qu'à des gens qui en seroient capables, les Gentilshommes en suspendant la recherche qu'on faisoit contre eux, & les Grands en rétablissant leurs Pensions.

Il ne fut pas moins embarassé à contenter les Huguenots. Depuis sa conversion, ils faisoient comme bande à part, & avoient par quatre ou cinq fois tenu quasi malgré lui, des assemblées politiques, dont le resultat avoit esté, qu'il seroit prié de convertir en une Paix irrevocable, la Treve que son Prédecesseur avoit faite avec eux en 1589.

Henry ne pouvant consentir à ce qu'ils demandoient, sans grandement offenser le Pape, qui estoit de toutes les Puissances, celle qu'il redoutoit le plus, les avoit toûjours amusez, de belles paroles, de remises, de difficultez; à la fin, neanmoins soit par reconnoissance des services qu'ils lui avoient rendus, sans eux vraisemblablement il n'auroit jamais esté Roy, soit de crainte que le desespoir ne les portast à se révolter, il avoit esté obligé de leur accorder un Edit plus ample & plus favorable qu'aucun autre, qu'ils eussent obtenu; il fut appellé *l'Edit de Nantes*, parce que c'est là qu'il fut donné, dans le tems que le Roy y estoit pour reduire le Duc de Mercœur.

Edit de Nantes, qui accorde aux Huguenots le libre exercice de leur Religion.

Le 13. Avril, 1598.

Philippe de *Lorraine* Duc de *Mercœur*, frere de la veuve de Henry III s'estoit cantonné en Bretagne, pendant les troubles de la Ligue, & y estoit d'autant plus le Maistre que sa femme y avoit de grands biens, comme descendante des Penthievres, qui autrefois avoient disputé la Souveraineté de cette Province.

Les Ducs de Mercœur & de Boüillon, sont contrains de se soumettre au Roy.

Mercœur y estoit tellement le Maistre, que quoique le Duc de Mayenne eust fait son accommodement, il y avoit plus de deux ans, & que le Roy aïant repris Amiens, fust plus en estat que jamais de faire trembler ses Ennemis, il se flattoit de s'y maintenir par le secours des Espagnols; cependant des que pour le réduire, le Roy se fust approché, la Noblesse de Bretagne, le Clergé & le Peuple, témoignerent à l'envi, tant de penchant à se soumettre, que le Duc fut contraint de faire promptement sa Paix, & de donner en mariage, pour la faire plus avantageuse, sa fille unique & heritiere à l'aisné des fils, que le Roy avoit eus de la Belle Gabrielle.

L'Edit de Nantes, quoique favorable aux Huguenots, plus qu'aucun qu'ils eussent obtenu, ne calma point leurs déffiances, ils craignoient, ou feignoient de craindre, que le Roy ne se joignist au Pape, & au Roy d'Espagne, pour extirper le Calvinisme; de sorte que sous le prétexte specieux de veiller à leur seureté, ils minutoient de se choisir un Protecteur, & d'establir entre eux, une forme de Gouvernement qui eust fait comme un autre Estat, dans le cœur de la Monarchie.

De tous les Grands Seigneurs qui estoient de leur Religion, le *Mareschal* Duc *de Boüillon*, estoit celui qui avoit alors le plus de credit parmi eux, à cause de ses grands establissemens, de son zele pour le Parti, de son habileté & de ses liaisons avec les Princes Estrangers.

Sulli, en differens Chapitres de la seconde Partie de ses Memoires. De Thou, Liv. 128. & 136.

Ce Mareschal entretenoit les déffiances des Huguenots, se flattant que s'ils venoient à secoüer le joug, ils le prendroient pour Protecteur. Sous ce nom, il eust esté Roy d'une bonne partie de la France. Il y avoit d'ailleurs de grandes charges contre lui, & on le croioit au moins complice de toutes les conjurations qui s'estoient faites sous ce Regne, & il sembloit presque certain, qu'il avoit eu grand' part à celle de Biron.

Dans ces circonstances, averti de fort bon endroit, qu'on

sçavoit toutes ses menées, au lieu de venir à la Cour comme le Roy l'en sollicitoit, il jugea que le plus seur estoit de ne se justifier que de loin. Il se retira en Allemagne, & emploïa la médiation, tant de la Reine d'Angleterre, que des autres Princes Protestans, pour faire sa Paix. Les Huguenots parlerent hautement pour lui; cependant ni les menaces de ces Mutins, ni les prieres des Estrangers, ne purent ébranler Henry.

Il se ressouvenoit des services que Boüillon lui avoit rendus, & d'ailleurs il apprehendoit que les Huguenots de jour à autre, ne prissent les armes en sa faveur; mais d'un autre costé comme il y alloit de son honneur, de faire voir à tout le monde, qu'il avoit sujet de se plaindre, il ne voulut rien promettre, qu'à la charge que le Mareschal viendroit lui demander pardon, & qu'il lui livreroit Sedan; le Mareschal en estoit en possession depuis son mariage avec *Charlotte de la Mark* Duchesse de Boüillon, & Dame de Sedan qu'il avoit épousée par la protection du Roy.

Henry vouloit avoir cette Forteresse en sa puissance, au moins une semaine ou deux, afin qu'on ne pust douter que ce ne fust de sa bonté, que le Mareschal tenoit; & la vie, & les biens. Boüillon eut peine à obéir, & il ne se soumit que lorsqu'il vit l'Armée en marche, pour faire le siege de Sedan. Son accommodement fit grand plaisir aux Huguenots. Boüillon content de la Cour, sçut si bien calmer leurs allarmes, qu'ils ne songerent qu'à vivre en Paix.

Par là, la tranquillité se restablit dans le Royaume, au grand regret des Espagnols, qui mettant toute leur seureté à occupper le Roy chez lui, ne cessoient de soulever ses Peuples, & d'entreprendre impunément sur sa vie & sur ses Estats. Il eust bien voulu s'en venger; mais outre que la Noblesse témoignoit de la répugnance a rentrer en guerre si-tost : c'est que d'ailleurs il ne pouvoit attendre de secours de ses Alliez, les Hollandois n'estant que trop embarrassez à maintenir leur liberté, & les Anglois aïant changé d'inclination, depuis que la Reine Elizabet qui avoit tant aimé Henry, n'estoit plus au monde, elle mourut à 70 ans le 4. Avril 1603.

Mort d'Elizabet Reine d'Angleterre.

Jamais Princesse ne fut autant exaltée que celle-ci l'a esté par les Protestans, & jamais, au contraire aucune ne fut aussi noircie que celle-ci l'a esté par quelques Catholiques. Rendons justice, c'estoit une Reine d'un rare merite, d'une grandeur d'ame sans égale, d'un genie heureux, genie poli par les belles Lettres, d'un discernement merveilleux dans le choix de ses Ministres & de ses Generaux, d'une si grande dexterité à menager les occasions, qu'elle n'en perdit jamais aucune, ou faute de diligence, ou par trop de précipitation. Affable naturellement, liberale quand il le falloit, jamais prodigue, récompensant si à propos, qu'elle ne donnoit ni trop ni trop peu, de peur, ou de manquer de reconnoissance envers ceux qui faisoient leur devoir, ou de les enrichir aux dépens de ses Peuples.

On

On lui reproche d'avoir esté severe, pour ne pas dire cruelle en quelques occasions, par soupçon & par jalousie. Sa réputation sera à jamais tachée du Sang de *Marie Stuart* Reine d'Ecosse sa cousine, à qui elle fit couper le cou, après l'avoir tenuë plus de dix-huit ans en prison. Estrange execution ! qui fut regardée, par les Protestans, comme un grand coup de politique, & par les Catholiques, comme une injustice criante.

Avec Elizabeth finit le Regne des *Tiders*, pour faire place à celui des *Stuarts*. Avec elle finit la gloire des Rois d'Angleterre. Son courage la fit nommer le *Roy Elizabeth*, au lieu que son Successeur, qui fut Jacques V. Roy d'Ecosse, fils de l'infortunée Marie Stuart, fut appellé la *Reine Jacques*, à cause de sa foiblesse & de son inconstance.

Dès qu'il fut proclamé, Henry IV. lui envoïa une Ambassade solemnelle, tant pour le feliciter sur son avenement au Throsne d'Angleterre, que pour renouveller avec lui les Traitez qu'Henry avoit faits avec la Reine Elizabeth. Jacques les renouvella; mais à peine ce Monarque, aussi nonchalant que leger, eut-il conclu une Alliance avec le Roy, qu'il en fit une plus estroite avec la Maison d'Austriche.

Henry arme pour l'execution de son grand dessein.

Cela fut cause que Henry IV. dissimula pour quelque tems les outrages qu'il avoit reçus de cette Puissante Maison, differant à s'en ressentir, jusques à ce que tout fust preparé pour la réduire de maniere qu'elle ne fist plus trembler ses voisins. C'est à quoi il travailla quatre ou cinq ans, au bout desquels l'Affaire de *Cleves* & de *Juliers*, lui donna occasion d'armer.

Jean-Guillaume Duc de Cleves & de Juliers, estant mort sans laisser d'enfans, ses quatre sœurs, ou leurs representans, prétendirent à sa Succession. L'Electeur de Saxe soutenoit qu'à leur exclusion, ces Duchez lui estoient dévolus, en vertu d'une Concession qui les donnoit à sa Famille, en cas qu'il n'y eust plus de masles de la Race qui les possedoit; l'Empereur reclamoit ces mesmes Duchez, comme Fiefs mouvans de l'Empire, & disoit qu'ils devoient du moins estre sequestrez en ses mains, en attendant qu'il décidast à qui ils appartenoient.

De dix ou douze Prétendans, l'Electeur de Brandebourg & le Duc de Neubourg, estoient ceux qui avoient le droit le plus apparent; l'un comme gendre de la sœur aisnée du dernier Duc; l'autre comme mari de la seconde. Ces deux Princes, pour se mieux deffendre contre les autres Heritiers, ou pour se mettre à couvert des violences de l'Empereur, s'accorderent à l'amiable; & afin de se maintenir dans le partage qu'ils avoient fait, ils demanderent du secours au Roy, qui promit de leur en donner.

Henry en peu de tems eut quarante mille hommes sur pied, sans y comprendre six mille Suisses, qui l'eussent joint sur la Frontiere, & quatre mille Gentilshommes qui devoient le suivre à l'Armée; ses magazins estoient remplis, de canon, d'armes, de munitions. Il avoit dans ses coffres près de quarante millions,

outre son revenu courant, dont toutes les charges païées il entroit de bon à l'Epargne, environ sept millions par an; de plus, on lui promettoit soixante & dix autres millions, en affaires extraordinaires. Par de si grands preparatifs, il estoit aisé de juger qu'il avoit un autre dessein, que de terminer le differend de la Succession de Cleves. On n'a jamais bien sçu quel estoit ce projet; & de la maniere qu'on en parle, il tenoit plus de la chimere, que de l'entreprise possible.

Qu:l estoit le grand dessein de Henry IV.

Selon les Historiens, son dessein estoit de partager la Chrestienté en quinze Dominations, & de faire juger les differends qui fussent nez entre les Princes, par un Senat ou Assemblée, composée des gens les plus sages de ces quinze Dominations. Par là toute la Chrestienté joüissant d'un profond repos, eust esté bientost en estat de ruiner l'Empire Ottoman.

Sulli, p. 1. II. Part. Daubigné, dans son Coralaire, pag. 738. & suiv.

Ces quinze Dominations eussent esté, le Pontificat, l'Empire d'Allemagne, la France, l'Espagne, la Hongrie, la Grande Bretagne, la Boheme, la Lombardie, la Pologne, la Suede, le Dannemarc, la Republique de Venise, celle d'Hollande, celle des Suisses, & une autre qu'on eust appellé la Republique Italique, dans laquelle eussent esté compris les Estats, de Florence, de Genes, de Luques, de Modene, de Parme, de Monaco & de Mantouë.

Ces quinze Dominations eussent esté à peu près égales, en estenduë, ou en puissance. Pour cela, on auroit osté à la Maison d'Austriche, ce qu'elle avoit de trop, & on l'auroit distribué entre les Princes ses voisins, pour les mettre dans l'équilibre. On eust donné par ce Projet l'Empire au Duc de Baviere, le Roïaume de Naples aux Papes, la Sicile aux Venitiens, Milan au Duc de Savoie, qui eust esté Roy de Lombardie, aux Hollandois les Païs-Bas, aux Suisses la Franche-Comté, l'Alsace & le Païs de Trente.

A l'égard de Henry qui estoit l'auteur du Projet, il ne se reservoit que la gloire de l'executer. Quel miracle qu'un Conquerant, après tant de peines & de dépense, eust esté assez genereux pour ne rien garder de ses Conquestes! Quel miracle que les autres Princes s'en fussent fiez à sa parole, & que la crainte ou la jalousie n'eust persuadé à aucun d'eux de s'opposer à ses progrés!

Les forces des Alliez devoient estre, par mer, d'environ cent vingt gros Vaisseaux, par terre, de deux cens mille hommes de pied & de cinquante mille Chevaux. Tout, à ce que l'on dit, estoit prest pour l'execution; & les Confederez alloient chacun de leur costé, attaquer la Maison d'Austriche, aussi-tost que le Roy seroit entré en Allemagne.

L'Armée de France estoit en marche: elle estoit formidable, par le nombre, par l'experience, par la valeur des troupes; cependant, ni l'Empereur, ni le Roy d'Espagne, quoiqu'il ne fust pas possible qu'ils n'eussent éventé la mine, ne se preparoient point à soutenir un si grand échec: Indolence qui fit présumer

qu'ils s'attendoient à quelque coup, qui dissiperoit en un moment l'orage qui les menaçoit.

Voiez l'Histoire de la mort deplorable de ce Monarque, par Mathieu.

Pronostics de la mort prochaine d'Henry IV.

Il y avoit plusieurs conspirations contre le Roy. On l'en avertit de plus de vingt endroits. Je ne sçai combien de pronostics sembloient annoncer sa mort. On la manda comme certaine, de Madrit, de Naples, de Bruxelles, & un Courier passant à Liege huit jours avant qu'elle arriva, dit qu'il en portoit la nouvelle aux Princes d'Allemagne.

Journal de Bassompierre, tom. 1. p. 243.

C'estoit en France un bruit commun, que le Roy, dans l'année, mourroit d'une mort tragique. Tout brave qu'estoit Henry, ces bruits l'avoient si fort ému, qu'il estoit dans l'impatience de se rendre à son Armée, se persuadant qu'il y seroit plus en seureté qu'à Paris. Son voïage ne fut retardé, que par l'opiniastreté de sa femme *Marie de Medicis*, qui voulut estre couronnée, & faire son Entrée avant qu'il partist.

Le Roy cependant accablé d'un cruel chagrin & d'une mélancolie, dont il ne connoissoit point la cause, sembloit estre condamné à mort. On eust dit qu'il avoit déja le poignard dans le sein, tant il estoit triste & resveur. Des faiseurs d'horoscope, six à sept heures avant qu'il fust poignardé, lui prédirent que ce jour-là, il courroit le plus grand danger, où il eust esté de sa vie. La nuict d'auparavant la Reine son épouse s'estant éveillée en sursaut, lui avoit dit toute éplorée qu'elle venoit de songer qu'on le tuoit à coups de cousteau.

Ses Serviteurs les plus zelez croïant éluder l'effet de tant de sinistres présages, le conjurerent instamment de ne point sortir de la journée. Il le promit ; puis changeant de resolution sur les quatre heures aprés midi, il partit du Louvre, sans Gardes, pour s'en aller à l'Arsenal, & par là malheureusement il se livra sans y penser au Scelerat qui épioit le moment de l'assassiner.

Ce Scelerat estoit un homme d'Angoulesme, de trente-un à trente-deux ans, nommé *François Ravaillac*, qui pendant un assez long-tems s'y estoit meslé de Procès ; puis estoit entré aux Feüillans, d'où sorti six semaines aprés, il s'estoit fait Maistre d'Ecole, pour gagner de quoi subsister : homme resveur, atrabilaire, homme à visions, & qui haïssoit les Huguenots à la fureur. Dans l'envie qu'il avoit que le Roy les exterminast, ou du moins, qu'il les obligeast à rentrer, de gré ou de force, dans le sein de l'Eglise, il estoit venu de son Païs deux fois pour lui en parler, & deux fois ne l'aïant pû faire, il s'en estoit retourné si chagrin & si irrité, que lorsqu'il se fut mis en teste, ou qu'on lui eut persuadé, que ce Monarque n'avoit armé, que pour faire la guerre au Pape, ou pour détruire en Allemagne, la veritable Religion, il resolut de le tuer. Deux fois il s'en repentit ; à la troisiesme il succomba, & revint pour executer cette horrible resolution.

Ne lui fut-elle point inspirée? L'Histoire répond qu'elle n'en sçait rien, & qu'il n'est pas permis sur un fait de cette impor-

tance, de rapporter des conjectures, de peur que les esprits foibles ne les prennent pour des veritez; ce qu'il y a de certain, c'est que ce malheureux vivement pressé par les Juges avant que d'estre condamné, pressé à la question après estre condamné, pressé pendant son supplice par le Greffier, par le Confesseur, de dire qui l'avoit porté à cet execrable forfait, leur répondit sans varier, que personne ne l'y avoit induit, & qu'il n'avoit communiqué son dessein à qui que ce soit, de peur qu'on ne le revelast; pressé une derniere fois, un peu avant que d'expirer, il dit encore la mesme chose, & de plus, requit le Greffier & conjura le Confesseur de rendre publique après sa mort, la déclaration qu'il faisoit, consentant, leur répeta-t-il, que Dieu ne lui pardonnast pas, si il ne disoit la verité.

Henry IV. est assassiné dans une ruë de Paris.

Le Vendredi 14 de May 1610. le Roy estant sorti du Louvre sur les quatre heures après midi, son carrosse qu'il fit ouvrir de tous costez, circonstance funeste qui contribua à son malheur, son carrosse dis-je, s'arresta à cause d'un embarras, dans la ruë de la Ferronnerie, (elle estoit alors fort estroite,) pendant quoi les Valets-de-pied, au lieu de se tenir à la portiere, se coulerent pour gagner chemin, par le charnier de Saint-Innocent. Ravaillac qui depuis huit jours avoit suivi le Roy par-tout, prit ce tems pour l'assassiner, & mettant le pied sur une roüe, il lui donna en un clin d'œil, deux grands coups de cousteau, l'un dans les costes, l'autre dans le cœur. Au premier coup, le Roy cria je suis blessé; au second il fut étouffé par l'impétuosité du sang. *d'Aubigné, des trois.*

La confusion fut si grande en un moment, qu'on n'eust point connu l'assassin, s'il eust viste jetté son cousteau; on le lui trouva à la main. Bien-loin de nier le fait, ce fou s'en glorifioit comme d'une action héroïque. Il estoit encore si plein des déclamations violentes des Prédicateurs de la Ligue, qu'il croïoit que ce n'estoit pas un crime, mais une action des plus chrestiennes, de poignarder un Roy qui seroit Ennemi de la Religion Catholique; ce miserable fut tenaillé, aux mammelles, aux bras, aux cuisses, & au gras des jambes, & après que par intervalle, on eut versé du plomb fondu, du souffre, de la poix-raisine, de l'huile boüillante dans ses plaies, il fut tiré à quatre chevaux.

Autres conspirations contre la vie de ce Monarque.

On compte jusques à cinquante conspirations contre la vie de Henry IV. les trois qui firent le plus de bruit furent, celle de Ravaillac qui l'assassina, celle de *Chastel*, qui le blessa, & celle de *Pierre Barriere*, qui fut pris à Melun, arrivant pour l'y poignarder. Celui-ci estoit un Soldat de vingt-sept à vingt-huit ans, qui avant que de s'enrôller, avoit esté Battelier à Orleans, où il estoit né.

Attentat de Barriere. 1593.

L'esperance de gagner le Ciel (on ne peut songer sans horreur à un pareil aveuglement, ni assez déplorer de si malheureux tems) l'envie dis-je, de gagner le Ciel, aïant fait naistre à ce Soldat la pensée de tuer le Roy; il communiqua son dessein, à Lyon, à un Capucin, à un Carme, à un Jacobin, & peu de tems après

à Paris, au Curé de Saint-André des Arcs, appellé *Aubri*, & au Pere Recteur des Jesuites, nommé le Pere *Varade*.

Le Curé, le Jesuite, le Carme & le Capucin, au lieu de le détourner d'une si damnable résolution, l'y confirmerent, à ce qu'on dit, il n'y eut que le * Jacobin, à qui elle donna de l'horreur, si fort, que dans le desir d'en prévenir l'execution, il remit Barriere au lendemain, afin de le faire voir à un homme de confiance, qui venant promptement à la Cour, pust y dépeindre l'assassin, & lui estre confronté, si l'assassin s'y présentoit.

* Seraphin Bianchi Florentin, envoié par le Grand Duc en France, pour apprendre par lui ce qui s'y passoit.

Heureusement *, l'homme de confiance qui estoit un Officier de la Reine veuve de Henry III. arriva à tems à Melun, pour y faire arrester Barriere. Barriere nia d'abord, & s'emporta contre ses Juges; ensuite exhorté par un Jacobin qu'on lui donna pour l'assister, il avoüa tout, témoignant un fort grand regret d'avoir esté assez aveugle, pour croire qu'en tuant le Roy, il eust fait une action des plus glorieuses devant les hommes, & des plus agréable à Dieu. Il fut tenaillé & roüé vif.

Le 27. Aoust.

L'année d'aprés le 27. de Decembre, environ sept heures du soir, le Roy qui arrivoit de Picardie, estant encore tout botté, dans une chambre du Louvre à Paris, & se baissant pour embrasser deux Gentilshommes qui le saluoient, receut dans la levre, un coup de cousteau qui lui fit sauter une dent.

Dupleix dit le 26.

Si on en croit le Chancelier de Chiverni, Cayet, le Grain, & d'Aubigné, Chastel frappa Henry IV. dans la lévre d'en-haut, mais selon le President de Thou, Dupleix, Mezerai, &c ce fut dans celle d'en-bas.

Attentat de Chastel. 1594.

On prit sur l'heure un jeune homme qui s'évadoit, & on reconnut à son air que c'estoit lui assurément qui venoit de frapper le Roy. Le jeune homme le nia d'abord, puis le moment d'aprés il avoüa qu'aïant commis quantité de pechez énormes, il avoit pour les expier, ou pour en diminuer la peine, résolu de tuer le Roy, sur ce que il avoit oüi dire aux Predicateurs de la Ligue, que l'on mouroit martyr, si on estoit supplicié, pour avoir tué un Tyran. Henry IV. lui paroissoit tel, parce que ce Prince, quoique converti, n'avoit point encore receu l'absolution du Pape.

Cet assassin nommé *Chastel* fils d'un Drappier, qui demeuroit devant la porte du Palais, estoit un jeune débauché de dix-huit à dix neuf ans, qui avoit estudié sous les Jesuites à Paris. Il fut tenaillé aux bras, & aux cuisses, puis tiré à quatre chevaux. Son pere pour ne l'avoir pas fait enfermer, fut banni, de Paris à perpetuité & du Roïaume pour neuf ans. Le fils lui aïant dit son abominable dessein, le pere fremissant d'horreur, l'en avoit si bien détourné, que le jeune meurtrier promit de n'y plus penser, mais on trouva que pour s'assurer de l'esprit foible de son fils, le pere devoit avoir pris une plus grande précaution, que celle de le bien gronder.

Sur les ruines de leur maison, qui par Arrest du Parlement, fut razée jusques aux fondemens; on éleva un pilier ou piramide à quatre faces, où furent gravez en lettres d'or sur autant de tables de marbre, d'un costé l'Arrest de Chastel, sur les autres

des inſcriptions, dans l'une deſquelles on diſoit que c'eſtoient les Jeſuites qui avoient conſeillé le crime.

Ces inſcriptions ſont rapportées par d'Aubigné, L. 4. ch. 4. de ſon troiſieſme Tome.

Les Jeſuites par le meſme Arreſt, qui condamne Chaſtel à la mort, ſont bannis du Roïaume à perpetuité.

1595.

Ces Peres aïant eſté des plus ardens Ligueurs, & Chaſtel aïant dépoſé qu'il leur avoit ſouvent oüi dire, que le Roy eſtant un Tyran, il eſtoit permis de le tuer; on eſtoit ſi fort perſuadé que c'eſtoit eux qui avoient gaſté l'eſprit de ce jeune fou, que par le meſme Arreſt qui condamna le Parricide, ils furent declarez Corrupteurs de la jeuneſſe, Perturbateurs du repos Public, Ennemis du Roy & de l'Eſtat, & leur fut enjoint de ſortir, de Paris dans trois jours, & dans quinze, de toute la France.

Un d'eux nommé *Gueret*, ſous qui le jeune aſſaſſin avoit fait ſa Philoſophie, fut appliqué à la queſtion, puis banni du Roïaume à perpetuité.

1595.

Le 7. Janvier

Victor Cayet, p. 415. & ſuiv. du 3. Tom. de ſa Chronologie Novenaire, & M. de Thou, L. cent onze p. 519. de ſon V. Vol. De medio, quavis ratione tollendum.

Un autre appellé *Guignard*, Bibliotecaire de leur College, & Profeſſeur en Théologie, fut pendu en place de Gréve. On avoit trouvé dans ſa chambre un déteſtable eſcrit, contenant neuf propoſitions qu'il avoüa eſtre de lui Il loüoit dans l'une l'aſſaſſinat de Henry III. en d'autres, quoique Henry IV. euſt abjuré le Calviniſme, il diſoit que ce Prince ſeroit traité plus doucement, que ſans doute il ne meritoit, ſi on ſe contentoit de le mettre dans un Couvent : qu'il falloit lui faire la guerre, & que ſi par là on ne pouvoit venir à bout de le dépoſer, qu'il falloit s'en deffaire de maniere ou d'autre

Ce Pere eut beau dire, que l'Eſcrit avoit eſté fait avant que Paris ſe fuſt ſoumis à l'obéïſſance du Roy, les Juges n'y eurent point d'égard, ſoit parce qu'ils ne le crurent pas, ſoit parce que les conjonctures demandant qu'on fiſt un exemple, ils eſtimerent qu'ils devoient executer à la rigueur l'Arreſt qu'ils avoient rendu, par lequel ſous peine de la vie, il avoit eſté ordonné lorſque Paris s'eſtoit ſoumis, il y avoit plus de neuf mois, de brûler ces ſortes de Pieces, & de n'en conſerver aucune.

Ils obtiennent permiſſion d'y revenir.

Voïez la harangue du Premier Preſident de Harlai à Henry IV. rapportée par M. de Thou, L. 132. p. 1124. & ſuiv.

Au bout de neuf ans, à la ſollicitation du Pape, & des Amis puiſſans que les Jeſuites avoient à la Cour, ils obtinrent du Roy, permiſſion de revenir en France, & de r'entrer dans leurs Maiſons. Le Parlement plus d'une fois, fit en vain pour s'y oppoſer, de fortes remonſtrances au Roy, le Roy voulut eſtre obeï; de ſorte que par l'évenement, la honte de leur proſcription ſervit en quelque maniere à relever la gloire de leur rétabliſſement, la Clauſe meſme qui fut miſe dans l'Edit qui les rappelloit, ſçavoir qu'il y auroit toûjours un Jeſuite François à la Cour, pour répondre en tems & lieu des actions de la Compagnie, bien-loin de fleſtrir ces Peres, leur procura dès ce tems-là, l'avantage honorable dont ils ont toûjours joüi depuis juſques à la mort de Loüis XIV. d'eſtre les Confeſſeurs du Roy.

Henry IV. choiſit pour le ſien le Pere *Pierre Cotton*, homme de merite, & le Predicateur le plus celebre de ſon tems. Le credit de ces Peres fut bien-toſt ſi grand, que l'année

d'après leur retour, ils obtinrent sans beaucoup de peine qu'on mist à bas la Piramide.

Grandes qualitez de Henry IV.

Henry IV. mourut dans sa cinquante-septiesme année. Il estoit si aimé, que quoiqu'il eust bien des deffauts, on les a presque oubliez, pour ne se souvenir que de ses grandes qualitez: entre toutes les autres, sa valeur heroïque, éprouvée en tant d'occasions, & sa clemence si salutaire à tant de Personnes, méritent des loüanges immortelles; ces deux vertus disputerent toûjours entre-elles à qui vaincroit ses Ennemis, & on ne sçauroit dire si ce fut à force de combattre qu'il conquit son Roïaume, ou à force de pardonner.

Henry estoit Roy & regnoit en effet. Son Conseil estoit composé de fort habiles gens, mais il estoit le plus habile de son Conseil.

Les dépenses prodiguées, dit d'Aubigné, en son Corolaire, parlant des preparatifs pour l'entrée de la Reine dans Paris, ne sentoient plus ce Prince, sur la peau duquel les miseres avoient laissé long-tems la crasse de la chicheté.

On lui reproche d'avoir esté trop ménager. Il ne donnoit à pleines mains qu'à ses Maistresses; pour premier compliment, il envoïa à une cent mille écus comptant. Le foible de ce Monarque, & son plus grand vice, est d'avoir trop aimé les femmes: ce débordement ne se peut appeller ni amour ni galanterie. Qui sçait combien il eut de Maistresses & combien il en eut d'enfans! Quand une Beauté l'avoit touché, il aimoit jusques à la folie: Dans ses premiers transports, il n'estoit rien moins que Henry le Grand. Si Hercule fila pour plaire à la belle Omphale, Henry se travestit en Païsan, & mit sur sa teste une botte de paille, pour pouvoir aborder la belle Gabrielle d'Estreez.

Ses Femmes & Maistresses.

De toutes ses Maistresses, c'est celle qu'il aima le plus: il la fit Duchesse de Beaufor: on croit qu'il l'eust épousée, si elle ne fust point morte dans le tems que l'on travailloit à lever les obstacles qui traversoient ce Mariage. Le principal empeschement, c'est qu'il y avoit vingt-sept ans que le Roy estoit marié à *Marguerite de Valois*, de laquelle il n'eut point d'enfans.

Henry prétendant que son Mariage estoit nul, pressa le Pape de le casser, & Marguerite, de consentir à ce qu'il demandoit au Pape: mais il eut beau solliciter; & la Reine & le Pape aïant de la repugnance à faire ce qu'il souhaitoit, la négociation traisna jusques à l'accident fatal, qui trencha le nœud de toutes les difficultez. La belle Gabrielle, qui se flattoit d'estre bien-tost Reine, estant venuë à Paris, pour y faire ses Pasques, pendant que le Roy estoit à Fontainebleau, logea chez *Sebastien Zamet*, ce riche Financier qui ne vouloit point d'autre titre que celui de Seigneur de 1700000 escus, & là, après avoir mangé, au retour des Tenebres qu'elle entendit le Jeudi Saint au Petit Saint Antoine; après, dis-je, avoir mangé selon les uns, d'une salade, & selon d'autres, d'un citron, elle eut des convulsions & des tranchées si violentes, qu'elle en mourut le lendemain, aïant la teste toute tournée & le visage si défiguré, qu'elle n'estoit plus reconnoissable.

Tout fut aplani par sa mort; le Pape se rendit facile à dissoudre le Mariage; la Reine Marguerite y donna les mains; des 1599.

Commissaires nommez par sa Sainteté, le declarerent nul, attendu la violence faite aux Parties, la diversité de Religion & la proximité du sang, surquoi il n'y avoit point eu de Dispense valable. Le Roy devenu libre, fit demander la Princesse *Marie de Medicis*, fille de François & niéce de Ferdinand, Grands Ducs de Toscane.

Tandis que des Ambassadeurs marioient Henry en Italie, il engageoit son cœur en France, à *Henriette de Balzac*, fille du Seigneur d'*Entragues* & de *Marie Touchet*, Maistresse de Charles IX. Henriette avoit du moins autant d'esprit que de beauté, & quoiqu'elle fust fort jeune, elle n'en estoit pas moins ruzée.

Plus le Roy en estoit épris, plus elle faisoit la difficile, ne voulant lui rien accorder, qu'elle n'eust mis, disoit elle, son honneur à couvert: Refus attraïans, qui enflammerent si fort Henry, qu'il lui promit de l'épouser, si dans l'an elle avoit un fils, moïennant cette Promesse par escrit, une pluïe d'or de cent mille écus & la Terre de *Verneuil*, qu'il érigea en Marquisat, la Belle devint si complaisante, qu'il eut d'elle un fils dans l'année.

Cette amourette continua, depuis mesme qu'il fut remarié. La Marquise logeoit au Louvre, & le Roy qui estoit enchanté de l'enjouëment de cette fille, estoit à tout moment chez elle, au grand regret de la Reine, femme jalouse & boudeuse, qui au lieu de ramener l'esprit de son mari, par des caresses & des douceurs (le bon Prince aimoit à estre flatté) & de gagner son cœur par les mesmes appas qui le lui déroboient, ne cessoit de le fatiguer par des gronderies éternelles.

Ce desordre dura autant que leur mariage, parce que le Roy n'avoit pas la force, ni de faire taire sa femme, ni de se déprendre de ses Maistresses. La Marquise aussi habile que maligne, emploïoit tous ses artifices à entretenir une discorde qui faisoit sa felicité, & parmi les bons mots dont elle divertissoit le Roy, elle en mesloit souvent de fort picquans contre la Reine. Elle alloit de pair avec elle: elle la contrefaisoit, & ne parloit qu'avec mépris de la Maison de Medicis.

Tous ces outrages aigrirent tellement la Reine, qu'elle protesta plus d'une fois, qu'il n'y avoit rien qu'elle ne fist pour s'en venger; ce qui donna à la Marquise, un pretexte pour demander au Roy, permission de quitter la Cour. Elle songeoit à bien autre chose; car, estant prévenuë, que le Roy légitimement, au préjudice de la promesse qu'il lui avoit faite par escrit, n'avoit pû épouser Marie de Medicis, elle estoit convenuë avec Espagnols, de se retirer en Flandres avec son fils, sur l'esperance qu'ils lui donnoient de faire ce fils Roy de France.

Le complot découvert, les principaux complices, qui estoient le Comte d'*Auvergne*, frere uterin de la Marquise, d'Entragues pere de la Belle, & un Anglois, nommé *Morgan*, furent condamnez par le Parlement, à avoir la teste tranchée. A l'égard de la Marquise, il n'y eut qu'un plus amplement informé.

Quoique

Quoique cette conspiration eust fort irrité le Roy, son dessein n'estoit point de sacrifier les Conjurez, moins encore la principale criminelle. C'eust esté effraïer & dégouster toutes les Belles dont il esperoit des faveurs; il n'avoit fait rendre cet Arrest fulminant, que pour faire plier l'esprit altier de la Marquise, laquelle depuis quelque tems le traitoit comme un inconnu, & opposoit à ses plaisirs, les deffenses de son Confesseur.

En effet, dès que la Belle, qui craignoit pour la vie d'un pere & d'un frere, eut promis de revenir à la Cour, & d'estre aussi complaisante qu'elle avoit paru difficile, tout fut appaisé; les condamnez eurent leur grace, & la Marquise plus en faveur qu'auparavant, posseda seule le cœur du Roy, jusques à l'apparition d'une jeune Beauté qui effaçoit toutes les autres.

Relatione della fuga di Francia, d'Henrico di Borbone prencipe di Condé, dal Cardinal Bentivoglio. Journal de Bassompierre, tom. 1. p. 22. & suiv.

Charlote-Marguerite, fille de *Henry* Duc de *Montmorenci* Pair & Connestable de France, estoit si belle & si charmante, qu'on ne pouvoit la voir sans l'aimer. La premiere fois que le Roy la vit, ce fut à un Ballet, où elle estoit vestuë en Diane, & tenoit un dard à la main. De ce dard, pour ainsi parler, elle perça le cœur du Roy, qui dès ce premier moment, l'aima jusques à la folie.

Tout flattoit la passion de l'Amant, hors la Diane qui la causoit; cette charmante fille estoit aussi sage que belle; & ce fut inutilement, que croïant la gagner, il lui fit épouser le jeune Prince de *Condé*, qui tenoit tout de lui. La flamme de l'Amant eut bien-tost frappé les yeux du Mari; d'ailleurs la Reine qui estoit jalouse, les Devots & Devotes, & ces Pestes de Cour, qui ne se plaisent qu'à semer la discorde parmi les Grands, picquerent si fort le jeune Prince, qu'il enleva lui-mesme sa femme, & la conduisit à Bruxelles.

Le Roy tout troublé, de colere & d'amour, ne put dissimuler sa peine. Il fit sommer les Espagnols de lui rendre incessamment le premier Prince de son Sang, menaçant s'ils ne le faisoient, qu'il leur declareroit la guerre. Le bruit fut grand en ce temslà, que l'armement si considerable qu'Henry fit peu après l'enlevement de la Princesse, ne se faisoit que pour les contraindre à la lui remettre entre les mains. Ce n'auroit pas esté pour la premiere fois, que l'amour eust presté son flambeau pour allumer la guerre : d'un autre costé, peut-on croire qu'un Prince si habile & déja avancé en age, eust voulu mettre l'Europe en feu, pour r'avoir une jolie femme? 1609.

Passion d'Henry pour les plaisirs.

Il estoit aussi verd & aussi amoureux à cinquante-six ans, que d'autres le sont à trente. Il masquoit, il courroit le Bal & y dansoit comme un jeune homme. A table ou en compagnie, il n'y avoit que pour lui à dire de bons mots; il aimoit à railler : dangereuse inclination dans un Souverain : un autre vice estoit sa manie pour le jeu, elle alloit jusques à l'excès. Il n'estoit pas beau joüeur, mais aspre au gain, timide dans les grands coups, de mauvaise humeur dans la perte : Malgré tant de deffauts il

estoit si fort estimé, qu'il fut l'Arbitre de l'Europe.

Il termine par la mediation la fameuse querelle de Paul V. & des Venitiens.

De Thou, Liv. 137 p. 1149. & suiv.

C'est lui qui termina la fameuse querelle de Paul V. & des Venitiens.

Memoires de Canaye Sieur Dufresne, Ambassadeur de France à Venise, pendant ce different.

Le sujet de leur differend estoit, que le Senat avoit fait mettre en prison un Chanoine & un Abbé, accusez de crimes atroces, & que deux ans auparavant il avoit deffendu à quelques Personnes que ce fust, de bastir sans sa permission, ni Eglise, ni Hospital, & aux Ecclesiastiques, d'acheter, ou de recevoir aucun bien en fond. Le Pape prétendant que c'estoit violer la liberté Ecclesiastique, demandoit que les Venitiens lui remissent les deux Prisonniers, & qu'ils levassent les deffenses qu'ils avoient faites au Clergé, ni de bastir, ni d'acquerir. Les Venitiens pour s'en deffendre, disoient que leur intention n'estoit point de violer la liberté Ecclesiastique; mais seulement de se maintenir dans la liberté naturelle, qu'a tout Prince qui est Souverain, de pourvoir au bien de son Estat, & de punir les Criminels.

Sur le refus des Venitiens, Paul excommunia le Doge & la Seigneurie, mit leur Païs en interdit, & révoqua toutes les graces qu'ils avoient reçuës du Saint-Siege. Eux de leur costé, declarerent ses Censures nulles, deffendirent d'y avoir égard, & ordonnerent au Clergé, de faire l'Office à l'ordinaire; le Senat fut mieux obéi que le Pape; l'Interdit ne fut point gardé, & de tous les Ordres Religieux qui sont en grand nombre à Venise & dans les autres Villes sujettes de la Republique, il n'y eut que les Capucins, les Jesuites & les Theatins, qui demanderent leur congé.

Ce differend pensa exciter la guerre; les gens de Lettres la commencerent par leurs Escrits; gens de toutes les sortes, Ecclesiastiques & Séculiers, Theologiens & Jurisconsultes, escrivirent de costé & d'autre, pour estendre, ou pour resserrer le pouvoir du Pape, ou des Princes. Les Deffenseurs les plus zelez de l'autorité du Saint-Siege, furent les Cardinaux, *Bellarmin* & *Baronius*. Entre les Theologiens de la Republique de Venise, celui qui se signala le plus, fut Frere *Paul Sarpi*, Religieux Servite, vulgairement nommé *Fra-Paolo*, genie profond, qui fit plus de bruit avec sa plume dans son Golphe, que ne firent avec leurs Armées, tous les Generaux de son tems.

On arma de part & d'autre, les Venitiens pour se deffendre, le Pape pour les attaquer; mais comme le feu de ce Pontife estoit une ardeur de vieillard, elle se rallentit tout à coup, dés qu'il eut senti l'embarras où il se jettoit. Il ne tint pas aux Espagnols, que le feu ne s'allumast de plus en plus; Henry IV. au contraire, donna tous ses soins à l'esteindre.

Le Cardinal de Joyeuse alla par son ordre à Venise, ménager l'accommodement, tandis que son Ambassadeur y disposoit le Pape à Rome. L'un & l'autre de ces Ministres négocia si heureusement, qu'ils firent consentir, Paul de donner au Cardinal le pouvoir de lever les censures, & les Venitiens, à faire deux choses de leur costé; sçavoir, de suspendre les Loix qui faisoient la contestation,

& à la priere du Roy, de livrer les deux Prisonniers à son Ambassadeur, qui les remettroit dans le moment à un Commissaire du Pape. Par ce temperament on sauva l'honneur de Paul V. & les Venitiens destournerent habilement l'orage qui les menaçoit. Le Roy acquit beaucoup de gloire par la négociation d'une Affaire si difficile.

Il ménage une Treve de douze ans, entre les Espagnols & les Hollandois, en consequence de laquelle ceux-ci sont reconnus Estat libre & indépendant.

Il n'en acquit pas moins par la Treve qu'il ménagea entre le Roy d'Espagne & les Hollandois. De part & d'autre, on estoit extrémement las d'une guerre cruelle, qui duroit depuis quarante ans: Les Espagnols y avoient dépensé des sommes immenses, & perdu plus de monde que les Païs-Bas ne valoient : les Provinces-Unies n'avoient pas moins souffert que les Espagnols ; cependant il y avoit tant d'obstacles pour en venir à un Traité, qu'il sembloit impossible de les surmonter.

1609.

Négociations du President Jeannin, in fol. Paris.

Le Roy d'Espagne ne pouvoit se resoudre à traiter avec ces Provinces, comme avec un Estat libre ; d'un autre costé, les Princes d'*Orange* emploïoient toute l'adresse imaginable pour leur persuader qu'il falloit plustost tout risquer, que de redevenir Sujets. Ces Princes, dont la bravoure & la merveilleuse conduite a tant contribué à former cette Republique, avoient un grand interest qu'elle ne desarmast pas, parce que la Paix les privoit des profits, des appointemens, & de la haute consideration, que leur donnoit pendant la guerre, le commandement general des Armées de Terre & de Mer. Ce ne fut pas sans peine qu'Henry IV. vint à bout de lever de si grands obstacles.

Trattato della Tregua di Fiandra, che si concluse in Anversa alli IX d'Aprile M. DC. IX. dal Cardinal Bentivoglio.

Ne pouvant disposer les deux Puissances à la Paix, il les força par ses menaces, à faire une Treve de douze ans. C'est par là que fut affermie la Souveraineté des Provinces-Unies. Le Duc d'Albe par sa cruauté les aïant mises au desespoir, elles secoüerent le joug de l'Espagne, & lutterent quarante-deux ans contre une Monarchie si Puissante, avec differents succès, rarement victorieuses, souvent baignées dans leur sang, & toutes prestes de succomber ; néanmoins se soutenant toûjours avec un courage invincible, jusques à ce que par cette Treve, elles furent enfin reconnuës par leur ancien Maistre, pour Estat libre & Souverain.

Le Siege se commença le 5. Juillet 1601. & la Place capitula le 20. Septembre 1604.

Cette guerre épuisa les forces & les thresors des Espagnols. Le seul siege d'Ostende, qui dura trois ans, deux mois, & quinze jours, leur cousta quinze millions d'or, & près de soixante mille hommes. C'estoit acheter bien cher une Place, qui n'estoit plus qu'un veritable Cimetiere, quand elle se rendit.

Paris s'embellit fort sous Henry IV.

Paris s'embellit fort sous Henry IV. à l'exemple du Roy, qui aimoit à bastir, les Bourgeois de cette Capitale renouvellerent leurs maisons, *Miron* Lieutenant Civil & Prevost des Marchands, fit faire, de nouvelles Portes, des Ponts, des Quais, des Fontaines. Il fit élargir les ruës, il en fit percer de nouvelles, il acheva l'Hostel de Ville commencé sous François I. & afin que tous ces ouvrages fussent moins à charge au Public, il y emploïoit les revenus

de la Prevosté des Marchands, & de la Charge de Lieutenant Civil; ce Magistrat estoit un homme courageux, qui volontiers eust tout risqué, plustost que de manquer à son devoir.

Le Sur-Intendant des Finances, aïant voulu toucher aux Rentes de l'Hostel de Ville, Miron prit la deffense des Rentiers, & parla au Sur-Intendant, & à quelques autres du Conseil, avec tant de liberté, qu'on crut qu'il seroit arresté. Sur le bruit qui s'en répandit, les Bourgeois monterent la garde devant sa porte; il eut beau les conjurer de s'en aller, plus il les en prioit & moins ils voulurent en rien faire, jusques à ce que tout fut appaisé.

1605. Henry IV. calma ce tumulte en Prince sage, en donnant ordre que les Rentes fussent païées à l'ordinaire. A l'égard de Miron qui lui avoit rendu d'importans services, il lui pardonna volontiers, quelques paroles indiscretes. S'il affecte, disoit le Roy, d'estre le martyr du Public, je ne veux pas qu'il en ait la gloire, ni que l'on me regarde comme un persecuteur. Paris m'a trop cousté pour me mettre en danger de le perdre. Heureux le Prince qui sçait pardonner aussi à propos que punir.

Henry IV. laissa de Marie de Médicis trois fils & trois filles, & eut pour successeur l'aisné des fils appellé *Loüis*.



LOUIS XIII.

Memoires de la Regence de Marie de Medicis. Memoires de Duplessis-Mornay, de Deageant, du Duc de Rohan, du Mareschal de Bassompierre, du Duc d'Orleans, d'un Favori de ce Duc, de Montresor, de Beauvais Nangis de Sirot, de Pontis, de Puisegur, de Frederic Duc de Bouillon, du Mareschal Duplessis-Praslin, du Duc de la Rochefoucaut. Vie de Louis XIII. par le Grain, par Dupleix, par Bernard. Vie du Cardinal de Richelieu, du Duc d'Espernon, du Mareschal de Gassion, du Mareschal de Toiras, du Mareschal de Guebriant. Histoire du President de Gramond. Histoire de Venise, par Nani. Memorie recondite, par Vittorio Siri. Recueil de diverses pieces concernant la Reine Marie de Médicis, le Connestable de Luines, le Duc de Rohan, &c.

La Reine Mere est Regente pendant la minorité de Loüis XIII.

LOUIS XIII. n'estant point Majeur quand il commença de regner, sa Mere Marie de Médicis, gouverna six ou sept années au grand regret de bien des gens qui ne l'aimoient ni ne l'estimoient. On se souvenoit de la peine qu'elle avoit faite à son mari, & on apprehendoit de voir renaistre sous sa Regence autant & plus de desordre qu'il n'y en avoit eu sous Catherine de Médicis; Marie estoit du mesme Sang, elle n'avoit pas moins d'ambition, du reste il s'en falloit bien qu'elle n'eust autant d'habilité.

Tout lui fut favorable pour se faire donner la Regence. *Henry Prince de Condé*, premier Prince du Sang, n'avoit que vingt-deux ans, & estoit alors à Milan refugié avec sa femme; les autres Princes du Sang Roïal estoient haïs ou méprisez, les Grands ne s'entendoient point, on ne pouvoit differer de pourvoir au Gouvernement.

Dans ces heureuses conjonctures, en caressant les uns, & en intimidant les autres, il fut bien aisé à la Reine de se faire déclarer Regente, par un Arrest du Parlement. Les Ducs & Pairs y concourrurent, & le Prince de Condé revenu quelques mois aprés, ratifia ce qui s'estoit fait, ou ébloüi par l'esperance des biens qu'on lui promettoit, ou effraïé par les menaces qu'on lui fit faire en secret. Il estoit naturellement aussi avare que timide.

La Regente prend des liaisons estroites avec les Espagnols, ce qui allarme bien du monde.

Quoique tout fust tranquille à la Cour & dans le Roïaume, la Regente ne laissa pas de songer dès ces premiers tems, à prendre des liaisons estroites avec quelque Puissance Estrangere, pour se soutenir plus aisément contre les entreprises des Grands, qui ne manquent guere de remuer dans un tems de minorité; elle eut d'abord quelque pensée de s'allier avec les Princes Protestans; mais elle l'eut bien-tost rejettée, tant à cause de l'aversion qu'ont pour eux ordinairement les gens élevez en Italie, que parce qu'il y avoit alors peu de ressource de leur costé.

Jacques I. Roy d'Angleterre, estoit un Prince pacifique, qui oublioit ce qu'il estoit, pour faire le Théologien & le Controversiste. Grand discoureur, qui ne sçut jamais à propos, ni se faire aimer de ses Peuples, ni se faire craindre de ses Voisins.

Les Hollandois se déchiroient les uns & les autres, à l'occasion de la querelle de *Gomare & d'Arminius*, deux Professeurs en Théologie de l'Université de Leyde, qui enseignoient des opinions toutes contraires sur la Grace; Gomare soutenoit qu'on ne peut resister à la Grace, qu'elle n'est donnée qu'aux Elus, que

le Sauveur n'eſt mort que pour eux, que Dieu les a prédeſtinez avant que d'avoir prevû qu'ils perſevereroient dans le bien, comme il a reprouvé le reſte des hommes, avant que d'avoir prévû ou qu'ils ne croiroient point en lui, ou qu'ils mourront dans leur peché. Arminius diſoit au contraire, qu'on peut reſiſter à la Grace, qu'elle eſt donnée à tous les hommes, que Jeſus-Chriſt eſt mort pour tous, & que Dieu n'a élu les uns ou reprouvé les autres, que parce qu'il a prévû le bon ou mauvais uſage que les hommes feroient de la Grace. Diſputes funeſtes qui paſſerent de l'Ecole dans le Gouvernement, & qui firent plus de mal à cette Republique, que l'Eſpagne ne lui en avoit fait en quarante ans de guerre ouverte, tant il eſt vrai qu'on ne ſçauroit étouffer trop toſt les querelles de la Religion.

L'eſprit de diſcorde regnoit auſſi en Allemagne, les Catholiques & les Lutheriens ne ceſſoient de ſe harceler au grand contentement de la Maiſon d'Autriche, qui ſe flattoit de profiter de cette guerre inteſtine, pour ſoumettre les uns & les autres.

D'un autre coſté, cette redoutable Maiſon qui avoit fait trembler l'Europe, ſous les glorieux regnes de l'Empereur Charles-Quint & de Philippe II. Roy d'Eſpagne, eſtoit encore ſi floriſſante en l'une & l'autre de ſes branches, au commencement du ſiecle paſſé, que perſonne n'euſt ozé choquer une ſi formidable Puiſſance.

Marie de Médicis n'eſtoit pas une femme forte, elle avoit le cœur Eſpagnol, d'ailleurs ſon Conſeil n'eſtoit compoſé que de gens dévoüez, au Pape ou au Roy d'Eſpagne; ainſi on ne fut point ſurpris qu'au lieu de continuer les alliances qu'avoit le feu Roy, avec les Princes Proteſtans, elle ſe détermina, ſoit par inclination, ſoit dans la crainte de s'attirer la haine de la Maiſon d'Autriche, à prendre des liaiſons eſtroites avec cette puiſſante Maiſon, & à conclure pour cela le double mariage dont on avoit parlé dès le vivant de Henry IV. je veux dire, de Loüis XIII. l'aiſné de ſes fils, avec l'Infante d'Eſpagne, & de l'Infant d'Eſpagne qui depuis fut Philippe IV. avec une ſœur de Loüis XIII.

A cette occaſion, il y eut de grandes réjoüiſſances à la Cour principalement, chacun pour plaire à la Regente, y fit paroiſtre à l'envi ſa magnificence & ſa joie. Ce ne furent pendant un mois que feſtins, bals & jeux publics, dont la dépenſe eſtoit énorme, le carouſel ſeul couſta quatre cens mille eſcus; c'eſt à quoi la Reine emploïoit l'argent que le Roy ſon mari avoit en ſept ou huit ans amaſſé, avec tant de peine, pour des deſſeins plus glorieux, & bien oppoſez à ces noces. Au reſte, ces réjoüiſſances pour eſtre extraordinaires n'en eſtoient guere plus ſinceres, & bien-loin que ce fuſt de bon cœur que tout le monde ſe réjoüiſt de l'Alliance d'Eſpagne, beaucoup de gens apprehendoient qu'elle ne ſerviſt à les accabler.

Les Grands Seigneurs, les Huguenots, la regardoient également comme un augure de leur ruine. Les derniers crioient le plus

fort ; aussi n'y avoit il personne qui y eust plus d'interest qu'eux, s'il est vrai comme ils le disoient, qu'un des articles de l'Alliance, estoit que de part & d'autre on concourreroit à les détruire. Il n'y eut pas jusques au Peuple qui ne s'élevast contre cette Alliance, demandant si c'estoit ainsi que l'on executoit le dessein qu'avoit Henry IV. d'abaisser la Maison d'Autriche.

On laissa murmurer le Peuple, & la Cour, qui de jour en jour se fortifioit par ses intrigues, ne s'attacha qu'à satisfaire les Grands & les Huguenots. Ceux-ci se continrent sur l'assurance qu'on leur donna de ne les point inquiéter. A l'égard des Grands, quelque chose que fist la Regente, elle ne pouvoit les rassasier, plus elle estoit facile, & plus ils lui estoient à charge, menaçant de prendre les armes & de lui oster la Regence, si elle ne faisoit ce qu'ils vouloient. La Regente qui estoit fiere & qui se sentoit appuiée, les menaçant de son costé ; de là nacquirent les deffiances, & bien-tost aprés les cabales. 1614.

Le Prince de Condé, son oncle le Comte *de Soissons*, *Cesar* Duc de *Vendosme*, fils naturel de Henry IV. *Alexandre*, Grand-Prieur de France frere puisné de Cesar, *Henry* Duc de *Mayenne*, fils unique de celui qui avoit esté chef de la Ligue, les Ducs de *Longueville*, de *Guise*, de *Nevers*, de *Luxembourg*, de la *Tremouille*, de *Bouillon*, & quantité d'autres Seigneurs, se retirerent de la Cour, se plaignant avec hauteur que la Reine ne prenoit advis que de gens suspects & odieux.

Le Parlement de son costé, lui fit sur cela des remonstrances si fortes & si vehementes, qu'elles justifioient en quelque sorte la conduite des Mécontens ; de maniere que loin de passer pour des Mutins & des Rebelles, comme la Cour l'auroit souhaité, le gros du monde les regarda comme les Protecteurs du Peuple, & les Liberateurs de l'Estat. Par Arrest [a] du Conseil d'En-haut, les remonstrances du Parlement furent declarées, *fausses, calomnieuses, pleines de malice, & de desobéïssance ;* de plus il fut ordonné, *qu'elles seroient tirées du Registre, avec deffense au Parlement de se mesler d'Affaires d'Estat, sinon, de l'exprés commandement du Roy.*

[a] Il est rapporté dans le Mercure François.

La Regente estoit gouvernée par un mari & une femme, d'une ambition demesurée, & à qui, à ce que l'on dit, le plus horrible parricide n'eust pas fait plus de peine, qu'une action indifferente. L'un & l'autre estoit de Florence, le mari appellé *Concini*, estoit petit-fils d'un Notaire, la femme nommée *Galigai*, estoit fille d'un Menuisier & de la Nourrice de la Reine. Marie de Médicis aimoit cette sœur de laict avec une tendresse infinie.

La confiance qu'a la Regente en Concini & en sa femme, sert de pretexte à des troubles qui se renouvellent jusques à trois fois.

C'estoient ces deux boutefeux qui par leurs rapports malins, l'avoient broüillée si souvent avec le Roy son époux. Henry IV. n'eut pas la force de chasser ces petites gens, quoiqu'ils fussent assez insolens, pour lui faire dire plus d'une fois, qu'il courroit risque de la vie, si on attentoit à la leur. Bien du monde a cru qu'ils estoient auteurs ou complices de l'assassinat de ce Prince.

Concini & sa femme eurent tout credit sous la Regente; ils avoient seuls sa confiance, les graces n'estoient que pour eux, & ce n'estoit qu'à eux qu'elle prodiguoit les thresors que le Roy lui avoit laissez. Concini devint tout d'un coup, Marquis d'Ancre, Mareschal de France, Gouverneur de Province, Premier Gentilhomme de la Chambre. Cette dissipation & l'insolence du Favori, servirent aux Princes, de pretexte pour se plaindre du Gouvernement, & pour sortir de la Cour.

Traité de Sainte-Menehould, entre la Reine Mere & les Mécontens. 1614. — En May.

On courrut aprés eux leur offrir, de l'argent, des Charges, des Gouvernemens; de plus, on leur accorda les trois articles qu'ils demandoient; sçavoir, que l'on assemblast les Estats, qu'on differast les Mariages du jeune Roy & de sa sœur, & que la Reine desarmast: foiblesse qui fut la source de plus grands troubles. Plus la Regente témoignoit apprehender les Mécontens, plus elle en augmentoit le nombre.

1614. — En Octobre.

Les Estats se tinrent à Paris avec beaucoup de dépense & sans aucun fruit. La discorde s'y mit dès qu'ils furent ouverts; d'ailleurs, au lieu d'y traiter des Affaires de leur competence, ils n'emploïerent toutes leurs Séances, qu'à agiter des questions qui n'estoient point de leur Ressort. La Regente profita de ces divisions; confuse d'avoir tant promis, loin de differer les Mariages, elle partit pour les accomplir sur la Frontiere des deux Roiaumes; & au lieu de congedier ses troupes, elle en assembla de nouvelles.

Ce changement qui faisoit voir qu'il n'y avoit nul fonds à faire sur les promesses de la Cour, donna l'allarme également, aux Huguenots & aux Mécontens; ceux-ci prirent les armes, en

1615.

Picardie & en Champagne; les autres les prirent, en Languedoc, en Guienne; dans le Païs d'Aunix. Les Mécontens passerent, l'*Aisne*, l'*Oise*, la *Seine*, l'*Yone*, & la *Loire*, à la barbe de l'Armée Roïale, d'un tiers plus forte que la leur. Par là le Roy &

1615. — Le 18. Octobre.

les Reines, qui revenoient de la Frontiere, où les Mariages s'estoient faits avec une grande pompe, courroient risque d'estre enveloppez, d'un costé par les Mécontens, de l'autre par les Huguenots. La Regente en eut si grand'peur, qu'elle offrit aux uns & aux

Traité de Loudun. 1616. — En Avril.

autres, plus qu'ils n'eussent ozé desirer. La Paix se fit à *Loudun*.

Le Prince de Condé en fixa les conditions. Il eut pour lui, quatre ou cinq Villes, de l'argent, de grosses Pensions, & pour les Grands de sa Faction, des Gouvernemens & des Charges. Les Huguenots par ce nouveau Traité, obtinrent la confirmation des Edits faits en leur faveur. Non seulement, il y eut amnistie pour tous ceux qui avoient pris les armes, mais de plus, le Roy declara, que c'estoit pour le bien Public que ces Mutins avoient armé.

Un si grand succès les aveugla tous. Ils ne s'apperçurent point que la Reine ni son Ministre, n'avoient eu tant de facilité à donner plus qu'on ne vouloit, qu'afin de les mieux tromper. En effet, le Prince de Condé ne fut pas plustost à la Cour, qu'on l'arresta.

Le 1. Septembre mesme année.

1616.

l'arresta. Ce coup de foudre fit fuir les Grands de son Parti, & leur fit reprendre les armes. Le Marquis d'Ancre de son costé, fit marcher trois Armées contre eux; la guerre cependant ne fut ni vive ni longue, parce qu'à peine eut-elle commencé, que la scéne changea.

Au milieu de ces troubles, le Roy qui devenoit grand, souffroit avec impatience, que sa Mere & le Marquis d'Ancre, le tinssent en captivité. Il ne sortoit que par leur permission, & quelquefois il avoit peine à l'obtenir, quand l'envie lui prenoit, ou d'aller à la chasse, ou de se promener ailleurs que dans les Tuilleries.

Fortune Charles d'Albert de Luines, qui inspire à Louis XIII. de se defaire du Mareschal d'Ancre.

Indigné de ces violences, il s'en plaignoit de tems en tems à un homme sans consequence, qui, avec deux petits oiseaux avoit gagné ses bonnes graces. Ce Confident estoit de *Luines*, Gentilhomme d'auprès d'Avignon, dont le pere avoit eu plus de réputation que de bien. L'esperance du fils consistoit en deux Pies-griesches, oiseaux auparavant aussi peu connus que leur Maistre. Il les avoit si bien dressées, qu'elles imitoient parfaitement les oiseaux de haute volerie, & donnoient par leur petitesse, plus d'admiration & plus de plaisir.

Bernard, Histoire de Louis XIII. Liv. 4. Additions aux Memoires de Castelnau, Liv. 6. pag. 455. 456. Memoires de la Regence de Marie de Medicis. Mercure François 1615. &c. Gramond, Historiarum Galliæ Liv. 11

Loüis XIII. qui aimoit la chasse, fut si charmé de ces oiseaux, qu'il prit de Luines auprès de lui, pour lui apprendre à s'en servit. La Reine Mere & le Marquis d'Ancre n'eurent garde de l'en empescher, ne s'imaginant pas qu'ils eussent rien à apprehender de la part d'un Aventurier aussi peu dangereux, que de Luines le paroissoit.

Ils se trompoient; car, la fortune fit plus pour lui, qu'elle n'avoit fait pour le Marquis. De Luines avec ses Pies griesches qui faisoient son plus grand mérite, devint en trois ou quatre ans, Duc, Pair, Connestable, Garde des Sceaux & Premier Ministre. Telle est souvent l'origine de ces grandes fortunes, qui estonnent le monde, & qu'on auroit honte d'admirer, si on jettoit les yeux sur le ridicule principe de leur élevation.

L'ambitieux de Luines, qui esperoit de s'élever sur les ruines du Mareschal, bien loin de calmer les plaintes que le Roy faisoit contre lui, insinuoit au contraire, tant par lui que par d'autres gens, que le Mareschal estoit en abomination, à cause, de son insolence, de ses vols, de ses injustices; qu'il abusoit évidemment de la faveur de la Regente; qu'estant maistre des Places fortes, des gens de guerre & des Finances, il estoit, quand il le voudroit, en estat de tout entreprendre; qu'il n'y avoit point de tems à perdre, pour prévenir ses meschans desseins; que de lui faire son Procès, il n'y avoit nulle apparence, à cause de sa Protectrice, qu'ainsi le plus à propos estoit de le faire tuer.

On a souvent entendu dire à Louis XIII. dit le Mares-

Le jeune Roy quoique credule & deffiant, avoit peine à y consentir; & s'il est vrai qu'il le permit, ce ne fut qu'avec répugnance, & parce que depuis un mois on ne cessoit de l'en solliciter: quoiqu'il en soit, en execution de l'ordre qui en fut donné

à *Vitri* Capitaine des Gardes du Corps, le Mareschal entrant au Louvre, fut tué sur le Pontlevis, à coups de pistolet. On fit le Procès à sa memoire & à sa femme, la Mareschale accusée d'avoir judaïsé, d'avoir consulté des Devins, d'avoir sacrifié un coq dans une Eglise de Paris, & d'avoir eu correspondance avec les Ennemis de l'Estat, eut la teste tranchée en Greve. Elle souffrit si constamment sa disgrace & son supplice, que bien des gens la crurent plus malheureuse que coupable.

Mort du Mareschal d'Ancre le 24. Avril.

1617.

Le jeune Roy témoigna une grande joie d'estre deffait de ces Tyrans : *Loüé soit Dieu*, disoit-il, *c'est maintenant que je suis Roy*, du moins il le croïoit ainsi; cependant le seul changement que causa cette catastrophe, c'est[a] qu'en sortant de dessous les aisles de sa Mere, qui fut releguée à Blois, il passa sous la Tutelle de de Luines. Ce nouveau Gouverneur pour le posseder tout-à-fait, lui insinua adroitement de se deffier de tout le monde, sur tout de la Reine Mere. Loüis XIII. n'y estoit que trop disposé; ne pouvant pas s'imaginer que jamais elle lui pardonnast, il se deffia d'elle toute sa vie.

La[b] Reine Mere estant outrée de la mort du Mareschal d'Ancre, du supplice de la Mareschale, & de tous les déplaisirs que l'on lui donnoit à Blois, où elle estoit comme Prisonniere; il n'y eut point d'artifice qu'elle n'emploïast pour en sortir, comme du costé du Favori, il n'y en eut aucun qu'on ne mist en usage pour l'en empescher. L'intrigue de la Reine, fut ou mieux conduite, ou du moins plus heureuse que celle de son Ennemi.

La Reine Mere est releguée à Blois, d'où elle s'enfuit dix mois après, à dessein d'exciter des troubles, que l'on prévient par un Traité.

La fortune de de Luines, son orgueil, son avidité, lui avoient déja attiré la haine des plus Grands Seigneurs, entre autres du Duc d'*Espernon*, homme, vain, brave & entendu, qui, soit qu'il trouvast mauvais, que l'on n'eust plus pour lui la mesme consideration, que l'on avoit eüe dans le tems qu'il estoit Mignon d'Henry III. soit qu'il eust, ou par deffiance, ou sur quelques faux advis que l'on méditoit de le perdre, s'estoit retiré à Metz, dont il estoit en quelque sorte plus Souverain que Gouverneur.

La Reine Mere l'aiant conjuré de la tirer de captivité, le fier d'Espernon qui aimoit les actions d'éclat, eut le temeraire bonheur de traverser toute la France, à la teste de trois cens Chevaux, de[c] délivrer la Reine, & de la conduire à Angoulesme, dont il estoit Gouverneur. Cette action toute hardie qu'elle estoit, n'eut pourtant pas un grand succès, & la ruze du Favori eut bien-tost prévalu sur les sages conseils que donnoit le Liberateur.

1619.

Les Confesseurs de part & d'autre, les Devots, les femmes, le Nonce, & quelques Evesques de Cour, se meslerent de raccommoder le Roy & la Reine Mere. *Duplessis-Richelieu* Evesque de Luçon, fut le principal entremetteur; ce Prelat, homme de qualité, & ami du Mareschal d'Ancre, s'estoit si bien insinué dans l'esprit de la Reine Mere qu'il avoit tout pouvoir sur elle. Ce fut lui qui lui persuada de se tirer des mains de d'Espernon, & de consentir à la Paix. Les principales conditions, furent que pour

chal d'Estrées, sur la fin de ses Memoires de la Regence de Marie de Medicis, qu'il n'avoit jamais compté que l'on deust tuer le Mareschal d'Ancre.

[a] Voiez depuis la p. 38 jusques à la p. 67. des Memoires de Deageant, qui fut un de ceux qu'on emploia pour persuader au Roy, de faire tuer le Mareschal d'Ancre. Voiez encore la Relation de la mort de ce Mareschal, laquelle se trouve à la fin de l'Histoire des Favoris.

Journal de Bassompierre.

[b] Livre intitulé : *Lumieres pour l'Histoire de France, dans les deffenses de la Reine Mere, &c.*

[b] *Memoires de Rohan, Liv. 1. p. 99 & 100.*

Vie du Duc d'Espernon, par Girard L. 7. & 8.

[c] *Relation de cette évasion de la Reine Mere, par le Cardinal de la Valette, fils du Duc d'Espernon; elle se trouve dans les Memoires pour l'Hist. du Cardinal de Richelieu.*

Le 21. Fevrier.

seureté de l'execution du Traité, la Reine Mere auroit Angers, Chinon & le Pont-de-Cé, & qu'aprés avoir veu le Roy, elle s'en iroit tenir sa Cour dans l'une de ces Villes.

Nouveaux troubles suscitez par la Reine Mere.

Ce premier trouble ne fut que l'annonce d'un plus plus grand. La Reine Mere aigrie plus qu'auparavant, de ce que de Luines la méprisoit & qu'il la laissoit sans argent, fit des cabales parmi les Grands. Cinq ou six, armerent pour elle, le Duc de Longueville en Normandie, Vendosme en Bretagne, Rets en Touraine, Rohan en Poitou, Mayenne en Guienne, & d'Espernon en Angoumois. Les Huguenots aussi-bien que les Catholiques, promirent de la soutenir. Tout estoit declaré pour elle le long des Costes de la mer, depuis Dieppe jusques aux Pirenées, & elle n'avoit contre-elle que sa mauvaise fortune, & les Conseils de Richelieu, qui s'entendoit avec de Luines.

La Cour s'effraïa si peu de cette levée de Bouclier, que le Roy se mit en campagne, n'aïant d'abord que peu de troupes; cependant dès qu'il parut en Normandie, tout se soumit, il n'y eut que le Chasteau de Caën, qui se fit battre quelques jours, jusques à ce qu'on eut fait sçavoir aux Soldats de la Garnison, qu'on donneroit dix mille escus à celui qui tueroit le Gouverneur. Ces offres eurent leur effet, car le Gouverneur apprehendant d'estre poignardé ou trahi, capitula le mesme jour.

Le Perche, le Maine, & la Touraine n'aïant point fait de resistance, le Roy entra en Anjou, où estoit la source du mal. La Reine Mere y avoit assez de troupes pour se deffendre, si la division ne se fust mise dans son Conseil. Les Ducs de Mayenne & de Rohan, vouloient qu'elle passast en Guienne & le Duc d'Espernon qu'elle se retirast à Angoulesme. L'Evesque de Luçon éluda l'un & l'autre advis, & lui persuada d'attendre dans le Chasteau d'Angers, le succès ou d'une bataille que ces Seigneurs vouloient donner, ou d'un nouveau Traité qu'il négocioit avec la Cour.

Le 11. Aoust.

Paix entre le Roy & la Reine sa Mere 1620.

Sur ces entrefaites, quelques troupes de l'Armée du Roy aïant poussé celles de la Reine dans un Fauxbourg du Pont-de-Cé; cette Princesse eut si grand'peur qu'on ne l'assiegeast dans Angers, qu'elle se remit entierement à la discretion du Roy. De Luines en usa bien; pour regagner la Reine Mere il lui fit compter de l'argent, augmenter ses pensions & accorder la permission de venir à la Cour. A l'égard des Seigneurs qui avoient pris les armes pour elle, ils eurent peine à obtenir d'estre rétablis dans leurs Charges.

Il n'y eut que l'Evesque de Luçon qui profita de ce desordre: pour déferer en apparence à la priere de la Reine, & effectivement pour le recompenser de ce qu'il l'avoit disposée à faire ce

Le 5. Septembre. 1622.

que l'on voulut, le Roy le nomma au Chapeau. Cette nomination eut son effet deux ans aprés, & malgré les oppositions, tantost secretes, tantost publiques, du Roy & de ses Ministres, Richelieu devint Cardinal, autant par son industrie à surmon-

ter tous ces obstacles, que par le credit de la Reine.

De Luines, empesche le Roy de prendre part aux troubles de Boheme.

Ces guerres si on peut appeller ainsi de petites hostilitez, où il n'y eut point de sang répandu, servirent de pretexte au Favori, pour ne prendre presque aucune part aux troubles de Boheme, ni aux malheurs que cette guerre attira sur le Palatinat. Les Bohemiens la pluspart zelez Calvinistes, allarmez de l'aversion que l'Empereur Ferdinand II. témoignoit pour leur Religion, s'estoient revoltez contre-lui, & l'avoient declaré déchu de la Royauté de Boheme, pour avoir disoient-ils, violé les Loix du Païs; ensuite se croiant deliez du serment de fidelité, ils avoient offert leur Couronne aux Ducs, de Saxe, de Baviere, & de Savoie, qui la refuserent.

L'Electeur Palatin, balança s'il l'accepteroit, & il ne s'y détermina que dans l'esperance qu'il eut d'estre puissament secouru, par les Rois de France & d'Angleterre; l'un & l'autre de ces Monarques avoit un grand interest, que la Boheme, ni l'Empire & autres Couronnes Electives, ne devinssent pas Hereditaires dans la Maison d'Autriche. De plus, l'Electeur avoit épousé la fille du Roy d'Angleterre; mais le Beau-pere estoit, si lent, si mou, si irresolu & si coëffé des Espagnols, si j'oze m'exprimer ainsi, qu'il ne fournit à son gendre, du moins quand il le falloit, ni argent, ni hommes. Le Roy de France n'avoit guere moins de raison de secourir le Palatin; mais malheureusement Loüis XIII. ne gouvernoit point par lui-mesme, & l'interest de son Ministre se trouvoit en cette occasion contraire au bien de l'Estat. L'ambitieux de Luines, vouloit marier un de ses freres à la riche heritiere de *Chaunes* & de *Pequigni*, qui estoit élevée à Bruxelles, auprès de l'Infante Isabelle. Pour cela, il avoit besoin de la faveur des Espagnols, qui ne promirent de le servir, qu'à la charge qu'il ne donneroit aucun secours au Palatin.

Ce Prince ne laissa pas de se soutenir environ un an, par l'aide d'*Ernest de Mansfeld*, grand homme de guerre, vigilant, sobre, infatigable, d'une presence d'esprit admirable, d'une hardiesse surprenante & qui entendoit si bien à faire une retraite, que lorsqu'il estoit contraint de ceder le Champ de Battaille, il sembloit disputer encore l'honneur de la journée. Ce Capitaine, Bastard d'un Comte de Mansfeld, qui s'estoit rendu si celebre dans les guerres de Flandres, avoit par son industrie, sans argent, sans bien, ni domaine, sans la protection, ni l'aveu d'aucun Souverain, mis sur pied une petite Armée de Bandits & d'Avanturiers, avec laquelle il se faisoit estimer, craindre, ou rechercher de tous les Princes de l'Europe.

Ses forces jointes à celles du Palatin, ne furent pas suffisantes pour resister à l'Empereur. La Bataille de Prague decida de ce 1620. differend, le Palatin qui la perdit, fut contraint de quitter la Le 18. Novembre. Boheme, & de se retirer en Hollande, laissant à Mansfeld tout le soin & toute la peine de deffendre le Palatinat.

Mansfeld pour s'y maintenir, eut beau demander du secours,

il en receut peu d'Angleterre, dont le Roy estoit endormi, & de France encore moins, tant à cause des engagemens que le Ministre avoit pris avec les Espagnols, que parce qu'il se preparoit à pousser les Huguenots à bout.

Premiere guerre contre les Huguenots, sans un grand succès.

Le Clergé, le Nonce, les Devots, avoient si fort pressé de Luines de faire la guerre aux Huguenots, qu'il s'y estoit enfin engagé d'autant plus volontiers, que le Roy les haïssoit fort, & que de leur costé ils se rendoient insupportables.

1621.

On eust dit qu'ils avoient dessein de former dans le cœur du Roïaume, une Republique indépendante, traitant de paix avec le Roy, le regardant moins comme leur Souverain, que comme un facheux voisin, négociant ouvertement avec les Princes Estrangers, fortifiant des Places, levant des troupes & de l'argent.

Ils avoient divisé la France en huit Cercles, sur le modelle de ceux d'Allemagne; chaque Cercle avoit son General, & fournissoit son contingent, pour deffendre la cause commune. Ces marques presque certaines d'une prochaine rebellion, déterminerent le Ministre à attaquer les Huguenots.

Leur principaux Chefs, estoient deux freres recommendables par leur naissance, & par leur valeur, gens habiles, experimentez & zelez pour leur Religion. Ces deux freres estoient le Duc de Rohan & Soubize son cadet. L'un estoit Generalissime des forces de terre & l'autre de celles de mer.

Le Roy en Personne assiegea Saint-Jean-d'Angeli, Soubize secondé par de bons Officiers, y tint près de trois semaines, & ne capitula que lorsqu'il n'y eut plus de maison qui n'eut esté, ou ruinée ou du moins fort endommagée, l'Armée victorieuse soumit encore d'autres Villes, comme Clerac, Sainte-Foi, Bergerac.

Siege de Montauban, par le Roy & le Connestable, qui sont contraints de le lever.

Le siege le plus memorable qui se fit pendant cette guerre, fut celui de Montauban, Ville très forte, pourvûë de tout, deffenduë par six mille hommes, à la teste desquels il y avoit deux cens Officiers des meilleurs qui fussent en Europe. L'Armée qui l'assiegeoit, estoit de vingt-quatre mille hommes vieilles troupes la pluspart; cette Armée estoit commandée par le Connestable de Luines, qui avoit pour ses Lieutenans, cinq Mareschaux de France, entre autres le Mareschal Duc de Lesdiguieres, si celebre par ses Exploits; le Roy y estoit en Personne, avec les plus Grands Seigneurs. On emploïa de part & d'autre, toutes les ruses de la guerre. Si la Place fut attaquée avec la derniere vigueur, elle fut deffenduë de mesme. Les Bourgeois firent paroistre autant de bravoure, que les Soldats, les femmes autant que les hommes: Enfin après deux mois & demi, les desertions, les maladies, & les approches de l'Hyver, forcerent le Roy à décamper.

Mort du Connestable de Luines.

Le 15. Decembre.

Le Connestable qui avoit entrepris ce siege, contre l'advis des gens du mestier, ne put soutenir long-tems, les reproches qu'on lui en fit. Il mourut cinq semaines après, moins de fiévre, que

1621.

de chagrin. Quoique le Roy l'euſt aimé juſques à le combler d'honneurs & de biens immenſes, loin de le regreter, il eut de la joie d'en eſtre deffait.

Caractere de Loüis XIII.

Memoires de Rohan, L. 1. p. 16.

La faveur de ce Monarque eſtoit rapide; quand une fois on avoit ſçû s'inſinuer dans ſes bonnes graces, il entaſſoit biens ſur biens, charges ſur charges, honneurs ſur honneurs; mais malheureuſement ſon affection tenoit de la nature des choſes violentes, qui ordinairement ne ſont pas de longue durée; l'Hiſtoire nous le repreſente comme un Prince timide & irreſolu, ſe deffiant de lui & des autres, aimant ſon autorité ſans la pouvoir exercer, en eſtant jaloux ſans ozer la redemander à ceux qui l'uſurpoient, voulant regner & n'en aïant pas la force, laiſſant prendre à ſes Favoris un empire preſque abſolu, & ne pouvant plus les ſouffrir dès qu'il les avoit élevez.

Par le credit de la Reine Mere, le Cardinal de Richelieu eſt declaré Premier Miniſtre.

1624.

En Juin.

La mort de de Luines fit changer les choſes de face, la Reine Mere qui juſques-là n'eſtoit point rentrée au Conſeil, en devint comme la maiſtreſſe, & y fit entrer dans la ſuite le Cardinal de Richelieu. Ce ne fut pas ſans peine, parce que le Roy apprehendoit que ſa Mere & ſon Confident, ne le tinſſent dans la meſme geſne, où il avoit eſté du tems du Mareſchal d'Ancre: les ſoumiſſions de Richelieu & ſes aſſiduitez, vainquirent cette répugnance, & en moins d'une année ou deux, elles gagnerent tellement Loüis XIII. que ce Monarque, non ſeulement lui donna entrée au Conſeil, mais le fit ſon Premier Miniſtre.

Ses vaſtes deſſeins.

Dès que le Cardinal fut à la teſte des Affaires, il congedia l'un après l'autre tous les vieux Conſeillers d'Eſtat, parce qu'ils paſſoient tous pour eſtre Penſionnaires, du Pape, des Huguenots, ou du Roy d'Eſpagne. Il forma un nouveau Conſeil pour trouver moins de reſiſtance au deſſein qu'il avoit conçu, d'abaiſſer la Maiſon d'Auſtriche, d'extirper l'Hereſie en France, de relever la gloire du Roiaume, d'en eſtendre les bornes, d'y faire fleurir le Commerce, les Sciences & les Arts, d'y maintenir la tranquillité en tenant le Peuple en reſpect, & les Grands dans la dépendance.

Ses talens pour le Gouvernement.

Ces vaſtes & nobles Projects n'eſtoient point au-deſſus des forces de ce Cardinal. Quoiqu'en aïent dit ſes envieux, on avoüoit de ſon vivant, & perſonne encore moins ne l'a nié après ſa mort, qu'en France ni chez nos voiſins, ni en aucun endroit du monde il n'a point encore paru de genie plus propre aux Affaires: genie hardi & élevé; genie ferme que rien n'effraïoit; genie heureux, d'une pénetration merveilleuſe, d'un jugement exquis, & d'une habileté qui le fit triompher de tous ſes Ennemis, & de ceux de l'Eſtat. Tant de gloire ne fut point ſans tache; ſi ce Miniſtre avoit des talens extraordinaires, il eut auſſi de grands deffauts. Nous ne les diſſimuleront point, lorſqu'en parlant de ſa mort, nous taſcherons de développer les plis & replis de ſon cœur.

Ses ſoins

Son premier ſoin, fut de ſauver la *Valteline*, petit Païs au pied

des Alpes, qui n'a pas plus d'une lieuë de large, sur environ vingt lieuës de long. Ce n'est presque pour ainsi parler qu'un large fossé, qui sépare l'Italie d'avec l'Allemagne, ou pour m'exprimer autrement, une espece de gallerie & un chemin que la Nature a pratiqué dans les Montagnes, pour passer avec moins de peine du Tirol dans le Milanez.

pour secourir la Valteline, & pour la faire restituer à ses anciens Maistres.

Les Grisons en 1513. s'estant saisis de ce Païs, Sforce Duc de Milan, qui leur avoit obligation, les en laissa en possession; & bien-loin que François I. lorsqu'il eut dépoüillé Sforce, songeast à les en chasser, il leur en confirma la Souveraineté. Les Valtelins par ce Traité demeurerent Sujets des Grisons, & ils ne se lasserent point de l'estre, jusques à ce que le zele de ceux-ci, qui estoient Protestans outrez, obligea une partie des autres, qui estoient zelez Catholiques, d'appeller enfin pour se deffendre les Espagnols à leur secours.

A cette occasion, sous pretexte de maintenir la Religion Catholique dans ce petit Païs, les Espagnols s'en emparerent, & y bastirent des Forteresses: ils ne pouvoient en souhaiter aucun qui fust plus à leur bienséance pour r'approcher, si on peut s'exprimer ainsi, les Estats de la Maison d'Austriche; car, par là ces vastes Estats si éloignez les uns des autres, venant à se réünir par la facilité qu'ils eussent eu à se secourir, elle en eust esté plus puissante. Cette invasion allarma tellement, le Roy, la Republique de Venise, le Duc de Savoie & quelques autres Princes d'Italie, qu'ils firent une Ligue ensemble, pour obliger les Espagnols à sortir de la Valteline.

L'effet de la Ligue, fut que les Espagnols, soit pour la rendre inutile, soit pour faire voir à tout le monde, qu'ils n'avoient que la Religion en vûë, prierent le Pape d'agréer, que ce fust à lui qu'ils remissent les principales Forteresses qu'ils y avoient fait faire. Ils n'estoient pas en peine de les retirer de ses mains, quand la Ligue seroit dissipée; mais cette ruze n'éblouït point le Cardinal de Richelieu, & soit qu'il crust en effet, que c'estoit le bien de l'Estat, soit qu'il fust de son interest, de faire quelque chose d'éclatant en entrant dans le Ministere, il persuada au Roy que ce n'estoit que par la voie des armes qu'on réduiroit les Espagnols à évacuer la Valteline.

François-Annibal d'Estrées Marquis de *Cœuvres*, fut envoïé en Suisse en qualité d'Ambassadeur, avec ordre d'y lever des troupes, & de se mettre à leur teste pour descendre dans la Valteline. Il y entra avec six à sept mille hommes, sans canon, sans argent, sans vivres, & marcha droit aux Forteresses, que l'on avoit remises au Pape. *Bagni* qui y commandoit, homme, sans cœur, sans experience, & qui n'avoit d'ailleurs que des Soldats peu aguerris, tels que sont ordinairement ceux des Estats Ecclesiastiques, parce qu'on ne s'y avance guere par la voie des armes, ne tint ferme en aucun endroit, se retirant honteusement, dés que les troupes du Marquis se presentoient pour y entrer: ainsi sans verser de sang, les

François prirent tous ces Forts, & se trouverent en possession d'une partie de la Vallée.

Les Habitans n'en furent pas plus à leur aise, bien au contraire loin de recouvrer leur liberté, ils virent par cette invasion multiplier leurs Maistres. Les François & les Espagnols se fortifierent dans le Païs, en attendant que la querelle se décidast par un combat, ou plustost par quelque Traité, à quoi de costé & d'autre on sembloit assez disposé.

Le Pape *Urbain VIII.* pour rendre service aux Espagnols, fit faire en France un an durant, toûjours inutilement, tantost des propositions, tantost des plaintes & des menaces, par le Nonce ordinaire, par un Nonce extraordinaire, puis par le Cardinal Neveu, lequel vint exprès à la Cour. Rien n'émut le Premier Ministre, qui disoit, que plus on écoute les plaintes de la Cour de Rome, plus elle en fait, & qu'elle s'appaise d'elle-mesme, quand on paroist les négliger. Le Cardinal tint bon & ne relascha rien, qu'auparavant les Espagnols ne se fussent mis à la raison.

Traité de Monçon en Arragon. *1626.*

Les deux Couronnes n'estant point alors disposées à en venir à une guerre ouverte, elles s'accorderent entre-elles, sans la médiation de personne; & elles reglerent par un Traité; que les Grisons demeureroient Souverains de la Valteline; que la Religion Protestante en seroit bannie pour toûjours; que les troupes Estrangeres en sortiroient un mois après; & que les Forts pris par les François, ou tenus par les Espagnols, seroient remis en mesme tems à des Officiers du Pape, pour estre aussi-tost razez. Les Protestans se plaignirent fort de ce Traité, qui, à ce qu'ils disoient, donnoit moins la Paix aux Grisons, qu'il ne les mettoit plus que jamais aux prises avec les Valtelins, en ne conservant aux uns qu'une ombre de Souveraineté, & en laissant les autres les maistres du Gouvernement. (Du 5. Mars.)

Le Cardinal de Richelieu dissippe un premier orage qui s'estoit formé contre lui, & le fait retomber sur la teste de ses Ennemis.

Cette Affaire finit à propos pour le Cardinal de Richelieu, qui estoit alors attentif, moins à restablir sa santé, quoiqu'elle fust mauvaise, qu'à démesler la trame que l'on ourdissoit contre lui : son genie remuant, sa hardiesse, sa fermeté, son zele pour l'Estat, son empire sur l'esprit du Roy, & son application à humilier les Grands, les avoient si fort effraïez, qu'ils conspirerent pour le perdre, avant que son autorité fust affermie, par le tems & par d'importans services. Ce qu'il y avoit à la Cour, d'hommes & de femmes en credit, entrerent dans cette cabale, & les Princes du Sang y eurent tous plus ou moins de part.

L'occasion du complot, fut le Mariage qu'on vouloit faire de *Gaston* de France, frere du Roy, avec *Marie de Bourbon*, heritiere des grands biens de la Maison de Montpensier. La Reine Mere souhaitoit fort ce Mariage, afin que cette Princesse lui eust obligation d'un si grand establissement; le Cardinal de Richelieu ne le souhaitoit pas moins, soit pour plaire à la Reine Mere, soit pour obliger la Princesse, & par là se faire un appui auprés de l'heritier présomptif de la Couronne.

Memoires de Rohan, Liv. 4. Journal de Bassompierre, Tom. 2. Nani, Historia Veneta, Liv. 6. Siri Memorie recondite, Tom. 6. Memoires de Deageant. Vie du Cardinal de Richelieu, par Auberi, Liv. 3. chap. 8. Histoire de son ministere.

Le

Memoires d'un Favori du Duc d'Orleans.

Le Roy au contraire ne goustoit point ce Mariage, la Reine regnante encore moins, Gaston y avoit de la répugnance; chacun d'eux avoit ses raisons, dont les Conjurez profiterent pour aigrir contre le Cardinal, le Roy, la Reine & Gaston. Ils disoient à Loüis XIII. qui n'avoit point encore d'enfans, qu'il alloit estre méprisé, dès que son frere en auroit: la Reine regnante apprehendoit la mesme chose; Gaston de son costé ne vouloit point se marier qu'à une Princesse Estrangere, dont la Famille pust lui fournir des troupes & une retraite, s'il venoit à en avoir besoin.

L'habile Ministre sçut détourner l'orage de dessus sa teste & le faire tomber sur celle des Conspirateurs. Il ne fut pas long-tems sans sçavoir toutes leurs menées, & sans éventer leurs plus secretes résolutions. Leur principal dessein, à ce que déposa un d'entre-eux, estoit de tuer le Cardinal, de mettre le Roy dans un Couvent & de marier la Reine à Gaston.

Pernicieux desseins des Conspirateurs.

Memoires de M. de la Rochefoucault, in 12. p. 3. & suiv.

Loüis XIII. fremit à cette nouvelle; la crainte, la colere & la jalousie, le mirent si fort hors de lui, qu'aïant fait appeller la Reine, il lui reprocha en plein Conseil, qu'elle pensoit à se remarier du vivant mesme de son mari. On trouva qu'il y avoit de la dureté à la traiter ainsi, quand bien mesme elle auroit trempé dans la Conjuration. Elle eut beau protester qu'elle n'y avoit aucune part, le Roy crut qu'elle en estoit; ce qui fit, qu'autant que deux mois devant il avoit eu d'aversion de voir son frere marié, autant eut-il d'impatience depuis cette découverte de lui faire épouser la Princesse de Montpensier. La mine éventée Gaston n'oza resister. Après avoir exhalé sa colere & sa douleur, en soupirs, en plaintes, en menaces, ce Prince foible & leger abandonna les Conjurez. 1626.

Les plus considerables de ceux que l'on arresta, furent le Comte de *Chalais*, & le Mareschal *d'Ornano*. Chalais estoit Maistre de la Garde-Robe du Roy, d'Ornano estoit Gouverneur de Gaston, & son principal Confident. Le Comte découvrit tout, le Mareschal n'avoüa rien. L'un eut le cou couppé, l'autre mourut en prison, ou d'une rétention d'urine, ou selon quelques Historiens, de la peur d'estre supplicié.

Le Comte de Soissons, sage aux dépens d'autrui, se retira en Italie; le Duc de Vendosme & son frere le Grand-Prieur, qui estoient les premiers mobiles de la Conspiration, furent mis au Chasteau d'Amboise; la Duchesse de Chevreuse, femme d'une grande intrigue & Amante du Comte de Chalais, s'exila elle-mesme, & se refugia en Lorraine. Comme le Ministre l'avoit aimée, & qu'elle ne l'avoit point bien traité, il y eut beaucoup de gens qui crurent que c'estoit moins pour crime, que par colere & jalousie, qu'il avoit fait mourir l'Amant & forcé l'Amante à s'enfuir.

Le reste des Conspirateurs fut, ou confiné en Prison, ou contraint de sortir du Roïaume. Cette Conjuration qui devoit perdre

HHHhh

le Cardinal, ne fit qu'accroistre son credit; Loüis XIII. estoit si persuadé qu'il lui avoit obligation de la vie & de la Couronne, qu'il commença à le regarder, non seulement comme un Serviteur courageux, fidele, & zelé; mais comme un homme necessaire, sans le secours de qui il seroit bien-tost dethrosné.

Nouvelle guerre contre les Huguenots, poussée par le Cardinal, avec d'autant plus de vigueur, qu'ils estoient soutenus par le Duc de Boukinean Premier Ministre d'Angleterre, contre lequel le Cardinal avoit de la jalousie.

1622.

Le Cardinal devenu beaucoup plus puissant, qu'il ne l'estoit avant l'orage, en eut & plus de vigueur & plus de facilité à executer ses projets. Son grand dessein, & d'où les autres dependoient, estoit de reduire les Huguenots; comment entreprendre rien de considerable au-dehors, tant qu'il y auroit eu au-dedans un Parti inquiet & puissant, qui eut eu interest à traverser ces entreprises?

La guerre commencée contre les Huguenots par le Connestable de Luines, avoit continué dix à onze mois après sa mort, avec des succès presque tous funestes pour eux, comme la deffaite de Soubize dans l'Isle de *Riez* en Bretagne, la prise de *Royan*, à l'emboucheure de la Gironde, le Sac de *Negrepelisse*, où l'on ne pardonna à hommes, femmes, ni enfans, le malheur de *Lunel*, & de plusieurs autres petites Villes, qui furent pillées & brûlées.

Montpellier tout fort qu'il estoit, eust eu peut-estre le mesme sort, si les Huguenots pendant ce siege, n'eussent offert de mettre les armes bas. Le Roy leur accorda amnistie du passé, & la liberté de conscience, dont ils avoient joüi jusques-là; & quoique sur ces entrefaites, il reçut advis que sa Flotte avoit coulé la leur à fond, il leur promit encore de faire abbattre le *Fort-Loüis*, basti quelques mois devant, à huit cens pas de la Rochelle, dans une scituation si heureuse, qu'il commandoit la Ville & le Port, Fort à quatre bastions, couverts par de bons dehors, qui s'avançoient jusques à la mer. On lui donna le nom du Roy, pour le rendre plus respectable & plus terrible aux Rochellois; aussi en furent-ils vivement allarmez, voïant bien qu'on ne l'avoit fait, que pour les tenir comme bloquez, en attendant que tout fust prest, pour les assieger dans les formes.

1625. 1626.

Cette Paix n'avoit duré qu'un an ou deux, parce que ce n'estoit qu'à regret, que de costé & d'autre on y avoit donné les mains; l'aigreur estoit toûjours la mesme, entre les Catholiques & les Huguenots; ceux-ci se plaignoient que l'on ne gardoit point les Edits faits en leur faveur, & que bien-loin de razer le Fort-Loüis, on en augmentoit les Fortifications: sujet de plainte d'autant plus grand, que toutes leurs Eglises regardoient la Rochelle comme la Capitale de l'Estat Huguenot. La Cour de son costé, se plaignoit de ce que les Huguenots faisoient faire de nouveaux ouvrages dans toutes leurs Places de seureté.

L'animosité croissant de semaine à autre, ces Mutins reprirent les armes, & Soubize qui commandoit leur Flotte, pilla & brusla *Blavet*, Place maritime de Bretagne, en emmena six gros Vaisseaux qui se trouverent dans le Port, & s'empara sans resistance

des Isles de *Rhé* & d'*Oleron*, Isles fertiles & agréables, qui servent comme de dehors à la Ville de la Rochelle, & d'où elle tire ce qu'elle consomme de vin, de bled & de sel. Six mois aprés aiant esté deffait sur terre dans un combat assez sanglant, tandis que les Rochellois en perdoient un autre sur mer, il se retira en Angleterre, moins pour y chercher un azile, que pour y representer l'interest qu'avoient les Anglois, de l'aider de toutes leurs forces.

Jacques I. Roy de cette Isle, estoit mort quelques mois devant, peu estimé de ses Voisins, & encore moins de ses Sujets; ce n'estoit pas un grand Roy, du reste il ne laissoit point d'avoir de bonnes qualitez, il estoit doux & complaisant, sobre, chaste & moderé; enfin au repos, parce qu'il n'avoit point cette noble fierté, qui inspire l'amour de la guerre, & naturellement timide, jusques à s'évanoüir à la veuë d'une épée nuë. Soubize & les Rochellois l'avoient en vain sollicité de leur envoïer du secours, il refusa de leur en donner, soit à cause qu'il aimoit la paix, soit parce qu'il n'approuvoit point, que des Sujet se revoltassent contre leur Souverain. Mort de Jacques I. Roy d'Angleterre.

Charles I. son fils & son successeur fut à peu prés de mesme trempe, s'irritant aisément, se calmant de mesme; trop vif & trop mou, trop complaisant pour ses Ministres, trop peu pour ses Peuples, malheureuse Estoile qui aprés un regne bizarre, le conduisit enfin à mourir sur un échafaut. Ce Prince n'en eust pas usé autrement qu'avoit fait son Pere, si le Ministre qui le gouvernoit ne lui eust persuadé, par haine & par jalousie contre le Cardinal de Richelieu, qu'il estoit de la seureté & du repos de l'Angleterre, de ne point laisser aneantir la Religion Protestante en France.

Charles I. estoit gouverné par *Villiers* Duc de *Boukincan*, autant que l'estoit Loüis XIII. par le Cardinal de Richelieu, avec cette difference, que Charles aimoit Boukincan, & que Loüis XIII. craignoit plus le Cardinal qu'il ne l'aimoit. Villiers n'avoit pas moins de vanité que Richelieu; du reste, il s'en falloit bien qu'il n'eust autant, de genie, de courage & d'habileté.

Si ces Ministres avoient esté aussi paisibles que leurs Maistres, il y eust eu d'autant moins de guerre entre la France & l'Angleterre, que Charles venoit d'épouser une sœur de Loüis XIII. Par malheur pour les deux Roïaumes, l'antipathie des Ministres fit que cette Alliance qui devoit unir les deux Rois, fut une pomme de discorde qui les broüilla si fort, qu'ils ne furent jamais amis.

Boukincan se plaignoit qu'estant en France Ambassadeur, Richelieu ne l'avoit pas traité comme ce Duc auroit souhaité; le Cardinal de son costé, se plaignoit de ce que Boukincan estoit entré dans le complot qu'on avoit formé contre lui. Le Duc escrivit des Lettres picquantes au Cardinal; les réponses du Cardinal furent du moins aussi aigres que les Lettres du Duc. Par là in-

ſenſiblement la haine & la jalouſie s'allumerent tellement entre ces hommes pleins de feu, que ne pouvant plus ſe ſouffrir, ils ne cherchoient que l'occaſion de ſe faire la guerre l'un à l'autre ſous le nom de leurs Maiſtres.

Le Duc de Boukincan impatient de ſe venger, aïant fait peu de tems après, ſans aucune raiſon apparente, chaſſer précipitamment de chez la Reine d'Angleterre, les François qui eſtoient à elle, le Cardinal de Richelieu en demanda réparation, comme d'une infraction aux Traitez, parce que le Contrat de Mariage de cette Reine Fille de France, portoit en termes exprès, que tous ſes Domeſtiques ſeroient Catholiques & François. Richelieu inſiſta; mais, ſes hauteurs & ſes menaces, loin de faire réparer le tort, ne ſervirent que de prétexte, au Duc qui cherchoit querelle, pour perſuader au Roy ſon Maiſtre, de rompre avec la France, & de ſecourir les Rochellois.

Les Anglois venant ſecourir les Huguenots, deſcendent dans l'Iſle de Rhé, & en ſont chaſſez avec honte.

1627.

Charles mit donc en Mer une puiſſante Flotte qui aborda dans l'Iſle de Rhé, & qui y débarqua ſept à huit mille hommes. Le Duc de Boukincan commandoit cette Expedition. Elle n'euſt pas eſté longue, ſi le Duc euſt ſçu ſon meſtier : il n'y avoit dans l'Iſle qu'un Fortin, appellé *la Prée*, que l'on comptoit quaſi pour rien, & une petite Citadelle, compoſée de quatre Baſtions, dont deux n'eſtoient pas achevez.

Ces deux petites Places n'avoient, ni dehors, ni vivres, ni munitions, du moins pour tenir long-tems; mais la valeur de *Toiras* qui en eſtoit le Gouverneur & ſa dexterité, ſuppleérent à tout. Après s'eſtre deffendu avec une extrême vigueur, il fit des propoſions, afin de gagner du tems. Par là le Duc endormi, au lieu de prendre d'emblée ces deux petites Forteresſes, s'aviſa de ſe rettancher, & de vouloir les affamer.

Si la deſcente des Anglois ne fit pas grand mal, du moins fit-elle grand bruit. Les Ennemis du Cardinal lui reprochoient de ne l'avoir pas prévuë, ou de ne l'avoir pas empeſchée. Ces murmures ceſſerent, & on changea bien-toſt les plaintes en admiration, quand on vit avec quelle ardeur, quelle ſageſſe & quelle fermeté il donna ordre à toute choſe, pour ſecourir les aſſiegez.

Il alla ſur les lieux, & perſuada au Roy de faire auſſi le voïage. Loüis XIII. eſtoit ſi changeant, que Richelieu en habile homme, le quittoit le moins qu'il pouvoit, de peur que ſes Ennemis ne profitaſſent de ſon abſence pour prévenir le Roy contre lui. La preſence du Monarque, & les ſoins du Miniſtre, haſterent les preparatifs. Le Cardinal en fit les frais, plus par oſtentation que par neceſſité, & vendit pour cela, ſa Vaiſſelle, ſes Bijoux & ſes Pierreries.

Il paſſa deux convois dans l'Iſle, le premier de quarante Barques, chargées de troupes & de vivres, & le ſecond d'un bien plus grand nombre, avec ſix à ſept mille hommes, ſous le commandement du ſage & brave Mareſchal de *Schomberg*. A la vûë du premier convoi Boukincan quitta ſes tranchées, & à l'arrivée du

* Le 8. Novembre.

second il leva honteusement le siege, après avoir perdu trois mois en de molles & lentes attaques devant une petite Place qui ne devoit pas tenir huit jours. Toiras la deffendit contre la faim & contre l'Ennemi, avec une habileté, un courage & une prudence comparable à ce que nous lisons de plus éclatant dans l'Histoire. S'il y avoit quelque chose qui pust diminuer la gloire d'une si genereuse deffense, ce seroit le peu d'experience & le peu de capacité du General qui fit l'attaque.

Siege de la Rochelle commencé le 10. Aoust 1627. & fini par la reddition de la Place, le 30. Octobre 1628.

Un si heureux succès détermina le Cardinal à faire le siege de la *Rochelle*, non par tranchées, ni par assauts; il en eust cousté trop de monde, mais en affamant cette Ville, qui s'estoit dégarnie de vivres pour en fournir à Boukincan.

Elle passoit pour la plus forte de l'Europe; il y avoit une quantité prodigieuse de canon, la Garnison estoit nombreuse, les Bourgeois estoient aguerris, & le Maire nommé **Guitton**, qui commandoit aux uns & aux autres, estoit un homme d'une valeur & d'une fermeté heroïque. Après avoir tenu un an il ne pouvoit se consoler, que la faim & les maladies l'eussent forcé à capituler. Ces avantages rendoient le siege si difficile, que les Ennemis du Cardinal esperoient qu'il y échouëroit; ses amis le craignoient; lui seul se flatta d'y réüssir: le dessein lui en estoit venu plus de dix ans auparavant, & dès-lors il crut entrevoir les moïens de l'executer.

L'Armée qui fit ce siege n'estoit que de vingt-trois mille hommes; le Roy y estoit en personne. Le Cardinal la commanda, aïant pour ses Lieutenans, Charles de *Valois* Duc d'*Angoulesme*, fils naturel de Charles IX. & les Mareschaux, de *Bassompierre* & de Schomberg. Quoiqu'il ne fust pas homme de guerre, il avoit tant d'esprit, que profitant des bons advis que lui donnoient ces Generaux; il conduisit ce siege avec autant d'habileté, que l'experience d'ordinaire en donne aux vieux Capitaines.

Les Troupes & les Ouvriers estoient païez exactement; pardessus la païe, on distribuoit de tems en tems, des gratifications plus ou moins fortes aux Officiers, aux Soldats, du vin, du tabac, des habits, chappeaux & souliers; les malades & les blessez estoient traitez avec grand soin; le Camp estoit une Foire, où tout venoit en abondance, & par la sage severité du Roy & du Cardinal, il y avoit un si bon ordre, qu'en onze mois que dura le siege, il ne s'y commit pas un assassinat ni un vol.

La circonvallation avoit près de trois lieuës de tour. Ces lignes estoient deffenduës par treize Forts plus ou moins grands, qui se flanquoient les uns les autres. On y faisoit si bonne garde, qu'il n'entra du costé de terre quoique ce soit dans la Rochelle. L'embarras estoit de fermer le Port. Les plus habiles Ingenieurs n'aïant pû en venir à bout, par des pieux fichez dans la Mer, par des estacades & pontons, le Cardinal proposa de faire une Digue, semblable à celle que Cesar fit faire devant Durazzo; & Alexandre devant Tyr.

Cette proposition sembloit d'autant moins praticable, que la Rochelle est scituée sur un Golphe large & profond, où les marées sont furieuses, & où il s'éleve de fois à autre, des tempestes épouventables; mais, moins la chose sembloit possible, plus le Premier Ministre estoit porté à l'entreprendre, afin de se faire plus admirer, & de pouvoir s'égaler par là, à Alexandre & à Cesar. C'est peut-estre celle des actions du ministere de Richelieu, où son genie sublime, son bonheur & sa fermeté ont paru avec plus d'éclat.

Digue extraordinaire faite pour bloquer la Rochelle.

Cette fameuse Digue, un des Ouvrages les plus hardis que l'on ait jamais entrepris, fut commencée sur la fin de l'année 1627. dans un endroit, où le Canal a sept cens quarante toises de large. On jetta dans la Mer des rochers entiers, pour en faire les fondemens, afin qu'elle fust si solide, qu'elle ne pust estre ébranlée par l'impetuosité des vents ni par la rapidité des flots. Elle fut faite de pierres séches, liées ensemble par le limon que l'eau jettoit entre deux, & enfermées des deux costez par une barriere de grosses poutres, enfoncées dans la Mer, de douze pieds en douze pieds.

On la fit assez haute, pour que les plus grands flots ne pussent point incommoder les Soldats qui y seroient de garde; la platteforme estoit de quatre à cinq toises, & la baze de trois fois autant. Aux deux bouts il y avoit un Fort, & au milieu une ouverture d'environ cent cinquante pas, pour laisser passer la marée. Devant cette ouverture, dont des Navires coulez à fonds, rendoient l'entrée impraticable, estoient deux rangs de pieux fort hauts, & à quelques pas des pieux, trente-cinq Vaisseaux bien attachez les uns aux autres, qui faisoient, pour ainsi parler, une palissade flottante.

Au-dessus de la Digue voguoient trente Galiottes pour combattre les Rochellois, s'ils fussent venus troubler le travail. Ils se tenoient si assurez d'un prompt & puissant secours, qu'ils ne firent, par Mer, ni par Terre, aucune sortie considerable.

Au-dessous de la Digue il y avoit pour la deffendre contre les attaques du dehors, une forest, si j'ose ainsi dire, de Barques à rame & à voile, de Ramberges, Pinasses & Chalouppes; & de plus, l'entrée du Canal estoit gardée par une Flotte de quarante Vaisseaux de Ligne, soutenus de deux batteries, l'une à la pointe de *Coreille*, de vingt-sept pieces de canon, & l'autre de trente à quarante, à l'autre pointe, appellée *Chef-de-Baye*. C'est ainsi qu'on nomme les Caps qui commandent l'entrée de ce Golphe.

Quoique les Rochellois, les trois ou quatre premiers mois, se fussent mocquez de ces Ouvrages, un si terrible appareil dans la suite les allarma fort, craignant que la Flotte Angloise qu'ils attendoient de jour en jour, ne pust percer jusques à eux. Si les Anglois fussent arrivez avant que la Digue fust achevée, le choc de plusieurs Vaisseaux, chargez de choses pesantes, l'auroit peut-estre renversée. Ils se presenterent trop tard : elle estoit hors d'in-

sulte, lorsqu'ils parurent à la Rade, en May 1628. 1628.

Leur Armée estoit de cinquante gros Vaisseaux de guerre & de quarante autres pleins de vivres. Une tempeste violente les empescha sept ou huit jours d'approcher de la Flotte de France; au huitiesme, ils la canonnerent pendant deux heures & demie, aprés quoi ils se retirerent sans ozer, tout forts qu'ils estoient, ni en venir à l'abordage, ni attaquer la Digue. C'eust esté un coup bien hardi, d'entreprendre de renverser un aussi solide rempart; mais comment sans rien hazarder se flattoient-ils de secourir une Ville serrée de si près & réduite à l'extremité!

Ils revinrent en Octobre avec une Flotte bien plus nombreuse, chargée de vivres en abondance pour en rafraischir la Rochelle, & sur laquelle il y avoit six mille hommes de vieilles troupes, pour combattre si on s'approchoit, ou pour faire une descente. A la vûë d'une Armée Navale de plus de cent gros Vaisseaux, les assiegez qui la voïoient du haut de leurs Tours, se flatterent qu'elle seroit plus heureuse que n'avoit esté la premiere, & meslant leurs acclamations au bruit de leur canon, ils témoignerent par des cris, leur joie & leurs esperances, mais elles furent de peu de durée.

Cette puissante Flotte, au lieu de fondre sur celle de France, ne fit que la canonner le premier & le second jour. Dans la premiere canonnade, qui dura une heure & demie, il fut tiré de part & d'autre cinq à six mille coups de canon, avec plus de bruit que de mal. Du costé des François, il n'y eut pas trente hommes de tuez, & du costé des Ennemis, il y en eut environ deux cens. Le Roy pendant la furie de cet horrible tintamare, se tint toûjours à Chef-de-Baye; & quelque chose qu'on lui pust dire pour l'obliger à s'éloigner, il y demeura sans s'effraier de plus de trois cens boulets qui passerent par-dessus sa teste.

Les Anglois le troisiesme jour, s'approcherent de la Digue dans le dessein de la renverser, ou du moins de se faire passage par l'ouverture du milieu; mais soit qu'il ne fust pas possible qu'ils réüssissent dans leur dessein, soit qu'ils n'eussent point ou le courage ou l'habileté necessaire pour l'executer, ils se retirerent aussi-tost, honteux de n'avoir ozé, avec de si grandes forces, entreprendre rien de décisif.

Ces infructueuses tentatives desesperant les Rochellois, bien-tost ils furent contraints de demander misericorde. Ils ne manquoient, ni de valeur, ni de munitions de guerre pour deffendre leur Ville; mais la disette y fut si grande, au bout de sept à huit mois, qu'un œuf y valoit un escu, les feüilles de chou quinze sols piece, la livre de pain vingt-quatre francs, celle de biscuit une fois plus, celle de vache cinq escus, celle de chien demi-pistole, les rats & les souris estoient hors de prix; le Peuple mouroit à milliers, on n'y enterroit plus les corps, les maisons servoient de sepulcres aux Familles qui les habitoient.

De vingt mille Personnes qu'il y avoit dans la Rochelle, quand

on en commença le siege, il n'en restoit pas quatre mille, encore estoient-ils si foibles, qu'ils ne pouvoient se soutenir. A peine en trouva-t-on cent parmi ces squelettes vivans, que l'on pust mettre sous les armes, quand le Roy y fit son Entrée; ces pauvres gens estoient, si haves, si maigres & si moribonds, qu'ils eussent mieux figuré dans une Pompe funebre, qu'à l'entrée d'un Triomphateur.

Tout ce que les Habitans purent obtenir, mesme avec peine, de la clemence du Vainqueur, fut qu'ils joüiroient de leurs biens, qu'ils pourroient comme avant le siege, avoir des Temples dans leur Ville pour y faire publiquement l'Exercice de leur Religion; du reste, tous leurs Privileges qu'ils avoient conservez pendant plus de trois cens ans, furent entierement supprimez, les Fossez comblez, les Murailles démolies, & les Fortifications razées, hors deux Tours qui gardoient le Port.

1628. Le Roy entra dans la Rochelle le 1. de Novembre, vers les dix heures du matin. Sur le midi, le tems qui depuis six mois avoit esté si favorable, devint tout à coup mauvais: la Mer & les vents qui avoient respecté la Digue jusques à la fin du siege, se souleverent la Ville prise, & ébranlerent un Ouvrage, dont on n'avoit plus de besoin. Une tempeste quelques jours après en renversa quarante toises; de sorte que s'il y avoit eu assez de vivres dans la Rochelle pour tenir une semaine de plus, le Cardinal courroit grand risque de perdre le fruit de ses peines, & sa fameuse Digue, si admirée des gens qui ne jugent des choses que par l'évenement, fust devenuë un sujet de raillerie & de mépris.

Il acquit une réputation merveilleuse par la conqueste de cette Ville: il se vantoit de l'avoir prise malgré trois Rois, parlant de celui d'Espagne, qui y envoïa de l'argent, de Charles I. Roy d'Angleterre, qui tascha de la secourir, & de Loüis XIII. Roy de France, qui par ses craintes & ses deffiances, lui fit plus de peine que les autres.

La prise de la Rochelle, mit les Huguenots si bas, que quoiqu'ils eussent encore des troupes & un grand nombre, de bonnes Places, en Guienne & en Languedoc, le Cardinal ne laissa pas, six semaines ou deux mois après, de marcher au secours de *Casal*, bien asseuré qu'à son retour, il les forceroit à se soumettre.

Vincent II. Duc de *Mantouë*, estant mort sans enfans, sur la fin de Decembre 1627. *Charles de Gonzague* Duc de *Nevers*, son cousin-issu-de-germain, & son legitime heritier, lui succeda dans les Duchez de Mantouë & de Monferrat. La pluspart des Princes d'Italie, entre autres les Venitiens, le reconnurent aussi-tost, & promirent de le maintenir; il n'y eut que les Espagnols qui ne s'accommodant point d'un voisin François, de naissance, d'interest & d'inclination, lui susciterent pour Ennemis, les Ducs de *Savoie* & de *Guastale*, qui avoient des prétentions, Savoie sur le Monferrat, Guastale sur le Mantoüan. L'un & l'autre y avoit peu de droit, & s'ils n'y eussent esté excitez, ils n'auroient point armé pour le faire valoir.

Par

Par Traité fait avec ces Princes, le Roy d'Espagne s'obligea de leur fournir hommes & argent, autant qu'ils en auroient besoin, moïennant quoi de leur costé, ces Princes lui abandonnoient les Capitales des deux Duchez, je veux dire *Casal & Mantouë*. 1628.

Le Duc de Savoie, aïant donc par ce Traité secret, permis que les Espagnols se rendissent maistres de Casal, qui estoit à leur bienséance; *Gonzales de Cordouë*, commandant dans le Milanez, mit le siege devant cette Place, avec deux mille Chevaux & huit à neuf mille hommes de pied.

Cette entreprise inopinée, jetta le nouveau Duc de Mantouë dans un grand embarras, moins parce que les Princes ses Voisins dans la crainte de s'attirer l'indignation des Espagnols, lui refuserent du secours, que parce que le Roy de France, de qui seul il en attendoit, ne pouvoit guere lui en donner, dans un tems où ses bonnes troupes estoient toutes devant la Rochelle; heureusement pour le Duc, Casal fut, ou si bien deffendu, ou si mal attaqué, que le Roy & le Cardinal, eurent le tems de le secourir.

La Reine Mere s'y opposoit, plus par humeur, que par raison. Cette Princesse égalememt ambitieuse & vindicative, haïssoit le Duc mortellement, soit parce que durant la Regence, il s'estoit declaré contre elle, soit plustost parce que malgré elle, il vouloit marier sa fille *Marie de Gonzague-Mantouë*, à Gaston de France, Duc d'Orleans. Quelque complaisance qu'eust Richelieu pour la Reine Mere sa bienfaitrice, il soutint avec fermeté, qu'il estoit de l'honneur du Roy, & de l'interest de la Couronne, d'empescher que les Espagnols n'accablassent un de ses Alliez, sans en avoir d'autre raison, sinon, qu'il estoit né en France, & qu'il y avoit de grands biens.

L'Italie opprimée, disoit le Cardinal au Roy, attend de recevoir de vostre bras victorieux, le soulagement de ses maux. Je ne suis point Prophete; cependant j'oze vous promettre, que pourvû qu'on ne perde point de tems, vous aurez délivré Casal, avant qu'il soit le mois de May, qu'avant la fin de Juillet, les Huguenots seront reduits, & que le mois suivant, vous serez de retour couvert de lauriers à Paris.

Louïs XIII. applaudit à des predictions si flateuses; il aimoit la gloire, pourvû qu'elle ne lui coustast pas beaucoup de peine à acquerir. Jamais Ministre d'Estat n'a conçû de plus beaux desseins, ni de plus vastes, que Richelieu, & jamais il n'y en a eu qui les ait mieux executez. Singulier bonheur, qui augmenta infiniment, non seulement sa reputation, mais encore l'estime & l'attachement que Louïs XIII. avoit pour lui.

Le Roy & le Cardinal, arrivez à Grenoble à la mi-Fevrier 1629. presserent le Duc de Savoie avec qui on négocioit, de rompre avec les Espagnols, ou du moins de donner passage, afin qu'on pust aller à eux, & les contraindre de lever le siege de Le Roy & le Cardinal marchent au secours du Duc de Mantouë.

forcent le passage des Alpes, font lever le siege de Casal, & achevent a leur retour de réduire les Huguenots.

1629.

Casal. On ne s'attendoit guere que le Duc fourbe & habile, fist rien de ce qu'on vouloit ; aussi comme il differoit, soit pour avoir le tems de se fortifier, soit pour donner aux Espagnols celui de prendre Casal ; comme dis-je, il differoit de rendre réponse positive, l'Armée Françoise passa les Alpes, malgré les neiges & les glaces, le froid, & le mauvais tems, le Roy marchant à la teste, le plus souvent à pied, & encourageant les Soldats, autant par ses bons exemples, que par ses liberalitez.

Le 6. Mars, l'Armée força *le Pas de Suze*. Ce Pas si celebre est un chemin entre deux Montagnes, large de vingt-cinq à trente pieds, & long d'un bon quart de lieuë ; chemin si embarassé de roches & de gros cailloux, qu'à peine en beaucoup d'endroits, peut-il y passer deux hommes de front. Ce Pas estoit fermé par un retranchement, soutenu de deux barricades à trois cens pas l'une de l'autre.

Ces Ouvrages estoient deffendus par ce que le Duc de Savoie avoit de troupes d'élite ; cependant loin de tenir ferme, ces troupes si aguerries lascherent le pied honteusement, dès qu'elles virent à droit & à gauche, les François en assez grand nombre, qui grimpant sur le haut des Montagnes, venoient les prendre par derriere. Peu s'en fallut que le Duc & son fils, ne furent enlevez par les enfans perdus. *Suze* Ville & Chasteau, capitula le lendemain ; exemple qu'eussent bien-tost suivi les autres Villes du voisinage, si la Paix ne se fust concluë.

Traité de Suze. 1629.

Le Cardinal de Richelieu, bien-aise d'épargner au Roy la peine & les frais immenses d'une plus longue expedition, sçut si bien effraïer le Duc, que ce Prince s'engagea, à donner passage & des vivres aux troupes Françoises qu'on envoiroit au secours du Duc de Mantoüe, & à contraindre les Espagnols de lever le siege de Casal ; ainsi par la seule terreur que donnerent les armes du Roy, & par la sage activité du Cardinal de Richelieu, les Usurpateurs des Estats du Duc de Mantouë, après avoir eu le tems de s'en rendre tout-à-fait les maistres, furent contraints de s'en retirer. Ce ne fut que pour un mois ou deux ; car si-tost qu'ils virent le Roy occupé contre les Huguenots, ils reprirent leur premier dessein. Le 11. Mars.

Les Huguenots n'estoient point tellement abbatus de la prise de la Rochelle, qu'ils ne se soutinssent en Languedoc, en Guienne & dans les Cevennes ; il leur restoit des Places fortes, comme *Nismes*, *Usez*, *Montauban*, *Castres*, *Privas*, *Alais*, *Milau*, *Sainte-Afrique*. Ils avoient des troupes sur pied, ils en avoient en tant d'endroits, qu'ils se flattoient de reparer leurs pertes, si le voïage de Piedmont eust duré un peu plus long tems. *Memoires de Rohan, Liv. 4. Bernard, Liv. 11.*

En May 1629. le Roy assiegea Privas, Place du Vivarez, forte par sa situation & par divers ouvrages que les Huguenots y avoient faits. Après la prise des dehors, qui cousterent au Roy plus de cinq cens de ses meilleurs hommes, la Garnison & les Bourgeois, se sauverent précipitamment, les premiers dans la Citadelle, &

les seconds dans les Montagnes; le sort de ceux-ci, fut meilleur que celui des autres: car quoique la Citadelle se rendit quelques jours après, la Garnison ne laissa pas d'estre passée au fil de l'épée.

La cause de ce malheur, fut un desesperé, qui prevenu qu'on ne pardonnoit point aux Soldats pris dans une Ville qui se rendoit à discretion, mit le feu avec une meche, à une traisnée de poudre, qu'il avoit semée devant lui, aimant mieux estre, disoit-il, étouffé que pendu. Les troupes qui dans ce moment entroient dans la Citadelle, pour en prendre possession, croïant que le desesperé mettoit le feu à une mine, pour les faire sauter en l'air, se ruërent sur lui, & sur ce qui se trouva de gens de guerre dans le Chasteau. De sept ou huit cens hommes qui s'y estoient refugiez, plus de cinq cens furent massacrez, les autres se précipiterent du haut des remparts en bas. Le Roy fit pendre en sa presence, cinquante de ces malheureux.

Les Memoires du Duc de Rohan, lorsqu'ils parlent du Sac de Privas, disent que ce furent les troupes du Roy, qui en entrant dans le Chasteau, y répandirent de la poudre, pour avoir un pretexte de massacrer la Garnison, suivant l'ordre qu'elles en avoient; quoiqu'il en soit, cette désolation effraïa tellement les autres Places Huguenotes, que pas une ne fit resistance.

Alais Ville forte & munie de tout, que le Duc regardoit comme une ressource, se rendit à composition. Le Duc en fut si ébranlé, qu'il écouta plus volontiers les offres, promesses & menaces qu'on lui faisoit secretement; il se soumit, & traitant avec la Cour, au nom de tous les Huguenots, dont il estoit comme le Chef, il obtint la confirmation des Edits faits en leur faveur. N'aïant pû obtenir pour lui l'honneur de saluer le Roy, ni la permission de demeurer dans le Roïaume, il se retira à Venise: le Roy & le Cardinal, témoignerent en estre bien-aises, parce qu'un homme si consommé dans la guerre & dans les affaires, pouvoit rendre dans l'occasion de grands services en Italie.

Cette petite guerre, qui fut finie en moins d'un mois, aïant fait croire aux Espagnols que le tems estoit revenu, d'accabler le Duc de Mantoüe, tandis que le Roy de France occupé contre les Huguenots, ne pouvoit lui mener ni lui envoïer de secours, les Allemands & les Espagnols estoient entrez en mesme mois, les uns dans le Mantoüan, les autres dans le Monferrat.

Casal fut assiegé une seconde fois, sous pretexte que Charles de Gonzague n'aïant point encore receu l'Investiture de ces Duchez, ils devoient estre mis en sequestre, en attendant que l'Empereur prononçast sur le differend des Princes qui y prétendoient. Le Cardinal de Richelieu ne fut surpris ni effraïé de cette nouvelle irruption; il avoit bien compté, que ni la Maison d'Austriche, ni le Duc de Savoie, ne garderoient le Traité de Suze, que jusques à ce qu'il se presentast occasion de le violer. N'y aïant point de tems à perdre pour secourir le Duc de Mantouë, l'Armée du Roy, toute épuisée qu'elle estoit d'une si peni-

ble Campagne, ne laissa pas l'Hiver suivant de reprendre le chemin des Alpes, forte de vingt trois mille hommes de pied & de trois mille Chevaux.

Le Cardinal passe les Alpes une seconde fois, pour obliger les Espagnols a garder le dernier Traité; & pour punir le Duc de Savoie, de l'avoir violé, il lui enleve Pignerol & s'empare de la Savoie.

Le Cardinal voulut en estre le General. Cet homme vain & jaloux d'exceller en tout, estoit bien-aise de faire voir qu'il n'estoit pas moins propre à bien commander une Armée, qu'à démesler en grand Ministre une intrigue de Cabinet. Il fut declaré par Lettres Patentes, *Lieutenant General, representant la Personne du Roy.* Ces Lettres lui donnoient pouvoir de traiter avec les Princes, d'en recevoir des Ambassadeurs, de leur en envoïer, & de faire generalement dedans & dehors le Roïaume, ce que le Roy y feroit en Personne.

C'est à cette occasion, que pour flatter la vanité de ce Prelat guerrier, on inventa le nom de *Generalissime*, afin de le distinguer

1629. des Mareschaux, de *Bassompierre*, de *Crequi*, de *la Force*, & de *Schomberg*, qui devoient estre ses Lieutenans.

Sa sortie de Paris fut une espece de Triomphe; ses Gardes commençoient la marche, ses Pages suivoient; après eux filoient vingt carrosses remplis de Gentilshommes; le carrosse du corps estoit superbe & magnifique. Le Cardinal estoit au fond: le Cardinal de la Valette & le Duc de Montmorenci estoient à une portiere; à l'autre estoient les Mareschaux, de Bassompierre & de Schomberg. Autour de ce Char, marchoient à pied, la teste nuë, plus de quarante hommes de Livrée; les Princes, Ducs, Mareschaux, de France, Marquis Comtes, ou Officiers, au nombre de plus de deux cens, suivirent à cheval plus d'une lieuë, & ne quitterent point le Cardinal, qu'il ne fust au premier Village. Il y trouva huit Compagnies du Regiment des Gardes, chacune de trois cens hommes. Ce petit Camp volant l'escorta jusques à la Frontiere.

1630. L'Armée passa les Monts en Fevrier 1630. Le Generalissime avoit donné de si bons ordres, qu'elle ne manqua de rien, lors mesme qu'elle fut bien avant sur les Terres du Duc de Savoie. Le Cardinal somma ce Prince, de donner passage & des vivres, aux termes de la derniere Paix; mais, le Duc, homme à grands desseins, dont aucun ne lui réüssit, faute de bien prendre ses mesures, ne songeoit à rien moins, qu'à executer ce Traité. Bien au contraire, c'estoit lui qui avoit attiré les Imperiaux en Italie, & excité les Espagnols à rentrer dans le Monferrat: cependant il fut tellement épouventé de l'arrivée des François, dans le fort mesme de l'Hiver, qu'il entra en négociation.

Ses delais, ses propositions, ses changemens continuels, ne faisant que trop voir quelles estoient ses intentions, l'Armée Fran- *Memoires de Pontis & de Puisegur.*

1630. çoise, à petit bruit, passa la *Doire* pendant la nuict, le 18. au 19. de Mars, l'Infanterie sur des ponts, la Cavalerie à gué. Le Generalissime passa le gué tout des premiers, aïant ce jour-là un justre-au-corps de velours jaune, une cuirasse par-dessus, un plumet jaune à son chappeau, l'épée au costé & deux pistolets à l'arçon.

Quand il fut sur l'autre rivage, il fit faire des cabrioles à son cheval, se vantant tout haut de sçavoir faire ses exercices.

La Doire passée, il fit prendre à l'artillerie & à une partie de l'Armée, le chemin de Turin, comme s'il eust voulu faire le siege de cette Ville. Ce n'estoit qu'une feinte pour tromper le Duc de Savoie, & l'obliger par là à dégarnir ses autres Places. En effet, & les troupes & l'artillerie n'eurent pas fait deux à trois lieuës, que changeant tout à coup de route, elles vinrent rabattre à *Pignerol*, Place très-importante, qui ouvroit un passage, de Dauphiné en Italie. La Ville se rendit le lendemain qu'elle fut investie. La Citadelle munie de tout, hors d'un habile Gouverneur, estoit pour tenir long-tems, d'autant plus qu'elle estoit bastie sur un rocher si dur, qu'un Mineur en deux ou trois jours n'y put faire un trou assez grand pour y mettre un homme à couvert; cependant le Comte d'*Escalongue*, c'est ainsi que se nommoit le Gouverneur, homme sans cœur & sans experience, eut si grand'-peur, que les François le fissent sauter en lair avec toute sa Garnison, qu'il promit le Samedi Saint vingt-sixiesme du mesme mois, de leur livrer sa Place, après que le lendemain il y auroit fait ses devotions; il ne tint ferme que sur cela. Quelque chose qu'on lui offrist pour l'en faire sortir sur le champ, le pieux Gouverneur ne voulut jamais y entendre, que le lendemain de grand matin il n'y eust fait ses Pasques, avec toute sa Garnison. Cette Conqueste, quoique aisée, ne laissa pas de faire un grand honneur au Cardinal.

Le 30. Mars. — 1630.

Il estoit si content de la gloire qu'il venoit d'acquerir, qu'aïant sceu qu'il estoit entré beaucoup de vivres dans Casal, & que les Venitiens se chargeoient d'en jetter dans Mantouë, il ne passa point plus avant, & revint sur ses pas pour s'emparer de la Savoie, afin que si les Ennemis dépoüilloient le Duc de Mantouë, elle pust servir d'équivalent pour lui faire rendre ses Estats. Le Roy fut de l'Expedition de Savoie, & il eut le plaisir de voir de la fenestre d'un cabinet, la fumée de ses canons qui battoient trois Places à la fois. Il ne mit guere qu'un mois à réduire tout le Duché, à l'exception de *Montmelian*.

Le 18. Juillet. — Prise & saccagement de Mantouë par les Allemands. 1630.

Pendant ce tems-là les Espagnols pressoient Casal, & les Imperiaux répandus autour de Mantouë, surprirent cette Capitale. Ils y firent un butin immense: un Soldat eut seul pour sa part, quatre-vingt mille ducats d'or, qu'il perdit en une nuict au jeu. Il n'y a point d'insolences, ni d'abominations que les Allemands ne firent dans cette pauvre Ville, en quatre jours qu'ils la saccagerent.

Ce malheur fit crier contre le Cardinal. On lui reprocha comme une faute, qu'après la prise de Pignerol, il n'avoit pas esté secourir le Duc de Mantouë: Pour reparer cette disgrace, il fit par ses intrigues, ce qu'il avoit manqué de faire par la voie des armes. A force d'argent & de sollicitations, il sçut si bien insinuer aux plus grands Princes d'Allemagne, tant Catholiques, que Pro-

testans, qu'il estoit de leur interest d'empescher qu'on ne dépoüillast le Duc de Mantoüe de ses Estats, qu'ils obligerent l'Empereur de lui en donner l'Investiture. Il se fit un Traité, en execution duquel Mantoüe fut renduë au Duc, & le siege de Casal levé.

Traité de Ratisbone. 1630.

Du 13. Octobre.

Vie du Mareschal de Toiras, Liv. 2.

Il y avoit quatre à cinq mois que la Citadelle se deffendoit avec une extrême vigueur, & l'Europe attendoit avec impatience le succès d'un siege conduit par *Ambroise Spinola*, & soutenu par *Toiras*; l'un fameux par la prise de trente Places, entre autres d'Ostende & de Breda, & l'autre déja fort connu par la belle deffense du Fort de Saint-Martin dans l'Isle de Rhé.

Toiras se deffendit avec tant d'habileté, & fut si bien secondé par sa Garnison, que Spinola son Ennemi surpris de l'activité infatigable du Commandant & de la bravoure des troupes, disoit par admiration, *Qu'on me donne cinquante mille hommes aussi vaillans & aussi bien disciplinez, je me rendrai maistre de l'Europe.* A la longue néanmoins, faute de vivres & d'argent, Toiras n'auroit pû tenir, si l'Armée que le Cardinal avoit laissée en Italie, n'eust enfin marché au secours. Les deux Armées alloient en venir aux mains, lorsque la nouvelle du Traité y arriva très-à-propos. Elle fut portée dans les deux Camps par l'Internonce *Mazarin*, jeune homme déja fort adroit, qui, quelques jours auparavant avoit ménagé une Treve, en trompant les uns & les autres.

Nouvelle cabale contre le Cardinal, dans laquelle entre la Reine Mere, qui n'estoit plus sa Protectrice; mais sa plus mortelle Ennemie. 1630.

Le Cardinal estoit alors dans la crise de sa fortune, si j'oze m'exprimer ainsi; c'est un miracle comment il put se soutenir contre une cabale épouventable, dans laquelle estoient entrez par l'artifice des Espagnols, la Reine regnante, le Duc d'Orleans, frere du Roy, & qui plus est la Reine Mere. Depuis un an ou deux elle haïssoit le Cardinal autant qu'elle l'avoit aimé.

On n'a jamais bien sçeu les veritables causes de cette haine implacable. Elle commença, à ce qu'on dit, par quelques railleries qui échaperent au Cardinal: elle augmenta par la froideur que ce Ministre témoigna à appuïer un Mariage que la Reine Mere souhaitoit. Gaston de France Duc d'Orleans, veuf depuis trois ans, demandoit qu'on le mariast à la Princesse de Mantoüe, une des plus belles Personnes & des mieux faites de l'Europe; la Reine Mere s'y opposoit, & desiroit qu'il épousast une des filles du Grand Duc, laide, boiteuse & de mauvais air; Gaston n'en voulut rien faire; le Roy ne l'en pressa pas; le Cardinal encore moins. C'en fut assez pour allumer la colere de la Reine Mere, Princesse imperieuse, fort opiniastre & extrêmement vindicative.

Une autre source de sa haine, estoit que le Cardinal ennuïé de dépendre d'elle, s'estoit mis insensiblement en possession de disposer, des graces, charges & emplois, & des affaires de l'Estat, sans lui en rien communiquer; injure des plus offensantes que l'on pust faire à une femme qui souhaitoit passionnément de regner jusques à la mort.

Quoiqu'il en soit, les soumissions de Richelieu, ses larmes, il en versoit quand il vouloit, ses protestations, les remonstrances des gens de bien, les instances du Confesseur, l'entremise du Nonce, les prieres du Roy, son autorité mesme ne purent flechir la Reine Mere. Elle disoit devant tout le monde, que quelque chose qui en arrivast, elle ne pardonneroit jamais, à un perfide, à un ingrat, à un perturbateur du repos public; c'est ainsi qu'elle traitoit le Cardinal. Selon les gens équitables, il y avoit dans ces reproches, plus de passion que de verité.

Marie de Médicis, estoit comme obsédée par son Médecin nommé *Vautier*, par la Princesse *de Conti*, la Duchesse d'*Elbeuf*, la Mareschale d'*Ornano*, la belle Comtesse *du Fargis*, confidente de la jeune Reine, par *Marillac*, Garde des Sceaux & par son frere le Mareschal, tous gens fort unis entre eux, & voulant du mal au Ministre, par vangeance ou par interest. Les Marillacs en le ruinant, esperoient devenir les maistres, l'un des affaires du Cabinet, l'autre des affaires de la guerre. Les uns & les autres, aigrirent si fort la Reine Mere, qu'elle entreprit par leur conseil & par celui des Espagnols, de faire chasser le Cardinal.

Après avoir pris ses mesures, & preparé l'esprit du Roy, elle lui representoit, quelquefois comme toute effraiée, & quelquefois les larmes aux yeux, qu'elle estoit bien faschée d'avoir donné par le passé, sa confiance au Cardinal; que c'estoit un traistre, un trompeur, qu'il songeoit à se faire Roy, ou à faire tomber la Couronne à *Louis* Comte de *Soissons*, à la charge qu'il épouseroit une des nieces de ce Ministre.

Richelieu pour parer le coup, dont il estoit bien averti, disoit au Roy de son costé, que s'il y avoit personne dont ce Prince deust se deffier, c'estoit de la Reine Mere, qu'elle ne l'aimoit point, que jamais elle ne lui pardonneroit la mort du Mareschal d'Ancre, qu'elle n'aimoit que le Duc d'Orleans, que seduite par les Espagnols & par les Partisans du Duc, elle s'estoit malheureusement mise à la teste d'un Parti, qui vouloit faire regner ce Prince & le marier à la jeune Reine; enfin, que l'unique cause pour laquelle les Conspirateurs s'acharnoient contre lui Cardinal, estoit que le connoissant également ferme & fidele, ils desesperoient de venir à bout, tant qu'il seroit dans le Ministere, de dégrader le Roy & de l'enfermer dans un Couvent.

Le Roy craignoit plus la Reine Mere, qu'il ne l'aimoit, il estoit deffiant, envieux, credule, jaloux, il n'y avoit nulle apparence à tout ce que la Reine Mere vomissoit contre le Cardinal; ce qu'il disoit au contraire, avoit beaucoup de vraisemblance; ainsi plus la Reine Mere, la jeune Reine & le Duc d'Orleans, s'emportoient contre ce Ministre, plus le Roy le consideroit; la Reine Mere cependant fit un jour de si grands efforts, que le Roy qui l'apprehendoit, promit de la satisfaire: elle ne manqua son coup que pour lui avoir laissé le tems de se repentir.

Le Roy ne l'eut pas quittée, que venant à faire reflexion sur le danger où il se mettoit, en se livrant aux Conjurez, il changea de resolution, & lorsque le Cardinal qui se croïoit disgracié, alla se jetter à ses genoux, pour lui demander son congé : *Je vous ordonne*, lui dit le Roy, *de continuer à me servir, ne craignez rien, je sçaurai bien vous maintenir.*

Journée des Duppes. 1630.

Le 11. Novembre.

Ce jour si mémorable, fut nommé *la journée des Duppes*, parce que Marie de Médicis, qui triomphoit de sa victoire, & la pluspart des Courtisans qui allerent l'en feliciter, crurent le Cardinal perdu, dans le tems mesme que le Roy s'engageoit à le proteger & à punir ses Ennemis. Vautier fut mis à la Bastille, la Comtesse du Fargis femme de grande intrigue, fut chassée de la Cour avec ignominie, les Marillacs furent arrestez. On osta les Sceaux à l'aisné, des Commissaires deux ans après, firent le Procès au cadet. Comme on ne l'accusa que de rapines & de peculat, il a toûjours passé pour plus malheureux, que coupable.

La Reine Mere prend si fort l'allarme des propositions qu'on lui fait, qu'elle s'enfuit en Flandres.

Quoique la Conjuration n'eust point eu un heureux succès, la Reine Mere sans se rebuter, recommença plus que jamais, ses plaintes, reproches & menaces; mais plus elle s'abandonnoit à son emportement, plus Richelieu en profitoit, pour persuader au Roy, que tant qu'elle seroit à la Cour, il y auroit toûjours des cabales, d'où le Ministre concluoit, qu'il estoit du bien de l'Estat, que cette Princesse se retirast, en Anjou, ou en Bourbonnois qui estoient de son Appanage, & qu'elle ni songeast qu'à passer ses jours en repos.

Le Roy agréant la proposition, on la fit à la Reine Mere, lorsqu'ils estoient à Compiegne. Le Reine Mere la rejetta avec hauteur; puis s'estant moderée par le conseil de ses amis, elle demanda deux ou trois mois pour y penser. Cependant le Roy irrité, estant parti à l'improviste, sans lui dire à Dieu, & aïant donné ordre qu'elle fust observée de près; elle eut beau jetter feu & flamme, & se plaindre par lettres, aux Grands & aux Parlemens, qu'on la retenoit prisonniere; on estoit prest de l'enlever pour la mener par force à Moulins, & de là peut-estre à Florence, si elle ne se fust enfuïe. Elle s'évada en une nuit, & se sauva en Flandres, pour y attendre le Duc d'Orleans.

Le Duc d'Orleans, qui quelques mois auparavant, s'estoit retiré à Nanci, & y avoit épousé une sœur du Duc de Lorraine, joint la Reine Mere a Bruxelles.

Il y avoit quatre ou cinq mois, que de concert avec elle, ce Prince s'estoit eschappé, & que poursuivi par le Roy qui alla jusques à la Frontiere, pour tascher de le ramener, il s'estoit retiré en Lorraine. La Mere & le fils, se joignirent à Bruxelles. Ils y furent receus avec de grands honneurs, & avec d'autant plus de joie, qu'ils se vantoient d'avoir en France un Parti tout prest d'éclater.

Ce Parti n'estoit pas aussi puissant qu'ils le croïoient, bien des gens n'ozerent s'en mettre, de peur d'un mauvais succès, beaucoup de ceux qui y estoient entrez s'en retirerent aussi-tost qu'on eut publié un Edit, qui proscrivoit ceux qui en estoient. La Reine Mere & le Duc d'Orleans adresserent inutilement des Manifestes,

des

des Libelles & des Requestes, contre le Cardinal, aux Grands, aux Villes, aux Parlemens; ces Pieces toutes cachetées, lui furent portées la plusspart par les gens qui les recevoient.

Quoique les Espagnols eussent promis au Duc d'Orleans, de lui donner douze mille hommes, pour faire une irruption en France; ils estoient si embarassez à tenir teste en mesme tems, aux Hollandois en Flandres, & aux Suedois en Allemagne, qu'ils ne lui fournirent presque point, ni de troupes, ni de munitions; l'argent luy manquoit, il eut peine à en trouver, mesme en petite quantité, tant sur ses pierreries, que sur celles de la Reine Mere, parce qu'on apprehendoit que le Roy ne les reclamast comme pierreries de la Couronne, & qu'il n'usast de represailles, si on refusoit de les rendre.

Irruption du Duc d'Orleans, qui penetre jusqu'en Languedoc, où il est bien receu par le Duc de Montmorenci Gouverneur de cette Province. 1632.

Le Duc s'estoit flatté, que si-tost qu'il seroit en France, tout le monde s'y souleveroit, ou par affection pour lui, ou par haine contre le Ministre; mais ce Prince foible & leger, y estoit si peu estimé; son Ennemi y estoit si craint, & on y desapprouvoit si fort, que la Mere & le fils se fussent jettez imprudemment entre les bras des Espagnols, que loin de prendre leur parti, toutes les Villes du Roïaume, hors quelques-unes de Languedoc, fermerent leurs Portes au Duc, quand il se presenta pour y entrer.

Il entra en Bourgogne, en Juin 1632. avec quinze cens Cavaliers, Italiens, Allemands, Wallons, le rebut des troupes Espagnoles & trois à quatre cens François, mal vestus, mal disciplinez, presque tous sans sabres ni bottes. De Bourgogne passant en Auvergne, il y leva deux mille Fantassins, & avec cette petite Armée, il arriva en Languedoc, fort rebuté de la fatigue & des dangers continuels qu'il avoit essuïez pendant une si longue route. Il fut receu avec de grandes acclamations, tant par les Estats, que par le Duc de *Montmorenci*, Gouverneur de cette Province, les Estats estoient mécontens de ce que de jour à autre, on violoit leurs Privileges, & le Duc de Montmorenci, de ce que on ne le faisoit pas Connestable. Quelques Historiens disent, que ce fut moins l'esperance d'une fortune plus brillante, ou le desir de se vanger, que les caresses de sa femme qui l'entraisnerent dans le Parti. Il avoit épousé *Marie-Felice des Ursins*, parente de la Reine Mere.

Le Duc d'Orleans grossit ses troupes en Languedoc, les Estats & Montmorenci en leverent d'autres de leur costé; toutes ces troupes jointes ensemble faisoient bien neuf à dix mille hommes. Si le Duc de Montmorenci, qui en estoit le General, avoit esté aussi habile que vaillant, c'estoit plus qu'il n'en falloir pour soutenir la guerre long-tems, dans un Païs fort abondant, & où de moment à autre on pouvoit recevoir d'Espagne des secours par mer & par terre.

Les Mareschaux, de la Force & de Schomberg, qui par des routes differentes avoient suivi le Duc d'Orleans, chacun avec un

petit Corps, n'aïant pû empescher ce Prince de pousser jusques en Languedoc, le Roy & le Cardinal se mirent en chemin pour y aller, esperant que par leur presence ils étoufferoient plus aisément cette révolte en sa naissance. Heureusement tout estoit fini avant qu'ils y arrivassent.

Journée de Castelnaudari, après laquelle le Duc d'Orleans fait sa Paix avec la Cour, sans trop s'interesser au sort de bien des Seigneurs, qui s'estoient sacrifiez pour lui.

1632.

Le 1. Septembre.

Quoique Schomberg n'eust pas cinq mille hommes, il n'avoit pas laissé de harceler les Ennemis, & de les presser si vivement, qu'irritez & honteux de le voir sans cesse à leurs trousses, ils résolurent de l'attaquer : ils estoient plus forts de moitié : ils avoient trois pieces de canon ; Schomberg n'en avoit aucune ; mais sçachant qu'ils marchoient à lui, au lieu de continuer sa route, il passa une petite Riviere, pour la mettre entre lui & eux, & alla se camper à demi-lieuë de *Castelnaudari*, dans un endroit presque entouré de fossez & de chemins creux.

Ce Camp estoit si bon qu'il y avoit de la temerité à entreprendre de l'y forcer : cependant le Duc de Montmorenci le fit précipitamment, sans mesme attendre, ni son canon, ni son Infanterie qui estoient encore assez loin. Il franchit le fossé, suivi de quelques Volontaires, & d'environ cent Cavaliers. Il deffit quelques Escadrons qu'il trouva à l'entrée du Camp : S'il en fust demeuré là, & qu'en attendant du renfort, il se fust maintenu dans un Poste si avantageux, cette attaque, quoique temeraire, n'eust pas laissé de contribuer à lui faire gagner la bataille ; mais par malheur pour lui, sans prendre garde à ce qu'il faisoit, il se mit à suivre les Fuïards, avançant toûjours vers le centre. C'estoit agir en Paladin & en Chevalier de Roman, plus qu'en habile Capitaine; aussi fut-il bien-tost puni de son imprudente hardiesse; car, il fut blessé en dix endroits, & peu après fait Prisonnier; ce qui l'empescha de se sauver, c'est que son cheval qui estoit blessé tomba mort tout à coup sous lui.

L'Armée des Mécontens fut si fort effraïée du malheur de son General, que loin de donner avec furie pour l'enlever des mains de Schomberg, l'Infanterie se débanda, & la Cavalerie se sauva avec le Duc d'Orleans à toute bride à *Beziers* ; ce Prince estoit si consterné, qu'au lieu de rallier ses troupes, ou pour continuer la guerre, ou pour faire la Paix avec avantage, il se soumit incontinent & demanda pardon. Il y eut amnistie pour lui & ses Domestiques, à la charge, qu'il renonceroit à toute intelligence, tant avec la Reine Mere, qu'avec les Estrangers; qu'il ne pourroit sans permission s'éloigner de plus d'une lieuë de l'endroit qui lui seroit marqué pour y aller tenir sa Cour; & en troisiesme lieu, qu'il aimeroit sincerement le Cardinal de Richelieu.

Procès du Mareschal Duc de Montmorenci.

A l'égard de Montmorenci, comme il n'y eut rien, ni d'exigé, ni de promis expressément dans le Traité, on lui fit son Procès. Tous les Princes & Princesses demanderent grace pour ce Seigneur, le premier du Roïaume, par son bien & par sa naissance, & un des plus considerables, par son merite, par ses services & par ses establissemens; mais le Roy ni le Cardinal n'estoient point

disposez à la lui accorder, dans l'estat où estoient les choses; il falloit un exemple, afin d'intimider les Grands, & la clemence si utile & si loüable en un autre tems, eust esté, à ce qu'on disoit, pernicieuse en celui-là.

Le 30. Novembre. Montmorenci fut décollé dans l'Hostel de Ville de Toulouse, Capitale de son Gouvernement. En pareille occasion, jamais homme de sa qualité ne fit voir plus de resignation, ni plus de pieté, elle alla jusques à prier son Confesseur, de demander pardon pour lui au Cardinal de Richelieu. Presque tous ceux que ce Ministre a envoïez sur l'Echafaut, lui ont fait amende honorable avant que de mourir. Autant qu'on parut touché de douleur & de compassion de la fin tragique du Duc, autant fut-on indigné de la legereté & de la foiblesse du Prince pour qui il s'estoit sacrifié. 1632.

Le Duc d'Orleans s'estant enfui une seconde fois, le Roy & le Cardinal s'en prennent au Duc de Lorraine, qui, chassé de ses Estats, mene une vie errante, jusques à ce qu'il y ait guerre ouverte entre la France & l'Espagne.

Sept jours après l'execution, le Duc d'Orleans s'enfuit de Tours, où il avoit esté relegué, & se retira à Bruxelles, moins par ressentiment du supplice de Montmorenci, & de l'emprisonnement d'autres gens de sa Faction, que, de peur qu'on ne le forçast, si son Mariage se découvroit, à consentir qu'il fust cassé; Gaston estant en Lorraine au commencement de 1632. y avoit à l'insçeu du Roy, épousé une des sœurs du Duc, pour s'assurer une retraite & du secours dans le besoin. Il ne pouvoit s'allier dans une Famille plus disposée à favoriser ses révoltes. *Charles IV.* Duc de *Lorraine*, un des braves hommes de son tems, & des plus ruzez Capitaines, avoit pour la France une aversion épouventable, à cause que le voisinage l'obligeoit à dépendre d'elle; & que d'ailleurs le Cardinal ne cessoit de le fatiguer par de continuelles demandes.

Ce Mariage déplut fort au Roy & au Cardinal. L'un eust voulu par jalousie, que Gaston n'eust point eu d'enfans, & l'autre qu'il eust épousé, ou sa niéce de *Combalet*, ou quelque autre Personne qui lui en eust obligation. Ce Mariage s'estoit fait, comme on le sçeut bien-tost après, dans le tems mesme que le Duc Charles protestoit qu'il n'en estoit rien, & que pour gage de sa bonne foi, il promettoit par un Traité de congedier de la Lorraine & du Duché de Bar, Gaston & tous les François qui s'y estoient refugiez.

Cet infidele Duc avoit livré *Marsal* au Roy, & par un second Traité, il lui avoit encore remis, *Stenai*, *Jamets* & *Clermont*; mais ce Duc estoit, si leger, si fourbe & si inquiet, qu'il sembloit ne donner sa parole, que pour avoir le plaisir de ne la point tenir. A peine eut-il signé ces deux Traitez qu'il les viola, ce qui aigrit si fort le Roy & le Cardinal, que sans perdre de tems, ils s'avancerent vers la Lorraine, à dessein de s'en emparer.

Le Duc pris au dépourvu, offrit au Roy pour l'appaiser, de lui remettre entre les mains la Princesse femme de Gaston: offres si peu sinceres, qu'il venoit de la faire évader & de la faire conduire en Flandres, où elle joignit son mari. Le Roy vouloit

de plus, avoir *Nanci* en dépost, Ville très-bien fortifiée, & la plus importante de tout le Païs. Le Duc promit de la livrer, ensuite il s'en repentit, puis par inquietude & par une estourderie, dont tout le monde fut surpris, il vint lui-mesme l'offrir au Roy. Comme il changeoit à tous momens, on ne le laissa point aller qu'on n'eust appris, que les François estoient les maistres de Nan-
1633. ci. Les nouvelles infidelitez de ce Prince remuant & leger, for-
1634. cerent le Roy bien-tost après de le dépoüiller tout à-fait. Le Duc mena depuis une vie errante, levant des troupes où il pouvoit, en faisant trafic, pillant indiferemment amis & ennemis, & ne cessant de cabaler, pour allumer la guerre entre la France & l'Espagne.

Plaintes reciproques des François & des Espagnols.

La France n'estoit proprement, ni en Paix, ni en guerre avec la Maison d'Austriche; car, quoique ces deux Puissances se plaignissent fort l'une de l'autre, & que leurs troupes depuis quatre ans en vinssent aux mains assez souvent en secourant leurs Alliez, c'estoit sans rompre ouvertement.

Le Roy se plaignoit de l'Empereur & plus encore des Espagnols qui avoient secouru les Huguenots, protegé tous les Mécontens, donné retraite à la Reine Mere, attiré le Duc d'Orleans en Flandres, & fourni à ce Prince, de l'argent & des hommes, pour faire une irruption en France. Les Austrichiens de leur costé, se plaignoient, que le Cardinal assistoit tous leurs Ennemis; qu'il négocioit de toutes parts pour en multiplier le nombre; qu'il avoit soulevé l'Allemagne contre l'Empereur, & empesché les Hollandois de faire leur Paix avec l'Espagne.

Les differends de Religion avoient formé depuis long-tems deux grandes Ligues en Allemagne, la Ligue *Catholique* & la Ligue *Protestante*. L'Empereur, le Duc de Baviere, les Electeurs Ecclesiastiques, les Archevesques & Evesques, le Marquis de Bade-Baden & quelques Villes des moins riches, estoient de la Ligue Catholique : de l'autre estoient, l'Electeur de Saxe, celui de Brandebourg, le Palatin, toute la Maison de Brunzwic, celle de Virtemberg, celles de Hesse & de Mcklebourg, le Duc de Pomeranie, & presque toutes les grosses Villes.

Richelieu, dans le dessein d'abattre la trop grande puissance de la Maison d'Austriche, soutient les Hollandois contre le Roy d'Espagne, souleve contre l'Empereur, les Protestans en Allemagne, & fait venir à leur secours, Gustave-Adolphe Roy de Suede.

Les Catholiques apprehendant de ne pouvoir se soutenir sans l'appui de la Maison d'Austriche, eussent tout sacrifié pour elle; les Protestans bien au contraire, persuadez que cette Maison ne pensoit qu'à les ruiner, eussent tout fait pour la détruire; le Cardinal de Richelieu, pour refroidir le zele des uns & accroistre la haine des autres, leur avoit fait insinuer que le dessein de l'Empereur, estoit de les dépoüiller tous. L'effet de ces impressions, soutenuës de beaucoup d'argent, fut que quelques Princes Catholiques s'engagerent à demeurer neutres; cependant l'Empereur, assisté des autres, avoit en fort peu de tems remporté de si grands avantages sur les Princes de la Ligue Protestante, que ceux-ci estoient en danger d'estre absolument ruinez, si le Cardinal de Richelieu, moiennant un mil-

lion par an, n'eust fait venir à leur secours, *Gustave-Adolphe* Roy de *Suede*, Prince d'un grand merite & celebre par plusieurs Victoires qu'il avoit remportées, en Danemarc, en Pologne & en Moscovie.

En deux ans & demi que Gustave fut en Allemagne, il deffit à platte-couture, les Bavarois ou les Imperiaux trois fois, & soumit, la Pomeranie, la Basse-Saxe, la Franconie, la Baviere, le Palatinat & l'Electorat de Mayence. Il auroit vraisemblablement poussé plus loin ses Conquestes, s'il n'eust esté assassiné, à la battaille de *Lutzen* : on dit que l'assassin fut *François-Albert* Duc de *Saxe-Lavembourg*, un de ses Lieutenans, que l'Empereur avoit gagné.

Conquestes du Roy de Suede en Allemagne.

1633.

Le 11. Novembre.

Ce fameux Roy de Suede, qui renouvella, le siecle passé, la gloire & le nom des Goths, lesquels avoient tant de fois fait trembler l'Empire Romain, estoit un homme d'un esprit vaste, d'un courage extraordinaire, aussi grand Politique, que vaillant Capitaine, du reste peu maistre de ses passions, trop colere, trop violent, & plustost feroce que fier.

Sa mort toute importante qu'elle estoit, ne causa aucun embarras au Cardinal de Richelieu. Toûjours ferme dans le dessein de combattre la Maison d'Austriche, sans se declarer ouvertement; il fournit un puissant secours aux Suedois & aux Hollandois, moiennant quoi, ils s'engagerent de pousser vivement la guerre les Hollandois aux Païs-Bas, & les Suedois en Allemagne. Par le Traité qu'il fit avec ces derniers, ils promitent de livrer au Roy, ce qu'ils tenoient en-deça du Rhin, & de lui remettre les Forteresses de *Brisac*, & de *Philisbourg*, qui sont les Clefs de l'Allemagne, si-tost qu'ils les auroient prises. Par là, sans tirer l'épée, le Roy poussoit jusques au Rhin, les Frontieres de ses Estats.

Après la mort du Roy de Suede, Richelieu continuë de secourir secretement les Suedois & les Hollandois, jusques à ce que, la disgrace arrivée aux uns & les plaintes vives des autres, l'obligent enfin malgré lui à en venir à une guerre ouverte, avec la Maison d'Austriche.

Il y avoit tant d'avantage & si peu de peril à continüer ainsi la guerre, qu'il n'eust point changé de conduite, si la Battaille de *Norlingue*, n'eust retabli trop promptement les affaires de l'Empereur. Les Suedois y firent une si grande perte, les Hollandois par contre coup, en furent, ou si affoiblis, ou du moins si intimidez, que pour rassurer ceux-ci, & ne pas laisser perir les autres, le Roy se vit obligé de rompre quasi malgré lui, avec la Maison d'Austriche.

Auparavant, de crainte que pendant la guerre, le Duc d'Orleans & ses amis n'excitassent des troubles en France, le Cardinal de Richelieu lui proposa d'y revenir. Gaston s'ennuïoit en Flandres, les Espagnols le negligoient, parce que rien n'avoit réüssi de tout ce qu'il avoit promis. Le Cardinal bien averti, lui fit offrir si à propos, des conditions avantageuses, pour lui & pour ses Favoris, que ce Prince s'enfuit de Bruxelles, sans en rien dire, mesme à sa femme.

Avant de declarer la guerre, le Cardinal pour prevenir une revolte dans le Roiaume, ménage si bien le Duc d'Orleans, qu'il l'engage à y revenir.

Quand il fut de retour, on le pressa inutilement de la répudier. On supposoit qu'il avoit esté enlevé par le Duc & par le Cardinal de Lorraine, & que ces Princes l'avoient forcé à épouser leur

1634.

sœur. Sur ce prétendu rapt, le mariage fut declaré nul, par le Parlement de Paris. Gaston protesta contre l'Arrest, disant, qu'il n'avoit esté, ni seduit, ni violenté, & que c'estoit volontairement qu'il avoit épousé la Princesse *Marguerite de Lorraine.* Ni la décision des Evesques, que l'on consulta là-dessus, ni l'advis des Docteurs, en Droit & en Théologie, ne purent le faire changer. Tout foible & tout inconstant qu'il estoit, il ne laissa pas de soutenir avec tant de fermeté, que son mariage estoit bon, que le Roy quelques années après fut obligé de l'approuver. Ce mariage n'estoit point inégal ni desavantageux à l'Estat, & il n'y avoit rien à redire, sinon, qu'il n'estoit pas fait avec l'agrément du Roy.

La Reine Mere n'est point comprise dans le Traité, parce qu'elle croit ne pouvoir faire sans trop se deshonorer, ce qu'on exige d'elle.

Marie de Médicis, avoit tant essuïé de traverses & de dégousts, depuis qu'elle s'estoit enfuïe, qu'elle souhaitoit fort de revenir, pourvû, disoit-elle, qu'on lui accordast, deux ou trois Places de seureté, de l'argent pour païer ses dettes, des Charges & des Gouvernemens, pour en récompenser ceux qui l'avoient suivie; son credit estoit si tombé, mesme parmi les Mécontens, que bien loin de donner la loi, elle devoit s'attendre à la recevoir.

Elle avoit auprès d'elle trois hommes qui la gouvernoient, un Secretaire-Aumosnier, nommé l'*Abbé de Saint-Germain*, un Prestre de l'Oratoire, appellé *le Pere de Chanteloube*, & un faiseur d'horoscopes, nommé *Fabroni*. La pauvre Princesse estoit coëffée de l'Astrologie Judiciaire, autant que l'avoit esté sa parente la Reine Catherine de Médicis.

Ces trois hommes avoient fort offensé le Roy, le premier par ses Libelles outrageans, le second par les pernicieux conseils qu'il donnoit à la Reine Mere, le troisiesme par ses prédictions. Ce Diseur de bonne avanture avoit eu la temerité d'assurer que le Roy n'avoit que peu de tems à vivre, ce qui avoit mis le trouble dans la Famille Roïale, & fait un grand tort à l'Estat. C'estoit principalement à Chanteloube & à Saint-Germain, que le Cardinal en vouloit; celui-ci avoit dit de lui les choses les plus desobligeantes, & l'autre jusques à trois fois avoit attenté à sa vie.

On offrit à la Reine Mere la permission de revenir, à la charge qu'elle livreroit ces trois hommes de confiance. Il estoit si honteux à cette Princesse de les sacrifier à la colere du Ministre, que selon bien des gens, on ne lui en fit la proposition, qu'afin qu'elle ne l'acceptast pas. En effet, elle ne voulut jamais y entendre.

Le Cardinal s'en soucia peu: il n'estoit point fasché qu'elle demeurast à Bruxelles, prévoïant ce qui arriva, qu'elle y seroit peu considerée des Flamands & des Espagnols, parce qu'elle ne leur estoit bonne à rien, mais au contraire fort à charge. Elle eut beau se vanter qu'elle avoit un puissant Parti, Richelieu la craignoit si peu, que malgré ses menaces, il fit resoudre dans le Conseil, qu'on declareroit la guerre à la Maison d'Austriche. L'occasion fut, que les Espagnols venoient de surprendre *Treves*, d'en enlever l'Archevesque, & de le mener Prisonnier en Flandres,

Loüis XIII. declare la guerre à la Maison d'Austriche.

parce que cet Electeur s'estoit mis depuis quelque tems sous la protection du Roy.

La guerre fut declarée le 19. May, & la Battaille se donna le 28. du mesme mois.

Il n'y avoit pas plus de huit jours que la guerre estoit declarée, qu'il se donna au Païs de Liege, une battaille memorable, entre l'Armée Françoise, qui marchoit vers Mastrict, pour joindre celle des Hollandois, & l'Armée Espagnole, qui s'estoit postée à *Avein*, pour empescher la jonction.

Victoire d'Avein, dont les François ne tirent aucun avantage, à cause de la division qui se met aussi-tost après, entre eux & les Hollandois.

Les François estoient commandez par les Mareschaux, de *Chastillon* & de *Brezé*, & les Espagnols par le Prince *Thomas de Savoie*. L'Armée des premiers estoit de six mille Chevaux & de vingt-deux mille hommes de pied, l'autre n'estoit que de dix-sept mille hommes; mais ces dix-sept mille hommes estoient si bien retranchez, que le Prince qui les commandoit ne croïoit pas que l'on ozast entreprendre de le forcer, moins encore qu'on y réüssist; cependant Chastillon & Brezé l'attaquerent, si vivement, & si à propos, que sans faire presque aucune perte (il ne leur en cousta pas cent hommes) ils lui prirent bagages & canon, lui tuerent quatre à cinq mille hommes, firent treize cens Prisonniers, & mirent le reste en fuitte.

Le plus grand fruit de la Victoire, fut la réputation qu'elle donna aux armes de France: chose d'une grande consequence à l'ouverture d'une Campagne. Les Hollandois, tout Alliez qu'ils estoient du Roy, en conçurent de la jalousie, & le Prince d'Orange *Frederic-Henry de Nassau*, qui commandoit l'Armée des Estats, chagrin de n'avoir point eu part à une action si glorieuse, la regardoit en quelque sorte comme un desavantage pour lui.

1635.

L'Armée de France & celle d'Hollande jointes ensemble, mirent le siege devant *Tirlemont*, Ville assez bien fortifiée, qui fut prise l'épée à la main, puis saccagée & bruslée, malgré toutes les deffenses & les menaces des Generaux. On y trouva quantité de provisions, qui furent consumées par le feu: Perte inestimable pour les François qui commençoient à manquer de vivres. Tout ce qu'on peut s'imaginer, de violences & de desordres, fut exercé dans cette Ville. Les Hollandois en rejetterent toute la faute sur les François, & ceux-ci sur les Hollandois; la discorde s'estoit déja mise entre les deux Armées, & plus encore entre les Chefs, le Prince d'Orange, homme lent, jaloux & irresolu, ne s'accommodoit point de la vivacité Françoise, rarement estoit-il d'accord avec Brezé & Chastillon.

Tirlemont pris, ils eurent peine à convenir, s'ils marcheroient aux Ennemis, ou s'ils assiegeroient une Place. Le Prince habile à conduire un siege, craignoit extraordinairement de hazarder une battaille; les François au contraire, plus propres à donner battaille, ne vouloient point qu'on fist de siege: après bien des contestations l'advis du Prince l'emporta, & il fut resolu, que les Armées jointes ensemble, attaqueroient *Louvain*. Au bout de dix jours elles décamperent faute de vivres, puis elles se séparerent pour subsister plus aisément.

L'Armée Françoiſe ſi floriſſante un mois devant eſtoit déja ſi délab ée, qu'elle reſſembloit plus à un Hoſpital de malades, qu'à un Camp de Soldats, & bien-loin de ſe reſtablir dans les mauvais quartiers que lui donnerent les Hollandois, elle y diminua de moitié, tant par les deſertions, que par les maladies; le reſte meſme fut bien-toſt réduit en un ſi pitoiable eſtat, que lorſque l'année ſuivante ces troupes retournerent en France, ce ne fut point en Corps d'Armée, mais par petites bandes, la pluſpart demandant l'aumoſne.

Les armes de France ne furent pas plus heureuſes en Italie qu'aux Païs-Bas. Il y avoit une Ligue entre le Roy & le Duc de Savoie. Ce Duc n'eſtoit plus Charles-Emmanuel, Prince leger & inquiet; mais ſon fils *Victor-Amedée*, qui avoit épouſé une des filles de Henry IV. Il y avoit, dis-je, un Traité, entre le Roy, le Duc de Savoie, le Duc de Parme & le Duc de Mantouë, pour conquerir le Milanez. Le Generaliſſime de cette Expedition eſtoit le Duc de Savoie. Sous lui ou en ſon abſence le Mareſchal Duc de *Crequi*, devoit avoir le commandement de toutes les forces des Alliez.

Crequi impatient de ſe ſignaler, entra dans le Milanez avec les troupes Françoiſes, & ſans en avoir d'ordre il mit le ſiege devant *Valence* pour avoir ſeul toute la gloire d'une ſi importante Conqueſte; mais avant que cette forte Place fuſt inveſtie tout-à-fait, les Eſpagnols eurent le tems d'y jetter quatre à cinq mille hommes des plus aguerris de leurs troupes; ces braves ſe deffendirent ſi bien, que Crequi, qui ne s'attendoit point à une ſi vive reſiſtance, fut obligé trois ſemaines après, de prier le Duc de Savoie de ſe rendre promptement au Camp.

La meſintelligence entre le Duc de Savoie, Allié du Roy, & le Mareſchal de Crequi, qui commandoit une Armée Françoiſe, leur fait manquer en Italie, une belle occaſion de deffaire les Eſpagnols.

Le Duc avoit de la répugnance à ſe trouver à un ſiege commencé par un autre; & s'il n'avoit apprehendé de s'attirer l'indignation du Roy & du Cardinal, il n'y euſt point eſté. Il y arriva tard, & dit dès en arrivant, que ce ſiege ne réüſſiroit point, parce que la Place n'eſtoit attaquée, ni avec aſſez de vigueur, ni par l'endroit par où ce Prince eſtimoit qu'on pouvoit la prendre: reproches ſanglans, qui le broüillerent tellement avec le Mareſchal, que bien-loin d'agir de concert, ils ne cherchoient qu'à ſe faire peine, cependant ils ne laiſſerent pas, lorſque les Eſpagnols approcherent, d'aller à eux pour les combattre. Le Duc les pouſſa ſi vigoureuſement à travers des vignes, qu'ils commençoient à ſe débander, lorſque Crequi, ſur un faux advis, & ſelon d'autres, par malice, lui fit dire qu'eſtant retranchez un peu au-delà des vignes, il y auroit de l'imprudence à les pourſuivre.

Ce faux advis arracha la Victoire des mains du Duc de Savoie; car, ſi-toſt qu'il fut retiré, les Eſpagnols ſe rallierent, & ſe retrancherent juſques aux dents, épiant le moment de jetter du ſecours dans la Place, & ſe flattant, que les maladies, la diſette, les pluies de l'Automne, obligeroient le Duc & Crequi à lever le ſiege d'eux-meſmes. Ils ne ſe trompoient point: le Duc & le Mareſchal décamperent

décamperent peu de jours aprés si précipitamment, qu'ils abandonnerent leur canon & une partie de leur bagage. Le Duc s'en prit à Crequi & Crequi au Duc, leur mesintelligence contribua plus que toute autre chose à faire échoüer cette entreprise.

Ce malheureux succes chagrina d'autant plus le Roy & le Cardinal, que de long-tems il n'y avoit eu de conjoncture plus favorable pour conquerir le Milanez, parce que le Roy s'estoit rendu maistre des passages de la Valteline, par où les Imperiaux pouvoient secourir les Espagnols. Le Duc de Rohan avec cinq à six mille hommes, François, Suisses & Grisons, s'estoit saisi de ces passages; & lorsque les Imperiaux, au nombre de plus de dix mille, estoient venus pour le forcer, il leur avoit tué deux mille hommes.

Exploits du Duc de Rohan, dans la Valteline.

Les Vaincus estant revenus quelques semaines aprés avec un puissant renfort, dans le tems que les Espagnols, du costé de la Lombardie, entroient dans la Valteline, ce General, brave & habile, aprés avoir battu ceux-ci, avoit sans se reposer marché aux autres toute la nuict, & les avoit repoussez une seconde fois. Il empescha par là, que plus de vingt mille Allemands n'entrassent dans le Milanez, & n'allassent tomber sur les bras, ou du Duc de Savoie, ou du Mareschal de Crequi.

C'est le seul avantage que la France remporta cette premiere Campagne; car, quoique le Roy eust sur la Saarre une Armée de plus de vingt mille hommes, & sur le Rhin une autre plus forte, il ne put faire autre chose que de deffendre ses Frontieres, & d'empescher mesme avec peine, que le Duc Charles de Lorraine, le General *Galas* & le fameux Jean de *Verth*, qui estoient entrez en Lorraine avec une grosse Armée, n'y prissent des quartiers d'hyver. Ce furent moins les François qui les en chasserent, que la faim & les maladies.

CAMPAGNE DE 1636.

Plus malheureuse que la precedente.

La Campagne suivante fut encore plus triste que n'avoit esté la premiere. Les Espagnols estant entrez dans les Estats du Duc de Parme, ce Prince pour les en chasser demanda du secours au Roy, qui promit de lui en donner. Il y avoit deux voies de secourir le Duc; l'une, de passer le Po & de percer jusques dans ses Estats; l'autre, d'attaquer le Milanez pour obliger les Espagnols à se retirer du Parmesan; on prit ce dernier parti, comme le plus efficace & le plus aisé.

Le Duc de Parme Allié du Roy, n'est point secouru à tems a cause de la mésintelligence, qui est plus grande que jamais, entre le Duc de Savoie & le Mareschal de Crequi.

Le Duc de Savoie, le Mareschal de Crequi & le Duc Rohan, devoient par divers endroits y entrer dans le mesme tems, puis se joindre devant Milan pour faire le siege de cette Ville: la discorde & la jalousie firent manquer un si beau projet. Rohan qui arriva trop tost, fut contraint de rebrousser chemin, faute de vivres & d'argent; Crequi arriva trop tard. On dit que ce fut à dessein, pour obliger Rohan à s'en retourner sur ses pas, de peur d'avoir le déplaisir de voir un homme si celebre partager avec lui le commandement de l'Armée Françoise.

D'un autre costé, les délais continuels qu'affecta le Duc de Sa-

voie, ne donnoient que trop à connoistre, qu'il ne s'accommodoit point d'avoir Crequi pour Collegue; la mesintelligence estoit toûjours si grande entre eux, que si le Marquis de *Leganez*, qui commandoit les Espagnols, eust esté un peu plus habile, il eust deffait le Duc & le Mareschal en deux ou trois occasions. Heureusement il prit leurs irresolutions pour des feintes, & leurs fausses démarches pour des stratagesmes.

Le Duc de Parme qui souffroit de ces divisions ne cessant de presser Crequi, le Mareschal forcé d'agir, passa le *Tessin*, Riviere qui sert de rempart & de fossé au Milanez, puis se retrancha sur l'autre bord, pour y attendre en seureté que le Duc de Savoie l'eust joint.

Le Duc & le Mareschal camperent huit jours sur le Tessin, l'un en deça, l'autre en delà, ne songeant qu'à se rendre maistres du cours de cette Riviere, lorsqu'ils apprirent que Leganez marchoit en haste à Crequi; il se flattoit de le tailler en pieces, avant que le Duc de Savoie qui estoit de l'autre costé de l'eau, pust passer pour le secourir; mais le Duc fut si bien servi, qu'en une nuict il fit faire un pont; de sorte que le lendemain il eut le tems de joindre Crequi. L'Armée Espagnole estoit de six mille Chevaux & de quatorze mille Fantassins; celle du Duc & du Mareschal avoit plus de Cavalerie & beaucoup moins de gens de pied.

L'action commença sur les sept heures du matin, & dura sans discontinuer jusques à dix heures du soir. La Victoire fut incertaine tout le jour; l'épuisement plustost que la nuict obligea de costé & d'autre les troupes à se séparer. Les François n'avoient plus assez de forces pour se deffendre, le courage manquoit aux Espagnols pour attaquer : enfin, ceux-ci s'estant retirez une demi-heure avant minuict, le Champ de battaille demeura au Duc & au Mareschal, qui ne le quitterent qu'au point du jour; du reste la perte fut à peu près égale.

Il y eut dans ce combat trois à quatre mille hommes de tuez, peu de Prisonniers, des blessez une infinité; les François & les Savoïards y acquirent beaucoup de gloire: ce fut tout le fruit qu'ils recueillirent de leur Victoire; car, soit que le Duc de Savoie, comme Crequi le lui reprocha, n'eust point envie que le Roy conquist rien dans le Milanez, soit qu'effectivement il eust peur que les Espagnols ne vinssent fondre dans le Piedmont, comme ils l'en menaçoient, il repassa le Tessin; & peu de jours après la battaille il retourna en son Païs, ce qui obligea Crequi de se mettre en quartier d'hyver, dès le quinziesme du mois d'Aoust.

Par cette retraite précipitée les Duchez, de Parme & de Plaisance, furent exposez plus que jamais aux ravages des Espagnols, & le Duc reconnut trop tard, qu'il y a plus de mal à craindre d'un Ennemi voisin, que de secours à esperer d'un ami éloigné, quoique l'un soit beaucoup moins puissant que l'autre.

Le Prince de Condé leve le — Le Prince de Condé ne réüssit pas mieux en Franche-Comté, que Crequi fit en Italie. Les Francomtois, quoiqu'obligez par

un Traité à garder la neutralité, la violant à tout moment; le Prince entra en leur Païs avec vingt-six mille hommes & mit le siege devant *Dole*. Les Suisses en gronderent, un peu d'argent les appaisa, & le Prince auroit eu bien plus de tems qu'il n'en falloit pour prendre cette forte Place, si au lieu de presser le siege selon l'ordre qu'il en avoit, il ne se fust avisé plus par lenteur que par prudence, à ce que disoient ses Ennemis, de vouloir aller pied à pied, dans l'esperance que la faim, la peste, la dissenterie qui désoloient les assiegez, les forceroient bien-tost à se rendre.

Siege de Dole en Franche-Comté.

Journal de Bassompierre, tom. II.

Tant de maux à la fois, ne leur firent point perdre courage, tout au contraire, non contens de se bien deffendre, & de répondre fierement aux menaces du Prince; ils le firent sommer de lever promptement le siege, offrant de ne point tirer pendant trois ou quatre jours, pour lui donner le tems de se retirer en seureté, menaçant s'il ne le faisoit, de ne lui point faire de quartier, lorsqu'à l'approche du secours il seroit contraint de décamper. Il ne put se venger de cette insolente bravade; les fatigues, les desertions, la disette, les maladies, avoient si fort diminué & si affoibli son Armée, que de peur d'estre taillé en pieces, par le Duc Charles de Lorraine & par vingt mille Imperiaux qui venoient au secours de Dole, il se retira en Bourgogne.

Les Imperiaux le poursuivirent, & ravagerent sous ses yeux une partie de cette Province; le Duc de Lorraine en fit autant. Aprés il mit le siege devant *Saint-Jean-de-Losne*, & fut contraint de le lever, à cause de la vive resistance des Bourgeois & de la Garnison. L'envie de piller fit manquer à ce Prince & aux Imperiaux, l'occasion de ruiner la France: le Roïaume certainement eust esté en fort grand danger, s'ils eussent poussé jusques à la Loire, comme ils le pouvoient impunément, tandis que les Espagnols saccageoient d'un autre costé jusques aux Portes de Paris.

Les Espagnols, accompagnez de Jean de Werth General des troupes de Baviere, estoient entrez en Picardie avec vingt mille Chevaux, presque autant de gens de pied & trente pieces de canon. Les Villes de cette Frontiere estoient si peu fortifiées; elles estoient si peu garnies, d'hommes, de vivres, d'artillerie & de munitions de guerre, qu'elles ne firent aucune resistance. La *Capelle* ne tint que sept jours, le *Catelet*, autre Place forte se rendit avant qu'il y eust breche. Le Comte de Soissons avec une petite Armée que l'on rassembla à la haste, parut sur le bord de la Somme pour disputer aux Ennemis le passage de cette Riviere; mais tandis qu'il les attendoit à un gué, ils la passerent à un autre.

Les Espagnols prennent en Picardie, la Capelle, le Catelet, Corbie, Roie, &c.

Roie dès le lendemain ouvrit ses Portes aux Vainqueurs; peu de jours après le Comte de Soissons, soit d'intelligence avec eux, comme bien des gens l'en soupçonnerent, parce qu'il s'imaginoit, que cette irruption ruineroit infailliblement la fortune du Cardinal, soit qu'il eust peur d'estre deffait, leur abandonna la Campagne: Leurs Courreurs firent contribuer jusques aux

Portes de *Senlis*, qui n'est qu'à dix lieuës de Paris. *Corbie*, qui passoit pour une bonne Place, & où il y avoit une Garnison de dix huit à dix-neuf cens hommes, ne se deffendit pas huit jours & se rendit à composition.

Le Cardinal sans s'effraier, ni des sanglans reproches que ces disgraces lui attirent, ni des nouveaux complots, que l'on machine contre lui, donne promptement de si bons ordres, qu'on reprend aussi-tost les Places qu'on venoit de perdre.

Alors tout le monde se mit à crier contre le Cardinal, & à lui reprocher de n'avoir pas pourveu à la seureté d'une Frontiere, aussi voisine de Paris. Il eut beau faire condamner au supplice des Traistres, les Gouverneurs, du Catelet, de Corbie & de la Capelle, on disoit, que c'estoit moins à eux qu'à lui, qu'il falloit s'en prendre, si ces Villes n'avoient point tenu.

La Populace de Paris l'accusa de vouloir livrer cette Capitale aux Espagnols, parce que pour l'agrandir, il avoit fait quelques mois devant, abbattre la Porte Saint Honoré & quelques murailles des environs. Ces discours séditieux n'effraïerent point le Cardinal: il eut la fermeté d'aller sans Gardes dans les ruës, soit pour rassurer le Peuple, soit pour faire voir la confiance que lui donnoit son innocence. L'allarme estoit dans Paris, plus grande qu'elle ne fut à Rome, lorsque Jules Cesar eut passé le Rubicon, & qu'il eut pris Corfinium & Rimini.

Chacun selon sa fraïeur grossissoit l'Armée Ennemie & multiplioit ses Conquestes. On croioit plus aux rodomontades des Espagnols, que l'on n'avoit de confiance aux forces effectives & naturelles de la France. La Cour n'estoit point faschée de voir les Parisiens saisis d'une terreur panique; ils en furent plus disposez à fournir promptement au Roy les secours, d'hommes & d'argent, dont on avoit besoin dans une conjoncture si fascheuse. En cette extremité tout le monde devint Soldat, on enrôlla, des Ouvriers, des Laquais & des Païsans; de plus, les Nobles & Privilegiez eurent tous ordre de se trouver à l'Armée que l'on assembloit. Cette Armée en moins de cinq semaines, fut de trente-huit mille Fantassins & de douze mille Cavaliers.

Le Roy s'y rendit pour animer par sa presence chacun à faire son devoir; Gaston de France Duc d'Orleans la commandoit en chef, aïant pour son Lieutenant Loüis de Bourbon Comte de Soissons. Dès qu'elle fut en marche, l'Armée des Espagnols, qui estoit beaucoup diminuée, se retira en Flandres à grands pas, après avoir jetté du monde dans les Villes qu'elle avoit conquises. Ces Places tinrent peu; Corbie qui estoit la meilleure, demanda à capituler, quand les batteries furent dressées.

Un si grand succès rendit le courage au Cardinal, & restablit glorieusement sa réputation. Les gens sages néanmoins ne laisserent pas de le blasmer, d'avoir donné au Duc d'Orleans & au Comte de Soissons, le commandement de l'Armée, parce que ces Princes le haïssant fort, il avoit lieu d'apprehender qu'ils ne s'unissent pour le perdre.

En effet, irritez de ce que Richelieu pendant le siege de Corbie, les avoit soupçonnez, à ce qu'ils s'imaginoient, de s'entendre avec les Ennemis, ils convinrent de le faire tuer. Quatre de

Memoires de Montresor & de Puisegur. Siri, tom. 8.

leurs Gentilshommes estoient prests de faire le coup, dans le tems que le Cardinal, au sortir d'un Conseil de guerre, causoit au bas de l'Escalier, avec le Duc & le Comte. Il fut redevable de la vie à la foiblesse du Duc d'Orleans, également incapable de bonnes & de mauvaises actions, quand elles demandoient de la fermeté. Le Duc fut si frappé de l'horreur de cet attentat, au moment qu'on l'alloit commettre, qu'il se retira tout troublé; ce qui fit que les assassins, qui n'attendoient que le clin d'œil, n'oserent après ce changement en venir à l'execution.

Ni ces frequentes conspirations contre la vie du Cardinal, ni les adversitez publiques, ni les imprecations des Peuples, qui le regardoient comme l'auteur des maux dont ils se plaignoient, ne lui donnerent point de disposition à la Paix; bien au contraire, pour triompher glorieusement des Ennemis du dedans & du dehors, & pour se rendre necessaire, il n'en fut que plus attentif à pousser vivement la guerre.

CAMPAGNE DE 1637.

La fortune se declare pour les François, qui prennent cinq petites Places en Flandres, & chassent les Espagnols, de Provence & de Languedoc.

Deux Armées 1637. entrerent dans les Païs-Bas; l'une y prit, *Cateau-Cambresis*, *Bavai*, *Maubeuge* & *Landreci*, petites Villes, mais importantes. Landreci qui estoit la meilleure, n'avoit que cinq Bastions & cinq cens hommes de Garnison. L'autre Armée emporta *Ivoi*; Bourg assez bien fortifié, où il y avoit beaucoup de monde; & pour se dédommager de la perte de cette Conqueste, qui retomba quelques jours après entre les mains des Ennemis, la mesme Armée prit *Damvilliers*, une des plus fortes Places de tout le Duché de Luxembourg. Les Espagnols furent très-sensibles à cette perte.

Ce ne fut pas la seule qu'ils firent en cette Campagne. Une Armée Navale les chassa de l'Isle de *Sainte Marguerite* & de celle de *Saint-Honorat*, où ils s'estoient fortifiez depuis une année ou deux, & d'où ils troubloient le repos & le commerce de la Provence. Deux mille cinq cens François firent descente en plein jour dans la premiere de ces Isles, gardée par de vieilles troupes, & deffenduë par cinq Forts, munis de monde & de canon. Le plus grand estoit à cinq Bastions: autant de Forts, autant de sieges, que les Ennemis avant que de se rendre, soutinrent avec valeur.

Ils ne furent pas plus heureux ailleurs. Le Comte de *Serbellon*, Capitaine des plus entendus & des plus braves de son tems, estant venu en Languedoc avec quinze cens Chevaux, quatorze mille Fantassins & une nombreuse artillerie, mettre le siege devant *Leucate*, Ville forte par sa situation & par d'assez bons dehors. Le Gouverneur de la Province, (c'estoit alors le Duc d'*Halluin*, fils du Mareschal de Schomberg,) ramassa neuf à dix mille hommes, tant de Milices que de troupes, avec lesquels il attaqua de nuict & à petit bruit, les retranchemens des Ennemis, leur tua plus de deux mille hommes, & les mit en si grand desordre, qu'ils abandonnerent, leur Camp, leur canon, bagages & malades. Cette action entreprise avec jugement & executée

avec vigueur, fit grand honneur au Duc d'Hallüin.

CAMPAGNE DE 1638.

Les autres Generaux qui commanderent les Armées du Roy la Campagne suivante, n'eurent pas autant de bonheur, ni peut-estre autant de conduite.

Malheureuse en sieges, heureuse en combats.

Le Mareschal de Chastillon manque Saint-Omer.

Le Mareschal de Chastillon, mit le siege devant Saint-Omer, & le leva honteusement; faute d'avoir reconnu lui-mesme, ou fait reconnoistre par gens seurs, les avenuës de la Place, il laissa un costé ouvert, par où il entra du secours.

Le Prince de Condé leve le siege de Fontarabie.

Le 7 Septembre.

Le Prince de Condé, ne réüssit pas mieux au siege de *Fontarabie*. Tout concourroit d'abord à lui faciliter la prise de cette Place; car, outre qu'il n'y avoit dedans que huit à neuf cens hommes en estat de porter les armes, une Flotte Françoise avoit pris quelques jours aprés que la tranchée fut ouverte, plus de soixante Bastimens qui apportoient aux assiegez, des vivres & des munitions. La mesme Flotte à quelques jours de là, brusla ou coula à fonds, dans la Plage de *Gattari*, dix-huit Gallions, ou gros Vaisseaux, qui n'attendoient que le moment de jetter dans Fontarabie, du monde & des vivres. Il y eut en cette action quatre à cinq mille Espagnols, ou bruslez, ou nöiez.

Memoires de l'auteur. Journal de Bassompierre.

Le fruit de tant d'avantages eust esté, que la Ville assiegée, ni l'Armée qui venoit au secours, n'eussent pû recevoir par Mer, ni vivres, ni munitions, si le Prince de Condé n'eust abandonné le *Passage*, Port commode dans le voisinage, dont il s'estoit saisi d'abord, & où on avoit trouvé cent cinquante pieces de canon. Le Prince malheureusement ne fit point attention sur l'importance de ce Poste; ce fut là qu'aborderent toutes les provisions de l'Armée qui venoit au secours.

Cette Armée estoit d'environ douze cens Chevaux & de quinze mille hommes de pied, la pluspart Milices. L'Armée du Prince de Condé estoit de dix-neuf mille hommes, troupes reglées & aguerries; neanmoins nonobstant cette difference, l'Amirante de Castille qui commandoit les Ennemis, eut la hardiesse en plein jour, d'attaquer les Lignes du Prince, & le bonheur de les forcer. Les François surpris & poussez, s'enfuïrent en si grand desordre, qu'on ne put jamais les rallier. Déroute bien honteuse, au Prince principalement à qui on en donnoit la faute. En vain, la rejetta-t-il sur quelques-uns de ses Lieutenans; on disoit hautement à la Cour, aussi-bien qu'ailleurs, que dans le pitoïable estat où se trouvoit Fontarabie, quand on en commença le siege, elle n'eust pas tenu quinze jours, devant un autre General moins lent & plus entendu.

La honte & le desavantage qu'on receut de ces deux échecs, furent récompensez par les Victoires que remporterent *Pontcourlai* neveu du Cardinal, & le Duc *de Saxe-Veimar*, l'un sur mer & l'autre sur terre.

Deffaite de la Flotte d'Espagne, par celle

Le 1 Septembre.

Pontcourlai averti qu'il y avoit devant Genes quinze Galeres Espagnoles, partit de Marseille pour les combattre, avec quinze de celles du Roy. Le combat fut sanglant. Les Ennemis y perdirent

trois à quatre mille hommes & six de leurs Galetes. La perte des François ne fut pas de beaucoup si grande: cette Battaille mit Pontcourlai en réputation, quoiqu'il n'y eust d'autre part, que de s'y estre trouvé, encore eut-il si grand peur au commencement de l'action, que ses Lieutenans lui dirent, que s'il ne vouloit se rassurer, ils alloient le faire enfermer, de crainte que son inquiétude ne décourageast les Soldats & les Matelots. Tel est le sort des Commandans & des gens qui servent sous eux, que les uns joüissent de la gloire, qui ne s'acquiert le plus souvent que par la bravoure des autres.

de France, à la vûe de Genes.

La Victoire d'Allemagne estoit bien d'une autre importance. Le Duc de Veimar après avoir esté forcé de lever le siege de *Rinfeld*, avec perte de son bagage, d'une partie de ses munitions, & de quelques pieces d'artillerie, retourna quelques jours après livrer battaille aux vainqueurs, & les surprit si à propos à la pointe du jour, qu'ils s'enfuïrent à vauderoute; ceux de leurs Officiers qui voulurent faire resistance, furent tuez, ou faits Prisonniers; du nombre de ceux-ci, furent leurs quatre Generaux, le Duc *Savelli*, *Jean de Verth*, *Enchenfort* & *Sperreiter*.

Deffaite des Imperiaux, près de Rinfeld le 2. Mars; & a Virtenviel le 9. Aoust.

Une Victoire si complette, augmenta considerablement la réputation du Duc de Veimar; elle lui laissa l'Alsace en proie, & jetta la consternation en Allemagne jusques au Danube. Ce Duc de Veimar avoit servi dès sa jeunesse, sous Gustave Adolphe Roy de Suede, & depuis la mort de ce Monarque, il commandoit sur les bords du Rhin, une Armée de dix-huit mille hommes, Allemands, Suedois & François. Quoique ce fust le Roy qui la païast, pour faire de ce costé-là, une puissante diversion; Veimar faisoit la guerre plus pour lui, que pour la France. Il conquit Rhinfeld, puis Fribourg, & enfin réduisit Brisac à se rendre à composition, sur la fin de cette mesme année, après avoir battu deux fois les Ennemis, qui approchoient pour y jetter du secours. Dans le tems qu'il songeoit à se faire une Principauté, des Villes qu'il avoit conquises, une fiévre le mit au tombeau en Juillet 1639. ses Lieutenans après sa mort, livrerent toutes ses Places au Roy, moïennant de grosses pensions & de l'argent comptant. Brisac ne se pouvoit païer, c'est le passage le plus commode & le plus important qu'il y ait sur le Rhin.

Le 19. Decembre.

De si heureuses acquisitions, & la prise d'une Place en Artois, réparerent la disgrace que les armes du Roy essuïerent devant *Thionville*, en Juin 1639.

CAMPAGNE DE 1639.

Le Marquis de *Feuquiere*, aïant assiegé cette Ville, avec neuf mille Fantassins & quatre à cinq mille Chevaux; il eut d'autant plus d'esperance de l'emporter bien-tost, que le Gouverneur n'y estoit point, & que l'on y manquoit de pain & de munitions. En effet, elle fut pressée si vivement, que quoique la Place fust très forte, elle ne pouvoit tenir long-temps, si le Comte Picolomini General des troupes Imperiales, ne l'eust promptement secouruë.

Le 7. Juin.

Les François sont surpris & deffaits devant Thionville. 1639.

Il fit tant de diligence, & marcha à si petit bruit, que quand ses coureurs parurent, Feuquiere ni ses Lieutenans, ne pouvoient croire que ce fust lui. Les Ennemis forcerent les Lignes & s'emparerent du canon. Feuquiere faisant son devoir, fut blessé & pris Prisonnier, de là conduit à Thionville; il y mourut de desespoir & de chagrin un an après.

Les François en cette occasion perdirent peu de Cavalerie, parce qu'elle s'enfuït de bonne heure, la moitié de l'Infanterie se fit hacher en pieces, le reste fut fait Prisonnier; l'artillerie, les munitions, les vivres & tous les bagages, demeurerent aux Imperiaux; glorieuse Victoire qui leur gonfla si fort le cœur, que quelques jours après ils firent le siege de *Mouzon*. Ils en emporterent les dehors avec tant de rapidité, que la Ville se fust renduë bien-tost, si le Mareschal de Chastillon qui avoit formé une Armée des Garnisons du voisinage, & des débris de l'Armée vaincuë, n'eust marché promptement au secours. A l'approche du Mareschal, les Ennemis qui le craignoient, aimerent mieux se retirer, que de risquer une battaille.

Les François prennent Hesdin en Artois. Cet avantage joint à la prise de *Hesdin*, consolerent le Roy de la disgrace de Thionville. Hesdin passoit alors pour une des meilleures Places qu'il y eust dans les Païs-Bas. Quoiqu'elle soit dans un fond, il n'y a rien qui la commande, & on ne peut l'attaquer que par un endroit; de tout autre, c'est un Marais impraticable. Elle avoit six grands Bastions, des demi-lunes devant les Courtines, un Fossé large de trente toises, où il y avoit vingt-deux pieds d'eau vive, une Contrescarpe double, fossoiée & palissadée. Le Commandant estoit un brave homme, & quoiqu'il eust quatre-vingt ans, il n'en estoit pas moins attentif; la Garnison estoit nombreuse, & composée de gens d'elite; cependant au bout de six semaines, elle se trouva si diminuée, que ne pouvant soutenir l'assaut qu'on alloit donner à la Place, elle fut contrainte de se rendre. *Le 30. Juin.*

Le Roy entra en Triomphateur par la breche, & quand il fut au haut il y donna à la Meilleraie, qui avoit commandé à ce siege, le Baston de Mareschal de France, moins pour lui faire honneur par cette distinction, que pour faire plaisir au Cardinal de Richelieu, dont la Meilleraie estoit parent.

Ils prennent Salces en Roussillon. *Tandis qu'on pressoit Hesdin, Henry Prince de Condé estoit entré en Roussillon, avec seize mille Combatans & une belle artillerie, & il avoit assiegé Salces, petite Place fortifiée à l'antique; au bout de trois semaines le Prince l'emporta d'assaut; mais il ne put empescher, qu'environ quatre mois après les Ennemis ne la reprissent.* *Le 19. Juillet.*

Campagne de 1640. *L'année suivante, je veux dire 1640. le Roy eut de grandes Armées, en Allemagne, aux Païs-Bas, en Cerdagne & en Italie.*

Heureuse pour les François. *L'Armée d'Allemagne demeura sur la deffensive, & ne servit qu'à conserver les Places conquises en Alsace. L'Armée de Flandres.*

Le 10. Aoust. dres prit *Arras*, après avoir repoussé le Gouverneur des Païs-Bas qui estoit venu au secours. Par cette Conqueste, la Picardie si exposée aux ravages des Espagnols, fut couverte de ce costé-là, & la Flandres au contraire, fut ouverte aux courses des François. Dans les Pais Bas, par la prise d'Arras.

L'Armée de Roussillon fit une bien plus grande breche à la Monarchie Espagnole, en soutenant une revolte qui lui enleva une Province, & qui en fit soulever une autre.

Les *Catalans* jaloux de leurs libertez venoient de se revolter, indignez de ce que le Roy d'Espagne les chargeoit de quartiers d'hiver, d'Imposts & de nouvelles Loix toutes contraires aux anciennes selon lesquelles cette Province se gouvernoit depuis long-tems quasi comme un Estat libre : elle avoit des Ambassadeurs à la Cour-mesme de son Roy, & n'obéissoit à ses ordres, qu'autant qu'ils estoient conformes aux Coustumes & Mœurs du Païs. Le Cardinal leur conseilloit de se mettre en Republique; mais cette forme de Gouvernement ne convenant, ni à leur genie, ni à leurs interests, ils se donnerent à la France, à la charge d'estre maintenus dans tous leurs Droits & Privileges. Heureuse en Espagne, par la revolte des Catalans & des Portugais.

Le Portugal se revolta en mesme tems. Depuis que Philippe II. s'estoit saisi de ce Roïaume, & qu'il l'avoit uni à la Couronne de Castille (il y avoit prés de soixante ans), les Portugais, quoique jaloux & Ennemis des Castillans, l'avoient souffert patiemment, sur l'esperance qu'on leur donnoit qu'ils seroient gouvernez selon les Loix de leur Païs, & qu'ils auroient la liberté, comme les Espagnols naturels, de trafiquer au Nouveau Monde. Ces flatteuses esperances renouvellées de tems en tems, n'aïant point eu d'execution; ces Peuples d'ailleurs estant aigris de la hauteur insupportable avec laquelle les traitoit le Comte Duc d'*Olivarez*, Ministre plus vain que capable, qui gouvernoit l'Espagne sous Philippe IV. les choses en vinrent à un point, que, soit par ressentiment, soit de honte & de regret d'avoir esté si long-tems soumis à un joug estranger, ils entreprirent de le secoüer.

Quelques dangers que courussent ceux qui trempoient en ce dessein, & quelques récompenses que deussent justement attendre ceux qui l'auroient revelé, il demeura tellement secret entre deux cens trente Personnes à qui il fut communiqué, que pas une ne le découvrit. Toutes les Villes Portugaises se revolterent le mesme jour dans les quatre Parties du Monde, & proclamerent Roy, *Jean IV.* Duc de *Bragance*, légitime heritier de la Couronne de Portugal. Le 1. Decembre. 1640.

Une autre circonstance qui n'est guere moins estonnante, est que ce qu'il y avoit de Castillans dans ce Roïaume, en furent tous chassez en huit jours, sans aucune effusion de sang; parce que le Cardinal estoit un homme à grands desseins, & qu'il souhaitoit passionnément d'abbaisser la Maison d'Austriche, bien des gens crurent que c'estoit lui qui avoit suscité ces revoltes : il est vrai qu'il les appuïa; mais il n'est pas moins vrai, qu'il en estoit si peu l'auteur, qu'il ne pouvoit en croire la nouvelle,

quand on la lui annonça. Il ne songeoit alors qu'à pousser vivement la guerre en Piedmont & dans le Montferrat.

Heureuse en Italie, par la levée du siege de Casal & par la prise de Turin.

Trois ans auparavant, *Victor-Amedée* Duc de Savoie & *Charles de Gonzague* Duc de Mantouë, estoient morts assez promptement, à douze jours près l'un de l'autre; l'un estimé pour sa conduite, & l'autre peu consideré, à cause de sa lenteur & de ses irresolutions; tous deux Alliez de la France, le premier par necessité, le second par affection. Ces Ducs aïant laissé pour Heritiers; le Duc de Savoie, deux fils, dont l'aisné n'avoit que cinq ans; & le Duc de Mantouë son petit-fils, appellé *Charles*. Les meres de ces jeunes Princes furent Regentes de leurs Estats, & demeurerent Alliées à la France, plus par le besoin qu'elles en avoient, que par inclination.

La Regence de la Doüairiere de Mantouë ne fut troublée d'aucun revers, parce qu'elle sceut se ménager. Quoique cette Princesse eust le cœur aussi Espagnol que son mari l'avoit François, elle sceut si bien dissimuler, qu'on ne découvrit que fort tard, que ce fut elle qui excita le Gouverneur du Milanez à faire le siege de *Casal*; aimant mieux que les Espagnols s'emparassent de cette Place, que de voir les François la garder sous divers pretextes, depuis quatorze ou quinze ans.

Bien que la Doüairiere de Savoie eust esté reconnuë Regente par le Senat de Chamberri, par celui de Turin & par toute la Noblesse du Piedmont & de la Savoie, elle ne laissa pas d'estre troublée, & mesme bien-tost, par les deux Princes ses beaux-freres, que l'Empereur declara Regens, en haine de ce que la Duchesse avoit renouvellé avec la France, un Traité de Ligue offensive: ces deux Competiteurs estoient le Prince *Maurice* Cardinal & le Prince *Thomas* de *Savoie*. Leur aisné les aïant chassez, à force de les chagriner, ils s'estoient retirez, le Cardinal à Rome, & l'autre dans les Païs-Bas, où leur Cousin le Roy d'Espagne lui avoit donné de l'Emploi.

Maurice & Thomas retournez en Piedmont, y eurent bien-tost un grand Parti; ils estoient si aimez, la Duchesse leur belle-sœur y estoit si peu considerée, les François qui la soutenoient y estoient tellement haïs, que le Prince Thomas trouva sans peine des amis, qui l'introduisirent dans *Turin*. En deux ou trois heures il se rendit maistre de la Ville, & la Duchesse n'eut que le tems de s'enfuir dans la Citadelle, où il y avoit Garnison Françoise.

Pour prévenir de plus grands revers, & soutenir en Italie la réputation des armes du Roy, *Henry de Lorraine* Comte d'*Harcourt*, eut ordre de secourir Casal, & de reprendre Turin. Cela n'eust pas esté possible, veu le peu de monde qu'il avoit, si la valeur des troupes & l'intrepidité du Chef, n'eussent suppleé au deffaut du nombre.

Le Marquis de Leganez Gouverneur de Milan, avoit mis le siege devant Casal au commencement du mois d'Avril, avec cinq

mille Chevaux, quatorze mille Fantassins, & une nombreuse artillerie : le Comte d'Harcourt chargé d'aller au secours, n'avoit que dix pieces de canon ; sept mille hommes de pied & trois mille Cavaliers; cependant il ne laissa pas le 29. du mesme mois de fondre sur les assiegeans, & de les pousser si vivement qu'ils ne purent se rallier.

Il sauta le premier dans les lignes; il eut deux chevaux tuez sous lui, le troisiesme estant demeuré dans la bouë, le Comte ne se débarrassa, qu'en y laissant ses bottes, son chappeau & ses pistolets; ses Lieutenans qui attaquoient par un autre endroit, repoussez jusques à trois fois, renverserent à la quatriesme, tout ce qui se presenta devant eux. Les Espagnols perdirent en cette journée, huit canons, six mortiers, toutes leurs munitions, une partie de leur bagage, quatre mille hommes tuez sur la place, & prés de deux mille Prisonniers.

Casal delivré, Harcourt marcha à Turin. Bien qu'il y eust dans la Ville presque autant de monde à la deffendre qu'il y en avoit à l'assieger, il fortifia si bien ses lignes, que lorsqu'il fut attaqué, d'un costé par le Prince Thomas qui estoit sorti de Turin avec quatre à cinq mille hommes, & de l'autre en mesme tems par le Marquis de Leganez, avec douze à quinze mille, il les repoussa jusques à trois fois, leur tua cinq à six mille hommes, & les força quelques jours aprés, Leganez à se retirer, & le Prince à capituler.

Le 24. Septembre.

De si heureux évenemens mirent le Comte de Harcourt dans une haute réputation, quoiqu'il y eust bien des gens qui le traitoient de temeraire, & qui disoient mesme à la Cour, que la lascheté des Ennemis & leur peu de conduite, lui avoient tenu lieu d'experience & de capacité. Il fut bien secondé par ses Lieutenans, *Philippe* Comte *de la Mothe-Houdancourt*, *Henry de la Tour* Vicomte *de Turenne*, & *Cesar de Choiseul* Comte du *Plessis-Praslain*, trois hommes déja d'un grand nom, qui devinrent Mareschaux de France, & qui rendirent à la Couronne d importans services.

Nouvelles prosperitez, dont le cours est arresté par une guerre Civile.

1641.

Cette prosperité continua l'année suivante. Les François prirent en Piedmont, *Mondovi*, *Ceva* & *Coni* ; *Elne* & *Argelles*, en Roussillon ; en Catalogne, *Constantin* ; en Flandres, *Bapaume*, *la Bassée*, *Lens*, *Aire* & *le Pont-Avendin*. Les armes du Roy eussent fait de plus grands progrés, si les cabales que la prudence & la vigueur du Cardinal avoient dissipées tant de fois, ne se fussent renouvellées.

Il y avoit tantost quatre ans que Loüis de Bourbon Comte de Soissons, apprehendant d'estre arresté, s'estoit refugié à *Sedan*, Ville trés-forte, dont estoit Souverain *Maurice de la Tour* Duc de *Boüillon*, homme aussi remuant que le Mareschal son pere, & qui ne cherchoit comme lui, qu'à exciter des troubles pour en tirer quelque avantage. Le Comte & le Duc ne furent pas long-tems ensemble sans machiner une revolte ; l'Empereur

leur promit des troupes, l'Espagne promit de l'argent.

Le Comte de Soissons, le Duc de Boüillon & autres Mécontens, entrent en France, avec une Armée, & gagnent une bataille, où le Comte est tué.

Aidez de ces deux Puissances, le Comte & le Duc assemblerent une Armée de deux à trois mille Chevaux & de huit mille hommes de pied. Leur dessein estoit de pousser jusques à Paris, afin d'obliger le Roy à congedier le Cardinal, qu'ils disoient dans leur Manifeste, estre l'unique auteur de la guerre, & le plus grand obstacle à la Paix. Le Mareschal de Chastillon, que le Roy envoïa contre eux avec neuf mille Fantassins & trois mille Chevaux, avoit ordre de ne rien risquer; mais trouvant fort mauvais que l'on lui donnast des leçons, bien-loin d'executer ses ordres, il attaqua les Mécontens, dès qu'ils eurent passé la Meuse.

Le combat se donna à une lieuë de Sedan, près d'un Bois appellé la *Marfée*. L'Armée de Chastillon fut rangée dans un si bel ordre, & dans un terrain si commode, qu'il eust remporté la Victoire, si la valeur des troupes eust un peu répondu à l'habileté du General. L'aisle droite fit son devoir, la gauche ne le fit point du tout, non plus que le Corps de battaille; c'est ce qui fut cause de la deffaite. Le desordre commença par la Cavalerie, qui sur un bruit vague & confus, qu'il y avoit des Traistres parmi eux, s'enfuit sans tirer un coup : l'Infanterie fit peu de resistance. Ce fut moins une battaille qu'une déroute; il n'y eut pas de costé & d'autre cinq cens hommes de tuez : l'effroi estoit si grand dans l'Armée Roïale, que Chastillon put à grand'peine rallier quelques Compagnies avec lesquelles il fit ferme.

Ce fut dans ce nouveau choc que le Comte de Soissons fut tué, ou par lui-mesme, à ce qu'on croit, en levant la visiere de son casque avec un de ses pistolets, ou selon d'autres Historiens, par un Cavalier de sa Garde, lequel ne le reconnut pas. Le 6. Juillet.

Quoique les Mécontens eussent deffait l'Armée du Roy, la mort du Comte les dissipa, & le Duc de Boüillon abandonné de la pluspart, rendit pour faire sa Paix, le canon, le bagage & près de deux mille Prisonniers qu'on avoit pris dans le combat. S'il en usa ainsi, ce ne fut que parce qu'il craignoit qu'on ne l'assiegeast dans Sedan. Son genie le portoit si fort à broüiller, que dès qu'il put ourdir une nouvelle trame, il n'en manqua point l'occasion, croiant ne trouver sa seureté & son agrandissement, que dans les troubles de l'Estat.

Nouvelle Conspiration, contre le Cardinal, qui fait resoudre pour l'eluder la conqueste du Roussillon.

1642.

Depuis un an ou deux Richelieu pour estre informé des plus secretes pensées du Roy, avoit mis auprès de ce Prince, un jeune homme, appellé *Cinq-Mars*, homme bien fait & plein d'esprit, fils du Mareschal d'*Effiat*. Le pere devoit sa fortune à la protection du Ministre. Loüis XIII. aimoit tendrement Cinq-Mars, & n'avoit rien de caché pour lui. Il y eut néanmoins quelques intervalles de tiedeur : ils se broüillerent plus d'une fois, parce que le Favori n'avoit pas autant de complaisance que le Roy auroit souhaité; le jeune homme estoit fougueux; il ne pouvoit se contraindre; il se soucioit peu d'estre en faveur; & il n'auroit pensé qu'à joüir des plaisirs en repos, si des gens mal intentionnez,

n'eussent réveillé sa vanité. A force d'y estre excité, à la fin il se mit en teste de ruiner le Premier Ministre, pour le devenir aprés lui.

Ces mesmes gens, prirent le soin de faire entrer dans la cabale, le Duc de Boüillon, quelques autres Personnes de qualité, & principalement Gaston de France Duc d'Orleans, au nom de qui ils envoïerent en Espagne, afin de s'assuret d'un secours quand ils viendroient à éclater.

Cinq-Mars réüssit à dégouster le Roy des services du Cardinal; Loüis XIII. estimoit & craignoit mesme son Ministre; mais il ne l'aimoit pas. Le jeune homme allant plus loin, eust poignardé le Cardinal, si le Roy ne l'en eust empesché. De toutes les Conjurations qui se firent contre Richelieu, celle-ci fut la plus dangereuse, parce que le Roy ne la desapprouvoit pas, & qu'elle avoit pour Chef, un Favori aussi aimé de la Noblesse & du Peuple, que le Ministre en estoit haï.

Le Cardinal depuis long temps, estoit si accoustumé aux inégalitez du Roy, qu'il ne s'effraïa point de le voir changé à son égard; ce qui mit le Ministre en garde, c'est que Cinq-Mars sa Créature, bien-loin de lui rendre compte, lui faisoit mystere de tout; ce silence lui ouvrit les yeux, & il conclut de là, qu'il y avoit un complot, & que le Favori en estoit.

En pareille occasion, Richelieu n'aïant point trouvé de plus efficace remede, que de se rendre necessaire, en engageant le Roy en quelque grande entreprise; il fit resoudre au Conseil, qu'on feroit cette année tous les efforts imaginables, pour conquerir le Roussillon, comme absolument necessaire pour soutenir la révolte des Catalans.

Quelque aversion que le Roy eust à faire un si long voïage, & quelque chose que les Conjurez lui dirent pour l'en dissuader, le Cardinal fit tant qu'il l'y engagea; l'habile Ministre sçavoit si bien tourner son Maistre, qu'en de certains momens, il en faisoit ce qu'il vouloit; on prit *Collioure* au mois d'Avril, puis

Le 9 Septembre. on assiegea *Perpignan*. La Ville & la Citadelle estant si bien fortifiées, qu'il en eust cousté trop de monde à s'en rendre maistre par la force, on ne songea qu'à les reduire par la disette; en effet, environ quatre mois aprés, cette importante Place, fut contrainte de capituler faute de vivres & de poudre. On y trouva cent trente pieces de canon, & de quoy armer vingt mille hommes. Siege de Perpignan.

Le succès de ce siege quelque important qu'il fust, inquiétoit moins le Cardinal qui venoit de tomber malade, que la Conjuration, laquelle se fortifioit, à l'Armée principalement où Cinq-Mars estoit fort aimé, à cause des manieres honnestes qu'il avoit pour les Officiers, & des liberalitez qu'il faisoit souvent aux Soldats: la froideur du Roy à l'égard du Premier Ministre, n'estoit point une chose secrete; & on disoit publiquement, qu'avant qu'il fust un mois ou deux, ce Ministre seroit congedié.

Le 16. May. Ce fut bien à propos pour lui, qu'arriva la déroute du Maref- Deffaite du

Mareschal de Guiche, a Honnecourt en Cambresis.

chal de *Guiche*, qui fut surpris en Flandres & vaincu par les Espagnols. Bien des gens crurent que Richelieu prévoïant l'extrême embarras, où une deffaite jetteroit le Roy, avoit mandé au Mareschal son Allié & son Confident, d'attaquer & de se laisser battre. Quoiqu'il en soit, dès que le Roy sçut la nouvelle, il escrivit Lettre sur Lettre au Cardinal, le conjurant de remedier à ce malheur, & lui protestant que quelques bruits qu'on fist courrir, il l'aimoit & l'estimoit plus que jamais.

Le Cardinal aïant enfin éventé la Conjuration qu'on avoit tramée contre lui, fait mourir les Conspirateurs, puis revient malade à Paris.

Le Roy estoit alors au siege de Perpignan, & le Cardinal à Tarascon, où il ne songeoit qu'à se guerir. Les Lettres du Roy rassurerent le Premier Ministre, & l'animerent d'autant plus à poursuivre les Conjurez, qu'à force d'intrigues & d'argent, il venoit de recevoir un double du Traité, que leur Envoïé avoit quelques mois devant signé pour eux à Madrid : fatal Traité, qui fut la cause de leur perte, parce que le Roy haïssoit les Espagnols si fortement, que si-tost qu'on lui eust annoncé cette importante découverte, il consentit qu'on arrestast le Favori & ses Complices.

Le double qu'on avoit du Traité signé à Madrid, n'estant qu'une simple Copie, on n'eust pû faire leur Procès sur cette Piece informe, si dans la vûë d'avoir leur grace, ils ne se fussent accusez l'un l'autre. Cinq-Mars eut le cou couppé avec de *Thou* son Confident. Tout le crime de celui-ci, estoit d'avoir sceu le complot & de ne l'avoir pas revelé. Le Duc de Boüillon eust eu aussi le mesme sort, si pour racheter sa vie & sa liberté, il n'eust livré au Roy, la forte Place de Sedan. Gaston Duc d'Orleans, demanda pardon, & l'obtint en avoüant tout. 12. Septembre.

S'estre vengé si hautement du Favori du Roy, & du Roy mesme en quelque sorte, qui soutenoit le Favori, c'eust esté pour le Cardinal un sensible plaisir, si ses infirmitez lui eussent permis de le gouster. Sa santé estoit si mauvaise, qu'il fallut pour le ramener, faire une chambre portative, où il estoit couché dans un lict magnifique. Il y avoit à costé du lict, à gauche, une petite table, à droit, un siege pour asseoir les Personnes, qui tour à tour entretenoient le Cardinal. Cette superbe Litiere, fut portée par vingt de ses Gardes qui se relaïoient les uns les autres; elle estoit si haute & si large, que pour la faire entrer dans les lieux où il devoit loger, on abbattoit portes & fenestres.

Mort de ce Ministre.

L'ambitieux Ministre, fit près de deux cens lieuës dans ce lict triomphal, entrant par tout par la breche, après avoir triomphé de ses Ennemis particuliers & de ceux de l'Estat. Ni les remedes ni le repos ne retablirent point sa santé. Après avoir souffert six mois, avec un courage heroïque, il mourut le 4. Decembre 1642. en sa cinquante-huitiesme année, & la dix-huitiesme de sa toute-puissance, Favori de son Roy les premieres années de son Ministere, presque son égal sur la fin: Tant son pouvoir fut grand. Loüis XIII. sembloit l'avoir associé à la Royauté; le Cardinal avoit une Garde comme le Roy, ses Gardes le suivoient au Louvre & se mesloient avec ceux du Roy.

Jamais homme n'a eu ni d'adulateurs plus outrez, ni de censeurs plus impitoïables qu'en a eu ce Premier Ministre ; c'estoit selon les uns, un Sage parfait, un Politique achevé, un Prélat consommé dans la pratique des vertus, & selon les autres, un temeraire, qui avoit beaucoup de bonheur, peu de prudence & d'habileté, maniaque en de certains tems ; d'ailleurs un franc scelerat. Pour en bien juger, estudions-le dans ses actions, & tâchons de développer les plis & replis de son cœur.

Ses grandes qualitez. C'estoit certainement un grand & hardi Politique, d'un genie vif & penetrant, d'un jugement net & solide, vaste & secret dans ses desseins, prévoiant, adroit, vigilant, d'une conduite ferme & égale, aimant l'Estat, en connoissant les forces mieux qu'on n'avoit fait avant lui, & les emploïant à propos, ou pour aggrandir le Roïaume, ou pour en soutenir la gloire ; du reste, l'homme le plus vain qui peut-estre ait jamais esté. *Son foible.* A force d'entendre dire à une trouppe de Flateurs, qui estoient païez pour le loüer, qu'il n'avoit point encore paru de plus grand homme dans l'Univers ; il se l'estoit enfin persuadé.

De là venoit qu'il regardoit comme une injure les loüanges que l'on lui donnoit si elles n'estoient hiperboliques. De là venoit cette colere qui étincelloit dans ses yeux, pour peu qu'on lui resistast, & ce desir insatiable de se venger. Il ne pardonna jamais, non pas mesme à sa bienfaitrice, je veux dire, à la Reine Mere. La pauvre Princesse après avoir erré onze ans, de Flandres en Hollande, d'Hollande en Angleterre, & d'Angleterre en Allemagne, *Le 3. Juillet.* estoit morte à Cologne, cinq mois avant lui, abandonnée de ses enfans, qui n'eussent ozé la soulager, de peur de déplaire au Cardinal. *Mort de Marie de Medicis. 1643.*

Histoire de l'Academie Françoise, in 12. par M. Pellisson, p. 111. & suiv. Cet homme vain, croïoit exceller, non seulement en politique, mais en tout genre de merite, principalement en éloquence, en poësie, & dans l'art de bien escrire ; cependant il n'y a rien que de fort commun dans ses harangues, dans ses sermons, & dans ses œuvres de controverse. Ses vers valent encore moins. Comme il aimoit passionnément la Comedie, il avoit à ses gages cinq Auteurs celebres, qui travaillant ensemble, en faisoient une en un mois. Souvent il en fournissoit le sujet, & il y avoit toûjours quelques Scenes de sa façon. *Mirame* est presque tout-à-fait de lui, aussi témoigna-t-il pour cette Piece une tendresse de Pere. Ce fut pour la representer, qu'il fit bastir cette grande salle de son Palais, qui sert aujourd'hui aux Tragedies de Musique. Quelque respect que merite un si grand homme, il n'est pas deffendu de dire un mot de ses foiblesses. Il faut l'avoüer, il y a un plaisir secret à trouver quelque chose à redire en ces gens qui ont fait tant de bruit, & qui de leur vivant ont tenu le reste des hommes, ou dans l'admiration, ou dans la terreur.

On ne peut s'empescher de rire, quand on pense que cinq mois durant, le plus grand soin de ce Ministre, qui avoit sur les bras toutes les affaires de l'Europe, fut de faire critiquer *le*

Cid, sans en avoir d'autre sujet, sinon, qu'il estoit jaloux du fracas que fit cette Piece, & fasché de ce que l'Auteur ne défera pas dans une autre, aux advis qu'il lui avoit donnez.

Quoique par ostentation, Richelieu aimast les beaux Arts, ce n'estoit pas un fin connoisseur, il avoit peu de goust, & souvent il se recrioit sur un Ouvrage médiocre, autant qu'on fait quelquefois sur l'Ouvrage le plus excellent. Il donnoit avec profusion aux gens dont il se servoit pour affaires de l'Estat, & avec mesure aux Peintres, Sculpteurs, Architectes, Théologiens, Poëtes, Philosophes & autres illustres necessiteux. Il donnoit à beaucoup de gens, mais peu à chacun, & laissoit toûjours plus esperer qu'il ne donnoit.

Voiez la page 115. 116. 117. de la mesme Histoire.

Il n'estoit prodigue qu'en ce qui brilloit aux yeux du monde, son train estoit superbe, ses meubles de mesme, & sa table aussi bien servie que celle d'aucun Potentat. Il vescut en Roy plustost qu'en Ministre. Lorsque l'on lit son Testament, on croit lire celui d'un riche & somptueux Monarque, tant les Legs en sont magnifiques. Celui qu'il fit à Loüis XIII. montoit à cinq cens mille escus.

La Cour est aussi soumise aux volontez du Cardinal après sa mort, qu'elle l'estoit de son vivant.

1643.

La Cour fut aussi soumise aux volontez de ce Ministre après sa mort, qu'elle l'estoit durant sa vie, ses Parens & ses Créatures, y conserverent les avantages qu'il leur y avoit procurez; & quoique le Roy l'eust fort haï, & qu'il eust souhaité sa perte, ce Monarque se vit obligé, non seulement de cacher sa haine, mais qui plus est d'autoriser la disposition que le Cardinal avoit faite par son Testament, des premieres Charges du Roïaume, & du Gouvernement des Places les plus importantes.

Loüis XIII. peu capable de gouverner, se trouvoit si embarassé, qu'il crut ne pouvoir mieux faire, que de suivre exactement les conseils que ce Premier Ministre lui avoir donnez en mourant; de sorte que cet homme vain regna encore après sa mort. Les Sous-Ministres qu'il emploïoit eurent ordre de continuer, & le Roy ne prit confiance dans le Cardinal *Mazarin*, que sur le témoignage que Richelieu avoit rendu, que c'estoit un homme dévoüé, parfaitement instruit des Affaires, & capable d'en soutenir le poids.

Elles estoient en fort bon estat, les Portugais se deffendoient, les François avoient remporté une Victoire en Catalogne, & pris une Place en Italie; *Tortenson* General Suedois, avoit taillé deux fois en pieces les Imperiaux en Silesie, *Guebriant* General François, venoit de les vaincre à Kempen, prendre *Lamboi* leur Commandant, & leur tuer plus de trois mille hommes.

Loüis XIII. ne lui survit que de cinq mois, dix jours.

Tandis que les Affaires prosperoient ainsi au-dehors, ce n'estoit à la Cour, que cabales & que mouvemens. La santé du Roy diminuant de jour à autre, la Reine & le Duc d'Orleans briguoient chacun de leur costé, pour tascher d'avoir la Regence; le Roy ne sçavoit à qui la donner, estant prévenu, que le Duc estoit un broüillon, & que la Reine avoit le cœur, bien plus Espagnol

Memoires M. de la Rochefoucault, p. 5. & suiv.

gnol

gnol que François : Enfin, après avoir bien balancé, il nomma la Reine Regenre, à la charge qu'elle ne feroit rièn que de l'advis d'un Conseil, où toutes choses se décideroient à la pluralité des voix ; le Duc d'Orleans, le Prince de Condé & le Cardinal Mazarin, furent nommez Chefs de ce Conseil.

Illi ingenium mediocre fuit diffidens, suspiciosum ad severitatem, quam ad clementiam procliviùs, &c. La Barde, Liv. 1. p. 26. &c.

Mort de ce Monarque.

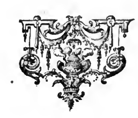
Ses vertus, deffauts & talens.

Après avoir langui long-tems Loüis XIII. mourut le 14. de May 1643. si maigre & si décharné, qu'il n'avoit que la peau & les os ; Prince, devot, chaste, sobre, équitable, severe par temperament, ne faisant grace qu'à regret, timide & changeant, dissimulé par deffiance, plustost que par cette Politique fine qui cache ses desseins afin de les mieux executer, peu liberal, peu magnifique, peu capable des grandes choses qu'il n'avoit pas le courage d'envisager, tant s'en faut qu'il ozast les approfondir : aimant la guerre, entendant très-bien les Fortifications & l'Artillerie ; aimant avec passion toutes sortes de chasse, & connoissant parfaitement tout ce qui les regarde.

Bernard, Liv 1 de Histoire de Louis XIII.

Il ne laissoit pas de se priver de ce plaisir, quand les Affaires le demandoient. La réponse qu'il fit à Charles IV. Duc de Lorraine, merite d'estre sceuë de la Posterité. Lorsqu'il alloit en Italie 1629. le Duc vint le salüer à Chalons sur Saone, & lui fit present d'une Meute. Loüis XIII. se deffendant de l'accepter : *Mon cousin*, lui dit il, *je ne chasse que lorsque les Affaires me le permettent, mes occupations sont plus serieuses, & je pense à faire voir au monde, que l'interest de mes Alliez m'est cher. Quand j'aurai secouru le Duc de Mantoue ; je reprendrai mes divertissemens, jusques à ce que quelque autre de mes Alliez ait besoin de moi.* Après avoir esté vingt-trois ans sans avoir d'enfans, il eut *Louis XIV.* qui lui succeda, à quatre ans & neuf mois, & *Philippe* qui fut Duc d'*Orleans.*

FIN.



TABLE

DU REGNE DES ROIS *de la Troisiesme Race.*

C.

D.

E.

H.

ils

I.

Pape lui en fasse jusques à la mort de son Pere Philippe Auguste, *ibid.*

Loüis succede à Philippe, 480. le peu de santé du fils fait qu'il ne survit pas long-tems, *ibid.* & 404. somme par les Anglois de leur rendre suivant sa promesse les Provinces conquises sur eux, non seulement il n'en fait rien; mais il les pousse si vivement en Guienne, Xaintonge & Poitou, qu'ils sont contraints de lui donner une grosse somme pour en obtenir une Treve, *ibid.* pour calmer les troubles de Flandres causez par l'arrivée d'un homme qui se disoit le Comte Baudoüin IX, il va sur la Frontiere & en interrogeant cet homme il reconnoist que c'est un Imposteur, 401. sur les offres du Pape, il marche en personne une seconde fois contre les Albigeois, *ibid. & suiv.* n'aïant pû par finesse surprendre Avignon, il l'attaque avec furie; cependant il n'en devient le maistre qu'après un siege de trois mois & par composition, 403. meurt en revenant de cette Expedition, *ibid.* mal-à propos l'a t-on appellé le *Lion Pacifique*, 404. au lict de mort il exhorte les Grands à proclamer Roy l'aisné de ses fils & par son Testament il partage entre les cadets les acquisitions de son Pere, *ibid.*

Loüis IX. vulgairement appellé *Saint Loüis*, succede à Loüis VIII. son Pere, 404. à l'age de huit à neuf ans, 405. est sacré par l'Evesque de Soissons, à la haste & sans grand éclat; pourquoi? 406. peu s'en faut qu'il ne soit pris par des Mécontens, 408. on l'éleve dans un si grand serieux, que dès l'age de quinze à seize ans il renonce à tous les plaisirs, mesme aux plus innocens, 411. sa scrupuleuse déference pour la Reine sa Mere, depuis mesme qu'il est marié, *ibid.* il met ses freres puisnez en possession de leurs partages, 412. tient Cour pleniere à Poitiers pour y establir Comte Alphonse son frere, lui fait rendre hommage par tous les Vassaux du Comté, hors par Hugues Comte de la Marche, *ibid.* qu'il va trouver au risque d'estre arresté, *ibid.* allarmé des promesses faites par son Pere aux Anglois, il leur offre par scrupule une partie de la Normandie & le Poitou entier, *ibid.* puis irrité de leur refus, il les deffaie en Xaintonge, met en fuite Henry III. leur Roy & oblige le Comte de la Marche qu'Henry estoit venu secourir à demander pardon. 413

Dans une grande maladie, Loüis fait vœu de prendre la Croix, 413. la prend malgré les remonstrances de ses proches & de ses Ministres, 414. use de finesse pour la faire prendre aussi à ses Domestiques, *ibid.* a peine à faire agréer ce voïage aux Grands de la Nation, *ibid.* tasche en vain avant que de partir de finir la querelle du Pape & de l'Empereur, *ibid. & suiv.* refuse l'Empire pour son frere le Comte d'Artois, 415. a à Cluni une entreveuë avec le Pape Innocent IV. pour le reconcilier avec l'Empereur, 416. desesperant d'y reüssir, il part pour son voïage d'outremer, *ibid.*

Loüis passe l'hiver en Chipre, 416. débarque en Egypte, 417. s'empare de Damiette & de la meilleure partie du butin qui s'y trouve, ce qui fait crier les Croisez à qui en appartenoient les deux tiers, *ibid.* ne peut empescher leurs débauches, *ibid.* marche avec eux pour assieger le Kaire, *ibid.* rejette par complaisance pour son frere le Comte d'Artois, l'offre que faisoit le Soudan d'Egypte, d'évacuer Jerusalem, 418. courrant pour dégager ce frere qui avoit precipitamment donné sur les Sarasins, il est en grand risque d'estre pris ou tué, 419. sa valeur heroïque en cette occasion, *ibid.* il soutient contre eux deux assauts dans son camp, *ibid.* forcé d'en sortir, il refuse, quoiqu'il eust le Scorbut & la Dissenterie, de se mettre sur un Vaisseau pour se sauver, *ibid.* & plustost que d'abandonner son Armée qui ne

autres

autres Princes du Sang & tous les Ordres du Roïaume, *ibid. & suiv.* ne donne sa confiance qu'à des Gens de neant & n'en emploïe point d'autres dans les choses les plus importantes, *ibid. & suiv.* retire les Villes scituées sur la Somme, engagées par son Pere pour quatre cens mille escus, 553. quelque obligation qu'il ait à Philippe II. Duc de Bourgogne & à Charles Comte de Charolois fils du Duc, il les hait parce qu'ils estoient trop puissans, *ibid.* est accusé d'avoir tenté de les faire enlever, *ibid. & suiv.* envoïe au Duc des Ambassadeurs pour desavoüer cet attentat, *ibid.* lui fait parler avec hauteur & inutilement demander des Gens convaincus d'avoir répandu ces bruits, 554 méprise les menaces du Comte de Charolois, *ibid.* fait deffendre au Duc de Bretagne, de se dire Duc par la Grace de Dieu & de frapper de la Monnoie d'or, *ibid.* est trompé par les Ambassadeurs du Duc, & tout fin qu'il croïoit estre il ne découvre que tard un Complot fait pour le déthrosner, dont estoient plus de cinq cens personnes, *ibid.*

Pour dissipper cette Ligue faite contre lui sous pretexte du Bien Public, il arme, 555 fond en Bourbonnois & oblige le Duc de Bourbon à se soumettre, *ibid.* est cause sans y penser de la Bataille de Montl'heri qu'il ne vouloit point donner, 556. y fait son devoir, 557. abandonne le champ de bataille & se retire à Paris, *ibid.* y est bien receu en diminuant les Imposts & promettant de gouverner par l'advis de Gens qu'on lui nomme, *ibid.* se venge d'une maniere peu honorable de l'Evesque de cette Ville après la mort de ce Prelat, *ibid.* se livre sans necessité à la merci des Princes liguez, leur accorde plus qu'ils ne demandent, & se soumet pour avoir la Paix, à gouverner à l'avenir par le conseil de douze Prelats, de douze Chevaliers & d'autant d'hommes du Tiers Estat. 558. *& suiv.* Honteux de ce Traité, Loüis en elude l'execution, 560. *& suiv.* profitant à propos de la discorde qui se met entre les Confidens de son frere, il le chasse de la Normandie qu'il venoit de lui ceder en Souveraineté, *ibid.* & l'oblige à traiter aux conditions qu'il lui impose, 561. peu après il païe cent mille escus au Duc de Bourgogne pour en obtenir une Treve dans le tems mesme qu'il pouvoit le tailler en pieces, 562. maxime de Loüis XI. de ne rien risquer, mesme avec des forces superieures, *ibid.* tout fin qu'il croïoit estre, il est la duppe pendant long-tems de gens plus fourbes que lui, *ibid.* trompé par ses propres Ministres, il va en personne trouver le Duc de Bourgogne, au risque d'y perdre la vie ou la liberté, & ne se retire d'un si grand danger qu'à des conditions honteuses; comme d'aller en personne aider à détruire les Liegeois ses Alliez, 563. *& suiv.* raillerie qu'on en fait à Paris, où l'on recherche par son ordre les Pies & les Perroquets qui avoient retenu le nom de Peronne, 564. à force de presens il engage les Confidens de Charles de France son cadet à lui faire agréer la Guienne, au lieu de la Brie & de la Champagne qu'il avoit esté obligé de lui ceder pour Appanage, *ibid. & suiv.* veuës de Loüis XI. dans cette échange, 565. trompé par son Connestable, il arme contre le Duc de Bourgogne, sans sçavoir qu'on ne l'y engageoit que pour forcer le Duc à marier sa fille à Charles, *ibid.* intrigue qui effraïe tellement le Roy lorsque le Duc la lui découvre, qu'il en couste la vie à Charles qu'un Benedictin empoisonne, 566. Charles mort, Loüis entre en Guienne & la réduit, *ibid.* de là passe en Bretagne, il en eust accablé le Duc, si ce Prince n'eust sceu l'appaiser en faisant à propos expedier secretement le Moine empoisonneur, *ibid. & suiv.* pour faire cesser les ravages qu'en vengeance de la mort de Charles, le

M.

Marseille,

O.

Ottocare,

quoi?

Ronsar,

Y.

Fin de la Table de la III. Race.



